MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

RICHESSES D'ART

DE LA FRANCE

PROVINCE

MONUMENTS CIVILS

TOME VIII



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1908

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

PROVINCE

MONUMENTS CIVILS

TOME HUITIÈME

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 10129.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

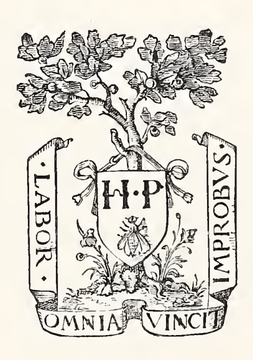
RICHESSES D'ART

DE LA FRANCE

PROVINCE

MONUMENTS CIVILS

TOME VIII



PARIS

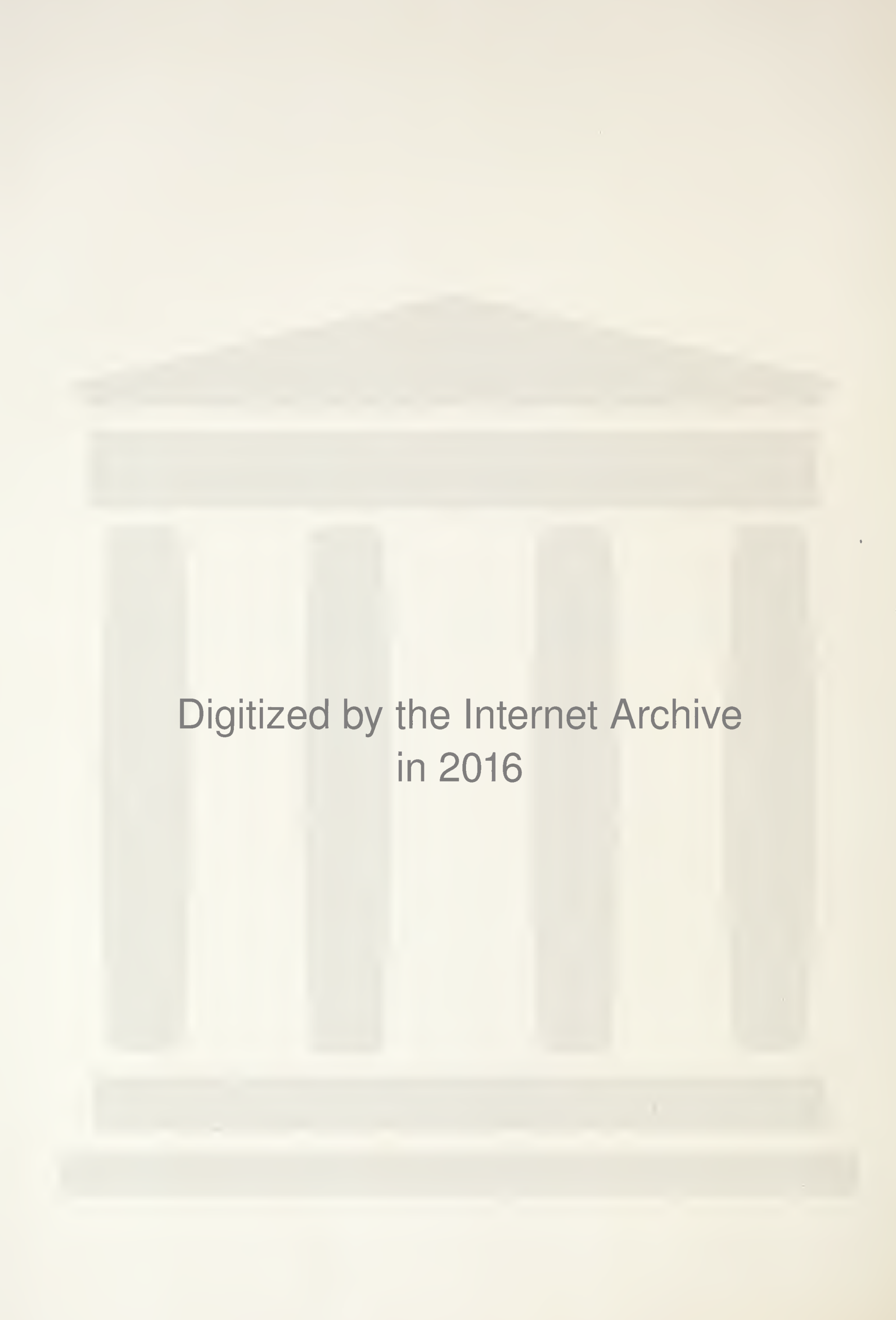
LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1908

MUSÉE DE TOULOUSE



MUSÉE DE TOULOUSE

Histoire. — *Le Musée de Toulouse date de la première création des musées départementaux. Il a eu pour noyau le rassemblement considérable d'œuvres d'art que l'expropriation des communautés religieuses et la confiscation des biens d'émigrés et de condamnés politiques avaient mis à la disposition de l'État.*

Centre politique, religieux, universitaire et judiciaire d'une vaste région, siège d'une municipalité autrefois puissante et toujours orgueilleuse de ses privilèges, d'un archevêché, d'un parlement, d'écoles et d'académies, résidence de familles anciennes et lettrées, Toulouse possédait, à la fin du dix-huitième siècle, de nombreuses et importantes collections. On y citait les galeries de peinture des marquis de Bélesta, de Fourquevaux, de Gavarret, du comte Jean Dubarry, du baron de Puymaurin, de M. Daram, le médaillier et les antiquités de MM. de Saint-Amant et de Montégut. Il n'existait pas de musée public ; mais plusieurs galeries, facilement accessibles, contribuaient à développer le goût des arts. Dès le quatorzième siècle, le corps de ville avait eu souci de perpétuer le souvenir de ses membres en faisant peindre leurs portraits en pied dans les curieux livres de vélin des Annales manuscrites. *Divers artistes, à dater du siècle suivant, furent chargés de représenter, dans les salles de conseil, des scènes mémorables de l'histoire contemporaine, notamment des entrées de princes et de grandes cérémonies publiques. Nous savons, par les comptes de l'hôtel de ville, qu'une peinture murale longtemps célèbre à Toulouse, l'*Entrée de la reine Marie d'Anjou portant son fils en croupe, *exécutée au Consistoire en* 1445, *était l'œuvre d'un artiste nommé* Antoine Contarini, *et que le même peintre fit au même lieu, seize ans plus tard, un* Couronnement du roi Louis XI entouré des douze pairs de France. *En* 1511, Antoine Ferret *y peignit sur la muraille le* Brûlement posthume du docteur Gonsalve de Molina, condamné au feu après sa mort, par le Parlement de Toulouse, *et* François Michart, *en* 1549, *un* Saint Sébastien, *en considération du grand danger de peste. Les documents écrits nous ont également conservé le souvenir de* Jacques du Moutier *en* 1488 *et années suivantes et de* Guillaume Viguier, *plus connu sous le surnom de* Papillon, *de* 1470 *à* 1498, *artiste qui avait, paraît-il, acquis une grande réputation et que ses collègues de la confrérie de Saint-Luc accusaient de s'être créé un monopole à leur détriment et de faire tomber en désuétude à son profit les règles séculaires de la corporation. Deux des noms que nous venons de citer trahissent évidemment une origine étrangère au pays toulousain. Il semble en effet que Toulouse ait été moins un foyer d'art indigène qu'une station d'artistes nomades. Le nom de* palladienne, *qui date de Martial et dont on a un peu abusé, vise plutôt un centre académique, riche en rhéteurs et en pédagogues qu'une ville d'art. Toulouse a toujours été, de par sa situation topographique au milieu de l'isthme d'Aquitaine, entre les Pyrénées et le Plateau central, une capitale naturelle de région. Sa florissante université, ses nombreux couvents, son parlement, la première cour royale d'appel démembrée du Parlement de Paris, y attiraient une population flottante très considérable et en faisaient une sorte de caravansérail d'une extrême mobilité où affluait incessamment une multitude d'écoliers, de religieux cosmopolites, de plaideurs et de clercs vivant de la procédure. Ce n'étaient pas précisément des conditions très favorables à la naissance et au développement d'un foyer d'art permanent ayant ses traditions, son*

unité de doctrine et son caractère personnel. Durant tout le moyen âge, l'expression moderne d' « école toulousaine », qui n'est justifiée par aucune œuvre appréciable, semble d'ordre littéraire plus qu'historique et procède moins d'une étude sérieuse de la réalité que d'une répercussion du présent sur le passé. Ce qu'il y a de certain, c'est que, jusqu'aux premières années du dix-septième siècle, beaucoup d'artistes du nord de la France, et surtout de la Flandre, ont fait à Toulouse des séjours plus ou moins prolongés.

Les noms de Liénard de la Chièze (1498), Gibert Flente (1501), Jean de Brusselles (1503), Pélegrin Frison (1504), Mathieu Cochin (1518), Charles Pingault (1535), Jean Faguelin (1550), Martin Le Guoys (1553), Hervé Guillemin (1556), *n'ont rien de méridional; et, quant à* Pierre Gherardt (1531), Guillaume de Sambec *et* Jehan Camp (1602), Pool van der Schoolen *et* Jean Sneegans (1608), *ils se qualifient expressément, le premier de peintre hollandais, les quatre autres de peintres flamands.*

Le vrai créateur d'une école de peinture à Toulouse a été Jean Chalette, *de Troyes, qui exerça pendant de longues années, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, la charge de peintre officiel des capitouls. Il avait fait d'une des salles de l'hôtel de ville, construites depuis la reconnaissance définitive d'Henri IV, une sorte d'exposition permanente où les amateurs de peinture venaient le voir travailler avec ses élèves et contempler les toiles qu'il exécutait pour les églises, les châteaux et les hôtels du pays.*

Ce fut sous l'impression de ces souvenirs que l'historien Lafaille, syndic de la Ville, suggéra trente ans plus tard au corps municipal la pensée de créer, dans cette salle même, une galerie de tableaux historiques à la gloire de Toulouse et fit faire des commandes pour ce dessein à Jean Jouvenet, Antoine Coypel *et* Bon Boullongne, *peintres de l'Académie royale de Paris, tandis que* Jean-Pierre Rivalz *exécutait, au fond de la galerie, une vaste composition en perspective figurant la* Fondation d'Ancyre par les Tectosages, *et qu'on demandait au fougueux dessinateur méridional* Raymond Lafage, *dix grandes scènes à personnages résumant les faits les plus saillants de l'histoire de Toulouse.*

Le second des Rivalz, Antoine, *qui avait fait un séjour prolongé à Rome, nommé peintre de l'hôtel de ville après* Jean Michel, *établit à ses frais en* 1726 *une école publique de dessin où il plaçait chaque jour lui-même le modèle vivant et où il corrigeait gratuitement les ouvrages de tous les jeunes gens qui se présentaient. Comme complément de son œuvre, il eut la pensée de constituer une Société de beaux-arts où l'élite sociale du pays se rencontrerait avec les peintres, les sculpteurs et les architectes les plus estimés. Le corps municipal s'était associé à l'œuvre de* Rivalz *en accordant à son école une subvention annuelle qui permit de créer des prix. Le fondateur mourut en* 1735 *sans avoir pu réaliser tous les projets qui germaient dans sa tête ; mais sa pensée, mise en circulation dans les milieux lettrés de Toulouse, y fit son chemin. La Société des beaux-arts tint sa première séance le* 10 *mai* 1746. *L'institution ayant prospéré, on éprouva le besoin d'en agrandir le cadre : le comte de Caylus, l'illustre antiquaire, se fit l'avocat de la Société à la cour de Versailles, présenta son mémoire au roi Louis XV et obtint, le* 13 *janvier* 1751, *les lettres patentes qui instituaient l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse et organisaient l'enseignement des beaux-arts.*

Cette même année, le 25 *août, jour de la fête de saint Louis, commença la série des expositions annuelles, qui furent régulièrement tenues, jusqu'à la Révolution,*

dans une galerie haute de l'hôtel de ville et qui exercèrent une influence considérable sur l'éducation artistique du pays. Dans ces salons, qui conquirent promptement la faveur du public, à côté des œuvres nouvelles des maîtres et des élèves, les possesseurs de cabinets de tableaux ou de sculpture laissaient voir pendant quelques jours les pièces les plus intéressantes de leurs collections. Les chapitres, les églises, les couvents prêtaient libéralement à ces expositions leurs plus belles toiles.

Une autre Société toulousaine, l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres, avait aussi commencé de former dans les appartements et le jardin de l'ancien hôtel de la Sénéchaussée dont elle avait fait sa résidence, grâce aux cotisations de ses membres et aux largesses intelligentes des États provinciaux et du corps municipal, un musée d'archéologie et d'épigraphie, enrichi de quelques morceaux de choix par le testament du chevalier Rivalz.

Dès le 24 *mars* 1791, *MM. de Larochefoucault et de Bouteville, au nom des Comités réunis d'administration ecclésiastique et d'aliénation des domaines nationaux, recommandaient au district de Toulouse une vigilance spéciale pour la conservation des « monuments curieux et autres objets précieux des maisons ecclésiastiques », avec défense expresse de disposer en aucune manière des livres, médailles, tableaux et monuments de sculpture des établissements publics, l'Assemblée nationale ayant seule qualité pour déterminer les mesures à prendre sur les objets à conserver et sur les établissements à former ou à maintenir. Malheureusement, la gravité des événements politiques rendit ces précautions illusoires. Du mois de septembre* 1790, *époque où fut commencée l'aliénation des domaines nationaux, jusqu'au mois de décembre* 1793, *des milliers d'œuvres d'art passèrent indûment, et à des prix invraisemblables, entre les mains de particuliers ou furent l'objet d'irréparables dévastations. Lazare Carnot, représentant du peuple en mission dans la Haute-Garonne à la fin de l'année* 1792, *signale, dans une de ses lettres, la disparition frauduleuse d'un très grand nombre de joyaux précieux appartenant aux trésors des églises de Toulouse et la dilapidation des bibliothèques, des tableaux et des estampes rares accumulées dans les couvents, particulièrement dans celui des Chartreux. La prescription législative qui réservait à l'État les œuvres d'art n'était guère mieux observée dans les ventes de biens d'émigrés, et Jean-Paul Lucas raconte qu'au château du ci-devant duc d'Esclignac, il fut adjugé des tableaux de maîtres à vil prix : « on ne payait pas la bordure. »*

Quelques tentatives individuelles furent faites pour arrêter ou atténuer le désastre. Un artiste, François Bertrand, *membre de l'Académie de peinture de Toulouse depuis* 1787, *proposa en séance de cette Compagnie, le* 30 *décembre* 1792, *la création d'un Musée et se fit nommer membre d'une Commission exécutive avec les deux frères Lucas, Maillot, Suau et Vigan, tous professeurs, ses collègues. L'érudit Castilhon hasarda aussi une motion dans le même sens; mais bientôt toutes les académies furent supprimées; le désordre et le gaspillage continuèrent.*

L'application de la loi contre les emblèmes de royauté et de féodalité ne tarda pas à aggraver le mal, en donnant prétexte aux destructions les plus déplorables. Le 10 *août* 1793, *à la suite d'une procession solennelle, on jeta sur le bûcher, au milieu de la place de l'Hôtel-de-Ville, plusieurs centaines de feuillets enluminés, du treizième au dix-huitième siècle, arrachés par le représentant Baudot aux manuscrits des Annales capitulaires, ainsi qu'un grand nombre de tableaux historiques et de portraits qui décoraient les consistoires, les galeries et la chapelle de l'édifice municipal. L'architecte* Jacques-Pascal Virebent, *au service de la Ville depuis* 1782,

s'honora en dérobant au marteau la statue d'Henri IV et le buste de Louis XIV de la salle des Illustres, tandis qu'un autre agent municipal dissimulait adroitement quelques miniatures échappées à l'embrasement.

La rage de destruction qui sévissait alors sur la France ayant alarmé la Convention elle-même, la loi du 23 octobre apporta des restrictions importantes aux mesures précédemment ordonnées. Un ancien membre de l'Académie de peinture de Toulouse, Jean-Paul Lucas, *transformé pour la circonstance en « sans-culotte* Lucas », *présenta un mémoire à la Société populaire pour demander la formation d'un Musée et finit par intéresser à sa requête l'administration du département, qui prit un arrêté conforme le* 19 *décembre* 1793.

Jusqu'à ce moment, les œuvres d'art devenues propriétés nationales étaient demeurées sous scellé et à la garde de séquestres dans les établissements supprimés et les maisons confisquées. Le 7 *janvier* 1794, *l'administration provisoire des domaines nationaux invite le directoire du département à prendre des mesures spéciales pour la conservation et l'entretien des objets d'art, le système adopté pour la garde du mobilier national n'étant pas applicable à des ouvrages de cette nature.*

Quatre jours après, un arrêté du représentant du peuple Paganel installait le Musæum *de Toulouse dans la ci-devant église des Cordeliers et nommait les peintres* Jean-Paul Lucas *et* François Derome, *l'un démonstrateur, l'autre conservateur et garde de cet établissement, qui doit être ouvert tous les jours aux artistes et aux amateurs.*

Le 13 *février, un arrêté nouveau du représentant Dartigoeyte compléta le personnel du Musée en nommant le peintre* Jean Briant *commissaire inspecteur chargé de la surveillance.*

Voici le texte de l'arrêté de nomination, du 27 *pluviôse an* II :

« Dartigoeyte, *représentant du peuple dans les départements de Gers et de Haute-Garonne. Après avoir pris des renseignements et nous être concerté avec l'agent national près le district de Toulouse sur les principes et les talents du citoyen* Briant,

« *Arrête que le citoyen* Briant *est nommé commissaire-inspecteur pour tous les objets d'art dans le département de Haute-Garonne. En conséquence, il demeure chargé de la surveillance générale du Museum qui doit être formé dans ledit département, ainsi que de se transporter partout où il croira convenable pour y recueillir les tableaux et monuments précieux qu'il croira devoir être conservés et placés dans ce Museum.* »

L'église des Cordeliers était peu propice à la destination qu'on lui attribuait : elle réclamait, pour être transformée en galerie de peinture et de sculpture, des réparations considérables, dont l'administration, dépourvue de ressources, fut effrayée.

Le 28 *février* 1794, *le Directoire des études de l'enseignement provisoire sollicita le transfert des collections dans l'église des Augustins, avec disposition des cloîtres inférieur et supérieur y attenant, et cette requête fut agréée par les autorités du département.*

Le couvent des Augustins, fondé en 1309, *en vertu d'une bulle du pape Clément V, datée de l'abbaye de Bonnefont, au mois de janvier, et terminé en* 1341, *était un vaste et imposant édifice, situé au centre de la ville, dans le capitoulat Saint-Pierre et Saint-Géraud. Il comprenait une vaste église gothique, bâtie à la fin du quinzième siècle, après un incendie qui détruisit plusieurs bâtiments conventuels et consacrée*

le 30 *juin* 1504; *un grand cloître du quatorzième siècle, à quatre avenues de vingt arcades trilobées reposant sur des colonnes de marbre géminées ; trois édicules contigus, d'une rare élégance, sacristie, chapelle Notre-Dame-de-Pitié et salle capitulaire, réunis sous une même toiture, mais offrant diverses variantes architecturales dans le dessin des voûtes, le profil des piliers et le détail des moulures ; un réfectoire de très amples proportions, vaste salle gothique ajourée de fenêtres flamboyantes et couverte d'un plancher en charpente porté sur six grands arcs ogives en brique peinte, avec consoles de retombée en pierre, ornées de têtes de vieillards et d'écussons; un petit cloître à deux étages, construit en* 1626, *entouré de larges arcades qui supportent un étage couronné de galeries à balustres et enfin des bâtiments sans caractère, de différentes époques, fréquemment remaniés, servant aux religieux de dortoir, d'infirmerie, de classes, de bibliothèques, de chambre priorale, logements des hôtes et autres dépendances.*

La grande église avait été d'abord réservée pour servir d'église paroissiale sous le vocable de saint Augustin ; le réfectoire et divers bâtiments contigus furent aliénés. Les objets d'art nationaux s'entassèrent d'abord dans le grand cloître et dans quelques locaux avoisinants et le dépôt s'en fit dans des conditions très défectueuses. L'ingénieur Courtalon, chargé par le Directoire du district de vérifier les lieux et de dresser un projet d'aménagement, écrivait le 25 *décembre* 1794 : « *Nous avons vu avec surprise que, dans un moment où la Convention nationale s'occupe avec le plus vif intérêt des moyens de faire refleurir les sciences et les arts, les objets qui en étaient le fruit fussent ainsi exposés aux dégradations inévitables des injures de l'air ; nous sommes convaincus que plusieurs tableaux précieux exposés dans le cloître des ci-devant Augustins, ouvert de toutes parts, avaient été maltraités par le vent, la pluie et les brouillards, et nous sommes sûrs que quelques soins que se donnât le commissaire* Briant, *il ne viendra point à bout de les conserver, si l'on ne se hâte de disposer un local favorable.* »

L'ingénieur proposait de fermer par des murailles toutes les chapelles de la grande église afin d'obtenir une nef unique dont les vastes surfaces permettraient l'exposition de tous les tableaux « *entassés les uns sur les autres, comme les décombres d'un édifice* ».

L'administration rejeta ces projets de travaux comme trop dispendieux et résolut de conserver l'église telle quelle. Les tableaux furent appendus aux murailles ; et une grande table placée au milieu servit à exposer les bronzes, les marbres, les figures égyptiennes et indiennes qui provenaient du cabinet de l'Académie des sciences et de quelques autres collections privées.

Le Musée fut ouvert au public le 17 *août* 1795. *L'inspecteur* Briant *célébra cet événement dans un rapport emphatique adressé aux administrateurs du département :* « *Le temple que la ville de Toulouse vient d'élever aux arts est enfin terminé.... A la vue de cet asile, formé sous vos auspices, les Français sauront apprécier le courage qu'ont eu les artistes de cette commune pour disputer aux vandales Robespierriens les chefs-d'œuvre des artistes distingués qui ont illustré la France et cette ville.... Quelle gloire pour Toulouse d'être la seconde ville de France qui offre aux artistes et aux voyageurs inquiets sur les dangers qu'ont courus les arts, un rassemblement d'objets précieux, sauvés miraculeusement des mains des barbares!...* » *Le commissaire inspecteur félicitait ensuite le département d'avoir suivi l'exemple de la Convention, dépouillant les palais du despotisme,* « *en ordonnant le rassemblement des objets d'art laissés par ces vils égoïstes qui ont lâchement abandonné la cause de*

la liberté. Ceux que la loi a justement frappés et ces corporations ambitieuses et puissantes ont également concouru à former cette collection....»

Une affiche blanche, de grand format, tirée à cinq cents exemplaires, fut placardée à cette occasion sur les murs de la ville et transmise aux municipalités de la région. En voici le texte :

« MUSEUM NATIONAL

« BRIANT, inspecteur, à ses concitoyens.

« *Chargé du rassemblement et classification des objets d'Art qui existoient dans le district de Toulouse, je m'empresse, Citoyens, de vous prévenir que ce travail est terminé et que l'ouverture de ce Temple élevé aux Beaux-Arts aura lieu (dans la ci-devant église des Augustins) le* 10 *fructidor, an troisième* (27 *août* 1795).

« *C'est à la vue de cet asyle, du second monument dédié aux Arts, que vous saurez apprécier le courage de tous ceux qui ont concouru, malgré les dangers auxquels les exposaient ces Vandales, qui voulaient bannir les Arts de la France, où depuis plusieurs siècles ils fleurissaient, et qui a fourni ses* Michel-Ange, *ses* Raphaël, *dans les hommes dont les productions d'un grand nombre peuvent le disputer aux ouvrages précieux que la fameuse Rome conserve, avec l'orgueil d'un peuple qui connaît l'utilité des sciences.*

« *C'est en considérant ces chefs-d'œuvre que vous détesteriez plus encore, s'il est possible, cet affreux gouvernement qui ne vouloit plus compter sur notre sol que des ignorans et des cadavres et que nous nous empresserions, par une sainte union, de consolider le règne de la Justice, des Sciences et de la Probité qui nous est encore une fois offert, grâce au courage de la Convention Nationale.* »

Suivent douze lignes du rapport de Grégoire du 22 *germinal an* II : « *Que le jeune homme, oubliant la frivolité de son âge, fréquente donc ces asyles où les lumières éparses se rassemblent dans un foyer commun et où sans cesse il pourra converser avec les grands génies de tous les pays, de tous les âges ! Près d'eux, l'art trouve des modèles, le goût des leçons, la vertu des exemples : car périssent les talens qui n'ont pas la vertu pour appui !...* » (*Archives de la Haute-Garonne.*)

Le démonstrateur du Musée, JEAN-PAUL LUCAS, « *peintre restaurateur de tableaux et maître de dessin* », *qui avait publié, en* 1780, *le catalogue d'une collection de tableaux précieux des écoles d'Italie, de France et de Flandre vendue aux enchères à l'hôtel de Monsarrat, fut chargé de dresser l'inventaire du musée. Il en fit un travail étendu, qui fut envoyé à la Convention et récompensé, en septembre* 1795, *par l'octroi d'une gratification nationale de deux mille livres* (1), *mais que le département refusa d'imprimer, faute de fonds. On publia à la place un catalogue sommaire, daté de l'an III, qui a eu de nombreuses éditions et dont la préface débute par cette phrase :* « *Les corps administratifs de Toulouse, voyant avec douleur que tous les monumens des Arts et des Sciences étoient menacés d'une dévastation générale dans cette commune et qu'un grand nombre avoit été déjà ou livré aux flammes ou à la*

(1) « LUCAS, conservateur du Museum de Toulouse », figure pour cette somme dans l'état de répartition de 244,000 livres votées le 18 fructidor an III (4 septembre 1795) par la Convention en faveur de cent dix-huit littérateurs, artistes et savants ou de leurs héritiers. Le rapport de Villars, qui fit la proposition de cette libéralité au nom du Comité d'Instruction publique, commence par ces mots : « Le règne de l'ignorance est passé. » Il y avait trois catégories de bénéficiaires : vingt-huit à 3,000 livres, cinquante-deux à 2,000, trente-huit à 1,500. Les nièces de Fénelon comptaient dans la première, ainsi que les petites-filles de CHARLES LE BRUN et la veuve de BOUCHER ; dans la seconde, le nom de LUCAS se trouve associé à ceux de CLODION et de l'ancien bénédictin DOM MALHERBE, historiographe des États de Languedoc.

massue de l'ignorance et de la barbarie, ordonnèrent un rassemblement de ces objets.» Ce premier catalogue contenait 363 articles pour les tableaux et 70 pour les marbres, bronzes, terres cuites. Les tableaux n'y sont point groupés par écoles, ainsi que l'explique Briant *dans son rapport, « l'avis du jury des arts de Paris ayant été de les mélanger, ce mode étant reconnu le plus propre à développer le génie et le goût des élèves, en leur présentant sous le même point de vue des chefs-d'œuvre en divers genres ».*

Voici, dans le désordre où ils se présentent, d'après le conseil du « jury des arts de Paris », les noms des maîtres que mentionne ce premier livret :

Léonard de Vinci (*copie*). — Titien (*six copies*). — Raphael (*treize copies*). — Jules Romain (*école*). — André del Sarte. — Moralez. — Frédéric Baroche. — Paul Véronèse (*copie*). — Paul Bril. — Scakemberg. — Guide (*six copies*). — Rubens (*quatre copies*). — David Téniers (*copie*). — Dominiquin (*trois copies*). — Simon Vouet (*deux toiles*). — Poelenbourg. — Jean Pater (*deux toiles*). — Henri Van Balen. — Breughel de Velours (*deux tableaux*). — Jacques Jordaens (*trois, dont une copie*). — Jacques Stella. — Chalette. — Piètre de Cortone (*deux copies*). — Antoine Verrius (*trois tableaux*). — Hilaire Pader (*quatre*). — Van Dyck (*deux copies*). — Jean Miel (*trois tableaux*). — Claude Lorrain (*quatre*). — Jacques Blanchard. — Valentin (*deux copies*). — Tournier (*cinq tableaux*). — Philippe de Champaigne. — Simon de Vos (*deux*). — Rembrandt (*trois copies*). — Terburg. — Téniers le jeune (*cinq tableaux*). — Van Ostade. — Mignard. — Van den Velde. — Sébastien Bourdon. — Castiglione (*deux*). — Romanelli. — Berneyre. — Levschlinsi. — Hoombers. — Abraham Diepembeke. — Philippe Wouwerman (*quatre copies*). — Pierre Wouwerman. — Breenberg (*deux tableaux*). — Jacques Courtois. — Jean-Pierre Rivalz (*deux*). — Carle Maratte (*six copies*). — Pierre Potter. — André Lèbre (*neuf*). — François Dupuy (*deux*). — Adrien Van den Velde (*deux*). — Gaspard Netscher. — Pierre Gyzen. — Charles de la Fosse (*deux*). — Carel du Jardin (*attribué*). — Jean Jouvenet. — François Fayet (*deux*). — François de Troy (*trois*). — Cotelle. — Paillet. — Houasse. — Bon Boullogne. — Bernard Gaal. — J.-B. Santerre. — Philippe Rooz (*trois*). — Orizzonte (*trois*). — Grimoux. — Pierre Van Bloemen. — Jean Michel. — Bassan (*école*). — Rubens (*copie*). — Ferguson (*deux*). — Alexandre Véronèse. — Paul Matei (*quatre*). — Pierre Parrocel. — Sébastien Conca. — Antoine Rivalz (*douze*). — Jean Ranc. — Robert Tournier (*deux*). — Charles Breydel. — Jean Raoux. — François Le Moine. — Pierre Subleyras (*sept*). — Crozat (*trois*). — Paul Patel (*deux*). — Mombers (*deux*). — Carle Vanloo (*copie*). — François Boucher (*deux*). — J.-B. Despax (*vingt-deux*). — Pierre Verdussen. — Chr.-W.-E. Dietrich (*deux*). — Nicolas Vleighels (*deux*). — Dumont le Romain. — Leprince. — Joseph Vernet (*deux et une copie*). — Vien (*un et une copie*). — Durameau (*deux*). — Bellotti. — Lagrenée (*trois*). — Jollain (*trois*). — Robert. — Olivier (*deux*). — Henri Favannes. — Lassave. — Lacroix (*deux*). — Honoré Fragonard (*trois et deux copies*). — Casanova. — J.-B. Greuze (*un et sept copies*). — Théolon (*deux*). — François Foschi. — Volaire. — César Vanloo (*sept*). — Castel (*deux*). — Fidance (*trois*). — Lucatelli (*deux*). — Neyts (*trois*). — Fenesi (*deux*). — Bonnieu (*trois*). — Restout. — Peyron (*deux*). — Bachelier. — Cousemane (*deux*). — *Une femme nommée* Terbouche, *de Berlin* (*deux*). — François Derome. — Carle Frackert. — Sauvage. — Gamelin. — Larembert.

Cette collection de fortune, où l'on aurait vainement cherché une pensée directrice,

était le produit exclusif des confiscations. Le décret de l'Assemblée constituante du 2 novembre 1789 *qui mettait les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation, sous l'obligation de pourvoir aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres, rendait l'État propriétaire d'un nombre incalculable d'œuvres d'art, parmi lesquelles se trouvaient naturellement beaucoup de médiocrités, mais aussi une foule d'ouvrages remarquables de toute origine. Confondues d'abord avec les objets mobiliers, ces œuvres d'art étaient passées indistinctement aux mains de la direction des domaines qui se trouvait avoir créé ainsi, dans chaque grand centre où les édifices religieux abondaient, un musée de fait, mais un musée inextricable, invisible, mal protégé, mal gardé et incessamment appauvri par des ventes dérisoires. C'est au milieu de cet entrepôt informe et décroissant que la bonne volonté de quelques artistes affiliés à l'ancienne Académie de peinture de Toulouse était parvenue, après trois ans de confusion et de désordre, à obtenir un premier triage et les éléments disparates d'une galerie publique Il n'avait encore été fait rien de sérieux quand le décret du 9 février* 1792 *portant : « les biens des émigrés sont mis sous la main de la nation », fit commencer une nouvelle série de saisies judiciaires que la turbulence des temps et la dissémination des immeubles confisqués rendaient de plus en plus irrégulières et hasardeuses.*

On avait donné à ce rassemblement le nom pompeux de « Museum provisoire du Midi de la République ». Mais l'état des finances et la ruine générale laissant les corps administratifs à peu près sans ressources, cet organisme rudimentaire était dénué de moyens d'action et réduit aux expédients. A travers les séquestres, les appositions et levées de scellés, les récolements, les déménagements successifs, beaucoup de tableaux longtemps entassés comme des matériaux sous des toitures délabrées ou des galeries ouvertes, exposés à la pluie, au vent, à la poussière, subirent des dégradations qui en rendirent quelques-uns irréparables.

« La crainte qu'on eut, dans le temps du vandalisme, qu'on ne détruisît ou vendît certains objets relatifs aux arts qui pourraient être utiles à leur avancement, fit donner les ordres de ramasser indistinctement tous les tableaux et autres objets bons ou mauvais appartenant à la nation, pour que, le choix fait par le Museum, on pût vendre le reste... Il existe dans le dépôt du Musée un nombre infini de tableaux et de vieilles bordures sans nul mérite. » (Lettre de Lucas *au Directoire du département,* 29 *germinal an* IV (18 *mars* 1796).

Une des plus importantes battues de ce genre fut opérée du 28 *ventôse au* 7 *germinal an* II (18-27 *mars* 1794), *à travers les églises de Toulouse, par un commissaire du district nommé Lamarque, assisté du citoyen Barateau, de l'inspecteur* Briant *et d'un secrétaire greffier d'office, Pelletan jeune, qui, peu préparé à la rédaction de catalogues d'art, écrivait Cohippe pour* Coypel, *Dexplaxe pour* Despax, *Daniel de Voltaire pour* Daniel de Volterre *et « la Vierge portant du pain de l'Éternel » pour « la Vierge sortant du sein de l'Éternel »* (la Conception de la Vierge).

Cette Commission visita d'abord, le 18 *mars, « le Temple de la Raison », ci-devant église Saint-Etienne, où elle recueillit vingt-sept tableaux. Il s'en trouvait plusieurs, dans le nombre, qui avaient été transportés à la cathédrale après la suppression des corps religieux, notamment neuf tableaux des Pénitents blancs, huit des Pénitents noirs, parmi lesquels le Triomphe de Joseph, le Déluge, le Sacrifice d'Abraham, Samson assommant les Philistins, d'*Hilaire Pader; *le Serpent d'airain, de* Simon Vouet; *deux des Pénitents gris.*

Le 22 *mars, elle saisit quinze toiles dans l'église même des Pénitents blancs, les*

grandes peintures décoratives du plafond ; puis elle explora les Carmélites, puis la Daurade, Saint-Sernin, l'église des Carmes déchaussés, transformée en paroisse sous le vocable de Saint-Exupère : les Cordeliers, les Chartreux, les Grands Carmes, les Capucins, la Visitation, Sainte-Catherine, la Maison des Orphelines, Sainte-Claire, tous les couvents, tous les oratoires de confréries, toutes les chapelles furent l'objet de perquisitions analogues et grossirent les interminables listes de l'inventaire

Le nombre des émigrés inscrits à Toulouse et dans la région n'était pas moins considérable et plusieurs possédaient des collections. Le Musée a recueilli quelques épaves de celles de M. Jean de Cambolas, du président Jean des Innocens de Maurens, de MM. de Cassan, de Thézan, de Montégut, de Sapte, de Beaumont, de Pompignan ; dans ce fonds des émigrés, il fut commis de grandes déprédations. Pour juger de l'opinion qu'on avait à Paris sur la régularité et la sécurité des saisies, il suffit de lire la lettre qu'adressait, le 28 *prairial an* II (16 *juin* 1794), *la Commission exécutive de l'Instruction publique à l'agent national du district, relativement à la succession de l'illustre président de Montégut, membre de l'Académie des sciences de Toulouse et auteur de travaux d'érudition appréciés.*

« *Le tribunal révolutionnaire, Citoyen, vient de faire justice du nommé Montaigut, membre de la Chambre des vacations du ci-devant Parlement de Toulouse. Cet homme a laissé à la disposition de la nation un cabinet précieux de médailles antiques. Nous sommes impatients d'apprendre si les scellés ont été mis sur cette importante collection, avec assez de soin et de célérité pour prévenir les dilapidations qui ne sont malheureusement que trop fréquentes en pareil cas... Nous recommandons à ton zèle et à ta surveillance la plus active ce dépôt dons nous connaissons tout le prix. Salut et fraternité.* »

La collection toulousaine la plus considérable qui entra au Musée, mais n'y fit qu'un séjour éphémère, est celle que le comte Jean Du Barry, beau-frère de la favorite, avait réunie dans son hôtel de la place Saint-Sernin, aujourd'hui couvent des Bénédictines, et dans sa maison de campagne de Lévignac. L'école flamande, l'école hollandaise et l'école française y étaient surtout brillamment représentées. Le comte Jean, qui n'avait pas émigré et qui même, au début de la Révolution, avait eu assez de popularité pour se faire élire colonel de la Garde nationale par la légion de Saint-Sernin, fut arrêté à soixante et onze ans comme suspect et décapité pour conspiration, le 18 *janvier* 1794, *sans autres preuves que des lettres insignifiantes d'émigrés saisies dans sa correspondance. Une partie importante de sa collection fut immédiatement appréhendée par* Lucas, *et le catalogue de l'an III, le premier qui ait paru, permet d'en soupçonner le prix. Seulement cette condamnation avait été tellement arbitraire, si en dehors de la légalité spéciale du temps, que la confiscation fut annulée, et les héritiers de Jean Du Barry entrèrent en possession de ses biens.*

Une acquisition plus durable fut celle de la galerie que le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi et ambassadeur à Rome, avait rassemblée dans son palais et dans son beau domaine du Petit-Lude et qui se trouvait saisie pour cause d'émigration par les administrateurs du département du Tarn.

Le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi depuis 1754, *ministre à Rome depuis* 1759, *s'étant fait donner son neveu pour coadjuteur, avait beaucoup résidé en Italie, où il traitait magnifiquement tous les Français. C'est durant ce séjour que s'était constitué son cabinet, composé principalement de peintures italiennes, originaux et copies, de quelques flamands et de plusieurs français du dix-septième et surtout du dix-huitième siècle. L'inventaire de cette collection, attribuée au Musée*

de Toulouse quoique étrangère au département, a été dressé par BERTRAND, *professeur de peinture, et* LUCAS, *démonstrateur. L'estimation totale en est portée à* 10,906 *livres pour cent vingt-six articles, dont quatre-vingt-dix tableaux, trois aquarelles, et diverses estampes et bordures.*

Après la collection du cardinal de Bernis, le second rang, pour le nombre et la valeur des pièces, appartient à celle d'un autre prélat, M. de Breteuil.

Dès le 5 *mars* 1796, BRIANT *avait appelé l'attention du département sur l'importante collection de tableaux de l'évêque de Montauban, Le Tonnelier de Breteuil, inscrit le* 1er *fructidor an* II (18 *août* 1794) *sur la liste des émigrés* (*Marie-Anne-François Breteuil, ex-évêque de Montauban, domicilié à Paris, biens à Verlhaguet et Mont-Sarrazin*). « *Des renseignements sûrs, écrivait-il, m'ont appris qu'il existait à Castelsarrazin une quantité de beaux tableaux propres à embellir le Museum de Toulouse. Ils ont, dit-on, été retirés de chez l'évêque de Montauban, qui aimait beaucoup les arts. Comme ils seront infiniment mieux soignés ici qu'à Castelsarrazin, je vous prie de prendre pour cette commune un arrêté semblable à celui de Beaumont.* »

La collection se trouvait en effet déposée dans les magasins de l'administration du district, qui en avait dressé un inventaire purement matériel, sans autres indications que les mesures en hauteur et largeur et la distinction de la toile (68), *du bois* (21) *et du cuivre* (18), *en tout cent six tableaux.*

La première démarche étant demeurée sans effet, BRIANT *revint à la charge. Le* 3 *septembre* 1796, *la municipalité de Castelsarrazin, en envoyant copie de* « *l'inven-ventaire dressé par la ci-devant administration du district des tableaux et morceaux d'histoire naturelle qu'elle avait rassemblés des différents émigrés de son arrondissement et surtout de la maison de campagne de l'émigré Breteuil* », *annonça que la collection avait été très bien conservée, mais non classée et inventoriée avec la méthode propre aux connaisseurs. Les officiers municipaux demandaient qu'au lieu d'opérer un transport en bloc, on envoyât un commissaire pour vérifier sur place et faire un triage* « *afin de choisir ce qui méritait d'être conservé dans la cité palladienne* ». *Ils se proposaient, disaient-ils, de solliciter la création d'une école centrale supplémentaire à Castelsarrazin et sollicitaient, pour l'enseignement des arts dans leur commune, tout ce que Toulouse ne prendrait pas.*

Le 9 *août précédent, le Conseil des Anciens avait ordonné, sur le rapport de Liborel, la réintégration des héritiers de Jean Du Barry en tous leurs biens meubles et immeubles non aliénés. Cette mesure, qui enlevait au Musée plus de cent tableaux de prix, devant faire, suivant l'expression de Briant,* « *un vide immense dans le sanctuaire des arts* », *l'inspecteur n'attendit pas qu'une évacuation aussi désastreuse fût réalisée pour demander au Directoire du département l'autorisation de se transporter de sa personne à Castelsarrazin et d'y recueillir les dépouilles de l'ancien évêque de Montauban. En même temps, il sollicitait quelques fonds pour installer dans le cloître des Augustins un certain nombre de sculptures provenant des édifices religieux supprimés. L'affaire vint en discussion le* 12 *octobre et n'aboutit qu'à cette conclusion :* « *L'administration centrale reconnaît la justice de ces demandes; mais n'ayant pas de crédit ouvert pour de pareilles dépenses, arrête qu'il n'y a lieu de délibérer.* »

Ce ne fut que trois ans plus tard, le 20 *décembre* 1799 (2 *frimaire an* VIII), *qu'un arrêté du département ordonna le transfert de la collection de Breteuil, dont la remise fut faite à la direction du Musée le* 29 *décembre.*

Cette nouvelle acquisition était loin de compenser, par le nombre et l'importance des pièces, la perte de la collection Du Barry; elle n'en a pas moins été pour le Musée de Toulouse un appoint considérable; il lui doit quelque flamands de prix, la Circé, *le* Trompette *et le* Maréchal ferrant *de* Van Bloemen, *deux paysages de* Jean Breughel, *autant de* Jacques Fouquières, *un* Site alpestre *de* Neyts, *le* Temple de Minerva Medica *de* Nieulant, *la* Lucrèce *de* Poorter; *quelques hollandais, un* Vase de fleurs *et deux tableaux de fruits de* Van Aels, *l'*Intérieur de cuisine *de* Kalf, *une* Scène pastorale *de* Sibrechts; *diverses peintures françaises du dix-septième et du dix-huitième siècle, la* Sainte Cécile *de* Claude Vignon, *deux tableaux de fleurs de* Monnoyer, *quatre de* Louise Moillon, *la* Cuisine d'auberge *de* Favanne, *plusieurs œuvres françaises intéressantes sans nom d'auteur, le* Repos de la Sainte Famille, *l'*Adoration des Mages, *les* Dangers de la Jeunesse; *enfin, un très petit nombre de tableaux italiens: une* Vierge, *rappelant la manière de* Jules Romain, *un* Combat de cavalerie *de* Tempesta, *une* Apparition de la Vierge à saint Bernard, *sans oublier les deux importants dessins de* Gamelin, Ulysse tuant les prétendants *et* Achille traînant le corps d'Hector autour des remparts de Troie.

Quelque temps après sa translation au Musée, la collection de M. de Breteuil a été l'objet d'un inventaire estimatif qu'il nous paraît intéressant de reproduire, à la fois parce qu'il justifie la provenance d'un grand nombre d'œuvres d'art et parce qu'il donne un aperçu des prix de vente à la suite de l'immense liquidation révolutionnaire. L'ensemble comprend soixante-dix tableaux, deux dessins, six bronzes et quatre marbres, et est évalué 1,883 *livres.*

Inventaire des tableaux, marbres, bronzes, ayant appartenu au ci-devant évêque de Montauban, lesquels furent envoyés de Castelsarrazin au Musée de Toulouse.

1. *David tenant la tête de Goliath, très gâté,* 6 *livres.* — 2. *Le Mariage de sainte Catherine, gâté,* 6 *livres.* — 3. *Socrate lisant.* — 4. *Archimède réfléchissant sur un plan,* 24 *livres.* — 5. *Une bataille,* 36 *livres.* — 6. *Saint François tenant un Christ, très noir,* 6 *livres.* — 7-9. *Trois petits paysages,* 30 *livres.* — 10-11. *Deux paysages, par* Fouquières, 50 *livres.* — 12. *Sainte Cécile touchant l'orgue,* 100 *livres.* — 13. *Un jeu d'enfants,* 12 *livres.* — 14. *La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean,* 12 *livres.* — 15. *Paysage de forme ronde,* 24 *livres.* — 16. *Jésus arrêté dans le jardin,* 9 *livres.* — 17. *La Résurrection,* 9 *livres.* — 18. *Sainte Madeleine.* — 19. *Un anachorète,* 9 *livres.* — 20-21. *Deux tableaux de fleurs,* 36 *livres.* — 22. *L'Annonce aux bergers, petit tableau,* 3 *livres.* — 23-25. *Trois tableaux de fleurs, par* Van Vaelert, 100 *livres.* — 26. *Un berger, des animaux, dont une vache violette,* 6 *livres.* — 27. *Une cuisine, par* Kalf, 36 *livres.* — 28. *Un portique sous lequel est un cheval blanc,* 18 *livres.* — 29-31. *Trois tableaux de fruits, par* Louise Moillon, 80 *livres.* — 32. *Un homme conversant avec une femme.* — 33. *Circé,* 150 *livres.* — 34. *L'Adoration des Rois, petit tableau,* 9 *livres.* — 35-36. *Deux tableaux de melons, un sucrier et autres fruits,* 50 *livres.* — 37. *La Vierge et Saint Bernard, esquisse,* 12 *livres.* — 38. *Un jeune homme caressé par une fille, et un ange qui le retient,* 6 *livres.* — 39-40. *Deux tableaux de fruit. peints avec franchise,* 36 *livres.* — 41. *Une armée passant un pont.* — 42. *Un Combat,* 30 *livres.* — 43. *Un clair de lune,* 12 *livres.* — 44. *Une marine avec plusieurs vaisseaux,* 24 *livres.* — 45. *Les Disciples d'Emmaüs, d'*André Lèbre, 9 *livres.* — 46. *Des femmes dans une grotte.* — 47. *Les Ruines du Temple de Bacchus,* 24 *livres.* — 48-49. *Deux tableaux de cavaliers,* 100 *livres.* — 50. *Des fruits, de la*

porée, genre de Bassan, 12 *livres.* — 51. *Un berger jouant de la flûte,* 6 *livres.* — 52. *Le Repos en Égypte.* — 53. *Des blanchisseuses, petits tableaux,* 12 *livres.* — 54. *Une petite marine,* 6 *livres.* — 55. *Vénus chez Vulcain, esquisse,* 9 *livres.* — 56. *Des oiseaux morts.* — 57. *Des grenades et du gibier,* 60 *livres.* — 58. *Lucrèce et ses femmes,* 150 *livres.*— 59. *Une marine soupçonnée de* Manglard, 40 *livres.* — 60. *Sujet en ovale, par* Favanne, 18 *livres.* — 61-62. *Deux tableaux de fleurs,* 36 *livres.*—63. *Des gens qui se battent.*—64. *Une espèce de marché, deux tableaux très gâtés,* 6 *livres.* — 65. *Paysage soupçonné école de Ruisdaël,* 36 *livres.* — 66. *Petit paysage, genre de Breughel,* 6 *livres.* — 67-68. *Deux marines, petits tableaux,* 18 *livres.* — 69-70. *Deux petites mosaïques en pierre de Florence.* 71-72. *Deux dessins sur papier bleu rehaussés de blanc, par* Gamelin, 100 *livres.*

Les bronzes sont quelques figurines modernes, et les marbres quatre médaillons portant les têtes de Persée, Andromède, Galba et Caligula.

Au mois de juin 1797, Briant *fit le voyage de Paris pour conférer avec les organisateurs des Musées nationaux du Louvre et de Versailles, s'éclairer de leur expérience et chercher les moyens d'accroître la collection de Toulouse. Il les vit aux prises avec l'embarras des richesses et fut initié à leur projet de constituer un Musée de l'école française. Il écrivait au département, le* 24 *juin :*

« *J'ai conféré avec les citoyens chargés du soin du Musée de Paris et de Versailles ; ils m'ont fait part de leur travail ainsi que du désir d'avoir des tableaux de maîtres français qui leur manquent et que notre Museum abonde, nous donnant en échange d'autres tableaux de maîtres qui nous manquent. D'après cela, j'ai fait un projet que je présenterai demain au ministre de l'intérieur pour obtenir l'autorisation de faire ces échanges. Les citoyens Martin et Verrius viendront avec moi pour appuyer mon projet qui doit avoir son effet, le ministre étant toujours disposé à faire tout ce qui est avantageux aux arts.* »

La visite au ministre n'eut pas les résultats décisifs dont l'inspecteur s'était flatté; mais pour avoir sommeillé assez longtemps, l'affaire n'était pas oubliée.

Dans la seconde quinzaine de janvier 1800, *le Directoire départemental, qui touchait à la fin de sa carrière, reçut du ministre de l'intérieur la lettre suivante :*

« *Paris,* 19 *pluviôse an* VIII. *L'administration du Musée central des arts, à qui j'ai communiqué le catalogue des objets d'art que possède votre commune, désire faire servir au complément du Musée spécial de l'école française à Versailles les objets dont vous trouverez la liste ci-jointe. Ce que l'administration du Musée central propose pour le Musée de Toulouse me paraît trop avantageux à ce Musée pour que je ne donne pas mon assentiment à cet échange ; on vous offre un tableau de chacun des maîtres ci-après :* Pérugin, Crayer, Guide, Rubens, Guerchin *et* Champaigne, *dont il n'est pas fait mention dans votre collection. Je vous invite donc, Citoyens, à envoyer à l'administration du Musée central les objets portés sur la liste. Le Musée vous fera parvenir de son côté les six tableaux qu'il propose.* Lucien Bonaparte. *Le chef de la* 5e *division du ministère,* Amœill. »

Voici la liste annexe, signée Lavallée, secrétaire du Musée :

1. J.-P. Rivalz, Sainte Famille (121). — 2. Andre Lèbre, les trois Anges devant Abraham (134). — 3. Antoine Rivalz, la Guérison de l'Aveugle-né (177). — 4. L'Élévation de la Croix (*qui était à l'archevêché*). — 5. Tournier, *élève de* Valentin : un Christ, la Vierge, la Madeleine, Saint Jean, Saint François de Paule (83).

— 6. CROZAT, *élève de* RIVALZ : Saint Pierre guérissant un malade (211). — 7. RAYMOND LAFAGE, *quelques dessins originaux* (348).

Le Directoire s'excusa d'abord sur le manque de fonds. LUCAS *insista vivement en faveur de l'échange de « six tableaux de grands maîtres contre un même nombre de peintres toulousains dont nous avons une grande quantité et dont le mérite est inférieur à ceux que l'on propose ». Il avisa l'administration d'un expédient : deux marbriers de Toulouse offraient de faire les frais de l'envoi en prenant pour paiement des marbres du dépôt « inutiles à la Nation ». Nous ignorons si la combinaison fut acceptée ; mais, dans le courant de l'année, les tableaux partirent, moins* l'Élévation de la Croix. *Leur séjour au Musée de l'école française ne devait pas être très long. A la suite du décret du* 15 *février* 1811, *ils furent « jugés n'être pas rigoureusement nécessaires au Musée du Louvre », compris au nombre des cent huit tableaux distribués aux églises de Paris et transportés en bloc dans la chapelle de l'hospice de Bicêtre, où ils sont encore.*

La suppression de l'Académie de peinture avait laissé, suivant la formule, à la disposition de la Nation le petit Musée particulier de cette Compagnie, installé dans une des dépendances de l'hôtel de ville, du côté de la rue du Petit-Versailles, aujourd'hui Lafayette. L'Académie comptait au nombre de ses membres quelques-uns des personnages les plus marquants de la société de Toulouse, les marquis de Bélesta, de Gavarret, de Chalvet, de Fourquevaux, d'Orbessan, le comte d'Espie, le chevalier d'Aufrery, presque tous possesseurs de collections et en relations constantes avec les artistes. Le Musée académique comprenait les œuvres de réception des peintres et des sculpteurs affiliés ; car, à l'exemple de leurs illustres confrères parisiens, les académiciens de Toulouse faisaient de l'envoi d'un ouvrage la condition indispensable de toute élection d'associé artiste, résidant ou correspondant ; Lagrénée, Restout, Sauvage, Vien et quelques autres s'étaient acquittés de cette obligation. Il y avait ensuite des œuvres de lauréats, les tableaux primés demeurant la propriété de l'Académie ; puis les éléments d'une série de portraits d'artistes ou d'académiciens, Dupuy du Grez, Jean Pierre et Antoine Rivalz, quelques dons du roi Louis XV, consistant surtout en copies de tableaux célèbres, et enfin les dons particuliers de quelques académiciens, le comte de Caraman, M. Bergeret, receveur général des finances.

Cette collection demeura sous la garde de l'ancien concierge de l'Académie, Lafeuillade, dans le pavillon de l'hôtel de ville, durant toute la période révolutionnaire. C'est seulement le 19 *mars* 1800, *à une époque où l'on aurait presque pu prévoir la résurrection de la Compagnie, avec beaucoup d'autres institutions du passé, que Lucas en prit possession.*

Voici l'inventaire dressé à cette occasion (28 *ventôse an* VIII) :

1. *Coriolan* (LAGRENÉE). — 2. *Dessin à la plume* (GLEIZE, *architecte*). — 3. *Enlèvement des Sabines* (*d'après* PIETRE DE CORTONE). — 4. *Thomyris, copie de* RUBENS, *par* LARGILLIÈRE. — 5. *Incendie du Bourg.* — 6. *Parnasse.* — 7. *Attila à Rome.* — 8. *L'École d'Athènes, quatre copies* (*d'après* RAPHAEL). — 9. *Diogène* (RESTOUT). — 10. *Vierge, Enfant Jésus et Saint Jean* (JACQUES JORDAENS). — 11. *Flagellation* (PADER). — 12. *Deux paysages, faisant pendants, école française.* — 14. *Bas-relief d'enfants* (SAUVAGE). — 15. *Poules et poussins.* — 16. *Sainte Cécile* (*d'après* LE DOMINIQUIN). — 17. *Une académie d'après nature, par* VIEN. — 18. *Mars et Vénus* (*d'après* PAUL VÉRONÈSE). — 19. *Les différens âges de la vie humaine* (*d'après* LE TITIEN). — 20. *Manège, par* VAN BLOEMEN, *dit* STANDART. — 21. *Deux têtes dans*

un tableau (NATOIRE). — 22. *David insulté, par* SEMEY. — 23-24. *Deux têtes en pastel, par* HOIN. — 25-26. *Deux tableaux de bataille, par* VERDUSSEN. — 27. *Portrait d'un maréchal de France.* — 28. *Un anachorète au pastel.* — 29. *Une tête, de l'école française.* — 30. *Ganymède* (*d'après* CARLE VAN LOO). — 31. *Des chiens et des chats, copie, par* DEROME. — 32. *Portrait en pied d'un peintre.* — 33. *Portrait du duc de Parme.* — 34. *Cassandre traînée par les cheveux.* — 35. *Les Mégariens se faisant dévorer par des lions pour ne pas tomber au pouvoir des Romains, dessins d'*ANTOINE RIVALZ, *donnés à l'Académie par* LUCAS *cadet.*

Au cours de l'année 1801, *le gouvernement se préoccupa d'opérer un triage au milieu de l'énorme accumulation de tableaux créée à Paris par les lois de la Révolution et par les victoires et de faire participer la province à la répartition de ce richesses. Les motifs de cette résolution se trouvent clairement exprimés dans le rapport de Chaptal aux Consuls* (31 *août* 1801). « *L'immense galerie ouverte au public ne peut, dit-il, recevoir la moitié des chefs-d'œuvre dont la nation est propriétaire. Plus de mille tableaux sont déposés à Versailles et six à sept cent existent dans les magasins du Louvre.* » *Le ministre ajoutait que cette concentration avait été un avantage dans* « *ces moments de crise où le souffle du vandalisme dévorait impitoyablement les œuvres du génie* », *mais qu'il convenait de concilier l'avantage des arts avec les devoirs de l'État envers les départements,* « *dont quelques-uns nous ont enrichi de leurs dépouilles et qui tous ont concouru à nous approprier les riches monuments des nations vaincues* ». *Chaptal terminait par cette observation pleine de justesse que, pour être utiles, les collections ne devaient pas être disséminées au hasard sur tous les points de la France, mais formées uniquement* « *là où des connaissances déjà acquises pouvaient leur donner de la valeur et où une population nombreuse et des dispositions naturelles feront présager des succès dans la formation des élèves* ».

La première pensée du gouvernement, trahie par la minute de l'arrêté consulaire conservée aux archives nationales (*AF IV,* 233), *était rigoureusement conforme à ces principes. Elle ne faisait que quatre parts de l'excédent du Louvre et en accordait une à Toulouse, qui devait partager ce privilège avec Bruxelles, Lyon et Bordeaux. Au cours de la préparation de l'acte officiel, des instances pressantes se produisirent et le nombre des villes favorisées augmenta. La première addition fut celle de Rennes, puis on ajouta Marseille et Genève. Bonaparte signa la minute sous cette forme; mais quand l'arrêté parut au* Moniteur, *le* 1er *septembre* 1801, *avec le contreseing de Maret, il y avait en plus huit nouveaux chefs-lieux de départements : Strasbourg, Rouen, Nantes, Dijon, Caen, Lille, Mayence, Nancy. Du quart, le lot de Toulouse se trouva ainsi réduit au quinzième. Ce quinzième n'était pas d'ailleurs à dédaigner, malgré la résolution du gouvernement de ne faire porter le choix que sur* « *les tableaux qui sont jugés n'être pas nécessaires aux deux belles collections du Louvre et de Versailles* ».

Le ministre de l'intérieur était chargé d'arrêter l'état des tableaux choisis et de l'adresser aux villes intéressées où l'envoi des toiles ne serait fait qu'après l'établissement, aux frais de la commune, d'une galerie destinée à les recevoir.

Le premier préfet de la Haute-Garonne, Joseph Richard, ancien député de la Sarthe et précisément l'un des commissaires de la Convention à l'armée de Sambre-et-Meuse, qui avaient fait prélever une si riche contribution d'œuvres d'art dans les églises de Belgique, pria, le 6 *novembre* 1802, *un député du département, Marcorelle, président de la Commission administrative du Corps législatif, de s'enquérir au*

Musée central de l'état des opérations. Marcorelle lui répondit le 20 *du même mois : « D'après vos désirs, je me suis rendu au Musée central. L'administration m'a donné connaissance des tableaux destinés pour la ville de Toulouse. Elle a été fort bien lotie dans cette distribution; parmi les quarante-deux tableaux mis à votre disposition, il en est des plus grands maîtres; certains ont besoin de réparations dont le Musée s'occupera, à la charge par vous d'en rembourser les frais ainsi que l'emballage. » Le correspondant indiquait ensuite les formalités à remplir : versement préalable d'une somme de* 800 *francs, l'aperçu général de la dépense, évaluée à* 3,000 *francs sans compter le transport de Paris à Toulouse. Il ajoutait : « Le premier envoi pourra être de dix à douze tableaux; les autres arriveront successivement après leur restauration. Mais la totalité ne sera pas rendue avant un an. »*

Le projet des expéditeurs était d'adopter la voie d'eau, par Rouen et Bordeaux. Le préfet se prononça pour la route de terre et Marcorelle fut encore l'intermédiaire de ces négociations. (Lettre du 16 *février* 1803.)

Le premier envoi, composé de trente et une toiles, arriva à Toulouse le 27 *août* 1803 *et fut immédiatement déposé dans l'église des Augustins.*

*Le procès-verbal de réception porte les signatures de M. d'*ANTIGNY, *secrétaire général de la préfecture, et de* LUCAS *et* DEROME, *conservateur et restaurateur du Musée.*

Cet envoi, qui dotait le Musée de Toulouse de plusieurs noms éclatants des écoles de France, d'Italie et de Flandre, a été exposé pour la première fois le 22 *septembre* 1803, *jour initial de l'année républicaine.*

La direction du Musée publia à cette occasion un catalogue ainsi conçu :

Notice du premier envoi des tableaux donnés par le gouvernement au Musée de Toulouse, exposé pour la première fois le 1er vendémiaire an XII.

1. Job sur le fumier, tourmenté par sa femme, *peint par* GASPARD DE CRAYER.
2. Paysage, *par* MATHIEU BRIL. LUC JORDAENS *y a peint Vénus et l'Amour.*
3. Le Christ attaché sur la Croix, *peint par* PHILIPPE DE CHAMPAIGNE.
4. Le Christ communiant saint Pierre et autres saints, *peint par* STELLA.
5. Le Christ tenant sa croix, *beau tableau peint par* LE GUIDE.
6. *Beau* paysage, *par* JACQUES FOUQUIÈRES.
7. David et Abigaïl, *belle copie d'après* LE GUIDE.
8. Le Christ en croix, *de l'école de* GÉRARD LAIRESSE.
9. Le sacrifice que fit Noé après la sortie de l'Arche, *tableau de l'école française.*
10. L'Annonciation, *beau tableau peint par* PHILIPPE DE CHAMPAIGNE.
11. Portrait du Régent, *peint par* HYACINTHE RIGAUD ; *bel ouvrage de cet artiste.*
12. Saint Jean Évangéliste et saint Augustin, *peint par* P. PÉRUGIN, *maître de* RAPHAEL.
13. Le Christ aux Anges, *peint par* A. VAN DYCK, *élève de* RUBENS.
14. Sainte Catherine transportée par des Anges sur le Sinaï, *peint par* ERASME QUELLINUS.
15. Le martyre de saint Laurent, *peint par* ERASME QUELLINUS.
16. *Beau* paysage, *peint par* WEINTER.
17. Tête de femme, *peinte par le célèbre* RAPHAEL *dans son bon temps.*
18. Le Christ mort, soutenu par saint Jean et les trois Maries, *beau morceau d'après* ANNIBAL CARRACHE.
19. Le Déluge, *esquisse de l'école d'Italie.*
20. Tête d'un évêque du rite grec, *beau tableau de l'école flamande.*

21. Neptune ou le quos ego..., *superbe tableau peint par* Salvator Rosa.
22. Jacob allant en Mésopotamie, *par* Nicolas Bertin.
23. Achille reconnu par Ulysse à la cour de Lycomède, *beau tableau peint par* A. van Dyck, *élève de* Rubens.
24. *Deux beaux* portraits *de l'école de Venise sous le même numéro.*
25. Des femmes turques, *deux tableaux peints par* de Favray, *commandeur de Malte.*
26. Diogène et Alexandre peint par Sevin.
27. Le martyre de saint Étienne, *beau tableau de l'école de* Pietre de Cortone.
28. La Sainte Famille, *belle copie d'après* Nicolas Poussin.
29. La chaste Suzanne justifiée par Daniel, *bon tableau de l'école française.*

Dix-sept mois s'écoulèrent encore avant que le lot de Toulouse fût complété. Enfin, le 2 février 1805, *Michau, employé à la restauration des tableaux du Musée Napoléon, remit au commissaire roulier les douze derniers tableaux compris dans la concession de* 1801, *expédition accompagnée de la note suivante.*

Second envoi de douze tableaux formant deux caisses :

1. Philippe de Champaigne : Le Christ de douleur, la Vierge.
2. Guerchin : Le Paradis, la Trinité, S. Sébastien, S. Géminien.
3. Van Dyck : Un âne à genoux devant la sainte hostie.
4. Guido Reni : Marsyas écorché par Apollon.
5. Rubens : Le Christ en croix entre les deux larrons.
6. Le Sueur : Le vœu de Gédéon.
7. Matteo Rosselli : Judith devant le grand prêtre.
8. Aubin Vouet : La délivrance de saint Pierre.
9. Solimène : Portrait de femme.
10. Mignard : Allégorie, *tableau de deux figures.*
11. Michel Corneille : Le baptême de Constantin.
12. Bourdon : Le martyre de saint André.

Ainsi se trouva complété le magnifique présent de quarante-trois toiles accordées à la ville de Toulouse en vertu de l'arrêté consulaire du 1er *septembre* 1801. *C'est l'événement le plus considérable de l'histoire du Musée.*

Neuf originaux importants de maîtres italiens : Annibal Carrache, Guerchin, le Guide, Pérugin, Lauri, Rosselli, Salvator Rosa, Solimène, *sans compter l'énigmatique tête de femme attribuée à* Raphael*; huit originaux flamands de prix, portant les noms de* Paul Bril, Crayer, Van Dyck, Quellinus, Snayers, Philippe de Champaigne, *et par-dessus tout de* Rubens, *représenté par une pièce hors ligne, la perle de la collection, le* Christ sur la croix entre les larrons; *une belle toile hollandaise de* Lairesse; *douze originaux marquants de l'école française où les noms de* Le Sueur, Mignard, Rigaud, *se rencontrent avec ceux d'*Aubin Vouet, *de* Michel Corneille, *de* Sébastien Bourdon, *de* Nicolas Bertin, *de* Sevin, *formaient un appoint singulièrement précieux au fonds des églises et des émigrés qui, avec le faible noyau académique, avait constitué la galerie publique de Toulouse. Les provenances de ces peintures étaient bien diverses et tout à fait caractéristiques d'une époque de bouleversements invraisemblables. Les unes étaient sorties de diverses églises de Paris, de la chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye, de l'ancien Musée royal; la galerie ducale de Modène, la galerie royale de Turin, l'église Saint-Sauveur de Bologne, les Augustins de Pérouse, Saint-Bavon de Gand, les Récollets et Sainte-Catherine de Malines,*

les Capucins d'Anvers avaient possédé les autres dont l'exportation sur une terre étrangère témoignait des grands événements militaires du siècle. Quelques toiles secondaires et trois ou quatre copies avaient été ajoutées pour faire nombre, et l'on pouvait seulement regretter que l'admirable panneau du Pérugin, *représentant Saint Augustin et Saint Jean, fût séparé de son second volet, Saint Grégoire et Saint Jacques, expédié au Musée de Lyon.*

Le préfet Richard, qui, dès le 6 *décembre* 1802, *avait ordonné de surseoir à toute aliénation de bâtiments dépendant du couvent des Augustins, prescrivit, le* 3 *octobre* 1803, *de transférer dans une partie de cet établissement les écoles spéciales des arts, précédemment installées à la Maison commune. Cette même année, il institua une commission du Musée, composée de cinq artistes non salariés, à la nomination du préfet. Les cinq premiers membres de cette commission furent* Lucas, *conservateur,* Derome, *restaurateur, et les professeurs Maillot, Bertrand et Suau. L'inspecteur* Briant *était mort le* 20 *août* 1799.

L'œuvre de réparation et de pacification à l'intérieur poursuivie par Napoléon au moment de l'établissement de l'Empire ne laissa pas que de causer parfois d'assez chaudes alarmes à la direction du Musée. Le souvenir de la restitution faite aux héritiers du comte Jean Du Barry demeurait à l'état de menace, malgré les diverses décisions qui avaient été prises pour consolider la propriété des collections publiques en assimilant aux biens aliénés les objets placés dans les musées et bibliothèques.

Une lettre du ministre de l'Intérieur du 15 *fructidor an XIII* — 2 *septembre* 1804 — *apprit au préfet de la Haute-Garonne que M. François de Pierres de Bernis, ancien archevêque d'Albi et neveu du cardinal de ce nom, réclamait plusieurs tableaux qui ornaient autrefois son palais et qui devaient avoir été transférés dans le Musée de Toulouse. « M. de Bernis, disait le ministre, prétend n'être porté sur aucune liste d'émigrés et ne s'être rendu à Rome, où il se trouve encore, que par l'effet de la loi sur la déportation. Je vous invite à me faire connaître si les tableaux qu'il réclame paraissent mériter d'être conservés pour l'instruction publique et s'il n'y aurait aucun inconvénient à les remettre à leur ancien propriétaire. »*

Avisé par le maire, Lucas *répondit le* 28 *vendémiaire an XIV* — 20 *octobre* 1805 — : *« J'ai reçu votre lettre du* 23 *vendémiaire concernant les tableaux ayant appartenu à feu M. le cardinal de Bernis, ambassadeur de France à Rome.*

« Ils font le plus bel ornement du Musée et sont ce qu'il y a de mieux pour l'enseignement, à part quelques tableaux envoyés par le gouvernement. Ils sont tous placés et feraient un vide à fermer le Musée, vu la quantité; mais il reste environ treize tableaux de famille que l'on pourrait rendre, étant au dépôt. »

L'affaire demeura quelque temps assoupie. M. de Bernis recourut aux bons offices du cardinal Fesch, qui plaida discrètement sa cause auprès de Talleyrand. Le 19 *juillet* 1806, *M. de Champagny écrivit au préfet : « J'ai décidé que les douze ou treize tableaux de famille seront seuls rendus; on ne pourroit retirer les autres du Musée sans un grand préjudice pour cet établissement. »*

Peu de temps après, M. de Bernis, qui avait désigné M. Raymond Olivier de Gorsse, premier conseiller de préfecture du Tarn, pour prendre livraison des tableaux en son nom, reçut de M. Artaud, chargé d'affaires de France près la reine d'Étrurie, une lettre ainsi conçue :

« S. A. S. Monseigneur le prince de Bénévent m'écrit en date du 28 *juillet que le ministre de l'Intérieur a donné des ordres pour que le préfet de la Haute-*

Garonne fît remettre à M. Gorsse les tableaux que vous avez obtenus du gouvernement. »

Le 3 *juillet* 1799, *le portrait d'un officier supérieur de la famille de Bernis avait été déjà restitué à sa veuve, « la citoyenne Darnaud, comme inutile au Musée et ne pouvant être cher qu'à son épouse. » En échange, Mme de Bernis donna deux tableaux de* WOUVERMAN *ou de son école.*

Les guerres d'Allemagne ayant augmenté dans des proportions considérables les réserves disponibles du Louvre, un décret impérial, daté du 15 *février* 1811, *ordonna que, sur le nombre de tableaux non exposés au Musée Napoléon, cent huit seraient distribués aux grandes églises de Paris et deux cent neuf répartis entre les villes de Lyon, Dijon, Grenoble, Bruxelles, Caen et Toulouse.*

Le Musée de Toulouse se trouva compris dans cet envoi pour trente tableaux.

Une lettre du ministre de l'Intérieur annonça cette nouvelle libéralité au baron Desmousseaux, préfet de la Haute-Garonne, le 21 *mars* 1811, *dans les termes suivants :*

« *Je vous préviens que S. M. l'Empereur a accordé à la ville de Toulouse trente tableaux provenant du Musée Napoléon.*

« *M. le chevalier* DENON, *directeur général de ce Musée, est autorisé à les mettre à votre disposition.*

« *Les habitans de Toulouse verront dans cet acte de munificence de Sa Majesté un témoignage bien flatteur de l'intérêt qu'Elle daigne porter à leur ville.* MONTALIVET. »

Le 12 *décembre suivant, M. de Malaret, maire de Toulouse, étant sans nouvelles, sollicita l'intervention du préfet et apprit que le directeur du Musée Napoléon réclamait une provision de* 1,500 *francs pour frais de restauration, de châssis et d'encaissement. Après de nouvelles démarches de la municipalité qui se fit autoriser à prélever une partie de la somme sur les fonds affectés aux dépenses imprévues, les trente tableaux furent expédiés et arrivèrent à Toulouse le* 15 *mai* 1812. *Ce fut la dernière largesse du gouvernement impérial.*

Quelques-unes de ces toiles provenaient des premières campagnes d'Italie et de Belgique. Ainsi la Décollation de saint Jean et de saint Paul, *du* GUERCHIN, *conquise à Modène, le* Martyre d'un saint, *de* LUCAS FRANÇOIS, *l'*Adoration des Mages, *de* SEGHERS, *la* Conversion de saint Paul, *de* LAIRESSE, *avaient figuré parmi les trophées des armées de la République. Mais des campagnes plus récentes ont fourni leur part. Vienne a donné le* Mariage de sainte Catherine, *de* PROCACCINI, *et* Notre-Dame-de-Lorette, *d'*ANNIBAL CARRACHE; *la galerie de peinture des ducs de Brunswick à Salzdal, des toiles de* COEBERGER, *de* VERELST, *de* CORNÉLIS DE HARLEM, *de* MARIA CRESPI *et le portrait de* LARGILLIÈRE, *peint par lui-même. De nombreux emprunts ont été faits à l'ancien cabinet du roi et à la succession des églises supprimées à Paris. A ce groupe appartiennent* la Réception du duc de Longueville dans l'ordre du Saint-Esprit, *de* PHILIPPE DE CHAMPAIGNE, *provenant de l'église des Grands-Augustins de Paris, le* Louis XIV devant Cambray, *de* VAN DER MEULEN, la Chasse au cerf, *d'*OUDRY, le Christ au roseau, *de* MIGNARD *et la* Judith, *de* VALENTIN. *Dans ce dernier envoi impérial, où l'on comptait encore des peintures intéressantes de* PIETRE DE CORTONE, *de* GUARDI, *de* VANNI, *de* JANSSENS, *de* VAN VITTEL, *d'*OTTO MARCELLIS, *de* SNAYERS, *se trouvait une seule toile contemporaine, la* Bataille de Quiberon, *d'*HENNEQUIN, *qui avait été exposée au Salon de* 1804.

Les trente tableaux donnés par l'Empereur étaient à Toulouse le 15 *mai* 1812.

A dater de cette époque, le Musée n'a plus reçu du gouvernement que des dons isolés.

Lors de son passage à Toulouse, en 1808, *Napoléon n'avait point visité le Musée, au grand regret des artistes; mais la concession définitive à la Ville de tous les bâtiments non aliénés du couvent des Augustins fut une des largesses immobilières qui marquèrent ce voyage.*

La nef des Augustins, transformée en galerie de peinture, ne tarda pas, du reste, à démentir les espérances que l'ingénieur Courtalon avait exprimées au moment de la création du Musée. Elle offrait surtout deux graves défauts : insuffisance de jour et humidité persistante. Cette humidité, entretenue par les matériaux salpêtreux employés à la construction primitive, endommageait gravement les tableaux, dont la plupart durent, à diverses reprises, être rentoilés et restaurés, au grand détriment de la peinture des maîtres. Ces vices fondamentaux avaient été fréquemment signalés par la Commission administrative, lorsque survint la Révolution de 1830.

Le 5 *novembre* 1831, *le Conseil municipal s'occupant, à cause de la misère générale, de créer des ateliers de charité pour donner du travail aux divers corps d'état, comprit, dans l'ensemble des ouvrages proposés, « l'assainissement si nécessaire et si réclamé de la belle et vaste galerie du Musée. »*

On espéra obtenir ce résultat en exhaussant le niveau de la salle par l'établissement d'un plancher à plusieurs mètres au-dessus du dallage primitif. Cette transformation, d'un caractère particulièrement délicat, fut confiée à l'architecte toulousain Urbain Vitry, *mort secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Toulouse et directeur de l'École des Beaux-Arts.*

Un premier projet, réduit à 30,000 *francs, respectait, dans une certaine mesure, l'aspect général de l'église; mais, sur l'avis du conseil des bâtiments, le ministre des travaux publics demanda que l'on fît disparaître, à l'intérieur, le caractère religieux de l'édifice. Pour donner satisfaction à cette exigence, l'architecte dut alors se résigner à un double sacrifice qui constitua, de fait, une déplorable et onéreuse mutilation : un plafond demi-cylindrique, en plâtre, cacha les hautes voûtes ogivales et de larges baies cintrées vinrent couper transversalement les longues fenêtres gothiques. Ces métamorphoses qui devaient aboutir, dans la suite, à un mécompte complet et démentir de tout point les espérances d'assainissement, n'eurent pour résultat certain que la dégradation de l'église et une atteinte difficilement réparable à l'imposante harmonie des bâtiments conventuels. Ces travaux étaient en cours d'exécution lorsque M. de Montalembert traversa Toulouse et lui inspirèrent un des passages les plus véhéments de son écrit célèbre* Du vandalisme en France. *Le rapport officiel présenté au Conseil municipal constate d'ailleurs que la nécessité d'ouvrir un chantier important de charpente et de plâtrerie avait été la cause déterminante de cette malheureuse transformation.*

La faute fut complétée en 1837 *par l'établissement de nouvelles galeries plâtrées et ornées de colonnes corinthiennes, au-dessus du grand cloître, afin d'y exposer, dans une sorte de boyau étroit, les tableaux de petite dimension.*

Vingt ans ne s'étaient pas écoulés depuis l'établissement du temple néo-grec de M. Vitry *que les lamentations recommençaient, plus intenses que jamais, sur l'insalubrité irréductible de la nef des Augustins et la dégradation progressive des toiles. M. Jacquemin avait succédé à M. Jean-Paul Lucas, M. Constantin Prévost à M. Jacquemin, M. Garipuy à M. Prévost sans que les menus travaux et les palliatifs de détail essayés sous l'administration de ces divers conservateurs eussent amélioré*

sensiblement la gravité d'une situation que tout le monde reconnaissait. A la suite de polémiques virulentes dans les journaux, la municipalité fit venir, en 1853, *M. George, ancien commissaire-expert du Musée du Louvre, avec mission expresse d'examiner une à une toutes les toiles et de présenter ses observations sur les réformes à faire. M. George fit un examen très attentif de toute la collection exposée et des tableaux en magasin et résuma l'ensemble de ses observations dans un volumineux rapport qui a été imprimé dix ans plus tard et à la suite duquel d'importantes opérations de rentoilage et de restauration furent entreprises. M. George, qui rédigea en outre le dernier catalogue du Musée de peinture, imprimé en* 1864, *se prononçait énergiquement contre le maintien du temple grec de* 1831. « *La salle, écrivait-il, est aussi froide, aussi humide, aussi malsaine qu'autrefois et le jour tout aussi mal distribué. On a dépensé en réparations inutiles, sinon dangereuses, une somme qui eût presque suffi à la construction d'une salle nouvelle spéciale. Cette construction est, nous le savons, une des graves préoccupations de l'autorité : car c'est le cas de dire qu'il y a péril en la demeure...* » *A la suite du mouvement d'opinion déterminé par la mission de M. George et les diverses publications auxquelles elle avait donné lieu, M. Maguès, ingénieur en chef des ponts et chaussées, fut chargé par la municipalité de comprendre, dans le projet de grandes rues à percer, à travers le réseau tortueux de la vieille ville, une restauration générale du Musée de Toulouse, avec construction de nouvelles salles de peinture et de sculpture. Ce projet eût été probablement exécuté sans les terribles événements de* 1870.

Après la guerre et le rétablissement de la tranquillité publique, la question fut reprise intégralement et VIOLLET-LE-DUC, *qui, durant de longues années, avait dirigé la restauration de l'église Saint-Sernin de Toulouse, prépara les avant-projets d'un vaste bâtiment neuf, en alignement sur la rue d'Alsace-Lorraine ; la mort l'empêcha de continuer son œuvre, qui a été reprise par M.* DARCY. *Le projet définitif de M.* DARCY *est daté du* 10 *octobre* 1880 *et l'exécution n'en est pas encore entièrement terminée.*

Durant cette longue période, le Musée de Toulouse, qui a beaucoup souffert de la perpétuité du provisoire, s'est enrichi par les dons annuels de l'État, par un très petit nombre d'acquisitions de la Ville et par quelques largesses privées.

Le gouvernement de la Restauration a donné en 1817 *une* Sainte Famille, *de* STELLA, *la* Construction d'un monastère, *vieille peinture de l'école de* LE SUEUR, *des toiles modernes de* BLONDEL, *de* BOISFREMONT, *de* LANGLOIS *et de* REGNIER. *Pendant la dernière année du règne de Charles X, une lettre ministérielle avait annoncé le don des* Enfants d'Édouard, *de* PAUL DELAROCHE; *mais les journées de Juillet empêchèrent la réalisation de cette libéralité.*

Sous le règne de Louis-Philippe, la collection de peinture ancienne s'est accrue de deux toiles importantes : en 1833, *le* portrait de Racine, *par* HYACINTHE RIGAUD, *et, en* 1846, *le* Saint Diégo, *de* MURILLO, *provenant de la collection Aguado. En fait de peintures modernes, le même gouvernement a donné, en* 1832, *le* Voyageur assassiné, *de* LATIL ; *en* 1833, *un* paysage, *de* BERTIN, *et les* Grottes de la Cervara, *de* GIROUX; *en* 1835, *la* Forêt de Gabas, *de* RICHARD; *en* 1837, *la* Procession de la Gargouille, *de* CLÉMENT BOULANGER ; *en* 1838, *les* Femmes souliotes, *de* Mlle BLANCHARD ; *en* 1839, *le* Comte Ugolin, *de* LONG ; *en* 1840, *les* Amours poétiques, *de* LOUIS BOULANGER, *envoyé en souvenir spécial du passage du duc d'Orléans à Toulouse, le* Jacob chez Laban, *de* SCHOPIN, *et la* Bataille de Polotsk, *de* CHARLES LANGLOIS ; *en* 1842, *les* Inondés de Tounis, *de* VILLEMSENS ; *en* 1843, *le* Port de Boulogne, *d'*ISABEY ; *en*

1844, *l'*Amour de l'or, *de* Couture ; *en* 1845, *l'*Empereur du Maroc, *d'*Eugène Delacroix ; *en* 1846, *les* Ruines de Balbeck, *de* Coignet, *et la* Femme du Peuple, *de* Guermann Bohn.

La République de 1848 *a donné au Musée l'*Anacréon, *de* Gérôme, *l'*Abdication de Foscari, *de* Duveau, *et les* Femmes à la fontaine, *d'*Hédouin.

Sous le second Empire, le Musée s'est enrichi, à la suite de chaque Salon, d'œuvres de peintures contemporaines. Pils, Vinit, Mme de Guizard, Verlat, Bonvin, Sieurac, Faustin Besson, Gélibert, Garipuy, Eugène Boilly, Protais, Gendron, Bénézet, Jacquesson de la Chevreuse, Lazerges, *sont représentés dans la collection depuis cette époque.* Le pantin de Bébé, *de* Garipuy, *envoyé en octobre* 1869, *fut le dernier don du gouvernement impérial, qui, en* 1864, *s'était dessaisi en faveur du Musée de Toulouse de six peintures anciennes provenant du Musée Campana. Ces peintures, quatre panneaux et deux toiles, sont désignées de la manière suivante dans la liste transmise le* 25 *février* 1863 *par le comte Walewski, ministre d'État : Musée Campana : n°* 314. Ottaviano da faenza, deux saints ; 376. Lorenzo di Fiorenzo, la Vierge, l'Enfant et deux chérubins ; 487. Cecchino Salviati, la Visitation de la Vierge à sainte Élisabeth, avec le petit saint Jean qui lui offre une colombe ; 558. Prospero Fontana, portrait d'un moine; 625. Gaspard Poussin, paysage.

La seconde République a continué la tradition des dons annuels ; le gouvernement a généralement fait porter ses choix sur des œuvres de peintres sortis de l'École des Beaux-Arts de Toulouse : MM. Jean-Paul Laurens, Rixens, Falguière, Henri Martin, Destrem. *En* 1872, *un décret du Président de la République ayant autorisé le dépôt dans divers Musées de France d'un certain nombre d'objets d'art conservés dans les dépendances du Louvre, Toulouse obtint quinze tableaux anciens, appartenant aux écoles primitives d'Italie, à l'école flamande, à l'école hollandaise et à l'école française. Cet envoi comprend deux épisodes de l'*histoire de Jason *par* Jean de Troy ; *une esquisse,* Berger et bergère, *attribuée à* Boucher, *la* chasse à l'éléphant *de* Parrocel ; *un* paysage *de* Valenciennes ; *le* Caïus Furius accusé de sortilège, *de* Brenet ; Marius à Carthage, *de* Léon Cogniet ; *deux tableaux de l'école ombrienne au XVe siècle,* saint Jean et saint Nicolas ; la Vierge, *triptyque italien ;* Adam et Ève chassés du Paradis, *de* Salviati ; *des* fleurs et fruits, *avec plateau d'argent, de l'école d'Italie ; une copie du* Titien, Vénus et deux amours ; *une* chasse au sanglier, *de l'école de* Rubens, *et un* portrait de femme *de l'école hollandaise au XVIIe siècle.* (*Lettre du* 27 *septembre* 1872.)

Le 16 *mars* 1876, *M. de Chennevières annonçait l'envoi de deux autres tableaux des collections du Louvre :* saint Jean et saint Léonard, *panneau de l'école du* Pérugin, *et l'*Amour fuyant l'esclavage, *de* Vien.

Les réserves des Musées nationaux ont également cédé à Toulouse, en 1885, le consul Boetius, *de* Schnetz (*arrêté ministériel du* 19 *novembre*), *et en* 1891, *le* site d'Italie *au soleil couchant, de* Swanevelt. *Cette même année, à l'occasion du remaniement des collections du Luxembourg, le Musée a reçu le* pillage d'une maison de la Giudecca, *de* Robert-Fleury.

*A part l'*Étoile du matin, *de* Corot, *achetée en* 1864, *les acquisitions de la Ville ont été peu importantes ; depuis bien des années les crédits considérables votés par différents conseils municipaux n'ont pas contribué à l'accroissement du Musée de peinture et ont été, pour la plupart, absorbés par les grands travaux de reconstruction des bâtiments qui ne sont pas encore terminés.*

Depuis son origine, le régime administratif du Musée de Toulouse a subi d'assez

nombreuses variations. A différentes reprises, des commissions composées d'amateurs de peinture, d'ingénieurs ou de professeurs ont été associées d'une façon plus ou moins active à la direction; mais aucune de ces commissions n'a laissé de traces marquantes de son passage.

Nous ne saurions terminer cet aperçu de l'histoire du Musée sans rappeler quelques dons privés qui ont contribué à l'accroître. Toulouse n'a pas eu à bénéficier d'une de ces grandes libéralités d'amateurs qui ont quelquefois transformé certains Musées provinciaux. Néanmoins, la collection s'est enrichie en divers temps par des dons ou des legs dont il y aurait injustice à ne pas conserver le souvenir.

*Le premier cadeau qu'elle ait reçu est l'*Apothéose d'Hercule, *de* Lemoyne, *donné en* 1794 *par Mme d'Hautpoul, largesse signalée par Lucas dans le catalogue de l'an III, avec un commentaire qui porte bien sa date : « Ce tableau est un présent de la citoyenne Hautpoul, qui s'est empressée de l'offrir dès qu'elle a su qu'il pouvoit être utile à ses concitoyens pour l'avancement des arts. Puisse cet exemple être imité de ceux qui ne désirent que la paix et le bonheur de leur pays! »*

Lucas lui-même a donné, en 1803, *le portrait de son père, le sculpteur* Pierre Lucas, *par* Subleyras. *Après la mort de Louis XVIII, en* 1824, *le marquis de Caraman s'est dessaisi, en faveur du Musée, du beau portrait de ce prince par* Gérard.

En 1879, *la marquise de Villeneuve-Péguilhan a légué les portraits de sa grand'tante et de son arrière-grand'mère, la baronne de Crussol et la marquise de Boulainvilliers; ce dernier est un pastel attribué à* Latour; *l'autre, qui a figuré avec succès à l'Exposition centennale de* 1900, *doit être compté au nombre des plus belles peintures de Mme* Vigée-Lebrun.

La même année, Mlle Marie-Fabienne Suau, héritière d'une famille d'artistes, sœur de M. P.-T. Suau, *peintre d'histoire, professeur, puis inspecteur de l'École des Beaux-Arts de Toulouse, a partagé, par son testament, entre le Musée et l'École, la collection que son père et son frère avaient formée.*

En 1886, *le docteur Bégué, amateur passionné de l'art provincial, qui a passé sa vie à rassembler les éléments d'une histoire de peintres toulousains sans la publier jamais, a voulu dédommager la ville de cette déception en lui laissant plusieurs tableaux de cabinet signés de* Gamelin, Pillement, Soulié, *et un certain nombre de dessins.*

Un chercheur d'or de Californie, de naissance toulousaine, M. Maury, nommant la ville sa légataire universelle, lui a donné, outre des immeubles importants et une magnifique pépite d'or natif, souvenir symbolique de sa fortune, une très nombreuse collection de tableaux, improvisée malheureusement chez les marchands avec un peu trop de hâte et de confiance et dont il serait peut-être imprudent d'accepter toutes les attributions.

En 1896, *quelques toiles ont été comprises dans les royales libéralités de M. Théodore Ozenne, membre de l'Académie des jeux floraux, ancien négociant, banquier, conseiller municipal, adjoint au maire et président de la Chambre de commerce, qui, entre autres munificences testamentaires, a installé dans l'élégant hôtel de Pierre Assézat les diverses sociétés académiques de Toulouse, réduites, depuis plusieurs années, à un vagabondage humiliant. Des œuvres intéressantes de* Boilly *père,* Bidault, Veyrassat, Brissot de Warville, *font partie de ce legs.*

La ville doit en outre à M. Kraft de jolies études de Brascassat; *au baron Alphonse de Rothschild une aquarelle brillante et poétique de* Courcelles-Dumont; *à*

M. Jules-Élie Delaunay *un choix de dessins pleins de style, et enfin, en* 1898, *aux héritiers de M.* Puvis de Chavannes, *cinquante-quatre dessins de ce maître, tous curieux pour l'histoire de son talent et dont quelques-uns sont des études très avancées des figures à la fois simples et grandes qui peuplent ses vastes compositions.*

Trois auteurs ont attaché leurs noms aux divers livrets publiés depuis l'origine du Musée et dont il a paru plusieurs éditions, sauf pour le dernier. Jean-Paul Lucas, premier démonstrateur du Museum, *nommé durant la période révolutionnaire et, comme on l'a vu plus haut, artisan très actif de la création, a laissé peu de souvenirs comme peintre, et moins encore comme écrivain; mais il ne manquait pas de connaissances techniques; son zèle et l'amour qu'il portait à son œuvre ont rendu de réels services durant les temps troublés qu'à l'exemple de Chaptal il appelait « l'époque du vandalisme ». Ses notices, souvent trop sobres d'informations et presque toujours muettes sur les provenances, sont du moins exemptes de verbiage. Dans la préface de son* Catalogue critique et historique *de* 1806, *il annonçait qu'« un homme de lettres et un dessinateur avaient réuni leur talent pour faire jouir les étrangers des diverses productions préservées des flammes » et que le Musée de Toulouse aurait ses* annales *en quatre volumes, ornés de trois cent huit planches.*

Ce beau projet, formé par Alexandre Dumège, ne s'est jamais réalisé.

M. Roucoule, auteur du Catalogue raisonné *de* 1835, *réédité plusieurs fois, était un conseiller à la cour royale, qui a fait partie pendant plusieurs années du corps municipal et du bureau d'administration de l'école des Arts.*

Appartenant par son âge et par ses opinions personnelles au mouvement de 1830, *il assista de très près aux travaux de restauration, de triage et d'aménagement opérés à cette époque à l'occasion des créations architecturales de M. Vitry, et c'est dans la fréquentation des ateliers qu'il puisa certaines données positives et quelques traditions anecdotiques. Il a une tendance marquée au mode lyrique et perd assez souvent la peinture de vue pour se livrer à des digressions d'histoire ou de philosophie.*

M. P.-T. Suau, inspecteur de l'école des Beaux-Arts, chargé par la municipalité de rédiger un nouveau livret en 1850, *a introduit dans son œuvre deux innovations importantes en y donnant pour la première fois les dimensions des tableaux, élément d'information tout à fait essentiel, et très souvent l'indication des provenances. Ces indications semblaient avoir été systématiquement exclues par M. Roucoule. M. Suau mit aussi une sourdine aux effusions du conseiller et rédigea ses notes avec plus de sobriété; mais, dans le maintien de beaucoup d'attributions aventureuses, il fit preuve d'un optimisme excessif.*

Ce catalogue a été l'objet de critiques extrêmement acerbes de la part de M. George, qui devait le refaire en 1864 *et qui a consacré tout un mémoire de son volumineux rapport à redresser les méprises et les insuffisances de son prédécesseur. George (Charles-Laurent-Augustin), né à Paris en* 1796, *mort à Toulouse le* 5 *octobre* 1865, *avait étudié la peinture dans l'atelier de Regnault. Après avoir séjourné en Allemagne de* 1820 *à* 1834 *comme correspondant d'un grand marchand de Paris, il fut nommé le* 1er *février* 1836, *commissaire-expert des Musées royaux, emploi qu'il conserva jusqu'en* 1848. *Il est l'auteur des catalogues de plusieurs ventes célèbres, notamment de celles du maréchal Soult et du cardinal Fesch. C'est son prestige d'ancien expert du Louvre qui, avec l'assistance de quelques amis, lui avait conquis la confiance de la municipalité et valu le rôle de commissaire enquêteur et général réformateur qu'il remplit avec compétence mais sans ménagements. Lorsque George*

arriva à Toulouse, c'était un petit homme de soixante-sept ans, plus vieux que son âge et fort irritable, mais d'une grande vivacité d'esprit. Il releva sans pitié tous les méfaits de la nonchalance méridionale et s'attira autant d'inimitiés que de louanges. Après avoir donné d'utiles conseils techniques pour les mesures conservatrices et corrigé nombre d'attributions, il s'attela au labeur du catalogue, où, il faut le dire, au point de vue descriptif, tout était à faire, ses prédécesseurs s'étant à peu près exclusivement préoccupés « d'expliquer le sujet », et ayant cru s'acquitter envers la peinture en insérant de-ci de-là des impressions d'esthétique personnelle. George rentrait donc naturellement dans les vrais principes du catalogue de tableaux ; par malheur, il avait peu de littérature et, pour donner une forme aux précisions et appréciations qu'il tirait de son expérience, il crut devoir emprunter la plume d'un de ses voisins du petit village de Blagnac, où il résidait, M. Bernard Lavigne, alors vétérinaire et, après le 4 septembre 1870, *sous-préfet de Villefranche et de Muret, conseiller municipal et adjoint au maire de Toulouse. M. Lavigne, qui a publié une* histoire de Blagnac, *était un homme intelligent et laborieux, mais peu préparé à la critique d'art et légèrement loquace. George l'a contenu dans une juste mesure en fait de description et lui a laissé donner des développements excessifs aux notices biographiques, extraites des compilations courantes qui alourdissent inutilement le volume. Le catalogue de George n'a pas été réédité depuis* 1863. *Le public en a usé jusqu'à la reconstruction du Musée, qui a nécessité un remaniement général des toiles, encore inachevé, et un numérotage nouveau. Outre l'introduction de la forme descriptive substituée aux narrations et aux raisonnements généraux, George a inauguré à Toulouse un système de démembrement de l'école française qu'il divise en trois sections : école française ancienne, qu'il arrête à la fin du dix-huitième siècle, — peintres toulousains, série qui commence au quinzième siècle par un inconnu, Français du Nord ou Flamand, et qu'il conduit jusqu'à la Restauration, — école française moderne, où figurent des peintres nés dans la seconde moitié du dix-huitième siècle et dans laquelle il range les Toulousains d'aujourd'hui, peu jaloux sans doute d'être classés parmi les peintres provinciaux. Cette complication n'est pas, comme on le voit, tout à fait irréprochable au point de vue théorique, et, en revanche, elle est très incommode pour les recherches. Il paraît peu désirable de la maintenir.*

Voici la liste bibliographique des catalogues du Musée de peinture de Toulouse depuis sa création :

Catalogue des tableaux et autres monumens des arts formant le Musæum provisoire établi à Toulouse, par M. Lucas, démonstrateur. A Toulouse, de l'imprimerie de P. B. A. Robert, rue ci-devant Sainte-Ursule, 1re section, n° 415, l'an III de la République française, 35 p.

Catalogue, etc. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée, l'an IV de la République française, 42 p., avec cette note : « Depuis l'impression de la première édition de ce catalogue, il s'est fait quelques changemens dans les objets qui composent le *Museum*. Néanmoins, pour ne point rendre inutiles les premiers exemplaires, on a conservé l'ordre des numéros indicatifs ; on a supprimé seulement ceux des objets qui en ont été retirés et on a mis à la fin, par supplément, les nouveaux objets qui y ont été placés, en les indiquant par lettre alphabétique. »

Catalogue, etc. Troisième édition, l'an V, 60 p., avec cette note : « Le museum provisoire a été formé et ouvert au public depuis l'an III de la République, jusques au mois brumaire de l'an V, époque où, par un décret, il a fallu en distraire un grand nombre d'objets pour les rendre à des créanciers légitimes. Ils n'ont pu être remplacés de suite sans dépenses ; mais le ministre de l'intérieur, occupé sans cesse de l'agrandissement des arts dans la République, vient d'en accélérer l'ouverture en donnant les ordres nécessaires pour cela. »

Catalogue, etc. Quatrième édition, l'an VIII, 66 p. et 4 de suppl. « Depuis l'émission de la troisième édition de ce catalogue, le déplacement de quelques tableaux et la réintégration de quelques objets relatifs aux arts obligé de faire quelques changemens devenus nécessaires... »

Notice des tableaux, statues, bustes, dessins, etc., composant le Musée de Toulouse. A Toulouse, de l'imprimerie de J.-A. Caunes, rue des Balances, n° 11, an XIII, 1805, 55 p. « Cet établissement, si cher aux Toulousains,

sera désormais à l'abri de toute atteinte sous un préfet éclairé et qui a tant à cœur tout ce qui tend au progrès des sciences et des beaux-arts, ainsi que le Conseil général du département, sous un maire dont le zèle est secondé par celui du Conseil municipal... »

Catalogue critique et historique des tableaux et autres monuments des arts de Toulouse, par M. J.-P. Lucas, conservateur du musée. Cinquième édition. A Toulouse, de l'imprimerie de J.-A. Caunes, rue des Balances, nº 11, 1806, 96 p.

Notice des tableaux, statues, bustes, bas-reliefs et antiquités composant le musée de Toulouse, 1813.

Notice des tableaux, etc., 1818.

Catalogue raisonné de la galerie de peinture du musée de Toulouse, rédigé par M. Roucoule. Toulouse, imprimerie de Léon Dieulafoy, rue des Tourneurs, 45, 1835, 253 p.

Catalogue raisonné, etc., par M. Roucoule. Toulouse, imprimerie de Jean-Mathieu Douladoure, rue Saint-Rome, nº 41, 1836, 408 p.

Catalogue raisonné, etc., 1840.

Notice des tableaux exposés dans le musée de Toulouse, rédigée par M. P.-T. Suau, 1850.

Catalogue raisonné des tableaux du musée de Toulouse, par George, ancien commissaire-expert du musée du Louvre. Toulouse, imprimerie I. Viguier, rue des Chapeliers, 13, 1864, 291 p.

Le Musée a été en outre l'objet de quelques publications spéciales dont nous donnons les titres :

Rapport sur le Museum, par le citoyen Briant, Inspecteur, aux Administrateurs du département de la Haute Garonne. (*L'Antiterroriste*, journal des principes. An III, p. 230, 26 août 1795.)

Paul Mantz. Artistes *toulousains*. (*L'Artiste*, 1849.)

Cte L. Clément de Ris : *Musée de Toulouse*. [*Moniteur universel*, 31 janvier 1850 (réimprimé par l'auteur dans ses *Musées de province*)].

Rapport sur l'état actuel du musée de Toulouse, par M. George (25 juillet 1863). Toulouse, typographie Mélanie Dupin, 28, rue de la Pomme. 1873, 313 p.

Constantin Prévost. *Du Musée de Toulouse et du rapport de M. George, ancien commissaire expert du Musée du Louvre*. Toulouse. Viguier, 1861, 24 p.

Études sur le musée de Toulouse, par M. Roschach. (*Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*. Toulouse, imprimerie Douladoure, Rouget frères et Delahaut, successeurs, rue Saint-Rome, 39. 1870, 87 p.)

Quelques documents inédits sur le comte Jean Dubarry et sa collection de tableaux, par M. Roschach. (*Ibid.*, 1888, p. 193.)

Les trophées des armées de la République et de l'Empire au musée de Toulouse, par M. Roschach. (*Ibid.*, p. 71, 1890.)

La galerie de peinture de l'hôtel de ville de Toulouse, par M. Roschach. (*Ibid.*, 1889, p. 16.)

Jean Chalette, de Troyes, peintre de l'hôtel de ville de Toulouse, par M. Roschach. (*Ibid.*, 1869, p. 311.)

DESCRIPTION

Avertissement. — I. *Numérotage*. Pour faciliter les recherches dans le présent recueil et simplifier les renvois, nous avons numéroté chaque pièce décrite, du commencement jusqu'à la fin, en série ordinale unique. A la fin de l'article, nous donnons la concordance des divers livrets. Le dernier chiffre, précédé du mot *classement*, indique le numérotage actuel des tableaux, non entièrement terminé en ce moment par suite des travaux de reconstruction d'une partie de l'édifice.

II. *Classement*. Les écoles se succèdent dans l'ordre suivant: I. *Ecole française*. — II. *Ecoles d'Italie*. — III. *Ecole espagnole*. — IV *Ecole allemande*. — V. *Ecole flamande*. — VI. *Ecole hollandaise*. La dernière partie VII comprend les dessins, aquarelles, pastels. Les divers livrets publiés à Toulouse de 1806 à 1864 ont confondu les écoles du nord dans une seule série alphabétique en distinguant néanmoins les œuvres par la mention : école allemande, école flamande, école hollandaise. Cette méthode peut, à la rigueur, se justifier par le petit nombre des œuvres décrites. Néanmoins nous avons cru devoir respecter le principe général de l'inventaire et classer séparément les ouvrages de chacune des trois écoles.

III. *Originaux et copies*. Il nous a semblé puéril de chercher à faire illusion par l'étalage de noms brillants dont le musée ne possède pas d'œuvres originales. Aussi rejetons-nous les copies à part, comme les attributions douteuses et les inconnus. Quand l'auteur de la copie est certain, nous l'inscrivons à son nom avec la mention (*d'après...*). Quand il est anonyme, nous le plaçons aux inconnus avec la même mention.

PEINTURE

ÉCOLE FRANÇAISE

ANTIGNA (Jean-Pierre-Alexandre). Orléans, 1817 † juin 1878.

1. — *Halte forcée.*

Toile. — H. 1m,40. — L. 2m,04.

Ciel très sombre, qui se confond presque avec l'horizon; la campagne est couverte de neige, tous les reliefs paraissent estompés; on distingue à peine, sur la droite, un maigre arbuste dépouillé. Une pauvre charrette recouverte d'une toile grise sur des cintres de bois a été brusquement arrêtée en route par la chute du vieux cheval brun, étendu tout de son long, la tête à gauche; la neige blanchit les jantes des roues; sur le brancard est assis, dans l'attitude d'un morne désespoir, un homme imberbe, vêtu de brun, coiffé d'un chapeau de feutre bosselé, saupoudré de neige; les jambes croisées, le coude sur le genou, la main gauche contre la tempe, l'autre appuyée sur le brancard, il demeure immobile et absorbé. A côté de lui un garçon en habit de laine brune et bonnet gris, vu de dos, ferme le rideau de la carriole pour préserver de la bise le visage décoloré d'un vieillard couché dans le fond. Une femme debout, les traits accentués, le regard dur, la tête couverte d'une cape, enveloppée dans une mante de laine roussâtre, presse contre son sein un nourrisson emmailloté de gris, le bas du corps caché par le nuage de fumée d'un petit feu de branchages allumé à côté de la charrette. Une autre petite fille, vue de dos, coiffée d'un mouchoir, vêtue d'un corsage brun et d'une robe roussâtre, est agenouillée devant le feu et se retourne vers le père; un petit garçon aux cheveux châtains, en veste brune et pantalon roux, un genou en terre, souffle le feu, la main gauche sur sa cuisse. Par la droite, arrive une fillette, de profil, en bonnet gris et jupe brune, avec de mauvais bas bleus déchirés sur la cheville, transportant à deux mains un fagot de branches sèches.

Signé en bas, à droite : A. Antigna.

Exposition universelle de 1855 (n° 2436).

Exposition de Toulouse de 1858.

Acheté par la ville au prix de 2,700 francs. *Cat. George :* 302. *Classement :* 2.

BARON (Dominique). Toulouse. (Salons de 1842 à 1881).

2. — *Dames à la campagne.*

Toile. — H. 0m,56. — L. 0m,71.

Trois jeunes femmes assises dans un parc accidenté, sous un ciel clair; elles ont choisi une allée creuse entre un massif d'arbustes et une pente boisée qui s'élève vers la droite. L'une, à gauche, blonde, en profil, le corsage blanc, la jupe rose, l'écharpe lilas rejetée derrière elle, regarde jouer à ses pieds deux petites filles, l'une en blanc, l'autre en rose, qui se font des confidences, à côté d'une corbeille pleine de fleurs. De l'autre côté de l'allée, sur un tertre un peu plus haut, une dame en robe blanche et mantelet lilas et une autre en robe bleue et corsage blanc goûtent silencieusement le repos de la campagne. On aperçoit dans le lointain, au fond de l'allée, la silhouette bleue d'une habitation.

Signé en bas, à gauche : D. Baron.

Acheté par la ville de Toulouse au prix de 600 francs. Novembre 1865. *Classement :* 3.

Baron (Dominique).

3. — *Au bord de l'eau.*

Toile. — H. 0m,72. — L. 1m,10.

Une rivière tranquille coule au premier plan, au pied d'une berge gazonnée coupée de faibles escarpements. A gauche s'élève un tertre boisé que domine la silhouette d'un manoir gris flanqué d'une tour d'angle à comble en poivrière. Une plaine découverte s'étend à droite, sous un ciel chargé de nuages blancs, avec un bouquet d'arbres et un rideau de collines bleues. Sur la berge, au centre, sont groupés trois enfants. Tout au bord de l'eau, un petit garçon brun, en profil à gauche, vêtu d'une blouse bleue, les jambes nues, est assis sur un banc de pierre. Debout devant lui, une petite fille blonde, en corsage blanc et jupe bleue, le regarde, relevant son tablier rempli de fleurs. Une fillette un peu plus grande est pelotonnée sur le tertre supérieur, la tête en trois-quarts à droite.

Signé à l'angle inférieur gauche : D. Baron.

Legs de M. Théodore Ozenne.

Baron (Dominique).

4. — *Dans le parc.*

Toile. — H. 0m,43. — L. 0m,32.

Une jeune femme blonde, nu-tête, est assise à droite, le visage de trois quarts, au pied d'un bloc de rochers et d'un grand arbre. Elle est élégamment vêtue d'une robe lilas à reflets changeants, d'un corsage bleu ouvert sur la gorge, que voile à demi une chemisette, et d'un tablier clair; au cou, une chaîne d'or

avec médaillon bleu. La promeneuse, la main sur les genoux, retient du bout des doigts son grand chapeau de paille à ruban bleu, orné de plumes blanches. Fond boisé ; le ciel bleu, coupé de quelques nuages blancs, se montre entre les branches et se réfléchit à droite dans une petite pièce d'eau.

Legs de M. Théodore Ozenne.

BÉNÉZET (Bernard). Lagrasse, 21 janvier 1835 † Toulouse, 19 mai 1897.

5. — *Saint Sébastien jeté dans une mare.*

Toile. — H. 2m,43. — L. 3m,12.

Un bourreau brun, la tête découverte, le torse nu, une jupe jaune sur la cuisse, montant un cheval gris qui s'avance à droite, à travers les roseaux et le fouillis de plantes aquatiques d'une mare, apporte sur sa monture le corps de saint Sébastien, qu'il tient à deux mains, à l'aide d'une corde passée sous la tête et sous les genoux. Le martyr est nu, la tête en raccourci, entourée d'une auréole pâle, le bras gauche pendant, drapé d'un manteau rouge qui flotte jusque sous les pieds, la main droite ramenée sur la cuisse gauche. Fond de grandes assises de pierres grises liées avec des rangées de briques rouges.

Signé en bas à gauche : Benezet (Bernard) 1866.

Salon de 1866 (nº 122).

Envoi du ministre de la Maison de l'Empereur, 30 juillet 1866.

Bernard Bénézet, élève de l'école des Beaux-Arts de Toulouse (1850), puis de Picot à Paris (1857) où il était pensionnaire municipal, rentré ensuite dans sa ville natale, a eu une carrière des plus laborieuses. Outre diverses compositions exposées à Toulouse et à Paris, il est l'auteur d'un nombre considérable de peintures murales, quelques-unes très importantes. Il a travaillé en 1863 à l'église de Villemur, en 1865 à celle de Castanet, en 1869 à la chapelle de la Compassion de Rieux, en 1871 à la chapelle Notre-Dame de la Drêche d'Albi, à l'église Saint-Ferdinand de Bordeaux ; en 1873 à la chapelle Saint-Exupère de Blagnac (restauration), en 1877 et 1883 à l'église du Taur de Toulouse, en 1878 à la villa des Verrières, en 1881 au théâtre du Capitole, en 1882 au théâtre des Variétés et à la cathédrale de Pamiers, en 1884 à Saint-Sernin de Toulouse, en 1889 à la Daurade, en 1891 à la chapelle mortuaire du Causou, en 1894 à l'église Saint-Nicolas du faubourg Saint-Cyprien, en 1895 à l'église de Buzet, ces deux derniers travaux achevés par ses élèves.

Comme critique d'art, Bernard Bénézet, qui était membre de l'académie des Jeux floraux, a écrit en 1874 une *Etude sur la renaissance des lettres et des arts à Toulouse au XVIe siècle*, en 1886, *l'art méridional au moyen âge et à l'époque de la Renaissance* (*Mém. de la soc. Archéol. du Midi*, XIII, p. 297) ; en 1891, *Notes au crayon* (*Recueil de l'Académie des Jeux floraux*).

Baron Désazars de Montgailhard. (*Eloge de B. Bénézet.* (*Recueil de l'Académie des jeux floraux*, 1899, p. 217.)

BERTIN (Nicolas). Paris 1667. † 1736.

6. — *Jacob retourne dans la terre de Chanaan.*

Toile. — H. 0m,95. — L. 1m,26.

Jacob nu-tête, barbu, drapé de jaune, chemine à gauche, au pas de son cheval blanc. A côté de lui chevauche sa femme Lia, en robe pourpre et voile bleu. Un guide enturbanné, drapé de bleu, indique la route. En avant marchent deux hommes, l'un, vu de dos, drapé de bleu. Derrière, sur un âne brun qui baisse la tête pour mordiller quelques chardons, une femme en robe bleue, corsage rouge et manches blanches, Rachel portant son nourrisson, à côté d'un personnage en rouge qui élève à deux mains un petit enfant pour l'asseoir en croupe. A l'arrière-plan, deux silhouettes de chameaux bossus et un conducteur. Deux palmiers montent dans le ciel, empourpré à l'horizon. Du côté gauche, s'élèvent les masses sombres de montagnes boisées dont les troupeaux des émigrants gravissent les pentes.

Envoyé par le gouvernement consulaire en 1803.

Notice du premier envoi : 22, *Cat. Lucas*, 1806 : 189. *Cat. Roucoule :* 222. *Catal. Suau :* 208. *Cat. George :* 140. *Classement :* 5.

BERTIN (Jean-Victor). Paris, 20 mars 1775 † 11 juin 1842.

7. *Paysage historique.*

Toile. — H. 1m,14. — L. 1m,60.

La vallée de l'Eurotas, dominée à droite par les croupes violettes du Taygète. A gauche, de grandes masses d'arbres formant repoussoir ; à droite, de l'autre côté de la rivière dont les sinuosités serpentent entre des masses d'arbres, s'étagent des bouquets de pins parasols et s'élève un temple à colonnes ; on distingue, dans le fond, la silhouette d'une ville dominée par des tours et des terrasses blanches. Au pied des collines, dans un espace découvert et bordé d'arbres où l'on aperçoit une statue, huit tireurs d'arc, en

costume antique, sont disséminés autour d'un mât qui porte une cible; un filet d'eau tombe des rochers; six coureurs s'exercent le long de la rivière, en présence de deux personnages drapés.

En avant d'un promontoire boisé qui fait saillie sur les eaux, passe une barque montée par six personnages. Une autre embarcation à col de cygne est amarrée au premier plan, servant de siège à un rameur au repos. Sur la même berge, à gauche, dansent cinq jeunes filles, drapées de bleu et de rose, la première jouant des cymbales. Un personnage en tunique rouge descend dans la direction de la barque.

Ciel voilé de nuages, empourpré à l'horizon.

Signé : Bertin. 1830.

Ce paysage fut commandé pour la ville de Toulouse par M. de M. de Montbel, député de la Haute-Garonne, alors ministre de l'Intérieur, du Commerce et des Travaux publics. Il figura au Salon de 1831 (n° 136.), sous le titre : *Les habitants des montagnes du Taygète célèbrent une fête dans le temple de Bacchus.* Oublié à Paris, à la suite des événements politiques, réclamé avec instance par la ville, il fut enfin envoyé à Toulouse en 1832 par le nouveau ministre du Commerce et des Travaux publics, et entra au Musée le 14 mai.

« J'ai décidé qu'un tableau de paysage historique commandé à M. Bertin sera donné au Musée de Toulouse. Guizot. » (Lettre du 5 octobre 1830.)

Cat. Roucoule: 223. *Cat. Suau :* 209. *Cat. George :* 303. *Classement*: 6.

BERTRAND (François). Toulouse, 6 janvier 1756 † 29 mai 1805.

8. *Portrait de l'abbé Bertrand* (1724-1808).

Toile. — H. 0m,33. — L. 0m,46.

L'antiquaire, vu de face, à mi-jambes, en courte perruque blanche, la chemise ouverte sur la poitrine, le corps drapé dans un long vêtement de satin gris, des manchettes aux poignets, est assis dans son fauteuil, accoudé à droite sur une table ornée de guirlandes sculptées et couverte d'un tapis vert où sont posées deux médailles d'or et une médaille d'argent ; il tient quelques pièces dans sa main droite et désigne de l'autre les cartons d'un riche médailler installé sur le bureau, dont le tiroir est décoré d'un ornement courant ; une ample tenture rouge frangée d'or sert de fond à la tête et retombe sur l'angle droit de la table, où l'on voit une Pallas de bronze sur un socle de marbre jaune cannelé.

Donné au Musée de Toulouse par l'abbé Bertrand.

Cat. Roucoule : « l'abbé Bertrand, antiquaire recommandable, né à Limoux, mort à Toulouse en 1808, âgé de 84 ans. » 224.

Cat. Suau : 210. *Cat. George :* 297. *Classement:* 267.

D'Argenville. T. IV, p. 401.

François Bertrand, professeur de peinture aux écoles de l'académie royale de Toulouse, a pris une part importante à la formation du Musée. C'est dans une des dernières réunions de l'Académie, dont il était membre depuis 1787, qu'il proposa cet établissement et la nomination d'une Commission exécutive. Il fut un des experts chargés du triage et de l'estimation des œuvres d'art qui affluaient dans les dépôts du domaine, et il a dressé, entre autres, l'inventaire des tableaux du cardinal de Bernis.

BESSON (Faustin). Dôle, 1821.

9. *Enfance de Grétry.*

Toile. — H. 1m,98. — L. 3m,97.

Fête champêtre dans un paysage forestier ; de grandes masses d'arbres formant berceau laissent voir, au milieu, dans une percée lumineuse, un vallon verdoyant, une flèche d'église, des mamelons boisés et un horizon bleu sous un ciel clair. La composition est distribuée en cinq groupes principaux et animée d'un grand nombre de figures.

Au centre, le jeune André Grétry, âgé de douze ans, blond, le visage en trois-quarts à gauche, portant veste et habit jaune, culotte bleue, bas rayés bleus et blancs, le violon dans la main droite, l'archet dans l'autre, est présenté au curé par sa mère, jeune femme blonde en robe grise à fleurs, jupe rayée blanche et rose, et par son père, Noé Grétry, marchand de vin à grosse figure joviale, le tricorne sur ses cheveux gris, en gilet à fleurs, jabot, habit clair et culotte sombre. Derrière les deux époux, quatre jeunes femmes regardent la scène : deux blondes en rubans roses, une brune en bleu, l'autre en petit bonnet et chapeau de paille. Le curé, de profil à droite, la figure fine, des touffes de cheveux d'argent s'échappant sous la calotte, joint les mains avec une expression de pitié; derrière lui, à gauche, une jeune femme en rose, décolletée, s'appuie sur l'épaule d'un homme à visage rubicond, en tricorne, habit bleu, baudrier à plaque et culotte rouge, la canne à la main.

A l'arrière-plan, à gauche, en pleine lumière, têtes et bustes de dix personnages,

jeunes gens et jeunes filles, en vêtements clairs; deux couples échangent des baisers dans la pénombre; une jeune fille attife sa compagne, affublée d'un tricorne.

Du même côté, sur le devant, où sont massés, à côté d'une barrière, des vêtements, des fruits et des fleurs, s'isole un groupe de six jeunes femmes : trois debout, trois assises ; une blonde en profil, avec corsage de velours, robe à retroussis bleus et jupe lilas, s'appuie sur l'épaule d'une amie, vue de dos, la main sur la hanche, en robe bleu pâle et jupon à grandes raies roses, coiffée d'un ruban bleu et de fleurs. Une jeune fille assise en trois-quarts à droite, décolletée, en corsage bleu et jupe à grosses fleurs, accepte un bouquet de bleuets et de marguerites que lui offre galamment, le chapeau à la main, un jeune homme en habit bleu, culotte noire et bas gris; deux autres jeunes gens se penchent au-dessus du trio et, derrière eux, on aperçoit de dos une tête blonde, deux perruques grises et un couple qui s'embrasse. Au premier plan, aux pieds de l'abbé, un enfant blond, vu de dos, en bras de chemise, justaucorps jaune et gilet vert, à genoux, le pied gauche sur le bord d'un chapeau de paille orné de fleurs, tire la queue d'une grande chienne fauve qui se retourne et dont les deux petits, affrontés, se regardent, assis sur des feuilles de chou où traîne une carotte.

A droite, une table est brillamment servie, dans le demi-jour ; sur la nappe blanche sont entassés cristaux et faïences colorées ; le vin brille; un melon partagé montre ses côtes roses. Du côté gauche, sont assis deux jeunes femmes qui causent : blonde, en voile de dentelle et vêtement rose ; brune, en robe jaune, à côté d'un banc où est jeté un habit d'uniforme blanc à revers rouges, un tricorne et une épée, — et un jeune homme blond en gris, qui élève son verre et se retourne vers le jeune violoniste. A gauche, en avant de l'escabeau où siègent les belles, une petite fille blonde, vue de dos, en robe paille et jupe grise, tient une corbeille de fruits. De l'autre côté de la table, dans une lumière indécise, on voit une femme en bleu, le verre à la main; un jeune homme à lunettes, en habit sombre, et une femme à collier de perles, poudrée à frimas, des fleurs au corsage, la robe à bouquets, se débattant, lutinée par un vieux militaire en habit blanc à revers rouges portant perruque grise, forte moustache et royale rousses. Un garde vêtu de bleu, le chapeau sur la tête, est assis derrière un amoncellement pittoresque de barriques, de cruches, d'assiettes bleues, de pots à bière, de pampres et de grappes. Plus loin, une jeune servante, debout, montre son corsage brun, sa coiffe et ses manches blanches; au delà, dans l'ombre, on entrevoit un homme qui élève une bouteille et des groupes joyeux qui se perdent sous la feuillée.

Une vingtaine de personnages très éclairés s'accusent encore à l'arrière-plan, à droite du groupe de Grétry, entraînés pour la plupart, dans un mouvement de danse ; jeunes femmes en robes claires, officier blanc à ganses rouges ; une femme blonde à jupe bleue, dans l'ombre, les regarde, et, au delà, sur le versant du vallon, deux élégantes promeneuses s'éloignent sous la conduite d'un cavalier.

Signé en bas, à gauche : FAUSTIN BESSON. 1857.

Salon de 1857 (n° 206). Edmond About. *Nos artistes au Salon de* 1857.

Donné par l'Empereur Napoléon III en 1858.

Cat. George : 304. *Classement :* 7.

Gravé à l'aqua-tinta par-Jean-Pierre-Marie Jazet (Salon de 1861).

BIDAULD (JEAN-JOSEPH-XAVIER). Carpentras, 1758 † Montmorency, 1848.

10. — *Paysage italien.*

Toile. — H. 0m,36. — L. 0m,47.

Des bâtiments conventuels occupent le centre de la composition, encadrée à gauche par un bouquet d'arbres. A l'intérieur d'un enclos qu'entoure une haie taillée et un grand mur portant une treille, on distingue un édifice carré, percé d'une porte dont un moine gravit le perron et un autre occupe le seuil. A côté règne un corps de logis surmonté d'une galerie ouverte et un clocher à deux étages. Deux peupliers élèvent leur tête à côté des constructions. A droite, auprès d'une rangée de peupliers, est une terrasse à balustres et une fontaine décorative, ornée d'une façade à colonnes et d'une statue de femme. Cette fontaine verse une nappe d'eau qui se resserre dans une rigole coulant vers la gauche. De ce côté, un cippe funèbre, orné d'une couronne en relief, termine un mur de clôture à contreforts et, entre les arbres, on entrevoit un grand sarcophage de pierre, décoré de guirlandes. Un moine assis au pied d'un arbre lit son bréviaire ; deux autres religieux sont debout auprès de lui. Un quatrième, au premier plan, portant deux seaux suspendus à un cercle de bois, vient de la fontaine et franchit le ruisseau sur une planche, à côté d'un vase de pierre rempli de fleurs.

Une paysanne vêtue de rouge, vue de dos, se dirige vers la fontaine, portant un paquet de linge.

Legs de M. Théodore Ozenne.

BILLOTTE (Léon-Joseph). Dijon, 1815.

11. — *La leçon du tambour.*

Toile. — H. 0m,32. — L. 0m,24.

Un jeune tambour d'infanterie de ligne, en tenue de service, les baguettes au baudrier, est assis sur sa caisse, de profil à droite, au pied d'un mur grossièrement crépi, et questionne un petit garçon en blouse bleue et pantalon blanc, qui, debout, la main gauche derrière le dos, l'autre au menton, regarde devant lui d'un air fort sérieux. A droite, une porte fermée.

Signé en bas, à gauche : L.-J. Billotte.

Legs de M. Théodore Ozenne.

BISSON (Jacques-François). Paris, 1828, † Bercy, 1882.

12. — *Nature morte.*

Bois. — H. 0m,32. — L. 0m,22.

A une muraille grise qui laisse voir à gauche un coin de ciel bleu et un horizon boisé sont suspendus une gibecière, un carnier, une poire à poudre et une perdrix. Plus bas, on a déposé sur une étagère demi-circulaire en marbre rose un lièvre, un canard sauvage, une hure de sanglier, un cor de chasse et une bouteille en verre noir.

Signé en bas, à droite : F. Bisson, 1850.

Salon de 1850-1851 (n° 256).

Donné par le gouvernement en 1852.

Cat. George : 305. — *Classement :* 8.

BLAIRSY (Jean-Achille), Toulouse † 28 janvier 1878.

13. — *Le poste du cabinet du Roi avant l'assassinat du duc de Guise.* (Blois, 23 décembre 1588.)

Toile. — H. 0m,88. — L. 1m,24.

Fond sombre, où l'on entrevoit à peine deux spadassins armés d'épées, attendant l'ouverture de la porte par où doit passer le chef de la maison de Lorraine. A gauche, une tenture bleue, à fleurs de lis, où sont accrochés une glace de Venise à large cadre, un petit tableau à volets et une image figurant la silhouette d'un capucin; table drapée d'un tapis bleu foncé, galonné d'or, cantonné d'H couronnés, sur laquelle sont posées deux épées et une bille rouge; devant, un siège en bois sculpté où est appuyé un bassin bleu entouré d'un treillis de bandelettes dorées. Un conjuré, de profil à droite, à forte moustache, portant une toque, des boucles d'oreille, un col blanc rabattu, un justaucorps et des chaussettes vertes, des manches roses à crevés, un manteau noir galonné d'or, doublé de satin gris, un collier de perles à plusieurs rangs et un énorme chapelet chargé de médailles et de croix pendant à la ceinture, l'épée à coquille d'acier dans la main droite, tâte la lame de la main gauche. Un autre capitan, vu de face, la tête en trois quarts penchée à gauche, chauve à barbe rousse, portant fraise tuyautée, corselet de cuirasse à bandes dorées, chaîne et médaillon d'or au cou, manches de satin blanc, cotte rayée rose et blanche, hautes bottes de cuir et forts éperons, buffleterie et fourreau noirs, le pied gauche en avant, la main sur la hanche, essaie la flexibilité de son épée en appuyant la pointe sur le dallage, formé d'hexagones gris et blancs, séparés par des rectangles noirs et inscrits de losanges alternés de marbre griotte et de marbre vert. Au milieu de la pièce, sur un fauteuil rouge en bois noir à pieds tournés est jeté un manteau noir galonné d'or, doublé de rouge, avec un gant. Un peu plus loin, un dernier conjuré à chausses rouges et manches bouffantes, vu de dos, l'épée au flanc, se dirige vers la porte, dissimulant dans sa main droite un court poignard, la pointe en arrière.

Signé en bas, à gauche, sur le dallage : J. Blairsy.

Salon de 1869 (n° 245).

Acheté par la ville, 19 novembre 1869.

Classement : 9.

BLANCHARD (Constance), Paris. (Salons de 1822 à 1838.)

14. — *Femmes grecques de Souli courant à la mort.*

Toile. — H. 3m,60. — L. 4 mètres.

Un rocher formant corniche au-dessus d'une falaise abrupte qui surplombe la mer à droite et s'inclinant de l'autre côté en pente douce est devenu le dernier refuge d'une troupe de femmes souliotes, poursuivies par les Turcs, dont on entrevoit la silhouette derrière un nuage de fumée. On distingue dix-neuf figures. Une femme, en robe blanche et veste verte, agenouillée, embrasse à deux mains une haute croix de bois, plantée dans le sol, que contemple une jeune mère, en vert clair, son nourrisson dans les bras ; deux autres jeunes femmes se tiennent enlacées; l'une, de profil, en corsage blanc, jupe jaune rayée, collier de sequins, long vêtement à manches rouges, attache ses regards sur la croix et l'invoque, en élevant le bras droit, paré d'un bracelet.

Sa compagne, brune, vue de dos, les épaules nues, en jupe violette et draperie jaune, se suspend à son cou, la tête renversée; à gauche, au premier plan, une femme dont on ne voit que le buste, prosternée à terre, en corsage orangé, manches blanches et manteau brun, se cache le visage dans les mains. Une jeune mère, en turban, robe claire, écharpe rouge, serrant contre son sein une fillette en robe jaune qui tourne le dos à la mer, gravit résolument le rocher et entraîne de force un petit garçon en fustanelle blanche, veste et pantalon bleu brodés de blanc, qui s'arc-boute sur ses pieds et refuse d'aller à l'abîme. Tout à fait au bord du gouffre, une femme nu tête, vue de dos, à longues tresses noires, le torse nu, une jupe orangée autour des reins, avec une écharpe verte, embrasse passionnément son enfant qu'elle serre contre son sein; à côté d'elle, une compagne, en bleu pâle, prend son élan, en se couvrant les yeux de la main; au second plan, trois autres désespérées, en bleu, en vert avec voile noir, en gris, élèvent leurs bras nus vers le ciel ou se tordent avec des gestes de détresse. Derrière, s'élève un grand rocher gris; à l'horizon, une montagne; la fumée de l'incendie, marquant le passage des troupes d'Ali Pacha, obscurcit le ciel, et laisse à peine, sur la droite, une échappée de bleu. Au-dessous de la corniche, la mer rayée de vagues et un lointain de côte rocheuse.

Signé : CONSTANCE BLANCHARD. 1838.

Salon de 1838 (nº 135), sous le titre : *Des femmes grecques réfugiées sous un rocher.*

Envoi de l'État sur la demande de M. Caze, député de la Haute-Garonne. (20 septembre 1838. Lettre Montalivet.)

Cat. Suau : 211. — *Cat. George :* 306.

BLANCHARD (JACQUES). Paris, 1600-1638.

15. — *La Purification de la Vierge.* (Évangile selon saint Luc, chap. II.)

Toile. — H. 3m,19. — L. 4m,05.

Scène à huit figures, grandeur nature. Vue intérieure du temple de Jérusalem ; à gauche, une colonne ; à droite, un portique à deux arcades cintrées, portant sur des pilastres cannelés, avec des corniches qui forment un angle rentrant, et laissant voir un ciel nuageux, une perspective de colonnes, quelques bouquets d'arbres et une montagne bleue découpée sur un fond lumineux. Le vieillard Siméon, barbu, en cheveux blancs, drapé de gris et de brun, soutient, avec une expression d'allégresse, l'Enfant Jésus nu, renversé, le visage en raccourci ; la Vierge, vue de profil, en robe rose et voile bleu, retient de la main gauche un pan de son voile et pose la main droite sur son cœur. A droite, la prophétesse Anne, drapée de brun, et saint Joseph, barbu, drapé de rouge, portant quatre colombes dans une cage; dans l'angle, une femme en robe violette et manteau vert, élevant dans ses mains un petit enfant qui porte un doigt à sa bouche; de l'autre côté, dans l'ombre qui enveloppe la porte du temple, deux personnages drapés, dont l'un tient une tablette et un enfant portant un cierge allumé. Cette toile, en mauvais état, est maintenue par des bandes de gaze.

Signé en bas, à gauche : C. A. BLANCHARD.

Couvent, aujourd'hui démoli, des Carmes de Toulouse : chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel. D'Argenville, t. IV, pl. 53.

Cat. Lucas, an III : 79. — 1805 : 190. — *Cat. Roucoule :* 225. « Ce tableau était menacé d'une destruction prochaine et inévitable, lorsqu'il a été restauré par M. Julia. » — *Cat. Suau :* 212. — *Cat. George :* 141. Rentoilé en 1857.

BLONDEL (MERRY-JOSEPH). Paris, 1781-1853.

16. — *Mort de Louis XII surnommé le Père du peuple.*

Toile. — H. 3m,20. — L. 3m,85.

Intérieur de la chambre du Roi au palais des Tournelles; au fond, cinq arcades gothiques, tréflées, portant sur des colonnettes à chapiteaux dorés et accompagnées de trilobes. A gauche, au-dessous d'amples tentures bleues fleurdelisées, le lit royal, à socle doré, drapé de blanc et de soie jaune, surélevé de deux marches couvertes d'un tapis bleu. Au chevet, debout, l'évêque de Paris, Étienne Poncher, garde des sceaux de France, le visage plein, vu de trois quarts, des touffes de cheveux gris sous la calotte noire, en surplis blanc et camail violet, soutient de la main droite celle du Roi, qui, pâle, déjà raidi, le visage encadré de longs cheveux bruns, le scapulaire au cou, bénit le prince héritier. François d'Orléans, duc de Valois, comte d'Angoulême, de profil, nu-tête, tenant sa toque de velours noir à plume blanche, la main droite sur le cœur, a mis un genou en terre ; cheveux longs, moustaches et barbe courtes, pourpoint de soie bleue à manches tailladées et mantelet d'hermine, chausses de satin blanc, épée au côté. Derrière lui, de-

bout, Bayard et La Trémouille. Pierre du Terrail, seigneur de Bayard, de profil, en armure complète d'acier bruni fileté d'or, le casque en tête, empanaché de plumes blanches, la cotte orangée avec écharpe blanche en sautoir, joint ses mains armées de gantelets. Louis, sire de la Trémouille, vu de face, tête nue, en costume rouge, à fourrures, avec le collier d'or de l'ordre de Saint-Michel, l'épée à la ceinture, porte sa main droite au front, en signe de douleur et tient le bras gauche étendu en arrière. Une barrière de bois sculpté, à balustres, défend l'approche du lit, derrière lequel apparaît, dans l'ombre, un personnage barbu. Au fond se pressent plusieurs témoins de l'agonie royale : femme en rose les mains jointes, femme en bleu à cheveux noirs la main gauche élevée, homme vu de dos; au second rang, tête barbue et perspective d'assistants qui se perdent sous les arcades. Sur le premier plan à gauche une table dorée, tendue de velours bleu à fleurs de lis d'or où sont posés la couronne royale, le sceptre et la main de justice.

Signé : Blondel, 1817.

Salon de 1817 (n° 79).

Envoi de l'État. (Lettre de M. Lainé, 4 août 1817.)

Gravé par Landon. *Salon de* 1817, pl. 5. — *Cat. Roucoule :* 226. — *Cat. Suau :* 213. — *Cat. George :* 307.

BOILLY (Jules).

17. — *Deux amies.*

Toile. — H. 0m,51. — L. 0m,43.

Dans un salon à colonnes cannelées, tendu de vert foncé, deux jeunes femmes sont debout : l'une, blonde, de face, les cheveux liés d'un ruban violet et tombant sur les épaules, les bras nus depuis le coude, porte une robe blanche dont le bas est brodé de légers bouquets de fleurs, un large ruban rose à la ceinture et aux épaules, des pantoufles bleues; on voit à sa droite un fauteuil Louis XVI à dossier en médaillon de velours vert et une harpe d'acajou. Son amie, en profil, le visage encadré d'abondants cheveux châtains, vêtue d'une robe de soie jaune et d'une écharpe blanche à raies bleues, lui présente un bouquet de roses à la hauteur du corsage. A gauche, une jardinière basse, pleine de fleurs.

Signé en bas, à gauche : Boilly J., 1788.

Legs de M. Théodore Ozenne.

BOILLY (Julien-Léopold). Paris, 30 août 1796. — 1874.

18. — *Vue intérieure de l'église Saint-Étienne, cathédrale de Toulouse.*

Toile. — H. 0m,82. — L. 1 mètre.

La vue est prise pendant l'office, le spectateur supposé dans la nef de Raymond VII, en face du pilier d'Orléans; on distingue quatre fenêtres du latéral gauche du chœur, deux grandes verrières de l'abside, les voûtes refaites par Pierre Levesville après l'incendie de 1606; la porte et le côté droit de la façade du jubé, démoli depuis, sculptée en pierre blanche avec bossages de marbre noir; la perspective du bas côté droit fermée par les verrières de la chapelle; le latéral gauche de la grande nef, ajouré d'une fenêtre romane géminée, surmontée d'une rose, au-dessous de laquelle règne une tribune de bois, avec draperie rouge et balustre; plus bas, un grand tableau de Joseph Roques, représentant la Cène, et le banc d'œuvre; à droite, la chaire massive, en marbre blanc, de Salamon, où se penche le prédicateur, abrité par un lourd abat-voix que soutiennent deux Atlantes et que surmonte un groupe d'anges, et deux tableaux; dans la tribune, vingt et une figures de chanoines, de prêtres et d'enfants de chœur; au banc d'œuvre, une dizaine d'hommes; la foule agenouillée remplit le vaste édifice; au premier plan, nombre de personnages, debout, assis, en costumes variés; à gauche, une femme du peuple portant des chaises, un bedeau, un suisse avec bandoulières rouges et argent; quelques femmes en vieux costume toulousain; deux Espagnols debout, pittoresquement drapés de leurs manteaux; à droite, s'élève un banc d'œuvre en menuiserie où siègent plusieurs paroissiens de la cathédrale. Avant de commencer le sermon, le prédicateur reçoit la bénédiction de l'archevêque.

Salon de 1845 (n° 147).

Acquis par la Ville.

BOILLY (Eugène). Toulouse.

19. — *Le Christ mort sur la croix.*

Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,23.

La croix est plantée à droite du tableau, obliquant vers la gauche et surmontée d'un écriteau marqué des lettres INRI ; le Christ, de profil, a la tête encadrée d'une longue chevelure blonde, les yeux baissés, une draperie blanche autour des reins, les deux pieds réunis par un clou unique. En avant de la croix, Madeleine, affaissée à terre, se soulève en appuyant ses deux mains sur le sol et lève

les yeux au ciel, la bouche plissée par la douleur; des boucles blondes tombent sur ses épaules; elle est vêtue d'une robe bleue et d'un manteau rouge. A gauche, la Vierge debout, en robe rose, manteau bleu et voile blanc, se renverse pâmée, soutenue par saint Jean, drapé d'un manteau pourpre. Marie, mère de Jacques, en robe violette, mante et cape bleue, regarde la Vierge et soutient son bras gauche; dans le fond, apparaissent des figurines d'apôtres désespérés. Joseph d'Arimathie et Nicodème arrivent, portant une échelle pour déclouer le Sauveur. Ciel très orageux, illuminé en haut d'éclairs rougeâtres; blocs de rochers sur le premier plan.

Signé en bas, à gauche : E. BOILLY. 1863.

Salon de 1863 (n° 193).
Envoi de l'État (1863).

EUGÈNE BOILLY, fils d'un colonel d'artillerie retiré à Toulouse, de la famille des peintres bien connus, a exposé à Toulouse, en 1858, *Bacchus chez les pirates*, *la Paysanne*, *le Pain sec;* en 1861, *Mère et Grand'mère*, *Saint Paul et Saint Barnabé;* en 1862, *Portrait de grand'mère ;* en 1863, *Femmes du Berry ;* en 1865, *Portrait de Mme Boilly*.

Jules Buisson. *Revue de Toulouse*, XV, p. 511, XXII, p. 139. — Jules Carrière. *Revue de Toulouse*, XIII, p. 144. — *Cat. George :* 308.

BOISFREMONT (CHARLES LE BOULANGER DE). Rouen, 1793. — Paris, 1838.

20. *Ulysse, sous la forme d'un mendiant.*

Toile. — H. 2^m,50. — L. 3^m,10.

Scène à trois figures, grandeur nature. A gauche, assise sur un lit bas, et regardant à droite, Pénélope, vêtue d'une tunique blanche bordée de palmettes, un diadème d'or décoré de huit rosaces sur ses cheveux noirs, un voile brodé d'or sur les épaules, les jambes recouvertes d'une draperie bistre, appuie son front sur sa main gauche et laisse retomber son bras droit, tenant le fuseau, sur un coussin bleu brodé d'or ; à ses pieds, on voit une corbeille pleine de pelotons de laine ; près de la reine d'Itaque, debout, en tunique foncée, une jeune femme, blonde, filant, la fidèle Eurynome, accoudée sur le dossier de pierre du lit.

A droite, Ulysse, de profil, assis vis-à-vis de Pénélope, bras et jambes nus, tunique verte effilochée et manteau brun, dans l'attitude d'un narrateur. Au fond, des colonnes, une échappée de ciel et deux portiques cintrés; en haut, à gauche, draperie rouge à glands d'or. Cette peinture est en mauvais état.

Salons de 1817 et de 1819.

Commande du ministère de l'Intérieur. — Gravé par Landon. *Salon de* 1819. T. I, pl. 46.

Envoi de l'État.

Cat. Roucoule : 227. « Cette peinture ayant été dégradée par l'humidité de l'ancien local, M. de Boisfremont a généreusement offert à l'administration de la réparer lui-même. En le restaurant, l'auteur a fait à son ouvrage des changements qui l'ont perfectionné. » *Cat. Suau :* 214. — *Cat. George :* 309.

BOISLECOMTE (EDMOND DE). Né à Arras.

21. — *Espada.*

Toile. — H. 2^m,10. — L. 1^m,15.

Grandeur nature. L'Espada est debout, dans l'arène, vu de trois quarts, le visage énergique et calme, la main gauche sur la hanche, la droite sur la garde de son épée dont la pointe pique le sol. Il est brun, complètement rasé, avec des reflets bleuissants au menton; vêtu de noir des pieds à la tête, en bonnet fourré; veste brodée d'argent; petit manteau doublé de rouge, drapant le bras gauche; gilet richement brodé de rinceaux et d'arabesques d'argent, ouvert sur la poitrine et laissant voir une chemise blanche à col rabattu d'où descend une longue cravate de satin gris; large ceinture de satin noir, culotte courte à raies transversales et bande brodée d'argent, bas de soie, chaussures à rosette de rubans noirs. Fond perdu, de teinte sombre.

Signé en bas, à droite : E. DE BOISLECOMTE. 1881.

Salon de 1881 (n° 229).
Don de l'auteur (5 novembre 1887).

BONNEFOY (ARTHUR-HENRY). Boulogne-sur-Mer, 1839.

22. — *Matinée de septembre. Environs de Boulogne-sur-Mer.*

Toile. — H. 1^m,70. — L. 1^m,97.

Paysage panoramique, en pleine lumière, sous un ciel floconneux d'un ton pâle; vaste plateau ondulé penchant à gauche, couvert de chaume et, sur le premier plan, d'un fouillis de végétations sauvages où se détachent des coquelicots, des pâquerettes, des centaurées, des bouquets de bruyères fleuries et de chardons ; deux groupes de bêtes à laine paissen

tranquillement sur la droite; un chien de berger, blanc et noir, assis au milieu, surveille le troupeau; à gauche, un versant boisé et une bordure de broussailles. Dans l'échancrure que forment les deux penchants opposés, moutonnent les murailles blanches et les toits d'ardoise d'une ville, dominée par la flèche d'une église; des fumées légères s'en élèvent; vers la droite, on distingue les combles d'ardoise d'une vaste construction rectangulaire; à l'arrière-plan, au delà d'un mamelon boisé couronné d'une tour, s'étalent une rivière et une immense plaine, voilée de brume, où pointent quelques bâtisses blanches.

Signé à gauche, en bas : Henry Bonnefoy.

Salon de 1884 (nº 288). Réexposé en 1889 (nº 196).

Envoi de l'État (11 novembre 1889).

BONVIN (François). Né à Vaugirard, 1817.

23. — *Les Forgerons, souvenir du Tréport.*

Toile. — H. 0m,92. — L. 0m,62.

Intérieur sombre; à gauche, un forgeron brun et barbu, nu-tête, en trois quarts à gauche, les bras nus, la chemise ouverte sur la poitrine, un tablier de cuir noué autour des reins, présente une pièce de fer au feu allumé dans le fourneau. Derrière lui, un aide, vu de profil, en chemise, tablier de cuir et sabots, manœuvre le soufflet à bras tendu; un marteau traîne à terre à côté de lui. Un apprenti, vu de dos, la tête baissée en profil perdu, tient un seau de bois à monture de fer et en vide le contenu dans un baquet au pied de l'enclume.

Signé, en bas : François Bonvin. 1857.

Salon de 1857 (nº 292).

Envoi de l'État.

Catalogue George : 310.

BOUCHER (François). Paris, 1703-1770.

24. — *Baigneuses surprises par des bergers.*

Toile. — H. 0m,35. — L. 0m,35.

Bassin naturel, entouré de hautes herbes, sous une grotte dont l'ouverture encadre un coin de ciel bleu, un talus de roches claires et une bordure de taillis; une jeune femme blonde, presque entièrement nue, est assise sur une draperie rouge, avec un peu de linge blanc froissé autour du bras gauche et de la cuisse droite; sa compagne, coiffée d'un bonnet et vêtue d'une étoffe bistre, est assise les jambes dans l'eau et se lave le pied gauche. Derrière les deux figures, au-dessus d'un rocher sombre qui forme entablement, deux bergers indiscrets laissent voir, l'un sa tête ébouriffée et sa houlette, l'autre son visage curieux et son pourpoint rouge.

Acheté par la ville de Toulouse, 1877.
Classement : 17.

Boucher (François).

25. — *Pastorale.*

Toile. — H. 0m,40. — L. 0m,40.

Un berger, en habit de soie bleue, manteau rose et souliers blancs, assis sur la mousse, dans une clairière, près de deux agneaux et d'une chèvre, se laisse couronner de fleurs par une pastourelle, frisée et décolletée, en corsage rose et jupe à volants; horizon bleu, ciel teinté de rose, papelonné de légers nuages; à droite et à gauche, des touffes d'arbres diaprés des nuances de l'automne.

Collections du Louvre.

Envoi de l'État. (Février 1873.)

Classement : 16.

BOULANGER (Clément). Né à Paris, en 1805; † Magnésie, 1842.

26. — *La Procession de la Gargouille.*

Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,27.

Composition pittoresque, en hauteur, animée d'un très grand nombre de figures. La tour de l'église Saint-Romain en forme l'axe, montrant, sous un ciel semé de nuages clairs, ses trois étages d'architecture classique du XVIIe siècle, son fronton triangulaire, sa rotonde supérieure et la statue du saint évêque normand qui la couronne; à droite, perspective d'un flanc de l'église, avec un grand comble percé de lucarnes à croisées et une statue de pierre; à gauche, le regard plonge dans une rue pleine de monde, encadrée de pignons aigus et dominée par la masse imposante d'une tour. Un grand escalier de pierre tournant s'élève à droite de la tour de Saint-Romain; il est surmonté d'une tenture rouge à lambrequins.

Au palier du premier étage on distingue, sur le flanc gauche, à côté d'un évêque et d'un porte-croix, deux prisonniers soulevant la châsse du saint patron, cérémonie qui va leur rendre la liberté, en mémoire de l'assistance prêtée jadis par un criminel à l'ancien évêque de Rouen pour détruire la Gargouille qui ravageait le pays; sous l'arc de face, un magistrat barbu, en robe rouge et noire, harangue deux prisonniers chargés de chaînes. Le cortège descend l'escalier et la procession, contournant la tour, s'engage dans la rue, à

travers la foule, précédée par une bannière bleue; deux ecclésiastiques en chasuble dorée portent, l'un l'image de la Gargouille, sorte de dragon à ailes membraneuses; l'autre, une croix entourée d'un serpent; quatre personnages vêtus de rouge soutiennent la figure de saint Romain, en évêque, mitré et crossé, la Gargouille accroupie à ses pieds; un prisonnier barbu, enchaîné de guirlandes de fleurs, est conduit par quatre jeunes filles en blanc; sur les degrés, deux porteurs descendent une image de sainte dorée; douze prêtres ou confrères en surplis, quelques-uns portant le bonnet carré de couleur rouge, marchent à la suite; au-dessus paraît une autre châsse. En dehors, le long de l'escalier, têtes curieuses d'enfants accrochés aux saillies de l'architecture. Sur le premier plan, à gauche, groupe de spectateurs : trois femmes agenouillées; petit garçon en bleu, tenant une fleur; fillette en chapeau de paille, corset noir et robe blanche; deux femmes debout, dont l'une porte un enfant; un homme âgé, en pourpoint bleu, avec crevés et manchettes, tend les bras vers le cortège; à droite, trois assistants, dont un vieillard et une femme en prière. Le sol est jonché de roses et de feuillages.

Signé en bas, à droite : CLÉMENT BOULANGER.

Salon de 1837 (n° 170).

Auguste Barbier. *Revue des Deux Mondes*, 1837, p. 168 : « Morceau plein de vie et de couleur qui place M. Clément Boulanger à un très-haut rang parmi les successeurs de Bonnington. »

Le chapitre métropolitain de Rouen jouissait du privilège de délivrer chaque année un grand coupable, le jour de l'Ascension, en l'honneur de saint Romain, dont la châsse devait être soulevée trois fois par le criminel gracié. Cette cérémonie s'accomplissait avec le concours du Parlement de Normandie, sur la réquisition du chapitre. Le criminel gracié était amené, dans l'après-midi, les fers aux pieds, sur la galerie d'une ancienne tour du palais ducal. Il y attendait la procession de la châsse ou fierte de Saint-Romain; après avoir soulevé le lourd reliquaire, il voyait ses chaînes remplacées par des guirlandes de fleurs et prenait rang dans le cortège, placé en tête au premier des sept brancards, dont les autres étaient portés par des criminels libérés, en vertu du même privilège, durant les quatorze années précédentes. Le Parlement et tous les corps judiciaires de Rouen marchaient à la suite. Le privilège de la fierte de Saint-Romain, confirmé tour à tour par Charles VIII, Louis XII, Henri II, Charles IX et Henri IV qui réduisit le nombre des cas *fiertables* au crime de lèse-majesté divine et humaine, à l'assassinat avec guet-apens et au rapt et viol de filles, s'est maintenu jusqu'en 1790, non sans donner lieu à de nombreux conflits de juridiction, portés au Parlement et au Conseil du Roi.

(Floquet, *Histoire du privilège de Saint-Romain*. Paris, 1833.— Pasquier, *Recherches de la France*. — Molinier, *Notice historique : Mém. de l'Académie des Sciences de Toulouse*, 1870, p. 171.) *Cat. Suau :* 215. *Cat. George :* 311. — *Classement :* 18.

BOULANGER (LOUIS). Verceil, 1806; Dijon, 1867.

27. — *Trois amours poétiques : Béatrix, Laure, Orsolina.*

Toile. — H. 2m,61. — L. 1m,70.

Sur un trône à haut dossier doré dont les bras sont soutenus par des sphynx et dont le socle, sombre, offre en pied les figures polychromes de Pétrarque, Dante et Arioste, Béatrix Portinari est assise, de face, le visage encadré de bandeaux bruns, vêtue d'une robe rose montante serrée à la ceinture, et couverte d'une dalmatique blanche retenue par un gros fermail. Elle a les mains croisées sur le giron et tient un livre en velours noir.

A gauche, au pied du trône, Laure de Noves (1308-1348), blonde, vue de trois quarts, en robe bleue à corsage en cœur et manteau de velours noir, siège, les mains sur les genoux, un livre rouge à ses pieds.

A droite, lui faisant face, Orsolina, les cheveux châtains, le corsage bleu très décolleté, les bras nus sortant d'une chemisette blanche, en robe grenat et manteau de satin jaune fixé sur l'épaule par une grosse broche à médaillon, soutient de la main droite un volumineux manuscrit de parchemin dont le dos est décoré de médaillons bleus à étoiles blanches. Le sol est pavé en mosaïque de marbres de couleur.

Fond de nuages sur un ciel bleu où trois génies volent au-dessus des trois femmes, élevant à deux mains des cartouches rectangulaires, inscrits du nom des poètes qu'elles ont inspirés : PETRARCA, DANTE, ARIOSTO.

Salon de 1840 (n° 148).

Envoi de l'État, en mémoire de la réception faite au duc et à la duchesse l'Orléans, au mois de septembre 1839, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante :

« *Secrétariat de Madame la Princesse Royale.* Aux Tuileries, le 26 juin 1840. — Monsieur le Préfet, Mgr le duc d'Orléans s'est rappelé que, lors de sa visite au

musée de Toulouse, il promit d'envoyer à son retour un tableau pour augmenter la collection que l'on admire dans cette belle galerie. Afin de remplir sa promesse, S. A. R. a choisi à la dernière exposition un tableau qui a réuni les suffrages des artistes et des amateurs éclairés et qui a mérité la croix de la Légion d'honneur à M. Louis Boulanger, son auteur. Cette composition représente les trois amours poétiques personnifiés dans trois femmes célèbres : Béatrix, l'amante du Dante ; Laure, qui fut l'amante de Pétrarque, et Orsolina, qui fut la maîtresse de l'Arioste.

« Je vous envoie ce tableau, d'après l'ordre de S. A. R., qui désire qu'il prenne place dans le musée de Toulouse pour y perpétuer le souvenir d'une réception dont S. A. R. et Mme la duchesse d'Orléans garderont longtemps la mémoire. Ch. Asseline. » (*Arch. de la Haute-Garonne.*)

Cat. Suau : 216. — *Cat. George :* 312. — *Classement :* 19.

BOULLONGNE (Bon). Paris, 1649-1717.

28. — *Émigration des Tectosages.*

Toile. — H. 2m,62. — L. 3m,22.

La scène est placée en dehors et au pied des murs de Toulouse au moment du départ des émigrants ; vingt-deux figures, dont neuf grandeur nature. Au centre de la composition, le chef des Tectosages, de profil à droite, monté sur un cheval blanc, s'avance au pas ; il est barbu, coiffé d'un casque dont le cimier porte une crinière ondoyante ; il a le manteau agrafé sur l'épaule droite, une cuirasse avec épaulières à plates laissant le bras nu, une tunique jaune à broderies d'or, des chausses brunes ornées de rinceaux découvrant le haut de la jambe, les sandales liées par des bandelettes foncées ; il tient le bâton de commandement appuyé sur la hanche et regarde devant lui ; son cheval, richement harnaché, a la crinière nattée en deux tresses qui retombent sur l'encolure. A la gauche du chef, un cavalier vu de face, coiffé d'un casque à fort couvre-nuque, avec une chouette essorant pour cimier, porte une enseigne décorée d'une chouette posée sur un médaillon. A droite du tableau, en avant du chef, un guerrier coiffé d'un casque à chouette et portant sa lance sur l'épaule, armé d'épaulières à plates d'acier, se retourne et se penche, du haut de son cheval bai qui lève la tête, pour embrasser une jeune femme, vue de profil, les cheveux blonds ramenés en tresses, massés au-dessus du front et liés de bandelettes blanches ; cette femme tend ses bras nus vers le guerrier, dont les doigts rouges s'appuient sur les blanches carnations de son épaule ; elle est vêtue d'une jupe vert foncé et d'une draperie blanche rattachée au-dessus du bras droit par une fibule d'or ; un enfant blond, vu de dos, une draperie rose autour des reins, se cramponne de la main gauche à la jupe de sa mère et de la droite au bord de la tunique paternelle, en s'enlevant sur un pied pour se grandir ; dans le coin, à droite, on distingue une tête de guerrier casqué, vu de face.

De l'autre côté, sur le premier plan, un guerrier vu de dos, portant une cuirasse à plates avec épaulières et une tunique jaune qui retombe sur ses jambes nues, reçoit les derniers embrassements d'un vieillard barbu, nu-tête, vu de face, vêtu d'une draperie bleue ; derrière eux est assise une femme de profil, en corsage rouge, tenant entre ses genoux un petit enfant qui la regarde avec tristesse ; au second plan apparaît une troupe en marche où l'on distingue quatre guerriers casqués, armés de boucliers et de lances, dominés par un étendard flottant et une enseigne au type de la chouette.

Dans le fond, à gauche, s'élève une porte de ville à grande arcade cintrée, laissant voir un coin de ciel clair et une perspective d'architecture ; un homme et une femme drapée qui tend son bras nu vers les émigrants contemplent la scène du haut des remparts ; à gauche de l'arcade, à la porte se rattache une courtine flanquée d'un bastion demi-circulaire où se penche une femme brune, en vêtements rouges, allongeant son bras pour tendre un paquet de linge blanc à un soldat perdu dans la foule ; au-dessus du bastion règne la colonnade d'un temple ; du côté droit, l'enceinte forme un terre-plein où se tient debout un grand prêtre, vu de face, barbu, drapé et voilé de blanc, élevant une patère de la main droite, à gauche d'un autel rectangulaire ; auprès de l'autel, un musicien joue de la flûte, tandis que deux sacrificateurs préparent l'immolation d'un taureau ; la bête, dont on ne distingue que le front et la croupe au-dessus de la muraille, est maintenue par un homme courbé, vu de dos, le torse nu, en avant du victimaire, debout, barbu, vu de face, la hache sur l'épaule.

Signé en bas, à droite : Bon Bologne pingebat Parisiis.

Hôtel de ville de Toulouse. Retiré par Lamarque, commissaire du district, le 1er germinal an II. *Inventaire des tableaux de la Maison Commune :* 156. — 1806 : 191. « C'est dommage que ce tableau ait souffert. » — *Cat. Roucoule :* 228. « Cette peinture

avait beaucoup souffert avant d'être restaurée. » — *Cat. Suau:* 217. — *Cat. George:* 142. — *Cat. Lucas* an III : 156. — « Les Tectosages partant pour aller chercher une autre patrie. » — A un peu souffert, » — An V : « Il est dommage que ce tableau soit dégradé. » — 1805 : 191. Rentoilé en 1857.

Ce tableau, commandé par M. d'Ambelot, député de la ville de Toulouse à la Cour de France, pour la décoration de la galerie de peinture de l'hôtel de ville, au prix de six cents livres, fit l'objet d'un contrat retenu le 11 avril 1684 par maître Caron, notaire au Châtelet de Paris. (Roschach, *La galerie de peinture de l'hôtel de ville de Toulouse.* 1889, p. 13.)

BOULVENE (Jacques). Moissac. † Toulouse, 20 mars 1608.

29. — *Les quatre fonctions du Capitoulat toulousain.*

Toile. — H. 2^m,63. — L. 2^m,15.

Quatre figures de femmes symbolisant la Justice municipale, la Direction des Travaux publics, l'Administration des Hôpitaux et la Police des Métiers, sont rangées, debout, en demi-cercle, à l'intérieur d'un édifice, en avant d'un portique cintré qui laisse voir une salle plafonnée de poutrelles saillantes.

La première femme à gauche, la tête de profil, le sein découvert, un bandeau sur les yeux, vêtue d'une robe rose ouverte au-dessus du genou et d'un corselet de cuirasse dorée, tient de la main droite une épée haute et de la gauche une balance. La seconde, vue de face, la tête en trois quarts à droite, portant coiffe blanche, robe bleue, jupe rose et casaque jaune, soutient de la main gauche une tour crénelée à deux étages et, de la droite, élève un marteau.

La troisième, la tête en trois quarts à gauche, coiffée d'un chapeau de pèlerin sur le retroussis duquel est fixé une coquille de Saint-Jacques, vêtue d'une robe bleue, d'un tablier jaune et d'une casaque rose ouverte sur la poitrine, tient de la main droite un bourdon et de la gauche un modèle de chapelle gothique avec clocher, rosace et contreforts latéraux, sous la porte de laquelle est figuré un pèlerin en robe, portant chapeau, gourde et bourdon. La quatrième, nu-tête, le visage en trois quarts à gauche, les seins découverts, vêtue d'une robe claire et d'un corsage très foncé, tient de la main droite un compas ouvert et de la gauche une mesure de longueur et une équerre.

Au milieu du parquet sont déposés quatre étalons de poids et mesures, un boisseau en bois, à monture de fer, contenant un fléau de balance et un gros poids de cuivre muni d'un anneau de fer, une pinte, un poids conique et une série de poids de métal rentrant l'un dans l'autre

Aux deux piliers qui encadrent la scène est suspendue une guirlande portant une tablette rectangulaire où sont écrits en capitales romaines quatre hexamètres latins :

PRIMA VIRIS MORES FORMAT STRVIT ; ALTERA MUROS,
HOSPITIVM FOVET HAEC ; HVIC SVNT COMMERCIA CURAE.
PATRIA SIC CAELVM VESTRIS SVBMITTERE TECTIS,
NOS IVVAT OBSEQVIO SI RETRIBVATIS AMOREM.

« La première réforme les mœurs des humains ; la seconde bâtit les murailles ; celle-ci entretient l'hospitalité ; celle-là surveille le commerce du pays. Nous nous plaisons à faire ainsi descendre le ciel sous vos toits, pourvu que votre déférence nous récompense de notre dévouement. »

Ce tableau, qui a donné lieu à des interprétations fort alambiquées, représente, sous une forme allégorique, une cérémonie annuelle qui avait lieu à l'hôtel de ville de Toulouse et que l'on appelait le *département des charges.* Le 27 novembre, après la prestation du serment, les nouveaux capitouls se partageaient entre eux les diverses attributions de l'autorité municipale et il était de tradition, depuis le seizième siècle jusqu'à la réorganisation du Capitoulat, que deux capitouls fussent préposés à l'administration de la justice, deux à la surintendance des réparations, deux à la surveillance des établissements de charité et des maisons hospitalières, et deux à la police des métiers et au contrôle des poids et mesures. C'est cette quadruple division des fonctions municipales que l'artiste a personnifiée dans son tableau, division attestée, on peut le dire, à chaque page des annales capitulaires où on lit invariablement après la liste des Capitouls élus : « furent commis,

« Au fait de l'exercice de la *Justice*, nobles...
« Au fait des *Réparations*, nobles...
« Au fait des *Hôpitaux*, nobles...
« Au fait de la *Police*, nobles... »

Ce tableau se trouvait dans le *Consistoire des Conseils* de l'hôtel de ville de Toulouse, au rez-de-chaussée de la tour des Archives.

Rentoilé en 1857. — *Cat. Roucoule:* 404. « Ce tableau était placé autrefois dans la salle de l'hôtel de ville de Toulouse appelée la Galerie des Illustres. » — *Cat. Suau:* 395. — *Cat. George:* 230. — *Classement:* 193.

Il existe un dessin au trait lithographié par Raynaud dans les *Institutions de la ville de Toulouse* d'Alexandre Dumège, t. II. p. 235. L'inscription y est fautive et inexactement figurée en cinq lignes au lieu de quatre. Il paraît difficile de ne pas reconnaître dans ce tableau les deux figures de la *Justice* et de la *Religion* qui furent l'objet d'une requête adressée par Boulvène aux Capitouls, tendant à obtenir une gratification, à l'occasion des libéralités annuelles du *sceau vert*. L'artiste y fait valoir « les couleurs tant rouge que verte beaucoup plus fines et de plus grand labeur qu'on avait accoustumé faire par le passé ». Il lui fut accordé cinq écus de supplément. La requête porte que ces figures furent mises sur le portail du grand Consistoire de l'audience.

Jacques Boulvène, dont le nom, dans les documents contemporains, est orthographié de bien des manières, *Boulvene*, *Boulbene*, *La Boulbene*, *Volvene*, *La Volvène*, mais qui signe *Boulvène*, fut reçu à la maîtrise le 3 décembre 1587 et laissa son chef-d'œuvre « dans la maison de ville pour l'ornement et enrichissement d'icelle ». On tint quitte « ledit Volvène » des droits de la ville à cause de cette circonstance. Les comptes des trésoriers mentionnent des peintures de Boulvène, en grand nombre : portraits, pièces décoratives, armoiries, entre les années 1587 et 1603. En 1589, notamment, ils signalent un grand tableau des Capitouls « avec l'image de la très sainte Vierge Marie au milieu » et, la même année, trois cent quatre-vingt-deux armoiries pour les honneurs funèbres du Cardinal de Guise, avec le chapeau et l'Ordre du Roi et quatre-vingt-deux écussons avec la croix de Jérusalem et les alérions. En 1592, le grand tableau des Capitouls, « une ymage Saincte Luce au milieu » (Jacques Laboulbene, maitre peintre, 53 escus 20 sols). Les portraits sur vélin des Capitouls de l'année municipale 1586-87, ceux de 1588 et de 1592 au *Livre des histoires* étaient de sa main; ils ont péri en 1793. En 1601, l'artiste fut chargé de refaire le portrait du Roi Henri III qui avait été lacéré à l'époque des troubles de la Ligue et traîné par les rues avec le cadavre du président Duranti. Le trésorier lui compta dix écus « pour avoir peint au vif la majesté du Roy Henry III et icelle remettre au consistoire ». Il peignit la même année et « tira au vif la majesté du Roy Henry IV, heureusement régnant » au prix de 15 écus. Boulvène a été bailli de la corporation de Saint-Luc en 1599 et 1603. Il est mort à Toulouse en 1608, le 20 mars, dans la paroisse Saint-Etienne dont les registres portent, à cette date : « Jacques La Boulbene, peintre, — a esté enterré aux Jacopains. » C'est à l'église des Jacobins que la corporation des peintres avait sa chapelle, « la chapelle de Monsieur Saint Luc, patron de toute portraicture ». (Archives de Toulouse. *Règlements municipaux des métiers.*)

Boulvène (Jacques).

30. — *La Prévoyance, la Vigilance et l'Honneur.*

Toile cintrée en ogive. — H. 3m,34. — L. 2m,55.

Trois figures en pied, debout, grandeur nature.

La Prévoyance est représentée sous les traits d'une femme, vêtue d'une robe bistre, et drapée d'un manteau vert, avec un voile blanc sur la tête, le visage légèrement incliné, en trois quarts à droite. Elle tient de la main droite un sceptre, surmonté d'un œil ouvert, de la gauche une sphère céleste. La chouette de Minerve est posée sur son épaule droite. De l'autre côté du tableau, la Vigilance est personnifiée par une femme en profil, ailée, vêtue d'une jupe blanche à fines raies bleues et d'une robe jaune, tenant à deux mains un sablier dont elle observe le mouvement avec attention. Une grue se tient à ses pieds, retournant la tête.

Entre les deux figures, un peu en arrière, exhaussé par un gradin arrondi au pied duquel est posé de profil un casque d'acier damasquiné d'or, décoré de deux ailes et d'un muffle de lion, l'Honneur, en guerrier antique, lauré, vêtu d'une tunique rose et d'un manteau rouge avec ceinture blanche, des jambières blanches à muffles de lion dorés, laissant les genoux découverts, élève de la main droite une couronne de laurier au-dessus de la tête de la Prévoyance et tient de l'autre main une lance décorée de glands rouges.

Le fond figure un portique cintré dont le voussoir est orné de compartiments; on lit sur les murailles latérales deux inscriptions grecques rendues inintelligibles par des repeints modernes et où l'on distingue seulement les mots προνοια (prévoyance) à gauche; τεκμαιρει (symbolise, désigne) à droite.

Le sommet du portique est coupé par une table de marbre noir où sont inscrits ces deux distiques :

VIR MEDIVS SERTVM GESTANS ET CLEPSYDRA SPHAERA
STRIX OCVLVS SCEPTRO GRVS QVOQUE SAXA GERENS

PROVIDEAS VIGILESQVE NOTANT HAEC TEMPORA LAVRO
VT TVA PHAEBEA CINGERE POSSIT HONOS

« Le personnage du milieu tenant une couronne, la clepsydre, la sphère, la chouette, l'œil sur le sceptre, la grue portant des pierres, vous enseignent à prévoir et à veiller, si vous voulez que l'honneur ceigne vos tempes du laurier de Phébus. »

Au-dessus des vers latins, dans le tympan de l'ogive, on lit une autre inscription servant de signature :

JACOBVS A BOLVENA LOCI DE
MOISSACO HANC TABELLAM DEPINXIT
ANNO DOMINI 1595 MENSE AVGVSTI

« JACQUES DE BOULVÈNE, du lieu de Moissac, a peint ce tableau l'an du seigneur 1595, au mois d'août. »

Cette peinture fut exécutée par ordre des Capitouls de Toulouse, comme dessus de cheminée du petit consistoire de l'hôtel de ville, au rez-de-chaussée de la tour des archives, et payée 50 écus par mandement du 13 novembre 1595. Le mandement définit l'œuvre de la manière suivante : « pour avoir faict ung grand tableau peinct à l'huile où sont peincts la Providence (Prévoyance), Honneur et Vigilance, avec certains vers escripts en latin et lettres grecques expliquant l'énigme et interprétation de l'istoire peincte audict tableau, fixé et cloué sur la cheminée du Consistoire des Conseils, et au-dessous d'icelle escript les noms et surnoms des huict messieurs de Cappitoulz de la présent année, avec leurs armoiries et millésime, et doré le bord dudit tableau tout autour, la ville ayant fourni l'or. » (Archives de Toulouse. *Pièces à l'appui des comptes de Guillaume Barthélemy.*)

Ce tableau était encore en place, le 25 août 1830, sur la cheminée du petit Consistoire. M. Dumège en sollicita alors le transport au Musée, à cause de l'état de délabrement de l'édifice et des travaux qui étaient à la veille de s'y exécuter.

Lithographié au trait par RAYNAUD frères, sous le titre : *Tableau allégorique relatif aux devoirs des Capitouls.* (Dumège, *Hist. des Instit. de la ville de Toulouse.* Toulouse, 1844. Tome II, p. 372.)

Cat. Roucoule : 229. — *Cat. Suau :* 218. — *Cat. George :* 231. — *Classement :* 194.

BOURDON (SÉBASTIEN) Montpellier, 1616. — Paris, 1671.

31. — *Martyre de saint André.*

Toile. — H. 3m,05. — L. 2m,60.

Une croix en sautoir est dressée à gauche de la composition avec une échelle appuyée derrière. Le martyr, barbu et grisonnant, dépouillé de ses vêtements, sauf une draperie blanche autour des reins, a été fixé sur l'instrument de supplice par le bras gauche. Le bras droit, demeuré encore libre, fait un geste vers le ciel ; un bourreau, vu de dos, portant une cuirasse et des manches rouges, est en train de lier une jambe. Une femme drapée, en corsage bleu et robe verdâtre, contemple tristement la scène. Un guerrier casqué, avec un haut cimier et un manteau rouge, est assis à terre, la tête tournée vers le martyr, la main droite appuyée sur un bouclier, l'autre tenant une lance. Une jeune femme s'est assise aussi, la tête en profil à gauche, vêtue d'une robe jaune, d'un corsage blanc et d'un manteau bleu ; un petit enfant blond en tunique verte se serre contre elle. Cette femme paraît poser sa main droite sur l'estrade, tendue de jaune, d'un tribunal où siège le proconsul, nu-tête, drapé de bleu ; deux autres se tiennent debout derrière lui. Au second plan s'élève, sur un socle circulaire, une figure en bronze de Jupiter, son aigle au pied, les ailes ouvertes. Près de l'autel, on distingue le buste d'un homme dont la tête se découpe sur le ciel nuageux. Fond de paysage, accidenté d'un bouquet d'arbres et d'une perspective d'architecture.

Attribué par le gouvernement consulaire en 1803. Envoyé en 1805. Rentoilé en 1857.

Second envoi : 12. — *Cat. Lucas :* 1806 : 192. — *Cat. Roucoule :* 230. — *Cat. Suau :* 219. — *Cat. George :* 143. — *Classement:* 20.

BRASCASSAT (JACQUES-RAYMOND). Bordeaux, 30 août 1804, † Paris, 28 février 1867.

32. — *Animaux au pacage.*

Hauteur. — H. 0m,37. — L. 0m,49.

Sous un ciel nuageux, à reflets dorés, un bouvillon blanc à taches de feu est arrêté immobile, tête à droite, au bord d'un ruisseau, en avant d'un bélier brun, à tête blanche et noire, couché dans l'herbe ; un petit veau noir et blanc broute, leur faisant face. La plaine, étendue, présente à gauche un bouquet d'arbres et un horizon de prairies où se devinent quelques bêtes brunes, fauves et blanches ; à droite, un rideau d'arbres, une maison blanche à toit rouge, un clocher et un moulin à vent.

Signé en bas, au milieu : J.-R. BRASCASSAT. 1825.

Legs de M. Théodore Ozenne.

BRASCASSAT (JACQUES-RAYMOND).

33. — *Paysage : Une arche de pont romain sur un ruisseau.*

Toile. — H. 0m,43. — L. 0m,27.

L'arche unique, très hardie, portant un pont à deux pentes d'une forte inclinaison, est jetée sur un cours d'eau très encaissé dont le lit est presque entièrement tapissé de broussailles. Masse de rochers à gauche; falaises découpées à droite; dans le fond, un mur de clôture qui reçoit un rayon de soleil, et une toiture en tuiles rouges; quelques flaques d'eau transparentes, sur le premier plan, entre de petits blocs de rochers.

Signé en bas, à droite : R. B. 1827.

Donné par M. Hugues Kraft (1er mars 1886).

BRASCASSAT (JACQUES-RAYMOND).

34. — *La Sorcière.*

Toile. — H. 0m,70. — L. 1m.

Dans un intérieur enfumé, devant une haute cheminée de bois dont la tablette porte un crâne, une corne et des vases de verre et au-dessus de laquelle est relevée une ancienne tapisserie à ramages d'un ton très harmonieux, sur un vieux fauteuil de broderie installé à droite de l'âtre, la vieille sorcière, en trois quarts à gauche, la tête grisonnante couverte d'un mouchoir blanc, vêtue d'un corsage bleu et d'une robe grise, avec un châle jaune jeté sur le bras droit, tient sur ses genoux un gros livre ouvert dont elle marque un passage du bout du doigt, tandis que de la main droite elle remue un mélange diabolique dans un vase posé sur un fourneau allumé. De mauvaises caisses remplissent le foyer; sur l'une d'elles, au centre, un crâne de bœuf armé de longues cornes semble présider la cérémonie, flanqué de têtes de petits animaux; une tête de mouton gît, en avant, sur le degré de la cheminée; à gauche reluit un chaudron de cuivre rouge où macèrent des os et des serpents; quelques cartes à jouer jonchent le sol; à côté d'une tête de coq sanglante, sur le parquet, on distingue un cercle magique où se lisent les mots : JACQUES BRASCASSAT.

Exposition de Toulouse en 1835.

Acquis par la Ville.

Cat. Roucoule : 461. — *Cat. Suau :* 220. — *Cat. George :* 313. — *Classement :* 21.

BRENET (NICOLAS-GUY). Paris, 1728-1792.

35. — *Caïus Furius Cressinus accusé de sortilège.*

Toile. — H. 3m,24. — L. 3m,26.

Le consul, en robe blanche, drapé de rouge, est assis au-dessus d'un perron circulaire; sept personnages drapés se tiennent debout derrière lui. Sur le premier plan un laboureur, tenant la charrue et faisant un signe de la main droite, montre ses collaborateurs de culture, vrais auteurs du prétendu sortilège que lui reproche la jalousie de ses voisins : une femme en rouge, debout, vue de dos, portant une faux et accompagnée d'un enfant qui s'attache à sa robe; une femme blonde, en blanc, assise, vue de face, tenant une pelle; à gauche, un homme drapé de rouge amenant un taureau de face; un cavalier drapé de jaune et trois autres personnages, l'un en tunique jaune et manteau bleu, sont rangés devant le tribunal.

Fond d'architecture; à droite, un portique à deux colonnes; plus loin, une colonnade ouverte et la perspective d'une façade.

Signé en bas, sur une pierre, à droite : BRENET. 1777.

Ancienne collection du Louvre : 351. — 203. — 1281. M. R.

Envoi de l'Etat (février 1873).

Classement : 23.

BRISSOT DE WARVILLE (FÉLIX-SATURNIN), né à Veron (Yonne). 1818.

36. — *Un parc à moutons.*

Toile. — H. 0m,31. — L. 0m,40.

Au milieu d'un plateau dénudé dont la silhouette uniforme coupe un ciel chargé de nuages, une charrette de pâtre à deux roues, couverte d'un toit à deux versants, est dételée auprès d'une enceinte mobile de parc en claire-voie, au-dessus de laquelle apparaissent quelques maigres arbres. Un berger vu de dos, la tête basse, en casquette brune et manteau à collet bleu, ramène un troupeau de bêtes à laine vers la porte ouverte du parc. Les animaux cheminent paisiblement, serrés les uns contre les autres, un seul un peu écarté à droite. On en distingue six à la file, d'attitudes variées, moutons, brebis et agneaux, derrière lesquels ondoie une masse confuse de croupes et de têtes.

Signé à l'angle inférieur gauche : BRISSAUT.

Legs de M. Théodore Ozenne.

BROCAS (CHARLES). Toulouse, 1774; Paris, 1835.

37. — *Aristide.*

Toile. — H. 2m,35. — L. 1m,83.

Vieillard grande nature, vu de face, la tête à gauche, encadrée d'une chevelure blanche et d'une barbe grise, le torse et les pieds nus; une ample draperie blanche enveloppant le bas de son corps est ramenée dans sa main gauche qui soutient les figurines de bronze de Jupiter radié et de Pallas; l'exilé est assis dans une grotte sombre, adossé à une paroi de roche formant berceau au-dessus de sa tête; à gauche, une jeune fille brune, vue de profil, vêtue d'une tunique jaune et d'un manteau ardoisé, appuie ses deux mains sur le bras de son père et contemple son visage avec une expression de tendresse; à droite, la seconde fille d'Aristide, blonde, coiffée d'une étoffe violette, vêtue d'une tunique bleue et d'un manteau vert, appuie son front et sa main droite sur le genou de son père et tient la main gauche sur son cœur. Au pied du gradin rocheux où pose le pied gauche d'Aristide, on distingue trois coquilles, symbole du vote des Athéniens qui a frappé d'ostracisme l'homme trop notoirement vertueux.

Signé en bas, à droite sur le rocher : C. Brocas. 1806.

Salon de 1806 (nº 66).
Donné par la veuve et les enfants de l'artiste.
Cat. Roucoule : 462. — *Cat. Suau :* 221.

CAMMAS (Lambert-François-Thérèse), Toulouse, 12 novembre 1743; † 30 janvier 1804.

38. — *Réintégration du Parlement de Toulouse* (1775).

Toile. — H. 3 m. — L. 2m,20.

Scène allégorique, en plein air; dix figures; grandeur nature. Le Roi Louis XVI, vu de profil, assis sur un trône élevé de plusieurs marches, accueille la Justice, rappelée de l'exil. Tête nue, poudrée, les boucles de cheveux retombant sur ses épaules, le Roi, vêtu de satin gris, avec manchettes, jarretières et boucles de souliers ornées de diamants, porte le manteau de velours bleu doublé d'hermine, le mantelet d'hermine, les colliers des Ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel et un jabot de dentelles; il présente de la main droite une épée entourée d'une palme où sont passées trois couronnes de roses, de chêne et d'olivier; ses pieds reposent sur un coussin cramoisi à galons d'or.

Le trône, placé entre deux colonnes de marbre vert, est un grand fauteuil doré, orné de rosaces, de volutes et de guirlandes, avec siège en étoffes à fleurs et dossier élevé, en demi-cercle, tendu d'étoffe bleue, ornée du chiffre royal encadrant une tête radiée, une frise de petites arcades cintrées, surmontée d'un cartouche aux armes royales entouré de palmes et de guirlandes, une grosse fleur de lis couronnant le montant latéral; au-dessus, un dais en velours rouge à lambrequins, broché et frangé d'or, dont les plis retombent sur une colonne de marbre vert ornée d'une guirlande et d'un bandeau de feuilles d'acanthe dorées; le piédestal de cette colonne porte un bas-relief doré représentant Pallas.

La Justice parlementaire, figurée sous les traits d'une jeune blonde, vue de profil, tête nue, en robe noire, manteau rouge bordé d'hermine et mantelet amaranthe à retroussis d'hermine, met un genou en terre, tendant la main droite vers le Roi et tenant, de l'autre, le livre de la Loi et les balances.

A gauche, la Province de Languedoc, vue de trois quarts, portant la couronne comtale, une robe grise et un manteau rouge armorié de la croix de Toulouse, accompagne la Justice au pied du trône et pose la main sur son cœur en signe de reconnaissance.

A droite, groupe de trois femmes : l'Agriculture, couronnée de roses, d'épis et de grappes, vêtue d'une robe grise et d'un manteau jaune, présente une corne d'abondance d'où débordent des fruits, des raisins, un cordon de perles, une chaîne et des médailles d'or; la Charité, en voile blanc et manteau jaune, tenant un petit enfant dans ses bras; la Minerve toulousaine, en tunique bleue et manteau rose, brodé des pièces du blason municipal, les bras nus, le casque orné de la couronne à neuf perles et d'un panache de plumes roses et blanches, s'agenouille sur les gradins du trône. Aux pieds du groupe, le génie de la Discorde, homme brun aux yeux hagards, se prosterne, vaincu, sur le tapis fleurdelisé, tenant de la main gauche un serpent, près d'une torche renversée et, de la droite, son propre cœur arraché qu'il se dispose à ronger; dans le fond, sept figurines, enfant, vieillard, femme élevant les mains en signe d'acclamation devant un arc de triomphe à trois corps ; silhouette de bâtiments couverts en tuiles rouges avec une tour octogone; à droite, le temple de la Paix, en rotonde, porté sur des colonnes ioniques, avec une frise ornée de guirlandes où sont suspendus, entre des cordons de feuillages verts, cinq médaillons ovales dorés aux effigies des rois Louis XII, Henri IV, François Ier, Louis XV et Louis XVI, accompagnées des lé-

gendes LUDOVICUS XII. HENRICUS IV. FRANCISCUS I^{us}. LUDOVICUS XV. LUDOVICUS XVI. Dans le ciel foncé, que traverse l'arc-en-ciel, et où le signe du bélier, emblème du mois de mars, exprime la date de l'événement, la Renommée, en tunique bleue et écharpe rose, souffle dans une trompette à panonceau fleurdelisé d'or et tient, de la main droite, une autre trompette, le pavillon en l'air; tout en haut, à droite, dans une auréole, au milieu d'un groupe de divinités assises, en tête desquelles paraissent Jupiter drapé de rose et Junon drapée de bleu, on reconnaît deux magistrats, parés d'hermine, figurant les membres de la Cour de Toulouse décédés avant l'édit de rappel. Au pied du trône est un tabouret de velours rouge, à pieds tournés, décoré de têtes en relief et de guirlandes dorées, où sont posés la couronne royale, le sceptre fleurdelisé et la main de justice. Sur le premier plan, devant le trône, le fleuve de Garonne, vieillard à barbe grise, couronné de lotus, le torse nu, une draperie bleue jetée sur ses cuisses, s'accoude à son urne d'où l'eau s'échappe en bouillonnant; à gauche, une femme blonde, l'Ariège, vue de dos, le torse nu, une draperie blanche autour des reins, la tête ceinte de plantes aquatiques et de fleurs, s'enlève du milieu des roseaux en acclamant le Roi; derrière elle, la nymphe du Canal, en trois quarts, couronnée de feuilles de maïs, et tenant un gouvernail orné d'un caducée. En avant de la Justice, un enfant ailé, blond, vu en trois quarts, la flamme au front, le Génie tutélaire de Toulouse, assis sur les marches du trône, une draperie jaune sur les genoux, soutient et désigne un cartouche aux armes de la ville, avec l'agneau, les tours, la croix de Toulouse et le chef fleurdelisé, sur lequel est jetée une guirlande de fleurs naturelles. A ses pieds, une Pallas d'argent, assise, élevant une couronne, rappelle la récompense offerte par l'Académie des jeux floraux à l'auteur d'une Ode sur le rétablissement des Parlements; à droite, un médaillon ovale de marbre gris, portant les profils conjugués de Louis XVI et de Marie-Antoinette, entre une branche de myrte et une branche de laurier avec la légende : LUDOVICUS XVI. M. A. ARC. AU. (Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche); un tableau à quatre personnages où l'on distingue la statue de la Justice avec les faisceaux et les balances; un génie ailé volant sur le piédestal, l'Hyménée, allume un flambeau sur un autel rond en mémoire des mariages fondés par le chapitre de Saint-Étienne et, au premier plan, le Commerce, drapé à l'antique, en tunique bleue et manteau rose, brisant les chaînes d'un prisonnier à genoux, le torse nu, allusion à la délivrance des prisonniers de Toulouse; une palette et des pinceaux, une règle, une équerre, un compas, trois têtes de compas dans un étui et deux rouleaux de papier chargés de plans, l'un portant les mots : ÉLÉVATION DU || FEU D'ARTIFICE || que le corps de ville fit || tirer pour la réintégration || du Parlement de || Toulouse.

L'autre, au-dessous, avec la légende ... DE L'OBÉ || LISQUE || que le Corps || des Avocats || fait ériger || dans la Grand || Chambre.

Le sujet de cette composition compliquée avait été proposé par l'Académie de peinture de Toulouse pour un prix extraordinaire qui fut décerné à CAMMAS.

Salon de 1776 (n° 162.) — *Cat. Roucoule :* 231. — *Cat. Suau :* 222. — *Cat. George :* 293.

Provient de l'Académie royale de Toulouse.

CAVAILLÉ (PIERRE), né à Toulouse en 1825. — V. PRUD'HON.

CAZES (PIERRE-JACQUES), Paris, 1676; † 25 juin 1754.

39. — *La Vierge et l'Enfant Jésus.*

Toile. — H. 3^m,36. — L. 1^m,80.

La Vierge, vue de face, en robe rouge, manteau bleu et voile brun, assise sur un banc de pierre carré, au-dessus d'un perron élevé de deux marches, découvre, en écartant les langes où il est assis, l'Enfant divin, blond, la tête entourée d'une auréole lumineuse, les mains ouvertes, une draperie blanche autour des reins. A gauche, s'élève un piédestal portant une urne antique, ornée de guirlandes. Dans les airs, trois anges drapés de rose et de bleu s'ébattent sur des flocons de nuages que dore en dessous le reflet du nimbe de la Vierge; dans le fond, à droite, une tour carrée à mâchicoulis, surmontée d'une échauguette d'angle, dominant un groupe de constructions massives et l'arche cintrée d'un pont jeté sur un ravin encaissé; sur le premier plan, à gauche, un paquet d'étoffes brunes, lié de courroies.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : CAZES, 1733.

Ce tableau fut peint en 1733 pour décorer le maître-autel de la chapelle de Sainte-Marie-Egyptienne, à Paris. (D'Argenville, IV : 401).

Envoi de l'État (1811).

Rentoilé en 1857. — *Cat. Roucoule* : 232. — *Cat. Suau* : 223. — *Cat. George* : 144. — *Classement* : 24.

CHALETTE (JEAN), Troyes, décembre 1581 ; † Toulouse, 1643.

40. — *Les Capitouls de Toulouse nommés par arrêt du Parlement, le* 28 *novembre* 1622.

Toile. — H. 3m,75. — L. 2m,45.

Le Christ cloué sur la croix occupe le centre de la composition ; sa tête brune, penchée à gauche, est entourée d'une légère auréole lumineuse : une draperie grise flotte autour de ses reins; ses bras sont largement ouverts, ses pieds réunis par un clou unique ; au-dessus de sa tête, se déroule une bande de parchemin portant l'inscription IESVS NAZARENVS REX IVDEORVM. Le torse et la tête se détachent sur une gloire rouge, encadrée d'épais nuages. Un piquet de bois est planté dans la terre, au pied de la croix, à côté d'une tête de mort. Derrière l'instrument de supplice est disposé en retour d'équerre le prie-Dieu des Capitouls, tendu d'un tapis vert à double galon et frange d'or, décoré de chaque côté de quatre écussons d'armoiries peintes de leurs émaux, au-dessous desquels règne une banderole blanche portant les noms et titres des personnages. Les huit magistrats municipaux y sont agenouillés nu-tête, quatre de chaque côté, en costume d'apparat, les mains sur l'accoudoir. Ils ont tous la robe capitulaire mi-partie noire à droite, rouge à gauche, le manteau doublé de satin blanc, l'épitoge de soie jaune à trois rangs d'hermine, un nœud de rubans blancs sur la poitrine ; six ont de grands cols blancs rabattus; le troisième et le quatrième une fraise tuyautée. Les quatre têtes du côté gauche sont figurées de trois quarts à droite et les autres symétriquement. Chacun des Capitouls a son livre de prière devant lui. Les personnages représentés sont, en commençant par la gauche : 1° Jean de la Croix, docteur et avocat, capitoul en 1615 ; tête grise et réfléchie : il tient son livre d'heures ouvert. 2° Etienne Gloton, bourgeois; front chauve et lisse ; quelques plaques rouges sur les joues, les deux mains croisées sur le livre ouvert. 3° Jean de Galien, docteur et avocat; petit homme brun au teint jaune, barbe noire pointue ; il tient son livre entr'ouvert. 4° Jean de Maleprade, chef de consistoire ; visage plein et carré, les mains croisées sur le paroissien. 5° Jean-Roger de Touges-Noaillan, sieur de Mauvezin ; les joues creuses, la moustache et la barbe grisonnante ; les mains jointes sur le livre fermé. 6° Jean de Péguilhan, bourgeois; les mains jointes. 7° Claude de Cos, docteur et avocat ; barbe rousse, taillée en pointe ; il tient son livre ouvert à deux mains. 8° Jean de Vinel, docteur et avocat; tête blonde, front ridé ; moustache finement tordue; il tient son livre à demi fermé.

Voici le détail des armoiries et des inscriptions pour les huit personnages : les écus sont en forme de cartouches, avec casques et lambrequins.

1° La Croix : d'azur à la croix alaisée et boutonnée d'or cantonnée d'un besant d'argent au 1er et 4e et d'une étoile d'or au 2e et 3e, avec un lion d'or assis en champagne : MESTRE JEAN DE LACROIX, DOCTEUR ET AVOCAT EN LA COUR. 2° Gloton : parti de gueules à deux clefs d'or posées en pal l'une sur l'autre et d'azur à l'étoile à huit rais d'or : NOBLE ETIENNE GLOTON BOVRGEOIS. 3° Galien : d'azur à la gerbe d'or sommée d'un coq d'argent, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or : MESTRE JEAN DE GALIEN, DOCTEUR ET AVOCAT EN LA COUR. 4° Maleprade : d'or à l'arbre de sinople, issant d'une terrasse, au lion de sable brochant : NOBLE JEAN DE MALEPRADE, CONSEIGNEUR DE GAIGNAC, CHEF DU CONSISTOIRE. 5° Touges : d'azur à deux besants d'or en pal : JEAN ROGER DE TOUGES NOVALHAN, SIEUR DE MAVVEZIN. 6° Péguillan : écartelé, au 1 et 4 d'azur à la croix alaisée d'or et au 2 et 3 de gueules à la montagne d'argent, une croix pattée d'or brochant sur l'écartelure : NOBLE JEAN DE PEGUILLAN BOVRGEOIS, SIEUR DE SABONNERES. 7° Cos : d'or au caducée de sable : MESTRE CLAUDE DE COS, DOCTEVR ET ADVOCAT EN LA COVR. 8° Vinel : d'azur à la grue d'argent, regardant à dextre un tournesol d'or : NOBLE JEAN DE VINEL, DOCTEVR ET ADVOCAT EN LA COVR, Me DE REQVESTES DE LA REYNE MERE.

Ce « grand tableau de messieurs les Capitouls, où il y a ung grand crucifix au millieu » fut peint par CHALETTE pour la chapelle de l'hôtel de ville. L'artiste en fut payé par mandement du 11 décembre 1623, au prix de 700 livres ; mais pour cette somme, il avait dû aussi faire un portrait collectif sur vélin dans le VIe livre de l'*histoire* et huit portraits individuels *sur toile pour chacun des capitouls*.

Chapelle de l'hôtel de ville de Toulouse ; retiré par Lamarque, commissaire du district, 1er germinal an II.

Rentoilé en 1857. — Chev. Rivalz. *Analyse de divers morceaux, etc.*, p. 5. — Roschach. *Jean Chalette*, p. 37. — Lithographié

au trait par Raynaud (Dumège, *Institutions*, II, p. 386). — *Inventaire des tableaux de la Maison Commune* : 1. — *Cat. Lucas* : 1806 : 195. — *Cat. Roucoule* : 233. — *Cat. Suau* : 324. — *Cat. George* : 232. — *Classement*: 195. — *Archives de Toulouse*. Comptes du trésorier Davit, 115.

Chalette (Jean).

41. — *La Vierge aux prisonniers.*

Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,18.

La Vierge, vue de trois quarts, debout, à mi-jambes, tournée vers la gauche, vêtue d'une robe rouge, d'un manteau bleu foncé doublé de gris et d'un voile blanc, les yeux baissés avec une expression de pitié, le teint mat, tient debout contre sa hanche droite l'Enfant Jésus, blond, couronné d'une auréole lumineuse, une légère draperie blanche autour du corps, le visage tourné et la main droite tendue vers une fenêtre fermée de forts barreaux de fer, où apparaissent, dans une ombre très noire, quatre têtes étagées de prisonniers suppliants : un personnage drapé de jaune, à peine visible ; un jeune homme imberbe à cheveux noirs; un homme d'âge mûr, coiffé d'une cape et vêtu d'étoffe bistre et un vieillard à nez crochu, barbe blanche et crâne dénudé; tous ces captifs, élevant les yeux vers le groupe divin, le contemplent avec une ardente expression de foi.

Exposition des Beaux-Arts de Toulouse en 1752. « Ce tableau, précieux par la naïveté, le naturel et la correction, a extrêmement souffert du temps et de la fumée ; il se perdrait sans ressource si MM. les capitouls... ne le destinaient pour un lieu où il soit moins négligé et plus à portée d'être vu. Feu M. Rivalz disait qu'il fallait vénérer ce tableau. »

Les bonnes intentions des Capitouls demeurèrent longtemps platoniques; car dix-huit ans après, en 1770, le chevalier Rivalz se plaint que ce tableau, accroché au-dessus de la porte *extérieure* du grand Consistoire « où les Capitouls jugent les causes civiles et criminelles, est placé de façon à n'être point vu et, de plus, exposé à toutes les injures de l'air ». *Analyse des différents ouvrages de peinture, sculpture et architecture qui sont dans l'hôtel de ville de Toulouse*. Toulouse, 1770, p. 6.)

Provient de l'hôtel de ville de Toulouse; retiré par Lamarque, commissaire du district, le 1er germinal an II. — Rentoilé en 1857. — *Inventaire des tableaux de la Maison Commune* : 14. « Une Vierge. » — *Cat. Lucas*. An III : 57 : « Ce tableau tient de la manière du Caravage » (p. 9.) 1805 : 194. — *Cat. George* : 233. — *Revue de Toulouse* 1866, p. 274. Henri Vienne.

Baptisé à Saint-Jacques de Troyes, le 27 décembre 1581, Jean Chalette, qui portait le nom d'un village situé à sept lieues de sa ville natale, était âgé de trente ans quand les Capitouls de 1611 le chargèrent de faire leurs portraits, sur toile et sur vélin, selon l'usage. Il s'acquitta de cette tâche avec un tel succès que, le 3 décembre suivant, les Capitouls prononcèrent judiciairement son admission à la maîtrise, malgré l'opposition de la confrérie de Saint-Luc. Deux jours après, sur sa requête, ils lui accordaient le titre de *peintre de la maison de ville*, avec un logement pour lui et sa famille. Chalette a rempli cet office jusqu'à sa mort en 1643. Pendant ces trente-deux ans, il a exécuté sept cent soixante-huit portraits municipaux, dont cinq cent douze collectifs, groupés par huit et deux cent cinquante-six individuels, en tout trois cent vingt tableaux de portraiture officielle. De cet énorme contingent, il ne reste plus que le grand tableau du musée décrit plus haut, sept feuillets et demi du sixième livre de l'histoire, aux archives de l'hôtel de ville, et un demi-feuillet du même recueil, acheté en 1867 pour le musée de Troyes, par M. Truelle, alors trésorier-général de l'Ariège, à un neveu du peintre Joseph Roques; en tout soixante-douze portraits, dont un seul grand tableau. Nous ne connaissons l'existence d'aucun des portraits individuels sur toile que les Capitouls gardaient dans leur famille. Les personnages figurés sur les feuillets de parchemin qui ont échappé à la destruction sont : en 1617 ; Oger de Lamotte Sainte-Colombe, Nicolas de Saint-Pierre, Paul Virazel, Jacques Lavit de Villeneuve, Roland Rey, Pierre Ducos-Belbéraud, Jacques Puget de Gaffelaze; en 1623 : Pierre de Comère, Jean-Pierre de Guibert la Bonaudie, Michel Cantuer, Jacques de Cassand-Jottes de Lherm, Simon Girié, Jean Parrin, Jean Foures, Blaise Savy; en 1625 : Daniel Lombardy, Jacques de Lavaur, Guillaume Mestre-Buisson, Paul de Monrogier, Jean-Antoine Péguillan, Gervais de Fas de Vignaux; en 1627 : Guillaume de Bertier-Saint-Geniès, Jacques Courtines, Jacques Fonrouge, Arnault d'André; en 1629 : Jean Tilhol, Bernard Vidal, Antoine Figuier, Hector Potier de la Terrasse Castelnouvel, Pierre d'Izarny Gargas, Guillaume Cottin, Arnault d'Austry, Gabriel Guibert de Costa; en 1630 ; Jean de Carrière-Double, Guillaume Dalliès, Charles Duconseil, Pierre Rotond, Pierre-Antoine de Lancefoc, Bernard Faure, Pierre

Bely, Pierre Carrière; en 1632 : Pierre de Béral-Mervila, Buisson - Bauteville, Jean Édouard, Jean de Poussoy, Jean Fermat, Pierre Taberly, Antoine de Vidal, Guillaume de Valrivière; en 1635 (musée de Troyes) : Pierre Ayralh, Jean Perrin, Jean de Boyer, Raymond Aymeric.

Avant Chalette, le peintre municipal ne faisait que des portraits collectifs de Capitouls, l'un sur toile, l'autre sur vélin, au registre des annales. C'est la belle exécution des peintures de l'artiste troyen qui fit adopter l'usage, maintenu jusqu'à la Révolution, d'un portrait individuel, payé par la ville à chacun des magistrats sortant de charge.

Outre les portraits, Chalette a peint pour l'hôtel de ville plusieurs tableaux historiques, tous perdus : les deux entrées de Louis XIII à Toulouse en 1621 et 1622 ; celle de l'archevêque Charles de Montchal en 1628 ; la bataille de Leucate en 1637 ; la figure équestre du Roi terrassant la Rébellion en 1640 ; la prise d'Arras; la sortie des Espagnols; la prise de Turin ; le siège de Perpignan que la mort ne lui permit pas de terminer.

Chalette fut également, en vertu de sa charge, l'ordonnateur de toute la peinture décorative exécutée à Toulouse pour les cérémonies officielles ou l'ornementation des édifices publics. A cet égard, sa création la plus importante fut la décoration de la galerie de Saint-Roch et des sept arcs de triomphe élevés sur le parcours du cortège royal en 1621, sans compter les pyramides de feux d'artifice et un nombre prodigieux d'armoiries pour les réceptions de grands personnages, armoiries du Roi, de M. et Mme de Montmorency, de Mme de Ventadour, du duc d'Orléans, de la princesse de Montpensier, du vicomte d'Arpajon, du prince de Condé, du maréchal de Schomberg, du comte de Tournon, de l'archevêque de Narbonne....

Il a paru au salon de l'hôtel de ville, en 1753, un portrait de Goudelin par Chalette, exposé par le chevalier Rivalz.

Roschach. *Jean Chalette, de Troyes, peintre de l'hôtel de ville de Toulouse.* (*Mém. de la Société Académique de l'Aube*, 1867, p. 242.) — *La Minerve de Toulouse*, I, p. 35, 1869. — *Revue de Toulouse*, XXIX. p. 154, 231 et 241.) — Chennevières. *Peintres provinciaux de l'ancienne France.* — Henri Vienne. *Revue de Toulouse*, XXIV, p. 275. — La *Gazette des Beaux-Arts* a publié une photogravure du portrait des quatre Capitouls de 1635 conservés au musée de Troyes, 1899, p. 502. (Albert Babeau. *Le Musée de Troyes*).

CHAMPAIGNE (Philippe de), Bruxelles, 1602; † Paris, 1674.

42. — *Le Crucifiement.*

Toile. — H. 1^{m},15. — L. 1^{m},67.

La croix est couchée sur le sol, en diagonale, le pied à droite, posé en travers sur une bûche, le bras calé par une pierre. Le Christ nu, une draperie blanche autour des reins, la tête pâle, inclinée à gauche, est allongé sur l'instrument de supplice, les bras étendus, les jambes liées par une corde et les pieds rapprochés, côte à côte, sur une console de bois à moulures. Quatre bourreaux sont occupés au crucifiement. Le premier, à gauche, dont on ne voit que la moitié du corps, blond, nu-tête, de profil, un genou en terre, vêtu d'une tunique rouge et d'un corselet de cuirasse, bras et jambes nus, tient de la main gauche un gros clou qui fixe la main droite du Christ et le consolide de l'autre avec un marteau ; le second, vu en trois quarts, brun, la tête penchée, cuirassé, l'épée au flanc, les bras nus, cloue la main gauche du Christ et, le bras droit en l'air, s'apprête à donner un violent coup de marteau; le troisième, tête grisonnante, profil à droite, drapé d'une tunique orangée, l'épaule droite nue, le marteau prêt à frapper , perce le pied droit d'où le sang ruisselle; le quatrième, vêtu comme le premier, la tête en trois quarts à gauche, les cheveux châtains, le genou en terre, est en train de clouer le pied gauche, le marteau levé ; derrière lui, un cavalier romain, tête nue, drapé de bleu, montant un cheval gris, en trois quarts, la tête à droite, regarde le supplice, à côté de trois autres cavaliers : l'un, barbu, en tunique bleue, la tête couverte d'un manteau orangé ; l'autre, dont on ne voit que la tête, encapuchonnée de bleu; le dernier, de profil, montant un cheval alezan dont l'avant-train seul est visible, drapé d'un manteau blanc, fait un signe de la main droite. Six têtes de guerriers casqués, dont un porte-aigle, apparaissent par-dessus les bourreaux. Dans le fond, à gauche, la Vierge en prière, drapée de bleu; la tête à longs cheveux et la robe blanche de saint Jean, la tête pâmée et la silhouette bleue de deux autres Maries, et la blonde Madeleine en robe bleue. A l'horizon, sur un ciel bleu rayé de nuages blancs et gris, se découpe l'enceinte crénelée de Jérusalem, flanquée de deux tours carrées, d'une tour ronde que surmonte un beffroi, d'une construction massive appuyée à des arcades à jour, avec un donjon flanqué de tourelles qui cache le ciel, un édifice élevé dans le lointain et un bâtiment à

terrasse; du côté gauche, une haute muraille de roches sombres forme repoussoir. Sur le premier plan sont jetés deux boucliers d'acier poli, chargés de foudres ailés rehaussés d'or, une pièce d'armure, une tunique gris clair, une draperie bleue, une pioche et une pelle auprès d'un cabas de paille tressée, un rouleau de parchemin à demi déroulé où se lisent en trois lignes les mots : IESVS || NAZARENVS || REX IVD « Jésus de Nazareth, Roi des juifs » et une paire de sandales jaunes.

Envoi de l'État (1803).

Notice du premier envoi : 3. — *Cat. Lucas*, 1806 : 113. — *Cat. Roucoule* : 132. — *Cat. Suau* : 121. — *Cat. George* : 147. — *Classement* : Fl. 14. — Lucas fait observer (1806, p. 21) que la tête de l'un des bourreaux qui clouent les pieds du Sauveur est celle de CARACALLA.

CHAMPAIGNE (PHILIPPE DE).

43. — *Les Ames du Purgatoire.*

Toile. — H. 3m,80. — L. 2m,51.

La tête entourée d'une radieuse auréole, le Sauveur debout, de face, les cheveux agités, le torse nu, drapé d'un manteau bleu qui flotte derrière le bras droit étendu, tenant de l'autre main la croix appuyée contre son flanc et portant aux mains et aux pieds les stigmates du supplice, préside l'assemblée des bienheureux, sur un tapis de nuages amoncelés où se massent quatorze têtes de chérubins blonds accompagnées d'ailes blanches. A gauche, la Vierge agenouillée, en robe rose, manteau bleu et voile gris, le visage plein, vu en trois quarts à droite, la main droite sur la poitrine, intercède son fils, en étendant la main gauche ouverte, en signe de supplication. A l'arrière-plan, entre la Vierge et le Christ, un saint à barbe blonde et manteau fauve en oraison ; plus loin, une tête blonde en extase et, au-dessus, six têtes de chérubins en demi-cercle. A droite, les deux saints à genoux, en costume ecclésiastique ; le premier, à cheveux bruns, joignant les mains, est en surplis avec une étole brodée d'or ; l'autre, chauve et portant comme son voisin une fine moustache et une barbe courte, a une chape de drap d'argent avec une figure d'apôtre en broderie d'or sur la poitrine; le regard suppliant, la main gauche ouverte, il désigne de l'autre les âmes souffrantes. Derrière ce groupe se montrent cinq bienheureux : jeune femme blonde en blanc, les mains croisées sur la poitrine, vieillard barbu, femme de profil; dans les nuées, sept têtes de chérubins.

Au-dessous, à droite, un ange blond en peplum rose et écharpe bleue, les bras nus, soulève à deux mains un homme imberbe, blond cendré, de profil à gauche, drapé d'un manteau vert, le bras droit étendu, la main gauche ramenée sur la poitrine, le buste naissant du milieu des flammes dont les langues pâles éclairent faiblement la région inférieure. Quatorze figures, dans des attitudes variées de prière, peuplent le séjour d'expiation : à gauche, jeune homme de profil, imberbe, les cheveux frisés, les yeux au ciel, la bouche entr'ouverte, le torse nu, la main droite sur la poitrine; profil d'homme mûr, de femme blonde, vue de dos, sur le devant, l'un et l'autre joignant les mains; deux femmes brunes, vues de face, les bras en l'air; profil de femme à cheveux châtains, baissant la tête sur ses mains croisées; jeune femme blonde en trois quarts à gauche, vieillard à barbe grise les mains sur la poitrine, homme imberbe à figure colorée et cheveux noirs, les mains jointes; femme brune, femme blonde à longues tresses dorées, en trois quarts, à droite, les doigts rapprochés dans l'attitude de la prière.

Le poète Le Franc de Pompignan avait, d'après M. George, acheté ce tableau aux Capucins de Lille en Flandre, au prix de 30,000 francs. Il le plaça dans la chapelle de son château de Pompignan (Tarn-et-Garonne), où cette toile est demeurée jusqu'en 1793.

A la suite d'une visite faite par Lucas, le 17 fructidor an II « au Temple de la Raison ci-devant église de Pompignan, actuellement Pont-la-Montagne », Briant prit livraison, le 22 fructidor suivant, de « la Vierge intercédant pour les Ames du Purgatoire, peint par PHILIPPE DE CHAMPAIGNE » et de huit autres toiles trouvées au même lieu, parmi lesquelles une « Résurrection attribuée à GIORGIONE, la Chananéenne aux pieds de Jésus-Christ, copie d'après CARRACHE, l'Incrédulité de saint Thomas et la Mort de saint Joseph, par PIERRE (?), la Résurrection par VIGNON. » (Archives de la Haute-Garonne.)

Malgré ces précisions d'origine révolutionnaire et le silence de tous les catalogues depuis 1806 jusqu'en 1836, Suau écrit en 1850 : « Ce tableau, qui décorait la chapelle du château de Pompignan, a été donné au Musée par le propriétaire, M. Lefranc de Pompignan. » Ce don a été, sans doute, une ratification gracieuse, postérieure de quelques années à la confiscation opérée pendant la Terreur.

Rentoilé en 1857.

Cat. Lucas : 1806 : 112. — *Cat. Roucoule* : 130. — *Cat. Suau* : 119. — *Cat. George* : 145. — *Classement* : 13 (Flam.)

CHAMPAIGNE (PHILIPPE DE).

44. — *L'Annonciation.*

Toile. — H. 1^m,20. — L. 1^m,50.

Dans un intérieur modeste, à gauche d'une cheminée en maçonnerie nue, où brûle un tout petit feu, la Vierge, en robe rose, manteau bleu et voile gris sur la tête, est agenouillée, vue de face, devant un prie-Dieu de bois où est posé un livre ouvert. Elle se retourne, les mains croisées sur la poitrine, vers un ange à cheveux bruns, vêtu d'une robe bleue et d'une écharpe jaune, qui s'avance de profil, en glissant sur un nuage, le genou gauche ployé; il tient d'une main une branche de lis, et, de l'autre, élevée, montre la blanche colombe du Saint Esprit, qui plane, au-dessus de la cheminée, dans une gloire dorée où quatre têtes ailées de chérubins se penchent au bord des nuages. Un linge blanc et un peloton de fil traversé d'une aiguille traînent sur le dallage gris, au pied du prie-Dieu dont la face postérieure porte en couleurs un écu aux armes de la maison du Cambout de Coislin, de gueules à trois fasces échiquetées d'azur et d'argent, surmonté de la couronne ducale et drapé d'un manteau doublé d'hermine.

Envoi de l'État (1803).

Notice du premier envoi : 10. — *Cat. Lucas :* 1806 : 114. — *Cat. Roucoule :* 131. — *Cat. Suau :* 120. — *Cat. George :* 148. — *Classement :* Fl. 15.

Le duché de Coislin a été érigé en décembre 1663. C'est donc aux frais d'Armand du Cambout, premier duc de Coislin, mort en 1705 qu'a été peinte l'*Annonciation*, de PHILIPPE DE CHAMPAIGNE, décédé lui-même en 1674. Armand du Cambout fut enterré, ainsi que sa femme Madeleine du Halgoet, dans l'église des Récollets de Saint-Denis.

CHAMPAIGNE (PHILIPPE DE).

45. — *Le Christ descendu de la croix.*

Toile. — H. 1^m,15. — L. 2 m.

Au premier plan, le Christ mort, nu, les flancs ceints d'une étroite draperie blanche, est étendu sur son linceul, les pieds à gauche, les bras retombant jusqu'à terre. Sa tête renversée, vue de trois quarts, repose sur les genoux de sa mère, qui le regarde en priant, les mains jointes, assise au pied de la croix. La Vierge, vue de face, est en robe rouge avec un grand manteau bleu jeté sur la tête en guise de voile. Derrière elle se penche Marie, femme de Cléophas, couverte d'une mante bistre, les mains croisées sur la poitrine. Au centre de la composition, saint Jean est agenouillé, de face, derrière le corps. Imberbe, le visage encadré de longs cheveux bruns, les yeux au ciel, il est vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge, et demeure immobile, les mains jointes, dans une sorte d'extase douloureuse. A gauche, Madeleine prosternée, voilée de ses cheveux blonds, vêtue d'une robe jaune et d'un manteau gris rayé de rouge, soulève à deux mains la jambe droite du Christ et baise pieusement le haut du pied. Fond de paysage sombre.

Rentoilé en 1857.

Attribué par le gouvernement consulaire (1803). Envoyé en 1805.

Second envoi : 1. — *Cat. Lucas :* 1805 : 115. — *Cat. Roucoule :* 133. — *Cat. Suau :* 122. — *Cat. George :* 146. — *Classement :* Fl. 14. — La note de Michau intitule le tableau : « le Christ de douleur, la Vierge. »

CHAMPAIGNE (PHILIPPE DE).

46. — *Réception d'Henri d'Orléans, duc de Longueville, dans l'ordre du Saint-Esprit, par le Roi Louis XIII, le 15 mai* 1633.

Toile. — H. 2^m,98. — L. 4^m.

Six portraits en pied, grandeur nature, dont cinq, vus de face, rangés, de gauche à droite, dans l'ordre suivant : le grand trésorier de l'Ordre, Claude Bouthillier, seigneur de Pons-sur-Seine et de Fossigny, surintendant des finances; le chancelier, Claude de Bullion, seigneur de Bonnelles, d'Esclimont, de Montlouët, de Longchesne et de Panfou, baron de Maule, marquis de Galardon, surintendant des finances, président à mortier au Parlement de Paris; le Roi Louis XIII; le greffier du Saint-Esprit, Charles Duret, seigneur de Chevry, intendant et contrôleur général des finances, président en la Chambre des Comptes de Paris; le prévôt maître des cérémonies, Michel de Beauclerc, baron d'Achères et de Rougemont, marquis d'Estiau et de Mirebeau, conseiller d'Etat; au premier plan, le nouveau chevalier, Henri II d'Orléans, duc de Longueville et d'Estouteville.

Chapelle tendue de tapisseries à panneaux alternés, velours bleu semé de fleurs de lis d'or et gros vert semé des flammes d'or du Saint-Esprit; tapis bleu, fleurdelisé, recouvrant, à droite, deux gradins au-dessus desquels s'élève, flanqué d'une colonne de marbre noir, à tore doré et piédestal de marbre griotte, un autel rectangulaire, tendu aux couleurs de l'Ordre, avec la croix cantonnée de rayons flamboyants, en broderie d'or et d'argent. Deux chandeliers d'argent massif surmontent la nappe bordée de den-

telles. Le souverain et les quatre officiers qui procèdent à la réception portent le grand costume de l'Ordre : pourpoint de satin gris tailladé; chausses collantes de satin blanc, avec une grande rosette sur le pied; manteau de velours gros vert flammé d'or, doublé de satin jaune orangé; mantelet de même étoffe, et grande fraise tuyautée à trois étages. Le Roi, au milieu, le chapeau noir sur la tête, orné d'une ganse et d'une plume blanche, les cheveux longs, avec la moustache, la mouche et la barbe pointue, porte, sur son mantelet, le collier de l'Ordre formé de fleur de lis, de chiffres (H) et de flammes; les quatre officiers n'ont que le cordon bleu avec la croix émaillée à la colombe. Le chancelier, imberbe et les cheveux courts, placé à la droite du Roi, présente au récipiendaire, pour le serment, le missel de l'Ordre, au *Te igitur ;* on y distingue une grande miniature couvrant les deux pages : à droite, le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean ; à gauche, les figures du fondateur et des premiers dignitaires du Saint-Esprit, cardinaux et princes. Le duc de Longueville, vu de profil, tournant le dos au spectateur, l'épée au côté, à genoux sur un coussin de velours vert flammé d'or, un petit manteau de velours foncé, bordé et brodé de perles, sur les épaules, appuie ses deux mains ouvertes sur l'image sacrée; il est blond, le haut de la tête un peu dénudé et porte, comme trois des officiers, la barbe coupée selon le type royal; le Roi pose sa main droite sur l'image et touche de l'autre la droite du récipiendaire; à la gauche du Roi, le Greffier, dont le manteau entr'ouvert laisse voir une élégante garde d'épée, tient à deux mains, à la hauteur de la tête du nouveau chevalier, le registre des vœux et serments, relié en rouge et doré sur tranche. A gauche du tableau, le grand trésorier présente le collier que le Roi doit passer au cou du récipiendaire, avec la croix suspendue; à droite, le prévôt maître des cérémonies, figure fine et blonde, tient dans ses mains l'épée destinée au duc Henri et son riche manteau de velours, dont les retroussis flamboient et dont les cordons et les glands de soie blanche traînent sur le tapis.

Au-dessus de la tête du Roi, la colombe symbolique, les ailes, étendues, dans une auréole. En bas, à gauche, sur un parchemin déroulé : *Cérémonie faicte à Fontainebleau en 1633.*

Représentée par P. de Champaigne.

Provient de l'église des Augustins de Paris. Gravé en 1902 par M. A. Delzers, pour la Société de gravure de Toulouse.

Envoi de l'État, 1812 (décret du 11 février 1811.)

Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 134. — *Cat. Suau :* 123. — *Cat. George :* 149. — *Classement :* Fl. 16.

CHAMPION (Edme-Théodore), né à Paris.

47. — *Auvergne.*

Toile. — H. 0m,92. — L. 1m,25.

Site d'Auvergne; paysage désert, sous un ciel gris pommelé; à droite, une grande masse rocheuse, faisant plate-forme, avec une pente adoucie du côté gauche et des escarpements sombres, plaqués de verdure, sur l'autre flanc ; au pied du talus, un petit monticule, tronqué au sommet en plateau et entouré à sa base d'un bouquet d'arbres; horizon frappé d'un coup de lumière, avec chaîne de collines bleutées. Sur le premier plan, où quelques roches claires émergent, perçant le gazon, deux touffes de chênes rabougris.

Signé à l'angle droit inférieur : E. Champion.

Salon de 1896 (n° 393).
Acquis par la Ville (1877).
Classement : 23.

CHARDIN (Gabriel-Gervais), Paris.

48. — *Pâturage.*

Toile. — H. 1m,54. — L. 2m,20.

Une vaste plaine verdoyante, légèrement ondulée, s'étend jusqu'à un rideau de collines, encadrée à droite et à gauche par des massifs boisés. Au centre miroite, reflétant un ciel nuageux, une mare entourée de hautes herbes. Une vache noire s'y désaltère ; une blanche la suit; une troisième, blanche et couleur de feu, immobile, les pieds dans l'eau, la tête haute, regarde au loin. A droite, autourd es premiers grands arbres, est groupé, à l'ombre, un nombreux troupeau de bêtes à cornes; on en distingue une trentaine, où la teinte fauve domine. Quelques croupes et nuques blanches marquent çà et là des points lumineux. On entrevoit encore trois bêtes, sous bois, tout à fait à droite. Du côté opposé, sur le premier plan, au bord de la mare, un énorme hêtre au tronc noueux, aux branches puissantes, étale un bouquet de feuillage dont les premiers froids ont déjà roussi quelques touffes.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : Gabriel Chardin.

Envoi de l'État (1856).
Cat. George : 134. — *Classement :* 24.

CHARPENTIER (L.).

49. — *Le Vieux Forgeron.*

Toile. — H. 0^m,80. — L. 0^m,60.

Figure de trois quarts à droite, à mi-corps, le torse nu, les deux mains sur les hanches, couvertes d'une draperie brune, fond sombre.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : L. Charpentier, 1885.

Acquis par la Ville au prix de 300 francs (2 février 1889).
Classement : 25.

CHIRAC (A.-Désiré).

50. — *Lion dévorant un zèbre.*

Toile. — H. 1^m,20. — L. 2^m,15.

Paysage montagneux, éclairé des feux du soleil couchant ; à l'horizon s'élèvent des croupes bleues; à gauche, une muraille de roches grises; à droite, des blocs lézardés, glacés de reflets roses. Bordée de hautes herbes et de fougères, une flaque d'eau miroite au premier plan. Le zèbre, surpris au moment où il allait boire, s'affaisse sur ses jambes de devant, saisi par un énorme lion qui bondit du milieu des jungles et qui fait ruisseler le sang de la bête sous ses dents et ses griffes, la mordant à pleine gueule.

Signé à l'angle inférieur droit du tableau : A.-Dé Chirac.

CLAUDE (Eugène), Toulouse.

51. — *Les Provisions.*

Toile. — H. 0^m,70. — L. 1^m,12.

En avant d'un mur gris grossièrement récrépi, sur une massive table de cuisine sont groupés un lièvre, des pigeons, une corbeille d'osier pleine de raisins blancs, de poires et de pampres, un chou, un canard sauvage, une haute cafetière de fer battu.

A l'angle gauche, sur un meuble, des brosses, une grosse clef, une corde, un verre à moitié rempli de vin et une lanterne de fer blanc.

Acquis par la Ville à l'exposition de l'Union artistique.
Classement : 26.

COGNIET (Léon), Paris, 1794-1880.

52. — *Marius sur les ruines de Carthage.*

Toile. — H. 3^m,13. — L. 4^m,19.

Deux figures; grandeur nature; Marius, drapé, tête nue, à droite, assis sur des monceaux de décombres, accoudé sur un pan de mur, tenant un rouleau de la main droite; il est enveloppé de draperies brunes, laissant à nu le bras et la jambe gauches ; il montre au légionnaire casqué debout devant lui, barbu, en tunique rouge et manteau brun, jambes nues, l'épée au flanc, la pique basse dans la main droite, le siège de ruines où il est assis. Au fond, la mer qui reflète un ciel embrasé et la perspective du port de Carthage, montrant la jetée, le phare, le promontoire, des colonnes et des pans de murailles; sur le premier plan, à droite, deux tronçons de colonnes.

Envoi de l'Etat (février 1873).
Classement : 27.

COIGNET (Jules-Louis-Philippe), Paris, 1798-1860.

53. — *Ruines de Balbeck.*

Toile. — H. 0^m,94. — L. 1^m,60.

Horizon des montagnes de Syrie, violettes et dorées, sous un ciel bleu dont la zone inférieure est semée de flocons de nuages blancs. Dans la plaine s'étale un majestueux alignement de ruines aux teintes roses : contreforts de pierres servant de base à cinq colonnes corinthiennes surmontées d'une frise, portique fuyant d'un temple qui présente de face la muraille latérale nue, groupe de quatre colonnes portant un haut entablement; silhouettes de remparts crénelés. En avant de ces restes imposants, amoncellement de pierres de taille et de colonnes brisées, avec quelques bouquets d'oliviers et de cyprès. A droite, un groupe d'arbres élevés, au feuillage épais, s'élève au-dessus d'un dôme blanc et projette de grandes ombres sur les eaux d'une citerne ruinée qui miroitent au premier plan, entre des assises de pierres disjointes et des blocs renversés. Six figures animent ce paysage. Sur les ruines, près du portique, un Oriental est debout, en veste amaranthe et jupe bleue, coiffé d'un turban blanc. En plaine, à gauche, un Arabe en capuchon blanc, la longue lance à houppe rouge derrière le dos, s'avance au pas sur un cheval blanc : trois Turcs en veste amaranthe et jupe bleue causent ensemble près de deux grands blocs écroulés; l'un des trois, barbu, accroupi sur le sol. Enfin un personnage en turban rouge, veste brune et jupe blanche, le fusil en bandoulière, marche à leur rencontre.

Signé à droite, sur le mur de la citerne : J. Coignet.

Salon de 1846 (n° 395).
Envoi de l'État (1846).
Cat. Suau : 225. — *Cat. George :* 315. — *Classement :* 28.

COL (Joseph), élève de l'Ecole des Arts de Toulouse.

54. — *Sisyphe.*

Toile. — H. 2^{m},60. — L. 1^{m},90.

Figure unique, grande nature. Sisyphe nu, tourné à droite, une draperie verte retenue autour des reins, gravit péniblement le flanc d'une montagne escarpée, tapissée de ronces, sous un ciel sombre rougi en dessous par les reflets de l'Erèbe et soutient dans ses bras, la tête légèrement renversée avec une expression de lassitude, une lourde roche grise qu'il appuie sur une pierre saillante de même couleur. A ses pieds, un carquois rouge et une lance de fer posée sur des draperies ensanglantées.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : J. Col.

CONSTANT (Jean-Joseph-Benjamin), Paris, 1845-1902.

55. — *Mahomet II, le* 29 *mai* 1453.

Toile. — H. 6^{m},97. — L. 5^{m},36.

La scène est vue de l'intérieur du porche de Sainte-Sophie, sous un arc cintré dont le bandeau a été ébréché pendant la lutte, entre des colonnes massives et basses, à chapiteaux cubiques historiés, une à gauche, dans l'ombre, deux à droite, en pleine lumière; les voussures de la voûte, à fond d'or, portent des peintures byzantines polychromes : on distingue une Vierge assise, drapée de bleu. Sous le porche s'enchevêtre un amas confus de cadavres, d'étoffes et d'armures; cheval brun à housse bleue brodée d'or, casques d'acier poli, guerriers à cottes d'armes bleues, jambes et torses nus; un prêtre, en habits sacerdotaux, blanc et or, est tombé à la renverse au seuil même de l'édifice. Sous le cintre du porche, découvrant le ciel bleu que voile à droite l'épaisse fumée de l'incendie, le cortège du sultan s'avance de face, tout hérissé de lances, de croissants, d'étendards gris, bleus, jaunes. Au milieu, Mahomet II, armé de toutes pièces, le visage encadré d'une barbe noire, un casque doré sur la tête, montant un cheval gris qui marche au pas sur les cadavres, élève de la main droite l'étendard vert du Prophète, surmonté d'un croissant doré. Cet étendard se détache sur un grand drapeau rouge déployé derrière le sultan. A droite, un Turc debout, à forte moustache, le menton rasé, coiffé d'un ample turban blanc, une peau de panthère jetée sur ses accoutrements pittoresques, regarde durement le carnage. A gauche, entre un vieillard à barbe grise, en turban blanc et draperie blanche, le visage animé d'un ricanement sinistre, et un nègre en blanc à tunique panachée de rouge, marche un Nubien drapé de vert éclatant, les bras nus, le yatagan à la main. Dans le fond, des têtes brunes, en casque ou en turban, font tache sur la mosaïque lumineuse des vêtements orientaux.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : B. Constant.

Salon de 1876 (n° 476). Réexposé à l'Exposition universelle de 1878 (n° 194).

« Mohammed II, ayant appris que Constantinople était au pouvoir de ses troupes, y fit son entrée, vers le milieu du jour, par la porte Saint-Romain, entouré de ses vizirs, de ses pachas et de ses gardes. Sa marche fut triomphale. » (J. de Hammer. *Histoire de l'Empire ottoman.* Livre XII.)

Envoi de l'Etat. (Arrêté du 10 juillet 1876.)
Classement : 29.

Constant (Jean-Joseph-Benjamin).

56. — *Portrait d'homme de la Renaissance.*

Toile. — H. 0^{m},82. — L. 0^{m},49.

Buste de face, en costume d'apparat. Tête noble et grave, aux traits accentués, aux yeux clairs et pénétrants : les cheveux courts, légèrement frisés sur le front, la moustache soyeuse et la barbe élégamment taillée sont d'un blond ardent. Le gentilhomme porte une toque de velours noir, piquée d'une grosse perle et d'une plume, un pourpoint noir égayé par un rabat de dentelle et une chaîne d'or où pend un joyau. Fond dégradé d'une chaude coloration.

Donné par Mme Benjamin Constant, veuve de l'artiste (1902).

Bien que né et mort à Paris, M. Benjamin Constant se rattache à la ville de Toulouse par les souvenirs de toute sa jeunesse et par ses premières études de peinture, sous la direction de Jules Garipuy. Il quitta la province à vingt-deux ans, en 1867, pour entrer à l'École des Beaux-Arts dans l'atelier de Cabanel. Une de ses dernières œuvres est une vaste composition décorative destinée à la salle d'honneur de l'hôtel de ville de Toulouse, représentant le pape Urbain II et les contingents méridionaux de la première croisade à l'abbaye de Saint-Sernin.

CORMON (Fernand), né à Paris en 1845.

57. — *La Mort de Ravana.*

Toile. — H. 1^{m},80. — L. 2^{m},60.

Épisode du Ramayana. L'artiste a choisi le moment où le roi d'Oude, Rama, le héros du

poème de Valmiki, ayant réussi à pénétrer dans l'île de Ceylan et à tuer, à l'aide d'une flèche divine, le riche et puissant Ravana, roi de Lankâ, à la suite d'un combat long et meurtrier, les femmes du souverain défunt, sorties à la hâte du gynécée, viennent de retrouver son corps sur le champ de bataille.

Le théâtre de la lutte, paysage rocheux et accidenté, est couvert de morts. Sur le premier plan, le roi vaincu, le visage déjà décoloré, est allongé, tourné vers la gauche. Il porte une draperie lilas autour des reins, un double collier orné de plaques et de pendeloques en métal, un gros bracelet d'or audessus du coude. Une blessure a déchiré sa cuisse, d'où le sang coule, formant une petite mare sur la roche grise. Une femme blanche, à longs cheveux bruns, la poitrine découverte, le corps drapé d'une étoffe blanche à dessins bleus, est assise à terre derrière le roi qu'elle a soulevé entre ses genoux et, de sa main couverte de gemmes, soutient la tête immobile du guerrier encadrée de cheveux noirs dont les mèches coagulées descendent sur le front et sur la nuque. A droite, en avant d'un cadavre de cheval gris pommelé, harnaché de bleu à bossages d'or, une femme de race jaune, le corps enveloppé d'une jupe rouge, accroupie sur le sol, retient, dans ses mains croisées, le bras gauche de son seigneur, raidi par la mort. Une autre femme blanche, vue de dos, à longue chevelure blonde emmêlée de perles, s'est jetée sur le corps du roi dans une attitude abandonnée et, se cachant le visage sur son bras droit replié, la main posée sur la poitrine du maître, se suspend à son cou de l'autre main. Une autre jeune femme blanche, les seins nus, le profil encadré par un voile rouge, broché d'or, que le vent soulève au-dessus de sa tête, s'abîme dans sa douleur, la main droite appuyée à terre, tandis qu'une négresse à coiffure verte, portant aux bras de larges anneaux de fer et un bracelet de corail, une draperie bleue sombre autour des jambes, est pelotonnée sur le sol, baisant les pieds du maître. A gauche, la favorite, la belle Mandaudari, debout, blanche et blonde, le sein nu, avec un double collier de perles, le corps serré dans une jupe violette brodée d'or, les pieds richement parés, contemple le cadavre du roi et, en murmurant les paroles du chant funèbre, se laisse choir dans les bras de trois femmes qui la soutiennent : une négresse à droite, en bonnet jaune et jupe rouge ; une blanche, vue de dos, robe bistre à larges galons d'or et d'argent et chaussures recourbées ; à gauche une blanche en robe bistre. Sur le côté gauche du tableau, on distingue plusieurs cadavres étendus et une haute muraille de roches sombres d'où descendent quelques plantes ; à droite, en avant d'une chaîne grisâtre de montagnes découpées, des remparts détruits et la silhouette blanchissante de la ville de Lankâ, toute hérissée de tourelles, au-dessus de laquelle montent deux colonnes de flammes et de fumée, formant un nuage opaque qui rappelle vaguement la silhouette d'un éléphant ; horizon étendu, accentué de promontoires ; la pureté du ciel indien, à peine entrevu par plaques, est voilée de nuages sombres qui traînent lourdement au-dessus du champ de carnage. En avant, sur la roche blanche, le bouclier de fer du roi, orné d'or, sa lance, son manteau bleu pâle et une pièce de son armure ; une flèche empennée est enfoncée dans le sol.

Signé, à gauche : 1875. F. CORMON.

Ce tableau a été commandé par le ministère des Beaux-Arts.

Voici le passage de Valmiki dont l'artiste a dû s'inspirer : « A la vue de leur époux mort, couché dans la poussière du champ de bataille, elles se laissent tomber sur ses membres comme des lianes coupées avec les arbres d'une forêt. Celle-ci l'embrasse avec respect et pleure dans cette posture ; celle-là prend ses pieds ; une autre lui passe ses bras autour du cou. Elle jette ses bras en l'air, puis se roule sur la terre ; l'une s'évanouit, en voyant la face de Ravana glacée par la mort ; l'autre soulève dans son giron la tête du monarque et pleure accablée de chagrin, lavant ce pâle visage de ses larmes, comme l'aurore inonde un lotus de gelée blanche. La plus auguste des épouses, la bien-aimée du roi contemplait son époux avec tristesse. Mandaudari se mit alors à gémir d'une manière touchante... Toutes les femmes du roi ses compagnes, pleurant et désespérées elles-mêmes, environnent et s'empressent de relever Mandaudari plongée dans un tel désespoir. »

Salon de 1875 (n° 514). Réexposé à l'Exposition Universelle de 1878 (n° 195).

(Ce tableau a mérité à son auteur le prix du Salon)

CORNE (G.).

58. — *La Halte.*

Toile. — H. 0m,23. — L. 0m,20.

Sur une éminence de terrain qui domine un horizon de taillis, au pied d'un tronc d'arbre ébranché, une paysanne en robe bleue, corsage rouge, bonnet et manches blancs, est assise, portant un enfant emmailloté, son panier posé à ses pieds. En avant de l'arbre, un

paysan imberbe, en chapeau brun, gilet rouge, habit bleu et pantalon brun, est accoudé sur un long bâton, la pipe à la bouche. On voit à droite un tronc de chêne récemment scié.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : G. Corne.

Legs de M. Théodore Ozenne.

CORNET (Joseph).

59. — *Joseph explique les songes du panetier et de l'échanson.*

Toile. — H. 2^m,75. — L. 2^m,20.

Fond d'intérieur sombre, avec une grande muraille grise; trois figures, grandeur nature. A droite, Joseph debout, de profil, le visage encadré de longs cheveux blonds retombant sur le front et sur les épaules, vêtu d'une tunique blanche rattachée par une ceinture bleue, les pieds chaussés de babouches rouges, le bras droit levé en signe de démonstration, l'autre, retombant le long du corps, explique au panetier et à l'échanson du roi le sens mystérieux de leurs rêves.

Au centre, l'un des officiers est accroupi, de face, drapé de bleu, accoudé du bras droit, le poing gauche serré sur les genoux; son visage, barbu et pensif, est entouré d'une coiffure d'étoffe jaune à rayures rouges; l'autre, à gauche, vu de profil, vieillard à barbe grise, coiffé d'une étoffe à raies vertes, bleues et rouges, le torse et les jambes nues, une draperie brun rouge nouée autour des reins, écoute, avec une attention concentrée, les commentaires de l'interprète, le bras droit pendant, la main gauche ramenée sur la poitrine; une natte grossière en sparterie recouvre le sol.

Salon de 1879 (n° 740).

Acquis par la Ville au prix de 1,800 francs. (1880).

Classement : 31.

COROT (Jean-Baptiste-Camille), Paris, 1796.

60. — *L'Etoile du matin.*

Toile. — H. 1^m,29. — L. 1^m,60.

Vaste ciel gris, pommelé, éclairé des blancheurs de l'aube, avec une légère irradiation purpurine à l'horizon, brillant derrière un rideau de collines sombres qui encadrent une nappe d'eau, reflétant les clartés du ciel. Ce rideau se relève vers la gauche, où apparaît une croupe de montagne faiblement colorée; à droite, se découpent de hautes falaises, couronnées d'un massif boisé très épais et dominant un chemin courbe qui contourne le bord de l'eau. Par ce chemin, s'éloigne un troupeau de moutons que suit nonchalamment, son bâton à la main, un berger coiffé d'un mouchoir rouge, vêtu d'un gilet roussâtre, de manches noires et de chausses brunes. Sur le premier plan, où croissent mille plantes sauvages, étoilées de fleurs, se dresse un arbre dépouillé, haut et fluet, au tronc duquel s'adosse une jeune femme drapée à l'antique. Elle est debout, vêtue d'une robe pourpre et d'un manteau bleu foncé retenu sur l'épaule gauche par une fibule, les bras nus, un diadème rouge et quelques points lumineux dans ses cheveux noirs. Son visage se détache en profil perdu sur le fond clair. Du bras gauche, elle tient un pan de son manteau; l'autre bras, élevé vers le ciel, la main ouverte, complétant l'indication du regard, exprime une invocation à l'étoile du matin dont l'orbe pâle perce à peine le ciel gris. Sur la gauche, s'élèvent de grandes masses de roseaux dont le jour naissant atteint à peine les cimes.

Signé en bas, à gauche : Corot. 1864.

Exposition de l'Union artistique de Toulouse de 1864.

Acquis par la Ville au prix de 3,000 francs (juillet 1864.)

La proposition d'achat fut faite au maire par le président de l'Union artistique, renvoyée à une commission composée du général Reveu, du président Caze et de M. Sabatié de la Cipière et votée, sur le rapport du général Reveu, par délibération du Conseil municipal du 28 juin 1864. Jules Buisson, *Revue de Toulouse.* XX, p. 35. — *Classement :* 32.

COUTURE (Thomas), Senlis, 1815. — Villiers-le-Bel, 1879.

61. — *L'Amour de l'Or.*

Toile. — H. 1^m,54. — L. 1^m,88.

Huit figures, grandeur nature, à mi-jambes. A droite, derrière une table couverte d'un tapis rouge à ramages et chargée de monnaies d'or et d'argent, de papiers, de cordons de perles, l'Avare, en trois quarts, à gauche, imberbe, ridé, le front bas, la chemise ouverte sur la poitrine, drapé de noir, les bras convulsivement croisés devant lui, défend de ses doigts crochus son précieux trésor contre les convoitises d'une clientèle empressée : une jeune fille blonde, en robe grise et écharpe brochée, s'avance vers lui, le couvant des yeux et tendant un pan de sa jupe pour y recevoir ses largesses; une jeune fille brune, en bleu, offre sa gorge dé-

couverte ; un homme barbu en vêtement gris, sa toque amaranthe à la main, se penche entre les deux femmes, avec une expression de curiosité obséquieuse; un écrivain, à profil nazaréen, le torse nu, la plume dans la main droite, présente son manuscrit; une femme à cheveux noirs, d'une expression triste, tenant son nourrisson dans une draperie flottante, s'approche timidement au dernier rang; derrière l'Avare, accoudé sur son siège, le menton dans la main droite, un spectateur barbu, drapé d'un manteau violet à revers rouges, observe la scène avec un sourire d'ironie.

Signé à gauche : Th. Couture. 1844.

Salon de 1844 (n° 429).

Envoi de l'État.

Cat. Suau : 226. — *Cat. George :* 316.— *Classement :* 33.

CROZAT (Ambroise), Rodez.

62. — *Conversion de saint Paul.*

Toile ovale. — H. 2m,60. — L. 1m,90.

Saint Paul, équipé en guerrier romain, vient de voir son cheval s'abattre sous lui. Epouvanté, il se retourne et tend les bras vers les nuées lumineuses d'où est sortie la voix divine qui l'arrête brusquement sur le chemin de Damas pour faire de lui un grand apôtre. A ses côtés, un soldat de son escorte, vu de dos. Deux autres cavaliers apparaissent dans le fond.

Plafond de l'église des Pénitents Blancs de Toulouse. — Retiré par Lamarque, le 3 germinal an II, 23 mars 1794.

Procès-verbal : 8. — *Cat. Lucas :* 1806 : 201. — *Cat. Roucoule :* 235. — *Cat. Suau :* 229. — *Cat. George :* 275.

Crozat (Ambroise).

63. — *Vision de Zacharie.*

Toile ovale. — H. 2m,65. — L. 1m,95.

Debout, au milieu d'une brillante auréole, dans l'enceinte du Temple de Jérusalem en ruines dont Zacharie prêchait la reconstruction, l'Ange du Seigneur montre au grand-prêtre la pierre symbolique, la pierre angulaire du nouvel édifice, marquée des sept yeux infaillibles qui pénètrent jusqu'aux extrémités de l'univers. (Zacharie. Ch. III et IV.)

Plafond de l'église des Pénitents Blancs de Toulouse. — Retiré par Lamarque, le 3 germinal an II, 23 mars 1794.

Procès-verbal : 6. — *Cat. Lucas* 1806 : 203. — *Cat. Roucoule :* 237. — *Cat. Suau :* 230. — *Cat. George :* 276.

Crozat (Ambroise).

64. — *Le Père Eternel.*

Toile de forme ronde. Diam. : 1m,92.

Le Père Eternel, sous la forme d'un vieillard majestueux, à longue barbe, largement drapé, siège sur les nuées, tenant d'une main la boule du monde et montrant de l'autre l'espace infini.

Plafond de l'église des Pénitents Blancs de Toulouse. — Retiré par Lamarque, le 3 germinal an II, 23 mars 1794.

Procès-verbal : 10 : « Père Eternel tenant le globe. » — *Cat. Lucas* 1806 : 202. — *Cat. Roucoule :* 236. — *Cat. Suau :* 231. — *Cat. George :* 277.

DEBAT-PONSAN (Edouard), né à Toulouse le 25 avril 1847.

65. — *Le Massage. Scène de hammam.*

Toile. — H. 1m,27. — L. 2m,10.

Dans une petite salle de bains, à lumière voilée, où règne un lambris de carreaux émaillés verts et blancs à dessins moresques, une jeune femme entièrement nue est allongée sur le ventre au-dessus d'une marche de marbre gris ; sa tête, dont on ne voit que l'abondante chevelure noire, repose sur un coussin de velours bleu, au-dessus d'un petit socle de marbre ; la baigneuse s'appuie nonchalamment de la main droite et tend le bras gauche à une négresse bronzée, coiffée d'un madras jaune à fleurs brochées de soie et vêtue d'une jupe sombre et d'une ceinture rayée de rouge et de jaune; à gauche, est plaquée contre la muraille une fontaine en marbre gris avec niche en coquille et vasque sculptée; au-dessous règne une tablette de marbre où est posée une sébille de cuivre.

Signé à gauche, sur l'entablement : Debat-Ponsan, 1883.

Exposition de 1883 (n° 685).

Exposition de l'Union artistique de Toulouse 1885.

Acquis par la Ville, au prix de 2,500 francs (1885).

Classement : 35.

Debat-Ponsan (Edouard).

66. — *Le Christ sur la montagne. — Vision.*

Toile. — H. 3m,30. — L. 3m,92.

Sous un ciel nuageux, teinté à l'horizon de lueurs blafardes, où s'élève, en lourde masse, la fumée de villes incendiées, le Christ, vêtu d'une longue robe blanche, la tête en profil à

gauche, encadrée de longs cheveux et entourée d'une pâle auréole, descend, les mains ouvertes, les pentes rocheuses d'une montagne dont les derniers contreforts sont couronnés de pins parasols. En face de lui, dans la plaine, debout, exprimant par leur attitude l'attention et la surprise, trois rois de France, François Ier, Charles IX et Louis XIV, contemplent la divine apparition. Le plus éloigné, à gauche, François Ier, coiffé du chapeau à plume blanche, la barbe élégamment taillée, porte un pourpoint grenat à retroussis de fourrure, la veste, et les manches bouffantes de satin rose, les chausses collantes gris perle. Charles IX, juvénile, les cheveux courts sous un mignon toquet orné d'une aigrette de plumes, a la fraise tuyautée, et le pourpoint brun,avec le collier de Saint-Michel sur la poitrine. Nu-tête, les longues boucles brunes de la perruque descendant sur les épaules, Louis XIV, en habit chatoyant bleu pâle, à broderies d'or, et manchettes de dentelles, fortes bottes éperonnées, l'écharpe blanche autour des flancs, le chapeau empanaché sous le bras, tient, du bout de ses doigts gantés, une canne à manche d'or. Entre les souverains et la montagne, le sol disparaît sous un amoncellement de cadavres. Dans ce fouillis humain, on distingue le torse nu d'une jeune femme dont les mains sont liées de cordes; la tête sévère d'un vieux capitaine à barbe grise, vêtu de velours violet, les bras étendus, allongé au-dessus du corps d'un gentilhomme en satin jaune; le dos d'un autre personnage tombé face contre terre ; la robe rouge d'un conseiller au Parlement et, au premier plan, la grande silhouette noire d'un ministre barbu, étendu dans la poussière, la main droite sur la poitrine, la gauche retenant un livre ouvert où se lisent les mots : LE SAINT ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST. En avant du groupe des princes, un dominicain à tête chauve, le manteau noir sur la robe blanche, s'agenouille et courbe la tête. Plus loin s'alignent des chevaliers bardés de fer dont les derniers rangs se perdent dans la fumée. Le premier d'entre eux, montant un grand cheval noir, déploie l'étendard de la Croisade, rouge à croix blanche. Enfin, à la gauche du tableau, sur un plan plus rapproché, en opposition à la figure du Christ, se détachent la tiare à triple couronne et la chape dorée du Pape, dominant les têtes d'arquebusiers, de piquiers, de hallebardiers, de porte-enseignes, qui forment l'escorte des trois monarques.

Signé en bas, à droite : E. DEBAT-PONSAN, 1899.

Salon de 1899 (n° 561).
Envoi de l'État (1901.)

DELACROIX (FERDINAND-VICTOR-EUGÈNE), Charenton-Saint-Maurice, 1798. — Paris, 1863.

67. — *Muley Abd-err-Rhaman, sultan du Maroc, sortant de son palais de Mequinez, entouré de sa garde et de ses principaux officiers* (mars 1832).

Toile. — H. 3m,77. — L. 3m,40.

L'empereur est représenté sortant de la ville de Méquinez pour recevoir les envoyés français. Nombreuses figures, grandeur nature. Muley Abd-err-Rhaman occupe le centre de la composition ; il est vu de trois quarts, à droite, montant un cheval gris pommelé au repos, harnaché de bleu et d'or. Son visage, fortement bronzé et encadré d'une courte barbe noire, est coiffé d'un turban blanc et enveloppé dans le vaste capuchon d'un manteau de laine blanche, terminé par un gland bleu ; le vêtement de corps est en toile blanche. Assis sur une selle à forts arçons rouges, les pieds engagés dans de grands étriers dorés, le sultan tient la bride dans la main gauche, et, du bras droit, nu, cerclé d'un double bracelet de nacre, il fait un geste de halte. Derrière lui, un nègre barbu, en blanc, avec le fez rouge à gland bleu, élève au-dessus de sa tête un haut parasol vert, à boule d'or, doublé de rouge. A la tête du cheval, un autre nègre en blanc et rouge, avec jambières de cuir, agite une écharpe pour chasser les mouches. A droite, trois personnages debout, de profil, rouges et barbus, faisant face à l'empereur. Le premier, qui porte un turban gris enroulé autour d'un bonnet rouge, des boucles d'oreille, un vêtement blanc, des babouches jaunes, drapé dans un grand manteau de laine blanche, ouvert sur l'épaule, laissant voir le bras nu, le manche coudé du yatagan et la cordelière à glands rouges, est le favori Muchtar. Le second, en bonnet rouge, tunique blanche, jupe bleue et chausses rouges, est l'Amyn-Bias, administrateur de la douane ; le troisième porte un turban blanc et un vêtement bleu. A gauche sont trois autres officiers debout, regardant à droite : le premier, le caïd Mohammed ben Abou, a un vêtement et un capuchon gris, avec un manteau de laine blanche ; le second est encapuchonné de laine blanche avec manches bleues ; le troisième, en rouge avec capuchon vert. Quatre personnages en turban et en fez forment la suite

immédiate de l'empereur. Au troisième plan s'aligne en demi-cercle la garde noire, formant la haie, sur deux rangs, le fusil dans la main droite; elle est en blanc, avec quelques accessoires bleus et rouges et coiffée indifféremment de turbans et de bonnets rouges; derrière, l'enceinte massive de la ville découpe sur un ciel d'un bleu intense, sans un seul nuage, ses murailles brunes, plaquées de touffes d'herbes, flanquées de quatre grosses tours carrées qui dépassent faiblement la courtine. Entre les deux premières tours à gauche s'ouvre une porte moresque, en arc outrepassé, décoré d'un bandeau sombre, couronnée de créneaux et laissant voir la perspective ombreuse d'une rue et une tour d'un blanc éclatant.

Signé en bas, à gauche : EUG. DELACROIX, 1845.

Salon de 1845 (n° 438).
Envoi de l'État.
Cat. Suau : 232. — *Cat. George :* 317. — *Classement :* 36.

DELACROIX-GARNIER (Mme), née à Paris.

68. — *Quinte et quatorze.*

Toile. — H. 1m,24. — L. 1m,69.

Trois amis, grandeur nature, vus à mi-jambes, assis dans un parc ombragé autour d'une table couverte d'une nappe blanche où traîne encore une tasse à café achèvent une partie de piquet. Le joueur de gauche, en profil, les cheveux courts et grisonnants, la moustache en brosse, le cigare aux lèvres, vêtu d'un paletot gris, s'accoude à la table et suit attentivement les péripéties du jeu. Son voisin, vu de face, la tête penchée, le visage encadré d'une barbe grise, tient ses cartes de la main gauche, et, l'autre posée sur la nappe, le cigare lui échappant des doigts, paraît absorbé par l'événement.

Le troisième joueur, en vêtement gris bleuté, le visage plein et coloré, la moustache et la barbiche d'un blond ardent, abat ses cartes de la main gauche et indique du doigt les deux as décisifs. Portraits de trois habitants de Toulouse réunis dans la propriété de l'un d'eux, à l'Ardenne.

Classement : 37.

DEROME (François). V. OUDRY [École française].

DEMBRUN (Carle). V. VAN LOO (CARLE) [École française] et BERETTINI (PIETRO) [Écoles d'Italie].

DESPAX (JEAN-BAPTISTE), Toulouse, 1709-1773.

69. — *Le Roi David.*

Toile. — H. 2m,48. — L. 1m,70.

Le saint roi, barbu et couronné, est assis, le corps tourné vers la gauche, la tête de face, un peu renversée, les yeux animés par l'inspiration, vêtu d'une robe rose et d'un manteau bleu dont le vent fait flotter les plis. Il chante en s'accompagnant de la harpe : fond de ciel lumineux et doré, où apparaissent, dans les nuées, trois chérubins. Sous les pieds du roi-prophète est figuré un entablement d'architecture supporté par deux consoles.

Plafond de l'église des Pénitents Gris, à Toulouse.

Cat. Lucas 1805 : 230. — *Cat. Roucoule :* 241. — *Cat. Suau :* 235. — *Cat. George :* 289. — *Classement :* 252.

DESPAX (JEAN-BAPTISTE).

70. — *La Sibylle de Cumes.*

Toile. — H. 2m,48. — L. 1m,70.

Drapée d'un manteau jaune dont le vent soulève les plis et d'une ample robe bleue, la Sibylle, le visage de face, assise sur des flocons de nuages, une main appuyée sur un bloc de pierre où se lisent, en grandes capitales romaines, les mots : SIB. CVMANA, indique de l'autre les hautes et claires régions du ciel d'où doit descendre le Messie.

Plafond de l'édifice des Pénitents Gris, à Toulouse.

Cat. Lucas : 1806 : 228. — *Cat. Suau :* 236. — *Cat. George :* 288. — *Classement :* 251.

Lucas indique (p. 42) « trois Sibylles sous le même numéro ».

La confrérie des Pénitents Gris, fondée en 1577, avait réuni plusieurs tableaux dans son église qui est aujourd'hui l'oratoire Saint-Jean-Baptiste, vis-à-vis le musée des Augustins. Le procès-verbal du 28 ventôse, an II, signale deux autres tableaux de Despax, provenant de la même chapelle, qui avaient été transférés à Saint-Etienne : un *Saint Jean-Baptiste dans le désert* et un *Festin d'Hérode* « où l'on présente la tête de saint Jean ».

DESPAX (JEAN-BAPTISTE).

71. — *Le Repas chez Simon le Pharisien.*

Toile. — H. 3m,20. — L. 7m,95.

Vaste édifice d'une noble architecture : perspective d'une nef ouverte par le fond,

flanquée de colonnes de pierre, le côté gauche en pleine lumière ; l'autre dans l'ombre est terminée par un péristyle où une portière, drapée à larges plis, laisse voir une échappée de ciel bleu et un imposant dressoir à trois étages, chargé d'amphores et de plats ronds richement décorés; un vase de grandes proportions occupe le centre de l'étage du milieu. Voici, de gauche à droite, le détail des personnages, grands comme nature, qui animent cette brillante composition. Un jeune garçon blond, en tunique bleue, la tête en trois quarts à droite, retient par son collier doré un grand chien blanc, à taches noires, en arrêt, dont on ne voit que l'avant-train; deux hommes debout se font face, coiffés de mouchoirs blancs, le torse et les jambes nues, vêtus l'un d'une draperie rouge à ceinture grise, l'autre d'une draperie verdâtre galonnée d'or à ceinture rouge et soulèvent à quatre mains une lourde corbeille d'osier chargée de linge et de vaisselle; dans l'angle, derrière un piédestal de colonne, on entrevoit trois personnages peu éclairés, l'un en bleu. Trois convives sont assis au bout de la table : Simon le Pharisien, vu de face, le visage encadré d'une barbe blanche, coiffé d'un turban gris clair avec un bandeau blanc sur le front marqué d'une inscription hébraïque, porte une robe orangée à ceinture grise et un manteau bleu; son pied gauche nu repose sur un escabeau de bois devant lequel un grand chien blanc accroupi, la tête à droite, ronge un os; le Pharisien fait un geste de surprise, la main gauche étendue; son autre main s'appuie sur le coussin du lit de festin qui entoure la table rectangulaire, couverte d'une nappe blanche à étroite bordure filetée de rouge et de bleu; à gauche de Simon paraît le buste d'un homme de profil, coiffé d'un mouchoir gris et drapé d'un manteau vert, et une tête barbue coiffée de bleu ; de l'autre côté, un personnage barbu en turban jaune, vêtu de bleu, accoudé sur le coussin de son lit se retourne vers le Pharisien ; on voit sur la table trois assiettes en métal et un morceau de pain coupé; derrière, un jeune serviteur à cheveux châtains, en robe rose et manches jaunâtres, les bras nus, élève à deux mains un grand plat rempli de victuailles, et un autre garçon en robe verdâtre présente un plat sur la main. Un convive barbu, vu de face, les yeux au ciel, en robe verte, tient de la main gauche une coupe dorée et, de l'autre main ouverte, fait un geste d'admiration; son voisin, nu-tête, la barbe blonde, est vêtu d'une robe orangée; à ses côtés se montre une tête barbue; un autre convive à barbe grise, la tête en trois quarts à droite, drapé dans une robe vert d'eau,se penche par-dessus les coussins et saisit de ses deux bras nus un plat rempli de poires, de raisins blancs et noirs, de figues et de pommes; au-devant de lui une haute tasse dorée ornée de godrons en spirale est posée sur la nappe; un garçon debout, la tête à droite, soulève à deux mains un plat plein de fruits. Au premier plan, un homme courbé, le visage en profil à droite, le genou droit fléchi, une draperie rouge et blanche autour des reins, vide une cruche à bec effilé dans un vaste cratère de métal à panse rebondie sur le bord duquel s'appuie la main d'un personnage à cheveux très blonds, vu de dos, en profil perdu, vêtu d'une robe vert d'eau, agenouillé sur le gradin qui exhausse la table. Le Christ, assis de face, la tête en trois quarts à gauche, la barbe très légère, les cheveux bruns retombant sur les épaules, la tête entourée d'une auréole radiée, accoudé à droite sur les coussins, vêtu d'une tunique rose pâle que retient une ceinture jaune et une ample draperie bleue sur les jambes, élève sa main gauche, en signe de protection au-dessus de la tête de Madeleine et lui abandonne son pied droit. A gauche du Christ, derrière la table, se penchent la tête imberbe de saint Jean, encadrée de cheveux noirs, et deux têtes chauves et barbues ; de l'autre côté, quatre personnages debout : un homme imberbe, au teint jaunâtre, en turban jaune, robe vert d'eau et ceinture grise, les bras nus, les yeux baissés, joint les mains avec un geste d'indignation; un autre en turban gris, robe rose, ceinture jaune, ample manteau vert, le visage coloré et la barbe grise, pose sa main droite sur la poitrine et tend la main gauche avec un signe de congé à l'adresse de Madeleine; derrière lui, on entrevoit l'œil curieux d'un homme brun, le haut d'une tête entourée d'un turban blanc et un autre personnage, vêtu de jaune, qui se penche en avant. Madeleine, de profil à gauche, les ondes de sa blonde chevelure retombant sur sa robe bleu pâle recouverte d'une ample draperie jaune, les bras nus, agenouillée, tient à deux mains le pied du Sauveur qu'elle essuie d'une mèche de ses cheveux. La scène est encadrée à droite par un piédestal rectangulaire sur lequel se penche un personnage imberbe à cheveux blonds, nu-tête, les yeux au ciel, la tête élevée en trois quarts à droite, vêtu d'une robe orangée, les deux bras en avant; quatre autres témoins sont debout derrière : tête blonde barbue, jeune femme brune en robe lilas, tête imberbe à turban jaune, homme à barbe grise en turban blanc. Dallage de pierre grise.

Signé en bas, à droite, sur une dalle : I. B. Despax. 1714.

Provient du réfectoire des Bénédictins de la Daurade, à Toulouse. — Retiré par Lamarque, le 5 germinal, an II.

Procès-verbal : 1. « La Cène. » — *Cat. Lucas* an III : 217. — 1806 : 207. — *Cat. Roucoule :* 242. — *Cat. Suau*. 237. — *Cat. George :* 287. — *Classement :* 250.

Despax (Jean-Baptiste).

72. — *L'Assomption.*

Toile. — H. 0m,59. — L. 0m,40.

Assise sur un nuage, la Vierge, en robe rose et manteau bleu, la tête encadrée d'un voile vert pâle, les yeux au ciel, les bras étendus, les mains ouvertes, s'élève vers une auréole lumineuse où planent huit têtes de chérubins. Trois anges accompagnent son ascension.

L'un à gauche, adolescent, soutenu par de grandes ailes, s'accoude sur la nuée, qu'il soutient de la main droite ; le second, enfant, une draperie jaune flottant autour de lui, vole de face, soutenant le bras gauche de Notre Dame ; le dernier, non moins jeune, vu de dos, drapé de bleu, aide à pousser les nuées, au milieu desquelles voltigent cinq autres têtes de chérubins. Au-dessous s'aperçoit la terre : une chaîne de montagnes bleues, découpées sur le ciel rose, s'y déploie entre deux collines qui se font face.

Acheté par la Ville à M. Chappe, marchand de tableaux, le 20 janvier 1892, au prix de 250 francs.

Classement : 253.

Despax (Jean-Baptiste), V. JOUVENET (Jean) [École française].

DESTREM (Casimir), Toulouse.

73. — *La Saint-Roch; bénédiction des animaux dans la campagne du Languedoc.*

Toile. — H. 2m,68. — L. 4m,85.

Sur le versant d'un plateau herbeux du Lauraguais dont la crête coupe un ciel clair, couronnée d'un bouquet d'arbres, d'un vaste bâtiment rural en brique crue mal récrépie, couvert en tuiles rouges, d'un pigeonnier à comble pointu et d'un massif boisé, le bétail d'une petite paroisse rurale est rassemblé pour recevoir la bénédiction annuelle. Deux bœufs, l'un bai brun, l'autre bai clair, attelés à une charrette à claire-voie, sont arrêtés sur le devant, la tête à gauche, au milieu de hauts herbages ; ils portent des colliers blancs et rouges où sont suspendues deux clochettes ; on a jeté sur le joug quelques tiges de maïs à larges feuilles pour garantir les bêtes des mouches ; un petit bouvier nu-tête, vu de dos, en pantalon gris rapiécé et bras de chemise, les pieds nus, se tient à droite, la tête inclinée, son bonnet d'une main, l'aiguillon dans l'autre ; par-dessus l'attelage, on aperçoit le chapeau de paille à rubans noirs d'une paysanne et les épaules d'un homme vêtu de drap gris soulevant son chapeau de paille, à côté d'une autre campagnarde ; un homme mûr, à cheveux noirs, tout habillé de laine grise, la main gauche ramenée derrière le dos, tient une poignée de longues herbes ; un petit garçon accroupi, nu-tête, en bras de chemise, écarte un dindon. Auprès de lui, une jeune fille, coiffée d'un mouchoir à carreaux et vêtue d'une jupe grise, est dévotement agenouillée ; sept brebis sont groupées en avant d'un âne noir, monté par un vieux paysan, tout habillé de bure, le chapeau à la main ; une femme coiffée d'un bandeau blanc, avec un fichu à carreaux, des manches roses et une jupe grise, regarde, tout en surveillant ses bêtes, une gaule à la main ; une autre, en corsage bleu et jupe grise, se tient en prière, les mains jointes. Au second plan, derrière une haie, le curé, portant le surplis et l'étole, élève l'aspersoir ; trois petits clercs en robe blanche et ceinture rouge sont rangés auprès de lui, avec un garçon en gris ; derrière apparaissent les vestes noire et brune de deux marguilliers ; à gauche, deux paysannes en chapeau de paille, dont l'une porte un panier, regardent la scène en compagnie d'une petite fille ; plus loin se montrent un paysan en veste brune, le chapeau sur la tête, deux femmes et un enfant ; de l'autre côté se massent cinq paysannes, dont quatre en chapeau de paille ; un autre personnage, agenouillé, se tient en arrière.

Les éléments de cette scène, site, types et costumes, ont été empruntés aux environs de Castanet, près Toulouse, dans le massif de collines qui sépare les vallées de la Garonne et de l'Hers.

Salon de 1878 (n° 745).

Envoi de l'Etat (17 janvier 1879).

Destrem (Casimir).

74. — *Un Coup de vent.*

Toile. — H. 0m,72. — L. 1m,05.

Sur un plateau breton, battu par la rafale, une jeune paysanne descend péniblement, à gauche, un chemin, tout crevassé de flaques d'eau, à côté d'un tertre où le vent fouette

furieusement un bouquet d'arbres. Vêtue d'un corsage brun et d'une jupe bleue, les bras et les jambes nus, elle retient à deux mains sa coiffe blanche dont l'ouragan fait flotter les brides ; à l'horizon, par-dessus le col, s'entrevoit la plaine ardoisée; un coin de ciel bleu brille au zénith, à gauche, au-dessus de grands amas de nuages opaques.

Signé en bas, à droite : Destrem F.

Salon de 1884 (n° 759).

Envoi de l'État (16 mars 1886).

DIAZ DE LA PENA (Narcisse-Virgile), Bordeaux, 1808. — Menton, 1876.

75. — *Nymphes et Amours.*

Bois. — H. 0m,23. — L. 0m,34.

Paysage arcadien : à gauche, un bouquet d'arbres ; à droite, un massif touffu ; au centre, échappée de vue sur une nappe d'eau qui reflète les clartés du ciel, une plaine semée de constructions blanches et un rideau de collines bleues. Quatre nymphes et trois Amours animent la scène. La première est assise à terre, blonde, la tête penchée, de profil à droite, le front appuyé sur la main gauche, le torse nu, drapé d'une écharpe blanche, et la jupe rouge. Sa voisine, vue de face, le bas du corps enveloppé d'une robe verdâtre, est embrassée par un Amour nu qui se suspend à son cou. La troisième, blonde, en robe bleue et écharpe blanche, siège sur un tertre. La dernière debout, les cheveux dorés, drapée de rose, tient un Amour nu appuyé contre son flanc. Un autre Amour, accroupi sur le premier plan, joue avec un petit chien fauve à poil long; sur le sol est éparpillé un bouquet de fleurs.

Signé en bas, à gauche : N. Diaz.

Exposition de Toulouse de 1858.

Acquis par la Ville au prix de 1,100 francs.

Cat. George : 318. — *Classement :* 40. — Roschach. *Revue de Toulouse*, VIII, p. 132.

DIDIER-POUGET (William), né à Toulouse.

76. — *Bruyères en fleurs.*

Toile. — H. 1m,48. — L. 2m,70.

Vue panoramique des terrasses de la vallée de l'Adour en Bigorre, environs de Tarbes : vaste horizon, borné par la chaîne des hauteurs, massif boisé sur la gauche ; à droite, terrains ondulés, verdoyants, coupés d'arbres et de cultures.

Au premier plan, un plateau mamelonné où serpentent des sentiers gazonnés entre des touffes épaisses de bruyères fleuries, massées en larges plaques, dont le rose délicat s'avive au contact du vert des prairies, sous les rayons obliques du soleil, dessinant sur l'herbe, en teintes douces, l'ombre des rideaux d'arbres.

Au milieu du tertre, à gauche, une femme en robe bleue et corsage gris, portant un panier, passe dans la solitude, le bras en avant, comme occupée d'une cueillette.

Envoi de l'État, à la suite d'un vœu du Conseil municipal de Toulouse du 27 avril 1898.

Classement : 41.

DURAND (Antoine), peintre de l'hôtel de ville de Toulouse, de 1645 à 1661.

77. — *Inconnu.*

Toile de forme ovale. — H. 0m,74. — L. 0m,58.

Buste d'un homme d'âge mûr, en trois quarts, à droite. Visage plein, teint brun, fortes lèvres surmontées d'une ombre légère de moustache, la lèvre inférieure saillante, le bas du visage très large, le menton soigneusement rasé, mais bleuté par la transparence de la barbe. La tête est encadrée d'une haute perruque brune dont les grandes boucles tombent assez bas sur le front et descendent sur les épaules. Le personnage porte une cravate de dentelle brodée de palmettes, un vêtement sombre et un ample manteau de satin rouge, jeté sur l'épaule gauche, dont il tient à pleine main et relève un pan ; une partie de la main droite est en pleine lumière ; les doigts se perdent dans l'ombre échauffée des reflets d'écarlate. Fond très sombre.

Cat. Roucoule : 245. — *Cat. Suau :* 240. — *Cat. George :* 238. — *Classement :* 201.

Durand (Antoine).

78. — *Inconnu.*

Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,62.

Buste, sans les mains, d'homme mûr ; tête en trois quarts à droite. Le teint est coloré, le visage ovale rasé ; lèvres charnues, surmontées d'une très légère moustache noire, double menton ; grande perruque de cheveux châtains. Le vêtement est noir et sur un collet violet foncé se détache un rabat blanc écartelé en croix et dont les deux quartiers inférieurs sont d'une broderie quadrillée semée de pois, de volutes, de palmettes et de fleurons variés.

Cat. Roucoule : 246. — *Cat. Suau :* 241. — *Cat. George :* 239.

Antoine Durand est considéré comme un des meilleurs élèves de Chalette. Il avait quitté son atelier et se trouvait à Paris en

1645, lorsque les Capitouls, préoccupés de donner au maître troyen un successeur digne de lui, le firent venir à Toulouse et l'installèrent à l'hôtel de ville. Deux ans plus tard, l'artiste s'autorisa de ce déplacement pour demander que ses honoraires fussent élevés à mille livres. Le Conseil de ville lui donna satisfaction le 16 mars 1647. La délibération porte que les Capitouls se considéraient « comme quasy nécessités de donner 300 livres de plus audit Durand, afin de l'obliger de demeurer en ville, n'y ayant aucun peintre qui tire si bien au naturel ». (Archives de Toulouse. *Livres des Conseils*. XXV, f° 44). Pendant les seize ans qu'a duré sa charge de peintre de l'hôtel de ville, Antoine Durand n'a pas fait moins de trois cent quatre vingt-quatre portraits municipaux. Sur ce nombre, il n'en reste plus que quatre-vingts : ce sont des réductions sur vélin dans le septième et le huitième *Livres de l'histoire* qui ont échappé au bûcher de 1793, et qui occupent dix feuillets. Les personnages représentés sont, en 1645 : Guillaume Duverger, Pierre Lamamie, s^r de Villeneuve, Jean Ceaux; Pierre de Vic, Guillaume Dambes, s^r de Brenac; Etienne Besset, Pierre Durtaud, Pierre Carrière; en 1648 : Pierre-Nicolas de Rabaudy, François de Caumels, François de Chastanet, s^r de Larroque; Barthélemy d'Aiguesplas, Anne de Ferrières, s^r de Las Tours; George Roques, François d'Espic, Gabriel de Lagorrée; en 1649 : Charles Chassan, Jean-Paul de Bartès, Barthélemy Charlary; Vincens de Paule, s^r de Grillon et la Sauvetat; Bernard Delpuech Espanès, s^r des Maurices; Pierre de la Bonne, Pierre Durtaud, s^r de Viviès et de Miramont; Pierre Carrière; en 1650 : Pierre-Jean Chappuis, s^r du Bousquet; Pierre de Viguerie; Blaise Brugères, s^r de Goyrans, Saint-Martin et Saviole; Jean Campmartin, Pierre Dupérier, Antoine Figuyer, Jean Bach, Jean de Jougla; en 1651 et 1652 : Jacques de Queyras, Jean de Soleilhavolp, Jean-Louis de Labat, Pierre-Antoine du Boisset, Bernard d'Espaigne, Antoine Dalbenque, Henry de Montagut, Jean de Chabanon. (Ces Capitouls ayant été prorogés une année de plus n'en firent pas moins refaire leurs portraits.) En 1653 : Olivier de Tholosany, Jean-George de Salinier, s^r de Rogeol; Richart Dejean, François de Catalan, s^r de Grefeille, baron de Gaure; Bernard de Marmiesse, s^r de la Tour; Jacques Dufaur, baron de Saint-Jory; Laurens de Royer, Tristan de Loupes; en 1655 : Pierre de Lagorrée, Guillaume Dufas, François Girardin, Jacques Du May, s^r de Brugairolles; Me de Costa, Jean d'Olivier, Pierre Fonrouge, François d'Andrieu; en 1659 : Arnaud de Redon, Nicolas de Rabaudy, Jean Olivier, Salomon de Galien, Jean Dalbo, François Dujarric, Anne Ferrières, s^r de Las Tours; en 1660 : Bertrand de Micaelis, cos^r de Roques; Jean Daste, Antoine Martin, Jean de Castel, Gérand Arché, Jacques d'André, Pierre Doujat, Germain de Lafaille.

Le vélin de 1659 nous donne la réduction du grand tableau de l'*Entrée de Louis XIV à Toulouse*, le 14 octobre. Le carrosse royal, attelé de quatre chevaux blancs, est arrêté à la porte de la ville. Les Capitouls sont agenouillés à la portière où se présente le jeune prince qui jure sur le livre des Évangiles de respecter les privilèges de Toulouse; dans la voiture on distingue la reine mère, Anne d'Autriche, et le duc d'Anjou, frère du roi.

Cette toile se trouvait encore en 1768 dans le grand Consistoire (Lamartinière). Dulaure nous apprend qu'elle était en 1789 dans le grand escalier de l'hôtel de ville, au dernier palier : elle a été détruite en 1793.

Les Capitouls de 1661 s'étant plaint de « la négligence du sieur Durand », qui, contrairement à l'usage, ne représentait pas dans le *Livre des histoires* les actions mémorables de l'année, lui donnèrent pour successeur Hilaire Pader.

DUSTON (Benjamin), Toulouse. — Lavaur.

79. — *Souvenir du lac d'Albano.*

Toile. — H. 0^m,98. — L. 1^m,37

D'épaisses masses d'arbres dominent à gauche des berges rocheuses qui baignent dans l'eau; à droite s'ouvre une clairière découvrant la vallée, encaissée de hautes falaises dont le bas est boisé; dans le fond, un pêcheur s'éloigne, son filet sur l'épaule, coiffé d'un bonnet rouge et vêtu d'un gilet noir, de chausses bleues et de manches blanches. Sur le premier plan, entre des blocs de rochers et un fouillis de hautes herbes, miroite la nappe tranquille du lac; une barque y est arrêtée, à demi engagée dans les roseaux : un homme debout, vu de dos, vêtu de brun avec une ceinture rouge, les bras nus, y est occupé à vider ses filets.

Signé sur un rocher, à gauche, au bas de la toile : B. Duston.

Exposition de l'Union artistique de Toulouse en 1862.

Acquis par la Ville, en 1862.

Cat. George : 319.

Jules Buisson. *Revue de Toulouse*, XV, p. 503.

DUVEAU (Louis-Noel), Saint-Malo, 1818. — Paris, 1867.

80. — *Abdication du doge Foscari.* (Octobre 1457.)

Toile. — H. 3m,25. — L. 2m,50.

Le doge Foscari, âgé de quatre-vingt quatre ans, contraint par le Conseil des Dix d'évacuer le palais et de déposer les ornements ducaux, descend l'escalier des Géants en compagnie de son frère Marc, procurateur de Saint-Marc, et de sa belle-fille, et adresse au sénateur Jacques Lorédan, auteur de la motion d'abdication forcée, à qui il vient de remettre son anneau, les paroles historiques : « Mes services m'avaient appelé ici, la malice de mes ennemis m'en fait sortir. » Foscari, vu de face, chauve, la barbe blanche, coiffé d'un bonnet de drap d'argent, vêtu d'une robe de satin blanc broché d'or, s'appuyant de la main gauche sur une haute canne dorée, la droite encore tendue vers Lorédan, pose le pied sur la dernière des seize marches de l'escalier. A gauche, sa belle-fille, femme de Jacques Foscari, blonde et très pâle, en robe de soie bleue très décolletée, avec écharpe blanche à rayure ardoisée, descend à côté du vieillard; en appuyant la main sur sa poitrine, elle semble lui adresser un regard suppliant. A droite, le procurateur, barbu, en robe verte à ramages d'argent et retroussis orangé, descend à coté de son frère, une main sur son épaule, l'autre sur sa main. Derrière sa jeune femme, Lorédan tient de l'autre main le parchemin scellé de cire rouge contenant l'acte d'abdication. A gauche, on voit un page à petit chapeau, chargé d'un manteau doré doublé d'hermine ; un nègre nu-tête, en satin bleu; une jeune fille blonde, des rubans bleus dans les cheveux et un hallebardier blond et barbu, à cotte rose, cuirasse, manches et chausses tailladées. Il y a encore sur l'escalier deux sénateurs en robe rouge et un personnage en noir, à chapeau de fourrure, portant une masse ornée d'argent. Derrière un pilier, sur fond doré, se détachent six figures : un homme à chapeau conique; un barbu pensif à manches bleues, qui tient sa tête dans sa main. En haut du perron, à droite, au-dessus de la rampe de pierre massive, six personnages contemplent la scène : homme blond à vêtement bleu et retroussis orangés, jeune garçon brun à vêtement sombre et manches de satin noir, homme à cape verte, page en rose. Au pied de l'escalier, le dallage est pavé en mosaïque, formant des compartiments encadrés de marbre gris et noir, inscrits de disques verts et roses.

Signé en bas, à gauche : Louis Duveau, 1850.

Salon de 1850 (nº 973).
Envoi de l'État (octobre 1851).
Cat. George : 320. — *Classement :* 43.

ETCHEVERRY (D.).

81. — *Les Nounous. — Ariégeoises et Bretonnes.*

Toile. — H. 1m,98. — L. 1m,18.

Dans le jardin des Tuileries, au pied des terrasses, dont les degrés de pierre, les statues, les vases Médicis, les balustres, les caisses d'orangers et les troncs d'arbres se découpent sur le ciel coloré des premiers reflets du couchant, trois nourrices de style, appartenant aux variétés agréées du monde élégant, sont groupées auprès d'une petite fille vêtue de soie rose, qui joue sur le sable. Au premier plan est assise une Ariégeoise de la haute vallée de Bethmale, très correctement parée du costume traditionnel, robe écarlate, corsage sombre et tablier blanc; elle tient son nourrisson sur les genoux, noyé dans les dentelles, et se dispose à lui présenter le sein. Son profil brun, au teint mat, penché vers l'enfant qu'elle regarde avec quelque tendresse, apparaît dans le demi-jour sous la grande pièce de toile blanche, incurvée en voûte, que serre au-dessus de la tête un bandeau de velours noir. Derrière elle, debout, serrée dans sa robe sombre dont l'échancrure laisse voir la chemisette brodée, une Bretonne au visage mystique, accentué par les deux ailes blanches de sa cornette, soutient un fouillis de mousseline où l'on devine son nourrisson. Le trio est complété, à droite, par une tête blonde et rosée, couronnée d'une ruche de rubans bleus. Sur la terrasse, à droite, apparaissent, dans la pénombre des grands marronniers, deux promeneuses en rose et en bleu, mère et fille.

Signé en bas, à droite : D. Etcheverry, 1899.

Salon de 1899 (nº 749).
Envoi de l'État (1901).

FALGUIÈRE (Alexandre). Toulouse, 1831. — Paris, 1901.

82. — *Le Sphynx.*

Toile. — H. 1m,30. — L. 1m,80.

Entrée de caverne très sombre, formée de grandes roches grises et dénudées, laissant voir

à gauche un coin de ciel bleu et les flancs rugueux de la montagne. L'intérieur et le plafond sont voilés de ténèbres à peu près impénétrables. Sur le premier plan, à gauche, on voit une tête humaine, décomposée par la mort; sur un lambeau de draperie jaune, des côtes décharnées et quelques autres ossements. Quatre cadavres humains s'entassent à la suite; le premier a le torse nu, la tête à la renverse, le bras gauche allongé, la main droite ramenée sur la poitrine, le bas du corps enveloppé d'une draperie noire; le second, vu en raccourci, de face, les jambes en avant, frôlant un crâne à côté de deux pieds; sur son épaule s'appuie la tête d'un troisième, blond, vu de dos, le torse nu sortant d'une draperie blanche et bleue; du quatrième, renversé face contre terre, on ne voit que la tête à cheveux noirs et les épaules[1].

Signé à gauche : A. FALGUIÈRE, 1883.

Salon de 1883 (n° 906).
Envoi de l'État (3 mars 1884).

FAURÉ (LÉON). Villemur, 1819. — Toulouse, 1887.

83. — *Jean Huss devant l'empereur Sigismond* (1414).

Toile. — H. 1m,51. — L. 1m,05.

Épisode du concile de Constance; l'empereur est assis, de profil à droite, sur un fauteuil à haut dossier sombre, au-dessous d'un dais dont la pente, en drap d'or, porte l'aigle noire à deux têtes du Saint-Empire. Sigismond, la couronne fermée en tête, drapé d'une robe de satin bleu à frange d'or, le mantelet d'hermine sur les épaules, les mains posées sur les bras de son fauteuil, courbe sa tête, encadrée d'une épaisse barbe rousse, sous les reproches amers de l'hérétique. Deux cardinaux drapés de rouge siègent à gauche et à droite de l'empereur : le premier, le chapeau sur la tête; l'autre, coiffé d'un bonnet carré écarlate et paré d'une chape en satin blanc, broché d'or, fixée sur la poitrine par un riche fermail. En face de l'empereur, Jean Huss, debout, nu-tête, le front haut, la barbe noire comme sa robe, les bras abaissés et les deux mains étendues, semble adresser au souverain les paroles historiques : « J'étais venu ici sous votre sauvegarde et vous me laissez condamner. » Divers personnages paraissent dans la pénombre du fond : un barbu à coiffure rouge; un autre, vu de dos, coiffé d'un bonnet fauve avec un collet de fourrure; à droite, buste d'évêque mitré qui se découpe sur un fond rouge; plus loin encore d'autres mitres de Pères du concile occupant des gradins étagés. Au premier plan à gauche, un hallebardier blond et barbu, vu à mi-jambes, portant une toque noire sur calotte rouge, des manches jaunes bouffantes, avec nœuds de rubans rouges aux épaules, et un corselet d'acier poli, appuie la main gauche sur la poignée de sa dague et, de l'autre élevée, tient une hallebarde à gland doré. Derrière lui, un moine gris encapuchonné, étendant le bras gauche, désigne Jean Huss au soldat.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : LÉON FAURÉ, 1861.

Salon de 1861 (n° 1066).
Exposition de l'Union artistique de Toulouse en 1862.
Acquis par la Ville au prix de 1,200 francs, le 19 juin 1862.
Cat. Georges : 321. — *Classement :* 45. — Jules Buisson. *Revue de Toulouse*. XV, p. 497.

FAURÉ (LÉON).

84. — *Portrait de M. F. Mailhol.*

Toile. — H. 1m. — L. 0m, 82.

L'ami de l'artiste est représenté de face, à mi-jambes, assis, en vêtement noir, un petit chapeau rond sur la tête, la main droite posée sur le genou et tenant une canne, la main gauche dans la poche du pantalon. Le visage, d'expression mélancolique et découragée, encadré d'une barbe blonde, se détache sur un fond vert.

Don de l'auteur.
Classement : 47.

FAURÉ (LÉON).

85. — *Intérieur de cabaret romain.*

Toile. — H. 0m,72. — L. 0m,56.

Dans une pièce sombre, où l'on distingue un vieil escalier de bois, une applique portant deux lampions fumeux, un chapeau et un manteau accrochés au mur, cinq figures sont groupées autour d'une table grossièrement équarrie. A gauche, un homme barbu debout, de trois quarts, en chapeau pointu, gilet marron bordé de rouge, culotte grise, manteau bleu, les manches retroussées, la pipe dans la main droite, l'autre main à la hauteur de l'oreille, écoute attentivement. Un homme en chapeau, bras de chemise et culotte jaune, vu de dos, assis sur un banc rustique, joue de la mandoline; entre les deux personnages se montre de face un vieillard barbu à coiffure blanche. Un homme nu-tête, brun, en manteau noir, est accoudé, de profil, la lon-

gue pipe dans la main gauche. On voit sur la table un haut chandelier de cuivre à plusieurs becs, une bouteille de verre noir et un pot de grès à dessins bleus; un manteau rouge est jeté sur le banc, avec un bissac et un bâton; à droite, un jeune garçon à longs cheveux, de profil à gauche, debout, en manches bleues, gilet de peau et manteau brun, s'appuie sur le bout de la table, recouvert d'un manteau bleu.

Don de Mme Léonce Castelbou, veuve de l'ancien maire de Toulouse (30 juillet 1888).

Classement: 46.

FAVANNE (Henri de). Londres, 1668. — Paris, 1752.

86. — *Scène d'intérieur.*

Toile de forme ovale. — H. 0m,40. — L. 0m,34.

Une jeune femme, la tête en profil à gauche, avec un haut chignon de cheveux noirs et un mouchoir jaune serré au dessus du front, vêtue d'une cotte jaunâtre et d'une jupe claire, est assise sur une chaise de bois à haut dossier, jouant avec un petit enfant blond, debout devant elle, une courte draperie brune autour des reins, la main droite posée sur les genoux de sa mère. Derrière une table, se montre le buste d'une femme brune, vue de face, en corsage bleu et manches blanches, un fichu jaune autour de la gorge, accoudée de la main gauche sur la table et paraissant écouter avec grande attention un guerrier casqué, de profil, qui s'avance dans l'ombre, drapé de vert, un grand manteau rouge sur les épaules. Fond de muraille grise, lézardée, avec pièce de charpente visible; un nuage de fumée s'échappe d'une haute cheminée de cuisine; à droite, une cruche de terre est posée sur une barrique.

Provient du cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban. Retiré, par Briant, du dépôt de Castelsarrazin le 8 nivôse an VIII.

Cat. Lucas, 1806: 341. — *Cat. Roucoule*: 247. — *Cat. Suau*: 243. — *Cat. George*: 151.

Le catalogue de l'an III mentionne (no 260) un autre tableau de Favanne: *Adam et Ève chassés du paradis terrestre*, qui a été restitué, deux ans plus tard, aux héritiers du comte Jean Dubarry.

FAYET (François). Reims, 1630. — Toulouse, 1708.

87. — *Adoration des Bergers.*

Toile. — H. 2m,00. — L. 2m,20.

Sept figures: la Vierge mère, assise et penchée, vue de trois quarts, vêtue d'une robe rouge et d'un voile bleu, soulève de sa main gauche un coin du drap blanc dans lequel repose l'Enfant divin, au-dessus d'une crèche remplie de paille. A gauche saint Joseph, barbu, en tunique grise et manteau roux, appuyé sur son bâton, contemple la scène d'un œil attendri, par-dessus l'épaule de la Vierge. A droite, se masse le groupe pastoral, formé de quatre personnages en contemplation: une jeune femme blonde, drapée de blanc, s'incline curieusement vers la crèche; une autre jeune femme debout, en tunique jaune et manteau brun, porte sur la tête une corbeille d'osier tressé, couverte d'un linge, d'où débordent quelques épis; un vieillard à barbe blanche, de profil, est agenouillé, les mains jointes, vêtu d'une tunique jaune à manches bleues; derrière lui, un homme mûr, en rouge, croise les mains en signe d'admiration. Fond d'architecture: vieilles murailles, arcades en ruines, bouquets d'arbres touffus, tronc dépouillé; vers la droite, un horizon rocheux et boisé se dessine sur le ciel clair.

Provient de l'ancienne église Saint-Rome de Toulouse.

Rentoilé en 1857. — *Cat. Lucas* an III: 148; 1806: 244. — *Cat. Roucoule*: 252. — *Cat. Suau*: 246. — *Cat. George*: 252. — *Classement*: 214.

Fayet (François).

88. — *Le Repos en Égypte.*

Toile. — H. 2m,00. — L. 2m,20.

Au pied d'un massif d'arbres touffus, la Vierge assise, de profil à gauche, la tête encadrée de cheveux noirs, vêtue d'une robe bleue et d'un manteau rouge, avec une draperie blanche sur la poitrine, tient de la main droite l'Enfant Jésus, blond et nu, assis sur ses genoux et de la main gauche relève un pan de ses langes. L'enfant étend les mains pour recevoir une grappe de raisins que lui présente un ange aux cheveux bruns. Derrière la Vierge, un ange debout, à chevelure blonde et grandes ailes blanches, s'entretient avec saint Joseph, brun et barbu. Celui-ci, vêtu d'une robe grise et d'un manteau bistre, appuyé à un bloc de pierre sculpté, étend la main droite, dans la direction du chemin. Fond de paysage boisé, arrosé par une rivière, avec un rideau de montagnes qui se détachent sur le ciel doré, et encadré, à gauche, par la silhouette d'un arbre.

Provient du couvent de Saint-Rome de Toulouse. — Rentoilé en 1857.

Cat. Lucas an III: 149. — 1805: 245. — *Cat. Roucoule*: 253. — *Cat. Suau*: 247. — *Cat. George*: 253. — *Classement*: 215.

GAILLAN (Eugénie), Toulouse.

89. — *Mendiants espagnols.*

Toile. — H. 1m,16. — L. 0m,98.

Deux figures à mi-jambes, vues de face. Le frère aîné, coiffé d'un bonnet catalan de laine brune, retombant derrière la tête, et drapé d'une couverture à carreaux, tient son chapeau à la main. Le visage du plus jeune est ombragé d'un chapeau noir à larges bords. L'enfant, qui s'appuie sur un bâton, a le bras suspendu par un bandeau de paille tressée.

Exposition de Toulouse de 1835. Médaille d'or.

Acquis par la Ville (1835).

Cat. Roucoule : 465. — *Cat. Suau :* 249. — *Cat. George :* 322. — *Classement :* 49.

GAMELIN (Jacques). Carcassonne. 1738-1803.

90. — *La Mort de Priam.*

Toile. — H. 0m,20. — L. 0m,30.

La scène se passe dans un édifice : deux grandes arcades cintrées ouvrent sur une perspective vaporeuse, où se devine une foule agitée. Au centre, au-dessus d'un gradin, s'élève un autel circulaire, orné de guirlandes, entouré de suppliantes drapées. Une jeune femme, tenant son enfant, est accroupie à coté. Pyrrhus, portant le casque à panache blanc, la cuirasse dorée, le manteau de pourpre flottant, les chausses bleues, s'élance l'épée à la main, saisissant par les cheveux la tête blanche du vieux roi. Une femme, en robe blanche et manteau bleu, essaie de fléchir le vainqueur. A droite, un groupe de femmes désespérées : l'une, en robe rouge, lève les bras au ciel; une autre, en bleu, soutient une de ses compagnes pâmée. Au pied de l'autel ont roulé des vases d'or. Un guerrier nu-tête, vêtu de rouge, est tombé à terre, l'épée à la main. Une femme en bleu se penche pour le secourir. Une autre Troyenne, brune, en robe violette, les bras tendus, semble prononcer des imprécations.

Don du docteur Bégué (22 avril 1886).

Classement : 255.

Gamelin (Jacques).

91. — *Le Retour d'Idoménée.*

Toile. — H. 0m,20. — L. 0m,30.

Un port de l'île de Crète, où le vaisseau d'Idoménée, revenant du siège de Troie, est à l'ancre, les voiles carguées, le long du rivage; à l'horizon, la mer et un rideau de collines; à droite, un portique ouvert, à colonnes, et un édifice dont la porte est surmontée d'un fronton. Au centre de la composition, sur un gradin de pierre circulaire, le roi, coiffé d'un casque à panache blanc, drapé du manteau de pourpre sur des chausses bleues, paraît pousser un grand cri et s'apprête à se plonger dans le cœur l'épée sanglante qui vient d'immoler son fils en exécution d'un vœu imprudent. Le jeune prince, victime de son empressement, gît à terre, au premier plan, drapé d'un manteau bleu, la face en avant. Un des guerriers du roi essaie d'arrêter sa main; un autre, en manteau rouge, se penche vers le cadavre. Une foule confuse entoure le temple, les bras en l'air. A droite, le grand prêtre de Neptune, barbu, en longue robe blanche, couronné de feuillage, se précipite, les mains étendues; derrière lui sont deux femmes épouvantées, un guerrier en manteau jaune et chausses violettes, portant le sceptre royal. Une femme, vue de dos, le torse nu, drapée de bleu, se retourne en se voilant la face vers un groupe où apparaît immobile la figure indignée de la reine mère, brune, enveloppée d'un long voile gris, enlacée dans les bras d'une jeune fille blonde, tandis qu'un petit enfant, effrayé, se presse contre sa robe. Dans le cortège du roi, on distingue quatre guerriers drapés de rouge, de jaune, de bleu pâle, appuyés sur de grands boucliers ovales d'acier poli et contemplant le drame. A gauche, deux torses nus de mariniers se montrent entre le rivage et le navire, et sur le premier plan une femme agenouillée, les bras étendus, tient les yeux fixés sur le corps du prince.

Don du docteur Bégué (1886).

Classement : 256.

Gamelin (Jacques).

92. — *Une Orgie.*

Ardoise. — H. 0m,37. — L. 0m,49.

Intérieur de taverne très sombre, avec une fenêtre carrée ouverte à gauche sur le ciel gris. Un ivrogne débraillé, en chausses jaunes, coiffé d'un mouchoir blanc, est assis sur un banc de pierre où il s'appuie de la main gauche, tandis que de l'autre, pressée sur sa poitrine, il cherche à maîtriser les convulsions causées par son intempérance. Debout derrière lui, un personnage à chapeau brun, veste grise et chausses violettes, le corps fortement cambré, fume philosophiquement une longue pipe en terre blanche qu'il tient à bras tendu. Deux hommes debout, l'un, vu de dos, en gilet gris et chausses rouges, l'autre, de profil, en gilet bleu, l'interpellent avec des gestes animés. A

gauche, une femme en cheveux, vue de dos, est assise sur un banc, son enfant devant elle et deux de ses compagnes, en bonnet blanc, l'une ayant la main sur l'épaule de sa voisine, contemplent tristement la scène.

Provient du cabinet de Jean de Cambolas.

Jean de Cambolas habitait Toulouse, rue des Cordeliers, où sa collection de tableaux fut saisie comme bien d'émigré. Il fut amnistié le 7 prairial an XI. La liste de ses tableaux, dressée la même année, comprend dix-huit articles.

Cat. Lucas, an III : 237. 1806 : 256. — *Cat. Roucoule :* 257. — *Cat. Suau :* 250. — *Cat. George:* 292. — *Classement :* 257.

GARIPUY (Jules). Toulouse. 1817-1893.

93. — *Départ d'Attila après le sac d'Aquilée.* (452).

Toile. — H. 2m,48. — L. 4m,03.

Vaste composition animée de plus de cent figures dans un paysage historique très accidenté. La silhouette de la ville ravagée se détache sur un ciel bleu parsemé de légers nuages blancs ; des arcades et des murailles éventrées encadrent un lointain fuyant de collines; vers la droite s'élève une sorte d'acropole rocheuse qui découpe sur le fond clair des pans de murs, des arcs cintrés, une tour et les ruines d'une colonnade; à gauche, une statue impériale, laurée et drapée, tournant le dos au spectateur, l'épée dans la main droite, la gauche élevée, paraît assister, du haut d'un piédestal rectangulaire, à l'effondrement de la puissance romaine. L'armée conquérante s'avance de front, marchant vers la droite : les figures sont massées en quatre groupes: au centre, le roi des Huns et son état-major; à droite, le défilé des barbares; à gauche, les captifs et le butin; au premier plan, l'avant-garde. Attila, imberbe, tête nue, les cheveux courts, le teint bistré, vêtu d'une tunique et de chausses blanches, d'une cuirasse d'acier et d'un manteau rouge, monte un cheval noir richement harnaché qui s'avance à droite, flairant le sol; du même côté, sur un cheval blanc à crinière noire, paré d'un riche ornement de poitrail en rosace, l'enseigne du roi, un épervier d'or sur un médaillon et un cimeterre en sautoir avec des queues de cheval ; à gauche, un fantassin nègre à diadème bleu, collier de fer et ceinture jaune, porte l'épée du chef dans son fourreau et son casque conique en acier poli, orné d'un cercle d'or et d'une couronne à pointes ; une troupe de chefs, personnifiant les races variées de l'invasion, chevauchent derrière le roi ; sept marchent au premier rang : un Tartare presque nu, à longue moustache, avec une peau de bête, un collier de fer, la hache à la main, montant un cheval fleur de pêcher ; un Germain à barbe et chevelure rouges, bonnet bleu et manteau rose ; un Grec imberbe et pâle, en cuirasse classique, avec le casque à longue visière et cimier doré ; un guerrier de type caucasique, portant une grande barbe noire, une armure dorée, des épaulières à mufle de lion et un dragon pour cimier ; un chef indien à tête fine, la barbe brune en éventail, une aigrette de plumes et une grosse applique sur le front, une chasuble blanche sur les épaules; un Persan en turban vert et tiare d'or, le visage encadré d'une longue barbe blanche ; entre ces personnages, apparaissent des têtes brunes coiffées d'un turban orange, d'un casque d'acier et d'un bonnet rouge. Le défilé de l'armée barbare est précédé par un cavalier hun, regardant à gauche, monté sur une bête blanche, à housse de peau de panthère ; il est coiffé d'un casque conique courbé à crête métallique, porte un corselet doré, des brassarts d'écailles, un pectoral bleu à l'épervier éployé suspendu au cou, un manteau bleu drapé, des jambières à mufle de lion; il est armé d'une lance. A droite, avancent deux buffles noirs, à joug de bois, traînant un char rempli de dépouilles où trône un Persan à barbe blanche, bonnet conique et manteau rose, le torse nu; à gauche un guerrier en tunique bleue et manteau rose retient avec effort un cheval bai ; derrière, une troupe de cavaliers, dont l'un, en blanc, paraît acclamer le roi en élevant sa hache, quatre hommes de pied avec boucliers ronds et manteau bleu et une foule confuse où se détachent des têtes de chevaux bruns, bais, blancs... Le groupe des captifs, massé au pied de la statue, comprend un vieillard debout, à barbe grise, drapé d'un manteau violet, appuyé sur un bâton entre un jeune homme imberbe à cheveux noirs, qui se penche sur son épaule, le torse nu, drapé de vert, les mains liées et un homme fait, brun, paré d'un diadème rouge, le torse nu sortant d'une draperie bleue, les mains attachées derrière le dos, sur qui s'acharne, le bâton levé, un barbare bistré en casque conique, affublé d'un vêtement blanc et bleu, d'une écharpe rose et de manches en peau de bête ; devant eux, un groupe de six captives accroupies : une femme blonde, portant collier de corail et voile paille, tient embrassée une jeune fille aux cheveux chatains en jupe rose et écharpe bleue ; une belle blonde, diadémée de pierres bleues, un collier de perles sur la gorge, le sein droit découvert, l'œil fixe, croise ses mains en signe de désolation sur sa robe verte à reflets d'or,

brochée de fleurs; une femme brune, de profil, à droite, en blanc, avec un voile rose flottant sur ses cheveux noirs sertis de perles, contemple l'affreux défilé, élevant la main gauche et, de la droite, serrant contre ses flancs une toute jeune fille blonde, le torse nu, l'armilla aux bras, les reins entourés d'une jupe grise que retient une ceinture bleue brodée de perles; en avant, une autre captive brune, en jupe bleue brochée d'or, un gros serpent métallique au bras droit, s'abîme dans sa douleur, le front dans les mains et les mains sur les genoux. Aux pieds des prisonnières sont entassées de magnifiques étoffes lilas, rouges, vertes, dorées, bleues et roses, une aigle romaine, des vases précieux, des cordons de perles, un coffre à bijoux. L'avant-garde du premier plan, en dessous du tertre où se déroule l'action principale, se compose de dix figures : à gauche, un cavalier, montant une bête grise, avec housse en peau de tigre, vêtu d'une cotte de peau à manches jaunes, de chausses blanches et de jambières de cuir, coiffé d'un casque bombé, souffle dans une corne, à côté d'un fantassin barbu, de race brune, qui élève sa hache à deux tranchants, le bouclier au bras, de riches pendeloques dorées sur la poitrine et une draperie bleue autour des reins; un autre fantassin vu à mi-jambes, en corselet de peau de bête, ceinture de cuir et manteau blanc, l'épieu ferré sur l'épaule, regarde un cavalier à casque conique noué d'une écharpe rose, manteau bleu, brassarts et corselet de mailles, cuissart d'acier poli, chausses rouges et jambières rehaussées d'or, qui fait un signe en avant, monté sur un cheval alezan paré, au poitrail, d'un triangle de cuivre et d'émail bleu; six musiciens, dont quatre vus de dos, soufflent dans leurs instruments: l'un, en noir, jupe jaune et manches blanches, sonne du buccin; l'autre, en cotte verte, de la corne; le troisième, en manteau rouge, porte un cor de cuivre ramené derrière l'épaule; le quatrième, aussi en rouge, joue de la corne; le suivant, le torse nu, une peau de bête sur l'épaule et la hache à la ceinture, sonne du clairon; le dernier, vu de face, en tunique verte, le mufle d'ours sur la tête, les bras nus, le couteau au flanc, tient à deux mains une trompe de cuivre en forme de dragon avec buffleteries bleues. Dans le fond, à gauche de la statue, on distingue un cavalier bleu sur un cheval bai, un chameau chargé de bagages et un fouillis de têtes d'hommes et d'animaux qui se prolonge de l'autre côté du piédestal et que surmontent deux enseignes dont l'une est un serpent à queue flottante.

Signé, à droite, dans l'angle inférieur de la toile : J. Garipuy, 1857.

L'idée de ce tableau a été inspirée à l'artiste par un séjour à Venise. Le souvenir de l'invasion d'Attila est étroitement lié à celui de la fondation de Venise, et les types variés des régiments hongrois, croates et valaques qui formaient, en 1857, la garnison autrichienne de la ville offraient un ensemble de modèles exceptionnel.

Salon de 1857 (nº 1120).

Acquis par la Ville au prix de 3,000 francs. (Délibération du Conseil municipal du 15 mai 1857.)

Une esquisse peinte de ce tableau a été exposée au Musée de Toulouse en 1856.

Cat. George: 323. — Émile Vaïsse. *Revue de Toulouse*, II, p. 568; VI, p. 419. — Jules Renoult. *Revue de Toulouse*. V, p. 45. — *Classement:* 50.

Garipuy (Jules).

94. — *Invasion des Cimbres. — Défaite des Ambro-Teutons par Marius à Pourrières (Campi putridi) sur la rivière de l'Arc, près d'Aix en Provence.*

Toile. — H. 2m,35. — L. 4m,02.

Vaste paysage, dominé à droite par les croupes rocheuses et les aiguilles de la montagne Sainte-Marguerite; dans le fond, derrière un poudroiement lumineux, la plaine de Pourrières, encadrée de collines pittoresques taillées en falaises, où la rivière de l'Arc montre une nappe d'eau brillante entre des berges boisées; grand ciel d'un bleu intense : d'épais flocons de nuages commencent à s'accumuler, précurseurs de l'orage qui doit, à la fin de la journée, inonder le champ de bataille. L'action se déroule dans un vaste amphithéâtre accidenté que circonscrit la courbe de la rivière. Les masses de l'armée barbare, acculées contre les berges rocheuses de l'Arc, soutiennent une dernière lutte contre la cavalerie romaine qui les a tournées et qui arrive de front, laissant derrière elles les tourbillons de fumée du camp incendié. Au milieu du fouillis de la mêlée, on distingue quinze cavaliers légionnaires au premier rang, dominés par une enseigne bleue, contre lesquels luttent vingt fantassins teutons, presque nus, d'un blond ardent, drapés çà et là d'étoffes roses, blanches, bleues, ardoisées, les uns nu-tête, les autres, coiffés de casques en métal ornés d'ailes ou de cornes ou portant des bonnets de fourrure, et jouant de la hache, de la pique, du poignard; un barbare, vêtu d'une peau de bête, se baisse pour ramasser

une pierre, tandis qu'un archer en cotte jaune et chausses vertes, coiffé comme lui d'un mufle de fauve et le carquois au flanc, ajuste deux cavaliers qui se couvrent de leurs boucliers ovales, décorés de foudres et d'une tête de Gorgone ; un autre Teuton désarmé, le bouclier à la main, descend précipitamment à la rivière à côté d'un guerrier blessé ; deux combattants nus, dont l'un tient encore sa hache, tombent dans l'eau, la tête la première, du haut d'un escarpement où quatre jeunes femmes fuient en insultant les vainqueurs : l'une, vue de dos, en jupe bleue et tunique blanche, tient son enfant nu par les pieds, la tête en bas ; l'autre, le torse nu, un bracelet d'or à la naissance du bras droit, un diadème dans les cheveux, une draperie rose retenue sur l'épaule par une riche fibule, descend majestueusement à travers les roches, en poussant des cris de vengeance, ses boucles blondes agitées comme les serpents des furies ; la troisième perd pied et tombe en arrière ; l'autre, en jupe brune, qui a laissé échapper de ses mains son petit enfant, s'arrache les cheveux. A droite de la cavalerie, l'infanterie de la légion, massée autour de son aigle et d'une enseigne rose, monte à l'assaut d'une éminence de terrain où résiste une poignée de barbares dominés par l'enseigne d'un dragon cornu ; on y distingue, outre trois blessés dont l'un, tombé à la renverse, laisse pendre sa longue chevelure au bord de la falaise, un homme nu qui joue de la hache à deux mains, un autre qui plonge son épée dans le dos d'un légionnaire et un chef richement vêtu, coiffé d'un casque doré à grandes ailes, vêtu d'une tunique violette et de chausses vertes, avec une large ceinture à plastrons métalliques, qui lève l'épée en poussant des cris ; derrière lui, un autre chef à targe échancrée, essaie de rallier les fuyards, tandis qu'un trompette souffle désespérément dans sa corne. Au-dessous d'eux, sur la droite, se prolonge la cohue de la déroute, guerriers, femmes, chariots chargés de bagages, cavaliers ; dans la rivière, où apparaissent trois nageurs, une tête à demi enfoncée et où flotte le corps d'une femme en tunique blanche et draperie rose, un cavalier romain, à cuirasse imbriquée, menace du javelot un Cimbre à bracelet d'or qui s'est cramponné à la tête de son cheval.

Sur le premier plan, à gauche, au-dessus d'un tertre, groupe romain de dix-sept figures. En avant, Marius, debout, en trois quarts, vu de dos, avec diadème blanc noué autour de ses cheveux noirs, collier de barbe fournie, cuirasse imbriquée à lambrequins ornés de mufles de bêtes, jupe de lanières dorées sur une tunique blanche, manteau rouge et bottines militaires, les bras et les jambes nus, le bâton de commandement à la main, contemple le théâtre du combat. Derrière lui, Marthe la Syrienne, la Prophétesse, drapée de blanc et de bleu pâle, la tête ornée d'un diadème et d'une couronne de fleurs et de feuillage, avec des cordons de perles, une longue chevelure traînante, une riche ceinture de rubis et une magnifique pierre bleue entourée de boules d'or retenant les plis de sa robe brodée, lève ses yeux fixes vers le ciel et indique, de la pointe d'une pique enguirlandée de fleurs et de feuillages, deux grands vautours qui planent au zénith, au-dessus du champ de carnage : à gauche, un jeune homme casqué, portant le bassin et le couteau du sacrifice et un grand prêtre à barbe blanche, vêtu de blanc et drapé d'un manteau noir ; derrière eux, le porte-aigle de la légion, avec un casque à cimier, orné de plumes et une draperie rouge ; le porte-enseigne de cohorte, coiffé d'une peau de bête nouée sur sa poitrine et couvert d'une cuirasse à lames ; un guerrier à manteau bleu et diadème rouge, avec épaulières dorées, une enseigne vert pâle brodée d'or et un joueur de cor en manteau vert, coiffé d'une peau de lion et portant son instrument sur l'épaule ; au-dessous, le cheval gris du chef, magnifiquement harnaché, couvert d'une housse bleue à palmettes d'or, contenu à grand'peine par un esclave nu, en manteau violet, coiffé d'un bonnet de Phrygie. En avant du groupe, deux cavaliers galopent dans la rivière, suivis de trois de leurs camarades dont les bustes ou les têtes apparaissent seuls au-dessus du tertre où se tient Marius ; l'un en casque à plumes bleues et cuirasse imbriquée, collier rose et chausses vertes, monté sur un alezan, tient l'épée courte ; l'autre, nu tête, sur un cheval gris, brandit son javelot contre un groupe de barbares qui occupe, à droite, le premier plan du tableau : deux fantassins à cheveux jaunes qui ont traversé la rivière, l'un en bonnet bleu, chausses vertes et ceinture rouge, armé d'une hache ; l'autre en bonnet orangé, torse nu, collier à plaques d'or et peau de bête enroulée autour du corps, fixée par une lanière bleue, le bouclier au bras, menace de l'épée le général romain ; un frondeur à bonnet vert, tunique violette et large bracelet d'or, s'accroupit derrière lui, tandis qu'un autre Cimbre, portant le casque à grandes ailes, manteau rose, sabre courbe, le javelot à la main et montant un cheval gris de fer, vient de prendre terre sur la berge où gémit un blessé romain en tunique rouge, le corps transpercé par un javelot, près du cadavre d'un autre légion-

naire dont la tempe est sillonnée d'un ruisseau de sang. Dans la rivière, on voit encore un cavalier barbare, brandissant son sabre courbe, monté sur un cheval fauve à plastron de poitrail doré à qui une femme drapée de bleu et le poignard à la main, les jambes dans l'eau, désigne le groupe des chefs; un autre, Cimbre, drapé d'une peau de bête et coiffé du casque conique à ailes, sur un cheval blanc enfoncé dans l'eau jusqu'au poitrail et trois autres têtes de cavaliers et de chevaux émergeant de la rivière.

Signé, à droite, dans l'angle inférieur de la toile : J. Garipuy, 1858.

Salon de 1859 (n° 1202).
Commande du Ministre de l'Intérieur.
Envoi de l'État.
Cat. George : 324. — *Classement :* 51. — Emile Vaïsse. *Exposition de M. Garipuy* (*Revue de Toulouse*, IX, p. 56).

Garipuy (Jules).

95. — *La Mort d'Arria, femme de Pœtus.*

Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,25.

Deux figures grande nature, debout, vues de face jusqu'au genou. La femme de Cœcina Pœtus, convaincu de conspiration contre l'empereur Claude et condamné à mort, vient de se percer de son poignard et le présente à son mari en prononçant les mots célèbres, rapportés par Tacite : « *Pœte, non dolet;* Pœtus, cela ne fait point de mal » (*Annales*, l. IX).

Arria, le visage sévère, encadré de cheveux noirs avec une bandelette sur le front et un voile broché d'or qui retombe sur ses épaules, vêtue d'une jupe lilas et d'une courte tunique bleu pâle, brodée de palmettes et retenue au-dessus des épaules par deux doubles fibules ornées de perles ; une ceinture bleue, sertie de perles et de pierreries autour des flancs, un bracelet d'or massif au bras droit et une armille figurant un serpent aux yeux d'émeraude au bras gauche, cache de sa main droite étendue la blessure qu'elle vient de se porter à la place du cœur et d'où le sang ruisselle entre ses doigts et offre le poignard ensanglanté de l'autre main. Pœtus, brun et barbu, vu de trois quarts, vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau pourpre, regarde sa femme avec anxiété, en s'appuyant sur son épaule.

Signé, à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : J. Garipuy, 1863.

Salon de 1863 (n° 719).
Don de l'auteur (mars 1866).
Jules Buisson. *Revue de Toulouse*, XX, p. 47. — *Classement :* 52.

Garipuy (Jules).

96. — *Le Pantin de Bébé.*

Toile. — H. 1m,35. — L. 0m,95.

Deux figures, grandeur nature : une toute petite fille, en coiffe et robe blanche, est assise en trois quarts, à gauche, dans un vieux fauteuil de tapisserie à ramages et tient de la main droite un superbe polichinelle, bariolé de rouge et de bleu ; à gauche, une forte bonne brune, vue de face, d'un type méridional accentué, portant bonnet plissé, vêtement noir et tablier blanc, s'appuie sur le dossier du fauteuil et regarde jouer l'enfant.

Salon de 1869 (n° 999).
Envoi de l'État (octobre 1869).
Classement : 53.

Garipuy (Jules).

97. — *Halte de paysans italiens.*

Toile. — H. 0m,60. — L. 0m,40.

Sur une route dominée par un tertre, avec horizon de montagnes découpées en clair dans le ciel, une famille de paysans italiens est arrêtée. La mère, de type classique, en robe bleue, la pièce de toile blanche posée sur des cheveux châtains ébourrifés, s'est assise sur une roche et donne le sein à son nourrisson. Devant elle, à gauche, le père, barbu, coiffé du chapeau calabrais, le fusil en bandoulière, les jambières de cuir aux mollets, soutient un petit garçon blond, en blouse jaune, jambes nues, à califourchon sur un âne gris qui porte des sacs sur le dos et baisse la tête en avant, flairant le sol pour y chercher l'herbe absente.

Don de l'auteur.
Classement : 54.

Garipuy (Jules). V. VECELLIO (Tiziano) (Écoles d'Italie).

La carrière de Garipuy, né et mort à Toulouse, s'est écoulée presque entièrement dans sa ville natale, à part son voyage d'Italie, au sortir de l'École des Arts et un séjour peu prolongé à Paris où il fréquenta l'atelier d'Eugène Delacroix. Jules Garipuy succéda, en 1861, à M. Constantin Prévost en qualité de conservateur du Musée de Toulouse, et occupa ces fonctions jusqu'à sa mort. Il a été remplacé par un de ses élèves, M. Antoine Laborde, décédé lui-même en 1903. Une très intéressante étude biographique et critique a été consacrée à Garipuy par M. Jules Buisson dans le *Messager de Toulouse.*

GAZARD (F.-V.). — Toulouse, vers 1750. — Versailles, 1823.

98. — *Une Attaque de brigands.*

Toile. — H. 0^m,30. — L. 0^m,40.

Bord de rivière, effet de lune; à gauche, un massif de gros arbres plantés en désordre au milieu de petits blocs de rochers; à droite, une berge boisée; fond bordé d'arbres avec un rideau de collines. Ciel nuageux; la lune, à demi voilée, est basse sur l'horizon et projette quelques pâles clartés dans l'eau.

Au premier plan, parmi les rochers et les hautes herbes, groupe de quatre figures : deux bandits en tricornes noirs et habits jaunes à retroussis rouges, viennent d'arrêter un voyageur, sa femme et son âne chargé de bagages. Tandis que l'un, debout, le fusil en bandoulière, s'assure de la bête, l'autre vient de renverser au bord de l'eau le malheureux voyageur et cherche à le dépouiller; celui-ci, nu-tête, vêtu de gris clair, se débat en poussant des cris. La femme à genoux, vue de dos, les bras étendus, demande miséricorde; elle est en coiffe blanche, manches retroussées, corsage bleu et jupe rouge.

Ce tableau a figuré à l'Exposition de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse en 1776 (n° 72).

Don du docteur Bégué (22 avril 1886).

Classement : 265.

GAZARD (F.-V.).

99. — *Une Tempête.*

Toile. — H. 1^m,26. — L. 1^m,56.

Ciel très orageux, embrasé d'éclairs à gauche, près de l'horizon, avec une éclaircie dans le haut à droite; côte très accidentée, croupes de montagnes sur lesquelles se détache la silhouette d'une ville; on y distingue une église surmontée d'une flèche, des bastions, une grosse tour ronde, basse et massive, un long aqueduc, des maisons couvertes en tuiles, un édifice flanqué d'une tour carrée et des masses d'arbres. En avant, sont des récifs, surmontés d'un phare en ruines, où se meuvent une douzaine de figurines de naufragés demi-nus. A droite s'élèvent de grandes falaises rocheuses sur lesquelles se tord un arbre fouetté par la tempête; des blocs de rochers avancent dans la mer; trois mariniers y tirent énergiquement la corde d'un bateau plein de monde; le premier de ces hommes est nu, le second porte un gilet bleu et des chausses brunes, le troisième une veste violette et des chausses jaunâtres; un peu plus loin, une femme nue, debout, les cheveux pendants, la tête baissée, élève désespérément ses deux bras; un homme en bleu dont on ne voit que le buste, et un autre, à mi-jambes, en chausses vertes, le torse nu, sauvent une caisse de bagages et un ballot. Dans le bateau, qui porte un mât à l'arrière, la voile carguée, et dont le bordage est à demi caché par une forte vague, on remarque à l'avant un marinier à veste brune serrant la corde de halage, deux naufragés demi-nus qui s'embrassent, une femme vue de dos, le torse nu levant les mains au ciel et quatre hommes d'équipage qui essaient encore de manœuvrer l'aviron; dans le lointain, le trois-mâts, à demi désemparé, abandonné de ses passagers, danse sur la vague, ayant deux de ses mâts brisés; un bateau à voile est en vue à l'horizon. Sur le premier plan, à gauche, un naufragé nu s'accroche à un récif; au centre, sur une saillie de rochers, sont groupées cinq figures : près d'une malle et d'une valise, un homme nu, en caleçon bleu foncé, grimpe sur la berge, sortant de l'eau; une femme blonde, le torse nu, drapée de bleu, est assise à terre tenant entre ses jambes le corps inanimé d'un enfant et reçoit les soins d'un homme en chausses blanches qui lui soutient la tête; une jeune fille drapée de blanc, vue de dos et à mi-corps, se retourne à droite et fait ruisseler l'eau de sa chevelure.

Ce tableau fut envoyé à Lucas, le 16 février 1801, par GAZARD, alors conservateur du musée spécial de l'école française à Versailles, précédé de la lettre suivante :

« Versailles, ce 27 pluviôse an 9 de la République française.

« Mon cher citoyen Lucas, le tableau marine, de moi, original, représentant une tempête, est parti par la messagerie, à votre adresse, bien encaissé. Il arrivera à Toulouse vers la fin de ventôse.

« Comme il n'y a rien de stable sur la terre, je suppose que le musée de Toulouse viendrait à être supprimé avant ma mort, alors le tableau rentrera à ma disposition et j'en redeviens le propriétaire; (autre supposition), si cette suppression n'avait lieu qu'après ma mort, je vous fais don et hommage dudit tableau à vous et aux vôtres.

« Je vous prie de m'en envoyer une reconnaissance sur papier timbré, signée et certifiée par qui il appartiendra; la présente, en la fesant timbrer, vous servira de preuve de mes intentions à votre égard. Vous allez dire voilà bien des précautions pour peu de chose; mais ce tableau pourrait tomber en des mains étrangères et se trouverait perdu pour vous et pour moi. — GAZARD. »

L'arrangement fut autorisé par le préfet

Richard, le 15 avril 1801, par arrêté spécial, « considérant que le don conditionnel fait au musée de Toulouse par le conservateur du musée de Versailles est, sous tous les rapports, avantageux aux Arts ». — (*Archives de la Haute-Garonne*, L. 3, 7, T.). — « Gazard, élève de Despax à Toulouse, restaurateur des tableaux du musée de Versailles. » — (Lucas, 1806, p. 46).

Cat. Lucas, 1806 : 257. — *Cat. Roucoule* : 258. — *Cat. Suau* : 251. — *Cat. George* : 296. — *Classement* : 266.

GÉLIBERT (Paul), Laforce (Aude), 1802-1885.

100. — *La Descente des troupeaux de la montagne* (Hautes-Pyrénées).

Toile. — H. 1m,18. — L. 1m,68.

Gorge des Pyrénées ; à gauche, une masse de rochers dans l'ombre forme corniche au-dessus de la route qui les contourne, dominant à droite un précipice, derrière lequel s'élèvent de hautes croupes, taillées en falaises, au-dessus de pentes boisées, sillonnées par un sentier en zig-zag. Au second plan, la route se trouve étranglée par un bloc de roche isolée bordant le précipice. Derrière, apparaissent des croupes de montagnes dorées du soleil, découpées sur un ciel nuageux. Le troupeau fait halte, descendant de la montagne. A gauche, coule une source d'eau vive à travers les blocs et les herbes fraîches, formant un abreuvoir naturel au bord du chemin ; un mouton fauve et une brebis blanche viennent y boire ; un petit pâtre en béret bleu, bras de chemise et pantalon brun, agenouillé, son bâton à côté de lui, a recueilli de l'eau dans sa main gauche et se désaltère. Une quarantaine de bêtes parmi lesquelles on distingue une chèvre noire, et, beaucoup plus loin, un âne brun, se pressent par derrière, dans des attitudes variées ; les dernières se perdent dans le poudroiement lumineux du lointain où se détachent des silhouettes de cavaliers. Un âne noir est arrêté au milieu, la tête à gauche, les pieds près, chargé de paquets de linge que surmonte un chaudron renversé. Deux moutons, dont l'un à tête noire et une brebis, sont allongés sur le sol, devant l'âne ; sept autres bêtes se groupent ensuite, dominées par le grave profil d'une vache fauve. A droite, sur l'accotement de la route, un jeune pâtre assis, en béret bleu, bras de chemise, vêtement brun et ceinture rouge, se repose, son bâton à ses côtés, et, très attentif, retire une épine de son pied droit. Auprès de lui, un grand chien de montagne, blanc à taches fauves, assis sur son dos, regarde gravement le troupeau.

Signé, en bas, à gauche : Paul Gélibert, 1858.

Salon de 1859 (n° 1220).
Envoi de l'État (1859).
Cat. George : 325.

GERARD (François, baron), Rome, 1770. — Paris, 1837.

101. — *Portrait du roi Louis XVIII.*

Toile. — H. 2m,57. — L. 1m,80.

Louis-Stanislas-Xavier de France, âgé de cinquante-neuf ans, est assis en costume de cérémonie, la tête en trois quarts à gauche, sur un fauteuil de velours à haut dossier sculpté, au-dessus d'un gradin tendu d'étoffe gros vert. Le visage plein et coloré, le front découvert, des boucles de cheveux gris frisées à la hauteur des tempes, le frère de Louis XVI appuie sa main droite sur le sceptre royal, au-dessus d'une table drapée où est posée la couronne, et de la gauche il tient son chapeau noir orné de plumes blanches. Il porte la longue tunique du sacre en velours violet, brodé de fleurs de lis d'or, et le manteau pareil, à grands plis, doublé d'hermine, traînant jusqu'à terre. Sur un camail d'hermine se détachent les chaînes d'or des ordres royaux. Le Roi est ganté de blanc. Ses pieds, chaussés de satin gris, avec une rosette de rubans de même couleur, reposent sur un tabouret de velours bleu fleurdelisé à crépine d'or. Au-dessus de la tête du monarque est drapée en forme de pavillon une riche tenture de damas grenat, laissant voir à gauche une colonne de marbre vert à base dorée et une perspective de vastes appartements dont le demi-jour ajoute à l'éclat de la figure royale.

Un cartel doré, fixé sur le cadre, porte l'inscription suivante :

DONNÉ PAR LE ROI AU MARQUIS DE CARAMAN SON AMBASSADEUR PRÈS LA COUR IMPÉRIALE ET ROYALE APOSTOLIQUE. 1817.

C'est en 1817 que le marquis de Caraman, alors ambassadeur à Vienne, reçut du Roi ce très beau portrait exécuté l'année même de la première Restauration.

Salon de 1814 (n° 425).
Gravé par Landon.
Don du duc de Caraman.
Cat. Roucoule : 259. — *Cat. Suau* : 252. — *Cat. George* : 326. — *Classement* : 57.

GÉROME (JEAN-LÉON), Vesoul, 1824.

102. — *Anacréon, Bacchus et l'Amour.*

Toile. — H. 1^m,34. — L. 2^m,03.

Scène crépusculaire dans un paysage antique; la lune brille faiblement dans le haut du ciel à droite; des teintes dorées illuminent encore le couchant où se détachent quelques flocons de nuages violets; horizon découvert, accidenté, bouquet d'arbres, croupe de montagnes colorées. A gauche, au pied d'un bosquet, une jeune bacchante nue, de longs cheveux noirs tombant derrière ses épaules, est assise sur un rocher, de profil, à droite, et joue de la double flûte.

A ses pieds, on voit un lécythe blanc à col et anse noire dont la panse offre le dessin au trait d'un suivant de Bacchus lutinant une bacchante; à côté, une corbeille pleine de fleurs. Au centre, Anacréon debout, le corps tourné à gauche, la tête de face, couronnée de myrthe, encadrée d'une barbe grise, vêtu d'une longue tunique rouge et d'un manteau blanc à bordure bleue, joue de la lyre à sept cordes. A gauche du poète, Bacchus enfant, drapé d'une peau de panthère, une guirlande autour des reins, danse en retournant la tête vers la joueuse de flûte; de la main droite, il élève un thyrse; de l'autre, il renverse une coupe à couverte noire. De l'autre côté, l'Amour blond, frisé, armé d'ailes blanches, le carquois à l'épaule, suspendu à un baudrier de roses en sautoir, tient son arc de la main gauche et sème des fleurs. Deux oiseaux mouches, d'un vert éclatant et un papillon voltigent au bas de la robe d'Anacréon. A l'arrière-plan, à droite, chemine un cortège bacchique précédé par un enfant nu qui porte une bête sur les épaules, et une jeune fille en robe rouge qui renverse une coupe; une bacchante couronnée de lierre et un jeune enfant, portés en triomphe, dominent ce groupe. Deux jeunes femmes presque nues sont assises sur l'herbe, à gauche; une dizaine de figures diversement drapées apparaissent dans le lointain et, sur le ciel clair, au-dessus d'un tertre, se découpe la silhouette d'un homme allongé sur le ventre. Le terrain, tapissé de gazon, est parsemé de fleurs.

Salon de 1848 (n° 1932).
Envoi de l'État.
Cat. Suau : 253. — *Cat. George* : 327. — *Classement* : 58.

GERVAIS (PAUL-JEAN), Toulouse, 1859.

103. — *Cænus flumen.*

Toile. — H. 1^m,77. — L. 2^m,27.

Trois figures nues, grandeur nature; à droite, une jeune fille blonde, assise, de face, les pieds traînant dans l'eau de la source; à côté d'elle, une autre jeune fille accroupie, la tête renversée dans une attitude nonchalante; sur le devant, un petit enfant tourné à droite, assis sur le sable, montre du doigt l'inscription COENVS FLVMEN gravée sur la roche. Dans le lointain, une anse de la Méditerranée, reflétant le bleu intense du ciel, teinté à l'horizon de nuances roses; on distingue sur la gauche une rade bordée de constructions blanchissantes et un promontoire en avant duquel s'élève un îlot rocailleux.

Signé, en bas, à droite : P. GERVAIS, 1889.

Salon de 1889 (n° 1153).
Envoi de l'État (1889).
Classement : 59.

GERVAIS (PAUL-JEAN).

104. — *Maria de Padilla.*

Toile.— H. 4^m,37. — L. 3^m,47.

Le motif de la composition est emprunté à ce passage du livre de Germond de Lavigne sur l'*Espagne* : « Lorsque la belle favorite se baignait, il était d'usage que le roi et ses courtisans vinssent lui tenir compagnie. La galanterie suprême voulait alors que les cavaliers bussent l'eau du bain. »

La scène se passe dans la cour du château royal de Tolède dont les murailles blanches, coupées de toitures saillantes et de galeries couvertes, se découpent irrégulièrement sur le ciel bleu. Au centre, dans une lumière éclatante, près d'une fontaine entourée de palmiers, où l'eau jaillit de la gueule des lions et dont la vasque est surmontée d'une statuette de Notre-Dame, au milieu d'un bassin dallé de marbres verts et blancs, la toute-puissante favorite du roi de Castille se dresse. de face, dans une nudité insolente, le visage en profil à droite, encadré de cheveux très noirs où est piquée une rose rouge. Elle tend négligemment sa main droite, sans regarder, à une dame d'honneur en grands atours, coiffée d'un hennin splendide, qui s'incline en présentant la cassette de bijoux. Près d'elle minaude une autre dame de la cour, pareillement coiffée, en corsage vert pâle à manches rouges, robe de soie jaune et tablier blanc. A droite, impassible, le regard perdu, Pierre le Cruel est assis sur une chaise pliante de forme antique, un coussin de pourpre à galons d'or sous les pieds. Son visage fatigué et maladif paraît encore amaigri par ses longs

cheveux et par le chapeau surélevé de velours noir, entouré du cercle d'or à feuilles d'ache. Le prince a des chausses collantes d'un gris bleuté, un corselet vert à manches jaunes et une soubreveste de velours à larges manches tailladées doublées de satin rose. Derrière le souverain, la troupe des courtisans forme le cercle, rangés en trois lignes, nu-tête, vêtus d'étoffes chatoyantes de tons variés où brillent sur la pourpre lion et croix héraldique. Trois d'entre eux, sur le devant, s'agenouillent au bord du bassin; l'un y remplit sa tasse, les autres la portent à leurs lèvres. Quelques figures de cavaliers, au dernier plan, expriment la surprise, la résignation ou le dédain.

Signé, à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : P. Gervais, 1895.

Salon de 1895 (n° 825).
Envoi de l'État.
Classement : 60.

GIDE (François-Théophile-Etienne), Paris, 1822-1890.

105. — *Intérieur d'une église de couvent.*

Toile. — H. 0m,75. — L. 0m,94.

Perspective intérieure d'une chapelle de capucins, vue de l'autel et éclairée au fond par une fenêtre carrée; la pièce est voûtée, lambrissée de bois à moulures très simples, les murs peints en rose pâle et les voûtes en gris. Au-dessus de la fenêtre, on voit un grand Christ polychrome ; à gauche et à droite deux tableaux en hauteur, saint Sébastien et une sainte martyre, en pied. Sur la muraille latérale gauche sont fixés un tableau à faîte cintré, représentant deux figures de sainteté, deux portraits ovales à cadres dorés et le bas d'un grand tableau où l'on reconnaît le Christ en Croix entre la Vierge et saint Jean. Cinq autres tableaux décorent la muraille latérale droite, dont la perspective est fuyante. Devant la fenêtre, projetant son ombre allongée sur le parquet, s'élève un lutrin de bois massif auprès duquel se tiennent deux religieux. Des stalles de bois règnent sur les trois faces. Il y a quatre religieux à gauche, quatre au fond, trois à droite; tous sont debout, en prière, nu-tête, les mains jointes ou croisées sur la poitrine; un seul, à gauche, tient un livre ouvert. Du même côté, mais en dehors des stalles, un frère, par pénitence, est agenouillé sur le parquet, les mains jointes, tourné vers le pupitre. Des livres ouverts et quelques gros missels sont posés sur les accoudoirs.

Signé, à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : T. Gide.

Envoi de l'État (1873).
Classement : 61.

GIROUX (André), Paris, 1801-1879.

106. — *Vue prise aux grottes de la Cervara, catacombes de Rome, sur l'ancienne route de Tivoli.*

Toile. — H. 1m,70. — L. 2m,43.

Vaste paysage de la campagne romaine; au fond, le massif des montagnes de la Sabine au pied desquelles s'étend une plaine lumineuse, commandée par trois monticules. Un vieux pont, formé d'assises rugueuses et tapissé de verdure, occupe le centre de la composition, laissant voir, sous son arche unique, des masses boisées et surplombant le lit sinueux d'un torrent où miroitent quelques flaques d'eau et un sentier — l'ancienne route de Tivoli — où causent deux contadines en jupe rouge et corsage blanc; des deux côtés, rochers abrupts, hardiment taillés, encadrant l'entrée de deux souterrains; à gauche, blocs déchiquetés et taillis; au bas des pentes gazonnées et sur le chemin qui suit les sinuosités du torrent quinze chèvres disséminées, presque toutes blanches; au premier plan, assis à terre, près d'une chèvre favorite, un berger à chapeau pointu, sayon de poil et manches rouges, tient sa cornemuse entre les genoux.

Signé, à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : Giroux, 1832.

Salon de 1833 (n° 1075).
Envoi de l'État (1833).
Cat. Roucoule : 260. — *Cat. Suau :* 254. — *Cat. George :* 328. — *Classement :* 62.

GLAIZE (Auguste-Barthélemy), Montpellier, 1807. — Paris, 1893.

107. — *Mort du Précurseur.*

Toile. — H. 3m,74. — L. 3m,30.

Intérieur du palais d'Hérode à Jérusalem ; édifice sombre, à piliers massifs de pierre grise, et arc surbaissé laissant voir une salle obscure.

Au centre, le bourreau musculeux, vu de dos, les cheveux courts, blonds et crêpés, une draperie bleue autour des reins, soulève de la main gauche la tête pâle et barbue de saint Jean-Baptiste, encadrée d'une longue chevelure noire, qu'un jeune esclave bronzé, en court manteau clair, vue de face, reçoit dans un plat d'argent. Le corps du Précurseur, à demi recouvert d'une draperie blanche, est tombé en avant aux pieds du bourreau, les genoux fléchis. A gauche, debout, drapée de

rouge, une longue chevelure blonde tombant en tresses, Salomé contemple la scène d'un œil implacable, les deux bras nus appuyés sur les épaules d'Hérodiade. Celle-ci, jeune et frêle, en corsage blanc, une draperie bleu foncé autour du corps, regarde fixement la tête coupée. A droite, contre la muraille, un Arabe barbu, en manteau blanc, avec la coiffure de poil de chameau, élève la main droite et, de l'autre, enveloppée de son manteau, se couvre le menton. Au premier plan, un garde noir, casqué et cuirassé, demeure immobile, la lance à l'épaule droite, une draperie rougeâtre sur le bras gauche; entre ces deux personnages, apparaît une tête barbue à turban blanc ; dans l'ombre du fond, figures drapées, parmi lesquelles se détachent un turban clair et le crâne chauve d'homme barbu.

Signé, à droite, dans l'angle inférieur de la composition : A. Glaize, 1846.

Salon de 1848 (n° 2002).

Exposition de Toulouse de 1850. (*Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie.*)

Acquis par la Ville en 1852.

Rapport du docteur Desbarreaux-Bernard, secrétaire de la section des Beaux-Arts. Toulouse, Chauvin, 1851, p. 34. — Emile Vaïsse. *Revue de Toulouse*, VI, p. 420.

Cat. George : 329. — *Classement :* 63.

GRANIÉ (Joseph), Toulouse-Paris.

108. — *Le Portrait.*

Toile. — H. 1m,31. — L. 1m,89.

Dans un intérieur rustique assez sombre, où apparaît à gauche un lit très simple, tendu d'un ciel de toile blanche à grands carreaux bleus, à l'angle d'une table couverte d'une courte nappe et chargée de vaisselle commune, terrine blanche, saladier de terre rouge, un jeune peintre, pâle et maigre, nu-tête, à cheveux noirs, en paletot noisette et pantalon bleu, esquisse sur son album le portrait d'une petite fille qui pose, debout, à l'autre extrémité de la table, très sérieuse, en profil, les yeux baissés, les mains sur les hanches. Elle est coiffée d'un mouchoir jaune à rayures, noué sous le menton, et vêtue d'une robe grise et d'une blouse bleue rayée ton sur ton ; ses pieds sont nus. La vieille grand'mère, le visage terreux et parcheminé, encadré d'une coiffe blanche sous un mouchoir bistre, habillée d'une robe grise et d'un fichu à grands carreaux rouges, se tient auprès de l'enfant, la main posée sur son épaule. Au milieu de la table, la mère, forte femme en cheveux, corsage blanc aisé et jupe bleue, une grosse perle pendant à l'oreille, regarde attentivement la fillette et l'encourage d'un sourire. Derrière l'artiste, le maître du logis, debout, en vêtement brun, le visage à favoris roux ombragé par un béret sombre, une main dans la poche de son pantalon gris, l'autre tenant une cigarette, suit de l'œil le travail. Devant la table, sur un tabouret, est posée la boîte du peintre, avec sa palette chargée de couleurs, et un paysage commencé; à terre, une toile tournée du côté du châssis et un béret.

Signé, à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : J. Granié.

Legs de M. Théodore Ozenne.

GROS (Antoine-Jean, baron), Paris, 1771. — Meudon, 1835.

109. — *Portrait du peintre à vingt ans.*

Toile. — H. 0m,59. — L. 0m,48.

Buste vu de face; visage imberbe, cheveux châtains, abondants, dont les boucles débordent d'un chapeau noir posé en arrière et retombent sur les épaules; col blanc rabattu, cravate de soie, jabot à festons; habit vert à retroussis rouge.

C'est le « portrait coiffé d'un chapeau » qui est mentionné dans le testament de la baronne Gros.

Cat. Suau : 258. « Ce portrait a été peint pendant que Gros étudiait encore à l'école de David. L'auteur le donna, comme témoignage d'amitié, au peintre Gérard, son condisciple d'atelier, quand celui-ci quitta Paris pour aller à l'armée d'Italie. » — *Cat. George :* 333. « Une touche ferme, incisive, hardie en certains endroits, trahit la présence d'une main plus exercée que celle d'un jeune homme de vingt ans et l'on pourrait croire que le maître a retouché le travail de son élève de prédilection. » — *Classement :* 67.

Gros (Antoine-Jean, baron).

110. — *Augustine Dufresne, baronne Gros* (1789-1842 [1]).

Toile. — H. 1m,16. — L. 0m,89.

Portrait en trois quarts, à gauche, à mi-jambes. L'artiste a représenté sa femme, arrivant dans son atelier, la main droite ap-

(1) Augustine Dufresne, baronne Gros, est née à Paris le 10 octobre 1789 et morte le 5 janvier 1842. Elle avait trente-trois ans à la date du présent portrait, qu'elle désigne ainsi dans son testament « le mien, à mi-corps, peint par lui. »

puyée encore sur la rampe de l'escalier et un album relié en rouge dans la main gauche. Augustine Dufresne, tête et bras nus, porte une robe grenat serrée à la taille. Son visage, encadré de cheveux noirs séparés sur le front, qui descendent en bandeaux ondulés, se détache sur une draperie sombre dont les plis relevés laissent voir un fond d'atelier, noyé dans le clair obscur. A gauche, sur une table, on distingue un buste d'homme imberbe, en marbre blanc, posé sur un socle dont la face porte l'inscription L. DAVID et, le côté, un trophée de palette et de pinceaux. Un peu plus loin, assis, vu de dos, en veste paille, avec un grand col rabattu, la tête retournée, apparaît le peintre lui-même, la palette à la main gauche; travaillant à son tableau du bout de la brosse, il pose un ton sur la chape dorée d'un des deux prélats qui reçoivent les souverains *François Ier et Charles-Quint visitant les tombeaux de Saint-Denys*[1]. A l'arrière-plan et sous un rayon de lumière, s'entrevoit une autre grande page de l'artiste, à plusieurs personnages[2].

Signé, à droite, dans l'angle inférieur de la toile : GROS, 1822.

Légué par Mme Gros en 1840.
Cat. Suau : 257. — *Cat. George :* 332.

GROS (ANTOINE-JEAN, baron).

111. — *L'Amour, piqué par une abeille, se plaint à Vénus.*

Bois. — H. 0m,72. — L. 0m,59.

La blonde déesse, de profil, à gauche, un haut diadème perlé sur le front, les cheveux noués en masse au chignon, le torse nu, avec une légère écharpe blanche au-dessous du sein, le corps enveloppé d'une robe amaranthe, est assise dans un char doré, attelé de deux colombes blanches, au-dessus d'un nuage. Elle élève, de la main droite, une flèche empruntée au carquois de son fils. L'Amour, blond et nu, le carquois à l'épaule, voltige au-devant de sa mère et lui montre, sur la terre, à gauche, dans un bocage, à demi-caché par la feuillée, le toit de chaume d'une ruche, au-dessus duquel voltigent quelques abeilles ; à droite est un mamelon boisé où l'on distingue un temple à colonnes ; un Génie plane au-dessus de la déesse, dans le ciel bleu, deux autres lui présentent des fleurs ou font de la musique, le torse émergeant de légers nuages blancs.

Salon de 1833 (no 1143).
Légué par Mme Gros en 1840.
Cat. Suau : 256. — *Cat. George :* 331. — *Classement :* 63.

Voici l'article du testament de Mme Gros, relatif aux trois tableaux qui précèdent. « Je donne et lègue au musée de la ville de Toulouse, dont Gros est originaire, son tableau de Vénus et l'Amour, plus son portrait coiffé d'un chapeau, le mien à mi-corps, peint par lui, la palette carrée de Jaffa, d'Aboukir, celle très grande de la coupole de Sainte Geneviève, la couronne et la palme déposées par les artistes sur le tableau de la peste de Jaffa à l'exposition du Louvre en 1804. »

Le père du baron GROS a été lui-même peintre à Toulouse. Il y obtint un prix de la Société des Beaux-Arts le 16 juin 1748 et un autre, quelques années plus tard après la transformation de la Société en Académie royale. (Suau. *Notice*, p. 131).

GROS (ANTOINE-JEAN, baron).

112. — *Hercule et Diomède.*

Toile. — H. 4m,26. — L. 3m,24.

Deux figures plus grandes que nature : Hercule, nu, vu de face, la tête en trois quarts à droite, couverte de cheveux chatains crêpés, ceints d'une couronne de laine bleue et d'immortelles blanches, le visage encadré d'un collier de barbe courte, appuie son pied droit sur le bord intérieur du char renversé de Diomède, où il a laissé tomber sa massue. De ses mains puissantes, dont les doigts s'enfoncent entre les côtes, il tient à bras le corps le roi de Thrace et le soulève, la jambe gauche repliée sur son genou droit. Diomède, vu de dos, est nu, les bras élevés, la main droite ouverte, la tête, barbue et diadémée, rejetée en arrière ; un manteau rouge violacé drape son épaule gauche, agrafé d'une large fibule dorée en forme de médaillon. Sa main gauche crispée essaie vainement d'écarter un cheval alezan brûlé, harnaché d'or, la crinière noire taillée en brosse, qui se cabre derrière le char et s'apprête à dévorer son maître ; un autre cheval alezan doré, vu de face, réclame sa part du festin ; un troisième, noir, entre les deux, regarde, la tête haute. On aperçoit la tête d'un quatrième, alezan doré, dans le lointain. Le char, dont la roue droite est brisée, et l'autre en l'air, les rayons en balustre, est orné de rinceaux fleuronnés découpés à jour.

(1) On distingue en haut du tableau, à gauche, le groupe des dames de la cour regardant la scène d'une tribune de l'église.

(2) Où l'on remarque un homme nu-tête, vêtu à l'antique, drapé de rouge, regardant à droite.

A droite, derrière une auge de marbre, brisée, décorée d'un mufle de lion, et sur laquelle est jetée la peau du lion de Némée, s'élève un grand pin dont les branches forment berceau ; les dépouilles des voyageurs dévorés y sont suspendues : deux casques métalliques, des étoffes rouges, grises, violettes ; une écharpe à broderies sombres zonées, un bouclier hexagonal, un faisceau de flèches forment ce trophée, vers lequel s'élèvent les regards du héros vengeur. Fond de paysage montagneux, borné par les cimes neigeuses du Rhodope, sous un ciel bleu que voile à gauche un nuage opaque.

Signé, à droite, dans l'angle inférieur de la composition : Gros, 1835.

Salon de 1835 (n° 989).

On peut retrouver dans ce tableau, qui devait être le dernier du maître et qui exerça une si funeste influence sur sa destinée, l'effet des conseils que David vieilli adressait, du fond de l'exil, à son illustre élève, trop attardé d'après lui, dans la peinture des « sujets futiles... des tableaux de circonstances... des habits brodés, des bottes... » Il lui écrivait notamment : « La postérité, mon ami, est plus sévère ; elle exigera de Gros de *beaux tableaux d'histoire*... L'immortalité compte vos années ; n'attirez pas ses reproches ; saisissez vos pinceaux ; produisez du grand pour vous mettre à votre place. » (Eugène Delacroix. *Revue des Deux Mondes*. 1er septembre 1848.)

Ch. Lenormant écrivait dans la *Revue des Deux Mondes* (avril 1835). « Le public, qui n'a plus la clef de la peinture mythologique de M. Gros, s'afflige et se compose comme devant une grande ruine ; il semble qu'on ne voie plus qu'un fantôme du peintre des *Pestiférés de Jaffa*. Pour nous, nous ne saisissons aucune différence entre ce peintre, pris dans le sens restreint et matériel de la peinture, et l'auteur du *Diomède*. S'il existe une différence, elle est à l'avantage du dernier ; jamais le pinceau de M. Gros ne s'est montré ni plus habile, ni plus brillant. Il y a dans les *pectoraux* du Diomède, dans ses *rotules*, une puissance de main à confondre l'imagination... Voilà certainement ce que l'exécution, mais l'exécution d'atelier, entendons-nous bien, a pu produire de plus étourdissant. » P. 181.

Eugène Delacroix, dans son étude sur Gros, mentionne, en passant, l'exécution des chevaux de Diomède. « Dans le tableau d'*Hercule et Diomède*, dit-il, qui fut son dernier effort et l'occasion de son désespoir, les chevaux, quoique sacrifiés, sont encore pleins de force. »

Les violentes critiques soulevées par ce tableau impressionnèrent si fatalement l'artiste qu'il alla se jeter dans la Seine, à Meudon, le 26 juin 1835. Il avait exprimé le désir que le ministre envoyât cette œuvre à Toulouse.

Don de Mme Gros.

Cat. Roucoule : 466. — *Cat. Suau :* 255. — *Cat. George :* 330. — *Classement :* 64.

GUAY (Julien-Gabriel), Paris.

113. — *La Dernière Dryade.*

Toile. — H. 2m,72. — L. 1m,36.

Dans une forêt diaprée des riches colorations de l'automne, une jeune femme entièrement nue, vue de dos, le torse ployé à gauche, la tête renversée en arrière, son abondante chevelure d'un blond argent massée en chignon sur la nuque et débordant sous l'aisselle gauche, gravit les marches d'un cippe circulaire de marbre vert au-dessus duquel est posé en hermès un buste tourmenté du dieu Pan et s'enlace des deux bras au cou de l'antique divinité ; sur le cippe sont tracées quatre lignes grecques d'une orthographe de décadence :

Ο ΠΑΝ
ΦΙΛΟΥΜΕΝΟΣ
ΥΠΟ ΑΡΙΑΔΩΝ (pour ΔΡΥΑΔΩΝ)
ΕΡΩΤΩΝ

« Pan chéri des Dryades amoureuses »

Signé à gauche, sur la dernière marche du socle : Gabriel Guay.

Salon de 1898 (n° 966).
Envoi de l'État (1902).

GUIZARD (Mme de), née Clémence-Dufresne, Paris, 1816-1866.

114. — *Sainte Affre, martyre, patronne d'Augsbourg.*

Toile cintrée. — H. 1m,04. — L. 0m,66.

Figure à mi-corps, de face. Liée au poteau, environnée déjà de la fumée du bûcher où va se consommer son martyre, la jeune chrétienne, le visage encadré d'une longue chevelure, les yeux élevés vers le ciel dans un élan de foi, couverte d'une élégante draperie bleue, dernier souvenir des biens de la terre, croise avec ferveur ses deux mains sur la poitrine.

Signé, à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : D. de Guizard, 1852.

Salon de 1852 (n° 601).
Envoi de l'État.
Cat. George : 336.

GUY (Jean-François), Le Puy en Vélay, vers 1600. — Toulouse, après 1649.

115. — *La Purification.*

Toile. — H. 1^m,98. — L. 1^m,59.

Entre deux acolytes drapés de rouge qui portent des cierges allumés, le grand prêtre, debout, de profil à droite, portant une longue barbe, une étoffe jaunâtre sur la tête, une robe grise et une ceinture jaune, accueille, sur les marches du Temple, la Vierge qui lui présente, dans ses langes, le nouveau-né. Elle s'agenouille, nu-tête, en robe rouge et manteau bleu ; derrière elle, une femme debout, en robe brune et cape de laine blanche, apporte deux colombes ; dans le demi-jour, on entrevoit saint Joseph, barbu, le chapeau à la main. A gauche, sur le premier plan, la prophétesse Anne, à genoux, en robe bistre, une cape blanche sur la tête, joint les mains avec une expression d'ardente piété. Fond sombre.

Eglise des Chartreux de Toulouse (Saint-Pierre).

Dupuy-Dugrez décrit assez minutieusement cette toile, qu'il désigne sous le titre de « Tableau de la Circoncision, à l'avant-chœur des Pères Chartreux, de la main d'un peintre qui s'appeloit Guide François : c'est un des meilleurs ouvrages qu'il ait faits à Toulouse... « Les carnations de ces figures sont naturelles et bien variées, le coloris en est plutôt vague que fort : les draperies sont de couleurs douces, à la réserve de celles de la Vierge, où elles sont rouge et bleue, ce qui la fait particulièrement distinguer dans ce tableau sans causer aucune aigreur. La perspective aérienne ou la diminution des teintes y est merveilleusement observée... Cette histoire a pour fond les murailles d'un temple, d'une couleur grisâtre, mais qui sert admirablement à l'union des couleurs : car les figures reculées ont quelque chose de cette teinte... »

Ce tableau, estimé 1000 francs, fut cédé au Musée par le marbrier Julia en échange de six autels, deux fontaines et trois bénitiers de marbre évalués 602 francs. (Traité du 28 nivôse, arrêté du préfet Richard du 1er ventôse an IX).

Dupuy-Dugrez. *Traité de la peinture.* p. 218. — *Cat. Lucas,* 1806 : 248. — *Cat. Roucoule :* 263. — *Cat. Suau :* 260. — *Cat. George :* 241. — *Classement :* 204.

Guy (Jean-François).

116. — *Mariage de Sainte Catherine.*

Toile. — H. 1^m,26. — L. 0^m,97.

La Vierge, assise, de profil à droite, brune, la tête penchée, vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu, soutient sur ses genoux, de la main droite, l'enfant blond, une légère draperie blanche autour des reins, et, de la gauche, guide la main droite de sainte Catherine, présentant le doigt à l'anneau que lui passe l'époux mystique. La sainte, blonde, de profil, un diadème à pointes dorées sur le chignon, est agenouillée aux pieds de la Vierge ; elle porte une robe bleue à corsage sombre avec un joyau sur la poitrine et un manteau rouge et pose la main gauche sur son cœur en signe de foi. Au second plan, saint Joseph debout, barbu, en manteau brun, les mains jointes, contemple la scène. Derrière la Vierge se tiennent deux anges : le premier, de profil, en robe blanche plissée et manteau sombre, élève deux grandes ailes ; de l'autre, on n'aperçoit qu'une tête de trois-quarts, couronnée de cheveux frisés. Fond sombre, avec une percée lumineuse à droite où s'aperçoivent un bouquet d'arbres et un horizon de collines.

Cat. Lucas, 1806 : 250. — *Cat. Roucoule :* 265. — *Cat. George :* 243.

Guy (Jean-François).

117. — *La Vierge, l'Enfant Jésus et Saint Jean.*

Toile. — 0^m,86. — L. 0^m,62.

La Vierge assise, à mi-jambes, brune, les yeux baissés, la bouche souriante, en robe rose et manteau bleu, tient sur son genou gauche l'Enfant Jésus, blond et coloré, une draperie blanche autour des flancs. L'Enfant divin caresse de ses petites mains le menton du Précurseur qui le regarde avec tendresse, armé de sa légère croix de bois. L'agneau mystique allonge son museau vers le pied de l'Enfant Jésus.

Eglise des Chartreux de Toulouse (Saint-Pierre).

Cat. Lucas, 1806 : 251. — *Cat. Roucoule :* 266. — *Cat. Suau :* 262. — *Cat. Georges :* 244.

Guy (Jean-François).

118. — *Le Christ à Emmaüs.*

Toile. — H. 2^m,70. — L. 2^m,04.

Sept figures en pied, grandeur nature. Au centre de la composition, le Christ assis à table, vu de face, en robe rose et manteau bleu, tenant de la main gauche un pain entamé et le bénissant de la droite, les yeux au ciel ; une pâle auréole entoure ses longs cheveux bruns. A droite, un disciple chauve et barbu, assis de profil dans un fauteuil à

dossier et bras de bois découpé ; vêtu d'une robe jaune et d'un manteau ardoisé, les genoux découverts, avec de courtes jambières de toile blanche ; il porte sa main droite sur le cœur et laisse reposer l'autre sur le bras de son fauteuil. Derrière lui, deux personnages debout : près du Christ, une tête juvénile sur un buste drapé de brun et un personnage en rouge à cheveux noirs, coiffé d'un bonnet gris et rouge, avançant de la main droite un plat d'étain où l'on distingue des poissons et des citrons coupés, et tenant élevé de l'autre un plat de salade frisée ; une serviette blanche est jetée sur son épaule. A gauche de la table, couverte d'une nappe blanche et chargée de plats de poissons, d'assiettes et d'une salière d'étain, est assis un autre disciple, de profil, cheveux noirs, barbu, vêtu d'une robe verte et d'un manteau rouge et faisant un geste d'admiration. Derrière lui, un personnage debout, à longs cheveux, coiffé d'un turban gris et drapé d'une robe blanche, tient de la main droite une bouteille de verre habillée d'osier et de l'autre un verre de vin rouge ; à coté, autre témoin à barbe noire, coiffé d'un bonnet violet à galon d'or et drapé d'étoffe sombre. Fond assez obscur avec une arcade cintrée à bandeau de brique et une fenêtre haute, dans l'angle gauche, à volet de bois ouvert. Le carrelage est formé de pierres et de briques dessinant des losanges.

Signé sur la traverse inférieure de la table: JEAN FRANÇOIS DU PUY IN. ET FAICT 1649.

Eglise des Chartreux de Toulouse (Saint-Pierre).

Cat. Lucas, an III : 138. 1806 : 249. — *Cat. Roucoule:* 264. — *Cat. Suau :* 261. — *Cat. George:* 242.

GUY (HIPPOLYTE), né à Toulouse en 1869.

119. — *Prière.*

Toile. — H. 1m,58. — L. 1m,03.

Une femme du Midi, âgée, d'un visage sévère, de profil à gauche, encadré d'un bonnet blanc à petits plis, le corps enveloppé d'une ample pelisse noire, les mains jointes, est debout, immobilisée dans une contemplation pieuse, les lèvres murmurantes, au pied d'un grand crucifix de pierre appliqué contre une muraille nue dont le crépi grossier, doré des reflets du soleil couchant, laisse voir quelques assises de briques rouges. Le crucifix, œuvre intéressante de la Renaissance, provenant de l'église des Cordeliers de Toulouse, figure au musée dans la galerie méridionale du cloître des Augustins, où l'artiste a peint son tableau pendant l'automne de 1898. Le Christ a la tête très inclinée à gauche, avec de longues boucles de cheveux descendant sur les épaules ; les deux pieds sont fixés par un clou unique à tête en losange. On entrevoit à gauche, sur la muraille, une vague indication de couronnes votives appendues.

Signé, en bas, à droite : H. GUY.

Salon de 1899 (nº 943).

Envoi de l'État (1902).

HÉDOUIN (PIERRE-EDMOND-ALEXANDRE). Boulogne-sur-Mer, 1820.

120. — *Femmes à la fontaine (vallée d'Ossau, Basses-Pyrénées).*

Toile. — H. 0m, 78. — L. 1m,06.

Carrefour de forêt dans les Basses-Pyrénées (vallée d'Ossau) ; à droite, une route s'enfonce sous les arbres, montrant une échappée de ciel bleu. Au centre est une fontaine maçonnée dans les roches, alimentée par une source d'eau vive et précédée d'une auge de pierre autour de laquelle plusieurs Ossaloises se trouvent groupées. Les deux premières, debout, affrontées, soulèvent ensemble une lourde cruche aux flancs rebondis : l'une porte un capulet noir, un corsage rose, une robe verdâtre à rayures retroussée et une jupe bistre ; l'autre, un capulet de laine blanche, un corsage rouge et une jupe bleue. Ces femmes, comme toutes leurs compagnes, ont de larges manches bouffantes. Une femme assise à l'angle gauche de l'auge, vêtue d'un capulet rouge et d'une jupe bleue, la tête de profil, tient de la main gauche sa cruche posée sur la margelle de l'abreuvoir et laisse tomber l'autre main sur ses genoux. Une quatrième Ossaloise debout, vue de dos, une longue tresse de cheveux s'échappant de son bonnet blanc, vêtue d'un corsage rouge et d'une jupe rousse, portant des bas et des chaussures fauves, appuie, tout en causant, sa main droite sur la margelle de l'auge et pose l'autre sur une cruche qui se remplit à la fontaine. Avec elle s'entretient une femme en capulet et corsage blanc, jupe bleue, assise sur l'abreuvoir et vue de face. A droite de l'auge, une fillette en bonnet de linge, corsage blanc et jupe bleue, est allongée sur le sol à côté de sa cruche et présente une orange à demi coupée à une petite fille debout, coiffée de rouge et vêtue de bure, qui porte la main à sa bouche. Dans l'allée de droite, à l'arrière-plan, s'éloigne une femme en corsage blanc, robe bleu foncé retroussée et jupe bistre, une corbeille sur la tête. Le soleil, qui filtre à travers la

feuillée, sème des plaques de lumière sur le sol.

Signé, à droite, dans l'angle inférieur de la composition : EDMOND HÉDOUIN, 1850.

Salon de 1850 (n° 1189).

Envoi de l'État (octobre 1851). Lettre du ministre de l'Intérieur Léon Faucher, 28 août 1851.

Cat. George : 337. — *Classement :* 69.

HENNEQUIN (PHILIPPE-AUGUSTE), Lyon, 1763. — Leuze près Tournay, 1833.

121. — *Bataille de Quiberon*

Toile. — H. 3m,91. — L. 7m,08.

Ciel très sombre, avec une faible éclaircie vers la gauche. L'œil embrasse une vaste étendue bornée par des collines rocheuses inclinées à droite, par une ligne de falaises que couronnent les bastions du fort Penthièvre, par la silhouette de la petite ville de Quiberon et la haute mer. Des nuages de fumée couvrent le milieu du tableau où se détache, au-dessus des combattants, le drapeau rouge, bleu et blanc de l'armée républicaine. Les troupes du général Hoche viennent d'acculer la division de Sombreuil au bord de la mer et contraignent les régiments d'Hervilly et d'Hector et les Vendéens de Cadoudal à se noyer ou à se rendre. Dans le fond, à droite, est mouillée l'escadre anglaise du commodore Waren ; on distingue, à des distances variées, cinq navires, voiles déployées ; un grand trois-mâts, vu de poupe, couvert de toile, battant le pavillon rouge à croix bleue, lance des éclairs par ses sabords et s'entoure de fumée ; en avant, bondit sur la lame une chaloupe pleine de soldats en habits rouges qui, les avirons en l'air, repoussent les émigrés arrivant à la nage ; une autre, à gauche, est assaillie par nombre de figurines blanches ; des têtes et des bras apparaissent dans la mer très agitée, le long d'une plage rocheuse où sont allongés quelques fantassins en habits blancs. Des détachements d'émigrés, mêlés d'officiers royaux d'uniformes variés, se montrent, dans le lointain, sur plusieurs points de la côte. Un cavalier vert à cheval blanc, sabre en main, le colback orné du plumet rouge et blanc, galope à gauche, tournant un bloc de rocher ; un très jeune émigré blond, imberbe, nu-tête, la croix de Saint-Louis sur son habit blanc, pousse son cheval bai vers la mer, en se retournant avec une expression de douleur ; un homme blond, en habit rouge et culotte gris perle, coiffé d'un chapeau de feutre retroussé sur le front, avec la cocarde et l'aigrette blanche, les deux bras étendus en avant du côté des Anglais, fait un geste d'effroi ; devant lui, un paludier à grand chapeau, en sarrau orange et jupe blanche, semble lui montrer l'évolution du commodore ; le terrain est caché par un fouillis de corps où l'on distingue des perruques poudrées à blanc, un blessé la tête entourée d'un mouchoir. A gauche, la mêlée confuse est dominée par l'état-major républicain. Le général Hoche, de profil, imberbe, coiffé d'un grand chapeau à cornes galonné, surmonté de panaches tricolores, avec épaulettes d'or, ceinture aux trois couleurs et culotte chamois, montant un cheval alezan brûlé, la tête à droite, s'avance au milieu des prisonniers et des blessés ; derrière lui, le général Humbert, de profil à gauche, empanaché des trois couleurs, étend la main droite en arrière, faisant signe de cesser le feu ; un peu plus loin se montrent une autre tête imberbe coiffée du chapeau à cornes, et un buste de hussard vert, sur un alezan. Un adjudant général imberbe et blond, coiffé du chapeau galonné sans panache, lance son cheval blanc à droite, la main élevée pour arrêter le feu ; un groupe de hussards d'escorte l'environne ; des émigrés à pied l'entourent, au milieu de la fumée ; l'un d'eux, nu-tête, vu de face, la croix de Saint-Louis à la boutonnière, le visage encadré de cheveux châtains ; deux autres, vus de dos, la perruque poudrée et nouée au-dessus de la nuque ; tous, la main étendue, semblent montrer le feu des Anglais ; un projectile du commodore jette tout auprès un nuage de fumée noire ; au delà, on reconnaît d'autres émigrés, en habits blancs et rouges et un cavalier vert, sabre en main. Au second plan, devant l'état-major républicain, un chouan, vêtu du costume pittoresque des paludiers, avec le grand chapeau, un collier de barbe brune autour de son visage coloré, étend sa main ouverte en signe d'effroi ; un blessé à longs cheveux, la tête nue, renversée en arrière, en habit verdâtre, porte la main à sa poitrine ; une femme prosternée, la tête à gauche, en robe rose et corsage bistre, les bras nus, se cache le visage dans les mains. Un officier à cheveux et favoris blancs, vu de face, portant l'habit blanc et les épaulettes d'argent, regarde un jeune garçon blond, en vêtement bistre qui lui pose la main gauche sur la poitrine ; tout auprès est un fouillis de têtes et de mains étendues. En avant, on remarque encore une vieille femme à cheveux blancs sous un fichu bistre ; une grande jeune femme brune, vue de face, en robe marron et écharpe verdâtre, la gorge découverte, sa chevelure noire retombant sur l'épaule droite, s'est jetée à genoux, les mains croisées ; un homme en habit rouge galonné d'or, tête nue, les yeux fermés, est allongé

sur le sol. Sur ce cadavre a été renversée une femme brune en corsage blanc, enlaçant de sa main gauche le corps d'une jeune fille en robe blanche; un officier blond, en habit blanc, sautoir noir, épaulettes d'argent, se penche sur ces corps avec une impression de tendresse. Un homme à collier de barbe brun, en habit orangé et manches jaunes, se couvre les yeux de la main gauche et tend l'autre bras en avant ; derrière apparaît, de dos, profil à gauche, un cavalier vert démonté, en colback noir à plumet rouge; deux soldats verts montrent les Anglais, à travers un fouillis de têtes. Un drapeau blanc, brodé d'or, gît sur le champ de bataille. Deux hussards, montant des chevaux clairs, courent vers la droite ; l'un, de profil, en habit vert olivâtre et pelisse blanche flottante, porte un colback noir à chenille blanche et panache tricolore, le sabre courbe à la main; l'autre, vu de dos, tout en vert avec bande d'or au pantalon, buffleterie blanche, le numéro 6 sur l'arçon de la selle, coiffé d'un schako évasé de grand volume, montre du bout du sabre les vaisseaux anglais; un soldat vert à culotte bistre se prosterne la tête à gauche; un autre, blond, en gilet gris et manches blanches, s'est jeté sur les cadavres: un mort étendu sur le dos, en habit blanc, tient encore de sa main décolorée son fusil au port d'armes, baïonnette au canon; un grand chien s'allonge, à travers les blocs de rochers, mordant des lambeaux d'uniforme et un blessé dont on ne voit que le buste, renversé à terre, avance vers la gauche sa tête martiale, ombragée par une forte moustache; une baïonnette arrachée gît parmi les roches de la grève.

Salon de 1804 (n° 228).

Envoi de l'État (1812).

Cat. Roucoule : 267. — *Cat. Suau :* 263. — *Cat. George :* 338. — *Classement :* 70.

HENNER (Jean-Jacques). Bernwiller, 1829.

122. — *Madeleine dans le désert.*

Toile. — H. 1m. — L. 1m,36.

Madeleine est allongée sur le sol nu, dans une grotte sombre dont la voûte rocheuse en encorbellement s'ouvre à gauche, laissant voir un coin de ciel bleu et un paysage sévère, encadré de montagnes pelées. Elle est adossée aux parois de la caverne, le visage de profil à gauche, ses cheveux blonds étalés derrière elle en nappe ondoyante et descendant jusqu'à terre, les mains croisées sur l'estomac. Une draperie bleu pâle couvre le bas du corps et laisse les jambes découvertes. Un petit vase de terre grise est posé sur le sol, à droite.

Salon de 1874 (n° 909).

Acquis par la Ville au prix de 5,000 francs (Août 1874.)

Classement : 71.

HUGUENIN (J.-B.).

123. — *Café arabe.*

Toile. — H. 0m,38. — L. 0m,27.

Dans un intérieur sombre, uniquement éclairé par une porte à gauche, où joue la lumière à travers quelques brindilles de feuillages et une rampe de bois, un Arabe brun et barbu, assis en profil à gauche, coiffé du haïck et drapé du manteau blanc, portant des manches bleues, les jambes nues, un pied nu, l'autre chaussé, une de ses jambes allongée sur un soubassement, l'autre traînant sur le sol, recouvert de nattes, fume avec gravité une longue pipe dont le fourneau est posé à terre et tient de la main gauche une tasse. Dans le fond, au-dessus du soubassement, deux autres Arabes jouent aux cartes: l'un, de face, en manteau rouge; l'autre, vu de dos, en manteau blanc. Au premier plan est un escabeau peint en vert.

Signé, à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : J.-B. Huguenin.

Legs de M. Théodore Ozenne.

INGRES (Jean-Auguste-Dominique). Montauban, 1780. — Paris, 1867.

124. — *Tu Marcellus eris.* (Virgile lisant le sixième livre de l'*Énéide* à Auguste.)

Toile. — H. 3m,04. — L. 3m,23.

Tableau remanié par Balze et terminé par Pierre-Auguste Pichon. Intérieur antique d'une tonalité grise, éclairée par la flamme d'un haut lampadaire de bronze ; pilastres cannelés, panneaux de pierre unie; un lambris de pierre règne à droite, sur lequel est jetée une draperie bleue. A gauche, Virgile, debout, en profil, la tête laurée, le visage imberbe, drapé de laine blanche, le manuscrit de l'*Enéide* déroulé dans la main droite, l'autre main sur la poitrine, vient de suspendre la lecture des vers émouvants du sixième livre qui ont causé l'évanouissement d'Octavie, mère de Marcellus. En face du poète, Auguste, nu-tête, de profil à gauche, drapé de blanc, assis sur un siège à pieds tournés, à côté d'une table de marbre portée par des lions, ses pieds, liés de bandelettes rouges, posant sur un tabouret à pieds de lion, soutient de la main droite sa

sœur Octavie défaillante, et, de l'autre main, interrompt le lecteur. Octavie, vêtue d'une robe jaune, a la tête renversée en arrière et le bras droit abandonné le long du corps. Tout auprès, siège Livie, le visage en trois quarts, à droite, portant diadème, robe grise et draperie rouge et posant la main sur l'épaule d'Octavie. Dallage de marbre gris à compartiments encadrés de filets noirs entre lesquels règne une grecque tracée en rouge.

Collection Miollis.

Legué par l'auteur. Voici la clause du testament de M. Ingres relative au legs de ce tableau : « Voulant laisser un souvenir à l'Académie de la ville de Toulouse, patrie de mon père et berceau de mes premières études, je prie mon exécuteur testamentaire de lui offrir un grand tableau peint à Rome par moi, ayant pour sujet *Virgile lisant le sixième livre de son Énéide devant Auguste, Livie, Mécène et Agrippa*, figures de grandeur naturelle (1). »

Dans une lettre au maire de Toulouse, du 17 avril 1867, l'exécuteur testamentaire, M. Gatteaux, membre de l'Institut, raconte de la manière suivante l'histoire de cet ouvrage : « M. Ingres comptait terminer ce tableau dans l'été de 1867. Commencé à Rome en 1811, il avait une forme plutôt large que haute ; il fit partie de la galerie Miollis où il fut très négligé. » M. Ingres eut occasion de le racheter et voulut plus tard donner à cette composition toute l'importance qu'elle a dans la gravure ; il fit donc agrandir la toile en largeur et surtout en hauteur. « Ces augmentations furent ébauchées par M. Balze, son élève ; mais, plus tard, changeant d'idée, il fit couper la toile, fit un autre fond et gratta quelques parties ébauchées. Il résulte de toutes ces incertitudes que, à présent, le Virgile n'a plus de tête, que la figure de Livie n'a ni tête ni buste, que le Mécène et l'Agrippa sont grossièrement ébauchés et que le fond est en partie tracé au crayon blanc. » M. Gatteaux ajoutait : « Dans une vente qui aura lieu le 27 avril, par suite du décès de M. Ingres, il existe une toile ayant pour titre *Tu Marcellus eris*. Ce tableau ne représente que trois figures ; le Virgile n'y est pas ; il a été exécuté vers 1820. M. Ingres l'avait abandonné et il n'y avait introduit ni Agrippa ni Mécène. » (*Archives de Toulouse. Série moderne : Musée : Tableaux.*)

Au mois de novembre 1870, le tableau se trouvait encore dans l'état décrit par M. Gatteaux ; mais l'exécuteur testamentaire, ayant acquis la certitude que les trois têtes détruites existaient sous une couche de couleur et qu'il serait facile de les retrouver, recommanda au maire de Toulouse Pierre-Auguste Pichon, un des plus habiles élèves d'Ingres, souvent employé par lui dans ses travaux et auteur de peintures très importantes dans les églises de Paris, et obtint qu'il fût chargé de la restauration de l'ouvrage. (Lettre du 8 novembre 1870, Montauban. *Ibid.*)

Classement : 72.

ISABEY (Eugène-Louis-Gabriel), Paris, 1803. — Lagny (Seine-et-Marne), 1886.

125. — *Vue du port de Boulogne, prise de la mer.*

Toile. — H. 1^m,62. — L. 2^m,37.

Vue prise en dehors des jetées, un peu à gauche du phare ; dans le fond, au-dessus du fouillis lumineux de la basse ville, les chaînes des falaises qui encadrent l'embouchure de la Liane, laissant voir une perspective de collines accidentées ; sur la gauche, ces croupes hardiment découpées présentent l'aspect de fortifications ; à droite, fume une haute cheminée d'usine. Un bateau à vapeur, à deux mâts, pavillon français, vient d'entrer dans le chenal, remorquant trois barques et détache sur le ton clair des nuages un long panache de fumée ; à gauche, à l'extérieur de la jetée, bateau de pêche à voile triangulaire ; sur le premier plan, à droite, une barque lourdement chargée, manœuvrée par quatre rameurs ; un marin, assis à l'arrière, barre vers la passe ; à l'avant une femme, debout, regarde le port ; la barque est encombrée de barils, de quartiers de bœuf, de poissons, de légumes. Mer houleuse ; ciel gris, chargé de gros nuages blancs.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : E. Isabey, 1843.

Salon de 1843 (n° 632).

Commande du Ministère de l'Intérieur.

Envoi de l'État. (Lettre de M. Duchâtel, du 10 mai 1843.)

Cat. Suau : 266. — *Cat. George* : 339. — *Classement* : 73.

JACQUESSON DE LA CHEVREUSE (Louis), Toulouse.

126. — *Orphée aux Enfers.*

Toile. — H. 1^m,15. — L. 1^m,45.

(1) Arrivé à la gloire, Ingres racontait assez souvent ses débuts d'élève aux cours créés par l'Académie royale de peinture de Toulouse. Entre douze et quatorze ans, il avait assisté à la dispersion de cette Compagnie et aux premières tentatives d'organisation d'un Musée et, entre autres physionomies locales, il décrivait volontiers celle du peintre Briant, chargé par le représentant du peuple Dartigoyte de diriger et d'accroître le nouvel établissement. (Voir plus haut : *histoire*, p. 6.)

Au sommet d'un trône de pierre à trois gradins, encadré d'un haut dossier de marbre gris, siègent Pluton et Proserpine, au-dessus des trois juges infernaux et des trois Parques. Le dieu a le torse nu, une draperie grise sur les genoux, le sceptre dans la main droite et le bras gauche ramené sous le menton ; une couronne radiée surmonte sa tête chevelue et une longue barbe noire descend sur la poitrine. Proserpine, blonde et froide, parée d'un collier d'or, drapée d'une robe bleu pâle, tient la main gauche élevée en signe d'admiration. Les trois juges d'enfer, Minos, Eaque et Rhadamante, occupent le gradin inférieur, les pieds posés sur un socle de pierre en hémicycle. Le premier, de profil, le torse nu, la chevelure et la barbe blanches, des bandelettes de couleur sur le front, tient les deux mains jointes sur ses genoux drapés de blanc et rapprochés comme ceux des figures égyptiennes; le second, les cheveux et la barbe bruns, avec bandelette blanche, vêtu d'un manteau gris clair, les mains croisées, appuie son bras droit sur une grande amphore de marbre noir; le troisième, accoudé du bras droit, est presque entièrement caché par la figure d'Orphée. Les trois Parques sont groupées à gauche des juges; deux se tiennent debout : la première, de profil, brune avec un diadème rouge, le sein droit découvert, drapée de blanc et une chaîne d'or en sautoir, porte une robe bleue et tient ses ciseaux de la main droite ; la seconde, blonde, le visage de trois quarts avec bandelette bleue, est vêtue d'une robe grenat et prête l'oreille, le bras gauche replié et la main sous le menton ; la troisième, brune, accroupie sur le devant, drapée d'une robe ardoisée, les bras nus, écoute, le menton dans la main droite, l'autre armée du ciseau.

Au pied du trône, en face des divinités infernales, Orphée debout, blond, de profil, imberbe, le maintien inspiré, le corps nu, un manteau blanc rejeté sur les épaules, chante en s'accompagnant de la lyre. A droite, dans la pénombre, éclairée de reflets rougeâtres, on distingue le fantôme d'Eurydice qui s'avance ramenant de la main droite le voile blanc jeté sur sa tête. Derrière elle est assise une figure mélancolique, les jambes croisées, le menton sur la main gauche; au-dessus apparaît un torse nu de femme brune, de profil à droite, vêtue d'une robe foncée, la main étendue. Fond sombre.

Signé en bas, à droite : L. Jacquesson de la Chevreuse, 1863.

Envoi de l'État (1868).

JOUVENET (Jean), Rouen, 1644.— Paris, 1717.

127. — *Le Christ descendu de la croix.*

Toile. — H. 2m,00. — L. 1m,41.

Le corps du Christ, figuré en raccourci au premier plan, est allongé dans son linceul, le bras droit raide et étendu, la main fermée, l'autre soulevé sur un pan de drap blanc que tient pieusement Nicodème, agenouillé de profil, vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge. Le même personnage tient de la main gauche un coin du linceul au-dessus des genoux du Christ, dont un autre pan recouvre les flancs. A gauche, Joseph d'Arimathie, très chauve et barbu, drapé d'un vêtement bistre soulève à deux mains le bout du linceul au-dessus de la tête divine. Au second plan, la Vierge debout, les mains étendues, les yeux au ciel, en robe bleu clair et cape bleu foncé, montre le corps de son fils; à droite, pleurent deux saintes femmes : l'une, de profil, debout; l'autre, de face, penchée. Au centre s'élève l'arbre de la croix, tendu de linges blancs, contre lequel une échelle est dressée. Un homme s'y appuie, le torse nu, le bas du corps drapé de rouge; un autre se montre derrière, dans l'ombre. Sur le devant est posé un bassin de cuivre plein d'eau où trempent une éponge et un linge blanc souillé de sang.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : J. Jouvenet, 1714.

Église de Beaumont-de-Lomagne. — Retiré par Briant le 29 nivôse an IV. — Restauré par François Derome en 1805. — *Cat. Lucas :* 1805 : 263. — *Cat. Roucoule :* 272. — *Cat. Suau :* 267. — *Cat. George :* 153. — *Classement :* 76.

Jouvenet (Jean).

128. — *Fondation d'une ville en Germanie par les Tectosages.*

Toile. — H. 2m,73. — L. 3m,24.

Onze figures, grandeur nature, dans une composition architecturale d'un beau caractère; au fond du tableau, s'ouvre en perspective une rue de la nouvelle cité, bâtie par les émigrants, sur la lisière de la forêt Noire; cette rue, dont les lignes se découpent sur de grands nuages blancs, découvrant au zénith un coin de ciel bleu, est bordée d'édifices somptueux et coupée par une porte de pierre, d'un style simple et noble, dont l'arc surbaissé laisse voir un bouquet d'arbres, un horizon azuré et un ciel clair; à droite, s'élève une construction plaquée de pilastres, avec

arcades cintrées et forte corniche, un alignement de muraille nue portant parapet et cordon saillant et un bâtiment à deux étages, percé de fenêtres encadrées et couvert d'un toit en tuiles rouges; à gauche, un vaste bâtiment à arcades où travaillent plusieurs ouvriers montés sur des échelles et des échafaudages; l'édifice est dominé par un bastion rectangulaire à mâchicoulis et logettes d'angle, que surmonte une tour à trois étages, encore échafaudée; à cette tour se relie un corps de bâtiment couvert de tuiles rouges; une tourelle en encorbellement, percée de trois fenêtres et coiffée de tuiles en poivrière, se détache en pleine lumière, à l'angle du massif principal, au-dessus d'une façade basse fuyante, noyée dans l'ombre.

Au centre, groupe de sept figures : deux chefs tectosages, richement équipés, regardent et discutent un plan de la ville que leur présente un jeune homme, vu de profil, imberbe, de longs cheveux châtains descendant sur les épaules; il a les jambes nues, les pieds chaussés de sandales : une tunique jaune et un vêtement bleu, un sabre courbe à garde dorée pendu au flanc; il soutient le bas du plan de la main gauche et le déploie en élevant le bras droit au-dessus de sa tête; un autre personnage, barbu, le visage encadré d'une perruque majestueuse, soutient de son bras nu l'autre coin du plan.

Le grand chef, vu de face, porte une tunique bleue brodée d'or, des cnémides bleues, un corselet de cuirasse et des brassards d'acier à plates, très brillants, sur une manche blanche retroussée et un manteau d'un rouge éclatant, roulé en écharpe autour du corps; il a la barbe courte, un casque d'acier à double cimier en palmettes, cerclé d'une couronne d'or à pointes, à l'antique; de sa main gauche, seule visible, il désigne un point du plan où l'on distingue une place circulaire et deux grandes rues coupées à angle droit. Son interlocuteur, vu de profil, un peu en trois quarts, casqué, cuirassé, drapé d'un manteau bleu, fait un geste d'acquiescement; trois autres guerriers montrent derrière eux leurs têtes et leurs casques empanachés. Sur le premier plan, à gauche, deux ouvriers déplacent une grosse pierre : l'un, accroupi pour la maintenir, ne laisse voir que sa tête brune, vue de trois quarts et son bras nu reployé; l'autre, debout, coiffé d'une sorte de turban bleu pâle, une courte barbe blanche frisotant autour de son visage coloré, des draperies blanches et bleues nouées autour des reins, tend ses membres musculeux pour soulever le bloc à l'aide d'un fort levier; deux tailleurs de pierres travaillent dans le fond. A droite, le premier plan est fermé par une façade en construction, bâtie en briques rouges, avec encadrement de pierre de taille, portant un échafaudage au-dessous duquel se penche, sa longue règle à la main, un ouvrier, les reins ceints d'une étoffe bleue, gravissant une échelle et paraissant converser avec un jeune garçon, assis à ses pieds, vu de face et la tête levée pour le regarder; ce jeune garçon porte des chausses bleues, un pourpoint rose ouvert sur la poitrine; il appuie sa main droite sur une courte épée et s'accoude de l'autre côté, sur un trophée d'armes, composé d'une cuirasse, de jambarts d'acier, d'un manteau rouge et d'un drapeau bleu pâle. Au milieu, sur le devant, quelques moellons et un bloc rectangulaire où est posée une règle près d'un compas.

Signé, au bas, sur une motte de terre, au-dessous d'une touffe d'herbes : JOUVENET PINGEBAT, PARISIS.

Hôtel de ville de Toulouse. — Retiré par Lamarque, commissaire du district, le 1er germinal an II. — *Cat. Lucas :* au III, 147. — an V, 146. — 1805 : 262. — *Cat. Roucoule :* 271. — *Cat. Suau :* 267. — *Cat. George :* 152. — *Classement :* 75.

Ce tableau fut commandé à Paris par M. d'Ambelot, député de la ville de Toulouse, pour la décoration de la troisième galerie de l'hôtel de ville, au prix de six cents livres et fit l'objet d'un contrat retenu par Me Caron, notaire au Châtelet, le 11 avril 1684. Le dernier paiement à l'artiste fut effectué en vertu d'un mandement capitulaire du 14 septembre 1685.

Il a paru à l'Exposition de Toulouse de 1775, au nombre des toiles prêtées par M. Finot de Reliac, un grand tableau original de JOUVENET représentant la construction d'Ancyre. « C'est l'esquisse d'un des huit tableaux qui sont dans la Galerie de Peinture de l'Hôtel de Ville et qui représentent l'Histoire de Toulouse. » (*Catalogue des ouvrages exposés au salon de l'hôtel de ville par l'Ac. roy. de Peinture, Sculpture et Architecture en l'année* 1775, n° 1.)

JOYANT (JULES), Paris, 1803. — Paris, 1854.

129. — *L'ancien Palais des Papes, à Avignon.*

Toile. — H. 0^m^,91. — L. 1^m^,30.

La vue est prise de l'esplanade du rocher des Doms, au nord du palais, auprès du parapet qui domine la rampe d'accès.

La masse des constructions de l'imposante citadelle pontificale occupe toute la partie gauche du tableau. L'œil embrasse le latéral gauche de l'église métropolitaine Notre-Dame des Doms, flanqué de chapelles à contreforts saillants et à fenêtres ogivales, dominé par un campanile octogone et le grand clocher de la cathédrale, au-dessus d'un porche cintré à colonnes corinthiennes, la Tour de la Gache, la perspective des murailles crénelées, l'avant-corps à puissants mâchicoulis, la tourelle prismatique et les bâtisses massives de l'étage inférieur, descendant jusqu'au niveau de la ville. Sur la plate-forme du terre-plein s'élève la croix de Mission érigée pendant la Restauration, où le Christ, ayant à ses pieds la Vierge et saint Jean et entouré de quatre statues d'anges adorateurs, semble bénir la vieille ville papale. Un tertre rocheux et gazonné surgit à gauche. Près de l'église, une mendiante assise reçoit l'aumône des mains d'une femme qui se dirige vers le porche : un homme et une femme s'engouffrent sous l'ogive sombre du château ; un homme en bleu est agenouillé au pied de la croix ; deux femmes vêtues de clair se tiennent au bord de la terrasse. Deux comtadins, mari et femme, descendent en se donnant le bras par la rampe d'accès : l'homme porte bonnet rouge, veste bleue, culottes jaunes; la femme, un chapeau parasol, corsage rouge, robe bleue retroussée, jupe violette, panier au bras. Un autre paysan en bleu, sac au dos, monte en s'appuyant sur un bâton; un autre en blanc et bas bleus, accoudé au mur du parapet, regarde la place du Palais. A gauche, passe un colporteur avec sa hotte, en gilet rouge et bas bleus. Deux femmes, gesticulant, à coiffes blanches, corsages bleu et rouge, soutiennent une conversation très animée avec trois moines blancs et noirs. Derrière eux, dans l'ombre, personnage nu-tête, le manteau sur l'épaule.

A droite, vue panoramique de la partie de la ville comprise entre le rocher des Doms et le Rhône, bornée par une chaîne de collines rocheuses. Vaste façade régulière du dix-septième siècle, surmontée de statues, toits rouges dominés par deux campaniles, bâtiment crénelé d'ancien style, alignement de maisons irrégulières, rangées d'arbres bordant la vaste place du Palais, où circulent, diversement groupés, une trentaine de promeneurs, hommes à grands manteaux, paysannes, chambrières, bonnes d'enfants, moines ; des bancs de pierre sont disséminés sous les arbres.

Signé sur le mur du parapet, J^s^ JOYANT, 1845.

Salon de 1845 (n° 902). Exposition de Toulouse de la même année.

Acquis par la Ville.

Cat. George : 340. — *Classement* : 77.

JOYANT (JULES).

130. — *Un coin de Venise.*

Toile — H. 0^m^,26. — L. 0^m^,21.

Plusieurs bateaux à voiles sont groupés à droite, longeant la plage. A gauche, une église blanche découpe ses deux campaniles sur un ciel nuageux. Quelques gondoles circulent dans l'ombre que projettent les grands bateaux, et où se détache leur proue peinte en blanc. On en voit glisser une, la cabine fermée, manœuvrée par deux hommes. Une autre gondole, que mène un seul batelier à chausses bleues, accoste au premier plan une grosse barque tendue de toile à rayures blanches et bleues.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : J. JOYANT.

Legs de M. Théodore Ozenne.

LABEYRIE (GAUBERT), Toulouse, 1717. — Toulouse, 25 janvier 1792.

131. — *Énée au sac de Troie.*

Toile. — H. 0^m^,63. — L. 0^m^,72.

Le fils d'Anchise, vêtu en guerrier antique, avec une cuirasse bleue damasquinée d'or, bras et jambes nus, la tête à droite, le bras gauche élevé, l'épée dans l'autre main, paraît vouloir s'élancer au combat. Sa femme Créuse, agenouillée devant lui, de profil, portant un corsage jaune, une jupe bleue, des manches blanches, supplie le héros de ne pas exposer inutilement sa vie. A gauche, le jeune Ascagne, blond, joignant les mains, unit ses supplications à celles de sa mère. Dans le fond, à droite, on distingue quelques figures à la lueur de l'incendie.

Ce tableau fut couronné par l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse.

Cat. Lucas, an V : 334. — 1805 : 264. — *Cat. Roucoule* : 274. — *Cat. Suau* : 271. —

« GAUBERT LABEYRIE, peintre, professeur de dessin, rue du Taur », reçu en 1751, à trente-quatre ans, membre de l'Académie royale de Toulouse, a été le dernier peintre de l'hôtel de ville. Aucun des portraits municipaux qu'il a exécutés en cette qualité de 1782 à 1788 n'a échappé au bûcher du 10 août 1793. Par une fidélité à l'ancienne

tradition toulousaine qui ne devait pas se renouveler, il peignit en 1790, avec l'écharpe aux trois couleurs, les premiers officiers municipaux installés le 28 février 1790 en vertu du décret de l'Assemblée nationale du 14 décembre 1789. Un de ses derniers mandats officiels fut de « peindre en tricolore » toutes les armoiries des portraits de Capitouls atteintes par la prohibition des emblèmes féodaux. Cet expédient prolongea de fort peu de temps l'existence des peintures capitulaires. Les derniers portraits officiels de la municipalité toulousaine peints par Labeyrie ont paru à l'Exposition rétrospective de Toulouse de 1887, prêtés par un amateur. Les dix-huit officiers municipaux y sont figurés en buste, portant l'écharpe, dans des médaillons, rangés six par six, en trois zones. Ce sont : J. Laurens Rigaud, maire. — Jos.-Simon Bertrand, négoc. — J.-Jos. Babar, négoc. — Franç. Fédas. — Jac.-Marie Rouzet. — J.-Jos. Cabaniel-Sermet. — Simon Adhémar. — Jos. Carol, négoc. — J.-Louis Saint-Raymond-Sacarin, négoc. — Marc Derrey. — Jean-Marc Theulé. — Ant.-Alex. Marie, négoc. — Jac. Lafont. — Ant. Laxan. — Marie-Franç.-Richard Molinier. — Jean-Jos. Virebent. — H.-Louis Ferrand. — J.-Jacq.-Jos. Amiel, négoc.

En 1792, la question du peintre de la ville fut agitée au conseil général de la commune, qui supprima définitivement l'emploi.

LACGER (Jules de).

132. — *Le Marchand d'allumettes.*

Toile. — H. $1^m,46$. — L. $1^m,00$.

Figure à mi-jambes, vue de face, la tête de trois quarts à gauche. L'homme, grand et fort, est debout, coiffé d'une toque noire d'où pend un gland, vêtu d'un ample paletot foncé croisé sur la poitrine, le visage terreux et rudement modelé, le nez épaté, les yeux enfoncés et petits, le menton caché par la forte barbiche des troupes d'Afrique. Cette silhouette massive se détache sur une muraille de pierre grise. De la main gauche le marchand tient à la hauteur de la poitrine un paquet de boîtes, quelques brochures à couverture bleue et un bâton de cornouiller dont le bec est suspendu par une cordelette; de la droite, abaissée le long du corps, il offre une petite boîte d'allumettes en cartonnage bariolé.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : Jules de Lacger, 1861.

Exposition de l'Union artistique de Toulouse, 1861.

Ce tableau, d'une exactitude parfaite, évoque une figure très connue des rues de Toulouse, sous Louis-Philippe et Napoléon III.

C'était un personnage inoffensif appelé Filouze, dont la haute taille, la voix rauque et l'intelligence bornée avaient fait un figurant nécessaire des manifestations. Il débuta dans la politique avec éclat, en conspuant le préfet Mahul, lors des troubles du recensement (1841). La Révolution de Février lui donna beaucoup de drapeaux à porter et l'affubla quelque temps du bonnet phrygien. Le coup d'État mit fin à son rôle de porte-étendard, mais non à ses promenades incessantes à travers la ville, où il répétait, du matin au soir, de sa voix éraillée, à la grande joie des gamins acharnés à le contrefaire : « Allumettes chimiques! Calendrier de Toulouse! » — De Lacger a peint beaucoup de portraits à Toulouse.

Acquis par la Ville.

LA FOSSE (Charles de), Paris, 1636-1716.

133. — *Vénus et Vulcain.*

Toile ovale. — H. $0^m,43$. — L. $0^m,63$.

A gauche s'ouvre une caverne creusée dans une montagne. Vulcain, presque nu, une draperie sombre autour des reins, est assis, les jambes croisées, la main gauche appuyée sur un marteau; de l'autre main, il indique à la déesse les riches pièces d'armure qu'il a fait forger pour Enée (*Enéide*, VIII). Le dieu est barbu, la tête de profil à droite; un lambeau d'étoffe rouge couvre le rocher qui lui sert de siège. Dans le fond de l'antre, éclairé de lueurs fauves, un Cyclope, élevant une pince de fer, maintient sur l'enclume une pièce de métal rougi au feu que deux forgerons, les bras en l'air, s'apprêtent à frapper à coups de marteau. Dans les airs, précédée d'une colombe, Vénus, blonde, le sein découvert, vêtue d'une robe blanche et d'une écharpe bleue, s'avance sur un nuage; elle vient de quitter son char doré traîné par des colombes. Au premier plan, un Amour nu, vu de face, essaie sur sa tête un grand casque doré; un autre, de profil, drapé de rouge, présente un bouclier ovale. Des corps de cuirasse, des brassards, des épaulières en acier bruni damasquiné d'or sont entassés à leurs pieds. A droite, un Amour assis tire une épée d'un fourreau de velours rouge et un quatrième, assis derrière lui dans les hautes herbes, porte la main à sa bouche. Roches tapissées de feuillages, bouquet d'arbres et

lointain boisé avec une croupe de montagne découpée sur le ciel bleu.

Cabinet de François-Joachim de Pierre de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi (1764-90).

Tableaux du ci-devant Bernis : 78. — *Cat. Lucas*, an III : 144 — 1806 : 267. — *Cat. Roucoule :* 278. — *Cat. Suau :* 276. — *Cat. George :* 158. — *Classement :* 82.

La Fosse (Charles de).

134. — *La Présentation au Temple.*

Toile. — H. 3^m,02. — L. 3^m,93.

Imposante décoration architecturale : parvis du temple, perron de quatre marches de pierre entre quatre colonnes de marbre gris accouplées, perspective d'un édifice à fronton décoré de vases, masses d'arbres vaporeuses, ciel semé de nuages dorés. En haut du perron, le grand prêtre debout, de profil à gauche, la tête encadrée de longs cheveux et d'une barbe blanche, avec un bonnet de soie rouge bordé d'hermine, s'avance d'un air majestueux, vêtu d'une robe noire, d'un surplis blanc frangé d'or et drapé d'un grand manteau de satin rouge à glands d'or, arrêté sur la poitrine par un fermail carré; il tient de la main gauche un pan de son manteau et fait de la droite un geste d'accueil à la Vierge. Derrière lui apparaissent, entre les colonnes, deux personnages barbus, le premier brun, drapé d'un manteau bistre ; l'autre blond, vêtu de laine blanche, un bandeau sur le front. En avant, une femme âgée, vue de face, en robe brune et manches verdâtres, la cape sur la tête, se penche dévotement, la main gauche sur le cœur ; on entrevoit au-delà le haut d'une tête barbue, coiffée d'un bonnet noir à retroussis jaunes. Sur la troisième marche en montant, se présente, de profil, la jeune Marie, en corsage blanc, jupe rose et robe verte qu'elle relève de la main droite, l'autre posée sur le cœur ; un voile gris est rejeté sur ses cheveux châtains. Derrière elle montent, l'accompagnant, saint Joachim, chauve, la barbe grise, de profil, en robe bistre et manteau brun et sainte Anne, le visage en trois quarts, la tête couverte d'une cape sombre. Tête de femme en blanc avec turban brun, derrière un pan de muraille foncée ; plus loin, un édifice à fronton brisé et un groupe de tours. Derrière la troisième et la quatrième marches se montrent une jeune fille assise à terre, brune, en robe grise, les mains appuyées sur le perron ; un jeune garçon blond, drapé de jaune et de blanc qui regardent curieusement la Vierge, et une femme debout, en turban jaunâtre, corsage rose et robe sombre, qui tient sur son sein un petit enfant en blanc.

Signé sur le perron à droite : C. de Lafosse, 1662.

Église des Carmes de Toulouse : chapelle Notre-Dame-du-Mont-Carmel. D'Argenville, IV, p. 196.

Cat. Lucas, an III : 145. (Ce tableau a bien souffert). — 1806 : 268. — *Cat. Roucoule :* 279. — *Cat. Suau :* 275. — *Cat. George :* 157. — *Classement :* 81.

LAGRENÉE (Louis-Jean-François), Paris, 1724-1805.

135. — *La Charité romaine.*

Toile. — H. 0^m,59. — L. 0^m,71.

Intérieur de prison ; fond sombre, avec un coup de lumière venant de la gauche, par une haute fenêtre invisible ; base de colonne en pierre, pièce de charpente, pan de draperie foncée ; à droite, une étroite fenêtre, fermée de barreaux de fer horizontaux, scellés dans des murailles épaisses ; une draperie est jetée sur l'accoudoir.

Une jeune femme blonde, le visage de trois quarts à droite, un bandeau bleu sur le front et un voile blanc autour de la tête, vêtue d'une tunique blanche et d'une robe verte, est assise sur une pierre ; la main droite sur sa gorge, l'autre bras nu tendu en avant, elle se retourne avec une expression d'inquiétude, tandis que son père, le vieux soldat Cimon, condamné par le Sénat à mourir de faim, tête chauve, grisonnante et barbue, accroupi devant elle sur la paille, le torse presque nu, entouré d'uue draperie blanche et d'un manteau rouge, les mains liées derrière le dos, boit avidement le lait de sa fille.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : Lagrenée, pinxit Romæ.

Salon de 1765 (n° 29).

Cabinet de François-Joachim de Pierre de Bernis, cardinal-archevêque d'Alby.

Tableaux du ci-devant Bernis : 23. — *Cat. Lucas*, an III : 254. — 1806 : 270. — *Cat. Roucoule :* 281. — *Cat. Suau :* 278. — *Cat. George :* 160. — *Classement :* 84.

Lagrenée (Louis-Jean-François).

136. — *Coriolan chez les Volsques* (492 av. J.-C.).

Toile. — H. 2^m,19 — L. 2^m,70.

Sur un terre-plein exhaussé de deux marches, au pied d'un bouquet d'arbres où

est fixée une tenture, Caïus Marcius Coriolan, drapé d'un manteau rose, coiffé d'un casque à haut cimier orné de plumes blanches, relève avec bienveillance sa mère Véturie, agenouillée à ses pieds, en robe jaune. Volumnie, sa femme, est auprès, portant un enfant. A gauche, au premier plan, une dame romaine éplorée, à genoux, vue de face, portant une robe rose à manches blanches bouffantes, se couvre les yeux de la main droite et étend l'autre main, avec un geste de désespoir. Un petit enfant nu grimpe à sa ceinture. Dans le fond apparaissent d'autres dames, des chars, un parasol déployé et un homme, le torse nu, conduisant deux chevaux, A droite, un guerrier casqué, la main gauche sur la hanche, une lance dans l'autre main, contemple la scène, le bas des jambes caché par un pli de terrain; d'autres guerriers se tiennent auprès, dans l'ombre.

Tableau de réception à l'Académie de Toulouse. Note du Salon de Toulouse de 1778, n° 91 : « Ce tableau, peint à Venise par M. de LAGRENÉE, professeur de l'Académie de Paris, est son morceau de réception à celle de Toulouse. »

Rentoilé en 1857.

Expositions de l'Académie de Toulouse en 1764, 1778 et 1784. Note d'envoi de 1764 : « Le Roi ayant bien voulu permettre à cette Académie d'avoir un nombre non limité d'artistes étrangers célèbres dans leur art, sous le titre d'associés artistes honoraires étrangers, aux conditions de donner un de leurs ouvrages et d'entretenir une correspondance avec cette compagnie, M. LAGRENÉE, peintre du Roi, professeur dans l'Académie royale de Paris, est le premier qui a rempli la condition prescrite; il a envoyé à l'Académie ce tableau, Marcius Coriolan. » (Henri Vienne. *Revue de Toulouse*, XXIV, p. 272).

Inventaire de l'Académie : 1. — *Cat. Lucas*, an III : 253. — 1806 : 269. — *Cat. Roucoule :* 280. — *Cat. Suau :* 277. — *Cat. George :* 159. — *Classement :* 85.

LANGLOIS (JÉROME-MARTIN), Paris, 1779-1838.

137. — *Générosité d'Alexandre. — Alexandre cède Campaspe, sa maîtresse, à Apelle.* (Vers 330 avant J.-C.)

Toile. — H. 2^m,57. — L. 3^m,18.

Dans une salle du palais d'Alexandre, ornée de pilastres et d'un haut lambris de pierre sur lequel est jetée, à droite, une draperie verte, la jeune Campaspe, nue, blonde, couronnée de roses, les yeux baissés, le visage rougissant, est assise, de trois quarts, à gauche, sur un siège de pierre, exhaussé d'un gradin et orné de sphinx accroupis; une draperie de velours bleu à larges bordures de palmettes d'or est jetée sur le dossier, une draperie rose sur le siège. La belle, dont Apelle va commencer le portrait, par ordre d'Alexandre, porte à l'avant-bras un large bracelet d'or monté en pierreries; elle ramène de son bras gauche replié entre les seins un pan de draperie blanche qui retombe sur ses cuisses; sous ses pieds est une peau de panthère. A gauche, Alexandre, debout, imberbe, en casque doré à triple aigrette blanche, vêtu d'une tunique lilas à bordure de palmettes d'or, un baudrier bleu à flots d'or en sautoir, un manteau pourpre bordé de palmettes retenu par une fibule en rosace, des sandales ornées d'or et de pourpre aux pieds, soutient de la main gauche le bras de la jeune femme, et, de l'autre bras abaissé en avant, la main ouverte, semble faire cession de la charmante créature à l'artiste que son apparition vient de troubler. Apelle, vu de dos, en profil perdu, le corps en avant, ses longs cheveux noirs couronnés de laurier, vêtu d'une tunique orangée avec un manteau violet sur l'épaule gauche, ramène son bras droit sur sa poitrine et regarde Alexandre avec une expression de surprise et de reconnaissance. Derrière lui, est une table de marbre, à pied cannelé, où est posé, sur un tapis rouge, un casier de bois découpé contenant deux pots de couleur blanche et rouge, avec un pinceau : un panneau blanc est dressé sur un chevalet à pieds de bois décoré. Dallage de marbre blanc, rouge et vert, formant des compartiments, des losanges et des ovales alternés.

Signé sur le soubassement du siège de Campaspe : LANGLOIS.

Salon de 1819 (n° 689).

Envoi de l'État.

Cat. Roucoule : 282. — *Cat. Suau :* 280. *Cat. George :* 341. — *Classement :* 85.

LANGLOIS (JEAN-CHARLES), Beaumont-en-Auge, 1789. — Paris, 1870.

138. — *Bataille de Polotsk* (18 août 1812).

Toile. — H. 1^m,60. — L. 2^m,27.

Vaste paysage accidenté; à gauche et au centre du tableau, règne une vaste terrasse, dominée par les clochers et les tours de la vieille ville lithuanienne, dont les faubourgs flambent, projetant sur le ciel sombre une immense lueur d'incendie. Vers la droite, ces

terrasses s'abaissent jusqu'à la Dwina, coulant au pied des collines ondulées. Un pont de chevalets, encombré de troupes, unit les deux rives. Quelques constructions brûlent sur le plateau de droite. Des grenadiers français, commandés par un officier à cheval, sont massés autour des débris rouges et fumants d'une ferme et font le coup de feu sur des lignes de fantassins et de cavaliers russes, en avant d'un rideau de fumée qui suit le relief du terrain. Au centre, des cavaliers à uniforme rouge font cabrer leurs montures; un grenadier français, genou en terre, tire dans la masse. A gauche, précédant des colonnes hérissées de baïonnettes, un officier à cheval donne des ordres. Sur le plateau, une pièce de canon vient de faire feu et la silhouette des servants se détache sur la fumée lumineuse. Des corps de troupe échelonnés se montrent dans le lointain, sur le versant de la vallée. Un état-major précédé de lanciers rouges descend en avant du pont. Sur le premier plan, à gauche, rougissent des débris d'incendie, au milieu d'un chaos de décombres et de charpentes carbonisées.

Signé : C. Langlois, 1840.

Salon de 1843 (n° 703).

Le colonel Langlois était aide de camp de Gouvion Saint-Cyr. Le sixième corps de la grande armée, commandé par Gouvion Saint-Cyr, et composé des divisions françaises Legrand et Verdier, des corps bavarois Deroy, de Wrède et de Seydewitz et de la division suisse du général Merle, soutint une lutte vigoureuse devant Polotsk, au confluent de la Dwina et de la Polota, contre l'armée russe du comte de Wittgenstein, descendue des hauteurs boisées de Gumzeleva pour barrer aux Français la route de Saint-Pétersbourg.

Envoi de l'État (27 novembre 1844).

Cat. George : 342. — *Cat. Suau :* 279.

LA PENNE (Pierre-Philippe-Antoine), Auterive (Haute-Garonne).

139. — *Hercule suit la Vertu.*

Toile. — H. 2m,75. — L. 2m,20.

La Vertu, sous les traits d'une jeune femme vue de face, les yeux baissés, les bras et les pieds nus, la tête couverte d'un voile glauque retombant sur le bras gauche avancé en raccourci, et ceinte d'une couronne de laurier, le corps chastement drapé d'une tunique verte et d'un peplum rose, avec l'égide à tête de Gorgone bordée de serpents sur la poitrine, la main droite ouverte, occupe le faîte d'un plateau rocheux dont Hercule gravit les échelons. Le héros nu, vu de dos, un diadème rouge liant ses cheveux noirs, la massue dans la main gauche, le bras relevé au-dessus de la tête, regarde l'ouverture d'une arcade naturelle, découpée sur le ciel bleu, où apparaissent une belle fille blonde, nue, debout, parée d'un collier de pendeloques bleues, une écharpe couvrant son bras gauche et flottant derrière elle, une coupe d'or élevée dans la main droite, et, auprès d'elle, une femme assise, le torse nu, les cuisses couvertes d'une draperie jaune et bleue ; dans le fond, un Satyre portant une Bacchante vêtue de jaune, à cheval sur ses épaules, armée du thyrse et du tambour ; une femme à tunique rouge, bras et jambes nus, et quelques figurines perdues; tapis de vert gazon; horizon assez sévère et chaîne de montagnes découpée sur un ciel limpide.

Sur le premier plan, quelques touffes de plantes sauvages.

Signé en bas, à gauche : A. La Penne, 1878.

Salon de 1879 (n° 1764).

Acquis par la Ville (1880).

LARGILLIÈRE (Nicolas de), Paris, 1656-1746.

140. — *Portrait de l'auteur.*

Toile. — H. 0m,79. — L. 0m,63.

Buste en trois quarts à droite, le visage presque de face. Tête pleine, imberbe, à double menton, les sourcils très noirs, encadrée d'une abondante perruque grise; un riche manteau de velours grenat, savamment drapé, laisse voir un col de chemise blanc. La main droite, seule visible, tient un porte-crayon. Fond sombre.

Envoi de l'État (1812).

Cat. Roucoule : 285. — *Cat. Suau :* 283. — *Cat. George :* 161. — *Classement :* 87.

Largillière (Nicolas de).

141. — *Portrait de la comtesse de Bemareau*, 1695.

Toile ovale. — H. 0m,82. — L. 0m,64.

Buste en trois quarts à droite, sans les mains, la tête presque de face. Chevelure blond cendré, frisée en boucles et relevée au-dessus du front, deux longues tresses retombant sur les épaules. La comtesse porte une robe de satin bleu à taille très fine; le corsage terminé en pointe est échancré en cœur sur la poitrine, avec une très belle broche ornée de pierreries, bordé d'une broderie de rinceaux d'or très élégante et laisse voir un corset de soie jaune et une garniture de den-

telle festonnée. Les manches de la robe, très courtes, sont ouvertes en pointe au-dessus du bras, découvrant d'autres manches bouffantes blanches, garnies de dentelles, jusqu'au coude, avec doublures de soie rose. Fond sombre.

Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse. — *Cat. Roucoule* : 284. — *Cat. Suau* : 282. — *Cat. George* : 162. — *Classement* : 88.

LARGILLIÈRE (attribué à NICOLAS DE).

142. — *Portrait de Marie-Anne de Bourbon, princesse de Conti* (2 octobre 1666-9 novembre 1685).

Toile. — H. 1^{m},15. — L. 0^{m},87.

La fille du roi Louis XIV et de Louise-Françoise La Baume le Blanc de la Vallière est vue de face, à mi-jambes, la tête en trois quarts à droite. Sa chevelure blond cendré est relevée au-dessus du front avec deux accroche-cœur et une boucle déroulée retombant sur l'épaule gauche, et porte un voile léger de dentelle rehaussé d'or. La robe est en soie bleue, ouverte en cœur sur la poitrine, arrêtée par une broche à deux perles, montrant un bout de corset de soie jaune et serrée autour de la taille par une étroite ceinture d'or décorée d'une perle. Les manches ouvertes sur l'avant-bras en laissent voir d'autres, collantes, en soie grise, garnies de dentelles; les bras sont nus. La jupe a des retroussis de soie grise. De la main droite, la princesse cueille une fleur dans une touffe de jasmin; l'autre main élevée tient une couronne de jasmin et de jonquilles. Fond sombre. A gauche, un beau vase florentin à reliefs, orné d'un Amour supportant une coquille où s'attachent des guirlandes de fleurs; dans ce vase est planté un oranger; à droite, draperie grise flottante.

Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse. — *Cat. Roucoule* : 283. — *Cat. Suau* : 281. — *Cat. George* : 163. — *Classement* : 89.

LARGILLIÈRE (NICOLAS DE). — Voy. RUBENS (école flamande).

LASSAVE, né à Toulouse, mort à Paris; membre de l'Académie de peinture de Toulouse en 1788.

143. — *Portrait de l'auteur.*

Toile. — H. 0^{m},59. — L. 0^{m},49.

Fond d'appartement lambrissé de bois peint en gris, à panneaux rectangulaires; à gauche, une portière vert foncé; à droite, une cheminée de marbre gris portant un candélabre à trois branches et trois potiches remplies de fleurs naturelles; au-dessus, trois tableaux sont accrochés à la muraille, l'un rond, l'autre carré, le troisième ovale; devant, un fauteuil gris, de style Louis XVI, en bois doré. L'artiste est assis à droite, dans un fauteuil rouge à clous dorés et bois découvert, la tête en trois quarts, imberbe, coiffé d'une perruque à marteaux poudrée; les jambes croisées, la main gauche sur le genou, il s'accoude du bras droit sur le dossier de son fauteuil et tient un porte-crayon. Sa toilette est élégante et soignée : cravate blanche, jabot, gilet clair, culotte de satin bleu pâle, bas gris perle, souliers à boucles, habit bleu clair à reflets, manchettes. Devant lui est montée une toile ovale sur un chevalet de bois, l'appuie-main posé contre la clavette de fer. Derrière, grande boîte à couleurs en acajou, sur quatre pieds, le couvercle relevé, montrant palette, brosses, linge blanc et flacon de verre. Sur le parquet, un papier blanc déroulé et trois morceaux de crayon.

Tableau de réception à l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse.

Cat. Lucas : An III : 261. — An V : 225. — 1805 : 271. — *Cat. Roucoule* : 286 : « On dit que ce portrait est celui de l'auteur. » — *Cat. Suau* : 284. — *Cat. George* : 294. — *Classement* : 259. L'assertion de Roucoule est pleinement confirmée par le livret de l'Exposition toulousaine de 1788 : n° 93. « Portrait de M. LASSAVE, peint par lui-même, pour sa réception à l'Académie de Toulouse. » (Henri Vienne. *Revue de Toulouse*, XXIV, p. 277.)

LATIL (MATHIEU-FRANÇOIS-VINCENT), Aix, 1796-1892.

144. — *Un jeune voyageur assassiné et dépouillé par des brigands.*

Toile. — H. 3^{m},55. — L. 2^{m},96.

Le jeune voyageur, la poitrine ensanglantée par une blessure mortelle, est tombé à la renverse sur un rocher, le bras gauche pendant à terre, la main droite ramenée sur la poitrine; sa tête imberbe et pâle, encadrée de cheveux noirs crêpés, traîne jusqu'au sol. Les brigands l'ont laissé entièrement nu, sauf une légère draperie blanche, jetée sur le milieu du corps. Son grand chien blanc, marqué de taches de feu, le ventre en sang, est allongé sur le flanc à côté de son maître et lèche sa main inerte; à gauche, un torrent bouillonne entre les rochers et quatre énormes troncs d'arbres laissent voir une perspective forestière, à demi voilée par les herbes folles.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : LATIL, 1831.

Salon de 1831 (n° 1241).

Acheté pour le Musée de Toulouse par le Ministre du Commerce et des Travaux publics, sur la demande de M. de Rémusat, député de la Haute-Garonne. (Lettre du préfet, 2 septembre 1831.)

Cat. Roucoule : 287. — *Cat. Suau :* 285. — *Cat. George :* 343. — *Classement :* 90.

LATIL (MATHIEU-FRANÇOIS-VINCENT).

145. — *Épisode de l'histoire des Naufrages.*

Toile. — H. 2m,58. — L. 2m,05.

Deux figures grandeur nature; sous un ciel très sombre, chargé de nuages, éclairé à gauche par la foudre dont les lueurs rouges embrasent l'horizon, un homme nu, à longs cheveux noirs, portant un collier de barbe, la tête levée vers le ciel et vue en raccourci, vêtu d'un caleçon déchiré en laine blanche à rayures vineuses, les pieds dans l'eau, est assis et accoudé sur un récif isolé que battent les vagues; il se couvre les yeux de la main gauche, dans l'attitude du désespoir. Au premier plan, sur des épaves de navire roulées par les flots, le cadavre d'une femme nue, à cheveux noirs, la bouche entr'ouverte, l'œil mi-clos, une légère draperie retenue sur la hanche, le bras gauche suivant la courbe du corps, la main droite appuyée sur une planche couverte d'écume, s'abandonne au mouvement de la mer.

Signé à gauche, sur le rocher : LATIL, 1841.

Salon de 1841 (n° 1202).

Ce tableau valut à son auteur une médaille de première classe.

Don de l'artiste, par l'entremise de M. Sacaley, attaché au cabinet de l'empereur Napoléon III (21 mai 1860).

Cat. George : 344. — *Classement :* 91.

L'œuvre était sollicitée au commencement de février 1848 par deux députés, le général Mélin pour le Musée de Cherbourg et M. Dubois pour le Musée du Havre, quand survint la Révolution. En 1860, M. LATIL, désirant quitter Paris pour aller se fixer à Saint-Girons et ne voulant pas emporter le tableau demeuré dans son atelier, manifesta le désir d'en faire don à un musée. M. Sacaley, son ami, lui désigna le Musée de Toulouse, qui avait déjà reçu une de ses toiles en 1832.

(Lettre de M. Sacaley, du 9 avril 1860. — Archives de Toulouse.)

Dans sa lettre au maire, du 13 mai 1860, le peintre, rappelant son tableau *le Voyageur assassiné,* ajoute : « J'étais jeune artiste lorsque, en 1832, le gouvernement l'acquit pour en faire don au Musée de votre ville et j'ai l'espoir que ma *Scène de Naufrage*, exécutée avec plus d'expérience de mon art, n'est peut-être pas indigne de la place favorable que vous avez la bonté de promettre pour elle au Musée de Toulouse. »

LATOUR (JOSEPH-PIERRE-TANCRÈDE), Noé, 1784. — Toulouse 1863.

146. — *Le jeu du couteau.*

Toile. — H. 0m,73. — L. 0m,92.

Scène espagnole, de vingt-cinq figures, dans un site d'architecture pittoresque : à droite, la porte mauresque de Tolède, couronnée de créneaux triangulaires, armée de moucharabis et laissant voir, entre quatre colonnes massives sous un arc outrepassé, encadré lui-même dans une arcature plus aiguë, la perspective sombre des rues où apparaissent deux figures; à gauche, perspective de la courtine, flanquée ou dominée par trois tours et des masses rocheuses qui forment l'assiette de la ville; fond lumineux, où le Tage, encadré de collines, reflète les feux du soleil couchant; à gauche, un tertre coupé, sur lequel est dressé un panneau gris, marqué d'un disque blanc servant de cible, avec deux couteaux enfoncés tout auprès; quatre joueurs en costume national, dont l'un s'apprête à lancer son arme; rangée de spectateurs comprenant un homme et une femme montés sur des mules, un vieillard à barbe grise, appuyé sur son bâton, cinq hommes pittoresquement drapés, deux petites filles, une femme portant son enfant sur le bras et un petit garçon. Près de la cible, deux jeunes gens et une grisette en corsage bleu, mantille noire et jupe jaune bordée de trois galons noirs, tiennent une conversation animée, derrière un homme accroupi; deux bergers, vêtus de peaux de moutons, les jambes nues, sont allongés sur le premier plan près de deux grands chiens.

Signé en bas, au milieu : JOSEPH LATOUR, 1858.

Exposition de Toulouse de 1858.

Acquis par la Ville.

Cat. George : 345. — *Classement :* 92.

De 1829 à 1861, LATOUR a pris part à toutes les expositions de Toulouse : 1829 : *Vue de Toulouse derrière le moulin du château;* 1835 : *Site des Hautes-Pyrénées, intérieur de basse-cour;* 1840 : *Vue des bords de la Bidassoa;* 1845 : *Pâturages;* 1861 : *Combat de taureaux*, fusain.

Grand amateur de meubles anciens et d'œuvres d'art de toute nature, LATOUR avait un bel atelier où se réunissait la meilleure compagnie.

LAURENS (JEAN-PAUL), Fourquevaux près Toulouse, 1838.

147. — *Mort de Caton d'Utique* (8 *avril* 46 *avant J.-C.*).

Toile. — H. 1m,58. — L. 2m,04.

Intérieur sévère où pénètrent à peine les premières clartés de l'aube. Sur un lit bas, tendu de draperies grises, avec oreiller très simple, Marcus-Porcius Caton, refoulé par les Césariens dans Utique, est assis sur son séant, tourné à gauche, nu-tête, le torse découvert; son pied gauche, nu, touche le sol; l'autre jambe, étendue sur la couche, est cachée par une couverture brune; un vêtement blanc descend de l'épaule droite. Caton s'enfonce à deux mains une large épée dans la poitrine. Au chevet du lit, un escabeau très bas, en bois grossier, supporte une tablette d'ardoise, au-dessus d'un rouleau de papyrus où l'on distingue dix lignes de caractères grecs : le *Phédon* de Platon, lecture de la dernière nuit... fond sombre, à teintes dégradées.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : J.-P. LAURENS, 1858.

Salon de 1863 (nº 1110).

Don de l'artiste (septembre 1864).

Pensionnaire de la ville de Toulouse à Paris, M. J.-P. LAURENS écrivit au maire, le 22 juillet 1864 : « Si un de mes deux tableaux, que j'ai exposés aux Salons précédents de Paris, peut vous paraître digne de figurer dans le Musée de Toulouse, je serais heureux d'en faire hommage à cette bonne ville en reconnaissance de ses bienfaits. »

Ces deux tableaux étaient le *Caton* (Salon de 1863) et *la Mort de Tibère* (Salon de 1864). Sur la proposition de M. Brassinne, inspecteur de l'École des Beaux-Arts, la municipalité choisit le *Caton* qui avait obtenu à l'exposition de Paris une médaille avec mention.

Classement : 95.

Ferdinand Fabre. *Le Roman d'un peintre* (*Rev. des Deux Mondes,* 1878, juin, p. 182).

LAURENS (JEAN-PAUL).

148. — *La Piscine de Bethsaïda, à Jérusalem.*

Toile. — H. 3m,07. — L. 2m,45.

Vue intérieure de la piscine entourée de hautes murailles de pierre qui cachent entièrement le ciel et qui laissent voir à droite une porte sombre entre deux contreforts; le bassin, formant hémicycle, présente en perspective sa margelle de pierre grise, éclairée d'un pâle rayon. Au centre de la composition un Ange à cheveux noirs soulevés, vu de face, soutenu par de grandes ailes blanches, le torse nu, les reins et la jambe droite enveloppés d'une draperie violette qui flotte derrière lui, plane au-dessus des eaux noirâtres qu'il agite avec un long bâton tenu à deux mains. Un vieillard paralytique, nu, émacié, vu de dos et en raccourci, allonge ses jambes grêles sur une mauvaise natte et quelques haillons bruns qui tapissent la margelle du côté droit; derrière lui s'avance, de face, le visage dans l'ombre, la main gauche sur la hanche, le Christ drapé d'un grand manteau fauve qui lui couvre la tête. A gauche, un porteur brun, la tête baissée, drapé d'un manteau rouge, se penche, les bras dans l'eau, en avant d'une femme pâle, à coiffure verte, qui porte un enfant malade. Du même côté, sur le premier plan, un homme à barbe grise, en bonnet jaune, tunique verte et manteau fauve, la jambe nue, le pied posé sur le bord de la piscine, soulève à bras-le-corps un jeune garçon coiffé d'un mouchoir violet, très maigre, les membres raidis, une draperie bleue autour des reins. A l'arrière-plan, on entrevoit les têtes d'un personnage à turban rouge, d'une femme en bleu qui élève ses deux mains jointes, d'une femme à longues tresses blondes et d'un vieillard en rouge à turban violet.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : J.-PAUL LAURENS, 1873.

Salon de 1873 (nº 879).

Exposition universelle de 1878 (nº 511).

Donné par l'État ; juin 1874.

Le livret de 1873 cite ainsi le texte évangélique qui a inspiré la composition : « Et le premier qui descendait dans la piscine, après le mouvement de l'eau, était guéri. » (Saint Jean. *Evangile.* v. 44. Dom Calmet, *Hist. de l'ancien et du Nouveau Testament.* II. ch. XXX). *Explication des ouvrages... exp. au pal. des Ch. Elys.* le 5 mai 1873.

Ferdinand Fabre. *Le Roman d'un peintre.* (*Revue des Deux Mondes*, 1878, juillet, p. 201).

Classement : 94.

LAURENS (JEAN-PAUL).

149. — *Saint Jean Chrysostôme.*

Toile. — H. 1m,27. — L. 1m,60.

« Chrysostôme, évêque de Byzance, impuis-

sant à dissimuler l'indignation que soulèvent en lui les mœurs dissolues de la Cour, laisse tomber du haut de la chaire des paroles de menace contre l'impératrice Eudoxie : « Hérodiade est là, s'écrie-t-il, Hérodiade danse toujours! Hérodiade demande la tête de Jean, et on lui donnera la tête de Jean, parce qu'elle danse. »

Intérieur de Sainte-Sophie à Constantinople, perspective oblique de la grande nef. Dans une muraille revêtue de marbre jaune, qui règne au-dessus d'une rangée d'arcades à bordure polychrome, s'ouvre la vaste baie cintrée de la tribune impériale, où Arcadius et Eudoxie, entourés de courtisans, entendent la parole du patriarche. L'Impératrice occupe le milieu d'un siège rectangulaire à dossier richement orné, ayant l'Empereur assis à sa droite, et, à sa gauche, une princesse parée d'un collier de perles. Eudoxie, qui vient de se dresser sous l'insulte, regarde l'orateur d'un œil de défi. Fille d'un comte franc, elle a les cheveux blonds et le teint clair des femmes du Nord. La tête ceinte d'un diadème, de lourds pendants aux oreilles, un cercle de perles encadrant son visage, elle porte un manteau de drap d'or et un camail orné de cabochons, sur un vêtement à manches roses. L'Empereur, imberbe, diadémé, brun, une légère moustache ombrant la lèvre, paré de boucles d'oreilles, contemple la scène d'un air hébété. Derrière eux paraissent diverses figures de courtisans barbus. La tribune impériale offre une brillante décoration : le bandeau qui règne autour de l'arcade est à fond bleu, avec ornementation végétale polychrome de pur style byzantin; les voûtes et les arcs de la galerie supérieure, où joue la lumière, sont également ornés de peintures et l'on y distingue vaguement une figure de sainteté assise entre deux anges; un lampadaire métallique en forme de couronne est suspendu au-dessus du groupe impérial. De l'accoudoir descend sur la muraille un magnifique tapis oriental, décoré de zones d'antilopes affrontées, d'oiseaux chimériques à queue de dragon et de palmettes persanes. Dans la pénombre des voûtes de la grande nef, on voit reluire à droite, en perspective, trois lampadaires dorés en forme de couronnes. Au premier plan, sur une chaire massive de chêne, dont la simplicité contraste avec l'opulence du cadre, saint Jean Chrysostôme, en robe blanche, une petite croix grecque tracée en noir sur l'épaule, appuyé du bras droit à un pupitre, étend l'autre bras nu, vers l'Impératrice, avec un geste d'invective, les doigts crispés par la colère. Le patriarche vu de dos, en trois quarts, le visage en profil perdu, le crâne dénudé, se penche sur le bord de sa chaire, comme enlevé par l'élan de son éloquence.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : JEAN-PAUL LAURENS.

Salon de 1893 (n° 1047).
Exposition universelle de 1900 (n° 1125).
Envoi de l'État.

LAURENS (JEAN-PAUL).

150. — *Le Vieux Savant.*

Toile. — H. 0^m,60. — L. 0^m,48.

Un vieil érudit, le visage encadré d'un collier de barbe grise, coiffé d'un bonnet de velours, vêtu d'un pourpoint noir avec grand col et houppelande noire à retroussis, doublée de fourrure, enfoncé dans un fauteuil de noyer, consulte attentivement un in-folio posé sur une pile de volumes à tranche rouge, reliés en veau, avec nervures saillantes et fermoirs de cuivre, au milieu d'une table massive en bois dont les pieds à balustre se détachent sur une draperie grenat, couvrant les genoux du liseur. Sous la table, à droite, quelques tons rouges décèlent un feu discret brûlant dans un brasier de cuivre découpé; fond de vieilles tapisseries à teintes dorées.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : JEAN-PAUL LAURENS.

Légué par M. Théodore Ozenne.

LAURENS (PAUL-ALBERT).

151. — *L'Automne. Hymne à Cérès.*

Toile. — H. 1^m,48. — L. 2^m,10.

Trois jeunes filles sont groupées dans un bois sacré très sombre; la première à gauche, en profil, rappelant par sa silhouette les danseuses des vases grecs, les cheveux en boucles, la main sur la hanche; drapée de blanc avec manteau rouge; la seconde, blonde, vue de dos, en robe vert d'eau, une écharpe jaune tournoyant autour du corps; la troisième de face, les cheveux très noirs couronnés de fleurs, vêtue d'une draperie lilas presque diaphane; les deux dernières se tiennent par la main et paraissent danser en chantant. Elles regardent à gauche un fantôme bleu sombre de femme complètement voilée qui glisse, la tête penchée, dans le demi-jour. Du même côté, sur le premier plan, on soupçonne quelques flaques d'eau dormante où surnagent des fleurs blanches. Le sol foulé par les danseuses semble doré par des épis de blé mûr.

Salon de 1896 (n° 1166).
Envoi de l'État (1896).
Classement : 97.

LAURENS (PAUL-ALBERT).

152. — *Les Saintes Femmes.*

Toile. — H. 1m,14. — L. 1m,46.

Au milieu d'une obscurité profonde gît le corps du Christ, enveloppé au-dessous de la ceinture dans un suaire blanc, le bras gauche allongé le long des flancs, les côtes très saillantes, la tête livide relevée, portant la couronne d'épines, au pied de la croix. A droite se penche, vue de dos, une femme entièrement drapée d'un voile bleu sombre; une femme en bleu, debout, à demi cachée par la croix, soulève un pan du linceul; une autre, vue de face, est accoudée les bras nus, la tête couverte d'un voile rouge. La quatrième à gauche, vue de dos, drapée de gris foncé, les bras nus, joint les mains avec une expression de détresse, la tête renversée en arrière, étalant une épaisse chevelure noire. Au premier plan, sur le sol, quelques tons dorés très ardents font ressortir les ténèbres du fond.

Salon de 1893 (n° 1052).
Envoi de l'État (1895).
Classement : 96.

LAZERGES (JEAN-RAYMOND-HIPPOLYTE), Narbonne, 1817. — Alger, 1886.

153. — *Le Christ après la flagellation.*

Toile. — H. 1m,99. — L. 1m,37.

Figure en pied, grandeur nature, de trois quarts à gauche. Le Christ blond, les yeux très doux et levés au ciel, les lèvres entr'ouvertes, le torse nu, ainsi que la cuisse gauche, une draperie blanche au bas du thorax, un manteau de pourpre sur l'épaule et la cuisse droites, le corps penché, les mains ramenées en arrière, est lié à une forte colonne de pierre, dans une posture pénible qui le force à fléchir les genoux en s'appuyant sur la jambe droite. Une corde grossière fait trois fois le tour du bras gauche, le seul visible, et s'attache à un puissant anneau de fer qui est fixé par un tenon dans le fût de la colonne. Le front du Sauveur porte les traces sanglantes du couronnement. La couronne d'épines gît à terre, avec le sceptre de roseau. Fond sombre.

Salon de 1867 (n° 893).
Envoi de l'État (1868).
Classement : 98.

LÈBRE (ANDRÉ), Toulouse (1629-1700).

154. — *Vision de saint Jean à Pathmos.* (Apocalypse. Ch. I. v. 10).

Toile. — H. 3m,32. — L. 1m,94.

L'Évangéliste portant de longs cheveux, le visage encadré d'une barbe courte, les bras et les jambes nus, le corps vêtu d'une tunique brune à larges manches, une draperie rouge ramenée avec de grands plis au-dessus du genou droit, est assis sur un rocher d'où se détache, à gauche, un arbuste dépouillé, et lève la tête vers le ciel, à gauche, la main droite étendue, comme pour voiler l'éclat de l'auréole lumineuse où apparaît, au milieu des nuages, la tête rayonnante, les bras étendus, le Fils de l'homme, vêtu d'une robe blanche, environné de sept chandeliers d'or, l'épée à deux tranchants sortant de la bouche et les sept étoiles autour de la main droite. A l'horizon, les vagues de la mer sur un ciel clair; à droite, un promontoire rocheux au pied duquel se distinguent quelques constructions lumineuses; du même côté, en bas, près de la bordure, la tête de l'aigle symbolique contemplant le solitaire.

Signé en bas, au milieu : ANDREAS LEBRE. *Tol. pingebat*, 1695.

Ce tableau décorait avant la Révolution l'église cathédrale Saint-Étienne de Toulouse.

Retiré par Lamarque le 29 ventôse an II. — *Procès-verbal :* 21. — *Cat. Lucas*, an III : 129. — 1805 : 273. — *Cat. Roucoule :* 288. — *Cat. Suau :* 286. — *Cat. George :* 247. — *Classement :* 210.

LÈBRE (ANDRÉ).

155. — *Glorification de saint Martin.*

Toile. — H. 2m,54. — L. 1m,79.

Le saint évêque de Tours, nu-tête, le visage en trois quarts à gauche, encadré d'une courte barbe grise, les yeux au ciel, les bras élevés et les mains ouvertes, vêtu d'une robe violet pâle, et drapé d'une chape et d'une étole rouges, monte dans les airs, sur un trône de nuages. A droite, un ange adolescent, en robe bleue, enlevé sur ses grandes ailes, aide à l'ascension du prélat, une main sous l'aisselle gauche, l'autre au-dessous de la jambe. A gauche volète un petit ange, complètement nu, soutenant le bras droit du saint, sous lequel se courbe sa tête blonde et frisée. Un troisième ange se montre au-dessus, tenant la mître.

Église cathédrale Saint-Étienne. — Retiré par Lamarque le 29 ventôse an II. — *Procès-verbal :* 35. — *Cat. Lucas,* an III : 130. — 1806 : 274. — *Cat. Roucoule :* 289. — *Cat. Suau :* 287. — *Cat. George :* 248. — *Classement :* 211.

LÈBRE (ANDRÉ).

156. — *Sainte Rose de Lima.*

Toile. — H. 1m,78. — L. 1m,29.

La sainte, vue de face, à genoux sur des flocons de nuages, portant la guimpe et la robe blanche, le voile et le manteau noir des dominicaines, soutient du bras gauche l'Enfant Jésus blond, frisé, entortillé d'une draperie blanche, étendant les mains et regardant le ciel. Elle lève la main droite ouverte en signe d'admiration; ses yeux, sa bouche entr'ouverte témoignent d'une extase douloureuse. Au-dessus de sa tête, dans les nuages, ange blond, drapé de blanc, portant un bouquet de roses rouges, de roses blanches et de violettes, deux fleurs épanouies, deux mi-closes, un bouton; à gauche et plus bas, un autre ange, regardant la terre, ajoute une rose au bouquet; à l'angle supérieur gauche, deux têtes d'anges sur un monceau de nuages.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : A. LÈBRE.

Ce tableau décorait l'église, aujourd'hui démolie, du couvent des dominicaines réformées de Sainte-Catherine de Sienne, rue de Villeneuve (rue Lafayette), à Toulouse, église bâtie en 1618 à l'aide des largesses de MM. de Garrival et de Senaux, conseillers au Parlement de Toulouse.

Restauré par FRANÇOIS DEROME en 1805.

Cat. Lucas, an III : 131. — 1805 : 275. — *Cat. Roucoule :* 290. — *Cat. Suau :* 288. — *Cat. George :* 249. — *Classement :* 212.

LÈBRE (ANDRÉ).

157. — *L'Enfant Jésus endormi sur la croix.*

Toile. — H. 0m,75. — L. 1m,42.

L'Enfant divin, les yeux fermés par le sommeil, est couché sur une petite croix de bois reposant à terre. Il est nu, avec une draperie blanche rejetée sur son bras gauche et il en serre un pan de l'autre main; tout son corps repose sur son flanc droit, les jambes légèrement repliées. Fond de paysage triste; à gauche, un tertre, dans l'ombre, où s'élève un tronc d'arbre; en face, un versant de colline dénudée. Ciel nuageux, empourpré à l'horizon.

Église des pénitents blancs de Toulouse.

Cat. Lucas, 1805 : 281. — *Cat. Roucoule :* 292. — *Cat. Suau :* 290. — *Cat. George :* 250. — *Classement :* 213.

Exposé par les dominicaines de Toulouse au Salon de l'hôtel de ville en 1777 et par M. Daram, en 1789.

LEMOINE (FRANÇOIS). Paris, 1688-1737.

158. — *L'Apothéose d'Hercule. Plafond du salon d'Hercule, au château de Versailles.*

Toile. — H. 2m,92. — L. 1m,92.

Esquisse originale des peintures du grand plafond, très achevée, avec la figuration des ornements d'architecture qui les accompagnent. Grand cadre rectangulaire imitant le bois doré, orné de guirlandes de feuillage et soutenu extérieurement par des consoles à puissant relief, formant volutes. Sur les petits côtés, deux consoles servent d'attache à des guirlandes de fleurs qui se nouent au centre à un mascaron grimaçant, coiffé d'une coquille; sur les grands côtés, quatre consoles, groupées deux à deux, supportent les guirlandes qui se nouent au-dessous d'une coquille. Ce détail de la voussure est traité en grisaille. Aux quatre angles, sont des figures de femmes assises et drapées imitant le bronze. A l'intérieur du cadre doré, règne un second encadrement de sculpture blanche, à pans coupés, orné aux angles de quatre statues de femmes assises et, au milieu des montants, de cartouches découpés et dorés, accompagnés de guirlandes. Les statues angulaires représentent, en commençant par le haut et par la gauche : 1° une femme casquée, assise de face, la main gauche posée sur un bouclier orbiculaire, une pique dans la main droite; à ses pieds, une armure; — 2° une femme drapée, assise à droite; — 3° une femme assise en trois quarts à droite, drapée, les yeux au ciel, tenant de la main droite une balance, l'autre posée sur les genoux; à ses pieds, un faisceau de licteur avec la hache; — 4° une femme drapée, assise à gauche, près d'un bassin où monte une flamme ; de la main droite, elle tient une épée haute; du bras gauche, elle enlace une colonne tronquée. Les quatre figures portent sur des piédestaux moulurés ornés d'une couronne de laurier doré. Les montants du cadre intérieur ont chacun son ornementation distincte, malgré la symétrie générale de la disposition, ornementation dont le motif est emprunté aux travaux d'Hercule. Au petit côté supérieur, entre des Amours qui soutiennent une guirlande courante, s'agence un groupe, figurant le roi de Thrace Diomède, terrassé et dévoré par ses chevaux. Au grand côté droit, le cartouche central porte un Amour assis, soulevant la guirlande que soutiennent, à gauche, deux autres Amours, auprès d'une hure de sanglier ; à droite, un Amour debout à qui un Centaure

accroupi, le bras droit derrière le dos, désigne de la main gauche le triomphe d'Hercule. Au petit côté inférieur, la guirlande de feuillage, supportée par un cartouche et qui va s'enrouler au-dessus de la corniche, est soutenue, à droite, par deux Amours vus de face et, à gauche, par un Amour vu de dos, tenant en laisse trois chiens de chasse dont les colliers sont attachés à des chaînes. Au grand côté gauche, le cartouche doré, plus large et d'un dessin varié, porte une guirlande soutenue par cinq Amours, deux à droite, trois à gauche : à droite, un captif nu, la tête basse, les mains attachées par une chaîne, est accroupi, adossé au cartouche ; à gauche, au-dessous de deux génies qui semblent planer, un cerf mort est couché près d'une corne d'abondance pleine de fruits. La peinture centrale, que fait ressortir cette décoration de sculpture monochrome, figure les régions lumineuses de l'Olympe. Ciel clair, très aérien, semé de légers nuages, espace vide au centre. Deux scènes opposées. En haut, Apollon, le torse nu, la lyre à la main, assis à droite, la tête de face, sur une nuée blanche; au-dessous, groupe de Muses. Deux sont debout, à droite; une, au milieu, assise, drapée de bleu, tenant une couronne. Iris, à droite, planant dans les nuages, drapée de bleu foncé, élève une main au-dessus de sa tête. En bas, à l'opposite, se développe la grande scène qui constitue le principal motif de la décoration picturale, l'apothéose d'Hercule. Jupiter, le visage encadré d'une longue chevelure et d'une barbe grise, est assis sur un nuage, le torse nu, une draperie rose sur les genoux, l'aigle à ses pieds, tenant dans ses serres un foudre rose; Junon à sa gauche, en robe bleu pâle, le sceptre en main. De la main droite, le dieu saisit celle de la jeune Hébé qui s'avance de profil, blonde, des fleurs dans les cheveux, vêtue d'une légère robe blanche ouverte sur le genou et serrée d'une ceinture rouge flottante, une draperie bleu pâle sur le bras gauche, retenue de l'autre main. Elle est conduite par le génie de l'Hyménée qui vole posant une main sur son épaule et tenant de l'autre un flambeau allumé. Jupiter désigne à la déesse, de la main gauche, Hercule qui arrive dans l'Empyrée, nu, la peau du lion de Némée sur l'épaule, la main droite en avant, faisant un geste de bienvenue, debout sur un char d'argent aux roues d'or que traînent deux Amours par des lanières roses attachées au moyeu des roues; un autre Amour vole au-dessus du char. Sous les roues se tordent, précipités dans l'espace, une femme brune qui tient un serpent dans les mains, un homme, le torse nu, tenant une draperie blanche; un autre qui tombe à la renverse, et un quatrième, armé d'un poignard, personnifications de l'Envie, de la Haine, de la Colère et de la Discorde. Derrière Hercule, apparaissent sur les nuages deux bustes juvéniles drapés ; en arrière, un homme nu, vu de dos, élève les mains; un autre, vu de face, agite une torche allumée. Derrière Hébé, en haut, sur un nuage, une jeune déesse en draperie claire s'entretient avec Mercure, drapé de violet, le caducée à la main. Au-dessous, Bacchus, légèrement drapé, s'appuie sur le jeune Pan qui tient la flûte à sept roseaux. Vénus, blonde, presque nue, une légère draperie rose flottant autour du corps, détourne la tête en tordant sa chevelure d'or; l'Amour, devant elle, portant arc et carquois, contemple d'un air malin le héros triomphant. Les trois Grâces, légèrement drapées de bleu et de rose, siègent derrière Vénus sur un nuage. La première élève au-dessus de sa tête une couronne de fleurs; la troisième tient un collier de perles.

Au-dessous de Jupiter, pyramide un groupe d'une tonalité plus vigoureuse, composé de Mars, vu de dos, casqué, drapé de rouge, assis sur un nuage, le bouclier sous la main gauche; de Vulcain, vu de face, drapé de bleu, le marteau à la main; d'une Renommée en robe jaune et écharpe rose sonnant de la trompette et d'un Amour, dans la pénombre, tenant des armes. A droite, face au grand côté de l'encadrement, massif de nuages opaques sur lequel siège, armé du trident, Neptune, le torse nu, la barbe blanche, une draperie bleu foncé sur les genoux, à côté de Pluton, vu de dos, drapé de rouge, la fourche à la main. Dans les airs, un Amour élève une couronne; un autre, une légère bannière blanche. A gauche de Neptune, dans une gamme très claire, Minerve casquée, vue de face, en écharpe jaune, drapée de bleu, armée d'une pique, et Cérès blonde, couronnée d'épis, assise de profil, en robe blanche et ceinture bleue. A droite de Pluton, jeune déesse blonde, assise de profil, drapée de rose. A l'opposite, dans la partie supérieure du grand côté, une divinité blonde, drapée de rose, est assise de face, près d'une Muse, presque nue, en bleu pâle, qui tient une sphère céleste et converse avec un Génie à cheveux bruns.

Il y a lieu de penser que cette curieuse peinture est « l'esquisse très finie, en forme de voussure, conformément à la disposition du lieu », que Lemoine présenta, d'après d'Argenville, au roi Louis XV, avant d'entreprendre le grand plafond du salon d'Her-

cule. M. George fait observer néanmoins avec raison que Lemoine a fait parfois plusieurs esquisses de ses grandes compositions et qu'il y a même souvent employé Natoire et Boucher, ses élèves. Comparée au plafond de Versailles, l'esquisse de Toulouse présente d'assez notables différences.

Dans le catalogue de l'an III (p. 20), Lucas présente cette toile comme « une copie faite par Boucher de la première pensée que Le Moine avoit fait et dont presque toute la composition a été exécutée dans le plafond du salon d'Hercule ». Les catalogues ultérieurs de Lucas ne font plus aucune allusion à l'intervention de Boucher. Lucas, dans le *catalogue* de l'an V, présente la peinture comme un original de Lemoine et il reproduit cette note de l'an III : « C'est un présent de la citoyenne Hautpoul qui s'est empressée de l'offrir, dès qu'elle a su qu'il pouvait être utile à ses concitoyens pour l'avancement des arts. »

Don de Mme d'Hautpoul.

Ce tableau, appartenant au marquis d'Hautpoul, parut à l'exposition de Toulouse de 1774 sous le titre : « Plafond représentant l'Apothéose et les Noces d'Hercule avec Hébé, déesse de la Jeunesse, peint d'après la première esquisse que fit Lemoine pour le sallon d'Hercule au château de Versailles. » (*Catalogue des ouvrages exposés, etc.*, le 30 juin 1774, n° 1.)

Cat. Lucas, an III : 198; — an V : 195; — 1805 : 282. — *Cat. Roucoule :* 293. — *Cat. Suau :* 291. — *Cat. George :* 164. — *Classement :* 99.

LE SUEUR (Eustache). Paris, 1617-1655.

159. — *Sacrifice de Manué.*

Toile. — H. 1m,15. — L. 0m,81.

A droite, s'élève un autel de pierre, rectangulaire, exhaussé d'un gradin, sur lequel est posé un vase sans anse. Des bûches flambent au-dessus de l'autel où se consume un chevreau, vu en raccourci, la tête en avant. Sur le nuage d'épaisse fumée qui monte vers le ciel se détache, les bras étendus, les ailes ouvertes, un ange blond, en tunique blanche, prenant son vol et paraissant adresser la parole à deux personnages agenouillés. C'est le messager céleste qui s'était déguisé en voyageur pour annoncer aux deux époux la fécondité de leur mariage et qui reprend sa véritable forme. Manué, vu de dos, barbu, en profil, les mains jointes, dans une attitude d'adoration, le genou droit sur la marche de l'autel, porte une robe grise, un manteau blanc et des chaussures bleues. Derrière lui, sa femme, blonde, en profil, le corps en arrière, les bras élevés et les mains ouvertes, vêtue d'une robe rose, d'un manteau jaune et d'un voile paille, manifeste son admiration. Fond de paysage : rideau de montagnes bleues découpées sur un ciel clair à l'horizon; dans le lointain, une muraille et une tour carrée; à droite, bouquet d'arbres feuillus avec quelques percées de ciel lumineux.

La note de Michau intitule ce tableau : « le Vœu de Gédéon. »

Attribué par le gouvernement consulaire en 1803, envoyé en 1805.

Second envoi : 6. — *Cat. Lucas*, 1805 : 355, « le vœu de Gédéon. » — *Cat. Roucoule :* 383, « Manué, père de Samson, offre un sacrifice. » — *Cat. Suau :* 292. — *Cat. George :* 165. — *Classement :* 100.

LEYGUE (Eugène), Toulouse.

160. — *Orphelins.*

Toile. — H. 1m,92. — L. 1m,45

Deux figures, grandeur nature : une fillette en cheveux châtains, jupe rouge, corsage gris, bas bleus et manches violettes, est assise de face, sur un tertre, le menton dans la main gauche, dans une attitude de tristesse résignée. A droite, de trois quarts, debout, la sœur aînée, brune, en bonnet blanc, jupe bleue, corsage violet, pieds nus, s'appuie sur l'épaule de la fillette et, de l'autre main, soutient contre son sein un enfant emmaillotté. A ses pieds, un panier contenant une serviette et un pain; quelques tiges d'arbres dépouillés et des broussailles sèches se détachent sur un sol couvert de neige, et un fond de forêt brumeuse qui se noie dans le ciel gris.

Salon de 1865 (n° 1368).

Envoi de l'État (28 juillet 1865).

Classement : 101.

LONG (Augustin), Toulouse.

161. — *Ugolin, comte de la Gherardesca.*

Toile. — H. 2m,28. — L. 1m,67.

Le comte guelfe Ugolino della Gherardesca, prisonnier, avec ses deux fils et ses deux petit-fils, de l'archevêque Ruggieri degli Ubaldini (Dante, *Inferno*, XXXIII), est assis dans une salle sombre de la tour des Gualandi, dont on a jeté la clef dans l'Arno. Nu-tête, barbu, le visage morne, vu de face, il est vêtu d'une longue robe de pourpre et drapé d'un manteau écarlate. Adossé à un massif

pilier de pierre, il regarde fixement devant lui, le front éclairé d'un pâle rayon. Sur ses genoux s'accoude un de ses fils, le torse nu, les reins entourés d'une draperie grise. Livide, le visage émacié, le jeune homme lève les yeux vers son père et semble lui adresser une prière suprême. Derrière eux, un autre fils, le torse nu, courbe la tête, le visage dans ses mains. Un troisième enfant, dans le fond de la salle, essaie vainement d'ébranler la porte du cachot. Le quatrième n'est plus qu'un cadavre, aux pieds du comte.

Salon de 1839 (n° 1400).

Envoi de l'État (Lettre de M. de Montalivet, 4 septembre 1839).

Cat. Suau : 293. — *Cat. George :* 346. — *Classement :* 102.

LOUBAT (Henry-Jean-Pierre), Gaillac,

162. — *Méditation.*

Toile. — H. 1m,76. — L. 1m,20.

Devant le mur gris d'une chapelle dont les balustres de pierre laissent entrevoir les parures d'or de l'autel, une femme âgée est assise de face, sur un banc d'œuvre, la tête en trois quarts à gauche. Son visage plein et calme, dont le regard fixe trahit la concentration intérieure, est encadré par les dentelles tuyautées de son bonnet blanc. Elle est vêtue d'une robe et d'une pelisse noires. Ses mains, posées sur les genoux, tiennent un vieux livre fermé, usé par de fréquentes lectures, et un chapelet à gros grains.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche : Hry Loubat, 1896.

Salon de 1896 (n° 1288).

Acquis par la Ville au prix de 800 francs. (2 février 1900.)

Classement : 103.

LUMINAIS (Evariste-Vital), Nantes, 1822. — Paris, 1896.

163. — *L'Abreuvoir.*

Toile. — H. 1m,24. — L. 2m,00.

Ciel nuageux, menaçant l'orage, avec une traînée de lumière à l'horizon ; ligne de plateau ondulé où se détache une silhouette de cheval, la tête au vent; à droite, quelques falaises grises. Au premier plan, dans une dépression de vastes herbages, flaque d'eau miroitante où boivent un cheval blanc et un cheval bai, vus presque de face. Derrière celui-ci, un paysan en chapeau gris et veste bleue, montant une bête brune, se retourne pour regarder au loin; un cheval bai est arrêté immobile, dans les hautes herbes, la tête à gauche; plus loin, une bête blanche arrive au galop. Enfin à droite, un cheval alezan brûlé, vu de croupe, demeure en place, les oreilles droites, les pieds de devant rapprochés. Les animaux, comme l'homme, paraissent impressionnés par l'approche du mauvais temps.

Exposition de Toulouse 1865. Acheté par la Ville, au prix de 1,000 francs. (Novembre 1865.)

Jules Buisson, *Revue de Toulouse*, XXII, p. 129. — *Classement :* 104.

MARTIN (Henri-Jean-Guillaume). Toulouse, 1860.

164. — *Course à l'abîme.*

Toile. — H. 2m,60. — L. 1m,80.

Un homme nu, brun, vu de profil, la tête à gauche, une peau de bête couvrant la naissance de la cuisse gauche, met un genou en terre et tend les bras vers l'ange de la Mort, figuré par une jeune femme très pâle, vue de face, vêtue d'une robe noire échancrée en pointe sur la gorge, emprisonnant le corps en gaine serrée et terminée par une longue traîne. Cette figure, pourvue de grandes ailes, se détache sur un fond de bocage sombre et montre, de la main gauche, dans une auréole dorée, un groupe composé d'une femme blonde drapée de blanc et de bleu et de deux Amours, aux ailes bleues, drapés de rose, qui s'embrassent. Fond de plaine gazonnée, avec un horizon bleu, un ciel clair et de lourds nuages gris.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : H. Martin, 81.

Salon de 1882 (n° 1781).

Don de l'auteur à la Ville de Toulouse (1882).

Martin (Henri-Jean-Guillaume).

165. — *L'Homme entre le Vice et la Vertu.*

Toile. — H. 3m,45. — L. 4m,96.

Au milieu d'un brouillard argenté, qui dérobe absolument l'horizon, et où le globe voilé du soleil dore d'un glacis léger une traînée de nuages, projetant une clarté indécise et laissant à peine entrevoir au premier plan quelques mouchetures de fleurs sauvages, sur un terrain cotonneux que ses pieds foulent sans y tracer d'ombre, s'avance un homme brun, imberbe, entièrement nu, marchant vers la droite, les bras en avant, comme à tâtons. Devant lui, un peu au-dessus du sol, enveloppée d'une nuée claire, glisse, droite

et impassible, une figure sereine de jeune femme blonde, en robe lilas, drapée du grand voile blanc des communiantes et des fiancées, que fixe sur son front un étroit diadème. De l'autre côté, hardie et provocante, une femme de plaisir ultra-moderne, le teint mat, la chevelure savamment édifiée en pyramide, le corsage noir échancré à la gorge, gantée de noir jusqu'au coude, deux ailes de papillon aux épaules, élève trois lis blancs de la main gauche et commande un chœur vaporeux de danseuses demi-nues qui, des fleurs dans les cheveux, la tête renversée en arrière, les bras en l'air, les doigts enlacés, mènent une ronde vertigineuse; des visages roses, émergeant de la brume, viennent tourbillonner autour du marcheur qui demeure insensible à leurs appels et poursuit froidement sa route.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : Henri Martin 92.

Salon de 1892 (n° 1167).
Envoi de l'État.
Classement : 104.

Martin (Henri-Jean-Guillaume).

166. — *Fête de la Fédération.*

Toile. — H. 5m. — L. 13m.

Vaste composition décorative, d'une gamme claire, animée d'un très grand nombre de figures, celles du premier plan grandes comme nature. A gauche, les bâtiments de l'École militaire; au fond, la silhouette de Paris, dominée par un fort qui tire des salves. Perspective des estrades dressées autour du Champ de Mars. Au centre, sur un tremplin surélevé de neuf marches et drapé d'un tapis rouge, s'élève l'autel de la patrie en forme de cippe antique, enguirlandé de laurier, surmonté des tables de la Loi et d'une croix, entre des brûle-parfums de bronze où l'encens fume. Le général Lafayette, en gilet et culotte blanche, bottes à retroussis, habit bleu et épaulettes d'or, prête serment en posant la pointe de l'épée sur l'autel. En face, vu de dos, l'évêque d'Autun officiant, en chasuble rouge, mitré et crossé, entre deux acolytes en chapes d'or. Un groupe nombreux d'ecclésiastiques en surplis se tient derrière le prélat. A droite, sur le soubassement, un groupe d'officiers et de porte-enseignes tenant des drapeaux à croix blanches, cantonnés de bleu et de rouge, marquent leur enthousiasme en élevant la main ou l'épée. Au pied du monument, des jeunes filles en blanc apportent des couronnes et des fleurs. Des officiers de dragons, de gardes françaises, d'infanterie, gravissent les premières marches. Derrière eux avancent en rangs serrés les membres du tiers état vêtus de noir, en perruque et rabat blanc; leur masse sombre se prolonge en avant des troupes formant la haie. Au premier plan, à gauche, officiers en uniforme blanc ou bleu, acclamant Lafayette. A droite, plusieurs groupes de gentilshommes, poudrés à frimas, en habits de soie, lilas, bleu pâle, rose, jaune-paille, rouge, vert d'eau, un officier d'infanterie et quelques grenadiers, derrière lesquels apparaissent des cavaliers, un fouillis de têtes et de drapeaux.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : Henri Martin. 89.

Salon de 1889 (n° 1809).

Envoi de l'État. Ce tableau primitivement destiné à la décoration d'un amphithéâtre de la nouvelle faculté des lettres de Toulouse, n'ayant pu, à cause de ses dimensions, y trouver place, a été transporté au Musée en 1902.

MENGAUD (Lucien). Toulouse.

167. — *Paysage.*

Toile. — H. 0m,26. — L. 0m,34.

Site boisé, sous un ciel floconneux, à gauche, un bouquet d'arbres dominant une pièce d'eau que contourne une route entre deux tertres gazonnés; un groupe de constructions rurales, couvertes les unes de tuiles rouges, les autres d'ardoise, s'élève au-dessus, parmi les arbres. A droite, on voit un massif de broussailles et un rideau de collines bleues. Quatre figurines de laveuses animent le bord de l'eau, parsemé de linges blancs; trois d'entre elles, debout derrière la berge, sont vues à mi-corps, vêtues de jupes bleues et rouges et de corsages blancs. Une autre, debout, un peu en avant, en robe brune, porte sur la tête un paquet rouge.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : L. Mengaud, 1873.

Acquis par la Ville (juin 1873).

MERCIÉ (Antonin), Toulouse, 30 octobre 1845.

168. — *Colère d'Amour.*

Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,42.

A gauche, un groupe de jeunes filles nues dansent et s'embrassent; l'une d'elles, vue de dos, les cheveux noirs semés de fleurs rouges, enlace une blonde couronnée de violettes; une troisième les domine, drapée de lilas, et le bras droit élevé, jette des fleurs ; deux autres sont accroupies sur le gazon. Au premier plan, l'Amour adolescent, complète-

ment nu, la tête de profil, à droite, encadrée de cheveux blonds, une flamme légère au front, contemple avec dépit les ébats des danseuses et, de la main droite, les menace d'une flèche. Son arc rompu est à terre, parmi les fleurs, sur la pente gazonnée d'un bois sacré où une flaque d'eau reflète la pâle lueur d'un ciel voilé encadré de feuillages sombres.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : A. MERCIÉ. 1902.

Salon de 1899 (nº 1385).
Envoi de l'État.

MERTENS (FERNANDE DE). Bruxelles. Naturalisée française.

169. — *L'Esclave.*

Toile. — H. 1m,20. — L. 0m,80.

Figurine en pied, debout, grandeur nature. La jeune esclave blanche, le corps en trois quarts à gauche, la tête de face, a le torse, les bras et les pieds nus. Ses cheveux noirs, massés au sommet de la tête, forment des frisons qui descendent très bas sur le front, décoré d'un bandeau de sequins. La jeune fille est vêtue d'une jupe de soie bleue, serrée autour de la taille par une large ceinture rouge avec bordure à dessins brochés. La main gauche sur la hanche, elle tient de la droite un bassin en métal contenant des grenades dont l'une est ouverte, des citrons et quelques feuilles. Fond rouge pâle avec une plinthe de carreaux gris sur une zone de briques et un socle de pierre ; à gauche, une colonne de marbre veiné, la base à profil mauresque ; à droite un petit meuble prismatique, de style arabe à incrustations géométriques de nacre, surmonté d'une cafetière de cuivre rouge à long goulot. Sur le sol, tapis d'Orient polychrome à compartiments : carrés blancs chargés de sautoirs rouges et bleus entre de larges bandeaux bleus.

Signé sur la base de la colonne : FERNANDE DE MERTENS. 86.

Salon de 1886 (nº 1636).
Envoi de l'État.

MICHEL (JEAN). Luzenac (Ariège), 1659. — Toulouse, 1709.

170. — *Les Noces de Cana.*

Toile. — H. 2m,67. — L. 5m,45.

Intérieur d'un vaste édifice ; à droite, une large baie laisse voir une perspective d'arcades et une porte cintrée qui se découpe sur le ciel. La table du festin occupe le centre de la composition. Le Christ est assis, au bout, à gauche, la tête en trois quarts, encadrée de longs cheveux et d'une barbe blonde, l'expression du visage très douce ; il porte une tunique lilas et un manteau bleu foncé retombant sur les genoux. La main gauche appuyée au bord de la table, il fait, de la droite, un geste de bénédiction qui transforme l'eau en vin. A côté de lui, à table, siège la jeune mariée, en rouge, tenant une pêche à la main ; auprès d'elle, l'époux, vêtu de bleu, se retourne, près de trois convives perdus dans la pénombre. A l'autre bout est un homme vu de dos, en robe jaune et manteau rouge, et un autre, à tête chauve, les bras nus, drapé d'un manteau bistre. Un jeune enfant blond, vu de face, en tunique rouge, renverse une cruche élevée de la main droite et montre qu'elle est vide à une femme en profil, vêtue d'une robe brune, qui s'avance, une coupe à la main, une serviette blanche sur le bras gauche ; trois grosses cruches de terre blanche sont rangées au premier plan devant la table. Aux pieds du Christ, une jeune femme agenouillée, en robe jaune et manches bleues, regarde le Messie, la main droite appuyée sur la panse d'une cruche où le miracle vient de s'opérer. Dans l'ombre à gauche, une femme, devant un dressoir où sont rangés des bassins, fait passer un plat à un enfant et contemple le prodige.

D'après l'ancienne tradition, Michel aurait représenté sa femme sous la figure de la mariée, et un de ses fils sous les traits du jeune garçon en tunique rouge. (*Cat.* 1805).

Chapelle des Pénitents Blancs de Toulouse. — Après la suppression des Confréries, ce tableau, ainsi que huit autres de la chapelle des Pénitents Blancs, avait été transporté à l'église Saint-Étienne. C'est là que le commissaire du district Lamarque alla le retirer le 28 ventôse an II.

Procès-verbal : 8. — *Cat. Lucas.* An III : 165. — An V : 172. — 1805 : 285. — *Cat. Roucoule :* 302. — *Cat. Suau :* 294. — *Cat. George :* 258. — *Classement :* 220.

JEAN MICHEL a été peintre de l'hôtel de ville de Toulouse, après JEAN-PIERRE RIVALZ, pendant neuf ans, de 1694 à 1703, ce qui met à sa charge un total de deux cent seize portraits municipaux. Il n'en reste plus que neuf, dans les réductions sur vélin du dixième livre de l'histoire. Ce sont ceux des Capitouls de 1701 : Jean Gardel, Pierre de Barraux-Clairac, Louis Larrieu, Joseph Ponsard, Jean Cousse, Jean d'Olivier, baron d'Encausse, Jean Thomas Saget, Jean de Roais. Ces personnages sont figurés à l'entrée des princes petits-fils de Louis XIV, les ducs de Bourgogne et de Berry, le 16 février 1701. Ils défilent deux à deux devant le carrosse aux armes de France où

les deux princes et le maréchal de Noailles, commandant en chef, reçoivent leurs hommages à la portière. Une nombreuse assistance remplit le fond du tableau. La grande toile dont le vélin des Annales est la réduction a existé jusqu'à la Révolution. En 1756, elle était exposée en plein air, dans les arcades de la cour Henri IV, au-dessous de la galerie de peinture et presque rongée par l'humidité. Les Capitouls la firent réparer par Pierre Rivalz. (*Ann. mss. de Toulouse.* Chronique 426.) On la mit alors dans le grand Consistoire où Lamartinière en constate la présence en 1768. En 1789, Dulaure nous la montre dans le grand escalier de l'hôtel de ville, à droite en montant. (Dulaure. *Description des principaux lieux de France*, II. Languedoc).

Deux tableaux de Michel inscrits au catalogue de 1850, *Sainte Jeanne, reine de France* (297) et *Sainte Élisabeth de Hongrie* (298) se trouvent aujourd'hui à l'église de l'Ardenne, près Toulouse. (*Cat. George*, p. 281).

Michel (Jean).

171. — *Saint Exupère, évêque de Toulouse.*

Toile. — H. 2^m,78. — L. 1^m,88.

Figure en pied, grandeur nature. Le saint évêque, coiffé d'une haute mitre dorée, le visage encadré d'une barbe blanche, vêtu de blanc avec l'étole et la chappe brodée d'oret doublée de rouge, la crosse dans la main gauche, et l'aspersoir élevé dans la main droite, est debout, de face, sous le porche sombre d'une église dont la porte cintrée laisse voir, à gauche, la silhouette de la ville de Toulouse dominée par le clocher de Saint-Sernin et découpée sur un ciel clair, empourpré à l'horizon. Sur la ligne des remparts, on distingue, en figurines, l'image de saint Exupère, assisté de deux diacres, renversant, à l'aide de son aspersoir, les Vandales assiégeants qui donnent l'escalade aux murailles.

Ce tableau était placé à côté de l'autel de paroisse dans l'église Saint-Sernin de Toulouse. Il fut transporté au Musée le 1er mars 1795, par les soins du commissaire du district Itey. (*Archives.*)

Cat. Lucas, 1806 : 287. — *Cat. Roucoule :* 304. — *Cat. George :* 260. — *Classement :* 222.

Michel (Jean).

172. — *Bacchanale.*

Toile. — H. 0^m,32. — L. 0^m,42.

Paysage accidenté, dominé à droite par des blocs de rochers, à gauche par un gros arbre, sous un ciel nuageux empourpré à l'horizon où se découpent des montagnes bleues. Deux Satyres barbus portent en triomphe un jeune dieu dont le corps nacré tranche sur leurs ardentes carnations. Un Bacchant armé du thyrse et un joueur de flûte le précèdent. Derrière marche un autre porteur de thyrse qui, pour mieux voir, se fait un abat-jour de la main devant les yeux. Un petit Bacchant mène par la barbe un bouc blanc sur lequel chevauche un enfant couronné de raisins qui se retient d'une main aux cornes torses de la bête ; de l'autre, il verse du vin dans la coupe qu'un Égypan lui tend à deux mains. Au centre de la composition, un Satyre barbu, drapé de rouge, est accroupi, tenant des grappes et des pampres, auprès d'une jeune femme blonde, drapée de bleu, qui le regarde en souriant et lui montre le cortège. Derrière ce couple, un Égypan soutient une grande amphore. Un jeune Bacchant, vaincu par les fumées du vin, allongé à terre, en raccourci, une draperie bleue autour des reins, a laissé échapper la coupe. Deux autres apparaissent dans la pénombre où le visage d'un Égypan se montre au-dessus du tertre.

Signature très fine, en rouge, sur une touffe d'herbe, à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : J. Michel invenit et pinxit. 1706.

Cabinet de M. de Mauran.

Cat. Lucas, 1806 : 286. — *Cat. Roucoule :* 303. — *Cat. Suau :* 295. — *Cat. George :* 259. — *Classement :* 221.

MIGNARD (Pierre). Troyes, 1612. — Paris, 1695.

173. — *Le Christ au roseau.*

Toile. — H. 1^m,15. — L. 0^m,88.

Figure à mi-jambes, en trois quarts à droite. Le Christ est couronné d'épines, la tête entourée d'une auréole pâle et encadrée de longs cheveux châtains retombant sur les épaules ; ses yeux levés vers le ciel et trempés de larmes, expriment la souffrance et la résignation. Le torse est nu, les mains croisées sur l'estomac et liées par une corde. La droite, posée dessus, tient un sceptre de roseau, la gauche ramène un pan de draperie violette jetée sur l'épaule et flottant derrière le corps. Fond sombre.

Cabinet du Roi. — Musée Napoléon.

Envoi de l'État (1812.).

Cat. Roucoule : 307 (*Ecce homo*). — *Cat. Suau :* 299. — *Cat. George :* 166. — Landon. *Annales du Musée*. II. pl. 70. — *Classement :* 106.

MIGNARD (PIERRE).

174. — *Allégorie.*

Toile. — H. 1m,95. — L. 2m,90.

Trois figures de femmes drapées, sur des nuages : l'une à gauche, agenouillée, tient une règle et montre le ciel ; elle est couronnée de fleurs : un compas, une équerre, un livre de géométrie, une branche de laurier sont auprès d'elle. La seconde, les yeux au ciel, élève au-dessus de sa tête une banderole où se lit le mot SVADERE (persuader). La troisième, assise, tient dans ses mains un sceptre et une couronne ; elle a près d'elle une autre couronne et un autre sceptre.

Envoi de l'État (1803).

Remis par Michau, restaurateur de tableaux au Musée Napoléon, le 15 pluviose an XIII, 4 février 1805. — *Notice du second envoi :* 10. — *Cat. Lucas*, 1806 : 292 (La Géométrie et deux autres figures allégoriques). — *Cat. Roucoule :* 308. — *Cat. Suau :* 300. — *Cat. George :* 167.

MILET (JEAN-FRANCISQUE). Paris, 1666-1723.

175. — *Paysage allégorique.*

Toile. — H. 0m,55. — L. 0m,65.

Un édifice en ruines, entouré d'arbres, précédé d'un péristyle corinthien à colonnes cannelées, s'élève sur un tertre où est posé un grand vase de pierre. A droite, ciel nuageux, horizon de montagnes sur lequel se découpe la silhouette d'une ville ; on y remarque une tour et un temple en rotonde à coupole portée sur des colonnes ; quelques bouquets de peupliers rompent l'uniformité des lignes d'architecture. Sur le premier plan à droite dansent quatre personnages ; une jeune femme, vue de face, une draperie blanche autour du corps, donne la main à un danseur vu de dos, drapé de rouge.

Rentoilé en 1857.

Cat. Lucas, 1805 : 135. — *Cat. Roucoule :* 165. — *Cat. Suau :* 152. — *Cat. George :* 168. — *Classement :* 107.

MOILLON (LOUISE).

176. — *Tableau de fruits.*

Bois. — H. 0m,44. — L. 0m,58.

Une grande corbeille de paille blanche, pleine de fruits, est posée sur une table en bois blanc, à gauche d'un petit panier de fraises. La corbeille contient cinq abricots, deux pêches, trois poires, quatre prunes, trois grappes de raisin blanc, trois de raisin noir et trois bouquets de cerises accompagnées de leurs feuilles.

LOUISE MOILLON, d'une famille protestante habitant Paris à la fin du seizième siècle, était fille et sœur de deux peintres, NICOLAS, paysagiste, mort avant 1627, et ISAAC, peintre d'histoire (1614-1673), reçu à l'Académie royale en 1653. LOUISE MOILLON épousa Étienne Girardot de Chancourt, bourgeois de Paris.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban. Remis à Briant le 29 décembre 1799.

Cat. Lucas, 1806 : 293. — *Cat. Roucoule :* 310. — *Cat. Suau :* 301. — *Cat. George :* 171. — Classement : 109. — Henri Vienne. *Revue de Toulouse.* XXIV, p. 273.

MOILLON (LOUISE).

177. — *Fruits.*

Bois. — H. 0m,44. — L. 0m,58.

Une pêche, des fraises, une corbeille de prunes.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : LOUYSE MOILLON. 1632.

Même provenance.

Cat. Roucoule : 311. — *Cat. Suau :* 302. — *Cat. George :* 170.

MOILLON (LOUISE).

178. — *Fruits.*

Bois. — H. 0m,38. — L. 0m,52.

Prunes, abricot ouvert, corbeille pleine d'abricots.

Signé : LOUISE MOILLON. 1634.

Même provenance.

Cat. Roucoule : 309. — *Cat. George :* 172.

MOILLON (LOUISE).

179. — *Fruits.*

Bois. — H. 0m,38. — L. 0m,52.

Deux pêches, un abricot et une nèfle ; un panier d'osier contenant des branches de mûrier et de framboisier chargées de fruits.

Même provenance.

Cat. Georges : 173.

M. Roman signale, au Musée de Grenoble, quatre peintures semblables de LOUISE MOILLON et une cinquième chez M. Paul Mantz, qui seraient, avec les quatre panneaux de Toulouse, les seules œuvres connues jusqu'à ce jour, de LOUISE MOILLON. (*Inventaire général des Richesses d'art de la France. Province. Monuments civils*, t. VI, p. 137).

MONNOYER (Jean-Baptiste). Lille, 1634. — Londres, 1699.

180. — *Fleurs.*

Toile. — H. 0^m,43. — L. 0^m,34.

Bouquet de fleurs dans un pot de grès posé sur une table ; fond sombre. Il y a des œillets rouges à droite, de grosses anémones jaunes, des scabieuses et des roses blanches.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Remis à Briant le 8 nivose an VIII, 29 décembre 1799. — *Cat. Roucoule :* 313. — *Cat. Suau* 304. — *Cat. George :* 175. — *Classement :* 111.

MOZIN (Charles-Louis). Paris, 1806. — Trouville, 1862.

181. — *Marine.*

Toile. — H. 0^m,96. — L. 1^m,27.

Ciel nuageux, très gris sur la droite ; la mer, agitée par un vent d'orage, soulève de fortes lames. Un bateau de pêche, mâté, la voile basse, portant la marque 10 *T L*, est incliné sur l'avant par une haute vague qui fait jaillir l'écume autour de la barre ; quatre pêcheurs sont en train de tirer un vaste filet maintenu par une traverse le long du bordage ; le premier, en brun, porte un chapeau de toile cirée ; son voisin, un jeune mousse, a le béret marron et la veste grise ; un vieillard chauve à cheveux blancs, en habit bleu et un homme mûr en chapeau de paille et veste grise rivalisent d'efforts avec eux, tandis qu'un autre marinier en chapeau de paille, les regarde par derrière ; un peu plus loin, trois hommes d'équipage, l'un en bonnet rouge, les autres en chapeau ciré, amènent vigoureusement le câble qui, passé dans une poulie, soutient la traverse du filet. Une chaloupe, manœuvrée à l'aviron par deux hommes, l'un en veste jaune et bonnet rouge, l'autre en chapeau de paille, gilet bleu et manches rayées, nage bord à bord, le long du filet. Un pêcheur y est debout, en bras de chemise, pantalon gris foncé et chapeau de feutre et entasse du poisson dans la barque Au second plan, à gauche, passe un bâtiment à trois mâts, toutes voiles dehors, battant pavillon tricolore ; on aperçoit plus loin trois autres embarcations, la voile courbée par le vent.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : C. Mozin.

Cat. Roucoule : 314. — *Cat. Suau :* 306. *Cat. George :* 347. — *Classement :* 113.

OUDRY (Jean-Baptiste). Paris, 1686. — Beauvais, 1755.

182. — *Le roi Louis XV assistant à l'hallali dans les étangs de Saint-Jean-aux-Bois* (forêt de Compiègne).

Toile. — H. 2^m,06. — L. 3^m,85.

Vaste paysage forestier, aux environs de l'abbaye de Saint-Jean-aux-Bois ; des croupes étagées s'élèvent à droite, plantées de chênes pittoresques qui projettent de grandes ombres et entre lesquels s'ouvrent quelques clairières lumineuses ; à gauche, le pays est découvert, encadré de vieux saules ébranchés, et montre, au delà d'un ravin feuillu une sorte de promontoire à pente douce et versant gazonné où broute un troupeau de moutons, gardé par un berger et une bergère et où circule un paysan, chargé d'une hotte, poursuivi par un chien et un groupe de personnages ; sur la déclivité, une vingtaine de maisons de village apparaissent parmi les bouquets d'arbres ; au delà, on reconnaît la percée de la vallée de l'Oise où miroite l'eau de la rivière, et, sur l'autre rive, une croupe boisée avec une enceinte flanquée de tours et la vaste résidence royale, à plusieurs corps, entourée de jardins, dominant la ville blanche ; des lointains ondulés se perdent dans un ciel plein de lumière. Sur le devant du tableau s'étale la nappe de l'étang Saint-Jean, bordé à droite de pentes gazonnées, au centre d'un fouillis de roseaux. Le cerf, à bout de forces, s'est jeté dans l'eau et nage vers la gauche, ayant toute la meute à ses trousses. Au premier plan, quatre chiens s'acharnent sur la bête épuisée ; deux sont suspendus à ses oreilles, les deux autres labourent sa croupe ; onze chiens ont plongé à sa suite et fendent l'eau avec rapidité, trois viennent à sa rencontre, en avant d'une barque manœuvrée par deux hommes vêtus de jaune. Au centre de la composition, onze chiens, dans des attitudes très variées sont en arrêt ou bondissent en aboyant au milieu des roseaux ; trois autres descendent par la berge escarpée, l'un d'eux ayant déjà l'arrière-train dans l'eau ; quatre autres bêtes, d'un mouvement magnifique, s'élancent vers la mare et enfin, une dernière réserve de huit chiens, bondissant d'impatience, est tenue en laisse par un piqueur en tricorne, habit bleu et chausses jaunes, à côté duquel Oudry s'est représenté lui-même, en perruque grise, veste rouge brodée d'or, pourpoint marron et bottes noires, arrêté au milieu des fougères, son tricorne galonné à ses pieds, le porte-crayon dans la main droite, l'album dans l'autre, suspendant son croquis pour regarder le spectateur ; la plupart des

chiens sont blancs avec des taches de feu ou des taches noires; quatre fortement mouchetés de blanc, de fauve et de noir; un seul a le pelage brun; les physionomies et les allures de la bête sont très étudiées. Au delà de l'étang, le roi Louis XV, âgé de vingt-trois ans, montant un cheval blanc au repos, tourné à gauche, mais la tête en face, occupe le centre d'un groupe de six cavaliers et fait un signe de la main droite. Le roi porte le gilet de satin blanc avec le cordon bleu en sautoir et la croix du Saint Esprit, l'habit bleu à parements rouges richement galonné d'or et d'argent, les chausses rouges, de grandes bottes noires et le chapeau noir bordé d'un étroit liséré d'or. A sa droite, en avant, montant un cheval alezan brûlé à trois balzanes, Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, fils de Mme de Montespan, âgé de cinquante-cinq ans, nu-tête, avec la croix et le cordon bleu; un officier des gardes sur un cheval gris, aussi nu-tête et, faisant face à eux, un veneur aux couleurs du roi, sur un cheval noir, sonnant l'hallali. A la gauche du tableau, un cavalier en bleu à gilet rouge est monté sur une mule noire à rosette de rubans, au pied des saules où un piqueur, à la livrée royale, maintient un grand chien fauve qui montre les dents. Trois cavaliers de distinction, dont un seul a le chapeau sur la tête, ont arrêté leurs montures derrière le roi; un cheval noir et deux chevaux bais, suivis de deux veneurs armés de trompes de chasse, dont les chevaux caracolent. Au troisième plan, dans un chemin creux, à demi caché dans la feuillée, débouche, au galop, une troupe de huit cavaliers dont les deux premiers, montant un cheval blanc et un cheval bai, sonnent de la trompe.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : J.-B. Oudry.

Le portrait d'Oudry, dans cette composition, rappelle sensiblement celui qui a été gravé par Tardieu, d'après Largillière, en tête de l'édition des *Fables de La Fontaine,* illustrée par Oudry, portrait que Charles Blanc a reproduit (*École française*).

L'Hallali, commandé en 1733 pour être mis en tapisserie aux Gobelins et servir à la décoration des appartements royaux du château de Compiègne, fut présenté au roi Louis XV aux fêtes de la Pentecôte 1736. La pièce de tapisserie, exécutée par Audran, fut livrée le 18 mai 1738. (*Mercure de France*, juin 1738, p. 1396.)

Envoi de l'État (1812).

Cat. Roucoule : 316. — *Cat. Suau :* 309. — *Cat. George :* 176. — *Classement :* 114.

Oudry (Jean-Baptiste) [d'après].

183. — *La Cuisine au pillage.*

Toile. — H. $0^m,82$. — L. 1 m.

Un grand chien de chasse, blanc, à taches fauves, terrasse une chatte rayée grise et blanche qu'il a renversée sur le dos, dans une cuisine, et qui se débat, poussant des cris féroces et labourant de la griffe l'oreille gauche de son agresseur. Un petit chat prend la fuite en retournant la tête; un autre, plus brave, miaule furieusement à côté de sa mère. A gauche des combattants on aperçoit, sur une étagère, un aloyau et, sur le sol, un poumon saignant; fond sombre.

Copie par Derome (François) (Original gravé).

Tableau de réception de l'auteur à l'Académie royale de peinture de Toulouse. — Retiré de l'Hôtel de Ville, le 28 ventôse, an VIII. — *Inventaire de l'Académie :* 31. — « Des chiens et des chats, copie. »

Cat. Lucas : 1805 : 204 « *la Cuisine mal gardée*, copie d'après Desportes ». — *Cat. Roucoule :* 243. — *Cat. Suau :* 238. — *Cat. George :* 291. — *Mêmes désignations.* — « Oudry ».

Pader (Hilaire), Toulouse, 1607. — 1677.

184. — *La Flagellation.*

Toile. — H. $1^m,98$. — L. $1^m,70$.

Le Christ nu, debout, vu de face, les mains liées derrière le dos, une draperie blanche autour des reins, est attaché à une colonne de pierre. A droite, un bourreau vu de dos, en caleçon jaune et ceinture blanche, élève un faisceau de verges; de l'autre côté, un homme au visage très coloré, encadré d'une barbe rousse, vêtu d'un sarrau bleu foncé sur des manches et des chausses blanches, tient des verges au-dessus de sa tête, en train de frapper. Au premier plan, un troisième bourreau drapé de rouge, le torse et les jambes nus, s'accroupit, liant à deux mains un faisceau de verges avec des brindilles d'osier. Dallage de marbre griotte et gris dessinant des compartiments, sur lequel sont éparses des brindilles de verges brisées pendant le supplice.

Signé, à droite, sur une des dalles de marbre gris, par le monogramme de l'artiste, composé de deux lettres liées : H. P. *f* 1667.

Académie royale de peinture, sculpture et

architecture de Toulouse. — Retiré par Lucas le 28 ventôse an VIII. — *Inventaire de l'Académie* : 11. — *Cat. Lucas*, 1806 : 301. — *Cat. Roucoule* : 317. — *Cat. George* : 240.

HILAIRE PADER, élève de CHALETTE, fut chargé, après la mort du peintre, en 1643, de terminer les portraits capitulaires de l'année que son maître laissait inachevés. Ces portraits sont perdus. Il paraît avoir assez longtemps habité l'Italie. En 1656, il exécuta pour les Pénitents Noirs de Toulouse deux grandes compositions, le *Déluge* et le *Triomphe de Joseph*, qui se trouvent aujourd'hui la première à l'église Saint-Pierre, l'autre à la cathédrale. Admis en 1659 à l'Académie royale de Paris, il est de retour à Toulouse en 1660 et jusqu'en 1663 y remplit la charge de peintre municipal. L'honneur d'avoir « travaillé plusieurs années sous l'illustre sieur de CHALETTE », un de ses principaux titres, ne suffit pas à le préserver de violentes oppositions, En 1663, ayant eu à subir, d'après sa propre expression, « des affronts sanglants de quelques Capitouls de Toulouse, et surtout de leur assesseur Dutil », il cessa d'avoir un rôle officiel. En 1666, on le trouve installé à l'évêché de Luçon, où l'évêque Nicolas Colbert lui fait peindre quelques tableaux. M. l'abbé Lestrade a publié son testament, daté du 12 avril 1668, où il se qualifie « tholosain de naissance et romain de cœur, peintre du Roy en son Académie royale et maître de chefs-d'œuvre audit art de peinture dans Tholose », ainsi qu'un écrit mystique rédigé par lui le 1er janvier 1667, à Luçon, après plusieurs messes entendues dans la chapelle de l'évêché. Dans ce dernier document, l'artiste se dit âgé « d'environ quarante-huit ans », ce qui le ferait naître en 1619 et non en 1607, date résultant de la mention contenue au registre des décès de la Daurade, où « HILAIRE PADER, âgé de soixante-dix ans » est inscrit décédé « le 14 août 1677, rue Peyrolières à Toulouse, inhumé à l'église des Jacobins ». Des portraits capitulaires peints par HILAIRE PADER il ne reste que ceux de l'année 1663 faits en collaboration avec ANTOINE DURAND dans le registre des Annales. Ils représentent Jacques de Queiratz-Auzeville, François de Tourrel, Antoine Bayard de la Cipière, François Nauté de Lagarde, Louis Dujarric des Garenes Barville, Jean Bernadou, Gabriel Durtaut Roquefort de Vivies-Miramont, Claude Tilhol.

Philippe de Chennevières : *Peintres provinciaux de l'ancienne France*. (4 vol. in-8°, 1847-1862). T. IV, p. 1-244. — *Revue universelle des Arts*. — *Revue des Pyrénées*, IX, p. 305. XIII, p. 253.

PAILLET (ANTOINE), Paris, 1626-1701.

185. — *L'Annonciation*.

Toile. — H. 2m,53. — L. 1m,72.

La Vierge à genoux, le visage en trois-quarts, les deux mains sur la poitrine, s'incline avec humilité devant le messager céleste, qui d'une main lui présente une tige de lis fleuri et, de l'autre, lui montre, au milieu d'une auréole lumineuse et d'un brillant cortège de chérubins, la blanche colombe du Saint-Esprit.

Couvent des Grands Carmes de Toulouse.

Cat. Lucas, an III : 154 — 1806 : 302. — *Cat. Roucoule* : 319. — *Cat. Suau* : 310. — *Cat. George* : 177.

PARROCEL (CHARLES), Paris, 1668-1752.

186. — *Chasse à l'éléphant*.

Toile. — H. 1m,85. — L. 1m,30.

Paysage accidenté ; ciel empourpré à l'horizon sur lequel se détachent un bouquet de palmiers et des mamelons verdoyants ; fond de plaine où deux éléphants sont chargés par un cavalier. A droite s'élève une haute falaise de rochers plantés d'arbres, et d'où descend une cascade. Un éléphant gris, vu de face, la trompe dressée, les yeux en feu, attaqué par une troupe de chasseurs, s'affaisse sur ses jambes de devant. Il soulève par la ceinture, en l'étreignant de sa trompe, un Indien vêtu de blanc et drapé d'un manteau bleu, l'épée dans la main droite. Le sang ruisselle sur la croupe et les jambes de la bête. A droite, un chasseur à turban clair, vêtu de gris, monté sur un cheval blanc, enfonce un épieu dans le corps de l'éléphant, ayant à ses côtés un autre cavalier à monture brune, coiffé d'un turban blanc et rouge, l'épée haute. Quatre hommes à pied assaillent la bête en avant des chevaux ; l'un, chauve, de profil, lui plonge sa large épée dans le cou à la naissance de l'oreille ; un autre, en turban bleu, la tête de trois quarts, l'attaque à deux mains avec son épieu ; le troisième, en turban rouge et blanc, arrive à l'aide, l'épée à la main ; le dernier, vu de dos, s'apprête à le larder avec son épieu ; il porte un turban jaune et blanc, une tunique jaune et des chausses rouges, les jambes nues. A gauche, un cavalier vu de face, montant un cheval bai brun qui se cabre, les bras nus, une touffe de plumes rouges sur la tête, décoche une flèche. A l'arrière-plan arrive un piéton, l'épée à la main, les jambes dans l'eau ; derrière, un chasseur sur un cheval blanc et un personnage dont on ne voit que la tête. Au premier plan, un homme barbu, à terre, en tunique verte, le turban rayé de

blanc et de bleu; un cheval blanc renversé sur le flanc gauche, la housse violette flottante et l'étrier arabe ramené sur la cuisse et un Indien à turban rouge et tunique brune, renversé sur le dos, le bras gauche en l'air, tenant la pointe d'un épieu brisé et un tronçon de la hampe dans l'autre main.

Réserves du Louvre. (Musées Impériaux, 1808 B.)

Envoi de l'État. (Lettre de Charles Blanc 27 septembre 1872.)

Classement : 115.

PAU DE SAINT-MARTIN Père (Alexandre), Mortagne.

187. — *Site normand.*

Bois. — H. 0m,44. — L. 0m,54.

Ciel pâle, semé de nuages clairs; à gauche, les teintes dorées de l'aube derrière une chaîne de collines bordée d'un rideau d'arbres; une rivière coule paisiblement devant une berge élevée que dominent à distance, au delà d'un mur de clôture et d'une haie, quelques combles aigus de chaumières et une église de village surmontée d'une flèche; deux barques sont amarrées à la berge et deux pêcheurs y tirent leur filet. Au centre de la composition, un grand bouquet d'arbres s'élève sur un tertre bordant le chemin qui mène à la rivière; à droite, bâtiments de ferme encadrés par les clôtures rustiques d'un parc à bestiaux. Trois vaches et deux moutons sont accroupis sur la pente gazonnée; une autre broute. Un berger en gilet bleu, bras de chemise et chausses jaunes, assis sur l'herbe, sa houlette à côté de lui, joue de la musette, en face d'une fille blonde, en corsage blanc et jupe rouge,

Donné par le comte de Caraman à l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse. — Retiré par Lucas, le 28 ventôse an VIII — 18 mars 1800. — *Inventaire de l'Académie :* 12. — *Cat. Lucas,* an III : 306. — 1806 : 284. — *Cat. Roucoule :* 366. — *Cat. Suau :* 349. — *Cat. George :* 178. (*Un Paysage le matin.*)

Pau de Saint-Martin père (Alexandre).

188. — *Site des environs de Paris.*

Bois. — H. 0m,44. — L. 0m,54.

Ciel clair, semé de quelques flocons de nuages dorés vers la gauche; perspective de plaine boisée encadrée par des collines. Un bouquet d'arbres s'élève à gauche; le centre du paysage est occupé par un bâtiment flanqué d'une arcade ruinée et d'une tourelle à comble conique couvert d'ardoise; tout auprès est une chaumière basse animée de trois figurines, l'une devant la porte; plus loin, en avant d'un massif boisé, on distingue une bergerie à grand toit de chaume, défendue par des clôtures rustiques.

Au premier plan, à droite, surgit un gros arbre très étalé, au-dessus d'un tertre rocheux où siège, à côté d'une femme blonde en jupe rose, un pêcheur en bras de chemise, gilet noir et chausses jaunes, le chapeau sur la tête, la ligne à la main; l'eau, assombrie par les arbres, forme sur le devant une petite chute, entre les rochers.

De l'autre côté, chemine de face un berger en veste rouge et chausses bleues à la tête de son troupeau; une chèvre brune se détache de la masse des moutons blancs.

Donné par le comte de Caraman à l'Académie royale de peinture de Toulouse. — Retiré par Lucas, le 28 ventôse an VIII-19 mars 1800. — *Inventaire de l'Académie :* 13. — *Cat. Lucas,* an III : 306. — 1806 : 284. — *Cat. Roucoule :* 367 (*Un Paysage le soir*). — *Cat. Suau :* 350. — *Cat. George :* 179.

PÉLEGRY (Arsène). L'Isle d'Albi. — Toulouse.

189. — *Village au bord d'un lac.*

Toile. — H. 0m,73. — L. 1m,00.

Ciel clair, parsemé de légers nuages blancs; dans le fond, sommets alpestres, dénudés, empourprés de pâles rayons, dominant une vallée voilée de vapeurs. A gauche, croupe rocheuse formant promontoire, dont la partie supérieure est en pleine lumière, tandis que la falaise terminale baigne dans l'ombre. A mi-hauteur, ruines d'un château féodal éventré, en pierres grises, dont le donjon, le corps principal et le mur d'enceinte ébréché se détachent en pleine clarté.

Un peu plus bas, une maison de campagne à pignons marque la naissance d'une courte rue qui descend vers le village aligné sur une étroite langue de terre entre la montagne et le lac. Quelques maisons blanches y sont groupées à côté de chalets à grande toiture dont l'étage supérieur est en bois; au-dessus d'un de ces chalets monte une légère spirale de fumée bleue; quelques figurines animent le bord de l'eau.

A droite, s'élève un massif de montagnes mamelonnées et boisées dont la lumière frise obliquement les sommets. Les eaux du lac, calmes et profondes, réfléchissent les constructions claires et le rideau sombre de la

montagne. Premier plan de rocs étagés, semé d'arbustes et de buissons où rêve un jeune pâtre accroupi, en blouse bleue, pantalon jaune et chapeau noir, et où se disperse un troupeau de dix chèvres blanches; l'une, en bas, descend vers le lac ; deux autres, affrontées, opposent leurs cornes; une quatrième, sur un bloc élevé, regarde au loin, le cou tendu ; une autre, le corps presque vertical, se suspend du bout des lèvres, à des brindilles; les deux dernières, sur la crête d'une roche escarpée, regardent en bas.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : A. PÉLEGRY. 1858.

Exposition de Toulouse de 1858. Acheté au prix de 400 francs. *Cat. George :* 348. — *Classement :* 116. (Roschach. *Revue de Toulouse.* VII. p. 139.)

PÉLEGRY (ARSÈNE).

190. — *A Cordes d'Albigeois.*

Toile. — H. 0m,92. — L. 0m,72.

Rue montante, sinueuse, de la Bouteillerie, pavée de forts galets, avec un ruisseau au milieu ; à gauche, une grosse tour ronde, à base conique, couronnée de machicoulis et percée d'une grande fenêtre à meneau, flanquée de vieilles maisons, en pierres jaunâtres, d'appareil irrégulier, et d'une écurie à toiture basse, devant laquelle est dételée une charrette ; une bête blanche boit dans une auge, près d'un paysan en blouse bleue ; silhouettes de constructions rustiques, sur la droite, avec une grande porte, un perron de plusieurs marches, un auvent en charpente.

Sur le premier plan, du même côté, groupe de trois femmes en conversation ; l'une, portant un panier au bras; l'autre, en jupe rouge, accoudée sur une borne qui protège l'angle d'un parapet de grosses pierres.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : F. PÉLEGRY. 1858.

Don de l'auteur. 1858. — *Cat. George :* 349. — *Classement :* 117.

PERRACHON (ANDRÉ). Lyon.

191. — *Nature morte.*

Toile. — H. 1m,43, — L. 1m,10.

Un agneau, attaché par les pieds de derrière à une cheville fixée dans un panneau de bois grossier, au-dessous d'un grand coq à gorge blanche, pendu par les pattes, laisse traîner sa tête sur une forte table de cuisine au-dessous de laquelle apparaissent une côte de citrouille et quelques feuilles de salade. Une autre côte de citrouille, dont les graines s'échappent, est posée sur la table à gauche; de l'autre côté, un panier d'osier contenant un chou très brillant, des tomates et un épi de blé qui retombe; dans la pénombre, une bourriche où l'on distingue l'arrière-train d'un lapin.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : A. PERRACHON.

Exposition de Toulouse de 1858. — Acquis par la Ville. — *Cat. George :* 350. — *Classement :* 118. (Roschach. *Revue de Toulouse.* VII, p. 207).

PERRIN (JEAN-CHARLES-NICAISE). Paris, 1754-1831.

192. — *Alexandre et Timoclée.*

Toile. — H. 0m,99. — L. 1m,33.

Intérieur de la tente d'Alexandre ; fond de draperie sombre, où est appendue une chlamyde avec un manteau militaire ; ouverture à gauche, laissant voir le ciel. Le roi de Macédoine est assis sur un trône doré, tourné vers la gauche, le visage de profil, imberbe, encadré de cheveux blonds tressés ; son casque doré est décoré d'un Pégase volant et d'un grand cimier à plumes grises ; sa chlamyde a les épaulières ornées de dorures et une imbrication de lambrequins dorés à mascarons ; une tunique grise, un manteau rose et des cnémides rehaussées d'or complètent son équipement. Accoudé du bras gauche, et la main droite étendue, il regarde avec une expression de bienveillance la Thébaine Timoclée qui, violée par un officier thrace, l'a précipité dans un puits.

La jeune femme, debout, en robe blanche bordée d'or et manteau jaune, ses cheveux blonds tressés en couronne sur le front et entourés d'une bandelette bleue, le visage attristé, raconte la scène au prince, le bras gauche élevé, l'autre abaissé, montrant le cadavre de l'offenseur. Elle est entourée de gardes : un guerrier casqué, en rouge, vu de face, lui pose la main sur l'épaule droite; un autre, cuirassé, se tient au port d'armes, la pique dans la main gauche et la droite appuyée sur le bouclier ; derrière apparaît la tête d'un vieillard grisonnant et barbu. Trois personnages sont debout derrière le siège d'Alexandre : un vieillard barbu en manteau rouge ; un jeune homme cuirassé, de profil, bras et jambes nus, sur l'épaule duquel s'appuie un troisième assistant, drapé de gris.

A gauche, le corps de l'officier thrace, drapé de blanc et de bleu foncé, est apporté, de face, en raccourci, par deux hommes.

Sa tête blonde penche à droite, décolorée par la mort et les yeux fermés; une blessure sanglante rougit ses cheveux. Un guerrier cuirassé, dont le casque a pour cimier un lion doré. soutient le cadavre par derrière; un homme nu-tête de profil, le torse nu et drapé de rouge, le soulève sous les genoux. Deux têtes de guerriers casqués se montrent à droite du groupe; à gauche, deux hommes s'entretiennent, l'un casqué, l'autre tête nue et armé d'une pique. Un tapis vert à franges d'or couvre le sol de la tente; aux pieds d'Alexandre, sa lance dorée est posée à terre, près d'un bouclier ovale en acier poli dont le disque central est décoré d'un soleil d'or rayonnant.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Cat. Lucas : An III : 303. — *Tableaux du ci-devant Bernis :* 28. — 1806 : 309 (Peyron). — *Cat. Roucoule :* 321 (Perrin). — *Cat. Suau :* 312. — *Cat. George :* 181. — *Classement :* 120.

Lucas qui attribue ce tableau à Peyron dans ses catalogues, l'intitule en l'an III : « Panthée présentant le corps d'Abradate, son époux, à Cyrus, roi de Perse » (p. 28). En 1806, il l'appelle : « Timoclée justifiée par Alexandre » (p. 57). L'attribution à Peyron se retrouve dans l'inventaire de Bertrand, pour ce tableau comme pour la Sophonisbe de Perrin, et le sujet y est expliqué de la manière suivante : « Abradate, roi de la Susiane, fut tué en combattant auprès de Cyrus, roi de Perse. Sa femme, Penthée, fit emporter le corps de son mari et le fit porter au bord du Pactole et, l'ayant dépouillé, elle le lava. Cyrus y vint et tâcha de consoler cette reine. Elle leur présenta le corps de son mari; mais à peine Cyrus se fut-il retiré qu'elle se tua sur le corps de son époux. »

Perrin (Jean-Charles-Nicaise).

193. — *Mort de Sophonisbe.*

Toile. — H. 0m,77. — L. 1m,33.

Dans un édifice sombre, soutenu par de massives colonnes cannelées et laissant voir à droite un coin de ciel sous deux hautes arcades cintrées, Sophonisbe, reine de Numidie, blonde, la couronne d'or à pointes sur la tête, est assise, de profil à droite, sur un siège à coussins dorés où sa main droite retombe inerte; de la main gauche, elle a saisi la coupe d'or, présent mortel de Massinissa, que vient de lui apporter, respectueux et triste, un jeune homme brun, nu-tête, en tunique violette et manteau bleu. La reine porte une robe blanche et un manteau bleu pâle; derrière elle, trois suivantes debout expriment leur surprise et leur douleur : la première, qui joint les mains, a un voile sur la tête retenu par une mentonnière bleue; la seconde est en robe jaune, les bras nus; la troisième, en robe blanche et manteau bleu. Derrière l'émissaire royal, on aperçoit à distance deux personnages nu-tête, le premier en tunique jaune et manteau bleu, un guerrier casqué et cuirassé en manteau rouge et derrière son épaule deux têtes.

Sur le dallage du palais, entièrement pavé de marbres noirs et blancs, formant des compartiments et des ovales, fume un brûle-parfums de bronze.

Salon de 1787 (n° 168).

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi. — *Tableaux du ci-devant Bernis :* 29. — *Cat. Lucas*, an III : 302 (Peyron). — 1806 : 306. — *Cat. Roucoule :* 320 (Perrin). — *Cat. Suau :* 311. — *Cat. George :* 180. — *Classement :* 119.

Lucas, dans ses divers catalogues, attribue ce tableau à Peyron, comme le précédent. La confusion existait déjà dans l'inventaire de Bertrand où l'épisode est exposé en quelques lignes : Syphax, roi de Numidie, vaincu par les Romains, ayant rejeté la responsabilité de sa rébellion sur sa femme, Sophonisbe, qui venait de le quitter pour épouser Massinissa, Scipion réclama de ce prince, son allié, l'extradition de sa nouvelle épouse. Massinissa, sous ombre d'envoyer chercher Sophonisbe, lui expédia un officier porteur de poison, chargé de lui dire qu'étant Carthaginoise et fille d'Asdrubal, il espérait ne la voir jamais au pouvoir des Romains. Elle vida fièrement la coupe, en remerciant le roi de ce cadeau de noces.

PEYRON (Jean-François-Pierre). Aix, 1744. — Paris, 1814.

194. — *Cornélie, mère des Gracques.*

Toile. — H. 0m,93. — L. 1m,32.

Cornélie, fille de Scipion l'Africain, assise dans une vaste salle de la maison de famille, décorée de statues d'ancêtres, auprès d'une table drapée de pourpre, prend par la main ses deux jeunes fils, Tiberius et Caïus Gracchus, qu'amènent deux femmes de service, et répond, en les montrant tous deux, dans l'éclat de leur enfance pleine de promesses, à l'exhibition que vient de lui faire une vaniteuse Campanienne de ses parures et de ses joyaux.

Derrière la visiteuse est une suivante apportant une corbeille pleine de riches étoffes,

et, sur le premier plan, une jeune fille agenouillée montre le coffret à bijoux dont elle étale les trésors.

Le premier livret raconte ainsi l'anecdote : « Une dame de la Campanie ayant été voir Cornélie, mère des deux Gracchus, lui fit un étalage de ses bijoux et lui dit : « Montrez-« moi les vôtres. » Alors Cornélie fit venir ses enfants et lui dit : « Voilà mes bijoux et « mes ornements. » (p. 28).

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Peyron a exposé au Salon de 1785 un tableau qu'il intitule : *Cornélie, mère des Gracques ;* mais sa toile mesure H. 8 pouces et L. 2 pieds 3 pouces. Il ne s'agit donc pas de l'œuvre qui est aujourd'hui au Musée de de Toulouse, mais vraisemblablement de l'esquisse.

Tableaux du ci-devant Bernis : 26. — *Cat. Lucas, an III :* 305. — 1806 : 308. — *Cat. Roucoule :* 203. — *Cat. Suau :* 314. — *Cat. George :* 183. — *Classement :* 121.

Peyron (Jean-Franois-Pierre).

195. — *Bélisaire.*

Toile. — H. 0^{m},90. — L. 1^{m},33.

Intérieur d'édifice sombre ; à gauche, une arcade cintrée par où l'on aperçoit le ciel et la perspective d'une cour rectangulaire ; à droite, une cheminée à manteau élevé et une muraille basse, flanquée d'un pilier de pierre. Bélisaire est assis de ce côté, la tête de profil à gauche. Aveugle et grisonnant, vêtu d'un manteau rose et de chausses bistres, il a pris place au-dessus d'un degré, à côté d'une table de bois massive, couverte d'une nappe blanche, où est posé son casque renversé, près d'un manteau bleu et d'une cruche de terre. De la main gauche, Bélisaire retient auprès de lui un petit enfant blond en tunique jaune, qui s'est jeté entre ses jambes et qui lui pose la main sur la poitrine. De la main droite, il saisit par le bras un homme barbu, debout, en tunique orangée et manteau brun qui semble lui présenter sa famille, à côté d'une femme âgée en cape bleue.

Deux femmes vues de dos sont agenouillées devant le général disgracié et lui expriment leur reconnaissance et leur respect, l'une enveloppée d'une cape grise, l'autre, plus jeune, en profil perdu, coiffée d'une étoffe gris clair à rayures rouges, vêtue d'un corsage lilas, d'une écharpe verte et d'une jupe orangée, le bras nu ; la main droite étendue, elle semble offrir un enfant au vieux guerrier. Derrière elle, une autre femme debout, à cheveux noirs, la tête de profil, drapée dans une robe grise, porte un enfant sur son bras gauche et en conduit un autre par la main ; une fillette plus grande se serre contre elle.

A gauche, un homme debout, vu de dos, nu-tête, les cheveux noirs, en profil perdu, vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge, se dirige vers la porte ; on distingue dans la pénombre une femme portant un enfant sur les bras. Derrière le siège de Bélisaire, le jeune berger qui l'a introduit dans la maison pour y recevoir les hommages de la famille, se tient debout, nu-tête. Il est vêtu d'une tunique jaune sur laquelle est jeté un manteau bleu ; il porte son bâton sous le bras. Dallage de pierre grise ; une natte très simple est étendue sous la table.

Signé, dans l'angle de la composition : P. Peyron Pens. du Roy, f. Roma. 1773.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Alby.

Au salon de 1785, parut une esquisse représentant *Bélisaire aveugle* (n° 180). Nous supposons que l'esquisse en question se rattache au tableau qui nous occupe.

Il a été vendu à Paris, en 1816, avec le fond d'atelier de Peyron un dessin sur papier bleu, lavé d'encre et rehaussé, *Bélisaire aveugle recevant l'hospitalité d'un paysan,* fait à Rome en 1778, première pensée du tableau.

Henri Vienne. *Revue de Toulouse.* XXIV, p. 278. — *Tableaux du ci-devant Bernis :* 27. — *Cat. Lucas,* an III : 304. — 1805 : 307. — *Cat. Roucoule :* 322. — *Cat. Suau :* 313. — *Cat. George :* 182. — *Classement :* 122.

PIBRAC (R. du Faur de).

196. — *Lutrin de village.*

Toile. — H. 1^{m},43. — L. 1^{m},12.

Dans une petite église aux murs blancs, lambrissés de bois, décorés d'un chemin de croix encadré de noir et de statues polychromes, sur des consoles de bois découpé, en avant de l'autel peu éclairé, où le prêtre, en chasuble rouge, célèbre la messe, un abbé en surplis, vu de dos, est assis sur un banc de bois à dossier très simple, peint en gris, près d'un lutrin en bois doré, dont les ailes portent le livre de plain-chant. Une tête grisonnante de chantre apparaît à gauche. Derrière les deux hommes, un petit garçon blond, en veste noisette, est assis, les mains jointes, sur une marche tendue d'un tapis vert.

A droite, au pied d'une colonne de pierre, où est accrochée une torchère de fer, siègent, dans les bancs d'œuvre, un homme âgé, en habit gris, et une vieille femme en bonnet de linge, robe violette, tablier bleu et fichu d'indienne à dessins, tenant à deux mains son livre ouvert sur l'accoudoir. On aperçoit, de l'autre côté de la colonne, un bonnet de femme, un ange adorateur doré, et dans le fond, les marches d'un escalier. Une croix de consécration blanche, dans un médaillon bleu, décore le haut de la colonne où l'on distingue, sur une console, le bas de la robe d'une statue peinte. L'ombre qui couvre l'autel laisse apercevoir le tabernacle, les cierges allumés, les bouquets de fleurs artificielles, protégés par une enveloppe de gaze et un tableau qui représente saint Martin sur son cheval blanc, coupant son manteau rouge pour vêtir un pauvre. Le sol est couvert d'un dallage de pierre irrégulier.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : R. DE PIBRAC.

PILLEMENT (JEAN). Lyon, 1727-1808.

197. — *Halte de Bohémiens.*

Toile. — H. 0m,25. — L. 0m,38.

Composition pittoresque à trois figures ; une grande arcade en ruines, entourée de rochers, occupe le centre du tableau et laisse voir une échappée de ciel bleu, semé de quelques nuages blancs, une perspective boisée et un fond de collines; une arcade plus petite s'élève à droite. A ces ruines et aux blocs de rochers qui en cachent la base, sont irrégulièrement fixées des pièces de bois à peine équarries, soutenant un abri de planches disjointes qui filtrent le jour de tous côtés et qui sont drapées, çà et là, de folles végétations ; devant la petite arcade se trouve une hutte basse, en planches, entourée de paniers, de corbeilles, d'étoffes de couleurs variées sur lesquelles sont jetées en désordre des gourdes et des brides.

Sur le premier plan, on distingue un homme assis, une femme agenouillée, vue de dos, remuant du linge, et une autre femme debout, vue de face, appuyée sur un bâton. Elle est vêtue d'une jupe rose, d'une robe bleue retroussée, et elle porte sur la tête un chapeau de paille.

Don du docteur Bégué (22 avril 1886).

PILLEMENT (JEAN).

198. — *Halte de Bohémiens.*

H. 0m,25. — L. 0m,38.

Sous une vieille arcade de briques grossièrement étayée de charpentes irrégulières, et adossé au flanc d'une montagne, près de l'entrée d'un souterrain, un garçon débraillé, en chausses brunes, est assis sur des ballots. Une femme, vue de dos, en jupon blanc et robe brune retroussée, arrange du linge dans une corbeille ; une autre femme debout, coiffée d'un mouchoir et vêtue d'un corsage blanc, d'un jupon marron et d'une robe jaune, apporte un linge ; un pot de terre est posé sur le sol près de plusieurs petites pierres; dans le fond, une arcade surmontée d'une tour carrée, horizon bleu sur un coin de ciel empourpré.

Don du docteur Bégué (22 avril 1886).

PILS (ISIDORE-ALEXANDRE-ADRIEN-AUGUSTIN). Paris, 1813. — Douarnenez, 1875.

199. — *La Mort d'une Sœur de charité* (30 août 1846).

Toile. — H. 2m,41. — L. 3m,05.

Intérieur d'une cellule de l'hôpital Saint-Louis de Paris, muraille grise et nue. La mère Saint-Prosper, religieuse attachée au service des malades, exposée sur son lit funèbre, reçoit les hommages des pauvres de l'hôpital. La religieuse, vêtue de l'habit de son ordre, blanc et noir, le visage décoloré par la mort et vu de trois quarts à droite, est allongée, les mains jointes, sur un lit peu élevé, tendu de noir; elle tient entre ses doigts un chapelet à gros grains terminé par une tête de mort en ivoire et une médaille. Au chevet du lit s'élève un grand Christ, et à l'angle gauche, sur une tablette couverte d'une nappe blanche, un chandelier d'autel ; un vieux livre froissé gît sur le sol, à côté d'un escabeau de bois où est posé, sur un linge, un seau d'eau bénite en métal, surmonté d'un rameau. Derrière le lit, une très jeune religieuse debout, le visage de trois quarts à gauche, un livre de prières dans les mains jointes, contemple la morte avec une expression de tristesse. Au pied du lit se presse, recueillie et silencieuse, la clientèle de la mère Saint-Prosper.

Une femme agenouillée, de profil, coiffée d'un mouchoir rouge et d'un foulard gris, en corsage blanc déchiré et jupe brune, tient sur un genou, de la main droite, un petit enfant blond en chemise; à côté d'elle, un jeune garçon, vu de dos, à genoux, les pieds nus, en bras de chemise et pantalon bleu, baisse la tête dans l'attitude de la prière. Au second rang, une fillette blonde en vêtement gris, se retourne avec effroi du côté du lit, élevant son bras nu vers une

femme debout à bonnet blanc noué d'un mouchoir gris et manches bleues, qui se cache le visage dans les mains; une jeune fille blonde, de profil, en bonnet blanc et corsage gris, les mains jointes à la hauteur de la poitrine, et une autre fille à cheveux noirs, un mouchoir bleu sur le bonnet, assise sur ses talons et laissant retomber ses bras en croisant les mains, semblent murmurer des prières.

Au troisième rang, un homme à barbe rousse très négligée, portant une veste grise à revers bleus, ouverte sur sa poitrine nue, se penche en avant avec un empressement respectueux; un gamin brun, debout, les cheveux en désordre, vêtu d'une veste de toile bleue et d'un pantalon garance, la main droite ramenée sur la poitrine, l'autre pendante, regarde la scène d'un œil fixe. Sur son épaule se pose la main d'un dernier personnage à barbe noire, dont on n'aperçoit que la tête maladive et la main droite soulevant le bord du chapeau.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : I[re] PILS. 1850.

Salon de 1850 (nº 2475).
Envoi de l'État.
Cat. George : 351. — *Classement :* 124.

POUSSIN (NICOLAS). Les Andelys, 1593. — Rome, 1665.

200. — *Saint Jean-Baptiste.*

Toile. — H. 0^m,62. — L. 0^m,45.

Figure à mi-corps, tournée à gauche, la tête de face, encadrée de cheveux châtains abondants, une légère moustache sur la lèvre supérieure, la barbe courte. Le Précurseur a le torse nu, avec une peau de mouton retenue par un filet de corde autour des reins et une draperie rouge sur l'épaule droite; il appelle de la main droite un agneau blanc, dont on ne voit que la tête, et, de l'autre main, désigne une figurine de Christ en robe rose et manteau blanc, la tête entourée d'une auréole, qui s'avance au loin sur une pente gazonnée, au débouché d'un chemin creux; au-dessus, apparaissent les murailles de Nazareth, où l'on distingue un édifice massif à comble polygonal, un palmier, une arcade découpée sur un fond de nuages clairs, une pyramide et un temple à colonnes. En avant du Christ s'incline une sorte de promontoire rocheux au pied duquel coule le Jourdain, et à droite, une colline élevée avec un bouquet d'arbres.

Sur la draperie rouge ramenée au bas du tableau est posée une petite croix très simple, formée de deux tiges de roseau liées d'un brin d'osier, avec une banderole blanche déployée, inscrite des mots : ECCE (Agnus) DEI QVI... « Voici l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde. »

Envoi de l'État (1812) (décret du 11 février 1811).

Rentoilé en 1857. — *Cat. Roucoule :* 324. — *Cat. Suau :* 315. — *Cat. George :* 184. — *Classement :* 125.

POUSSIN (NICOLAS) [d'après].

201. — *Repos de la Sainte Famille.*

Toile, de forme ovale. — H. 0^m,36. — L. 0^m,46.

La Vierge, assise de face, en robe bleue et corsage rose, tient l'Enfant Jésus, à cheval sur son genou gauche, les bras étendus et les mains ouvertes. A gauche, sainte Élisabeth, de profil, en robe lilas et manteau jaune sur la tête, est agenouillée devant le groupe divin et présente le petit saint Jean, nu, les mains jointes, dans une attitude d'adoration. Derrière, saint Joseph, barbu, drapé de rouge, et sainte Anne, en gris, les mains derrière le dos, debout, contemplent la scène. A droite, un petit enfant nu apporte sur la tête une corbeille pleine de fleurs; un second, le genou en terre, élève des fleurs dans chaque main; un troisième, accroupi, en cueille parmi le gazon. Paysage historié; à gauche, un fort tronc d'arbre; à droite, une base de colonne et un piédestal. Une rivière coule à l'arrière-plan; au delà s'élèvent les constructions d'une ville étagée, de style italien, couverte de tuiles rouges, dominée par une grosse tour crénelée, un groupe de hautes maisons et une autre tour en ruines. Massifs boisés à droite, horizon de montagnes bleues découpées sur les tons roses d'un ciel voilé de quelques nuages.

Envoi de l'État (1803).

Notice du premier envoi : 28. — *Cat. Lucas*, 1806 : 312. — *Cat. Roucoule :* 325. — *Cat. Suau :* 316. — *Cat. George :* 185. — *Classement :* 126.

PRÉVOST (CONSTANTIN-JEAN-MARIE), Toulouse, 1796-1865.

202. — *Michel-Ange et Jules II.*

Toile. — H. 1^m. — L. 1^m,36.

Intérieur de la chambre du pape, aux parois de marbre vert; à gauche, est relevée

une lourde portière grenat, galonnée d'or, au pied de laquelle se tiennent deux ecclésiastiques, l'un en noir, l'autre en rouge; au delà s'ouvre une galerie voûtée, ornée de peintures et de dorures; au fond, une porte élégante, à fronton triangulaire, surmonté de figures sculptées qui soutiennent un écusson. A côté de cette porte fermée, un huissier de cabinet en robe pourpre est assis devant une table couverte d'un tapis de même couleur. Le pape, de profil à gauche, le visage irrité, encadré d'un collier de barbe blanche, en robe de satin blanc, calotte et collet de velours écarlate, est assis, au-dessus d'un gradin couvert d'un riche tapis, dans un fauteuil rouge damassé à haut dossier; il porte des mules rouges marquées d'une croix d'or, le pied droit posé sur un coussin rouge à glands d'or; sa main gauche, chargée de trois anneaux, s'appuie sur le bois du fauteuil; l'autre bras, ramené sur la poitrine, le poing fermé, complète l'expression de colère du visage. Au pied du trône pontifical, Michel-Ange, de profil, nu-tête, brun et barbu, s'avance un genou en terre; il porte un long manteau bleu foncé à collet de fourrure et des bottes collantes fourrées. Devant lui se tient, dans une attitude de confusion, humilié par la virulente apostrophe du saint Père, l'évêque introducteur, délégué du cardinal Soderini, courbant la tête, vu de face, en robe violette, la chaîne d'or au cou.

Sept personnages debout forment l'entourage du pape; à droite, un franciscain, en robe de bure, la corde au flanc, montre sa barbe grise à côté d'un bénédictin en noir, dont la tête imberbe et tonsurée se détache de profil. Derrière le fauteuil apparaît, la tête rasée, avec la couronne de cheveux, d'un dominicain en robe blanche. Un cardinal en rouge, à côté du pontife, marque sa surprise par un geste; derrière lui, se penche curieusement une tête à calotte noire; un prélat violet, à figure longue et pâle, se couvre la bouche de la main droite, échangeant une confidence discrète avec un moine barbu. Le sol est couvert d'un dallage de marbre à compartiments blancs et rouges.

Le motif de la scène est ainsi expliqué par l'artiste dans le livret de l'exposition de Toulouse de 1835 : « Arrivé à Bologne, Michel-Ange fut conduit à Sa Sainteté par un évêque du cardinal Soderini qui n'avait pu, étant malade, le présenter lui-même. Introduit auprès du pape, Michel-Ange s'agenouilla; Sa Sainteté le regardant de travers, et comme indignée lui dit : « Au lieu de venir nous trouver, tu as attendu que nous vinssions nous-même » . Comme Michel-Ange s'excusait sur ce qu'il n'avait pu souffrir d'être traité avec si peu d'égards, l'évêque qui l'avait présenté voulant l'excuser disait au saint Père que ces hommes, hors de leur art, étaient des ignorants et qu'il voulût bien lui pardonner. Le pape courroucé lui répondit : « L'ignorant, c'est toi ; tu lui dis une grossièreté que nous ne lui disons pas; sors de ma présence. »

Salon de 1831 (nº 1708).
Exposition de Toulouse de 1835.
Acquis par la Ville.
Cat. Roucoule : 467. — *Cat. Sicau* : 318. — *Cat. George* : 362. — *Classement* : 127.

Prévost (Constantin-Jean-Marie).

203. — *Le Tatouage du matelot.*

Toile. — H. 1m. — L. 0m,75.

Deux matelots napolitains, coiffés du bonnet de laine rouge, sont assis de face, l'un au-dessous de l'autre, sur un banc de rocher étagé. Le premier, vêtu d'un simple caleçon blanc retenu par une ceinture, la main gauche sur la cuisse, tient le bras droit tendu, appuyé sur le genou de son camarade. Celui-ci, la chemise ouverte sur la poitrine, les épaules drapées d'un manteau blanc, armé d'une pointe d'acier, trace attentivement des signes sur l'avant-bras du patient. Derrière, une barque de pêche, la voile hissée ; dans le fond, la mer : ciel bleu semé de nuages clairs.

Proposée par le maire de Toulouse au bureau d'administration des sciences et arts, l'acquisition de ce tableau fut décidée le 7 juin 1832, au prix de 600 francs.

Cat. Roucoule : 331. — *Cat. Suau* : 317. — *Cat. George* : 353. — *Classement* : 128.

Prévost (Constantin-Jean-Marie).

204. — *Portrait de l'auteur.*

Toile. — H. 0m,72. — L. 0m,60.

Buste de trois-quarts à gauche, fond dégradé. L'artiste a les cheveux noirs, le menton et les lèvres rasés, des favoris taillés très courts. Il porte un vêtement sombre et une haute cravate bleu foncé qui cache complètement le col de chemise. La sévérité voulue de l'aspect, la maigreur du visage allongé et la fixité du regard s'accordent assez bien avec ce que l'on sait des préoccupations philosophiques et religieuses de l'artiste.

Donné par Mme Engalières, nièce de l'auteur (16 novembre 1892).

Prévost (Constantin-Jean-Marie). — Voy. CALIARI (Paolo).

PRIOU (Louis), Toulouse, 16 octobre 1845.

205. — *La Coupe et la Lyre.*

Toile. — H. 1m,89. — L. 2m,56.

Un rocher isolé s'élève sur une plage nue que borde la mer sillonnée de vagues, découpée à l'horizon sur les clartés d'un ciel nuageux. Au premier plan, le poète, vaincu par l'ivresse, est allongé à terre, la tête renversée, tournée vers la gauche : une courte barbe noire encadre son visage ; une draperie bleue, jetée sur son épaule droite, couvre le bras et la hanche; le reste du corps est nu ; la main gauche traîne sur le sol, au-dessus d'un rouleau de manuscrits ; elle a laissé échapper la lyre d'or. L'autre main demeure appuyée sur le bras d'une jeune femme blonde, couronnée de fleurs bleues, assise au sommet du rocher, le torse nu, une draperie blanche sur le corps; de la main droite, cette femme tient négligemment le sceptre de la Folie, terminée par une poupée rouge et bleue, à tête de fou, ornée de grelots; de l'autre, elle élève une coupe d'or ciselée. Un Génie debout, nu, drapé d'un manteau violet, armé de deux grandes ailes, s'adosse contre le rocher, la jambe gauche repliée, le buste en arrière, la main sur la hanche, et appuie son coude sur l'épaule de la jeune femme, en lui murmurant à l'oreille des paroles sarcastiques. Au second plan, à gauche, une figure d'aspect funèbre, entièrement voilée de noir, s'avance, élevant à deux mains une urne sépulcrale, symbole de la fin du rêve.

Salon de 1872 (n° 1275). — Envoi de l'État (juin 1872). — *Classement :* 129.

PROTAIS (Paul-Alexandre). Paris, 1825. — 1890.

206. — *La Fin de la halte.*

Toile. — H. 1m,23. — L. 2m,00.

Sur un plateau découvert et gazonné qui commande un vaste horizon de collines bleues, le 10e bataillon de chasseurs à pied a fait halte. A gauche, sur un tertre du deuxième plan, deux officiers sont debout; l'un d'eux, à épaulettes d'or, consulte sa montre ; on distingue derrière eux un groupe d'hommes ; un peu en avant, deux clairons sonnent l'appel. Un soldat réveillé se soulève sur son séant et regarde dans le lointain. Au centre, deux clairons debout s'entretiennent, leur instrument à la main : tout près d'eux, un soldat allume sa pipe. A droite, derrière un tertre où trois chasseurs sont debout, dominant une masse confuse, apparaît le commandant à cheval, avec son ordonnance. Au premier plan, le terrain forme deux versants opposés, séparés par une faible dépression. Neuf hommes sont couchés sur le versant gauche, dans des attitudes pittoresques. Deux se réveillent et se soulèvent, échangeant quelques paroles par-dessus leurs camarades endormis, les uns allongés sur le flanc, les autres sur le dos. Sur le versant opposé, trois chasseurs dorment encore profondément; l'un d'eux, vu en raccourci, les jambes écartées, les mains croisées sur la poitrine ; son voisin portant le ruban bleu et la médaille de Crimée, ainsi que le galon jaune, sommeille les bras croisés, le menton sur la poitrine. Un jeune officier brun, presque imberbe, l'épaulette d'argent à l'épaule gauche, la tête appuyé sur son mouchoir blanc, la main droite à la ceinture, l'autre bras étendu sur l'herbe, goûte le repos le plus paisible; devant lui, le buste d'un soldat couché sur le ventre sort des grande herbes; il appuie sa tête sur ses coudes, au-dessus du sac, à côté de la gamelle d'étain et du fusil ; son visage est ombragé par le képi marqué du n° 10. La plupart des chasseurs sont blonds, portant la moustache et la barbiche d'Afrique ; ils ont la cravate de laine bleue et les guêtres blanches, Quelques tiges fleuries sur le devant du tableau. Ciel nuageux, entièrement gris.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : Alex. Protais. 64.

Salon de 1864 (n° 1588),
Envoi de l'État (septembre 1864).

PRUD'HON (Pierre) [d'après].

207. *La Justice et la Vengeance divine poursuivant le crime.*

Toile. — H. 2m,43. — L. 2m,92.

Copie par Cavaillé (Pierre), du tableau conservé au Louvre (n° 459, catal. de Frédéric Villot, édition de 1885).

Envoi de Cavaillé, pensionnaire de la Ville (octobre 1853).

PUJOL (Abel-Alexandre-Denis de). Valenciennes, 1785. — Paris, 1861.

208. — *Les Propétides changées en rochers.*

Toile. — H. 1m,31. — L. 2m,85.

Quatre jeunes femmes d'Amathonte, frappées par la vengeance de Vénus, dont elles ont nié la divinité, sont groupées sur un récif de l'île de Chypre. La première, diadémée, la tête baissée, le torse nu, le bas du corps entouré d'une draperie blanche, le profil à droite, s'est laissé glisser sur le roc où traîne négligemment son bras gauche. Derrière elle, une de ses compagnes, vue de face, nue jusqu'à la ceinture et drapée de rouge, la

soutient d'un bras, la main droite sous l'aisselle. La partie inférieure des deux corps, gagnée par la métamorphose, prend une vague apparence de rocher et se confond avec l'écueil. Une troisième figure, le bas du corps drapé de brun, s'agenouille auprès du bloc où les deux autres sont adossées. Plus loin, à droite, le torse nu d'une quatrième victime émerge du milieu d'une sorte de chaos. A l'horizon, sous le ciel empourpré, on aperçoit la mer et la chaîne des montagnes de Chypre.

La légende des Propétides est résumée dans ces vers des *Métamorphoses* d'Ovide :

Sunt tamen obscœnæ Venerem Propetides ausæ
Esse negare deam, pro quo sua numinis ira
Corpora cum forma primæ vulgasse feruntur
Utque pudor cessit, sanguisque induruit oris
In rigidum parvo silicem discrimine versæ.

« Les infâmes Propétides ont osé nier la divinité de Vénus. Par la vengeance de la déesse, elles ont été, dit-on, les premières à faire trafic de leur beauté. La pudeur disparue, le sang figé dans les veines, elles n'ont guère changé à devenir pierre dure. »

C'est l'origine grecque des « Filles de marbre ».

Envoi de l'État.

Classement : 131.

RACHOU (Henri), né à Toulouse.

209. — *Méditation.*

Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,76.

Vue en perspective d'une des galeries du cloître des Augustins de Toulouse, transformé en musée archéologique. A gauche fuient les colonnes de marbre gris, surmontées de chapiteaux gothiques et d'arcades en trèfle qui supportent les poutres saillantes du plafond de chêne reconstitué par Viollet-le-Duc ; à droite, les puissants contreforts de brique brute du grand réfectoire auxquels sont adossées les statues d'apôtres de la chapelle de Jean de Teyssenderia, évêque de Rieux, provenant des Cordeliers de Toulouse. L'intervalle de ces contreforts est meublé de deux sarcophages chrétiens en pierre sculptée, décorés, le premier de strigiles encadrant le monogramme du Christ dans un médaillon, le second, de statuettes d'apôtres dans des niches à faîte triangulaire. Le long de la colonnade, à gauche, l'artiste a figuré en raccourci le tombeau du cardinal Briçonnet, provenant de l'église Saint-Just de Narbonne, qui se trouve en réalité dans la salle capitulaire contiguë au cloître : on distingue les grandes lignes de la statue gisante en costume pontifical, les mains jointes du prélat et, à ses pieds, le lion assis, soutenant le chapeau du cardinal orné de ses glands et le cartouche héraldique des Briçonnet. Au milieu de la galerie, détachant sa blanche silhouette sur l'obscurité du fond, s'avance, vu de face, un jeune moine, brun et imberbe, le visage émacié et méditatif, les mains cachées dans les larges manches de sa robe. Les rayons du soleil, tamisés par les arbres du préau, jouant entre les bases des colonnes, découpent des ombres horizontales sur les dalles et jettent des reflets adoucis sur les murs de brique rose et le ton chaud des charpentes.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : Henri Rachou.

Classement : 133.

RAVAUT (René-Henri). Paris.

210. — *Funérailles de saint Bertrand de Comminges.*

Toile. — H. 2m. — L. 3m,20.

Perspective à gauche d'une galerie de cloître roman, à colonnes géminées, surmontées de massifs chapiteaux historiés; la première arcade porte sur un pilier quadrangulaire décoré de figures d'apôtres en haut relief, richement drapés dans le style byzantin. Cinq moines blancs à capuchons noirs sont rangés dans la galerie, regardant le préau, trois debout et penchés, deux agenouillés la face contre terre. Tous saluent le passage du saint, porté par quatre hommes qui marchent vers la gauche, à travers le préau, tapissé d'une herbe très verte et borné, au fond, par les contreforts de l'église cathédrale.

Saint Bertrand, drapé de blanc, le bras gauche pendant, montre de profil sa tête vénérable, encadrée d'une longue barbe blanche. Le premier porteur, vu de dos, a le torse et les jambes nus avec chausses bistres ; son voisin est couvert d'un manteau brun ; le troisième, d'un manteau bistre ; à la suite, marche la foule éplorée : au premier rang, une jeune femme à longs cheveux blonds, le torse nu, le corps enveloppé d'une robe grise, les mains en prière ; un homme en vêtement bleu foncé, qui élève ses bras nus vers le ciel en joignant les mains ; un personnage de profil, en noir, cheveux hérissés et longue barbe blonde ; un tout jeune garçon, à longue chevelure blonde, bras et jambes nus, drapé d'une peau de bête.

Acheté au prix de 2,000 francs, dont moitié payée par l'État (délibération du conseil municipal de Toulouse du 11 novembre 1889). Entré au Musée le 10 janvier 1890. « Ce tableau appartiendra par indivis à la ville de Toulouse et à l'État. » (Lettre du Directeur

des Beaux-Arts du 12 janvier 1889.) M. Ravaut est élève de M. Jean-Paul Laurens.

REGNIER (Jacques-Auguste). Paris, 1787-1860.

211. — *Une Chartreuse en Auvergne.*

Toile. — H. 1m,67. — L. 1m,04.

Paysage montagneux et boisé, par un jour de brume. A gauche, les constructions du couvent s'élèvent au-dessus d'un tertre escarpé où mène un escalier taillé dans le roc. Du fond de la gorge, qui se perd dans un brouillard azuré, descend un ruisseau abondant et limpide qui tombe en nappe, sur le premier plan, au milieu d'une épaisse végétation. Un vieux pont est jeté sur le torrent et donne passage au chemin de la montagne. Un religieux descend l'escalier de la chartreuse; deux autres conversent au pied des premières marches; un quatrième, couché dans l'herbe, sur le bord opposé du cours d'eau, près d'une roche coupée à pic, paraît absorbé dans la lecture de son bréviaire.

« J'ai décidé qu'un grand paysage peint par M. Regnier et appartenant au ministère de l'Intérieur sera donné au Musée de Toulouse. Montbel. » Lettre du 26 mars 1830. — Envoyé au Musée le 1er juin de la même année.

Cat. Roucoule : 332. — *Cat. Suau* : 319. — *Cat. George* : 354. — *Classement* : 134.

RESTOUT (Jean-Bernard), Paris, 1732-1797.

212. — *Diogène demandant l'aumône aux statues.*

Toile. — H. 1m,11. — L. 1m,44.

Cinq figures; grandeur nature : Diogène est vu de profil, à gauche, à mi-jambes : le visage encadré d'une chevelure inculte et d'une barbe grise, le torse nu, un pan de manteau rouge rejeté sur le bras droit, le corps légèrement incliné, il tend la main comme pour demander l'aumône à une statue de pierre dont on ne voit que le piédestal et le bas des draperies : son bras gauche replié tient un long bâton et une lanterne en métal suspendue par une chaîne. A gauche se montrent une jeune fille blonde drapée de bleu et deux têtes curieuses; à droite, deux hommes nu-tête, imberbes, drapés de jaune et de bleu, adossés à une construction de pierre et riant ensemble de la fantaisie du philosophe. Fond de ciel nuageux.

Salon de 1767 (n° 150).

Ce tableau fut donné par l'artiste, comme morceau de réception, à l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse en 1770, et exposé cette année même par l'Académie au Salon de l'hôtel de ville.

Retiré par Lucas le 28 ventôse an VIII. — *Inventaire de l'Académie* : 9. — *Cat. Lucas*, an III : 301. — 1806 : 320. — *Cat. Roucoule* : 333, — *Cat. Suau* : 320. — *Cat. George* : 186. — *Classement* : 135.

Restout (Jean-Bernard).

213. — *Philémon et Baucis.* — Esquisse.

Toile. — H. 0m,29. — L. 0m,40.

Intérieur rustique, sombre; muraille grise à charpente visible, contre laquelle est dressée une échelle; porte basse à gauche, laissant voir un coin de ciel bleu. Jupiter, déguisé en voyageur à barbe grise, nu, avec une draperie rouge autour des cuisses, est assis sur un vieux fauteuil, les jambes croisées, accoudé sur une table et fait un signe d'amitié à l'hospitalière Baucis, agenouillée à terre devant lui et cherchant à saisir un canard blanc qui se réfugie auprès du dieu. Elle est en coiffe claire, corsage bleu, manches relevées, jupe jaune. Mercure, imberbe, brun, drapé d'un manteau vert, est assis à droite, le coude sur la table. Philémon, derrière le fauteuil de Jupiter, barbu et drapé de gris, joint les mains en signe d'admiration.

Cette petite peinture est l'esquisse du tableau présenté par Restout à l'Académe royale de peinture de Paris pour sa réception.

Cabinet de M. de Timbrune-Valence.

Cat. Lucas, 1806 : 319. — *Cat. Roucoule* : 334. — *Cat. Suau* : 321. — *Cat. George* : 187. — *Classement* : 136.

RICARD (Louis-Gustave), Marseille, 1833. — Paris, 1872.

214. — *Portrait du peintre Léon Fauré* (Toulouse, 1819-1887).

Toile. — H. 0m,56. — L. 0m,45.

Buste sans les mains, vu de face; tête nue, encadrée de cheveux châtains ébouriffés, moustache et barbe soyeuses; le regard vif et malicieux — « des yeux d'écureuil » (Jules Buisson) — le nez tourmenté, donnent à cette physionomie une originalité particulière. Vêtement noir, boutonné sur la poitrine et laissant briller un coin de chemise blanche. Fond gris dégradé.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : G. R.

Exposition de Toulouse, 1865.

Acquis par la ville de Toulouse au prix de 1,500 francs (novembre 1855).

Jules Buisson. *Revue de Toulouse*, XXII, p. 115.

Classement: 137.

RICHARD (Théodore), Milhau, 1782. — Toulouse, 1859.

215. — *L'Abreuvoir.*

Toile. — H. 0m,58. — L. 0m,47.

Le soleil couchant embrase le ciel et fait poudroyer une plaine ardente, bornée par un horizon de collines violettes au pied desquelles un petit ruisseau coule le long d'une bordure d'arbres; au premier plan, un chemin encaissé monte entre deux tertres; celui de gauche, plus éloigné, porte un bouquet de trois arbres; à droite, sont massés de vieux arbres au-dessous desquels coule un filet d'eau, tombant dans une auge de bois où se désaltèrent trois moutons. Derrière la crête du chemin se détache la silhouette d'un troupeau de moutons que mène un paysan, en chapeau de paille, bras de chemise et chausses rouges, monté sur un âne noir, un chien blanc auprès de lui. Plus en avant, une paysanne file, sa quenouille à la main; elle est vêtue d'une jupe brune, d'un corsage rouge avec fichu bleu et d'un tablier blanc, un chapeau de paille sur la tête et les bras nus. A gauche, circulent une chèvre, un chien roux et quatre moutons qui broutent.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : T. Richard, 1829.

Cat. Roucoule : 336. — *Cat. Suau :* 324. — *Cat. George :* 357. — *Classement :* 140.

Richard (Théodore).

216. — *Les Bûcherons.* — *Intérieur de forêt.*

Toile. — H. 1m,47. — L. 1m,92.

Une gorge boisée dans le Rouergue, pays d'origine de l'artiste. Perspective lointaine de croupes qui se détachent en bleu pâle sur un ciel doré où s'amoncellent d'épais nuages blancs. Au centre, entre deux tertres, un sentier forestier se perd dans les futaies déjà roussies par l'automne. A gauche, au pied d'un versant feuillu, la hutte des bûcherons, formée de troncs d'arbres, montre son toit à deux pentes, vêtues de mousse. Au pied d'un chêne ébranché, paré encore d'un bouquet de feuillage fauve, un homme brun, nu-tête, en bras de chemise, gilet rouge, chausses marron, jambes nues, lève la hache, visant la profonde entaille déjà pratiquée à la base du tronc. Deux autres paysans sont occupés à scier par le travers un chêne abattu qui tient encore à ses racines par quelques faisceaux de fibres. L'un d'eux, vu de dos, porte pantalon gris, gilet noisette et bonnet de laine blanche. L'autre, de face, en chemise, a le bonnet rouge et les chausses brunes à gros boutons blancs. Un tronc scié gît au premier plan, près d'un amas de branches et de feuillage. Au second plan, à droite, est établie une équipe de scieurs de long : deux à terre, un au-dessus de l'appareil. Leurs bonnets blancs et rouges, leurs chemises, leurs pantalons bleus et noirs, le sillon rouge d'une ceinture apparaissent discrètement dans la pénombre.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : T. Richard, 132, T.

Exposition de Toulouse, 1835.

Acquis par la Ville.

Le Musée possède une réduction de ce tableau (H. 0m,64. — L. 0m,97) qui faisait partie du cabinet de M. Théodore Ozenne et qui s'est trouvée comprise dans ses libéralités testamentaires.

Cat. Roucoule : 335. — *Cat. Suau :* 323. — *Cat. George :* 356. — *Classement :* 138

Richard (Théodore).

217. — *La forêt de Rotherwood* (épisode d'*Ivanhoë*).

Toile. — H. 0m,65. — L. 0m,94.

Une forêt féodale : ciel nuageux à reflets dorés. A gauche, une clairière et un rideau de montagnes; à droite, un massif de grands chênes. Un vaste château, dominé par le donjon, couronne un plateau; plus bas s'élève un tertre hérissé de pierres levées. Deux arbres isolés se découpent sur la clairière où le templier Brian de Boisguilbert, en manteau rouge, s'avance sur un cheval bai, à côté du prieur de Jorvaulx, en blanc, montant une mule noire; derrière chevauche un porte-enseigne avec la bannière du Temple; une autre mule est chargée d'étoffes blanches et dorées; cavaliers d'escorte, dont un nègre enturbanné qui fait cabrer son cheval blanc. Au premier plan, Wamba, bouffon de Cendric le Saxon, magnifiquement équipé, le manteau rouge sur l'épaule, la coiffure ornée de clochettes, montre l'arrivée du cortège au porcher Gurth, paysan barbu, en tunique brune, qui, le bâton levé, aidé de Fangs, son chien noir, fait rentrer tout un troupeau de porcs, noirs, bleutés, mouchetés, blancs; on en distingue une vingtaine, dont les croupes rebondies et les queues en trompette moutonnent sous la futaie.

Signé, en rouge, sur un tertre, au centre : T. RICHARD, 1849. (Walter Scott, *Ivanhoë*, chap. I.)

Legs de M. Théodore Ozenne.

RICHARD (Théodore).

218. — *Vue du pic du midi de Pau et de la forêt de Gabas* (Basses-Pyrénées).

Toile. — H. 1m,47. — L. 1m,92.

Site béarnais, dans la haute vallée de Gabas (gave d'Ossau) ; ciel nuageux ; dans le fond, le pic du midi de Pau émergeant des brumes ; mamelons et prairies vertes ensoleillées ; à gauche, un massif de montagnes d'où descend le filet d'argent d'une cascade ; à droite, un torrent écumeux, bondissant entre les roches d'une gorge plantée de sapins que dominent d'autres groupes ; au centre, un sapin séculaire, le tronc ouvert. Quatre chasseurs, en costume béarnais, mangent sur l'herbe. L'un est assis sur un tronc d'arbre, un second, en veste blanche, adossé ; les deux autres, en veste rouge et béret bleu, se reposent sur le sol. Un chien de montagne de grande taille, blanc et fauve, est couché à droite ; de l'autre côté, le corps de l'ours brun tué par les montagnards est allongé sur un brancard formé de quatre baliveaux ; sur le devant, quelques troncs de sapins et deux arbres coupés.

Signé, sur un rocher à droite : T. RICHARD, 1835.

Salon de 1835 (n° 1833).
Envoi de l'État.

Ce tableau a été retouché par l'artiste au mois de mai 1850.

Roschach. *Revue de Toulouse*, XI, p. 67.

Cat. Roucoule : 468. — *Cat. Suau :* 323. — *Cat. Georges :* 335.

RIGAUD (HYACINTHE-FRANÇOIS-HONORAT-MATHIAS-PIERRE-ANDRÉ), Perpignan, 1659. — Paris, 1743.

219. — *Portrait de Jean Racine* (1639-1699).

Toile. — H. 1m,43. — L. 1m,09.

Figure à mi-jambes, assise, de face, le visage en trois-quarts à droite. Tête imberbe, pleine, à double menton, d'une physionomie calme et majestueuse, encadrée d'une ample perruque gris cendré, dont les boucles soyeuses sont traitées avec une grande légèreté. Le poète, drapé de noir, avec cravate et manchettes de dentelles, est dans un fauteuil de bois doré dont le dossier et les bras sont décorés de feuilles d'acanthe sculptées. Il tient une plume de la main droite et présente, de la gauche, une lettre close avec l'adresse : *Au Roy*. Un riche encrier de métal, composé de trois pièces, la plume dedans, est posé à droite sur une table. Derrière, est une tenture à grands ramages dorés sur fond rouge. De l'autre côté s'élève, sur un piédestal, une colonne cannelée dont le fût disparaît sous les plis d'une draperie grenat.

Signé : FAIT PAR HYACINTHE RIGAUD, 1727.

Cette signature peut éveiller un doute. Elle est moins une signature qu'une attestation d'origine dont la forme même n'est pas sans étrangeté. RIGAUD, décédé seulement en 1743, a peint ou dessiné jusqu'à sa mort. La date de 1727 inscrite ici n'aurait donc rien qui dût surprendre, si Racine n'était mort en 1699, c'est-à-dire vingt-huit ans avant que RIGAUD songeât à fixer ses traits. Le procédé aurait de quoi surprendre. Il y a plus. *L'État général des portraits sortis du pinceau de l'illustre* RIGAUD, dressé par Hulst, s'arrête à 1698. Aucun portrait de Racine n'y est mentionné. Le *Catalogue de l'œuvre gravé du sieur Hyacinthe Rigaud* embrasse la période de 1681 à 1743. Là encore, nulle trace du portrait de Racine (*Mémoires inédits sur les membres de l'Académie de peinture*, t. II, p. 142-200). RIGAUD l'aurait-il peint à une date qui nous échappe et sa peinture n'aurait-elle tenté aucun graveur de son époque ?

Le tableau que nous décrivons ici appartenait en 1832 à M. Fraisse aîné, négociant de Perpignan. L'acquisition en fut proposée le 27 mars par le bureau d'administration des sciences et arts de la ville de Toulouse au prix de 320 francs. La toile demandait quelques restaurations qui furent exécutées par M. JULIA.

Cat. Roucoule : 338. — *Cat. Suau :* 326. — *Cat. George :* 189. — *Classement :* 142.

RIGAUD (HYACINTHE).

220. — *Portrait de Philippe de France, duc de Chartres* (1674-1723).

Toile. — H. 1m,36. — L. 1m,03.

Figure à mi-jambes, debout. Le futur régent du royaume, qui devait prendre, en 1701, le titre de duc d'Orléans, est représenté très jeune, de face, nu-tête, le teint frais et coloré ; il porte la longue perruque bouclée du dix-septième siècle, l'armure complète en acier poli avec épaulières à lambrequins de soie jaune, brassard articulé, cravate et manchette de dentelle, le cordon bleu du Saint-

Esprit en sautoir, une écharpe blanche autour des reins, un manteau de satin rose élégamment drapé, la main gauche à la hanche. La droite s'appuie sur le bâton de commandement au-dessus d'une table drapée. Une riche tenture pourpre à grands plis laisse voir à gauche un coin de ciel bleu et un massif d'arbres.

Envoi de l'État (1803).

D'Argenville. *Vie des plus fameux peintres*, IV, p. 311. — *Notice du premier envoi :* 11. — *Cat. Lucas*, 1806 : 321. — *Cat. Roucoule :* 337. — *Cat. Suau :* 325. — *Cat. George :* 188. — *Classement :* 141.

RIGAUD (HYACINTHE).

221. — *Portrait de Bernard Dupuy du Grez, avocat au Parlement de Toulouse.*

Toile. — H. 0^{m},80. — L. 0^{m},64.

Buste sans les mains, la tête en trois quarts, à droite; visage imberbe, coloré, encadré par les boucles d'une imposante perruque blond cendré; cravate de dentelle; manteau de velours orangé, à cassures brillantes, doublé de satin bleu.

Bernard Dupuy du Grez, né en mai 1640, mort le 18 août 1720, auteur d'un *Traité sur la peinture pour en apprendre la théorie et se perfectionner dans la pratique*, imprimé à Toulouse par la veuve Pech en 1699, est un des écrivains qui fournissent le plus de détails intéressants sur l'histoire de l'art et des artistes de Toulouse. Il établit à ses frais, en 1697, une école gratuite de dessin où l'on copiait le modèle vivant et fit frapper, pour les meilleurs élèves, des médailles de récompense portant l'inscription : PALLAD TOLOSANVM PRÆMIVM GRAPHICES PRIVATO SVMPT. DATVM ANNO 1697. Cette création fut éphémère.

Ce tableau appartenait à l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse.

Cat. George : 190. — *Classement :* 143.

RIVALZ (JEAN-PIERRE), Labastide d'Anjou, 1625. — Toulouse, 1706.

222. — *Clémence Isaure.*

Toile. — H. 0^{m},89. — L. 2^{m},24.

La muse toulousaine, blonde, le visage vu de face et légèrement incliné, les yeux baissés, des rubans gris dans les cheveux, est allongée à terre, accoudée du bras droit sur un gros galet de la Garonne; elle est vêtue d'une chemisette blanche qui découvre le sein et l'épaule gauche et d'une jupe bleu foncé laissant voir les pieds nus; elle tient de la main gauche le bouquet des fleurs poétiques destinées aux lauréats des jeux floraux, églantine, violette et souci. A gauche, un jeune enfant assis, nu, avec une étroite draperie bistre à la ceinture, joue de la double flûte ; un autre, à demi caché derrière l'épaule de dame Clémence, pince la mandoline. Une grande draperie rouge, découpée en lambrequins, ornée de glands et décorée de croix de Toulouse d'or, descend derrière les trois figures, découvrant, à droite, un coin de ciel nuageux, qui s'éclaire à l'horizon d'une lueur dorée et sur lequel se détache en bleu la silhouette de la ville de Toulouse, avec ses tourelles, ses flèches, ses toitures échelonnées. On y reconnaît la tour des archives de l'hôtel de ville, le clocher de l'abbaye de Saint-Sernin, ceux des Jacobins, des Cordeliers, la coupole des Chartreux.

Ce tableau fut commandé par les Capitouls à JEAN-PIERRE RIVALZ, le 15 novembre 1678, pour être placé comme dessus de porte à l'entrée de la première galerie de l'hôtel de ville, en haut du grand escalier de pierre récemment construit. Ce travail avait été mis en adjudication, avec la restauration de dix vieux tableaux de portraits capitulaires, sur un devis dont le cinquième article porte : « Sera tenu de peindre à huile un tableau représentant dame Clémence, de grandeur naturelle, accompagnée d'un petit enfant qui porte les fleurs qui doivent couronner les poètes qui l'ont mérité, pour être posé audessus de la porte qui est au bout du grand degré. » Il y eut trois concurrents, CHARLES DEYSSAC, qui soumissionna, pour l'ensemble, au prix de 580 livres; JACQUES CALBEL, à 550 livres, et JEAN-PIERRE RIVALZ, qui obtint l'entreprise pour 490 livres. Le bail en fut passé le 28 novembre 1678. (Archives de Toulouse. *Hôtel de ville*, I, p. 673.)

Hôtel de ville de Toulouse. — Retiré par Lamarque, commissaire du district, le 1er germinal an II. *Inventaire des tableaux de la Maison commune :* 12. « Dessus de porte ». *Analyse des différents ouvrages de peinture*, etc., art. IX : « Dès que ce tableau fut placé dans l'endroit où il est aujourd'hui, tout le monde accourut pour voir la belle Clémence Isaure de l'hôtel de ville. » Rentoilé en 1857. — *Cat. Lucas :* an V : 119. — 1805 : 322. — *Cat. Roucoule :* 339. — *Cat. Suau :* 327. — *Cat. George :* 246. — *Classement :* 209.

RIVALZ (JEAN-PIERRE).

223. — *Portrait de l'auteur.*

Toile. — H. 1^{m},25. — L. 1^{m}.

Figure à mi-jambes, grandeur nature. L'ar-

tiste s'est représenté debout, derrière une table chargée de livres, la tête en trois-quarts à gauche. Il est vêtu d'un pourpoint gris de fer, avec un surtout brun, sans manches, et un rabat blanc. Il tient à deux mains un gros livre ouvert dont il déploie un plan portant le titre : VITRVVE [ARCHITECTU] RE THEORIQVE. D'autres livres reliés en veau sont entassés en désordre sur la gauche, quelques-uns à demi ouverts. En avant est posée une palette avec un faisceau de brosses. Fond sombre : on distingue, à droite, un tableau commencé représentant l'Annonciation : deux anges drapés, de profil à droite, la colombe du Saint-Esprit et un buste de Vierge, vu de face, les yeux baissés, en robe rose, un voile blanc sur la tête.

Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse.

Rentoilé en 1857. — *Cat. Lucas*, 1806 : 322. — *Cat. Roucoule* : 342. « Ce morceau a été terminé par ANTOINE RIVALZ. » — *Cat. Suau* : 328. — *Cat. George* : 245 : « Rien, absolument rien ne motive, selon nous, cette opinion. Nous retrouvons le même faire sans variation aucune, dans toutes les parties de la toile. » — *Classement* : 208. — Le scepticisme de M. George est démenti par la note du chevalier RIVALZ sur le portrait de son grand-père, exposé au salon de l'hôtel de ville en 1751 : « N° 110. Portrait de JEAN-PIERRE RIVALZ, dont la tête est peinte par lui-même et le reste par ANTOINE, son fils. » Henri Vienne. *Revue de Toulouse*, XXIV, p. 275 et 359. Une variante de ce portrait, avec même attitude et mêmes accessoires, a été gravée à l'eau-forte par BARTHÉLEMY RIVALZ, et accompagnée de la légende : JOANNES PETRUS RIVALZ, *picturæ, sculpturæ, architecturæ, peritia et vitæ probitate insignis. Ant. Rivalz pinx. Bart. Rivalz, sculp.*

RIVALZ (ANTOINE), Toulouse, 1667. — 1735.

224. — *Capture de Sosthène, roi de Macédoine, par les Tectosages.*

Toile. — H. 2m,68. — L. 3m,29.

Sous un ciel d'un bleu intense, coupé d'épais nuages blancs, la mêlée entre les Macédoniens et les Tectosages est encore engagée. Le roi Sosthène, qui vient d'être démonté, occupe le centre de la composition; il est vu de profil, à gauche, coiffé d'un casque à visière saillante, cerclé d'une couronne d'or à pointes et surmonté d'un panache blanc, et drapé d'un manteau rouge. Enjambant son cheval mort dont la tête grise, allongée sur le sol, se présente en raccourci au bord du tableau, il se couvre d'un bouclier polygonal d'acier, décoré d'un foudre d'or ailé et, de la main droite, élevée en arrière de sa tête, il se défend avec son javelot contre un groupe de Tectosages qui le chargent furieusement; l'un d'eux, vu de profil, coiffé d'un casque à cimier de chouette, le bras nu, menace le roi de sa lance; un autre, en clair, vu de trois quarts, s'apprête à le larder; à droite, un guerrier brun, barbu, nu-tête, vu de profil, vêtu d'une tunique bleue, s'élance vers le prince grec et saisit, de la main droite, un pan de son manteau, en élevant son bouclier de l'autre main ; derrière lui, un défenseur de Sosthène lève son poignard, exposé lui-même aux coups de deux cavaliers casqués à cimier de chouette qui se penchent, prêts à frapper. Sur le même plan, à gauche, un jeune chef Tectosage, imberbe, vu de face, la chouette essorant au cimier du casque, le manteau bleu flottant derrière la tête, s'avance, montant un cheval alezan doré, et élève son épée de la main droite en faisant de la gauche un geste impératif. Au fond, sur une éclaircie de ciel, se détachent deux silhouettes de cavaliers casqués contre lesquels s'acharne un combattant. Le regard est attiré au premier plan par le torse nu d'un cadavre couché sur le ventre, la tête en avant, le bas du corps recouvert d'une draperie bleue; sur ce torse repose le pied d'un autre cadavre; un troisième corps, en tunique bleue, gît à droite, la tête en avant.

Ce tableau, très endommagé, offre beaucoup de craquelures; la couleur est même entièrement tombée sur plusieurs points. — Payé « au sieur RIVALZ, peintre de l'Académie de Rome, au prix de 600 livres sous le titre de « Bataille remportée par les Tectosages sur le roi Antiochus », par mandements du 21 mars et 22 août 1702.

Hôtel de ville de Toulouse. — Retiré par Lamarque, commissaire du district, le 1er germinal an II. — Rentoilé en 1857. — *Inventaire des tableaux de la Maison commune* : 3 « Sostrate ». — *Cat. Lucas*, an III : 178 (« Sostrate »). — 1806 : 325 (« Sosthène »). — *Cat. Roucoule* : 343. — *Cat. Suau* : 330. — *Cat. George* : 262. — *Classement* : 203.

RIVALZ (ANTOINE).

225. — *Entrée du comte Litorius à Toulouse, après sa défaite par les Wisigoths.*

Toile. — H. 2m,70. — L. 3m,30.

Vingt-sept figures; grandeur nature; la scène est placée hors des murs de la ville, dont la silhouette se découpe sur un ciel clair,

parsemé de nuages ; on distingue une tour carrée à comble incliné, une tour ronde, le vaisseau et le clocher de l'église Saint-Étienne, une partie de la courtine et un bastion à mâchicoulis ; à droite, base de muraille laissant voir l'arc cintré et la grille d'un égout. Au centre, le comte Litorius, général de l'empereur Valentinien III et commandant des Huns auxiliaires, battu et fait prisonnier devant Toulouse, figuré de profil, la tête à droite, bras et jambes nus, avec une cuirasse dorée à lambrequins sur un vêtement bleu pâle, et un manteau bleu agrafé au-dessus de l'épaule droite par une fibule d'or, chevauche sur un âne gris que mène par la bride un petit enfant brun, à mine éveillée, nu-bras et nu-jambes, en tunique verte et ceinture diaprée, désignant de la main droite le héros de la fête. A droite, le roi Théodoric Ier, monté sur un cheval blanc ; il porte un casque d'acier cerclé d'une couronne d'or à pointes avec trois panaches blancs, une chlamyde à manches vertes et épaulières dorées, laissant les bras nus ; il a le poing droit sur la hanche et tient de la main gauche un sceptre surmonté d'une chouette d'or, les ailes étendues. Derrière sa tête, le vent fait bouffer les plis d'un manteau rouge à reflets roses. Entre le triomphateur et le vaincu, un guerrier casqué élève un trophée, composé d'une pelta d'acier damasquinée d'or, terminée en têtes de béliers, d'une épée courte dans son fourreau, d'un arc, d'un casque et d'une aigle romaine ; en avant, un guerrier vu de dos, coiffé d'un casque dont le cimier figure un dragon à ailes membraneuses, vêtu de bleu, drapé de brun, jambes nues, porte une enseigne dorée, surmontée d'un cartouche échancré avec le mot TOLOSA en lettres rouges sur fond d'or et une chouette dans une couronne ; un jeune homme en bleu tendant un étendard de même couleur avec aigle d'or ; une autre enseigne blanche, inscrite du mot TOLO, en rouge, à rebours, et surmontée d'une image dorée de Pallas, est portée par un guerrier empanaché vêtu de rouge, précédé de musiciens qui soufflent dans des cors et des trompettes ; à droite, en avant, un petit enfant blond en tunique blanche, bras et jambes nus, vêtement rayé bleu et bistre clair, traîne sur le sol une enseigne romaine, formée d'un bouclier, d'un petit château crénelé, d'un médaillon à figure, de deux couronnes, d'une aigle et d'un étendard d'étoffe rouge. Sur le bastion, quinze figures nues et drapées de bleu, de vert et de rose, élevant les mains et contemplant le triomphe ; l'une d'elles est assise sur le faîte de la muraille, une jambe pendante ; deux autres sonnent du cor et de la corne ; derrière Litorius, deux captifs, les mains liées derrière le dos, l'un en tunique rouge, l'autre en tunique jaune, une tête de vieillard barbu, les yeux au ciel, un autre captif, la tête basse, une silhouette de casques, dominée par douze piques, un amas de faisceaux consulaires porté par un personnage presque invisible et quatre trophées : casque surmonté d'un dragon et bélier, enseigne rouge, bouclier octogone, arc, casque ailé ; carquois, bouclier, tête coupée au bout d'une pique, casque à volute et panache et bouclier rond.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : RIVALZ TOL.

Ce tableau, commandé au peintre par les Capitouls le 11 septembre 1705, au prix de 600 livres, pour remplir le cinquième panneau de la galerie de peinture de l'hôtel de ville, devait être terminé au 1er janvier 1706 ; il fut mis en place entre juin et novembre de la même année.

Dans la nuit du 26 au 27 février 1849, la toile, que le Musée avait récemment rendue à l'hôtel de ville avec les autres compositions historiques d'ANTOINE RIVALZ, et qui se trouvait décrochée à cause d'une réparation de charpente, fut percée à coups de baïonnette par les soldats de service à la salle des Pas-Perdus sur une longueur de 1 mètre et une largeur de 60 centimètres. (Archives de Toulouse.)

Retiré par Lamarque, commissaire du district, le 1er germinal an II. — *Inventaire des tableaux de la Maison commune :* 4. — *Cat. Lucas*, an III : 179. — 1806 : 326. — *Cat. Roucoule :* 345. — *Cat. George :* 263. — *Classement :* 225.

RIVALZ (Antoine).

226. — *Raymond de Saint-Gilles prenant la croix.*

Toile. — H. 2m,68. — L, 3m,25.

Seize figures, grandeur nature ; intérieur d'église idéale, d'architecture classique ; quatre colonnes cannelées, une niche en cul de four ; à droite, l'autel, surélevé de trois marches, vu en perspective, au-dessous d'une draperie sombre dont les grands plis sont agités par le vent ; sur l'autel, couvert d'une nappe blanche à dessins bleus, ornée de glands, une croix d'or entre deux chandeliers et, en guise de tabernacle, une urne dorée, à deux anses, de forme antique, ornée de figures en relief, d'un bandeau d'oves et d'un gorgerin en torsades Le pape Urbain II, assis, adossé à l'autel, de profil, la tiare en tête, sa barbe grise descendant sur la robe blanche, les

épaules couvertes d'une dalmatique brochée d'or, élève des deux mains une pièce d'étoffe rouge marquée d'une croix blanche que reçoit de la main droite et baise dévotement le comte Raymond de Saint-Gilles, agenouillé devant lui, nu-tête, vu de dos, vêtu d'une armure d'acier ornée de filets et de clous d'or et drapé d'un manteau de soie bleue; à ses pieds, son bouclier d'acier, chargé d'une croix de Toulouse d'or, alaisée, cléchée, vidée et pommetée, ses gantelets dorés en dedans et son épée, la garde en croix, dans un fourreau de velours rouge que termine une douille dorée ornée de palmettes. Derrière le comte, un jeune page debout, en coiffure verte avec une aigrette blanche, vêtu de bleu clair à rayure d'or et drapé d'un manteau gris, porte le casque de son maître en acier damasquiné d'or, cerclé de la couronne à neuf perles et surmonté d'un grand cimier à l'antique à panache blanc; derrière le pape, trois figures de prêtres, l'un en surplis; une tête perdue et un officier chauve, à barbe grise, en pourpoint rayé jaune, blanc et vert, une fraise tuyautée autour du cou, soutenant à deux mains une grande épée haute, à garde dorée, en forme de croix. A gauche de ce personnage, deux consuls de Toulouse, dont l'un barbu, drapés de manteaux rouges doublés d'hermine. A gauche du page, deux hommes agenouillés, les bras nus, l'un accoudé sur son bouclier, l'autre tenant une épée, et un porte-bannière dont on ne distingue que les jambes nues et le panache blanc et dont on soupçonne le bras droit à travers les plis de la grande bannière d'étoffe vert foncé, chargée d'une croix d'or, qu'il tient sur l'épaule; au pied de l'autel, à droite, un prêtre agenouillé, vu de dos, en soutane grise et surplis, s'appuyant à un meuble de bois sculpté, décoré d'un sphinx les ailes hautes et chargé de pièces d'étoffes rouges à croix blanches, destinées aux chevaliers du comte; au-dessus, un pupitre de bois, en forme d'aigle posé sur une sphère, les ailes ouvertes, portant un missel où lit un dignitaire barbu, en manteau rouge doublé d'hermine; derrière, un personnage blond, le bras gauche nu, tenant l'anse du tabernacle; dallage rayé gris et violet, avec des losanges alternativement verts et gris.

Signé sur la seconde marche de l'autel, à droite : ANT^S RIVALZ PIN. ANNO 1706.

Payé 600 livres, par mandement du 20 novembre 1706.

Hôtel de ville de Toulouse.

Retiré par Lamarque, commissaire du district, le 1er germinal an II (21 mars 1794.) — *Inventaire des tableaux de la Maison commune :* 6. — *Cat. Lucas*, an III : 180. — 1806 : 327. — *Cat. Roucoule :* 346. — *Cat. George :* 264. — *Classement :* 226.

RIVALZ (Antoine).

227. — *Fondation de la ville d'Ancyre par les Tectosages.*

Toile. — H. 4^m,66. — L. 8^m,23.

Vaste composition architecturale offrant une vue panoramique de la ville galate, en construction, au moment où le chef des Tectosages en inspecte les travaux et en examine le plan; nombreuses figures, dont celles du premier plan grandes comme nature; sur un ciel parsemé de nuages gris, où le soleil allume à l'horizon des nuances roses, se détache un temple inachevé au-dessus duquel on distingue un échafaudage porté sur de hautes échelles et trois ouvriers manœuvrant des madriers; ce temple, surélevé de seize marches que gravissent deux hommes portant des poutres, présente un avant-corps à portique, avec double rangée de six colonnes doriques entre lesquelles circulent d'autres ouvriers chargés de pièces de bois; il a deux ailes latérales à double rang de colonnes; à droite du temple, un peu en avant, s'élève une statue colossale de Pallas, casquée, le bras gauche en l'air, armé d'un bouclier ovale, la lance dans la main droite. On découvre à l'horizon, derrière le mur d'enceinte, flanqué de tourelles crénelées, les masses abruptes des montagnes de Galatie détachées en bleu sur l'horizon empourpré. Au centre, le chef des Émigrants, vu de face, la tête en trois-quarts à droite, le visage encadré d'une barbe blonde, coiffé d'un casque d'acier damasquiné, dont le cimier porte un panache blanc, vêtu d'une tunique bleue et d'une cuirasse d'acier à lambrequins, avec griffon et fleuron d'or sur le plastron, les genoux découverts, les jambes chaussées de cnémides bleu et or, le corps drapé d'un vaste manteau rouge dont il retient les plis de la main gauche, et dont deux petits pages blonds et frisés, à mine riante, debout derrière lui, soulèvent la traîne, regarde le plan de la nouvelle ville, soutenu par deux ouvriers, le torse nu, l'un debout, l'autre agenouillé, et désigne, de la main droite, un emplacement sur le terrain. Auprès de lui, le maître de l'œuvre, drapé en bleu, les bras nus, lui montre un détail du tracé, exécuté en noir, au trait, sur un tableau rectangulaire : ce plan figure une enceinte polygonale très régulière, flanquée de tours à tous les saillants, dont la

surface est divisée par de nombreuses rues coupées à angle droit. En arrière du chef, trois guerriers casqués et empanachés, dont les têtes apparaissent au-dessus d'un bouclier ovale orné de fleurons d'or, se découpent sur le fond bistré d'une sorte d'appentis couvert d'une toile à grands plis où sont suspendus un bouclier rond et une large épée à fourreau bleu et or, la garde terminée en tête de griffon; à gauche, un soldat barbu, casqué, vu de dos, drapé d'un grand manteau bleu, contemple le groupe, appuyé du bras gauche sur sa pique.

Du même côté, trois ouvriers, le torse et les jambes nues, déplacent un gros cube de pierre avec des leviers. A droite, en arrière du groupe central, un sculpteur, en vêtement bleu pâle et courte jupe à lambrequins bleus foncés, hissé sur le piédestal de la statue, le ciseau dans la main gauche, le marteau dans l'autre, interrompt son travail pour écouter un personnage, vêtu d'une cotte d'armes bleue sur une tunique rose, qui, la règle à la main, cambre sa taille en s'appuyant au manteau de Pallas; dans le fond, trois gâcheurs remuent le mortier à coups de pelle; d'autres, plus éloignés, charrient des matériaux sur un brancard. Sur le devant, trois tailleurs de pierre; l'un courbé sur ses jarrets, le marteau levé, le casque en tête orné d'un cimier membraneux, dégage au ciseau l'arête d'un bloc massif; le second, debout, drapé de jaune et de bleu, laisse reposer son marteau et paraît prêter l'oreille aux propos du chef; le troisième se penche sur son ouvrage et termine l'angle d'une pièce. La scène est encadrée, sur les deux côtés du tableau, par de hautes constructions coupant le ciel : à gauche, c'est une forte colonne, formant repoussoir et supportant un échafaudage; au piédestal est appuyée une pierre taillée d'entablement, comprenant une section de la corniche ornée de deux caissons plafonnant, de la frise chargée d'un triglyphe et d'un bouclier rond et de l'architrave; une base de colonne à moulure gît, tout auprès, sur le sol. L'édifice correspondant, à droite, en pleine lumière, présente quatre piliers rectangulaires où est accroché, sur des traverses, un plancher volant; une échelle y est appliquée; un maçon en gravit les échelons, portant une pierre que trois ouvriers, debout sur le faîte, se préparent à recevoir et à poser.

Sur le premier plan, à droite, deux pierres taillées, l'une de champ, où est posée une règle, l'autre, appuyée d'angle. Sur le flanc ombré de celle-ci, qui est beaucoup plus grande, on distingue, en capitales romaines, l'inscription suivante :

ANCIRAM SURGENTEM EGREGIE
PINXERAT IOHANNES PETRUS
RIVALZ TEMPORUM INIVRIA
DETRITUM PATERNUM OPUS
NOVA FORMA EXPRESSIT
ANTONIUS RIVALZ ANN. 1723.

« La fondation d'Ancyre avait été brillamment peinte par Jean-Pierre Rivalz; altérée par l'injure du temps, l'œuvre paternelle a été refaite, sous une nouvelle forme, par Antoine Rivalz l'an 1723. »

C'est le 12 août 1682 que les Capitouls avaient commandé à Jean-Pierre Rivalz la peinture originale dont ce tableau est la reproduction. Elle fut exécutée sur le mur de fond de la troisième galerie de l'hôtel de ville, afin d'y servir de perspective, et elle s'y trouvait encadrée d'ornements architecturaux, en trompe-l'œil, qu'Antoine Rivalz n'a pas maintenus. La « perspective » payée mille livres, et dont la dernière quittance date seulement du 27 août 1694, fut si rapidement altérée, par l'humidité des murs et la mauvaise qualité des matériaux, qu'au bout d'une trentaine d'années la municipalité, désespérant de la conserver, prit le parti de la faire copier sur toile par le fils même de l'artiste.

Lors de la création du Musée, *la Fondation d'Ancyre* fut l'occasion d'une querelle épique entre l'Administration municipale et l'inspecteur Briant.

Lucas écrivait dans son catalogue de l'an III (p. 19) : « Ce tableau est encore dans la Maison commune de Toulouse : nous espérons que quelque jour nos magistrats seconderont les vues du Comité d'instruction publique de la Convention nationale, qui en désire le transport au *Museum*, lieu où il risquera moins de se gâter, et où il deviendra plus utile pour les élèves; d'ailleurs, ce déplacement nous procurera la vue d'un beau tableau de Jean-Pierre Rivalz, qui est peint sur le mur. »

En 1795, Briant, inspecteur du *Museum* provisoire des Augustins, fit pratiquer une brèche dans le mur de la grande salle pour y introduire le tableau; mais la municipalité refusa de laisser sortir la toile, et, à une pétition de Briant au directoire du district, répondit que les œuvres d'art, comme le mobilier des maisons communes, n'étaient pas atteintes par la loi, que le tableau « remplissait, à l'hôtel de ville comme dans le Musée, l'objet d'instruction publique », qu'il avait été commandé et payé par la commune et composé pour la place même où il se trouvait, et que la salle étant fermée par une simple grille, il était toujours visible.

Trois mois après, la Ville reçut la décision suivante qui tranchait tout différend :

« Paris, le 20 thermidor de l'an IIIe. (7 août 1795.)

« *La Commission exécutive de l'instruction publique*

« ARRÊTE :

« Que le tableau de RIVALZ représentant la fondation de la ville d'Ancyre, actuellement placé dans le fond de la galerie de la Maison commune de Toulouse, soit transporté dans le Museum de cette ville.

« Le procureur général syndic du département est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« GINGUENÉ, adjoint. »

Dans sa lettre d'envoi, Ginguené écrivait au procureur syndic : « Nous augurons trop bien de votre zèle pour douter de l'empressement que vous apporterez à la prompte exécution des mesures que nous avons cru devoir prendre. »

La brèche de la muraille fut rouverte et Lucas put insérer dans son catalogue de l'an IV cette nouvelle note :

« La municipalité, régénérée par le représentant du peuple Clauzel, s'est empressée de déposer dans le sanctuaire des arts ce morceau digne des plus grands éloges et capable d'émouvoir et d'engager à l'étude les concitoyens de l'auteur. »

Les souvenirs de la lutte ont complètement disparu dans le catalogue de 1806 où, après une critique très élogieuse du tableau (p. 61), Lucas ajoute : « Quoiqu'on ait blâmé souvent les artistes d'avoir mis leurs portraits dans les tableaux, nous voyons ici avec plaisir celui de l'auteur dans la figure de Brennus; JEAN-PIERRE RIVALZ, son père, dans l'architecte qui montre le plan, et les enfants d'Antoine dans les petits pages qui soutiennent le manteau du général. »

Archives municipales. *Délibérations*. Ms. 4196, p. 387.

Dupuy du Grez, *Traité de la peinture*. Toulouse, 1699, p. 22. (Description de la peinture murale.) — Roschach. *La galerie de peinture de l'hôtel de ville de Toulouse*. (*Mém. de l'Acad. des sciences, inscr. et belles-lettres de Toulouse*, XI, 1889.) — Roschach. *Un souvenir d'Ingres. Jean Briant*. (*Mém. de l'Acad. de Toulouse*, 1903, p. 1.)

Rentoilé en 1857.

Cat. Lucas. An III : 187. — An V : 185. — An XIII : 330. — *Cat. Roucoule* : 344. — *Cat. Suau* : 329. — *Cat. George* : 261. — *Classement* : 223.

RIVALZ (ANTOINE).

228. — *Défaite d'Henri Plantagenet sous les murs de Toulouse.*

Toile. — H. 2m,70. — L. 3m,18.

Au centre de la composition, le comte de Toulouse Raymond V, vu de trois-quarts, barbu, montant un cheval bai clair, harnaché de bleu, s'avance à droite et brandit un javelot de son bras nu; il est en costume héroïque, avec un casque grec en acier, fileté d'or, cerclé de la couronne à neuf perles et surmonté de plumes blanches frisées, une cote d'armes bleue, un manteau rouge flottant et des jambarts d'acier doré; deux fantassins, détachés en vigueur sur un fond clair, où apparaissent, dans le lointain, des têtes de combattants casqués, se tiennent à la gauche du comte, leurs arcs bandés, prêts à décocher leurs flèches sur les rois d'Angleterre et d'Écosse, déjà en pleine déroute. L'un de ces princes, drapé d'une étoffe jaune et portant la couronne à pointes autour d'un casque décoré de plumes, prend la fuite vers le bord du tableau; l'autre, sur le premier plan, à droite, coiffé de la même couronne, manteau bleu flottant, armé de brassarts articulés en acier doré, est renversé, la lance à la main, à côté de son cheval blanc qui vient de tomber, une flèche plantée dans la croupe; à gauche, un combat à l'épée est engagé entre plusieurs guerriers enchevêtrés; sur le devant s'éclaire une croupe de cheval gris dont le cavalier renversé, la tête la première, montre le dos de sa cotte blanche, les plaques de fer articulées de son épaulière, la draperie violette qui entoure ses reins et sa jambe droite nue; un blessé, foulé aux pieds par la monture du comte, étend sa main crispée sur l'encolure du cheval mort. Dans le fond, à gauche, au milieu de tourbillons de fumée, on distingue plusieurs figurines de combattants aux prises dominées par un cavalier à panache rose, vu de face, qui se penche, l'épée à la main; vers le centre s'opère une charge de cavalerie au pied de deux tours de bois mises en flammes par les assiégés; sur la plus haute de ces tours, à gauche, un homme, le torse nu, élève les bras dans une attitude désespérée; la seconde tour, de forme carrée, est enveloppée de fumée.

A l'horizon s'étend la silhouette dentelée de la ville, découpant sur le ciel bleu, au-dessus de la ligne des remparts, une haute tour ronde à comble de tuiles rouges, une tour plus basse à toiture conique d'ardoise, un donjon quadrangulaire crénelé, une autre tour à poivrière, un clocher surmonté d'une flèche entre deux petites tourelles, un très haut clocher à cinq étages terminé en flèche et un

édifice massif, quadrangulaire, à créneaux et mâchicoulis, flanqué de tourelles d'angle et commandé par une tourelle médiane.

La toile est gravement endommagée.

Ce tableau fut commandé à l'artiste par les Capitouls de Toulouse, pour la décoration de la galerie de peinture, le 22 septembre 1723, en même temps que la *Fondation d'Ancyre* et l'*Expulsion des Huguenots ;* l'œuvre était complètement terminée et le dernier paiement fut ordonnancé le 16 juin 1727. (Archives de Toulouse, *Hôtel de ville*, I, p. 725.) Le prix total fut de 3,000 livres.

Hôtel de ville de Toulouse.

Retiré par Lamarque, commissaire du district, le 1er germinal an II. — *Inventaire des tableaux de la maison commune :* 8 « Défaite d'Henri d'Angleterre ». — *Cat. Lucas :* an III : 181. — 1805 : 328. — *Cat. Roucoule :* 347. — *Cat. Suau :* 321. — *Cat. George :* 265. — *Classement :* 227.

RIVALZ (ANTOINE).

229. — *Expulsion des Huguenots de Toulouse après la surprise de la ville par les partisans du prince de Condé* (17 mai 1562).

Toile. — H. 2m,70. — L. 2m,76.

La scène est vue du pied des remparts, hors la porte Villeneuve dont la baie ogivale, ouverte à droite, dans l'ombre, laisse passer les fuyards et les vainqueurs, franchissant en désordre le vieux pont de briques jeté sur le fossé plein d'eau. Le ciel, d'un bleu profond au zénith et parsemé de nuages capricieusement amoncelés, s'éclaire à l'horizon d'une teinte rose où se découpent les collines bleues de la vallée de l'Hers; la courtine crénelée fuit en perspective, dominée au premier saillant par une échauguette portée sur de fortes consoles et terminée par une tour ronde, à comble de tuiles rouges, dont la silhouette ferme un horizon verdoyant où s'agitent sur des croupes accidentées, au delà de la contrescarpe du fossé, quelques figurines d'hommes et de femmes. Au milieu du pont, un ministre du saint évangile, en pourpoint à manches jaunes, drapé d'un grand manteau noir, tenant sa bible de la main gauche, fuit vers la campagne en faisant un geste désespéré; au-devant de lui un homme aux bras nus se baisse jusqu'à terre et enfonce ses doigts crispés dans les feuillets d'un livre ouvert, échappé des mains du ministre; derrière, une femme en rose, les cheveux épars, entraînant deux petits enfants effarés, jette vers la ville un regard de désolation, détachant son visage, vu de trois quarts, sur un voile bleu que le vent soulève ; deux autres fuyards succombent sous les coups de l'avant-garde catholique ; l'un en casque jaune et tunique bleue, accoudé sur le pont, se couvre la tête des deux mains ; l'autre, en justaucorps brun, se parant de son bras nu, se tourne vers l'ennemi. Ces groupes sont chargés par trois personnages sortant de la ville, tête et bras nus ; le premier, en jaune, le bâton levé, empoigne le manteau du ministre ; le second, en pourpoint bleu débraillé, enfonce à deux mains sa pique dans la cohue ; le troisième, formant repoussoir à gauche, élève sa pique au-dessus de sa tête, prêt à frapper de haut en bas; une autre figure irritée apparaît sous l'arcade, où se montrent les piques d'une troupe invisible; un huguenot blessé, en pleine ombre, tombe, au premier plan, à gauche, la tête la première dans le fossé ; de l'autre côté du pont se démènent quatre personnages, en bleu et en rose, élevant leurs bras vers le ciel; au-dessus des créneaux de la muraille, cinq figurines lancent des pierres sur les fuyards ou leur adressent des menaces.

Commandé par les Capitouls, pour la galerie de peinture, le 22 septembre 1723 ; reçu et payé le 16 juin 1727. (Archives de Toulouse, *Hôtel de ville*, I, p. 725.)

Hôtel de ville de Toulouse.

Retiré par Lamarque, commissaire du district, 1er germinal an II. — *Inventaire des tableaux de la Maison commune :* 10, « Les habitans d'une ville chassés ». — *Cat. Lucas,* an III-VIII : 182 « Atrocité du fanatisme : la moitié des habitants d'une ville en chasse l'autre ». — *Cat. Lucas,* an XIII-1806 : 329. — *Cat. Roucoule :* 350. — *Cat. George :* 266. — *Classement :* 228.

RIVALZ (ANTOINE).

230. — *Le pape Urbain II consacrant l'église Saint-Sernin de Toulouse.*

Toile. — H. 2m,32. — L. 1m,54.

Figure en pied, de profil, à droite, grandeur nature. Le pape s'approche d'une des colonnes du sanctuaire, et, le bras droit en avant, avec un grand geste, achève de fixer du pouce une croix rouge de consécration sur la pierre lisse. Il est vêtu d'une robe blanche et d'une magnifique chape de drap d'argent à larges plis, décorée de rinceaux, d'entrelacs et de fleurons en soie rouge rehaussés d'or ; une calotte rouge collante encadre son visage imberbe et protège ses oreilles, débordant à peine sur le front au-dessous d'une haute tiare de drap d'argent, entourée de trois couronnes d'or superposées, ornées de feuilles d'ache et de grosses perles alternées, dans le

style du dix-septième siècle. La chaussure en satin blanc, à talon et semelle rouges, est agrémentée de broderies et porte une croix brochée d'or sur le bout du pied. Fond du transept, laissant voir les arcades des bas-côtés et celles des galeries supérieures. A l'angle gauche du tableau, derrière les pieds du pape, écu ovale à ses armes, parti d'azur à l'aigle d'or couronnée et d'or à deux bandes de gueules chargées chacune de trois étoiles d'argent, sommé d'une tiare et accompagné de deux clefs d'or en sautoir. Au-dessous de la figure règne un soubassement noir portant en lettres blanches et en cinq lignes l'inscription suivante :

URBANUS II. PONT. MAX. ODO ANTEA DICTUS CASTELLIONO AD MATRONAM IN GALL. ORIUNDUS || MONA. CLUN. HANC BASIL. D. SATUR. PPIIS MAN. MINISTRANTIBUS CARD. ARCHIEPIS. EPIS || ET ABBAT. QUAMPLURIMIS CONSECRAVIT AN. 1097 DIE 8 JULII EIQUE PRIVILEGIA A || GREGORIO 7. INDULTA CONFIRMAVIT UT PATET EX BULLIS IPSIUS PRÆSERTIM EX || BULLA DATA IN MONASTERIO S^{ti} ÆGIDII 13° KALENDAS AUGUSTI AN. 1097.

« Urbain II, souverain pontife, nommé auparavant Eudes, né à Châtillon-sur-Marne en France, moine de Cluny, a consacré de ses propres mains cette basilique, assisté d'un très grand nombre de cardinaux, archevêques, évêques et abbés le 8 juillet 1097 et en a confirmé les privilèges accordés par le pape Grégoire VII, comme appert de ses propres bulles, notamment de celle donnée au couvent de Saint-Gilles, le 3 des calendes d'août 1097. »

Église Saint-Sernin de Toulouse. Ce tableau fut exposé par le Chapitre de Saint-Sernin au Salon de Toulouse de 1774. (*Catalogue*, n° 39.)

Restauré par François Derome en 1805.

Cat. Lucas, 1806 : 331. — *Cat. Roucoule :* 318. — *Cat. Suau :* 332. — *Cat. George :* 267. — *Classement :* 229.

Rivalz (Antoine).

231. — *L'Annonciation.*

Toile. — H. 0^m,67. — L. 0^m,56.

A droite, la Vierge est agenouillée, vue de face, devant un prie-Dieu en bois très simple, au-dessus duquel descend, à grands plis cassés, une draperie violette. La Vierge, le visage pâle, encadré de cheveux blonds cendrés en bandeaux unis, baisse la tête en avant, comme éblouie par l'apparition, et croise les mains sur la poitrine, avec une grande expression de foi et d'humilité. Elle porte une robe rose et un grand voile bleu pâle qui l'enveloppe entièrement. A gauche, un ange, vu de profil, les ailes étendues, le bras droit élevé, la chevelure blonde flottant au vent et reflétant l'éclat d'une auréole céleste où la blanche colombe du Saint-Esprit plane dans les rayons, entourée de têtes de chérubins, s'avance vers la Vierge prédestinée, glissant sur des nuages opaques. Il porte une robe jaune, une écharpe bleu pâle et une ceinture rouge flottante.

Aux pieds de la Vierge, sur le parquet lumineux, une corbeille d'osier avec une étoffe blanche et un peloton de fil.

Fonds ecclésiastique : Maison des Orphelines de Toulouse. Rentoilé en 1804 par Derome. (*Journal de la Haute-Garonne*, 5 avril 1804.)

Le rentoilage de l'*Annonciation* d'Antoine Rivalz paraît être une des premières opérations de ce genre effectuées à Toulouse. Le *Journal* du 5 avril 1804 en rend compte dans les termes suivants : « Le citoyen Derome, restaurateur des tableaux du Musée de Toulouse, vient d'exposer un A. Rivalz qu'il a eu l'art d'enlever d'une vieille toile et de transporter sur une neuve. Cette opération a été faite avec un succès inespéré : le tableau n'a éprouvé aucune altération dans l'ordonnance ni dans le coloris. »

On lit dans le catalogue de 1806, p. 61 : « M. Derome, restaurateur des tableaux du Musée, a transporté la peinture sur une toile neuve, sans en altérer la couleur. »

Cat. Lucas, an V : 186. — 1805 : 333. — *Cat. Roucoule :* 352. — *Cat. Suau :* 334. — *Cat. George :* 372. — *Classement :* 234.

Rivalz (Antoine).

232. — *Portrait de femme en Diane chasseresse.*

Toile. — H. 1^m,20. — L. 0^m,98.

Figure à mi-jambes, assise de face, la tête légèrement penchée en trois-quarts à droite. Elle est blonde, les cheveux frisés, retenus par un diadème bleu, avec un croissant d'argent au-dessus du front, vêtue d'une robe blanche qui laisse le sein droit et les bras découverts, d'une armure ornée de rinceaux, et d'un manteau bleu drapé sur les jambes. Son genou gauche est nu. Accoudée du bras droit sur un rocher, un pan de draperie dans la main, elle tient de l'autre les deux pattes de devant d'un grand chien blanc à taches de feu qui lève la tête en regardant sa maîtresse ; fond de rochers et d'arbres, découvrant un paysage boisé, un horizon de montagnes et quelques échappées de ciel.

Cabinet de M. de Timbrune-Valence.

Ce portrait a été gravé à l'eau-forte au dix-huitième siècle. (Henri Vienne, *Revue de Toulouse*, XXIV, p. 360.)

Dans l'inventaire de la succession d'Adélaïde

de Lévis, veuve d'Henry-Bernard-Emmanuel de Timbrune-Valence, arrêté le 14 messidor an VII, nous relevons sous le n° 16 « un tableau peint à l'huile représentant une Diane, avec son cadre doré, estimé cent francs. » (*Archives de Toulouse : Biens des Emigrés*, XVII, 197.)

Le catalogue de l'Exposition de Toulouse de 1775 mentionne, comme faisant partie du cabinet du comte de Bournazel, un portrait de la présidente de Riquet, sous les attributs de Diane, par Antoine Rivalz (n° 52).

Cat. Roucoule : 357. — *Cat. Suau* : 328. — *Cat. George* : 274. — *Classement* : 236.

Rivalz (Antoine).

233. — *Saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse* (1275-1297).

Toile. — H. 2m,25. — L. 1m,27.

Le jeune fils de Charles d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, prince héritier de cette couronne et neveu du roi saint Louis, promu à vingt-deux ans à l'évêché de Toulouse, est figuré debout, en trois quarts, à gauche ; il élève la main droite pour donner sa bénédiction et, de l'autre main, tient fermement sa haute crosse d'or à volute richement ciselée. Il porte l'habit de franciscain et le surplis de dentelles sous lesquelles apparaissent les gros nœuds de la cordelière. Fond bleuté. Sur le premier plan, à gauche, gisent à terre le cercle d'or fleurdelisé et le sceptre royal de Naples, dédaignés par le jeune prince, à la suite du vœu qui l'avait fait entrer dans l'ordre de saint François.

Saint Louis d'Anjou, canonisé en 1317, a occupé le siège de Toulouse pendant moins de huit mois (29 décembre 1296-19 août 1297). Il allait se démettre entre les mains du pape quand il mourut à Brignolles.

Couvent des Cordeliers de Toulouse.

Cat. Lucas, 1806 : 339. — *Cat. Roucoule* : 349. — *Cat. Suau* : 333. — *Cat. George* : 269. — *Classement* : 231.

Rivalz (Antoine).

234. — *Saint Jean de Capistrano* (1385-1456).

Toile. — H. 2m,22. — L. 1m,27.

Le saint religieux, vêtu de la robe de saint François, la cordelière aux flancs, nu-tête, marche à gauche, d'une vive allure, élevant de la main droite un crucifix et déployant de l'autre un ample étendard blanc et jaune. Son pied nu, chaussé de sandales, foule un carquois bleu rempli de flèches empennées. La figure se détache en plein sur le ciel; horizon très bas à droite où se découpe, sur un fond clair, la silhouette d'une place forte dominée par une haute tour carrée et plusieurs édifices massifs et ceinte de remparts dont toutes les batteries tirent à la fois, révélées par des éclairs rouges qu'enveloppent des nuages de fumée. Allusion au siège de Belgrade par les Turcs où le moine des Abruzzes s'illustra dans l'armée libératrice de Jean Hunyade (1443).

Couvent des Cordeliers de Toulouse.

Cat. Lucas, 1806 : 334. — *Cat. Roucoule* : 353. — *Cat. Suau* : 335. — *Cat. George* : 268. — *Classement* : 230.

Rivalz (Antoine).

235. — *Un saint Cordelier.*

Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,34.

Intérieur de bibliothèque; deux rayons chargés d'in-folio poudreux; sur une table drapée, à droite, une croix de bois portant un christ d'ivoire. Le saint, en pied, vêtu de l'habit de l'ordre, est assis dans une chaise massive; la tête de trois quarts, à droite, entourée d'une auréole. La plume dans la main droite, il montre de l'autre le crucifix. Une draperie rouge est relevée au-dessus de sa tête; fond sombre.

Couvent des Cordeliers de Toulouse.

Cat. Lucas, 1806 : 335. — *Cat. Roucoule* : 354. — *Cat. Suau* : 336. — *Cat. George* : 270. — *Classement* : 232.

Rivalz (Antoine).

236. — *Portrait de l'auteur.*

Toile. — H. 0m,83. — L. 0m,64.

Figure à mi-corps, vue de face, derrière une table; tête en trois quarts à gauche, un peu penchée. Visage imberbe, accentué, les sourcils forts et proéminents, perruque à longues boucles grisonnantes. L'artiste porte un vêtement brun à boutons noirs, fermé par le haut et laissant paraître le bout d'une longue cravate blanche négligemment nouée autour du cou. De la main droite, il tient le porte-crayon, rehaussant de blanc le grand dessin de la *Chute des Anges rebelles*, dont il désigne un détail de la main gauche. Une palette et un faisceau de brosses sont posés sur la table à gauche.

Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse.

Gravé par Barthélemy Rivalz, avec la légende :

ANTONIUS RIVALZ PICTOR. SOLERTIA PENICELLI CONSPICUUS, IN SCOLA ROMANA LAUREA DONATUS, EXTERIS NOTUS, SUIS CARUS, PATRIÆ BENEMERITUS. SUB AUSPICIIS ET MUNIFICENTIA OCTOVIRORUM CA-

PITOLINORUM TOLOSANAM PICTURÆ ACADEMIAM EREXIT, ANNO 1726. (Henri Vienne, *Revue de Toulouse*, XXIV, p. 359.)

La *Chute des Anges rebelles*, indiquée dans ce portrait, avait été peinte à Narbonne par ANTOINE RIVALZ pour l'archevêque et le chapitre de Saint-Just, en remplacement de la *Résurrection de Lazare*, de SÉBASTIEN DEL PIOMBO, dont le duc d'Orléans régent avait obtenu la cession. Chargé de surveiller l'emballage de la toile italienne, RIVALZ fut prié par le chapitre de combler le vide que faisait ce pénible sacrifice sur les murs de la cathédrale.

Cat. Roucoule : 360. — *Cat. Suau* : 340. — *Cat. George* : 273. — *Classement* : 235.

RIVALZ (ANTOINE).

237. — *L'apothicaire des Cordeliers de Toulouse.*

Bois. — H. 1m,84. — L. 0m,82.

Portrait en pied, grandeur nature : homme imberbe, à grosse figure vulgaire encadrée dans une perruque brune, coiffé d'un chapeau rond à grands bords et vêtu d'un pourpoint brun, la chemise débraillée sur la poitrine. Il est debout, le corps en trois quarts à droite et la tête de face : il tient à deux mains un énorme pilon de pharmacie et opère dans un mortier en métal posé sur un billot de bois. Dallage grossier, fond gris.

Signé au bas du billot : A. RIVALZ.

On a raconté que RIVALZ, sollicité fréquemment par le garçon apothicaire des Cordeliers de Toulouse qui l'importunait en lui demandant son portrait, exécuta de verve cette franche et vigoureuse peinture sur la porte même de la pharmacie du couvent.

Couvent des Cordeliers de Toulouse : apothicairerie.

Salon de Toulouse de 1773 : 152.

Cat. Lucas, 1806 : 337. — *Cat. Roucoule* : 358. — *Cat. Suau* : 339. — *Cat. George* : 271. — *Classement* : 233.

RIVALZ (Le chevalier JEAN-PIERRE). Toulouse, 1718-1785.

238. — *La Nativité.*

Toile. — H. 0m,66. — L. 0m,54.

La Vierge, en robe rose et manteau bleu, un voile sombre sur ses cheveux blonds, le visage en trois quarts à droite, la tête penchée, est agenouillée devant la crèche, où elle regarde avec tendresse le nouveau-né entièrement nu, couché sur ses langes qu'elle tient à deux mains ; une lumière surnaturelle émane de l'enfant divin et projette ses reflets dans l'étable. A droite, saint Joseph, debout, en tunique bleue et manteau jaune, la tête barbue et grise, tournée vers des assistants invisibles, semble leur indiquer, des deux mains, l'humble berceau. Derrière, en avant du râtelier de bois, se penchent les têtes de la vache et de l'ânesse ; la grossière charpente de l'étable découvre à droite un coin de ciel où la lune se montre entre les nuages et un paysage sombre.

Chapelle des Orphelines de Toulouse. Ce tableau faisait pendant à l'*Annonciation* d'ANTOINE RIVALZ.

Exposé par la communauté des Orphelines au premier Salon de l'Académie de Toulouse en 1751.

Dans une requête adressée en 1761 par le chevalier RIVALZ à M. de Saint-Priest, intendant de Languedoc, à l'effet d'obtenir l'adjudication du bail d'entretien du théâtre de Toulouse, l'artiste fait valoir, comme ses principaux titres, « sa qualité de peintre de l'hôtel de ville, la manière distinguée dont le sieur ANTOINE RIVALZ, son père, et JEAN-PIERRE RIVALZ, son grand-père, ont rempli cette place... ses talents dans l'art de peindre, qu'il a perfectionnés pendant dix ans à Rome, et dont il a donné des preuves par des tableaux qu'il a faits depuis son retour, principalement dans l'église de la Chartreuse de Castres et dans l'hôtel du grand prieuré de Malte. » RIVALZ ajoute dans ce mémoire qu'en lui cédant la charge de peintre de l'hôtel de ville, CAMMAS s'est réservé sur les appointements de son successeur une pension de 300 livres ; il se plaint de l'insuffisance de son traitement, réduit à 600 livres, « pour les vingt-quatre tableaux qu'il est obligé de faire tous les ans, savoir : huit en pied, grands comme nature, pour les salles de l'hôtel de ville, huit autres aussi en pied, mais en miniature, pour le livre des Annales, et huit autres en grand pour être donnés à MM. les Capitouls. » (Archives de la Haute-Garonne. C. fonds de l'Intendance.)

E. Lapierre. *Revue de Toulouse*, XXII, p. 380.

Cat. Lucas, 1806 : 340. — *Cat. Roucoule* : 362. — *Cat. Suau* : 343. — *Cat. George* : 290. — *Classement* : 254.

RIXENS (JEAN-ANDRÉ), né à Saint-Gaudens, le 30 novembre 1846.

239. — *Mort de Cléopâtre.*

Toile. — H. 2m. — L. 2m,90.

Sur un lit polychrome, orné du globe solaire entre les deux uréus, portant au chevet un grand épervier aux ailes émaillées bleues

et vertes, qui tient dans sa serre l'anneau symbolique, et recouvert d'un coussin de satin blanc quadrillé d'or, la reine d'Égypte est allongée, le corps nu jusqu'aux genoux, la tête en trois quarts à gauche, le bras gauche pendant, cerclé de deux larges anneaux d'or, émaillés; des tresses noires encadrent son visage immobile, dont les paupières sont closes. Elle porte un collier de sequins et de perles bleues et un diadème d'argent, entouré de perles, avec l'uréus sur le front, qu'une femme de type égyptien, assise à son chevet, la fidèle Charmisse, achève de disposer élégamment. Charmisse, la tête droite, en profil à gauche, encadrée par une longue coiffure bleue, parée de grosses boucles d'oreilles, d'un sextuple collier de verroterie sur le sein nu, et d'une robe verte avec ceinture rayée blanche et rouge, regarde vers la porte avec une expression de défi. Sur les pieds de la morte, une femme brune à collier vert, ses longs cheveux noirs liés d'une bandelette jaune rouge, un gros bracelet à l'avant-bras, s'est jetée en avant, la tête pendante et le bras gauche retombant sur un tabouret doré de style grec, orné de palmettes et de pieds de lion. A côté, sur une peau de panthère qui recouvre un riche tapis en mosaïque, on voit la corbeille de paille blanche pleine de figues et de feuilles de vigne d'où est sorti l'aspic meurtrier. A droite s'élève une colonne rouge, naissant d'une gaine de feuilles de lotus bleues; une draperie jaune portant l'épervier sacré éployé en broderie de couleur, décore le chevet et laisse voir une muraille jaune chargée d'hiéroglyphes bleus et la partie inférieure d'une figure de bronze assise sur un socle de marbre jaune. Des draperies sombres sont soulevées à gauche et montrent, sur un fond de ciel gris, un personnage drapé qui s'avance et une tête casquée de soldat romain, la lance haute.

Signé à droite : A. Rixens. 1874.

Salon de 1874 (n° 1575).

Envoi de l'Etat (17 février 1875).

Classement : 144.

Rixens (Jean-André).

240. — *Vieux paysan espagnol en prière.*

Toile. — H. 0m,65. — L. 0m,55.

Buste de profil, à droite. Le vieux paysan, nu-tête, avec des cheveux noirs grisonnant sur les tempes, la barbe mal faite, vêtu d'un habit de laine grise qui laisse voir une cravate rouge sur un col blanc, les yeux caves, le regard fixe, concentré dans une expression de dévotion ardente, semble murmurer une prière, les deux mains jointes appuyées sur un fort bâton ; un chapelet à gros grains blancs, d'où pendent une croix et un reliquaire dorés, est passé autour de sa main droite.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : A. Rixens. 1881.

Exposition des Beaux-Arts de Toulouse, 1885.

Acquis par l'État au prix de 1,000 francs.

Envoyé au Musée par arrêté du 15 juillet 1885.

Classement : 143.

ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas). Paris, 1797. — 1890.

241. — *Pillage d'une maison dans le Judecca de Venise au moyen âge.*

Toile. — H. 2m,42. — L. 2m,04.

La Giudecca vient d'être envahie par la multitude ameutée ; une étroite ruelle, à gauche, laisse voir un coin de ciel bleu, le palais ducal, le lion de Saint-Marc et la lagune; à droite s'élève, percée d'une porte cintrée, la haute muraille d'une maison juive. Sur un escalier de pierre qui mène à l'entrée, une jeune fille richement parée, en robe bleue et corsage blanc, un collier de perles au cou, se débat entre les mains d'un ravisseur vu de dos, le torse nu, qui la saisit par la taille, tandis que, de la main gauche, elle se suspend au cou d'un vieillard barbu, en robe fauve, que plusieurs hommes poussent violemment devant eux. Une femme âgée, en robe rouge, s'accroche d'une main à la rampe de fer et paraît jeter des cris. Un vieillard barbu, vêtu de brun, armé d'un poignard, et un homme en vert au pourpoint duquel se suspend un petit enfant, se démènent à gauche. Par derrière apparaît la tourbe des envahisseurs, soldats, pêcheurs, mariniers, armés de piques. Sur le devant, au pied du perron, un homme agenouillé, jambes et bras nus, attise un feu de menu bois où un jeune marinier aux bras nus jette des pièces d'étoffes blanches et de vieux livres. A droite, devant une femme en bleu et coiffe jaune qui contemple la scène en se tenant à la rampe, deux moines en robe brune examinent curieusement des étoffes et des papiers. Sur le premier plan se groupent, en désordre, les épaves du pillage, des bassins de cuivre à reliefs, une cage de pigeons, un pied tors de meuble doré et des monceaux d'étoffes.

Signé dans la partie inférieure de la toile, au milieu : Robert Fleury. 1855.

Salon de 1855 (n° 3873).

A été exposé au musée du Luxembourg, (cat. de 1867 à 1884).

Envoi de l'État.
Classement : 146.

ROQUES (Joseph-Guillaume). Toulouse, 1er octobre 1754. † 27 décembre 1847.

242. — *Le Tombeau d'Amyntas.*

Toile. — H. 0m,72. — L. 0m,96.

Paysage idéal, figurant les environs de Milet; à gauche, deux bouquets d'arbres touffus, laissant entre eux une étroite échappée sur le ciel, projettent une ombre épaisse. A droite, s'élève un tombeau de pierre, couronné de feuillages, taillé à pans et reposant sur un soubassement en deux assises où est pratiquée une ouverture cintrée fort sombre, au bord d'un bassin entouré d'une riche végétation. Sur la façade du tombeau, on lit en cinq lignes à demi cachées par des guirlandes de verdure, les mots : ICI ‖ REPOSENT ‖ LES ‖ CENDRES ‖ D'AMYNTAS. Au fond, mamelons boisés où blanchissent, au milieu des peupliers, les colonnades d'un temple, des constructions dominées par une tour et un aqueduc à hautes arcades; les grandes falaises rocheuses de la côte de Carie forment un rideau de montagnes sur le ciel clair et se terminent par un promontoire que baignent les eaux lumineuses de la mer Égée. Au premier plan, sur le soubassement du tombeau, est assise une jeune femme blonde, la tête en profil à gauche, vêtue d'une robe jaune, d'une jupe blanche et d'un manteau bleu, une coiffure blanche sur le chignon, les bras et les pieds nus. Elle est accoudée du bras gauche sur une cruche de grès dont les anses sont ornées de volutes, et, la main droite en avant, paraît faire une narration attentivement écoutée par deux voyageurs qui se reposent à l'ombre, la tête, le torse et les jambes nus. Le premier, de profil à droite, les cheveux bruns, une barbe légère autour du menton, est assis sur un banc de pierre, une draperie rouge autour des reins, un manteau blanc sur l'épaule gauche, les pieds chaussés de sandales. Son bâton repose sur le sol, avec un paquet de linge enveloppé d'une peau de bique. Auprès de lui, son compagnon, blond et imberbe, la tête de face, une draperie bleue sur les flancs, est allongé à terre, accoudé sur le bras droit et caressant de l'autre main un chevreau blanc assis à ses pieds.

Signé à droite, en bas, sur la tranche d'une pierre : J. ROQUES, FECIT ROMÆ. 1781.

Le sujet de cette composition est tiré des Nouvelles Idylles de Gessner (VIII. *Amyntas*). « Nous venions de Milet, Lycas et moi, porter notre offrande à Apollon. Déjà nous apercevions de loin la colline sur laquelle le temple, orné de colonnes d'une blancheur éclatante, s'élève d'un bois de lauriers... plus loin nos yeux se perdaient sur la plaine immense des mers. Il était midi. Le sable brûlait la plante de nos pieds... Nous aperçûmes devant nous, sur le bord du chemin, quelques arbres hauts et touffus. Leur ombrage était aussi sombre que la nuit. Ces arbres entouraient un parterre de gazon, arrosé par une source de l'eau la plus fraîche... La fontaine sortait en bouillonnant du pied d'un tombeau entouré de chèvrefeuilles, de saules et de lierre rampant. Lycas souleva les rameaux avec son bâton et lut ces mots : *Ici reposent les cendres d'Amyntas*... Une femme jeune et belle, d'une taille svelte, d'un port noble et simple, parut portant un vase de terre sous son bras... Son vase de terre à son côté et s'appuyant dessus, elle dit avec un sourire gracieux : « Vous désirez savoir comment il « a conduit ici cette source, comment il a « planté ces arbres..... »

(*Contes moraux et nouvelles idylles de Mrs D. et Gessner*, Zuric, Orell, Gessner, Fuessli, 1772, p. 117).

Exposition de Toulouse de 1827.

Donné par l'artiste à la ville de Toulouse en 1827.

Voici la lettre de ROQUES à M. de Montbel :

« Monsieur le maire, depuis plusieurs années, j'ai projeté de donner une de mes productions au Musée de Toulouse et j'ai fixé mon choix sur le *tombeau d'Amyntas*, tableau que j'ai fait à Rome. Je serais trop heureux si ce faible don pouvait être agréable à mes concitoyens... ROQUES père. »

« Toulouse, le 3 août 1827. »

(*Archives de Toulouse* : Musée : *Tableaux*.)

Cat. Roucoule : 365 — *Cat. Suau* : 345. — *Cat. George* : 298. — *Classement* : 270.

ROQUES (Joseph).

243. — *La Fête de la Fédération à Toulouse,* 14 juillet 1790.

Toile. — H. 0m,55. — L. 1m.

Vue panoramique du Boulingrin, encombré de foule. Sur un ciel parsemé de quelques gros nuages se détachent les arbres de la promenade, plantés en ovale; trois grands ormes s'élèvent au premier plan; à droite, on distingue la façade de la caserne de la maréchaussée, percée d'arcades et couverte de tuiles rouges et de constructions étagées; au fond de l'allée centrale, un grand bâtiment. L'autel occupe le centre du Grand Rond, au-dessus

d'un vaste perron à escalier ; l'officiant élève les mains devant deux drapeaux tricolores croisés. Les milices patriotiques sont rangées en cercle autour de l'autel, dominées par plus de quatre-vingt drapeaux aux trois couleurs, le rouge du côté de la hampe ; à droite, on distingue un demi-cercle de cavaliers en culottes chamois, grandes bottes, habits bleus et retroussis rouges, précédés d'un officier à épaulettes d'argent ; derrière eux, tribunes en amphithéâtre. Une assistance considérable, très-bigarrée, environne les troupes : femmes en grande toilette, hommes levant leurs chapeaux en l'air. Quelques groupes se dessinent au milieu de ce fouillis de figurines : deux dames au pied d'un arbre, l'une en robe jaune et jupe rose, portant une ombrelle verte. Un homme assis sur une chaise lève la main, près d'un enfant agenouillé, en costume militaire ; une troupe de quatre petits garçons, vêtus en gardes nationaux, défile gravement, précédée d'un tambour ; des marchandes de rafraîchissements circulent entre des chaises renversées ; dans le fond, à droite, foule agenouillée où brillent des jupes rouges. Sans compter le fourmillement de la foule, on distingue une soixantaine de figurines, de costumes et d'attitudes variées.

Donné par l'artiste ; accepté par délibération du 5 décembre 1843.

Cat. Suau : 348. — *Classement :* 269.

ROQUES (JOSEPH).

244. — *La mort de Marat* (Copie d'après LOUIS DAVID).

Toile. — H. 1m,25. — L. 1m,61.

L'Ami du peuple, nu, est renversé, la tête en arrière, vu de trois-quarts et tourné à droite, sur le dossier de sa baignoire couvert d'un linge blanc qui traîne à terre. Un foulard gris est noué autour de la tête du tribun mourant, les yeux vitreux, des boucles de cheveux noirs retombant sur les épaules ; la main droite qui a laissé échapper la plume et une lettre ouverte où se lisent les mots : *République... Citoyen... Rose? P?...*, retombe inerte hors de la baignoire et pend sur le bord du linge, à côté du couteau ensanglanté ; l'autre bras est replié et la main s'appuie sur deux caisses de bois blanc superposées qui servaient de table et qui portent une écritoire de verre et des liasses de papiers où se lisent encore les mots *République... Citoyen...* Une entaille sanguinolente est ouverte, dans le côté droit, à la hauteur du poumon ; le sang rougit l'eau de la baignoire sur les bords de laquelle est jetée une étoffe bleue foncée ; fond de muraille grise ; à droite, une tenture jaune sombre, un chapeau noir à plumes tricolores et galons de même couleur, et une écharpe à crépines d'or ; dans le fond, du même côté, une chaise en paille où est posée une draperie verte et, derrière, une fenêtre à moucharaby en bois découpé ; carrelage grossier.

Signé à l'angle inférieur de droite : ROQUES PINXIT. 1793.

Ce tableau fut commandé à l'artiste par la Municipalité de Toulouse pour figurer dans une cérémonie officielle.

Donné à la Ville par Mme Castelbou (30 juillet 1888).

Classement : 268.

ROQUES (JOSEPH).

245. — *Jeux nautiques sur la Garonne, à Toulouse, en présence de l'empereur Napoléon Ier* (26 juillet 1808).

Toile. — H. 0m,95. — L. 2m,22.

La scène est vue du trottoir de la rive droite, en aval du pont, au bas du quai de la Daurade ; l'œil embrasse trois arches et demie du pont, chargé de spectateurs, l'arc de triomphe de LE MERCIER, flanqué de ses deux pavillons massifs, les bâtiments de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques, dont les fenêtres sont pleines de monde et le clocher de Saint-Nicolas. Au centre, barque d'honneur, drapée, couverte de tentures bleues que supportent douze colonnes entourées de guirlandes et que dominent un aigle doré et six flammes roses ; à l'avant et à l'arrière, deux pavillons à rayures tricolores ; l'impératrice Joséphine, en robe bleu pâle, avec une écharpe blanche brochée, bras nus, coiffée d'un diadème et portant un collier de perles et un bracelet pareil, près de l'épaule, occupe un fauteuil rouge et or, à droite du fauteuil vide de l'empereur. Napoléon est debout, près d'elle, en grand uniforme des chasseurs de la garde, le chapeau sur la tête, les mains derrière le dos ; à côté de lui, M. de Bellegarde, maire de Toulouse, en habit brodé, avec l'écharpe tricolore, flanqué de deux personnages vêtus de rouge ; à gauche du fauteuil impérial, trois dames assises, un général, quatre officiers supérieurs, un mamelouck, quatre hommes d'équipage ; à gauche, deux barques pleines de spectateurs, les dames assises, en costume de bal, les hommes debout, nu-tête, presque tous en cravate blanche ; à droite, deux barques de musiciens, les uns en uniforme gris, les autres en bleu, tous portant de grands chapeaux surmontés d'énormes plumets ; une troisième barque, munie à l'avant d'un mât incliné au

bout duquel est planté le laurier à conquérir, porte seize joûteurs, le torse nu, dont l'un s'aventure sur la perche en s'équilibrant ; neuf concurrents malheureux nagent à l'entour. Sur le premier plan, à gauche, un colonel de la garde d'honneur, habit blanc et plastron amaranthe, sur un cheval alezan et deux fusiliers à vaste plumet ; deux autres fusiliers à droite, la bayonnette au bout du fusil, et, derrière eux, une autre barque de spectateurs où l'on distingue une dame assise et cinq conseillers municipaux en habit bleu brodé d'argent et écharpe tricolore.

Cent seize figures, sans compter les myriades de spectateurs accumulés sur le pont, sur les galeries de l'arc de triomphe et à toutes les fenêtres.

Acheté par la Ville de Toulouse à la famille de l'artiste, au prix de 500 francs. (Délibération du Conseil municipal du 13 avril 1866 ; rapport de M. Jules Bibent).

Classement : 275.

ROQUES (JOSEPH).

246. — *Communion du duc d'Angoulême à l'église Saint-Étienne de Toulouse* (26 mars 1823).

Toile. — H. 2m,16. — L. 2m,61.

Vue intérieure de l'église métropolitaine de Toulouse : le spectateur est supposé dans le chœur, à gauche de l'autel, qui se présente en perspective, exhaussé de cinq marches de pierre ; on distingue le crucifix du taberuacle voilé de deuil à l'occasion de la semaine sainte, le baldaquin, le groupe du martyre de saint Étienne par Gervais Drouet ; quatre arcades ogivales laissent voir les voûtes des bas-côtés, les grilles de fer du sanctuaire, et trois grandes verrières coloriées, figurant la première un apôtre, la Vierge et l'enfant, saint André portant sa croix ; la seconde, la descente de croix, la Pietà, un martyr drapé et saint Sébastien ; la troisième, deux apôtres barbus tenant un livre ; les boiseries du chœur encadrent le dais et le siège du métropolitain, supporté par des sirènes et tendu de rouge aux armes de Clermont-Tonnerre, de gueules à deux clefs d'or en sautoir. Le cardinal-archevêque est à l'autel, en robe rouge, rochet de dentelle et chasuble d'argent. Sa tête à perruque blanche s'incline devant le calice ; deux vieux chanoines sont agenouillés à ses côtés : sur la troisième marche, un jeune acolyte, vu de dos, tient un flambeau allumé. Deux capucins se trouvent à droite, au pied du degré. De l'autre côté apparaissent les têtes tonsurées de cinq religieux en prières, trois moines blancs et deux gris. Dans le sanctuaire, Louis-Antoine de France, duc d'Angoulême, s'avance pour recevoir la communion pascale. Il est en habit vert à épaulettes blanches et pantalon gris, le cordon bleu en sautoir, les croix de Saint-Louis, du Saint-Esprit et de la Légion d'honneur sur l'uniforme. La main gauche seule est gantée ; de la droite, le prince remet son épée au duc de Guiche, son aide de camp, en habit vert et pantalon rouge, avec la croix de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. Un second aide de camp, de même uniforme, portant des aiguillettes d'argent et la croix de la Légion d'honneur, a mis un genou en terre et soutient des deux mains la nappe de communion. Derrière le prince, entre un chanoine agenouillé qui porte une patène et un ecclésiastique en surplis tenant un livre, on aperçoit le prie-dieu de l'Altesse Royale, tendu d'un tapis rouge à galon d'or, le livre d'heures posé dessus, et le fauteuil rouge à griffons de bois doré, apporté de l'hôtel de ville, où il avait servi, en 1808, pour la réception de l'empereur Napoléon. Le chapeau du prince est posé dessus.

Au delà du groupe principal règne une clôture de balustres en pierre derrière laquelle sont agenouillés quatre officiers supérieurs à épaulettes d'or, l'un âgé, le front chauve, avec quelques touffes de cheveux gris ; au second rang, deux personnages, l'un brun, l'autre blond ; plus loin s'étagent les têtes penchées des magistrats de la Cour royale ; devant le suisse en rouge, deux figures de petits enfants, l'un blond, l'autre brun, regardent la scène, les mains jointes, avec une expression de curiosité. Derrière, au-dessus d'un appui de pierre, un général, commandeur de la Légion d'honneur, un fonctionnaire civil brodé d'argent et deux ecclésiastiques. Sur le premier plan, à droite, deux prêtres agenouillés. Près de l'autel, derrière les grilles, deux jeunes garçons.

La cérémonie représentée dans ce tableau, annoncée à l'avance par le *Journal de Toulouse*, eut lieu le mercredi saint, pendant le court séjour du duc d'Angoulême à l'occasion de la guerre d'Espagne. Les autorités civiles et militaires avaient été expressément convoquées. Le prince était accompagné de son premier écuyer le duc de Guiche, de ses aides de camp le comte Melchior de Polignac, Lecouteulx-Canteleu et de Lahitte, des généraux Bordesoule, Pamphile Lacroix et Barbot, du général Raynaud, commandant le département, du préfet de la Haute-Garonne, baron de Saint-Chamans, du comte d'Hargenvillier , maire de Toulouse, du comte d'Aguilar, colonel de la garde nationale et de l'intendant militaire Bourdon.

Le conseil municipal avait décidé que la Ville ferait faire deux tableaux historiques représentant, l'un l'entrée à Toulouse du 25e régiment d'infanterie de ligne après la campagne de la Péninsule, et l'autre la communion du duc d'Angoulême dans l'église cathédrale Saint-Étienne.

Consulté sur ses préférences, JOSEPH ROQUES opta pour la seconde scène et il écrivit le 25 mars 1825 :

« J'ai vu par moi-même l'auguste cérémonie de la communion du noble fils de France ; cette scène sublime est gravée pour jamais dans ma mémoire ; la douce émotion qu'elle me fit éprouver me fait croire que je la rendrais d'une manière vraie et j'ose me persuader que j'en ferai un tableau digne de la ville de Toulouse. J'ai tous les personnages présents à mon esprit et je me ferais fort de les rendre très ressemblants. Voilà mon désir, Monsieur, je vous l'ai développé avec la franchise qui doit caractériser un artiste dont la seule ambition est de laisser après lui un ouvrage digne de la cité où ont fleuri les RIVALZ et les SUBLEYRAS. »

(Archives de Toulouse. — *Musée : Tableaux*). — *Cat. Roucoule* : 470. — *Cat. George* : 229. — *Classement* : 273.

ROQUES (JOSEPH).

247. — *Portrait de femme,* costume toulousain (1825).

Toile. — H. 1m,30. — L. 1 m.

Femme âgée, assise de face, à mi-corps, dans un fauteuil, la main droite sur le dossier, l'autre sur l'estomac. Elle porte une haute coiffure blanche pyramidale, bordée de dentelle, descendant très bas sur le front et couvrant les oreilles, une robe noire, un grand châle de laine blanche, croisé sous le menton, encadré d'une large bordure à palmettes polychromes et d'une frange.

Acheté par la Ville au prix de 400 francs, en 1884.

ROQUES (JOSEPH).

248. — *Bergers de la vallée de Campan.*

Toile. — Forme ronde. — Diamètre : 0m,78.

Deux figures en buste, grandeur nature. A droite, un berger imberbe, jeune, vu de dos, la tête retournée de profil, les yeux élevés en l'air, observe avec inquiétude deux masses d'épais nuages qui menacent de se rejoindre au milieu du ciel argenté. Il porte un bonnet de laine brune, replié en avant, un vêtement brun et une peau d'agneau sur l'épaule ; de la main droite, il tient sa houlette. En face de lui, une jeune femme, drapée d'une capeline de laine blanche, la tête ramenée sur l'épaule droite pour se préserver de la bourrasque, regarde devant elle avec une expression d'effroi.

Signé à gauche, au bas de la toile : Jh ROQUES. 1835.

Exposition de Toulouse en 1835. Médaille d'or.

Acheté par la Ville.

Cat. Roucoule : 469. — *Cat. Suau* : 356. — *Cat. George* : 300. — *Classement* : 274.

ROQUES (JOSEPH).

249. — *Portrait de Madame Sermet.*

Toile. — H. 1m,30. — L. 1m.

Jeune femme brune, assise de face, à mi-corps, dans un fauteuil rouge à ramages, clouté d'or. Elle est accoudée du bras gauche sur le dossier de bois du fauteuil où est rejeté un pan de son tablier de satin blanc et tient de l'autre main une rose ; la tête un peu penchée à gauche, avec une nuance de mignardise ; un petit bonnet de dentelle encadre deux masses de cheveux très noirs ; un foulard de soie blanche à rayures, est croisé sur la poitrine, laissant voir à demi le bouton du sein droit, emprisonné dans un corsage jaune bordé et lacé de bleu, dont les basquines se découpent en lambrequins sur une jupe rouge bouffante. Fond d'architecture orné de palmettes en relief avec une draperie bleu foncé retombant à droite.

Donné par le docteur Bégué : 22 avril 1886. Avant d'entrer dans la collection des artistes toulousains du docteur Bégué, cette toile était entre les mains des héritiers de Joseph Roques : elle avait toujours été connue dans la famille sous le titre choisi par le peintre : « *La Rose et le bouton.* »

Madame Sermet, modiste fort élégante, était la belle-sœur du père carme Hyacinthe Sermet, évêque métropolitain du Sud dans la hiérarchie du clergé constitutionnel, membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, prédicateur original et auteur de divers mémoires historiques.

Classement : 272.

ROQUES (JOSEPH).

250. — *Portrait de la mère de l'artiste* (*Mme Roques, née Bonnami*).

Toile. — H. 0m,49. — L. 0m,38.

Femme âgée, assise de face, à mi-corps, sur une chaise grossière en bois blanc, les mains croisées sur l'estomac. Son visage ridé

est encadré d'une coiffe blanche nouée sous le menton, au-dessus de laquelle est jetée une mante d'indienne lilas à pois bruns ; elle a un fichu blanc sur la poitrine, des manches bistres, un tablier rose à rayures bleues. A droite, une table très simple où est posé un panier d'osier. Fond dégradé de murailles grises à pièces de charpente visibles.

Donné par l'auteur.

Cat. Suau : 347. — *Cat. George :* 301. — *Classement :* 271.

ROQUES (JOSEPH)[1].

251. — *Portrait du duc d'Angoulême.*

Toile. — H. 1m,60. — L. 0m,70.

Portrait à mi-corps, la tête en trois-quarts à gauche. Louis-Antoine de Bourbon, nu-tête, imberbe, le nez arqué, les cheveux relevés au-dessus du front, est assis dans un fauteuil vert à clous dorés, tenant sur ses genoux son chapeau à plumes blanches. Il porte un uniforme vert foncé à retroussis rouges, des épaulettes d'argent, la Toison d'or, le cordon bleu et la plaque du Saint-Esprit, les croix de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, et la décoration du Lis. Sa main droite est dégantée, le gant dans la main gauche.

D'après une tradition de famille, le duc d'Angoulême n'a point posé pour ce portrait, que l'artiste a exécuté de souvenir, pendant un court séjour du prince à Toulouse en 1823.

Jules Buisson. *Revue de Toulouse,* XXV, p. 287 et 303.

ROUSSEAU (J.-J.). Paris.

252. — *L'Approche de l'orage.*

Toile. — H. 2m,50. — L. 3m,20.

Sous un ciel très nuageux, dans une plaine ondulée et verdoyante, bordée à l'horizon par une nappe d'eau qui reflète des clartés d'orage et par un rideau d'arbres, une vachère presse la rentrée de ses bêtes. Le visage en trois-quarts à droite, coiffée du chapeau de paille à bords rabattus des méridionales, vêtue d'une robe grise à manches courtes et d'un tablier bleu, elle lève le bras armé d'une branche et pousse en avant une vache rouge tachetée de blanc qui s'attarde à brouter, excitant la colère d'un chien blanc et noir qui aboie violemment, le poil hérissé : une autre vache brune chemine d'un pas tranquille, précédée d'une troisième bête, à pelage rouge, dont on ne voit que l'arrière-train.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : J.-J. ROUSSEAU. 1902.

Salon de la Société nationale des Beaux-Arts en 1902 (nº 1020).

Envoi de l'Etat (1903).

SARAZIN DE BELMONT (LOUISE-JOSÉPHINE). Versailles, 1790. — Paris, 1871.

253. — *Florence, vue de San-Miniato.*

Toile. — H. 1m,40. — L. 1m,98.

Panorama de la ville, silhouette reconnaissable des principaux édifices, courbe de l'Arno, rideau de collines ; le ciel est entièrement illuminé par les reflets du couchant. L'ombre envahit au premier plan l'avenue de cyprès du cimetière où Mme Gros, à genoux, prie sur le passage d'un convoi funèbre qui sort de l'église San-Salvatore.

Donné par l'auteur (28 juillet 1859).

Cat. George : 358.

SARAZIN DE BELMONT (LOUISE-JOSÉPHINE).

254. — *Rome, vue du Monte Mario.*

Toile. — H. 1m,40. — L. 1m,98.

Des hauteurs de la villa Millini où Mme Gros est assise au premier plan sur un banc près d'une figure de l'Espérance, on embrasse les grandes lignes de la campagne romaine, les sinuosités du Tibre et on distingue la plupart des monuments dont les Césars et les papes ont doté l'ancienne reine du monde.

Donné par l'auteur (28 juillet 1859).

Cat. George : 359.

SARAZIN DE BELMONT (LOUISE-JOSÉPHINE).

255. — *Naples, vue du Pausilippe.*

Toile. — H. 1m,40. — L. 1m,98.

La rade s'étale tout entière avec la ville en amphithéâtre, la mer éclairée d'un brillant soleil, la cime fumeuse du Vésuve. A droite, sur le plateau du Vomero, Mme Gros vide sa bourse entre les mains de mendiants rencontrés au cours de sa promenade.

Donné par l'auteur (28 juillet 1859).

Cat. George : 360.

[1] Professeur, pendant de longues années, à l'École des arts de Toulouse, ROQUES a compté INGRES au nombre de ses élèves. Le grand artiste ne cessa de l'appeler son maître, « son vrai maître, le créateur de ce que les autres n'ont fait que développer. »

SARRAZIN DE BELMONT (LOUISE-JOSÉPHINE).

256. — *Paris, vu des hauteurs du Père-Lachaise.*

Toile. — H. 1^m,40. — L. 1^m,98.

Effet de soleil couchant; on reconnaît, dans la brume lumineuse, la silhouette des tours de Notre-Dame, les dômes des Invalides et du Panthéon. A gauche, s'élève un tertre couronné de cyprès, au pied duquel serpente une allée bordée de tombeaux. A droite, un massif de gros arbres ombrage un monument de pierre que surmonte le buste du baron GROS. Le nom de l'artiste est inscrit sur une bandelette, au milieu d'un trophée formé de palettes et de pinceaux. On lit sur la frise : FAMILLES GROS ET DUFRESNE. Au-dessous règnent huit compartiments groupés en deux colonnes, chargés d'inscriptions, à peu près complètement lisibles, moins la première : « *Ici repose Jeanne-Marie-Cécile Gros, veuve de Jacques Dufresne, née...* 1774, *décédée le...* 1848. — *Ici repose Augustine Dufresne, veuve de... Jean Gros. — Gros... Victoire Dufresne. — Madeleine-Cécile Durand. — Madeleine...* » Au second plan, on aperçoit le tombeau du peintre David.

Donné par l'auteur (28 juillet 1859).

Ces quatre tableaux, dans la pensée de l'artiste, sont destinés à faire revivre la mémoire de la baronne Gros en rappelant à la fois les sites qui lui étaient chers et les sentiments de religion, de confiance en Dieu, de charité et de piété filiale dont elle était animée.

Cat. George : 361.

SARRAZIN DE BELMONT (LOUISE-JOSÉPHINE).

257. — *Vue du couvent de Saint-Savin et de la vallée d'Argelès.*

Toile. — H. 0^m,65. — L. 1^m,04.

Étude d'après nature. Les bâtiments conventuels, dominés par l'ancienne église romane, occupent le faîte d'une terrasse qui commande la riante vallée d'Argelès, le cours du gave de Pau et l'admirable rideau de montagnes et de neiges éternelles fermant l'horizon. L'artiste s'est attachée à rendre les prodigieux effets de lumière coutumiers de ces régions, le contraste éclatant des glaciers et des gorges ombreuses et l'ampleur des grandes vues qui font de Saint-Savin un but classique d'excursion.

Salon de 1831 (n° 1887).

Donné par l'auteur.

Cat. George : 362. — *Classement :* 147.

SAUVAGE (PIAT-JOSEPH). Tournai, 1747-1818.

258. — *Cortège bachique, bas-relief en grisaille, imitant le marbre blanc.*

Toile. — H. 0^m,47. — L. 0^m,60.

Au pied d'un figuier, sur les branches duquel est jetée une draperie, trois génies nus emportent le jeune Bacchus. Le dieu, assoupi par l'ivresse, les yeux fermés et la tête inclinée sur un de ses porteurs, tient encore de la main droite une grappe de raisin entourée de pampres. Le cortège marche vers la gauche. Le premier porteur a pris les jambes de Bacchus sous ses bras; les deux autres soutiennent le dieu par derrière. En avant, chemine un jeune faune à pieds de chèvre, un rameau de vigne chargé de grappes jonchant le sol. Derrière, un génie est tombé, la tête en avant, entre les deux porteurs; un autre arrive à la suite, portant sur sa tête une amphore à long col; dans le fond, deux autres visages d'enfants.

Tableau de réception de l'artiste à l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse, en 1776.

Inventaire de l'Académie : 14. — *Cat. Lucas*, an III : 333. — An V : 221. — 1805 : 343. — *Cat. Roucoule :* 368. — *Cat. Suau :* 352. Suau dit (p. 178) que plusieurs grisailles de SAUVAGE décoraient l'ancien archevêché de Toulouse, aujourd'hui hôtel de la Préfecture. — *Cat. George :* 191. — *Classement :* 148.

Salon de Toulouse de 1776 (n° 161).

SCHNETZ (JEAN-VICTOR). Versailles, 1787. — Paris, 1870.

259. — *Les adieux du Consul Boetius à sa famille.*

Toile. — H. 3^m,10. — L. 2^m,60.

Quatre figures, grandeur nature. Au pied du mur de la prison de Pavie où l'a relégué la rancune du roi Théodoric, la femme du consul, debout, vue de dos, la tête à droite, encadrée de cheveux noirs avec une bandelette bleue rehaussée d'or, les bras nus, vêtue d'un corsage jaune, d'une écharpe blanche brodée de croisettes rouges, d'une jupe rouge bordée de bleu avec broderie d'or, soulève de la main droite, en versant d'abondantes larmes, un jeune enfant blond en tunique bleue qu'elle présente aux baisers de son père, vieillard blanc et barbu, à travers les barreaux d'une grille de fer, et se suspend, de la main gauche, à la corniche de pierre qui règne au-dessous de l'arcature cintrée. Le consul, dont

on distingue à peine le vêtement rouge, passe le bras à travers les barreaux et tient dans ses doigts bruns la petite main de l'enfant qui s'appuie de la droite au grillage ; dans la pénombre, on entrevoit deux casques de soldats ; à droite, une négresse âgée, en manteau bleu, accroupie, les mains jointes ; à gauche, un grand lévrier brun à collier blanc, la tête levée vers la fenêtre ; sur le sol, une petite chaussure tombée du pied droit de l'enfant.

Mentionné au livret du Salon de 1827 (Description des salles du conseil d'État).

A fait partie du Musée du Luxembourg (cat. de 1876).

Envoi de l'État : Arrêté du 19 novembre 1885. — Réserve des Musées nationaux.

Classement : 149.

SCHOPIN (Henri-Frédéric). Lubeck, 1804. — Montigny-sur-Loing, 1881.

260. — *Jacob chez Laban.*

Toile. — H. 3m,82. — L. 2m,60.

Quatre figures grandeur nature : Laban, debout, le visage de trois-quarts à droite, encadré d'une longue barbe, coiffé d'un turban blanc, vêtu d'une robe blanche à large ceinture jaune et d'une ample houppelande en laine blanche à bordure brune, pose la main droite sur l'épaule de sa fille Rachel et regarde Jacob, qui est venu se plaindre de la substitution d'épouse accomplie contre ses préférences. Jacob, vu de profil, le menton voilé d'une barbe naissante, de longs cheveux noirs tombant sur la nuque, vêtu d'une tunique violette, les bras et les jambes nus, la houlette dans la main gauche, désigne timidement de l'autre la jeune fille qu'il avait choisie. Celle-ci, debout, la main gauche sur la hanche, l'autre élevée et tordant une forte tresse de cheveux noirs, vêtue d'une robe blanche entr'ouverte sur la poitrine et d'une ceinture bleue, est adossée au montant d'un grand métier à tisser devant lequel sa sœur aînée Lia, assise à gauche, le visage retourné de trois-quarts, en robe blanche et ceinture rouge, jette sur l'époux involontaire un regard de tristesse et de dépit. Au-dessus des barreaux du métier est soulevée une draperie rouge qui laisse voir un pan de muraille rustique. A droite s'élève un appentis de charpente où grimpe une vigne ; une figure drapée, vue de dos, se montre derrière un des piliers, penchée vers un groupe d'agneaux que domine la tête cornue d'une chèvre ; dans le lointain, on aperçoit un berger en blanc. Fond de ciel clair, teinté à l'horizon de nuances roses.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile, H. Schopin.

Envoi de l'État (1840).

Cat. Suau : 353. — *Cat. George ;* 363. — *Classement :* 150.

SERRES (Alexandre). Toulouse.

261. — *Orphée et Eurydice.*

Toile. — H. 2m,95. — L. 1m,75.

Deux figures, grandeur nature ; Orphée, à droite, nu, lauré, vu de profil, un genou en terre, une draperie bleue nouée autour du corps, le pied droit chaussé de sandales à bandelettes blanches, tend les bras à Eurydice qui s'élève, nue, ses longs cheveux noirs tombant derrière son dos, le bras droit levé, le bas du corps se dégageant d'un long suaire bleu ; dans le haut, deux arcades rocheuses dont l'une, à droite, laisse voir le ciel étoilé ; l'autre est éclairée des lueurs du Tartare qui plaquent de reflets rouges les saillies du rocher ; aux pieds du poète, sa lyre blanche, à cordes d'or.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : Serres Alexandre. 1883.

Classement : 151.

SÉVERAC (Gilbert-Alexandre de). Saint-Sulpice-sur-Lèze, 1834. — Saint-Félix-de-Caraman, 1897.

262. — *Portrait de Jules Garipuy.*

Toile. — H. 0m,51. — L. 0m,41.

Buste en trois-quarts à droite ; fond dégradé. L'artiste, en pleine maturité, coiffé d'un fez rouge que débordent des cheveux très noirs, la moustache et la barbe soyeuses, les yeux grands et doux, regarde attentivement devant lui. Il porte un burnous brun dont le capuchon, rejeté en arrière, laisse voir un collet de velours bleu.

Salon de 1859 (nº 2775).

Gilbert de Séverac a dessiné au crayon un très joli et très fidèle portrait de Garipuy, un peu plus âgé, dans une série de croquis, d'une vérité saisissante, où se trouvent réunis plusieurs habitués de l'atelier de peinture du Musée vers 1867, Jules Buisson, le baron Dupérier, Mailhol, Le Blanc du Vernet, Étienne de Voisins-Lavernière, Poubelle, Bladé et l'auteur lui-même. Il existe d'excellentes photographies de ce dessin dont la *Revue des Pyrénées* a publié une reproduction réduite en 1902. (Tome XIV, p. 566.)

Classement : 152.

Séverac (Gilbert-Alexandre de).

263. — *Vieux mendiant.*

Toile. — H. 0m,45. — L. 0m,37.

Buste de face, sur un fond de tenture

bleue. Le vieil homme, coiffé d'un bonnet de coton blanc, vêtu d'une veste noisette et d'un gilet bleu, la face ridée, encadrée d'une barbe grisonnante, les yeux baissés et bordés de rouge, les lèvres minces et serrées, semble murmurer quelque oraison, le bâton de coudrier droit devant lui.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : G. DE SÉVERAC. 1894.

On lit sur le cadre : « Don de GILBERT DE SÉVERAC au Musée de Toulouse. » Le personnage était un mendiant habitué à la porte des églises de Toulouse.

Classement : 153.

SEVIN (PIERRE-PAUL). Tournon, 1650? — Rome, 1676.

264. — *Alexandre et Diogène.*

Toile. — H. 1m,40. — L. 1m,10.

Fond de paysage ; ciel nuageux; à droite, un tertre couronné de cyprès, où s'élève, sur un piédestal à riches moulures, une statue de Mercure, tenant son caducée renversé ; au centre, une arche de pont laisse voir le ciel et la perspective d'une ville flanquée de tours. Sur le premier plan, à droite, Diogène, la tête en trois-quarts à gauche, barbue, encadrée de longs cheveux bruns, est assis sur une pierre, accoudé du bras gauche, le bras droit étendu vers le roi de Macédoine, traduisant par un geste le mot célèbre : « Ote-toi de devant mon soleil. » Le philosophe a le torse, les bras et les jambes nus ; un manteau brun, jeté sur son bras droit, recouvre ses cuisses et forme coussin sous son coude; le pied gauche repose sur un fragment de marbre sculpté. Alexandre, debout, en profil, imberbe, coiffé d'un casque doré à panache blanc, drapé d'un manteau de pourpre qui retombe sur les lanières de sa cotte d'armes, la main gauche appuyée à la hanche, contemple le cynique en avançant vers lui la main droite. A côté de lui, un jeune homme imberbe, le casque orné d'un panache bleu, le manteau verdâtre découvrant des épaulières imbriquées, la main droite en avant, exprime sa stupéfaction. Derrière apparaissent deux têtes casquées, et, au-dessus, les lances de l'escorte.

Envoi du Gouvernement consulaire en 1803.

Notice du premier envoi : 25. — *Cat. Lucas*, 1806 : 344. — *Cat. Roucoule :* 369. — *Cat. Suau :* 354. — *Cat. George :* 192. — *Classement :* 154.

SIEURAC (HENRY). Paris, 1823-1863.

265. — *La Renaissance des arts et des lettres.*

Toile. — H. 3m,68. — L. 2m,35.

Groupe de cinq jeunes femmes, grandeur nature, sous un portique ouvert, d'architecture élégante, le côté gauche dans l'ombre, deux colonnes à droite en pleine lumière; dans le lointain, un bouquet d'arbres et un temple antique ; ciel clair ; au-dessus, dans les nuages, planent six génies qui sèment des fleurs et entourent d'une guirlande un cartouche portant les mots : *Philosophie, science, lettres, beaux-arts.* A gauche, deux femmes sont debout et une assise. Celle-ci, blonde, de profil, drapée de rouge, un voile attaché au chignon, a les bras nus, sortant de larges manches blanches. Sa voisine, vue de face, les cheveux châtains, drapée d'une étoffe verdâtre, élève de la main gauche une coupe? La suivante, en jaune, drapée d'un manteau bleu, le visage de trois-quarts à gauche, soutient à deux mains un modèle d'architecture en pierre, figurant un édifice carré ajouré d'une grande porte cintrée entre deux ouvertures et de trois fenêtres. Auprès d'elle, un enfant nu élève la main. Au premier plan, à gauche, une femme blonde, vue de dos, les cheveux nattés, le torse et les bras nus, est accoudée sur sa main droite, vêtue d'une tunique blanche et le bas du corps drapé d'une magnifique étoffe verte à ramages dorés; derrière son épaule, buste de génie, vu de face. A droite, femme assise de face, les cheveux noirs, vêtue d'un corsage blanc et d'une jupe rouge violacée; sur son genou gauche, un Amour nu, debout, appuie un livre ouvert ; à ses pieds, une belle aiguière et un bassin à fond bleu et ornement émaillés.

Signé dans la partie inférieure de la toile : HENRY SIEURAC.

Salon de 1857 (n° 2468).

Envoi de l'État.

Emile Vaïsse. *Revue de Toulouse,* VI, p. 422.

Cat. George : 364. — *Classement :* 155.

SOULIÉ (LÉON), Toulouse, 1806-5 mai 1862.

266. — *Le Moulin.* (Paysage d'après nature, environs d'Albi.)

Toile. — H. 0m,25. — L. 0m,20.

Petite construction en pierre, avec un étage en bois couvert de tuiles rouges et percé de trois fenêtres à l'une desquelles se penche une femme; groupe de peupliers à droite; bâtiment plus bas sur une arche par où tombent les eaux ; à gauche, plantation serrée de peupliers laissant voir une clairière où apparaît une figure ; au bord du canal de fuite, un pêcheur; sur le premier plan, en avant de quelques grosses pierres, un homme debout, en

bras de chemise, et un autre assis, en chemise, les jambes nues.

D'après une note manuscrite collée au cadre ce tableau a été peint en 1840.

Donné par le docteur Bégué (22 avril 1886).

Eugène Boilly : *M. Soulié.* (*Revue de Toulouse*, XV, p. 522). — Jules Buisson. *Revue de Toulouse*, XV, p. 513.

Classement: 156.

STELLA (JACQUES). Lyon, 1596. — Paris, 1657.

267. — *Mariage de la Vierge.*

Toile. — H. 3m,60. — L. 4m,50.

Vue intérieure d'un temple d'architecture romaine, prise du vestibule, à l'angle gauche de la nef, bâtie en pierre grise ; à gauche, une colonne de marbre rose adossée à un montant de marbre vert ; à droite, une colonne de marbre vert et une perspective de onze colonnes corinthiennes cannelées supportant de riches entablements où reposent les cintres de la voûte ; au fond, au-dessous d'une galerie de sept arcatures cintrées, s'ouvre une grande arcade et, plus loin, une porte carrée laissant voir, dans un intérieur clair, un autel allumé et une figure agenouillée.

Au premier plan, pavé de dalles grises et de marbre rose, sont dix figures en pied, grandeur nature. Au centre, le grand prêtre, en trois-quarts, à gauche, le visage encadré d'une barbe grisonnante, portant une tiare blanche ornée d'un cercle d'or où se lit le nom de Dieu en caractères hébraïques, une robe blanche, une tunique violette brodée d'or et une chasuble rouge à grands ramages brochés, avec un pectoral rectangulaire incrusté de pierres carrées, soutient de ses deux mains la main de l'époux qui passe l'anneau nuptial au doigt de l'épouse. A gauche, saint Joseph, de profil, brun, la barbe courte et frisée, portant une tunique bleue drapée d'un manteau jaune, tient de la main gauche une longue tige chargée de fleurs blanches. Derrière lui, un lévite barbu, à longue chevelure noire, en tunique blanche, chasuble blanche brodée de fleurs et doublée d'étoffe grise, soutient à deux mains le livre de la loi et regarde vers la gauche, où un jeune homme brun, vu de trois-quarts, en tunique verte et manteau rouge, le pied gauche posé sur une base de piédestal, brise sur son genou sa baguette de prétendant évincé, en contemplant la cérémonie. La Vierge en trois-quarts, blonde, couronnée de fleurs, la tête penchée, des tresses retombant sur les épaules, est vêtue d'une chemisette blanche, d'une robe rose serrée à la ceinture et d'un manteau bleu dont elle retient un pan de la main gauche. Derrière son épaule et celle du lévite, deux jeunes acolytes blonds tiennent des chandeliers d'or allumés. A droite est massé un groupe de trois jeunes femmes : la première, de profil à gauche, brune, coiffée d'un turban à fleurs avec une rosette sur le front, le sein gauche et les bras nus, drapée d'un manteau rouge, s'agenouille et soutient un enfant blond, presque nu, qui présente un gâteau à un petit chien gris et blanc, assis devant lui ; la seconde, blonde, debout, vue de face, les bras croisés à la hauteur de la ceinture ; la troisième, vue de dos, en profil fuyant, portant une robe paille à manches courtes et bouffantes et un manteau rayé bleu et blanc, se retourne vers la droite et désigne de la main le groupe conjugal.

Du même côté, dans la nef, devant la première colonne, un prétendant blond, en tunique jaune et manteau bleu, l'épaule droite nue, s'éloigne, sa baguette à la main.

Dans la partie opposée de la nef, deux autres prétendants s'entretiennent, l'un, vu de dos, brun, en tunique verte et manteau jaune, la baguette en l'air, l'autre blond, drapé de laine blanche et appuyé sur son bâton ; à l'arrière-plan, une jeune femme blonde, profil à droite, en bleu avec manches blanches, retient de la main droite un pan de sa robe ; derrière son épaule, une femme en jaune.

Envoi du Gouvernement (1811).

Landon, *Annales du Musée*, XII, pl. 41.

Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 370. — *Cat. Suau :* 355. — *Cat. George :* 193. — *Classement :* 157.

STELLA (JACQUES).

268. — *Repos de la Sainte Famille.*

Toile. — H. 0m,91. — L. 0m,70.

Au pied de deux gros arbres formant berceau, auxquels saint Joseph, de profil, portant collier de barbe et cheveux bruns, vêtu d'une robe grise et d'un manteau bleu, les bras nus, attache une draperie grenat, la Vierge blonde, assise en trois quarts à gauche, en robe rose et manteau bleu, une écharpe vert d'eau sur la poitrine, une bandelette blanche dans les cheveux, tient de la main droite, debout sur ses genoux, l'enfant blond et nu, voilé d'une légère draperie blanche. En face est agenouillée sainte Élisabeth, âgée, coiffée d'un mouchoir blanc, en robe vert d'eau et manteau jaune, présentant le petit saint Jean, blond, les mains jointes, la croix au bras, la peau de mouton autour du corps, le visage tourné vers l'Enfant divin avec une expression de tendresse. Sur le pre-

mier plan, à droite, au pied du rocher où siège la Vierge, broute un agneau blanc. De l'autre côté, dans le lointain, on aperçoit un penchant de colline verdoyante, parsemé de bouquets d'arbres.

Envoi du Gouvernement (1819). Lettre de M. de Mirbel, secrétaire général des Beaux-Arts, du 5 décembre 1819. — Réserves du Louvre. — Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 371. — *Cat. Suau* : 357. — *Cat. George* : 195. — *Classement* : 159.

STELLA (JACQUES).

269. — *Communion de saint Pierre.*

Toile. — H. 1^m,64. — L. 0^m,89.

Le Christ, debout, de profil à gauche, les cheveux blonds tombant sur les épaules, le torse nu, une draperie blanche jetée sur le bras gauche et flottant derrière la tête, donne l'hostie à saint Pierre agenouillé devant un billot de pierre où est scellée une chaîne de fer et sur lequel est jetée une nappe froissée; de l'autre main, il montre le ciel. Le prince des Apôtres, de profil, le front chauve, les cheveux et la barbe argentés, est vêtu d'une robe bleue et d'une étole blanche frangée. empreinte d'une croix rouge; de la main droite, il tient une patène métallique; un ange à cheveux blonds, en robe jaune, debout derrière lui, le soutient devant la table sainte et l'aide à tenir la patène. Derrière le Christ, un prisonnier debout, drapé de rouge, retourne la tête, les deux bras élevés et attachés au mur par un anneau de fer. Au premier plan, un autre captif agenouillé, vu de dos, la tête grise et barbue, de profil, vêtu d'une robe rousse et d'un manteau rose, la jambe gauche retenue par une chaîne de fer scellée au dallage, joint les mains en signe d'admiration. Dans les airs, au-dessous d'une gloire dorée où sont suspendues les couronnes de feuillagss des trois martyrs, un ange à cheveux blonds, en robe bleue et écharpe verdâtre, est assis dans les nuages, tirant une épée de son fourreau à buffleterie rouge; à droite, un chérubin vu à mi-corps, le torse nu, drapé de rouge, se penche sur la nuée, tenant un bouquet de palmes vertes; un autre dont on ne voit que le buste, s'accoude en prière à gauche, et, un peu plus bas, un ange en robe verte, drapé d'une écharpe lilas, élève à deux mains un calice d'or.

Envoi du Gouvernement consulaire (1803). — Rentoilé en 1857.

Notice du premier envoi : 4. « Le Christ communiant saint Pierre et autres saints. » — *Cat. Lucas* : 1806 : 345. — *Cat. Roucoule* : 372. — *Cat. Suau* : 356. — *Cat. George* : 194. — *Classement* : 158.

SUBLEYRAS (PIERRE). Uzès, 1699. — Rome, 1749.

270. — *Sacre du roi Louis XV.*

Toile.— H. 2^m,06. — L. 2^m,55.

Vue intérieure de la cathédrale de Reims, le dimanche 25 octobre 1722. A gauche, l'autel doré, couvert d'une nappe de dentelle, avec un haut retable entre des colonnes corinthiennes, à bases et chapiteaux dorés, boiserie à gradins, portant l'écu royal et les ordres, tableau où l'on distingue une figure d'homme nu, avec draperie blanche autour des reins; au-dessus, le Saint-Esprit, dans un ciel coloré de reflets rouges. Une draperie foncée à crépines d'or forme repoussoir à gauche. Sur un autel, un coussin de velours rouge à glands d'or, portant le sceptre et la main de justice, un coussin plus élevé, en velours bleu fleurdelisé où est posée la couronne royale; un petit pupitre chargé d'un missel ouvert à miniatures. L'église est tendue de tapisseries à personnages; quatre tribunes y sont disposées; la première, à gauche, dans le plan du retable, est occupée par des musiciens; on y distingue le chef, en habit marron et grande perruque, le bâton à la main, un violoniste en habit gris, debout, et un chanteur, vêtu de bistre, assis, tenant son cahier; dans la seconde tribune, appliquée au latéral droit du chœur, deux dames vues de face, en corsages clairs et manches bouffantes, bras nus, décolletées, l'une jouant de son éventail, l'autre appuyée à l'accoudoir et désignant de la main droite un détail de la scène; à gauche, un seigneur à grande perruque, en habit amarante brodé d'or, jabot et manchettes de dentelles; à droite, un gentilhomme en habit foncé; derrière, un abbé en rabat blanc; dans la tribune centrale, un peu plus élevée, la place d'honneur est occupée par la duchesse douairière d'Orléans, en corsage amarante brodé, assise dans un fauteuil vert et accoudée sur un tapis vert foncé, fleurdelisé et frangé d'or, qui couvre le haut d'une tenture figurant l'écu royal avec ses émaux, ses ordres et la couronne, soutenu par deux anges en camaïeu : la duchesse est entre deux princesses, ses filles, dont l'une, en manches grises, s'entretient avec elle, tandis que l'autre, accoudée à la galerie, s'appuie du bras droit sur le dossier du fauteuil; à gauche, un gentilhomme debout, en bistre, adossé à la cloison; à droite, un seigneur à grande perruque en habit bleu foncé; derrière, deux dames; au fond, un hallebardier debout; au-dessus, un dais fleurdelisé à crépines d'or. La tribune suivante contient six personnes : un seigneur accoudé, une dame en noir et bonnet blanc,

une dame en bleu, à qui un gentilhomme amarante offre sa tabatière, un seigneur prenant une prise ; une autre dame accoudée. Les tapisseries tendues derrière les spectateurs représentent, la première, une perspective d'édifices; la seconde, un paysage accidenté, avec ciel rose, arbre découpé et figures ; la dernière, une perspective d'architecture ; dans les tapisseries placées au-dessous, séparées, comme les autres, par des bandes de velours fleurdelisé, on reconnait le baptême de Jésus-Christ et le triomphe de David, portant la tête de Goliath, sur un char attelé de deux chevaux blancs.

A l'autel est adossé un riche fauteuil à dossier rouge brodé d'or où siège, en robe de dentelle, mitré, la chape doublée de satin bleu, l'archevêque de Reims, Armand-Jules de Rohan-Guéméné, tenant de la main gauche le bassin d'or que lui présente un évêque mitré, vu de face, qui porte un missel rouge, et faisant de la main droite, où brille l'anneau pastoral, les onctions du sacre sur la tête du jeune roi, de profil, en costume cramoisi, agenouillé, les mains jointes, sur un coussin à crépines d'or ; à la manche du prince, on distingue une des ouvertures ménagées pour les onctions ; un autre prélat, de profil, est debout, derrière le roi, regardant le consécrateur, un missel ouvert à la main et retroussant le bord de sa chape. Derrière l'archevêque de Reims, le trésorier de l'abbaye de Saint-Denys, en chape d'argent, élevant la croix, le grand prieur portant la sainte Ampoule de cristal, deux autres ecclésiastiques en surplis et un religieux de l'abbaye ; au fond, trois prélats assis, en mitre et chape, l'évêque de Châlons, l'évêque de Noyon, l'évêque de Fréjus, pairs ecclésiastiques, et trois cardinaux en bonnet carré, MM. de Rohan, de Bissy et de Gesvres; au-dessous de l'écu royal, un pertuisanier en cotte d'armes fleurdelisée.

Derrière l'évêque assistant, le maréchal duc de Villars assis, en robe foncée, mantelet d'hermine, manches de soie jaune, perruque, couronne comtale, élevant de la main droite l'épée de connétable; derrière lui, M. d'Armenonville, chancelier de France, en robe rouge, mantelet d'hermine, mortier à galon d'or, perruque grise, entre deux huissiers de la Chambre, debout, en chausses de satin gris et cotte d'armes fleurdelisée; près du maréchal, à l'arrière-plan, le prince de Rohan, coiffé de la couronne comtale, représentant le grand maître des cérémonies: au fond, deux chevaliers du Saint-Esprit, en habit de toile d'or et cordon bleu, le maréchal de Tallard et le comte de Matignon; trois conseillers d'État en grande perruque, MM. Amelot, Bignon de Blanzi, Le Pelletier des Forts, et un chanoine dans une forme élevée.

Sur le premier plan, à gauche, trois pairs laïques vus de dos jusqu'aux genoux, avec le mantelet d'hermine et la couronne ducale, le duc d'Orléans, le duc de Chartres et le duc de Bourbon. Tapis bleu à grandes fleurs frangé d'or, dallage en pierre à compartiments hexagones; sur le devant, à droite, une banquette de velours rouge avec crépine d'or, où est jeté un manteau de velours violet, doublé d'hermine.

Rapproché des gravures publiées par d'ULIN, de l'Académie royale de peinture (*le sacre de Louis XV, Roy de France et de Navarre dans l'église de Reims le dimanche* XXV *octobre* MDCCXXII), le tableau de SUBLEYRAS offre un caractère général de fidélité historique avec quelques inexactitudes de détail, une réduction du nombre des personnages, et surtout des variantes notables dans les tapisseries à sujets qui décorent les murailles.

SUBLEYRAS n'avait que vingt-trois ans quand il exécuta ce tableau, dans l'atelier de RIVALZ, d'après un dessin de cet artiste, conservé au musée de Carcassonne.

Hôtel de ville de Toulouse. — Retiré par Lamarque, commissaire du district, le 1er germinal an II (21 mars 1794).

Inventaire des tableaux trouvés à la maison commune : 11. « Le Sacre d'un tyran, par SUBLEYRAS. » — *Cat. Lucas*, 1806 : 347. — *Cat. Roucoule* : 375. — *Cat. George*: 279. — *Classement*: 220.

SUBLEYRAS (PIERRE).

271. — *Joseph expliquant les songes de Pharaon.*

Toile. — Forme ovale. — H. 2m,60. — L. 1m,85.

Debout devant le trône où siège le Pharaon attentif, entre ses deux gardes la lance au poing, Joseph, drapé d'un manteau bleu sur une tunique blanche, développe l'explication des songes. Un prêtre égyptien, au second plan, manifeste son désappointement. Derrière l'orateur se tient un personnage, vu de dos, la tête couverte d'un manteau. Au bas de la composition, dans un encadrement de fleurs, les vaches grasses, les vaches maigres et les épis de blé rappellent le rêve du roi d'Égypte.

Plafond de l'église des Pénitents Blancs de Toulouse. — Retiré par Lamarque, commissaire du district, le 3 germinal an II. (23 mars 1794).

L'inventaire dressé par la Commission du département chargée « de faire déplacer les tableaux des églises supprimées », énumère

les quinze tableaux de l'église des Pénitents Blancs, enlevés le 2 et le 3 germinal an II.

Voici cette liste : 1. *Saint Pierre guérissant un paralytique.* — 2. *Annonciation de la Vierge.* — 3. *Baptême de saint Jean.* — 4. *Songe de saint Joseph.* — 5. *Le grand prêtre Aaron* (2 germinal). — 6. *Un prophète.* — 7. *Josué arrêtant le soleil.* — 8. *Conversion de saint Paul.* — 9. *Circoncision.* — 10. *Le Père Éternel tenant le globe.* — 11. *Joseph devant Pharaon.* — 12. *Jésus-Christ.* — 13. *Miracle de saint Paul.* —14. *Saint Pierre guérissant un malade.* — 15. *Patriarche faisant un sacrifice* (3 germinal).

Une lettre de Lucas, du 2 ventôse an VII[1] (21 février 1800) nous apprend que la plupart des quinze peintures « en ovale qui formaient le plafond de la chapelle des ci-devant Pénitents Blancs avoient été très maltraités par la pluie qui y avoit séjourné longtemps auparavant qu'ils ne fussent transportés au Museum. » (Archives de la Haute-Garonne). Des tableaux inscrits sur la liste de récolement, le Musée a seulement conservé les n°s 1, 2, 4, 9 et 11.

Cat. Lucas an III : 203. — 1806 : 352. — *Cat. Roucoule* : 379. — *Cat. Suau* : 363. — *Cat. George* : 280. — *Classement* : 221.

SUBLEYRAS (PIERRE).

272. — *L'Annonciation.*

Toile. — Forme ovale. — H. 2^{m},60. — L. 1^{m},95.

La Vierge, en profil perdu à droite, vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu, le bras droit ramené en arrière avec une expression d'effroi, est agenouillée devant un prie-Dieu au pied duquel est un vase de cuivre rouge, orné de mascarons et de godrons en relief. Derrière elle est tendue une draperie vert d'eau. En face s'avance un ange blond, de profil, la figure pleine, les cheveux longs, vêtu d'une robe blanche à manches bouffantes ; du bras droit élevé, il montre le Saint-Esprit planant en haut, dans une gloire dorée, au milieu des nuages ; de l'autre main, il tient une branche de lis chargée de fleurs. Au-dessous de la composition règne un soubassement d'architecture avec un cartouche au milieu figurant en grisaille des ornements sculptés.

Plafond de l'église des Pénitents Blancs de Toulouse. — Retiré par Lamarque, commissaire du district, le 3 germinal an II (23 mars 1794).

Cat. Lucas : an III : 200. — 1806 : 349. — *Cat. Roucoule :* 276. — *Cat. Suau :* 360. — *Cat. George :* 281. — *Classement :* 222.

SUBLEYRAS (PIERRE).

273. — *Songe de saint Joseph.*

Toile. — Forme ovale. — H. 2^{m},60. — L. 1^{m},86.

Au pied d'une arcade sombre qui laisse voir une colonne ionique entre deux portes découpées sur un ciel nuageux, saint Joseph sommeille, assis sur une couche tendue de rouge, dressée près d'un piédestal de forte colonne, au-dessous d'un pavillon de ton doré. Il est accoudé du bras gauche, drapé d'un manteau bistre, les jambes nues, les pieds chaussés de sandales, le droit posé sur un maillet, à côté d'un rabot. Un ange à grandes ailes blanches, les cheveux blonds au vent, drapé d'une tunique blanche, glisse sur le sol qu'il effleure de la pointe du pied droit, et, le bras droit élevé, touche de l'autre main le front du dormeur. A droite, au second plan, la Vierge est assise de face, en robe jaune, un manteau bleu pâle couvrant sa tête en guise de voile, les mains croisées sur la poitrine, la tête renversée dans l'abandon d'un sommeil paisible.

Plafond de l'église des Pénitents Blancs de Toulouse. — Retiré par Lamarque, commissaire du district, le 2 germinal an II (22 mars 1794).

Cat. Lucas : an III : 202. — 1806 : 351. — *Cat. Roucoule :* 380. — *Cat. Suau :* 364. — *Cat. George :* 282. — *Classement :* 223.

SUBLEYRAS (PIERRE).

274. — *La Circoncision.*

Toile. — Forme ovale. — H. 2^{m},60. — L. 1^{m},86.

Sous les voûtes du temple de Jérusalem, d'une imposante architecture classique, le grand prêtre, revêtu de ses insignes, assis auprès d'une table de pierre où l'enfant Jésus, entièrement nu, est soutenu par un lévite, s'apprête, le couteau à la main, à pratiquer l'opération rituelle. En arrière, un lecteur tient le livre des Saintes Écritures. La Vierge, à droite, les mains sur la poitrine, observe, avec une expression de tendresse, l'épreuve à laquelle va être soumis son nouveau-né. Saint Joseph se tient auprès d'elle, vu de profil. Au premier plan, à genoux sur les degrés de pierre, un acolyte tient un cierge allumé et présente un linge blanc dans un bassin.

Plafond de l'église des Pénitents Blancs de Toulouse. — Retiré par Lamarque, commissaire du district, le 3 germinal an II (23 mars 1744).

Cat. Lucas : an III : 199. — 1806 : 348. — *Cat. Roucoule :* 377. — *Cat. Suau :* 361. — *Cat. George :* 288. — *Classement :* 224.

SUBLEYRAS (PIERRE).

275. — *Saint Pierre guérissant un paralytique.*

Toile — Forme ovale. — H. 2m,60. — L. 1m,85.

Saint Pierre est au seuil du Temple dont les puissantes colonnes décorent le fond du tableau. Il saisit de la main droite l'homme infirme de ses jambes qui mendiait à la porte et l'invite à marcher au nom de Jésus de Nazareth. Un spectateur du miracle manifeste sa surprise : une femme regarde, tenant dans les bras un petit enfant. (*Actes des Apôtres,* III, 6.) Le paralytique a demandé l'aumône aux apôtres Pierre et Jean qui gravissaient le perron du temple. Pierre répond : « Je n'ai ni or ni argent; mais ce que j'ai, je vous le donne : Levez-vous et marchez ! »

Plafond de l'église des Pénitents Blancs de Toulouse. — Retiré par Lamarque, commissaire du district, le 2 germinal an II (22 mars 1794).

Cat. Lucas : an III : 201 ; 1806 : 350. — *Cat. Roucoule :* 378. — *Cat. Suau :* 362. — *Cat. George :* 284. — *Classement :* 225.

SUBLEYRAS (PIERRE).

276. — *Saint Joseph tenant l'Enfant Jésus.*

Bois. — H. 2m,19. — L. 1m,73.

Figure en pied, assise, vue de face. Saint Joseph, la tête nue, encadrée de cheveux châtains et d'une barbe blanchissante, est vêtu d'une tunique lilas et d'un manteau de laine bistre, savamment drapé, dont les grands plis retombent sur ses pieds nus. Il tient à deux mains par le milieu du corps l'Enfant Jésus assis sur ses genoux, nu et blond, une draperie blanche autour des reins, la main gauche étendue, l'autre jouant avec une petite croix de bois. A l'arrière-plan, à gauche, la Vierge, en profil, drapée de bleu, assise devant une cheminée sur une chaise de bois, lit attentivement un livre d'heures. Fond sombre; à droite, contre la muraille grise, est accrochée une scie. Un bâton d'églantier fleuri est appuyé à un établi de charpentier, au pied duquel on distingue un marteau, un rabot et des riflures ; de l'autre côté, un maillet et un ciseau gisent sur le sol.

Signé : P. SVBLEYRAS. PINX. ROMA 1741.

Église Saint-Étienne de Toulouse. — Retiré par Lamarque, commissaire du district, le 29 ventôse an II (19 mars 1794).

Inventaire des tableaux trouvés au Temple de la Raison, ci-devant église Saint-Étienne : 20. — *Cat. Lucas :* an III : 204. — 1805 : 353. — *Cat. Roucoule :* 382. — *Cat. Suau :* 365.— *Cat. George :* 278.— *Classement :* 230.

SUBLEYRAS (PIERRE).

277. — *Portrait de Pierre Lucas, statuaire* (1691-1752).

Toile. — H. 0m,88. — L. 0m,69.

Figure à mi-corps, en trois quarts à gauche, derrière une table couverte d'un tapis vert. Tête imberbe et pleine, coiffée d'un mouchoir lilas, bordé d'une étroite dentelle festonnée. L'artiste a la chemise ouverte sur la poitrine, un pourpoint brun déboutonné, les manches retroussées; la main droite, armée d'un ébauchoir, modèle une tête de femme en terre, d'après l'antique, de profil à droite, encadrée de cheveux nattés. Auprès de cette figure est posé un linge blanc au-dessus d'un volume relié en veau dont le dos porte en lettres d'or les mots ARCH || DE || VITRV. (Architecture de Vitruve). La main gauche, en raccourci, repose sur la table. Fond gris ; à l'angle gauche de la muraille est appendu un paysage historique encadré de noir avec un grand arbre et un groupe de constructions dominé par une tour ; à droite, une palette. De ce côté, on voit aussi briller le goulot d'un vase de couleur foncée.

Donné par Jean-Pierre Lucas, fils de Pierre, premier conservateur du Musée de Toulouse, 1803.

Le don de ce tableau fut annoncé au préfet de la Haute-Garonne dans les termes suivants :

« Citoyen préfet, j'ai l'honneur de vous prévenir que je fais don au Musée de Toulouse du portrait historié de PIERRE LUCAS, mon père, peint par PIERRE SUBLEYRAS. L'amitié et l'attachement ayant conduit le pinceau de ce fameux artiste, j'ai cru qu'il ne pouvait être mieux placé pour servir à l'étude des arts. Cependant, si le Musée était transporté hors de Toulouse ou supprimé, mes héritiers pourront le reprendre.

« LUCAS, conservateur du Musée.

« Toulouse, le 15 messidor an XI de la République. » 4 juillet 1803. (*Archives de la Haute-Garonne,* 3 L., 4 T.)

Cat. Lucas : 1805 : 346. — *Cat. Roucoule :* 374. — *Cat. Suau :* 359. — *Cat. George :* 285. — *Classement :* 247.

SUBLEYRAS (PIERRE).

278. — *Portrait d'homme.*

Toile. — Forme ronde. — Diam. 0m,30.

Tête imberbe, vue de face, les sourcils très noirs, la bouche souriante, coiffée d'un cha-

peau de feutre gris bosselé; vêtement rouge et vert; fond bistre.

Classement : 249. (*Étude de tête.*)

SUBLEYRAS (PIERRE).

279. — *Fantaisie d'artiste.*

Toile. — H. 0m,72. — L. 0m,96.

Sur une table sont posés, dans un désordre étudié, une réduction du torse de l'Hercule Farnèse, un carafon de verre habillé d'osier, une statuette de femme drapée, une tête antique vue en raccourci, une palette chargée de couleurs et un faisceau de cinq brosses, un violon, deux feuilles de musique et trois grosses fleurs naturelles, rouges et roses. Fond sombre.

Cabinet de M. de Cambolas. — Rentoilé en 1857.

Cat. Lucas : an III : 205. — 1806 : 354. — *Cat. Roucoule :* 381. — *Cat. Suau :* 366. — *Cat. George :* 286. — *Classement :* 248. (*Nature morte.*)

SWEBACH (JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH), dit FONTAINE. — Metz, 1769. — Paris, 1823.

280. — *Le Coche.*

Toile. — H. 0m,30. — L. 0m,39.

Sur une route descendant de gauche à droite trotte une voiture publique à deux roues, attelée d'un cheval pommelé et d'un cheval bai. L'avant-train et les roues sont peints en rouge; le corps, percé de deux petites fenêtres fermées, noir en haut, bleu en bas, les deux tons séparés par un large bandeau jaune sur lequel on lit : A St.... LI..... Le postillon, portant moustache et cheveux noués sur la nuque par un ruban, coiffé d'un mouchoir bleu et d'un chapeau noisette, est en bras de chemise, gilet jaune et pantalon bleu, son habit gris de fer sur les genoux. Il s'entretient avec une femme assise sur le siège à son côté, en coiffe blanche, corsage bleu, jupe et fichu rouge, qui lui désigne de la main un point du vaste horizon déroulé à droite, parsemé d'arbres et fermé par un rideau de montagnes bleues. Sur la voiture est posée une corbeille de provisions, jardinage, panier, bouteille. Un gamin, tête et pieds nus, en veste jaune et pantalon bleu, se suspend aux courroies de l'arrière-train. Un chien blanc jappe après lui. Du côté de la vallée, la route est bordée de garde-fous. A droite, au delà du chemin, une maison couverte de chaume s'aligne avec un mur de clôture que domine un rideau d'arbres. Devant la maison, un groupe de curieux, hommes et femmes, chapeaux noirs, lévites bleues, dame en chapeau rond, paysanne en jupe bleue et corsage rouge, entoure des tréteaux où un opérateur, en costume de général anglais, habit rouge, culotte blanche, grand bicorne, leur exhibe son élixir.

Signé, sur un angle de mur ruiné, à gauche : SWEBACH, 1820.

SWEBACH a exposé au Salon de 1822 (n° 1219) un tableau intitulé *La Malle-poste.* Ne serait-ce point la toile que nous décrivons ici?

Legs de M. Théodore Ozenne.

TOURNEMINE (CHARLES-ÉMILE DE). Toulon, 1814-1873.

281. — *Souvenir d'Asie Mineure.*

Toile. — H. 0m,43. — L. 0m,64.

Rivière très transparente sur le premier plan, reflétant l'ombre d'un groupe de palmiers qui s'élève à gauche d'un bloc de maçonnerie carré, à demi caché par un buisson : un Turc à bonnet rouge, veste bleue et jupe blanche, s'apprête à grimper sur le bloc; trois autres y sont groupés, l'un assis, l'autre allongé sur le ventre, tous deux coiffés de turbans blancs; le troisième, debout, porte turban bleu, veste rouge et jupe violette. Un dernier personnage, à genoux au bord de la rivière, en bonnet rouge et jupe bleue, puise de l'eau avec une cruche en terre. A gauche, la berge haute, parsemée de quelques broussailles, est dominée par une coupole et un minaret qui se dessinent en violet sur le ciel doré. Une dizaine de moutons blancs paissent avec des chèvres sur la déclivité. Deux chèvres mordillent quelques arbustes; au pied du mur, un bouc brun regarde, les pieds dans l'eau. A droite, berge plate, horizon de collines violacées.

Signé à gauche dans l'angle inférieur de la toile : CH. DE TOURNEMINE.

Exposition de Toulouse de 1858.

Acquis par la Ville au prix de 1,200 francs.

Roschach. *Revue de Toulouse*, 1858, VII, p. 242.

Cat. George : 365. — *Classement :* 160.

TOURNIER. Toulouse, 1604-1670.

282. — *La Vierge et l'Enfant-Jésus.*

Toile. — H. 1m,18. — L. 1m,05.

Figure à mi-jambes, assise à droite, la tête en trois quarts. Le visage de la Vierge, qui s'écarte sensiblement du type idéalisé consacré par la tradition, est encadré de deux bandeaux de cheveux noirs sous un voile gris; le

buste est très droit, presque raide ; le corsage jaune, la robe rouge avec manches bouffantes. Un manteau bleu foncé, dégageant l'épaule et le flanc droit, vient se draper sur les genoux, où est assis l'enfant, complètement nu, les jambes écartées, au-dessus de ses langes. Sa mère le tient de ses mains croisées et lui-même pose la droite sur le sein maternel. Fond sombre. La tête de la Vierge est peut-être un portrait.

Cat. Lucas, 1806 : 360 « tableau froid et sec ». — *Cat. Roucoule* : 385. — *Cat. Suau* : 369. — *Cat. George* : 237. — *Classement* : 200.

TOURNIER.

283. — *Le Christ descendu de la croix.*

Toile. — H. 3m,35. — L. 1m,78.

Le Christ est allongé à terre obliquement sur son suaire, la tête penchée à gauche, les cheveux et la barbe bruns, une draperie blanche nouée autour des reins. Joseph d'Arimathie, personnage à barbe grise, drapé de violet, soutient de la main droite la tête du divin supplicié et de l'autre son bras gauche, ramené sur l'estomac. La Vierge, en profil, agenouillée, les mains jointes, un bandeau jaune sur le front, vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu, contemple son fils. A droite, Madeleine à genoux, de profil, en robe de satin jaune à manches bouffantes, liée d'une cordelière et drapée d'une écharpe blanche, demeure en extase, les mains ouvertes, de longues tresses blondes tombant sur ses épaules. Derrière Joseph d'Arimathie et la Vierge, saint Jean, debout, imberbe, les cheveux noirs, vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge, se tient immobile, les bras abaissés, les mains croisées. On distingue au fond la croix soutenue droite par deux bras nus. Fond très sombre.

Église cathédrale Saint-Étienne de Toulouse.

DUPUY DU GREZ. *Traité de la peinture*, p. 213.

Cat. Lucas, an III : 82. — 1806 : 356. — — *Cat. Roucoule* : 387. — *Cat. Suau* : 368. — *Cat. George* : 235. — *Classement* : 198.

TOURNIER.

284. — *Le Christ porté au tombeau.*

Toile. — H. 3m,05. — L. 1m,54.

Le corps du Christ, nu, avec une draperie blanche autour des reins, la tête à gauche, encadrée de cheveux noirs, les yeux fermés, le bras gauche pendant jusqu'à terre, l'autre main ramenée sur la cuisse droite, les jambes en raccourci, est porté, dans les plis de son suaire, par saint Jean et Joseph d'Arimathie. Saint Jean, imberbe, portant de longs cheveux bruns, vêtu d'une tunique vert foncé et d'un manteau rouge, soutient le corps par-dessous les genoux; Joseph d'Arimathie, la tête en trois quarts à droite, barbe grisonnante, coiffé d'un turban bleu, vêtu d'une tunique violette avec ceinture bleue, une draperie blanche sur l'épaule, les jambes nues, tient de la main gauche un pan de suaire sous la tête du Rédempteur et de la droite un autre pan à la hauteur de la cuisse. A droite, un bloc de pierre, sur lequel est jeté un linge blanc, flanque les marches du caveau où s'étale une touffe de plantes sauvages. Une riche aiguière brune est posée à gauche, avec son bassin à reliefs. Du même côté, à l'angle inférieur du tableau, on distingue un écusson d'azur au caducée d'or surmonté d'une étoile du même, et sommé d'un casque grillé et de lambrequins aux couleurs de l'écu.

Église des Pénitents Noirs de Toulouse.

Cat. Lucas, an III : 84. — 1806 : 357. — *Cat. Roucoule* : 381. — *Cat. Suau* : 367. — *Cat. George* : 236. — *Classement* : 199.

TRAYER (JEAN-BAPTISTE-JULES). Paris.

285. — *Paysage.*

Toile. — H. 0m,35. — L. 0m,45.

Au bord d'une grande route par où s'éloigne un chasseur suivi de son chien ; une habitation à deux pavillons avec grands combles et auvent au-dessus de la porte, s'élève à gauche, précédée de deux arbres. Devant cette maison est arrêtée une charrette attelée de deux chevaux bais que deux hommes en bras de chemise, bonnet rouge, chausses bleues et gilet noisette, sont en train de charger. Un roulier en blouse est assis au premier plan sur un baril, tenant un fouet. Au centre, près d'un bouquet d'arbres, deux femmes en coiffe blanche, corsage bleu, corsage jaune, fichu rouge, fichu blanc, robe noisette, tablier blanc, ayant derrière elles une petite fille vue de dos, en tablier bleu, et un gros chien, s'entretiennent avec des travailleurs assis qui mangent leur soupe. L'un, nu-tête, en bras de chemise, tient la terrine, l'autre, en bonnet de coton, veste bleue et tablier, paraît prendre part à la conversation. Un laboureur, vu de dos, en bras de chemise et chapeau noir, pousse devant lui la charrue attelée d'un cheval bai et d'un cheval blanc. Horizon de collines étagées.

Legs de M. Théodore Ozenne.

TROY (Jean de). Toulouse, 1640. — Montpellier, ?

286. — *Conception de la Vierge Marie.*

Toile. — H. 2^{m},44. — L. 1^{m},57.

Le Père Éternel, sous les traits d'un grand vieillard à barbe grise, vêtu d'une tunique blanche et drapé d'un manteau de pourpre, assis à droite sur des flocons de nuages amoncelés dans un intérieur sombre, écarte à deux mains les vêtements qui couvrent sa poitrine sur laquelle apparaît, dans des proportions réduites, une jeune fille blonde, en corsage blanc et jupe bleue. Le pied nu frôlant les nuages, accoudée sur les genoux du vieillard, la Vierge, la tête un peu penchée, le visage en trois quarts à gauche, joint les mains dans une attitude d'adoration. Au-dessous du groupe divin, au premier plan, sont agenouillés face à face les parents de Marie selon la chair, saint Joachim et sainte Anne, découpant leur profil sur le fond gris des nuages. Le premier, la tête nue, encadrée d'une barbe blanche, vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau bistre à fortes ombres, se frappe la poitrine de la main gauche. La seconde, coiffée d'un voile blanc qui lui retombe sur les épaules et drapée d'un manteau gris, joint les mains avec l'expression d'une ardente piété.

Eglise des Grands-Carmes de Toulouse.

D'Argenville, IV, p. 219. Lucas, dans son catalogue de l'an III (p. 16), attribue par erreur ce tableau à François de Troy, frère puîné du véritable auteur.

Cat. Lucas, an III : 151. — *:* 1806 : 362. —*Cat. Roucoule :* 388. — *Cat. Suau :* 370. — *Cat. George :* 254. — *Classement :* 216.

TROY (François de). Toulouse, 1654. — — Paris, 1er mai 1730.

287. — *Madeleine au désert.*

Toile. — H. 2^{m},18. — L. 3^{m},97.

La pénitente, blonde, la tête de face, est allongée sur le sol, accoudée du bras droit à un rocher ; elle est vêtue d'une robe rose pâle et d'une draperie blanche qui laisse le sein droit découvert, bras et pieds nus ; elle feuillette de la main gauche un livre posé sur une tête de mort, auprès d'autres volumes et d'une croix de bois. Les regards de Madeleine sont élevés vers la droite où trois anges, assis sur les nuages, donnent un concert ; les deux premiers tiennent un cahier de musique ouvert sur les genoux, le troisième joue du violon. Fond de paysage.

Couvent de la Madeleine de Toulouse.

Cat. Lucas, an III : 152. — 1805 : 364. *Cat. Roucoule :* 389. — *Cat. Suau :* 371. — *Cat. George :* 255. — *Classement :* 217.

Troy (François de).

288. — *Le Songe de saint Joseph.*

Toile. — H. 2^{m},72. — L. 2^{m}.

Saint Joseph, la barbe grisonnante, la tête couverte d'un ample manteau de laine rousse qui l'enveloppe tout entier, est assis au-dessus d'un gradin, contre le piédestal d'une forte colonne, accoudé du bras gauche, vêtu de gris, sur une draperie rouge ; son pied droit, nu, pose sur un marteau de charpentier. Devant lui, un ange blond, de profil, soutenu par de grandes ailes, rase le sol, sa tunique blanche flottant au vent ; son bras droit, élevé, montre le ciel ; de l'autre main, il touche la tête du dormeur. A droite, au second plan, la Vierge assise, sommeille, en robe rose et manteau bleu. Perspective de hautes arcades cintrées, laissant voir un ciel nuageux, empourpré à l'horizon.

Eglise des Carmes déchaussés de Toulouse (Saint-Exupère).

Cat. Lucas : an III : 152. — 1806 : 363. — *Cat. Roucoule :* 391. — *Cat. Suau :* 373. — *Cat. George :* 256. — *Classement :* 218.

Troy (François de).

289. — *L'Ange gardien.*

Toile. — H. 1^{m},43. — L. 1^{m},10.

Un ange adolescent, blond, la tête un peu inclinée en trois quarts à gauche, drapé d'une tunique blanche ouverte sur la poitrine, marche vers la droite, ses deux grandes ailes blanches déployées, et tient par le bras gauche un petit enfant blond, vêtu d'une courte tunique blanche, lui montrant de la main gauche tendue vers le ciel une petite étoile claire dans le bleu sombre. L'enfant, qui suit le mouvement de son guide céleste, lève vers lui des yeux admiratifs, le bras droit replié, la main ouverte en signe d'étonnement. De l'autre main, il tient un bouquet de fleurs. D'autres fleurs, au premier plan, sont disséminées sur le sol : jasmin, églantine, fleur de grenadier, grenade ouverte, rose, boule-de-neige. Fond de paysage.

Cat. Lucas : 1806 : 363. — *Cat. Roucoule :* 390. — *Cat. Suau :* 372. — *Cat. George :* 257. — *Classement :* 219.

TROY (Jean-François de). Paris, 1679. — Rome, 1752.

290. — *Conquête de la Toison d'or.*

Toile. — H. 3^{m},13. — L. 4^{m}.

Vaste paysage décoratif, encadré d'un cirque de montagnes en parties boisées. A gauche, au sommet d'un tertre, sous un grand arbre

où est tendue une draperie, sont assis les souverains de Colchide, un roi barbu, cuirassé et drapé de rouge, une reine blonde, en robe bleue, entourés d'un cercle de jeunes femmes et de guerriers pittoresquement groupés. Au premier plan siègent, attentifs et recueillis, deux hommes, l'un en gris avec bonnet rouge, le menton dans la main, l'autre coiffé d'une sorte de turban et drapé de bleu foncé. Leurs regards sont attachés sur un guerrier qui se dirige vers la droite, portant un casque à plumes blanches, un corps de cuirasse sur une tunique jaune, à lanières découpées, et un riche manteau bleu. En avant, un guerrier à mi-corps, vu de dos, armé d'un casque d'acier poli et d'une cuirasse, tient par le bras une jeune femme l'épaule nue, le torse drapé de rouge. Plus loin, dans une sorte de buée lumineuse apparaît, dans des attitudes violentes, le groupe des compagnons de Jason qui cherchent à conquérir la précieuse toison suspendue à la branche d'un arbre. Cette composition, comme la suivante, a fait partie d'un ensemble destiné à servir de modèle pour une série de tapisseries de la Manufacture royale des Gobelins.

Classement : 162.

TROY (JEAN-FRANÇOIS DE).

291. — *La mort de Créüse.*

Toile. — H. 3m,13. — L. 4m.

Dix figures, grandeur nature ; dans un palais d'architecture somptueuse, où l'on remarque trois colonnes de marbre rose à chapiteaux ioniques, un groupe de bronze dans une niche et une épaisse tenture brochée d'or, à plis tourmentés, la reine de Crète, entourée de sa cour, vient de recevoir des mains de Jason le présent mortel que lui a préparé la jalousie de Médée. Créüse, blonde, est assise à droite, de face, dans un fauteuil doré, à dossier orné de pommes de pin avec un coussin de pourpre, le visage vu de trois quarts, le bras gauche appuyé sur l'angle d'une table, drapée d'un tapis à grosses fleurs, où sont posés une cassette ouverte, pleine de flacons dorés, un miroir, un vase fermé, une aiguière d'or et un bassin ; de la main droite, elle tord, avec un geste désespéré, le voile blanc et bleu envoyé par l'enchanteresse, qui a déjà mis le feu à sa chevelure. Ses pieds, chaussés de sandales, reposent sur un coussin rose ; elle porte une robe claire à grands plis, un corsage en armure dorée, laissant voir le sein gauche, et orné d'un gros rubis et de cordons de perles, un manteau de drap d'or, à fleurs, doublé de satin bleu, une écharpe gris et or, une chemise blanche à manches bouffantes avec double cercle de perles. A sa gauche, le roi son mari, debout, vu de face, barbu, la tête en trois quarts, les yeux au ciel, coiffé d'une couronne d'or à pointes et d'un turban à plumes grises, vêtu d'une longue tunique violette, à fleurs brochées d'or, avec une ceinture à plaques métalliques, ornée d'une pierre bleue, déchire l'ample manteau rouge dont il est drapé ; à gauche, deux guerriers casqués, Jason et son compagnon d'armes, échangent une confidence sur la tragédie qui se dévoile à leurs yeux. Le premier, qui porte de grandes plumes blanches, une cuirasse dorée à lambrequins, une chlamyde imbriquée et un manteau bleu, joint les mains en signe de désolation ; l'autre, en cuirasse grise avec forte épaulière métallique, une peau de bête nouée autour des reins, souffle le mot de l'énigme à l'oreille de son ami ; à l'angle gauche du tableau, un personnage drapé de bistre se couvre le visage de la main droite. Entre les deux groupes, trois femmes de la reine expriment leur épouvante ; l'une, sur le devant, drapée de bleu, un voile blanc dans les cheveux, est agenouillée, les bras tendus ; la seconde est en robe violette, écharpe bleue et blanche, le sein droit découvert ; la troisième, drapée de gris, a les mains jointes.

Derrière la table, une femme en bleu, à voile bistre, garde la même attitude de désespoir. Sur le devant, une princesse brune en robe violette et manteau bleu, la tête ceinte d'un diadème rouge, se tient accroupie et se cache le visage dans les deux mains.

Envoi de l'État (1872).

Les deux tableaux de l'histoire de Jason, provenant des collections du Louvre, ont été attribués au musée de Toulouse par décision du 27 septembre 1872.

Classement: 161.

TROY (NICOLAS DE). — Toulouse, dix-septième siècle.

292. — *Pierre Goudouli* ou *Goudelin,* poète de Toulouse (1579-1649).

Toile. — H. 0m,52. — L. 0m,44.

Buste grandeur nature, visage en trois quarts à droite. Le poète a les cheveux longs et relevés le long des tempes, la moustache et la barbe grisonnantes. Il est vêtu d'un pourpoint foncé à une rangée de boutons, ouvert aux manches et sur l'estomac, laissant voir une chemise blanche plissée, et porte une grande collerette blanche rabattue. Fond sombre.

Exposé au Salon de l'hôtel de ville de Toulouse, en 1761, par M. Castel, trésorier de France, qui possédait alors ce tableau.

Pierre Goudouli ou Goudelin, poète languedocien, né à Toulouse en 1579, mort dans la

même ville en 1649. NICOLAS DE TROY, le père, né à Toulouse au début du dix-septième siècle, n'aurait fait à Paris qu'un séjour de quelques années et serait revenu se fixer dans sa ville natale où il ouvrit école et remplit la fonction de peintre en titre de l'hôtel de ville. Goudelin, mort à Toulouse en 1649, permit donc à NICOLAS DE TROY de peindre son portrait d'après nature.

Ce portrait, gravé par E. SAINT-RAYMOND, a été publié par M. Noulet en tête de son édition des *OEuvres de Pierre Goudelin*. Toulouse, 1887.

Cat. Lucas, 1806 : 361 « Original ». — *Cat. George :* 244. — *Classement :* 197.

VALENCIENNES (PIERRE-HENRI). Toulouse, 7 décembre 1750. — Paris, 16 février 1819.

293. — *Episode de la légende de Bélisaire.*

Toile. — H. 0^m,63. — L. 0^m,80.

Vaste paysage borné à gauche par des collines escarpées, surmontées d'arbres et de constructions au pied desquelles s'étend, dans une plaine ondulée, encadrée de hauteurs, de massifs d'arbres et de prairies, une ville entourée de murailles, dominée par une tour carrée et par un temple à colonnes ; des maisons blanches se groupent dans le lointain, derrière la ligne des remparts tourelés. En avant, coule une rivière. Sur le premier plan se dessine une grande route, jalonnée d'une borne milliaire, entourée d'arbres. Auprès du cippe de pierre, couronné d'un globe, un vieillard nu-tête, en tunique bleue et manteau rouge, s'avance, un bâton à la main, conduit par un jeune enfant. Il est accueilli avec respect par un officier romain, drapé de bleu, coiffé d'un casque d'acier à aigrette rouge, qui vient de mettre pied à terre en reconnaissant son général et l'invite à prendre sa monture ; un écuyer présente le cheval alezan. Sur la route, à gauche, approchent deux soldats, la pique abaissée. De l'autre côté de l'eau, une femme en bleu, à genoux, lave du linge dans la rivière, et une femme en rouge, accompagnée d'un petit enfant, contemple la scène et manifeste sa surprise.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : P.-H. VALENCIENNES, l'an II.

Acquis par la Ville.
Cat. Suau : 374. — *Cat. George :* 295. — *Classement :* 161.

VALENCIENNES (PIERRE-HENRI).

294. — *Vue des environs de Rome.*

Toile. — H. 0^m,63. — L. 0^m,80.

Paysage étendu et accidenté ; à gauche, une masse de rochers dans l'ombre, couronnée d'arbustes ; à droite, un tertre planté d'arbres domine un chemin tournant où s'éloignent, vus de dos, deux personnages drapés à l'antique, l'un en rouge, l'autre en bleu. Au delà, le Tibre coule de droite à gauche, coupé par un barrage au pied d'une berge gazonnée en pente douce, où s'élèvent de vastes constructions de brique, une haute tour carrée, deux tours rondes en pierre blanche et un groupe de trois peupliers ; dans le fond, derrière les sinuosités du fleuve, un temple antique entouré de colonnes ; l'horizon est fermé par de hautes croupes de montagnes.

Collection Joseph Bégué : *Artistes toulousains*, 325, 4e série.

Donné par le docteur Bégué (22 avril 1886).
Classement : 264.

VALENCIENNES (PIERRE-HENRI).

295. — *Paysage historique.*

Toile. — H. 1^m. — L. 1^m,65.

Ciel coloré à gauche des feux du couchant, très nuageux à droite. De ce côté s'élèvent des blocs de rochers et des croupes escarpées couronnées d'un temple grec ; quelques constructions s'étagent sur les terrasses voisines ; au centre, des massifs d'arbres et une perspective de collines. A gauche, au milieu d'un groupe d'arbres, un mausolée surélevé de plusieurs gradins ; en avant, une pièce d'eau, encadrée de roches. Deux personnages cheminent ensemble au premier plan, l'un drapé de bleu, l'autre de rouge ; celui-ci tient une pique baissée, la pointe à terre, comme pour y tracer des caractères ; son compagnon de route exprime sa surprise.

Envoi de l'État (Réserves du Louvre.) 27 septembre 1872.
Classement : 262.

VALENCIENNES (PIERRE-HENRI).

296. — *Paysage composé.*

Toile. — H. 0^m,17. — L. 0^m,25.

Ciel nuageux, gris foncé sur la droite avec une éclaircie de bleu à gauche. Rideau de montagnes. Une rivière, coupée par un barrage où l'eau tombe en nappe, coule de droite à gauche, longeant une berge boisée où s'élève un temple antique à colonnes. A gauche, un tertre, contourné par la rivière, porte trois peupliers, un groupe de constructions, domi-

né par un campanile et une tour ronde, quatre corps de bâtiments, dont l'un couronné d'un fronton, et l'autre, très large, surmonté de trois lucarnes en lanternes sur la toiture, un mur d'enceinte et une tour. Le site est encadré à gauche par une falaise de roches abruptes, couverte de taillis; à droite, par un tertre et un bouquet d'arbres. Au premier plan serpente une route sinueuse atteignant le bord de la rivière; deux personnages vus de dos y cheminent, l'un drapé de rouge, l'autre de bleu, avec un long bâton à la main.

Classement : 263.

VALENTIN (JEAN DE BOULLONGNE, dit LE). Coulommiers, 1591. — Rome, 1634.

297. — *Judith.*

Toile. — H. 0m,97. — L. 0m,74.

L'héroïne est vue de face, à mi-jambes, les lèvres entr'ouvertes, les yeux fixes, les boucles de cheveux châtains soulevées, une légère coloration sur les joues. Elle porte une robe de satin bleu à manches bouffantes, découvrant le coude, le corsage coupé carrément, une écharpe feuille morte sur le sein, retenue à l'épaule par une grosse fibule bombée cantonnée de perles et une ample draperie violette, à grands plis, descendant du bras gauche. Sa main droite élevée montre le ciel: l'autre s'appuie sur la poignée de fer d'une haute épée à deux mains et tient par sa longue chevelure noire la tête pâle et barbue d'Holopherne, la bouche entr'ouverte, les yeux fermés par la mort. Fond sombre.

Ancienne Galerie du Roi. Musée Napoléon. Envoi de l'État (1812). — Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 392. — *Cat. Suau :* 375. — *Cat. George :* 196. — *Classement :* 163.

VAN LOO (JULES-CÉSAR-DENIS dit CÉSAR). Paris, 1743-1821.

298. — *Paysage : Route de Tivoli à Subiaco.*

Toile. — H. 0m,28. — L. 0m,44.

Ciel coloré par les derniers feux du jour; rideau d'arbres dont les frondaisons légères se détachent sur un fond de collines marquant l'ouverture d'une vallée; un vieux pont à quatre arches, hautes et étroites, éclairées en dessous par un reflet de soleil couchant qui fait miroiter l'eau d'une rivière encaissée, réunit deux berges élevées; à gauche, ruines d'aqueduc surmontées d'une tour féodale; à droite, un bouquet d'arbres, et, sur un tertre, une femme assise, en corsage rouge, appuyant la main sur l'épaule d'un enfant, et une autre femme debout, en jupe bleue, portant un fagot sur la tête, auprès d'un panier rempli de linge.

Il est difficile de dire si ce tableau a été exposé. CÉSAR VAN LOO a exposé aux Salons de 1785 et 1787 des *Vues* se rattachant à Subiaco.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 3. — *Cat. Lucas*, an III : 280. — 1806 : 369. — *Cat. Roucoule :* 295. — *Cat. Suau :* 384. — *Cat. George :* 198. — *Classement :* 164.

VAN LOO (CÉSAR).

299. — *Site d'Italie.*

Toile. — H. 0m,28. — L. 0m,44.

Vallée très pittoresque. A gauche, dans l'ombre, un versant boisé. A l'horizon, des montagnes. Du côté droit, un versant moins élevé, avec un jardin en terrasse, deux pins parasols et des cyprès. Un vaste enclos boisé est fermé d'une muraille dont l'angle gauche s'appuie à une grande porte cintrée par où débouche une route entre deux murs. Des constructions couvertes de tuiles rouges s'échelonnent à côté de cette porte et un grand glacis de maçonnerie couronné de broussailles forme repoussoir auprès d'un bouquet d'arbres ébranchés dont le léger feuillage se détache sur le ciel. Dans le grand mur de clôture qui forme un bandeau gris coupant horizontalement les trois quarts du tableau est pratiquée une porte couverte d'un auvent, à côté d'un bâtiment à deux étages et d'un hangar spacieux. Deux personnages, vus de dos, sont assis sur le tertre du premier plan; à droite cheminent un pâtre, la houlette sur l'épaule, en chausses bleues et une paysanne à coiffure et manches blanches, corsage bleu, jupe courte d'un rouge vif, le panier au bras.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 4. — *Cat. Lucas*, an III : 280. — 1806 : 369. — *Cat. Roucoule :* 296. — *Cat. Suau :* 385. — *Cat. George :* 199. — *Classement :* 165.

VAN LOO (CÉSAR).

300. — *Vue de Ponte-Molle.*

Toile. — H. 0m,58. — L. 0m,93.

Paysage panoramique. Le Tibre coule à gauche, au pied de collines boisées où surgissent des peupliers et des pins. Il est franchi par un pont à quatre arches, à deux rampes d'accès. Un château crénelé en défend la tête du côté droit. Dans le fond, à gauche, la coupole de Saint-Pierre domine la silhouette

de la Ville éternelle. Au premier plan, deux arbres au léger feuillage s'élèvent sur un tertre où est assis un paysan en chausses rouges, houlette en main, près d'un panier d'osier. Une femme en robe bleue avec un grand chapeau et une paysanne en jupe courte rose, son carré de toile blanche sur la tête, panier au bras, cheminent côte à côte; un chien blanc aboie en avant. Un bateau où un homme et une femme portent ou étendent du linge, est arrêté près de quelques roches isolées ; le batelier est en train de l'amarrer. A droite s'élève un mamelon couronné de bâtiments rustiques et de pins parasol. Ce mamelon se termine vers la gauche par une falaise de roches abruptes. Une route en atteint le faîte où trois silhouettes de passants se détachent sur le ciel clair. Au-dessus d'un pont en charpente qui traverse un ruisseau encaissé descendant au Tibre passe un âne chargé de linge, poussé par un paysan en grand chapeau, veste rouge et chausses bleues.

Au Salon de 1785 a figuré un tableau de César Van Loo intitulé *Souvenir des environs de Ponte-Molle*. Cette toile est indiquée au livret comme appartenant à M. de Véméranges.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 66. — *Cat. Lucas*, an III : 280. — 1806 : 369. — *Cat. Roucoule* : 297. — *Cat. Suau* : 380. — *Cat. George* : 201.

Van Loo (César).

301. — *Campagne romaine.*

Toile. — H. 0m,76. — L. 1m,25.

Paysage accidenté ; à droite, une masse de rochers, tapissée de broussailles et une terrasse abrupte d'où tombe en nappe une petite rivière. Au-dessus s'élève un groupe de constructions blanches, un mur de clôture laissant voir quelques cimes de peupliers, des bâtiments couverts en tuiles rouges, et une massive tour ronde, couronnée de machicoulis, dont la plate-forme est couverte d'arbustes sauvages. A gauche, la rivière coule dans l'ombre, le long d'une berge boisée au delà de laquelle on aperçoit dans le lointain lumineux une ville blanche et une chaîne de montagnes ; de ce côté, le ciel est empourpré à l'horizon. Sur le premier plan, un vieillard chauve et barbu, en tunique rouge et manteau jaune, debout, s'entretient avec une bergère vue de dos, assise, en robe jaune et cape blanches. Trois chèvres blanches errent sur les rochers, et, à droite, un paysan à grand chapeau noir, en manches blanches, gilet bleu et chausses rouges, est allongé, vu de dos, accoudé sur une pierre.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 67. — *Cat. Lucas*, an III : 280. — 1806 : 369. — *Cat. Roucoule* : 295-301. — *Cat. Suau* : 381. — *Cat. George* : 292.

Van Loo (César).

302. — *Paysage.*

Toile. — H. 0m,58. — L. 0m,93.

Vue d'une petite ville italienne, avec un pont à deux arches inégales, masqué en partie par un fouillis d'arbustes ; des constructions étagées, couvertes en tuiles rouges et dominées par un campanile, se massent à droite, au-dessus d'un terre-plein de maçonnerie surmonté de vases et flanqué d'un escalier de pierre portant sur des arcades. Sur l'autre rive du cours d'eau s'alignent des maisons élevées, avec une chaîne de collines couronnée de villas; ciel rouge à l'horizon. Au premier plan, un homme à bonnet rouge et chausses bleues, bras et jambes nues, pêche à la ligne, assis sur la berge et un autre, debout, en gilet brun et chausses rouges, tire à lui la corde d'un filet.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 86. — *Cat. Lucas,* an III : 280. — 1806 : 360.

Van Loo (César).

303. — *La Fontaine d'Acqua Acetosa* (campagne romaine).

Toile. — H. 0m,58. — L. 0m,93.

Vaste étendue de ciel nuageux ; lointain de collines boisées à droite ; de l'autre côté, un tertre élevé, couronné par une construction et un bouquet d'arbres, dominant le cours du Tibre. Dans le milieu, le massif isolé de la fontaine ; à gauche, deux personnages.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 87. — *Cat. Roucoule* : 295-301. — *Cat. Suau* : 379. — *Cat. George* : 200.

VERLAT (Charles). Anvers, 1824. — Paris, 1890.

304. — *Buffle surpris par un tigre.*

Toile. — H. 2 m. — L. 3 m.

Dans un bas-fond marécageux où s'étale une nappe d'eau bordée d'un inextricable

fouillis de roseaux qui dérobent entièrement la vue du ciel, un buffle noir, la tête à droite, descendant à travers les jungles pour boire, est assailli par un superbe tigre royal qui vient de bondir par-dessus les hautes herbes et qui le terrasse en le mordant à la nuque, une patte sur son genou droit, l'autre entre les cornes. L'animal effaré, la bouche ouverte, semble pousser un mugissement désespéré.

Signé dans la partie inférieure de la toile : CHARLES VERLAT, 1853.

Salon de 1853 (nº 1159).
Envoi de l'État (26 janvier 1854).
Cat. George : 366. — *Classement :* 166.

VIEN (ANTOINE-CHARLES-HORACE). Bordeaux, 1758. — Paris, 1835.

305. — *L'Amour fuyant l'esclavage.*

Toile. — H. 0^m,22. — L. 0^m,31.

Dans l'intérieur d'un palais décoré d'une statue de femme, d'un brûle-parfums magnifique et dallé de marbres polychromes, sous un portique dont les colonnes cannelées, découpant le ciel, laissent voir une éclatante corniche blanche à triglyphes et des chapiteaux à demi cachés par les massifs d'un jardin, une jeune femme blonde, en tunique blanche, le sein droit découvert, le corps drapé de satin jaune, est assise nonchalamment sur un siège tendu de pourpre. A côté d'elle, sur une table drapée de vert, est posée une cage à colonnettes, en forme de rotonde, dont une suivante brune, effarée, en corsage noisette et manteau bleu, soulève le couvercle. Une autre jeune fille, en robe verte, joint les mains avec désolation; une troisième, à gauche, la gorge découverte, en robe bleue et manteau rouge, les bras tendus, chargée d'un massif anneau d'or, s'élance désespérée vers le jardin où s'envole à tire d'ailes un petit Amour malin qui retourne la tête vers le groupe désappointé et montre du doigt le ciel bleu.

Envoi de l'État (Réserves du Louvre). Lettre du marquis de Chennevières, 16 mars 1876.
Classement : 167.

VIEN (ANTOINE-CHARLES-HORACE).

306. — *Académie.*

Toile. — H. 0^m,86. — L. 0^m,69.

Homme nu, à mi-corps, assis, de face, la tête en trois quarts à gauche, le bras droit appuyé sur le bord d'un meuble, le bras gauche ramené en avant. Le visage est imberbe, les lèvres entr'ouvertes, les yeux levés vers le ciel. Fond sombre.

Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse.

VIGÉE LE BRUN (ÉLISABETH-LOUISE, née VIGÉE). Paris, 1755-1842.

307. — *Portrait de la baronne de Crussol.*

Toile. — H. 1^m,15. — L. 0^m,85.

Portrait à mi-corps. Le personnage est assis à droite, sur une causeuse d'étoffe verte à bois découvert, la tête retournée, en trois quarts, encadrée de tresses blondes sous un grand chapeau rond de velours noir où sont piqués des nœuds de ruban rouge. Elle porte un costume de satin rouge très brillant, bordé de fourrure noire au corsage et aux manches, une pointe noire sur les épaules, un fichu blanc autour du cou, des manchettes de dentelles. Le bras gauche est rejeté en arrière; la main droite tient un cahier de musique ouvert où l'on peut lire les vers suivants, intercalés entre les portées : *Hymne d'Echo et Narcisse.*

Le dieu de Paphos et de Gnide
Anime seul tout l'univers.
Du haut des airs il atteint l'oiseau rapide.
Il embrase la Néréïde...

Ces vers sont tirés de l'opéra de Glück, *Echo et Narcisse*, paroles du baron de Tschudy, joué à Paris en 1779.

Salon de 1785 (nº 89). Le portrait de la baronne de Crussol est le neuvième dans la liste dressée par Mme VIGÉE LE BRUN des portraits exécutés par elle en 1785. (*Souvenirs de Mme Vigée Le Brun*, t. II, p. 362.)

Légué à la ville de Toulouse par Mme Clémence de Faudoas, marquise de Villeneuve-Péguilhan, 1879.

Ce tableau a figuré à l'Exposition centennale de 1900 et il en a été publié à cette occasion une héliogravure. (*Exposition centennale de l'art français*, nº 87).
Classement : 168.

VIGNON (CLAUDE). Tours, 1593. — Paris, 1670.

308. — *Sainte Cécile.*

Toile. — H. 1^m,35. — L. 1^m,12.

La sainte, nu-tête, brune, de profil à droite, vêtue d'une robe bleue drapée de jaune et d'un manteau rouge, est assise devant un orgue dont la caisse en bois sculpté est ornée de rinceaux et de guirlandes. La main droite posée sur les touches, l'autre élevée, la bouche entr'ouverte, elle parait s'accompagner en chantant ; à gauche des tuyaux de l'orgue, on

aperçoit une tête en prière. Sur le premier plan, à droite, un ange, vu de dos, se soutenant d'une main à la boiserie de l'instrument, en manœuvre les soufflets avec un autre, vu de face, dans la pénombre. Un ange drapé de bleu tient un cahier de musique. Derrière la sainte, un autre ange retourne la tête, tenant son cahier à deux mains. Fond très sombre.

Cat. Lucas, 1806 : 373. — *Cat. Roucoule :* 397. — *Cat. Suau :* 387. — *Cat. George :* 203. — *Classement :* 169.

VILLAIN (Eugène-Marie-François). Paris, 1821.

309. — *Attributs de musique.*

Toile. — H. 1m,20. — L. 0m,91.

Sur un vieux bahut de bois sculpté sont jetés, dans un désordre pittoresque, une babouche de satin blanc bordée de bleu, deux plumes de paon, un foulard de soie rose à bouquet de fleurs brodées, une mandoline, un tambour de basque à grelots, une draperie de velours rouge et une plume blanche, une épée à garde d'acier, un coffret ouvert, doublé de rouge, d'où s'échappe un collier de grosses perles, un potiche de couleur verte et une plante à grandes feuilles dans un vase.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : E. Villain.

Envoi de l'État. Lettre de Charles Blanc du 14 juillet 1871.

Classement : 170.

VILLEMSENS (Jean-Blaise). Toulouse, 14 mai 1806. — 19 septembre 1859.

310. — *Les inondés de Tounis, ou la barque de secours. Episode des désastres par les crues d'eau de la Garonne qui eurent lieu à Toulouse, en* 1827.

Toile. — H. 1m,96. — L. 2m,67.

La vue est prise à l'intérieur d'une maison à demi écroulée de l'île de Tounis, dont les pièces de charpente et les débris effondrés se détachent sur un ciel sombre et laissent voir dans le fond la rivière enflée par les pluies, le rideau d'arbres du cours Dillon, le clocher de l'église Saint-Nicolas, le Château d'eau et un des pavillons de l'arc de Louis XIII sur le Pont-Neuf. Une barque, manœuvrée par un homme, nu-tête, en bras de chemise et chausses brunes, les jambes nues, armé d'une longue perche, a pénétré, portée par le flot, au milieu des habitations en ruines; plusieurs inondés y ont été déjà recueillis : une jeune fille debout, tournant le dos au batelier, les cheveux épars, le torse nu, une jupe violette autour des reins, cache son visage dans ses mains ; une femme assise, en bleu, coiffée d'un mouchoir, serre son enfant sur la poitrine. Un homme vigoureux, vu de dos, en simple caleçon bleu, soulève sur un traversin une jeune fille en robe grise, la tête renversée en arrière, le bras droit abandonné ; une femme âgée, en cape sombre et corsage jaune, regarde avec épouvante. Le maire de Toulouse, Guillaume-Isidore Baron de Montbel, tête nue, imberbe, en longue redingote noire, le ruban rouge à la boutonnière, s'avance au bord de la barque, désignant de la main droite une pauvre femme en chemise accroupie au premier plan, son enfant sur le sein. Un pêcheur à bonnet rouge retient le maire d'un geste, et, la main gauche appuyée sur le bordage, pose le pied droit sur une planche jetée entre la barque et les décombres. On voit encore dans l'embarcation un vieillard debout, en gilet rouge et veste grise, élevant les mains avec effroi, deux jeunes filles, l'une coiffée d'un mouchoir et vêtue de gris, l'autre en robe jaune, avec un foulard blanc flottant, serrées l'une contre l'autre, un enfant au milieu; un jeune garçon, le torse nu, en pantalon brun, est assis joignant les mains. A l'avant est allongé le corps nu d'un noyé, le bras raidi, une draperie blanche sur le milieu du corps ; une femme coiffée d'un mouchoir, en robe grise et fichu rouge, se penche sur le noyé et essaye de le ranimer en lui passant un mouchoir sur les tempes. Au premier plan sont amoncelés des débris de charpente et de literie, des gravats, des chaises; les pieds nus d'un cadavre apparaissent sous une planche, à côté d'un chaudron de cuivre rouge. A gauche, dans la muraille, on distingue une petite fenêtre grillée en losange et, de l'autre côté, derrière la barque, une arcature surbaissée en briques.

Salon de 1842 (n° 1841).

Envoi de l'État (1842).

Élève de l'école des Beaux-Arts de Toulouse, Villemsens entra à Paris, en 1823, dans l'atelier du baron Gros, puis revint dans sa ville natale; de 1841 à 1859, il remplit les fonctions de professeur de dessin à l'École même où il avait reçu les premières leçons. Villemsens a pris part à toutes les expositions de Toulouse depuis 1827 et à celle de Bordeaux. M. Jean-Paul Laurens a épousé la fille de Villemsens dont il fut l'élève.

Cat. Suau : 389. — *Cat. George :* 367. — *Classement :* 171.

VINCENT (François-André), Paris, 1746 1816.

311. — *Guillaume Tell renversant la*

barque sur laquelle le gouverneur Gessler traversait le lac de Lucerne.

Toile. — H. 3m,18. — L. 4m,18.

Ciel très orageux, sillonné d'éclairs : site alpestre : partie très encaissée dn lac de Lucerne; à gauche, une haute croupe fourchue où brille un feu de signal allumé par les montagnards; au fond, sommet couvert de neiges; pics rougis par la flamme. Du côté droit s'élève la muraille de roches de l'Axenberg couronnée de vieux sapins, avec une étroite plate-forme d'où Guillaume Tell, qui vient d'aborder, repousse du pied, dans les vagues écumantes, la barque du bailli impérial Hermann Gessler. Le héros de l'indépendance est vu de profil, brun, le visage encadré d'un collier de barbe, coiffé d'une toque rouge à plumes blanches, vêtu d'une tunique rouge à manches jaunes, les bras nus. Il s'appuie de la main et du pied gauches sur la paroi du rocher et, du pied droit, pousse l'arrière de la barque dans l'abîme. Il tient dans la main droite une arbalète et une flèche. Derrière lui, Arnold de Melchtal, nu-tête, en pourpoint gris et collet jaune, chausses brunes, menace le bailli de la pointe d'une gaffe de fer. La barque, dont le vent secoue violemment la voile, sombre déjà par l'avant. Le bailli impérial tombe à la renverse, les yeux égarés, les mains étendues. Il a les cheveux châtains et la barbe rousse et porte une tunique noire, une cotte bleue, brodée d'or, à crevés, des chausses rouges, des manches roses, un surtout foncé, bordé de fourrure; derrière lui, on distingue la tête renversée et les bras élevés au ciel d'un soldat d'escorte, vêtu de bistre, dont le corps a disparu sous les flots.

Salon de 1795 (n° 528).

Musée de l'École française à Versailles.

Ce tableau est du nombre de ceux qui furent achetés par l'Etat, en exécution du décret de l'Assemblée nationale du 17 septembre 1791 créant un fonds annuel pour l'encouragement des artistes.

Donné par le gouvernement directorial à la Commune de Toulouse, en récompense de son attachement à la Constitution républicaine, pendant l'insurrection de l'an VII (lettre de François de Neufchâteau du 5 messidor, an VII-23 juin 1799), et inauguré solennellement dans le Temple Décadaire (nef de l'église Saint-Étienne), le 10 brumaire an VIII-1er novembre 1799.

Il fut composé pour cette inauguration un hymne en dix quatrains, dont le « citoyen Rheins » avait écrit la musique, contenant une description enthousiaste du tableau. Cet hymne a été imprimé à Toulouse par Besian et Tislet. Il débute par ces vers :

Le voilà ce tyran, dont le cruel génie
Fit verser tant de sang, fit couler tant de pleurs,
Du trône où son orgueil écrasait l'Helvétie,
Il tombe en ces gouffres vengeurs.....

Lors de la suppression du culte décadaire, le tableau de Vincent fut transporté au Musée.

Landon, *Annales du Musée*, II, pl. 45. — Roschach, *Histoire d'un Tableau* (*Revue méridionale*, 1866).

Cat. Lucas, 1806 : 376. — *Cat. Roucoule :* 399. — *Cat. Suau :* 204. — *Cat. George :* 204. — *Classement :* 172.

VOLAIRE (Pierre-Jacques, le chevalier). Toulon, 29 avril 1720. — Mort à Naples, vers 1800.

312. — *Éruption nocturne du Vésuve.*

Toile. — H. 0m,76. — L. 1m,60.

Le cône du volcan s'élève à gauche, lançant au ciel deux jets de flamme claire, des tourbillons de fumée rouge et des nuages de cendres; au pied, bouillonne une fournaise de lave en ignition qui se déverse vers la droite et s'étend au milieu de roches saillantes. Audessus d'une crête du premier plan, quatre curieux de la nature en perruque, culottes courtes et tricorne, détachent leur silhouette sur le fond incandescent, déclamant, levant les bras, agitant leurs chapeaux. L'un d'eux s'agenouille et montre de la main le torrent de feu; un autre, assis, manifeste une admiration réfléchie; un chien est auprès des voyageurs. A leur gauche, un guide à grand chapeau, drapé d'un manteau rouge, fait la démonstration du phénomène; une autre tête de guide, en bonnet rouge, se montre un peu plus loin, audessus de l'arête. A droite, appuyé au rocher, un paysan fume philosophiquement une longue pipe. Du même côté, derrière la digue de rochers sombres qui forment un promontoire surmonté de deux croix funèbres, et s'abaissent graduellement, s'étend, à la clarté de la lune, dont l'orbe apparaît entre les nuages, une vaste nappe de mer argentée avec le profil de la baie de Naples et des montagnes découpées. Les dernières roches colorées par les reflets du volcan portent encore plusieurs groupes de visiteurs : deux hommes gravissant péniblement le tertre des croix, deux autres assis à mi-côte; trois voyageurs de qualité, en habit rouge, noisette, bleu, échangeant leurs impressions; un quatrième, de face, à mi-jambes, escaladant le tertre, à l'aide d'un long bâton et flanqué d'un guide en habit noisette.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : Chev^r Volaire ft.

George a vu la signature complète, mais aujourd'hui l'angle de la toile étant écaillé, on ne distingue plus que les lettres Ch... V... F...

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi. Durant son ambassade à Rome, le cardinal avait été témoin du succès des études vésuviennes de Volaire dont le premier essai, exposé à Naples, fit sensation et fut suivi d'un très grand nombre de variantes, recherchées des amateurs. Dans la galerie du prélat, ce tableau de feu faisait pendant à un tableau de neige de Foschi, de dimensions pareilles, dont nous donnerons plus loin la description.

Ce tableau a été gravé dans le *Voyage en Sicile* de l'abbé de Saint-Non.

Cat. Lucas, an III : 279. — 1806 : 877. — *Cat. Roucoule :* 400. — *Cat. Suau :* 391. — *Cat. George :* 206. — *Classement :* 173.

VOUET (Aubin). Paris, 1599-1641.

313. — *Délivrance de saint Pierre.*

Toile. — H. 3m,22. — L. 2m,34.

Le prince des Apôtres est assis au fond de son cachot, la tête renversée de profil à gauche, le front chauve, la barbe grise, vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau rose ; il étend le bras droit; une chaîne de fer est scellée dans la muraille. Au milieu d'une gloire rayonnante qui éclaire le cachot, plane un ange blond, en raccourci, dont le buste nu sort d'un nuage, entouré d'une draperie blanche très tourmentée, qui flotte derrière lui. Il vient soulever le bras de saint Pierre et lui montre le ciel de la main gauche. Sur le premier plan, trois personnages endormis ; le premier, à gauche, est assis à terre, le torse nu, le corps enveloppé d'un manteau gris ; il s'accoude sur son bras droit ; le second, vu de dos, la tête appuyée sur ses bras croisés, porte un turban blanc et une tunique rose dont la jupe, tailladée en lambrequins, se découpe sur une étoffe grise ; le troisième, couché à terre et vu également de dos, a les jambes entourées de lanières blanches et un manteau rouge sur les épaules.

Ce tableau, accordé par le gouvernement consulaire en 1803, a été envoyé en 1805. — Rentoilé en 1857.

Second envoi : 8. — *Cat. Lucas,* 1806 : 320. — *Cat. Roucoule :* 403. — *Cat. Suau :* 394. — *Cat. Georges :* 209. — *Classement :* 176.

VOUET (Simon). Paris, 1590-1649.

314. — *Invention de la Vraie Croix.*

Toile. — H. 3m. — L. 6m,58.

Vaste composition encadrée d'un paysage pittoresque. Ciel nuageux, éclairé à l'horizon; quelques massifs boisés sur la droite, avec un motif architectural que flanque un tronçon de colonne cannelée. Au centre du tableau, un mort ressuscite par le contact de la vraie croix sur laquelle on l'avait couché. La tête en profil à gauche, le torse nu, une draperie grise sur le bas du corps, il se soulève étonné, les lèvres entr'ouvertes, les yeux hagards. Un ouvrier, le torse nu, est penché derrière lui ; un autre, en avant, vêtu d'un simple caleçon verdâtre, est agenouillé à terre et s'appuie sur son pic de fer. A côté du mort est agenouillée une femme décolletée, en robe grise et manteau de soie jaune, retournant la tête. Une autre est debout derrière, blonde, en robe grise, coiffée d'une sorte de turban blanc, la main droite sur la poitrine ; elle est suivie d'un personnage barbu, en manteau rouge, qui s'incline. En face, un évêque chauve et barbu, drapé d'un manteau bleu pâle, accompagné de la croix processionnelle, fait de la main droite un signe de bénédiction. Derrière lui, un guerrier cuirassé dont le casque est orné de plumes bleues et roses, fait flotter un étendard rouge. A gauche, l'impératrice Hélène, couronne en tête, vêtue d'une ample robe de soie jaune, d'un manteau bleu et d'un collet d'hermine, s'agenouille devant le miracle. Une suivante soulève un pan de son manteau ; tout auprès apparaît un petit page noir. Sur le premier plan, à gauche, un guerrier casqué, vu de dos, portant une cotte d'armes jaune et un ample manteau rouge, les bras nus, paraît s'entretenir avec un ouvrier assis à terre. Dans le fond, jeune femme portant un enfant, groupe de dames de la suite en draperies roses. Au-dessus de la foule du cortège s'élèvent deux longs cous de chameaux. A droite, le premier plan est occupé par une jeune femme vue de profil, les jambes croisées, en vêtements clairs, un enfant sur les genoux. Elle admire le prodige en écoutant les observations d'un homme penché derrière elle, la main gauche appuyée sur une barre de fer. Un petit enfant joue à côté.

Église des Pénitents Noirs de Toulouse.

Cat. Lucas, an III : 46. — 1806 : 378. — *Cat. Roucoule :* 401. — *Cat. Suau :* 393. — *Cat. George :* 207. — *Classement :* 175.

D'Argenville, t. IV, p. 14 (1762).

Dupuy du Grez, *Traité sur la peinture,* p. 222. Dupuy du Grez, qui décrit avec quel-

que détail les deux toiles de SIMON VOUET, en loue vivement le coloris et la distribution de lumière. « Jamais tableaux, dit-il, n'ont été plus riants, plus vagues et plus frais que ceux-ci. Dès que vous entrez dans cette chapelle, ils attirent vos yeux et ne vous lassent point. Pour moy, si j'avois à faire choix d'un coloris, je tâcherais de me conformer à cette manière, principalement pour les grandes ordonnances. » P. 224.

GAUBERT LABEYRIE, peintre de l'Académie de Toulouse, a exposé en 1789 au Salon de l'Hôtel de Ville une copie de ce tableau.

VOUET (SIMON).

315. — *Le Serpent d'airain (Livre des Nombres. XXI. 4.)*

Toile. — H. 2^{m},90. — L. 6^{m},19.

Cette vaste composition est massée en deux groupes : à gauche, en avant d'un pavillon de tenture rouge, une femme brune, drapée de bleu, son nourrisson dans les mains, s'éloigne avec une expression d'effroi ; un homme vu de dos, le torse nu, les cheveux noirs, une draperie rouge autour du corps, élève la main droite, ayant de gros serpents enroulés autour des deux bras ; une femme en blanc, à écharpe bleue et jupe lilas, est agenouillée, regardant à droite, au-dessus d'un cadavre en raccourci, le torse nu ; un homme en jaune est couché à la renverse ; un autre en blanc gît sur le ventre ; un troisième, vu de dos, s'arc-boute à gauche, une draperie noire autour des reins ; un quatrième, barbu, drapé de rouge, assis à terre, tient à deux mains un serpent. Plusieurs reptiles se déroulent sur le sol. Derrière s'élèvent deux tentes de toile grise à lambrequins, l'une à comble conique, l'autre à comble aigu. A droite, sur le second plan, en pleine lumière, Moïse debout, barbu, en tunique bleu pâle et manteau rose, retournant la tête vers un groupe de suppliants, montre avec sa baguette le serpent d'airain qu'il vient d'élever au-dessus d'une croix, par ordre de Dieu, pour écarter le fléau. Près de lui s'empressent deux mères en bleu clair portant leurs enfants, un homme barbu ; un personnage à longs cheveux, en vêtement sombre, qui implore le serpent d'airain ; un homme en bras de chemise, coiffé d'un turban, soutient une jeune femme blessée ; à l'arrière-plan, d'autres Israélites lèvent les bras au ciel ; en avant, un homme blond, drapé de rouge, est couché sur le ventre, le bras droit étendu ; un autre, à la renverse, élève le bras droit noué d'un serpent, et enfin un homme à chausses jaunes est assis de profil à gauche, ayant un serpent à chaque bras. Ciel nuageux, coloré à l'horizon de teintes roses.

En haut du tableau, au milieu d'un cartouche rose échancré, orné de glands et surmonté d'un casque taré de profil, écu écartelé, au 1 et 4 d'argent à l'arbre de sinople, au 2 et 3 fascé d'argent et de gueules.

Église des Pénitents Noirs de Toulouse.

Cat. Lucas, an III : 45. — 1806 : 379. — *Cat. Roucoule* : 402. — *Cat. Suau* : 393. — *Cat. George* : 208. — *Classement* : 174.

D'Argenville, t. IV, p. 14 (1762).

Dupuy du Grez, *Traité sur la peinture*, p. 223. Description. Rentoilé en 1857.

WLEUGHELS (NICOLAS). Valenciennes, 1669. — Rome, 1737.

316. — *Vulcain livrant à Vénus l'armure d'Énée.*

Toile. — H. 0^{m},15. — L. 0^{m},19.

Esquisse peu avancée, tons gris. Vénus, assise sur des nuages, la tête en profil à gauche à peine voilée de légères draperies et escortée d'Amours volants, vient recevoir les armes qu'elle a commandées pour Enée. Vulcain, vu de face, un diadème blanc sur le front, une draperie bleue autour des reins, présente à la déesse un bouclier ovale en acier poli ; deux petits Amours marchent à droite, sous les pieds de Vénus. De l'autre côté, un Amour se penche pour prendre le casque du héros. Dans le fond, sous l'arcade de la caverne, les Cyclopes travaillent : quatre figures, le torse nu.

NICOLAS WLEUGHELS a été directeur de l'Académie de France à Rome, et chevalier de Saint-Michel.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 78. — *Cat. Lucas*, 1806 : 156. — *Cat. Roucoule* : 271. — *Cat. Suau* : 168. — *Cat. George* : 205. — *Classement* : 176.

YARZ (EDMOND). Toulouse.

317. — *Paysage (bords du Touch).*

Toile. — H. 0^{m},65. — L. 1^{m},33.

L'humble affluent de la Garonne, qui a légué son nom au petit pays de Tougez, en Toulousain, coule au premier plan, sous une lumière voilée, entre des plaques de sable, au pied d'une berge abrupte et boisée où les tiges grises de six jeunes arbres coupent le fond de verdure, quelques lueurs de ciel clair filtrant à travers les branches. Sur le tertre, à gauche, une femme debout en robe mauve, vêtement noir et chapeau gris, une fleur rouge piquée sur le front ; pente gazonnée et semée de buissons secs. Sur la mince nappe d'eau qui recouvre à peine un fond va-

seux, parsemé de roches immergées, deux martins-pêcheurs se poursuivent et l'azur brillant de leurs ailes jette une note vive au milieu des tons amortis de l'ensemble.

Exposition de l'Union artistique de Toulouse (1886).

Envoi de l'État.

Classement : 177.

YARZ (EDMOND).

318. — *Pins et tamaris (Automne en Provence).*

Toile. — H. 1m,12. — L. 0m,88.

Un mur de clôture en pierre blanche, éclairé en plein par le soleil, borde une terrasse de parc où un grand bouquet de pins s'élève dans le ciel bleu, au-dessus d'un massif de tamaris dont la fine chevelure pendante projette des ombres violettes. A gauche, des échalas posés sur des cubes de pierres, supportent des traverses plantées dans la muraille ; au fond, à droite, flanquée d'un escalier de pierre qui mène au parc, une maison blanche, à contrevents verts et tuiles rouges. Un sentier gazonné y conduit, longeant la muraille, et serpente au milieu d'un terrain vague. Sur ce chemin sont arrêtées trois élégantes promeneuses : une, en avant, en costume vert pâle, tient une ombrelle lilas; à quelques pas, les deux autres, en vert et en mauve, abritées par une ombrelle rose vif; les trois femmes s'intéressent aux mouvements de trois paons qui, balayant majestueusement le sol de leur traîne, allongent eux-mêmes leur cou d'azur pour les regarder.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : E. YARZ.

Salon de 1898 (n° 2095).

Acquis par la Ville au prix de 2,000 francs (7 février 1900).

ZIEM (FÉLIX). Beaune, 1822.

319. — *Scène vénitienne.*

Toile. — H. 0m,30. — L. 0m,39.

Esquisse brillante, mais très sommaire. Un massif d'arbres roussis par l'automne indique à droite l'entrée d'un parc, décoré de deux statues; une étroite plage se découpe en pointe vers la gauche, où flotte un grand pavillon rose ; derrière, la mer unie et un ciel très clair, parsemé de légers nuages blancs. Un personnage drapé de blanc qui vient d'aborder, s'avance à la rencontre d'un cortège empressé à l'accueillir, où des taches rouges, vertes, jaunes, bleues, violettes, brunes, trahissent la variété et la richesses des costumes. Quelques figurines, plus lointaines, se perdent sous les arbres.

Signé dans la partie inférieure de la toile : ZIEM.

Legs de M. Théodore Ozenne.

INCONNUS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

XVe SIÈCLE.

320. — *Le Crucifix du Parlement de Toulouse.*

Toile. — H. 1m,76. — L. 1m,45.

Le Christ sur la croix, entre la Vierge et saint Jean, ayant à ses pieds les donateurs du tableau, le roi Charles VII et le dauphin Louis (Louis XI). L'arbre de la croix, qui s'élève au premier plan, est d'une hauteur inaccoutumée, commandée par la présence des quatre grandes figures superposées en deux zones. Le Christ, dont le corps, très infléchi à gauche, porte, autour des reins, une draperie blanche flottant du même côté, a la tête fortement penchée et d'une expression douloureuse. Le pied droit est cloué sur l'autre par une cheville unique à tête en losange légèrement arqué. Deux chevilles pareilles attachent les mains. Outre l'écriteau portant en caractères gothiques l'inscription INRI, la croix est décorée de quatre médaillons chargés des symboles évangéliques. La partie supérieure du tableau ayant été rognée, sans doute par suite d'une réduction de l'emplacement qu'il occupait, le médaillon supérieur est tronqué. On n'y distingue plus que la tête de l'aigle et le bout du phylactère qui portait le nom de saint Jean. Ces quatre médaillons symétriques ont uniformément le fond sombre et le cadre clair ; les phylactères, gracieusement déroulés, sont de couleur blanche avec légende noire en gothique anguleuse très élégante. Ces légendes sont en français. Les trois médaillons supérieurs terminent les bras de la croix; le quatrième est posé au-dessous des pieds du Christ. On lit sur celui de gauche, où figure le bœuf ailé : S. LUC; sur celui de droite où le lion ailé tient la banderolle d'une patte : S. MARC. Dans le médaillon inférieur, un ange à longs cheveux blonds, agenouillé de face, en robe grise savemment drapée, les deux ailes fauves étendues, déploie des deux mains le phylactère inscrit des mots : S. MATHIEU.

A gauche, la Vierge debout, en trois quarts, vêtue d'une robe rose, la tête couverte d'un grand voile bleu à doublure blanche retroussée, joint les mains avec une belle expression de tristesse et de foi. De l'autre côté, saint Jean, nu-tête, imberbe, également en trois quarts, les cheveux longs et blonds, drapé d'une robe bleue et d'un ample manteau rouge à doublure blanche dont un pan est ramené sous son bras gauche, se tient dans l'attitude de la prière, les deux mains rapprochées, mais ouvertes. Les trois saintes figures sont nimbées. Derrière la Vierge est peint l'écu de France à trois lys, couronné de fleurons qui ont été violemment effacés, en 1793, comme les emblèmes héraldiques; derrière saint Jean, l'écu delphinal, pareillement mutilé, écartelé de France et d'or au dauphin d'azur. Au-dessous de la Vierge, le roi Charles VII dont le visage a été particulièrement maltraité, la tête en trois quarts à droite, couronné d'un cercle à fleurs de lis d'or posé sur ses longs cheveux, drapé d'un manteau de pourpre, est agenouillé devant un prie-Dieu tendu de velours bleu à fleurs de lis d'or, et tient les mains jointes au-dessus d'un manuscrit gothique, relié en rouge, ouvert sur l'accoudoir du prie-Dieu. Le dauphin lui fait face, de l'autre côté de la croix, dans une attitude pareille. Il est nu-tête, avec de longs cheveux, porte des brassards, une cotte écartelée d'azur au lis d'or et d'or au dauphin d'azur, et tient son bonnet sur ses mains jointes. Son prie-Dieu, qui porte aussi un manuscrit ouvert, est revêtu d'une tenture écartelée aux armes royales et delphinales.

Autant qu'on en peut juger après les dégradations qu'a subies cette œuvre curieuse si longtemps méconnue, le ciel était à fond d'or, limité, à la hauteur des nimbes de la Vierge et de saint Jean, par un vaste paysage dont la silhouette de Jérusalem occupe le centre. Le panorama de la ville sainte, coupé en deux par la figure du Christ, est traité avec une intéressante précision. Le secteur de gauche présente d'abord un vaste édifice, percé d'une porte où aboutit une route blanche tracée en diagonale à travers les prairies, un bâtiment à hautes fenêtres surmontées d'un beffroi, une construction à toit rouge, des murs crénelés derrière lesquels apparaît une façade d'église décorée d'un portail roman et d'une grande rose, une grosse tour à deux étages, un pignon, un haut campanile. Le secteur de droite montre une première enceinte grise, un bâtiment rouge vif à fenêtres géminées entre deux tours carrées; au-dessus, une tour très sombre et deux minarets; une très haute tour, une rotonde à deux étages en retrait, entourée d'arcatures, une tour carrée en briques avec des angles de pierre, plusieurs autres tours et quelques silhouettes d'arbres assez délicates à droite d'une route aboutissant, comme l'autre, à une porte de ville. Par cette route défile un long cortège, sortant de Jérusalem, dont les éléments apparaissent sur divers plans, dans les intervalles des grandes figures. C'est le chemin du Calvaire.

Entre la Vierge et le Christ, au-dessous de la draperie flottante, un cavalier en trois quarts, vu de dos, monté sur un cheval blanc, regarde venir le cortège; il est blond et barbu, coiffé d'un chapeau vert à retroussis gris, vêtu d'une cotte rouge ponctuée de blanc, de chausses collantes et de larges bottes fauves. Il a sur le dos une targe dorée qui semble chargée d'une M gothique. Vient ensuite de face, au pas, un cheval noir portant un personnage à manteau rouge; un troisième cavalier, tenant une bannière rouge qui flotte au vent. Le défilé continue entre le Christ e saint Jean : on distingue d'abord la nuque et la croupe d'un cheval blanc, caparaçonné de lanières rouges et monté par un nègre; deux cavaliers de front; un de face, la sous-ventrière d'un rouge éclatant, deux cavaliers cuirassés en file, à brides rouges; deux hommes nus marchant côte à côte, les deux larrons, suivis d'un valet brun; puis le Christ, en longue robe sombre, courbé sous la croix et soulagé par Simon le Cyrénéen et, après eux, une troupe confuse de cavaliers et de piétons, couvrant la route jusqu'à la porte et tout émaillée de taches rouges, bleues, grises... Quelques figures vont aussi au-devant du cortège, par la porte gauche.

Les autres vides de la composition n'ont pas été comblés avec moins d'ingéniosité. Derrière la Vierge, au-dessus de l'écusson royal, s'éparpillent cinq arbres régulièrement plantés et quelques autres plus petits. Derrière saint Jean, deux hommes d'armes marchant à gauche, en cottes rouge et jaune, ou noires, l'un d'eux l'épée à la main.

Palais du Parlement de Toulouse.

Ce tableau, que date d'une façon relative l'image des princes donateurs, figurait dans la Grand'Chambre du Parlement de Toulouse (institué en 1444), au-dessus du siège du président et n'est pas sans analogie avec la célèbre peinture de la Chambre dorée du Parlement de Paris. Longtemps oublié dans les magasins du Musée, il en fut retiré par M. George, lors de sa mission à Toulouse. Sur la foi d'un mandat de paiement apocryphe, produit par un mystificateur renommé, l'ancien expert du Louvre crut devoir attribuer l'œuvre à un certain « maître JEHAN », pré-

tendu primitif de l'École de Toulouse. La fausseté du document, où, malgré l'indiscutable témoignage des emblèmes héraldiques, un des personnages était censé représenter le président Aynard de Bletterens, fut aisément reconnue et M. George rétracta ses affirmations.

Il a été publié des dessins de l'ensemble et des principaux détails de cette composition qui trahit la main d'un maître français ignoré du quinzième siècle.

(*Revue de l'Art ancien et moderne*, 1903. Roschach, *Le Crucifix royal du Parlement de Toulouse*, t. XIII, p. 193).

George, *Rapport sur l'état actuel du Musée de Toulouse*, 1863, p. 16.

Cat. George : 229.

XVIIe SIÈCLE.

321. — *Repos de la Sainte Famille.*

Bois, forme ronde. — Diam. 0^m,17.

Paysage accidenté. La Vierge, en robe rouge et manteau bleu, est assise, de profil à gauche, nu-tête, tenant l'enfant contre son sein, au-dessus d'un tertre que domine un grand rocher, flanqué d'un bouquet d'arbres; à gauche, broute l'âne, sellé, vu par derrière; à droite, au second plan, saint Joseph, drapé de gris, se penche pour puiser de l'eau dans un torrent qui descend d'un groupe de collines boisées et qui forme une chute au pied d'une haute muraille de rochers tapissée de plantes sauvages; lointain de montagnes découpées sur un ciel clair.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Lucas, 1806 : 387. — *Cat. Roucoule* : 422. — *Cat. Suau* : 405. — *Cat. George* : 213. — *Classement* : 181.

322. — *L'Annonce aux Bergers.*

Cuivre. — H. 0^m,19. — L. 0^m,51.

Un ange drapé de blanc, avec une écharpe rouge, soutenu par de grandes ailes, plane dans un ciel tourmenté, volant vers la gauche, et, les bras étendus, montre la lueur qui annonce la naissance du Messie. Un berger barbu, vêtu de blanc, l'épaule droite, les bras et les jambes nues, a mis un genou en terre et contemple l'apparition. Des agneaux sont à ses pieds. Derrière lui, une femme, debout, en bleu, portant une cruche sur la tête, regarde le céleste messager. En face, un autre berger en blanc, vu de dos, s'est prosterné à terre, joignant les mains, un agneau derrière lui.

Cat. Roucoule : 408. — *Cat. George* : 222. — *Classement* : 189.

323. — *Chemin du Calvaire.*

Cuivre. — H. 0^m,19. — L. 0^m,14.

Au pied d'une montagne que couronnent les ruines d'un vieux château, bâti sur des roches abruptes, le Christ, en robe claire et manteau bleu, la tête de face, vient de succomber sous le poids de sa croix, le bras gauche en avant, la main ouverte appuyée sur le sol. Derrière lui, un bourreau, le torse nu, lève un fouet pour le frapper. Un soldat casqué, la lance dans la main gauche, porte l'autre main à la traverse de la croix. Au second plan, on distingue deux cavaliers casqués montant, le premier, un cheval brun, l'autre, un cheval clair. A droite, saint Jean, vêtu d'une robe verte et d'un manteau rouge et la Vierge, drapée de bleu, de profil, les mains jointes, s'approchent du divin supplicié. Dans le fond, plein de foule, se détache une sainte femme, les mains élevées; et l'échelle apportée par les bourreaux pour le crucifiement.

Cat. Lucas, 1806 : 397 « Jésus portant sa croix. » — *Cat. Roucoule* : 407. « Plusieurs connaisseurs l'attribuent au Poussin. » — *Cat. Suau* : 397. — *Cat. George* : 221. — *Classement* : 188.

324. — *Construction d'un Monastère.*

Bois. — H. 0^m,90. — L. 0^m,50.

Un religieux franciscain, vêtu de bure, nu-tête, est debout, de profil, les yeux élevés, la main gauche étendue, la droite appuyée sur une règle, au milieu d'un couvent en construction, dont un corps de logis achevé se découpe sur le ciel. Le moine contemple une apparition de saint François, en habit de l'ordre, dont le buste, penché en avant, sort d'un massif de nuages, et dont le bras droit abaissé désigne un point de l'œuvre. Au-dessous, à droite, deux ouvriers soulèvent une pierre, vêtus, l'un d'une veste rouge et de chausses bistres, l'autre d'une draperie bleue; un troisième, en bleu, les regarde, appuyé sur une barre de fer et un quatrième, le torse nu, drapé de bleu et de blanc, monté sur un mur en pierres de taille, en vérifie l'aplomb à l'aide d'une règle.

École de Le Sueur.

Réserves du Louvre. — Envoi de l'État (1819). Lettre de Mirbel, secrétaire général des Beaux-Arts, 6 décembre 1819.

Cat. George : 218.

325. — *Paysage décoratif.*

Toile. — H. 0^m,85. — L. 2^m,20.

Cette composition, largement, mais sommairement traitée, semble avoir été faite pour

servir de modèle de tapisserie. Au centre s'élève une terrasse rocheuse, couronnée de peupliers, où s'élève une tour massive et un mur de jardin dominé par quatre petits arbres plantés symétriquement. A gauche, au delà d'un cours d'eau que franchit un pont rustique, apparaît un versant de colline, derrière un grand arbre; au premier plan, un bœuf blanc; à droite, un massif boisé d'où se détachent trois grands arbres. Au milieu, un berger, presque nu, pousse vers la gauche un troupeau de moutons.

Réserves du Louvre. — Envoi de l'État.

326. — *Portrait du duc Henri de Montmorency* (1595-1632).

Toile. — H. 0m,46. — L. 0m,34.

Buste en trois-quarts à droite, fine moustache blonde retroussée et barbe pointue très courte. Une abondante chevelure très courte descend en boucles sur les épaules. Le duc porte une cuirasse dorée, ornée de filets en relief et de têtes de clous, disposées en rosace sur l'épaulière, une écharpe blanche, un col rabattu bordé de guipure à lambrequins, avec deux glands de soie blanche.

Il a été gravé beaucoup de portraits du gouverneur de Languedoc, décapité dans la cour de l'hôtel de ville de Toulouse, le 30 octobre 1632, à la suite de la prise d'armes de Gaston d'Orléans. Ces portraits paraissent justifier l'identité du personnage.

Acheté par la Direction du Musée.

Cat. Roucoule : 417. — *Cat. George* : 212. — *Classement* : 180.

327. — *Portrait de Gabrielle d'Estrées.*

Bois. — H. 0m,35. — L. 0m,27.

La jeune femme est vue de trois-quarts, en buste; vêtue d'un corsage foncé ouvert carrément au-dessus de la naissance du sein, orné de pierreries et bordé de dentelles, avec des manches à crevés de satin. Sur ses cheveux blonds, finement bouclés, est jetée une résille bordée de perles. Elle porte un triple collier de perles sur le front et des boucles d'oreilles en croix à trois pendants.

Cat. Roucoule : 419. — *Cat. George* : 227. — *Classement* : 191.

328. — *Portrait de femme.*

Toile. — H. 0m,45. — L. 0m,36.

Profil jeune, à gauche, jusqu'à la naissance du sein. Tête nue, cheveux châtains, très fins, relevés au-dessus du front et dégageant l'oreille; sourcils bruns; l'œil attentif, la lèvre supérieure légèrement avancée; expression douce et calme; le cou et la gorge sont nus; la chemisette apparaît sous un corsage rose; manches blanches avec deux nœuds de ruban de même couleur sur les épaules.

Cette peinture solide, vivante, précise sans minutie, est sûrement d'un maître. Elle n'a pas d'analogie avec les grands *Capitouls* de Chalette décrits plus hauts; mais il n'en est pas de même avec les merveilleux portraits sur vélin du *Sixième livre de l'Histoire*, aux Archives de Toulouse. La délicatesse du modèle peut avoir fait retrouver à l'artiste troyen son pinceau des miniatures.

Cat. Lucas, 1806 : 386. « Ouvrage bien peint. » — *Cat. Roucoule* : 448. « Portrait attribué à Chalette. » — *Cat. Suau* : 419. « Même note. » — *Cat. George* : 210. « Belle facture. » — *Classement* : 178.

329. — *Portrait d'Henri Coeffier Ruzé d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, grand écuyer de France* (1620-1642).

Toile. — H. 0m,54. — L. 0m,41.

Le jeune favori du roi Louis XIII est vu de trois-quarts, en buste, le visage encadré d'une abondante chevelure bouclée; il porte un vêtement de soie blanche sur lequel se détachent des lanières tailladées d'étoffe bleue brochée d'or, et un grand col rabattu de dentelle, bordé de rosaces, de losanges, de croisettes et de fleurs de lis.

Cat. Roucoule : 416. — *Cat. Suau* : 404. — *Cat. George* : 215. — *Classement* : 185.

330. — *Portrait de René Descartes* (1596-1650).

Bois. — H. 0m,34. — L. 0m,25.

Buste en trois-quarts à droite; tête fine, imberbe, d'un teint mat, les yeux très vifs, encadrée de longs cheveux noirs qui cachent les oreilles et descendent sur les épaules. Cravate blanche; pourpoint verdâtre à boutons d'or, ouvert à l'aisselle. Fond de draperie bistre à grand plis.

Cat. Lucas, 1806 : 399. — *Cat. Roucoule* : 420. — *Cat. George* : 228. — *Classement* : 192.

On lisait autrefois, en haut de ce portrait, le nom du philosophe en petites capitales : RENÉ DESCARTES. Ce nom « s'est enlevé sans aucune résistance au premier essai de nettoyage. » (George, *Rapport sur l'état général du Musée*, p. 231). M. George y attribue cette peinture à Sébastien Bourdon, en faisant observer qu'elle lui semblait une œuvre de jeunesse, l'artiste étant né vingt ans après

Descartes et n'ayant pu le peindre d'après nature. Dans son catalogue, le même critique classe le tableau parmi les Anonymes de l'école française. Le panneau porte par derrière les mots *peintre du Roy*, à la suite d'un nom effacé.

331. — *Portrait d'homme.*

Toile. — H. 0m,87. — L. 0m,70.

Fond sombre ; buste en trois-quarts à droite ; le visage plein et imberbe est encadré d'une imposante perruque brune. Vêtement sombre, rabat garni de dentelles ; la main droite, entourée d'une manchette blanche, joue avec une croix suspendue à une rosette de rubans gris.

Envoi de l'État (1812).

Cat. Roucoule : 135. « PHILIPPE DE CHAMPAIGNE : Portrait de MANSART. » — *Cat. Suau :* 124 (mêmes indications). — *Cat. George :* 219. « Portrait d'un magistrat, indiqué à tort comme étant celui de MANSART... Il rappelle l'école de LE BRUN. »

XVIIIe SIÈCLE

332. — *Portrait d'homme.*

Toile. — H. 0m,36. — L. 0m,25.

Buste de jeune homme en trois-quarts à droite, imberbe, les cheveux noirs frisés, en bras de chemise, gilet noir, col rabattu, la main droite sous le menton, l'autre ramenée sur l'épaule droite ; le bras nu depuis le coude.

333. — *Portrait d'un Religieux.*

Toile. — H. 0m,45. — L. 0m,35.

Buste sans les mains ; la tête en trois-quarts à droite. Le Religieux, vêtu de l'habit de laine blanche de son ordre, porte les cheveux ras, la barbe très courte, une ombre légère de moustache au-dessus de la lèvre ; le visage a une impression inquiète ou maladive. Fond gris.

334. — *Les Lavandières.*

Bois. — Forme ronde. — Diam. 0m,17.

Petit paysage très fin ; à gauche d'un groupe de beaux arbres alignés en perspective, et ombrageant quelques chaumières basses, un horizon de collines se découvre sous un ciel empourpré. Une rivière descend de ces hauteurs entre deux berges boisées réunies par une arche de pont. Quelques blocs de rochers sombres surgissent au premier plan ; trois lavandières y sont groupées à droite ; l'une, en jupe bleue, debout, bras et jambes nus, porte sur la tête une corbeille de linge que soutient de ses deux bras nus une de ses compagnes en jupe blanche et robe jaune, agenouillée sur un banc de bois. La troisième lavandière, en jupe rose et manches violettes, le corps plié en avant, s'appuie de la main droite sur le banc et, plongeant de l'autre du linge dans la rivière, se retourne pour regarder ses voisines.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Lucas, 1806 : 888. Lucas dit de ce tableau (p. 71) : « Même faire que le précédent. » (*Le Repos de la Sainte Famille,* dont les dimensions et la provenance sont identiques.) — *Cat. Roucoule :* 423 : *les trois Blanchisseuses.* — *Cat. Suau :* 406. — *Cat. George :* 214. — *Classement :* 182.

335. — *Le Poulailler.*

Toile. — H. 0m,49. — L. 0m,59.

Dans un intérieur très sombre, un coq blanc à taches fauves, le poitrail frappé d'un rayon de lumière, se dirige vers la gauche en retournant la tête. Près de lui, à droite, deux poussins, l'un gris, l'autre roux, moucheté de blanc, boivent dans un petit plateau de terre noire. A gauche, picorent un pigeon noir et une poule rousse, tachetée. A terre traîne un épi avec quelques grains de blé éparpillés. En haut du poulailler, en pleine obscurité, on entrevoit une silhouette de poule rousse et deux coqs dorés, la crête très brillante, dont l'un se penche en avant avec une inquiétude manifeste.

Collection de l'Académie royale de peinture de Toulouse. Retiré le 29 ventôse an VIII.

Inventaire de l'Académie : 15. — *Cat. Lucas*, 1806 : 396. — *Cat. Roucoule :* 428. — *Cat. Suau :* 411. — *Cat. George :* 216. — *Classement :* 184.

336. — *Adoration des Mages.*

Toile. — H. 0m,22. — L. 0m,31.

Dans une étable pittoresquement installée au pied de grandes colonnes de pierre et découpant sur le ciel les solives disjointes et les brindilles de chaume de sa toiture, l'Enfant divin, éclairé d'une auréole, nu, au milieu de ses langes, au-dessus d'une corbeille d'osier, couverte de paille, reçoit gracieusement les hommages des rois d'Orient. Sa mère, blonde et rose, un voile sur la tête, en robe rose et manteau bleu, se tient debout derrière lui, appuyée au berceau, regardant les étrangers et leur montrant le nouveau-né. A gauche, en robe jaune et manteau rose, saint Joseph, barbu, les deux mains sur son bâton, se tient à demi agenouillé contre un bloc de pierre. Le premier Mage, nu-tête, chauve, en robe

jaune et manteau de laine blanche, se prosterne, la main gauche sur la poitrine, l'autre tenant un vase doré en forme de rhyton. Derrière lui est un roi nègre en turban blanc avec aigrette rose, tunique brune et manteau rouge. Il présente un brûle-parfum d'où s'élève un léger nuage, attentivement considéré par un petit enfant vu de dos. Le troisième roi, blanc, barbu, en robe jaune, manteau bleu et collet d'hermine, adresse la parole au Maure et porte un calice ciselé dont il soulève le couvercle de la main droite. On distingue auprès de lui deux têtes d'enfants, dont un petit page soutenant sa longue traîne. Derrière le groupe royal apparaissent un homme enturbanné portant des paquets, un chamelier vêtu et coiffé de blanc, des têtes casquées, deux longs cous de chameaux, une enseigne de cavalerie et des lances d'escorte. Ciel nuageux. La peinture est écaillée au pied du berceau.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Lucas : 1806 : 333. — *Cat. Roucoule :* 409. — *Cat. Suau :* 398. — *Cat. George :* 220. — *Classement :* 187.

337. — *Tableau de fruits.*

Toile. — H. 0^m,66. — L. 0^m,54.

Sur une table de marbre griotte où est jeté, à droite, un pan de tapis rouge doublé de soie gorge de pigeon et frangé d'or, sont groupées six grosses pêches, entremêlées avec deux grappes de raisin noir et deux raisins blancs, agrémentés de feuilles de vigne et de feuilles de pêcher, à côté d'une jatte, à couverte fauve et reflets métalliques, richement décorée de colonnettes et de fleurons. Fond sombre.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Lucas, 1806 : 385. — *Cat. Roucoule :* 425. — *Cat. Suau :* 408. — *Cat. George :* 211. (Attribué à DESPORTES.)

XIXe SIÈCLE

338. — *Portrait de Jean-François Cailhava* (1730-1813).

Toile. — H. 0^m,91. — L. 0^m,70.

Figure à mi-corps, de face, la tête en trois-quarts à gauche, légèrement relevée ; l'écrivain, en habit d'académicien, brodé de palmes vertes, nu-tête, le visage imberbe, coloré et très vivant, encadré de cheveux blancs, longs et frisés, est assis, la plume à la main, sur un fauteuil à médaillon en velours rouge, dont l'accoudoir en bois doré est orné d'un mufle de lion, devant sa table de travail, en acajou, tendue de drap vert. Il porte une cravate blanche et un jabot de dentelles. Sa grande plume d'oie court sur un cahier de papier blanc où se lisent les mots : *L'Art de la Comédie, troisième édition.* On voit sur la table, près d'un encrier à incrustations, supporté par un petit sphynx, trois volumes reliés en veau, dont les titres, imprimés sur peau verte et rouge, sont : MOLIÈRE. Tome I. — MOLIÈ... — ÉTUDES SUR MOLIÈRE. Fond sombre. On distingue, à gauche, des rayons de bibliothèque, chargés de volumes reliés en veau dont la dorure perce à peine l'obscurité.

Auteur dramatique aujourd'hui oublié, Cailhava était membre de l'Institut depuis 1798. Son *Art de la Comédie* a paru en 1772 et 1786 ; ses *Études sur Molière* sont de 1802. Il comptait alors soixante-deux ans. Il avait au moins cet âge quand le tableau a été fait, puisque *les Études* y figurent ; sa verte vieillesse, dont le portrait témoigne, devait atteindre quatre-vingt-trois ans.

339. — *Portrait du baron Larrey* (1766-1842).

Toile. — H. 1^m,15. — L. 0^m,88.

Portrait à mi-jambes. Assis sur un fauteuil d'acajou couvert de velours olive à clous d'or, les jambes croisées, le baron, vu en trois-quarts à gauche, nu-tête, les cheveux noirs en coup de vent, le visage rasé, en grand uniforme, habit bleu à longues basques, avec parements grenats et galon d'or, la rosette de la Légion d'honneur à la boutonnière, culotte blanche et bottes molles, tient un crayon de la main droite, ayant au doigt un anneau d'or chargé d'une grosse topaze et de la gauche un rouleau de papier où se lisent les mots : *Relation chirurgicale de l'armée d'Égypte.*

Le barron Larrey (Jean-Dominique), né à Baudéan (Hautes-Pyrénées), en 1766, premier chirurgien des armées, inspecteur général du service de santé, mort à Lyon en 1842, fut élu, le 28 avril 1808, associé étranger de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse qui venait d'être rétablie par l'Empereur au mois d'octobre 1807.

Son fils, le baron Hippolyte, membre de l'Institut, médecin-inspecteur et président du Conseil de santé des armées, a été correspondant de l'Académie de Toulouse depuis le 15 mai 1845.

C'est de sa succession que faisait partie le portrait de l'illustre chirurgien, ainsi qu'une Académie attribuée à LOUIS DAVID.

Les peintures les plus importantes qui avaient appartenu au chirurgien de l'armée d'Égypte sont entrées au Louvre.

Don de la famille Larrey.

ÉCOLES D'ITALIE

ALLEGRI (Antonio), dit Il Correggio ou Le Corrège (École lombarde) [d'après].

340. — *Mariage mystique de sainte Catherine d'Alexandrie.*

Toile. — H. 1^m,07. — L. 1^m,03.

Copie, par un Inconnu, d'après le tableau conservé au musée du Louvre (n° 27. Catal. de F. Villot, édit. de 1885).

Envoi du gouvernement impérial en 1812 (décret du 15 février 1811).

Cat. Roucoule : 18. — *Cat. Suau* : 13. — *Cat. George* : 13. — Rentoilé en 1857.

AMERIGHI ou MORIGI (Michel-Angiolo), dit Il Caravaggio (École lombarde).

341. — *Martyre de saint André.*

Toile. — H. 2^m,17. — L. 1^m,97.

L'apôtre, vieillard à barbe grise, de profil à gauche, la tête renversée, est couché sur une croix de bois en sautoir posée horizontalement au-dessus d'une pierre où sont jetées quelques draperies. Il est nu, avec une étroite draperie blanche autour des reins. Un bourreau barbu, coiffé d'un turban gris, vêtu d'étoffe brune, attache le pied gauche du saint sur un des bras de la croix, tandis qu'un autre, vu de profil, lie son poignet droit. Derrière le supplicié, un grand prêtre barbu, le front chauve, ceint d'une bandelette blanche, le corps enveloppé d'une draperie bleue, présente de la main droite une figure en bronze de Jupiter tonnant assis. Une femme, la tête enveloppée dans son manteau, exprime son désespoir. A gauche, un guerrier cuirassé, debout, le bras nu, contemple la scène; à l'arrière-plan, on distingue le haut de la tête d'un personnage qui tient un étendard ; plus loin, un guerrier armé d'une lance, converse avec un homme drapé de jaune qui semble abîmé dans sa douleur. A l'horizon, une croupe de montagne se découpe sur une échappée de ciel clair ; le haut du tableau est très sombre.

Envoi du gouvernement impérial en 1812 (décret du 15 février 1811).

Cat. Roucoule : 12. — *Cat. Suau* : 7. — *Cat. George* : 5. — *Classement* : 3.

BARBIERI (Giovanni-Francesco), dit Il Guercino ou Le Guerchin (École bolonaise).

342. — *Saints protecteurs de la ville de Modène.*

Toile. — H. 3^m,60. — L. 2^m,05.

Le Christ assis, vu de face, sur un trône de nuages, occupe le centre de la composition : d'abondants cheveux bruns entourés d'une auréole descendent sur ses épaules; il a le torse nu, une ample draperie blanche sur le bas du corps; il élève la main droite avec un geste de bénédiction et, de l'autre main, il tient la boule du monde appuyée sur son genou gauche. Au-dessus plane la colombe blanche du Saint-Esprit et, sur les nuées, se penche la tête barbue du Père Éternel, drapé d'un manteau brun, dans une atmosphère dorée; on entrevoit, au milieu de ces nuages, d'un côté deux têtes de chérubins et, de l'autre, deux anges nus, accoudés et agenouillés, qui se font face. A gauche du Christ, la Vierge assise, en trois-quarts, le contemple, les mains jointes. Elle porte un voile blanc, une robe rose et un manteau bleu. Auprès d'elle, on reconnaît la tête chauve et barbue de saint Joseph, drapé de gris, les mains croisées. A droite, deux anges adorateurs, de profil, drapés de bleu et soutenus par de grandes ailes, volent vers le Christ et lui rendent hommage, les mains ramenées sur la poitrine; au-dessous, dans une sorte de poudroiement lumineux, se massent des têtes d'anges musiciens ; l'un d'eux, en buste, vêtu d'une robe blanche, joue de la viole.

Dans la zone inférieure, également pavée de nuages, l'artiste a groupé les saints protecteurs de la ville de Modène. Au centre, saint François d'Assise, de face, vêtu de bure, agenouillé, la tête imberbe en trois-quarts à droite, joint les mains avec ferveur. A gauche, saint Géminien, évêque de Modène, barbu, vêtu d'une robe blanche et d'une magnifique chape rouge brodée d'or, que retient un large fermail orné de perles, est assis, tenant à deux mains sur ses genoux un plan en relief de sa ville épiscopale où sont figurés ses remparts, ses bastions, ses portes massives, ses maisons et ses tours, dominées par le haut campanile du dôme, la Ghirlandina. La mitre de l'évêque, brodée d'or, décorée de riches fleurons et de pierres sombres, est tenue, à ses pieds, par un petit ange blond et nu, assis sur les nuages, une draperie verdâtre autour des reins. Le saint se retourne pour écouter saint Pierre, debout derrière lui, chauve et barbu, en tunique bleue et manteau bistre, qui se penche sur son épaule et avance la main droite, montrant la ville. A côté du prince des apôtres, on voit saint Paul, la tête encadrée d'une chevelure abondante et d'une barbe brune, appuyé sur la garde de son épée. Le groupe est complété par le buste de saint Jean-Baptiste, pyramidant au-dessus, la

tête de profil, chevelue et barbue, contemplant le Christ avec tendresse, l'épaule nue, drapé d'une peau de mouton et la croix de roseau dans les mains.

A droite, saint Sébastien, nu, imberbe, de longs cheveux noirs derrière la tête, le genou gauche plié, la main droite sur le cœur, présente de l'autre deux flèches empennées, instruments de son martyre. Derrière lui sont debout saint Jérôme, chauve et barbu, de profil, drapé de bistre, saint Grégoire, de face, drapé de bleu, la tête dans l'ombre, et saint Étienne, vêtu d'une robe rouge de diacre, les yeux au ciel.

Au second plan, apparaissent entre les saints protecteurs, un buste de femme blonde, en jaune, tenant un vase de parfums sur la poitrine et plusieurs têtes noyées dans un brouillard lumineux, à gauche de saint François d'Assise, et de l'autre côté un groupe symétrique d'élus en avant desquels se détache un buste blond, drapé de bleu, tenant un gros livre.

Ce tableau fut peint en 1647 par Guerchin pour le maître-autel de l'oratoire des Stigmates de Modène.

Il a fait partie ensuite de la galerie du duc de Modène.

Envoi du gouvernement consulaire en 1803, envoyé en 1805. — Rentoilé en 1857.

Second envoi : 2. — *Cat. Lucas*, 1806 : 26. — *Cat. Roucoule* : 31. — *Cat. Suau* : 24. — *Cat. George* : 24. — *Classement* : 18.

La note de Michau, employé à la restauration des tableaux du Musée Napoléon, au Louvre, intitule le tableau : « Guerchin, — *le Paradis, la Trinité, saint Sébastien, saint Géminien.* »

Barbieri (Giovanni-Francesco).

343. — *Martyre de saint Jean et de saint Paul.*

Toile. — H. 3m,05. — L. 2m,08.

Scène en plein air, dans la campagne de Rome. Au premier plan, le bourreau, vu de dos, la tête couverte d'une toison de cheveux noirs fortement crêpés, à demi-vêtu d'une chemise blanche, dont la manche droite, dégageant l'épaule, flotte derrière lui, et d'une tunique rouge brun, cambré dans une attitude d'athlète, appuie sa main gauche sur la tête fine et délicate d'un des deux jeunes officiers romains condamnés pour leur foi et s'apprête à le décapiter avec un grand sabre courbe à garde d'acier. Le martyr, agenouillé, regardant à gauche, le visage encadré de longs cheveux, la poitrine nue, les mains croisées et liées de cordes, est vêtu d'une ample draperie jaune et verte à doublure rose. Aux pieds du bourreau, à droite, gît la tête tranchée de l'autre martyr, encadrée de cheveux châtains, la bouche entr'ouverte, le menton traînant dans le sang ; le corps décapité est couché au-dessus, tombé en avant, sur un gradin de pierre, le bras droit étendu, l'autre replié sous la poitrine ; de la section du cou jaillissent plusieurs jets de sang vermeil ; une draperie fauve est jetée sur les reins du supplicié. Horizon boisé et triste, éclairé d'un coup de lumière blanche ; à gauche un piédestal de pierre, la base d'une colonne à moulures et un massif en briques rouges, tapissé de quelques herbes folles ; dans le ciel, au-dessus d'un amas de nuages, la Vierge assise, vue de face, en robe rouge et manteau bleu doublé de violet, contemple la scène et la montre à l'Enfant Jésus, entièrement nu, assis sur son genou gauche, une main appuyée au manteau de sa mère ; celle-ci maintient le corps de son fils de la main gauche et, de l'autre, soutient son petit pied. Une vive lueur rouge colore les nuages autour du groupe divin.

Ce tableau, peint en 1632, pour une chapelle de la cathédrale de Reggio d'Emilie, fut cédé par le duc de Modène en 1796.

Envoi du gouvernement impérial en 1812. — Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 32. — *Cat. Suau* : 25. — *Cat. George* : 23. — *Classement* : 17.

Barocci (Federigo) ou Fiori d'Urbino (École romaine) [d'après].

344. — *Sainte Famille.*

Cuivre. — H. 0m,43. — L. 0m,36.

Assise de face sur un tertre, un voile blanc chiffonné sur ses cheveux blonds, la tête légèrement inclinée, la Vierge, en robe rose et manteau bleu, un fichu blanc sur la gorge, le bras droit accoudé sur un rocher et tenant un mouchoir, porte sur ses genoux l'enfant divin, blond et nu, qui se retourne vers sa mère et semble l'interroger du regard ; de la main droite, il tient un pan de ses langes ; de l'autre, il est près de saisir un petit oiseau que lui présente saint Joseph, chauve et grisonnant, assis auprès de la Vierge. Le saint, vêtu d'une robe grise et d'un manteau jaune, appuie sa main droite sur un grand livre rouge. A gauche, au pied d'un arbre touffu, un filet d'eau jaillit de la roche et forme une petite cascade. Saint Jean-Baptiste, enfant, la croix à la main, le corps entouré d'une draperie flottante, recueille de l'eau dans une coquille ; à ses pieds boit un mouton. Dans le lointain, à droite, s'élèvent des blocs de rochers au bas desquels serpente un

sentier; au delà coule une rivière que franchit un pont à deux arches et s'étale la perspective d'une ville magnifique, dominée par la coupole d'un grand édifice hexagone et par plusieurs tours; des collines boisées et un horizon de montagnes bleues se découpent sur un ciel sombre que frappe, en bas, un coup de lumière. Quelques bouquets de fleurs sauvages décorent le premier plan, où l'on distingue à gauche, contre le tertre, un oiseau de proie au repos, un papillon et un canard fauve et blanc, barbottant dans l'eau.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 46. — *Cat. Lucas :* an III : 24. An V : 23. — 1806 : 1. — *Cat. Roucoule :* 1. — *Cat. Suau :* 1. — *Cat. George :* 1. — *Classement :* 1. — George, qui, dans son rapport, attribue, sous forme dubitative, ce tableau à ROTTENHAMER (1564-1604), ne maintient pas cette attribution dans son catalogue.

BELLOTTO (BERNARDO) (École vénitienne).

345. — *Le Pont du Rialto, à Venise.*

Toile. — H. 0m,62. — L. 0m,93.

Le pont du Rialto, chargé de monde et vu de face, occupe le centre du tableau; la vue, prise un peu à droite, embrasse une partie des deux rives; tout le côté gauche du canal est dans l'ombre; on y distingue cinq palais, et, au delà du pont, une vaste construction blanche, éclairée, pleine d'arcatures cintrées dont les trois dernières se touchent; le côté opposé est en pleine lumière; on y remarque, entre deux rues, un magnifique palais avec alignement de colonnettes et acrotères dentelés.

La partie gauche du canal est encombrée de bateaux dont quatre ont, sur le pont, des cabines cintrées en toile grise; un seul a sa mâture dressée; tous ces bateaux sont peuplés de figurines. A droite, de petits personnages en couleurs claires sont réunis sur une placette et au pied du pont où l'on voit, amarrés près d'un appentis, des bateaux à longues vergues. Partout, sur l'eau transparente et pleine de reflets, circulent des gondoles menées par un homme ou deux, peintes en noir et dominées par leur cabine sombre et leur proue blanche en bois découpé. Au bord du tableau, à droite, s'élève une maison à quatre étages, portée sur trois colonnes massives et un pilier de pierre.

Provient du cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Rentoilé en 1857.

Tableaux du ci-devant Bernis : 53. — *Cat. Lucas,* 1806 : 6. — *Cat. Roucoule :* 3. — *Cat. Suau :* 3. — *Cat. George :* 2. — *Classement :* 2.

BERETTINI (PIETRO), DA CORTONA, dit PIETRE DE CORTONE (École romaine).

346. — *Moïse foulant aux pieds la couronne de Pharaon.*

Toile. — H. 2m,12. — L. 1m,42.

Thermeutis, fille de Pharaon, est assise, la tête en profil à gauche, sur un banc de pierre, au-dessus du premier degré demi-circulaire qui supporte le trône royal. Blonde, vêtue d'un corsage brun échancré sur la poitrine, de manches blanches courtes et bouffantes, et d'une robe rose, elle cache dans son giron et, de la main gauche, protège le jeune Moïse qui, la tête renversée en arrière, sa courte tunique bleue relevée et le bas du corps entièrement nu, pose mutinement son pied droit sur la couronne d'or à pointes du roi d'Égypte. De la main droite étendue en avant, la princesse repousse un grand prêtre à barbe grise, coiffé d'un turban, drapé d'une tunique bleue et d'un manteau blanc à grands plis, qui, le bras droit élevé et armé du glaive, se précipite sur l'enfant pour châtier son irrévérence, en écartant le mauvais présage. Pharaon, assis sur son trône, au-dessus de sa fille, nu-tête, le visage encadré d'une barbe brune, drapé d'un manteau blanc, le bras nu, étend aussi la main droite pour arrêter le zèle du prêtre. Plus bas, on entrevoit le buste d'un adolescent à cheveux bruns, habillé d'étoffe claire, qui semble observer la scène avec curiosité. Fond sombre, sur lequel se détache une draperie plafonnant au-dessus du trône.

Envoi du gouvernement impérial en 1812 (décret du 15 février 1811).

Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 5. — *Cat. Suau :* 45. — *Cat. George :* 14. — *Classement :* 9.

BERETTINI (PIETRO) DA CORDONA (d'après).

347. — *Ananias rendant la vue à saint Paul.*

Toile. — H. 0m,89. — L. 0m,63.

Aveuglé par la vision du chemin de Damas, Saul est à genoux, équipé en guerrier romain, devant le prêtre Ananias qui, par l'imposition des mains, lui fait tomber les écailles des yeux; deux soldats l'assistent, un écuyer tient son cheval et un jeune acolyte

présente le bassin d'argent pour le baptême.

Copie par Dembrun.

Cat. Roucoule : 6. — *Cat. Suau* : 46. — *Cat. George* : 16. — *Classement* : 10.

CALIARI (Paolo), dit Paolo Veronese ou Paul Véronèse (École vénitienne) [d'après].

348. — *Mars et Vénus.*

Toile. — H. 1^m,18. — L. 1^m,57.

Groupe de trois figures dans un paysage accidenté.

Provient de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse. Don du roi Louis XV (l'original était alors à la galerie du Palais-Royal).

Inventaire de l'Académie : 18. — *Cat. Roucoule* : 9. — *Cat. George* : 40. — *Classement* : I.

Caliari (Paolo) [d'après].

349. — *La Vierge, l'Enfant Jésus et plusieurs saints.*

Toile. — H. 3^m,23. — L. 1^m,94.

Saint François, portant l'habit de son ordre, est présenté à la Vierge et à l'Enfant par le petit saint Jean. — Sainte Justine, la palme à la main, saint Jérôme, en costume de cardinal, tenant un livre, et un cinquième saint, portant une ép e, sont groupés autour de la niche très ornementée où se tient la Vierge.

Copie par Prévost (Constantin-Jean-Marie).

Cat. Roucoule : 10. — *Cat. Suau* : 41. — *Classement* : J.

CANTARINI (Simone) da Pesaro, dit le Pesarèse (École bolonaise).

350 — *Mariage de sainte Catherine d'Alexandrie.*

Toile. — H. 0^m,90. — L. 1^m,16.

La Vierge, assise, à mi-corps, de profil à droite, en robe bleue et draperie brune, tient de la main gauche, sur ses genoux, l'enfant Jésus, une écharpe blanche autour des flancs. L'enfant divin met un anneau au doigt de sainte Catherine, vue de face, drapée de rouge, la main droite sur la poitrine. Fond sombre.

Provient de l'église des Chartreux de Toulouse, aujourd'hui paroisse Saint-Pierre.

Cat. Lucas, 1806 : 43. — *Cat. Roucoule* : 460. — *Cat. Suau* : 43. — *Classement* : 30.

CARRACCI (Annibale) (École bolonaise).

351. — *Apparition de Notre-Dame de Lorette.*

Toile. — H. 2^m,47. — L. 1^m,67.

Dans les airs, à droite, au-dessus d'un monceau de nuages sombres, la Vierge assise se manifeste, les yeux abaissés vers la terre, la tête en trois-quarts à gauche; un voile blanc descend sur ses cheveux; elle est vêtue d'une robe bistre et d'un manteau bleu foncé; de la main droite, elle tient, par le milieu du corps, l'enfant Jésus blond et nu, assis, les jambes écartées, sur ses genoux, et, de la main gauche demi-fermée, elle désigne l'emplacement où doit s'élever la sainte maison de Nazareth, figurée dans les nuages, auprès d'elle. Sur la terre, saint Jean l'Évangéliste, saint Jacques le Majeur et saint Barthélemy contemplent l'apparition. Saint Jean, imberbe, les cheveux noirs et longs, le cou nu, la tête en trois-quarts à droite, les yeux élevés au ciel, drapé d'une tunique verdâtre et d'un manteau de pourpre, est assis sur deux degrés de pierre au pied d'une colonne, la main droite appuyée sur un livre fermé, l'autre, frappée d'un coup de lumière, reposant sur la marche supérieure que recouvre un pan du manteau. Devant lui, l'aigle symbolique, debout sur un bloc de rocher, retourne la tête à gauche, les ailes ouvertes et abaissées. Au-dessus de saint Jean apparaît, tournée vers la Vierge, la tête brune et barbue de saint Jacques. L'apôtre, dont on ne voit que le buste, est accoudé au piédestal de la colonne, les bras nus, les mains jointes, un manteau de laine sur les épaules, le bourdon de pèlerin entre les bras. A côté, saint Barthélemy découpe son profil encadré de cheveux longs et d'une barbe noire; drapé d'un manteau verdâtre, il tient de la main droite un grand livre et ramène sur sa poitrine, avec une ardente expression de foi, sa main gauche armée du couteau de son martyre. Derrière ces deux figures, s'élève, à demi-caché par les nuages, un large pilastre de péristyle, dont l'intervalle laisse voir le ciel bleu coupé de trois nuages blancs; une auréole dorée entoure le groupe de la Vierge; au-dessous règne une muraille à hauteur d'appui, couronnée d'une moulure; on distingue au delà un lointain de plaine avec quelques constructions blanches et la zone bleue de la mer.

Envoi du gouvernement impérial en 1812 (décret du 15 février 1811).

Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 13. — *Cat. Suau* : 8. — *Cat. George* : 6. — *Classement* : 4.

CARRACCI (ANNIBALE) [d'après].

352. — *La Chananéenne aux pieds de Jésus.*

Toile. — H. 1m,32. — L. 1 m.

Trois figures (saint Pierre) et un petit chien dans un portique en ruines.

Reconnu par Lucas le 17 fructidor an II-3 septembre 1794, « au Temple de la Raison, ci-devant église de Pompignan, actuellement Pont-la-Montagne », ce tableau a été livré par la Commune à Briant le 8 septembre suivant. Il avait appartenu au poète Jean-Jacques Le Franc, marquis de Pompignan (1709-1784).

Cat. Lucas, 1806 : 12. — *Cat. Roucoule :* 15. — *Cat. Suau :* 10. — *Cat. George :* 7. — *Classement :* K.

CARRACCI (ANNIBALE) [d'après].

353. — *Le Christ mort.*

Cuivre. — H. 0m,38. — L. 0m,29.

Les trois Maries, le corps du Christ soutenu par saint Jean; Nicodème et Joseph d'Arimathie.

Envoi du gouvernement consulaire en 1803.

Notice du premier envoi : 18 « Le Christ mort soutenu par saint Jean et les trois Maries, beau morceau d'après ANNIBAL CARRACHE. » — *Cat. Lucas*, 1806 : 13. — *Cat. Roucoule:* 14. — *Cat. Suau :* 9. — *Cat. George :* 8. — *Classement :* L.

CASTIGLIONE (GIOVANNI-BENEDETTO), (École génoise).

354. — *Paysage pastoral.*

Toile. — H. 0m,72. — L. 0m,96.

Paysage accidenté, sous un ciel parsemé de nuages. A gauche, un massif de ruines pittoresques à plusieurs arcades ; à droite, le chemin d'un col bordé de rochers et deux chaînes de montagnes accentuées à l'horizon. Au centre de la composition, une femme, vue de dos, allaite un enfant, assise sur un cheval brun au repos, à côté d'un autre cheval blanc, immobile, la tête à droite, chargé d'une couverture. Un homme nu, portant une draperie bistre et blanche nouée autour des reins, est agenouillé à terre, donnant à manger à des canards enfermés dans une cage. Sur le devant picorent d'autres canards, près d'un chaudron renversé et d'un mouton couché; à gauche, sommeille un chien blanc paresseusement accroupi ; à droite, au bord du chemin, deux moutons gardés par un pâtre; au second plan, personnage assis, vêtu de bleu, près d'un âne roux chargé de paniers.

Provient du cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Rentoilé en 1857.

Catalogue des tableaux du ci-devant Bernis : 69. — *Cat. Lucas*, an III : 102. — 1806 : 14. — *Cat. Roucoule :* 16. — *Cat. Suau :* 11. — *Cat. George :* 9. — *Classement :* 5.

CERQUOZZI (MICHEL-ANGELO), dit MICHEL-ANGELO DELLE BATTAGLIE (École romaine).

355. — *Le Maréchal-ferrant.*

Toile. — H. 0m,35. — L. 0m,45.

En avant d'un appentis rustique établi sur les colonnes de pierre d'un ancien édifice et dont les pièces de charpente se découpent sur un ciel nuageux, un homme en bonnet rouge et pourpoint jaune tient soulevé le pied droit de devant d'un cheval gris clair arrêté la tête à droite, tandis qu'un ouvrier à chapeau noir, en bras de chemise, pose le fer. Derrière la tête du cheval, on voit un buste d'homme, vêtu de brun, un chapeau noir sur la tête. A droite, dans l'ombre, deux ouvriers occupés à la forge, l'un, vu de dos, en veste brune et chausses rouges. De l'autre côté, où s'élève un pan de mur tapissé de plantes sauvages, un cavalier s'avance, le chapeau à la main, montant un cheval alezan au pas. Lointain de collines blanches; ciel empourpré à l'horizon sur lequel se détache le feuillé délicat d'un arbre du premier plan.

Même provenance.

Tableaux du ci-devant Bernis : 55. — *Cat. Lucas*, an III : 290 (NEYTS). — 1806 : 135 (JEAN MIEL). — *Cat. Roucoule :* 163 (JEAN MIEL). — *Cat. Suau :* 149 (MEEL ou MIEL). — *Cat. George :* 10 (CERQUOZZI). — *Classement :* 6.

CERQUOZZI (MICHEL-ANGELO).

356. — *Le Remouleur.*

Toile. — H. 0m,35. — L. 0m,45.

En avant d'une construction rustique, tout entière dans l'ombre, et dont la toiture, la charpente et une clôture de planches grossièrement assemblées se découpent sur le ciel, un remouleur, de profil à gauche, portant bonnet rouge, sarreau brun et manches jaunes, repasse un couteau sur la roue de grès de son appareil. Une femme, debout, en face de lui, le regarde travailler, tenant par la main un petit enfant à calotte blanche, qui porte une longue fourchette de fer. Cette femme est coiffée d'une sorte de turban clair enroulé autour d une calotte rouge et vêtue d'un corsage bleu et d'une jupe grise, avec un fichu rouge

sur la poitrine. Dans l'obscurité de l'habitation, on distingue un homme vêtu de brun, en train de découper un agneau suspendu par les pieds. Une autre pièce de viande, accrochée à la muraille, désigne une boucherie de village. Sur le bord du tertre où s'élève la construction, un homme à chapeau pointu s'éloigne, le dos courbé, chassant devant lui, à l'aide d'une gaule, un troupeau dont on ne voit que les croupes. Dans le lointain s'ouvre une perspective de coteaux ondulés, avec bâtiments et broussailles sur le penchant. Au premier plan, un petit garçon blond, en habit rouge, traînant un chariot minuscule, est accompagné d'un chien qui le regarde.

Même provenance.

Tableaux du ci-devant Bernis : 56. — *Cat. Lucas*, an III : 289 (Neyts). — An V : 324 (Castel). — 1805 : 133 (Jean Miel). — *Cat. Roucoule :* 162 (Jean Miel). — *Cat. Suau :* 148 (Meel ou Miel). — *Cat. George :* 11 (Cerquozzi). — George, qui a restitué à Cerquozzi les deux tableaux précédents, attribués par Lucas, Roucoule et Suau à Jean Miel, fait observer que les ouvrages du peintre romain, ami et imitateur de Bamboche, « ont un grand rapport avec ceux de Jean Miel, surtout ceux des dernières années. »

Classement : 7.

CONCA (Sebastiano) (École romaine).

357. — *Mariage de sainte Catherine.*

Toile. — H. 0^m,33. — L. 0^m,23.

Au centre de la composition, la Vierge assise, en corsage rose et robe bleue, soutient de la main droite l'enfant Jésus entièrement nu, les pieds posés sur un escabeau et passant l'anneau nuptial au doigt de sainte Catherine, agenouillée devant lui. La sainte est vêtue d'une robe jaune à corsage blanc et porte, dans sa main gauche, la palme des martyres A gauche deux femmes drapées, sainte Élisabeth et sainte Anne, et le petit saint Jean avec sa houlette et son agneau.

Saint Joseph et Zacharie, à droite, contemplent la scène Dans le ciel, très nuageux et très coloré, le Père éternel élevant la main en signe de bénédiction et, au-devant de lui, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, envoient un faisceau de rayons sur le groupe sacré.

Même provenance.

Tableaux du ci-devant Bernis : 90. « Esquisse légère, par Conca. » — *Cat. Lucas*, an III : 166. — 1806 : 16. — *Cat. Roucoule :* 17. — *Cat. Suau :* 12. — *Cat. George :* 12. — *Classement :* 8.

CRESPI (Giuseppe-Maria), dit lo Spagnuolo (École milanaise).

358. — *Démocrite et Héraclite.*

Toile. — H. 1^m,43. — L. 1^m,16.

Deux figures grandeur nature. A droite, Héraclite assis, barbu, le visage en trois-quarts à gauche, bras et jambes nues, un manteau brun sur les épaules, tient sur ses genoux un vieux livre ouvert et appuie sa main droite sur son front avec une expression d'amère tristesse ; à ses pieds est posé à terre un manuscrit à couverture grise. A gauche, Démocrite, le front chauve, le genou droit découvert, une draperie sombre autour du corps, raille le philosophe mélancolique et, de la main gauche, lui désigne un passage de sa lecture.

Provient de la galerie du duc de Brunswick au château de Saltzdal.

Catalogue de C.-N. Eberlein : 97 (1776).

Envoi du gouvernement impérial en 1812 (décret du 11 février 1811).

Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 19. — *Cat. Suau :* 14. — *Cat. George :* 17. — *Classement :* 10.

FIORENZO DI LORENZO (École ombrienne).

359. — *La Vierge avec l'Enfant Jésus et deux chérubins.*

Bois. — H. 0^m,80. — L. 0^m,58.

Tableau cintré ; cadre à quatorze compartiments peints en noir et décorés d'arabesques d'or. Vierge à mi corps, de face, la tête en trois-quarts à droite, un peu inclinée ; cheveux blonds, voile vert foncé, brodé d'or ; nimbe ponctué d'or. Corsage rouge à broderies dorées ; la ceinture très haut ; manteau vert foncé galonné, une escarboucle rayonnante sur l'épaule. La Vierge soutient l'Enfant Jésus sur ses genoux, la main droite sous l'aisselle et l'autre sous la cuisse droite. L'enfant, nu, ramène de sa main gauche un pan de draperie blanche sur la poitrine. Dans les airs, des deux côtés de la figure principale, sont des têtes de chérubins, entourées d'ailes à plumes dorées.

A fait partie du Musée Napoléon III (collection Campana), n° 376 du catalogue de ce Musée, édit. de 1861.

Envoi du Ministère de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts.

Classement : 12.

FOSCHI (Francesco) (École bolonaise).

360. — *L'Hiver.*

Toile. — H. 0^m,76. — L. 1^m,71.

Sous un vaste ciel de nuages gris, éclairé

au centre d'une lumière blafarde, se développe en perspective, de droite à gauche, une chaîne de trois mamelons coniques couverts de neige. Le blanc tapis s'étend également sur la plaine où deux tertres boisés, surmontés de silhouettes de vieux châteaux, forment des taches grises. Un tertre couronné de trois arbres dépouillés et d'un bloc de roches, encadre le site à gauche. De l'autre côté, au pied du premier mamelon que flanquent deux falaises en surplomb, coiffées de broussailles, coule de gauche à droite une rivière glacée, coupée d'un barrage où émergent quelques blocs. Une route passe au premier plan, joignant la rivière. Il y circule, à gauche, un homme en petit chapeau et manteau gris, son fagot sur l'épaule. Au centre, un garçon, vu de face, en bonnet rouge, cotte de peau de mouton et manches bleues, tient une outre ; à ses pieds, un chien gris, un panier couvert d'une étoffe bleue et un bâton. Tout auprès, un homme en chapeau rond et peau de mouton s'appuie à la croupe d'un cheval, vu de dos, chargé de barils et de couvertures rouges.

A droite, sur les falaises, apparaît un petit hameau, entouré d'arbres qui ont conservé leurs feuilles; entre les deux falaises, dans une gorge, descend une cascade. Une route serpente au pied où s'entrevoient deux grosses bêtes à cornes, trois chèvres, deux moutons, un chien, deux bergers autour d'un feu de broussailles. Un homme en chapeau rond, drapé d'un vaste manteau gris dont il tient un pan devant la bouche, pour se préserver de la bise, paraît marcher rapidement vers la droite, portant un panier sur l'épaule, au bout d'un bâton.

Provient du cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 7. — *Cat. Lucas*, an III : 278. — 1806 : 22. — *Cat. Roucoule* : 26. —*Cat. Suau* : 21. — *Cat. George* : 21.

Roucoule écrit en 1836 (p. 40) : « Cet habile artiste est mort il y a environ 26 ans. On ignore l'époque de sa naissance », phrase que répète Suau en 1850 (p. 13) en substituant 40 à 26.

GALLI (Ferdinando), dit il Bibiena (École bolonaise).

361. — *Le Château Saint-Ange, à Rome.*

Toile. — H. 0m,47. — L. 0m,73.

Le massif du môle d'Adrien, couronné de bâtiments parasites, occupe la droite de la composition et se détache sur une chaîne de collines bleues et sur un ciel nuageux, coloré des feux du soleil couchant. Un pont de quatre arches relie le mausolée impérial à l'autre rive où s'élèvent des constructions irrégulières, au-dessus d'une terrasse ornée de vases et surmontée d'une treille. Le Tibre coule en avant, portant deux bateaux; quelques figurines animent la scène.

Provient du cabinet du cardinal de Bernis.

Tableaux du ci-devant Bernis : 22. — *Cat. Lucas*, an III : 282 (Inconnu). — 1806 : 8 (Bibiena). — *Cat. Roucoule* : 7. — *Cat Suau* : 4. — *Cat. George* : 4. — *Rapport* : p. 240 : « A conserver comme un des seuls morceaux d'architecture que possède le Musée ». — *Classement* : 3.

Galli (Ferdinando).

362. — *Port de mer.*

Toile. — H. 0m,47. — L. 0m,73.

Vue pittoresque de larges quais, bordés à droite de palais d'architecture somptueuse, dominés à gauche par les mâts et la voilure de nombreux navires à l'ancre. Au milieu s'élève un obélisque surmonté d'une croix. Un carrosse massif et richement décoré, attelé de deux chevaux, passe au premier plan. Plusieurs groupes de promeneurs circulant entre les palais et la mer mettent de la variété et de la couleur dans la composition que caractérise surtout la magnificence des édifices. Ce tableau faisait le pendant du précédent.

Même provenance.

Tableaux du ci-devant Bernis : 21. — *Cat. Lucas*, an III : 281 (Inconnu). — 1806 : 9 (Bibiena). — *Cat. Roucoule* : 8. — *Cat. Suau* : 5. — *Cat. George* : 3. — *Classement* : 2.

GUARDI (Francesco) (École vénitienne).

363. — *La Fête nautique de l'Ascension à Venise.*

Toile. — H. 0m,66. — L. 1m,01.

Vue panoramique de Venise, prise du quai des Esclavons, sous un ciel clair, parsemé de quelques nuages blancs qui se colorent à gauche d'un reflet rose. La vue embrasse l'ensemble de la grande ville, depuis l'île Saint-Georges, à gauche, où s'élève au-dessus d'un groupe de toitures bleues, décorées de statues, un haut campanile surmonté d'un génie ailé jusqu'aux maisons situées entre l'église Saint-Marc et la mer. On reconnaît, à travers les mâts et les voiles qui peuplent la rade, la silhouette fuyante de la Giudecca, la douane de mer, le dôme de l'église Sainte-Marie, les palais qui bordent la plage, l'entrée du grand

canal, le premier pont, la Piazzetta, caractérisée par les deux colonnes qui portent la statue de saint Georges et le lion de saint Marc, le palais ducal et, par-dessus des façades ornées de colonnes tronquées et de frontons triangulaires, le haut campanile et les trois coupoles de l'église métropolitaine de Saint-Marc. Des figurines de spectateurs en costumes variés couvrent la pointe de l'île Saint-Georges, les quais, les ponts et tous les points de terre ferme le long de la ville; à gauche, on voit une galère rouge et or, en avant du massif de la douane, cinq bateaux à voiles, dont le plus proche, vu de l'arrière, est enrichi d'ornements dorés et porte un pavillon rouge et blanc; une autre galère, couverte de tentes, l'avant décoré d'une figure dorée, s'éloigne du quai, les rames hautes.

Au centre de la composition, le *Bucentaure*, galère massive peinte en rouge et or, très richement décorée, s'avance vers la gauche, emportant au Lido le cortège du doge pour la cérémonie traditionnelle des épousailles de l'Adriatique. Un grand pavillon rose flotte à l'extrémité d'un mât rouge où est fixé un cartouche d'or, aux armes du doge, surmonté du corno. A l'avant, terminé par un mât où figurent le lion de saint Marc, une Renommée sonnant de la trompette, on remarque une opulente décoration sculpturale, entièrement dorée, où la Justice, portant le glaive et la balance, trône au-dessus d'une grande coquille et d'ornements rocaille où se détachent en plein relief une femme drapée et un génie à grandes ailes; d'autres figures mythologiques décorent l'arrière qui est fortement relevé; vingt-quatre rames rouges et dorées sortant d'autant d'arcades cintrées portant sur des piliers dorés; les bordages sont recouverts de riches reliefs et de dorures. A l'avant, où le pont est découvert, sur une étendue représentant à peu près le sixième de la longueur totale, sont groupées de nombreuses figurines, dominées par les huit étendards blancs, roses, bleus, présents du pape Alexandre III au doge Ziani, et par un vaste pluvial de soie jaune. Sur tout le reste du tillac règne une galerie couverte d'un toit rouge à ornements d'or et portée sur des cariatides dorées, avec un frontispice à décoration héraldique flanqué de Renommées qui soufflent dans des trompettes Quatre hommes d'équipage sont disséminés sur le toit, où apparaît, appuyé au mât, un personnage en robe rouge, étendant la main, armée d'un bâton doré; deux autres personnages en même costume se tiennent, à droite et à gauche, à l'entrée des balustrades latérales; sous la galerie même, on distingue des sénateurs en robes rouges. Toute la rade est couverte de gondoles et de barques pleines de monde; deux gondoles noires et trois gondoles dorées, à cabines fermées de glaces, d'une très élégante décoration, manœuvrées par des rameurs en habit bleu clair et culottes rouges, nagent le long des flancs du *Bucentaure*. Elles portent à l'avant et au centre des figures allégoriques dorées. Le quai des Esclavons, au premier plan, est animé d'une soixantaine de figures, spectateurs de toutes classes et de tout costume, marins, pêcheurs en bonnets de laine rouges ou bruns, femmes du peuple en cape blanche, abbés, dames, seigneurs, bourgeois, en tricornes, en habits gris, en habits rouges, en habits bleu pâle, en manteaux noirs.

Envoi du gouvernement impérial en 1812.

Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 11 (Canaletto). — *Cat. Suau* : 6 (Canaletto). — *Cat. George* : 22 : « On reconnaît ce tableau pour l'œuvre de Guardi à la manière dont les figures sont traitées, et encore plus d'un juge réservera son opinion, dans la supposition que les deux artistes auraient travaillé en commun. » — *Classement*: 16.

LAURI (Filippo) (École romaine).

364. — *Lapidation de saint Etienne.*

Bois, forme octogone. — H. 0^m,46. — L. 0^m,64.

Saint Étienne, en costume de diacre, robe blanche et ornements brodés d'or, nu-tête, les pieds chaussés de sandales, occupe le centre de la composition; il a été renversé à terre où il s'appuie de la main gauche et il porte la main droite sur sa poitrine; son visage imberbe, encadré de courts cheveux bruns, les yeux au ciel, est vu de profil à gauche. Derrière lui, un Juif, le torse nu, vêtu d'une tunique rose, une draperie blanche sur l'épaule droite, soulève à deux mains une grosse pierre qu'il s'apprête à lancer avec effort, la tête baissée; un second bourreau, vu de face, en tunique grise, va jeter un caillou de chaque main; un troisième s'accroupit pour ramasser des projectiles; le dernier, en tunique sombre et manteau violet flottant, marche vers le martyr, une pierre dans la main droite; de l'autre main étendue, il semble inviter à la patience des assistants invisibles. Un bouquet d'arbres s'élève à gauche; dans les airs, une auréole lumineuse perce un amas de nuages où planent deux anges tenant une couronne de fleurs pour la victime; l'un d'eux élève de la main droite une palme verte; deux autres anges se penchent sur les nuées, deux autres y sont assis, contemplant la scène terrestre et,

à côté, apparaissent deux têtes de chérubins. Au second plan, à droite, au pied d'un arbre, groupe de six personnages drapés ; l'un d'eux, en bleu, le manteau sur l'épaule à la romaine, désignant le martyr à ses compagnons, n'est autre que Saul, — saint Paul avant sa conversion. A droite, un personnage barbu s'appuie sur sa lance ; à gauche, deux Juifs écoutent, l'un assis, l'autre accroupi ; un homme vu de dos s'entretient avec un autre assistant vêtu de bleu. Ciel doré à l'horizon sur lequel se détache la silhouette d'une ville finement traitée. On y distingue des bouquets d'arbres, une pyramide, un aqueduc, des tours rondes, une enceinte de pylônes, une porte de ville à deux colonnes et un édifice percé de cinq arcades.

Signé, au bas du panneau : F. L.

Envoi du gouvernement consulaire en 1803. *Notice du premier envoi :* 27. — *Cat. Lucas*, 1806 : 5 (Pietre de Cortone). — *Cat. Roucoule :* 40. — *Cat. Suau :* 33. — *Cat. George :* 29. — *Classement :* 22.

LUCATELLI (Andrea) (École romaine).

365. — *Tobie et l'Ange sur les bords du Tigre.*

Bois. — Ovale. — H. 0m.30. — L. 0m,40.

Paysage accidenté ; à gauche, un tertre rocheux couronné de saules ; à droite, un versant planté de grands arbres ; des massifs de verdure bordent l'autre rive du fleuve ; au-delà s'étend une vallée bornée par une sorte de promontoire et par un rideau de montagnes qui se découpent sur le ciel empourpré ; dans le milieu de la vallée, s'élève un édifice flanqué de deux tours, à côté d'arcades ajourées.

Au premier plan, Tobie, vu de face, en robe jaune et manteau rouge, met un genou en terre et, tenant un gros poisson dans la main droite, écoute les conseils d'un ange en robe jaune et manteau bleu, armé de grandes ailes, qui lui prend la main gauche.

Provient du cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 75. — *Cat. Lucas*, an III : 287. — 1806 : 35. — *Cat. Roucoule :* 41. — *Cat. Suau :* 34. — *Cat. George :* 30. — *Classement :* 23.

Lucatelli (Andrea).

366. — *Les pèlerins d'Emmaüs.*

Bois. — Ovale. — H. 0m,30. — L. 0m,40.

Paysage très lumineux, doré à l'horizon ; au ciel quelques gros nuages. On découvre une belle vallée, fermée par un rideau de montagnes. A gauche, un tertre boisé, où s'élève une tour, près d'un bâtiment à vaste toiture ; plusieurs maisons apparaissent parmi le feuillage. Une rivière miroite à droite, bordée d'un massif d'arbres. Deux bouquets de chênes encadrent la composition. Au premier plan, sur un chemin tournant, le Christ, vu de face, blond, nu-tête, en robe rose et manteau bleu, la main gauche sur la poitrine, s'entretient avec deux voyageurs dont l'un, vu de dos, en tunique grise et manteau bleu, indique de la main gauche les premiers toits du village, tandis que l'autre, barbu, en tunique rouge et manteau gris, un bâton sur l'épaule, considère, avec une attention déjà éveillée, le mystérieux interprète de l'Écriture.

(Évangile de saint Luc, XXIV, 27). « Comme ils approchaient du château, il feignit d'aller plus loin, mais ils le retinrent, disant : Reste avec nous, car il se fait tard, et déjà le jour a baissé. »

Provient du cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 76. — *Cat. Lucas*, an III : 287. — 1806 : 36. — *Cat. Roucoule :* 42. — *Cat. Suau :* 35. — *Cat. George :* 31. — *Classement :* 24.

MARATTA ou MARATTI (Carlo) [d'après] (École romaine).

367. — *L'Immaculée Conception.*

Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,20.

La Vierge debout, en robe rose et manteau bleu, la tête légèrement inclinée en trois quarts à gauche, entourée d'une auréole radieuse et d'un cercle d'étoiles blanches, les mains jointes, foule aux pieds le globe lunaire, de teinte ardoisée, cerclé d'un croissant d'argent, où s'enroule le serpent symbolique. Trois anges voltigent à gauche dans les nuages et quatre à droite.

Cette copie, faite à Rome d'après l'original de l'église San-Isidor, décorait l'église de la Dalbade, à Toulouse.

Cat. Lucas, 1806 : 38. — *Cat. Roucoule :* 44. — *Cat. Suau :* 37. — *Cat. George :* 32.

PORTA (Giuseppe), dit Salviati (École vénitienne).

368. — *Adam et Ève.*

Toile. — H. 2m,23. — L. 1m,74.

Sur le premier plan, Adam, blond et barbu, entièrement nu, le corps penché, fuit rapidement vers la droite, cachant sa nudité de la main gauche et avançant l'autre bras.

Ève, nue comme lui, court, au second plan, dans la même direction, en retournant la tête avec une expression d'effroi ; elle élève le bras droit vers le ciel et abaisse le gauche en avant. A gauche s'élève un bosquet d'arbres touffus où l'on voit se balancer le corps du serpent. Ciel nuageux à droite, éclairé vers l'horizon, avec une perspective de paysage rocheux.

Réserves du Louvre.

Envoi de l'État (février 1873). Décret du président de la République. Lettre de Charles Blanc (27 septembre 1872).

Classement : 31.

PROCACCINI (Camillo) (École bolonaise).

369. — *Mariage de sainte Catherine.*

Toile. — H. 2m,93. — L. 2m,20.

La Vierge, nu-tête, en robe rouge et manteau bleu, une écharpe grise sur la gorge, est assise de face, la tête de trois quarts à gauche ; elle tient sur son genou, de la main gauche, l'enfant Jésus, complètement nu, qui regarde sainte Catherine, agenouillée devant lui, prête à recevoir l'anneau nuptial. La sainte, en profil, vêtue d'une robe de satin gris à manches bouffantes et plis à grandes cassures, laisse sa main gauche dans celle de la Vierge et, de l'autre, tombant le long de sa cuisse, tient une palme verte renversée. Ses genoux s'appuient sur la roue à dents qui a servi à son martyre. Derrière le groupe, dans l'ombre, apparaît la tête barbue de saint Joseph, s'appuyant d'une main sur un rocher et de l'autre à la branche d'un gros arbre. A droite, un prélat agenouillé, de profil, nu-tête, le visage plein, une légère moustache ombrageant ses lèvres, contemple pieusement la scène, les mains jointes. Il porte, sur son vêtement blanc, une opulente chape brodée d'or. Devant lui, un ange nu élève de la main gauche une crosse d'argent et appuie l'autre main sur un cartouche écarlate. A terre, on voit une couronne d'or à quatorze pointes, une épée dans son fourreau de velours rouge, la garde ornée d'une coquille d'acier poli et une haute mitre dorée, doublée de rouge et ornée de grosses pierres bleues entre un bandeau de perles et de rubis, posée droite, au premier plan, auprès du donateur. Fond très sombre et qui a beaucoup poussé au noir.

Ce tableau, rapporté de Vienne par l'armée impériale, a fait partie de l'envoi de 1812.

Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 47. — *Cat. Suau :* 47. — *Cat. George :* 37. — *Classement :* 32.

RENI (Guido), dit le Guide (École bolonaise).

370. — *Apollon écorchant Marsyas.*

Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,67.

Apollon, nu, de profil, debout, la tête à droite, les cheveux blonds, une draperie jaunâtre flottant derrière les épaules, le pied gauche en avant, posé sur un rocher, la main droite armée d'un couteau, enlève de la gauche, avec une froide impassibilité, une lanière de peau sous l'aisselle de son malheureux rival, vaincu dans un concours d'harmonie. Marsyas, la tête renversée, les bras étendus et liés par des cordes à un tronc d'arbre, la jambe gauche repliée, a les traits contractés par la douleur et semble pousser un cri terrible. L'agitation de son visage tourmenté et la coloration plus ardente de son corps contrastent d'une façon saisissante avec le calme et les colorations blanches du dieu. Une lyre est aux pieds d'Apollon et une flûte de Pan aux pieds de Marsyas. Fond très sombre.

Galerie royale de Turin.

Envoi du gouvernement consulaire en 1803, entré au Musée en 1805.

Cochin, *Voyage d'Italie*, I, p. 10. — Lanzi, *Histoire de la peinture en Italie*, IV, p. 416. — Lalande, *Voyage en Italie*, I, p. 97.

Rentoilé en 1857.

Second envoi : 4. — *Cat. Lucas,* 1806 : 28. — *Cat. Roucoule :* 35. — *Cat. Suau :* 28. — *Cat. George :* 25. — *Classement :* 18.

Lucas, en 1806, fit observer qu' « Apollon n'est qu'ébauché de grisaille » (p. 7). L'inachèvement de la figure d'Apollon est également signalée par Roucoule et Suau ; George émet l'hypothèse que « la figure d'Apollon a été peinte dans un de ces tristes moments où la malheureuse passion du jeu bouleversait l'esprit de ce grand artiste » (p. 22).

Reni (Guido).

371. — *Le Christ tenant sa croix.*

Bois. — H. 0m,37. — L. 0m,34.

Le Christ est debout, vu de face, la tête en trois-quarts à droite, faiblement inclinée, encadrée d'une barbe légère et de longs cheveux retombant derrière les épaules ; l'expression du visage est douce et mystique. Le torse nu, avec une étroite draperie jaune au bas des reins, l'homme-dieu tient à deux mains l'arbre de la croix, le bras droit élevé. Fond de paysage : à gauche, un tertre boisé ; à droite, un gros arbre au second plan et une échappée de vue sur une plaine bleue où se détache la silhouette blanche d'une ville, couronnée de tours, devant un rideau de montagnes. Ciel

bleu foncé avec une nuance claire à l'horizon.

Eglise San-Salvator de Bologne. Ce panneau formait la porte d'un tabernacle, sur l'autel d'une chapelle.

Envoi du gouvernement consulaire en 1803.

Lalande, *Voyage en Italie*, II, 62.

Notice du premier envoi : 5. — *Cat. Lucas*, 1806 : 27. — *Cat. Roucoule :* 34. — *Cat. Suau :* 27. — *Cat. George :* 26. — *Classement :* 20.

RENI (GUIDO) [d'après].

372. — *David et Abigaïl.*

Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,60.

Abigaïl, femme de Nabal, vient au-devant de David pour fléchir le mécontentement que lui a inspiré l'accueil inhospitalier de son mari. Elle est représentée de profil à gauche, vêtue d'une robe et d'un manteau verdâtres, assise sur un âne qu'elle dirige. De la main droite elle ramène les plis de son manteau sur sa poitrine, complétant par ce geste pudique le caractère de son attitude et l'expression de ses yeux baissés; une couronne de fleurs entoure ses cheveux châtains; deux suivantes l'accompagnent, dont on aperçoit les bustes à ses côtés, l'une, en trois quarts, coiffée d'un voile blanc, l'autre, brune, vêtue d'une robe bistre. En face d'Abigaïl, David, debout, la contemple avec admiration. Il est imberbe, de profil, la tête droite, chargée d'une épaisse chevelure noire; il porte un corselet de cuirasse en acier poli sur un vêtement à manches jaunes et un ample manteau rouge; la main droite sur la hanche, il tient de l'autre son sceptre. Derrière apparaissent deux profils barbus de guerriers casqués; un jeune page porte le casque du roi. Fond sombre.

Cette toile, qui se trouvait à Paris en 1793, dans la collection d'un Anglais nommé Crawfurd, est la copie d'un tableau de la galerie du duc d'Orléans, gravé par PATAS.

Envoi du gouvernement consulaire en 1803.

Notice du premier envoi : 7. — *Cat. Lucas*, 1806 : 32. — *Cat. Roucoule :* 36. — *Cat. Suau :* 29. — *Cat. George :* 28.

RENI (GUIDO) (école de).

373. — *Madeleine.*

Bois. — H. 0m,36. — L. 0m,46.

Buste en trois quarts à gauche, grandeur naturelle. La belle pénitente, le visage modeste et triste, encadré de longs cheveux châtains dont les ondes descendent sur sa poitrine et ses épaules, les yeux baissés, le menton appuyé sur la main droite, médite, drapée de rose, à l'entrée de la grotte dont les parois de roche sombre se découpent sur un ciel nuageux, d'un bleu profond au zénith, coloré à l'horizon de reflets de pourpre, au-dessus d'un rideau de collines azurées.

Cat. Lucas, an III : 34. — 1806 : 31. — *Cat. Roucoule :* 37. — *Cat. George :* 27. — *Classement :* 21.

Le catalogue Suau (1850) mentionne sous le n° 30 une « Magdeleine levant les yeux au ciel », de dimensions très différentes (1m,04 × 0m,92) qui proviendrait du cabinet de M. de Cambolas et serait la copie d'un original du Louvre.

George, dont la description, comme celle de Roucoule, se rapporte à notre tableau, le compte au nombre des envois faits par le Gouvernement, en 1812. Quant à Lucas, s'abstenant de toute description, il se contente de dire : « Sainte Magdeleine, très bonne copie » (an III) : « Sainte Magdeleine, bonne copie » (1806).

ROSA (SALVATOR) (École napolitaine).

374. — *Neptune menaçant les vents.*

Toile. — H. 0m,98. — L. 0m,73.

Le dieu, vu à mi-corps, tourné à droite, la tête de trois quarts à gauche, la barbe ondoyante, les sourcils froncés, des mèches de cheveux blancs fouettés par la tempête, flottant autour du front, les traits accentués, les bras musculeux, serre à deux mains le manche de bois de son trident à pointes de fer recourbées, et, l'expression de la colère sur le visage, semble adresser aux vents indociles la célèbre apostrophe virgilienne du Ier livre de l'*Énéide : Quos ego !...* Il a le torse nu et un pan de manteau sombre, jeté sur le bras gauche, apparaît derrière les reins. Fond de mer agité et ciel nuageux.

Envoi du gouvernement consulaire en 1803.

Rentoilé en 1857.

Notice du premier envoi : 21. « Neptune ou le *Quos ego...* » — *Cat. Roucoule :* 49. — *Cat. Suau :* 63. — *Cat. George :* 44. — *Classement :* 37.

ROSSELLI (MATTEO) (École florentine).

375. — *Triomphe de Judith.*

Toile. — H. 2m,30. — L. 2m,92.

Au pied des murs de Béthulie, dont les courtines, flanquées de tours carrées, dessinent à gauche leur sombre silhouette, le grand-prêtre Josias, barbu, coiffé de la tiare blanche à cercle d'or, drapé d'un ample man-

teau lilas, la main gauche élevée, l'autre en avant, marche à la rencontre de Judith, qui rentre du camp des Assyriens et paraît lui adresser la harangue de bienvenue : « Béni soit le Seigneur qui a dirigé ta main! » L'héroïne s'avance en brillant costume, grande, droite, la tête légèrement inclinée, le visage en profil à gauche, encadré de cheveux très noirs où est piquée une plume rose. Elle porte un collier de perles, de riches boucles d'oreille, une robe rouge brodée, des manches très larges de satin jaune, sur des manches collantes de soie grise, de hautes chaussures dorées ; la main gauche, appuyée au flanc, relève un pan de robe doublé de satin jaune qui laisse voir une jupe bleue. A la suite de Judith se présentent deux femmes, l'une en rose, tenant une épée haute, l'autre, en bleu, portant dans une corbeille la tête d'Holopherne. Une petite fille en robe de satin jaune marche anprès d'elle et jette un voile sur le sanglant trophée qu'un enfant en tunique bleue et manteau rouge contemple avec effroi. Deux femmes drapées complètent le cortège. Autour du grand-prêtre, plusieurs personnages qui l'accompagnent, apparaissent dans la pénombre. Au premier plan, une femme vue de dos, en robe blanche à zones dorées et manteau rouge, manifeste son admiration en levant les bras au ciel.

Ancien Cabinet du Roi. — Chapelle du château de Saint-Germain, restaurée sous Louis XIII.

Envoi du gouvernement consulaire en 1805.

Second envoi : 7. — *Cat. Lucas*, 1805 : 44. — *Cat. Roucoule* : 52. — *Cat. Suau* : 62. — *Cat. George* : 43. — *Classement* : 35.

La note de Michau intitule le tableau : « Judith devant le grand-prêtre. »

SANZIO (RAFFAELLO) (École romaine).

376. — *Tête de femme.*

Toile. — H. 0m,49. — L. 0m,40.

Profil à gauche, plus grand que nature, d'une coloration ardente, les yeux au ciel, les lèvres entr'ouvertes; d'abondantes torsades de cheveux blonds, à reflets dorés, couvrant le haut de l'oreille, sont ramenées derrière la nuque et forment chignon; un pan de draperie rouge apparaît derrière l'épaule.

Envoi du gouvernement consulaire en 1803.

Rentoilé en 1857.

Notice du premier envoi : 17. — *Cat. Lucas*, 1806 : 50 (RAPHAEL) « Tête de femme, faite dans le bon temps de RAPHAEL. » — *Cat. Roucoule* : 53. — *Cat. Suau* : 48. — *Cat. George* : 38. — George (p. 34) a cru pouvoir identifier cette tête avec celle de l'athénienne Damaris, qui figure dans le carton de *Saint Paul prêchant devant l'Aréopage* du château de Hampton-Court. Dans le carton, Damaris fixe ses regards sur l'apôtre dont l'éloquence doit la convertir. Le même critique signale l'analogie de cette tête avec celle de la mère du possédé dans le tableau de la *Transfiguration*, tête connue pour reproduire le type de la Fornarina. L'exécution de cette peinture, si dissemblable du faire de RAPHAEL, ne paraît pas justifier la déduction tirée de ces rapprochements. On ne connaît guère d'études de RAPHAEL dans ces proportions pour les figures de ses grandes compositions. La *Notice du premier envoi des tableaux donnés par le Gouvernement au Musée de Toulouse* désigne ainsi la toile : « Tête de femme peinte par le célèbre RAPHAEL dans son bon temps. »

SANZIO (RAFFAELLO) [d'après].

377. — *Incendie du Borgo Vecchio.*

Toile. — H. 1m. — L. 1m,46.

Palais du Vatican, salle *di Torre Borgia.*

Copie par CARLO MARATTA.

Provient de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse. Don du roi Louis XV.

Retiré par Lucas, le 28 ventôse, an VIII. Roucoule nous apprend (p. 64) que cette belle copie a été restaurée « avec beaucoup de ménagement » par M. SAURINE, qui a fait disparaître « des draperies superposées par une main inhabile », notamment sur la figure de l'enfant qui occupe le devant du tableau. — *Inventaire de l'Académie* : 5. — *Cat. Lucas*, 1806 : 51. — *Cat. Roucoule* : 54. — *Cat. Suau* : 50. — *Cat. George* : 309.

SANZIO (RAFFAELLO) [d'après].

378. — *Le Parnasse.*

Toile. — H. 1 m. — L. 1m,46.

Palais du Vatican, salle *della Segnatura.*

Copie par CARLO MARATTA.

Même provenance.

Cette copie avait été l'objet d'additions non moins malheureuses que celles faites à la précédente; plusieurs figures, en particulier celle de Sapho, étaient ornées d'un supplément de draperies dont M. JULIA les a débarrassées sans altérer la couleur primitive des chairs. (Roucoule, p. 65.)

Retiré par Lucas, le 28 ventôse an VIII. — *Inventaire de l'Académie* : 6. — *Cat. Lucas*, 1806 : 52. — *Cat. Roucoule* : 56. — *Cat. Suau* : 52. — *Cat. George* . 40.

SANZIO (RAFFAELLO) [d'après].

379. — *Incendie du Borgo vecchio.*

Toile. — H. 0m,52. — L. 0m,64.

Provient du cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi. *Tableaux du ci-devant Bernis :* 5. — *Cat. Lucas :* an III : 8. — *Cat. Roucoule :* 54. — *Cat. Suau :* 49.

SANZIO (RAFFAELLO) [d'après].

380. — *Le Parnasse.*

Toile. — H. 0m,52. — L. 0m,74.

Palais du Vatican, salle *della Segnatura.* Même provenance. *Tableaux du ci-devant Bernis :* 16. — *Cat. Lucas,* an III : 13. — *Cat. Roucoule :* 56. — *Cat. Suau :* 51.

SANZIO (RAFFAELLO) [d'après].

381. — *L'École d'Athènes.*

Toile. — H. 0m,52. — L. 0m,74.

Palais du Vatican, salle *della Segnatura.* Même provenance. *Tableaux du ci-devant Bernis :* 13. — *Cat. Lucas,* an III : 10 — 1806 : 54. — *Cat. Roucoule :* 58. — *Cat. Suau :* 53.

SANZIO (RAFFAELLO) [d'après].

382. — *Saint Pierre délivré de prison.*

Toile. — H. 0m,52. — L. 0m,74.

Palais du Vatican, seconde salle. Même provenauce. *Tableaux du ci-devant Bernis :* 11. — *Cat. Lucas,* an III : 9. — *Cat. Roucoule :* 64. — *Cat. Suau :* 57.

SANZIO (RAFFAELLO) [d'après].

383. — *Attila aux portes de Rome.*

Toile. — H. 0m,52. — L. 0m,74.

Palais du Vatican, seconde salle. Même provenance. *Tableaux du ci-devant Bernis :* 12. — *Cat. Lucas,* an III : 15. — *Cat. Roucoule :* 62. — *Cat. Suau :* 54.

SANZIO (RAFFAELLO) [d'après].

384. — *Dispute du Saint-Sacrement.*

Toile. — H. 0m,52. — L. 0m,74.

Palais du Vatican, salle *della Segnatura.* Même provenance. *Tableaux du ci-devant Bernis :* 14. — *Cat. Lucas,* an III : 11. — 1806 : 57. — *Cat. Roucoule :* 62. — *Cat. Suau :* 55.

SANZIO (RAFFAELLO) [d'après].

385. — *Héliodore chassé du Temple.*

Toile. — H. 0m,54. — L. 0m,74.

Palais du Vatican, salle *della Segnatura.* Même provenance. *Tableaux du ci-devant Bernis :* 15. — *Cat. Lucas,* an III : 13. — 1806 : 58. — *Cat. Roucoule :* 63. — *Cat. Suau :* 56.

SANZIO (RAFFAELLO) [d'après].

386. — *Le Miracle de Bolsena.*

Bois. — H. 0m,54. — L. 0m,74.

Palais du Vatican, seconde salle. Même provenance. *Tableaux du ci-devant Bernis :* 17. — — *Cat. Lucas,* an III : 14. — 1806 : 60. — *Cat. Roucoule :* 65. — *Cat. Suau :* 58.

Au sujet de ces huit copies, rapportées de Rome par le cardinal de Bernis, à l'exemple de beaucoup de voyageurs, comme simple souvenir des merveilleuses visions du Vatican, Lucas écrivait en 1806 (p. 12) : qu'elles « sentent un peu la manufacture et sont d'un ton trop cru pour amener l'harmonie, »

SANZIO (RAFFAELLO) [d'après].

387. — *La Transfiguration de Jésus-Christ.*

Toile. — H. 0m,76. — L. 0m,74.

Même provenance. *Tableaux du ci-devant Bernis :* 18. — *Cat. Lucas,* 1803 : 16. — 1806 : 62. — *Cat. Roucoule :* 66. — *Cat. Suau :* 59.

SANZIO (RAFFAELLO) [d'après].

388. — *La Transfiguration.*

Toile. — H. 2m,19. — L. 1m,65.

Eglise des Chartreux de Toulouse, aujourd'hui paroisse Saint-Pierre.

SANZIO (RAFFAELLO) [d'après].

389. — *La Vierge à la chaise.*

Toile. — Forme ronde. — Diam. 0m,69.

Envoi du Gouvernement. Lettre de Mirbel, 6 décembre 1819. — *Cat. Roucoule :* 69. — *Cat. Suau :* 61. — *Cat. George :* 41.

SOLIMENA (FRANCESCO), dit L'ABATE-CICCIO (École napolitaine).

390. — *Portrait de femme.*

Toile. — H. 1m,29. — L. 1 m.

Figure debout, de face, à mi-jambes, gran-

deur nature, les cheveux bruns entourés d'une sorte de turban blanc, drapée d'une robe de soie jaune verdâtre à reflets, d'un corsage gris laissant le bras droit découvert, une écharpe de soie rouge sur l'épaule droite. La main gauche est ramenée sur la poitrine, l'autre s'appuie sur une table drapée d'un tapis de soie jaune où est posée une tasse en métal, à côté d'une boucle d'oreille, dans un plateau à reliefs. Derrière la table, un vase s'élève sur un piédestal, en avant d'une ample draperie bleu foncé qui forme le fond et qui laisse voir à droite une échappée de ciel, un édifice surmonté d'une haute cheminée et un horizon de montagnes.

Envoi du gouvernement consulaire en 1805.

Rentoilé en 1857.

Second envoi : 9. — *Cat. Lucas*, 1806 : 67. — *Cat. Roucoule* : 70. — *Cat. Suau* : 66. — *Cat George* : 45. — *Classement* : 38.

TEMPESTA (Antonio) (École ombrienne et romaine).

391. — *Combat de cavalerie.*

Toile. — H. 0m,34. — L. 0m,60.

Ciel d'orage, lumineux à droite, où l'on distingue une construction sur une éminence ; à gauche, trois piliers de ruines herbeuses. Un cavalier cuirassé, en chapeau à plumes, montant un alezan, saisit par la bride le cheval gris de son adversaire, qui se défend l'épée haute et lui lâche un coup de pistolet; un troisième combattant, en chapeau à plumes, pourpoint jaune et écharpe rouge, lance au galop son alezan brûlé dans la mêlée, où un soldat casqué et cuirassé, en justaucorps jaune, monté sur un cheval blanc, lui tire, en fuyant, son pistolet; dans le fond, deux autres cavaliers sont aux prises, l'un portant une enseigne rose ; à gauche, autre cuirassier casqué, déchargeant son pistolet au milieu de la fumée. Sur le premier plan, où brillent quelques armures de blessés et une enseigne rouge, un cheval alezan doré, vu de croupe, tombe en avant, démontant son cavalier, dont on ne distingue que les chausses rouges et les grandes bottes. Costumes du dix-septième siècle.

Provient du cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Lucas, 1803 : 68. — 1806 : « Soupçonnée de Tempesta. » — *Cat. Roucoule* : 71. — *Cat. Suau* : 67. — *Cat. George* : 46. — *Classement* : 39.

VANNI (Francesco) il Cavaliere (École florentine).

392. — *La Vierge aux Anges.*

Toile. — H. 0m,77. — L. 0m,56.

La Vierge, à mi-jambes, la tête en trois quarts à droite, coiffée d'une sorte de turban blanc entouré d'une auréole, porte une robe rouge à léger galon d'or, avec des manches de soie jaunes collantes, un manteau bleu doublé de vert et une écharpe à rayures rose pâle et bleu sur le sein. Elle tient à deux mains sur un coussin brodé, à galons et glands d'or, l'enfant Jésus nu, assis, la main droite élevée en signe de bénédiction ; dans l'autre main, qui n'est pas visible, l'artiste a mis une très petite croix de bois. A droite et à gauche, deux têtes blondes d'anges adorateurs, pieusement inclinées. Celui de droite est drapé de rouge avec corsage vert sombre rayé de fils d'or ; il pose la main gauche sur sa poitrine.

Envoi du gouvernement impérial en 1812.

Cat. Roucoule : 76. — *Cat. Suau* : 73. — *Cat. George* : 48. — *Classement* : 40.

VANNUCCI (Pietro), dit il Perugino ou le Pérugin (Ecole ombrienne et romaine).

393. — *Saint Jean l'Évangéliste et saint Augustin.*

Bois. — H. 1m,66. — L. 0m,90.

Figures en pied, debout, grandeur nature A gauche, saint Jean, vu de face, la tête blonde et juvéuile, légèrement penchée ; robe verdâtre coupée carrément sur la gorge nue et bordée de broderie, manteau bleu à bordure de fils d'or et retroussis rouges; pieds nus; l'évangéliste tient un livre ouvert de la main gauche et en indique un passage de l'autre main. Saint Augustin, de profil à droite, blond et barbu, portant ses insignes d'évêque d'Hippone : mitre blanche, ornée d'un cercle d'or monté en pierreries et d'une rosace cantonnée de quatre saphirs et de quatre rubis; robe bleu sombre, chape rouge et verte. De la main gauche, le saint docteur tient un livre fermé; de la droite, élevée, une haute crosse épiscopale de style gothique très richement décorée, avec crochets rampants, ornement prismatique et fleuron terminal. Horizon de collines verdoyantes ondulées penchant vers la droite : ciel clair à teintes empourprées.

Ce panneau provient d'un tableau à volets dont l'autre partie, représentant saint Jacques et saint Grégoire de Nazianze, appartient aujourd'hui au musée de Lyon.

Sacristie des Augustins de Pérouse.

Envoi du gouvernement consulaire en 1803. *Notice du premier envoi* : 12. — *Cat. Lucas*, 1806 : 42. — *Cat. Roucoule* : 46. — *Cat. Suau* : 42. — *Cat. George* : 36. — *Classement* : 27.

VECELLIO (Tiziano) (École vénitienne) [d'après].

394. — *Les quatre âges de l'Homme* (d'après le Titien, 1477-1576).

Toile. — H. 1^m,17. — L. 1^m,58.

Groupe de six figures dans un paysage accidenté.

Provient de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse. Don du roi Louis XV.

Retiré par Lucas le 28 ventôse an VIII. — *Inventaire de l'Académie* : 19. — *Cat. Lucas*, an III : 6. — 1806 : 73. — *Cat. Roucoule* : 75. — *Cat. Suau* : 71. — *Cat. George* : 47.

Vecellio (Tiziano) [d'après].

395. — *Vénus et Amours.*

Toile. — H. 1^m,13. — L. 1^m,11.

Groupe de trois figures, Vénus à mi-corps.

Collections du Louvre.

Envoyé par décret du président de la République, 27 septembre 1872.

VECELLIO (Orazio) (École vénitienne).

396. — *Sainte Famille.*

Toile. — H. 0^m,68. — L. 1^m.

Vierge à mi-corps, vue de face, la tête en trois quarts, à gauche; elle porte un voile blanc, une robe rose, un manteau verdâtre. De la main gauche elle tient assis sur ses genoux l'enfant Jésus, blond et nu, une draperie blanche autour du corps; de l'autre main, elle lui donne son sein gauche; tout en buvant, l'enfant détourne ses yeux vers la droite. Derrière, apparaît le buste chauve, barbu et grisonnant de saint Joseph, en manteau rouge, la main droite ouverte sur la poitrine, l'autre appuyée sur un bâton recourbé. Les figures se détachent sur une tenture bistre à longs plis verticaux. A gauche, buste de saint Jean, à cheveux bruns, la peau de mouton derrière les épaules, présentant une colombe blanche. Paysage montagneux : un pic se découpe sur le ciel; au pied s'élève une ville étagée, couverte en tuiles rouges et dominée par le clocher d'une église.

Musée Campana.

Envoi du ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts (septembre 1864).

Classement : 44.

VERRIO (Antonio). Lecco, 1636. † Londres, 1707.

397. — *Mariage de la Vierge.*

Bois. — H. 3^m,57. — L. 2^m,43.

Vue extérieure d'un temple à cinq nefs; perspective de la grande nef centrale, voûtée sur arcades à pilastres et terminée par une abside à sept fenêtres cintrées, des deux bas côtés gauches et d'un bas côté droit. Sur les marches du temple, le grand prêtre, debout, vu de face, portant une épaisse barbe blanche, une mitre échancrée, une robe de satin blanc et une chasuble rouge à ramages brochés d'or, soutient les deux bras droits de l'époux et de l'épouse qui se donnent la main. Saint Joseph, à gauche, barbu, de profil, en tunique bleue, soulève de la main gauche un pan du manteau jaune qui lui enveloppe le bas du corps; à droite, la Vierge, tête nue, les cheveux châtains, vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu, une écharpe blanche sur la gorge, le corps légèrement ployé par un mouvement pudique, pose sa main gauche sur la poitrine. Derrière le grand-prêtre, cinq têtes d'hommes, quelques-unes barbues; derrière saint Joseph, cinq assistants, dont un personnage drapé de vert et un jeune homme blond, la tête contournée, en vêtement brun et manteau rose, élevant de son bras nu une branche de lis chargée de fleurs; derrière la Vierge, deux femmes drapées de voiles blancs, un homme en brun suspendu à une colonne et un personnage blond qui le regarde. Une grande draperie rouge, relevée au-dessus de cette colonne, décore le haut du tableau; un ange plane au-desssus de la grande nef; cinq autres voltigent, à gauche, dans des nuages qui encadrent une auréole dorée.

Sur le premier plan, à gauche, une jeune femme est assise à terre, en profil perdu, la gorge découverte, un enfant dans son giron, les deux bras croisés, la jambe droite repliée, les pieds nus; elle porte un corsage blanc, une écharpe bleue et une jupe jaune; derrière elle, une autre femme agenouillée, vue de dos, les épaules nues, en robe rose et manches vertes.

Signé au bas de la toile : ANTO^S^. VERRIVS. F.

Ce tableau décorait autrefois le maître-autel de l'église des Carmes déchaussés de Toulouse. — Retiré par Lamarque, le 7 germinal an II-27 mars 1794.

Procès-verbal : 7. — Dupuy du Grez, *Traité sur la peinture*, p. 219 : « *Histoire des Épousailles de la Vierge.* » Description

critique. — *Cat. Lucas*, an III : 60. — 1805 : 75. — *Cat. Roucoule* : 67. — *Cat. Suau* : 74. — *Cat. George* : 50. — *Classement* : 42.

Dupuy du Grez vante le coloris de ce tableau ; il y a, dit-il, beaucoup d'intelligence et une merveilleuse liberté de pinceau : on n'y remarque rien de peiné et tout y est fait du même esprit : il y a seulement quelques draperies qui sont un peu négligées, mais qui font un effet merveilleux, lorsqu'on n'est pas trop près du tableau... toutes les figures principales y sont comme le plus beau naturel (p. 219).

Dans le catalogue de l'an III, Lucas raconte que ce tableau fut fait en huit jours. « Verrius, dit-il, avoit une si grande facilité qu'il crioit toujours à ceux qui préparoient ses couleurs : *Colore ! colore !* » Le catalogue de 1805 ajoute : « Les Religieux pour qui étoit ce morceau, refusèrent d'en payer le prix convenu, sous prétexte qu'il avoit été peint en moins d'une semaine ; mais des connaisseurs leur ouvrirent les yeux et l'artiste fut payé. » Selon la rédaction de 1806, les moines « y furent forcés, et le tableau fut déclaré bon ».

Verrio a séjourné plusieurs années à Toulouse à son retour d'Italie. Outre les tableaux d'église, il y exécuta des peintures décoratives dans quelques châteaux des environs, notamment chez le président de Riquet, à Bonrepos, *l'Histoire de Psyché* et *les Vertus* ; chez le marquis de Pins, plusieurs *Scènes de la Jérusalem délivrée*. George dit avoir vu à Toulouse un des panneaux de ce dernier salon portant le monogramme A. V. D'après M. Roucoule (p. 83), on disait à Toulouse que la tête de la Vierge du *Mariage* était le portrait de la présidente de Riquet.

Verrio (Antonio).

398. — *Saint Félix de Cantalice* († 1587).

Toile. — H. 2m,14. — L. 1m,73.

L'ancien pâtre des Abruzzes, revêtu de la robe de Capucin, la tête et les pieds nus, est agenouillé, le profil à gauche, sur une marche de pierre, en contemplation. Sa dévotion mystique est récompensée par une merveilleuse vision. La Vierge, la tête entourée d'étoiles, lui apparaît et lui permet de bercer dans ses bras l'enfant divin. Marie observe avec ravissement l'extase du Religieux. Vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu qui flotte derrière ses épaules, elle tient de ses deux mains, encore tendues en avant, les langes de son fils. Dans l'auréole dorée qui éclaire la scène, dix anges s'empressent autour de la mère du Sauveur. L'un d'eux suspend une couronne de fleurs au-dessus de la tête de saint Félix, absorbé dans l'admiration de l'enfant divin. Quatre antres agitent des branches de lis en fleur. Au-dessous des nuages, on distingue une draperie rouge à ramages, brodée d'une croix d'or et, à terre, la besace du frère quêteur dont les austérités et le zèle ont rendu le nom populaire dans la Romagne.

Provient de l'église des Capucins de Toulouse (aujourd'hui bibliothèque de l'École d'artillerie, rue Valade).

Cat. Lucas, an III : 61. — 1806 : 76. — *Cat. Roucoule* : 78. — *Cat. Suau* : 75. — *Cat. George* : 51. — *Classement* : 43.

Lucas observe en 1806 (p. 15), que « les laques de la tunique de la Vierge se sont évaporées, ce qui cause une dissonance sensible avec la draperie bleue peinte à l'outremer. »

ZAMPIERI (Domenico), dit il Domenichino ou le Dominiquin (École bolonaise) [d'après].

399. — *Sainte Cécile.*

Toile. — H. 1m,68. — L. 1m,21.

Copie, par un Inconnu, d'après le tableau conservé au Musée du Louvre (n° 494, catal. F. Villot, édit. de 1885).

Donné par le roi Louis XV à l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse, d'où elle est passée au Musée après la suppression de cette compagnie.

Retiré par Lamarque le 28 ventôse an VIII. — *Inventaire de l'Académie* : 16. — *Cat. Lucas*, an III : 42. — 1805 : 18. — *Cat. Roucoule* : 21. — *Cat. Suau* : 16. — *Cat. George* : 18. — *Classement* : N.

INCONNUS DES ÉCOLES D'ITALIE

XVe SIÈCLE

400. — *Vierge et Saints.*

Bois. — Tableau à volets. — H. 2m,10. — L. 2 m.

Panneau central : fond d'or : la Vierge, vue de face, en robe rose, la tête couverte d'un grand voile bleu qui descend jusqu'aux pieds, est assise sur une chaire rectangulaire à haut dossier, au-dessus d'un gradin de pierre dont la saillie médiane en demi-cercle, est incrustée de disques et de losanges noirs. Elle pose la main gauche sur sa poitrine, et soutient de l'autre, sur son genou droit, l'enfant Jésus assis, en robe rose, le bras droit en avant. Le dossier de la chaire forme un pignon à trèfle, flanqué de colonnettes portant des figures d'anges adorateurs à longues ailes. Des figures semblables surmontent deux autres colonnettes qui flanquent les latéraux du siège. Le nimbe de la Vierge est orné.

Volet gauche : fond d'or : un saint religieux, nimbé, brun et barbu, la tête en trois quarts à droite, vêtu d'une robe blanche et d'un manteau noir, tient de la main droite une tige de lys fleuri et de la gauche un livre ouvert.

Volet droit : fond d'or : figure nimbée, en trois quarts à gauche, drapée de rouge, un voile sur la tête, élevant la main gauche et tenant de la droite une monstrance gothique. Nimbes décorés comme celui de la Vierge.

Envoi de l'État. — *Classement :* 45.

401. — *Christ en croix.*

Bois. — H. 1m,11. — L. 0m,73.

Le crucifix, avec le cartel rouge qui le surmonte et le tertre qui le porte, est découpé en très fort relief. Le Christ, nimbé, la tête penchée à gauche, les genoux fléchis du même côté, porte autour des reins une draperie blanche. La croix se détache sur un ciel clair et un fond de paysage où s'élève la silhouette de Jérusalem.

A gauche, la Vierge est debout, tournée vers le Christ, le visage en profil, les yeux élevés, drapée dans un voile bleu, les mains jointes dans l'attitude de la prière. Du même côté, Madeleine est agenouillée au pied de la croix, en robe rose, voilée de ses longs cheveux et joignant les mains.

Saint Jean se tient debout à droite, blond, les mains jointes, vêtu d'une tunique bleu foncé et d'un manteau pouceau à grands plis, cerné d'une bordure blanche. Une tête de mort est peinte au milieu du tertre qui porte la croix.

En haut du ciel sont figurées deux faces humaines, l'une, à gauche, rose, l'autre, à droite, grise, symbolisant le soleil et la lune.

Cabinet d'Alexandre Dumège. Acquisition de la Ville.

Cat. George : 53. — *Classement :* 47.

402. — *Saint François et saint Jean-Baptiste.*

Bois. — H. 0m,84. — L. 0m,50.

Diptyque à fond d'or, ogival.

A gauche, saint François debout, tête nue en trois quarts à droite. Vêtu de l'habit de son ordre, il tient de la main gauche un livre fermé, relié de rouge, orné d'arabesques d'or, avec fermoirs bruns ; de la main droite, il porte une croix recroisetée. Dans le champ du nimbe, cerné d'un trait brun, on lit en trois lignes : S || FRANCI || SCVS.

A droite, saint Jean-Baptiste, barbu, la tête en trois quarts, portant les cheveux longs, une tunique brune drapée d'un manteau vert, les bras et les jambes nus, indique l'inscription : ECCE || AGN' || DEI || ECCE || QVI || TO || LLIS P || ECA || TA.

Figures très élancées.

403. — *Saints honorés dans l'ordre des franciscains.*

Panneau à quatre compartiments surmontés chacun d'une galerie gothique en bois découpé.

Bois. — Compartiments : H. 0m,37. — L. 0m,32.

1° *Saint François d'Assise* (1182-1226). Le pieux fondateur, la tête nimbée d'or, est agenouillé, en costume de franciscain, portant ses stigmates et contemple le chérubin crucifié de sa vision. Fond de paysage ; à droite, une église.

2° *Sainte Claire* († 1257). Elle est agenouillée devant un autel tendu de drap d'or à ramages, où est posée une monstrance gothique au-dessous d'une peinture représentant la Vierge.

3° *Sainte Brigitte* († 1373). Elle prie, à genoux, les mains jointes, dans un oratoire soutenu par de légères colonnettes, devant un crucifix.

4° *Saint Jérôme.* Le pieux solitaire, le

torse nu, un manteau sombre sur les épaules, est agenouillé au pied du crucifix. Son visage émacié est encadré d'une longue barbe. Fond de paysage où serpente une rivière sinueuse.

Cabinet d'Alexandre Dumège.

Acheté par la Ville en 1838.

Cat. Suau : 177. — *Cat. George* : 54. — *Classement* : 49.

404. — *Saint Léonard et saint Jacques.*

Bois. — H. 0m,78. — L. 0m,70.

Les deux saints sont figurés à mi-jambes, sur un fond lambrissé de bois à moulures encadrant deux panneaux de peinture historiée. En haut règne une frise noire sur laquelle se lisent en lettres d'or les mots : SCS LEONARDS CŌF SCS JACOBUS AP. « Saint Léonard, confesseur; saint Jacques, apôtre. »

A gauche, saint Léonard, la tête imberbe, tonsurée, juvénile et douce, de profil à droite, vêtu d'un costume très riche, tient à deux mains, la gauche en dessous, la droite endessus, un livre relié en velours bleu. Il porte une tunique bleu clair, dont la bordure est ornée de rosaces, un col replié gros bleu, brodé de rosaces et de volutes d'or, deux glands rouges pendant sur la poitrine de chaque côté. Les larges manches sont doublées de rouge avec parements bleu foncé, décorés de palmettes d'or. Un orfroi non moins somptueux borde la chape. Sur la poitrine est fixée, encadrée d'un galon de losanges et de quadrilobes, une fine peinture rectangulaire figurant un saint religieux, en robe brune, nimbé d'or, debout, de profil à droite, un livre rouge dans la main; à sa suite marche un personnage pareillement costumé, dont on ne peut voir que le devant de la robe et le bras gauche, tendu en avant, tenant une langue de feu. Le fond du tableau est un ciel bleu dégradé, avec des strates de nuages blancs et des lueurs de couchant à l'horizon.

A droite, saint Jacques, blond, le visage plus âgé, légèrement incliné, encadré de cheveux qui descendent sur les épaules et d'une barbe courte, le corps en partie caché par la chape de saint Léonard, porte une tunique bleue à galon d'or et un manteau rouge. De la main droite, il tient un long bourdon de bois poli, d'un ton très clair, et de la gauche, un livre relié en velours bleu.

Dans le fond lambrissé, le panneau de gauche laisse voir une peinture de tons très ardents, un ciel en feu où se détachent quelques silhouettes sombres. Les peintures du panneau de droite sont indistinctes.

Envoi de l'Etat. — *Classement* : 54.

405. — *Saint Nicolas, évêque de Myre* (École ombrienne).

Bois. — Ogival. — Panneau d'un diptyque. — H. 0m,80. — L. 0m,33.

Figure en trois quarts à gauche, rehaussée d'or. L'évêque porte une chape sombre avec galons d'arabesques dorées, la crosse dans le bras gauche, une robe rouge et un surplis. Ses gants blancs ont une manche à longue pointe ; de la main droite, il tient un livre fermé, relié de rouge à têtes de clous d'or, dans la gauche, trois boules d'or, symbole de la triple aumône qui sauva, en les dotant, trois jeunes filles pauvres, dont la vertu était en danger. Cet emblème conventionnel, adopté par les peintres italiens, a été quelquefois fautivement interprété en France comme une représentation du mystère de la Trinité. — La bordure porte le nº 135.

406. — *L'Apôtre saint Jean* (École ombrienne).

Bois. — Ogival. — Pendant du précédent. H. 0m,82. — L, 0m,32.

Fond d'or. Figure juvénile, imberbe, à longs cheveux blonds, en trois quarts à droite. Robe noire à galon d'arabesques d'or, échancrée sur la gorge ; manteau rouge, d'un ton très vif, à galon doré, doublé de soie jaune. Le personnage tient de la main droite une longue plume et de la gauche un livre entr'ouvert relié en velours gros vert, à clous d'or. — Nº 130.

Ces deux tableaux, provenant des réserves du Louvre, ont été envoyés par l'État. Décision du 27 septembre 1872.

XVIe SIÈCLE

407. — *La Sainte Famille.*

Bois. — H. 1m,05. — L. 0m,72.

Vierge de face, à mi-jambes, blonde, la tête un peu penchée à gauche, les yeux baissés, l'expression douce et pudique, les cheveux divisés au-dessus du front et couverts d'un voile léger qui retombe sur la poitrine : robe rose serrée au-dessous du sein par un étroit ruban noir à galon d'or ; manteau verdâtre, ramené sur les genoux. De la main droite, la Vierge soutient l'enfant Jésus, blond et nu, couché ; de l'autre, elle caresse le menton de saint Jean. L'enfant divin a la jambe droite étendue, la gauche repliée ; sa main droite s'appuie sur le manteau de sa mère, l'autre tient un fruit. Saint Jean, de profil, les cheveux châtains, a le bas du corps entièrement nu, serrant à deux mains sa peau de

mouton sur sa poitrine. Son regard ne quitte pas le Messie. Derrière lui se penche, la main gauche appuyée sur son épaule, sainte Élisabeth, coiffée d'un voile jaunâtre qui cache complètement les cheveux et vêtue d'un corsage brun. Les têtes de la Vierge et de saint Jean sont couronnées d'un cercle d'or. A gauche, en haut, le long d'un pilier, apparaît la figure de saint Joseph, barbu et drapé d'une robe orangée, les bras croisés, la main gauche en-dessous, ramenant un pan de manteau. Silhouette sombre d'édifice coupant un ciel clair. Nombreuses traces de repeints.

« Ce tableau, dit M. Roucoule, a souffert par l'impéritie de ceux qui ont essayé jadis de le restaurer. » Il ajoute que le panneau a été attribué à André del Sarto. — « Imitation bien faible », observe M. George.

Cat. Lucas, 1807 : 97. — *Cat. Roucoule :* 79. — *Cat. Suau:* 76. — *Cat. George :* 55. — *Classement:* 51.

408. — *Repos de la Sainte Famille.*

Cuivre. — H. 0m,29. — L. 0m,24.

A gauche du tableau, au pied d'un grand arbre roussi par l'automne, la Vierge, brune, en robe bleue et manteau rouge, est assise sur un tertre, tenant sur ses langes l'Enfant divin complètement nu ; celui-ci avance la main gauche pour saisir une pomme que lui présente saint Joseph, accroupi devant lui, en vêtements bruns. Paysage étendu, à plusieurs plans, agrémentés d'arbustes ; à l'horizon, une croupe de montagne bleue, sous un ciel rose.

Cat. Roucoule : 84 (École du Titien). — *Cat. Suau :* 80. — *Cat. George :* 56. — *Classement:* 52.

409. — *Portrait d'un noble Vénitien.*

Toile de forme ronde. — Diamètre : 1m,05.

Figure à mi-jambes ; la tête en trois quarts à droite ; cheveux noirs, moustache grise, fraise tuyautée. Le personnage est accoudé du bras droit sur une table couverte d'un tapis rouge à ramages ; il tient une lettre dépliée; la main gauche retombe le long du corps. Vêtement noir ; fond sombre.

École du Tintoret.

Ce tableau est endommagé ; quelques écailles de peinture ont sauté.

Envoyé par le gouvernement consulaire en 1803. Exposé pour la première fois au Musée le 1er vendémiaire an XII (24 septembre 1803).

Notice du premier envoi : 24. — *Cat. Lucas*, 1806 : 93. — *Cat. Roucoule :* 92. — *Cat. Suau:* 88. — *Cat. George :* 57. — *Classement :* 53.

XVIIe SIÈCLE

410. — *Saint Jean-Baptiste.*

Toile. — H. 0m,88. — L. 0m,74.

Figure à mi-corps, à droite, le torse nu, drapé d'un manteau rouge ; la tête, brune et frisée, très juvénile, vue de face. La main droite s'appuie sur le cou de l'agneau blanc, le museau tendu ; la gauche élève une légère croix de bois, liée d'une banderole flottante où se lisent les mots : AGNVS DEI. Ciel sombre, faiblement éclairé à l'horizon, où se détache, à gauche, une vague forme d'arbre.

George croit reconnaître, dans cette toile, « le goût des ouvrages de Francesco Furini. »

Cat. Lucas, 1806 : 90. — *Cat. Roucoule :* 87. — *Cat. Suau :* 83. — *Cat. Georges :* 58. — *Classement :* 55.

411. — *La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean.*

Toile. — H. 1m,22. — L. 0m,95.

La Vierge, brune, vue de face, à mi-jambes, en robe rouge, voile gris de fer et manteau bleu, soutient à deux mains, les doigts enlacés, l'Enfant Jésus debout, blond et frisé, une draperie blanche autour des reins, la main droite élevée et bénissante, l'autre portant une légère croix de bois. A gauche, on distingue à peine, dans la pénombre, le profil rougi par les reflets de la robe, la tête brune du petit saint Jean, en adoration, les mains jointes, un manteau gris jeté sur l'épaule que frise un rayon de lumière.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Déposé à la maison du district de Castelsarrazin. — Remis à Briant le 29 décembre 1799, en vertu d'un arrêté des administrateurs du département du 29 frimaire an VIII (20 décembre).

Cat. Lucas, 1806 : 82. — *Cat. Roucoule :* 81. — *Cat. Suau :* 77. — *Cat. George :* 60. — *Classement :* 57. — « École de Raphael » (Roucoule). — « Imitation de Jules Romain » (George).

412. — *Scène du Déluge.*

Bois. — H. 0m,46. — L. 0m,28.

Ciel très sombre, rayé par des rafales de pluie ; à gauche, un arbre élevé, dont le vent fouette les feuilles, sert de refuge à quatre personnes ; un jeune garçon se suspend aux branches supérieures ; une jeune femme, blonde, vue de dos, est assise au-dessous, sur un pan de draperie ; un homme, debout, au pied de l'arbre, plonge une perche dans

l'eau et un autre, à cheveux noirs, les reins ployés, entourés d'une draperie grise, soulève par les deux bras le corps flottant d'une femme inanimée, en corsage blanc et ornements bleus. Un homme brun nage vigoureusement au premier plan, tenant, enlacée à son cou, une femme blonde et un petit enfant. A droite, une autre femme blonde, vue de dos, entièrement nue, est debout sur un sommet de rocher, le corps cambré, la main droite sur la hanche et la gauche élevée au-dessus de sa tête, comme pour se garantir de la tourmente. Derrière elle, nage un cheval blanc, monté par un homme qui se retourne et empoigne un noyé par les cheveux; une autre tête émerge à peine de l'eau; plus loin, un homme isolé, assis sur un rocher, se désespère ; une jeune fille, en rose, fend l'eau sur la croupe d'une vache ; au-delà, on distingue une aiguille de rochers, un plateau que l'eau gagne, où pataugent un éléphant et un chameau, et, dans le fond, vogue majestueusement, sa large poupe armée d'un puissant gouvernail, l'arche de Noé, couverte d'un bâti de charpente et d'un grand toit à deux versants.

Envoyé par le gouvernement consulaire en 1803.

Notice du premier envoi : 19 « Esquisse de l'école d'Italie. » — *Cat. Lucas*, 1805 : 79. — *Cat. Roucoule :* 83. — *Cat. Suau :* 79. — *Classement :* 59.

XVIIIe SIÈCLE

413. — *Vision de saint Bernard, abbé de Clairvaux.*

Cuivre. — H. 0^m,32. — L. 0^m,25.

Intérieur sombre d'édifice; une draperie grenat, tendue dans le haut, cache en partie le fût d'une colonne cannelée à chapiteau corinthien, supportant un entablement qui fuit vers la gauche ; à droite, des retombées de voûte portent sur un pilastre isolé. Au milieu de la composition, la Vierge, assise de face, la main droite élevée, vêtue d'un corsage gris et d'une robe bleue qui laisse voir des manches blanches, tient l'Enfant Jésus sur ses genoux. A droite, saint Bernard, vu de dos, à genoux, la tête nue, renversée, de profil, drapé de la robe blanche de son ordre, contemple l'apparition, le bras gauche étendu, la main ouverte. A gauche, on distingue à peine, dans la pénombre, deux figures dont l'une, le torse nu, porte le bras droit en avant, à demi-couvert d'une draperie flottante. Derrière saint Bernard, à côté du pilastre isolé, moine à genoux, les mains jointes, un bâton à l'épaule.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Lucas, 1806 : 83. — *Cat. Roucoule :* 91. — *Cat. Suau :* 87. — *Cat. George :* 63. — *Classement :* 60.

414. — *Gibier et Fruits.*

Toile. — H. 0^m,46. — L. 0^m,61.

Fond de paysage très feuillu, à gauche et au centre ; vers la droite, une éclaircie de collines fuyantes et une teinte rosée sur le ciel sombre. Quatre oiseaux morts sont posés à terre, un martin-pêcheur couché sur le dos, un pluvier, un oiseau gris, un oiseau fauve. En haut, deux grosses figues vertes ; à droite, quatre pêches ; en avant, deux petits bouquets d'amandes, dont une détachée et ouverte.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Lucas, 1806 : 87. — *Cat. Roucoule :* 96. — *Cat. Suau :* 92. — *Cat. Georges :* 62.

Lucas (cinquième édition, p. 17) dit que « ce morceau, d'une touche large et facile », a été peint à Venise, ainsi qu'une autre toile, représentant du gibier et des grenades, inscrite sous le numéro 88, et qui ne figure plus, aujourd'hui, au Musée.

ÉCOLE ESPAGNOLE

MURILLO (Bartholome-Esteban). Séville, 1618-1682.

415. — *Saint Diègue d'Alcala de Hénarès, Religieux franciscain.* (Mort au couvent de Séville en novembre 1463.)

Toile. — H. 1^m,69. — L. 1^m,81.

Six figures debout, grandeur nature : le saint cordelier, en extase, vu de trois-quarts, la tête à gauche, les mains ouvertes, contemple la croix plantée dans la cour du couvent, sans s'inquiéter du prince de l'église et de son cortège qui viennent lui rendre visite ; une auréole entoure sa tête, détachée sur un ciel clair, parsemé de légers nuages ; il a laissé tomber au pied de la croix sa bêche et quelques légumes arrachés. Derrière lui s'avance, la tête en trois quarts à droite, le général de l'ordre de Saint-François qui désigne de la main le pieux contemplateur au cardinal-évêque de Pampelune. Celui-ci, vu de profil, portant la moustache et la mouche, vêtu de la robe et du collet rouge, avec des

manchettes de dentelle, s'avance gravement, soutenant de la main gauche un pan de sa robe, suivi de deux personnages en noir et col blanc, portant même coupe de barbe; le premier lève la main en signe d'admiration; derrière eux se montre une tête de moine observant le cardinal. Les trois Religieux ont la robe de bure et la corde nouée autour des reins. Le groupe entier, aligné au premier plan, se détache sur un bâtiment saillant, percé de deux fenêtres, à côté d'un bouquet d'arbres, dominé par un palmier; à droite, s'élèvent des constructions étagées, couvertes en tuiles rouges, percées de six fenêtres et couronnées d'un campanile triangulaire.

Au bas de la composition, sur un linteau peint en gris, on distingue quelques traces d'une inscription rimée en quatre colonnes dont une grande partie est effacée.

EL GENERAL Y OBISPO DE PAMPLONA
. . . .
ADMIRAN LOS PRODIGIOS QUE PREGONA
FLOMER EN. . . . .
NIEG... EL AMOR AL RIESGO QUE BLAÇONA
FLOR... EL CARDINAL... LOS
A MEJOR LUZ SA GLORIA, ALLI LA LLEVA
DONDE C...AGA DIOS SU AMOR.

Ce tableau, peint par MURILLO en 1645, pour le couvent des cordeliers de Séville, a fait partie de la collection de M. Aguado, marquis de Las Marismas del Guadalquivir. Acheté ensuite par le gouvernement français, il a été envoyé au Musée de Toulouse en 1846.

Cat. Suau : 39. — *Cat. George* : 65. — *Classement* : 1.

INCONNUS DE L'ÉCOLE ESPAGNOLE

416. — *Saint François d'Assise.*

Toile. — H. 0m,71. — L. 0m,57.

Figure à mi-corps, de profil à gauche. Le saint Religieux est agenouillé, le capuchon sur la tête, le visage encadré d'une barbe noire, le front ridé, les yeux caves; il soutient de la main gauche une tête de mort qu'il contemple avec componction, en se frappant la poitrine de l'autre main. Ses mains portent les stigmates sanglants du crucifix. Fond très sombre ; à gauche, une échappée sur le ciel et horizon de paysage obscur.

Cabinet de M. de Cassand.

Cat. Lucas, an III : 327. — 1806 : 84. — *Cat. Roucoule* : 93 (école lombarde). — *Cat. Suau* : 89. — *Cat. George* : 59 (école de RIBERA.

417. — *Saint Bonaventure, général de l'ordre des Franciscains.*

Toile. — H. 0m,62. — L. 0m,42.

Le saint Religieux, nu-tête, barbu, agenouillé, la tête en profil à gauche, reçoit des mains de saint François, debout, incliné vers lui, un grand crucifix de bois et d'ivoire, entouré d'une auréole rayonnante. Fond sombre ; par une porte ouverte à droite, on distingue deux moines qui s'entretiennent ensemble.

Donné par M. B. Fournalès. Avril 1864.

ÉCOLE ALLEMANDE

GUERMAN-BOHN (AUGUSTE). Stuttgard, — Paris.

418. — *Femme du peuple.*

Toile. — H. 1m,43. — L. 1m,00.

Dans le demi-jour d'une église déserte, au pied d'un pilier, une femme jeune, mais le visage fatigué et amaigri et le regard triste, se tient debout, la tête à gauche, à côté d'une fillette blonde, portant l'une et l'autre le costume d'honnêtes ouvrières. Son attitude languissante et résignée trahit des douleurs cachées dont elle est venue demander la consolation à la prière.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : AV. GUERMANN-BOHN. 1845.

L'artiste a donné pour commentaire à son œuvre, dans le livret du Salon, ce passage de George Sand: « Compte-t-on pour rien toutes ces âmes qui possèdent la poésie et qui souffrent ; qui se taisent devant les hommes et qui pleurent devant Dieu? »

Salon de 1846 (n° 861).

Envoi de l'État.

Cat. Suau : 259. — *Cat. George* : 335.

LA CROIX (CHARLES-F. DE). † Berlin, novembre 1782.

419. — *Marine (Effet de brouillard).*

Toile. — H. 0m,35. — L. 0m,45.

Vue d'un port; vaste ciel gris nuageux, fond enveloppé de brume où se détachent, en demi-teinte, des bateaux, les voiles carguées ; sur la gauche, un peu en avant, une barque à voile triangulaire repliée, accompagnée de son canot fait ressortir, par sa masse sombre, le

reflet brillant des eaux. Au centre, se découpe un îlot fortifié, défendu par un bastion à échauguette et dominé par la haute tour ronde d'un vieux phare, près d'un bouquet d'arbres. L'îlot est relié à la terre ferme par deux arches de pont surbaissées au delà desquelles on soupçonne, dans les vapeurs, quelques constructions blanches. A droite, s'élève une muraille de rochers tapissés d'arbustes et un bloc isolé abritant une femme blonde, en corsage blanc et jupe rose, assise sur des paquets, auprès d'une corbeille d'osier. A côté, on distingue le buste d'un homme allongé sur le ventre, en bonnet gris, veste jaune et chausses bleues. Au bord de l'eau, trois hommes vus à mi-corps; deux, de dos, en veste brune et chausses roses, veste rose et chausses grises, tirent à eux des filets; le troisième, vu de face, en gilet bleu, manches blanches et chausses jaunes, se retourne pour les regarder.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Charles de la Croix, élève de Joseph Vernet, à Rome, où il était connu sous le nom de *Della Croce*, habitait encore cette ville en 1754. Il a exposé à Paris, en 1774, au *Colysée* et en 1780 et 1782 au *Salon de la Correspondance de Pahin de la Blancherie*. — Henri Vienne, *Revue de Toulouse*, XXIV, p. 272.

Tableaux du ci-devant Bernis : 71. — *Cat. Lucas*, an III : 262. — 1806 : 265. — *Cat. Roucoule* : 275. — *Cat. Suau* : 273. — *Cat. George* : 155. — *Classement* : 79.

La Croix (Charles-F. de).

420. — *Une Tempête.*

Toile. — H. 0m,35. — L. 0m,45.

Ciel nuageux, avec une éclaircie, en haut à droite, et des teintes empourprées à l'horizon. A gauche, côte de falaises escarpées, surmontées d'une grosse tour, d'un bastion avec échauguette d'angle et d'une porte cintrée. La mer est très sombre; dans le fond, un trois-mâts, secoué par la tempête, penche fortement sur le flanc; plus loin, on aperçoit un bateau à voile unique. De hauts flocons d'écume blanche rejaillissent à gauche et au-dessus de blocs de rochers très sombres. Sur le premier plan, un homme vu de dos, à mi-corps, tire une corde. Un autre, en veste jaune et chausses rouges, s'avance, portant un paquet de linge sur l'épaule. A droite, on voit sortir de l'eau les mâts d'une embarcation submergée; à l'un de ces mâts se suspend le bras nu d'un malheureux. Deux autres naufragés se montrent, de dos, derrière une épave; l'un, courbé, en rouge: l'autre, debout, en veste bleue et pantalon jaune, les bras élevés vers le ciel.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 70. — *Cat. Lucas*, an III : 263. — 1806 : 266. — *Cat. Roucoule* : 276. — *Cat. Suau* : 272. — *Cat George* : 156. — *Classement* : 80.

Lucas écrit (an III, p. 27) au sujet des deux toiles qui précèdent : « Ces deux tableaux sont faits dans les premiers temps que La Croix fut à Rome. » Il ajoute, en 1806, p. 48 : « Cet artiste est devenu depuis un grand peintre dans cette carrière. »

ROOS (Philip-Peter, dit Rosa de Tivoli). Francfort-sur-le-Mein, 1655. † Rome, 1705.

421. — *Taureau romain.*

Paysage accidenté; ciel semé de nuages dorés; à gauche, des croupes de montagnes bleues; à droite, un groupe de constructions pittoresques dominé par une haute tour, à l'angle d'une enceinte flanquée de tours carrées, et des pentes rocheuses. Au centre, sur un tertre, un fort taureau brun, immobile, regarde au loin, vers la droite. Derrière l'animal, une chèvre et deux brebis s'avancent avec un vieux berger nu-tête, drapé de brun; sur le premier plan, à droite, un agneau broute. Les couleurs de ce tableau ont fortement poussé au noir.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Lucas, an III : 161. — 1806 : 141. — *Cat. Roucoule* : 173. — *Cat. Suau* : 159. — *Cat. George* : 42. — *Classement* : 34.

WITEL (Gaspard van). — Utrecht 1647. † Rome, 1730.

422. — *La place Saint-Pierre à Rome.*

Toile. — H. 0m,48. — L. 0m,93.

Cette vue panoramique embrasse les deux colonnades semi-circulaires qui encadrent la place; on voit le portique de l'aile droite tout entier et la moitié du portique gauche, la façade et la coupole, les hautes constructions du Vatican, l'obélisque d'Héliopolis, transporté par Caligula et les deux fontaines jaillissantes. Plus de deux cents figures animent la place : les unes échelonnées sur les magnifiques rampes de marbre qui donnent accès à la basilique, les autres disséminées le long des galeries, autour des fontaines et de l'obélisque : gens d'église en noir, nobles et bourgeois, dames et paysannes en habits de toutes couleurs. A gauche chemine un carrosse sombre,

vu par derrière; dix fantassins alignés, flanqués d'un tambour, font l'exercice du fusil, sous le commandement de chefs armés de piques. Sur la droite, où l'on remarque une active circulation, des cavaliers, des moines, des gens en manteau rouge, deux magnifiques carrosses de cardinaux, l'un noir attelé de six chevaux blancs, l'autre rouge traîné par six chevaux noirs, tous deux ornés à l'arrière de grandes statues dorées, appellent surtout l'attention. Au premier plan, quelques paysans et paysannes portant le pittoresque costume de la campagne romaine sont assis sur des tronçons de colonnes.

Signé, sur la tranche d'un tronçon de colonne du premier plan : G. V. W.

Envoyé par le gouvernement impérial en 1812.

Cat. Roucoule : 184. — *Cat. Suau :* 169. — *Cat. George :* 49. — *Classement :* 41.

INCONNUS DE L'ÉCOLE ALLEMANDE

XVIe SIÈCLE

423. — *Histoire de saint Jean-Baptiste.*

Tableau à volets. — Bois. — Milieu : H. 1m,52. — L. 1m,61. — Côtés : H. 1m,52. — L. 0m,77.

Cette intéressante composition est divisée en trois parties, dont chacune présente une scène principale figurée au premier plan, et deux scènes épisodiques agencées dans le même paysage sans solution de continuité. Le volet de gauche porte l'annonce de l'ange à Zacharie, la rencontre de la Vierge et de sainte Élisabeth, la *Naissance de saint Jean ;* le centre, le *Baptême de Jésus-Christ*, les reproches de saint Jean à la famille d'Hérode et la prédication du Précurseur dans le désert; le volet de droite, la danse de Salomé, la *Décollation de saint Jean* et la vengeance d'Hérodiade.

Volet de gauche : Paysage très accidenté; versant d'une montagne parsemée de bouquets d'arbres, avec une arcade de rochers, une cascade et deux tours inégales sur le penchant. A gauche s'élève un temple en rotonde, surmonté d'une lanterne et à demi-entouré, dans le bas, d'une enceinte circulaire. Une large arcade cintrée laisse voir l'intérieur de l'édifice ajouré de hautes fenêtres géminées encadrées dans des arcatures avec une rose au-dessus, et découpées sur un ciel empourpré. Un ange en robe rose plane dans le haut, soutenant à deux mains un parchemin déployé où pend un sceau en cire rouge. On y lit en caractères cursifs quelques mots que des retouches incorrectes ont dénaturés : *Joannem filium nomen ejus vocabis* (S. Luc. I. 13).

Dans l'intérieur du temple est un autel de pierre sans ornement. Sur les gradins circulaires, le prêtre Zacharie, vu de dos, est agenouillé, la main gauche élevée, balançant de la droite un encensoir doré d'un riche travail. Le prêtre, barbu, la tête en profil à droite, est coiffé d'une sorte de tiare entourée d'un turban; il porte une robe blanche, une tunique amaranthe à ramages d'or et un grand col broché d'or, rabattu et échancré. Sur le penchant de la montagne, saint Joseph, brun et barbu, nu-tête, drapé d'un manteau amaranthe, descend appuyé sur un bâton et tenant un sac dans la main droite. En avant de lui, la Vierge embrasse sainte Élisabeth. La première est drapée d'une mante grise qui lui couvre la tête; la seconde, en robe bistre, porte une haute coiffe blanche. Au premier plan, une jeune femme blonde, vêtue d'un corsage foncé, ouvert carrément sur la gorge et bordé de perles, les manches garnies de bouffants blancs et drapée d'un riche manteau brodé d'or, présente un enfant nouveau-né, couché nu sur ses langes. A ses côtés, sainte Élisabeth, plus âgée, en guimpe blanche, mante et cape brunes, se penche, montrant l'enfant. Le prêtre Zacharie, frappé de mutisme en punition de son incrédulité, assis, de face, écrit sur un rouleau de parchemin les mots : *Johannes est nomen ejus* (Jean est son nom) (Evangile selon saint Luc, I, 63) en écriture cursive du seizième siècle. Il a une longue barbe brune, un turban gris, surmonté d'une calotte de velours rouge au-dessus de laquelle se ferment des cercles d'or, en ogive, sertis de perles; les plis de son ample manteau amaranthe flottent derrière lui.

Tableau central : Ciel clair; dans le haut plane le Père Éternel, en buste, nu et barbu, les bras ouverts, dans une lumière dorée; au-dessous, la colombe du Saint-Esprit dans une auréole blanche. Fond de paysage très accidenté, rideau de collines; à gauche, une rivière aux berges boisées, une ville sur des falaises escarpées, où l'on distingue, au pied de la butte, un édifice massif et carré à hautes fenêtres, sur les rochers, une construction à grand toit rouge surmontée d'une lanterne, d'assez vastes bâtiments couverts en tuiles rouges, trois pics rocheux très hardis étagés, sur l'un desquels s'élève une église, le tout

entrecoupé de bouquets d'arbres; sur la droite, un massif boisé. A l'arrière-plan, au centre, sur un tertre découvert, entouré d'arbres, qui domine la rivière, trois personnages debout, Hérode, vu de dos, en robe jaune et collet d'hermine, la tiare sur la tête, Hérodiade et Salomé, l'une de profil, en robe violette et pourpre et chaperon rouge, l'autre de face, en clair avec coiffure blanche, écoutent les objurgations du Précurseur qui s'avance, vu de face, nu-tête, drapé de sa peau de mouton et d'un manteau rouge. A droite, au second plan, dans une clairière de forêt gazonnée, avec un rideau d'arbres découpé sur le ciel purpurin et quelques troncs gris détachés en clair, une nombreuse assistance est groupée au pied d'un tertre où saint Jean prêche dans une chaire improvisée formée de quatre troncs d'arbres reliés par des bâtons transversaux; un manteau rouge est jeté sur la traverse qui fait face au public. Le saint, nu-tête, barbu, de profil, les cheveux bruns ceints d'une bandelette blanche, vêtu d'un sayon de poil de chameau, les épaules, les bras et les jambes nus, accompagne son discours d'une mimique expressive, les bras étendus et les mains ouvertes. L'assistance se compose d'un groupe de huit femmes massées, assises à terre, coiffées de voiles, parmi lesquelles on distingue un corsage amaranthe et plusieurs vêtements bleus; de deux guerriers barbus, armés de piques, la dague à la ceinture, adossés à un tronc d'arbre, l'un coiffé de rouge, avec tunique blanche, manteau bleu, chausses noires à crevés et jambières de cuir; l'autre en turban jaune, pourpoint foncé, tunique jaune et chaussures de peau fauve; de deux personnages debout, un peu en avant, regardant attentivement l'orateur : le premier barbu, drapé d'un manteau rose et coiffé d'une calotte brune, le second, à longue barbe, portant un chapeau pointu et un manteau gris sur vêtement noir ; et enfin d'un groupe de gens assis où l'on remarque une femme très attentive, en coiffe blanche, robe grise et manches jaunes, un homme barbu en robe grise et manteau verdâtre, accoudé du bras gauche sur son genou, la joue dans la main, une femme en robe et manteau rouges, brodequins jaunes, un cabas à ses pieds, portant un enfant qui tète son sein droit; une petite fille très blonde dont on ne voit que le buste s'appuie sur ses genoux; derrière ce groupe apparaissent une femme en corsage noir, manches bleues et manteau rouge, un homme barbu, en bonnet blanc et manteau jaune, un autre en turban rose et vêtement vert et deux têtes. Sur le fond boisé se détachent deux couples de figurines; en avant, un tout petit garçon blond en vêtement gris ardoisé écarte les jambes et verse un filet d'eau. Un auditeur en tunique rose, bonnet et chausses jaunes, s'est juché, pour mieux voir, dans les branches d'un saule fourchu.

La scène principale du premier plan ne comprend que trois figures, Au pied d'un gros arbre, sur un tertre rocheux qui domine le Jourdain, saint Jean agenouillé, vu de face, les cheveux et la barbe hérissés, portant le sayon de poil de chameau ceint d'une corde, drapé d'un manteau rose, la main gauche élevée, vide de la droite l'eau d'une coquille sur la tête du Messie. Jésus, penché, drapé d'un manteau blanc qu'il ramène de la main gauche sur sa poitrine, marche dans l'eau jusqu'aux genoux. Derrière lui se tient de profil un ange blond, debout, vêtu d'une magnifique chape rouge brochée d'or, agrafée sur la poitrine par un fermail en trèfle orné d'une pierre blanche et de trois perles, et tombant sur une robe jaune à larges manches. De courtes ailes blanches à pennes roses sont attachées sur ses épaules. Il soutient à deux mains le manteau verdâtre et galonné d'or du Messie.

Volet de droite : Fond de jardin paysager ; rideau de verdure ; haute fontaine en balustre à vasque godronnée. Salomé, en robe claire et manches foncées, les bras élevés, exécute une danse en présence d'Hérodiade, en robe jaune et manches verdâtres, qui montre sa fille à Hérode. Celui-ci, barbu, coiffé d'un turban, en manches rouges, manteau verdâtre et collet d'hermine, tient un sceptre dans la main gauche ; un joueur de viole, en bonnet rouge, tunique claire et jambières foncées, conduit la danse. A droite s'élève en perspective un magnifique édifice flanqué de tours et d'une lanterne en encorbellement, percé de fenêtres géminées que surmonte une rose, couronné d'une galerie de pierre découpée, avec un corps de bâtiment supérieur de même style, dominé par une haute cheminée. Par l'angle du palais où deux arcades se rejoignent sur une retombée en pendentif, on voit la salle du festin tendue de rouge avec un dais à lambrequins et des colonnettes. Hérode et Hérodiade sont assis derrière une table couverte d'une nappe blanche. Hérodiade perce avec une aiguille la langue de saint Jean, dont la tête coupée lui a été servie dans un plat d'argent. Un personnage en jaune, à turban, se tient debout derrière Hérode; un autre, en chausses rouges et vêtements jaunes, avance une coupe de la main gauche. Sous la table est allongée Salomé faisant des contorsions; en avant, on remarque deux aiguières en métal dans un bassin.

La scène principale du premier plan,

comme les deux autres, comprend trois figures. Un bourreau à moustaches rousses, pourpoint de velours cramoisi, bras nus, chausses jaunes à crevés doublés de vert, jambières à lambrequins, l'épée dans la main gauche, élève par les cheveux la tête barbue et sanglante du Précurseur que reçoit dans un plat d'argent la fille d'Hérodiade. Salomé, blonde, vue de trois quarts, un voile blanc retenu derrière la tête par un bandeau noir serti de perles, vêtue d'une robe jaune décolletée, à manches bouffantes et courtes, sur des manches collantes, soutient à deux mains le plateau. Sur le sol, à droite, au pied d'un billot, où est jeté un manteau verdâtre, le cadavre du Précurseur gît en raccourci, drapé d'un manteau rose, présentant la section saignante du cou, les bras élevés, réunis par une corde et les mains jointes.

Chapelle du Parlement de Toulouse.

Cat. Lucas, an VIII : 416, 417, 418. « Ces trois tableaux dans le goût flamand, paraissent être de l'école de Stradan et offrent un caractère de vérité, surtout dans les têtes. » 1805 : 181, 182, 183 « original très ancien. » — *Cat. Roucoule :* 189 « attribué à Martin Schoengauer ». — Restauré par M. Julia. — *Cat. Suau :* 178. — *Cat. George :* 122 « production très remarquable d'un ancien peintre allemand ».

424. — *Descente de croix.*

Bois de forme ogivale. — H. 1^m,19. — L. 1^m,00.

Ciel foncé dans le haut, très lumineux à l'horizon ; sur une montagne bleue se détache une silhouette de muraille crénelée flanquée d'une grosse tour carrée à deux étages, percée de meurtrières inscrites par deux dans des arcatures cintrées ; vers la droite, un arbre découpe son feuillage. La croix est vue de face, surmontée d'une banderole blanche marquée des lettres *J N R I*. La traverse atteint des deux côtés le bord du tableau. Une échelle est dressée derrière le bras gauche, une autre devant le bras droit. Sur la première, un personnage barbu, en turban blanc, se penche par dessus la traverse et retient à deux mains une pièce d'étoffe rose pâle, bordée de glands d'or passée sous les flancs du Christ, dont les bras ont été déjà décloués. Ce personnage (Joseph d'Arimathie ou Nicodème) est vêtu d'une magnifique houppelande brochée d'or, dont les larges manches couvrent à demi des manches collantes en satin rouge ; il porte des chausses rouges et des souliers noirs. La tête pâle du Sauveur couronnée d'épines, sillonnée de ruisseaux de sang et surmontée d'un nimbe fleuronné d'or, s'affaisse sur l'épaule d'un homme, vu de dos, monté sur la seconde échelle, qui soutient à bras le corps le divin cadavre. Le bras droit du Christ retombe, ensanglanté par la plaie de la main ; une très large blessure transversale perce le flanc gauche d'où le sang ruisselle, le long de la jambe droite, jusqu'à la cheville. Autour des reins est nouée une étroite draperie blanche. L'homme porte un bonnet sombre à retroussis échancré, surmonté d'une aigrette blanche fixée par une applique d'or, des manches et des chausses noires, une houppelande rouge à ramages d'or, bordée de fourrures, avec un collet fourré et des bottes rouges à retroussis. A sa ceinture est suspendue une riche aumônière noire ornée d'une rosace et d'un galon d'or. Les deux pieds du Christ sont encore attachés à la croix par un clou unique entouré d'une irradiation de sang. Derrière l'échelle droite apparaît en profil un homme barbu en bonnet noir, houppelande noire bordée de fourrure, serrée à la taille par une ceinture de soie jaune, et robe de drap d'or à dessins rouges. Ce personnage soutient de la main droite la hanche du Christ et, de l'autre, entoure ses deux jambes. Une draperie blanche est jetée sur son bras gauche. Il a une très belle aumonière noire où le chiffre *A* paraît se détacher en or dans un cercle perlé, avec cordons, glands d'or et pendeloque ornée de perles. Sur la bordure inférieure de sa robe, on distingue en rouge les lettres *A K E R K B D*. Sa houppelande qui descend presque à la cheville découvre des chausses grises, et des brodequins rouges dans des soques noires. Deux longs clous quadrangulaires sont tombés sur le sol au pied de l'échelle.

Derrière la croix, Madeleine est agenouillée de face, la tête en trois quarts à gauche, blonde, le visage entouré d'une riche coiffure composée d'un frontal d'or en accolade à pointe fleuronnée où se relèvent deux quadrilobes entre quatre perles, et de deux bandeaux latéraux repliés en volutes supérieures et chargés de quatre grosses pierres noires et rouges alternées entre des perles blanches. Corsage bordé d'or coupé carrément, magnifique robe de satin rouge, manches blanches. Madeleine porte la main droite à son visage pour essuyer ses larmes et, de l'autre, elle soutient un très beau vase à parfums en or ciselé, garni de perles.

A gauche, au premier plan, la Vierge agenouillée, de profil, en robe noire, un voile blanc retombant sur les yeux, regarde le corps de son fils, avec une admirable expression de douleur. Sa robe est ornée d'un mince galon d'or et de manchettes rayées

blanches et jaunes ; un nimbe d'or à étoile flamboyante surmonte sa tête.

Debout derrière elle, la main appuyée sur son épaule, saint Jean, de profil, portant de longs cheveux blonds qu'entoure un nimbe fleuronné, un vêtement vert à retroussis jaunes et un grand manteau rouge, pieds nus, contemple le Rédempteur. Marie mère de Jacques et Salomé apparaissent au second plan; de l'une, on ne voit qu'une tête nimbée, voilée de blanc. L'autre, debout, vêtue d'un corsage foncé ouvert sur un pectoral rouge orné de pierreries et de perles, porte les cheveux divisés sur le front, deux oreillettes rouges quadrillées d'or, un bijou retenu au-dessus des yeux par un cordon noir, un tortil bleu et rouge avec une rose d'or au milieu et un nimbe fleuronné derrière la tête.

Chapelle du Parlement de Toulouse.

Cat. Lucas : An VIII : 421. — 1805 : 184 « original. » — 1806 : « 184 : Style singulier; les têtes sont d'une grande vérité et les couleurs se sont bien conservées, quoique employées depuis près de 400 ans. » — *Cat. Roucoule :* 188. L'auteur signale une prétendue analogie entre la première des lettres gothiques peintes sur la bordure inférieure du vêtement d'un personnage et les marques d'ouvrages allemands dont la manière est tout à fait semblable à celle de Lucas Cranach. » — *Cat. Suau :* 173. — *Cat. George :* 123. Réfutation de l'opinion précédente. L'ouvrage, « par le style et la manière de peindre, n'a pas plus d'analogie avec les productions si nombreuses et si connues de l'ancien maître allemand qu'avec celles de ses imitateurs. »

XVIIe SIÈCLE

425. — *Portrait d'un peintre.*

Cuivre. — H. 0m,15. — L. 0m,12.

Buste en trois quarts à droite. Un peintre imberbe, d'âge mûr, la figure pleine et colorée, coiffé d'un bonnet de fourrure fauve et vêtu d'un pourpoint foncé fourré de peau grise, la palette dans la main gauche, plaque du bout de sa brosse un ton de chair sur la gorge d'un portrait de jeune femme en corsage gris, appliqué à un chevalet. La tête de la femme est achevée, ainsi que sa haute coiffure de cheveux noirs, surmontée d'un nœud de rubans bleus. Le peintre, très attentif, paraît regarder son modèle, invisible pour le spectateur. Fond sombre.

Cat. Lucas, 1805 : 163. « On le soupçonne de l'école de Miéris. » — *Cat. Roucoule :* 164. (François Miéris.) — *Cat. Suau :* 151. — *Cat. George :* 139. (Allemand.)

426. — *Pâturage.*

Bois. — H. 0m,18. — L. 0m,15.

Ciel gris, éclairé dans le fond, lointain azuré. Un tertre mamelonné, incliné de gauche à droite, coupe obliquement le ciel. A gauche, un berger en gris, coiffé d'un chapeau de feutre clair, le visage dans l'ombre et à demi caché par le bras droit élevé, tient à deux mains sa houlette dont il se prépare à frapper ses bêtes paresseuses. A sa droite, pyramide; un groupe composé d'une vache noire à courtes cornes et naseaux blancs, vue de face et couchée sur ses jarrets, d'un jeune veau fauve accroupi de profil à droite, d'un bélier blanc à tête noire qui se retourne et d'un mouton blanc levant la tête vers le berger.

Genre de Melchior Roos, de Francfort. (George. Cat. p. 109.)

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, Évêque de Montauban.

Cat. Lucas, 1806 : 165. — *Cat. Roucoule :* 205. « Un berger gardant son troupeau. » *Cat. Suau :* 191. — *Cat. George :* 136.

ÉCOLE FLAMANDE

BLOEMEN (Peter van). Anvers, 1651-1719.

427. — *Circé et les compagnons d'Ulysse.*

Toile. — H. 0m,33. — L. 0m,44.

L'enchanteresse est assise sur un trône élevé de plusieurs marches, dans un palais obscur, où un pilier massif, portant un arc cintré à bandeaux de briques, se découpe d'un côté sur un fond ténébreux, de l'autre, sur une paroi de caverne qui laisse voir en haut, à gauche, un coin de ciel bleu; dans le bas s'ouvre une petite porte cintrée par où pénètre un faible rayon de lumière. Circé, la tête de profil à gauche, blonde, les cheveux relevés, porte une jupe grise et des manches blanches, une écharpe bleue sur son bras droit; une baguette à la main, elle fait un geste de commandement. Auprès d'elle fume un mélange magique dans un grand vase d'airain. Des animaux variés se groupent, avec une attitude docile, auprès du trône de la magicienne; en avant sont deux chèvres, puis un cheval blanc à crinière grise au-dessus duquel apparaissent le cou et la bosse d'un chameau, un bœuf à

robe sombre, et, sur le premier plan, tout à fait dans l'ombre, un lion passant; quelques plantes sauvages tapissent le pied des murailles.

Rentoilé en 1857.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Déposé dans la maison du district deCastelsarrazin; remis à Briant le 39 décembre 1799. — *Cat. Lucas*, 1806 : 118 (Carle Dujardin). — *Cat. Roucoule :* 150 (Karel du Jardin). — *Cat. Suau :* 142 (Dujardin). — *Cat. George:* 72 (Van Bloemen). — *Classement :* 7.

Bloemen (Peter van).

428. — *Le Manège.*

Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,95.

Cour encadrée de bâtiments irréguliers dont les lignes se découpent sur un ciel bleu, chargé à droite d'épais nuages gris; à gauche, mur percé d'une arcade et surmonté d'une treille; derrière, deux bouquets de peupliers; un autre bouquet d'arbres dans le fond, à droite, où apparaît un campanile derrière un mur de clôture; le mur de face est percé d'une porte encadrée en bossages, surmontée d'un buste barbu dans une niche, ouvrant sur un perron de plusieurs marches et flanquée de deux statues drapées; cette porte est fermée d'une claire-voie et accostée d'un banc où causent deux personnages assis, en chapeau à plumes blanches; un autre est debout derrière eux; à droite, le long du mur, un palefrenier et trois chevaux sellés, vus de croupe, alezan brûlé, alezan doré, gris de fer; à gauche, deux autres chevaux, l'un blanc, sellé de bleu, vu de croupe; l'autre, alezan brûlé, sellé de rouge, vu de profil, tête à gauche; un domestique assis sur un banc et un chien brun, rongeant un os; au centre, sur le premier plan, près d'un poteau, cavalier en jaune, à plumes blanches, la cravache en main, monté sur un cheval blanc qui piaffe du pied droit; écuyer en pourpoint rouge et chausses brunes, vu de dos, coiffé d'un chapeau noir à plumes, appuyé sur sa martingale et touchant de la cravache le pied du cheval; mur latéral en talus, couvert de tuiles rouges, percé d'une porte et de deux fenêtres, sur lequel le soleil fait descendre une ombre oblique.

Signé à gauche, sur le mur du manège, d'un monogramme des lettres P.V.B.

Académie de peinture de Toulouse. Don du comte de Caraman, académicien.

Retiré par Lucas le 19 mars 1800.

Rentoilé en 1857.

Inventaire de l'Académie : 20. — *Cat. Lucas*, an III : 164. — 1806 : 103. — *Cat. Roucoule :* 115. — *Cat. Suau :* 107. — *Cat. George :* 71. — *Classement :* 6.

Bloemen (Peter van).

429. — *Le Trompette.*

Toile. — H. 0m,25. — L. 0m,32.

Vue pittoresque d'un camp sous un ciel nuageux; dans le lointain, en avant d'un rideau d'arbres bordant le pied d'une montagne violette, on distingue quelques tentes alignées d'où s'élèvent des fumées blanches, un bastion et diverses figurines. A gauche se découpe une tente sombre sur le bord d'un tertre; à droite, deux tentes de toile grise sont en pleine lumière, avec un arbre au milieu. Au centre de la composition, un trompette en tricorne empanaché, pourpoint jaune à retroussis rouge, bottes noires montantes, son instrument en bandoulière, à cheval sur une bête blanche, à crinière brune, harnachée de bleu, arrêtée la tête à droite, se retourne vers un petit mendiant en habit jaune et chausses noires qui lui tend son chapeau. Derrière l'enfant, une femme est assise à terre, de profil, une cape blanche sur la tête, son nourrisson sur les genoux, un chien blanc auprès d'elle. En avant, un cavalier vêtu de brun, dont la monture baisse la tête, tient en laisse un autre cheval alezan, vu de croupe, harnaché, un manteau rouge lié sur la selle. Un petit chien noir et blanc, assis auprès, lève la tête pour le regarder; plus loin se montre un avant-train de cheval brun, chargé de bagages; sur le premier plan un baril où est jetée une draperie et contre lequel est appuyée une écuelle.

Signé en clair, à droite, sur la pente sombre de la tente :

P. V. B.
1706

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Déposé dans la maison du district de Castelsarrazin. — Remis à Briant le 29 décembre 1799. — *Cat. Lucas*, 1806 : 104. — *Cat. Roucoule :* 116. — *Cat. Suau :* 108. — *Cat. George :* 73. — *Classement :* 5.

Bloemen (Peter van).

430. — *Le Maréchal-ferrant.*

Toile. — H. 0m,25. — L. 0m,32.

Un cheval blanc, tout harnaché, portant housse bleue, pistolets d'arçon et manteau rouge lié derrière la selle, est maintenu à deux mains par un garçon en gilet rouge, les bras

nus, qui l'apaise de la voix; un autre aide, vu de dos, en vêtement sombre, coiffé d'un mouchoir, soutient élevé le pied droit de devant de l'animal; le maréchal est agenouillé, le marteau en l'air. Derrière la bête, un cavalier en gris, vu de dos, tricorne en tête, attend, sur un cheval alezan; un autre, vu de face, sur un cheval noir. A gauche, un garçon est debout, dans la pénombre, devant la porte de la forge où se lit, en clair, la signature :

P. V. B.
1706

Une cage d'oiseaux, en forme de chaumière, est fixée sur les branches d'un arbre dépouillé. A droite, au premier plan, une vache rouge est couchée sur l'herbe, la tête retournée, devant un âne immobile, chargé de son bât. Dans le lointain s'élève une petite construction circulaire avec un appentis; un cavalier conduit plusieurs bêtes; l'horizon boisé, dominé par une tour et une croupe de montagnes, se découpe sur un ciel nuageux.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Déposé dans la maison du district de Castelsarrazin. — Remis à Briant le 29 décembre 1799. — *Cat. Roucoule* : 117. — *Cat. Suau*: 109. — *Cat. George* : 74. — *Classement* : 8.

BLOEMEN (Johann ou Julius-Franz van, dit Orizzonte). Anvers, 1656. † Rome, 1748.

431. — *Site d'Italie.*

Toile. — H. 0m,28. — L. 0m,41.

Paysage accidenté : au fond, un rideau de montagnes très élevées sur la droite; perspective de terrasses en partie boisées où s'élèvent quelques constructions et des ruines de vieux châteaux; en avant, un massif d'arbres et l'indication légère d'un cours d'eau entrevu entre les taillis, au pied d'un versant très ombré sur lequel se détach ent deux grnds arbres. Un arbre isolé et fourchu montre à droite ses deux grosses branches, encadrant le site. Une petite figure en marche apparaît dans le lointain. Au premier plan, un homme barbu, accroupi, torse et jambes nus, drapé de rouge autour des reins, s'entretient avec une femme debout, en corsage blanc et écharpe bleue, la main droite sur la hanche, retroussant un pan de sa jupe et montrant de la main gauche une autre femme drapée de blanc, couchée à terre et accoudée sur un tertre.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis . 62. — *Cat. Lucas,* an III : 162. — 1806 : 102. — *Cat. Roucoule* : 118. — *Cat. Suau* : 104. — *Cat. George* : 33. — *Classement* : 25.

Bloemen (J.-F. van).

432. — *Site d'Italie.*

Toile. — H. 0m,28. — L. 0m,41.

Paysage accidenté, ciel nuageux, rideau de montagnes; une haute colline centrale, couronnée de ruines. Sur un mamelon à droite s'élève un grand château fort à deux corps avec mur d'enceinte crénelé, donjon élevé et grosse tour ronde; à gauche, un massif boisé sur lequel se découpent deux grands arbres. Au premier plan, un berger appuyé sur sa houlette, drapé de rouge, s'entretient avec une femme brune, drapée de bleu, assise sur un tertre.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 63. — *Cat. Lucas,* an III : 162. — 1806 : 102. — *Cat. Roucoule* : 119. — *Cat. Suau* : 105. — *Cat. George* : 34. — *Classement* : 26.

Bloemen (J.-F. van).

433. — *Site d'Italie.*

Toile. — H. 0m,22. — L. 0m,38.

Paysage très accidenté; ciel nuageux, soleil couchant à droite; rideau de montagnes. Vallée très boisée; quelques ruines couronnent un plateau encadré d'arbres. Plus bas s'alignent des maisons blanches à toits rouges, auprès d'un pin parasol. Sur le devant miroite une nappe d'eau; à droite est un bouquet d'arbres à demi roussis par l'automme. Au premier plan, un berger demi-nu, drapé de jaune, assis sur un rocher, s'entretient avec un personnage drapé de bleu, torse et jambes nus, qui marche vers lui, son bâton à la main. Un troisième, vu de dos, drapé de rouge, est assis au pied des arbres et regarde les causeurs.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 59. — *Cat. Lucas*, an III : 162. — 1806 : 102. — *Cat. Roucoule* : 120. — *Cat. Suau* : 106. — *Cat. George* : 35. — *Classement* : 27.

BREUGHEL (Johann, dit de Velours), Bruxelles, 1568-1625.

434. — *Paysage.*

Cuivre. — H. 0m,23. — L. 0m,18.

Paysage étendu, encadré par un bouquet

d'arbres à gauche, au-dessus d'un tertre sombre où cheminent deux femmes, et un grand arbre à droite. Ciel accidenté, semé de nuages roses. Une colline boisée, surmontée d'une grosse tour grise, s'abaisse vers la droite, découvrant une vallée spacieuse où serpente une rivière, bordée sur l'autre rive de falaises rocheuses.

Sur un ressaut de la colline est massé un groupe de constructions roses, dominé par une grosse tour ronde à mâchicoulis, couverte en tuiles, et un donjon carré à comble d'ardoise.

Au second plan, s'étendent des prairies bordées d'arbres; on voit sur le devant un chemin qui monte, flanqué de rochers où s'éloigne, vu de dos, un cavalier en rouge sur un cheval blanc, entre deux bêtes de somme. A droite, un berger à chapeau pointu, en veste rouge et chausses bleues, est assis sur une pierre à côté de son chien.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Roucoule : 123. — *Cat. Suau :* 112. — *Cat. George :* 75. — *Classement :* 9.

BREUGHEL (JOHANN).

435. — *Paysage.*

Cuivre. — H. 0^m,13. — L. 0^m,18.

Vue panoramique d'une grande vallée d'un vert bleuté que réchauffe à gauche le reflet du couchant entrevu à travers le feuillage délicat d'un groupe d'arbres du premier plan. Une large rivière éclaire de ses sinuosités la plaine boisée, encadrée à droite par une haute montagne et une colline tapissée de verdure. Dans la presqu'île formée par les lacets du cours d'eau, on distingue parmi les arbres trois groupes de constructions pittoresques, bâtiments ruraux, tour carrée à comble de tuiles, alignement de maisons massées au bord d'une petite anse contournée d'une route où cheminent une femme et un enfant. Au-dessus du tertre se dessinent deux figurines. Au premier plan, près des arbres, un colporteur vêtu de gris, son paquet sur l'épaule, s'entretient avec une femme en corsage rouge et jupe bleue, que suivent quatre vaches venant de la rivière, une grise en tête, arrivant de front, deux fauves et une noire.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Maison du district de Castelsarrazin. — Remis à Briant le 29 décembre 1799. — *Cat. Lucas*, 1806 : 108. — *Cat. Roucoule :* 124. — *Cat. Suau :* 112. — *Cat. George :* 76. — *Classement :* 10.

BRIL (MATTHAUS). Anvers, 1550. † Rome, 1584.

436. — *Paysage.*

Cuivre, de forme ronde. — Diam. 0^m,37.

A droite, une haute colline mamelonnée, formant plusieurs étages boisés où se détachent, sur les fonds de verdure, cinq groupes de constructions dominées par quelques tours; les flancs de la colline sont abrupts et encadrent une gorge par où tombe une cascade; la rivière fuit vers la droite, s'étalant en nappe bleue, dominée par une berge un peu haute où est assis un village; un pont rustique, où se penche un passant, relie cette berge à l'autre rive, en pente douce, laissant voir un horizon bleu; sur la gauche, bouquet d'arbres pittoresquement groupés, quelques-uns d'un feuillé très fin; au premier plan, deux paysans en chausses bleues et manches rouges, l'un portant un filet, marchent dans la direction d'une barque, montée par deux hommes, qui frôle les hautes herbes du bord.

Cat. Roucoule : 126. — *Cat. Suau :* 115. — *Cat. George :* 77. — *Classement :* 11.

BRIL (PAUL). Anvers, 1554. † Rome, 1626.

437. — *Vénus et Adonis.*

Toile. — H. 1^m,44. — L. 1^m,96.

Grand paysage forestier; à droite, trois gros arbres et deux troncs brisés, fond de verdure. Un vieil arbre s'élève à droite, et, de ce côté, s'ouvre une clairière gazonnée où Adonis, de profil, drapé à l'antique, armé de l'épieu et accompagné de deux chiens blancs, charge un énorme sanglier qui lui fait face et s'élance sur lui. En avant, au pied d'un massif, bondit à travers les roches une rivière transparente où une grue se penche pour boire; des blocs de rochers émergent de l'eau limpide; au pied du vieil arbre de droite, une autre grue allonge le col et ouvre le bec pour saisir une grenouille. A droite, Vénus diadémée, de profil, parée d'un collier de perles et d'un bracelet d'or à l'avant-bras, ses longues tresses blondes flottant sur les épaules, presque entièrement nue, avec une draperie bleue qui la couvre à peine et dont le vent fait ondoyer les plis derrière elle, vient d'être avertie par l'Amour qui vole au-devant, du danger couru par le bien-aimé. Le corps incliné en avant, la main gauche ramenée sous le sein, l'autre tenant un pan de draperie, la déesse, quittant son char attelé de cygnes, descend précipitamment sur un tapis de nuages. L'Amour, dont on ne voit que le buste, est nu, les bras étendus, la tête retour-

née, montrant au loin le chasseur. Les deux cygnes, brusquement arrêtés, agitent leurs ailes avec violence; l'un d'eux se retourne, le cou tendu, vers sa maîtresse. Le dossier du char, richement ciselé, est orné de volutes, de mascarons, de feuillages et de fleurs. Sur le premier plan, à travers les roches, s'étalent de belles touffes de plantes bocagères, étoilées, à droite, de fleurs rouges et blanches.

Envoyé par le gouvernement consulaire en 1803 (arrêté du 1er septembre 1801).

La *Notice du premier envoi* désigne ainsi le tableau : « Paysage par MATHIEU BRIL. LUC JORDANS y a peint Vénus et l'Amour. »

Rentoilé en 1857.

Notice du premier envoi : 2. — *Cat. Lucas,* 1806 : 102 (MATHIEU BRIL). — *Cat. Roucoule :* 125. — *Cat. Suau :* 114 (MATHIEU). — *Cat. George :* 78 (MATHIEU). — *Classement :* 12.

CRAYER (GASPAR DE). Anvers, 1585-1669.

438. — *Job dans l'adversité.*

Toile. — H. 2m,63. — L. 1m,91.

Job, vu de face, les yeux au ciel, les mains jointes, nu, avec une draperie blanche à la ceinture, la tête encadrée d'une barbe grise, assis sur un monceau de fumier, écoute distraitement les objurgations de sa femme, debout, à sa gauche. Celle-ci, vue de profil, vêtue d'une jupe verte, d'une robe rouge à retroussis lilas et d'une coiffe blanche, la main droite sur la hanche, porte la main gauche en avant, dans un geste de reproche. A droite, sont assis les trois amis du saint homme, Eliphaz de Théman, Bildad de Suah, et Sophar de Naama; l'un en vêtement bleu, chausses collantes, manteau jaune et turban blanc, s'appuie de la main gauche sur des débris et se tient le menton de l'autre main, avec une expression de condoléance; le second, à barbe grise et cape noire, met la main sur sa poitrine; un troisième, blond, la main ouverte, paraît intervenir dans la conversation ; à gauche s'élèvent de grands piliers ruinés d'où descend un nuage de poussière; en haut de ce tourbillon planent deux anges dont l'un agite une torche.

A droite, horizon boisé et lumineux sur lequel se détache une arcade en ruines, des blocs de maçonnerie, des colonnes renversées; deux cadavres d'enfants, l'un drapé de rose, gisent dans les décombres.

Signé, à droite, sur le montant de la pierre où est assis l'un des visiteurs de Job :

Gd CRAYER
1619.

Gravé par VAN ROY.

Église cathédrale de Saint-Bavond, à Gand.

Envoi du Gouvernement en 1803 (arrêté du 1er septembre 1801).

Rentoilé en 1857.

Ce tableau, primitivement cintré par le haut, est un de ceux qui ont le plus souffert. Les masses d'ombre, rouges aujourd'hui, ont été dépouillées de leur glacis par le nettoyage; retouches anciennes dans la jambe droite de Job, la bottine et le vêtement de l'homme assis au premier plan, dans le fond et sur la cassure latérale, provenant de la cassure de la toile (*Rapport* de George, p. 78).

La *Notice du premier envoi* intitule le tableau : « Job sur le fumier, tourmenté par sa femme. »

Notice du premier envoi : 1. — *Cat. Lucas,* 1805 : 116. — *Cat. Roucoule :* 157. — *Cat. Suau :* 126. — *Cat. George :* 82. — *Classement :* 19.

DYCK (ANTON VAN). Anvers, 1599. † Londres, 1641.

439. — *Le Christ aux Anges.*

Bois. — H. 1m,35. — L. 1m,04.

Le croix est plantée, de face, sur le plateau dénudé du Calvaire, dominant une vaste étendue de ciel nuageux, où apparaît, à gauche, l'orbe du soleil éclipsé. Le Christ, une draperie blanche autour des reins, flottant vers la gauche, a les bras rapprochés, la tête penchée sur le bras droit, encadrée d'une barbe brune et ceinte d'une forte couronne d'épines dont les pointes se détachent sur une auréole rayonnante. Au sommet de la croix est fixé un parchemin déroulé sans inscription lisible. Du côté gauche, dans le ciel, un ange blond à très petites ailes blanches, une draperie foncée déployée derrière lui, élève un calice d'or pour recueillir le sang qui ruisselle de la main droite du Christ. Contre la hanche du pieux adorateur s'appuie un autre ange, dont on ne voit que le buste émergeant d'un nuage blanc. De l'autre côté, un ange brun, de profil, à genoux sur les nuées, reçoit le sang divin coulant le long du bras gauche dans un calice d'or qu'il élève à deux mains. Enfin, au pied de la croix où est posée une tête de mort, un quatrième ange, nu, à cheveux châtains, agenouillé sur le sol, avance son calice pour recevoir le sang des pieds du Christ, percés d'un clou unique.

Gravé par HOLLARD.

Envoi du gouvernement consulaire en 1803 (arrêté du 1er septembre 1801).

Rentoilé en 1857.

Notice du premier envoi : 13. — *Cat. Lucas,* 1805 : 152. — *Cat. Roucoule :* 139. —

Cat. Suau : 128. — *Cat. George :* 84. — *Classement :* 21.

DYCK (ANTON VAN).

440. — *Le Miracle de la mule* (*Légende de saint Antoine de Padoue*).

Toile. — H. 3m,20. — L. 1m,85

Cinq figures, grandeur nature : à gauche saint Antoine de Padoue, vêtu de sa robe de moine, en pied, de profil, présente de la main droite l'hostie consacrée. Domptée par la puissance du Sacrement, la mule grise d'un hérétique du pays toulousain, qui réclamait un miracle pour croire à l'Eucharistie, est tombée à genoux; la bride de l'animal dans la main, un homme blond, en tunique grise et manteau rouge, vu de dos, s'agenouille comme sa bête, indifférente au caisson d'avoine qu'il a laissé échapper. Au second plan, l'hérétique, debout, de profil, la tête encadrée d'une chevelure et d'une barbe grises, étend en avant ses deux bras, avec un geste d'admiration et de foi; un autre témoin, brun, le torse nu, drapé d'un manteau bleu foncé, exprime sa surprise; entre les deux apparaît, coiffée d'un bonnet rouge, la tête imberbe d'un quatrième spectateur, joignant les mains. A gauche, un massif d'arbres sur lequel se détache la figure du saint; fond de ciel nuageux à flocons dorés.

Ce tableau, dont il existe des répétitions à Lille et à Saint-Sauveur de Bruges, décorait l'église des Récollets de Malines. Conquis en 1794, il fut attribué au Musée le 1er septembre 1801 et envoyé le 4 février 1805.

Rentoilé en 1857.

Notice du second envoi : 3. — *Cat. Lucas*, 1806 : 150. — *Cat. Roucoule :* 140. — *Cat. Suau :* 129. — *Cat. George :* 83. — *Classement :* 20.

C. de Mandach, *Saint Antoine de Padoue et l'art italien*, p. 338.

DYCK (ANTON VAN) [École de].

441. — *Achille reconnu par Ulysse à la cour de Lycomède.*

Toile. — H. 0m,87. — L. 1m,05.

Déidamie, reine de Scyros, et les femmes de sa cour sont groupées à l'entrée du palais, au pied de trois colonnes cannelées où s'enroule une draperie rouge. La reine, debout, de profil, blonde, vêtue d'une robe de soie gris clair et parée de riches bracelets, semble regarder avec inquiétude, étendant la main en avant; une femme en coiffure grise, avec une pièce d'étoffe rabattue sur le front, et des manches bouffantes, gris et bleu, porte dans ses bras un petit chien ; entre les deux têtes se montre un visage blond, et, derrière la dernière colonne, un profil de vieille femme, portant un voile jaune. Cinq jeunes filles sont groupées en avant; deux debout : la première, brune, de profil, un cordon de perles dans les cheveux, le sein droit découvert, une grosse chaîne d'or au cou, porte une robe bleue et un manteau de soie jaune ; la seconde, blonde, de profil, le bras étendu en avant, l'épaule nue, une draperie blanche retenue sur l'avant-bras par une fibule d'or, contemple comme ses compagnes, la riche pacotille déballée par Ulysse, déguisé en marchand. Trois autres jeunes filles sont assises : la première, blonde, le visage retourné, le sein et les bras nus, un bracelet orné de perles à l'avant-bras, présente de la main gauche un miroir ovale monté sur un cartouche en bois sculpté; la seconde, en avant, de profil, en corsage blanc à manches bouffantes, les bras nus et robe verte à reflets, les cheveux d'un blond très clair noués en chignon, parée d'une chaîne d'or, se penche pour regarder un cordon de perles. Sur son dos s'appuie du bras droit une jeune fille brune, à corsage grenat, écharpe vert d'eau, portant un collier de perles. En avant du péristyle, Achille debout, brun, en habit de fille, un voile léger sur la tête, la robe de satin bleu et le manteau rouge, se trahit lui-même en tirant du fourreau une épée qu'il a choisie d'instinct parmi les objets de parure. Ulysse, barbu, de profil, ses cheveux noirs couverts d'un bonnet ardoisé, vêtu d'une tunique bleu foncé et d'un manteau bistre, saisit Achille par le bras. Un compagnon du roi d'Ithaque, chauve et grisonnant, drapé d'un manteau jaune, appuyé sur un long bâton, porte la main à la poitrine d'Achille pour lui découvrir le sein. En avant est posé un grand panier d'où débordent des objets de luxe, miroirs, flacons dorés, chaînes d'or, bassins, cadres. Des cuirasses d'acier bruni traînent à terre sur le premier plan où un grand chien noir à taches blanches se retourne en grondant. Derrière les étrangers, on entrevoit le visage d'un esclave à cheveux crépus, drapé de rouge, tenant par la bride un beau cheval gris dont la tête seule est visible. Ciel nuageux.

Envoyé par le gouvernement consulaire en 1803.

Notice du premier envoi : 23. — *Cat. Lucas,* 1805 : 151 (VAN DYCK). — *Cat. Roucoule :* 138. — *Cat. Suau :* 127. — *Cat. George :* 85 (école de VAN DYCK). — *Classement :* 22.

FOUQUIÈRES (Jacques). Anvers, 1580. — Paris, 1659.

442. — *Lisière de forêt.*

Toile. — H. 0m,31. — L. 0m,39.

Perspective de feuillages terminée par un horizon bleu sur un ciel clair; à droite, un grand arbre au sommet d'une croupe gazonnée; au milieu, un gros bouquet d'arbres touffus; à gauche, un berger gardant trois vaches; sur le premier plan, deux colporteurs, l'un debout, l'autre accroupi, en veste rouge, sa hotte derrière le dos.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Déposé à la maison du district de Castelsarrazin. — Remis à Briant le 29 décembre 1799.

Cat. Lucas, an V : 48. — 1805 : 124. — *Cat. Roucoule :* 145. — *Cat. Suau :* 132. — *Cat. George :* 89. — *Classement :* 24.

FRANCK (Franz), dit le Vieux. Hérenthals, vers 1540. — Anvers, 1616.

443. — *Les cinq Sens.*

Toile. — H. 0m,65. — L. 9m,90.

Grand paysage boisé, avec une éclaircie à droite, montrant un ciel lumineux, semé de légers nuages, où volent trois grands oiseaux. Des massifs d'arbres échelonnés servent de fond à la composition. Sur la droite, en avant d'un rideau de collines mamelonnées et de masses d'arbres, s'élève, derrière une pelouse et une nappe d'eau, une vaste constrnction seigneuriale à plusieurs corps, avec grand comble à lucarnes, au fond d'une cour entourée d'un mur d'enceinte. Cinq vaches blanches et une brune, gardées par une femme, paissent dans la prairie. A gauche, dans une mare, entre de gros troncs d'arbres et des touffes de roseaux, nagent des canards blancs et noirs, qu'un héron regarde, immobile, les pieds dans l'eau.

Au centre de la composition, au pied d'un gros arbre, est dressée une table ovale autour de laquelle sont groupées cinq jeunes femmes blondes, richement vêtues, personnifiant les cinq sens.

La première, assise, vue de profil à droite, en robe rose, avec une draperie olivâtre sur les genoux, les pieds nus, porte des aliments à sa bouche de la main droite et appuie l'autre main sur une serviette (le goût). — La seconde, en corsage bleu et ceinture dorée, vue de face, le visage coloré, élève sur son bras droit nu un oiseau à brillant plumage qui lui becquette le doigt (le tact). — La troisième, la tête penchée, en robe blanche, les bras et le sein gauche découverts, une draperie gros bleu sur l'épaule droite, respire avec délices un bouquet de fleurs (l'odorat). — La quatrième, debout, la tête de profil à gauche, les bras et le sein gauche nus, une riche plaque d'orfèvrerie à la ceinture, se regarde avec complaisance dans un miroir ovale qu'elle tient élevé de la main droite (la vue). — La cinquième (l'ouïe), assise, vue de face, en jupe jaune et corsage vert montant, une draperie bleue sur le bras droit, joue de la mandoline, en suivant des yeux la musique écrite dans un grand livre posé devant elle sur la nappe blanche où sont rangés dans le plus bel ordre des objets correspondant aux attributs symboliques de chacune des gracieuses convives : plats d'argent contenant une dinde rôtie, deux pâtés, un gâteau monté; assiette de figues, fruits, pain, citron coupé; corbeille d'osier pleine de grosses fleurs.

Au premier plan, deux magnifiques aiguières ornées d'un buste de sirène et d'un mascaron, dans le style le plus élégant de la Renaissance, sont posées à terre; et, sur la droite, s'élèvent de grosses tiges d'iris en fleur et des bouquets de petites fleurs blanches à cinq pétales.

Expositions de l'Académie de peinture de Toulouse, 1780 et 1788. En 1780, cette toile appartenait à M. de Lafage, l'un des syndics généraux de la province, mainteneur des jeux floraux, possesseur d'une riche collection de peintures; en 1788, à l'imprimeur-libraire Robert qui la vendit à la direction du Musée en 1800, au prix de 72 livres. (Quittance du 30 fructidor an VIII-17 septembre 1800.)

Une composition analogue, attribuée à Franz Franck le jeune, fait partie du Musée de Copenhague.

Henri Vienne, *Revue de Toulouse,* XXIV, p. 271.

L'*Almanach historique de la province de Languedoc* signale, en 1786 (p. 137), chez Robert jeune, imprimeur, « une superbe Collection d'Estampes et plusieurs beaux Tableaux. »

Cat. Lucas, 1806 : 125 (Franck le jeune). — *Cat. Roucoule :* 146 (Franck le jeune). — *Cat. Suau :* 133 (Franck le jeune). — *Cat. George :* 91. — *Classement :* 25.

FRANCK (Franz), le Jeune. Anvers, 1581-1642.

444. — *L'Onocentaure.*

Cuivre. — H. 0m,15. — L. 0m,30.

Intérieur d'un cabinet d'amateur dont les murs, très sombres, sont décorés de peintures et d'objets d'art; trois tableaux sont accrochés

à la muraille du fond; une ville forte éclairée de lueurs rouges, un château sur un monticule dominant un horizon lunaire, une scène à personnages dont on ne voit que la partie inférieure; sur une tablette, tendue d'étoffe bleue à frange rouge sont disposés un bronze antique en pied, un buste de femme en marbre blanc, une figure accroupie en bronze florentin et une statuette grise qui se renverse; un torse de terre cuite vient d'être précipité à terre. Sur le sol est appuyé un tableau d'un brillant coloris où l'on reconnaît une femme assise, drapée de bleu et de rouge et un homme, le torse nu, dont la tête est posée sur ses genoux, tandis qu'une autre femme, derrière, se penche pour le contempler.

A gauche, absorbés par une savante dissertation, deux personnages sont assis autour d'une table couverte d'un tapis. Le premier, dont on distingue le siège en bois sculpté, est vu de profil, assez jeune, portant fine moustache et barbe légère; il est coiffé d'un chapeau noir à plumes rouges et blanches et porte un pourpoint gris, des chausses rouges, la dague au côté, des jarretières à rubans, des souliers à nœud rose. Il tient entre ses mains une sphère céleste couleur d'azur, marquée de constellations dorées; une sphère en métal, plus petite, est posée sur la table. L'autre personnage, imberbe, vu de face, plus âgé, la calotte sur la tête, portant un vêtement à collet de fourrure, suit la démonstration avec grande attention et se frappe le front du bout du doigt; un troisième curieux, barbu, se montre derrière l'épaule du cavalier, tenant à la main un objet indéterminé. Un petit singe est accroupi sur le sol, en avant de la table. A l'autre extrémité de la chambre s'avance un personnage à tête d'âne dont le profil grotesque émerge d'une fraise plissée; il a un pourpoint rouge, des chausses sombres, des bas gris avec nœuds de rubans, des souliers noirs à rosette rouge. La main gauche en avant, un gros bâton dans l'autre, il frappe brutalement à travers la collection; outre la statuette renversée et la terre cuite qui tombe, on voit à ses pieds un médaillon à figures en relief; un cadre à l'envers, un torse brisé et une figurine drapée.

Marqué en bas, à gauche : 57.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Dans son Catalogue de l'an III (p. 27), Lucas intitule cette peinture : *Tableau allégorique dont on ne connaît pas l'auteur.* Le mot d'*Onocentaure* fait son apparition dans le catalogue de Roucoule (p. 179). C'est une désignation bien mythologique pour le barbare, à tête d'âne, qui fait une irruption si désastreuse au milieu d'un docte entretien. L'inventaire de Bertrand porte : « Des savans dans leur laboratoire et un homme ayant la tête d'un âne, avec un bâton levé, entre et semble vouloir les frapper. »

Tableaux du ci-devant Bernis : 83. — *Cat. Lucas*, an III : 295. — 1806 : 170 (Inconnu flamand). — *Cat. Roucoule :* 200 (Anonyme). — *Cat. Suau :* 188 (Anonyme). — *Cat. George :* 92. — *Classement :* 26.

FRANÇOIS (Lucas). Malines, 1615-?

445. — *Martyre d'un chrétien.*

Toile. — H. 3m,93. — L. 3m,05.

Sur un perron de pierre à trois marches, au-dessus duquel s'élève, entre des colonnes, un haut piédestal portant une statue assise et drapée de Jupiter, caractérisée par un aigle, posé à sa droite, les ailes demi-ouvertes, un martyr chrétien, imberbe, à longs cheveux bruns, nu, avec une draperie blanche autour des reins, un manteau flottant derrière lui et recouvrant l'angle de la plus haute marche, est contraint de s'y agenouiller, entraîné violemment, à l'aide d'une corde qui entoure son avant-bras gauche et passe sous l'aisselle, par un bourreau vu de dos, nu, la tête petite et absolument chauve, un caleçon jaune autour des reins, un cimeterre au flanc. Le martyr que l'on cherche à faire prosterner malgré lui devant le faux dieu et dont les genoux ploient sous la contrainte, détourne ses yeux de l'idole et les élève vers le ciel où, dans le bleu, entremêlé de nuages, pyramide un groupe d'anges. Par-dessus la tête du chrétien apparaît celle d'un autre bourreau, vu de face, le teint coloré, coiffé de bleu, qui le saisit par un bras et par les cheveux; le prêtre de Jupiter, à figure pleine et violente et forte moustache rousse, un manteau de pourpre doublé d'hermine jeté sur la tête, secoue le martyr par l'épaule et, le bras droit étendu, lui montre le dieu; un acolyte, chargé d'un brûle-parfums, se retourne vers un garçon drapé de jaune, qui arrive derrière les marches, portant une cassette à deux mains sur la tête. Au-dessus de ce groupe, dans les nuées où se montrent deux visages de chérubins, six anges nus, autour desquels frissonnent de légères draperies jaunes et blanches, observent les péripéties de la scène : l'un, très blond, plane, la tête baissée, élevant de la main droite une grande palme verte; un autre, en pose ascendante, le bras gauche replié, soutient une couronne de laurier à larges feuilles; son voisin, s'élevant comme

lui dans les airs, le visage encadré d'une abondante chevelure dorée, regarde attentivement au-dessous de lui; plus haut, un quatrième paraît plonger dans les airs, la tête en bas, vu de dos et la main gauche en arrière, élevant une palme; les deux derniers descendent également des nuages. A gauche, au pied de la première marche, un guerrier debout, vu de dos, couvert d'une riche armure d'acier bruni, la tête de profil, coiffée d'un chapeau de fer que surmonte un dragon doré, une peau de panthère autour des reins, le pied posé sur un fût de colonne renversée, semble présider à la cérémonie, la main appuyée sur une longue haste ; derrière son épaule se montrent le visage rasé et la moustache rousse d'un soldat en rouge, casqué de fer. Au bord de la toile, se penche en avant, sur un cheval alezan brûlé qui flaire, la tête basse, un guerrier moustachu, casqué et cuirassé élevant de la main droite un étendard rouge dont les plis flottants cachent le haut de la statue ; un autre étendard bleu, à frange rouge, dont le porteur est invisible, apparaît, incliné, derrière. Sur la première marche, au milieu de la composition, est accroupi un nègre aux cheveux crépus, nu-tête, en justaucorps vert et manches rayées de bandes blanches et rouges, tenant en laisse un grand chien blanc à taches de feu qui aboie au chrétien.

Sur le sol, à droite, sont entassées diverses pièces d'armure en acier poli, un bourdon avec draperie bleue, un manteau gris orné d'une coquille de saint Jacques et de croisettes dorées et une gourde de pèlerin.

Envoyé par le gouvernement impérial en 1812.

Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 159. — *Cat. Suau* : 146. — *Cat. George* : 93. — *Classement* : 27.

GILLEMANS (Johann-Peter), 1643-1715. — EYCKENS (Peter), le Vieux. Anvers, 1650, et RYSBRAECK (Peter). Anvers, 1655. — Bruxelles, 1729.

446. — *Amours tressant une guirlande.*

Toile. — H. 0m,69. — L. 0m,87.

Cinq Amours, groupés au pied d'une urne décorative, au milieu d'une plantations d'arbres qui laisse entrevoir divers édifices, composent une guirlande avec des grappes et des pampres, des pêches, des prunes, des figues, des melons d'eau et divers autres fruits.

Cat. George : 94.

Gillemans, Eyckens et Rysbraeck.

447. — *Amours nouant une guirlande.*

Toile. — H. 0m,60. — L. 0m,87.

Les cinq Amours du tableau précédent viennent de nouer leur guirlande de fruits au tronc d'un arbre au-dessus d'un bas-relief antique représentant Pan et Syrinx ; la silhouette d'une ville se distingue à droite, dans le lointain.

Ces deux toiles sont un exemple de l'association, assez fréquente en Flandre, de plusieurs artistes réunissant leurs aptitudes individuelles sur une même œuvre.

Les Amours et les sculptures sont de Eyckens, les fruits, de Gillemans et le paysage, de Rysbraeck.

Cat. George : 95.

HELMONT (Segres-Jacques van). Anvers, 1683. — Bruxelles, 1726.

448. — *Une Tabagie.*

Toile. — H. 0m,23. — L. 0m,32.

Intérieur de taverne, divisée en deux pièces par une cloison à pans de bois où sont suspendus un flageolet et une guitare. Dans le fond, plus sombre, à gauche, s'élève une cheminée où le feu brûle, surmontée d'une estampe figurant un portrait d'homme en buste, tête à droite. Un fumeur, nu-tête, en pourpoint jaune et chausses brunes, de profil à gauche, est assis devant le feu, sur un escabeau, la pipe à la main. Un autre, en toque brune, sarreau gris et chausses bistres, est debout, le dos au feu, la pipe dans la main gauche. A droite de la cheminée, au-dessous d'une étagère chargée de quelques pots, on entrevoit dans l'ombre le dos d'un homme courbé, en veste verte et chausses bistres. Sur le premier plan, à droite, est dressée une table grossière, formée d'une planche fixée sur une cuve renversée, et où sont posées des victuailles dans une feuille de papier blanc et un pot de bière. Un homme à toque grise et veste rose, soufflant un jet de fumée, la pipe dans la main gauche, le bras droit accoudé, est assis de face derrière la table. Un fumeur à collier de barbe rousse et calotte noire, en gilet vert, manches jaunâtres et tablier blanc, lui fait vis-à-vis, tenant en main un long verre à bière. Un autre personnage, en haut chapeau gris et manches jaunes, retournant la tête, est assis sur le même escabeau, et un quatrième, debout, en bonnet et vêtement bistre, se penche, regardant le verre avec attention.

Au premier plan, vers la gauche, une casserole de terre jaune est renversée sur le sol.

On lit au revers du tableau cette annotation manuscrite : *M. le président de Maurens.*

Jean Desinnocens de Maurens (1735-1820), président à mortier au parlement de Toulouse, eut ses biens saisis comme émigré. Plusieurs tableaux et gravures furent alors enlevés de son hôtel, place des Pénitents-Blancs. Il obtint sa radiation de la liste des émigrés par arrêté des consuls du 27 brumaire an X (18 décembre 1801). Retiré alors à Gimont, il réclama la restitution des objets invendus. Lucas, consulté, écrivit : « Plusieurs tableaux sont exposés au Musée et utiles aux arts. Il reste au dépôt plusieurs tableaux, portraits de famille et copies d'estampes qu'on peut rendre. » (25 pluviôse an X.) 14 février 1802.

Cat. Lucas, 1806 : 126. — *Cat. Roucoule :* 147. — *Cat. Suau :* 134.

JANSSENS (Abraham). Anvers, 1567-1631.

449. — *Le Couronnement d'épines.*

Toile. — H. 1m,85. — L. 1m,54.

Le Christ, nu, avec une draperie blanche autour des reins, les bras liés de cordes et croisés sur l'estomac, le sceptre de roseau dans la main droite, est assis, de trois quarts à gauche, sur un escabeau. Sa tête, couronnée d'épines, est rejetée en arrière, les yeux au ciel, les lèvres entr'ouvertes, une barbe courte encadrant le visage. Derrière lui, un jeune garçon imberbe, riant d'un rire stupide, la poitrine débraillée, vêtu d'un pourpoint vert et de chausses rouges, les bras nus, enfonce la couronne d'épines sur la tempe droite avec un bâton qu'il tient à deux mains; à droite, un autre bourreau, de profil, brun, barbu, un bonnet rouge rejeté sur le front, la dague au flanc, drapé d'une tunique grise, empoigne de la main gauche la chevelure du Christ et, de l'autre bras élevé, assujettit la couronne avec un roseau. A gauche, un jeune garçon en profil, blond, coiffé d'une toque noire à plume blanche et rouge, vêtu de jaune, incline à deux mains une torche allumée pour éclairer la scène et contemple le supplicié avec une expression de gaieté cruelle. Au premier plan, un soldat de profil, dont la tête casquée et barbue cache la flamme de la torche et se détache en noir, s'agenouille devant le Christ et, posant la main gauche sur le genou de l'homme-Dieu, lui adresse un salut ironique en portant la main droite à la hauteur du front.

Envoyé par le gouvernement impérial en 1812.

Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 148. — *Cat. Suau :* 135. — *Cat George :* 96. — *Classement :* 28.

JORDAENS (Jakob). Anvers, 1593-1618.

450. — *Fleuve et Naïade.*

Toile.— H. 0m,73. — L. 0m,91.

Deux figures assises, à mi-corps, grandeur nature, profil à gauche. Les deux divinités se sont mises à l'abri d'un vaste rocher de teinte sombre, tapissé de plantes sauvages. Le fleuve, le torse nu, le visage encadré d'une abondante chevelure noire et d'une barbe grise ondoyante qui descend sur sa poitrine, le bras gauche pendant, l'autre invisible, les yeux baissés devant lui, semble absorbé dans un repos méditatif. La blonde Naïade, les cheveux noués sur la nuque, s'appuie à deux mains sur l'épaule droite du Dieu et regarde au loin au-dessous d'elle ; une draperie sombre entoure ses reins ; son visage délicat et ses chairs nacrées contrastent avec la musculature et la chaude coloration du torse viril ; à gauche, paysage boisé avec un lointain bleuâtre semé de quelques vapeurs et un ciel nuageux empourpré à l'horizon.

Conservé d'abord à l'Ecole des Arts de Toulouse et désigné sous le titre : *Silène et une femme qui s'appuie sur lui.* Ce tableau est entré au Musée au mois d'avril 1855.

Cat. George : 97. — *Classement :* 29.

KABEL (Adriaan van der). Ryswick, 1631. — Lyon, 1695.

451. — *La Halte à l'auberge.*

Toile. — H. 0m,59. — L. 0m,70.

Scène en plein air; au pied d'un perron d'auberge où est posé un bassin de poterie et par où descend une servante à mouchoir rouge, les bras nus, portant un plat à deux mains et la serviette au bras, cinq personnages sont groupés autour d'une table grossière où est jetée une nappe. Une jeune paysanne à coiffure d'étoffe blanche, collier d'or, en corsage bleu et manches roses, avec des nœuds de ruban rouge aux épaules, est assise de face, regardant un vieillard à barbe grise, en veste sombre et chausses rouges, accoudé sur la table, les jambes nues. Derrière la femme, un garçon nu-tête, fort débraillé, vêtu de brun, chante en élevant un carafon habillé de paille; un autre, en chapeau noir, accoudé sur sa main droite, montre seulement son buste, tandis que le cinquième, vu de dos, en chapeau roux et habit de peau de mouton, assis sur un banc de pierre, tient de la main droite un verre où le vin brille. A gauche, une paysanne en corsage rose et jupe bleue, la coif-

fure flottante, tenant, des deux mains, le bout de son tablier et un garçon nu-tête, en chausses rouge, manches bleues et gilet gris, le chapeau à la main, dansent en écoutant un joueur de musette assis de profil au bord du tableau. Un cheval blanc portant une selle de femme et un cheval alezan tout harnaché, attendent derrière le perron, au pied des murs étagés de l'auberge, dominés par trois cyprès et percés, en haut, d'une porte carrée. A gauche, un horizon de montagnes bleues se découpe sur un ciel parsemé de nuages qu'illuminent les feux du couchant. Un cheval alezan, sellé, apparaît, dans la pénombre, à droite, au pied du perron. De l'autre côté, sur le premier plan, sont déposés à terre un panier, des assiettes blanches, un grand plat de terre rouge et deux vases trapus de poterie noire vernissée.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Rentoilé en 1857.

Cat. Lucas, 1806 : 14. — *Cat. Roucoule :* 154. — *Cat. Suau :* 135. — *Cat. George :* 99. — *Classement :* 31.

KABEL (ADRIAAN VAN DER).

452. — *Italiens jouant à la morra.*

Toile. — H. 0m,59. — L. 0m,70.

Au pied d'un mur surmonté d'une treille et flanqué d'arbustes, couronnant à gauche le faîte d'un plateau d'où l'on aperçoit le panorama d'une ville dominée par une grosse tour carrée et une chaîne de montagnes bleues, cinq paysans italiens sont groupés à l'ombre, jouant à la morra. Le premier, nu-tête, assis en trois quarts à droite, grisonnant, vêtu de chausses rouges, d'une veste bleue et d'un sarreau gris, le coude sur les genoux, appuyant la joue sur la main droite; derrière lui, dans l'ombre, on entrevoit la tête d'un cheval blanc ; devant, un gros tronc d'arbre scié à hauteur d'appui où est accoudé un homme, assis à terre, vu de dos, le torse nu, drapé de blanc et de bleu foncé, un mouchoir blanc autour de la tête, avançant la main droite, les doigts repliés. Un autre joueur, imberbe, en tricorne noir, lui fait vis-à-vis, la main gauche appuyée au tertre, l'autre ramenée sur la poitrine. Ce personnage est en gilet brun, manches blanches, chausses rouges et jambières bleues. Derrière eux, deux hommes debout : un garçon débraillé, en gilet noir et manches jaunâtres, le feutre gris sur l'oreille; joueur nu-tête, en vêtement brun, faisant un signe de la main gauche. Sur le premier plan, à gauche, un chien blanc à taches noires est allongé, le museau à terre; à droite est un âne brun, vu de face ; au second plan s'éloigne un mulet gris chargé de deux paniers ; un homme en gris, drapé de jaune, coiffé d'un bonnet rouge, un bâton à la main ; on distingue auprès quelques croupes et têtes de moutons; un bâton est posé à terre, à côté d'une touffe d'herbages; ciel parsemé de nuages gris.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Rentoilé en 1857.

Cat. Lucas, 1806 : 148. — *Cat. Roucoule :* 153. — *Cat. Suau :* 138. — *Cat. George :* 98. — *Classement :* 30.

KOEBERGER (VENCESLAS). Anvers, 1561. — Bruxelles, 1635.

453. — *Le Christ présenté au peuple.*

Bois. — H. 1m,30. — L. 1m,66.

Neuf figures à mi-jambes, grandeur nature. Le Christ est debout, la tête penchée, de trois quarts, à droite, les cheveux et la barbe bruns, le torse nu, une draperie grise autour des reins. Ses mains sont jointes et liées d'une corde qu'un bourreau penché, en sarreau rouge, les bras nus, est en train de serrer autour d'un anneau de fer fixé à un pilier de pierre. A côté du Christ, Ponce Pilate, de face, coiffé d'un turban gris et portant une longue barbe, le corps drapé dans un manteau somptueux, élève la main droite. Deux bourreaux, l'un blond, vu de dos, une draperie grise autour du corps, l'autre, vu de face, se courbent pour lier un faisceau de verges. Du côté droit, un disciple barbu, le visage affligé, s'entretient avec une jeune femme blonde, de profil, vêtue de gris, qui paraît partager ses sentiments. Dans le fond, à gauche, apparaissent deux têtes de guerriers, l'un de profil, l'autre de face, coiffés d'un casque et d'un bonnet de fourrure à aigrette.

Galerie du château de Salzdal près Wolfenbuttel, duché de Brunswick. (*Cat. Eberlin :* 22.)

Envoyé par le gouvernement impérial en 1812.

Cat. Roucoule : 156. — *Cat. Suau :* 143. — *Cat. George :* 101. — *Classement :* 33.

MEULEN (ANTON-FRANZ VAN DER). Bruxelles, 1634. — Paris, 1690.

454. — *Le Siège de Cambrai* (*mars* 1677).

Toile. — H. 2m,20. — L. 3m,26.

Grande vue panoramique embrassant la ville entière, qui découpe à l'horizon la silhouette de ses tours, de ses églises, les combles d'ardoises de la cathédrale, des aligne-

ments de maisons de briques, derrière le talus gazonné et planté d'arbres des remparts ; ses courtines flanquées à gauche d'une porte entre deux tours rondes, à droite d'un grand bastion à saillant polygonal, ses fossés dont on reconnaît l'escarpe au-dessus d'une clôture palissadée. La citadelle couvre le flanc droit de la place, étageant ses enceintes sur un monticule. Toute cette partie de la ville, où l'on distingue des escarpements rocheux et une nappe d'eau reliée aux fossés, est animée par le feu et la fumée de l'artillerie : à droite, l'horizon, entièrement nébuleux, disparaît sous la fumée des batteries françaises dont l'éclair brille à travers les branches dépouillées d'un grand arbre du premier plan. En avant de la place, vaste terrain gazonné, coupé de quelques flaques d'eau, de bouquets de saules, de maisons en ruines, où apparaissent çà et là quelques groupes d'hommes isolés et de cavaliers au galop. A gauche, entre les branches d'un bouquet d'arbres sans feuilles, passe un convoi de bêtes de somme, protégé par quelques cavaliers. Sur le devant, du même côté, les tentes du camp royal, au nombre de onze, de formes et de couleurs variées, en toile grise à rayures bleues ou rouges. Celle du roi, conique, surmontée d'une girouette dorée, est blanche et rouge avec une riche décoration de rinceaux, de rosaces, de festons à lambrequins et de fleurons ; la tente voisine, grise, porte un comble aigu à bords découpés et une boule dorée.

Sur le premier plan, le roi Louis XIV, montant un cheval blanc pommelé, galope à droite, la canne à la main et fait un signe de commandement. Il a le chapeau galonné d'or avec plumes blanches et rouges, le pourpoint brodé d'or à retroussis rouges, des chausses rouges et de grandes bottes. Il est accompagné d'une quarantaine de cavaliers pittoresquement groupés autour de lui ; six en avant, nu-tête ; les costumes sont fort variés : pourpoints gris, bleus, noirs, orangés ; manteaux violets ; un personnage en manteau rose, vu de dos, porte un collet et une calotte rouges. Un cavalier en pourpoint orangé, avec une magnifique bandoulière à fleurs brodées d'or, caracole sur un alezan doré à gauche du roi ; un autre, tête nue, en rouge, avec bandoulière, perruque blonde, le chapeau à plume rouge à la main, monté sur un alezan brûlé, paraît recevoir les ordres de Louis XIV ; un groupe de dix cavaliers se présente à droite, faisant face au roi ; l'un d'eux porte un grand manteau bleu à retroussis rouges ; ils ont la canne à la main ; derrière eux, trois groupes de cavaliers sortant du camp, partent au galop ; une vingtaine de gens de cheval, en habit bleu, les bandoulières croisées en sautoir, s'engagent dans un pli de terrain, prenant la direction des tranchées. De ce côté, entre la place et le premier plan, on aperçoit la courbe d'une route. Sur le premier plan, au milieu d'un bouquet d'arbres, trois officiers à cheval courent vers le quartier du roi ; tout auprès, on distingue un cavalier en pourpoint rouge, un cheval gris démonté à housse bleue, et, dans le fond, trois cavaliers. Ciel nuageux. On lit, à gauche, en bas du tableau : CAMBRAY.

Envoyé par le gouvernement impérial en 1812.

Cat. Roucoule : 161. — *Cat. Suau :* 150. — *Cat. George :* 105. — *Classement :* 37.

NIEULANT (Guillaume van). Anvers, 1584. — Amsterdam, 1635.

455. — *Vue du Temple de Minerva Medica, à Rome.*

Cuivre. — H. 0m,16. — L. 0m,22.

A droite, un bouquet d'arbres : édifice en ruines, avec une grande brèche qui laisse voir la voûte à moitié effondrée, de hautes arcades montrant le ciel, et trois ouvertures dans le bas ; contreforts rougeâtres, tapissés de plantes sauvages ; à gauche, un bord de rivière où sont mouillés deux gros bateaux mâtés, découpés sur une zone de ciel clair, au-dessous de strates de nuages. Un autre bateau est au premier plan où six figurines se trouvent groupées sur la droite, notamment un homme assis sur les rochers, vu de dos, vêtu de bistre et coiffé d'un chapeau ; trois autres figurines sont debout dans l'intérieur de l'édifice. L'image du temple est seule fidèle ; la proximité d'une rivière n'est qu'un caprice d'artiste.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Lucas, 1806 : 86 (Anonyme d'Italie). — *Cat. Roucoule :* 221 (Anonyme). — *Cat. Suau :* 207. — *Cat. George :* 108. — *Classement :* 40.

Roucoule : « Rappelle l'école de Paul Bril. » Paul Bril a été le maître de Nieulant.

QUELLINUS (Erasme). Anvers, 1607-1678.

456. — *Sainte Catherine au mont Sinaï.*

Bois. — H. 0m,63. — L. 0m,79.

Quatre anges, foulant de leurs pieds nus le plateau dénudé du Sinaï, soulèvent dans leurs bras le corps inanimé, mais encore souple, de la sainte, la tête pâle, vue en trois quarts à gauche, le cou marqué d'un stigmate sanglant ;

la jeune martyre est chastement enveloppée dans une robe blanche et un manteau lilas. L'un des anges, vêtu de blanc, avec une écharpe bleue, soutient le corps à deux mains au-dessous des genoux; son voisin, en bleu, qui le regarde, soulève pieusement le bras droit de la sainte; le troisième, en rouge, et le quatrième, en bleu, la portent sous les aisselles. Plaine déserte à droite; à gauche, la pente du terrain démasque un horizon boisé, dominé par un arbre isolé et une tour. Ciel nuageux, glacé de quelques tons roses.

Chœur de l'église Sainte-Catherine de Malines.

Tableau recueilli par la commission d'extraction de Belgique en 1794.

Envoi du gouvernement consulaire en 1803.

Descamps, *Voyage de la Flandre et du Brabant*, p. 118. — *Notice du premier envoi* : 14. — *Cat. Lucas*, 1806 : 137. — *Cat. Roucoule* : 170. — *Cat. Suau* : 158. — *Cat. George* : 111. — *Classement* : 43.

QUELLINUS (ÉRASME).

457. — *Martyre de saint Laurent.*

Toile. — H. 0m,62. — L. 0m,79.

A gauche, s'élève un édifice flanqué de colonnes et drapé d'une riche tenture de velours grenat; la statue assise et drapée de Jupiter tonnant semble présider la scène du haut d'une niche cintrée. Assis sur un trône richement ciselé, surélevé de trois marches tendues de rouge, le proconsul romain, personnage à barbe rousse, coiffé d'un turban blanc, la tête de profil à droite, vêtu d'une tunique rose et d'un manteau écarlate, portant un bâton épineux dans sa main droite, regarde deux prêtres barbus, debout, qui interpellent le martyr. L'un, nu-tête, est en manteau brun, l'autre a la tête couverte d'un ample manteau ardoisé, bordé de fourrure; il élève la main gauche, montrant la statue de Jupiter qu'il indique aussi de l'autre main. A droite, au-dessus d'un feu ardent, est posé obliquement un gril de fer porté sur des pieds élevés. Saint Laurent, nu, imberbe, la tête entourée d'une pâle auréole, un pan de draperie blanche sur le bas du corps, est maintenu sur l'instrument de supplice par ses bourreaux. L'un d'eux, barbu, casqué et cuirassé, drapé de rouge, le saisit de la main gauche par les cheveux et, de l'autre, maintient sa jambe droite sur le gril; derrière, on entrevoit la tête barbue, à cheveux rouges, d'un personnage drapé de rose; de l'autre côté, un bourreau à figure brutale, en pourpoint jaune et bas blancs, les genoux découverts, tire violemment la draperie qui recouvre le martyr et la chaîne de fer qui lie ses deux bras derrière le dos; au second plan apparaissent une tête nue, un visage barbu et casqué, un personnage coiffé d'un turban, trois pointes de lances et un fer de pertuisane. Le ciel nuageux s'ouvre au-dessus de la tête du martyr et laisse voir, au milieu d'une gloire dorée, le torse nu d'un ange blond qui se penche, élevant une couronne de feuillage de la main droite et présentant, de l'autre, une palme verte.

Chœur de l'église Sainte-Catherine de Malines.

Commission de Belgique.

Envoyé par le gouvernement consulaire en 1803.

Cat. Lucas, 1806 : 138. — *Cat. Roucoule* : 171. — *Cat. Suau* : 157. — *Cat. George* : 110. — *Classement*: 42.

RUBENS (PETER-PAUL). Siegen (Nassau), 1577. † Anvers, 1640.

458. — *Le Christ entre les deux larrons.*

Bois. — H. 3m,95. — L. 1m,99.

Huit figures, grandeur nature. Au centre de la composition, le Christ, de trois quarts à gauche, en pleine lumière, cloué sur la croix, le visage torturé par la souffrance, la bouche entr'ouverte, laissant échapper le cri suprême d'agonie. Le divin supplicié est nu, avec une légère draperie blanche retenue autour des reins par une corde; d'énormes clous à tête ronde, enfoncés dans ses mains aux doigts repliés et dans ses pieds, y font ruisseler le sang qui s'écoule aussi du flanc droit. La croix, construite avec des troncs d'arbres non équarris, est surmontée d'une banderole blanche où se lisent les quatre initiales INRI (*Iesus Nazarenus Rex Judeorum*. — Jésus de Nazareth, roi des Juifs).

Aux pieds du Sauveur, derrière la croix, Marie-Madeleine est agenouillée de face, le visage de trois-quarts à droite, la tête renversée, la longue chevelure blonde pendante, les joues sillonnées de larmes, les lèvres palpitantes, les yeux élevés dans une sorte d'extase douloureuse, elle tient ses deux mains croisées autour de l'instrument de supplice.

A gauche, la Vierge en pied, debout, de profil, nu-tête, en robe bleue, élève les bras vers son fils mourant; devant elle, au premier plan, l'apôtre saint Jean, drapé d'un manteau brun rouge, la tête penchée, se voile la face.

A droite, un soldat romain, vu à mi-jambes, de dos, la tête en profil, brune et moustachue, armé d'une cuirasse et d'une épaulière d'acier poli, l'épée au flanc, un manteau rouge sur l'épaule, contemple la scène en s'appuyant

du bras gauche sur une haste. Un autre guerrier barbu, casqué et cuirassé, se montre à côté de lui.

A l'arrière-plan, à droite et à gauche du Christ et dans la même direction oblique, s'élèvent les croix des deux larrons dont les chairs sanguinolentes contrastent avec le corps lumineux du Sauveur. Leurs bras sont repliés et retenus par des cordes sur les traverses de leurs gibets. Le bon larron, à gauche, incline sa tête, de profil, vers l'homme-Dieu, comme pour murmurer son acte de foi. Le mauvais larron, à droite, qui vient de déclouer par un effort suprême son pied droit, renverse en arrière sur son épaule sa tête hagarde encadrée d'une abondante chevelure blonde et d'une barbe hérissée : il porte une draperie bleue autour du corps.

Ciel nuageux très tourmenté ; horizon de collines rocheuses d'un caractère sinistre et d'un aspect désolé ; on distingue, sur le versant gauche, l'entrée d'un tombeau souterrain.

Ce tableau, qui décorait le maître-autel de la chapelle de la Vierge dans l'église des Capucins d'Anvers, en a été retiré le 29 août 1794 par les deux commissaires que les Représentants du peuple près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse avaient désignés à Bruxelles, le 13 juillet précédent, pour « faire la recherche des morceaux de peinture et de sculpture et autres productions du génie » existant dans le pays conquis, Luc Barbier, lieutenant au 5e régiment de hussards et Léger, adjoint aux adjudants généraux, assistés de l'agent de commerce Tinet. L'œuvre est désignée dans le procès-verbal sous le titre : « Jésus crucifié entre les larrons, » et fit partie du premier envoi de « l'Agence de Commerce et d'Extraction de la Belgique », envoi accompagné à Paris par Luc Barbier, à qui la Convention accorda les honneurs de la séance le 20 septembre. On peut lire au *Moniteur* du 3 vendémiaire an III la petite harangue prononcée à cette occasion par le lieutenant : « Les ouvrages immortels que nous ont laissés les pinceaux de Rubens, Van Dyck et autres fondateurs de l'École flamande ne sont plus dans une terre étrangère..., etc. » Le 3 mars 1795, l'Agence de Belgique annonça à la Convention que la collection des chefs-d'œuvre de Rubens, Van Dyck, Jordaens, Crayer..., formée en vertu de ses ordres, était exposée aux regards du public « dans le salon qui précède le Muséum national, pour y attester sans cesse la valeur et l'intrépidité des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. »

La Commission nommée, sur le rapport de Chaptal, en vertu de l'arrêté des Consuls du 1er septembre 1801, pour former quinze collections de tableaux destinées à être mises à la disposition d'autant de grandes villes de province, comprit le *Jésus crucifié* des Capucins d'Anvers au nombre des tableaux « jugés n'être pas rigoureusement nécessaires aux deux belles collections du Louvre et de Versailles. » C'est sans doute l'inachèvement de quelques parties accessoires du tableau qui détermina ce jugement dont le Musée de Toulouse a bénéficié.

Le 16 février 1803, le député Marcorelle, prié par le préfet du département de surveiller l'exécution de l'arrêté de 1801, écrivait de Paris : « Parmi cette collection précieuse, il est un tableau de Rubens, de 9 sur 6, qui, dans le commerce, vaudrait cinquante mille francs. En général, la ville de Toulouse a été richement dotée. »

Le *Christ*, après de longs retards, fut enfin remis au roulier le 4 février 1805 par Michau, employé à la restauration des tableaux du Musée Napoléon, au Louvre.

Gravé par B. Bolswert (1580-1634).

Descamps, *Voyage pittoresque de Flandre et du Brabant*, 1769, p. 198. — *Second envoi :* 5. — *Cat. Lucas*, 1806 : 143. — *Cat. Roucoule :* 174. — *Cat. Suau :* 160. — *Cat. George :* 112. — *Classement :* 44.

Rubens (Peter-Paul) [d'après].

459. — *Thomyris, reine des Massagètes, fait plonger la tête de Cyrus dans un vase rempli de sang.* (Hérodote.)

Toile. — H. 2m,60. — L. 1m,94.

Copie par Largillière.

Provient de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse ; don du roi Louis XV, fondateur.

L'original est conservé au Musée du Louvre sous le n° 433 (Catal. Villot, *École flamande*, édit de 1873).

Retiré par Lucas le 28 ventôse an VIII. — *Inventaire de l'Académie :* 4. — *Cat. Lucas*, an V : 35. — 1805 : 143. — *Cat. Roucoule :* 177. — *Cat. Suau :* 162. — *Cat. George :* 113. — Salon de Toulouse de 1779, n° 83. — *Classement :* 45.

Rubens (Pierre-Paul) [D'après].

460. — *La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean.*

Toile. — H. 1m,07. — L. 1m,05.

La Vierge, assise, est figurée à mi-jambes, la tête en trois-quarts à gauche ; elle a les cheveux châtains, la tête penchée, une drape-

rie jaune et rouge sur l'épaule, une jupe bleue. Elle tient à deux mains sur ses genoux, assis dans ses langes, le divin enfant, blond et nu ; à gauche est allongé sur une peau de mouton satinée, la laine en dehors, le petit saint Jean, nu, vu de dos, les cheveux d'un blond ardent, regardant le Messie avec tendresse, la main droite sur la sienne et tenant de l'autre la petite croix de roseau avec la banderolle blanche déroulée inscrite des mots : ECCE AGNVS DEI.

Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse. Don de M. Bergeret, receveur général des finances, associé honoraire.

Retiré par Lucas le 28 ventôse an VIII (19 mars 1800).

Cat. Roucoule : 151 (JORDAENS). — *Cat. Suau :* 136 (JORDAENS). — *Cat. George :* 114 (RUBENS). — *Classement :* 47.

RUYTEN (JEHANN). Anvers.

461. — *Coin de rue en Flandre.*

Toile. — H. 0m,23. — L. 0m,17.

Une petite place encadrée de maisons de brique à combles élevés et à pignons en escalier qui se découpent sur un ciel nuageux. A gauche fuit une rue pittoresque, égayée d'un bouquet de verdure, bordée d'un mur et dominée par les contreforts et les hautes fenêtres d'une église gothique. Plusieurs passants circulent dans la rue par où s'éloigne une femme en bonnet blanc et mante noisette. Sur la droite, trois femmes sont groupées devant une porte, auprès de mannequins. Au milieu de la place, un homme appuyé à un traîneau chargé de bonbonnes de verre, s'entretient avec une femme en fichu rouge.

Signé, à droite, à l'angle inférieur de la toile : Jn RUYTEN ANTWERP.

Legs de M. Théodore Ozenne.

SEGHERS (GÉRARD). Anvers, 1589-1631.

462. — *Adoration des Mages.*

Toile. — H. 2m,29. — L. 1m,80.

Intérieur sombre ; forte colonne cannelée et naissance d'arceau à droite. A gauche du tableau, au-dessous de l'étoile à six rayons qui vient d'avertir les Mages, la Vierge est debout derrière la crèche, soulevant les deux coins des langes sur lesquel est assis le nouveau-né. Elle est vue en trois-quarts à droite, blonde, vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu. L'enfant divin, blond, complètement nu, avance la main gauche pour recevoir les présents des rois. La tête barbue de saint Joseph, drapé de bistre, se montre un peu plus haut. Un nègre en turban blanc, vu de trois-quarts, debout, drapé de laine blanche, un collier bleu et blanc et une chaîne autour du cou, élève à deux mains un encensoir d'airain richement ciselé, orné de petites colonnes et suspendu par quatre chaînettes. Devant lui un Mage, de profil, à longue barbe blonde, se tient agenouillé, drapé d'un manteau rouge à bordure fauve ; ses mains, qui sortent de larges manches, sont croisées sur la poitrine avec componction ; un personnage barbu, les cheveux châtains et la barbe courte, vêtu d'une tunique grise et d'un manteau jaune, deux chaînes sur la poitrine, debout, de profil, soutient de la main droite un brûle-parfums ciselé et, de l'autre, ramène un pan de son manteau. Derrière lui se penche un personnage en bistre à longs cheveux bouclés et un petit page blond, coiffé d'un chaperon rouge et blanc, vêtu de bleu avec manches blanches à raies rouges, soutient à deux mains sur une draperie rouge l'épée à poignée en tête d'aigle et le turban gris du Mage, surmonté d'une couronne d'or sertie de pierres rouges et ornée de pointes découpées qui se terminent par une perle. Aux pieds du Mage, on voit une coupe en métal pleine de pièces d'or ; et, auprès, un tronçon de colonne cannelée,

Envoyé par le gouvernement impérial en 1812.

Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 179. — *Cat. Suau :* 164. — *Cat. George :* 116. — *Classement :* 46.

SNAYERS (PETER). Anvers, 1593-1670.

463. — *Portrait d'un évêque.*

Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,68.

Buste en trois-quarts à gauche, sans les mains. Tête pâle à longue barbe brune ; vêtements sombres, chape brodée d'or sur la poitrine. Haute mitre blanche garnie de pierres rouges au-dessus du front. Fond sombre.

Envoyé par le gouvernement consulaire en 1803.

Notice du premier envoi : 20. — *Cat. Lucas*, 1805 : 161. — *Cat. Roucoule :* 180 « Il paraît certain que ce portrait est celui de saint Silvestre. » — *Cat. Suau :* 165. — *Cat. George :* 118 « Portrait de fantaisie exécuté par Snayers pour être placé dans un sujet ayant trait à la vie de saint Sylvestre. » *Classement :* 48.

La *Notice du premier envoi* porte : « Tête d'un évêque du rite grec, beau tableau de l'école flamande. »

UDEN (Lucas van). Anvers, 1595-1662.

464. — *Paysage.*

Cuivre. — H. 0m,15. — L. 0m,19.

Paysage très fin, ciel nuageux. Bord de rivière tranquille où se mirent des constructions rurales de pierre grise à comble élevé et des bouquets d'arbres. Une flèche aiguë pointe à l'horizon au-dessus d'un tertre boisé. A droite s'élève, au milieu d'un massif d'arbres, une maison à comble très haut, devant laquelle une femme jette du grain à des poules blanches. Sur le premier plan, un homme en bras de chemise manœuvre à la perche un petit bateau où rame un second personnage en gilet rouge.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Cat. Suau : 194. — *Cat. George :* 119. — *Classement :* 50.

INCONNUS DE L'ÉCOLE FLAMANDE

XVIIe SIÈCLE

465. — *Le Christ descendu de la croix.*

Triptyque. — Bois. — H. 0m,38. — L. (milieu) 0m,45. — Volets 0m,25.

Panneau central : Croix en forme de *tau*, surmontée d'un tableau rectangulaire en bois découpé sur lequel est clouée une feuille de parchemin. Au dernier plan, dans l'axe de la croix, s'élève une tour ronde couronnée d'un petit fronton courbe; à gauche, on voit une enceinte crénelée, un donjon, la silhouette d'une ville, une plaine plantée d'arbres et une butte portant une citadelle; à droite, la continuation de la courtine est coupée par un vaste édifice circulaire dont les quatre étages pyramident, percés d'arcades. Sur le premier plan, le Christ est allongé dans son linceul, la tête à droite, une draperie blanche autour du corps. Il est soutenu sous les bras par Joseph d'Arimathie, personnage barbu en chausses verdâtres, manches blanches et sarrau foncé, agenouillé. La Vierge, en robe et manteau bleu, se laisse défaillir au pied de la croix, soutenue par une femme à cheveux blonds, corsage rouge et manches olivâtres, qui lui soulève le bras droit et lui passe une main sous l'aisselle gauche. Saint Jean, drapé de rouge, le visage encadré de longs cheveux blonds, se couvre la bouche avec un pan de son manteau. Madeleine, en robe rose, s'est jetée la face contre terre sur les pieds du Christ que balaient ses cheveux blonds. Derrière apparaît le buste d'une femme en rouge, les bras élevés.

Volet gauche : Portrait en pied du donateur agenouillé; il est barbu, nu-tête, le visage en trois-quarts à droite, vêtu de noir avec une fraise blanche et des manchettes, les mains jointes; une riche épée à garde dorée est posée horizontalement devant lui. Perspective d'un péristyle à colonnes ioniques; deux piliers à gauche supportent une arcade; dans le fond, règne un balcon à balustres ouvrant sur le ciel et la campagne; silhouette de château. Le pilier de gauche porte un écu bandé de sept pièces de gueules et d'argent; casque à couronne fleuronnée sommée d'un buste de licorne; supports : deux levriers mantelés de rouge.

Volet droit : femme agenouillée en trois-quarts à gauche; les mains jointes, coiffure Marie Stuart blanche et noire; robe noire, collerette blanche. Perspective de galerie symétrique.

Écu en losange, entouré de cordelières de veuve, parti de l'écu du mari et d'un coupé d'or à trois têtes d'aigle arrachées de sable et de gueules à trois gerbes d'or posées deux et une. 1610.

Acquis par la ville à la vente du cabinet Du Mège.

Cat. Suau : 174. — *Cat. George :* 126.

466. — *Saint Pierre.*

Bois. — H. 1m,02. — L. 0m,74.

Figure à mi-jambes, la tête en trois-quarts à droite. Le prince des apôtres est barbu, grisonnant; il porte une robe verte, drapée d'un manteau rose; ses mains sont croisées sur sa poitrine, ses yeux élevés vers le ciel. A sa gauche est figurée une clef. Fond sombre avec une ouverture à droite qui laisse voir un coin de ciel et une perspective d'architecture; dans une cour entourée de deux gradins, un groupe de figurines représente saint Pierre reniant son maître que des gens armés conduisent vers Pilate.

Cat. Roucoule : 100. — *Cat. Suau :* 180. — *Cat. George :* 125 (École de Quentin Metsis). — *Classement :* 51.

XVIIIe SIÈCLE

467. — *La main chaude.*

Cuivre. — H. 0m,16. — L. 0m,13.

Intérieur sombre. A gauche, jeune femme filant, assise sur un escabeau, le visage en profil perdu, à droite; elle est nu-tête, vêtue

d'une robe jaune, d'un corsage rose et d'un tablier blanc. Derrière elle est un jeune homme debout; au fond, autre jeune femme à corsage rouge et manches blanches, devant laquelle est agenouillé, vu de dos, un homme nu-tête en veste bistre et chausses grises, montrant les talons de ses fortes chaussures. Sa main ouverte, ramenée sur ses reins, est prête à recevoir le coup de marteau que lui destine un joueur.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi. *Tableaux du ci-devant Bernis :* 82.

Cat. Lucas, an III : 105. — 1806 : 164. — *Cat. Roucoule :* 206. — *Cat. Suau :* 192. — *Cat. George :* 137. — *Classement :* 52.

ÉCOLE HOLLANDAISE

AELST (WILHEM VAN). Delft, 1620-1679.

468. — *Vase de fleurs.*

Bois. — H. 0m,35. — L. 0m,33.

Un vase en cristal bleu monté sur un pied à reflets métalliques, décoré de dessins en relief et de feuillage découpés, porte un bouquet très élégamment composé où se combinent une riche pivoine double, une très belle tulipe panachée rose et blanche, trois boules de neige, des roses, des pavots, une églantine qu'effleure une libellule ; une branche de rosier, chargée d'une fleur d'un ton très vif, d'un bouton et de quelques feuilles, débordant du vase, traîne sur la table drapée où il est posé. Une forte chenille, de teinte grise, jaune paille en-dessous, gris de fer au-dessus, avec des écailles et des pastilles gris clair cernées de noir, ondule sur le tapis de la table, atteignant le pied du vase dont sa tête fine a déjà escaladé le glacis. Fond sombre.

Signé au bas de la draperie : W. V. AELST, 1651.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Dans son catalogue de 1805 (p. 32), Lucas appelle l'artiste VAN WAELERT, ce qui n'est évidemment qu'une lecture fautive de la signature. M. Roucoule, en 1836 (p. 105), rétablit le vrai nom.

Cat. Lucas, 1806 : 155. — *Cat. Roucoule :* 109. — *Cat. Suau :* 99. — *Cat. George :* 66. — *Classement :* 1.

AELST (WILHEM VAN).

469. — *Vase de fleurs.*

Toile. — H. 0m,56. — L. 0m,44.

Dans un intérieur peu éclairé, sur une table de marbre, un vase de cristal très foncé, à panse rebondie, émaillée de quelques perles en relief, et dont le pied doré est aussi décoré de perles et de feuillages découpés, porte un bouquet touffu et haut monté, comprenant des fleurs de grenadier, des roses blanches, des liserons, des pensées, des pavots doubles, une magnifique tulipe à pétales dentelés, panachés de blanc et de rouge, et des pivoines épanouies.

Un papillon dont les ailes ocellées brillent de vives couleurs est posé sur une feuille de rosier.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Lucas, 1806 : 155. — *Cat. Roucoule :* 111. — *Cat. Suau :* 101. — *Cat. George :* 67. — *Classement :* 2.

AELST (WILHEM VAN).

470. — *Tableau de fruits.*

Bois. — H. 0m,37. — L. 0m,47.

Sur l'angle d'une table de pierre, en partie recouverte d'une draperie foncée, groupe de fruits comprenant des raisins noirs et blancs, des grenades, des coings, des citrons, un bouquet de feuilles.

Signé, sur la tranche de la table : W. v. AELST, 1645.

Il existe une éraflure dans le haut du panneau.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Lucas, 1805 : 155 (VAN VAELERT). — *Cat. Roucoule :* 109. — *Cat. Suau :* 102. — *Cat. George :* 69. — *Classement :* 3.

AELST (WILHEM VAN).

471. — *Tableau de fruits.*

Bois. — H. 0m,43. — L. 0m,42.

Des fruits variés, groseilles, fraises, prunes, sont groupés sur une table drapée ; fond dégradé.

Cabinet d'Anne-François Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Lucas : 1806 : 155. — *Cat. Roucoule :* 110. — *Cat. Suau :* 100. — *Cat. George :* 68 — *Classement :* 4.

BLOEMAERT (ABRAHAM) [d'après]. Gorcum, 1564. † Utrecht, 1657.

472. — *Le Joueur de musette.*

Toile. — H. 0m,95. — L. 0m,80.

Berger assis, à mi-jambes, la tête vue d-

face, brune, imberbe, coiffée d'un chapeau de paille, l'épaule droite découverte jusqu'au-dessous de la mamelle droite. Il est vêtu d'une chemise blanche plissée, d'une tunique brune, avec manches vertes à retroussis rouges, et porte une gourde à boire suspendue par une ficelle. Son instrument dans les mains, il a pris position sur un tertre, au pied d'un gros arbre et s'accoude sur une peau de bique liée. En avant, tête de chien fauve à raie blanche, vue de face; au fond, deux chaumières se découpent sur un rideau d'arbres et, dans une prairie fermée de palissades, une chèvre regarde, immobile, près de ses petits accroupis.

Cabinet de M. Jean de Cambolas.

Cat. Lucas, 1806 : 166. — *Cat. Roucoule :* 114. — *Cat. Suau :* 103. — *Cat. George :* 70. —*Classement :* 51.

CORNÉLIS DE HARLEM (Cornille, dit). Harlem, 1562-1638.

473. — *Avant le Déluge.*

Bois. — H. 1m,20. — L. 1m,57.

Paysage étendu et verdoyant, laissant voir une étroite zone de ciel clair; dans le lointain, une vallée largement ouverte entre deux versants de collines bleues; au fond de la vallée, mais encore en terre ferme, s'élève, surmontée de deux bâtis à grandes toitures, la coque massive de l'Arche construite pour la famille du dernier juste, en prévision du cataclysme qui doit châtier les dérèglements humains. Six couples debout, deux personnages marchant isolément et un solitaire assis au dernier plan sur le penchant de la colline, semblent contempler avec surprise ces préparatifs de navigation. Dans la plaine riante qui s'étend au-devant d'eux, un jeune homme est assis sur l'herbe au pied d'une jeune femme, le torse nu; une femme drapée et un homme nu, la main sur son épaule, drapé d'un manteau rose qui flotte, cheminent vers la gauche, s'entreregardant; au second plan, une femme de profil, en corsage violet, à retroussis gris, apporte un plat de pâtisserie. Au-dessous d'une tenture grenat, fixée à un tronc d'arbre à gauche et retombant, à droite, sur une traverse de bois, une grande table en fer à cheval, couverte d'une nappe blanche, et richement servie, est dressée au pied d'un gros arbre, avec nombre de personnages assis autour. A gauche, une femme en gris, la tête renversée, se laisse embrasser sur la bouche par un jeune homme en rouge qui lui enlace le cou de la main droite, et, de l'autre, lui presse le sein; une femme debout, en corsage violet, bras nus, porte à deux mains une cruche de terre; à l'autre bout de la table, chargée de plats et de verres de cristal, sont assis un guerrier casqué, en tunique violette et manteau rose, élevant de la main droite un verre de vin blanc et posant l'autre main sur l'épaule d'une jeune femme blonde, en rouge, qui le regarde, et un homme coiffé d'un mouchoir gris et vêtu d'un pourpoint jaunâtre tailladé, gravement occupé à découper un poulet. Derrière le tronc d'arbre de droite, on distingue les bustes d'un jeune homme à bonnet rouge et vêtement sombre et d'une femme en jaune qui se contemplent tendrement; d'autres couples se perdent dans le fond : femme à corsage bleu, homme de profil dont on ne voit que la tête, jeune femme blonde, vue de dos, le torse nu, drapée de rouge, couronnée de lierre, élevant la main. A gauche, au-dessus d'un tertre, un musicien barbu, drapé de jaune, joue de la basse; un autre, une draperie sombre autour des reins, joue du violon; trois couples sont groupés à leurs pieds dans des attitudes variées : deux bustes de profil à droite, l'homme à cheveux bruns; un couple est vu de face, l'homme drapé de bleu; la femme en turban jaune, le torse nu, une draperie violette au bas du corps, appuie la main droite sur le flanc de son amant qui lui enlace l'épaule et tient de l'autre un cahier de musique ouvert sur les genoux. Au premier plan, un homme nu, de profil, avec une légère draperie jaune, est assis à terre, près d'une femme blonde, vue de dos, en profil perdu, allongée sur une draperie rose, le bras gauche appuyé sur le sol et un cahier de musique dans l'autre main. Un troisième musicien, de face, pince la guitare, assis sur une pierre où est jetée une draperie verte. A droite, un jeune homme coiffé de rouge avec plumes blanches, drapé de bleu, chaussé de jambières ornées d'un mascaron, élevant une coupe de cristal de la main gauche, tient assise sur son genou droit une femme blonde, à peine voilée d'une draperie blanche qui lui met la main gauche sur l'épaule et joue de l'autre avec une chaîne d'or.

Signé à droite, à l'angle inférieur de la toile : C. H., 1616.

Galerie du duc de Brunswick. (*Cat. de C.-N. Eberlin,* n° 188).

Envoyé par le gouvernement impérial en 1812.

Le symbolisme de ce tableau, désigné sous le nom de l'*Age d'or,* a été diversement interprété; mais la silhouette caractéristique de l'arche de Noé, figurée à l'horizon, nous pa-

raît résoudre le problème d'une façon indiscutable.

Cat. Roucoule : 136. — *Cat. Suau :* 125. — *Cat. George :* 81. — *Classement :* 5.

FERGUSON. La Haye, 1665. † Toulouse, 1730.

474. — *La Partie de dés.*

Toile. — H. 0m,52. — L. 0m,72.

Scène d'intérieur rustique, faiblement éclairé ; la table à jeu a été improvisée en posant une planche sur un tonneau dressé. Les deux adversaires sont assis face à face ; l'un est en train de jeter les dés, l'autre observe. Deux spectateurs debout jugent la partie. Dans le fond, très obscur, on entrevoit un mouton suspendu à une échelle et trois hommes en train de le dépecer.

Cat. Roucoule : 143. — *Cat. George :* 86. — *Classement :* 6.

FERGUSON.

475. — *La Capture.*

Toile. — H. 0m,38. — L. 0m,50.

Dans un réduit fort ténébreux, un voyageur, enlevé par des bandits, a été dépouillé de ses vêtements. Un des brigands, qui tient un masque devant son visage, paraît dicter au prisonnier ses conditions. Son éloquence est appuyée vigoureusement par un compère que l'on voit de dos, armé de son fusil, prêt à faire feu.

Les couleurs de ce tableau, comme celles du précédent, ont beaucoup poussé au noir.

Cat. Roucoule : 142. — *Cat. George :* 87.

KALF (GUILLAUME). Amsterdam, 1630 ?-1693.

476. — *Intérieur de cuisine.*

Toile. — H. 0m,33. — L. 0m,41.

Fond très sombre, avec un coup de lumière à droite ; de l'autre côté, dans les ténèbres, on distingue à peine une femme vue de dos, en cheveux, les épaules nues, en corsage bleu foncé. Un grand coffre de bois grossier, servant de table, est flanqué d'un chaudron de cuivre jaune et d'un cuvier de bois, à demi-couvert d'un linge blanc et rempli de vaisselle : plat rouge, assiette et bassin métallique. Un arrosoir est placé auprès ; sur le coffre sont déposés un couteau à manche blanc, un plat d'étain, un gigot et un grand panier d'osier contenant des artichauts avec leurs feuilles. Un plateau, une poêle à frire, un couvercle en métal, un panier noir contenant des oignons, deux concombres et une botte de cèleri traînent sur le sol.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 155. — *Cat. Suau :* 140. — *Cat. George :* 100. — *Classement :* 7.

LAIRESSE (GÉRARD DE). Liège, 1640. † Amsterdam, 1711.

477. — *Le Christ en croix.*

Toile. — H. 1m,86. — L. 1m,10.

La croix est plantée à droite du tableau, vue de trois quarts, obliquant à gauche. Le Christ a la barbe et les cheveux bruns, une draperie grise autour des reins : ses pieds sont rapprochés et fixés horizontalement par deux clous sur une pièce de bois saillante que soutiennent deux étais. Madeleine est agenouillée de face, en robe jaune, la tête penchée, les cheveux bruns épars, se couvrant le visage de son mouchoir. A gauche, la Vierge, assise de profil, élève les yeux vers son fils, les mains jointes ; elle porte une robe violette, une guimpe blanche, un manteau bleu sur la tête. Derrière elle, saint Jean, imberbe, debout, les cheveux flottants, la tête renversée en arrière, vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau bleu, contemple la divine agonie, une main étendue, l'autre sur le cœur, avec une vive expression de foi.

Le haut de la croix porte une banderolle blanche inscrite des lettres : INRI. Au pied gisent quelques ossements et une tête de mort. Fond sombre, ciel chargé d'éclairs rougeâtres.

Envoyé par le gouvernement consulaire en 1803.

Notice du premier envoi : 8. — *Cat. Lucas*, 1806 : 129. — *Cat. Roucoule :* 157. — *Cat. Suau :* 144. — *Cat. George :* 103. — *Classement :* 9. — La *Notice du premier envoi* dit : « de l'Ecole de GÉRARD LAIRESSE »

LAIRESSE (GÉRARD DE).

478. — *Conversion de saint Paul.* (*Actes des Apôtres.* IX. 4.)

Toile. — H. 4m,50. — L. 2m,62.

Saint Paul vient d'être renversé de cheval par une apparition miraculeuse sur le chemin de Damas. Il est à terre, les jambes allongées, sur les plis de son manteau de laine blanche, devant son cheval blanc qui se cabre, la tête à droite et dont on ne voit que la tête et l'avant-train. Il est nu-tête, vu de face, le visage encadré de cheveux noirs et d'une barbe courte, vêtu d'une tunique blanche, les bras nus, avec un corselet d'acier bruni da-

masquiné d'or et des épaulières dorées ; il étend le bras droit, la main ouverte, et ramène l'autre sur son manteau ; son casque à plumes blanches est tombé auprès de lui. Derrière, un guerrier cuirassé, l'épée haute dans la main droite, la tête renversée, s'adosse au cheval du gouverneur, qu'un soldat drapé de rouge et de bleu cherche à maintenir avec un geste d'effroi ; un autre, à gauche, le torse nu, se cache la tête dans les mains comme aveuglé par la lumière céleste ; un quatrième lève les yeux en l'air et porte ses mains à la tête. Dans le ciel, au-dessus d'un nuage opaque, apparaît le Christ assis, de face, les mains élevées, le torse nu, le bas du corps drapé de rouge ; à gauche se tient un ange adorateur en robe jaune très tourmentée ; à droite, un autre en robe blanche avec un grand manteau rouge et deux têtes de chérubins. Un ange en robe blanche, drapé de gris, plane en profil, les bras étendus à gauche, sonnant de la trompette, et le buste d'un autre semblable apparaît en haut, à droite, dans un flottement de draperies sombres.

Envoyé par le gouvernement impérial en 1812.

Cat. Roucoule : 158. — *Cat. Suau :* 145. — *Cat. George :* 102. — *Classement :* 8.

MARCELLIS (Otho), 1614. † Amsterdam, 1673.

479. — *Serpent, grenouille et papillons.*

Toile. — H. 0m,61. — L. 0m,49.

Au pied d'un bloc de roche sombre, entouré d'un fouillis de broussailles et de vieux troncs ébranchés vêtus de lierre, sur un tapis rembourré de mousse, où s'entr'ouvrent trois pâquerettes, un serpent fascine une grenouille qui vient de saisir au vol un papillon, et, le corps déroulé et dressé, balance au-dessus d'elle sa gueule ouverte, prête à l'engloutir. Tout autour voltigent deux papillons blancs, trois à mouchetures brunes, et un sixième plus petit, ayant le haut des ailes bleu. A gauche, au-dessous d'un ciel nuageux, éclairé vers l'horizon, s'ouvre une perspective de paysage boisé, dominé par quelques cimes de peupliers et une silhouette de montagnes aiguës.

Signé à l'angle inférieur de la toile : Otho Marcellis.

Galerie du duc de Brunswick. (*Cat. de C. N. Eberlin :* 28).

Envoyé par le gouvernement impérial en 1812. — Rentoilé en 1857.

Cat. Roucoule : 160. — *Cat. Suau :* 147. — *Cat. George :* 104. — *Classement :* 36.

MIREVELT (Michel-Jean). Delft, 1568-1641.

480. — *Portrait d'homme.*

Bois. — H. 0m,85. — L. 0m,55.

Buste d'homme, en trois quarts, tête à droite, figure pensive, très vivante, cheveux courts, moustache relevée, mouche et barbe pointue, légèrement grisonnante ; vêtement noir, brodé de soie, fraise tuyautée à quatre étages.

Envoyé par le gouvernement en 1812 (décret du 15 février 1811).

Cat. Roucoule : 167. — *Cat. Suau :* 154. — *Cat. George :* 106. — *Classement :* 38.

POORTER (Wilhem van). Harlem, 1630-1650.

481. — *Lucrèce au travail. (Tite-Live,* I, 57.)

Bois. — H. 0m,44. — L. 0m,54.

Dans un intérieur sévère, aux murailles grises, où s'élève, à droite, un lit à baldaquin, les rideaux fermés, Lucrèce, blonde, en robe claire, un filet de perles dans les cheveux, est assise sur un fauteuil rouge, la tête en trois quarts à gauche, les mains appuyées sur son canevas ; une jeune femme l'assiste, assise à sa droite, en robe grise et manches bouffantes ; un peu plus bas, au delà d'une corbeille pleine de laines colorées, apparaît le buste d'une vieille femme accroupie, vêtue de gris, la tête enveloppée d'une étoffe bleue sur laquelle est jetée une draperie jaune. Une jeune femme blonde, vue de dos, en profil perdu, portant une robe rouge à manches violettes, avec broderies d'or aux épaules, est assise au premier plan et travaille comme sa maîtresse. Une autre suivante, brune, les cheveux en boucles, ayant une robe bleue à raies blanches et une écharpe grise, est adossée au fauteuil de Lucrèce et entr'ouvre distraitement un livre sur une table tendue de vert où l'on voit quelques cahiers et un coffret. Une dernière dame, en robe sombre, une écharpe violette autour du cou, une ceinture à pendeloque dorée autour des reins, est assise en face de la maîtresse, occupée à son ouvrage, une corbeille de laine à ses pieds. A l'arrière-plan, à gauche, dans l'ombre d'un vestibule obscur, Tarquin Collatin, l'époux imprudent, secrètement arrivé du siège d'Ardée, en costume militaire, le casque en tête et les bras nus, montre le groupe charmant aux deux fils de Tarquin le Superbe.

Signé au bas du panneau : W. Poorter, f.t. 1633.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Roucoule : 169. — *Cat. Suau* : 156. — *Cat. George* : 109. — *Classement* : 41.

SIBRECHTS (Johannes). Anvers, 1630-1703.

482. — *Scène pastorale.*

Bois. — H. 0m,36. — L. 0m,41.

Dans une solitude boisée qui laisse voir à peine, entre les branches, quelques nuages clairs, une femme blonde, nu-tête, de profil à gauche, en corsage blanc, manches jaunes et jupe bleue, les pieds nus, est debout au bord d'un ruisseau, relevant sa robe de la main droite, l'autre bras appuyé sur le flanc d'une vache rouge, mouchetée de blanc, qui se désaltère ; une vache blanche et noire est accoupie de face, de l'autre côté, au second plan. La vachère, le visage un peu effaré, semble écouter les propos plaisants d'un berger assis à terre, de profil, nu-tête, vêtu d'un justaucorps de peau à manches roussâtres, les jambes nues, le bissac au flanc. Ce personnage à figure joviale pose sa main gauche sur la poitrine et porte l'autre en avant. A côté de lui, un grand chien roux boit dans le ruisseau.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Le catalogue de l'an III (p. 16) porte simplement : « Attribué à Carle du Jardin. » Dans les livrets postérieurs, cette formule prudente a fait place à une affirmation. Sibrechts a beaucoup imité Dujardin, ainsi que Berghem.

Cat. Lucas, an III : 148. — 1806 : 117 (C. Dujardin). — *Cat. Roucoule* : 149. *Un homme assis parlant à une femme* (Karel du Jardin). — *Cat. Suau* : 141 (K. Dujardin). — *Cat. George* : 117. La restitution de ce tableau à Sibrechts appartient à M. George.

SWANEVELT (Hermann van). Woerden, 1620. † 1655.

483. — *Site d'Italie (soleil couchant).*

Toile. — H. 0m,66. — L. 0m,95.

Vaste paysage, éclairé par le soleil couchant. A gauche s'élèvent des croupes rocheuses parsemées de quelques arbustes, dont les terrasses inférieures portent une grosse tour ronde en ruines, un mur d'enceinte et diverses constructions couvertes de tuiles rouges. Au fond, un rideau de montagnes ferme la vallée d'où vient, encadrée d'une bordure d'arbres et de hautes futaies, une rivière qui coule à gauche, au pied d'un massif boisé. Un homme en bonnet et veste rouges apparaît sur la berge, bordée de roseaux. En avant de la rivière, sur le tertre mamelonné du premier plan, sont éparpillées huit bêtes à cornes : deux noires et une brune sont couchées sur l'herbe ; une bête rousse chemine du côté de l'eau ; une brune s'apprête à descendre le tertre ; les autres demeurent immobiles, la tête haute. Un gardien, vu de dos, en veste bleue et chausses rouges, est assis au bord du tertre ; vers lui s'avance un colporteur en chapeau rond, le bâton à la main, chargé de son bagage. A droite, trois grands chênes forment un opulent bouquet de feuillage ; quelques arbres plus légers se découpent élégamment sur le ciel rouge. Dans une dépression de terrain, au pied des chênes, descend, vu de dos, un pâtre vêtu d'une peau de mouton avec manches bleues et chausses rouges, son aiguillon sur l'épaule. Tout à fait à droite, au premier plan, s'éloigne, son paquet de linge sur la tête, une paysanne à corsage et à jupe bleus, manches de chemise, les mains sur les hanches, écoutant les propos d'un colporteur en chapeau rond, blouse et chausses bleues, jambes nues, qui montre la route, son ballot sur l'épaule, au bout d'un bâton.

Réserves des Musées nationaux. Décret du 31 décembre 1891.

Envoi de l'État, 1892.

Classement : 49.

VERBEECQ (Pieter), 1600-?

484. — *Cheval d'amazone.*

Bois. — H. 0m,30. — L. 0m,23.

Au pied d'un arceau drapé de plantes sauvages, dont le cintre se découpe sur un ciel gris et laisse voir une construction rustique et quelques touffes d'arbres, un cheval gris pommelé, richement harnaché, la tête à gauche, attaché par la bride à un anneau, se présente de croupe et baisse le col en posant le pied sur une motte de terre ; un grand levrier est accroupi sur le devant, gardant la cravache de sa maîtresse, appuyée au mur ; le cheval porte une selle de femme avec housse de velours bleu brodée d'or, étrier doré, lambrequins découpés, ornés de glands et croupière de même couleur.

Signé, à droite, sur un caillou, à l'angle inférieur du panneau : P. Verbeecq.

Cat. Lucas, 1806 : 74 (Verbeccy). — *Cat. Roucoule* : 168 (Bonaventure van Overbeek). — *Cat. Suau* : 155 (Overbeek). — *Cat. George* : 120 (P. Verbeecq). — *Classement* : 51.

VERELST (Pieter). Anvers, 1614-?

485. — *Tête de vieillard.*

Bois. — H. 0m,70. — L. 0m,54.

Buste sans les mains, la tête en trois quarts à droite. Barbe longue et soyeuse, d'un blond cendré; chevelure grisonnante en désordre. Vêtement brun, bordé de fourrure. Fond sombre dégradé.

Signé au bas du panneau : P. Verelst, 1648.

Cabinet du duc de Brunswick, au château de Salzdal. (*Cat. Eberlein :* 34.)

Envoyé par le gouvernement impérial en 1812 (décret du 15 février 1811).

Cat. Roucoule : 181. — *Cat. Suau :* 167 (Mlle Verelst). — *Cat. George :* 121. — *Classement :* 52.

INCONNUS DE L'ÉCOLE HOLLANDAISE

XVIIe SIÈCLE.

486. — *Portrait de femme.*

Toile. — H. 1 m. — L. 0m,80.

Femme de face, debout, à mi-corps, le visage en trois quarts à droite. La chevelure, blonde, bouclée, forme deux masses très volumineuses encadrant le visage. La dame a la main gauche pendante, la droite ramenée sur la poitrine; elle porte une robe à fleurs brochée d'or, le corsage coupé carrément sur une chemisette de dentelle, avec un riche fermail d'argent à rosaces, des manches blanches bouffantes à ruche et double garniture de rubans rouges, laissant les bras nus, un collier de perles et plusieurs cercles de perles à chaque bras. Fond sombre.

Collection Louis Lacaze : 500.

Envoi de l'État (février 1873).

Classement : 53.

487. — *Entrée de port.*

Toile. — H. 0m,21. — L. 0m,16.

Ciel bleu, parsemé de nuages; à droite, des falaises pyramidales dont le faîte azuré est voilé par des vapeurs, et dont la base rocheuse est en partie boisée; au pied de roches blanchâtres, une ville dominée par une tour et par une coupole d'ardoise; au centre, un fort crénelé, flanqué de tours rondes à deux étages, le rez-de-chaussée en pierre, le premier en briques rouges; plus loin, un autre fort sur lequel flotte le pavillon tricolore des Provinces-Unies, dominé par une tour carrée et trois navires à voiles portant des flammes aux mêmes couleurs; entre le premier fort et un massif rocheux, poupe de navire à pavillon rouge; du côté de la ville, galère manœuvrée à la rame, vue de trois quarts par l'arrière, avec deux mâts à pavillon bleu et vergue transversale; le château de poupe, où l'on distingue plusieurs personnages, est couvert d'une tente de pourpre, surmonté d'un riche couronnement et flanqué de cariatides dorées; sur le premier plan, un canot monté par sept personnages en costume oriental, turban, fez ou bonnet rouge; à droite, sur une jetée, sept personnages : un Turc, debout, habillé de jaune, un marinier en bleu, un homme en jaune, assis auprès d'un petit chien; une femme décolletée, en robe jaune et mantelet bleu, devant une corbeille de fruits, un homme en rouge et un autre en bonnet bleu.

Cat. Roucoule : 220. — *Cat. George :* 130 (Genre de Zeemann). — *Classement :* 54.

488. — *Marine.*

Cuivre. — H. 0m,18. — L. 0m,30.

Ciel très tourmenté, avec des éclaircies d'azur à gauche et des nuages opaques dans la direction opposée, où apparaît la mer. Sur la gauche s'élève, formant repoussoir, une haute construction brune au pied de laquelle un homme conduit un chameau chargé, tandis qu'un autre, en rouge, remue des ballots, auprès d'un petit chien blanc. Au second plan, dans la lumière, on distingue deux portefaix chargés, un chien blanc, deux cavaliers en costume oriental, en turban blanc, l'un, vu de face, en bleu et fauve, montant un cheval bai; l'autre, vu de dos, en jaune, montant un cheval blanc; un chameau lourdement chargé, sur lequel est assis un homme, une chaloupe où trois mariniers, l'un en rouge, un autre en jaune, travaillent à débarquer des marchandises, de concert avec un quatrième personnage debout sur le quai; une seconde chaloupe qu'un matelot manœuvre à deux avirons et qui porte deux hommes assis à l'avant, un autre à l'arrière, tenant la barre; un groupe de portefaix charriant des fardeaux; un groupe de personnages debout sur un bateau.

A l'arrière-plan s'élève le château de poupe richement décoré, sculpté et doré, d'un vaisseau à trois mâts, voiles carguées, battant pavillon hollandais et dont l'avant est caché par la haute construction brune; les silhouettes ardoisées de deux clochers et

d'une porte de ville se montrent entre le vaisseau de guerre et un bateau à voile, mouillé à peu de distance, en avant d'un groupe confus de gros bâtiments à flammes hollandaises et espagnoles. Dans la mer, qui moutonne fortement à droite, passent deux bateaux de pêche, voiles déployées, un trois-mâts hollandais et trois chaloupes montées chacune par cinq ou six matelots à vestes voyantes, dansant au milieu des lames.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Roucoule : 217. — *Cat. Suau* : 203. — *Cat. George* : 128 « figures dans le goût de SCHOEWAERTS » (p. 107). — *Classement* : 59.

489. — *Pâturage.*

Cuivre. — H. 0m,21. — L. 0m,16.

Devant un appentis de mauvaises planches établi entre des troncs d'arbres, un berger en chausses bleues et bras de chemise, assis de profil, regardant à droite, joue de la musette; à ses pieds, son chien blanc à taches noires, boit dans une flaque d'eau et trois moutons sont groupés auprès d'un panier renversé. Fond boisé; les silhouettes délicates des arbres se détachent sur un ciel semé de quelques nuages blancs.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Roucoule : 204. — *Cat. Suau* : 190. — *Cat. George* : 131 (Imitation de PINACKER). — *Classement* : 55.

490. — *Paysage.*

Bois. — H. 0m,32. — L. 0m,53.

Bord de rivière; à gauche, la berge, en pente douce, couronnée d'arbres dont la silhouette se détache sur un ciel nuageux, forme une sorte de promontoire sombre dans la rivière qui s'étale, de l'autre côté, bordée de saussaies, avec un horizon de montagnes. Du premier plan, couvert de plantes sauvages, s'élancent à gauche de grands arbres au pied desquels se reposent un homme et une femme, assis sur l'herbe.

Cabinet d'Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban.

Cat. Roucoule : 178 (SALOMON RUYSDAEL). — *Cat. Suau* : 163. — *Cat. George* : 132. — *Classement* : 56.

491. — *Halte à la fontaine.*

Toile. — H. 0m,36. — L. 0m,57.

Paysage très accidenté ; ciel rose à gauche, semé de quelques nuages; horizon de vallée avec mamelons bleus étagés et de grandes masses de rochers couronnés de broussailles sur la droite. Dans le fond, on aperçoit une vieille église, un village et un chemin encaissé où s'avancent un piéton et un cavalier. A gauche, s'élève une fontaine jaillissante à double vasque superposée, derrière laquelle apparaît un cheval blanc sellé, la tête à droite. Un homme brun, vu de dos, en gilet bistre et chausses noires, se penche sur le bassin inférieur où des filets d'eau coulent de la bouche de mascarons. Un gentilhomme en chapeau à plumes, pourpoint rouge à ganses dorées, chausses noires et bottes de cuir, montant un cheval alezan brûlé, fait boire sa bête dans le bassin. Un petit page à cheveux longs, vu de face, en vêtement sombre, col rabattu et manchettes blanches, son feutre à la main, tient par la bride un cheval blanc, arrêté, la tête à gauche, que monte une dame en cheveux, vêtue d'une robe paille, un fichu violet croisé sur la gorge. Derrière elle, on entrevoit dans l'ombre un cheval chargé, un homme assis à terre, en pourpoint bleu et chausses rouges, le chapeau sur la tête, paraissant accommoder sa chaussure, et, tout auprès, un grand levrier foncé ; dans le fond, à droite, un cavalier en pourpoint jaune et chapeau noir s'avance sur une bête grise. Un chien blanc à taches brunes est assis, sur le premier plan, au pied d'un petit tertre.

Acheté par la direction du Musée en 1805.

Cat. Lucas, 1806 : 159 (PIERRE WOUVERMANS). — *Cat. Roucoule* : 186. — *Cat. Suau* : 171 (P. W.). — *Cat. George* : 135 (Genre de DIRCK MAAS). — *Classement* : 57.

492. — *Le Lavoir.*

Bois. — H. 0m,15. — L. 0m,22.

Intérieur d'une grotte très sombre dont l'ouverture qui forme une arcade surbaissée, à gauche du tableau, laisse voir, au delà d'une falaise grise formant corniche, un bord de rivière où marchent deux hommes, une petite ville surmontée de tours, un horizon de collines et un ciel rose. A droite, dans un panneau de maçonnerie adossé à la roche, un filet d'eau coule dans une auge de pierre où une femme blonde, vue de dos, en robe rouge retroussée et fichu blanc, bras et jambes nus, lave du linge, en conversant avec une autre femme de profil, vêtue d'une robe bleue et de manches blanches, un foulard jaune sur la tête, une corbeille de linge à ses pieds. A gauche de ce groupe, s'avance une petite fille en robe et bonnet rouge. Un âne à pelage foncé, chargé de linge, est arrêté sur le devant, la tête à gauche; tout auprès, se tient un petit

garçon en bonnet rouge et manches blanches. « On attribue cette charmante production à l'école de Poelembourg. » (Roucoule, p. 178.) — *Cat. Roucoule :* 196. — *Cat. Suau :* 184 « les Blanchisseuses ». — *Cat. George :* 139 « genre de BREENBERG » (George, p. 107). *Classement :* 60.

493. — *Paysage* (*Effet de nuit*).

Bois. — H. 0m,22. — L. 0m,29.

Ruines au bord d'un lac; à droite, un portique à colonnes et deux arcades, laissant voir une façade d'architecture classique, avec de grands bouquets d'arbres qui se détachent sur un ciel tourmenté; à gauche, la lune, dans son plein, fait étinceler une rivière bordée d'arbres élevés; fonds étagés de peupliers; barque, montée par trois hommes; deux figures drapées, l'une blanche, l'autre rouge, errent au pied des ruines; sur le devant, deux vaches montrent leurs croupes fauves.

Cat. Roucoule : 197. — *Cat. Suau :* 185. — *Cat. George :* 138.

Classement : 58.

« Dans le goût d'EGLON VAN DER NEER. » (Roucoule, p. 178.)

DESSINS, PASTELS, AQUARELLES

ÉCOLE FRANÇAISE

BEAURY-SAUREL (Mlle Amélie). Barcelone-Paris.

494. — *Dans le bleu.*

Pastel. — H. 0m,72. — L. 0m,80.

Une jeune femme assise, à mi-jambes, de profil à droite, accoudée sur une table où sont posés une cave à liqueurs, une tasse de café, un porte-cigares et une boîte d'allumettes, regarde dans le vide, dominée par une absorbante rêverie. Un léger nuage de fumée bleue s'échappe de ses lèvres. Le menton dans la main gauche, elle se tient le bras de la droite, dont les doigts laissent entrevoir un bout de cigarette allumée. Son teint est mat, le visage encadré d'une épaisse chevelure dont les lourdes nattes se massent derrière la nuque. Nu-tête et en corsage, elle est vêtue d'une robe à grands ramages blancs et roses. Fond dégradé dans les bleus sombres.

Envoi de l'État.

BELLEL (JEAN-JOSEPH). Paris.

495. — *Solitude*, paysage composé.

Dessin au fusain. — H. 0m,66. — L. 0m,96.

Hautes falaises de rochers à gauche; massif boisé sur la droite. Horizon de montagnes. De grands blocs épars au premier plan ajoutent à la sévérité du site.

Envoi de l'État (1852).

Cat. George : 369.

BELLEL (JEAN-JOSEPH).

496. — *Site agreste*, paysage composé.

Dessin au fusain. — H. 0m,66. — L. 0m,96.

Massif boisé à droite; clairière à gauche, par où s'aperçoit un vaste cirque de rochers. Sur le premier plan, une pièce d'eau.

Envoi de l'État (1852).

Cat. George : 370. — *Inventaire de* 1893 : 590.

BERR DE TURIQUE.

497. — *OEillets et violettes.*

Aquarelle. — H. 0m,33. — L. 0m,45.

Une touffe d'œillets épanouis, jaune paille, blancs, roses, panachés, déborde d'une jardinière rustique en osier entrelacé, à côté d'un gros bouquet de violettes doubles. Trois œillets rouges et un bouton jaillissent hors du bouquet, du même côté, où traînent à terre deux corolles et un pétale de violette détachés.

Signé, à gauche : BERR DE TURIQUE.

BIDA (ALEXANDRE). Toulouse-Paris.

498. — *Portrait d'homme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,25. — L. 0m,16.

Figure à mi-jambes, en redingote boutonnée. Tête de trois quarts à gauche; cheveux longs, barbe formant collier.

Signé en bas, à gauche : ALEX. BIDA. TOULOUSE, MAI 1841.

BIDA (ALEXANDRE).

499. — *Buste de nègre.*

Dessin au crayon noir, sur papier bistre. — H. 0m,23. — L. 0m16.

Buste nu, tête en trois quarts à gauche, les bras croisés.

Signé : BIDA.

BIDA (ALEXANDRE).

500. — *Paysage forestier.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,16. — L. 0m,24.

A droite, le lit encaissé d'un ruisseau ; à

gauche, un tertre boisé; sur le penchant, un jeune berger assis près de son chien.

Signé à l'angle inférieur droit : Alex. Bida. 1842.

Bida (Alexandre).

501. — *Le Chant du Calvaire.*

Dessin au crayon noir sur papier gris. — H. 0m,37. — L. 0m,43.

Quelques tons ont été préparés par un léger lavis; les blancs sont enlevés au grattoir.

La scène est empruntée à la comédie d'Octave Feuillet, *Dalila.*

Vaincue par le mal, la fille du vieux musicien que son fiancé a sacrifiée aux caprices d'une princesse napolitaine, attend la mort dans une ferme d'Italie :

« Mon père... jouez-moi le chant du Calvaire. » — ... « Le jour de ton mariage, fillette. » — L'enfant sourit en le regardant fixement... D'un geste plein de douleur, il secoua ses cheveux blancs sur son front plus pâle que le marbre et prit son archet... Pendant qu'il jouait, je voyais de grosses larmes tomber une à une sur ses pauvres mains amaigries et tremblantes... il pleurait! Le bois et le cuivre pleuraient! Le médecin détournait les yeux... L'enfant seule ne pleurait pas : elle n'avait plus de larmes. »

Les trois personnages mis en scène par le romancier sont groupés sur la terrasse d'une villa italienne, décorée de balustres, de grandes plantes qui encadrent un vase Médicis; à gauche, s'élève un mur blanc flanqué d'un escalier extérieur; à droite, des bouquets d'arbres dominés par quelques pins parasols. On a une grande vue sur la baie de Naples. A demi couchée dans un fauteuil garni d'oreillers, ses longues tresses dénouées coulant sur son mantelet noir et sa robe blanche, Marthe, très pâle, souriant d'un sourire navré, les mains posées sur les accoudoirs dans une attitude de découragement et de lassitude, écoute la composition paternelle. Sur sa main droite apparaît l'anneau des fiançailles. Auprès d'elle, un homme grand, imberbe, en tricorne et perruque blanche, — le médecin —, jabot de dentelle, habit sombre et culotte courte, est assis, sa haute canne dans la main, et observe, grave et muet. En face de la malade, le vieux Sertorius, nu-tête, imberbe, le visage ravagé, les mèches de cheveux blancs flottantes, le tricorne à terre, le violoncelle entre les jambes, l'archet dans la main, réalise fébrilement le dernier souhait de la mourante, en attachant sur son visage des regards d'angoisse.

Salon de 1857. — Exposition de l'Union artistique de Toulouse, 1858. — Acheté par la Ville.

Roschach, *Revue de Toulouse*, VII, p. 299.

Cat. George : 371.

BRASCASSAT (Jacques-Raymond). Bordeaux, 1805. † Paris, 1867.

502. — *Paysage forestier.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,30. — L. 0m,24.

Un bouquet d'arbres, détaché sur un lointain boisé.

Poules et poussins à droite.

Don de M. H. Krafft.

Inventaire de 1893 : 631.

Brascassat (Jacques-Raymond).

503. — *Études d'animaux.*

Mine de plomb, sanguine et rehauts de blanc. H. 0m,16. — L. 0m,17.

Trois moutons accroupis et un mouton paissant.

Deux moutons accroupis et une tête de mouton. (Sanguine).

Don de M. H. Krafft.

Inventaire de 1893 : 626.

CALMELS (Henri de). Toulouse.

504. — *Chevrier pyrénéen.*

Dessin au fusain. — H. 0m,73. — L. 0m,58.

Dans une gorge des Pyrénées où l'ombre commence à s'étendre, sur un versant abrupt, encore en pleine lumière, qui descend de droite à gauche, un berger debout, de profil, tourné vers la montagne, rassemble ses bêtes éparpillées en soufflant dans un petit sifflet appliqué à ses lèvres. Imberbe, la bouche ombragée d'une forte moustache noire, les cheveux courts couverts d'un ample béret de laine brune, il porte sur la jaquette une gibecière gonflée et un grand parapluie en bandoulière, la pointe en haut. Trois chèvres, la clochette au cou, et deux chevreaux aux cornes naissantes l'ont déjà rallié. Trois autres broutent encore, disséminées sur la pente. Une septième continue à grimper ; les trois dernières, immobiles, la tête droite, écoutent le signal du retour.

Inventaire de 1893 : 613.

CAZES (Romain). Saint-Béat.

505. — *Litanies. — Couronnement de la Vierge. — Divine liturgie.*

Toile. — H. 1m,49. — L. 1m,69.

Cartons des peintures murales de l'église

Notre-Dame de Bagnères de Luchon. Colorié par teintes plates et modelé au crayon noir.

Cette vaste composition, animée d'un grand nombre de figures, comprend une frise inférieure, une coupole médiane et un perron supérieur flanqué latéralement de gradins par où montent, des deux côtés, deux files de personnages.

Le fond général est d'un ton bleu pâle. Au centre de la frise inférieure, le Christ est debout, de face, devant un autel surélevé d'un gradin et décoré de deux croix latines pattées de couleur rouge. Blond, ses longs cheveux descendant sur les épaules, nimbé d'un cercle crucifère d'or, drapé d'une robe lilas et d'un manteau blanc, le Sauveur a les bras étendus et les mains ouvertes. De droite et de gauche avancent vers lui deux théories d'anges adolescents à longues robes et à grandes ailes, nimbés d'or.

Du côté gauche, au premier rang, un ange en robe rose porte la croix sur l'épaule, un autre présente la couronne d'épines et le voile sanglant. Au second, deux anges en robe paille et lilas portent le roseau et la lance ; au troisième, six porteurs en robe blanche sont chargés d'un autel rectangulaire où l'Agneau mystique nimbé d'or repose sur un coussin de pourpre, arborant sa bannière blanche à croix rouge; au dernier rang marchent deux anges en vert pâle et rose, l'un se voilant le visage, l'autre joignant les mains.

Du côté droit, les deux premiers anges, en robe paille et blanche, balancent des encensoirs; les trois suivants, de front, en robes claires, portent la croix processionnelle entre deux cierges allumés; au troisième rang, deux anges en robe bleu pâle et manteau rose tiennent les livres saints; l'un des deux qui marchent après, en robe vert tendre, a dans les mains une mitre blanche brodée d'une croix d'or; au cinquième rang, drapé d'une chappe de pourpre à galon d'or, serti de pierreries, un officiant élève le calice où brille l'hostie consacrée. Le cortège se termine par deux anges dont l'un porte un bassin et l'autre une corbeille de fruits, sur la tête, parée d'un voile de pourpre.

Le ciel de la coupole à fond d'or est orné d'une grande rosace de chevrons rayonnants formant neuf zones concentriques or, rose, blanc, brun, paille, bleu, rose, bleu pâle et or. Au-dessous, le Christ est assis, de profil à gauche, en robe rose et manteau bleu, sur un trône à deux gradins, posant une couronne fleuronnée sur la tête de la Vierge en robe blanche, assise auprès de lui, les mains jointes. Quatre anges se tiennent au pied du trône, deux de chaque côté, le premier à genoux, un cierge allumé dans les mains, le second debout, balançant un encensoir.

Le centre du vaste perron de pierre à quatre degrés qui règne au-dessus de la coupole est occupé par un trône où siège la Vierge, en robe blanche, gardée par deux anges debout, l'un à gauche, tenant une branche de lis fleurie, l'autre à droite, une épée. Cinq figures sont prosternées au pied du trône, tandis que trois groupes de chaque côté gravissent les degrés, portant les symboles des litanies. Aux gradins inférieurs sont deux femmes agenouillées.

Une des femmes prosternées au pied du trône offre à la Vierge un modèle d'église; une autre, à droite, lui présente un enfant mort, allongé dans ses langes blancs.

Dans le défilé des litanies, on reconnait au premier rang, à gauche, un portique égyptien devant le globe du soleil, *janua cœli;* une étoile d'or, *stella matutina;* au second rang, un miroir, *speculum justitiæ* et une rose blanche, *rosa mystica*; au troisième, une tour, *turris Davidica* et une branche de lis; deux religieuses ferment la marche. Du côté droit, après la mère en deuil et la femme agenouillée qui l'accompagne, s'avancent saint Paul en robe rouge, appuyé sur son épée saint Pierre, en robe claire, tenant une clef; quatre apôtres marchant deux à deux, l'un au visage christiaque, l'autre en rouge, portant une croix ; un patriarche à barbe blanche drapé de blanc, un prophète aussi en blanc, portant un rouleau, un saint abbé avec sa crosse, un vieillard chauve et barbu avec son bâton.

Devant le perron cheminent, du côté gauche, sainte Hélène parée d'un riche costume brodé de perles et coiffée d'un cercle d'or perlé; elle porte la vraie croix, accompagnée de trois femmes. Puis vient sainte Cécile jouant du luth, sainte Clotilde et deux saintes femmes.

A droite paraît saint Louis, couronné d'or, en manteau bleu bordé d'hermine, élevant à deux mains la couronne d'épines, saint Joseph qui porte une branche de lis, deux saints religieux et cinq autres saints.

Salon de 1855. — Exposition de Toulouse, 1858.

Cat. George : 374.

COURSELLES-DUMONT (Henri).

506. — *Le Combat.*

Aquarelle. — H. 0m,43. — L. 0m,31.

Un cavalier blond, nu-tête, vu de dos, armé de toutes pièces, le visage en profil à gauche, drapé d'un manteau rouge qui flotte derrière lui, fait cabrer son cheval blanc au pied d'un écueil battu par les vagues écu-

mantes et combat avec l'épée un monstre marin à tête de panthère, ailes membraneuses et queue de dragon, qui se jette sur sa monture, la gueule ouverte, sanglante, armée de dents acérées. La lance brisée du chevalier, à rayures blanches et rouges, est demeurée plantée dans le corps du monstre. Horizon de mer ardoisée coupé par des promontoires dentelés ; une lueur de couchant dans un ciel orageux.

Don du baron Alphonse de Rothschild, annoncé par le directeur de l'*Art*, le 19 août 1892, dans les termes suivants : « Ayant eu l'occasion d'entretenir M. le baron Alphonse de Rothschild de l'importance du musée de Toulouse, je suis heureux de vous annoncer que l'éminent membre de l'Institut a mis le plus aimable empressement à me charger d'offrir en son nom à la ville de Toulouse, à titre inaliénable et à la condition d'exposition à demeure au Musée municipal, Isabeau de Bavière, bronze équestre exposé au Salon de l'année par Emmanuel Frémiet, et *le Combat*, aquarelle par Henri Courcelles-Dumont. Leroi. »

COYPEL (Charles-Antoine). Paris, 1694-1752.

507. — *Héloïse* (1101-1164).

Dessin au pastel. — H. 0m,70. — L. 0m,52.

Figure en pied, de face. La jeune femme, blonde, le visage ovale, les cheveux en bandeaux, les yeux baissés, en costume blanc de religieuse, avec le voile et la guimpe, est assise dans sa cellule du couvent d'Argenteuil, sur une chaise dont on n'aperçoit que le dossier de chêne. Quelques larmes perlent sur son visage. Accoudée du bras gauche sur une table drapée de violet où sont posées un in-folio relié et un manuscrit ouvert, elle tient de la droite un cahier des lettres de saint Jérôme. Dans les airs à gauche, deux têtes de chérubins semblent murmurer à l'oreille de la lectrice. Sur le mur de la cellule est fixée une croix de bois très simple, suspendue à un anneau de fer. A droite tombent les grands plis d'une draperie bleue.

Sur le cahier que lit Héloïse, on lit distinctement, en capitales et en onciales, le titre et les premières lignes de la lettre de saint Jérôme à la vierge Eustochie, en mémoire de sainte Paule, sa mère :

HIERONYMUS || AD EUSTOCHIUM (*sic*) VIRGINEM || EPITAPHIUM || PAULÆ MATRIS.

Si cuncta corporis mei membra verterentur in linguas et omnes artus humana voce resonarent nihil dignum [sanctæ ac venerabilis Paulæ virtutibus dicerem]. « Quand même tous les membres de mon corps deviendraient des langues et prendraient voix humaine, je ne saurais dignement louer les vertus de la sainte et vénérable Paule... »

La signature de l'artiste est très soigneusement tracée à droite, sur les pierres grises du dallage : Charles Coypel, 1742.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

L'inventaire de l'académicien Bertrand porte : « Une sainte lisant, au pastel ; » le catalogue de l'an III : « Une sainte, peinte au pastel. » Mais en 1806, Héloïse retrouve son identité : « Les larmes coulent de ses yeux » (p. 39). En 1836, Roucoule invite « ceux qui recherchent la mélancolie par instinct ou par reconnaissance, artistes, poètes, amants passionnés, à venir méditer avec Héloïse. »

Après un long oubli, le nom de l'abbesse du Paraclet était devenu populaire au dix-huitième siècle. Une œuvre célèbre de Pope, l'*Epitre d'Héloïse à Abélard*, l'avait rendu à la littérature, suscitant de nombreuses imitations françaises. La correspondance d'Héloïse et d'Abélard, traduite par dom Gervaise, a paru en 1723.

Tableaux du ci-devant Bernis : 42. — *Cat. Lucas*, an III : 342. — 1806 : 199. — *Cat. Roucoule :* 463. — *Cat. Suau :* 228. — *Cat. George :* 375.

DELAUNAY (Jules-Élie).

508. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,30. — L. 0m,10.

Homme debout, de face ; attitude calme.

Delaunay (Jules-Élie).

509. — *Étude de nu* (même cadre).

Dessin au crayon noir. — H. 0m,30. — L. 0m,10.

Homme de profil, à gauche, manœuvrant une rame.

Delaunay (Jules-Élie).

510. — *Étude de nu.*

Dessin à la sanguine. — H. 0m,30. — L. 0m,22.

Homme marchant à droite, le bras droit élevé.

Delaunay (Jules-Élie).

511. — *Le Vainqueur* (même cadre).

Dessin au crayon noir et à la sanguine. — H. 0m,31. — L. 0m,25.

Homme nu, vu de face, tenant un bouclier ovale, l'épée basse dans la main droite, et foulant aux pieds un ennemi vaincu, étendu à

terre, en raccourci. Le vainqueur est au crayon noir, le vaincu à la sanguine.

Delaunay (Jules-Élie).

512. — *Étude de figure drapée.*

Dessin au crayon noir, rehaussé de blanc, sur papier gris. — H. 0m,24. — L. 0m,21.

Homme en trois quarts à gauche, gravissant un degré et portant à deux mains un grand coffre.

Delaunay (Jules-Élie).

513. — *Étude de figure drapée.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,33. — L. 0m,22.

Homme debout, en trois quarts à gauche, la tête retournée, à forte moustache, le torse nu, la main gauche sur la hanche.

Delaunay (Jules-Élie).

514. — *Étude de figure drapée.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,38. — L. 0m,18.

Homme debout, de face, la tête nue, en profil, le bras gauche élevé tenant une croix.

Delaunay (Jules-Élie).

515. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,30. — L. 0m,23.

Esquisse d'homme debout, la tête penchée à droite, manœuvrant une barre.

Delaunay (Jules-Élie).

516. — *Étude de nu* (même cadre).

Dessin à la sanguine. — H. 0m,30. — L. 0m,22.

Homme debout, de face, appuyé sur son bouclier et son épée, le pied droit montant un degré.

Delaunay (Jules-Élie).

517. — *Étude de nu.*

Esquisse au crayon noir. — H. 0m,30. — L. 0m,18.

Homme debout, de face, à mi-jambes, le bras droit ramené sur la poitrine.

Delaunay (Jules-Élie).

518. — *Étude de nu* (même cadre).

Dessin au crayon noir. — H. 0m,30. — L. 0m,19.

Homme, vu de dos, cambré pour lancer un bloc de rocher.

Legs de M. Jules-Élie Delaunay.

DURAND (Gabriel).

519. — *Portrait de Théodore Richard.*

Pastel. — H. 1m,13. — L. 0m,88.

Portrait à mi-corps, en trois quarts à gauche. Le paysagiste toulousain est assis dans un fauteuil vert, une feuille de papier dans la main gauche, la droite appuyée sur un carton à dessin entr'ouvert. Son visage plein et rasé est encadré de cheveux blancs ; l'artiste est vêtu d'un paletot marron, avec col blanc rabattu, cravate noire et le ruban rouge à la boutonnière. Dans le carton entr'ouvert, on distingue un dessin aux deux crayons figurant un taureau en arrêt, la tête baissée. Derrière le peintre, une toile sur un chevalet : paysage boisé avec un grand ciel. Fond gris dégradé. Sur le carton à coins de cuir, on lit : *A M. T. Richard, souvenir d'amitié. G. Durand.* 1854.

Au dos est écrite la note suivante : Portrait de M. Thre Richard, peint par M. Gabriel Durand, donné au musée de Toulouse par M. Thre Richard. Janvier 1858. T. Richard.

Cat. George : 376

DUSTON (Benjamin). Lavaur, Toulouse, 1858.

520. — *Bords de rivière.*

Dessin au fusain. — H. 0m,54. — L. 0m,42.

Une allée de grands arbres fuit à droite, mal nivelée, pleine d'herbe, semée de grosses pierres et de broussailles, rayée d'ombres transversales, au-dessus d'un tertre qui longe, à gauche, une rivière miroitante. La rive opposée, couronnée de taillis et dominée par un massif d'arbres, présente quelques blocs isolés. Au premier plan où l'avant d'un petit bateau apparaît derrière l'escarpement, un jeune garçon vu de dos est accroupi auprès d'une jeune fille assise sur l'herbe, de face. Une seconde fillette, debout, à côté, les regarde. Toutes les deux sont en cheveux, corsage et jupe foncés, manches blanches jusqu'au coude.

Signé dans l'angle inférieur gauche : B. Duston.

Inventaire de 1893 : 594.

ENGALIÈRE (Marius). Marseille, 1826. † Toulouse, 1857.

521. — *Environs de Monaco.*

Dessin à la gouache. — H. 0m, 44. — L. 0m,95.

Vue panoramique de Monaco, prise du midi. A gauche, les croupes de montagnes où passe la route de la Corniche, au fond la

pointe de Roquebrune, la silhouette légère des Alpes et la mer bleue où apparaissen quelques voiles blanches. La ville est étalée sur un piédestal de roches abruptes; de blanches constructions se montrent çà et là au flanc des montagnes, plaquées de teintes harmonieuses et douces. A gauche serpente un chemin bordé d'aloès, qui gravit la pente par des marches de pierre. Une fontaine y verse son eau dans une auge de pierre où une femme remplit sa cruche. Deux personnages s'apprêtent à monter l'escalier. Au premier plan, sur un tertre gazonné, deux bouquets de pins projettent de fortes ombres.

Exposition de Toulouse de 1858. — Acquis par la Ville.

Cat. George : 377.

GAMELIN (Jacques).

522. — *Achille traîne le cadavre d'Hector autour des murs de Troie.*

Dessin à la sépia sur papier bleu. — H. 0m,61. — L. 0m,97.

Préparé au lavis et rehaussé de blanc.

Scène du XXIIe chant de l'*Iliade*. A gauche, les remparts de Troie; une première enceinte bastionnée est chargée d'une foule de guerriers et de femmes attentives au triste spectacle; une enceinte intérieure, beaucoup plus élevée, flanquée de deux tours crénelées de face et de trois tours qui fuient en perspective, montre également une multitude de têtes curieuses, toute hérissée de lances. Le ciel, très nuageux, est traversé par des torrents de fumée et reflète des lueurs d'incendie. Au centre, Achille, le visage imberbe et juvénile, coiffé d'un casque dont un cheval ailé orne le cimier, la main droite appuyée sur le dossier de son char, les rênes dans la main gauche, lance ses deux chevaux à toute vitesse vers la droite, par-dessus les cadavres et les armes amoncelés, et retourne la tête, regardant le corps d'Hector, lié par les pieds à l'arrière du char; la longue chevelure et les mains crispées du fils de Priam balaient la poussière. Le héros est suivi de trois cavaliers derrière lesquels on distingue quelques casques. Des fantassins couverts de grands boucliers se montrent dans les intervalles. Sur le premier plan, à droite, deux guerriers à pied, armés, contemplent la scène.

Signé à l'angle inférieur droit : Gamelin inv. fec. 1781.

Retiré par Briant du dépôt de Castelsarrazin, le 28 nivôse an VIII.

Cat. Lucas, 1806 : 76. — *Cat. Roucoule :* 452. — *Cat. George :* 379.

Gamelin (Jacques).

523. — *Ulysse tue les prétendants de Pénélope.*

Dessin à la sépia sur papier bleu. — H. 0m,61. — L. 0m,97.

Préparé au lavis et rehaussé de blanc.

Scène du chant XXII de l'*Odyssée*. Intérieur du palais des rois d'Ithaque, dont les grandes colonnes s'élèvent à gauche, sur un vaste soubassement. Dans les airs, au milieu des nuages, vole Pallas, se couvrant du bouclier à tête de Méduse et brandissant la lance. A droite, Ulysse, drapé, casqué, empanaché, bande son arc terrible et tire dans la masse des prétendants; déjà plusieurs cadavres jonchent la terre, confondus avec les vases du festin. Un archer fidèle les ajuste à la droite du roi et, de l'autre côté, s'avance Télémaque, l'arc à la main, préparant des flèches. Dans la confusion des morts et des mourants accumulés au premier plan, se détache un homme tombé sur le dos, au milieu d'un monceau de victimes, percé en pleine poitrine d'un trait empenné. Sur un enchevêtrement de jambes, de bras, de vases, de casques, on aperçoit la table du festin renversée, la nappe flottante. Derrière ce faible rempart, deux guerriers casqués essaient de se défendre l'épée à la main. D'autres escaladent le soubassement du palais ou s'accrochent aux colonnes.

Signé à droite : Gamelin. inv. fec. 1781.

Retiré par Briant du dépôt de Castelsarrazin le 8 nivôse an VIII. Le dépôt de Castelsarrazin, établi dans « la maison de la ci-devant administration du district », contenait, outre ces deux dessins, cent six tableaux « dont la plupart avaient appartenu à l'émigré Breteuil », l'ancien évêque de Montauban. (Archives de la Haute-Garonne.)

Lucas écrit en 1806 (p. 84), au sujet de Gamelin : « M. de Puymaurin possède de beaux dessins de lui. » Ces dessins n'ont pas cessé d'appartenir à la famille de Puymaurin.

Cat. Lucas, 1806 : 75. — *Cat. Roucoule :* 451. — *Cat. George :* 378.

HOIN (Claude-Jean-Baptiste). Dijon, 1750-1817.

524. — *Tête de vieillard.*

Pastel. — H. 0m,45. — L. 0m,37.

Profil perdu à droite, le visage dans l'ombre, la lumière jouant sur les longues mèches grises de la chevelure et de la barbe, élégamment emmêlées; l'homme est drapé d'un manteau grenat sur une tunique blanche. Fond dégradé dans les tons bleus.

Exposition de l'Académie de peinture de Toulouse, 1779.

Galerie de l'Académie royale de Toulouse. Retiré par Lucas le 28 ventôse an VIII.

Inventaire de l'Académie : 33. — *Cat. Lucas*, 1806 : 260. — *Cat. Roucoule* : 269. — *Cat. Suau* : 264. — *Cat. George* : 380.

HOIN (CLAUDE-JEAN-BAPTISTE).

525. — *Tête de jeune fille.*

Pastel. — H. 0m,45. — L. 0m,37.

Buste de jeune fille très gracieuse, en trois quarts à droite, la tête légèrement penchée, la gorge découverte; les cheveux cendrés, relevés sur le front et retenus par un ruban à raies bleues et blanches, retombent en boucles sur les épaules, où un bout de la bandelette reparaît à gauche ; une belle fleur rose est piquée dans les cheveux au-dessus du front. Robe bleue drapée; un nœud de ruban bleu et blanc à la naissance du sein. Fond dégradé dans les tons bleutés.

Exposition de l'Académie de peinture de Toulouse, 1779.

Galerie de l'Académie royale de Toulouse. Retiré par Lucas le 28 ventôse an VIII.

Admis en 1778 à l'Académie de peinture de Toulouse, dans la classe des *Associés honoraires artistes étrangers,* « M. HOIN, peintre à Paris », avait envoyé ces deux ouvrages à la compagnie pour sa réception. En 1811, il devint conservateur du Musée de Dijon, sa ville natale, auquel il a légué divers tableaux de son cabinet.

Henri Vienne, *Revue de Toulouse,* XXIV, p. 277.

Baron Roger Portalis, *Gazette des Beaux-Arts*, 1899, p. 441.

Dans son étude sur CLAUDE HOIN, le baron Portalis a publié une photogravure de la *Tête de jeune fille,* p. 447.

Le nom de l'artiste est fautivement orthographié HOUIN dans les listes académiques de l'*Almanach historique* de Baour, et cette erreur s'est perpétuée dans tous les catalogues de l'an III à 1864.

En 1806 (p. 46), Lucas ajoute aux deux pastels de HOIN « un portrait de l'auteur, peint en miniature, largement fait (n° 261) » avec cette mention : « Il le donna à l'Académie de Toulouse pour sa réception. » Cette miniature n'est citée dans aucun des catalogues ultérieurs.

Inventaire de l'Académie : 24. — *Cat. Lucas*, 1806 : 260. — *Cat. Roucoule* : 270. — *Cat. Suau* : 265. — *Cat. George* : 381.

LAFAGE (RAYMOND). Né à Saint-Etienne de Vionan (commune de Lisle d'Albi, Tarn), élève de JEAN-PIERRE RIVALZ à Toulouse. — Séjourna à Paris et à Rome. Mort vers sa trentième année : date incertaine.

526. — *Pillage du temple de Delphes.*

Dessin à la plume, lavé à l'encre de Chine. — H. 0m,41. — L. 0m,58.

Scène de trente figures; à gauche, un temple en rotonde, montrant sept colonnes reliées par des guirlandes, avec un portail cintré à fronton triangulaire, se détache sur un bouquet d'arbres qui démasque une perspective d'architecture ; on y distingue, dans le fond, une ligne de remparts avec porte cintrée, bastion et grande tour ronde à mâchicoulis; au delà s'élèvent de nombreux édifices que dominent une colonne à bas-reliefs en spirale, un obélisque, des propylées et un bâtiment circulaire entouré de contreforts. A droite, le chef des Tectosages, à cheval, préside à l'enlèvement du butin ; il est en costume héroïque, drapé d'un manteau flottant, la tunique à triple rang de lanières ; un hippocampe décore le cimier de son casque surmonté de panaches ; tout en maintenant son cheval cabré dans une noble attitude, le héros se penche vers la gauche, faisant un signe de la main droite à un guerrier courbé qui dépose une urne; derrière lui, un groupe de fantassins casqués, à demi cachés par un bouclier rectangulaire et un bouclier rond ; à droite, un autre cavalier, deux joueurs de cor soufflant dans leurs instruments à gueule de dragon et des porte-enseigne, avec la chouette de Minerve au bout d'une hampe ornée de deux couronnes superposées; à gauche de la composition, cinq soldats apportent des urnes, des amphores, des aiguières de forme variée; trois autres enlèvent une statue en pied d'Apollon, debout, la lyre à la main. Sur le premier plan, aux pieds du chef où un jeune homme dépose un riche candélabre à tige fleuronnée, sont accumulées les dépouilles de la ville sainte; on y remarque un vase à long goulot dont la panse est ornée d'un masque bachique, une amphore magnifique, portant un médaillon à tête laurée entre deux guirlandes, la base godronnée; une cassette décorée de guirlandes, une lampe ciselée à col de cygne et un brûle-parfums à chaînettes. Un guerrier drapé, vu de dos, contemple la scène en avant du chef; un autre, couvert du bouclier ovale au type de la foudre ailée, donne ses ordres à trois soldats alignés et un dernier personnage, tête

nue, se courbe, tenant un vase de la main droite et ramassant, de l'autre, une riche draperie, dont les plis encadrent la tiare échancrée du grand prêtre, renversée à terre.

Signé à droite, à l'angle inférieur : R. Lafage in.

Titre sur papier bleu :

« Les Tectosages se rendent maîtres de la ville de Delphes que l'oracle d'Apollon rendait célèbre et, ayant pillé le temple, s'enrichissent de grands trésors. »

Acheté par la Ville en juillet 1865.

Exposition de Toulouse 1887, n° 241.

Cette scène est la première d'une série de neuf dessins commandés à Raymond Lafage en 1683 pour la décoration de la troisième galerie de l'hôtel de ville, longtemps désignée sous le nom de galerie de peinture. Ces cartons n'ont jamais été exécutés. La plupart des sujets qui y sont représentés furent peints pour la même destination par Jouvenet, Coypel, Bon Boulogne, Jean-Pierre et Antoine Rivalz, et figurent au Musée. *Le pillage du temple de Delphes*, par Antoine Coypel, exécuté en 1684 (contrat du 11 avril, retenu par Me Caron, notaire au Châtelet de Paris) et envoyé à Toulouse à la mi-septembre 1685, a figuré dans les catalogues du Musée jusqu'en 1850 (*Cat. Suau*, n° 227). George n'en fait pas mention.

Edmond Cabié, *Raymond Lafage (Revue du Tarn).*

Roschach, *La galerie de peinture de l'hôtel de ville de Toulouse* (Mém. de l'Acad. des sciences, inscr. et belles-lettres de Toulouse, 1889, p. 16.)

Lafage (Raymond).

527. — *Émigration des Tectosages.*

Dessin à la plume, lavé à l'encre de Chine. — H. 0m, 41. — L. 0m,58.

Scène hors des murs de Toulouse.

A gauche, une porte de ville, cintrée, munie de sa herse, surmontée d'un trophée d'armes que domine la chouette palladienne, entre deux statues de Mars et de Minerve; une muraille à mâchicoulis, terminée par une tour carrée et dominée par une grande tour ronde, un édifice ajouré d'une arcade, un bâtiment à deux larges fenêtres et une autre tour carrée. Sur le rempart, seize figures debout ou accoudées, femmes, enfants, vieillards, dans des attitudes variées de curiosité ou de tristesse; dans le fond, à droite, horizon de collines abruptes, au-dessus d'un prolongement du mur d'enceinte en perspective, avec deux tours, un gros bâtiment, une porte et un bouquet d'arbres; au-devant, une plateforme où sont groupées douze figures autour d'un autel circulaire; le grand prêtre, drapé dans son manteau, la patère à la main, fait des libations sur l'autel d'où monte la flamme. Un pompeux cortège de cavaliers débouche de la grande porte, les trompettes, coiffés de mufles de lion, sonnant leurs fanfares, devant un fouillis de lances. A gauche, un cavalier casqué, le dragon au cimier, reçoit les adieux d'une jeune femme; sur le premier plan, un autre guerrier, vu de dos, s'apprête à monter à cheval et tient le bras d'une femme qui le regarde avec une expression de douleur et de tendresse, un petit enfant debout devant elle.

Au centre, le chef de l'Emigration, richement armé, enlève son cheval en faisant un signe de la main droite; il porte la chouette au cimier de son casque, orné d'un haut panache; deux têtes d'ours affrontées, et réunies par un anneau, décorent le poitrail de son cheval. Le chef est suivi d'un groupe de cavaliers portant des piques ou des enseignes au type de la chouette. En avant, un autre cavalier, montant une bête dont l'ornement de poitrail figure un capricorne à queue de poisson, le mufle de lion sur la cuirasse, le panache flottant au-dessus du casque, se retourne, appuyant la main droite sur l'épaule d'une jeune femme, vue de dos, qui s'apprête à l'embrasser ; un jeune homme, tête nue, tient le cheval par la bride; cinq autres cavaliers défilent vers la droite et, au bord du cadre, sur le premier plan, au-dessus d'un tertre, un vieillard barbu à longue robe contemple la scène en se couvrant le visage de la main gauche.

Signé sur le tertre, à droite : R. Lafage in fe.

Titre sur papier bleu :

« Les Tectosages se disposent à quitter leur pays pour aller chercher une nouvelle demeure. Livius. Strabo. »

Exposition de Toulouse 1887, n° 242.

Acheté par la Ville (juillet 1865).

Lafage (Raymond).

528. — *Fondation d'Ancyre par les Tectosages.*

Dessin à la plume, lavé à l'encre de Chine. H. 0m,41. — L. 0m,58.

Paysage boisé ; la vue est fermée à gauche par des bouquets d'arbres couronnant deux tertres; une grosse tour ronde en construction, entourée de contreforts et couronnée de mâchicoulis, s'élève au milieu, portant des

échafaudages à mi-hauteur; sur le faîte, des ouvriers hissent une pierre à l'aide d'une grue; dans le fond, au pied des masses rocheuses du Taurus, vue en perspective d'une porte cintrée sous laquelle on aperçoit plusieurs figures. La composition est fermée à droite par un mur en construction où un ouvrier se penche, tenant un baquet; un autre maçon va le rejoindre, une pierre sur la tête, en gravissant une échelle appliquée; deux hommes causent derrière, l'un armé d'une pique. Au centre, le chef des Tectosages, vu de profil, à droite, drapé d'un manteau, la lance à la main, le casque à haut cimier décoré d'un griffon accroupi, examine le plan de la ville que lui présentent deux hommes, l'un agenouillé, jeune, imberbe, le torse nu, l'autre debout, barbu et drapé. Quatre guerriers entourent le chef et regardent le point qu'il désigne de la main droite. A gauche, un surveillant casqué, appuyé sur sa règle, montre la grosse tour à un tailleur de pierre, nu-tête, qui lui parle, appuyé sur son marteau; un autre ouvrier, casqué et cuirassé, le ciseau à la main, le marteau en l'air, courbé sur son travail, taille l'arête d'un bloc; une épée dans son fourreau gît à terre auprès de lui; deux groupes de guerriers, l'un de trois, l'autre de cinq personnages, s'entretiennent derrière les tailleurs de pierre; à droite, deux ouvriers, n'ayant qu'une simple draperie autour des reins, déplacent un gros moellon à l'aide d'un levier et de rouleaux; un homme casqué, vu à mi-corps, contemple leur manœuvre, tandis qu'un autre travailleur accroupi frappe du marteau sur un bloc.

Signé à gauche, dans l'ombre de la pierre : R. LAFAGE IN.

Titre sur papier bleu :

« Les Tectosages ayant subjugué presque toute l'Asie, établissent leur demeure auprès du mont Taurus et bâtissent la ville d'Ancyre. »

Acheté par la Ville (juillet 1865).

Exposition rétrospective de Toulouse 1887, n° 245.

Sujet traité par JEAN-PIERRE RIVALZ et reproduit ensuite par ANTOINE RIVALZ en 1723.

LAFAGE (RAYMOND).

529. — *Défaite du roi de Macédoine par les Tectosages.*

Dessin à la plume, lavé à l'encre de Chine. — H. 0m, 41. — L. 0m,58.

Vaste paysage accidenté, peuplé de cinquante et une figures; au fond, une haute montagne, à croupe abrupte, dominant une ville fortifiée assise sur une plate-forme dont la base est cachée par des tertres boisés et où mène une route en lacet, aboutissant à une porte de l'enceinte, exhaussée de plusieurs marches; la place, d'aspect pittoresque, est flanquée de trois tours, une carrée et deux rondes, celle de droite beaucoup plus élevée et entourée de contreforts comme la tour carrée située à gauche; elle est dominée par quelques édifices dont le principal est un temple à fronton triangulaire. L'action militaire se continue encore sur le second plan, à gauche, où cavaliers et fantassins sont engagés, au-dessous d'une forêt de piques. Un char orné de guirlandes, où sont entassés des drapeaux et de riches amphores, l'une décorée d'un masque bachique, occupe le centre, précédé de cavaliers casqués, portant des lances et deux enseignes ornées de la chouette au-dessus d'un médaillon et de deux couronnes et un étendart au type de la Gorgone. En avant, trois Tectosages casqués, l'un, vu de dos, vêtu d'un corselet moulant le torse et d'un caleçon, les autres, de face, vêtus de tuniques et de cuirasses, sont occupés à garrotter le roi de Macédoine, barbu, drapé, coiffé de la couronne à pointes, les cnémides décorées de mufles de lion; le prince captif retourne la tête vers le chef des Gaulois, Belgius, qui, du haut de son cheval, lui adresse la parole en faisant un signe de la main; ce chef barbu, la targe au bras, porte un casque orné d'un dragon ailé sous un haut panache; quatre autres guerriers montrent leurs têtes au-dessus du cou de son cheval tourné à gauche; derrière est un corps de cavalerie au repos, où l'on distingue sept têtes coiffées du casque des légionnaires de la colonne Trajane; sur le premier plan, à droite, gît un cadavre nu, voilé d'une légère draperie, auprès d'un carquois plein de flèches et d'une pelta richement ciselée dont le champ porte une sirène à double queue de poisson et dont les deux extrémités se recourbent en têtes d'aigles.

A gauche, un guerrier casqué, portant dans ses mains le casque du roi surmonté d'un dragon, s'entretient avec un cavalier; un homme à corselet collant tombe en avant, la tête la première, un autre se rejette en arrière, la main sur la poitrine; un cavalier et un fantassin conversent auprès d'eux.

De ce côté, le premier plan est occupé par un groupe de captifs et de blessés. Un Gaulois casqué, le bras nu, pose la main droite sur la tête d'un Macédonien barbu, presque nu, qui a mis un genou en terre. Un autre captif, entièrement nu, agenouillé sur une épée brisée, se retourne vers un vainqueur à épaulières de plates qui, à l'aide d'une corde,

lui serre les mains derrière le dos. A leurs pieds un cadavre est étendu, les jambes en avant; un blessé se repose sur son séant; un autre se renverse, avec une expression de douleur violente, tandis qu'un guerrier, dont le casque est orné d'un mufle de lion, lui pose la main sur l'épaule. En avant, le sol est jonché d'armes; on y distingue un bouclier renversé, une épée, un casque, un arc, des flèches et une hache d'armes. Pas de signature visible.

Titre sur papier bleu :

« Les Tectosages chargent de chaînes Ptolomée, roi des Macédoniens, après l'avoir défait dans un sanglant combat. »

Acheté par la Ville (juillet 1865).

Exposition de Toulouse 1887, n° 224.

Sujet traité par ANTOINE RIVALZ.

LAFAGE (RAYMOND).

530. — *Entrée du comte Litorius à Toulouse* (439).

Dessin à la plume, lavé à l'encre de Chine. — H. 0m,41. — L. 0m,58.

Trente-six figures; le cortège défile de gauche à droite, en contournant un édifice qui occupe le centre de la composition, offrant une façade à deux étages de pilastres ioniques avec deux arcades cintrées au milieu, ornées de balustres, entre deux fenêtres carrées à frontons triangulaires; à gauche de cet édifice, s'élève un arc de triomphe porté par des colonnes corinthiennes et décoré de Victoires en bas-relief; à droite, un mur percé d'une grande porte munie de sa herse, une pyramide et une perspective de murailles percées d'arcades, sur un fond d'arbres et de collines; la troupe, débouchant de l'arc de triomphe, s'écoule dans cette direction, précédée de fantassins armés de lances. Après eux, marche le roi wisigoth Théodoric, à cheval, au pas, la lance à la main; le prince est barbu, en costume héroïque, drapé d'un manteau flottant; il tient son bouclier ovale au-dessus du cou de son cheval et porte un casque à visière relevée avec plumes ondoyant sur le cimier. Deux cavaliers l'accompagnent, dont l'un a le casque décoré d'un masque de satyre; viennent ensuite trois personnages à pied; deux d'entre eux élèvent des enseignes romaines au type de l'aigle sur trois couronnes superposées; un de ces porteurs est vêtu d'un corselet et de chausses collantes; le soldat du milieu, coiffé d'un casque à cimier et portant une cuirasse à épaulières, tient par la bride un âne que monte le comte Litorius, général de l'empereur Valentinien III, en costume militaire, nu-tête, imberbe, le manteau agrafé sur l'épaule, les mains liées et croisées au-dessus de l'arçon; un masque viril décore le devant de ses chaussures et les plaques de ceinture de sa cuirasse portent de petits mufles d'animaux. Derrière le général romain apparaissent les têtes barbues et casquées des soldats d'escorte, armés de lances. Suivent quatre captifs, nu-tête, les mains attachées derrière le dos; deux de ces prisonniers ont le torse nu. Un guerrier wisigoth, vu de dos, élégamment drapé, tient de la main droite les cordes qui lient les hommes du premier rang. Après les captifs s'avance, de face, un corps de cavalerie : le premier cavalier, coiffé d'un casque à visière très saillante, figurant un mufle d'animal fantastique, surmonté d'un dragon ailé aboyant, porte une enseigne tolosate, formée de trois couronnes entre deux cartouches, avec la chouette palladienne au sommet; l'autre cavalier, coiffé d'un casque à grandes plumes, s'entretient avec un jeune garçon imberbe, en tunique, marchant entre les deux chevaux; quelques touffes de plantes sauvages à grandes feuilles garnissent le devant du terrain. A droite, sur le premier plan, se groupent quatre spectateurs : un vieillard nu-tête et barbu qui contemple curieusement la scène; deux femmes, l'une assise, drapée, vue de dos, est auprès d'un jeune enfant nu qui appuie ses deux mains sur le genou de sa mère en retournant la tête vers le défilé. Pas de signature visible.

Titre sur papier bleu :

« Littorius, enfin pris et chargé de chaînes, est mené en triomphe à Toulouse monté sur un asne. »

Exposition de Toulouse 1887, n° 243.

LAFAGE (RAYMOND).

531. — *Reddition de Tripoli* (10 juin 1109).

Dessin à la plume, lavé à l'encre de Chine. — H. 0m,41. — L. 0m,58.

Scène comportant cinquante figures, devant les murs de la place; à gauche s'élève une porte cintrée, encadrée de bossages et surmontée de mâchicoulis où sont accoudées deux femmes; deux personnages drapés, debout derrière elles, regardent au pied des remparts avec une expression de tristesse; à la porte se relie un double mur d'enceinte que dominent un vaste édifice à douze arcades, flanqué de contre-forts, entre une grosse tour carrée et une tour ronde, surmonté lui-même d'une haute rotonde à huit pilastres, un temple à fronton triangulaire et deux bâtiments moins importants : le parapet du mur

d'enceinte extérieur est occupé par plusieurs figurines d'hommes et de femmes, dans des attitudes variées, toutes attentives à l'événement qui s'accomplit ; à droite règne un tertre boisé, encadrant un horizon de collines abruptes sur lesquelles se détache le fouillis de lances de l'armée toulousaine et l'étendart chargé de la croix des comtes, à douze pommeaux.

Au centre, Bertrand de Toulouse, fils de Raymond de Saint-Gilles et premier comte de Tripoli, de profil, à cheval, la pique à la main, regardant à gauche, adresse la parole à un personnage barbu, drapé, nu-tête, agenouillé, qui lui présente, sur un bassin ovale, les clefs de la place posées en sautoir. Le comte porte le costume héroïque ; la visière de son casque est ornée d'un masque bachique ; le cimier, chargé de neuf plumes, a pour support un dragon accroupi ; la croix de Toulouse figure sur sa poitrine ; un mufle de lion décore ses cnémides et une tête d'ours le harnachement de son cheval. En avant du comte sont deux guerriers debout, armés de piques, dont l'un porte le bouclier ovale orné d'un foudre ailé. Derrière, quatre cavaliers et deux fantassins, dans des poses différentes ; l'un de ces derniers a la cuirasse à plumes, l'autre le bouclier à type de foudre ; le cavalier le plus rapproché du comte porte, comme lui, la croix de Toulouse sur son pectoral ; dans le fond, un joueur de cor souffle dans son instrument à tête de dragon. Derrière l'envoyé des Tripolitains sont agenouillés cinq autres personnages, la plupart barbus et drapés, donnant des marques de soumission, la main sur la poitrine ; un sixième, debout, se penche après eux ; suit une troupe de femmes élégamment drapées ; l'une tient un petit enfant dans ses bras ; l'autre s'incline pour écouter un jeune garçon nu, vu de dos, qui lève la tête en lui adressant un regard suppliant.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : R. LAFAGE IN F.

Titre sur papier bleu :

« Prise de la ville de Tripoli par Bertrand, comte de Toulouse, après sept ans de siège. »

Exposition de Toulouse 1887, n° 239.

Ce sujet n'a pas été traité par les divers artistes qui ont travaillé à la galerie des peintures historiques de l'Hôtel de Ville.

LAFAGE (RAYMOND).

532. — *Défaite d'Henri Plantagenet sous les murs de Toulouse* (1159).

Dessin à la plume, lavé à l'encre de Chine.
H. 0m,46. — L. 0m,58.

Scène en dehors des murs de Toulouse, dont on voit l'enceinte flanquée d'un bastion et d'une tour et dominée par des silhouettes d'édifices ; au milieu s'élève la flèche de Saint-Sernin, entre la tour massive de l'hôtel de ville et le clocher de Saint-Pierre-des-Cuisines, l'ensemble encadré par des tourbillons de fumée. Un guerrier à cheval, [le roi Louis VII, beau-frère du comte de Toulouse Raymond V, duc de Narbonne, marquis de Provence,] le javelot à la main, le casque orné d'un mufle de lion et surmonté d'une couronne à pointes, à l'antique, le harnachement du cheval semé de fleurs de lis, foule aux pieds un cadavre et trois blessés et charge au galop deux soldats qui fuient vers la droite ; l'un, nu-tête, barbu, abandonnant sa targe qui roule à terre, ramène son javelot derrière la tête ; l'autre, vu de dos, casqué, avec trois panaches flottants, le bouclier ovale dans la main gauche, s'élance, la pique à la main, précédé par deux cavaliers au galop, qui se retournent ; tous deux portent la couronne à pointes et le costume héroïque. C'est le roi d'Angleterre Henri II et le roi d'Écosse Malcolm, son allié. Sur le premier plan, à gauche, trois guerriers, vus de face, prennent la fuite, les yeux tournés vers le vainqueur ; l'un barbu, la pique sur l'épaule, regarde en arrière avec un geste d'effroi ; le second élève le bras gauche, en courant, la pique basse ; le troisième se couvre d'un bouclier au type de foudre ailé ; derrière eux, six têtes expressives de guerriers casqués, tous barbus moins un, au-dessus desquels flotte un étendard blasonné du léopard passant d'Angleterre ; à droite, des fantassins chargent, dominés par les longues hampes des piques et par une enseigne à trois couronnes superposées, surmontée de la chouette ; derrière le cavalier victorieux, deux guerriers à cheval dont l'un porte un casque à mufle de lion avec un dragon pour cimier ; entre eux, deux têtes et un fouillis de casques et de lances ; dans le fond, cinq cavaliers, se détachant sur une troupe, s'élancent au galop, et deux fantassins mettent le feu à une machine de guerre quadrangulaire, à trois étages, portée sur roues, à laquelle se suspend un soldat ; des tourbillons de fumée que le vent pousse vers la droite, laissent entrevoir une tour à comble conique et un portail de ville et découvrent à l'extrême droite une gorge boisée, fermée de collines, où un clocher pointe dans les arbres et où s'engagent cavaliers et fantassins au galop.

Titre sur papier bleu :

« Théodoric, à la tête des Toulousains, combat et met en fuite Littorius, capitaine romain, qui assiégeait la ville de Toulouse. »

Ce titre résulte évidemment d'une confusion commise par le scribe; malgré le vague du style classique, les fleurs de lis et le léopard ne peuvent laisser d'incertitude; d'ailleurs, l'incendie des machines de guerre figure également dans la *Défaite d'Henri II*, d'Antoine Rivalz.

Exposition de Toulouse 1887, nº 237.

Lafage (Raymond).

533. — *Installation du Parlement de Toulouse.* (10 janvier 1304, — date apocryphe donnée par la chronique de Guillaume Bardin.)

Dessin à la plume, lavé à l'encre de Chine. — H. 0m,41. — L. 0m,58.

Cinquante-quatre figures; la scène est placée à l'intérieur d'un vaste édifice, orné de quatre pilastres corinthiens, encadrant un panneau rectangulaire, tendu d'étoffe fleurdelisée et surmonté d'un dais dont les pentes offrent une riche décoration de rinceaux et dont le sommet porte un écu ovale, à fleurs de lis, inscrit dans un cartouche, sommé d'une couronne à pointes et soutenu par deux anges nus. Une arcade cintrée, ouverte à gauche, donne une échappée sur le ciel et laisse voir l'angle d'un temple à fronton triangulaire et le corps d'un édifice en rotonde. Une autre arcade, symétrique, se détache sur un fond sombre, coupé par une façade nue où est adossé le trône royal; une draperie à grands plis ferme ce côté du tableau.

Le trône, placé au-dessus de cinq marches en demi-cercle, auxquelles se relient deux hauts gradins latéraux, est surmonté d'un dais conique, semé de fleurs de lis, avec lambrequins découpés, d'où descendent des rideaux retroussés derrière le dossier recourbé, orné à l'intérieur d'une grande coquille. Le roi Philippe le Bel est représenté avec les cheveux longs et une coupe de moustache et de barbe qui rappelle le type de Louis XIII; il porte un bonnet bas, entouré d'une couronne à neuf pointes perlées, un costume militaire antique, avec tunique romaine laissant le genou à découvert, les bras nus, de hautes chaussures dont le devant est orné d'un masque de satyre et un manteau fleurdelisé qui retombe jusque sur les marches; le sceptre et la main de justice sont posés à côté de lui sur un coussin à gros glands que supporte un petit cippe massif semé de fleurs de lis; le roi étend la main droite vers le premier président du Parlement de Toulouse agenouillé à ses pieds. Ce magistrat, [le chimérique Pierre de Cherchemont,] est vu de dos, en robe traînante à larges manches doublées d'hermine; il appuie la main droite sur le missel que tient ouvert devant lui un personnage debout, à longs cheveux et coupe de barbe semblable à celle du roi; à côté du trône, vers la droite, le connétable de France, Gaucher de Châtillon, debout, en bonnet fourré, la main gauche sur la hanche, relevant le manteau, tient l'épée haute de l'autre main. Trois seigneurs sont assis, des deux côtés, sur le haut gradin, les uns attentifs au spectacle, les autres échangeant quelques réflexions. Au-dessus de leurs têtes, on distingue, à gauche, deux prélats mitrés, l'archevêque de Bourges et l'évêque de Viviers; à droite, divers personnages de la suite royale. Au fond de la salle règne une galerie de balustres dont le centre est recouvert d'une tenture fleurdelisée; là siège la reine Jeanne de Navarre, vue de face, coiffée d'une couronne à pointes, les cheveux massés en bandeaux et retombant sur les épaules; deux cordons de perles autour du cou, un collier de joyaux à la naissance du corsage, les manches bouffantes avec manchettes, l'éventail à la main; trois princesses en élégant costume analogue sont assises à sa droite et deux à sa gauche. En avant de cette galerie défilent deux par deux, vers le trône, les officiers du Parlement, nu-tête, en manteaux doublés d'hermine; le cortège paraît arriver par l'arcade ouverte sur la rue; un des conseillers, vu de dos, savamment drapé, semble s'entretenir avec ses collègues.

Sur le premier plan, à gauche, deux gardes du roi, debout, causant ensemble, forment repoussoir; ils sont barbus, costumés à l'antique; l'un porte le casque surmonté d'un haut panache, la tunique à écailles, la lance sur l'épaule; l'autre, coiffé du casque sans cimier, tient le bouclier ovale au type de foudre ailé.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : R. Lafage in.

Titre sur papier bleu :

« Fixation dans la ville de Toulouse du siège du Parlement, qui prête serment entre les mains de Philippe le Bel. »

Acheté par la Ville (juillet 1865).

Exposition de Toulouse 1887, nº 238.

Le fait rappelé par cette composition n'est pas moins imaginaire que le décor. La prétendue installation d'un Parlement fixe à Toulouse par Philippe le Bel est une invention de chroniqueur du quinzième siècle, destinée à rehausser la gloire de la Cour, invention tellement circonstanciée qu'elle a surpris la bonne foi de Lafaille, auteur du programme des

peintures historiques. Style et costumes à part, LAFAGE a serré de très près la description romanesque de Bardin. Le Parlement permanent date en réalité de l'année 1444.

Du reste, le sujet n'a jamais figuré dans la galerie de peinture. *Le Premier livre de l'histoire de Tolose* contenait seulement, à l'année 1468, une miniature relative au rétablissement du Parlement, momentanément transféré à Montpellier, miniature dont la disposition générale nous a été conservée par un dessin original d'ANTOINE RIVALZ inséré dans un exemplaire unique des *Annales de Lafaille*, aujourd'hui à la bibliothèque de la ville.

Roschach, *Les Douze livres de l'histoire de Toulouse*, p. 271. (Publication de l'Association pour l'avancement des sciences.)

LAFAGE (RAYMOND).

534. — *Retraite des Huguenots de Toulouse* (17 mai 1562).

Dessin à la plume, lavé à l'encre de Chine. — H. 0m,41. — L. 0m,58.

La scène est vue de l'intérieur de la ville, au moment où la foule des fuyards s'engage à droite, pour gagner la campagne, sous l'arceau de la porte Villeneuve, couronnée de mâchicoulis ; dans le fond, règne le mur d'enceinte, avec une tour ronde, une tour carrée, un bouquet d'arbres sur un tertre et une façade classique.

Un guerrier en costume héroïque, à cheval, l'hippocampe au cimier, la croix entourée de rayons sur la cuirasse, le bouclier ovale au bras gauche, charge les fuyards, le javelot à la main, suivi d'une troupe de légionnaires qui portent tous la croix sur la poitrine ; les derniers rangs en sont commandés par un autre cavalier : à gauche, un guerrier armé d'un sabre courbe, s'apprête à frapper un homme presque nu, renversé sur le sol, les jambes en l'air ; d'autres fuyards nus sont entassés au-dessous du cheval ; en avant, un ministre de l'Evangile, barbu, en robe, coiffé d'un bonnet à retroussis et à oreillettes, ramasse des livres et tient une bourse dans la main gauche; un personnage en tunique, vu de dos, se retourne vers le cavalier qu'implore un autre vaincu ; un homme nu, les cheveux hérissés, tenant un gros livre, un serpent enroulé autour du bras, s'éloigne avec un geste de malédiction ; un autre se baisse, tenant une bourse, près d'un rouleau de parchemin tombé à terre. Sous l'arcade, on distingue trois femmes effarées dont l'une joint les mains, tandis que l'autre serre son enfant contre sa poitrine ; deux bras nus s'élèvent au-dessus de la foule avec un geste de désespoir.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche : R. LAFAGE.

Titre sur papier bleu :

« Les Toulousains chassent les Huguenots de leur ville après leur avoir livré différents combats. »

Acheté par la Ville (juillet 1865).

Exposition de Toulouse 1887, n° 240.

Voici en quels termes M. de LAFAGE, chef du Consistoire, annonça le 20 septembre 1683 au Conseil des Seize la commande faite à RAYMOND LAFAGE :

« Le dessein estant de garnir la troisiesme galerie de tableaux représentans l'histoire et rares faits d'armes des Tolosains, il a passé en ville un dessinateur nommé LAFAGE, aussi habile audit art qu'on en puisse trouver, par lequel on a fait faire les dessins de dix tableaux moyennant la somme de 330 livres, lesquels dessins sont si beaux qu'on ne peut assez les admirer et bien des gens en donneroient cent livres d'avantage. » La dépense fut payée le 10 décembre 1683.

LAFAGE exécuta à Toulouse chez le président Gaspard de Fieubet une série de grisailles représentant des scènes de l'histoire de la ville. Il essaya de fonder à Toulouse une école de dessin, n'y réussit pas et quitta le pays. On le dit mort, à trente ou trente-deux ans, tandis qu'il se rendait à Paris où il avait déjà fait quelque séjour, avant son voyage d'Italie.

LAFAGE (RAYMOND).

535. — *Jésus guérissant les pestiférés.*

Croquis sommaire à la plume. — H. 0m,53. — L. 0m,28.

Le Christ debout, vu de face, suivi d'une nombreuse assistance, étend la main droite au-dessus d'un pestiféré assis sur un grabat, le torse nu. On distingue dix-sept personnages derrière le Christ. Au fond, portique soutenu par des colonnes massives au-dessus duquel sont groupés trois hommes nus qui viennent de descendre le pestiféré à l'aide de cordes. Silhouette de construction pittoresque. Entre les colonnes, profil d'un escalier où apparaissent deux personnages.

Signé à l'angle inférieur droit : LAFAGE.

Donné par le docteur Bégué, 22 avril 1886.

LATOUR (JOSEPH-PIERRE-TANCRÈDE).

536. — *Le Guadalquivir à Séville.*

Dessin à la mine de plomb rehaussé de blanc. — H. 0m,24. — L. 0m,44.

Effet de lune ; la vue est prise de la rive

droite du Guadalquivir ; la capitale de l'Andalousie découpe sur le ciel la silhouette de ses édifices : à gauche, l'imposante masse de la cathédrale, dominée par les trois étages de la Giralda; la ligne des remparts, flanquée de tours et hérissée de créneaux, le château de l'Alcazar, le pont. A droite, blocs de rochers pittoresques surmontés de deux palmiers. Deux barques sont à sec sur la berge, du côté de la ville; un bateau à voiles mouille au bord, près de deux petites embarcations. Au premier plan, près de deux touffes d'aloès, trois Andalous debout, pittoresquement drapés, causent ensemble, deux vus de dos.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche : J. LATOUR, 1855.

Exposition de Toulouse (1858). Donné par l'auteur, la même année.

Roschach, *Revue de Toulouse*, VII, p. 302.

Inventaire de 1893 : 620. — *Cat. George:* 382.

LEMAIRE (MADELEINE). Paris.

537. — *Choix d'œillets.*

Aquarelle. — H. 0m,24. — L. 0m,34.

Une vasque en faïence mauve, à deux anses, montée sur pieds à reliefs, présente, élégamment disposés, onze œillets épanouis, de nuance pourpre, jaune paille, rose, blanche panachée de rouge et huit boutons. Une tige d'œillet rouge avec un bouton traîne sur la table.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche : MADELEINE LEMAIRE.

Envoi de l'État.

LEMAITRE (CLAIRE). Paris.

538. — *Fleurs d'automne.*

Dessin au pastel. — H. 1m,46. — L. 0m,76.

Une console en bois doré, décorée de volutes, de cartouches et de guirlandes découpées à jour, porte sur sa table de marbre une grande jarre d'émail bleu, à panse rebondie, ornée de dessins bleu foncé, blanc et pourpre et de filets d'or, d'où jaillit, détaché sur un fond bleu clair, un volumineux bouquet de chrysanthèmes de nuances variées : ponceau, rose, blanc, jaune paille, lilas; quelques feuilles vertes se balancent sur de hautes tiges. A l'angle gauche de la console traînent cinq grosses fleurs qui débordent du vase, retenant au bord du marbre un feuillet de papier blanc où se lisent ces trois quatrains :

Fleurs d'automne.

L'âme des calices défunts
Que berce un souffle monotone
Ne met que de furtifs parfums
Au cœur mouillé des fleurs d'Automne.

Avec ses rameaux toujours verts,
Seul, au printemps, le chrysanthème
Dira par delà les hivers
L'Amour éternel dont je t'aime.

Et quand enfin l'effeuillera
De Mars la perfide caresse,
Dans l'azur il emportera
Le long secret de ma tendresse.

ARMAND SILVESTRE.

Envoi de l'État.

POMIAN. Toulouse.

539. — *Démolition de l'église des Grands Carmes de Toulouse,* 1809.

Aquarelle. — H. 0m,16. — L. 0m,22.

La vue est prise du cloître, déjà démoli; on voit une partie de la grande église, flanquée de contreforts et percée de longues fenêtres ogivales. La voûte de la nef est entièrement découverte et démolie en partie. Un auvent couvert de tuiles règne le long du cloître. De nombreuses figurines d'ouvriers animent la scène. Une charrette est arrêtée dans le préau : à gauche, on distingue des fragments de sculpture.

Signé, en avant, sur un cube de matériaux : POMIAN, 1809.

POMIAN, professeur d'architecture, faisait partie en 1809 du Bureau d'administration de l'École des Arts de Toulouse; en 1812, il y était professeur de perspective et de géométrie pratique, en 1813, professeur d'architecture adjoint à M. VIREBENT.

A la suite d'une acquisition faite par la ville de Toulouse à l'État, le 29 octobre 1807, en vertu d'une décision du Corps législatif du 8 septembre et d'un décret impérial du 6 octobre, le couvent des Carmes, dont l'église avait été consacrée en 1270 et fut quelque temps transformée en paroisse après la Révolution, sous le vocable de Saint-Exupère (lo du 9 octobre 1791), puis vendue le 14 mars 1799 à M. Le Franc de Pompignan, adjudicataire, et par lui remise à la Nation l'année suivante (4 juillet 1800), a été complètement démoli pour l'établissement d'une place publique entre les quatre rues qui l'encadraient. Le 9 décembre 1807, M. Dessolle, secrétaire de l'École des Arts, sollicita vainement de la municipalité la conservation du cloître

« décoré d'un ordre gothique qui fait l'admiration de tous les hommes de goût. » Il n'est resté de ce vaste édifice que quelques chapiteaux et deux tombes plates du quatorzième siècle conservées aujourd'hui dans la salle capitulaire et le cloître des Augustins.

Roschach, *Musée de Toulouse, Cat. des Antiquités*, p. 272, nº 755-757.

PUJOS (André). Toulouse, 1738. † Paris, 1788.

540. — *Portrait de Joseph-François Duché* (1733-1791).

Dessin au crayon noir. — H. 0^m,18. — L. 0^m,12.

Ovale, dans un encadrement : au-dessous un cartel rectangulaire sans inscription, avec deux têtes de clous saillantes.

Buste d'homme imberbe en trois-quarts à droite, la tête en trois quarts à gauche. Physionomie douce et souriante, perruque poudrée, grande cravate nouée ; habit à revers de fourrure.

Signé au-dessous du cartel : A. Pujos del. anno 1776.

L'année 1776 est précisément celle où « M. Pujos, peintre à Paris », fut reçu à l'Académie royale de peinture de Toulouse. (*Almanach historique de la province de Languedoc*, 1786, p. 230.)

Une note manuscrite collée au revers du châssis, donne sur le personnage les indications suivantes :

« Joseph-François Duché, né à Paris le 24 février 1733, mort à Paris le 15 février 1791.

« Quatrain pour mettre au bas de son portrait, par lui-même :

Dans la retraite, auprès d'une épouse adorée,
Je viens finir des jours flétris par les revers;
N'ayant qu'un goût, qu'un cœur, qu'une même pensée,
Le lieu qui nous rassemble est pour moi l'univers. »

Cabinet du docteur Bégué. — Don du 22 avril 1886.

Inventaire de 1893, nº 629.

Pujos (André).

541. — *Portrait d'Anne-Charlotte Duché, née Marrier* (1737-?).

Dessin au crayon noir. — H. 0^m,18. — L. 6^m,12.

Buste de femme, de face, la tête en trois-quarts à droite. Cheveux relevés sur le front, et tressés derrière la nuque, couverts d'une sorte de turban, avec un nœud de ruban au-dessus du front. Visage déjà âgé, pommettes saillantes; les yeux vifs et la bouche moqueuse. Corsage échancré en pointe sur la gorge avec quatre rangs de chenille noire. Cartel sans légende, avec deux têtes de clou.

Signé au-dessous : Dessiné d'après nature par André Pujos, 1777.

Note manuscrite collée au châssis :

« Anne-Charlotte Marrier, femme Duché, née à Fontainebleau le 15 avril 1737.

« Quatrain pour mettre au bas de son portrait, par mon père :

Des crayons de Pujos le sçavant assemblage
Offre à mes yeux l'objet qui fait tout mon bonheur;
Mais avant que sa main eût tracé cette image,
Amour l'avait gravé dans le fond de mon cœur. »

Cabinet du docteur Bégué. — Don du 22 avril 1886.

Inventaire de 1893, nº 630.

Pujos était élève de Cammas. Lucas dit de lui, en 1806 (p. 58) à l'occasion d'un « portrait en petit » de François Cammas (nº 318), omis dans tous les catalogues ultérieurs : « On a gravé beaucoup de portraits des savans de ce siècle d'après ses dessins. »

PUVIS DE CHAVANNES (Pierre). Lyon, 1824. † Paris, 1898.

Série de dessins originaux, au nombre de cinquante-quatre, répartis en quatorze cadres, le premier dessin de chaque cadre, à l'angle supérieur gauche, portant un numéro d'ordre. Voici le détail de ce classement : I. 15 : six pièces. — II. 21 : trois. — III. 60 : deux. — IV. 66 : deux. — V. 88 : trois. — VI. 92 : six. — VII. 128 : trois. — VIII. 129 : quatre. — IX. 130 : cinq. — X. 152 : deux. — XI 155 : deux. — XII. 163 : cinq. — XIII. 178 : huit. — XIV. 181 : trois.

542. — *Étude de figure drapée.*

Dessin au crayon noir ombré, sur papier quadrillé. — H. 0^m,29. — L. 0^m,10.

Corps drapé, sans le buste, mouvement à droite, pieds nus.

A l'angle supérieur gauche : 15.

Puvis de Chavannes.

543. — *Étude de figure drapée.*

Dessin au crayon noir sur papier bistre. — H. 0^m,38. — L. 0^m,19.

Esquisse légèrement ombrée. Personnage drapé, sans la tête, marchant à droite, les jambes nues, le bras droit tendu. (15-2.)

Puvis de Chavannes.

544. — *Femme et enfants.*

Dessin au crayon noir. — H. 0^m,34. — L. 0^m,14.

Esquisse ombrée. Femme debout, de face,

la tête en trois quarts à droite légèrement penchée, le torse nu, tenant un enfant sur le bras droit. Un petit garçon qui se serre à gauche contre la robe de sa mère ; une jeune fille, tout aussi près, de l'autre côté, la main ramassée au menton, regarde tendrement son petit frère. (15-2.)

PUVIS DE CHAVANNES.

545. — *Projet de composition.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,07. — L. 0m,09.

Croquis au trait; quinze figures. A gauche, la femme aux trois enfants; auprès d'elle, trois figures assises; à droite, personnages nus dans des attitudes mouvementées ; au dernier plan, indication très sommaire de figures en mouvement. (15-4.)

PUVIS DE CHAVANNES.

546. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,06. — L. 0m,09.

Esquisse au trait. Épaule nue, vue de dos et bras droit coudé, la main haute et ouverte. (15-5.)

PUVIS DE CHAVANNES.

547. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,06. — L. 0m,07.

Esquisse au trait du même mouvement. (15-6.)

PUVIS DE CHAVANNES.

548. — *Étude de figure drapée.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,21. — L. 0m,49.

Esquisse ombrée. Homme à longs cheveux, barbu, allongé à terre, le torse nu, le corps drapé, accoudé du bras droit, la main sur les yeux, dans une attitude de méditation douloureuse, l'autre main appuyée sur un pan de la robe. A terre, en avant, à gauche une couronne de laurier.

Étude pour la figure d'*Orphée*.

A l'angle supérieur gauche : 21.

PUVIS DE CHAVANNES.

549. — *Étude de main.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,10. — L. 0m,10.

Esquisse ombrée; main gauche vue en dessous, les doigts repliés. (21-2.)

PUVIS DE CHAVANNES.

550. — *Projet de composition.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,14. — L. 0m,21.

Esquisse sommaire : groupes dans un bois. Au premier plan, trois figures nues, homme vu de dos, femme de face, trois figures assises. A gauche, dans le fond du bois, indication d'une figure drapée. (21-3.)

PUVIS DE CHAVANNES.

551. — *Étude de femme.*

Dessin au crayon noir sur papier gris. — H. 0m,30. — L. 0m,20.

Esquisse ombrée. Femme assise à droite, à mi-jambes, les bras croisés sur les genoux, la robe décolletée, la tête haute, de profil à droite, les lèvres entr'ouvertes, l'expression triste : une épaisse chevelure noire tressée derrière la nuque.

A l'angle supérieur gauche : 60.

PUVIS DE CHAVANNES.

552. — *Étude de figure drapée.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,30. — L. 0m,20.

Esquisse ombrée. Homme debout, de face, barbu, drapé, une ceinture autour des reins, le bras droit abaissé le long du corps, le bras gauche replié, la main contre la joue; expression triste. (60-2.)

PUVIS DE CHAVANNES.

553. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,24. — L. 0m,19.

Esquisse modelée par fortes hachures. Femme à mi-jambes, assise à droite, la tête en trois quarts à gauche, encadrée de très longs cheveux, la main droite appuyée en avant, la gauche sur le bassin.

A l'angle supérieur gauche : 66.

PUVIS DE CHAVANNES.

554. — *Femme drapée.*

Dessin au crayon noir sur papier bistre. — H. 0m,25. — L. 0m,20.

Femme voilée et drapée, assise de face, la tête en trois quarts à gauche légèrement inclinée, le bras gauche nu en avant, la main sur les genoux, l'autre cachée sous les draperies. (66-2.)

PUVIS DE CHAVANNES.

555. — *Étude d'enfants.*

Dessin au crayon noir. — H. 0^m,20. — L. 0^m,15.

Esquisse sommaire : trois enfants nus, vus de dos ; l'un, en bas, agenouillé vers la gauche, la jambe droite repliée, les bras élevés. Les deux autres élèvent aussi les bras, même mouvement.

A l'angle supérieur gauche : 88.

PUVIS DE CHAVANNES.

556. — *Étude d'homme drapé.*

Dessin au crayon noir, rehaussé de blanc, sur papier gris. — H. 0^m,24. — L. 0^m,16.

Homme à mi-jambes, le torse nu, la cuisse gauche drapée, tournée vers la gauche, la tête de face, un peu penchée en avant. Il tient une épée dans la main droite qui apparaît à la hauteur de la jambe ; le bras gauche est tendu, abaissé, la main fermée. (88-2.)

PUVIS DE CHAVANNES.

557. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir. — H. 0^m,20. — L. 0^m,14.

Esquisse avec quelques ombres : femme assise à gauche, légèrement penchée en avant, les bras avancés, le visage de profil, les cheveux tressés derrière la tête. (88-3.)

PUVIS DE CHAVANNES.

558. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir sur papier gris quadrillé. — H. 0^m,34. — L. 0^m,20.

Esquisse très poussée. Homme barbu, de face, le genou droit en terre, la main droite haute, le bras gauche tendu et tenant une barre.

(Etude pour *le Travail.* — Musée d'Amiens.)

A l'angle supérieur gauche : 92.

PUVIS DE CHAVANNES.

559. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir sur papier bistre. — H. 0^m,28. — L. 0^m,15.

Homme marchant à gauche, la jambe gauche en avant, portant à deux mains une forte poutre qui lui cache entièrement le visage. Esquisse poussée. (92-2.)

PUVIS DE CHAVANNES.

560. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir sur papier gris. — H. 0^m,21. — L. 0^m,18.

Esquisse très poussée. Homme à genoux, à gauche, les mains derrière le dos, la tête basse, cachée par une abondante chevelure tombante.

Etude de *Saint Jean-Baptiste* (92-3.)

PUVIS DE CHAVANNES.

561. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir sur papier gris. — H. 0^m,16. — L. 0^m,15.

Esquisse ombrée : homme barbu, le visage en trois quarts à droite, le bras gauche tendu, le droit abaissé, le corps raidi obliquement par une manœuvre de force. (92-4.)

PUVIS DE CHAVANNES.

562. — *Groupe rustique.*

Dessin à la mine de plomb. — 0^m,11. — L. 0^m,19.

Esquisse légèrement modelée et très fine : deux figures à mi-jambes ; un paysan à barbe courte, coiffé d'un petit chapeau conique, le visage de profil, marchant à droite, la faux sur l'épaule et menant un bœuf attaché par les cornes. A côté du faucheur, une jeune fille drapée, qui le regarde. (92-5.)

PUVIS DE CHAVANNES.

563. — *Étude de nu.*

Dessin à la sanguine. — H. 0^m,17. — L. 0^m,13.

Esquisse sommaire : homme assis à droite, la tête de face, les bras abaissés le long du corps, tenant de la main droite un faisceau. (92-6.)

PUVIS DE CHAVANNES.

564. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir. — H. 0^m,24. — L. 0^m,17.

Esquisse ombrée : femme assise à droite, le torse de face, les jambes près, sur un siège drapé où elle appuie la main droite, le bras gauche élevé, la main ouverte; une longue chevelure descend derrière les épaules.

A l'angle supérieur gauche : 128.

PUVIS DE CHAVANNES.

565. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,28. — L. 0m,13.

Esquisse ombrée. Homme de face, sans les pieds, le corps cambré, les jambes près, la main droite derrière le dos, se couvrant le visage de la main gauche qui ne laisse voir que le front, une épaisse chevelure et la barbe noire. (128-2.)

PUVIS DE CHAVANNES.

566. — *Étude de nu.*

Dessin à la sanguine. — H. 0m,26. — L. 0m,15.

Esquisse ombrée. Homme en marche à gauche, la tête en trois-quarts à droite, les bras élevés, tenant une draperie, la jambe droite en avant. (128-3.)

PUVIS DE CHAVANNES.

567. — *Femme drapée.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,25. — L. 0m,22.

Femme assise à droite, la tête de face, en robe drapée, les bras nus, la main gauche étendue, la droite appuyée sur le siège.

A l'angle supérieur gauche : 129.
(Étude pour *l'Espérance*.)

PUVIS DE CHAVANNES.

568. — *Femme drapée.*

Dessin au crayon noir sur papier quadrillé. — H. 0m,25. — L. 0m,22.

Femme vue de dos, agenouillée, les bras nus, le gauche appuyé sur un entablement, le droit élevé tenant une offrande. (129-2.)

PUVIS DE CHAVANNES.

569. — *Travailleur.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,17. — L. 0m,33.

Homme barbu, drapé, le torse nu, accroupi sur un talus, tenant une barre, le coude droit replié sous la tête. (129-3.)

PUVIS DE CHAVANNES.

570. — *Moissonneur.*

Dessin au crayon noir sur papier quadrillé. — H. 0m,16. — L. 0m,25.

Homme drapé se baissant à droite pour couper avec la faucille une gerbe qu'il tient de la main gauche. (129-4.)

PUVIS DE CHAVANNES.

571. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir rehaussé de blanc, sur papier gris. — H. 0m,20. — L. 0m,24.

Esquisse légèrement ombrée ; femme assise à droite sur des coussins, le torse de face, le visage en profil découpé sur une abondante chevelure noire qui couvre les épaules; deux longues mèches descendent sur la gorge. Le bras droit tendu s'appuie sur les coussins, le bras gauche est plié et la main tendue, la jambe droite ramenée sous la gauche.

A l'angle supérieur gauche : 130.

PUVIS DE CHAVANNES.

572. — *Femme et enfant.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,20. — L. 0m,22.

Esquisse très légèrement ombrée : femme drapée assise à gauche, accoudée du bras gauche, la main contre la joue, tenant sur ses genoux un enfant nu, assis, la tête en profil à droite, sur l'épaule duquel elle appuie la main droite. (130-2.)

PUVIS DE CHAVANNES.

573. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir sur papier gris. — H. 0m,17. — L. 0m,14.

Homme assis à gauche, le corps en avant, la tête en trois quarts à droite, au-dessus d'un entablement où il appuie la main gauche, le coude droit sur le genou, la main fermée. (130-3.)

PUVIS DE CHAVANNES.

574. — *Étude de nu.*

Dessin à la sanguine. — H. 0m,16. — L. 0m,10.

Esquisse très légèrement ombrée. Homme nu, accroupi de face, le genou droit en terre, la tête en profil à gauche, le bras droit appuyé sur un entablement, le gauche élevé et tenant obliquement une barre. (130-4.)

PUVIS DE CHAVANNES.

575. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,15. — L. 0m,12.

Esquisse légèrement ombrée : homme

barbu, agenouillé de profil à gauche, embrassant un tronc d'arbre; à gauche, silhouette d'homme vu de face. Derrière, à droite, réduction de la figure principale. (130-5.)

PUVIS DE CHAVANNES.

576. — *Projet de composition.*

Dessin au crayon noir sur papier gris. — H. 0m,26. — L. 0m,20.

Esquisse très sommaire légèrement ombrée. Groupe dans un bois. Femme drapée, à droite, assise de face. Figure debout devant elle, drapée, en profil, les bras abaissés. Au premier plan, figure accroupie en profil à gauche, les mains sur les genoux.

A l'angle supérieur gauche : 152.

PUVIS DE CHAVANNES.

577. — *Étude de nu et détails.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,26. — L. 0m,20.

Esquisse finement modelée : homme vu de dos, la tête en profil à gauche, la jambe gauche en avant, le genou droit ployé, le bras gauche coudé en avant, la main fermée, l'autre invisible.

En haut, indication d'épaule drapée et de bras nu. — Autre de bras droit abaissé. (152-2.)

PUVIS DE CHAVANNES.

578. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir. — H, 0m,30. — L. 0m,21.

Esquisse ombrée : femme assise à gauche, sur un coussin, au-dessus d'un siège rectangulaire, les jambes croisées, la main gauche tenant une fleur, la droite appuyée sur le coussin.

A l'angle supérieur gauche : 155.

PUVIS DE CHAVANNES.

579. — *Femme et enfant.*

Dessin au crayon noir sur papier gris quadrillé. — H. 0m,31. — L. 0m,24.

Femme drapée, en profil à gauche, tenant dans ses mains la main gauche d'une femme assise auprès d'elle, le torse nu, qui, de la droite, présente du pain à un petit enfant serré contre ses genoux; tout auprès, des blocs de pierre et une pièce de bois. (155-2.)

PUVIS DE CHAVANNES.

580. — *Femme drapée.*

Dessin à la sanguine. — H. 0m,30. — L. 0m,14.

Esquisse ombrée : femme debout, en trois quarts à gauche, couronnée de fleurons, avec de longs cheveux descendant derrière les épaules, le bras droit abaissé le long du corps et tenant un bassin circulaire.

A l'angle supérieur gauche : 163.

PUVIS DE CHAVANNES.

581. — *Étude de nu et détail.*

Dessin à la sanguine. — H. 0m,31. — L. 0m,22.

Esquisse au trait; quelques ombres très légères : femme debout, à mi-jambes, en trois quarts à gauche, la tête de profil, le bras droit coudé en avant, la main gauche sur la cuisse. A droite, tête de femme couchée, vue de face. (163-2.)

PUVIS DE CHAVANNES.

582. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir sur papier gris. — H. 0m,22. — L. 0m,13.

Homme vu de dos, le corps en avant, le bras gauche plié et le droit tendu par un mouvement de traction. (163-3.)

PUVIS DE CHAVANNES.

583. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir sur papier gris foncé. — H. 0m,20. — L. 0m,12.

Esquisse légèrement ombrée : homme tourné à gauche, barbu, la tête penchée, appuyé sur un cadre rectangulaire, le bras gauche replié, le droit abaissé le long du corps et la main fermée. (163-4.)

PUVIS DE CHAVANNES.

584. — *Femme et enfant.*

Dessin à l'encre de Chine. — H. 0m,23. — L. 0m,11.

Croquis rapide à la plume : femme en profil à gauche, la tête élevée vers le ciel, tenant des deux mains un enfant vu de face.

A l'angle supérieur droit : 15. (163-5.)

PUVIS DE CHAVANNES.

585. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir sur papier gris. — H. 0m,22. — L. 0m,10.

Homme à droite, la jambe gauche en

avant, sur un tertre, la tête en trois quarts à gauche, dressée vers le ciel, le bras droit élevé, une draperie derrière le corps.

A l'angle supérieur gauche : 178.

PUVIS DE CHAVANNES.

586. — *Homme de mer.*

Dessin à la sanguine sur papier gris. — H. 0m,48. — L. 0m,22.

Esquisse ombrée très poussée : homme imberbe, marchant à droite, en profil, coiffé d'un mouchoir noué sous le menton, pieds nus, avec un large pantalon, une veste lacée sur la poitrine et un collet sur les épaules; il porte un paquet de cordages, le bras gauche replié, l'autre abaissé le long du corps. (178-2.)

Étude pour *Marseille, porte de l'Orient.*

PUVIS DE CHAVANNES.

587. — *Figure drapée.*

Dessin à la sanguine. — H. 0m,15. — L. 0m,08.

Esquisse ombrée : femme voilée, vue de face, à mi-jambes, tenant à deux mains un bassin ovale que lui tend un bras nu. (178-3.)

PUVIS DE CHAVANNES.

588. — *Joueur de flûte.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,15. — L. 0m,08.

Esquisse ombrée : homme nu, barbu, de profil à droite, jouant de la flûte en marchant, la jambe gauche en avant. (178-4.)

PUVIS DE CHAVANNES.

589. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,16. — L. 0m,09.

Esquisse légèrement modelée : femme de face, à mi-jambes, la tête en trois quarts à gauche, penchée en avant, le corps cambré, les bras croisés derrière le dos, les jambes près. (178-5.)

PUVIS DE CHAVANNES.

590. — *Étude de nu.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,13. — L. 0m,18.

Esquisse légèrement modelée : deux jambes près, de face. (178-6.)

PUVIS DE CHAVANNES.

591. — *Projet de composition.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,08. — L. 0m,23.

Croquis d'une grande scène encadrant deux trumeaux de porte ; au centre, vaste édifice en perspective ; figures nues dans des attitudes violentes : à gauche, groupe du dessin 15-4. (178-7.)

PUVIS DE CHAVANNES.

592. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,15. — L. 0m,09.

Esquisse ombrée : côté droit de torse viril, vu de face, les mains croisées, la droite en dessus. (178-8.)

PUVIS DE CHAVANNES.

593. — *Étude de nu.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,25. — L. 0m,15.

Esquisse ombrée : femme assise à droite, vue de face, la tête en trois quarts, un peu penchée, les yeux baissés; une abondante chevelure tombe sur le front, descend sur les épaules et encadre la gorge. Les mains sont posées sur un appui horizontal.

A l'angle supérieur gauche : 181.

PUVIS DE CHAVANNES.

594. — *Portrait en pied.*

Dessin au crayon noir sur papier bistre. — H. 0m,30. — L. 0m,16.

Esquisse ombrée : femme en corsage, assise à gauche, accoudée du bras droit sur le dossier d'une chaise, les jambes croisées, le corps légèrement penché en avant, le bras gauche sur les genoux. Sous le bas de la robe apparaît la bordure d'une jupe festonnée. La femme est en cheveux. (181-2.)

PUVIS DE CHAVANNES.

595. — *Groupe de Tympanistes.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,25. — L. 0m,13.

Esquisse légèrement ombrée : femme nue debout, de face, le corps cambré, les jambes près, le bras droit ramené sur la poitrine ; la main gauche abaissée porte un disque soutenu par une femme drapée, en profil à gauche, qui y tape du bout des doigts de la main droite. (181-3.)

Au mois de décembre 1898, les héritiers de Puvis de Chavannes ont annoncé au préfet de la Haute-Garonne qu'ils offraient au Musée de Toulouse, à titre de don gracieux, cinquante-quatre dessins de ce maître, « sous réserve que ces ouvrages seraient, sans exception et toujours, exposés à hauteur d'homme dans la salle principale consacrée aux dessins. »

Transmise au Conseil municipal, cette proposition a donné lieu à deux délibérations, le 10 et le 20 février 1899, par lesquelles, à la suite d'une correspondauce avec M. Puvis de Chavannes, exécuteur testamentaire, l'offre a été acceptée avec toutes les conditions auxquelles elle était subordonnée et des remerciements adressés aux généreux donateurs.

QUINSAC (Charles). Toulouse.

596. — *Paysage de montagne.*

Fusain. — H. 0m,40. — L. 0m,51.

A gauche, haute muraille de rochers, au pied de laquelle passe un chemin où sont arrêtés quatre personnages; à droite, masse de grands arbres entre les blocs de roches.

Signé dans l'angle inférieur gauche : Quinsac.

Acheté par la Ville (décembre 1873).

Quinsac (Charles).

597. — *Bord de rivière.*

Fusain. — H. 0m,40. — L. 0m,51.

A gauche, une chaîne de collines, un bouquet d'arbres et quelques constructions; à droite, une allée forestière où chemine une femme, vue de dos, portant une cruche.

Sur le premier plan, chemins de rivière. Un berger y fait halte, auprès de deux bêtes à cornes arrêtées, l'une de face, l'autre vue de dos.

Signé dans l'angle inférieur droit : Quinsac.

Quinsac (Charles).

598. — *Environs de Fumel* (Lot-et-Garonne).

Fusain. — H. 0m,81. — L. 0m,44.

A gauche s'élèvent de hautes falaises blanches, couronnées de broussailles sombres; d'autres fuient en perspective, s'abaissant graduellement vers la droite où surgit un bouquet d'arbres, au-dessus de grands rochers.

Une femme en corsage brun et manches blanches, coiffée d'un mouchoir, est assise au pied de la falaise, tête à droite; auprès d'elle une petite fille, vue de dos.

Quinsac (Charles).

599. — *Environs de Clairac* (Lot-et-Garonne).

Fusain. — H. 0m,31. — L. 0m,45.

Bord de rivière à droite, contournant une pointe de terrain; de ce côté, au-dessus de grandes herbes, s'élève un tertre découvert; à gauche, un versant planté que domine un bouquet de grands arbres. Un sentier gazonné par où s'éloigne un personnage, serpente au centre. Un homme en veste noire, laissant voir la chemise sur la poitrine, s'avance de face.

RICHARD (Théodore).

600. — *Étude de chênes.*

Dessin lavé à la sépia. — H. 0m,63. — L. 0m,96.

Un groupe de quatre gros chênes et de trois baliveaux occupe une faible éminence de terrain, couverte de broussailles et de plantes sauvages à larges feuilles. L'un des grands chênes, à droite, est en partie ébranché. Une route forestière passe à gauche, contournant un tertre où se massent quelques arbres. Horizon de taillis.

Cat. George : 385.

RIVALZ (Antoine).

601. — *Ajax et Cassandre.*

Dessin à la pierre noire sur papier roux, avec rehauts de blanc au pinceau. — H. 0m,36. — L. 0m,50.

Scène de la prise de Troie; le temple de Pallas vient d'être envahi par les Grecs. Au pied des marches de l'édifice, dont les colonnes et les piliers se découpent sur le ciel, deux hommes, à droite, le torse nu, traînent par les cheveux et les vêtements la fille de Priam renversée à terre. Au centre, Ajax, de profil, casqué, le bouclier en avant, s'élance, l'épée haute. Derrière lui, court de la même allure un autre Argien armé de la lance; un troisième, penché en avant, levant l'épée, s'apprête à égorger un ennemi renversé; en haut des marches, à gauche, un guerrier grec casqué, l'épée à la main, le bouclier en avant, tient de la main gauche par le bras un ennemi renversé. A l'arrière-plan, à droite, un guerrier s'élance vers Ajax, le bouclier horizontal et le poignard haut.

Donné à l'Académie royale de peinture,

sculpture et architecture de Toulouse par Jean-Paul Lucas.

Expositions de l'Académie de Toulouse, 1761 et 1763.

Antoine Rivalz a fait un tableau sur le même sujet, *Cassandre traînée hors du temple*, qui parut aux expositions de l'Académie de Toulouse en 1751 et 1783. En 1751, cette toile appartenait à M. Castel, trésorier de France; en 1783 au peintre Lucas.

Henri Vienne, *Revue de Toulouse*, XXIV, p. 278.

Inventaire de l'Académie : 34. — *Cat. Lucas*, an V : 350. — 1806 : 80. — *Cat. Roucoule* : 455. — *Cat. George* : 386.

Rivalz (Antoine).

602. — *Les lions de Mégare,* épisode de la campagne de Pharsale.

Dessin à la pierre noire, sur papier roux, rehaussé de blanc au pinceau. — H. 0m,36. — L. 0m,51.

Les habitants pompéiens de Mégare, assiégés par Furius Calenus, lieutenant de César et voyant leur ville prête à succomber, viennent de lâcher sur les assaillants des lions que Cassius faisait entretenir en vue des fêtes de son édilité. Les lions se jettent sur les Mégariens. A droite, vestibule d'un temple en perspective, orné de colonnes, élevé de plusieurs degrés; quelques hommes effarés y pénètrent; deux figures, à peine ébauchées, gravissent les marches. Au centre de la composition, un lion, en profil à droite, s'élance sur un homme drapé qui se renverse en arrière, les bras étendus en l'air, le genou gauche appuyé sur les épaules d'un autre personnage, tombé en avant, la face contre terre et les mains jointes. Le lion appuie sa patte sur la cuisse de sa victime et lui mord la poitrine. Derrière, se rue un autre lion, vu de dos; un troisième, baissant la tête, mord aux épaules un assaillant renversé. Au second plan arrive de face un cavalier casqué, l'épée haute dans la main droite, la gauche élevée, faisant cabrer sa monture. Deux Mégariens à pied, vus de dos, résistent encore, l'un debout, l'autre renversé, se couvrant de son bouclier et s'appuyant sur la main droite. Les légionnaires césariens avancent; l'un menace de l'épée, l'autre frappe, tenant sa lance à deux mains; au-dessus d'un fouillis de têtes, surgissent deux enseignes militaires, ornées de couronnes de laurier et de médaillons, l'une surmontée d'une aigle romaine aux ailes étendues; à droite du cavalier, indication de quelques combattants.

Donné à l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse par Jean-Paul Lucas.

Expositions de l'Académie de Toulouse, 1761 et 1763.

Cat. Lucas, an V : 349. — 1806 : 81. — *Cat. Roucoule* : 456. — *Cat. George* : 387.

Rivalz (Antoine).

603. — *Bacchanale.*

Dessin au crayon noir, sur papier roux, rehaussé de blanc. — H. 0m,31. — L. 0m,80.

Au centre d'un bois sacré, dans une sorte de sanctuaire indiqué par une draperie fixée à deux arbres, un vieux Terme à cornes de bouc, barbu et ridé, la lèvre ironique, préside aux ébats d'une foule turbulente. Devant lui, quatre jeunes filles et un éphèbe dansent en rond, se tenant par la main. A gauche, un couple s'embrasse ; un satyre amène un bouc par les cornes et, sur sa tête joyeuse, renversée dans un mouvement d'hilarité, reçoit la pluie d'une grappe qu'un autre égypan presse à deux mains au-dessus de lui. A droite, une jeune femme joue de la guitare, ayant auprès d'elle un enfant et un chien; une tympaniste fort animée frappe ardemment sur son tambourin, une autre agite des cymbales, tandis qu'à ses pieds, paisible au milieu de la tourmente, un enfant hume avec recueillement, à l'aide d'une paille, le vin qui pétille dans une coupe.

Cabinet de M. de Sapte de Puget, président à mortier au parlement de Toulouse.

Tableaux de Sapte ci-devant président, condamné : 26.

M. de Sapte de Puget, président au Parlement depuis 1769, membre de l'Académie des jeux floraux depuis 1777, était un des grands amateurs de Toulouse au moment de la Révolution. Grâce à Baour, nous savons qu'il possédait, dans son hôtel de la rue Joutx Aygues, « la superbe collection d'estampes du cabinet de feu M. de Lagorrée. » (*Alman. hist. de la prov. de Languedoc*, 1786, p. 137.)

C'est le président de Sapte qui, à la fin de l'année judiciaire 1789, en l'absence du premier président, rapporta devant la Cour la requête de la municipalité de Toulouse pour la prorogation du Parlement, préludant ainsi aux démonstrations qui devaient coûter la vie à quarante-neuf officiers de la Cour.

Rivalz (Antoine).

604. — *Angélique et Médor,* épisode du *Roland furieux.*

Dessin à la sépia, rehaussé de blanc au pinceau. — H. 0m,26. — L. 0m,37.

Les deux amants sont assis à terre dans un

bois. Angélique tient une tige fleurie ; Médor appuie la main gauche sur l'épaule de la belle, et, de la main droite, avec un style que l'Amour conduit, trace le nom d'Angélique sur le tronc d'un arbre. Un autre Amour indique du doigt l'inscription commencée. Un troisième réunit les deux héros.

Fra piacer tanti, ovunque un arbor dritto
Vedesse ombrare o fonte o rivo puro,
V'avea spillo o coltel subito fitto...
(*Orlando fur.* XIX, 36.)

« Au milieu de tant de plaisirs, ils ne pouvaient voir un arbre s'élever près d'une source ou d'un ruisseau limpide, sans y planter la pointe d'un poinçon ou d'un couteau. »

Cabinet de Jean de Cambolas, à Toulouse.

Inventaire : 9. — *Cat. Lucas*, 1806 : 82. — *Cat. Roucoule :* 457. — *Cat. George :* 388.

RIVALZ (ANTOINE).

605. — *Portrait de Germain Lafaille* (1616-1712).

Sanguine. — H. 0^{m},24. — L. 0^{m},19.

Portrait à mi-corps, assis devant une table, drapé d'un manteau. Le syndic de Toulouse, d'un âge avancé, a le visage rasé, fortement ridé, encadré d'une grande perruque, la bouche moqueuse ; sa main gauche en raccourci, est appuyée sur la table ; de l'autre, il feuillette un gros livre ouvert ; en haut de la page, on lit : ANNALES DE TOVLOVSE. Le livre est posé sur deux autres volumes fermés dont le supérieur porte au dos : ANN. DE TOL.

Légende à l'encre : *Germain de Lafaille, auteur des Annales de Toulouse, né à Castelnaudary, l'avant-veille de la Toussaint, l'an* 1616, *mort dans Toulouse le* 12e *9bre* 1712.

Acheté par la Ville au prix de 60 francs (4 août 1859).

Cat. George : 389.

ANTOINE RIVALZ a gravé lui-même ce portrait à l'eau-forte en 1702, avec le titre : *Germanus Lafaillius Annalium Tolosæ scriptor ætatis suæ* 84, et la légende inscrite sur le rebord de la table : *Ant^s^ Rivalz Tolosas Claris^mi^ viri familiaris ad vivum del. et incidebat Tolosæ anno* 1702. Cette gravure se trouve en tête d'un exemplaire de luxe des *Annales* de Lafaille à la Bibliothèque de Toulouse. Elle nous apprend que Lafaille avait quatre-vingt-quatre ans lorsque Rivalz a dessiné son portrait d'après nature, en 1700. Rappelons que Lafaille, capitoul, syndic de la ville et littérateur, tient une place importante dans l'histoire de l'art à Toulouse, comme créateur de la Salle des Illustres et de la galerie de peinture de l'hôtel de ville.

Henri Vienne, *Revue de Toulouse*, XXIV, p. 357.

ROQUES (JOSEPH).

606. — *Portrait de J. Fauré.*

Dessin au crayon noir et à la sanguine sur papier gris. — H. 0^{m},30. — L. 0^{m},28.

Tête à gauche, de profil ; le nez est relevé, la bouche saillante ; les cheveux ondés et frisés sont attachés derrière la nuque par un ruban. Cravate cachant le col de chemise et collet d'habit à parements. Fond de hachures.

On lit dans l'angle supérieur de gauche : J. FAURE [FAIT PAR ROQUES, PEINTRE A TOULOUSE].

SOULIÉ (LÉON).

607. — *L'Écluse Bayard, à Toulouse.*

Aquarelle. — H. 0^{m},17. — L. 0^{m},27.

Vue prise au bord du canal du Midi, avant l'établissement de la gare du chemin de fer. L'œil du spectateur, placé en avant du bief inférieur, qui s'étend jusqu'au pont Matabiau (route d'Albi), embrasse les deux écluses échelonnées. A gauche, s'élèvent de hauts platanes ; l'allée du canal est bordée de constructions et de clôtures, maison en brique rouge, portail de jardin. Le logis de l'éclusier, un bouquet de trois gros arbres, le petit moulin Bayard, à droite, d'où l'eau sort écumeuse sous une arche noire, trois bateaux amarrés à gauche, des groupes de laveuses et des linges étendus, donnent au site une physionomie très particulière. Quelques figurines paraissent, au troisième plan, au-dessus des deux escaliers de pierre de l'écluse. Dans l'allée de droite, on voit aussi une femme portant du linge. Ciel légèrement nuageux.

Le moulin Bayard existe encore aujourd'hui (1901) ; mais le pont de la gare s'est superposé aux écluses et l'aspect de la rive droite du canal a complètement changé.

Cabinet du docteur Bégué. — Don du 22 avril 1886.

Inventaire de 1893 : 621.

SOULIÉ (LÉON).

608. — *Revendeuses toulousaines.*

Aquarelle. — H. 0^{m},15. — L. 0^{m},18.

En avant d'une maison basse couverte de tuiles rouges, attenant à un mur de clôture, avec un fond d'arbres à droite, sont groupées cinq campagnardes, une fillette et trois petits

garçons. A gauche, une vieille femme voûtée, vue de dos, en coiffe blanche, jupe violette et mante bleu pâle, s'éloigne, longeant la maison : près d'elle un petit garçon en blouse jaune et pantalon bleu, souffle dans un cornet en terre cuite et une fillette vue de dos, en cotte lilas et fichu clair, relève son tablier contenant quelques provisions. Trois marchandes s'avancent de front : l'une, en jupe brune, manches violettes, fichu paille rayé de rouge, un mouchoir gris noué sous le menton, tient à deux mains un panier plein de jardinage et un chapeau de paille à grands bords; la seconde, en jupe violette et corsage bleu, un panier au bras droit, porte sur la tête une comporte; sa voisine, en chapeau de paille, a la tête chargée de deux corbeilles vides, l'une dans l'autre; derrière elles, une quatrième se retourne pour les regarder; à droite, sur un petit éventaire à quatre pieds est posée une corbeille de pommes de terre. Au premier plan à droite, deux garçonnets s'entretiennent et gesticulent, l'un, vu de dos, en jaquette bleu pâle et chapeau blanc; l'autre, de face, en bonnet de laine brune, jaquette noisette et pantalon bleu, sa besace d'écolier en bandoulière.

Signé à gauche, à l'angle inférieur : L. Soulié.

Legs de M. Théodore Ozenne.

Soulié (Léon).

609. — *Types toulousains.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,16. — L. 0^m,22.

Trois femmes assises, l'une tricotant; une jeune fille est agenouillée devant la seconde; une quatrième s'éloigne. Trois gamins d'âge varié stationnent auprès, l'un d'eux portant sur les bras un tout petit enfant.

Soulié (Léon).

610. — *Port de la Daurade, à Toulouse* (même cadre).

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,16. — L. 0^m,22.

A gauche, en perspective, le mur du quai Saint-Pierre et l'un des pavillons latéraux de l'ancien couvent de la Mission, séminaire des prêtres de saint Vincent de Paul, fondé en 1707 par l'archevêque de Toulouse Michel Colbert; alignement de maisons irrégulières sur la place de la Daurade. De nombreuses figurines sont disséminées sur le quai et sur la place où se commence la construction d'un mur de soutènement. Au premier plan, des terrassiers travaillent à un déblai; un tombereau attelé, une brouette, des tailleurs de pierre manœuvrant des blocs, une passerelle volante complètent la physionomie d'un chantier en pleine activité.

Soulié (Léon).

611. — *Autour du Rémouleur.*

Dessin à la mine de plomb avec un lavis très léger d'encre de Chine. — H. 0^m,13. — L. 0^m,33.

Le rémouleur, en chapeau pointu, le pied sur la pédale, se courbe, en train d'aiguiser une pièce. Un cercle nombreux l'entoure, en observation : sept figures à gauche, douze à droite, garçons et fillettes : un gamin tient sur les bras un petit enfant. A gauche, deux femmes sont accroupies, causant avec une troisième chargée de son nourrisson. Une quatrième porte sa corbeille sur la tête.

Soulié (Léon).

612. — *Port Saint-Cyprien, à Toulouse* (même cadre).

Aquarelle très légère. — H. 0^m,16. — L. 0^m,33.

Le port désert de la rive gauche est vu de la rivière; hémicycle et façade du quai dominés par les maisons du faubourg et le dôme de l'hôpital Saint-Joseph de la Grave; à droite, on distingue un petit moulin et des bouquets d'arbres. Quelques figurines sont clairsemées dans l'hémicycle. En rivière, deux barques montées par trois hommes et deux femmes; trois autres embarcations sont mouillées le long du quai.

Soulié (Léon).

613. — *Ancienne porte du Pont-Neuf, à Toulouse.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,12. — L. 0^m,20.

Perspective de quatre arches de pont du côté de la rive gauche (faubourg Saint-Cyprien), qui dominent les deux grands pavillons et la porte triomphale, aujourd'hui démolis, édifiés par Le Mercier dans le style des portes de la ville de Richelieu. A gauche s'aligne le mur du cours Dillon; au-dessus des arbres, la silhouette du Château-d'Eau. Au premier plan, des échafaudages et des murailles en construction.

Soulié (Léon).

614. — *Le Pont-Neuf, rive droite* (même cadre).

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,12. — L. 0m,22.

Perspective du côté de la ville : à gauche, le quai de la Daurade, bateaux lavoirs. Groupes de blanchisseuses au premier plan.

Soulié (Léon).

615. — *Gamins de Toulouse.*

Dessin à la mine de plomb et lavis très léger d'encre de Chine. — H. 0m,20. — L. 0m,24.

L'un des garçons, coiffé d'un bonnet de police, est assis en travers sur une chaise, s'accoudant au dossier. Le second, la tête couverte d'un vaste bonnet de laine, s'appuie à l'angle d'un mur, la main droite derrière le dos.

Soulié (Léon).

616. — *Un Excentrique.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,10.

Homme corpulent, marchant à gauche, les mains dans ses poches. Il a de longs cheveux, une barbe touffue ; un chapeau haut de forme à larges bords, très assoupli par l'usage, une ample lévite et des guêtres blanches.

Soulié (Léon).

617. — *Un coin de quai* (même cadre).

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,12. — L. 0m,14.

Quatre gamins, d'âge varié, sont groupés sur un trottoir, à l'angle d'un quai. Le plus grand, coiffé d'un chapeau à larges bords, paraît en train de pérorer. Un petit, à gauche, l'écoute, tenant ses sabots à la main : le troisième, en bonnet de laine, porte un panier au bras. Un homme en casquette, accoudé au parapet, regarde passer l'eau ; un homme et une femme s'éloignent sur le trottoir.

Inventaire de 1893 : 627.

TOULOUSE-LAUTREC (Henri de). Toulouse, 1865. Paris, 1901.

618. — *Femme à sa toilette.*

Toile. — H. 1 mètre. — L. 0m,64.

Esquisse très légèrement teintée. La emme est vue de dos, debout devant une psyché, laçant un corset noir. A droite, jeune homme imberbe assis, le chapeau haut de forme sur la tête.

Signé à l'angle inférieur gauche : T. Lautrec.

Don de Mme la comtesse de Toulouse-Lautrec, mère de l'auteur. 1904.

Toulouse-Lautrec (Henri de).

619. — *Femme se frisant.*

Carton. — H. 0m,51. — L. 0m,36.

Esquisse très légèrement teintée. Jeune femme à cheveux rouges, vêtue d'un peignoir blanc, tournée à droite et se frisant au fer devant une glace à faîte triangulaire qui renvoie vaguement son image.

Don de Mme de Toulouse-Lautrec. 1904.

Toulouse-Lautrec (Henri de).

620. — *Portrait d'Aristide Bruant.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,28. — L. 0m,19.

Buste viril, imberbe, en trois-quarts à gauche, coiffé d'un grand chapeau rond et drapé d'un manteau à collet relevé. La physionomie du poète populaire est rendue, au trait, avec une extrême simplicité de moyens.

Don de Mme de Toulouse-Lautrec. 1904.

Toulouse-Lautrec (Henri de).

621. — *Profil féminin.*

Dessin à la sanguine. — H. 0m,26 — L. 0m,19.

Tête à gauche, en profil, le nez retroussé, de fortes masses de cheveux noués en torsade sur la nuque. L'œil est rehaussé au crayon noir.

Signé à l'angle inférieur droit : T. Lautrec.

Don de Mme de Toulouse-Lautrec.

TURPIN DE CRISSÉ (Comte Lancelot-Théodore). Paris, 1772-1859.

622. — *Pæstum*, vue prise de la mer en arrivant de Salerne.

Dessin à la plume, encre de Chine. — H. 0m,17. — L. 0m,69.

Croupes échelonnées des Apennins, formant à droite une sorte de cirque élevé où s'étale le village de Capaccio ; en avant, quelques mamelons boisés; dans la plaine, les trois temples de Pæstum : sur la berge, quelques bêtes à cornes accroupies entre les arbustes. Cinq embarcations sont à sec sur la

plage : un bateau mâté, avec sa chaloupe, près duquel sont arrêtés deux personnages ; deux chaloupes entourées de cinq pêcheurs ; un bateau à trois mâts couvert de tentes. Au premier plan, dans la mer, dont les vagues sont légèrement ridées, cinq mariniers demi-nus travaillent à mettre leur barque hors de l'eau.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : T. T. 1845 (couronne de comte).

Cat. George : 392.

TURPIN DE CRISSÉ (comte).

623. — *Terracine.*

Dessin à la plume, encre de Chine. — H. 0m,47. — L. 0m,69.

A gauche, massifs rocheux très escarpés surmontés de constructions antiques, à vastes arcades, connues sous le nom de palais de Théodoric ; façade en perspective, tour crénelée, bâtiments de la douane ; arc de triomphe qui séparait les États de l'Église du royaume de Naples. A droite, le sommet fumant du Vésuve, les montagnes d'Itri et de Fondi ; dans la direction de Gaëte, la mer. Un bateau à un mât mouillé dans la rade ; un autre à deux mâts un peu plus loin. Une grosse barque est à sec près de la muraille du quai où sont groupées plusieurs figures.

Signé sur la muraille, à gauche : T. T. 45 (couronne de comte).

Légende : TERRACINA. *Constructions antiques dites palais de Théodoric. — La douane. — Porte qui sépare les États de l'Église du royaume de Naples. — Sommet du Vésuve. — Montagnes d'Itri et de Fondi. — Gaëte.*

VEYRASSAT (JULES-JACQUES).

624. — *Scène de Fenaison.*

Aquarelle. — H. 0m,29. — L. 0m,47.

Dans une grande plaine découverte, bornée à l'horizon par un rideau d'arbres et de collines bleues, sous un ciel parsemé de nuages, un cheval blanc et un cheval bai, attelés à une charrette vide, sont arrêtés, tête à droite, en arrière d'une meule de foin ; sur le devant sont assis deux faneurs en bras de chemise, pantalons gris et bleu, l'un nu-tête, l'autre coiffé d'un chapeau de paille en forme de cloche. Ils s'entretiennent avec une jeune fille, vue de dos, de profil à droite, un mouchoir jaune et rouge sur la tête, en jupe noisette, corsage et tablier bleus, manches blanches. A droite s'alignent trois meules de foin. On en voit deux à gauche, plus éloignées, où une faneuse en bonnet blanc, corsage lilas et jupe bleue, est occupée à râteler.

Legs de M. Théodore Ozenne.

VIEN (ANTOINE-CHARLES-HORACE).

625. — *Deux Saints.*

Dessin à la sanguine. — H. 0m,23. — L. 0m,16.

Esquisse ombrée de hachures. Un jeune moine imberbe, nu-tête, debout, le visage en trois quarts à droite, porte de la main gauche plusieurs in-folio et de l'autre une palme. En face, à genoux, vu de dos, un évêque barbu, la tête renversée, de profil, drapé d'une chape à grands plis, tend en avant ses deux mains ouvertes. Derrière lui, un acolyte porte sa crosse ; à ses pieds est un petit ange, tenant la mitre. Dans les airs plane un ange adolescent, drapé, volant vers la gauche, les bras étendus et tenant de chaque main une couronne au-dessus de la tête des deux saints personnages.

Signé dans la partie inférieure, au milieu : VIEN.

Don de M. Paul Godar.

WALLAERT (PIERRE).

626. — *Paysage.*

Dessin à la plume, lavé à la sépia. — H. 0m,58. — L. 0m,45.

A gauche, un grand arbre ; à droite, un tertre boisé au pied duquel se déroule un chemin en pente. Sur ce chemin passe un voyageur, vu de dos, à mi-jambes, descendant le col, coiffé d'une casquette à couvre-nuque, la gourde en bandoulière et le bâton sur l'épaule ; à sa suite, un mulet richement harnaché, chargé de coffres et d'étoffes brodées, atteint le faîte du col accompagné d'un gros chien. Dans le fond, derrière un bouquet d'arbres, s'élève un groupe de constructions dominé par un donjon et une massive tour ronde ; lointain montagneux.

Signé : P. WALLAERT INV.

Ce dessin a fait partie du cabinet de M. Pécharman, à Toulouse, et a été donné par M. Mazzoli le 16 juillet 1856.

Cat. George · 390. — *Inventaire de* 1893 : 638.

INCONNUS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

627. — *Portrait de la marquise de Boulainvilliers.*

Pastel. — H. 1m,12. — L. 0m,89.

Jeune femme assise à mi-jambes, de face, a tête en trois quarts à droite; cheveux poudrés semés de bleuets et de marguerites; petit chapeau de paille bordé de bleu, avec ruban de même couleur et mentonnières de bleuets; corsage décolleté en satin gris lacé de bleu, avec une rose sur la gorge; robe de satin blanc garni de bleuets. La marquise est accoudée du bras droit au socle d'une urne de pierre où s'enlacent des guirlandes; elle tient de la main gauche une houlette enrubannée et des deux mains un bandeau rose garni de fleurs. Deux agneaux blancs se pressent contre elle, l'un posant le pied sur son genou droit; une petite gibecière de satin bleu brodée de blanc est suspendue à un ruban bleu porté en sautoir. Fond de parc; touffes de fleurs à droite; arbres à gauche; ciel empourpré à l'horizon.

Donné par Mme Clémence de Faudoas, marquise de Villeneuve-Péguilhan, arrière-petite-fille de la marquise de Boulainvilliers, 1879.

Mariée au fils de Samuel Bernard, en faveur de qui Louis XIV créa le marquisat de Boulainvilliers, la marquise a eu deux filles, la baronne de Crussol, dont le Musée possède un très beau portrait par Mme Vigée-Lebrun, fort admiré à l'Exposition centennale, et la marquise de Faudoas, dont la petite-fille, ayant recueilli, comme légataire universelle, la succession de sa grand'tante et de son arrière-grand'mère, a légué au Musée les deux portraits. Dans la famille, le portrait de la marquise de Boulainvilliers, qui ne porte pas de signature, passait pour être un pastel de Latour.

628. — *Tête d'étude.*

Dessin au pastel. — H. 0m,58. — L. 0m,34.

Tête virile, de face, un peu inclinée à gauche; coiffée d'un bonnet de fourrure. Cheveux en désordre, barbe épaisse, encadrant des lèvres charnues; effets de lumière très accentués; un parement de fourrure apparaît sur un manteau rouge brun qui laisse entrevoir un vêtement gris. Fond dégradé dans les tons gris foncés; à gauche, quelques vieux livres.

Cat. Roucoule : 431. — *Cat. George* : 394. — *Inventaire de* 1893 : 586.

629. — *Vieillard lisant* (d'après Rembrandt).

Dessin au pastel. — H. 0m,48. — L. 0m,38.

Vieillard chauve et barbu en trois quarts à gauche, assis sur un rocher, au pied d'un arbre et tenant à deux mains un livre ouvert. Vêtement et fond sombres; le genou, à nu, éclairé de quelques chauds reflets.

Cat. Lucas, an III : 139. — *Cat. Roucoule :* 172. — *Cat. George :* 391. — *Inventaire de* 1893 : 635.

630. — *Un panneau des loges de Raphaël au Vatican.*

Aquarelle rehaussée d'or. — H. 0m,60. — L. 0m,57.

Au-dessus d'un fronton triangulaire, deux grosses guirlandes de fruits et de fleurs liées par des bandelettes se détachent sur un fond d'azur encadré par un large bandeau en demi-cercle décoré de figurines en grisaille sur fond d'or. Cet arc est divisé en onze secteurs dont voici l'ornementation : 1. Arabesques sur or. — 2. Rectangle écartelé par un filet de perles : dauphin, lion, hippocampe, dauphin. — 3. Terme ailé naissant d'un vase du pied duquel sortent deux dauphins. — 4. Homme nu, assis à gauche sur un rocher, les bras croisés (fond d'or). — 5. Écartelé : dauphin, hippocampe au galop, hippocampe ailé, grue. — 6. Philosophe assis à droite, tenant un livre (fond d'or). — 7. Écartelé : hippocampe, dauphin, grue, hippocampe ailé marchant à gauche. — 8. Homme drapé assis à droite (fond d'or). — 9. Terme ailé. — 10. Écartelé : griffon et dauphin. — 11. Bouquet de rinceaux sur fond d'or.

L'extra-dos de l'arc est orné de médaillons d'or encadrés d'arabesques et portant à gauche une grue, à droite un bouquet d'acanthe.

Au-dessus règne une riche frise dont le centre est occupé par un tableau rectangulaire, *Joseph racontant les songes à ses frères :* le fils bien-aimé de Jacob, très jeune, en tunique blanche, debout auprès d'un palmier, fait sa narration à ses onze frères groupés autour de lui, huit assis à gauche, au pied d'un tertre gazonné, trois debout à droite, à côté d'agneaux paissant; dans les airs, le soleil et la lune.

Le tableau est flanqué de deux pilastres

frondescents dont la plinthe est formée par un groupe de trois hommes nus debout. A droite et à gauche sont figurés deux portiques à colonnes cannelées sur fond d'or où sont représentés, de chaque côté, deux femmes drapées se tenant par la main et deux satyres drapés, à pieds de bouc, l'un jouant du cor. Une élégante corniche complète cette décoration.

Cette aquarelle, exécutée avec beaucoup de finesse, ne porte pas de signature. Peut-être est-elle de Girolamo Candia, comme celles des Thermes de Titus.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevèque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 91. — *Cat. Lucas :* an III : 839. — 1806 : 64. — *Cat. Roucoule :* 458. — *Inventaire de* 1893 : 636.

631. — *Portrait de Bernard Lange* (1754-1839).

Dessin au crayon noir, sur papier bistre, rehaussé de blanc. — H. 0m,21. — L. 0m,16.

Ovale. Buste en profil à gauche. Tête imberbe, chauve, des boucles de cheveux retombant sur le collet de l'habit. Grand col de chemise empesé, cravate blanche, habit boutonné. En dépit du sobriquet de l'*Ange exterminateur* que lui avait valu sa qualité de restaurateur des antiques du Louvre, l'artiste a une physionomie souriante et fine.

Collection Suau, n° 394 B.

L'œuvre de Bernard Lange, statuaire, né à Toulouse le 7 août 1754, mort à Paris le 28 mai 1829, est représentée au musée de sa ville natale par une statue en marbre, *Philopœmen à Sellasie,* datée de 1829, un buste en terre cuite de *Mme Marbelle,* sa fille, daté de 1812, et deux esquisses, *Esculape* et *le Triomphe de Ganymède,* également en terre cuite, ces derniers ouvrages donnés par M. Marbelle. Etex a sculpté, en 1842, un portrait en médaillon de Bernard Lange qui a été encastré dans le piédestal de la statue de Philopœmen.

ÉCOLES D'ITALIE

GIROLAMO CANDIA. Rome, 1778.

632. — *Peintures murales des Thermes de Titus, à Rome* (79-81).

Gouache. — H. 0m,60. — L. 0m,77.

Mur de fond d'une salle voûtée en plein cintre. La surface rectangulaire porte, au-dessus d'un large soubassement de cinabre, trois panneaux verticaux. Le panneau central, encadré d'une bordure violet foncé et d'une moulure noisette, contient un paysage en hauteur, de ton très clair. Une jeune femme debout, de face, le torse nu, drapée de rose et de bleu, se tient sur un petit tertre entouré d'une pièce d'eau et s'appuie à l'une des branches d'un arbre fourchu et dépouillé planté derrière un autel de pierre. Un petit Amour nu, de face, est debout sur cet autel; un second Amour, vu de dos, la tête en bas, les ailes étendues, plonge dans le vide. A droite s'élève une construction rustique, à jour, dont la légère charpente se découpe sur un fond d'arbres, au-dessus d'un petit tertre où stationne un troisième Amour, immobile, la main droite sur la tête, en signe d'étonnement. Derrière les personnages, on voit une prairie et la mer. Au milieu du soubassement de cinabre, un dessin en grisaille, très délicat, représente deux colombes affrontées, séparées par un coffret sur lequel est posée une troisième colombe à côté d'une branche de myrte. Deux pilastres latéraux, polychromes, décorés d'arabesques, acanthes engainantes, rostres, imbrications, plateaux et vasques, portent, au-dessus d'un entablement, deux figures de dieux marins, à torse d'homme, corps de cheval ailé, queue de dragon, une massue à la main. Les panneaux latéraux, peints en jaune clair sans aucun ornement, sont encadrés de cinabre avec une large frise supérieure bleue. Au-dessus du panneau central s'élève une sorte de tympan gris laineux, orné d'un masque entre des rinceaux de lierre au-dessus d'une fenêtre vitrée en arc surbaissé dont l'archivolte couleur bois porte neuf compartiments rectangulaires inscrits de losanges. A droite et à gauche, au-dessus des panneaux jaunes, règne une galerie dont la rampe violette formée de tiges en sautoir et de tiges verticales, se découpe sur un ciel clair où fuient en perspective, des deux côtés, des corniches surmontées de tourelles à comble en forme de cloche, entourées d'une bordure d'oves découpées. Le décor est complété par un grand arc d'azur, à bordure très riche et dessins compliqués dont l'extra-dos repose sur de larges pilastres incrustés de marbres violets et griottes.

Signé à l'angle inférieur droit : GIROLAMO CANDIA ARCHI. DISEGNÒ NEL 1778.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 92. — *Cat. Lucas,* an III : 338. — 1806 : 24. — *Cat. Roucoule :* 29. — *Cat. George :* 372.

GIROLAMO CANDIA.

633. — *Peintures murales des Thermes de Titus.*

Gouache. — H. 0^{m},60. — L. 0^{m},77.

Mur de fond symétrique au précédent; même ordonnance et mêmes tons. Les différences ne portent que sur la composition du panneau central et le décor du soubassement.

Le panneau central représente une jeune femme blonde, le torse nu, en robe rose et bordure lilas, la tête en trois quarts à droite, assise sur un rocher saillant qui domine une pièce d'eau. De son bras gauche, elle soulève une des tresses de sa longue chevelure; l'autre main s'appuie sur le rocher. Un petit Amour nu, debout, sur un tertre inférieur, tient le bord de la robe. A droite, une autre jeune femme, l'épaule nue, drapée de jaune paille et de bleu, un genou en terre au bord de la pièce d'eau, soulève de la main droite le bras d'un petit Amour qui vole vers elle, les pieds dans l'eau.

Sur le soubassement de cinabre, les trois colombes sont remplacées par une élégante coquille à cannelures où est posée une petite cuillère, accompagnée à gauche d'une branche de myrte et à droite d'un cornet et d'un collier de perles dénoué.

Signé à l'angle inférieur droit : GIROLAMO CANDIA ARCHI. DISEGNÒ NEL 1778.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 93. — *Cat. Lucas,* an III : 338. — 1806 : 24. — *Cat. Roucoule :* 20. — *Cat. George :* 373.

ÉCOLE ALLEMANDE

MENGS (ANTON-RAPHAEL). Aussig, 1728. † Rome, 1779.

634. — *L'Archange saint Michel* (d'après GUIDO RENI).

Dessin au crayon noir et à la sanguine. — H. 0^{m},60. — L. 0^{m},47.

Buste de face, la tête penchée à droite, en trois quarts. Le chevalier céleste, dont le visage juvénile est encadré de grands cheveux flottants, porte une cuirasse échancrée sur la gorge nue, bordée d'un bandeau de roses en relief et décorée sur la poitrine d'un bouquet de volutes; la manche d'une tunique bleue apparaît à l'épaule gauche; on ne voit que la naissance du bras droit élevé et un pan de manteau que le vent soulève. Le dessin est légèrement lavé à la sépia.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

L'inventaire de Bertrand porte : « Tête et buste de saint Michel qui est aux Capucins de Rome, grisaille au pastel, d'après LE GUIDE. »

Tableaux du ci-devant Bernis : 47. — *Cat. Lucas,* an III : 31. — 1806 : dessins : 78. — *Cat. Roucoule :* 453. — *Cat. George :* 383. — *Inventaire de* 1893 : 634.

MENGS (ANTON-RAPHAEL).

635. — *Portrait de Béatrix Cenci* (d'après GUIDO RENI).

Dessin au crayon noir et à la sanguine. — H. 0^{m},60. — L. 0^{m},47.

Buste vu de dos, la tête retournée en trois quarts à gauche, un peu penchée vers la droite. La jeune romaine, vêtue de blanc, est coiffée d'une sorte de turban d'où s'échappent des mèches de cheveux qui descendent sur les épaules.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

L'inventaire de Bertrand porte : « Femme drapée, faisant pendant [au saint Michel], d'après LE GUIDE. »

Tableaux du ci-devant Bernis : 48. — *Cat. Lucas,* an III : 32. — 1806 : 79 (dessins). — *Cat. Roucoule :* 454. — *Cat. George :* 384. — *Inventaire de* 1893 : 612.

SUPPLÉMENT

PEINTURE

ÉCOLE FRANÇAISE

DAWANT (Albert), Paris.

636. — *La barque de saint Julien l'Hospitalier.*

Toile. — H. 2m,68. — L. 3m,97.

Perspective d'un fleuve large et grossi par les pluies, sous un ciel nuageux; berges bordées de collines ondulées où se détache une construction grise. Au premier plan, saint Julien, barbu, vêtu d'une robe de bure et ceint d'une corde, le capuchon sur la tête, manœuvre à deux mains le gouvernail d'une barque plate qu'il dirige vers la droite, portant quatre passagers : un homme assis de face, drapé d'un pauvre manteau et tenant une béquille, un mendiant vu de dos, le torse nu, le coude du bras droit en dehors et la main posée sur le bordage, et une femme assise à l'avant, le dos à la proue, couverte d'une cape rouge et tenant sur ses genoux une petite fille blonde. A l'arrière du bateau on distingue un vase de poterie grossière et quelques provisions de jardinage.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : A. Davvant, 1885.

Le cadre porte l'inscription suivante : « Saint Julien se retira sur le bord d'un fleuve large et dangereux et ayant trouvé un bateau échoué, il passait les malheureux et les secourait. Les misérables le connaissaient bien et ils nommaient sa barque la barque de misère. *(Vie des Saints.)* »

Salon de 1885 (n° 707).
Envoi de l'État.

DURST (A.)

637. — *Neige d'Automne.*

Toile. — H. 0m,63. — L. 0m,90.

Quelques arbres dépouillés, un bouquet de chênes roussis par l'hiver et des constructions rustiques dont les larges toitures sont couvertes de neige se découpent sur un ciel nuageux, glacé de reflets dorés. Une route boueuse fuit vers la droite, et forme un coude accentué entre des tertres bordés de clôtures avec des amas de neige. Une porte à claire-voie se distingue à gauche, en avant d'un hangard en pans de bois.

Signé à droite, à l'angle inférieur de la toile : A. Durst.

Envoi de l'État, 1905.

JOUVENET (Jean) [d'après].

638. — *La Visitation.*

Toile. — H. 3m,27. — L. 2m,09.

Debout, de face, au-dessus de trois marches de pierre, vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu, un voile blanc sur la tête légèrement inclinée à gauche, les bras étendus et levés vers le ciel, la Vierge entonne le cantique d'allégresse. A droite, sainte Élisabeth, en robe bleue et manteau bistre, un voile sur la tête, s'avance de profil et se penche sur le sein de la Vierge, en faisant un geste d'admiration; elle est suivie de son mari Zacharie, personnage barbu en manteau gris. De l'autre côté, saint Joseph, vu de face, chauve et barbu, descend la première marche, un bâton dans la main gauche, et se retourne vers le groupe. Il est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau bistre; l'âne de la sainte famille marche auprès de lui.

Sur le premier plan à droite est agenouillée une jeune fille blonde, vue de dos, en corset bleu et jupe jaune, cachant à demi un garçon assis, drapé de rouge. Dans les airs, au-dessus de flocons de nuages gris, apparaît un buste d'ange à grandes ailes, le torse nu, une draperie bleue autour des reins, le bras gauche élevé; deux autres anges se penchent à ses côtés, un peu plus bas, drapés de gris et de rose, au-dessus de deux têtes de chérubins.

Copie, par Despax (Jean-Baptiste), du tableau peint par Jouvenet en 1717, pour le chœur de Notre-Dame de Paris. Cette copie

a décoré le maître-autel de l'ancienne église de la Visitation à Toulouse.

Cat. Roucoule : 273. — *Cat. Suau* : 269. — *Cat. George* : 154.

LATENAY (Gaston de). Né à Toulouse.

639. — *Dernier rayon.*

Toile. — H. 0m,52. — L. 0m,71.

Site de Bretagne. Crête sauvage de colline rocheuse et dénudée, semée de quelques touffes d'arbres : sur le premier plan, tiges dépouillées, battues du vent. Ciel nuageux. Un dernier coup de soleil dore quelques plaques de terrain dont l'éclat tranche vivement sur l'uniformité grisâtre de l'ensemble.

Signé à l'angle inférieur droit : Gaston de Latenay.

Salon de 1902 (n° 684).
Envoi de l'État, 1903.

MERCIÉ (Antonin).

640. — *La Paresse.*

Toile. — H. 0m,80. — L. 1m,46.

Jeune femme blonde, entièrement nue, les yeux clos, les bras repliés en arrière, dans une attitude nonchalante, allongée sur un lit tendu de blanc. Fond de draperies grises.

Signé à l'angle supérieur gauche : A. Mercié.

Salon de 1902 (n° 1163).
Envoi de l'État, 1903.

TIERCE (Jean-Baptiste). Rouen, 1741. † Italie.

Jean-Baptiste Tierce, fixé en Italie dès 1779, fut agrégé à l'Académie de peinture en 1786.

641. — *Ruines de Pœstum* (royaume de Naples).

Toile. — H. 0m,60. — L. 0m,96.

Vue d'une plaine étendue, dominée à droite par une chaîne de montagnes : une bordure d'arbres l'encadre, en avant d'un mamelon éclairé. Trois édifices grecs, d'architecture dorique, s'élèvent du milieu d'une campagne accidentée. La basilique, à gauche, au second plan, sur un tertre lumineux, derrière un taillis, présente quinze colonnes de face latérale et neuf colonnes de façade, en perspective. Le temple de Neptune, vers le milieu, de proportions plus grandes, a quatorze colonnes de côté, six de façade et découpe sur le ciel ses deux frontons triangulaires ; le temple de Cérès, à droite, à l'arrière-plan, est à six colonnes de façade, comme le précédent, et treize de côté ; il est contigu à des constructions blanches, couvertes de tuiles rouges, échelonnées derrière les arbres et dominées par une tour. En avant, s'étend un terrain rocailleux où sont disséminées huit bêtes à cornes et quatre paysans. Un berger en vêtements bleus et jaunes s'appuie sur son bâton, deux autres sont côte à côte. Trois figurines peuplent les marches du grand temple, à droite duquel on distingue un cavalier et deux personnages à pied et, un peu plus loin, un troupeau de moutons avec son gardien, près d'un massif d'arbres. Sur le premier plan, à gauche, un char dételé et deux buffles au repos. A droite, au pied d'un arbre isolé et près d'un monceau de blocs de pierre et de tronçons de colonnes cannelées, perdues dans l'ombre, parmi les broussailles, un cavalier, au repos, montant un cheval gris tourné vers la gauche, se penche sur sa selle et s'entretient avec un groupe de paysans. Il porte un feutre gris à plumes roses, un pourpoint gris, des chausses bleues, des bottes montantes, des pistolets d'arçon et un manteau roulé sur la croupe de sa monture. Ses interlocuteurs sont un homme vu de dos, à justaucorps de peau, manches rouges, chausses bleues et jambières de cuir, un sac en bandoulière, le chapeau sur la tête, une jeune femme de face en robe bleue à bordure rouge et dessins brodés, le corsage blanc, la poitrine et les bras nus, soutenant de la main droite une corbeille de linge posée sur la tête au-dessus d'un mouchoir rouge et tenant de l'autre main une cruche de forme antique ; derrière elle, une autre femme en bleu, avec manteau rouge drapé en guise de voile ; ces trois personnages regardent le cavalier ; une petite fille blonde, nu-tête, en bleu, tourne le dos au cheval. On aperçoit, derrière la croupe, un âne empanaché, portant deux paniers remplis de hardes, au-dessus desquels reluit le cuivre rouge d'un chaudron. Un homme en gilet rouge, chapeau rond et chausses grises, un genou en terre, paraît accommoder sa chaussure. Le ciel, voilé de vapeurs à l'horizon, présente en haut, vers la droite, un noyau de nuages orageux, avec quelques flocons blancs et une clairière bleue de l'autre côté.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 20. « Paysage par Fidance. » — *Cat. Lucas*, an III : 284. « Fidance. » — 1806 : 71. « Tierce, résidant en Italie. » — *Cat. Roucoule* : 73. — *Cat. Suau* : 69.

Tierce (Jean-Baptiste).

642. — *Une Tempête.*

Toile. — H. 0m,60. — L. 0m,96.

Côte très accidentée, dominée par des collines taillées en falaises abruptes du côté de la mer, adoucies et boisées sur l'autre flanc ; une ville blanche s'élève en amphithéâtre, à côté de masses rocheuses et d'un mamelon isolé surmonté d'un fort. La mer brise avec violence contre les récifs du premier plan où deux mariniers, bras et jambes nus, s'apprêtent à recevoir l'amarre que va leur lancer un homme à veste rouge, debout à l'avant d'une barque portant pavillon blanc et rouge et rudement secouée par la lame. Dans cette embarcation, dont la voile est abaissée, sont entassées quatorze figures ; des naufragés joignant les mains occupent l'arrière.

Sur le devant du tableau, abrité par un rocher derrière lequel on aperçoit une vergue et un mât incliné battant pavillon rouge à croix blanche, un homme en veste bleue et culotte jaune donne des soins à une femme en jupe bleue, déposée à terre. Un marin en caleçon blanc, le torse nu, appelle les naufragés ; un autre, en bonnet et veste rouges, fait des signes d'effroi ; quelques épaves sont groupées sur le bord. A l'horizon paraît un trois-mâts en détresse et plusieurs embarcations à voiles chassées par le vent ; cinq goélands rasent la vague assombrie. Ciel de tempête avec de grandes masses de nuages opaques rayées par la foudre et une éclaircie sur la droite.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 19. « Naufrage par Fidance. » — *Cat. Lucas*, an III : 285. « Fidance, » — 1806 : 72. « Tierce. » — *Cat. Roucoule :* 74. — *Cat. Suau :* 70.

ÉCOLES D'ITALIE

FENESI (Paolo). Rome.

Le nom de cet artiste, omis par tous les dictionnaires biographiques, est donné dans les catalogues de Lucas avec l'unique mention : « peintre italien ». Roucoule dit (1836) : « Le lieu de naissance de cet artiste est inconnu. Il florissait vers la fin du dernier siècle. » Suau et George n'ont fait que répéter ou paraphraser cette formule.

643. — *Paysage dans la campagne romaine.*

Toile. — H. 0m,24. — L. 0m,18.

A droite du tableau, deux pins parasols plantés sur un tertre gazonné qui borde un chemin, dominent une porte crénelée, entre un bastion carré et une tour ronde, plus haute. Une femme passe au pied de la tour carrée et deux hommes sur le tertre. Dans le fond, à gauche, au-delà d'une plaine verdoyante, on aperçoit une tour, une pyramide, un édifice percé d'arcades et une chaîne de montagnes bleues qui se découpent sur un ciel doré, très accidenté au zénith.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi.

Tableaux du ci-devant Bernis : 61. — *Cat. Lucas*, an III : 291. — 1806 : 21. — *Cat. Roucoule :* 25. — *Cat. Suau :* 20. — *Cat. George :* 19. — *Classement :* 11. L'inventaire de Bertrand porte, pour ce tableau et le suivant : « Deux études de paysage par Poelembourg, petits tableaux. » Dès le catalogue de l'an III, les deux toiles ont été restituées à Fenesi.

Fenesi (Paolo).

644. — *Ruines du temple de Bacchus.*

Toile. — H. 0m,24. — L. 0m,18.

L'antique édifice, complètement ruiné, émerge du milieu des broussailles et montre, par la grande échancrure de sa voûte et par ses arcades cintrées, un ciel tourmenté, chargé de nuages gris ; à gauche s'étend une vaste plaine où l'on distingue des masses boisées, un pont, une tour carrée et un rideau de collines. A gauche, un grand arbre. Deux personnages drapés à l'antique suivent le sentier qui longe les ruines.

Cabinet de François-Joachim de Pierres de Bernis, cardinal-archevêque d'Albi (1764-1790).

Tableaux du ci-devant Bernis : 62. — *Cat. Lucas*, an III : 291. — 1805 : 20. — *Cat. Roucoule :* 24. — *Cat. Suau :* 19. — *Cat. George :* 20. — *Classement :* 12.

ROSCHACH,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

15 *Septembre* 1901.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

MUSÉES D'ANGERS

MUSÉES D'ANGERS

I

MUSÉE DAVID

Histoire. — *On trouvera décrits au tome III des monuments civils de province les Musées d'Angers comprenant : 1° le Musée de Peinture et de Sculpture; 2° le Musée David ; 3° le Cabinet Turpin de Crissé ; 4° le Musée Saint-Jean.*

Ces quatre monographies sont closes à la date du 5 *juillet* 1885.

S'il était à prévoir que, d'une part, le Musée de Peinture et de Sculpture et, d'autre part, le Musée Saint-Jean, qui renferme des pièces archéologiques, se développeraient d'une façon rationnelle avec les années, il était permis de penser que le Musée David et le Cabinet Turpin de Crissé n'étaient pas susceptibles d'accroissements appréciables. En effet, David d'Angers *est décédé en* 1856 *et* Turpin de Crissé *en* 1859. *Le Musée David s'est enrichi de legs importants faits par sa veuve décédée elle-même en* 1879, *puis la collection resta stationnaire. Le Cabinet Turpin de Crissé ne fut l'objet d'aucun don après la mort du collectionneur.*

Mais en 1899, *l'auteur des pages qui vont suivre reçut de M.* Robert David, *fils du statuaire, la totalité des dessins ou croquis de son père, alors en sa possession. Ces dessins formaient un ensemble de plus de* 800 *pièces. Le bénéficiaire de cette libéralité n'accepta l'offre qui lui était faite qu'avec l'intention très arrêtée de placer au Musée David ces documents précieux qui, pour la plupart, étaient les études préparatoires des statues, bustes, bas-reliefs ou médaillons sculptés par* David *et réunis depuis* 1839 *dans le Logis Barrault.*

Mais ce projet, si séduisant qu'il fût pour celui qui l'avait conçu, exigeait un travail de classement, des descriptions minutieuses, l'historique de chaque pièce, et enfin, suivant leur degré d'achèvement, la présentation, en cadres ou en portefeuilles, des dessins ou croquis systématiquement inventoriés.

Une tâche de ce caractère ne s'improvise pas. Elle entraîne à de longues recherches.

Lorsque nous supposions notre œuvre à peu près terminée, elle se trouva doublée par une résolution de la fille du statuaire, Mme Leferme, née Hélène David.

Nous avions publié, le 1er *mai* 1881, *une seconde édition du livret du Musée de Peinture et du Musée David. Or, aux pages* 276-280 *de ce volume nous avions fait le relevé des œuvres de* David, *statues, bas-reliefs, bustes, statuettes, médaillons qui ne se trouvaient pas rappelés dans le Logis Barrault, soit par une esquisse, un modèle ou un moulage. En traçant ce relevé, nous avions cédé à un besoin d'exactitude, sans trop espérer que les finances municipales permettraient jamais à la Ville d'Angers de parfaire la Galerie de son sculpteur. Nous nous rendions compte des frais considérables que nécessiterait le moulage de statues colossales, dispersées en France, en Suisse et même aux États-Unis, sans parler des bustes possédés par des particu-*

liers, des médaillons fixés sur des tombes illustres dans les nécropoles de Paris ou des cimetières des départements.

Ce que nous n'osions prévoir s'est soudainement réalisé. Ce n'est pas, il est vrai, la Ville d'Angers qui a pris l'initiative du complément du Musée David, c'est la fille du statuaire, Mme Leferme. Son projet prit forme dans les derniers jours de 1902 *et, dès le* 1er *mai* 1903, *nous recevions mission d'informer la Municipalité angevine du don magnifique qui allait lui échoir.*

Le rapport rédigé par nous, à cette occasion, débutait ainsi :

« *Le Musée David constitue pour notre ville un trésor du plus haut prix. Aucune cité d'Europe n'est en mesure de revendiquer une galerie composée des œuvres d'un même statuaire qui soit comparable au Musée David. Valenciennes s'enorgueillit à juste titre du* Musée Carpeaux *et du* Musée Crauk. *Le* Musée Carpeaux *compte cent ouvrages. Le* Musée Crauk *deux cents. Dijon a le* Musée Rude : *il compte moins de vingt-cinq œuvres. Semur a le* Musée Dumont : *nous n'y avons trouvé que trente compositions du maître. Lons-le-Saulnier a le* Musée Perraud : *il renferme soixante œuvres. Copenhague a le* Musée Thorvaldsen, *où sont rassemblées quatre cent cinquante œuvres du sculpteur danois. Le Musée David renferme actuellement huit cents marbres, bronzes, terres cuites, plâtres ou dessins du maître angevin.*

« *Cet ensemble surprenant serait inappréciable, alors même que les œuvres produites par un seul maître n'auraient qu'une valeur esthétique. Mais la plupart des compositions de David d'Angers ont, indépendamment du mérite de la composition et de l'exécution, un caractère historique qui en double l'attrait. Les plus hautes figures de la période révolutionnaire, de l'époque impériale, de la génération brillante de* 1830, *revivent sous son ciseau. Il a été, dans sa sphère, un historiographe de toute autorité et de toute éloquence. La France et l'Europe lui sont redevables d'effigies qui ne seront jamais oubliées.*

« *Si opulent que soit le Musée David, il ne comprend cependant pas, à l'heure actuelle, la totalité des œuvres du maître.*

« 15 *statues, la plupart de proportions colossales, parmi lesquelles : le* Racine, *de la Ferté-Milon ; le* Corneille, *de Rouen ; le* Riquet, *de Béziers ; le* Cuvier, *de Montbéliard ; le* Delavigne, *du Havre ; le* Drouot, *de Nancy ; le* David Pury, *de Neuchâtel (Suisse) ; le* Jefferson, *de Philadelphie* (*États-Unis*), *etc., ne sont pas représentées à Angers, soit par le modèle original, soit par un moulage.*

« 8 *bas-reliefs ;*

« 20 *bustes ;*

« 30 *statuettes ;*

« 15 *médaillons de grand diamètre ;*

« 20 *médaillons de moyenne grandeur ;*

« 300 *dessins encadrés ;*

sont appelés à prendre place, à courte échéance, au Musée David, en même temps qu'un moulage des statues mentionnées plus haut. »

Le présent rapport fut communiqué au Conseil municipal le 8 *mai* 1903, *et, dès le* 11 *mai, la donatrice recevait du maire d'Angers, M. Bouhier, les remerciements les plus chaleureux.*

En acceptant les œuvres promises, la Ville se rendait compte de la nécessité d'augmenter les bâtiments dans lesquels est installé le Musée David. Une galerie supplémentaire s'imposait. C'est d'ailleurs ce qui résulte des lignes suivantes extraites du procès-verbal de la séance du 8 *mai :*

« *Le Conseil vote des remerciements à Mme Leferme et décide qu'une sous-commission sera désignée pour* s'occuper de l'agrandissement du Musée, agrandissement devenu nécessaire par l'acquisition de ces œuvres nouvelles. »

Le 19 *mai, la Commission municipale des Beaux-Arts, jointe à la Commission du Musée, se réunit pour aviser au placement de la collection des œuvres de David d'Angers, dont Mme Leferme se proposait de gratifier la Ville. Après avoir reconnu l'impossibilité de loger dans les locaux actuels, déjà insuffisants, la nouvelle collection qui comprendra plusieurs œuvres de grande dimension, les Commissions ont décidé qu'il y avait lieu d'agrandir le Musée.*

Divers plans furent élaborés, et le 17 *janvier* 1904, *une Commission présidée par le maire se réunit au Musée pour étudier sur place l'étendue et la disposition à donner aux nouveaux locaux. La séance dura deux heures. Il fut résolu que le Musée David serait augmenté d'une galerie de soixante-dix mètres. L'architecte de la Ville, M.* Aïvas, *termina l'étude des plans et devis de cette galerie le* 29 *mars. Ils furent soumis le* 30 *mars à Mme Leferme, qui s'empressa de les renvoyer le* 3 *avril, avec son entière approbation. Il semblait que la question fut résolue. Mais les élections de mai* 1904 *ayant modifié la composition de la Municipalité, le projet arrêté le* 17 *janvier fut abandonné et de nouvelles constructions mises à l'étude. Pendant ce temps, les habiles mouleurs de Mme Leferme, MM. Louis et Alexandre Berthe, ne cessaient de sillonner la France. Leurs estampages, exécutés avec un soin minutieux, s'accumulaient à Paris, d'où, après une courte halte, et leur acceptation par le statuaire* Louis-Noel, *ils étaient dirigés sur Angers.*

Le 12 *mars* 1905, *Mme Leferme fit parvenir une lettre ouverte à chacun des membres du Conseil municipal, insistant sur la nécessité de procéder à l'exposition convenable des œuvres dont elle avait enrichi le Musée David. Au moment où nous écrivons ces lignes* (*octobre* 1907), *la généreuse donatrice n'a pas encore reçu satisfaction. Les statues, bustes, bas-reliefs, médaillons qu'elle s'était promis d'obtenir des villes dotées par son père de bronzes ou de marbres historiques, des familles qui détiennent les effigies originales, signées de* David, *sont depuis de longs mois rendus à destination, munis de leurs gaines, de leurs socles ou de leurs cadres. De précieux dessins, au nombre de cent, tracés par* David *pendant les durs loisirs de l'exil et que Mme Leferme tenait de son père, se sont ajoutés à ceux dont M.* Robert David *s'était dépouillé. Ce superbe ensemble d'œuvres sorties de la main d'un maître fertile, dont la Ville d'Angers a le devoir d'être fière, attend, dans le désordre d'un entassement regrettable, que l'espace ne lui soit plus mesuré et qu'une présentation honorable en soit faite au public.*

DESCRIPTION

I

SCULPTURE RELIGIEUSE ET HISTORIQUE

1. *Jean Racine* (1639-1699), *poète tragique.*

1822. — Statue. — Plâtre. — H. 2 mètres.

Le poète est représenté debout, drapé à l'antique ; il est dans une attitude méditative ; la main droite est relevée sur le cœur et tient un style ; dans la main gauche sont des tablettes.

Un cippe, sur lequel sont une lampe antique et une couronne de lauriers, porte gravés sur l'une de ses faces les titres suivants :

ATHALIE. — ESTHER
PHÈDRE. — IPHIGÉNIE
MITHRIDATE. — BAJAZET
BÉRÉNICE. — BRITANNICUS
LES PLAIDEURS
ANDROMAQUE. — ALEXANDRE LE GRAND
LES FRÈRES ENNEMIS

Signé, à gauche, sur la plinthe : P.-J. DAVID, 1828.

Le marbre ayant été exposé dès 1827, le millésime 1828 est erroné.

Commande du ministre de l'Intérieur (12 mars 1819) Le plâtre a figuré au Salon de 1822 (n° 1389) ; le marbre, au Salon de 1827 (n° 1082). L'inauguration du marbre à la Ferté-Milon, ville natale du poète, n'eut lieu que le 29 septembre 1833.

Voir, au sujet de cet ouvrage, *David d'Angers*, etc., t, I, p. 268-274 et t. II, p. 367 et 475.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

2. *François-Joseph Lefebvre* (1755-1820) *duc de Danzig, maréchal de France.*

1823. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 1m,23. L. 1m,50.

Le profil à gauche du maréchal occupe le centre. Il est tête nue, avec des favoris sur la joue. De chaque côté du médaillon, des Victoires ailées, demi-nues se retournent vers le point central et tiennent une couronne au-dessus de la tête du maréchal. Une épaisse guirlande de lauriers et de cyprès, dont les extrémités passent sur les épaules des deux Victoires, se déroule au-dessous du profil de Lefebvre et lui sert de support. Plus bas, l'épée nue du soldat, entourée d'une banderolle.

Signé, dans l'angle supérieur, à droite : P.-J. DAVID, 1823.

Face antérieure du monument, en marbre, du maréchal, au cimetière du Père-Lachaise à Paris, (28e division).

Ce monument, élevé sur les dessins de PROVOST, a été gravé par L. NORMAND, et par COLLETTE, d'après un dessin de QUAGLIA, dans : *Monuments funéraires choisis dans les cimetières de Paris et des principales villes de France, dessinés, gravés et publiés par* L. NORMAND AINÉ (Paris 1832-1847, 2 vol. in-fol.), t. I, pl. VII, VIII, et dans *Le Père-Lachaise, ou Recueil de dessins au trait des principaux monuments de ce cimetière, dessinés, lithographiés et publiés par* QUAGLIA. (Paris, s d., in-4°) pl. XII.

Lithographié par EUGÈNE MARC dans *OEuvres complètes de P.-J. David d'Angers, statuaire, membre de l'Institut, par Eugène Marc, son élève.* (Paris, 1856, 6 fascicules in-fol.) 6e fasc. pl. II.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

3. *Louis-Marie La Revellière-Lepeaux* (1753-1824), *membre du Directoire et aïeul de Mme David d'Angers.*

1825.— Médaillon.— Bronze.— Diam. 0m,09.

Reproduction du bronze décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 123).

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

4. *Saint Louis sur son trône décrétant la fondation de la Sainte-Chapelle.*

1828. — Bas-relief. — Terre cuite. — H. 0m,28. — L. 0m,52.

Au centre, saint Louis, portant toute sa barbe, en costume royal, couronné, est assis sur son trône, ayant la reine à sa droite. Le monarque a le pied droit sur un tabouret ; de la main gauche il tient son sceptre et pose la main droite sur son cœur ; il tourne la

tête vers l'épaule gauche, dans la direction d'une femme qui s'avance vers lui en lui présentant, de la main gauche, un monument en relief ; le bras droit est levé ; derrière cette femme, un évêque à longue barbe, debout, s'appuie de la main gauche sur sa crosse, et, de la main droite, serre un livre sur son cœur ; à la droite de l'évêque on aperçoit la silhouette de deux femmes ; à gauche du trône est un groupe de personnages, debout, attentifs à la scène qui se déroule sous leurs yeux ; le personnage du premier plan, en cote de maille avec tunique et armure, serre de la main gauche la poignée de son épée ; le bras droit est tombant.

Signé, à droite, sur les degrés du trône : P.-J. David, 1828.

Ce bas-relief est entouré d'un cadre en terre cuite.

N° 1398 du catal. de la collection d'Houdan.

Acquis par la Ville, à la vente de cette collection, en août 1888.

5. *Jean Rouvet* (XVIe siècle), *inventeur du flottage pour le transport des bois sur l'Yonne.*

1828. — Buste. — Plâtre. — H. 1 mètre.

Tête nue, de face, légèrement tournée vers l'épaule droite ; cheveux tombant sur le front ; indication de manteau fermé, à large collet rabattu.

Signé, à gauche : P.-J. David d'Angers, 1828.

Le bronze original est placé sur le pont de Bethléem à Clamecy (Nièvre). Voir au sujet de cet ouvrage, *David d'Angers*, etc., t. I, p. 146 et t. II, p. 315 et 468.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

6. *Louis-Augustin-Guillaume Bosc* (1759-1828), *naturaliste.*

1830. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,58.

Tête nue, de face ; front légèrement chauve ; favoris ; sans indication de vêtement.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

L.-A.-G. Bosc
membre de l'Institut

Signé, à gauche : P.-J. David d'Angers, 1830.

Le marbre original est aujourd'hui la propriété de Mme Chollet à Soudon, par Tiercé (Maine-et-Loire).

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

7. *Etienne-Jean Panis* (1757-1833), *conventionnel*

1830. — Médaillon. — Cire. — Diam. 0m,13.

Tête nue, de profil à droite ; légère barbe sur la joue.

Signé, à la section du cou : David, 1830.

A gauche est tracé verticalement, à l'ébauchoir : Panis.

Envoi de Mme H. Leferme (1907).

8. *Étienne Geoffroy Saint-Hilaire* (1772-1844), *naturaliste.*

1831. — Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0m,40.

Tête nue, de profil à droite ; le front chauve ; cheveux rares sur la nuque.

Signé, à la section du cou : David, 1831.

Reproduction agrandie du médaillon décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 140). Cette reproduction, en bronze, décore le monument du naturaliste, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (19e division).

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

9. *Thomas Jefferson* (1743-1826), législateur, diplomate, troisième président des États-Unis (1801-1809).

1834. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,06.

Debout, de face, la tête dirigée vers l'épaule droite, il tient une plume dans sa main droite relevée sur la poitrine ; de l'autre main, il présente, ouverte, la Déclaration d'indépendance des États-Unis.

Signé, à gauche, sur le socle : David d'Angers, 1834.

La statue en bronze de Jefferson, érigée à Philadelphie, est aujourd'hui dans le Capitole de Washington.

Ce plâtre, pris sur le modèle conservé à Monticello, en Virginie, ancienne propriété de Jefferson, a été exécuté aux frais du descendant de l'homme d'État, M. Jefferson M. Lévy.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

Statue de Thomas Jefferson
Offerte a la ville d'Angers
par
l'honorable Jefferson M. Lévy
de Monticello, Virginie, États-Unis
d'Amérique.

Le 16 septembre 1905, le donateur de ce

moulage a tenu à venir lui-même remettre à la Ville d'Angers la statue qu'il était heureux d'offrir, en vue de compléter la série des œuvres de DAVID dans son Musée. La fête donnée à cette occasion par la Municipalité est décrite dans les divers journaux de la région, mais plus spécialement dans *le Petit Courrier* (n° du 17 septembre 1905). Voyez aussi *Statue de Thomas Jefferson, troisième président des États-Unis, œuvre de David d'Angers, offerte à la ville d'Angers par Hon. Jefferson M. Lévy.* (Paris, 1905, in-8° de 59 p. avec pl., texte français et anglais).

10. *Thomas Jefferson.*

1834. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,40.
Réduction de la statue ci-dessus décrite.

Signé, à gauche, sur le socle : DAVID.

Sur la partie antérieure du socle est gravé : JEFFERSON.

Envoi de M. Robert David (1891).

11. *Pierre Corneille* (1606-1684), poète tragique.

1834. — Statue. — Plâtre. — H. 3m,85.

Debout, la tête nue, dirigée vers l'épaule gauche, le poète tient un manuscrit dans ses deux mains baissées ; une plume est passée sous l'index de la main droite. Un ample manteau jeté sur les épaules du personnage retombe en plis abondants sur un tabouret placé en arrière.

Signé, à gauche, sur la plinthe : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1834.

Au-dessous de la signature est gravé : FONDU A PARIS PAR HONORÉ GONON ET SES DEUX FILS.

La statue de Corneille, érigée par souscription nationale, est à Rouen. L'inauguration eut lieu le 19 octobre 1834.

Voir au sujet de cette statue, *David d'Angers*, etc., t. I, 274, 275.

Lithographié par EUGÈNE MARC, 2e fascicule, pl. VI.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

12. *Georges-Chrétien-Léopold-Dagobert Cuvier* (1769-1832), *naturaliste.*

1835. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,65.

Debout, tête nue, de face, en costume moderne, le naturaliste tient de la main gauche un manuscrit déroulé ; la main droite est relevée sur la poitrine ; dans la main, une plume. Derrière le personnage, un socle sur lequel sont posés des fragments de coquilles ou de fossiles.

Signé à gauche, sur la plinthe : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1835.

Sur le même côté est gravé : FONDU A PARIS PAR HONORÉ GONON ET SES DEUX FILS.

Le bronze est érigé à Montbéliard (Doubs). L'inauguration de ce monument a eu lieu le 23 août 1835.

Lithographié par EUGÈNE MARC, 4e fascicule, pl. V.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

13. *Mort de Desaix.*

1836. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 0m,28. L. 0m,69.

Formidable mêlée de hussards et de grenadiers autrichiens, aux prises avec les Français ; au premier plan, au centre, le général Desaix blessé, assis à terre, est entouré d'officiers, dont l'un placé derrière lui, le soutient de ses deux mains ; de la main droite, le général Desaix porte à ses lèvres le drapeau, que l'un de ses officiers vient de lui présenter.

Signé, à droite, dans l'angle inférieur, sur le fond d'un tambour : DAVID, 1836.

N° 1397 du catal. de la collection d'Houdan.

Acquis par la Ville, à la vente de cette collection, en août 1888.

14. *Sainte Cécile.*

1837. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,41.

Esquisse de la statue en marbre placée dans la cathédrale d'Angers.

Signé, à gauche, sur le socle : P.-J. DAVID.

Un plâtre de la statue existe au Musée David depuis 1877. Il est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 106).

Acquis par la Ville (1892).

15. *Philopœmen.*

1837. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,31.

Nu, casqué ; la tête, levée, est tournée vers l'épaule droite ; Philopœmen porte de longs cheveux ; la jambe gauche est en avant, le pied pose sur un pli de terrain ; l'autre jambe est en arrière ; une draperie est relevée par le bras gauche dont la main, appuyée sur la jambe gauche, serre le fourreau d'une épée ; le bras droit est levé ; dans la main est un tronçon d'épée ; à la gauche du personnage est un

autel sur lequel sont posées une couronne et une coupe renversée.

Esquisse, avec variantes, de la statue décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 106).

La terre cuite originale de cette esquisse est la propriété des héritiers Victor Pavie.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

16. *Philopœmen.*

1837. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,30.

Debout, nu, casqué, la tête légèrement tournée vers l'épaule gauche, le guerrier porte sur la jambe gauche ; du bras gauche, replié, il écarte une draperie et, de la main droite, il retire de sa cuisse droite une épée. Derrière le personnage, un support auquel est appuyé le bouclier du soldat.

Seconde esquisse, avec variantes, de la statue décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 106.)

La terre cuite originale de cette esquisse est la propriété des héritiers Victor Pavie.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

17. *Georges-Chrétien-Léopold-Dagobert Cuvier.*

1838. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,38.

Esquisse de la statue du naturaliste, en costume universitaire, placée au Jardin des Plantes de Paris et décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 108).

La terre cuite originale de cette esquisse est la propriété des héritiers Victor Pavie.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

18. *Pierre-Paul Riquet, baron de Bonrepos* (1609-1680), ingénieur.

1838. — Statue. — Plâtre. — H. 4 mètres.

Debout, en costume Louis XIV, tête nue, l'inventeur du canal des Deux-Mers est représenté au moment où, sur le rocher de Naurouse, une source, dont les eaux se divisent et coulent en sens opposé, a frappé ses yeux. Le problème du nivellement qui préoccupait l'ingénieur est résolu. Le mouvement du corps, porté en arrière, et le bras replié sur la poitrine, marquent la surprise. La main droite tient un crayon ; dans la main gauche sont des feuillets ouverts. La chevelure du personnage tombe en mèches inégales sur ses épaules et trahit l'arrêt subit du chercheur.

Signé, à droite, sur la plinthe : P.-J. David d'Angers, 1838.

La statue de Riquet, érigée par souscription, décore l'une des places de Béziers (Hérault).

Elle a été fondue par Soyer et Ingé.

L'inauguration eut lieu le 21 octobre 1838.

Consulter, au sujet de cette œuvre importante, *Précis sur la statue de Pierre-Paul Riquet, élevée par souscription en* 1838, par M. Carou, avocat (Bulletin de la Société archéologique de Béziers, sixième livraison, 1840, in-8°). *Vie des hommes illustres de Béziers,* par Auguste Fabregat. — David d'Angers. (L'artiste avait été proclamé « citoyen de Béziers » en 1838) (Béziers 1866, in-8°) ; *David d'Angers,* etc. t. I, p. 360-363, et *David d'Angers et la Ville de Béziers,* lettre ouverte à M. le maire et à messieurs les conseillers municipaux de Béziers, du 25 décembre 1904 (Paris, in-8° de 12 pages).

Lithographié par Eugène Marc, 4e fascicule, pl. VIII.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

19. *Pierre-Paul Riquet, baron de Bonrepos.*

1838. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,34.

Esquisse de la statue ci-dessus décrite.

Le plâtre original de cette esquisse est la propriété de la Société archéologique de Béziers, à laquelle David en fit hommage le 24 mai 1838.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

20. *Sophocle.*

1838.—Médaillon.—Plâtre.— Diam. 0m,66.

Tête nue, de profil à droite ; barbe abondante; cheveux rares tombant sur la nuque; rides profondes sur le front.

Ce médaillon, en terre cuite, décore la façade du théâtre de Béziers.

Il est placé le premier dans la partie gauche.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

21. *Pierre Corneille.*

1838. — Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0m,66.

Tête de profil à gauche; moustaches; longue perruque; coiffé d'une calotte.

Ce médaillon, en terre cuite, décore la façade du théâtre de Béziers.

Il est placé le second dans la partie gauche.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

22. *Aristophane.*

1838. — Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0m,66.

Tête nue, de profil à droite; barbe entière frisée; un ruban passe sur les cheveux, au-dessus de l'oreille.

Ce médaillon, en terre cuite, décore la façade du théâtre de Béziers.

Il est placé le premier, dans la partie droite.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

23. *Jean-Baptiste Poquelin,* dit *Molière.*

1838. — Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0m,66.

Tête nue, de profil à gauche; cheveux tombants; légère moustache; indication de vêtement.

Ce médaillon, en terre cuite, décore la façade du théâtre de Béziers.

Il est placé le dernier dans la partie droite.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

24. *Armand Carrel* (1800-1836), *journaliste.*

1839. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,59.

Esquisse de la statue décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 109).

Signé, à gauche, sur le socle : P.-J. David, 1839.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

25. *Jean* ou *Hans Gensflech* dit *Gutenberg* (1400?-1460), *inventeur de l'imprimerie.*

1840. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,17.

Esquisse de la statue décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 109-110).

Le plâtre original de cette esquisse a été offert à l'auteur du présent travail. Sous la plinthe est écrit : « Réparé par David d'Angers. »

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

26. *Gutenberg.*

1840.— Statuette.— Terre cuite.— H. 0m,40.

Esquisse de la statue décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 109-110).

Sur la face antérieure du socle est gravé : Gutenberg.

Signé, à gauche, sur le socle : David, 1840.

Acquis par la Ville (1892).

27. *Louis-Jérôme Gohier* (1746-1830) *membre du Directoire.*

1840. — Médaillon. — Marbre. — Diamètre 0m,57.

Ce médaillon, exécuté en marbre, en 1840, est une réplique du marbre que David avait offert au modèle en 1828. Le plâtre d'après lequel ont été exécutés les deux marbres est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 127).

Signé au bas : P. J. David d'Angers, 1840.

A droite est gravé : Louis Gohier.

Legs de Mme la baronne Bonninghausen (1899).

28. *Eugénie-Hortense de Beauharnais* (1783-1837) *femme de Louis Bonaparte, roi de Hollande, dite « la Reine Hortense ».*

1840. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,38.

En pied, debout, une couronne sur les cheveux, la reine Hortense est vêtue d'une longue robe par-dessus laquelle passe un manteau brodé; collier de perles autour du cou; le corps est porté en avant; les yeux sont levés vers le ciel; les mains sont jointes dans l'attitude de la prière.

Signé, à gauche, sur le socle : David.

Esquisse d'une statue projetée de la reine Hortense. Consulter, au sujet de cette œuvre, non exécutée, la lettre du maître à la baronne de Salvage (*David d'Angers*, etc., t. II, p. 387-388). Le prince Louis Napoléon, fils de la reine Hortense, écrit à David, d'Arenenberg, le 17 juillet 1838, que son père, le roi Louis, a décidé de confier la statue de la reine à Bartolini. Le prince exprime au statuaire le regret que lui cause cette décision, son désir personnel ayant été que David fût chargé de ce travail. L'autographe du prince a passé en vente le 24 mars 1890.

La terre cuite originale de cette esquisse appartient aux héritiers Victor Pavie.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

29. *Jean-Louis-Anne-Madeleine Lefèbvre de Cheverus* (1760-1836), *cardinal.*

1844. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,53.

Esquisse de la statue décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 112).

Signé, a gauche, sur le socle : P.-J. David d'Angers.

Le plâtre original de cette esquisse est la propriété de M. l'abbé Énault, curé d'Octeville-sur-Mer (Seine-Inférieure).

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

30. *Jean Bart* ou *Barth* (1651-1702), *chef d'escadre.*

1845. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,41.

Esquisse de la statue décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 112-113).

Signé, à gauche, sur le socle : David d'Angers, 1845.

La terre cuite originale de cette esquisse est la propriété des héritiers Victor Pavie.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

31. *Dominique-Jean, baron Larrey* (1766-1842), *chirurgien militaire.*

1845. — Statuette. — Plâtre teinté. — H. 0^m,48.

Maquette, avec quelques variantes, de la statue érigée à Paris, par souscription nationale, dans la cour de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, et décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 115).

Signé, à gauche, sur le socle : David, 1845.

Sur la face antérieure du socle est gravé : Larrey.

Provient du cabinet d'Hippolyte, baron Larrey.

Envoi de Mlle Juliette Dodu (1896).

32. *Louis Belmas* (1757-1841), *évêque de Cambrai.*

1847. — Statue. — Plâtre. — H. 2^m,50.

Assis, coiffé de la mitre et tenant la crosse de la main gauche, le prélat, légèrement penché en avant, bénit de la main droite.

Signé, à droite, sur le socle : P.-J. David d'Angers, 1847.

Le marbre original est placé dans la cathédrale de Cambrai. Il a été inauguré le 23 juillet 1848. Les frais du monument ont été couverts par une souscription ouverte dans le diocèse.

Cambrai fut érigé en évêché au cinquième siècle, sinon dès le deuxième siècle, et suffragant de Reims. Une bulle du 12 mai 1559 érigea Cambrai en archevêché, avec les évêchés d'Arras, Saint-Omer, Tournai et Namur pour suffragants. En 1790, Cambrai cessa d'être métropole, redevint suffragant de Reims et, en 1802, suffragant de Paris. Ce fut seulement le 2 décembre 1841 que ce siège fut, à nouveau érigé en archevêché. Mgr Belmas ayant occupé ce siège de 1802 au 23 juillet 1841, ne fut qu'évêque. Par contre, Fénelon, dont le monument, par David d'Angers, est voisin de la statue de Belmas, dans la cathédrale de Cambrai, a titre d'archevêque.

Lithographié par Eugène Marc, 5e fascicule, pl. II.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

33. *Jean-François-Casimir Delavigne* (1793-1843), *poète lyrique et dramatique.*

1847. — Statue. — Plâtre. — H. 3 mètres.

Assis, en costume de l'époque, sur lequel est jeté un ample manteau, le poète a la tête nue, légèrement rejetée en arrière. Dans sa main droite, relevée, est une plume. La main gauche est appuyée sur une sorte d'autel antique, que recouvre de ses plis le drapeau national. Dans la main, un rouleau de feuillets qui évoque le souvenir des *Messéniennes.*

Signé, à gauche, sur la plinthe : P.-J. David d'Angers, 1847.

A droite est gravé : Fonderie de Eck et Durand, 1848.

La statue de Casimir Delavigne, en bronze, érigée par souscription nationale, est placée au Havre. Elle fut inaugurée le 9 août 1852.

Voir au sujet des incidents qui marquèrent l'inauguration de cette statue, *Les Tragiques Grecs. Cent dessins de David d'Angers.* Introduction (p. XII-XIII).

Lithographié par Eugène Marc, 6e fascicule, pl. VIII.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

34. *Jean-François-Casimir Delavigne.*

1847. — Statuette. — Plâtre. — H. 0^m,55.

Maquette de la statue ci-dessus décrite.

Envoi de M. Robert David (1889).

35. *Jean-François-Casimir Delavigne.*

1847. — Statuette. — Plâtre. — H. 0^m,26.

Esquisse, avec variantes, de la statue ci-dessus décrite.

Sur l'autel antique, placé à la gauche du personnage, est posée une figurine, dont la tête a disparu, et qui rappelle, par sa silhouette générale, la statue de la *Résignation* sculptée par David d'Angers pour l'arc de triomphe de Marseille. Le poète tient dans la main gauche un manuscrit déroulé sur lequel est tracé : Messéniennes.

La terre cuite originale de cette esquisse est la propriété des héritiers Victor Pavie.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

36. *Christophe-Joseph-Alexandre-Mathieu de Dombasle* (1777-1843), *agronome.*

1848. — Statue. — Plâtre. — H. 3 mètres.

Debout, en costume de l'époque, tête nue, l'agronome tient, dans sa main droite relevée à la hauteur de l'épaule gauche, une plume,

et, dans la main gauche appuyée sur la hanche, un manuscrit demi-déroulé où se trouvent tracés les mots... CALENDRIER DU BON CULTIVATEUR. Derrière le personnage, une charrue.

Signé, à gauche, sur la plinthe, P.-J. DAVID D'ANGERS, 1848.

A droite est gravé : FONDERIE DE ECK ET DURAND, 1849.

Sur la face antérieure du piédestal est gravée la date de l'érection, 1850.

Cette statue, en bronze, érigée par souscription nationale, fut inaugurée à Nancy, le 7 septembre 1850. Elle est supportée par un piédestal monolithe, en granit des Vosges, dessiné par MOREY (Mathieu-Prosper), architecte.

Il n'est pas superflu de consigner ici que l'artiste a fait preuve, à l'occasion de ce monument, d'une exceptionnelle générosité. Il ne voulut recevoir de la Ville de Nancy que le prix de la fonte et les frais de main-d'œuvre.

Lithographié par EUGÈNE MARC, 5ᵉ fascicule, pl. XX.

Envoi de Mᵐᵉ H. Leferme (1903).

37. *David Pury* (1709-1786), *patriote suisse.*

1848. — Statue. — Plâtre. — H. 3ᵐ,50.

Debout, tête nue, Pury tient une plume et pose la main droite sur une tribune dont la face antérieure porte ces quatre noms :

LONDRES
AMSTERDAM
CONSTANTINOPLE
PARIS

Au-dessous, sont gravées les armoiries de Neuchâtel.

Sur les faces latérales de la tribune sont sculptés divers emblèmes.

Dans la main gauche du personnage est un parchemin sur lequel est gravé :

JE DONNE
A LA VILLE ET
BOURGEOISIE
DE NEUCHATEL...

Près de lui, à terre, un portefeuille appuyé à la tribune. Sur ce portefeuille, on lit :

DAVID PURY
A LISBONNE

Signé, à gauche, sur le socle : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1848.

A droite est gravé : QUESNEL FONDᵉᵘʳ, PARIS.

La statue originale, en bronze, élevée par souscription nationale, fut inaugurée à Neuchâtel (Suisse), le 6 juillet 1855.

Des bas-reliefs avaient été projetés par la commission du monument. DAVID en dessina la composition. Ils avaient pour sujets :

L'Hôtel de Ville ou *Palais du Justice de Neuchâtel.*

L'Hôpital. Édifice consacré au soulagement des malheureux.

Le Collège. Édifice consacré à l'éducation de la jeunesse.

Le Tunnel ou *trouée du Seyon.* Ouvrage destiné à détourner ce torrent si nuisible à la salubrité et à la sécurité de la ville.

Ces dessins, rappelant les plus remarquables fondations de David Pury dans sa ville natale, existaient encore en 1870 dans les archives du comité de souscription à Neuchâtel (Suisse). (Voy. *David d'Angers*, etc., t. II, p. 504). Des recherches faites en 1904, en vue de retrouver ces dessins, sont demeurées sans résultat.

La statue de David Pury a été lithographiée par EUGÈNE MARC, 5ᵉ fascicule, pl. XIX.

Envoi de Mᵐᵉ H. Leferme (1904).

38. *David Pury.*

1848. — Statuette. — Plâtre. — H. 0ᵐ,70.

Esquisse de la statue ci-dessus décrite.

Signé, à gauche, sur le socle, d'une main étrangère à l'artiste : DAVID D'ANGERS.

Sur la face antérieure du socle est gravé : D. PURY.

Envoi de M. Robert David (1889).

39. *Louis-Antoine de Saint-Just* (1767-1794), *conventionnel.*

1848. — Buste. — Plâtre. — H. 0ᵐ,70.

Tête de face ; visage imberbe ; longs cheveux tombants ; indication de tunique fermée à collet rabattu ; cravate largement nouée.

Signé, à gauche, sur le socle : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1848.

Le marbre original a été acquis par la Ville de Paris. Il est actuellement exposé au Petit-Palais des Champs-Élysées.

Lithographié par EUGÈNE MARC, 6ᵉ fascicule, pl. XIX.

Envoi de Mᵐᵉ H. Leferme (1905).

40. *Gerbert* ou *Gerlent* (940-1003), *pape sous le nom de Sylvestre II.*

1851. — Statue. — Plâtre. — H. 3ᵐ,70.

Debout, la tête coiffée de la tiare, le prélat a la main droite levée et bénit. La main gauche, ouverte, semble faire un geste d'appel.

Signé, à aroite, sur le socle : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1850.

La statue de Gerbert, en bronze, érigée par souscription nationale, a été inaugurée à Aurillac, le 16 octobre 1851. Elle a été fondue par ECK et DURAND Le piédestal, en granit cantalien, est dû à l'architecte ACHILLE LE CLÈRE.

Lithographié par EUGÈNE MARC, 5e fascicule, pl XV.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

41. *Gerbert* ou *Gerlent, pape sous le nom de Sylvestre II.*

1851. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,53.

Esquisse de la statue ci-dessus décrite.

Signé, à gauche, sur le socle : P -J. DAVID D'ANGERS.

Le plâtre original de cette esquisse est la propriété de M. l'abbé Énault, curé d'Octeville-sur-Mer (Seine-Inférieure).

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

42. *Jacques-Henri-Bernardin de Saint-Pierre* (1737-1814), *écrivain.*

1851. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,55.

Maquette de la statue décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 118).

Envoi de M. Robert David (1889).

43. *Jacques-Henri-Bernardin de Saint-Pierre.*

1851. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,27.

Esquisse de la statue décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 118).

Voir, au sujet des incidents qui marquèrent l'inauguration de la statue, *Les Tragiques grecs. Cent dessins de David d'Angers.* Introduction, p. XII-XIII.

La terre cuite originale de cette esquisse est la propriété des héritiers Victor Pavie.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

44. *Antoine, comte Drouot* (1774-1847), *général.*

1853. — Statue. — Plâtre. — H. 4m,20.

Debout, tête nue, en costume de son grade sur lequel est jeté un ample manteau, le général pose les deux mains sur la garde de son sabre, la pointe en terre. La main droite tient un manuscrit demi-déroulé. Une pièce d'artillerie est à la gauche du personnage.

Signé, à gauche, sur la plinthe : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1853.

A droite est gravé : SIMONET FONDEUR, 1854.

La statue de Drouot, en bronze, élevée par souscription nationale, est placée sur le Cours Léopold à Nancy. Elle fut inaugurée le 17 juin 1855.

Le piédestal, comme celui du monument de Dombasle, est dû à MOREY (MATHIEU-PROSPER), architecte de la Ville.

DAVID, ainsi qu'il l'avait fait à l'occasion du *Dombasle*, ne voulut recevoir, pour la statue de Drouot, que le montant de la fonte et des frais accessoires.

Lithographié par EUGÈNE MARC, 6e fascicule, pl. XII.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

45. *La Révolte de Naples.*

? . — Bas-relief. — Terre cuite. — H. 0m,28. — L. 0m,69.

Le général Championnet, debout, a le bras droit tombant, et la main semble prête à mettre le feu à la mèche d'un canon ; il tend la main gauche vers les révoltés qu'il harangue ; les plus rapprochés du général posent bas les armes ; l'un d'eux, son chapeau à la main, lève les bras en l'air ; un deuxième, un peu plus avancé dans la foule, lève également les mains pour apaiser les nombreux insurgés dont quelques-uns paraissent prêts à frapper ; derrière le général, l'armée française rangée en bataille, avec trois canons au premier plan ; au second plan, apparaissent des baïonnettes avec un drapeau ; à gauche dans l'angle supérieur, sur le drapeau flottant, est écrit :

RÉPUB... FRAN...

Signé, au centre, dans la partie supérieure, au-dessus d'un entablement soutenu par des colonnes : DAVID.

N° 1396 du catal. de la collection d'Houdan.

Les trois œuvres de DAVID provenant du cabinet d'Houdan (nos 4, 11 et 45 de cet *Inventaire*), furent cédées à la Ville pour le prix global de 930 francs.

Acquis par la Ville, en août 1888, à la vente de la collection d'Houdan.

II

SCULPTURE ICONIQUE

46. *Le comte Arthur-Philippe-Amour-Guillaume Parfait de Bouillé* (1790-1868), *gendre de Bonchamps.*

1824. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,65. — Monté sur piédouche.

Tête nue, vue de trois quarts à gauche ; cheveux abondants ramenés sur les tempes ; favoris, moustaches, barbiche ; sans indication de vêtement.

Signé, à gauche, au-dessus du piédouche : P.-J. David, 1824.

Le marbre original de ce buste fut offert au modèle. Il est aujourd'hui la propriété de Mme de Cazenove, à Nantes.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

47. *La comtesse de Bouillé, Zoé-Anne-Charlotte-Agathe, née de Bonchamps* (1789-1877), *fille du généralissime vendéen.*

1824. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,60. — Monté sur piédouche.

Tête nue, vue de face ; cheveux abondants en coques frisées ; sans indication de vêtement.

Signé, à gauche, au-dessus du piédouche : P.-J. David, 1824.

Le marbre original de ce buste fut offert au modèle. Il est aujourd'hui la propriété de Mme de Cazenove, à Nantes.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

48. *Jean-Baptiste-Nicolas, vicomte Lemercier* (1789-1854), *colonel.*

1825. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,57.

Tête nue, dirigée vers l'épaule gauche ; cheveux ramenés sur les tempes ; moustaches ; col de chemise droit ; cravate sans nœud ; tunique fermée à collet montant ; épaulette de lieutenant à gauche ; contre-épaulette à droite.

Le vicomte Lemercier échangea en 1809 le grade d'enseigne de vaisseau contre une lieutenance de dragons. Il quitta l'armée quand il eut obtenu le grade de colonel. Il était gendre du maréchal Jourdan.

Le marbre original est conservé par le comte de Croze-Lemercier, au château du Ramet, par Saintes (Charente-Inférieure).

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

49. *Louis Ramonet* (1798-1871), *ami du statuaire.*

1825. — Plaquette. — De forme rectangulaire. — Bronze. — H. 0m,18. — L. 0m,13.

Tête nue, de profil à droite ; cheveux ramenés sur la tempe ; barbe en collier.

Signé, dans l'angle supérieur de la plaquette, à droite, avec cette mention : Louis Ramonet, par son ami David, année 1825.

Ramonet est né à Saint-Omer le 4 décembre 1798, et est mort à Vichy le 13 juillet 1871.

Le bronze original de cette plaquette fut offert au modèle. Il est aujourd'hui la propriété de Mme L. Gueden, fille du modèle, à Versailles.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

50. *Thomas-Pierre Baraguey* (1748-1820), *architecte.*

1826. — Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0m,40.

Tête de profil à gauche ; barbe sur la joue ; cheveux abondants ; sans indication de vêtement,

Le marbre original de ce médaillon décore le monument de l'architecte au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (29e division).

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

51. *Louis-Joseph-François-Marie Pavie* (1782-1859), *imprimeur et écrivain.*

1827. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,56.

Tête nue, de face, cheveux courts ; favoris, sans indication de vêtement.

Signé, sur la face antérieure du socle :

L. Pavie
Par son ami P. J. David
année 1827.

Le marbre, qui a figuré au Salon de 1827 (no 1092) a été offert au modèle. Il est aujourd'hui la propriété des héritiers Victor Pavie.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

52. *Mlle Émilie Jubin,* née à Angers le 9 janvier 1808, décédée dans la même ville le 15 octobre 1827.

1829. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,60.

Tête nue, de face, chevelure abondante en coques frisées; sans indications de vêtement.

Signé, à la section de l'épaule gauche : P. J. DAVID D'ANGERS, 1829.

Le marbre original de ce buste est la propriété de M. Guillaume Bodinier, sénateur de Maine-et-Loire [1].

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

53. *Arthur Condorcet-O'Connor,* (1808-1828), fils du général.

1830. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,72.

Tête nue, légèrement dirigée vers l'épaule gauche. Cheveux plats; favoris; petites moustaches; sans indication de vêtement.

Signé, à gauche : P. J. DAVID D'ANGERS, 1830.

Le marbre original de ce buste, offert au père du modèle, est aujourd'hui la propriété de M. A. O'Connor. Il est conservé au château du Bignon-Mirabeau, au Bignon, près Montargis (Loiret).

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

54. *Arthur Condorcet-O'Connor* (1767-1852), *général.*

1831. — Buste. — Marbre. — H. 0m,70.

Tête nue, de face; cheveux ramenés sur les tempes; favoris; sans indication de vêtement.

Signé, à gauche, sur le socle : DAVID, 1831.

Le général O'Connor, d'origine irlandaise, naturalisé français, épousa en 1807, Élisa de Condorcet, fille unique du philosophe, et il s'appela dès lors Condorcet-O'Connor. En 1804, il avait commandé la brigade irlandaise, sur les côtes d'Écosse, par ordre de Napoléon.

Le marbre original de ce buste a été offert au modèle. Il est aujourd'hui la propriété de M. A. O'Connor et est conservé au château du Bignon-Mirabeau, au Bignon, près Montargis (Loiret).

Lithographié par EUGÈNE MARC, 5e fascicule, pl. XXI.

Envoi de Mme H. Leferme (1906)

55. *Émilie-Jeanne-Clémentine Maillocheau* (1812-1879), *madame David d'Angers.*

1832. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,14.

Reproduction du bronze décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 142).

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

56. *Émilie-Jeanne-Clémentine Maillocheau, madame David d'Angers.*

1832. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,07.

Reproduction réduite du bronze décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 142).

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

57. *Jean-Baptiste-Jacques Augustin* (1759-1832), *peintre en émail et en miniature.*

1832. — Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0m,47.

Tête nue, de profil à gauche; chevelure abondante; favoris; sans indication de vêtement.

Signé, à droite, derrière la tête : P. J. DAVID D'ANGERS, 1832.

Le marbre original de ce médaillon décore le monument du peintre, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (27e division

Envoi de Mme H. Leferme (19[illegible]).

58. *Robert David, enfant, fils du statuaire,* né à Paris, en 1833.

1834. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,22.

Reproduction du bronze décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 346).

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

59. *Robert David, enfant.*

1834. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,08.

Reproduction réduite du bronze décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 346).

Signé, non daté. Le premier bronze porte, avec la signature, le millésime de 1834.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

60. *Edme-Marie Miel* (1777-1830), *capitaine de la garde nationale.*

1836. — Médaillon. — Plâtre. — Monté sur un socle. — H. 0m,84 (y compris le socle). — Diam. 0m,67.

[1] Émilie Jubin était la cousine germaine du grand-père de M. Bodinier.

Tête nue, de profil à droite; barbe sur la joue; uniforme d'officier.

Derrière la tête est gravé :

EDME MARIE MIEL, CAPITAINE DE LA GARDE NATIONALE, NÉ A CHATILLON S|SEINE DÉPARTEMENT DE LA COTE D'OR LE 23 MARS 1777 TUÉ SOUS L'UNIFORME A PARIS, RUE DES PROUVAIRES LE 28 JUILLET 1830 EN DÉFENDANT LA LIBERTÉ, L'ORDRE PUBLIC ET LES LOIS.

Signé, au bas, au-dessus du socle et sous l'épaule : P. J. DAVID, 1836.

Le marbre original de ce médaillon est conservé au Musée de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

61. *Eustache-Hyacinthe Langlois* (1777-1837), *peintre et antiquaire.*

1837. — Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0m,50.

Tête nue, de profil à droite; cheveux longs et abondants couvrant le front; visage imberbe; sans indication de vêtement.

Derrière la tête est écrit :

H. LANGLOIS DU PONT DE L'ARCHE ARCHÉOLOGUE PEINTRE GRAVEUR

Signé, au-dessous de la section du cou, avec cette mention : PAR SON AMI P. J. DAVID D'ANGERS.

Le bronze original de ce médaillon décore le tombeau du peintre au cimetière monumental de Rouen. Il est encastré dans une sorte de roche granitique, à forme de dolmen. Cette pierre se dresse verticalement au sommet du tombeau sur lequel sont sculptés une palette et des pinceaux. L'inauguration du monument de LANGLOIS eut lieu le 12 mai 1841, en même temps que celle du monument de Marquis dont il est parlé ci-dessous. Une vue du monument de LANGLOIS est lithographiée dans *Portraits inédits d'artistes français*, par Ph. de Chennevières (Paris, in-fol. s. d., p. 84).

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

62. *Alexandre-Louis Marquis* (1777-1828), *botaniste et littérateur.*

1838. — Médaillon. — Bronze. — De forme ovale. — H. 0m,22. — L. 0m,21.

Tête nue, de profil à droite; cheveux abondants couvrant en partie le front; barbe sur la joue; chemise à collet droit; habit à collet rabattu.

Signé, à droite, près du menton, en fac-similé : DAVID 1838.

Derrière la tête est gravé, de bas en haut : A.-L. MARQUIS, PROFESSEUR DE BOTANIQUE.

A.-L. Marquis, né à Dreux, est décédé à Rouen le 17 septembre 1828, « célibataire, docteur en médecine et professeur de botanique » (*Actes de l'état civil*, n° 1304). Il habitait rue de l'Amitié, 37. Ses obsèques eurent lieu le 18 septembre. La cérémonie religieuse fut des plus modestes. C'est à 5 heures du soir que le corps du savant fut apporté à l'église Saint-Vivien, et, de là, le cortège des amis et des élèves du professeur se dirigea vers le cimetière de la Jatte, où le docteur Le Prévost fit l'éloge de son collègue. Un écrivain rouennais, J. Rivage, dans une étude, le *Cimetière monumental de Rouen,* nous apprend que la tombe de Marquis, au cimetière de la Jatte, ne fut surmontée d'aucun emblème. On s'était contenté d'en indiquer la place par un signe « taillé dans l'écorce d'un arbre voisin. » Ce dénuement émut l'archéologue HYACINTHE LANGLOIS. Celui-ci entreprit de faire transporter les restes du botaniste au cimetière monumental, et de doter sa tombe d'une stèle et d'un portrait. LANGLOIS rencontra sans doute plus d'une difficulté dans l'exécution de son projet. En effet, c'est seulement le 19 octobre 1837 qu'eut lieu l'exhumation de Marquis, et le transfert de ses restes au nouveau cimetière. Or, LANGLOIS ne fut pas témoin de ce succès qu'il avait préparé. Il était mort le 27 septembre précédent. Mais, antérieurement sans doute à l'année 1837, mettant à profit ses relations avec DAVID D'ANGERS, il l'avait intéressé à la mémoire du botaniste. C'est lui, sûrement, qui avait fait parvenir au statuaire les documents graphiques dont celui-ci allait user pour modeler le profil du savant. Ce profil est daté de 1838. Rivage nous apprend que DAVID offrit le médaillon de Marquis. D'autre part, quelques amis du professeur recueillirent, non sans peine, les fonds nécessaires à l'exécution de la stèle où devait être encastré le médaillon. Cette stèle, d'une hauteur totale de 2m,24 sur une largeur de 0m,71 à sa base et 0m,42 à son sommet, comporte, autour du médaillon, une couronne de

pavots, d'immortelles, de pervenches et d'autres fleurs, gravées en intaille dans la pierre dure. Ce monument fut inauguré le 12 mai 1841, c'est-à-dire le jour même où avait lieu l'inauguration du monument de LANGLOIS. Une pensée touchante avait présidé à cette cérémonie dans laquelle les Rouennais eurent à cœur d'associer, dans une même solennité, les noms des deux amis disparus. Rivage a décrit cette fête du souvenir : « M. André Pottier, écrit-il, rendit hommage à la mémoire de Marquis, dont il avait été un des élèves les plus distingués. Puis l'assemblée se rangea autour de la tombe de LANGLOIS. Là, M. Deville, au nom de la Commission du monument, et M. Lequesne, au nom de la Société d'Emulation, rappelèrent éloquemment les titres de LANGLOIS aux honneurs que la ville entière s'était plu à lui rendre. Enfin, des couronnes furent déposées sur les deux tombeaux, et les assistants s'éloignèrent. DAVID D'ANGERS assistait à cette cérémonie. Il avait généreusement offert, pour sa part de souscription, les deux médaillons qui reproduisaient si fidèlement les traits de LANGLOIS et de Marquis, et qu'on voit encastrés dans la pierre de leurs tombeaux. »

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

63. *Hélène David, enfant, fille du statuaire, née à Paris en* 1836.

1838. — Médaillon. — Bronze. — Diamètre 0m,27.

Reproduction de la terre cuite décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 170).

La terre cuite mesure 0m,23. Le bronze est légèrement plus grand.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

64. *Hélène David, enfant.*

1838. — Médaillon. — Bronze. — Diamètre 0m,07.

Reproduction réduite de la terre cuite décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 170).

La terre cuite n'est pas signée.

Le bronze porte sur le champ, à droite : DAVID 1838.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

65. *Pierre-Louis Dulong* (1785-1838), *chimiste.*

1838. — Médaillon. — Plâtre. — De forme ovale. — H. 0m,69. — L. 0m,59.

Tête nue, de profil à droite; chevelure abondante; barbe sur la joue; sans indication de vêtement.

Signé, à la section du cou : DAVID 1836.

A gauche est gravé verticalement, de bas en haut, en fac-similé de signature : DULONG.

Reproduction agrandie du médaillon décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 161). Cette reproduction, en bronze, décore le monument du chimiste, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (8e division).

Le chimiste n'étant décédé qu'en 1838, la reproduction qui nous occupe ici ne peut être antérieure à cette date. Le millésime 1836 étant celui du médaillon offert au modèle a été respecté sur le bronze agrandi, ce qui ne laisse pas que de surprendre sur le tombeau du savant.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

66. *Laure Permon, duchesse d'Abrantès* (1784-1838), *écrivain.*

1840. — Médaillon. — Plâtre. — Diamètre 0m,44.

Tête nue, de profil à gauche; cheveux en bandeaux, relevés en coque; indication de vêtement brodé.

Signé, à la section du cou : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1840.

Le marbre original de ce médaillon décore le monument de l'écrivain au cimetière Montmartre, à Paris (22e division).

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

67. *Louis-Jean-Népomucène Lemercier* (1771-1840), *poète dramatique.*

1840. — Médaillon. — Plâtre. — Diamètre 0m,42.

Tête nue, de profil à gauche; favoris sans indication de vêtement.

Signé, à la section du cou : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1840.

Le marbre original de ce médaillon décore le monument de l'écrivain au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (30e division).

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

68. *Nicolas-Joseph-Laurent Gilbert* (1751-1780), *poète.*

1841. — Haut-relief. — Plâtre. — Long. 0m,33. — Larg. 0m,16.

Le poète est représenté mort, couché sur une dalle; la poitrine est nue; le reste du corps est couvert d'un suaire; le torse et la tête, dans un mouvement convulsif, sont rejetés en arrière; Gilbert, qui a sans doute éprouvé une vive douleur à la gorge, y porte la main dont les doigts sont crispés; le bras gauche est allongé; la main tient un manus-

crit déroulé sur lequel sont tracés à l'ébauchoir les mots suivants :

AU
BANQUET
DE LA
VIE

Sur l'extrémité de la draperie est tracé, également à l'ébauchoir :

HÔTEL-DIEU N° 10

Signé, à la droite du personnage, dans l'épaisseur du socle : DAVID.

Projet de monument commémoratif, non exécuté. Voir au sujet de cette œuvre le récit d'une visite de Chateaubriand à l'atelier de DAVID, dans l'ouvrage *David d'Angers*, etc., t. I, p 355.

La terre cuite originale de ce haut-relief est la propriété des héritiers Victor Pavie.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

69. *Nicolas-Joseph-Laurent Gilbert.*

1841. — Haut-relief. — Plâtre. — Long. 0m,22. — Larg. 0m,10.

Couché sur une dalle, le torse nu, les jambes couvertes d'une serpillière, les pieds réunis et liés ensemble, le poète a la tête rejetée en arrière ; la main gauche, crispée, est relevée à la hauteur de la gorge. Le bras droit rampe le long du corps ; dans la main, un manuscrit déroulé ; sur la dalle, près du manuscrit, des instruments de chirurgie.

Non signé.

Esquisse, avec variantes, du haut-relief ci-dessus décrit.

La terre cuite originale de cette esquisse appartient à l'auteur du présent travail.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

70. *L'abbé Urbain-Loir Mongazon* (1761-1839), *supérieur du collège de Beaupréau* (1800-1830), *fondateur du Petit-Séminaire d'Angers qui porte son nom* (1836).

1843. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,70.

Tête nue, de face ; cheveux longs, tombant sur le cou.

Signé, à gauche, sur le socle : DAVID D'ANGERS, 1843.

Le marbre original de ce buste décore le monument de l'abbé Mongazon dans le transept droit de la chapelle du collège. C'est à la demande de l'évêque d'Angers que l'artiste accepta de modeler le buste et le bas-relief qui constituent ce monument. DAVID s'acquitta de ce travail à titre gracieux. (Voir *David d'Angers*, etc., t. I, p. 425).

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

71. *Alexandre-Louis-Joseph comte de Laborde* (1773-1842), *homme politique et écrivain.*

1843. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,67.

La tête, nue, est légèrement tournée vers l'épaule gauche ; cheveux fournis tombant sur le front et ramenés sur les tempes ; favoris ; sans indication de vêtement.

Signé, à gauche, sur le socle : P.-J. DAVID, 1843.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

ALEXANDRE DE LABORDE
INSC. SC. MOR. 1773-1842.

Le marbre original de ce buste est conservé au Palais de l'Institut, à Paris.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

72. *Guillaume-Louis Bocquillon* dit *Wilhem* (1781-1842), *compositeur.*

1843. — Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0,50.

Tête nue, de profil à gauche ; barbe sur la joue ; cheveux abondants ; sans indication de vêtement.

Signé, à la section du cou : DAVID, 1843.

En exergue est gravé : B. WILHEM.

Le bronze original de ce médaillon décore le monument du compositeur au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (11e division).

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

73. *François-Yves Besnard* (1752-1842), *prêtre constitutionnel, agronome, écrivain.*

1843. — Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0,43.

Tête nue, de profil à droite ; visage imberbe ; cheveux longs tombant sur la nuque ; chemise à col droit ; cravate ; habit à collet rabattu.

Signé, à la section de l'épaule : P.-J. DAVID, 1843.

En exergue est gravé : FRANÇOIS-YVES BESNARD.

Le bronze original de ce médaillon décore le monument de l'agronome au cimetière Montparnasse, à Paris (11e division).

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

74. *Claude-Joseph Rouget de Lisle* (1760-1836), *musicien et poète.*

1843. — Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0m,38.

Tête nue, de profil à droite ; cheveux abondants tombant sur le front et ramenés sur la tempe. Sans indication de vêtement.

Derrière la tête est gravé : A ROUGET DE L'ISLE. P. J. DAVID D'ANGERS, 1843.

Ce second portrait de Rouget de Lisle est inspiré de celui qui fut exécuté en 1827, devant le modèle, et que nous avons décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 125).

Le marbre de 1843 fut inauguré le 10 mars 1846 à Thiais, près Choisy-le-Roi, sur la tombe de l'auteur de la *Marseillaise*, inhumé dans l'Élysée Blein. C'était le général Blein qui avait commandé ce médaillon à DAVID D'ANGERS. Le général étant mort, sa fille considéra que le marbre du tombeau de Rouget de Lisle était sa propriété. Elle le fit enlever et il disparut. Le 8 novembre 1861, les restes de Rouget de Lisle durent être exhumés et transportés dans le nouveau cimetière de Choisy-le-Roi, par les soins et aux frais de l'éditeur C. Perrotin. Un ami de l'éditeur, Gindre de Mancy, invita, le 9 novembre 1861, la fille du général Blein, devenue Mme Fournié, à replacer le médaillon du poète sur la tombe nouvelle et définitive où reposaient ses restes. Mme Fournié ne crut pas devoir répondre à cette invitation. En 1878, elle offrit au biographe de DAVID le marbre en question, qu'elle dit avoir été enlevé de son emplacement primitif à l'époque du siège de Paris. L'offre fut déclinée. Quatre ans plus tard, le 12 avril 1882, Mme Fournié confiait à M. De Dual, demeurant à Bordeaux, 12, rue de la Concorde, le soin de vendre le marbre de DAVID. Le 17 avril, M. Lecal, rue des Pyramides, 14, à Paris, vendait le marbre en question à M. Ed. Goudchaux, dont il est resté la propriété. (Voyez l'*Intermédiaire des chercheurs*, nos des 30 avril et 10 mai 1903 ; *La Revue littéraire de la Franche-Comté*, livr. des 1er novembre 1864, 1er octobre 1865 ; J. Poisle Desgranges, *Rouget de Lisle et la Marseillaise* (Paris, 1864, in-12).

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

75. *Jean-Baptiste-Joseph René Dureau de la Malle* (1742-1807), *écrivain, membre de l'Institut et du Corps législatif.*

1843 ? Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,18.

Tête nue, de profil à gauche ; perruque à marteau ; visage imberbe ; indication de vêtement.

Signé, au-dessous de l'épaule, en fac-similé : DAVID D'ANGERS.

En exergue est gravé, en fac-similé : J. B. R. DUREAU DE LA MALLE, NÉ A SAINT-DOMINGUE EN 1742, MORT A LONDRES EN 1807.

A gauche est gravé :

TRADUCTEUR DE SÉNÈQUE, TACITE, SALLUSTE, TITE-LIVE.

Ce médaillon n'est pas daté. Nous l'inscrivons ici, sous toutes réserves, avec le millésime de 1843. C'est, en effet, en 1843 que DAVID a modelé le médaillon d'Adolphe Dureau de la Malle, fils de Jean-Baptiste. Nous avons pensé que l'artiste avait été mis, seulement à cette date, en possession de documents lui permettant d'exécuter le profil de l'écrivain, mort en 1807.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

76. *Armand-François-Bon-Claude Briqueville* (1785-1844), *colonel et homme politique*

1845. — Buste. — Plâtre. — H. 1m,45.

Tête nue, de face, légèrement inclinée sur l'épaule droite ; barbe sur les joues ; sans indication de vêtement.

Signé, à gauche : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1845.

A droite est gravé : Ferie DE ECK et DURAND 1845.

Le bronze original de ce buste, érigé par souscription nationale, est placé à Cherbourg (Manche) sur le port. Il domine un piédestal rectangulaire d'environ quatre mètres de hauteur. L'inauguration de ce monument eut lieu le 12 mai 1850.

Briqueville, colonel du 20e dragons, contribua puissamment au gain de la bataille de Ligny (16 juin 1815). Député en 1827, il siégea dans les rangs de l'opposition.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

77. *François-Claude Garnier, né à Angers en* 1759, *décédé dans la même ville en* 1844, *docteur-médecin.*

1846. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,95.

Tête nue, penchée en avant, légèrement inclinée vers l'épaule droite ; visage imberbe, cheveux longs tombant sur la nuque ; indication du costume du temps.

Signé, à gauche : P.-J. DAVID, 1846.

Le bronze original de ce buste a été érigé en 1872, place Garnier, à Angers. Il a été exécuté à l'aide d'une souscription ouverte en 1846. (Voir, au sujet de cette œuvre, *David d'Angers*, etc., t. I, p. 424, et II, 424-425).

Le docteur Garnier, dit « le médecin des pauvres », a laissé à Angers le souvenir d'une vie d'abnégation et d'actif dévouement qui se poursuivit, durant cinquante années, au service des indigents de sa ville natale.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

78. *Philippe-Laurent Roland* (1746-1816), *statuaire, maître de David d'Angers.*

1846? — Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0^m^,34.

Tête nue, de profil à droite, légèrement portée en arrière.

Reproduction agrandie du médaillon décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 192). Cette reproduction, en pierre, qui décore le monument du statuaire au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (44e division), aurait été exécutée par CAILLOUETTE, si nous en croyons une tradition conservée dans la famille de ROLAND. Nous n'hésitons pas à admettre cette collaboration, Lucas de Montigny, gendre de ROLAND, ayant été très lié avec CAILLOUETTE.

Gravé par L. NORMAND dans *Monuments funéraires*, etc., t. II, pl. XXII.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

79. *Théophile Thoré* (1807-1869), dit *William Burger*, *écrivain.*

1847. — Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0,41.

Reproduction agrandie du médaillon décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 195 et 356).

Le bronze original de cette reproduction décore le monument de l'écrivain au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (48e division).

Envoi de Mme H. Leferme (1904)

80. *Joseph-Louis Gay-Lussac* (1778-1850), *chimiste.*

1850? — Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0^m^,35.

Réplique agrandie du médaillon décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 168 et 355). Cette réplique a été exécutée en bronze. Elle décore le monument du chimiste au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (26e division).

Deux branches de chêne et de laurier entourent le médaillon.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

81. *Daniel O'Connor* (1810-1851), *fils du général.*

1852. — Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0^m^,33.

Tête nue, de profil à gauche ; favoris sur la joue ; sans indication de vêtement.

Signé à la section du cou : DAVID, 1852.

Le marbre original de ce médaillon, offert au père du modèle, est aujourd'hui la propriété de M. A. O'Connor, fils de Daniel. Il est conservé au château du Bignon-Mirabeau, au Bignon, près Montargis (Loiret).

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

82. *Michel-Louis Talot* (1755-1828), *conventionnel.*

? — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0^m^,17.

Tête nue, de profil à droite ; barbe sur la joue ; perruque à marteau ; indication de vêtement à large collet rabattu.

Signé, au-dessous de l'épaule, en fac-similé : DAVID D'ANGERS.

Derrière la tête est gravé en exergue : MICHEL LOUIS TALOT, NÉ A CHOLET, MAINE-ET-LOIRE.

A droite est gravé : MEMBRE DE LA CONVENTIÒN ET DES CINQ-CENTS.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

83. *César Faucher* (1759-1815), *l'un des « Jumeaux de la Réole », général.*

? — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0^m^,18.

Tête laurée, de profil à droite ; barbe sur la joue ; indication de costume de général ; décoration.

Signé au-dessous de l'épaule, en fac-similé : DAVID D'ANGERS.

Derrière la tête est gravé, de bas en haut, en fac-similé : CÉSAR FAUCHER.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

84. *Constantin Faucher* (1759-1815), *l'un des « Jumeaux de la Réole », général.*

? — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0^m^,18.

Tête laurée, de profil à gauche ; visage imberbe ; costume de général ; décoration.

Signé au-dessous de l'épaule, en fac-similé, DAVID D'ANGERS.

Derrière la tête est gravé, de haut en bas, en fac-similé :

CONSTANTIN FAUCHER

Un médaillon renfermant les têtes affrontées des deux « Jumeaux de la Réole » est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 199).

Un curieux manuscrit intitulé *Poésies des Frères Faucher*, relié, et portant sur le plat de la reliure cette dédicace : A M. et Mme David d'Angers, Souvenir de la nièce des Jumeaux de la Réole, a été offert par Mme Leferme à la Bibliothèque d'Angers en 1903.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

SCULPTURE ALLÉGORIQUE

85. *Les Quatre Ages de l'Enfance.*

1834. — Bas-relief circulaire. — Bronze. — H. 0m,10. — Long. 0m,30.

Une mère, drapée à l'antique, assise, de profil à droite, a un enfant à la mamelle. Cette scène est encadrée de feuillages. Vers la droite, on aperçoit la tête et le cou d'une chèvre.

Une mère, le torse demi-nu, est assise sur ses talons, sous un berceau de verdure. Elle agace son enfant, nu, debout, en lui présentant une grappe de raisin qu'elle tient au-dessus de sa tête.

Une mère, assise, de profil à droite, a devant elle son enfant, debout, adossé à ses genoux. Elle soutient de la main droite la tête de l'enfant, afin de fixer son attention sur un parchemin largement ouvert que l'enfant tient de la main droite. De l'index gauche, la mère indique à l'enfant les caractères qu'il doit déchiffrer sur le manuscrit.

La Patrie, debout, drapée à l'antique, une étoile au front, présente à un jeune garçon, debout devant elle, un livre et une épée. Aux pieds de la Patrie, l'Histoire, assise à terre, tient ses tablettes et un style, prête à consigner les actions d'éclat de l'homme de demain.

Ces quatre compositions décorent la panse d'un gobelet, d'une hauteur totale de 0m,19, destiné par l'artiste à son fils, M. Robert David.

Une ronde de génies nus, ailés, se tenant par la main, contourne le pied du gobelet.

Signé, sous le fauteuil de la mère, dans la première scène : David, 1834.

Les compositions que nous décrivons ici, exécutées en cire, devaient être traduites en argent, par Froment Meurice. Les feuillages auraient été reproduits en émail. Ce projet, trop longtemps ajourné, ne reçut pas d'exécution.

Mme Leferme a fait exécuter une fonte sur le modèle en plâtre du gobelet qu'elle tenait de son père. Ce plâtre est aujourd'hui la propriété de l'auteur du présent travail. Lithographié par Eugène Marc, 6e fascicule, pl. XIV.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

86. *Renommée.*

1835. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 3m,85. Long. 3m,22.

En pied, vue de profil à gauche, le torse nu, les hanches et les jambes drapées, la Renommée tient, de sa main droite levée, une longue palme posée horizontalement, et, de la main gauche, une trompette ; le corps épouse la courbe de l'arc ; les ailes ouvertes emplissent le champ demeuré libre derrière le personnage.

Signé dans l'angle supérieur du tympan, au-dessus de la Renommée : P. J. David d'Angers, 1835.

Lithographié par Eugène Marc, 2e fascicule, pl. VIII.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

87. *Renommée.*

1835. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 3m,85. — Long. 3m,22.

En pied, ailée, le haut du corps nu, vu presque de face, la tête de profil à droite, les jambes drapées, la Renommée, demi-couchée sur le rampant de l'archivolte, relève le bras droit au-dessus de sa tête ; la main tient une palme ; dans l'autre main est la trompette que la divinité rapproche de ses lèvres ; les ailes se déploient dans le tympan.

Lithographié par Eugène Marc, 2e fascicule, pl. VII.

Ces deux figures décorent les tympans de la Porte d'Aix, à Marseille.

Elles sont placées sur la façade du midi. La face opposée a été décorée par Ramey fils.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

88. *La Prudence.*

1835. — Statue. — Plâtre. — H. 3 mètres.

Debout, drapée à l'antique, un casque sur la tête, elle tient dans la main droite une épée dont elle éprouve la pointe de l'index gauche.

Signé, à gauche, sur la plinthe : P.-J. David d'Angers, 1835.

Lithographié par Eugène Marc, 2e fascicule, pl. XIV.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

89. *La Force.*

1835. — Statue. — Plâtre. — H. 3 mètres.

Debout, drapée, le casque en tête, elle tient de sa main droite l'épée, la pointe baissée, et passe la main gauche dans la crinière d'un lion debout auprès d'elle.

Signé, à gauche, sur la plinthe : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1835.

Lithographié par EUGÈNE MARC, 2e fascicule, pl. XV.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

90. *Le Dévouement.*

1835. — Statue. — Plâtre. — H. 3 mètres.

Debout, en marche, un casque ailé sur la tête, le personnage, drapé à l'antique, tient la main gauche relevée sur le cœur. Dans la main droite, le glaive nu.

Signé, à gauche, sur la plinthe : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1835.

Lithographié par EUGÈNE MARC, 2e fascicule, pl. XVI.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

91. *La Résignation.*

1835. — Statue. — Plâtre. — H. 3 mètres.

La Résignation, tête nue, droite, songeuse, tient de la main gauche le fourreau du glaive, dont la main droite, relevée à la hauteur de l'épaule, serre convulsivement un tronçon.

Signé, à gauche, sur la plintke : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1835.

Lithographié par EUGÈNE MARG, 2e fascicule, pl. XIII.

Ces quatre statues sont placées au-dessus de l'architrave, et adossées aux pilastres de l'attique de l'Arc de triomphe de Marseille.

Voir, au sujet de la décoration que nous décrivons ici, l'*Arc de triomphe de la Porte d'Aix à Marseille,* PAR M. PIERRE PARROCEL (Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, année 1898, p. 841-855).

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

92. *Trophée d'armes européennes.*

1835. — Haut-relief. — Plâtre.— H. 4^m,20. — Long. 3^m,85.

Des lances, des fusils, des cuirasses, des boucliers, des haches, des gantelets, des épées forment un entassement que domine un canon posé verticalement. Au premier plan, une Victoire, vue de profil à gauche, le torse découvert, les jambes drapées, les ailes déployées, vient de graver à l'aide d'une baïonnette, sur le canon : FLEURUS ; dans sa main gauche baissée est une palme.

Signé, à droite, dans l'angle inférieur : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1835.

Lithographié par EUGÈNE MARC, 2e fascicule, pl. IX.

Envoi de Mme H Leferme (1905).

93. *Trophée d'armes orientales.*

1835. — Haut-relief. — Plâtre. — H. 4^m,20. — Long. 3^m,85.

Yatagans, cimeterres, cotte de maille ornée du croissant, casques, piques et mousquets sont groupés autour d'un canon dressé à la manière d'un cippe. Au sommet du canon est gravé : HÉLIOPOLIS. Une Victoire, aux formes puissantes, le torse nu, vue de profil à droite, laisse échapper, de sa main droite baissée, une baïonnette. Dans sa main gauche, posée sur la cuisse, est une couronne.

Signé, à droite, dans l'angle inférieur : P.-J. DAVID D'ANGERS, 1835.

Lithographié par EUGÈNE MARC, 2e fascicule, pl. XI.

Ces deux trophées occupent la partie inférieure des entrecolonnements de l'Arc de triomphe de Marseille.

Envoi de Mme H. Leferme (1905).

94. *Ange emportant un enfant.*

1841. — Intaille. — Plâtre. — H. 0^m,68. — Long. 0^m,37.

Sur une croix tumulaire, un ange, en pied, vu de profil à droite, les ailes ouvertes, emporte un enfant qu'il serre entre ses bras.

Signé, sur le pied de la croix, vers le bas, à droite : P.-J. DAVID.

Au-dessus de la tête de l'ange, dans la partie supérieure de la croix est gravé :

CI GIT
A COTÉ DE
SA BISAIEULE
JOSEPH-LOUIS
PAVIE

Sur le bras gauche de la croix est gravé :

5 FÉVRIER
1839

Sur le bras droit est gravé :

13 NOVEMBRE
1841

Sur le pied de la croix, au-dessous de l'ange, est gravé :

SINITE PARVULOS
VENIRE AD ME
ET NE PROHIBUERITIS EOS...

Le marbre original de cette composition écore la tombe d'un enfant de Victor Pavie, mort accidentellement en 1841. Ce monument est placé dans le cimetière de Saint-Melaine, près les Ponts-de-Cé Maine-et-Loire).

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

DESSINS[1]

I

ÉTUDES DE STATUES OU DE MONUMENTS EXÉCUTÉS

1. *Mort d'Épaminondas.*

Esquisse à la pierre noire. — H. 0m,18. — L. 0m,12. — (Ptf.)[2].

Étude des deux personnages occupant la gauche de la composition : le jeune homme nu, debout, se jetant dans les bras d'un guerrier qui porte la main à son front avec une expression de désespoir.

2. *Mort d'Épaminondas.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,18.— L. 0m,21. — (Pft.).

Étude de l'ensemble de la composition qui est répétée deux fois sur la même feuille, avec des variantes notables dans les groupes accessoires. Seul, le groupe central est trouvé.

3. *Mort d'Épaminondas.*

Croquis à la plume. — H. 0m,18. — L. 0m,25. — (Ptf.).

Étude de l'ensemble de la composition. La partie droite est très sommaire. Le trophée d'armes vertical, qui dans l'œuvre définitive domine le personnage principal, n'est pas trouvé. Quelques lances inclinées de droite à gauche sont indiquées dans le croquis et disparaîtront à l'exécution.

4. *Mort d'Épaminondas.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20.— L. 0m,16. — (Ptf.).

Étude du personnage placé à droite et que soutient Épaminondas défaillant. L'expression douloureuse de ce compagnon du héros sera respectée dans l'œuvre modelée.

5. *Mort d'Épaminondas.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,14.— L. 0m,21. — (Ptf.).

Étude du guerrier qui, un genou en terre, présente à Épaminondas son bouclier.

6. *Mort d'Épaminondas.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,21. — L. 0m,19. — (Ptf.).

Étude du vieux guerrier debout à droite, pleurant à l'aspect d'Épaminondas mourant.

7. *Mort d'Épaminondas.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,60. — L. 0m,42. — (Exp.)[3].

Fragment de la composition. Partie gauche.

Un jeune homme, nu, debout, vu de profil à droite, le visage empreint d'une expression de tristesse profonde, s'est approché d'un guerrier qui détourne la tête du spectacle que présente Épaminondas mourant. Le jeune homme pose la main droite sur la poitrine du soldat. Celui-ci se voile les yeux, à l'aide de sa main droite, et tout son être révèle le désespoir.

[1] Nous avons mentionné plus haut (p. 259) la provenance de la majeure partie des dessins que nous décrivons ici. On a vu que ces dessins ont été offerts par M. Robert David au biographe de son père, et que Mme Leferme, née David d'Angers, s'est chargée de la présentation de ces ouvrages, soit en cadres, soit en portefeuilles, et de leur envoi à Angers. Il serait superflu de faire suivre chaque notice d'un rappel d'envoi. Par contre, certains dessins, enregistrés ci-après, ont été directement adressés au Musée David par leurs possesseurs. Nous accompagnons la description de ces ouvrages d'une mention de provenance.

[2] Ptf. (Portefeuille) indique que le dessin n'est pas exposé, mais conservé en portefeuille au Musée David.

[3] Exp. (Exposé) indique que le dessin est exposé en cadre au Musée David.

8. *Mort d'Épaminondas.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,45. — L. 0m,50. — (Exp.).

Fragment de la composition. Partie médiane.

Un guerrier nu, le genou droit en terre, tient de ses deux mains le bouclier du chef thébain qu'il lui présente.

9. *Mort d'Épaminondas.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,47. — L. 0m,50. — (Exp.).

Fragment de la composition. Partie médiane.

Épaminondas mourant, nu, assis, tourné de profil à gauche, pose la main droite sur son bouclier.

10. *Mort d'Épaminondas.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,60. — L 0m,43. — (Exp.).

Fragment de la composition. Partie droite.

Guerrier, drapé, debout, vu de profil à gauche, soutenant sous les épaules le chef thébain qui défaille.

11 *Mort d'Épaminondas.*

Dessin à la plume. — H. 0m,25. — L. 0m,45. — (Exp.).

Composition conforme au bas-relief, dont le modèle est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 96).

Envoi de M. Robert David (1890).

Le bas-relief de la *Mort d'Épaminondas*, exécuté en 1811, valut à David le prix de Rome.

L'original est au Musée David. C'est le lauréat qui l'a offert, l'année même de son départ pour l'Italie. Un moulage obtenu en 1901 est entré dans la collection des prix de Rome à l'École nationale des Beaux-Arts.

Le prix de Rome de David a été gravé au trait, d'après un dessin de Thomas, par Thérèse-Éléonore Hemery, dame Lingée, à une date sûrement postérieure à 1816, époque du retour en France du pensionnaire de l'Académie.

La planche, signée à droite, E. Lingée, a été offerte par M. Robert David à la Chalcographie du Louvre.

12. *Jeune Berger.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,40. — L. 0m,21. — (Exp.).

C'est le dessin, très achevé, qui a servi pour l'exécution de l'envoi de Rome conservé au Musée David.

Signé, à droite, dans l'angle inférieur : David d'Angers. Rome, 1813.

Au bas : Jeune berger, statue en marbre au musée d'Angers.

Envoi de M. Robert David (1890).

13. *Néréide apportant le casque d'Achille.*

Esquisse à la mine de plomb. — H. 0m,17. — L. 0m,35. — (Exp.).

La Néréide, vue de dos, est indiquée dans sa pose générale avec le bras gauche replié; le bras droit, tendu, est à peine visible. Le dauphin n'est pas trouvé.

Étude pour le bas-relief exécuté à Rome (1811-1815) par David, pensionnaire de l'Académie de France, et offert à la Ville d'Angers par son auteur.

14. *Néréide apportant le casque d'Achille.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,25. — L. 0m,40. — (Exp.).

Étude du personnage, dans sa pose définitive, sans le dauphin et sans draperies. Le casque, que doit soutenir la main droite, n'est pas indiqué. Deux croquis accessoires, l'un de la tête, l'autre du torse de la Néréide sont esquissés sur la même feuille.

15. *Néréide apportant le bouclier d'Achille.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,24. — (Exp.).

Première pensée du bas-relief. Étude peu poussée, mais très juste de mouvement.

16. *Louis II de Bourbon, prince de Condé* (1621-1686), *dit le Grand Condé.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,16. — L, 0m,10. — (Ptf.).

En pied, debout, tête nue, coiffée d'une perruque; il porte une armure sur laquelle passe une écharpe ; croix du Saint-Esprit sur le bras gauche; autre croix sur la poitrine. La main droite tient le bâton de commandement, dont l'extrémité pose sur un socle, Dans la main gauche, l'épée, la pointe en terre. Sur le socle, à gauche, le casque surmonté du panache.

Au-dessous est écrit, de la main de l'artiste : Le Grand Condé, d'après la statue pédestre de l'École royale militaire.

Il s'agit ici de la statue exécutée par Félix Lecomte, dont le modèle fut exposé au Salon de 1773 (nº 218) et qui, traduite en pierre,

fut placée dans l'une des niches de l'escalier de l'École militaire.

Thiéry (*Guide des étrangers voyageurs à Paris*, édition de 1787, tome II, p. 628) signale cette œuvre dans sa description de l'École militaire.

David, chargé d'une statue de Condé pour la décoration du Pont Louis XVI, en juillet 1816, s'entoura de renseignements, et le croquis décrit ici, dont il ne devait d'ailleurs tirer aucun parti, date évidemment de cette époque.

17. *Louis II de Bourbon, prince de Condé.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,28. — (Ptf.).

Trois compositions cherchées, avec un cippe à la droite du personnage. Sur le cippe un objet indistinct.

Sur la même feuille, croquis de fleuves.

Première, deuxième et troisième études pour la statue de Condé.

18. *Louis II de Bourbon, prince de Condé.*

Dessin à la plume. — H. 0m,19. — L. 0m,14. — (Ptf.).

En pied, debout, vu de face, la tête dirigée vers l'épaule droite, la jambe gauche pliée, le pied posé sur un pli de terrain, Condé tient de la main droite son épée, la pointe en terre, et de la main gauche levée son bâton de commandement, dans lequel est passée une couronne de lauriers. Le corps fait élan vers sa gauche et l'expression du visage indique un appel aux troupes qui seraient placées à la droite du personnage.

Quatrième étude.

19. *Louis II de Bourbon, prince de Condé.*

Dessin à la plume. — H. 0m,19. — L. 0m,14. — (Ptf).

En pied, debout, dans un mouvement outré, Condé, en costume de cour, le pied gauche posant sur le sol et le pied droit relevé sur une sorte de roche, tourne la tête avec violence vers sa droite, pendant que le bras droit, posé diagonalement sur la poitrine, indique que le guerrier va projeter le bâton de commandement qu'il serre d'une main nerveuse. Dans la main gauche, baissée, la poignée de l'épée, la pointe en terre.

Cinquième étude, assez voisine de la composition définitive.

20. *Louis II de Bourbon, prince de Condé.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,30. — L. 0m,19. — (Exp.).

Composition conforme à la statue, dont le modèle est conservé au Musée David.

Signé d'une main étrangère : David, 1817.

Envoi de M. Robert David (1890).

21. *Tombeau de la duchesse de Brissac.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,29. — (Exp.).

Une femme, nue, assise à terre, les jambes allongées, passe le bras droit sur un tombeau de forme horizontale. La main gauche appuie sur l'angle de la pierre tumulaire. Les cheveux sont dénoués ; la tête est légèrement rejetée en arrière ; les paupières sont closes. L'attitude générale est celle d'une prostration douloureuse.

Première étude pour le tombeau de la duchesse de Brissac, érigé au château de Brissac (Maine-et-Loire).

22. *Tombeau de la duchesse de Brissac.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,23. — L. 0m,17. — (Exp.).

Un jeune homme, nu, debout, la jambe droite passée sur la jambe gauche, s'accoude du bras droit sur un cippe funéraire ; la main gauche est relevée sur le bras droit et la tête pose avec abattement sur la main droite.

Deuxième étude.

23. *Tombeau de la duchesse de Brissac.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,23. — (Exp.).

Un jeune homme, nu, vu de profil à droite, le genou droit en terre, le pied gauche posé sur le sol, tient de la main gauche un flambeau renversé, et de la main droite un style. La tête est droite et l'œil semble suivre ce que trace la main dans l'espace.

Troisième étude.

24. *Tombeau de la duchesse de Brissac.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,18. — (Exp.).

Le Génie est vu de profil à droite, mais il est encore debout. Il paraît affaissé contre le cippe. Du bras gauche, il entoure une urne funéraire ; de la main droite, il tient un flambeau renversé.

Quatrième étude.

25. *Tombeau de la duchesse de Brissac.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,10. — L. 0m,12. — (Ptf.).

Un large cippe supportant une urne funéraire. Au pied, un Génie agenouillé, de profil à droite, traçant une inscription.

Cinquième étude.

26. *Tombeau de la duchesse de Brissac.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,13. — L. 0m,12. — (Ptf.).

Le Génie, debout, de profil à gauche, tient un flambeau renversé. Médaillon de la duchesse modelé dans le cippe.

Sixième étude.

27. *Tombeau de la duchesse de Brissac.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,13. — L. 0m,10. — (Ptf.).

Même composition que dans le croquis précédent, mais plus arrêtée. Le médaillon est esquissé.

Septième étude.

28. *Tombeau de la duchesse de Brissac.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,22. — (Exp.).

Un jeune homme, nu, dans la même attitude que le précédent, avec cette différence que la tête est légèrement portée en arrière; l'œil semble chercher un point dans l'espace en hauteur.

Huitième étude.

Ce dessin est celui qui se rapproche le plus de la composition définitive exposée au Salon de 1819 (nº 1242). C'est un bas-relief en marbre, de forme quadrangulaire. Dans la partie supérieure d'un cippe simulé est représentée la tête de la duchesse de Brissac, vue de profil, à droite. Le Génie de l'Hymen, placé au-dessous du médaillon, tient le regard fixé sur le portrait. Des ailes et de légères draperies flottantes, qui laissent le corps à nu, ont été ajoutées, ainsi qu'une couronne de cyprès, à l'étude qui précède. De plus, le Génie a, non pas un corps d'homme, mais un corps de femme. Un lit de fleurs est indiqué sous la jambe droite La main vient d'achever l'inscription funéraire qui est ainsi conçue :

Élisabeth-Louise de Malide
duchesse de Brissac
1818.

Lithographié par Eugène Marc, 3e fascicule, pl. XX.

29. *Le Génie de la Guerre.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,24. — (Exp.).

En pied, debout, nu, de face, la tête tournée vers l'épaule gauche, le Génie tient une palme dans sa main droite baissée, et, dans la main gauche, appuyée sur la hanche, est une épée au fourreau.

La jambe droite est reprise isolément, et les deux jambes, ainsi que la partie inférieure du torse, sont à nouveau dessinées sur la même feuille.

Première étude.

30. *Le Génie de la Guerre.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L 0m,25. — (Exp.).

Deux compositions sont cherchées sur une même feuille :

1° Jeune enfant, nu, debout, portant sur la jambe gauche. La jambe droite, infléchie, passe sur l'autre jambe et l'orteil effleure le sol Les deux mains, relevées à la hauteur de l'épaule gauche, sont croisées, et appuient sur l'extrémité d'une lance renversée, la pointe en terre, qui sert de support au personnage. La tête penche, de trois quarts, sur l'épaule droite ;

2° Enfant dans la même attitude, mais posant sur la jambe droite, alors que la gauche est infléchie.

Deuxième et troisième études.

31. *Le Génie de la Guerre.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,15. — (Exp.).

Éphèbe, nu, debout, posant sur la jambe gauche ; le bras droit s'accoude, à la hauteur de l'épaule, sur un point indistinct. La main gauche, baissée, tient une lance posée verticalement.

Quatrième étude.

32. *Le Génie de la Guerre.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,25. — L. 0m,17. — (Exp.),

Éphèbe, nu, de face, assez semblable dans sa pose au précédent, mais la jambe droite infléchie ne croise pas l'autre jambe. Les deux talons se rejoignent.

Cinquième étude.

33. *Le Génie de la Guerre.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,28. — L. 0m,23. — (Exp.).

Éphèbe, nu, la jambe droite croisant sur la gauche. La main gauche tient deux lances. Le corps penche en avant. La tête incline vers l'épaule droite. La main, levée à la hauteur du front, appuie sur un point indistinct.

Sixième étude.

34. *Le Génie de la Guerre.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,17. — (Exp.).

Éphèbe, nu, offrant une légère variante avec le précédent. La tête incline vers l'épaule gauche et le corps est plus droit.

Septième étude.

35. *Le Génie de la Guerre.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,19.— L. 0m,16. —(Exp.).

Torse de jeune garçon, nu, vu de profil à gauche, le bras droit relevé à la hauteur de l'épaule, le bras gauche tendu en avant et le poing fermé.

Huitième étude.

36 *Le Génie de la Guerre.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,12. — (Exp).

Éphèbe, nu, debout, le corps de profil à droite, la tête de face. La jambe gauche passe sur la droite. La main gauche est relevée à la hauteur de l'épaule; l'autre main, tendue en avant, tient une lance posée verticalement.

Neuvième étude.

37. *Le Génie de la Guerre.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,15. — (Exp.).

Éphèbe, nu, debout, de face, la tête inclinée sur l'épaule droite ; une couronne dans la main droite baissée. L'autre main, relevée plus haut que la tête, s'appuie sur une lance.

Dixième étude.

38. *Le Génie des Fortifications.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,17. — (Exp.).

Pose cherchée avec un modèle femme. Elle est nue, debout, de profil à droite ; la main droite sur le cœur; l'autre main tendue en avant; le pied gauche posé sur un plan élevé.

Onzième étude.

39. *Le Génie des Fortifications.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,26. — L. 0m,21. — (Exp.).

Académie de femme dans la pose de la précédente, avec de légères variantes.

Douzième étude.

40. *Le Génie des Fortifications.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L 0m,14. — (Exp.).

Étude semblable aux deux pécédentes, avec cette différence, toutefois, que dans ce dernier croquis, le bras gauche de la jeune fille, au lieu d'être tendu en avant, tombe le long du corps.

Treizième étude.

41. *Le Génie des Fortifications.*

Dessin au crayon. — H. 0m,20. — L. 0m,28. — (Exp.).

Deux compositions cherchées sur une même feuille :

1° Éphèbe, nu, de face ; la main droite sur le cœur ; l'autre main baissée, écartée du corps ;

2° Éphèbe, nu, de profil à droite ; le pied gauche relevé ; la tête inclinée.

Quatorzième et quinzième études.

42. *Le Génie des Fortifications.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,25. — L. 0m,22. — (Exp).

Un jeune homme, nu, en pied, de profil à droite, la jambe gauche relevée, tient de la main un plan déroulé dont une extrémité porte sur la cuisse.

Seizième étude.

43. *Le Génie des Fortifications.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,25. — L. 0m,17. — (Exp.).

Éphèbe, nu, debout. Très légères variantes avec le précédent.

Dix-septième étude.

44. *Le Génie des Fortifications.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,14. — (Exp.).

Ephèbe, nu, debout, dans la pose de quelqu'un qui tiendrait un plan déroulé, et sur lequel il fixerait le regard.

Dix-huitième étude.

45. *Le Génie des Fortifications.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,21. — (Exp).

En pied, debout, de face, un éphèbe tient de la main droite une hache sur l'épaule. Le pied gauche porte sur une élévation indistincte.

Dix-neuvième étude.

46. *Les Génies du Commerce, des Fortifications et de la Guerre.*

Dessin à la plume et à la mine de plomb. — H 0m,10. — L. 0m,10. — (Exp.).

A gauche, nu, debout, ailé, le Génie du Commerce portant le caducée ; à droite, le Génie de la Guerre, nu, debout, une épée au côté, tenant une palme dans la main gauche.

Tous deux posent une couronne sur la tête du Génie des Fortifications, nu, debout, de face, qui appuie ses deux bras sur leurs épaules. A la gauche du Génie central, un plan de ville fortifiée.

Vingtième étude.

47. *Les Génies du Commerce, des Fortifications et de la Guerre.*

Croquis à la plume. — H. 0m,10. — L. 0m,13. — (Exp.).

Même composition, avec de légères variantes. Le Génie du milieu pose le pied droit sur un objet indistinct. Le Génie de la Guerre tient une lance.

Vingt et unième étude.

48. *Les Génies du Commerce, des Fortifications et de la Guerre.*

Croquis à la plume et au crayon. — H. 0m,14. L 0m,15. — (Exp.).

Même composition, avec variantes. Le Génie du Commerce est vu de dos; les deux autres sont vus de face. Le Génie des Fortifications est dans une pose alanguie et gracieuse que contredit son titre, et l'artiste ne l'adoptera pas d'une façon définitive.

Vingt-deuxième étude.

49. *Les Génies du Commerce, des Fortifications et de la Guerre.*

Dessin à la plume, lavé d'encre de Chine. — H. 0m,19. — L. 0m,22. — (Exp.).

Même composition avec variantes. Les personnages sont volontairement courts et de formes robustes. Le Génie du Commerce est vu de dos, la jambe gauche repliée sur la droite. Une corne d'abondance est à ses pieds. Le Génie de la Guerre, vu de face, a le corps traversé par un baudrier qui retient une draperie dont les plis flottent sur le fond. A ses pieds, un casque. Le Génie central soutient de la main droite, sur sa cuisse relevée, un plan de forteresse posé verticalement.

Vingt-troisième étude.

50. *Le Génie de la Guerre et le Génie des Fortifications.*

Dessin à la plume. — H. 0m,20. — L. 0m,24. — (Exp.).

A gauche, le Génie des Fortifications, nu, ailé, de profil à droite, le pied gauche sur un bélier, fixe le regard sur un plan de forteresse, qu'il soutient de la main gauche sur sa cuisse; dans la main droite, pendante, un compas. Le Génie de la Guerre, de trois quarts à gauche, pose une couronne de chêne sur la tête de l'autre Génie. De la main droite il tient une lance.

En dehors du cadre, étude du premier Génie, vu de dos, le pied droit sur le bélier et traçant un plan sur une tablette.

Sur la marge est écrit au crayon, de la main de l'artiste : COURONNE DE BÉTOINE SYMBOLE DE LA SURETÉ.

Vingt-quatrième étude.

51. *Le Génie de la Guerre et le Génie des Fortifications.*

Dessin à la mine de plomb, sur un papier de calque. — H. 0m,17. — L. 0m,16. — (Exp.).

Même composition, avec variante dans la pose du Génie des Fortifications.

Vingt-cinquième étude.

52. *Le Génie de la Guerre et le Génie des Fortifications.*

Croquis à la plume. — H. 0m,08. — L. 0m,10 — (Exp.).

Même composition, avec variante dans le Génie de gauche. Il tient le plan de forteresse de ses deux mains. Le compas est à terre.

Vingt-sixième étude.

53. *Le Génie de la Guerre et le Génie des Fortifications.*

Croquis à la plume et au crayon. — H. 0m,11. — L. 0m,17. — (Exp.).

Esquisse de la composition définitive. Le Génie de la Guerre s'appuie avec sécurité sur celui des Fortifications, qui tient un plan de forteresse déroulé sur sa cuisse gauche relevée. Le pied pose sur un canon muni de son affût.

En dehors de la composition, tracée à l'encre, un croquis séparé du Génie de la Guerre est dessiné au crayon.

Vingt-septième étude.

54. *Le Génie de la Guerre et le Génie des Fortifications.*

Croquis à la plume. — H. 0m,08. — L. 0m,14. — (Exp.).

Même composition, avec variantes. Le Génie de gauche a les tempes ceintes d'une couronne.

Sur la même feuille, la main du Génie de la Guerre, tenant une couronne et une lance, est dessinée à part.

Vingt-huitième étude.

55. *Le Génie de la Guerre et le Génie des Fortifications.*

Croquis à la plume. — H. 0m,06. — L. 0m,05. — (Exp.).

Composition différente de la précédente· L'artiste cherche une inversion dans la pose de ses personnages. Le Génie de la Guerre, jusqu'ici placé à droite, occupe la gauche du bas-relief.

Vingt-neuvième étude.

56. *Le Génie de la Guerre et le Génie des Fortifications.*

Croquis à la plume. — H. 0m,09. — L. 0m,14· — (Exp.).

Deux compositions sur une même feuille :

1° Le Génie de la Guerre est replacé à droite. Il est vu de face. Le Génie des Fortifications pose le pied gauche sur un bélier ;

2° Le Génie de la Guerre est vu de dos.

Trentième et trente et unième études.

57. *Le Génie de la Guerre et le Génie des Fortifications.*

Croquis à la plume. — H. 0m,10. — L. 0m,10. — (Exp.).

Le Génie de la Guerre est vu de dos. Le Génie des Fortifications, vu de face, est dans la pose définitive.

Trente-deuxième étude.

58. *Le Génie de la Guerre et le Génie des Fortifications.*

Dessin à la plume. — H. 0m,08. — L. 0m,10. — (Exp.).

Le Génie de la Guerre s'accoude des deux bras sur une construction. Un casque est à ses pieds.

Trente-troisième étude.

59. *Le Génie de la Guerre et le Génie des Fortifications.*

Dessin à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0m,08. — L. 0m,10. — (Exp.).

Calque du dessin qui précède.

60. *Le Génie de la Guerre et le Génie des Fortifications.*

Croquis à la mine de plomb sur papier de calque. — H. 0m,09. — L. 0m,09. — (Exp.).

Le Génie des Fortifications, vu de dos, de profil à droite, pose le pied droit sur une sorte de construction. Le Génie de la Guerre est trouvé dans sa pose générale, mais il s'appuie sur une lance. Une épée est suspendue par une courroie qui traverse le torse ; dans la main gauche, tombante, une couronne.

Trente-quatrième étude.

David reçut de l'Etat, antérieurement à 1822, la commande d'un bas-relief destiné à la fontaine de la Bastille. Le modèle de son bas-relief fut exposé au Salon de 1822 (n° 1396). Il est intitulé au livret : *Le Génie de l'architecture militaire.* La fontaine projetée n'ayant pas été exécutée, c'est la Colonne de Juillet qui occupe l'emplacement où devait être la fontaine. Le bas-relief de David fut détruit. Il n'en reste de trace que par la lithographie d'Eugène Marc (2e fascicule, pl. III), qui porte pour titre : *Le Génie de la Guerre s'appuyant sur le Génie des Fortifications.* Cette lithographie est faite d'après un dessin. Mais de nombreux croquis préparatoires nous permettent de suivre l'artiste à travers les étapes laborieuses qu'il dut parcourir, avant de trouver la composition logique à laquelle il s'arrêta. C'est ainsi que nous le surprenons cherchant un ensemble de trois Génies pour en arriver à n'en représenter que deux. Pendant un certain temps, il songe à la Guerre couronnant l'Architecture militaire, hommage excessif que la raison eût discuté, tandis que la Guerre s'appuyant avec sécurité sur l'Art des fortifications est une pensée juste et simple.

Nous n'avons pas, dans ces nombreux dessins, la composition dernière. David a couronné de chêne le Génie des Fortifications, nu, ailé, de face, tenant sur sa cuisse gauche un plan déroulé. La main droite relevée tient un style. Sous l'un des pieds du personnage, un bélier. Le Génie de la Guerre, également de face, nu et couronné de laurier, appuie la main droite sur l'épaule de l'autre Génie. Dans la main gauche, abaissée, est une lance. Les éléments du bas-relief définitif sont dispersés dans l'ensemble des études que nous venons de décrire.

61. *Jean Racine* (1639-1699), *poète tragique.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,13.— L. 0m,18. — (Pff.).

Trois compositions cherchées sur une même feuille :

1° Racine, debout, de face, drapé, les bras croisés, la tête dirigée vers l'épaule gauche ;

2° Debout, de profil à droite, drapé, en marche ;

3° Debout, de profil à gauche, drapé.

Première, deuxième et troisième études.

62. *Racine.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,22. — L. 0^m,17. — (Ptf.).

Deux compositions cherchées sur la même feuille :

1° Racine, debout, de profil à gauche, avec indication de la main gauche sur le cœur ; le bras droit pendant ;

2° Le même personnage, vu de dos. Étude de draperie. Le bras droit pendant.

Quatrième et cinquième études.

63. *Racine.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,17. — L. 0^m,25. — (Ptf.).

Trois compositions cherchées sur une même feuille :

1° Le poète, debout, pose la main gauche sur son cœur et semble attentif à l'inspiration ;

2° Racine, debout, un bras pendant ; la main droite cachée sous la draperie ;

3° Debout, les bras et les mains invisibles.

Sixième, septième et huitième études.

64 *Racine.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,13. — L. 0^m,08. — (Ptf).

Debout, vu de profil. La main droite sur le cœur. Le bras gauche pendant. Étude de draperie. La tête est à peine indiquée.

Neuvième étude.

65. *Racine.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,20. — L. 0^m,10. — (Ptf.).

Debout, vu de face, drapé, le torse nu ; indication d'un cippe à la droite du personnage.

Dixième étude.

66. *Racine.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,20. — L. 0^m,10 — (Ptf.).

Composition définitive avec le cippe, et la lampe antique qui le surmonte, à la droite du poète. La tête est droite. A l'exécution, David lui donnera plus de tendresse en l'inclinant légèrement sur la poitrine. Mais le manuscrit et le style que tient la main gauche pendante, les plis essentiels de la draperie, la pose de la main gauche sur le cœur sont indiqués avec précision.

Onzième étude.

Études pour la statue de Racine, dont le modèle parut au Salon de 1822 (n° 1389) et le marbre au Salon de 1827 (n° 1082). Cette statue est à la Ferté-Milon (Aisne).

67. *Tombeau du comte Edmond de Bourcke.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,13. — L. 0^m,10. — (Ptf.).

Le buste du comte est à gauche. Deux jeunes hommes, debout, au second plan, ont le regard fixé sur la tête du diplomate. Au premier plan, deux jeunes femmes, à genoux, déposent des fleurs au pied du cippe funéraire.

Première étude.

68. *Tombeau du comte Edmond de Bourcke.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,11. — L. 0^m,07. — (Ptf.),

Même composition que sur le croquis précédent, mais plus achevée.

Deuxième étude.

69. *Tombeau du comte Edmond de Bourcke.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,24. — L. 0^m,10. — (Ptf.).

Composition cherchée trois fois suivant la donnée du croquis précédent.

Troisième, quatrième et cinquième études.

Études pour le bas-relief décrit à l'*Inventaire* de 1885 (p. 98-99).

70. *Charles-Melchior Artus, marquis de de Bonchamps* (1760-1793), *général vendéen.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,17. — L. 0^m,21. — (Ptf.).

Trois compositions cherchées sur une même feuille :

1° Bonchamps, debout et drapé, s'appuie sur une sorte d'autel antique, placé à sa gauche;

2° Bonchamps, blessé à mort, s'affaisse entre les bras de la Patrie ;

3° Bonchamps, demi-couché, a, près de lui, un faisceau d'armes et de drapeaux. La France plane dans les airs au-dessus du guerrier.

Première, deuxième et troisième études.

71. *Bonchamps.*

Dessin à la plume. — H. 0^m,11. — L. 0^m,12. — (Exp.).

En pied, debout, largement drapé, le bras gauche nu et tendu, la main ouverte ; il semble jeter un dernier cri. A sa gauche, des armes, des palmes auprès d'un socle, de forme indistincte, sur lequel s'appuie le général mortellement blessé.

Sur la bordure supérieure de la draperie qui coupe la poitrine en diagonale est écrite la devise des Vendéens : Dieu et le Roi.
Quatrième étude.

72. *Bonchamps.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,20. — L. 0^m,18. — (Ptf.).

Trois compositions cherchées sur la même feuille.

1° Bonchamps. debout, drapé, pose la main gauche sur son cœur et tient un drapeau dans la main droite;

2° Bonchamps, debout, blessé, tient son épée dans la main gauche et fait, de la main droite, un geste d'énergique protestation ;

3° Trois figures de femmes, ailées, debout, remplissent un cadre qui paraît être le soubassement du monument cherché.

Cinquième, sixième et septième études.

73. *Bonchamps.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,15. — L. 0^m,14. — (Ptf.).

Debout, drapé, s'appuyant, à sa gauche, sur un canon, Bonchamps fait un geste de commandement de la main droite.
Huitième étude.

74. *Bonchamps.*

Dessin à la plume, lavé d'encre de Chine. — H. 0^m,13. — L. 0^m,14. — (Exp.).

En pied, debout, drapé à l'antique, le haut du corps et l'extrémité des jambes nus, Bonchamps pose la main gauche sur son cœur et, dans la main droite relevée à la hauteur de l'épaule, il tient son épée.

Deux croquis au crayon de la pose sont tracés sur la même feuille.
Neuvième étude.

75. *Bonchamps.*

Dessin à la plume. — H. 0^m,19. — L. 0^m,23. — (Exp.).

Bonchamps, drapé, blessé à mort, est soutenu par la France qui porte le sceptre fleurdelysé. Le bras droit du général, nu, pend le long du corps. La France pose une couronne de lauriers sur le front de Bonchamps. Sur une sorte d'écharpe qui, à la manière d'un baudrier, passe sur l'épaule droite est écrit : Dieu et le Roi. Derrière la France, assise, les ailes repliées, l'Histoire grave sur une tablette : Grace aux prisonniers ! Bonchamps le veut.
Dixième étude.

76. *Bonchamps.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,10. — L. 0^m,17. — (Ptf.).

Drapé, l'épaule droite et le bras nus, Bonchamps, assis, s'appuyant du bras gauche sur des armes amoncelées, tient dans la main droite une sorte de feuillet déroulé sur lequel est rappelée la dernière parole du général : Grace aux prisonniers.
Onzième étude.

77. *Bonchamps.*

Dessin à la mine de plomb, lavé d'encre de Chine. — H. 0^m,14. — L. 0^m,20. — (Exp.).

Demi-couché, la main gauche sur le cœur, le général tient, dans sa main droite levée, son épée. A sa gauche, des armes entassées.
Douzième étude.

78. *Bonchamps.*

Croquis à la plume et à la mine de plomb. — H. 0^m,16. — L. 0^m,23. — (Ptf.).

Indication de la même pose que dans le précédent dessin. Recherche de la draperie. Les nus sont volontairement négligés. Les armes sur lesquelles s'accoudait le général sont supprimées.
Treizième étude.

79. *Bonchamps.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,21. — L. 0^m,28. — (Ptf.).

Même pose que dans les deux études qui précèdent. Le bras droit est levé et étendu, mais la main n'a pas la résolution que lui donnera l'artiste dans la composition définitive. Le bras gauche, posé verticalement, sert d'appui. Draperies trop abondantes.
Quatorzième étude.

80. *Bonchamps.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,28. — L. 0^m,30. — (Ptf.).

Composition définitive, non seulement de la statue, mais du tombeau, dans son ensemble, avec les deux figures allégoriques de la France et de la Religion qui decorent le soubassement.

La partie architectonique du tombeau semble dessinée avec une précision de mesures qui décèle la main d'un praticien. David ne doit pas en être l'auteur. Nous ne lui attribuons que la partie sculpturale.
Quinzième étude.

Études préparatoires du monument de Bonchamps, placé dans l'église de Saint-

Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire), et décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 340-342).

81. *La France.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22.— L. 0m,15. — (Ptf.).

Debout, en pied, vue de profil à gauche, la figure, en robe, est en outre couverte d'une draperie aux plis abondants. La tête n'est indiquée que par un ovale. La main droite est cachée sous la draperie; la main gauche est tombante.

Seizième étude.

82. *L'Innocence implorant la Justice.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,20. — L. 0m,31. — (Ptf.).

Esquisse très sommaire de la composition. La Justice est à gauche et l'Innocence à droite. Deux croquis de l'ensemble sont cherchés sur la même feuille, et l'artiste a en outre esquissé la figure isolée de l'Innocence, à six reprises différentes, sans trouver la pose qu'il adoptera plus tard.

Première étude.

83. *La Justice.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,14. — L. 0m,10. — (Ptf.).

Debout, drapée, diadémée, la Justice a le bras gauche replié sur la poitrine et la main droite relevée à la hauteur de l'épaule. Dans la main, une épée. Expression méditative. Le personnage écrase du pied la tête d'un serpent.

Deuxième étude.

84. *Une main tenant des balances.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,16. — L. 0m,11. — (Ptf.).

Étude d'un bras droit, nu, tombant, la main fermée, tenant un glaive et des balances. Sur la même feuille, détail des balances dessiné à nouveau.

Cette étude se rattache au personnage de la Justice.

Troisième étude.

85. *L'Innocence.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,16. — L. 0m,11. — (Ptf.).

Trois croquis à l'aide desquels l'artiste cherche la pose de l'Innocence. Sur la même feuille, un croquis de la Justice.

Quatrième étude.

86. *La Justice. — L'Innocence.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,17. — L. 0m,21. — (Ptf.).

La Justice, amplement drapée, a l'aspect d'un personnage tragique, qui contraste avec la sveltesse et la grâce de l'Innocence. Celle-ci est à peine esquissée, mais elle se rapproche de la composition définitive.

Cinquième étude.

87. *La Justice. — L'Innocence.*

Esquisse à la pierre noire. — H. 0m,19. — L. 0m,30. — (Ptf.).

La Justice a la main droite levée à la hauteur de l'épaule; elle tient l'épée et les balances. Deux croquis du même personnage sont cherchés sur la même feuille. L'Innocence est dans la pose juste. Elle tient, de sa main droite, tendue, une branche ou une palme.

Sixième étude.

88. *L'Innocence. — La Justice.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,23. — (Ptf.).

Inversion dans le placement des personnages. L'Innocence est à gauche. La Justice, dans une attitude réfléchie, est sans lien avec l'Innocence. L'unité de la composition n'est pas trouvée.

Septième étude.

89. *La Justice. — L'Innocence.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,22. — (Ptf.).

La place respective des personnages est retrouvée. La Justice est à gauche. L'Innocence tient une palme dans la main gauche tendue. Le corps est entièrement de profil.

Huitième étude.

90. *La Justice. — L'Innocence.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,14. — L. 0m,20. — (Exp.).

La Justice, diadémée, tient les balances et l'épée dans la main droite tombante La main gauche, tendue et ouverte, semble prête à secourir l'Innocence qui fait un geste d'appel. Le serpent, à gauche, l'agneau à droite sont indiqués.

Neuvième étude.

91. *La Justice. — L'Innocence.*

Dessin à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0m,15, — L 0m,21. — (Exp.).

Dessin très arrêté, sans différences sensibles avec le précédent, mais plus sobre dans les détails. L'Innocence a les tempes couronnées de fleurs. Le bras droit replié permet à

la main de saisir un pli de draperie dont l'Innocence paraît vouloir se couvrir.

Dixième étude.

92. *L'Innocence.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,32. — L. 0m,19. — (Exp.).

Jeune fille debout, de profil à gauche, la main gauche sur la poitrine, la main droite levée dans un geste de supplication.

Étude, d'après le modèle nu, de la figure de l'Innocence.

Onzième étude.

93. *La Justice. — L'Innocence.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,29. — (Exp.).

Même composition, plus largement dessinée, mais l'œuvre définitive n'est pas absolument trouvée. La Justice tend sa main gauche ouverte dans la direction de l'Innocence. L'œil-de-bœuf du Louvre nous montre la Justice tenant sa main tendue, avec énergie, et couvrant, pour ainsi parler, de son geste, l'Innocence qui l'implore. Celle-ci, dans le dessin qui nous occupe, a la main gauche vide. Elle tiendra, dans le bas-relief, une touffe de verveine, à la manière des suppliants. La main droite ramène un pli de draperie sur le torse nu. Plus franc, plus juste sera le geste de cette main, posée sur le cœur, et témoignant, dans le bas-relief, de la sincérité de la supplication. Les regards des deux personnages n'ont pas ici leur direction dernière. Enfin d'heureuses variantes seront apportées par David, à l'exécution, dans la pose du serpent et de l'agneau.

Douzième étude.

Le bas-relief, en pierre, de l'*Innocence implorant la Justice*, commandé par l'État, décore l'un des œils de bœuf de la cour du Louvre. Il est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 99).

94. *Fénelon, précepteur du duc de Bourgogne.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,19. — L. 0m,23. — (Ptf.).

En pied, debout, Fénelon, de profil à gauche, pose une main sur le cœur du jeune prince et, de l'autre, semble indiquer une figurine de Minerve, emblème de la sagesse. Le duc de Bourgogne est étudié nu, avec une draperie jetée sur l'épaule gauche. Il est debout, attentif aux paroles de Fénelon.

Ce croquis est la première pensée de l'un des bas-reliefs qui décore le soubassement de la statue de Fénelon placée dans la cathédrale de Cambrai, en 1826.

95. *Fénelon, précepteur du duc de Bourgogne.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,22. — (Ptf.).

Fénelon, en pied, assis, vu de profil à droite, a devant lui le prince, vêtu et debout. Le prélat pose la main droite sur le cœur de son élève et tient l'autre main du prince dans la sienne. Un manteau de cour est jeté sur les épaules du duc ; une ample draperie déborde sur le dos du fauteuil de Fénelon.

Ensemble de la composition tel que l'exécutera David. Il manque, toutefois, sur le fond, à gauche, le buste de Louis XIV sur une gaine, et, à droite, la statuette de Minerve.

Deuxième étude.

96. *Ecclésiastique emportant un blessé.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Esquisse du personnage de la suite de Fénelon qui occupe la droite du bas-relief *Fénelon pansant des prisonniers espagnols.* L'ecclésiastique est vu debout, de profil à droite, soutenant, à la hauteur de son épaule, un blessé, vu de profil, la tête renversée, le bras gauche pendant.

Dans le bas-relief définitif, destiné, comme le précédent, à décorer le monument de Fénelon, ce groupe ne subira pas de changement.

Troisième étude.

97. *Prisonnier espagnol blessé.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,23. — L. 0m,17. — (Ptf.).

Esquisse très arrêtée du blessé assis à gauche, vu de dos, le torse dépouillé, et portant sa main droite à la nuque, dans un mouvement qui laisse pressentir la douleur.

Vers la droite, un croquis de femme en pleurs, qui couvre ses yeux de sa main droite, comme si elle se détournait du spectacle d'une blessure. Ce personnage ne sera pas conservé lors de l'exécution modelée du bas-relief.

Quatrième étude.

98. *Fénelon pansant des prisonniers espagnols.*

Croquis au crayon.— H. 0m,18. — L. 0m,23. — (Ptf.).

Ensemble de la composition, sommairement tracé. Fénelon occupe le centre. Il est

vu de profil à gauche, et tient un linge dont il s'apprête à bander la plaie du blessé, au torse dépouillé. Un ecclésiastique, debout, à gauche, assiste le prélat dans les soins qu'il prodigue. Vers la droite, un autre ecclésiastique emporte un blessé, qu'il soutient sous les épaules, tandis qu'un prêtre, qui se tient courbé, soulève les pieds du soldat.

Cinquième étude.

99. *Monument de Fénelon.*

Croquis à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0m,07. — L. 0m,09. — (Ptf.).

Ensemble du monument. Statue et bas-reliefs.

Sixième étude.

Le monument de Fénelon est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 99-100).

100. *Réception du duc d'Angoulême aux Tuileries, après la guerre d'Espagne* (2 décembre 1823).

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,19. — L. 0m,29. — (Ptf.).

Étude préparatoire de la composition du bas-relief destiné à l'Arc de triomphe du Carrousel, en vertu d'une commande du 9 avril 1825. Exécuté en plâtre, ce travail ne fut pas traduit en marbre, par suite du changement de programme pour la décoration de l'Arc. Le modèle en plâtre est au Musée David. Il est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 103). Dans ce croquis, Louis XVIII, assis au centre de la composition, se penche vers le duc d'Angoulême, qui vient de gauche, escorté de soldats portant des drapeaux. Le groupe des personnages de la cour placés à droite est traité très sommairement.

Première étude.

101. *Réception du duc d'Angoulême aux Tuileries, après la guerre d'Espagne.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,24. — L. 0m,33. — (Ptf.).

Ensemble de la composition, peu différent de l'œuvre définitive. Le roi est assis à gauche et le duc d'Angoulême vient de droite. Il présente une palme. Le jeune duc de Bordeaux, debout, s'appuie sur les genoux du roi. Derrière le souverain, femmes de la cour et le comte d'Artois.

Deuxième étude.

102. *Étude de main.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,05. — L. 0m,11. — (Ptf.).

Main droite ouverte renversée ; une branche entre les doigts.

Main du duc d'Angoulême dans le bas-relief.

Troisième étude.

103. *Étude de main.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,06. — L. 0m,09. — (Ptf.).

Main droite, peu différente de celle esquissée sur le croquis précédent.

Main du duc d'Angoulême dans le bas-relief.

Quatrième étude.

104. *Sainte Geneviève.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,10. — L. 0m,13. — (Ptf.).

A gauche, un roi sur son trône. A droite, un moine, debout, les bras étendus. Personnages à peines esquissés.

David reçut en 1827 la commande de trois bas-reliefs, en pierre, pour le Panthéon. Un seul fut modelé, non exécuté. Cet ouvrage a été détruit.

Première étude.

105. *Sainte Geneviève.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,08. — L. 0m,14. — (Ptf.).

Une procession de personnages drapés vient de gauche et se dirige vers un roi, assis sur un trône. Le premier personnage porte un plan d'église en relief.

Deuxième étude.

106. *Sainte Geneviève.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,10. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Double cortège s'acheminant vers le trône du souverain, qui occupe le centre. Le plan d'église est porté par un personnage venant de gauche.

Troisième étude.

107. *Sainte Geneviève.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Deux compositions cherchées sur une même feuille.

Dans la première, on présente au roi un plan déroulé ; dans la seconde, un plan en relief. Le trône est à droite ; le cortège vient de gauche.

Quatrième et cinquième études.

108. *Sainte Geneviève.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,17. — L. 0^m,32. — (Ptf.).

Le roi et la reine, assis, couronnés, occupent le centre. Le cortège vient de droite. On distingue un évêque derrière le personnage qui porte le plan d'église en relief. Du côté gauche, des seigneurs.

Sixième étude.

109. *Talma.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,21. — L. 0^m,34. — (Exp.).

Sept études du personnage que l'artiste a voulu représenter debout, drapé à l'antique. Un seul des sept croquis nous montre le tragédien assis. David n'a pas encore entrevu la statue définitive.

Études une à sept.

110. *Talma.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,23. — L. 0^m,14. — (Exp.).

Debout, en pied, de trois quarts à gauche, la tête penchée en avant, le tragédien, largement drapé, tient, de ses deux mains, un manuscrit déroulé.

Huitième étude.

111. *Talma.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,25. — L. 0^m,22. — (Ptf.).

Deux études du personnage, debout, drapé, le bras droit relevé dans un mouvement sensiblement voisin de celui que l'artiste adoptera pour l'œuvre définitive. Aux pieds du personnage, à gauche, le masque tragique. Dans la main gauche, un manuscrit ouvert. Le tragédien est drapé à l'antique.

Neuvième et dixième études.

112. *Talma.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,15. — L. 0^m,12. — (Ptf.).

Le tragédien est assis, le bras gauche est relevé. La main droite pose sur une sorte de cippe. Sous le pied gauche, un petit escabeau.

Onzième étude.

113. *Talma.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,14. — L. 0^m,11. — (Ptf.).

Assis, le coude gauche sur le genou, la tête posée sur la main gauche, il tient levée la main droite qui porte une sorte de lampe antique.

Douzième étude.

114. *Talma.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,20. — L. 0^m,21. — (Ptf.).

Assis, une draperie sur les épaules, la poitrine nue, il incline la tête en avant et, de ses deux mains baissées sur ses genoux, il tient un manuscrit ouvert. Expression méditative. La statue sera plus explicite et plus sobre.

Treizième étude.

La statue de Talma est conservée au Théâtre-Français, à Paris. Le modèle est au Musée David. Il est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 103-104).

115. *Victoire.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,32. — L. 0^m,18. — (Exp.).

Étude de femme nue, debout, de profil à droite, la jambe gauche relevée sur une élévation indistincte, le bras gauche entourant une colonne, la main droite posée sur le genou gauche.

Ce dessin est le point de départ de la *Victoire écrivant sur un canon*, bas-relief qui décore le monument du maréchal Suchet.

Première étude.

116. *Victoire.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,32. — L. 0^m,20. — (Exp.).

Étude de femme nue, plus achevée que la précédente, et dans une pose identique, avec cette seule différence que la main gauche, levée à la hauteur de la tête, paraît déposer une palme ou une couronne sur le sommet d'un cippe.

Deuxième étude.

117. *Victoire.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,40. — L. 0^m,26. — (Exp.).

Étude de femme nue, dans la pose donnée aux deux précédentes, mais la tête est inclinée et la main gauche soutient un bouclier posé verticalement sur le genou relevé.

Troisième étude.

118. *Victoire.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,16. — L. 0^m,08. — (Ptf.).

Une Victoire, drapée, debout, les ailes repliées, est dans l'attitude de la douleur. Derrière elle, on aperçoit un canon posé verticalement.

Quatrième étude.

119. *Victoire.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,11. — (Ptf.).

Esquisse de la composition définitive. La Victoire, le torse nu, les jambes drapées, enveloppe du bras gauche le fût d'un canon, posé verticalement, et sur lequel elle vient d'écrire, à l'aide du style qu'elle tient de la main droite, baissée et posant sur le genou.

Cinquième étude.

Le monument de Suchet est placé au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (39e division). Le modèle est au Musée David. Il est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 103).

120. *Maximilien-Sébastien Foy, général et orateur.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Debout, en pied, en costume militaire, drapé d'un large manteau, qui passe sous le bras gauche et laisse voir l'épaulette, le général tient, dans la main gauche, posée à la hauteur de la hanche, l'épée, et, dans la main droite, relevée sur la poitrine, un parchemin roulé. Le manteau tombe sur le socle en plis abondants; les jambes du personnage sont visibles depuis le genou et chaussées de bottes.

Étude pour la statue destinée au monument du général.

Le croquis que nous venons de décrire nous est la preuve d'une hésitation chez l'artiste sur le parti à prendre pour la statue du général Foy. DAVID songea d'abord à représenter son personnage en costume moderne. Nous verrons plus loin qu'il fit choix d'une donnée différente.

Première étude.

121. *Le général Foy.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,26. — L. 0m,20. — (Exp.).

Étude très arrêtée d'après le plan que laisse pressentir le croquis précédent. La statue du général, en costume militaire, est résolue par l'artiste. Le personnage, à la fois soldat et orateur, est défini par ses attributs; les détails de la chaussure, du vêtement, de l'épée marquent la date à laquelle a vécu le général.

Deuxième étude.

122. *Le général Foy.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Debout, en pied, de profil à gauche, plus sobrement drapé, la jambe droite en avant, nue depuis le genou, le général pose la main gauche sur son cœur et tient la main droite levée, un peu plus haut que le front, dans un geste oratoire qui, paraît-il, était familier au personnage. « Le geste qui nous frappe dans son *général Foy* était bien de l'homme ; il l'avait étudié aux plus redoutables moments ». (Victor PAVIE, *Discours prononcé à l'inauguration du buste de David d'Angers en* 1863.)

Troisième étude.

123. *Le général Foy.*

Dessin au crayon et à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Debout, en pied, de face, le général, drapé à l'antique, froisse un manuscrit sur son cœur et du bras droit, levé, fait le geste oratoire précédemment esquissé.

Ce dessin, dans lequel DAVID a résolument rejeté l'individualité du personnage que le costume moderne eût trahi, pour adopter la représentation du type de l'orateur idéalisé, est très voisin de l'œuvre définitive, quant à l'attitude et au geste. Toutefois, l'artiste simplifiera encore la draperie et fera disparaître les feuillets que tient ici la main gauche posée sur la poitrine.

Quatrième étude.

124. *Le général Foy en Espagne.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,08. — L. 0m,12. — (Ptf.).

En pied, debout, au centre de la composition, le général, en marche, de droite à gauche, indique de l'épée, à ses soldats qui le suivent, le gros de l'ennemi placé à gauche et dont les fusils sont braqués sur lui.

Composition cherchée pour l'un des bas-reliefs du monument du général Foy.

Cinquième étude.

125. *Le général Foy en Espagne.*

Croquis au fusain. — H. 0m,22. — L. 0m,32. — (Ptf.).

Soldat français, debout, de profil à droite, perçant de sa baïonnette un ennemi tombé de cheval. — Épisode.

Sixième étude.

126. *Le général Foy en Espagne.*

Croquis au fusain. — H. 0m,22. — L. 0m,32. — (Ptf.).

Bras droit de l'Aragonais tenant le sabre ; il frappe à la nuque un Français dont on n'aperçoit que la tête et la main gauche, crispée par la douleur, posée sur le front du blessé. — Épisode.

Septième étude.

127. *Le général Foy en Espagne.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,10. — L. 0m,16. — (Ptf.).

Des Aragonais battent en retraite vers la droite, mais ils se sont retournés et tirent sur un cavalier français désarçonné. — Épisode.

Huitième étude.

128. *Le général Foy en Espagne.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,05. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Le général, à cheval, de profil à droite, entouré de soldats, fonce sur les Aragonais qui reculent vers la droite.

Neuvième étude.

129. *Le général Foy en Espagne.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,09. — L. 0m,17. — (Ptf.).

A cheval, de profil à droite, le général, entouré de ses soldats, indique de l'épée l'ennemi qui recule sous l'effort des Français.

Dixième étude.

130. *Le général Foy en Espagne.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,10. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Dominant ses soldats, le général, à cheval, de gauche à droite, fait exécuter une charge à la baïonnette. Groupe confus de l'armée ennemie qui recule en faisant le coup de feu.

Onzième étude.

131. *Le général Foy à la tribune.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,23. — L. 0m,17. — (Ptf.).

Le général, seul, en pied, debout, de trois quarts à droite, la redingote boutonnée, un manteau jeté sur les épaules, tient, dans sa main droite, baissée, des papiers. La main gauche pose sur le cœur. La tête est indiquée par un ovale.

Effet cherché pour l'un des bas-reliefs du monument du général Foy.

Douzième étude.

132. *Le général Foy à la tribune.*

Dessin au crayon Conté. — H. 0m,31. — L. 0m,16. — (Exp.).

Étude de la pose et de la draperie de Dupin aîné (André-Marie-Jean-Jacques) vêtu de la robe d'avocat et tenant, dans sa main droite baissée, sa toque. La main gauche pose sur le poignet droit.

Dessin exécuté d'après le mannequin. La tête est indiquée par un ovale.

Treizième étude.

133. *Le général Foy à la tribune.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,16. — L. 0m,32. — (Ptf.).

Groupes d'auditeurs de gauche et de droite comportant chacun huit personnages. Le général et la tribune qui occuperont le milieu dans le bas-relief ne sont pas indiqués.

Quatorzième étude.

134. *Le général Foy à la tribune.*

Croquis à la pierre noire et à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,30. — (Ptf.).

Cinq croquis sur la même feuille : le général à la tribune, un groupe de sept auditeurs, deux groupes de trois, plus un personnage isolé.

Quinzième étude.

135. *Le général Foy à la tribune.*

Croquis à la mine de plomb et à la pierre noire. — H. 0m,08. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Effet d'ensemble. Le général, de trois quarts à gauche, occupe le centre. Les auditeurs forment deux groupes de sept et de cinq personnages. L'orateur a le bras droit levé.

Seizième étude.

136. *Le général Foy à la tribune.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,13. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Effet d'ensemble. Le général est de profil à droite et fait un geste du bras gauche. Deux groupes d'auditeurs de cinq et de trois personnages debout.

Dix-septième étude.

137. *Le général Foy à la tribune.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,13. — L. 0m,30. — (Ptf.).

Effet d'ensemble. Le général est debout; il appuie la main gauche sur la tribune et fait un geste de démonstration de la main droite. Le personnage est trouvé. Les groupes d'auditeurs sont trop confus ; l'artiste simplifiera cette partie du bas-relief à l'exécution, et tous seront des portraits d'hommes politiques appartenant à l'opposition libérale.

Dix-huitième étude.

138. *Funérailles du général Foy.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,16. — (Exp.).

Deux personnages, en pied, debout, sont en marche vers la droite, et leurs mains droites se rejoignent dans un serrement convulsif. Le second personnage paraît abîmé dans une douleur profonde.

Dix-neuvième étude.

139. *Funérailles du général Foy.*

Dessin à la pierre noire et à la mine de plomb. — H. 0m,34. — L. 0m,19. — (Exp.).

Étude d'après Prosper Mérimée, en pied, debout, de profil à droite, et en marche. Mérimée est le premier des trois personnages qui, sur le bas-relief des *Funérailles*, portent le cercueil du général sur leur épaule gauche. La main gauche de l'auteur de *Colomba* est relevée sur la poitrine et fermée sur le parement de la redingote. La main droite ouverte, posée à la hauteur de la tête, s'appuie sur la paroi du cercueil. La tête est droite et le regard est dirigé horizontalement.

Vingtième étude.

40. *Funérailles du général Foy.*

Dessin à la mine de plomb et à la pierre noire. — H. 0m,32. — L. 0m,16. — (Exp.).

Arthur Foy, neveu du général, en costume d'officier, en pied, debout, de profil à droite, et en marche, porte dans ses bras le plus jeune des enfants du général Foy. Ce groupe prendra place, dans le bas-relief, à la suite du cercueil, derrière les deux enfants qui marchent à pied.

Vingt et unième étude.

141. *Funérailles du général Foy.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,11. — L. 0m,11. — (Ptf.).

Deux mains d'enfant, la droite serrant l'extrémité des doigts de la gauche. Cette étude se rattache sans aucun doute au second des enfants du général, mais l'artiste a modifié la pose des mains dans l'œuvre définitive.

Vingt-deuxième étude.

142. *Funérailles du général Foy.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15.— L. 0m,24. — (Ptf.).

Quatre jambes en pantalon, vues de profil à droite et en marche. Deux jambes du même caractère, vues de face et au repos. Deux groupes de mains jointes. Détails cherchés pour le bas-relief et modifiés à l'exécution.

Vingt-troisième étude.

143. *Funérailles du général Foy.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,09. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Esquisse très vague de l'ensemble du cortège. Deux personnages seulement semblent porter le cercueil sur la face visible. En tête du cortège, l'armée; derrière le cercueil, la foule.

Vingt-quatrième étude.

144. *Funérailles du général Foy.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,09. — L. 0m, 24. — (Ptf.).

Esquisse plus écrite de l'ensemble du cortège. Les trois porteurs de droite sont indiqués. Les enfants du général qui tiendront la tête des assistants, à la suite du cercueil, marchent en larmes.

Vingt-cinquième étude.

145. *Funérailles du général Foy.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,07. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Esquisse de l'ensemble. Le profil de David qui, dans l'œuvre définitive, se détachera à l'avant du cercueil, est ébauché. Les trois enfants, de taille inégale, sont à pied; l'artiste ne s'est pas encore arrêté à placer le plus jeune des enfants dans les bras d'Arthur Foy.

Vingt-sixième étude.

146. *Le Génie de la Guerre.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,08.— L. 0m,05. — (Ptf.).

En pied, nu, debout, il tient une épée dans la main droite.

Vingt-septième étude.

147. *Le Génie de la Guerre.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20.— L. 0m,19. — (Ptf.).

Quatre croquis du personnage avec de notables variantes, que l'auteur a rejetées lors de l'exécution. Le Génie, nu, debout, ailé, tient une épée ou s'appuie sur une lance, la pointe en terre.

Deux autres croquis, d'une composition étrangère au monument du général Foy, et dont le sujet nous échappe, sont tracés sur la même feuille.

148. *Le Génie de la Guerre.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,32. — L. 0m,20. — (Exp.).

En pied, nu, debout, le corps de face, la tête de profil, dirigée vers l'épaule droite, il tient, de sa main gauche relevée, une épée; dans la main droite, baissée, est une couronne de lauriers.

La pose est définitive. Il ne manque à ce dessin, pour qu'il soit la reproduction de la composition dernière, que les ailes, le casque et la draperie.

Trente-deuxième étude.

149. *Le Génie de l'Éloquence.*

Croquis au crayon Conté. — H. 0m,08. — L. 0m,06. — (Ptf.).

Indication du personnage nu, debout, le bras droit levé et tenant le foudre, tandis que la main gauche est baissée, et tient un objet indistinct.

Trente-troisième étude.

150. *Le Génie de l'Éloquence.*

Dessin au crayon Conté. — H. 0m,35. — L. 0m,22. — (Exp.).

Nu, en pied, debout, la tête dirigée vers l'épaule droite, il tient le foudre, dans la main droite levée au-dessus de la tête, et un manuscrit dans la main gauche, posée sur la poitrine.

Attitude définitive. La composition sculptée comportera des ailes, une tribune surmontée d'une couronne de lauriers et une draperie que retient une sorte de lanière posée diagonalement.

Trente-quatrième étude.

Le monument du général Foy est érigé au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (28e division). Ce travail fut commandé à David en 1827; l'artiste, au cours de cette même année, exécuta les modèles. La mise en place de la statue et des bas-reliefs eut lieu en 1831. Le modèle est au Musée David. Il est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 101-102).

151. *Auteurs tragiques et comiques suivis de leurs pièces personnifiées.*

Croquis à la plume, au crayon, avec rehauts d'encre de Chine, sur papier de calque. — H. 0m,08. — L. 2m,75. — (Exp.).

Ensemble de la composition, avec de notables variantes. Ce croquis, fort curieux, comporte, comme point central, Apollon assis auprès d'un autel antique, chargé de couronnes. Le dieu tient les bras étendus, et, dans chaque main est une couronne qu'il semble offrir aux auteurs tragiques et comiques dont le long cortège se déroule à sa droite et à sa gauche. Deux Renommées, largement drapées, sont assises sur les degrés du trône d'Apollon. L'une et l'autre tiennent une palme et une trompette dont elles portent l'embouchure à leurs lèvres. A la droite du dieu, on aperçoit la moitié du corps de Pégase ailé. La croupe est invisible. A la suite de Pégase sont représentées quatre Muses, debout, drapées, tenant, soit un manuscrit, soit une trompette. Ce sont probablement, dans la pensée de l'auteur, Euterpe, Terpsichore, Erato et Thalie. Aux pieds de celle-ci est le masque comique. Thalie fait un geste d'appel de ses deux mains.

Molière ouvre la marche des poètes comiques. Il se dirige vers Thalie et il est suivi de Tartuffe auquel Orgon arrache son masque; d'Harpagon qui serre convulsivement un sac sur sa poitrine; d'Alceste qui dépose une couronne sur un cippe funèbre, dont la face antérieure porte pour inscription : A Timon; Regnard suivi du Légataire universel, du Joueur et du Distrait; Destouches, accompagné du Dissipateur, de l'Homme singulier et du Glorieux; celui-ci tient à la main un parchemin déroulé sur lequel est écrit : Le marquis de Tufières (acte V, sc. 5 du *Glorieux*); Piron, escorté de Francaleu, Dorante et Damis, personnages de la *Métromanie*; Dancourt précède la Baronne donnant à choisir à Madame Patin celles des épées avec laquelle il lui convient de se battre. (*Le Chevalier à la mode*, act. V, sc. 3). Vient ensuite madame Blandineau des *Bourgeoises de qualité.* Brueys est en marche, suivi du Grondeur, du Muet et de l'Avocat Patelin. Beaumarchais précède le Barbier de Séville, Figaro, la Mère coupable. Collin d'Harleville a pour suivants les personnages du *Vieux Célibataire,* tels qu'ils se présentent dans les scènes 6, 7 et 8 de l'acte V.

A la gauche d'Apollon, Clio, Polymnie, Uranie, Calliope et Melpomène, avec des attributs divers, se dirigent vers le cortège des poètes tragiques qui vient à leur rencontre. C'est Corneille qui se présente le premier. Il est suivi d'Horace et de deux personnages que nous n'osons identifier. Racine vient ensuite; Phèdre, Iphigénie et Athalie, armée de deux poignards, s'avancent derrière le poète. Crébillon a près de lui Atrée et Thyeste (scènes 6 à 8 de l'acte V, résumées) et Électre, debout près du cippe funéraire d'Agamemnon. Voltaire est accompagné de Zaïre, de Mahomet et de Brutus, représenté dans la scène 2 de l'acte II de la *Mort de César.* La Fosse est suivi de Manlius et de Servilius (scène 4 de l'acte IV de *Manlius*) au moment où Manlius prononce la célèbre interrogation : « Qu'en dis-tu? » La Harpe est escorté de Philoctète, d'Ulysse et de Néoptolème; de Belloy se rappelle au spectateur par les personnages principaux du *Siège de Calais* de *Gaston et Bayard* et de *Gabrielle de Vergy.* Enfin Ducis a près de lui Hamlet, Othello et un troisième personnage que nous ne parvenons pas à identifier.

Ce croquis est un calque, sommaire quant aux détails, pris sur une contre-épreuve ou décalque d'un dessin original. Par suite, tous les personnages sont vus à contre-sens; c'est

de la main gauche qu'ils tiennent les épées ou les coupes. Ce détail suffit à dénoncer l'origine du calque.

152. *Auteurs tragiques et comiques suivis de leurs pièces personnifiées.*

Décalque sur papier gris. — H. 0m,26. — Long. 13m,40. — (Exp.).

PARTIE CENTRALE

Apollon, nu, en pied, debout, une draperie jetée sur l'épaule, un pied posé sur le degré d'un autel que surmonte un trépied, touche de la lyre, qu'il tient appuyée sur sa cuisse. Près du dieu est Pégase ailé ; à sa suite, l'Amour, nu, debout, ailé, tient un flambeau et un arc. Erato vient ensuite ; elle tient un manuscrit déroulé sur lequel est écrit ANACRÉON. Terpsichore, muse de la danse, presse une lyre sur son sein. Clio, muse de l'histoire, porte une trompette et un cartel où se lisent les noms THUCYDIDE. HÉRODOTE. Enfin Thalie tient d'une main le masque comique et, de l'autre, présente une couronne à Molière qui s'avance vers elle.

De l'autre côté d'Apollon, Polymnie, muse de l'éloquence, tient une sorte de sceptre et après d'elle des rouleaux à demi enfermés dans leur coffre, sur lequel est écrit DÉMOSTHÈNE. A sa suite, Euterpe, muse de l'harmonie, tient une flûte antique dans chaque main ; Uranie, muse de la science, s'appuie sur un cippe où se trouve placé un globe ; dans l'une de ses mains, une règle. Calliope, muse de la poésie épique, porte un cartel où sont inscrits les noms HOMÈRE, HÉSIODE, VIRGILE. De l'autre main, elle tient des couronnes. Enfin, Melpomène, muse de la tragédie, porte le masque tragique et un poignard, tandis qu'elle semble, de l'autre main, faire accueil à Corneille.

PARTIE DROITE

Molière, dessiné une seconde fois, le regard dirigé vers Thalie, arrache un masque de la face de Tartuffe qui, honteux, cache le bas de son visage à l'aide de son tricorne ; à la suite de Tartuffe, l'artiste a représenté Oronte, Philinte et Alceste dans la scène du sonnet (*Misanthrope*, acte I, sc. 2). Regnard a pour escorte le Légataire, le Joueur et le Distrait. Vient ensuite Dancourt avec la Baronne et madame Patin (*Le Chevalier à la mode*, acte V, sc. 3) et madame Blandineau des *Bourgeoises de qualité*. Brueys précède Grichard et Lolive en maître à danser (*Le Grondeur*, acte II, sc. 17) suivis de l'Avocat patelin. Destouches se présente avec le Dissipateur, l'Homme singulier et le Glorieux. Piron a près de lui Lucile, Lisette et Dorante, représentés dans la scène 8 de l'acte IV de la *Métromanie*. Beaumarchais est accompagné du Barbier de Séville, de Figaro et de la Mère coupable. Enfin Collin d'Harleville est suivi des personnages du *Vieux Célibataire* résumant, par leur jeu, les scènes 6 à 8 de l'acte V.

Une Renommée, debout, en marche, les ailes ouvertes, une trompette aux lèvres, se retourne vers une théorie de six personnages drapés, tenant tous une ou plusieurs couronnes d'immortelles, et en marche à l'appel de la déesse. Ces personnages, dans la pensée du statuaire, doiveut être des artistes dramatiques. Aucune particularité de costume qui les rattache à telle création dont ils aient le droit de se réclamer. Ils sont tous drapés sur le costume de ville que laissent deviner la jarretière, les bas et la chaussure avec nœud de rubans. Aucun de ces personnages ne paraît être un portrait. Ils symbolisent les acteurs comiques. Le plus proche de la Renommée porte un manuscrit déroulé sur lequel on lit *Comœdi* (*de Comoedus*, comédien).

PARTIE GAUCHE

Corneille, dessiné une seconde fois, est en marche vers Melpomène. Derrière lui, Horace tenant des épées, est debout près de l'autel emblématique de Rome. Sur la base de l'autel est gravé ROMA. Aux pieds d'Horace, le corps inanimé de Camille. (*Horace*, acte IV, sc. 5 et 6.) A la suite sont représentés Auguste et Cinna debout, celui-ci faisant un geste de dénégation. Nous sommes en présence des deux personnages dans la scène 1 de l'acte V de *Cinna*. Racine est accompagné de Phèdre serrant convulsivement, sur sa poitrine, le glaive d'Hippolyte ; d'Iphigénie, les yeux au ciel ; une biche est à ses pieds ; d'Athalie, un poignard dans la main et le pied posé sur un cadavre. La Fosse a près de lui Manlius posant la main sur l'épaule de Servilius, et prononçant l'interrogation rendue célèbre par Talma durant vingt années : « Qu'en dis-tu ? » (*Manlius*, acte IV, sc. 4). Près de Servilius est un trophée d'armes romaines. Crébillon est escorté par Atrée présentant à Thyeste la coupe remplie du sang de Plisthène (*Atrée et Thyeste*, acte V, sc. 7). Voltaire a pour cortège Zaïre, Mahomet, Brutus (*Mort de César*, acte II, sc. 2). Vient ensuite de Belloy, derrière lequel sont en action Gaston et Bayard, puis Gabrielle de Vergy exprimant son désespoir et ayant auprès d'elle une coupe renversée. La Harpe a derrière lui Philoctète, Néoptolème et Ulysse. Ducis ferme le cortège des tragiques.

Hamlet, Othello, Macbeth sont en scène à la suite du poète.

Une Renommée; à peu près semblable à celle décrite plus haut, dans la partie droite, sonne de la trompette et semble appeler les interprètes des tragiques. Ils marchent drapés, au nombre de six, et portent des couronnes de laurier. Le premier tient, en même temps que sa couronne, un objet indistinct présentant une surface triangulaire sur laquelle est écrit *Tragœdi* (tragédiens).

153. *Oronte, Philinte et Alceste.*

Croquis à la mine de plomb et à la pierre noire. — H. 0m,18. — L. 0m,28.— (Ptf.).

Première pensée du groupe du *Misanthrope* (acte I, sc. 2), de Molière, représenté dans la frise ci-dessus décrite.

Alceste est dessiné deux fois.

154. *Auteurs tragiques et comiques suivis de leurs pièces personnifiées.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,19.— L. 0m,25. — (Ptf.).

Études de l'ensemble de la frise ci-dessus décrite. Esquisses sommaires des groupes, disposés sur deux rangées, et au-dessus desquels David a tracé de sa main : *Zaïre*, *M...* [Mahomet], Racine, *Phèdre, Iphigénie, Athalie.*

Les différences de pose ou de composition avec l'œuvre définitive sont trop nombreuses pour être relevées.

155. *Les Muses, les Furies, les Heures, etc.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20.— L. 0m,22. — (Ptf.).

Des groupes allégoriques se déroulent sur trois rangs superposés. L'artiste a tracé, de sa main, au-dessus des personnages ou des scènes esquissés, les inscriptions suivantes : 9 *Muses. Apollon* (Il est sur un char traîné par Pégase). Les *Furies. La Terreur. La Victoire. Mars* (Il est debout sur un char attelé). *La Folie. Les Heures couronnées de fleurs. Mercure* (debout sur un char).

Ces compositions n'ont pas trouvé place dans la frise définitive.

156. *Auteurs tragiques et comiques suivis de leurs pièces personnifiées.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,09.— L. 0m,29. — (Ptf.).

Études sommaires, disposées sur deux rangs d'un important fragment de la frise ci-dessus décrite.

De la main de David est écrit, au-dessus des personnages :

Voltaire. *Zaïre.* M[ahomet]. Racine, *Phèdre. Iphygénie. Athalie.* Crébillon. *Atrée et Thyeste* (cette mention répétée sur deux esquisses).

Études sommaires, mais dans le mouvement général des compositions définitives.

157. *Auteurs tragiques et comiques suivis de leurs pièces personnifiées.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20.— L. 0m,27. — (Ptf.).

Études plus arrêtées d'un notable fragment de la frise. Les groupes sont sensiblement dans le caractère des compositions définitives.

De la main de David est écrit, au-dessus des croquis tracés sur deux rangs superposés :

Corneille. *Horace. Polyeucte. Rodogune.* La Harpe. *Philoctète.*

158. *Auteurs tragiques et comiques suivis de leurs pièces personnifiées.*

Croquis à la mine de plomb et à la pierre noire. — H. 0m,20.— L. 0m,26. — (Ptf.).

Études, aussi arrêtées que celles décrites sous le n° précédent, d'un fragment de la frise. Les groupes diffèrent, d'une façon apparente, des compositions définitives.

De la main de David est écrit, au-dessus des croquis tracés sur deux rangs superposés :

Crébillon. *Atrée et Thieste. Electre.*

L'importante composition que nous venons de décrire fut traduite en bas-relief et entra dans la décoration du théâtre de l'Odéon. Un incendie avait totalement détruit le 20 mars 1818 « la scène, l'intérieur de la salle et l'appartement du secrétaire-conservateur ». Nous empruntons ces détails à l'excellent ouvrage *l'Odéon*, par MM. Paul Porel et Georges Monval (t. II, p. 1). Les mêmes auteurs, après avoir retracé les conséquences de l'incendie de 1818, parlent de la restauration de la salle, qui ne rouvrit que le 30 septembre 1819. « Ah! ceux qui aimaient l'or étaient bien servis, écrivent-ils : bas-reliefs, cariatides, frontons, arc d'avant-scène, plafond, coupole du foyer, rampes d'escaliers, devant et fond des loges, tout était doré, jusqu'aux portraits des *poètes tragiques et comiques français, séparés les uns des autres par des sujets pris dans leurs chefs-d'œuvre, qui ornaient le devant du premier balcon.*

Ces petits tableaux, dus aux conseils de David, des œuvres d'art par la finesse du dessin, disparaissaient absolument dans cette tonalité éclatante et ne formaient plus, à distance, que des groupes confus. » (*Ibid.*, p. 17-18.) Nos auteurs écrivent encore « le plafond, décoré de peintures représentant les divinités qui président aux mois de l'année et les signes du zodiaque, fut trouvé d'un bel effet » (*Ibid.*, p. 18). Quelques lignes plus loin, nous relevons cette note : « La dépense totale fut évaluée à 1,600,000 francs. Les architectes étaient MM. Baraguey et Prévost (*Ibid.*, p. 19). Ces précieux renseignements éclairent d'un jour décisif l'histoire de la « Frise de l'Odéon ». C'est sous ce titre que Eugène Marc a lithographié, en 1856, la composition de David (3e fascicule, pl. II à VIII). Quatre autres planches reproduisent les cartons qui furent traités en peinture dans le plafond de la salle. (*Ibid.*, pl. IX à XII.) MM. Porel et Monval, qui nous sont d'un secours efficace dans l'exposé des vicissitudes subies par la Frise de l'Odéon, se sont documentés à l'aide des journaux du temps, notamment du *Fanal* et du *Camp-volant* de Charles Maurice. Le *Fanal* inscrit, d'une plume négligente, le nom de David, et laisse croire au lecteur qu'il s'agit, ici, du peintre Louis David. Celui-ci était en effet le seul artiste de son nom jouissant, en 1819, d'une notoriété étendue. Mais Louis David avait dû quitter la France au retour de Louis XVIII. L'exil le tenait captif à Bruxelles. Ce n'est pas Louis David qu'il faut nommer en face de la Frise et du Plafond de l'Odéon : c'est David d'Angers, encore peu connu, car la seule œuvre remarquable qu'il eût produite à cette date, c'était la statue de Condé, destinée à la décoration du Pont Louis XVI. Le modèle de cette statue avait paru au Salon de 1817. Au surplus, ce n'est point la statue de Condé qui explique le choix que firent Baraguey et Provost (c'est à tort qu'on écrit plus haut Prévost) d'un sculpteur de trente ans, pour la décoration d'un théâtre qu'ils rêvaient somptueux. Jean-Louis Provost et David avaient eu, l'un et l'autre, le Prix de Rome en 1811. David et Provost, camarades à la Villa Médicis, de 1812 à 1816, étaient amis. Ce fut donc à David que Provost, d'accord avec son collègue Thomas-Pierre Baraguey, demanda le décor du « premier balcon » et de la coupole de la salle. Cette coupole, lisons-nous dans *l'Odéon*, comporta « les divinités qui président aux mois de l'année et les signes du zodiaque. » Ce texte n'est pas tout à fait exact. David dessina les Douze grands Dieux de l'Olympe, et, dans un cartel placé sous les pieds de chaque divinité, l'artiste reproduisit une scène de la Fable se rattachant à la légende du dieu.

Par qui furent traduits en peinture les cartons de la coupole? Nous l'ignorons. Quant à la frise du premier balcon, David en modela les reliefs et il nous apprend, dans une note autographe, que cette Frise mesura « 104 pieds de longueur et comprit 90 personnages ». (*David d'Angers*, etc., t. II, p. 468). Nous avons été induit en erreur, lors de la composition de la biographie du maître, quant à la cause de la disparition de la Frise. Nous avons dit qu'elle avait été détruite dans l'incendie de 1829. L'Odéon n'a pas subi de sinistre en 1829, et l'enlèvement de la Frise, à une date que nous ne saurions préciser, mais de beaucoup antérieure à 1830, ne doit être attribué qu'à l'effet aveuglant de l'or appliqué sur les reliefs de David. Dès 1819, cet effet est déclaré fâcheux par le *Fanal*. David, nous le savons, regretta, dès le premier jour, cette parure inutile, dont les architectes avaient surchargé son œuvre. L'artiste n'en conserva pas moins d'affectueuses relations avec Baraguey, qui décéda en 1820, et dont il orna le tombeau d'un médaillon colossal. Quant à Provost, nous le voyons, quelques années plus tard, collaborer avec David au monument du maréchal Lefebvre.

Qu'est devenu le dessin très arrêté d'après lequel, Marc, en 1856, a lithographié la Frise, depuis longtemps détruite? Nous avons vu en 1877 chez l'architecte Charles-Edouard Isabelle, autre ami de David, un superbe dessin de la Frise de l'Odéon. Il se peut que ce document ait été entre les mains d'Eugène Marc au moment voulu. Nous n'avons au Musée David qu'une contre-épreuve.

159. *Laurent Gouvion Saint-Cyr.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,09. — L. 0^m,05. — (Ptf.).

Le personnage, debout, posant sur la jambe droite, a le bras droit replié, et la main, tenant un plan, est relevée sur la poitrine.

Première pensée de la statue du maréchal.

160. *Laurent Gouvion Saint-Cyr.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,19. — L. 0^m,09. — (Ptf.).

Dessin très sommaire, peu différent du précédent, quant à l'aspect général. Le personnage pose sur la jambe droite et la tête est dirigée vers l'épaule gauche.

Deuxième étude.

161. *Laurent Gouvion Saint-Cyr.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^{m},11. — L. 0^{m},06. — (Ptf.).

Le personnage pose sur la jambe gauche. Ce détail rapproche notre dessin du modèle définitif, mais la tête est dirigée vers l'épaule gauche et le bras droit est ramené sur la poitrine, tandis que la main gauche appuie sur un cippe. La statue sera exécutée dans le mouvement contraire : la main droite tombant sur le cippe, le bras gauche replié et la tête de face.

Troisième étude.

162. *Laurent Gouvion Saint-Cyr.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0^{m},21. — L. 0^{m},14. — (Exp.).

Ce dessin, très arrêté, est conforme à la statue.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : P.-J. David.

Au bas, on lit : Gouvion St-Cyr.

Quatrième étude.

Envoi de M. Robert David (1890).

La statue du maréchal, commandée par sa veuve, est érigée au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (37e division). Le marbre est daté de 1833. Le modèle, en plâtre, au Musée David, porte la date de 1832. Il est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 104).

163. *Thomas Jefferson.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^{m},27. — L. 0^{m},13. — (Exp.).

Le personnage debout, en costume de l'époque, tient une plume dans la main droite, relevée sur la poitrine. De la main gauche, il présente la Déclaration d'Indépendance adoptée, sur sa proposition, le 4 juillet 1776, par le congrès réuni à Philadelphie. Le manuscrit, à demi roulé, pose sur un cippe.

Première étude.

164. *Thomas Jefferson.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^{m},27. — L. 0^{m},17. — (Exp.).

Étude presque semblable à la précédente. Toutefois, le cippe a disparu et la tête, dirigée vers l'épaule droite, avec résolution, revêt un caractère d'énergie que l'artiste atténuera dans l'œuvre définitive.

Deuxième étude.

165. *Thomas Jefferson.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0^{m},25. — L. 0^{m},14. — (Exp.).

Composition arrêtée, très soignée et aussi rapprochée que possible de la statue. La Déclaration que le futur président tient dans sa main gauche n'a pas l'ampleur que l'artiste lui donnera lorsqu'il exécutera son modèle. Ici, elle n'a que le format d'un feuillet ; plus tard, elle aura l'importance d'une sorte de table, occupant l'espace compris entre le sol et la main de l'homme politique.

Troisième étude.

La statue de Jefferson, érigée à Philadelphie, en 1833, est aujourd'hui au Capitole à Washington.

Le plâtre, conservé au musée David, est décrit plus haut (p. 263-264).

166. *Pierre Corneille.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^{m},21. — L. 0^{m},15. — (Ptf.).

Debout, posant sur la jambe gauche, drapé à l'antique, le poète a la main droite relevée à la hauteur du front.

Un second croquis du personnage, dans la même attitude, est dessiné sur la même feuille.

Cette attitude ne fut pas conservée par l'artiste dans l'œuvre définitive, érigée à Rouen le 19 octobre 1834. Mais David avait eu longtemps la pensée de donner cette pose au poète : « Si j'avais à sculpter Corneille, lisons-nous dans l'un de ses carnets, je le représenterais une main posée sur le front, comme un homme qui cherche ses inspirations dans son cerveau. » Mais, dans une seconde note, nous lisons : « J'eusse certainement représenté Corneille la main sur le front si c'eût été une figure de bas-relief ; mais dans une ronde-bosse, le visage se fût trouvé sacrifié d'un certain côté par le geste du bras. » (*David d'Angers*, etc. t. I, p. 274-275.)

Première et deuxième études.

167. *Pierre Corneille.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^{m},26. — L. 0^{m},16. — (Ptf.).

Composition plus résolue, avec la main droite sur le front et la tête penchée, indiquant la réflexion. Le personnage est drapé.

Troisième étude.

168. *Pierre Corneille.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^{m},30. — L. 0^{m},17. — (Ptf.).

Le personnage, debout, a les mains bais-

sées; il porte le costume du temps, sur lequel est jeté un manteau.

Quatrième étude.

169. *Pierre Corneille.*

Calque à la mine de plomb. — H. 0m, 19. — L. 0m,11. — (Ptf.).

Reproduction d'un dessin très exact de la statue érigée à Rouen. Où est ce dessin? A-t-il été fait par l'artiste ou par J.-M. Leroux, le graveur de cette œuvre, à titre de document pour l'exécution de sa planche?

170. *Les quatre Ages de l'Enfance.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,23. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Première scène :

Une mère, assise sous un berceau de feuillage, vue de profil à droite, donne le sein à son enfant.

Sur le pied du vase :

Deux Génies ailés, en lutte.

171. *Les quatre Ages de l'Enfance.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,22. — L. 0m,34. — (Ptf.).

Deuxième scène :

Une jeune mère, à genoux, à gauche, présente à son enfant, debout à droite, une grappe de raisin.

Troisième scène :

Une mère, assise, ayant son enfant debout, accoudé sur ses genoux, lui apprend à lire sur une feuille déroulée.

Quatrième scène :

La Patrie, debout, de face étend ses mains protectrices sur des enfants qui se pressent à droite et à gauche. A droite, un soldat assis aux pieds de la Patrie.

Cette dernière composition a été entièrement modifiée lors de l'exécution définitive.

172. *Georges-Chrétien-Léopold-Dagobert Cuvier.*

Croquis à la plume. — H. 0m,16. — L. 0m,12. — (Ptf.).

Le personnage est assis dans un large fauteuil, à dossier de forme antique. Le pied gauche pose sur un escabeau. La main droite baissée tient une plume. Le coude gauche est appuyé sur le genou, et dans la main relevée est un manuscrit. La tête, pensive, est dirigée vers l'épaule droite.

Composition cherchée pour la statue en bronze érigée le 23 août 1835, à Montbéliard, par souscription nationale.

Première étude.

173. *Georges-Chrétien-Léopold-Dagobert Cuvier.*

Croquis à la plume, rehaussé d'encre de Chine. — H. 0m,14. — L. 0m,12. — (Ptf.).

Étude assez semblable à la précédente. Le personnage, en costume moderne, est assis. Le mouvement de la tête, moins violent, indique plus heureusement la réflexion.

Deuxième étude.

174. *Georges-Chrétien-Léopold-Dagobert Cuvier.*

Dessin à la mine de plomb appliqué sur une épreuve d'essai de la gravure de J.-M. Leroux. — H. 0m,05. — L. 0m,06. — (Ptf.).

Ce dessin ne comprend que la tête, les épaules et la main droite du personnage, tel qu'il fut exécuté pour Montbéliard, c'est-à-dire debout, tenant dans la main droite, relevée, un style et dans l'autre un feuillet, sur lequel se détache le squelette d'un quadrupède.

Jean-Marie Leroux a gravé la statue. Il présenta des épreuves d'essai à David qui, n'étant pas satisfait de la tête et de la main, dessina très finement ces parties de son œuvre, à l'échelle de la gravure, puis appliqua son dessin sur l'estampe du graveur, à titre d'indications précises des retouches à faire par celui-ci sur sa planche.

Troisième étude.

175. *Le Départ des Volontaires.*

Croquis à la mine de plomb et à la pierre noire. — H. 0m,22. — L. 0m,35. — (Ptf.).

Groupes de toute nature cherchés en vue du bas-relief.

L'artiste a parsemé son croquis des mentions autographes suivantes :

On verra des paysans et des hommes riches. — Vieille femme qui vient conduire son enfant, son seul soutien. — Jeune fille distribuant des armes. — La Patrie distribuant des armes. — Groupe de jeunes gens qui demandent des ar... — Vieillard et ses trois fils. — Ancien soldat qui quitte sa femme et ses petits enfants pour répondre a la voix de la Patrie. — Groupe d'hommes armés qui vont au combat.

Première étude.

176. *Le Départ des Volontaires.*

Croquis à la plume. — H. 0m,11. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Ensemble cherché. La partie gauche est à peine esquissée, mais le milieu et la partie droite se dessinent. La femme portant un

enfant dans ses bras et le petit tambour sont indiqués.

Deuxième étude.

177. *Le Départ des Volontaires.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,13. — L. 0m,35. — (Ptf.).

La composition entière est indiquée. La Patrie, assise sur une estrade, à gauche, est trouvée. A ses pieds est une urne dans laquelle les volontaires déposent leurs noms. Ce détail ne sera pas maintenu dans l'œuvre définitive.

Troisième étude.

178. *Le Départ des Volontaires.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,23. — L. 0m,43. — (Ptf.).

Ensemble plus achevé. La mère portant son enfant dans ses bras, le petit garçon qui, dans la foule, agace un chien, sont à la place qu'ils occuperont. L'urne posée devant la Patrie n'a pas encore disparu.

Quatrième étude.

179. *Volontaires.*

Croquis à la plume. — H. 0m,10. — L. 0m10. — (Ptf.).

Groupe de deux hommes dont l'un fait le salut militaire. Ils sont vus de profil à gauche.

Cinquième étude.

180. *Volontaires.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,24. — L. 0m,32. — (Exp.).

En pied, debout, de profil à gauche, un jeune homme en blouse, tenant un fusil de la main gauche, et coiffé d'une sorte de bonnet, fait le salut militaire de la main droite.

Sur un second dessin, tracé sur la même feuille.

Debout, en pied, de profil à gauche, en blouse, un jeune homme tête nue, tenant un fusil de la main gauche, agite son chapeau de l'autre main.

Sixième et septième études.

181. *Volontaires.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,25. — L. 0m,32. — (Exp.).

Un jeune homme, en redingote, marche avec précipitation vers la gauche et est vu de profil. Le bras gauche est levé dans un mouvement résolu.

Un second dessin est tracé sur la même feuille.

Une femme du monde, vue de dos, la tête de profil à gauche, offre, de la main gauche, des colliers et des bijoux. Une fillette, vue de profil à droite, s'attache à la jupe du personnage.

Huitième et neuvième études.

182. *Jeune mère et ses enfants.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,23. — L. 0m,17. — (Exp.).

Étude du groupe de la femme portant un enfant dans ses bras, et ayant près d'elle un petit garçon, debout, qui s'attache à sa jupe et agace un chien de son pied gauche. Ce groupe est placé vers la partie droite du bas-relief *Le Départ des Volontaires.* Le petit garçon est dessiné avec un très grand soin ; le reste du groupe est esquissé.

Dixième étude.

Le *Départ des Volontaires* décore l'une des parois intérieures de l'Arc de triomphe de Marseille, dénommé aussi « Porte d'Aix ». Ce monument, dont M. Pierre Parrocel s'est fait l'historiographe en 1898 devant la Section des Beaux-Arts au Congrès des sociétés des départements, fut décoré par David d'Angers et Ramey fils. La commande des sculptures date de 1827. Vingt esquisses furent acceptées le 2 avril 1830, mais le conseil municipal ne fit connaître ses choix, au point de vue des sujets à traiter, qu'une année après la révolution de Juillet, et plusieurs des sculptures ne furent achevées qu'en 1839. Le bas-relief représentant le *Départ des Volontaires*, date de 1835. Il est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 104-105).

183. *Victoire et trophée d'armes européennes.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,32. — L. 0m,22. — (Exp.).

La Victoire, en pied, ailée, le torse nu, les hanches et les jambes drapées, vue de profil à gauche, pose le pied gauche sur un pli de terrain et fait effort pour atteindre de la main droite, armée d'une baïonnette en guise de style, la gueule d'un canon posé verticalement sur lequel elle vient d'écrire « Fleurus ». La main gauche, posée sur le genou, tient une palme. La Victoire se détache sur un vaste trophée d'armes européennes : lances, fusils, cuirasses, boucliers, haches, gantelets, épées.

Signé dans l'angle inférieur de droite : David.

Dans la partie inférieure est écrit, de la main de l'artiste :

Trophée qui décore l'arc de triomphe de Marseille. Il est sous le bas-relief représentant le général Jourdan a la bataille de Fleurus.

184. *Victoire et trophée d'armes orientales.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,31. — L. 0m,22. — (Exp.).

En pied, ailée, le torse nu, la Victoire est vue de profil à droite; la jambe gauche est posée sur un canon jeté sur le sol. Au sommet d'un autre canon, formant fût, est écrit le mot : « HÉLIOPOLIS. » La main droite qui vient de tracer cette inscription, à l'aide d'une baïonnette, est retombée sur le genou gauche. La main gauche, également baissée, tient une couronne. Le personnage se détache sur un trophée d'armes orientales : yatagans, cimeterres, cottes de mailles décorées du croissant, casques de métal, mousquets et piques.

Signé, dans l'angle inférieur, à droite : DAVID.

Dans la partie inférieure est écrit, de la main de l'artiste :

L'UN DES TROPHÉES DE L'ARC DE TRIOMPHE DE MARSEILLE.

Ce trophée est placé sous le bas-relief représentant la bataille d'Héliopolis.

185. *Renommée.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Trois croquis sur une même feuille, donnent le mouvement général de la Renommée destinée au tympan de gauche de l'Arc de triomphe de Marseille.

Première étude.

186. *Renommée.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,26. — L. 0m,20. — (Exp.).

Le haut du corps nu, les hanches et les jambes drapées, elle est vue de profil à droite, suivant le rampant d'un arc. Les ailes ouvertes remplissent le fond du tympan. Le bras droit est relevé au-dessus de la tête; la main tient une palme et deux fortes branches d'olivier qui se déploient dans la direction de la clef de l'arc. De la main gauche, la Renommée tient une trompette allongée dont l'embouchure est légèrement distante de ses lèvres. Un pli de draperie passe sur le bras droit et flotte derrière le personnage.

Signé, dans l'angle inférieur, à gauche : DAVID.

Dans la partie inférieure est écrit, de la main de l'artiste :

RENOMMÉE D'UN DES TYMPANS DE L'ARC DE TRIOMPHE DE MARSEILLE.

187. *Renommée.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,26. — L. 0m,20. — (Exp.).

En pied, de profil à gauche, le torse nu, les hanches et les jambes drapées, elle est posée, comme la précédente, sur le rampant d'un arc dans la direction de la clef de voûte. Les ailes ouvertes remplissent le voussoir. La main droite levée, et en avant, tient une palme et deux branches d'olivier qui se profilent au-dessus de sa tête. La main gauche soutient une trompette dont elle s'apprête à sonner.

Signé, dans l'angle inférieur, à droite : DAVID.

Dans la partie inférieure est écrit de la main de l'artiste :

RENOMMÉE D'UN DES TYMPANS DE L'ARC DE TRIOMPHE DE MARSEILLE.

188. *Bataille de Fleurus.*

Croquis à la plume. — H. 0m,15. — L. 0m,18. (Ptf.).

Esquisse très adroite, mais sommaire, du bas-relief placé à la hauteur de l'imposte, sur l'Arc de triomphe de Marseille, au-dessus du trophée d'armes européennes.

189. *Le Dévouement. — La Résignation. — La Valeur ou la Force. — La Prudence.*

Croquis à l'encre de Chine. — H. 0m,21. — L. 0m,24.

Mouvement cherché des quatre statues, en pierre, placées sur l'architrave de l'Arc de triomphe de Marseille. *La Valeur* sera plus tard dénommée *La Force.*

Ce croquis comporte sept figures, avec variantes, disposées symétriquement sur deux rangées. Au-dessous des études du rang supérieur est écrit, de la main de l'artiste :

Dévouement. — Résignation. Épée brisée. Un chien à ses pieds.

Valeur. — Prudence. — Un cerf auprès d'elle.

Dans les compositions définitives, le chien et le cerf ont disparu.

Première étude.

190. *Le Dévouement. — La Résignation.*

Croquis à la plume et à la pierre noire, sur papier de calque. — H. 0m,25. — L. 0m,35. — (Ptf.).

Le Dévouement, vêtu à l'antique, coiffé d'un casque muni de deux ailes ouvertes,

assez semblable à la coiffure des guerriers scandinaves du neuvième siècle, pose la main gauche sur le cœur, et, de l'autre main, tient l'épée. A sa droite est un pélican qui, de son bec, fouille ses propres entrailles.

Au-dessous de ce croquis, à la plume, est écrit, de la main de l'artiste :

LE DÉVOUEMENT

Un second croquis à la pierre noire, représente un personnage nu, dans l'attitude voulue par le statuaire pour sa statue du *Dévouement*.

Au-dessous de ce croquis, l'artiste a écrit :

Voilà le vrai mouvement. Il faut que vous changiez les jambes de votre figure.

Cette note, assez énigmatique, s'explique par la nécessité où s'est trouvé l'artiste de recourir à un collaborateur, pour modeler une esquisse d'après son dessin, esquisse qui a dû servir de guide aux praticiens.

Un troisième croquis, à la plume, représente la *Résignation*, en pied, debout, drapée, tenant de la main droite, relevée à la hauteur de l'épaule, une épée brisée. La main gauche serre convulsivement le fourreau.

Au-dessous de ce croquis, peu différent de la composition définitive, est écrit, de la main de l'artiste :

LA RÉSIGNATION

Un quatrième et dernier croquis, à peine esquissé, est tracé sur la même feuille.

Deuxième étude.

191. *La Prudence.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,21. — L. 0m,08. — (Exp.).

Étude arrêtée de la figure debout, drapée, de profil, tâtant de l'index la pointe d'une épée.

Une singularité est à relever ici. La Prudence tient l'épée dans la main gauche et appuie l'index de la main droite sur la pointe de l'arme. Dans la statue placée sur l'Arc de triomphe de Marseille le personnage, sera représenté tenant l'épée dans la main droite.

Troisième étude.

192. *La Force.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,23. — L. 0m,13. — (Exp.).

En pied, debout, drapée, elle tient l'épée horizontalement, et dans la main gauche. La main droite pose sur la crinière d'un lion, couché derrière le personnage.

Dans l'œuvre définitive, l'épée sera tenue de la main droite et la pointe en bas. De notables différences dans la pose, le costume, le casque indiquent que l'artiste n'était pas encore fixé sur sa composition.

Quatrième étude.

193. *La Résignation.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,25. — L. 0m,16. — (Exp.).

En pied, debout, la tête de face, le visage exprimant une tristesse concentrée, la Résignation, vêtue d'une longue tunique sans manches, aux plis droits, et sur laquelle est jetée une draperie, tient, dans la main gauche repliée, le fourreau d'une épée. Dans la main droite, levée à la hauteur de l'épaule, est l'épée brisée.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : DAVID.

Sur le socle dessiné de la figure est écrit, de la main de l'artiste :

LA RÉSIGNATION

Étude très arrêtée de la statue.

Cinquième étude.

194. *La Fidélité. — Le Patriotisme.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,26. — (Ptf.).

A gauche, une statue de la Fidélité (qui plus tard devint *le Dévouement*).

Au centre, un autel de la Patrie.

A droite, le Patriotisme, debout, de face, la main posée sur un second autel de la Patrie.

Au-dessous de la figure de gauche, de la main de l'artiste, est écrit :

FIDÉLITÉ.

A droite :

PATRIOTISME TENANT UNE ÉPÉE NUE SUR L'AUTEL DE LA PATRIE.

Ce second croquis se rattache sans doute au *Départ des Volontaires.*

195. *La Fidélité. — La Valeur.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,26. — (Ptf.).

Composition cherchée des deux statues qui seront dénommées plus tard *La Force* et *Le Dévouement.*

196. *La Force. — La Patience. — La Fidélité. — Le Patriotisme.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,26. — (Ptf.).

Quatre statues cherchées. Les personnages sont debout. Études de premier jet.

Au-dessous de ces croquis, de la main de l'artiste, est écrit :

FORCE. APPUYÉE SUR UN FAISCEAU. FORCE PUBLIQUE. FORCE EST DEMEURÉE A LA LOI. — PATIENCE. QUI FAIT SUPPORTER LES DOULEURS, LES INJURES, LES INCOMMODITÉS, AVEC MODÉRATION, SANS MURMURER. CONSTANCE A FAIRE UNE CHOSE, A POURSUIVRE UN DESSEIN, MALGRÉ LA LENTEUR DES PROGRÈS. — FIDÉLITÉ. QUI GARDE SA FOI, QUI REMPLIT SES DEVOIRS, QUI EST CONSTANT DANS SON AFFECTION. — PATRIOTISME. CHASSER LES ARMÉES ENNEMIES DU SOL DE LA PATRIE. LE CŒUR PALPITE AU NOM DE LA PATRIE. IL N'Y A POINT DE PATRIE SANS LIBERTÉ. DON FAIT A LA PATRIE. IL DÉPOSE SON ÉPÉE SUR L'AUTEL DE LA PATRIE. SUR L'AUTEL DE LA PATRIE IL DÉPOSE SON ÉPÉE ET DES BIJOUX. SUR LE BAS-RELIEF, L'AMÉRIQUE SE JETANT DANS LES BRAS DE LA LIBERTÉ,

197. *Draperie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Étude de draperie pour les statues de l'Arc de triomphe de Marseille.

198. *Draperie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22.— L. 0m,15. — (Ptf.).

Seconde étude de draperie pour les statues de l'Arc de triomphe de Marseille.

199. *Sainte Cécile.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,11. — (Ptf.).

Étude d'après un modèle nu, de la pose de sainte Cécile, debout, le pied gauche sur un plan plus élevé que le sol, la main gauche au-dessus de l'épaule et la tête posée sur la main.

Première étude.

200. *Sainte Cécile.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,11. — (Ptf.).

Trois compositions cherchées. Le pied gauche pose sur un escabeau. La main gauche est relevée sur l'épaule. Indication de lyre.

Deuxième, troisième et quatrième études.

201. *Sainte Cécile.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,13. — L. 0m,08. — (Ptf.).

Étude du personnage, vu de profil à gauche ; la main gauche est relevée sur l'épaule et la tête appuyée sur la main.

Cinquième étude.

202. *Sainte Cécile.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,23.— L. 0m,11. — (Ptf.).

Expression de repos extatique, la tête penchée sur l'instrument que soutient le bras gauche. Le pied gauche posé sur un escabeau. Dans la main droite, une palme.

Sixième étude.

203. *Sainte Cécile.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,23.— L. 0m,13. — (Ptf.).

Le bras droit est nu et tombant. La tête penche sur l'instrument qui pose sur le genou gauche, légèrement relevé. Caractère de mondanité qui disparaîtra dans l'œuvre définitive.

Septième étude.

204. *Sainte Cécile.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,16. — L. 0m,08. — (Ptf.).

L'artiste revient à sa pensée première. La tête est inclinée sur l'épaule gauche. La lyre pose sur le genou gauche.

Huitième étude.

205. *Sainte Cécile.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,09. — (Ptf.).

Variante. Le pied droit relevé sur un escabeau.

Neuvième étude.

206. *Sainte Cécile.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,29. — (Ptf.).

Huit compositions cherchées. La tête est relevée avec une expression d'extase. Mains jointes. Les deux pieds posent sur le sol.

Dixième à dix-septième études.

207. *Sainte Cécile.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,23.— L. 0m,10. — (Ptf.).

Le personnage debout, sur un cul-de-lampe, et la tête surmontée d'un dais, tient une lyre sur le bras gauche. Les deux pieds adhèrent au sol.

Dix-huitième étude.

208. *Sainte Cécile.*

Croquis à la plume. — H. 0m,19. — L. 0m,08. — (Ptf.).

Légères variantes avec la précédente étude. La lyre triangulaire est plus écrite. Le support est très orné.

Dix-neuvième étude.

La statue de sainte Cécile est au Musée David. On la trouvera décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 106).

209. *L'Enfant à la grappe.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,18. — L. 0^m,16. — (Ptf.).

Deux études, de profil à gauche et de profil à droite, d'un enfant nu, exprimant le jus d'une grappe qu'il atteint de ses mains levées au-dessus de sa tête.

Au-dessous des croquis est écrit de la main de Mme David : *Robert David* (2 ans).

L'Enfant à la grappe est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 106).

210. *Philopœmen.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,20. — L. 0^m,13. — (Ptf.).

Première pensée de la statue. La main gauche appuie sur le côté de la cuisse ; l'épée est au fourreau ; une draperie flotte sur l'épaule ; autant de variantes avec l'œuvre définitive qui sera plus simplifiée et d'aspect plus jeune.

La statue de Philopœmen est décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 106).

211. *Soldat de la République.*

Croquis à la mine de plomb et à l'encre de Chine. — H. 0^m,21. — L. 0^m,12. — (Exp.).

Debout, de profil à gauche, au repos, les deux mains appuyées sur le canon de son fusil posé verticalement.

212. *Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,23. — L. 0^m,15. — (Exp.).

Debout, en robe, et coiffé de la toque, de profil à droite, il est en marche et présente, de la main droite levée, le texte de sa plaidoirie en faveur de Louis XVI.

Étude pour la figure du personnage qui est placé dans la partie gauche du Fronton du Panthéon, vers le centre.

213. *La Patrie, la Liberté, l'Histoire.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,18, — L. 0^m,24. — (Exp.).

Motif central du Fronton. Indication de soldats blessés, à droite, se découvrant devant la Patrie. Différences très notables avec les personnages de la composition définitive.

214. *La Patrie, la Liberté, l'Histoire.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,22. — L. 0^m,35. — (Ptf.).

Motif central et début de la partie droite. L'attitude et le geste définitifs du général Bonaparte sont indiqués.

Au-dessus de cette composition, dans l'angle supérieur, à droite, est légèrement esquissé un soldat tombé à terre.

Au-dessous de cette figure est écrit, de la main de l'artiste :

MOURANT SUR UN TROPHÉE PRIS SUR L'ENNEMI.

Sous la composition principale, l'artiste a tracé de sa main, les lignes suivantes :

LATOUR D'AUVERGNE. JE METTRAI LE PEINTRE DAVID. IL Y AURA UN CHIRURGIEN D'ARMÉE. UN MÉDECIN, BICHAT, SERA REPRÉSENTÉ MOURANT ET PRÉSENTANT SON OUVRAGE SUR *la Vie et la Mort*. ON POURRAIT REPRÉSENTER LE JEUNE BARRA. LE POUSSIN ET LE SUEUR SERONT SUR UN PLAN PLUS RECULÉ ; ILS AURONT DÉJA LEUR COURONNE SUR LA TÊTE.

215. *Groupes civils et groupes militaires.*

Croquis à la plume et à la mine de plomb. — H. 0^m,22. — L. 0^m,35. — (Ptf.).

A gauche, des écrivains et des artistes s'avançant en tumulte vers la droite. En face d'eux, soldats de toutes armes marchant vers la gauche. Effet d'ensemble cherché au point de vue de l'aspect. A droite, Barra expirant.

216. *Groupe militaire.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,10. — L. 0^m,12. — (Ptf.).

Partie droite du Fronton. Bonaparte, coiffé du chapeau, est au premier plan, dans le mouvement juste. Des soldats le suivent.

217. *La Patrie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,24. — L. 0^m,20. — (Ptf.).

Debout, les mains étendues, tenant des couronnes.

218. *La Liberté.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,22. — L. 0^m,35. — (Ptf.).

La figure de la Liberté, assise, est nettement écrite. La partie gauche du bas-relief est esquissée.

219. *L'Histoire, Bonaparte, l'Armée.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,21. — L. 0^m,35. — (Ptf.).

Partie droite du Fronton. La figure du général Bonaparte est la plus écrite.

220. *La Liberté, Fénelon, Malesherbes, Voltaire.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,29. — (Ptf.).

Partie gauche du Fronton, esquissée avec clarté. Les groupes seront à resserrer, mais les personnages sont disposés dans l'ordre qu'ils garderont.

221. *Bichat, Voltaire. — Les étudiants civils.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22.— L. 0m,35. — (Ptf.).

Extrémité de la partie gauche du Fronton: jeunes gens des écoles civiles, assis. Voltaire couronné, assis sur un escabeau, tourne la tête du côté de la Patrie. Près de Voltaire, Bichat, qui s'affaisse près de l'autel de la Patrie.

222. *La Patrie distribuant des couronnes.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,35. — (Ptf.).

Ensemble de la composition, largement esquissé.

Au-dessus, esquisse de l'extrémité gauche du Fronton, à partir de la figure de Bichat.

223. *La Patrie distribuant des couronnes.*

Croquis à la mine de plomb et à la plume.— H. 0m,22. — L. 0m,35. — (Ptf.).

Étude de l'ensemble de la composition (mine de plomb).

Etude de la partie gauche du Fronton (mine de plomb).

Étude de soldat blessé déposant un trophée d'armes sur l'autel de la Patrie (à la plume).

224. *La Patrie distribuant des couronnes.*

Contre-épreuve à la mine de plomb. — H. 0m,32. — L. 0m,91. — (Ptf.).

Composition très arrêtée de l'ensemble du Fronton, vu à contre-sens, et renfermant de nombreuses et importantes variantes avec l'œuvre définitive. C'est ainsi que Bonaparte est vieilli et porte le masque impérial. La tête est couverte du petit chapeau, alors que, sur le monument, la tête sera nue. L'Histoire a tracé sur ses tablettes les noms de Kléber, Desaix, Hoche, Bertr..., Napoléon. Ces noms seront remplacés, sur le bas-relief, par ceux de Hoche, Bonap[arte], Lavoisier, Kléber. Dans le dessin qui nous occupe, Kléber est debout au second plan et sa tête rayonne encadrée par une opulente chevelure. Dans le bas-relief, Kléber sera nommé, mais on ne le retrouvera pas. De notables différences seraient à relever encore dans le groupement ou la pose des personnages. Ce dessin est du plus haut intérêt pour quiconque voudra suivre David dans l'étude approfondie à laquelle il s'est livré avant de s'arrêter à la composition exécutée au Panthéon.

Le Fronton du Panthéon est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 106-107).

225. *Génies.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,10. — (Ptf.).

Deux Génies, face à face, rejoignent leurs mains et tiennent des trophées d'armes et des palmes en l'air.

Ce motif est repris trois fois sur la même feuille.

De la main de Mme David est écrit :

Petits génies pour la porte du Panthéon.

Projet non exécuté.

226. *Génies.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,18.— L. 0m,10. — (Ptf.).

Étude du sujet traité dans le dessin qui précède. Variantes nombreuses. Le motif est repris trois fois sur le feuillet.

Même mention, de la main de Mme David, que sur le dessin précédent.

227. *Le Commerce.*

Dessin à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0m,38. — L. 0m,26. — (Exp.).

Étude préparatoire, très différente de la sculpture. Le Commerce tient une bourse dans la main gauche et des balances dans l'autre main. A ses pieds, à droite et à gauche, sont assis deux personnages. L'un tient une lyre et a près de lui une palette. L'autre dessine, et semble pleurer. Une seconde palette est auprès de lui.

228. *Le Commerce.*

Dessin à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0m,40. — L. 0m,25. — (Exp.).

Le Commerce est dans la pose qu'il conservera sur le haut-relief. Il tient le caducée. L'Africain tient une branche de caféier; l'Asiatique, une plante ; l'Américain, une fourrure; l'Européen, un livre. Ces quatre figures sont debout.

Au bas est écrit : « 3e esquisse ».

229. *Le Commerce.*

Dessin à la mine de plomb, sur papier de calque.— H. 0m,40.— L. 0m,25.—(Exp.).

Variante. Le Commerce tient de la main droite un caducée. Un Asiatique et un Africain sont à la droite du personnage. Le premier présente une fourrure; le second, une sorte de fruit. De l'autre côté se voient un Américain offrant des colliers, et un Européen présentant un livre. L'Africain et l'Américain sont assis sur leurs talons. Sur la marge, dans la partie supérieure à la gauche du Commerce, étude de draperie avec franges.

Au bas est écrit : « 4e esquisse ».

230. *Le Commerce.*

Dessin à la mine de plomb, sur papier de calque.— H. 0m,40.— L. 0m,25.—(Exp.).

Le Commerce est seul; les figures accessoires ont disparu. De la main droite, le Commerce tient un caducée; de l'autre main, il tient une sorte de corne d'abondance renversée, d'où s'échappent des pièces de monnaie.

Au bas est écrit : « 7e esquisse ».

231. *Le Commerce.*

Dessin à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0m,40. — L. 0m,25. —(Exp.).

Le Commerce est représenté seul, debout, avec de larges ailes repliées. Il tient d'une main le caducée; de l'autre, des balances. A la droite du personnage, une charrue et une gerbe. A sa gauche, une ruche.

Au bas est écrit : « 8e esquisse ».

Cette inscription et celles portées sur les dessins qui précèdent ne sont pas de la main de David, mais elles sont anciennes. Nous devons conclure de ces mentions autorisées que nous ne possédons pas la totalité des études préparatoires faites par le maître, puisque les 7e et 8e esquisses s'éloignent sensiblement de la composition définitive, alors que les 3e et 4e esquisses s'en rapprochaient. Il n'est pas permis de voir dans les 7e et 8e esquisses une étude fragmentée du haut-relief. En dégageant son personnage de toute figure accessoire, David a eu l'intention de prendre ce parti dans l'œuvre définitive; or, à une date ultérieure il est revenu à sa première pensée qui avait été de grouper le Commerce avec des figures allégoriques des diverses parties du monde, et, en fin de compte, c'est cette pensée qui a prévalu.

232. *La Navigation.*

Dessin à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0m,40. — L. 0m,26. — (Exp.).

Étude assez semblable à la composition définitive. Toutefois, le front n'est pas couronné d'étoiles et aucune inscription n'existe sur le gouvernail, qui n'a pas la forme que lui donnera David dans le haut-relief.

Les modèles du *Commerce* et de la *Navigation*, hauts-reliefs placés sur la Douane de Rouen, sont décrits dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 107-108).

233. *Cuvier.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,16.— L. 0m,10. — (Ptf.).

Pose cherchée. La main droite est levée; le bras gauche est tombant. Un support est esquissé à gauche.

Première étude.

234. *Cuvier.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,16.— L. 0m,09. — (Ptf.).

Debout, en costume universitaire, la main droite levée; l'index gauche plonge dans une sphère.

L'œuvre définitive sera conforme à ce croquis.

Deuxième étude.

La statue de Cuvier, placée au Muséum d'histoire naturelle de Paris, est décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 108).

235. *Joseph Barra.*

Croquis à la plume.— H. 0m,22.— L. 0m,34. — (Ptf.).

Cinq compositions cherchées. Le personnage, nu, est couché sur son tambour qui forme support sous l'aisselle; la tête et les bras retombent vers le sol.

Études une à cinq.

236. *Joseph Barra.*

Croquis à la plume. — H. 0m,08. — L. 0m,14. — (Ptf.).

Le personnage, projeté à terre, s'affaisse sur son tambour, mais la tête est relevée dans une sorte d'effort suprême.

Sixième étude.

237. *Joseph Barra.*

Croquis à la plume. — H. 0m,08. — L. 0m,14. — (Ptf.).

Projeté, mort, à la renverse sur son tambour. Le bras gauche pend sur le sol.

Septième étude.

238. *Joseph Barra.*

Croquis à la plume. — H. 0m,18. — L. 0m,24. — (Ptf.).

Quatre compositions cherchées. Le personnage est vu trois fois de profil, tombé sur le sol, mais s'appuyant du bras gauche, tandis que la main droite presse une cocarde sur le cœur.

Le dernier croquis représente Barra mort, couché sur le dos, avec le tambour pour support. La main gauche pend sur le sol ; l'autre main presse la cocarde.

Études huit à onze.

239. *Joseph Barra.*

Croquis à la plume. — H. 0m,10. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Nu, couché sur l'épaule gauche, il tient une baguette de tambour de la main gauche et de l'autre main presse la cocarde sur son cœur. La jambe gauche est repliée ; le pied droit est chaussé.

Ce croquis est presque identique à la statue.

Douzième étude.

La statue de Barra est décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 108).

240. *Viala. — Barra.*

Croquis à la mine de plomb et à la plume. — Projets de médailles. — H. 0m,20. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Composition sur la mort de Viala, cherchée trois fois. Le jeune garde national, âgé de 13 ans, tombe sous les balles en brandissant les câbles des pontons établis sur la Durance et qu'il vient de couper. Variantes : Viala coupe les câbles ; Viala tombe, sa hache à la main.

Barra, cherché une fois, est affaissé sur son tambour. A gauche, les baïonnettes des fusils braqués sur lui.

241. *Armand Carrel.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,16. — L. 0m,10. — (Ptf.).

Debout, le corps de face, la tête de profil à gauche, il tient un manuscrit dans sa main droite, relevée sur la poitrine. La main gauche est dirigée vers la terre, dans un mouvement résolu.

Première étude.

242. *Armand Carrel.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,10. — L. 0m,16. — (Ptf.).

Trois études de la statue. La première nous montre Carrel la main gauche sur la poitrine ; dans la seconde, le publiciste parle et fait un geste de la main droite ; dans la troisième, la main gauche est relevée et tient le manuscrit.

Deuxième, troisième et quatrième études.

243. *Armand Carrel.*

Croquis à la plume. — H. 0m,32. — L. 0m,23. — (Exp.).

Huit croquis sur une même feuille.

1er croquis. — Carrel a la tête de profil à droite. La main gauche est relevée sur la poitrine et la droite, demi-baissée, passe sous le coude gauche, dans un mouvement violent.

2e croquis. — Tête de trois quarts à droite ; le bras gauche replié, le bras droit baissé avec fermeté.

3e croquis. — Le personnage est de face. Les deux bras sont baissés.

4e croquis. — Le bras gauche replié, le bras droit baissé. Tête de profil à droite.

5e croquis. — Le bras gauche est passé sous le bras droit. Tête de profil à droite. Le manuscrit est dans la main gauche.

6e croquis. — Les deux mains baissées ; la gauche tient le manuscrit. Tête de profil à droite.

7e croquis. — Tête de profil à gauche. Le bras droit replié ; le manuscrit dans la main droite.

8e croquis. — De face. La main droite baissée tient le manuscrit. La main gauche relevée pose sur la poitrine.

Les 2e et 4e croquis se rapprochent le plus de la composition définitive.

Études cinq à douze.

La statue de Carrel est décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 109).

244. *Gutenberg.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,17. — L. 0m,11. — (Ptf.).

Étude assez sommaire du monument qui aurait comporté la statue de Gutenberg, avec une presse à sa gauche, et de nombreux personnages entourant le piédestal. Dans les deux mains de Gutenberg sont des feuilles d'impression.

Au-dessous du croquis est écrit, de la main de l'artiste :

GUTENBERG SUR UN PIÉDESTAL, UNE PRESSE AUPRÈS DE LUI, LES DEUX BRAS ÉTENDUS, ET TENANT DES FEUILLES D'IMPRESSION QU'IL RÉPAND SUR LES PEUPLES ; CEUX-CI ENTOURENT LE PIÉDESTAL. — EN FACE : DES EUROPÉENS BRISANT LES FERS DES NÈGRES ET LEUR DONNANT DES LIVRES, L'AMÉRIQUE, APPUYÉE SUR SON DRAPEAU,

EST ENTOURÉE D'ENFANTS HEUREUX. — LA POLOGNE BRANDIT SON SABRE, AINSI QUE LA HONGRIE ET L'ITALIE. DE CHAQUE COTÉ, SONT DEUX FIGURES ACCROUPIES : L'ASIE ET L'OCÉANIE.

Au-dessous de cette inscription, DAVID a esquissé un léger croquis représentant un personnage assis à la base d'un piédestal, surmonté d'une statue.

Près de ce groupe, l'artiste a tracé, de sa main, les lignes suivantes :

LOUIS DAVID, ASSIS AUPRÈS DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ, MÉDITANT SUR SON ART RÉPUBLICAIN.

245. *Gutenberg.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27.— L. 0m,21. — (Ptf.).

Étude de la statue, très voisine de l'œuvre définitive, quant à la pose et au mouvement.

246. *Gutenberg.*

Croquis à la plume. — H. 0m,13. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Étude d'un bas-relief qui sans doute eût décoré le pourtour du piédestal. Il aurait comporté plus de quarante personnages historiques, divisés en six groupes, de savants, de poètes, de philosophes et d'artistes. Tous auraient été debout et vus de profil.

Au-dessus des indications de personnages est écrit, à l'encre, de la main de l'artiste :

FULTON, WATT, JACQUARD, SALOMON DE CAUS, SCHILLER, CERVANTES, CAMOENS, TASSE, MILTON, RACINE, MOLIÈRE, CORNEILLE, SHAKESPEARE, VOLTA, CONDORCET, ROUSSEAU, BUFFON, VOLTAIRE, NEWTON, BAYLE, BACON, DESCARTES, LUTHER, SPINOSA, LEIBNITZ, LESSING, KANT, HEGEL, GOETHE, MICHEL-ANGE, JEAN GOUJON, PALLADIO, PALESTRINA, RAPHAEL, ALBERT DURER, POUSSIN, PUGET, MOZART, BEETHOVEN, OLIVIER DE SERRE, PARMENTIER, CHAPTAL.

Au-dessous de la composition, l'artiste a tracé, de sa main, au crayon, les noms de :

KLOPSTOCK, RICHTER.

247. *Gutenberg.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Projet de bas-relief. La presse est posée à terre ; un piédestal vide est à droite. Du même côté, groupes d'Orientaux, debout ou assis sur leurs talons. Les uns lisent, d'autres étendent la main, comme s'ils prêtaient serment. Du côté gauche, Européens debout.

248. *Gutenberg.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Même composition que sur le croquis précédent. Profils plus arrêtés.

249. *Gutenberg.— L'Asie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Étude de bas-relief, au centre duquel est une presse posée à terre, avec des feuilles imprimées, dont les personnages groupés à droite et à gauche se sont emparés.

Au-dessus du croquis est écrit, de la main de l'artiste :

L'ASIE

Et au-dessous :

EUROPÉENS. ANQUETIL DONNANT DES LIVRES A DES ASIATIQUES EN ÉCHANGE DE MANUSCRITS. — JEUNES ENFANTS ÉTUDIANT DANS DES LIVRES ET ENSEIGNÉS PAR UN EUROPÉEN. — CONFUCIUS REGARDANT CETTE SCÈNE. — STATUE D'UN DIEU DE L'ASIE POUR BIEN PARTICULARISER CE PAYS. — GROUPE DE FEMMES HEUREUSES ET TENANT DANS LEURS BRAS DES ENFANTS ; ELLES SONT HEUREUSES PUISQUE LA CIVILISATION EUROPÉENNE LES AFFRANCHIRA DU BUCHER ET DE TOUTES LES COUTUMES D'ESCLAVAGE DANS LESQUELLES ELLES GÉMISSAIENT DEPUIS TANT DE SIÈCLES.

Et plus bas, d'une main étrangère :

METTRE QUELQUE PART LE TURC DÉPOSANT SON TURBAN. — WILLIAM JONES.

Dans l'angle supérieur, à droite, est écrit, à l'encre, d'une main étrangère :

WILLIAM JONES AVEC LES BRAHMS; ANQUETIL-DUPERRON AVEC LES PARSIS; MANDARIN CHINOIS AVEC UN *Confucius* A LA MAIN; TURCS ET ÉGYPTIENS, MAHMOUD ET MÉHÉMED.

250. *Gutenberg.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,21. — (Ptf.).

La presse sur un autel, au centre. Personnages debout ou assis de chaque côté, en petit nombre.

Au-dessous du dessin est écrit, à l'encre, de la main de l'artiste :

LA TURQUIE, PERSONNIFIÉE DANS LE SULTAN MAHMOUD, INTRODUIT DANS L'ASIE L'IMPRIMERIE. GROUPE D'ENFANTS LISANT DANS UN LIVRE.

251. *Gutenberg.— L'Asie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,21. — (Ptf.).

La presse a disparu. Deux groupes en présence qui font des échanges.

Au-dessous de la composition est écrit, à l'encre, de la main de l'artiste :

L'ASIE

DES EUROPÉENS DONNANT DES LIVRES EN ÉCHANGE CONTRE DES MANUSCRITS QUI LEUR SONT OFFERTS PAR DES ASIATIQUES, ACCROUPIS SELON LA COUTUME DU PAYS ; DES FEMMES ESCLAVES REGARDENT AVEC UN SENTIMENT DE MÉLANCOLIE ET D'ENVIE DES FEMMES EUROPÉENNES, DE JEUNES ENFANTS LISANT AVEC AVIDITÉ DANS DES LIVRES.

252. *Gutenberg. — L'Asie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27.— L. 0m,21. — (Ptf.).

La presse, au centre, sur un piédestal peu élevé. Échange d'imprimés entre l'Européen et l'Asiatique. Au premier plan, à gauche, l'abbé Grégoire. Enfants étudiant.

253. *Gutenberg.— L'Asie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Même composition que dans le croquis précédent. Légères variantes.

254. *Gutenberg. — L'Europe.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,26. — (Ptf.).

Une presse sur un autel très élevé. A droite et à gauche, des personnages historiques. Au premier plan, à terre, enfants étudiant.

Sur les marges est écrit, au crayon, de la main de l'artiste :

L'EUROPE

POUR L'ALLEMAGNE : LEIBNITZ ET LUTHER.

POUR L'ANGLETERRE : SHAKESPEARE ET WATT.

POUR L'ITALIE : DANTE ET MICHEL-ANGE.

POUR L'ESPAGNE : CERVANTES ET LE CAMOENS.

POUR LA FRANCE : VOLTAIRE, DESCARTES, BUFFON, CORNEILLE.

Ces noms se répètent, à droite, dans l'angle supérieur du croquis.

Toutefois, pour la France, l'artiste a écrit :

VOLTAIRE ET BUFFON, DESCARTES, POUSSIN.

255. *Gutenberg. — L'Europe.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Même composition que dans le croquis précédent, avec variantes. Au bas, enfants assis étudiant Sphère, livres, etc.

256. *Gutenberg. — L'Europe.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Même composition, avec variantes. Le groupe des enfants est disposé d'une façon plus décorative qu'il ne l'était dans le croquis précédent.

Au-dessous du croquis, de la main de l'artiste, à l'encre :

L'EUROPE

LA PRESSE, SUR UN AUTEL. — PHILOSOPHES, ARTISTES ET SAVANTS DE TOUTES LES NATIONS. SUR LES GRADINS, DE JEUNES ENFANTS, LISANT. L'ENFANCE, SYMBOLE DES GÉNÉRATIONS.

257. *Gutenberg. — L'Afrique.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Bas-relief de forme étroite, en hauteur. La presse sur un autel. Des Européens touchent la main d'esclaves nègres ; des femmes négresses tiennent leurs enfants levés au-dessus de leurs têtes en signe d'allégresse.

Au-dessous du croquis est écrit, à l'encre, de la main de l'artiste :

EUROPÉENS BRISANT LES FERS DES AFRICAINS ET LES RELEVANT. QUELQUES EUROPÉENS TENANT DES BRASSÉES DE LIVRES. UN HOMME, DANS UN VAISSEAU, DÉBARQUE DES LIVRES. LA PRESSE, SUR UNE ESPÈCE D'AUTEL. — DES FEMMES NÈGRES, DANS LE RAVISSEMENT, ÉLEVANT LEURS ENFANTS VERS LE CIEL.

258. *Gutenberg. — L'Afrique.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,27. — (Ptf.).

Bas-relief étudié en largeur et d'une composition très voisine de la scène définitive. La presse est au centre. A gauche, Rogers embrasse un nègre. A droite, Clarkson délivre un esclave de ses chaînes.

Au-dessous du croquis est écrit, de la main de l'artiste, au crayon :

EUROPÉEN APPUYÉ SUR UNE PRESSE ET EMBRASSANT UN NÈGRE DONT IL VIENT DE BRISER LES FERS. EUROPÉEN DÉLIANT LES MAINS D'UN NÈGRE. NÈGRES RECEVANT AVEC EMPRESSEMENT DES LIVRES DES MAINS DES EUROPÉENS. DES EUROPÉENS ENSEIGNANT A LIRE A DE JEUNES NÈGRES. — JE METTRAI PARMI LES EUROPÉENS WILBERFORCE ; GRÉGOIRE.

Au-dessus de la composition est écrit, à l'encre, d'une main étrangère :

CLARKSON DISTRIBUANT LES LIVRES AVANT LA VENUE DE WILBERFORCE — WILBERFORCE — GRÉGOIRE.

En marge : CLARKSON AU PREMIER PLAN.

259. *Gutenberg.— L'Amérique.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,21. — (Ptf.).

La presse au centre. Au premier plan, à droite, Franklin tenant dans ses mains la Déclaration d'Indépendance, dont les exemplaires sont avidement saisis par la foule, placée à gauche sur un plan plus élevé. Derrière Franklin, Washington et La Fayette qui s'embrassent.

260. *Gutenberg.— L'Amérique.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Franklin est à gauche; derrière lui Washington et La Fayette se serrent la main. Les attitudes des esclaves de droite sont trouvées. Bolivar est esquissé dans le mouvement qu'il conservera sur le bas-relief. En somme, la composition qui nous occupe ici sera conservée, mais elle est conçue en hauteur. DAVID la disposera dans le sens opposé et multipliera les personnages historiques.

261. *Gutenberg.*

Dessin à la pierre noire, sur palpier de calque. — H. 0m,32. — L. 0m,16. — (Ptf.).

En pied, debout, de face ; la tête, légèrement tournée vers l'épaule, est vue de trois quarts à droite. Gutenberg, amplement drapé et portant une longue barbe, tient, dans la main droite, un burin à l'aide duquel il vient de graver les lettres A. B. C.

Ce dessin est fait d'après une statue de Gutenberg.

262. *Gutenberg.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Deux études de personnages drapés d'après HOLBEIN.

Au-dessous du personnage de gauche, on lit la date de 1565.

Le monument de Gutenberg est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 109-111).

263. *Une Distribution de prix.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,17. — L. 0m,25. — (Ptf.).

Foule d'enfants se dirigeant vers la gauche où se tient un personnage distribuant des couronnes. Au centre, un enfant revient vers la droite et un prêtre se penche vers lui pour l'embrasser. Ce motif, accessoire ici, deviendra le motif principal du bas-relief du monument de l'abbé Mongazon.

264. *Une Distribution de prix.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,25. — (Ptf.).

Esquisse assez semblable au bas-relief définitif. L'abbé Mongazon est vu de profil à gauche, remettant des couronnes à des enfants vers lesquels il se penche, dans un mouvement de paternelle bonté.

Au-dessous du croquis est écrit, de la main de l'artiste :

DEUX ENFANTS QUI PRÉSENTENT LEUR COURONNE AU VIEUX PRÊTRE.

Le bas-relief une *Distribution de prix* est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 111).

265. *Tombeau d'enfant.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,12. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Un personnage assis, les ailes repliées, a près de lui un berceau dans lequel est un enfant mort. Il occupe la partie gauche. A droite, un vol d'anges apportant une couronne à l'enfant.

266. *Tombeau d'enfant.*

Croquis à la plume.— H. 0m,20.— L. 0m,15. — (Exp.).

Un ange volant, qui s'élève verticalement dans les airs, emporte un enfant au maillot. L'enfant lève les bras vers le ciel.

267. *Tombeau d'enfant.*

Croquis à la plume.— H. 0m,20.— L. 0m,25. — (Exp.).

Composition cherchée quatre fois.

1er croquis. Un ange, vu de trois quarts à droite, volant dans un ciel semé d'étoiles, et posé presque horizontalement, tient sur son bras gauche un enfant nu, assis, les bras croisés. Le front de l'ange effleure amoureusement le front de l'enfant.

2e croquis. L'ange volant, vu de profil à gauche, tient, dans ses bras légèrement levés, l'enfant nu, assis, les mains croisées.

3e croquis. L'ange s'élevant verticalement, et vu de profil à droite, tient, dans ses bras levés, l'enfant assis, de face, la tête appuyée sur la main droite.

4e croquis. L'ange volant, vu de profil à gauche, tient sur ses mains tendues l'enfant

nu, assis, le coude droit sur le genou et la main relevée à la hauteur des lèvres.

268. *Tombeau d'enfant.*

Croquis à la plume.— H. 0m,19.— L. 0m,09. — (Exp.).

L'ange a les yeux demi-clos et serre étroitement l'enfant dans ses bras. Le jet des draperies indique le mouvement ascensionnel du groupe.

269. *Tombeau d'enfant.*

Croquis à la plume.— H. 0m,16.— H. 0m,09. — (Exp.).

Composition presque semblable à la précédente.

Études préparatoires du monument de J.-L. Pavie, décrit plus haut (p. 278-279).

270. *Cheverus. — L'évêque de Boston donnant sa bénédiction pendant une tempête.*

Croquis à la plume.— H. 0m,20.— L. 0m,26. — (Ptf.).

Deux croquis sommaires. Une embarcation soulevée par les vagues ; nombreux personnages. Indication d'un personnage les bras étendus.

Au-dessous de ces compositions est écrit, à l'encre, de la main de l'artiste :

JEUNE MOUSSE TENANT LE BONNET A LA MAIN. UN HOMME NU A LES COUDES APPUYÉS SUR LE BORD DU VAISSEAU. UN AUTRE MARIN CHERCHE A L'ARRACHER A SA DOULEUR, ET LUI FAIT VOIR M. DE CHEVERUS QUI BÉNIT... DE L'ÉQUIPAGE.— UNE MÈRE MET SES DEUX ENFANTS SOUS LA PROTECTION DE L'ÉVÊQUE. UNE AUTRE, ÉLÈVE SON ENFANT VERS LE PRÊTRE. MATELOTS A GENOUX TENANT LE BONNET A LA MAIN. M. MILBERT APPUYÉ CONTRE LE MAT ET REGARDANT AVEC VÉNÉRATION L'ÉVÊQUE DE BOSTON. — LE VAISSEAU SERA BRISÉ EN PLUSIEURS ENDROITS POUR INDIQUER LA FORCE DE L'OURAGAN. UNE GRANDE VAGUE COUVRIRA UNE PARTIE DU BATIMENT.

271. *Cheverus. — L'évêque de Boston portant des consolations aux sauvages dans une taverne d'Amérique.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,12. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Composition très hâtive, mais assez semblable, dans ses groupes essentiels, au bas-relief définitif. Les femmes agenouillées, l'évêque, le témoin de la scène, placé à gauche, sont dans le mouvement et la pose que leur conservera DAVID.

Au-dessous de la composition, de la main de l'artiste, est écrit :

IL ARRIVE AU MILIEU D'UNE PEUPLADE DE SAUVAGES ; IL EST REÇU COMME UN PÈRE.

Le monument de Cheverus est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 112).

272. *Michel Ney.*

Croquis à la mine de plomb et à la plume.— H. 0m,09. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Projet de la médaille commémorative de l'exécution du maréchal.

FACE : La tête du maréchal, les tempes laurées, de profil à gauche.

A gauche est écrit :

LA FRANCE
AU
MARÉCHAL NEY
1845.

REVERS : Le maréchal, en pied, debout, de trois quarts à gauche, la main droite sur le cœur. Six baïonnettes sont dirigées sur le condamné. Derrière lui est écrit :

CHARTREUSE
. . . . . .
. . . . . .
1815

273. *René d'Anjou.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15.— L. 0m,23. — (Ptf.).

Études de parties d'armures, de jambes et de pieds.

De nombreuses notes, de la main de l'artiste, parsèment le dessin :

DEDANS DE LA JAMBE DROITE. — DEDANS DE LA JAMBE GAUCHE. — GAUCHE, DE FACE. — DEHORS. — DEDANS.

274. *René d'Anjou.*

Croquis à la mine de plomb. —H. 0m,13. — L. 0m,16. — (Ptf.).

Deux études de bras.

Deux notes, de la main de l'artiste, sont tracées près de ces croquis :

DEDANS DU BRAS.— DEHORS DU BRAS GAUCHE.

275. *Dumnacus.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,55. — H. 0m,37. — (Ptf.).

Étude de la statuette qui décore le piédestal du monumunt de René d'Anjou, à Angers.

276. *Le général Gobert.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,35. — L. 0m,22. — (Ptf.).

Première pensée de la statue équestre, placée au cimetière du Père-Lachaise, à Paris

(37e division). Le mouvement est juste et ne sera pas modifié, mais les détails sont négligés.

277. *Le général Gobert.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,23. — L. 0m,35. — (Exp.).

Étude plus arrêtée, conforme à l'œuvre définitive. Toutefois, les brides du cheval sont indiquées ici, et elles disparaîtront dans le groupe. Le guérilla qui tue le général français est placé sous le cheval dans l'attitude, presque exacte, que lui donnera le statuaire. L'épée, ici intacte, sera mutilée dans le groupe du cimetière du Père-Lachaise.

Dans l'angle inférieur de la composition, à gauche, est écrit, de la main de l'artiste :

LE GÉNÉRAL GOBERT, TUÉ EN ESPAGNE. MONUMENT POUR LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE.

278. *Le général Dampierre expirant remet son sabre de bataille au général Gobert.*

Croquis à la plume, sur papier de calque. — H. 0m,15. — L. 0m,25. — (Ptf.).

Composition sommairement écrite, mais les personnages, disposés par masses, sont à leur place.

279. *Le général Dampierre expirant remet son sabre de bataille au général Gobert.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,36. — (Exp.).

Étude très écrite. Dampierre, Gobert, l'officier supérieur qui soutient Dampierre, les acteurs de la mêlée qni se poursuit à gauche, l'armée française, à droite, sont représentés tels que les montrera le bas-relief.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

LE GÉNÉRAL EN CHEF DAMPIERRE, EXPIRANT, CHARGEA LE Gal GOBERT DE RECUEILLIR LES DÉBRIS DE SON ARMÉE, ET LUI FIT DON DE SON SABRE DE BATAILLE. J'ESPÈRE, DIT CELUI-CI, QUE JE L'HONORERAI ENCORE. — FACE LATÉRALE A DROITE.

280. *Le général Gobert délivre, à Saint-Domingue, des soldats français renfermés dans une maison minée, et brûle la cervelle au nègre leur gardien.*

Croquis à la plume, sur papier de calque. — H. 0m,12. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Esquisse de la composition, assez proche de l'exécution définitive. Les principaux acteurs du drame sont dans l'attitude que leur conservera le statuaire.

281. *Le général Gobert délivre, à Saint-Domingue, des soldats français renfermés dans une maison minée, et brûle la cervelle au nègre leur gardien.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,25. — L. 0m,38. — (Exp.).

Esquisse très poussée. La plupart des détails essentiels sont au point.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

A LA MARTINIQUE, PENDANT UN COMBAT CONTRE LES NOIRS, LE Gal GOBERT APPRENANT QU'ILS AVAIENT ENFERMÉ LEURS PRISONNIERS DANS UNE MAISON MINÉE, COURUT ET TUA LE GARDIEN QUI APPROCHAIT DÉJA UNE MÈCHE ENFLAMMÉE. — FACE POSTÉRIEURE.

282. *Le général Gobert, gouverneur de Bologne, apaise une sédition par sa seule présence.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,23. — L. 0m,35. — (Ptf.).

Composition cherchée. L'artiste a représenté Gobert tournant le dos aux insurgés et modérant l'élan de ses soldats. C'est l'attitude contraire qui est logique et qui prévaudra. David n'est pas encore en possession de l'idée juste qu'il poursuit.

283. *Le général Gobert, gouverneur de Bologne, apaise une sédition par sa seule présence.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,23. — L. 0m,36. — (Ptf.).

Composition plus écrite, mais conforme au croquis précédent, quant à la pose du général, représenté face à l'armée française, et ayant derrière lui la population soulevée.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

ON CONSEILLAIT AU Gal GOBERT, GOUVERNEUR DE BOLOGNE, DE DISPERSER, AVEC LA MITRAILLE, LES HABITANTS INSURGÉS. MAIS IL SORTIT DE SON PALAIS, ET, ALLANT A EUX, IL RÉUSSIT, PAR SES PAROLES, A LES FAIRE RENTRER DANS L'ORDRE. — FACE LATÉRALE, A GAUCHE.

284. *Le général Gobert, gouverneur de Bologne, apaise une sédition par sa seule présence.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,22. — L. 0m,34. — (Ptf.).

Composition à peine esquissée, mais l'artiste a entrevu la pose vraie à donner au général Gobert. De profil à droite, il fait face aux insurgés qu'il harangue. Derrière lui, un soldat français qui ferme le poing dans un mouvement de dépit.

285 *Le général Gobert, gouverneur de Bologne, apaise une sédition par sa seule présence.*

Croquis à la plume, sur papier de calque. — H. 0m,10. — L. 0m,25. — (Ptf.).

Composition plus arrêtée que la précédente, mais dans une donnée identique. Gobert domine l'émeute par sa parole. Il tient à la main un caducée. Cet emblème ne sera pas conservé dans la composition définitive. Des insurgés ont baissé leurs armes ; d'autres agitent leur bonnet ou font des gestes d'apaisement, à l'adresse des révoltés.

286. *Le général Gobert, gouverneur de Bologne, apaise une sédition par sa seule présence.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,23. — L. 0m,36. — (Exp.).

Composition définitive, quant aux épisodes essentiels et à un certain nombre de détails. Le général tient une baguette autour de laquelle s'enroule un serpent. Derrière lui, un artilleur ferme les deux poings. Un canon est braqué sur les insurgés. Le bas-relief en renfermera plusieurs.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

On conseillait au gal Gobert, gouverneur de Bologne, de disperser, avec la mitraille, les habitants insurgés. Mais il sortit de son palais et alla a eux. Il réussit, par ses paroles, a les faire rentrer dans l'ordre. — Face latérale, a gauche.

287. *Napoléon Gobert, mourant en Egypte, remet son testament à un ami qui part pour la France.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,23. — L. 0m,36. — (Ptf.).

Étude du groupe principal. Napoléon Gobert est vu de profil à gauche, le visage de face. Devant lui, deux personnages attristés. Le mourant remet son testament à M. de Guernissac, debout, prêt à monter sur une barque.

288. *Napoléon Gobert, mourant en Égypte, remet son testament à un ami qui part pour la France.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,21. — L. 0m,30. — (Ptf.).

Étude plus sommaire, mais dans le mouvement définitif. Napoléon Gobert est vu de profil à droite.

289. *Napoléon Gobert, mourant en Égypte, remet son testament à un ami qui part pour la France.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,26. — L. 0m,23. — (Exp.).

Étude très arrêtée du groupe principal, qui ne sera pas sensiblement modifié. La Jeunesse, en larmes, apparaît dans l'angle de gauche. Elle se retrouvera dans le bas-relief.

Au-dessus du dessin est écrit, en lettres lapidaires, de la main de l'artiste :

Jamais, o mon père, les ennemis n'ont touché de ton sabre que la pointe, et dans une défaite tu es mort.

290. *Napoléon Gobert, mourant en Égypte, remet son testament à un ami qui part pour la Franee.*

Croquis à la plume, sur papier de calque. — — H. 0m,11. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Étude de l'ensemble de la composition. Napoléon Gobert tient la main gauche levée, alors que, dans le bas-relief, cette main sera posée sur la jambe.

Le monument de Gobert est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 116-117).

291. *Gerbert faisant jouer un orgue au moyen de la vapeur.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,29. — (Ptf.).

Le bas-relief est divisé en deux parties, au moyen d'une colonne. Cette disposition disparaîtra. Othon est debout. Il sera représenté assis, dans l'œuvre définitive. Hugues Capet et son fils Robert sont à la place qu'ils occuperont sur le monument, mais beaucoup de détails seront accentués ou modifiés.

Étude pour le monument de Gerbert. On trouvera les bas-reliefs décrits à l'*Inventaire* de 1885 (p. 117). La statue est décrite dans le présent travail (p. 268-269).

292. *L'Architecture, la Peinture et la Sculpture.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,22. — L. 0^m,17. — (Ptf.).

Etude du médaillon, de grandes proportions, exécuté en Grèce par David Ici, l'Architecture est assise, tenant à la main un compas. La Peinture est à sa gauche et la Sculpture à sa droite.

293. *L'Architecture, la Peinture et la Sculpture.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,06. — L. 0^m,20. — (Ptf.).

Composition cherchée trois fois. L'Architecture est debout. La médaille définitive est trouvée.

294. *L'Architecture, la Peinture et la Sculpture.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,13. — L. 0^m,16. — (Ptf.).

La Sculpture est vue de dos et elle occupe la droite. Cette disposition ne sera pas respectée.

295. *L'Architecture, la Peinture et la Sculpture.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,17. — L. 0^m,22. — (Ptf.).

La Sculpture, nue, est encore à droite, mais, sauf ce détail, la médaille ne différera pas du dessin que nous avons sous les yeux. Une étoile est posée au-dessus du front de l'Architecture.

Le médaillon de l'Architecture est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 200).

296. *Drouot enfant, porté en triomphe par ses camarades.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,18. — L. 0^m,23. — (Ptf.).

Esquisse du bas-relief, à peine écrite, mais Drouot, émergeant au-dessus de la tête de ses camarades, et le maître approuvant du geste cette innocente ovation, sont reconnaissables à leur silhouette.

297. *Bataille en Bavière.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,21. — L. 0^m,32. — (Ptf.).

Étude première de la mêlée qui remplira le bas-relief. La figure de Drouot, impassible, est saillante dans le tumulte du combat.

298. *Le général Drouot, aveugle, remettant aux sœurs de charité des secours pour les indigents.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,13. — L. 0^m,20. — (Ptf.).

Étude très semblable au bas-relief définitif. Le groupe de gauche demeurera ce qu'il est. Dans celui de droite, David ajoutera une femme.

Les bas-reliefs du monument de Drouot sont décrits dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 118). La statue est l'objet d'une description dans le présent travail (p. 269).

II

SUJETS TIRÉS DE LA FABLE

299. *Mars vengeur.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,27. — L. 0^m,43. — (Ptf.).

Mars est sur un char emporté par des chevaux fougueux. Des Furies l'accompagnent.

Trois compositions cherchées pour un fronton de monument.

300. *Mercure.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,16. — L. 0^m,10. — (Ptf.).

Debout, nu, de face, le dieu du commerce renverse une corne d'abondance sur le globe.

301. *Mercure.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,11. — L. 0^m,14. — (Ptf.).

Debout, de face, Mercure tient une bourse dans la main gauche, et le caducée dans l'autre main.

Seconde étude avec variante. Le dieu tient la bourse dans la main droite.

302. *Mercure.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,11. — L. 0^m,09. — (Ptf.).

Debout, nu, de profil à droite, Mercure

présente une corne d'abondance à une Puissance orientale, assise et tenant le sceptre.

303. *Mercure.*

Croquis à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0m,16. — L. 0m,11. — (Ptf.).

Debout, de face, le pied droit sur une sphère, le caducée dans la main droite, il tient une bourse dans la main gauche. Ample draperie sur le bras gauche.

304. *Hercule et Omphale.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,29. — (Ptf.).

Hercule et Omphale sont placés sur un lit de repos. Hercule, de profil à droite, reçoit une quenouille des mains de l'Amour. Derrière Hercule, Omphale se soulève et dirige son regard vers l'Amour.

305. *Hercule et Omphale.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,12. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Même composition que sur le croquis précédent. Le torse d'Hercule est plus écrit.

306. *Prométhée enchaîné.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,22. — (Ptf.).

Prométhée est couché sur le rocher. Un personnage ailé paraît descendre vers lui. Esquisse sommairement écrite.

307. *Prométhée déchiré par le vautour.*

Croquis à la plume. — H. 0m,08. — L. 0m,09. — (Ptf.).

Demi-couché sur le mont Caucase, il a sur lui un vautour qui lui déchire le flanc.

308. *Capanée foudroyé.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,22. — (Ptf.).

Nu, le genou gauche en terre, le torse renversé, Capanée a relevé la tête vers le ciel, et, de la main droite, il semble défier Jupiter. La tête est coiffée d'un casque.

309. *Capanée foudroyé.*

Croquis à la plume. — H. 0m,14. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Même composition que sur le croquis précédent, mais plus arrêtée.

Composition d'un élève de David, retouchée par le maître.

310. *Idoménée ayant sacrifié son fils en exécution du vœu qu'il avait formé, se frappe d'un poignard.*

Croquis à la plume, lavé d'encre de Chine. — H. 0m,15. — L. 0m,38. — (Ptf.).

Étude d'un bas-relief en deux parties. Dans la première, le fils d'Idoménée, mourant, est soutenu par des soldats. Dans la seconde, on s'empresse autour d'Idoménée blessé, et on lui arrache l'arme dont il vient d'user contre lui-même.

311. *Léda.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,14. — L. 0m,17. — (Ptf.).

Femme nue, assise sur ses talons, de profil, à gauche, tendant les bras vers un cygne qui est devant elle.

312. *Léda.*

Croquis à la plume. — H. 0m,12. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Même composition que celle du croquis précédent. Léda est de profil à droite.

313. *Léda.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,12. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Autre composition, cherchée deux fois. Dans l'une, Léda est vue de dos.

314. *Adieux d'Hector et d'Andromaque.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,27. — (Ptf.).

Hector, debout, au centre, pose les lèvres sur le front d'Andromaque. Derrière elle, Astyanax, dans les bras d'une suivante. Derrière Hector, un guerrier assis tenant deux lances.

315. *Médée méditant la mort de ses enfants.*

Croquis à la plume. — H. 0m,25. — L. 0m,19. — (Ptf.).

Debout, de face, un poignard à la main. A ses pieds, ses enfants jouant aux osselets.

316. *Médée après le meurtre de ses enfants.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,25. — (Ptf.).

Dans l'attitude de l'effroi. Ses enfants morts sont à ses pieds.

Composition cherchée trois fois.

317. *Médée après le meurtre de ses enfants.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,16. — L. 0m,23. — (Ptf.).

Composition presque semblable à la précédente, cherchée deux fois.

318. *Médée après le meurtre de ses enfants.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Debout, les bras tombants. Expression d'abattement. A ses pieds, les enfants morts.

319. *Médée après le meurtre de ses enfants.*

Croquis à la plume. — H. 0m,20. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Composition semblable à celle du croquis précédent, mais plus écrite. Trois enfants morts aux pieds de Médée.

320. *Minerve et l'Amour.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,35. — (Ptf.).

Minerve, debout, pose une main sur l'épaule de l'Amour, également debout, à sa gauche.

321. *Bellone.*

Croquis à la plume. — H. 0m,10. — L. 0m,07. — (Ptf.).

La déesse de la guerre, drapée, couronne en tête, est debout et vue de face. Elle tourne la tête vers la gauche et passe la main droite sur le cou d'un cheval. Dans la main gauche, une lance.

322. *L'Épée de Thésée retrouvée par son fils. — David et Saül,* etc.

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,26. — (Ptf.).

Dix compositions esquissées. Études de premier jet.

323. *L'Épée de Thésée retrouvée par son fils.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,27. — (Ptf.).

Même composition, avec variante, quecelles du croquis précédent.
Femme assise et drapée, cherchée sur cette même feuille.

324. *Orphée. — Femme debout.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,25. — L. 0m,36. — (Ptf.).

Orphée, demi-drapé, le torse nu, assis de profil à droite, touche de la lyre. Un animal posé près de lui, semble prêter l'oreille aux accords de l'instrument.
Sur la même feuille est un croquis d'après une statue de femme, drapée, debout, vue de face, la tête dirigée vers l'épaule droite.

325. *Vénus sortant des ondes*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,14. — L. 0m,18. — (Exp.).

Vénus, nue, assise, posée sur une conque, lisse sa chevelure avec l'aide d'un Amour, placé derrière elle ; à sa droite, un Amour touche de la lyre ; à sa gauche, quatre autres Amours, dont l'un a une lyre et un autre tire une flèche de son carquois. Les lyres et les flèches sont de couleur or.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : P.-J. David.

Envoi de Mme H. Leferme (1901).

326. *Vénus sortant des ondes.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,21. — (Exp.).

Nue, assise, les jambes repliées, la déesse, vue de trois quarts à droite, passe le bras droit sur sa tête et, de la main gauche, tord une mèche de ses cheveux.

327. *Hymne à Aphrodite.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,21. — (Exp.).

Jeune fille, nue, assise sur un siège et vue de profil à droite. Elle a le torse légèrement renversé et, de ses deux mains levées, elle semble saisir un objet.

328. *Hymne à Aphrodite.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,22. — (Ptf.).

Même composition que sur le croquis précédent, mais la tête du jeune homme que saisit la jeune fille est esquissée.
Étude préparatoire du dessin exécuté à Rome et devenu plus tard la propriété de M. Mathioux, architecte, et qui est lithographié par Eugène Marc (6e fascicule, planche XI).

III

SUJETS TIRÉS DE L'HISTOIRE GRECQUE

329. *L'Aréopage* (?).

Croquis à la plume. — H. 0m,18. — L. 0m,24. — (Ptf.).

A gauche, les juges assis et réfléchis. Devant eux, un accusé debout. Près de l'accusé, un héraut modérant la foule qui fait irruption, venant de droite.

330. *Léonidas.*

Croquis à la plume. — H. 0m,12. — L. 0m,16. — (Ptf.).

Nu, debout, de face, l'épée dans la main droite, il pose la main gauche sur un autel.

Composition cherchée deux fois avec variantes.

Sur l'autel est écrit :

PASSANT, VA DIRE A LA...

331. *Léonidas.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,14. — (Ptf.).

Deux compositions cherchées. Variantes du croquis précédent.

332. *Léonidas.*

Croquis à la plume. — H. 0m,14. — L. 0m,14. — (Ptf.).

Statues simulées sur leurs piédestaux. Léonidas brandit l'épée.

333. *Léonidas.*

Croquis à la plume. — H. 0m,16. — L. 0m,21. — (Ptf.).

L'autel est à la droite du personnage.

Composition cherchée quatre fois.

334. *Léonidas.*

Croquis à la plume. — H. 0m,16. — L. 0m,16. — (Ptf.).

L'autel reste à la droite du personnage.

Sur l'autel est gravé :

A PLUTON.

335. *Léonidas.*

Croquis à la plume. — H. 0m,16. — L. 0m,13. — (Ptf.).

L'autel est à la gauche du personnage. L'épée pose sur la cuisse.

336. *Léonidas.*

Croquis à la plume et à la pierre noire. — H. 0m,23. — L. 0m,12. — (Ptf.).

Il tient l'épée haute. Dans la main gauche, une coupe.

337. *Léonidas.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,24. — L. 0m,15. — (Ptf.).

De face, demi-drapé. La main droite, levée, tient une couronne ; la main gauche appuie sur le casque déposé sur un autel.

Sur l'autel est écrit :

A PLUTON.

338. *Léonidas.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,25. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Même composition que sur le croquis précédent.

Sur le terrain est écrit :

PASSANT VA DIRE A LACÉDEM... QUE

339. *Léonidas.*

Croquis à la plume et à la pierre noire. — H. 0m,24. — L. 0m,15. — (Ptf.).

La main droite sur le cœur tient l'épée. Dans la main gauche, une coupe.

Sur la coupe est écrit :

A PLUTON.

340. *Léonidas.*

Croquis à la plume. — H. 0m,19. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Deux compositions cherchées. Très légères variantes avec le croquis précédent.

341. *Léonidas.*

Croquis à la plume et à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,14. — (Ptf.).

Il tient l'épée baissée.

Sur la coupe est écrit :

A PLUTON.

342. *Léonidas.*

Croquis à la plume. — H. 0m,15. — L. 0m,07. — (Ptf.).

La main droite est relevée à la hauteur du cou.

343. *Léonidas.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,28. — L. 0^m,15. — (Ptf.).

Le pied gauche est posé sur les degrés de l'autel. La main droite brandit l'épée.

344. *Léonidas.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,23. — L. 0^m,15. — (Ptf.).

Même composition que dans le croquis précédent.
Sur le sol est tracé :

PASSANT VA DIRE...

345. *Léonidas.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,20. — L. 0^m,10. — (Ptf).
Il tient la coupe, et a l'épée baissée.

346. *Léonidas.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,24. — L. 0^m,14. — (Ptf.).
L'autel est à la droite du personnage. La coupe est dans la main droite.
Sur la coupe est écrit :

A PLUTON.

347. *Léonidas.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,24. — — L. 0^m,15. — (Ptf.).

L'épée haute; l'autel à la gauche du personnage; la coupe renversée. Sur la base de l'autel est écrit :

PASSANT VA DIRE A LACÉDÉMO...

348. *Léonidas.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,25. — L. 0^m,14. — (Ptf.).
Composition semblable à celle du croquis précédent. La coupe est redressée.
Sur le sol on lit :

PASSANT VA DIRE...

349. *Léonidas.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,24. — L. 0^m,11.

La main gauche sur le cœur tenant l'épée; la coupe dans la main droite; l'autel est à la droite du personnage.

350. *Timoléon.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,12. — L. 0^m,21. — (Ptf.).

Sujet cherché du meurtre de Timophane, par les amis du général corinthien.

351. *Timoléon.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,12. — L. 0^m,18. — (Ptf.).

Sujet plus écrit. Timoléon, à gauche, se voile la face pendant que ses amis armés se précipitent sur Timophane.

352. *Marathon.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,19. — L. 0^m,21. — (Ptf.).

Un personnage drapé, ayant derrière lui un trône, dont il vient de descendre, accueille un jeune homme, debout, nu, une draperie flottante sur les épaules, et qui lève la tête dans la direction de son interlocuteur.
Sur le fond est écrit en caractères grecs :

ΜΑΡΑΘΩΝ
ΞΑΛΑΜΙΞ

353. *Marathon.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,24. — L. 0^m,19. — (Ptf.).

Étude, d'après nature, de l'éphèbe représenté dans le projet précédent.

354. *Marathon.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,30. — L. 0^m,20. — (Ptf.).

Seconde étude, d'après nature, de l'éphèbe dessiné dans le croquis précédent. La tête est sensiblement plus rejetée en arrière.

355. *Amazone blessée.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,12. — L. 0^m,10. — (Ptf.).

Femme nue, affaissée sur le sol, de droite à gauche. Étude sommaire.

356. *Amazone blessée.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,13. — L. 0^m,09. — (Ptf.).

Nue, elle porte la main droite à son front; la main gauche pose sur sa cuisse droite. Elle est demi-affaissée sur le sol.

357. *Amazone blessée.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,06. — L. 0^m,15. — (Ptf.).

Une amazone que soutient un guerrier.
Autre étude sur la même feuille. L'amazone est seule.

358. *Amazone blessée.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,19. — L. 0^m,29. — (Ptf.).

Nue, le bras droit sur une roche, elle est affaissée, et tient la main gauche près du cœur avec une expression de douleur.

Composition cherchée quatre fois.

359. — *Amazone blessée.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,19. — L. 0^m,26. — (Pft.).

Nue, la jambe droite repliée, elle semble endurer une souffrance aiguë.

Composition cherchée quatre fois.

360. *Amazone blessée.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,19. — L. 0^m,23. — (Ptf.).

Étude, d'après nature, d'une femme nue, demi-renversée vers la droite ; la main droite appuie sur la cuisse, blessée.

361. *Amazone blessée.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,18. — L. 0^m,21. — (Ptf.).

Même composition, d'après nature. Le port de la tête diffère.

362. *Amazone blessée.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,17. — L. 0^m,24. — (Ptf.).

Étude plus serrée, d'après nature. La tête est légèrement penchée en avant.

363. *Amazone.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,13. — L. 0^m,18. — (Ptf.).

Une amazone sur un cheval, lancé de droite à gauche. Étude sommaire.

364. *Amazones.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,09. — L. 0^m,15. (Ptf.).

Femmes à cheval, armées de lances et de boucliers.

365. *Amazones.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,17. — L. 0^m,22. — (Ptf.).

Des femmes, debout ou assises, sur des chevaux au galop.

366. *Amazones.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,15. — L. 0^m,19. — (Ptf.).

Femmes à cheval. Femmes près de leurs chevaux.

367. *Amazones.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,13. — L. 0^m,19. — (Ptf.).

Mêmes compositions que celles du croquis précédent. Légères variantes.

368. *Amazones.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,13. — L. 0^m,17. — (Ptf.).

En marche vers la gauche, une amazone, à cheval, se retourne vers la droite et menace de l'épée.

369. *Anacréon et l'Amour.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,18. — L. 0^m,19. — (Ptf.).

Anacréon, assis, pose ses lèvres sur le front de l'Amour qui a placé sa main droite sur l'épaule du poète.

370. *Anacréon et l'Amour.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,21. — L. 0^m,22. — (Ptf.).

L'Amour est assis ; Anacréon est debout. Le poète est représenté posant les lèvres sur la tête de l'Amour.

371. *Guerriers grecs.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,19. — L. 0^m,20. — (Ptf.).

Un guerrier, assis sur le sol, est assisté par un autre guerrier, plus jeune, qui lui donne à boire dans un casque.

372. *Départ pour le combat.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,21. — L. 0^m,30. — (Ptf.).

Demi-nu, un guerrier, à cheval, vu de profil à droite, maintient sa monture, et se retourne vers un éphèbe, debout, qui lui présente un casque.

Sur la marge gauche de la composition est écrit, de la main de l'artiste :

Un général grec qui n'attend que son casque, que l'écuyer lui remet, pour aller fondre contre l'ennemi... (Pline, *Histoire naturelle.*)

373. *Combat antique.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,20. — L. 0^m,32. — (Ptf.).

Des soldats poursuivent des femmes qui tombent dans un fleuve. Au fond, les murs d'une ville.

374. *Sapho.*

Dessin à l'encre de Chine, rehaussé de blanc. — H. 0m,24. — L. 0m,19. — (Exp.).

Sapho, vue de profil à gauche, est assise sur un rocher, au bord de la mer ; elle a le torse nu et la partie inférieure du corps drapée; de la main gauche, elle tient sa lyre posée sur les jambes; le bras droit est pendant, la main s'appuie sur le genou droit; derrière elle, un autel fumant au pied duquel est une branche de laurier.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : David 1830.

Envoi de M. Robert David (1890).

375. *Sapho.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,19. — (Ptf.).

Étude très arrêtée de Sapho debout, le bras droit nu, la jambe gauche posée sur une élévation de terrain et la lyre sur le genou. La main gauche s'appuie sur la lyre et Sapho, penchée vers sa gauche, a les yeux au ciel. Expression rêveuse.

376. *Sapho.*

Dessin à la pierre noire lavé d'encre de Chine, avec rehauts de blanc. — H. 0m,22. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Debout, rêveuse, le pied gauche sur un rocher, sa lyre appuyée sur le genou gauche.

377. *Sapho et Phaon.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,12. — L. 0m,19. — (Ptf.).

Phaon, debout, dépose un baiser sur le front de Sapho, qui est assise, et tient sa tête renversée.

378. *L'Amour conseillant Sapho.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,14. — (Ptf.).

Assise, de profil à droite, sur un rocher, elle est pensive. A sa gauche, l'Amour.

379. *L'Amour conseillant Sapho.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,12. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Composition cherchée deux fois. On n'aperçoit que la tête et les ailes de l'Amour.

380. *L'Amour conseillant Sapho.*

Croquis à la plume. — H. 0m,22. — L. 0m,16. — (Ptf.).

Sapho, assise sur un rocher, auprès d'un cippe funéraire. L'Amour, debout à sa droite, lui parle à l'oreille, et, de la main gauche, indique un point de l'espace. Sapho paraît irritée, et sa main gauche, posée sur la roche, est crispée.

381. *Sapho.*

Croquis à la plume. — H. 0m,20. — L. 0m,12. — (Ptf.).

Deux compositions cherchées de Sapho précipitée d'un rocher par l'Amour irrité. Elle tombe dans la mer en faisant un geste de désespoir.

382. *Sapho.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,23. — (Ptf.).

Composition cherchée sept fois de Sapho tombant dans le vide.

383. *Sapho.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,12. — L. 0m,12. — (Ptf.).

L'Amour fait effort pour précipiter Saph dans le vide.

384. *Sapho.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Sapho est debout, les bras levés, sur le bord du précipice, et paraît près de tomber. L'Amour est derrière elle.

385. *Sapho.*

Dessin à la pierre noire, avec rehauts de blanc. — H. 0m,33. — L. 0m,25. — (Ptf.).

Debout, demi-penchée sur le vide dans lequel elle va tomber à la renverse, elle cède sous la pression de l'Amour qui, de ses deux mains, la précipite.

Signé à gauche : Rome 1815. David d'Angers.

Cette signature est authentique, mais elle a été apposée par l'artiste longtemps après l'exécution du dessin.

386. *Sapho.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,10. — L. 0m,12. — (Ptf.).

L'Amour, volant, pose ses mains sur les épaules de Sapho qui tombe dans le vide.

387. *Sapho.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Composition cherchée trois fois. Études sommaires.

388. *Les Muses pleurant Sapho.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,09. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Des femmes, en larmes, autour d'un corps inanimé.

389. *Les Muses pleurant Sapho.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,10. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Sapho est étendue sur le sol. Les Muses, debout, portant des lyres, ont une expression de douleur.

390. *Les Muses pleurant Sapho.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,12. — L. 0m,19. — (Ptf.).

Légères variantes de la composition précédente.

391. *Les Muses pleurant Sapho.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,17. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Composition peu différente. L'Amour vole au-dessus du corps inanimé de Sapho.

IV

SUJETS TIRÉS DE L'HISTOIRE ROMAINE

392. *Romulus et Tatius scèlent la paix.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,24. — (Ptf.).

Les deux chefs, suivis de nombreux personnages, sont debout, près d'un autel, placé à droite.

393. *Romulus et Tatius scèlent la paix.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,17. — L. 0m,25. — (Ptf.).

Même composition que celle du croquis précédent, avec variantes, cherchée deux fois. L'autel est à gauche.

394. *Coriolan.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,11. — L. 0m,23. — (Ptf.).

Trois guerriers, venant de gauche, font irruption dans un palais où se voit un personnage assis.

395. *Horatius Coclès arrêtant les troupes de Porsenna.*

Croquis à la plume et à la mine de plomb. — H. 0m,23. — L. 0m,36. — (Ptf.).

Le héros tient tête à l'armée ennemie. Derrière lui, les Romains détruisent le pont qui donne accès au Janicule.

396. *Horatius Coclès arrêtant les troupes de Porsenna.*

Croquis à la plume et à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,32. — (Ptf.).

Composition semblable à la précédente, sauf de légères variantes. Le groupe des Romains est plus écrit.

397. *La mort de César.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,10. — L. 0m,40. — (Ptf.).

Projet de bas-relief. Quatorze personnages cherchés. Étude de premier jet.

398. *Conjurés.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,10. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Cinq personnages très rapprochés les uns des autres. Attitudes et gestes résolus.
Projet de bas-relief.

399. *Septime Sévère.*

Croquis à la plume. — H. 0m,16. — L. 0m,23. — (Ptf.).

L'Empereur, debout, vient de quitter son trône et il présente une épée à son fils Caracalla qui semble atterré.

400. *Sylla signant une liste de proscription.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Étude, nue, du personnage qui paraît prêter l'oreille à des voix venant de gauche.

401. *Sylla signant une liste de proscription.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,24. — (Ptf.).

Il tient un style dans la main droite, et étend la main gauche sur un parchemin déroulé. Vers la gauche, des figures aériennes, à peines visibles, semblent conseiller Sylla.

402. *Sylla signant une liste de proscription.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^{m},26$. — L. $0^{m},25$. — (Ptf.).

Étude plus écrite. La vision que Sylla croit entrevoir est nettement esquissée à gauche.

403. *Sylla remettant une liste de proscription.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^{m},24$.— L. $0^{m},16$. — (Ptf.).

Un personnage, debout, près de Sylla, reçoit, avec une expression d'effroi, le parchemin que lui tend le dictateur.

V

SUJETS BIBLIQUES ET RELIGIEUX

404. *David jouant de la harpe devant Saül.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^{m},12$. — L. $0^{m},20$. — (Ptf.).

Saül, assis à droite ; David, devant lui, debout, touche de son instrument. Dans l'angle de gauche, deux jeunes femmes attentives.

Composition d'un élève de DAVID, avec retouches du maître.

405. *Le Massacre des Innocents.*

Croquis à la pierre noire. — H. $0^{m},23$. — L. $0^{m},22$. — (Ptf.).

Un soldat, nu, en marche vers la gauche, brandit son épée. A droite et à gauche, mères éplorées tenant leurs enfants morts.

406. *L'Annonciation.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^{m},32$.— L $0^{m},19$. — (Ptf.).

La Vierge, debout, drapée de voiles abondants, a la main droite couverte et relevée sur le cœur. La main gauche est pendante et tient une Bible ouverte. La tête penche sur l'épaule droite. Sur l'épaule gauche est la colombe, symbole du Saint-Esprit, qui semble s'entretenir avec la Vierge. Sous les pieds du personnage, le serpent.

407. *Vierge à l'Enfant.*

Dessin à la mine de plomb. — H. $0^{m},42$. — L. $0^{m},29$. — (Exp.).

Debout, elle tient l'Enfant, nu, sur son bras gauche. La main droite de la Vierge et celle de l'Enfant sont entrelacées et relevées à la hauteur du cou de l'Enfant. La tête de la Vierge pose maternellement sur la tête de son Fils.

408. *Sinite Parvulos.*

Croquis à la plume.— H. $0^{m},16$.— L. $0^{m},11$. — (Ptf.).

Le Christ, debout, est entouré d'enfants de toute taille.

409. *Le bon Pasteur.*

Croquis à la plume. — H. $0^{m},17$. — L. $0^{m},10$. — (Ptf.).

Le Christ porte une brebis sur ses épaules. A droite et à gauche, une brebis tournée vers le Christ.

410. *Les douze Apôtres.*

Dessin à la mine de plomb. — H. $0^{m},12$. — L. $0^{m},55$. — (Exp.).

Ils sont tous drapés et debout.

DAVID a été chargé, en 1821, d'exécuter « douze figures d'Apôtres pour le maître-autel de la chapelle de Vincennes ». Nous supposons que ces dessins se rattachent à la commande en question, dont il ne reste plus trace.

Signé, d'une main étrangère : P.-J. DAVID SCULPSIT.

(Voy. *David d'Angers*, etc., t. II, p. 460.)

Envoi de M. Robert David (1890).

411. *Ange veillant sur un berceau.*

Croquis à la mine de plomb, sur papier de calque.— H. $0^{m},29$. — L. $0^{m},40$.— (Ptf.).

Un ange, les ailes demi-repliées, vu de profil à droite, se penche sur un berceau, en forme de coquille, dans lequel sommeille un enfant. L'extérieur de la coquille est décoré de scènes enfantines. Des dauphins servent de supports.

412. *La Charité.*

Croquis à la plume.— H. $0^m,27$.— L. $0^m,21$. — (Ptf.).

Elle porte un enfant sur chaque bras. Deux petits cippes ou autels sont indiqués de chaque côté du personnage.

413. *La Charité.*

Croquis à la plume.— H. $0^m,26$.— L. $0^m,20$. — (Ptf.).

Composition semblable à la précédente, mais plus écrite. La Charité penche la tête sur celle de l'enfant.

414. *Les Enfants des salles d'asile.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^m,13$.— L. $0^m,20$.— (Ptf.).

Un évêque assis à droite, mître en tête, étend ses deux mains sur les enfants des salles d'asile qui s'acheminent vers lui ; ceux qui sont au premier plan présentent des clefs au prélat. Salle voûtée ; pilastres ornés. Étendards flottants.

Au-dessous est écrit de la main de l'artiste :

IL BÉNIT LES JEUNES ENFANTS DES SALLES D'ASILE. CES ENFANTS VENAIENT LUI PRÉSENTER LES CLEFS SYMBOLIQUES DES SALLES D'ASILE.

415. *Saint Vincent de Paul.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^m,20$.— L. $0^m,45$. — (Ptf.).

Le saint, debout, nimbé, a la main droite levée et il bénit. A droite et à gauche, des Sœurs de Charité assistent des malades ou soignent des enfants.

Projet de fronton.

416. *Saint Vincent de Paul.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^m,20$. — L. $0^m,45$. — (Ptf.).

Composition peu différente de la précédente. Toutefois, un personnage, en costume oriental, est à la gauche du saint.

417. *Saint Vincent de Paul.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^m,22$.— L. $0^m,35$. — (Ptf.).

Le saint a la main gauche posée sur l'épaule d'une femme, à genoux, qui lui présente un enfant.

418. *Saint Vincent de Paul.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^m,20$. — L. $0^m,29$. — (Ptf.).

Le saint se penche vers sa droite pour atteindre les pauvres qui l'implorent.

Composition cherchée deux fois.

419. *Saint Vincent de Paul.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^m,22$.— L. $0^m,34$. — (Ptf.).

Même composition, avec variantes, cherchée deux fois.

420. *Saint Vincent de Paul.*

Croquis à la mine de plomb et à la plume. — H. $0^m,20$. — L. $0^m,28$. — (Ptf.).

Le saint porte un petit enfant emmaillotté sur le bras gauche.

Composition cherchée deux fois.

421. *Saint Vincent de Paul.*

Croquis à la plume.— H. $0^m,22$.— L. $0^m,34$. — (Ptf.).

Etude très arrêtée, presque conforme à la précédente, quant à la composition.

422. *Saint Vincent de Paul.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^m,28$.— L. $0^m,62$. — (Ptf.).

Au centre, Vincent, debout, un enfant emmaillotté sur son bras gauche, se penche vers une famille pauvre. A droite et à gauche, des Religieuses, dites de Saint Vincent de Paul, assistent des malades ou recueillent des enfants abandonnés.

Étude définitive.

VI

SUJETS TIRÉS DE L'HISTOIRE MODERNE

423. *Personnages historiques.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20.— L. 0m,23. — (Ptf.).

Un chef d'armée, vu de dos, la tête de profil. Un roi, vu de face, tenant le globe et le sceptre. Un guerrier, de trois quarts à droite tenant des deux mains une épée.

Sous le personnage du milieu, de la main de l'artiste, est écrit : LOTHAIRE.

424. *Robert-le-Fort.*

Croquis à la plume. — H. 0m,15 — L. 0m,19. — (Ptf.).

Blessé, la jambe gauche pliée, il s'appuie de la main gauche sur une croix de pierre et il semble défier, du regard, un ennemi invisible. Dans la main droite, l'épée.

425. *Robert-le-Fort.*

Croquis à la plume.— H. 0m,25.— L. 0m,19. — (Ptf.).

Étude, trois fois cherchée, du personnage tombé sur le genou et brandissant l'épée.

426. *Fontaine François Ier.*

Croquis à la plume.— H. 0m,12.— L. 0m,18. — (Ptf.)

Un cippe, surmonté du buste de François Ier, et accosté de trois figures en pied, personnifiant les Lettres, les Arts et la Guerre.

427. *Fontaine François Ier.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20.— L. 0m,14. — (Ptf.).

Composition se rapprochant de la précédente, mais plus écrite. Les Arts et la Guerre sont seuls visibles. Les deux figures portent le buste du roi. Les Lettres, dans la pensée du statuaire, auraient pris place sur l'autre face.

428. *Fontaine François Ier.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Composition définitive. Les Arts et la Guerre portent sur leurs mains, relevées à la hauteur de l'épaule, le buste du roi.

429. *Henri IV.*

Croquis à la plume.— H. 0m,14.— L. 0m,10. — (Ptf.).

Debout, tête nue, en costume royal, la main gauche sur la garde de l'épée, il pose la main droite sur une sorte de console qui supporte la couronne de France.

430. *Sully.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,17. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Assis, une plume dans la main droite, le bras gauche accoudé sur le genou.

431. *Sully.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15.— L. 0m,13. — (Ptf.).

Composition peu différente de la précédente. Indication de collier.

432. *Sully.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,16.— L. 0m,12. — (Ptf.).

Pose presque identique. Des feuillets ouverts sur les genoux.

433. *Sully.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,17. — L. 0m,12. — (Ptf.).

Assis, la main gauche sur le bras du fauteuil ; la main droite sur le genou.

434. *Young inspiré par la Muse.*

Croquis à la plume, rehaussé de bistre. — H. 0m,14. — L. 0m,08. — (Ptf.).

Le poète, assis dans un édifice gothique en ruines, a, derrière lui, la Muse, debout, tenant une lyre et une torche allumée. A la gauche du personnage, sur un pupitre, un manuscrit sur lequel est écrit : *Nuit sur la mort.*

435. *Nicolas-Joseph-Laurent Gilbert.*

Dessin à la plume.— H. 0m,10.— L. 0m,29. — (Exp.).

En pied, couché sur une dalle, enveloppé d'une serpillière laissant la poitrine à décou-

vert, le poète porte la main gauche à sa gorge et tient, dans la droite, un manuscrit déroulé et une branche de lauriers. Auprès du personnage, des instruments de chirurgie.

Projet de statue couchée. Indication de socle sur l'épaisseur duquel est écrit, GILBERT,

Statue non exécutée.

436. *Jean-François Galaup de la Pérouse.*

Croquis à la plume.— H. 0m,15.— L. 0m,13. (Ptf.).

Debout sur un débris de navire, il pose la main gauche sur son cœur, et tient le bras droit, tendu, dans un geste de commandement.

437. *Louis XVI.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,19.— L. 0m,23. — (Ptf.).

Nombreux personnages. On emporte une femme évanouie ou morte. Au centre, Louis XVI et derrière lui des gens de cour. Plus loin, la populace.

438. *Louis XVI.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,17. — L. 0m,25. — (Ptf.).

Composition différente de la précédente. Louis XVI, au centre, précédé et suivi de personnes de la noblesse et de la bourgeoisie. Au fond, à droite, la populace avec des piques.

439. *Le Dix Août.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22.— L. 0m,27. — (Ptf.).

Le Peuple, personnifié par un homme en costume de travail, est assis sur un trône à baldaquin, et brise un sceptre sur son genou.

Dans l'angle inférieur de la composition, à droite, est écrit, de la main de l'artiste :

LE 10 AOUT. — LE PEUPLE REPRÉSENTÉ PAR UN BEAU JEUNE HOMME, ASSIS SUR LE TRÔNE ET BRISANT LE SCEPTRE ROYAL.

440. *Le Serment du Jeu de Paume.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,13.— L. 0m,29. — (Ptf.).

Bailly, debout sur une table, occupe le centre. A droite et à gauche, la foule des députés du Tiers qui lève les bras en signe de serment, ou fait des gestes qui trahissent l'enthousiasme. Dans l'angle de droite, LOUIS DAVID, assis, tournant la tête vers le centre de la composition.

441. *Danton à la tribune.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22.— L. 0m,36. — (Ptf.).

Quatre compositions cherchées d'une statue du Conventionnel, debout, auprès d'une tribune.

Sous le croquis de droite est écrit, de la main de l'artiste :

PÉRISSE MA MÉMOIRE PLUTÔT QUE LA LIBERTÉ.

442. *Danton.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22.— L. 0m,14. — (Ptf.).

Debout, les deux mains posées sur la poitrine, il parle à la tribune.

443. *Lazare Carnot. — Danton.*

Croquis à la mine de plomb, — H. 0m,22.— L. 0m,35 — (Ptf.).

Carnot, debout, a la main gauche relevée sur le front. Il paraît absorbé dans sa réflexion. La main droite pose sur des plans déroulés que supporte un socle. Un flambeau allumé.

Sur la face antérieure du socle est écrit : COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

A la gauche du personnage : IL ORGANISA LA VICTOIRE.

Danton, debout à la tribune, a le poing droit fermé. Il se retourne vers sa gauche avec une expression de défi.

A la gauche du personnage est écrit, de la main de l'artiste :

JE SUIS DANTON. MON DOMICILE SERA BIENTÔT DANS LE NÉANT, ET MON NOM AU PANTHÉON DE LA GLOIRE. — PÉRISSE MA MÉMOIRE PLUTÔT QUE LA LIBERTÉ.

444. *Lazare Carnot.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,21. — L. 0m,17. — (Ptf.).

Carnot, debout, tête nue, en culotte courte, une plume dans la main droite relevée, un manuscrit dans la main gauche, tombant. Il semble méditer.

445. *Danton. — Lazare Carnot.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,18.— L. 0m,30. — (Ptf.).

Danton à la tribune ; la main droite sur le cœur.

Sur la marge est écrit, de la main de l'artiste :

C'EST MON TESTAMENT DE MORT. MON NOM FERA TREMBLER LES TYRANS SUR LEURS TRÔNES.

Carnot, debout, une plume dans une main, l'autre main relevée. L'index effleure les lèvres.

Composition cherchée trois fois.

446. *Danton.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^{m},19. — L. 0^{m},15. — (Ptf.).

Debout, à la tribune, les bras croisés ; des papiers froissés dans la main gauche.

447. *Danton.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^{m},22. — L. 0^{m},12. — (Ptf.).

Étude plus arrêtée que les précédentes. Le Conventionnel tient dans sa main droite un discours qu'il paraît lire à la tribune.

448. *Danton.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^{m},18. — L. 0^{m},23. — (Ptf.).

Danton a la main gauche sur le cœur et parle.

Composition cherchée trois fois.

449. *Danton.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^{m},21. — L. 0^{m},26. — (Ptf.).

Debout, de profil à droite, à la tribune. Nombreux auditeurs.

Au-dessous est écrit, de la main de l'artiste :

VOUS NOUS AVEZ PLACÉS A L'AVANT-GARDE. NOUS VOUS FERONS VOIR QUE NOUS EN ÉTIONS DIGNES, EN VOUS TRAÇANT LA ROUTE DE NOTRE SANG. — MON NOM FERA TREMBLER LES DESPOTES JUSQU'AUX ÉPOQUES LES PLUS RECULÉES.

450. *Marat.*

Croquis à la mine de plomb. — H, 0^{m},21. — L. 0^{m},26. — (Ptf.).

Marat est dans sa baignoire, posé de gauche à droite. Sur la baignoire, une sorte de guéridon chargé de papiers. Écritoire et plume. Dans les mains de Marat un placet sur lequel est écrit :

JE SAIS QU'IL N'Y A QUE LE MALHEUR QUI PUISSE AVOIR ACCÈS AUPRÈS DE VOUS. CORDAY.

451. *Robespierre blessé.*

Croquis à la plume. — H. 0^{m},12 — L. 0^{m},19. — (Ptf.).

Composition, cherchée trois fois, de Robespierre couché à terre, la tête appuyée sur une chaise renversée.

452. *Robespierre blessé.*

Croquis à la plume. — H. 0^{m},12. — L. 0^{m}.19. — (Ptf.).

Même composition que sur le croquis précédent, mais plus écrite. La tête de Robespierre est enveleppée d'un foulard et pose sur une chaise renversée.

453. *Robespierre blessé.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^{m},21. — L. 0^{m},26. — (Ptf.).

Le Conventionnel gît sur une table, la tête appuyée le long d'une pile de livres. Son pistolet est à sa gauche. Des personnages s'approchent de lui avec curiosité, d'autres avec des gestes de menace.

Au-dessous est écrit, de la main de l'artiste :

« ROBESPIERRE DANS LA SALLE DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC. »

454. *Scène de la Révolution.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^{m},17. — L. 0^{m},25. — (Ptf.).

Des personnages, en costume Louis XVI, debout, de gauche à droite, semblent interpellés par un officier de la force publique, de profil à gauche, escorté de deux suivants.

455. *Le Vengeur.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^{m},44. — L. 0^{m},57. — (Ptf.).

Au centre, le capitaine Renaudin, les bras levés, l'épée dans la main droite, semble résolu à une mort héroïque. Autour de lui, son équipage. Tous les hommes ont l'épée haute. Traces de boulets, de morts et de blessés.

456. *Le Vengeur.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^{m},16. — L. 0^{m},11. — (Ptf.).

Groupe central de la composition, ébauchée, avec des personnages nus.

457. *Le Vengeur.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^{m},18. — L. 0^{m}.25. — (Ptf.).

Ensemble de la composition cherchée. Au centre, un prêtre bénit l'équipage.

458. *Le Vengeur.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,23. — L. 0m,36. — (Ptf.).

Ensemble cherché. L'équipage est massé sur la proue du navire. Le mat est brisé. La poupe est submergée. Des hommes sont tombés à la mer.

459. *Nicolas-Joseph Beaurepaire.*

Dessin à la pierre noire, rehaussé d'encre de Chine.— H. 0m,25.— L. 0m,18.— (Exp.).

En pied, debout, tête nue, en costume militaire, avec manteau jeté sur l'épaule gauche, il déchire violemment la demande de capitulation que lui ont fait tenir les assiégés. A sa droite, un cippe sur lequel est une couronne de lauriers.

Projet de statue.

Sur le socle est écrit : BEAUREPAIRE.

460. *Le marquis de La Fayette.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,24. — L. 0m,16. — (Exp.).

En pied, debout, tête nue, de trois quarts à gauche, vêtu d'une longue redingote, il pose la main droite sur son cœur, en pressant une couronne d'olivier. La main gauche, tombant, appuie sur un cippe placé près du personnage, et sur lequel est un manuscrit déroulé.

Projet de statue non exécutée. Nous supposons que l'artiste composa ce dessin à la suite de pourparlers engagés avec l'Amérique, et non suivis d'effet.

461. *Distribution de vin aux Champs-Élysées.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,13.— L. 0m,17. — (Ptf.).

Foule de gens du peuple se précipitant vers des hommes qui leur remettent des bouteilles. Quelques impatients grimpent sur les épaules de voisins complaisants.

462. *Napoléon.*

Croquis à la plume.— H. 0m,25.— L. 0m,13. — (Ptf.).

Debout, la tête nue, le chapeau dans la main droite, la main gauche dans la tunique. Le personnage pose sur une demi-sphère.

463. *Napoléon.*

Croquis à la mine de plomb, sur papier de calque — H. 0m,29.— L. 0m,26.— (Ptf.).

L'Empereur, entouré de son état-major, de profil à droite, se tient debout devant l'Histoire, assise de profil à gauche, une plume à la main, la tête penchée, et semblant hésiter.

464. *La Reine Hortense.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,19.— L. 0m,31. — (Ptf.).

Composition cherchée trois fois.

1° La reine, debout, les mains jointes relevées ; le regard au ciel ;

2° Debout, les mains rapprochées dans un mouvement de supplication ;

3° La reine, la tête tournée vers l'épaule gauche.

Sur un coussin, surmontant un cippe, la couronne.

465. *Desgenettes à Jaffa.*

Croquis à la plume.— H. 0m,11.— L, 0m,16. — (Ptf.).

Ensemble très sommaire du bas-relief projeté par DAVID, et dans lequel il eût représenté le chirurgien de l'armée d'Égypte inoculant, sur lui-même, le virus pestilentiel, afin de relever le moral des troupes.

Au bas du dessin est écrit, de la main de l'artiste :

DESGENETTES S'INOCULANT LA PESTE A JAFFA.

466. *Les Français en Égypte.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,16. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Deux soldats, au centre d'une mêlée. L'un d'eux semble défendre le drapeau.

467. *Les Français en Égypte.*

Croquis à la plume.— H. 0m,20.— L. 0m,32. — (Ptf.).

Fantassins et cavaliers français; soldats turcs. Corps à corps. Sur le drapeau français est écrit : « Mourir. » Sur le sol, morts et blessés.

468. *Les Français en Égypte.*

Croquis à la plume, lavé d'encre de Chine.— H. 0m,19. — L. 0m,35. — (Ptf.).

Étude d'un officier, occupant le centre de la composition et excitant les Français à se jeter sur l'ennemi.

469 *Les soldats de Waterloo endormis par la Victoire.*

Croquis à la plume. — H. 0m,20.— L. 0m,21. — (Ptf.).

Soldats assis ou demi-couchés sur le sol ; la

Victoire, vue de face, les ailes ouvertes, se penche vers eux, les bras étendus et semble veiller sur leur sommeil.

470. *Les adieux de Fontainebleau.*

Croquis à la plume.— H. 0m,15.— L. 0m,24. — (Ptf.).

L'Empereur, sur une estrade très basse, au centre de la composition, embrasse un drapeau. A droite et à gauche des soldats.

471. *Kléber.*

Croquis à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0m,19. — L. 0m,25. — (Exp.).

Projet de statue, cherché deux fois.

1° Kléber, debout, en manteau militaire, pressant son épée sur sa poitrine, tient dans la main droite un manuscrit ouvert sur lequel on lit : Si l'armée française n'abandonne.... Sidney Smith.

Au-dessous du croquis est écrit, de la main de l'artiste :

Soldats, vous répondrez a cette insolence par des victoires !

2° Kléber, la main droite sur son cœur, indique de l'autre main des trophées de victoire déposés à ses pieds.

472. *Kléber.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,21. — L. 0m,13.— (Exp.).

Debout, en manteau, le drapeau dans la main gauche, il pose, de la main droite, une couronne de laurier sur le sommet de la hampe.

473. *Kléber.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,16. — (Exp.).

Composition semblable à la précédente, avec la tunique sous le manteau.

474. *Kléber.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,19. — L. 0m,13. — (Exp.).

Debout, en manteau, l'épée, la pointe en terre, il tient une palme dans la main gauche.

475. *Kléber.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15.— L. 0m,16. — (Ptf.).

Le profil de Kléber, cherché deux fois. A gauche, l'Histoire en pied, assise.

476. *Monument de Garnier-Pagès.*

Croquis à la plume.— H. 0m,18.— L. 0m,23. — (Exp.).

Etude préparatoire de l'aquarelle, d'après laquelle a été exécuté le tombeau de l'homme politique. Le manuscrit et la couronne de chêne ne sont ici qu'à l'état d'indication. La couronne posée sur le tombeau, dans le croquis que nous décrivons, n'existe pas dans l'œuvre définitive.

477. *La France.*

Croquis à la plume.— H. 0m,10.— L. 0m,21. — (Ptf.).

Étude de deux bas-reliefs, en forme de fronton.

1re Composition. — La France, assise de profil à gauche, adossée à l'autel de la Patrie, tend les bras vers des personnages en deuil qui s'avancent de son côté.

2e Composition. — Assise, de face, au centre du bas-relief, la France couvre de ses deux mains étendues des groupes qui s'acheminent vers elle, en portant des urnes funéraires.

478. *La France.*

Trois croquis à la plume et un croquis à la mine de plomb.— H. 0m,16. — L. 0m,18. (Ptf.).

Quatre compositions cherchées. La France est au centre, assise ou debout, et les personnages qui s'avancent vers elle, dans des attitudes variées, portent des urnes funéraires.

479. *La France.*

Croquis à la plume.— H. 0m,12.— L. 0m,18. (Ptf.)

Deux compositions cherchées. Dans l'une la Monarchie, reconnaissable au sceptre fleurdelisé, s'incline vers un mausolée, sur lequel elle grave, avec un style, une figure symbolique des siècles.

480. *La France rémunératrice.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,13.— L. 0m,20. — (Ptf.).

La France, debout, des rayons autour du front, le coq gaulois sur la tête, étend les deux bras et présente des couronnes à des personnages symbolisant l'étude, l'armée, le travail des champs, l'industrie, etc. La composition est placée au-dessus de l'entablement d'un temple antique. Les chapiteaux des colonnes sont seuls visibles.

481. *Combattant blessé.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,11. — L. 0m,14. — (Ptf.).

La Liberté, debout, drapée à l'antique et coiffée du bonnet phrygien, tient une couronne civique dans sa main gauche levée, tandis que, de la main droite, elle soutient un jeune homme, en costume d'ouvrier, le col de chemise ouvert, la tête renversée. Au pied du blessé, un chapeau.

482. *Le Pont de la Basse-Chaîne à Angers.*

Croquis à la plume.— H. 0m,19.— L. 0m,13. — (Exp.).

Un bas-relief sur lequel sont représentés le pont suspendu, dont les câbles viennent de se rompre, et le drapeau qui émerge des flots; un trépied décore chacun des angles du socle. Au-dessus du bas-relief, un cénotaphe antique surmonté du drapeau.

Projet du monument commémoratif de la catastrophe du 16 avril 1850. (Voy. *David d'Angers et la catastrophe du pont de la Basse-Chaîne* (16 avril 1850), par M. Henry Jouin. Angers, Germain et Grassin, 1903, in-8°.

Provient du cabinet de M. Léon Cosnier.

VII

ALLÉGORIES

483. *La Patrie.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,20. — L. 0m,25. — (Ptf.).

La Patrie, debout, le front couronné d'étoiles, étend ses mains sur ses enfants. On lui présente un adolescent prêt à la défendre.

484. *La Patrie.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,20. — L. 0m,29. — (Ptf.).

Scène peu différente de la précédente. Le jeune homme est seul. Il s'offre au service de la Patrie.

Près de cette composition, la dernière scène des *Quatre âges de l'Enfance*, telle qu'elle a été modelée sur le gobelet décrit plus haut.

485. *Éducation patriotique.*

Croquis à la plume.— H. 0m,19.— L. 0m,22. — (Ptf.).

La Patrie, debout, à droite, présente un livre et une épée à un jeune homme debout devant elle. A ses pieds, l'Histoire qui écrit

486. *Le Colosse russe.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,09. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Un géant, assis à terre, vu de profil, amplement drapé, enveloppe une armée.

487. *Le Colosse russe.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,06. — L. 0m,14. — (Ptf.).

Composition semblable à la précédente.

488. *Le Colosse russe.*

Croquis à la plume.— H. 0m,18.— L. 0m,23. — (Ptf.).

Composition cherchée deux fois, et assez lisible.

Au-dessous est écrit, d'une main étrangère. « Colosse de la Russie enveloppant nos armes. »

489. *Le Commerce.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,12. — L. 0m,19. — (Ptf.).

Les quatre Parties du monde, groupées deux par deux, se font face autour d'une balance.

Projet de médaille.

490. *Le Commerce.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Composition semblable à la précédente, mais moins sommaire.

491. *Le Commerce.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,16. — L. 0m,19. — (Ptf.).

La composition est augmentée d'un personnage, un Asiatique. Les quatre femmes sont vêtues avec luxe.

492. *Le Commerce.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15.— L. 0m,19. — (Ptf.),

L'auteur adopte, à nouveau, quatre person-

nages seulement, et, de sa main, sont écrits les mots :

EUROPE AFRIQUE
ASIE AMÉRIQUE

493. *Le Commerce.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20.— L. 0m,18. — (Ptf.).

Composition peu différente de la précédente.

494. *Le Commerce.*

Croquis à la plume.— H. 0m,12.— L. 0m,15· — (Ptf.).

Étude plus écrite. L'Europe tient un livre; l'Asie une cassette; l'Afrique une plante; l'Amérique un tissu. Aux pieds des Nations, des enfants écrivant.

Au-dessous est écrit, de la main de de l'artiste :

LES QUATRE PARTIES DU MONDE RÉUNIES PAR LES INTÉRÊTS COMMERCIAUX. — L'UNE DES NATIONS, L'EUROPE, PRÉSENTE LE LIVRE, SYMBOLE DE TOUTES LES DÉCOUVERTES DE L'INDUSTRIE UTILES AU COMMERCE, ET LE FLAMBEAU QUI PORTE LES BIENFAITS DE LA CIVILISATION SUR LE GLOBE. L'ASIE PRÉSENTE SES CACHEMIRES ET SES PARFUMS. L'AFRIQUE, LE CAFÉ OU LE COTON. L'AMÉRIQUE, SES PELLETERIES. UN GROUPE D'ENFANTS, ÉTUDIANT, D'AUTRES SE COURONNENT DE FLEURS, SYMBOLE DU BONHEUR QUE PROCURE LE GÉNIE DU COMMERCE,

495. *Le Commerce.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,30. — (Ptf.).

Composition semblable à la précédente, mais plus arrêtée. Les enfants assis ont disparu. Ils ont fait place à deux mains réunies.

Sur la marge est écrit, de la main de l'artiste :

LE COMMERCE. IL N'Y A PAS D'AGENT PLUS ACTIF DE CIVILISATION. SON GÉNIE EST COSMOPOLITE ET AMI DE LA LIBERTÉ. IL TEND A ENTRETENIR LE GOUT DES ENTREPRISES LOINTAINES. IL OUVRE UNE CARRIÈRE LARGE ET FÉCONDE AUX AMES AVENTUREUSES. IL EST LA BASE DE LA PUISSANCE MARITIME. LES VERTUS DU COMMERCE, C'EST L'ORDRE, L'EXACTITUDE, LA BONNE FOI, L'ÉCONOMIE.

LES QUATRE PARTIES DU MONDE VIENNENT ÉCHANGER LEURS PRODUCTIONS; ELLES LES DÉPOSENT SUR UN AUTEL OU SERAIENT SCULPTÉES, DANS LE GENRE ÉGYPTIEN, DEUX MAINS, SYMBOLE DE LA BONNE FOI QUI DOIT PRÉSIDER AUX TRANSACTIONS COMMERCIALES. LA BALANCE SERAIT AUSSI LE SYMBOLE DE LA JUSTICE. D'UN CÔTÉ, L'ON VERRAIT UN VAISSEAU POUR INDIQUER LES VOYAGES LOINTAINS; DE L'AUTRE, UN CHARIOT CHARGÉ DE BALLOTS, POUR INDIQUER LES TRANSPORTS PAR TERRE. L'EUROPE PRÉSENTE SON LIVRE, SYMBOLE DES CONNAISSANCES HUMAINES SI UTILES A LA CIVILISATION ET AU COMMERCE. L'ASIE, SES PARFUMS, SES BIJOUX ET SES CACHEMIRES; L'AFRIQUE, LA PLANTE DE CAFÉ; L'AMÉRIQUE, LES PELLETERIES. COMME LE COMMERCE EST L'UNION DES PEUPLES, CES QUATRE FIGURES S'ENLACENT. »

496. *Le Commerce.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20.— L. 0m,26. — (Ptf.).

Même composition que sur le croquis précédent. Légères variantes.

Signé à droite : DAVID D'ANGERS.

497. *Le Génie du Commerce.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,16.— L. 0m,19. — (Ptf.).

Le Génie du Commerce, nu, assis de profil à gauche, a le coude droit sur le genou relevé, et la tête appuie sur la main. A ses pieds, une femme joue de la lyre, et un enfant lit.

Au-dessous de la composition, de la main de l'artiste, est écrit :

LE GÉNIE DU COMMERCE POURRAIT ÊTRE REPRÉSENTÉ ASSIS SUR UN BALLOT. UN VAISSEAU D'UN CÔTÉ ET UN CHARIOT DE L'AUTRE; UNE BALANCE; ET DEUX ENFANTS DE CHAQUE CÔTÉ : L'UN ÉTUDIANT ET L'AUTRE S'OCCUPANT DES ARTS; ILS INDIQUERAIENT QUE LE COMMERCE PROCURE LES JOUISSANCES INTELLECTUELLES, PAR LA RICHESSE.

498. *Le Génie du Commerce.*

Croquis à la plume.— H. 0m,18.— L. 0m,26. — (Ptf.).

Le personnage est seul, vu de profil à droite.

Au-dessous est écrit, de la main de l'artiste :

LE COMMERCE, REPRÉSENTÉ PAR UN JEUNE HOMME. IL TIENT UNE PLUME A LA MAIN; IL EST ASSIS SUR UN BALLOT. AU-DESSUS DE SA TÊTE EST UNE BALANCE, SIGNE DE L'ÉQUITÉ ET SYMBOLE DU COMMERCE, PLUS CONVENABLE QUE LE CADUCÉE QUI EST AUSSI LE SIGNE DE L'ÉLOQUENCE. UNE COURONNE D'OLIVIER EST SUSPENDUE AUX BALANCES, CE SIGNE EST CELUI DE LA PAIX UTILE AU COMMERCE. UN NAVIRE EST INDIQUÉ POUR LES TRANSPORTS PAR MER. LE FLAMBEAU ET LE LIVRE POURRAIENT INDIQUER QUE LE COMMERCE EST AUSSI UN MOYEN DE CIVILISATION. L'ANCRE SUSPENDUE, C'EST L'ESPÉRANCE. DERRIÈRE LA FI-

GURE EST UN CHARIOT ET DES BALLOTS DESSUS : C'EST LE TRANSPORT PAR TERRE.

499. *Le Génie du Commerce.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,15.— L. 0^m,17. — (Ptf.).

Il est debout, de haute taille, dominant par sa stature les quatre Parties du monde qui lui apportent leurs produits.

Dans l'angle inférieur de la composition, à gauche, de la main de l'artiste, est écrit :

LE GÉNIE DU COMMERCE ENTOURÉ D'ENFANTS QUI LUI PRÉSENTENT LES EMBLÈMES DES ARTS ET MÉTIERS : L'UN UNE NAVETTE ; L'AUTRE, UN LIVRE ; UN AUTRE, UNE GERBE DE BLÉ ; UN AUTRE, DE LA VIGNE.

500. *Le Génie du Commerce.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,15.— L. 0^m,20. — (Ptf).

Le Génie, debout, fait un geste de commandement. A ses pieds, deux enfants personnifiant l'Étude et la Musique.

Dans l'angle inférieur de la composition, à gauche, de la main de l'artiste, est écrit :

LE GÉNIE DU COMMERCE DONNANT L'ORDRE DE PARTIR AUX VAISSEAUX QUI DOIVENT SILLONNER LES MERS ; A SES PIEDS, L'ÉTUDE ET LES JOUISSANCES DE LA VIE.

501. *Le Génie du Commerce.*

Croquis à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0^m,22. — L. 0^m,24. — — (Ptf.).

Composition très arrêtée, conforme à la précédente, quant aux personnages et au mouvement.

502. *La Justice.*

Croquis à la plume.— H. 0^m,16.— L. 0^m,21. — (Exp.).

Debout, drapée à l'antique, des rayons autour du front, elle tient les balances et une massue.

Deux compositions cherchées.

503. *La Victoire.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,20. — L. 0^m,30. — (Ptf.).

La Victoire, debout, drapée, les ailes tombantes, tient des couronnes dans ses deux mains levées. Le personnage pose sur des affûts de canons pavoisés de drapeaux.

504. *La Victoire.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,20. — L. 0^m,30. — (Ptf.).

Même composition, avec variante, que celle du dessin précédent. La Victoire a les mains baissées et semble distribuer des couronnes.

505. *La Victoire.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,10.— L. 0^m,23. — (Ptf.).

Même composition que sur le croquis précédent, mais la Victoire est surélevée, ayant pour support des canons dressés verticalement.

506. *La Loire.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,08.— L. 0^m,12. — (Exp.).

Assise, de face, la tête de profil à droite, elle a le torse nu. Du bras gauche elle retient une corne d'abondance près de l'urne symbolique. Dans la main droite, une rame. Aux pieds du personnage, un dauphin.

Sur l'urne renversée est écrit, de la main de l'artiste :

LA LOIRE

507. *La Loire.*

Croquis à la plume.— H. 0^m,18.— L. 0^m,25. — (Exp.).

Composition agrandie, mais semblable à celle du croquis précédent.

508. *La Garonne.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,08. — L. 0^m,13. — (Exp.).

Le torse nu, la chevelure tombante, la tête de face, la Garonne retient du bras gauche une corne d'abondance et une urne renversée. De la main droite, une rame posée verticalement. Le genou gauche est relevé et le pied pose sur le sol. Sous le pied droit, un dauphin.

Sur l'urne est écrit :

GARONNE.

509. *La Garonne.*

Croquis à la plume.— H. 0^m,19.— L. 0^m,24. — (Exp.).

Composition semblable à celle du croquis précédent.

510. *La Seine.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,09. — L. 0^m,11. — (Exp.).

Assise, de profil à droite, la tête tournée vers la gauche, le torse nu, la Seine tient dans la main gauche un sceptre fleurdelisé qui pose sur l'épaule. Le bras droit appuie sur l'urne renversée, et retient une corne d'abondance. Aux pieds du personnage, un dauphin.

Sur l'urne est écrit :

SEINE.

511. *Le Rhône.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,09.— L, 0m,10. — (Exp.).

Un vieillard portant une longue barbe, assis, la tête de face, le pied droit sur un dauphin, l'autre pied sur une roche, tient de la main gauche un aviron posé verticalement. Le bras droit appuie sur une urne renversée et soutient une corne d'abondance.

Sur l'urne est écrit :

RHÔNE.

512. *Le Rhône*

Croquis à la plume.— H. 0m,18.— L 0m,24. — (Exp.).

Composition presque identique à celle du croquis précédent. Le dauphin est supprimé.

513. *Le Rhône. — La Seine. — La Loire et la Garonne.*

Dessin à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0m,26. — L. 0m,33. — (Ptf.).

Mêmes compositions que les précédentes, avec variantes dans le mouvement de la tête, pour la Seine et la Loire.

514. *La Saône et la Loire.*

Croquis à la plume. — H. 0m,17.— L. 0m,30. — (Exp.).

La Saône, vue de dos, assise, le torse nu, se retourne vers la gauche et déverse l'eau de son urne qui se confond avec celle que répand la Loire, placée à gauche, dans l'attitude déjà décrite.

515. *L'Architecture.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,17. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Debout, drapée, de face, l'Architecture reçoit l'hommage des nations.

516. *L'Architecture.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,18.— L. 0m,11. — (Ptf.).

Debout, drapée, de face, des étoiles autour du front, l'Architecture pose sur une demi-sphère et tient une équerre dans la main droite tombante.

517. *La Musique.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20.— L. 0m,32. — (Ptf.).

Composition cherchée cinq fois de la Musique groupée avec deux jeunes filles.

518 *L'Amour armé du foudre.*

Croquis à la plume.— H. 0m,19.— L. 0m,16. — (Ptf.).

Nu, debout, de face, la main droite levée, tenant le foudre, l'Amour est à demi-assis sur un lion au repos.

519. *L'Amour et les Heures.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,10.— L. 0m,16. — (Ptf.).

L'Amour est assis à droite; les Heures sont debout à gauche. Etude sommaire.

520. *L'Amour et la Danse. —La Poésie et la Nature.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,17. — L. 0m,22. — (Ptf.).

Deux groupes cherchés. Études de premier jet.

Sous le premier croquis est écrit, de la main de l'artiste :

LA DANSE QUE L'AMOUR FAIT DANSER SUR LE MONDE.

Sous le deuxième croquis, on lit :

LA POÉSIE DÉVOILANT LA NATURE. A CÔTÉ EST UN AUTEL SUR LEQUEL SONT DES COURONNES DE LAURIER ET D'IMMORTELLES. ELLE APPUIE LE BRAS GAUCHE SUR LA NATURE ET TIENT UNE PLUME ET UN ROULEAU DE PAPIER.

521. *Le Repos. — Le Travail. — Le Jour. — La Nuit.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,19.— L. 0m,18. — (Ptf.).

Quatre statues cherchées. Les personnages sont debout, avec des attributs sommairement tracés.

Sous ces croquis est écrit, de la main de l'artiste :

LE REPOS. — LE TRAVAIL. — LE JOUR. — LA NUIT.

522. *Le Repos. — Le Travail. — La Nuit. — Le Jour.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,26. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Les mêmes compositions que sur le croquis précédent. Chacune d'elles est cherchée deux fois, avec des variantes de pose ou d'attributs.

523. *Allégorie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,16. — L. 0m,10. — (Ptf.).

Figure drapée, debout, de face, une couronne murale sur la tête.

524. *Allégorie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,16. — L. 0m,09. — (Ptf.).

Femme drapée, debout, de profil à gauche, présentant une gerbe de fleurs ou d'épis.

VIII

SUJETS TIRÉS DES POÈTES DRAMATIQUES

ESCHYLE — SOPHOCLE — EURIPIDE — VOLTAIRE — LA FOSSE — LEMERCIER — DIVERS.

ESCHYLE[1].

525. *Premier Frontispice.*

Eschyle soulève le voile de la Tragédie.

526. *Deuxième Frontispice.*

Eschyle couronné par la Gloire. Sur les degrés du trône où siège le poète sont représentés les héros de son théâtre : Prométhée, les Suppliantes, les Euménides, etc.

527. *Troisième Frontispice.*

Le théâtre bachique avec ses comédiens en délire. Il est surmonté d'un trône vers lequel s'achemine Eschyle conduisant la Tragédie. La Gloire s'avance vers lui, une couronne et une palme dans les mains. Un personnage, les yeux fixés sur Eschyle, applaudit.

528. *L'Orestie.*

Agamemnon, vainqueur des Troyens, rentre sur son char à Argos. Cassandre, sa captive, est près de lui. Le Chœur accueille le roi victorieux ; Clytemnestre s'avance vers lui les bras tendus, pendant que l'on place un tapis sur le sol, devant Agamemnon.

529. *L'Orestie.*

Cassandre, debout sur le char, d'où est descendu Agamemnon, qui franchit le seuil du palais, semble ne pas entendre l'appel impérieux de Clytemnestre et les supplications du Chœur.

530. *L'Orestie.*

Cassandre, foulant aux pieds la couronne des devins, sourde aux interrogations du Chœur, prophétise la mort d'Agamemnon. Un guerrier maintient les chevaux du char que vient de quitter la devineresse.

531. *L'Orestie.*

Cassandre pénètre dans le palais d'Agamemnon pendant que le Chœur se lamente sur la destinée du roi.

532. *L'Orestie.*

Clytemnestre, sur le seuil du palais, montre le cadavre d'Agamemnon gisant à terre. Le Chœur couvre la reine de ses malédictions.

533. *L'Orestie.*

Clytemnestre, accompagnée d'Egisthe, armé d'un poignard, écoute, sans se troubler, les reproches du Chœur auxquels elle répond par des paroles hypocrites.

534. *L'Orestie.*

Oreste et Pylade regardent s'acheminer, vers le tombeau d'Agamemnon, les femmes d'Argos éplorées, portant des parfums et des couronnes.

535. *L'Orestie.*

Electre, qui se rendait, suivie de ses femmes, au tombeau d'Agamemnon, pour y faire

[1] Les cent compositions qui suivent (nos 525-624) tirées d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, sont dessinées au crayon, et mesurent, invariablement, 0m,30 sur 0m,21. Ces compositions sont exposées Voir les *Tragiques Grecs. Cent dessins de David d'Angers.* Texte par Henry Jouin. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1903, oblong.

des libations, reconnaît Oreste. Auprès d'Oreste se tient Pylade.

536. *L'Orestie.*

Oreste, accompagné de Pylade, ordonne au portier du palais d'annoncer à ses maîtres la présence d'un étranger. Le Chœur est en prières.

537. *L'Orestie.*

Clytemnestre, sur le seuil du palais, invite les étrangers à pénétrer. Electre, cachant son visage, feint de pleurer la mort d'Oreste. Celui-ci annonce sa propre mort. Pylade et le Chœur, représenté ici par une jeune femme, se tiennent près d'Oreste.

538. *L'Orestie.*

Gilissa, la nourrice d'Oreste, sort, éplorée, du palais, sur l'ordre de Clytemnestre, et va chercher Egisthe. Le portier et le Chœur l'interpellent.

539. *L'Orestie.*

Egisthe précède Gilissa et interroge le Chœur sur le bruit, apporté par des étrangers, d'après lequel Oreste serait mort. Le portier du palais assiste à l'entrevue.

540. *L'Orestie.*

Oreste, l'épée à la main, veut entraîner Clytemnestre vers le palais. La reine résiste et supplie. Le Chœur exprime l'effroi. Pylade encourage Oreste. Sous le portique, Egisthe mort. Un Argien fuit en se cachant la tête.

541. *L'Orestie.*

Oreste entraîne Clytemnestre pour l'égorger. Le portier lève les bras avec épouvante. Pylade contemple, impassible, le parricide qui s'accomplit. Le Chœur absout le vengeur.

542. *L'Orestie.*

Oreste montre aux Argiens le voile dans lequel a été égorgé Agamemnon. Pylade est près d'Oreste. A leurs pieds, gisants, les cadavres de Clytemnestre et d Egisthe. Le Chœur s'attriste de tant de forfaits.

543. *L'Orestie.*

Oreste, que Pylade essaie de consoler, est frappé de terreur devant le meurtre de Clytemnestre et d'Egisthe, pendant que les Furies aiguisent sa douleur. Le Chœur absout le meurtrier.

544. *L'Orestie.*

Oreste implore Apollon. Celui-ci accueille la prière d'Oreste et le confie à la garde de Mercure. Derrière Oreste, les Euménides endormies.

545. *L'Orestie.*

L'ombre de Clytemnestre, debout, une hache à la main, s'adresse aux Euménides endormies et les invite à se réveiller.

546. *L'Orestie.*

Apollon chasse les Euménides qui lui reprochent d'avoir armé le bras d'Oreste contre sa mère.

547. *L'Orestie.*

Oreste embrasse, en suppliant, l'autel de Minerve à Athènes. Le Chœur des Furies vengeresses qui le poursuit s'applaudit de l'avoir découvert.

548. *L'Orestie.*

Minerve donne la parole au Chœur des Furies qui accuse Oreste. Celui-ci, assisté de Pylade, est assis devant les Aréopagites qui se prononceront sur son crime. Derrière le Chœur, un héraut contient le peuple athénien.

549. *L'Orestie.*

Les Aréopagites ont prononcé. Oreste, victime de la Fatalité, n'a pu se soustraire aux décisions de l'oracle. Son crime doit rester impuni. Apollon sourit à l'accusé, et pose une main protectrice sur son front. Minerve, impérieuse, commande aux Furies de renoncer à la vengeance et d'être les *Euménides* de l'Attique.

550. *L'Orestie.*

Minerve et Apollon entourent Oreste. Les Euménides, précédées des Athéniens émus de la harangue de Minerve, s'éloignent. Les Aréopagites se retirent.

551. *Prométhée enchaîné.*

La Puissance défie le Titan. La Force et Vulcain, qui viennent de river les fers de Prométhée, s'éloignent.

552. *Prométhée enchaîné.*

Prométhée voit les filles de Thétys, compatissantes, gravir le rocher où Jupiter le tient captif.

553. *Prométhée enchaîné.*

Les Océanides se sont approchées du Titan et lui prodiguent leurs caresses.

554. *Prométhée enchaîné.*

L'Océan conseille à Prométhée de veiller sur ses paroles, afin de ne pas irriter Jupiter qui aggraverait son supplice. Les Océanides, éplorées, sont attentives aux sages conseils de leur père.

555. *Prométhée enchaîné.*

Io, « la jeune fille aux cornes de génisse », victime de la haine de Junon, vouée à une course éternelle, se trouve en présence de Promethée. Les Océanides expriment l'intérêt qu'elles prennent à l'entrevue des deux victimes.

556. *Prométhée enchaîné.*

Mercure, dans un langage plein de menaces, veut obtenir des aveux du Titan. Effroi des Océanides au cours du dialogue.

557. *Prométhée enchaîné.*

Mercure, irrité de la résistance du Titan, lui annonce que la foudre va détruire le rocher sur lequel il est captif, et que lui-même va périr englouti. Les filles de Thétys sont terrifiées par ces menaces.

558. *Les Sept devant Thèbes.*

Les soldats thébains, à l'annonce de l'assaut, dont la forteresse qu'ils défendent doit être l'objet, s'excitent à la vaillance. Ils entourent l'autel protecteur et offrent un sacrifice aux dieux, afin de conjurer la défaite.

559. *Les Sept devant Thèbes.*

Etéocle reproche aux Thébains leur affolement en face du péril. Il blâme leur mollesse et les menace de mort.

560. *Les Sept devant Thèbes.*

Le héraut ordonne d'ensevelir avec honneur la dépouille d'Etéocle, étendu mort à côté de Polynice. Quant à celui-ci, traître à sa patrie, son cadavre sera rejeté sans sépulture hors de Thèbes, pour être la proie des chiens. Des membres du sénat de la ville de Cadmus assistent à la proclamation de l'arrêt qu'ils ont porté. Deux hommes s'apprêtent à se saisir du cadavre de Polynice. Antigone, sœur de Polynice, s'interpose et déclare qu'elle ensevelira son frère. Le Chœur s'afflige sur les malheurs de la race d'OEdipe.

561. *Les Sept devant Thèbes.*

Deux Thébains ont soulevé le cadavre de Polynice, sur l'ordre du héraut, en présence des sénateurs. Antigone, une main sur le cœur de Polynice, les arrête. Ismène pleure sur Etéocle. Le Chœur absout Antigone.

SOPHOCLE

562. *Premier Frontispice.*

Sophocle devant ses juges. — Les *phratores*, ou juges de quartier, siègent au nombre de quatre, Sophocle est debout devant eux. L'un des juges exprime l'admiration que lui suggère la défense du poète. Le garde du prétoire maintient Iophon, le fils accusateur.

563. *Deuxième Frontispice.*

Sophocle devant ses juges. — Le poète, assis, un manuscrit déroulé sur les genoux, récite *OEdipe à Colone.* Ses juges se sont prononcés. Le peuple se précipite sur Iophon qui avait accusé son père. Un garde le protège contre la foule.

564. *Ajax.*

Minerve aborde Ulysse, qui s'est approché de la tente d'Ajax, et prête l'oreille pour s'assurer de la présence de son ennemi.

565. *Ajax.*

Minerve appelle Ajax qui sort de sa tente. Ulysse est derrière la déesse, invisible pour Ajax.

566. *Ajax.*

Assis sur le seuil de sa tente, Ajax caresse la tête de son enfant, et ordonne à son esclave Tecmesse de confier l'enfant à Teucer, qui devra le conduire vers Télamon et vers Eribée, mère d'Ajax.

567. *Ajax.*

Tecmesse, accompagnée de son enfant, découvre le cadavre d'Ajax transpercé par son épée, dont il a fixé la poignée dans le sol. Le Chœur déplore la destinée du roi.

568. *Ajax.*

Teucer a soulevé le corps d'Ajax par les épaules, et il invite le fils du héros à embrasser la dépouille de son père. Tecmesse, près du bûcher, déchire ses voiles avec désespoir. Deux guerriers apportent le casque d'Ajax sur un bouclier.

569. *Philoctète.*

Ulysse conseille à Néoptolème de s'emparer de Philoctète par la ruse. Le Chœur est silencieux.

570. *Philoctète.*

Le Chœur invite Néoptolème à aborder Philoctète, demi-couché sur un sol hérissé de rochers. Le pied du héros est enveloppé. Près de Philoctète, son arc et un aigle mort.

571. *Philoctète.*

Philoctète demande à Néoptolème et au Chœur de le renseigner sur leurs personnes. Derrière le Chœur, la poupe de la barque qui leur a permis d'aborder à Lemnos. Aux pieds de Philoctète, son arc.

572. *Philoctète.*

Néoptolème se montre empressé à mettre à la voile. Il va quitter Philoctète. Celui-ci supplie le fils d'Achille de le prendre dans son navire. Le Chœur joint ses supplications à celles de Philoctète.

573. *Philoctète.*

Néoptolème interroge le marchand que l'un de ses matelots a conduit vers lui. Le Chœur marque sa surprise des propos tenus par l'étranger. Philoctète est attentif au dialogue.

574. *Philoctète.*

Néoptolème a manifesté le désir de toucher les armes de Philoctète; celui-ci lui a permis de prendre son arc.

575. *Philoctète.*

Un accès de souffrance torture Philoctète, qui supplie Néoptolème de lui donner la mort.

576. *Philoctète.*

La douleur a triomphé des forces de Philoctète qui s'est endormi. Le Chœur conseille à Néoptolème de mettre à la voile en abandonnant Philoctète. Néoptolème refuse.

577. *Philoctète.*

Néoptolème hésite à trahir Philoctète. Celui-ci redemande ses armes. Ulysse conseille à Néoptolème de ne pas fléchir et de quitter l'île de Lemnos en emportant les armes de Philoctète.

578. *Philoctète.*

Néoptolème, pris de remords, a remis Philoctète en possession de ses armes. Ulysse menace le héros. Philoctète veut le percer d'une flèche. Néoptolème essaie de calmer Philoctète.

579. *Philoctète.*

Hercule ordonne de mettre à la voile. Philoctète, debout, soutenu par Néoptolème, brandit son arc. Le Chœur gagne le rivage.

580. *OEdipe roi.*

Le peuple thébain entoure les autels de Jupiter en agitant des branches d'olivier. OEdipe est au milieu de son peuple. Créon, son beau-frère, député par lui au temple de Delphes, est de retour et fait connaître, au roi qui l'interroge, la sentence de l'oracle.

581. *OEdipe roi.*

Le devin Tirésias, interrogé par OEdipe, veut se dispenser de répondre. Le Chœur presse le devin de céder aux prières du roi.

582. *OEdipe roi.*

Le devin Tirésias, chassé par OEdipe, se retire accompagné de son guide, après avoir prophétisé les malheurs du roi.

583. *OEdipe roi.*

Créon, soupçonné de complot contre le roi, est chassé par OEdipe. Le Chœur supplie Jocaste, qui assiste, muette, à l'entretien des deux frères, de faire rentrer OEdipe dans le palais.

584. *OEdipe roi.*

Jocaste, accompagnée de ses femmes, portant des guirlandes et des parfums, dépose ses offrandes sur l'autel d'Apollon. Le messager demande où est le palais d'OEdipe, et OEdipe lui-même. Le Chœur indique le palais du roi et désigne Jocaste, la femme d'OEdipe.

585. *OEdipe roi.*

S'adressant au premier personnage du Chœur, OEdipe demande si le Berger qu'il voit s'avancer vers lui est bien celui dont le Messager lui a annoncé la venue. Le Chœur et le Messager le reconnaissent. Anxieuse, Jocaste, sur le seuil du palais, assiste au dialogue.

586. *OEdipe roi.*

Jocaste a supplié OEdipe de ne pas questionner le Berger. OEdipe veut pénétrer le mystère de sa naissance. Jocaste fuit éplorée. Le Chœur demande à OEdipe l'explication de la fuite et des larmes de Jocaste.

587. *OEdipe roi.*

La même scène, avec variantes. Jocaste exprime son extrême douleur et sa confusion.

588. *OEdipe roi.*

Jocaste, morte, sur son lit; OEdipe s'arrache les yeux. Antigone et Ismène accourent, effrayées, aux cris de leur père.

589. *OEdipe roi.*

OEdipe, les yeux vides, se soutenant à une colonne du palais, n'ose avancer dans l'obscurité qui l'enveloppe. Le Chœur répond à ses cris et embrasse les autels. Antigone et Ismène avancent, en larmes, sur les pas d'OEdipe.

590. *OEdipe roi.*

La même scène, avec variantes. Une seule des filles d'OEdipe suit la trace du roi aveugle.

591. *OEdipe roi.*

OEdipe, aveugle, cherche de la main à reconnaître ses enfants. Les femmes de Jocaste contemplent cette scène. Créon ordonne à OEdipe de rentrer dans le palais. Le Chœur expose la philosophie du drame.

592. *OEdipe roi.*

La même scène, avec variantes. Créon met fin à la rencontre d'OEdipe avec Ismène et Antigone, en larmes.

593. *OEdipe roi.*

Créon commande à OEdipe de rentrer dans le palais. Antigone guide les pas de son père. Ismène le suit. Le Chœur se répand en lamentations sur les infortunes d'OEdipe.

594. *Frontispice d'OEdipe à Colone.*

OEdipe, vieux et aveugle, assis sur le seuil d'un temple antique. A sa droite, un autel, sur lequel OEdipe pose une palme. A sa gauche, Antigone endormie sur le genou de son père. A la droite du temple, OEdipe, enfant, suspendu par les pieds aux branches d'un arbre ; à gauche, le Sphinx.

595. *OEdipe à Colone.*

OEdipe assis, ayant près de lui Antigone, qui pose une main sur l'épaule de son père, s'adresse à l'étranger dont sa fille lui a révélé la présence.

596. *OEdipe à Colone.*

Le Chœur découvre OEdipe et Antigone dans le bois sacré. OEdipe, aux paroles du Chœur, reconnaît l'accomplissement de l'oracle. Le Chœur s'effraie à cette révélation.

597. *OEdipe à Colone.*

Le Chœur, pris d'épouvante devant les aveux d'OEdipe, veut le chasser de la contrée, bien qu'il lui eût promis l'impunité. OEdipe rappelle au Chœur ses engagements.

598. *OEdipe à Colone.*

Ismène, accompagnée d'un guide, découvre son père et sa sœur. Elle est descendue de son cheval et s'avance vers OEdipe et Antigone.

599. *OEdipe à Colone.*

La même scène, avec variantes. Ismène entoure de ses bras le cou de son père.

600. *OEdipe à Colone.*

Thésée, roi d'Athènes, demande à OEdipe ce qu'il attend de lui. Ismène est assise aux pieds d'OEdipe.

601. *OEdipe à Colone.*

Créon, roi de Thèbes, voulant décider OEdipe à le suivre, s'empare d'Antigone qu'il livre aux Thébains de sa suite. Le Chœur réprimande Créon. OEdipe tend les bras vers Antigone. Ismène, menacée par Créon, se tient derrière son père.

602. *OEdipe à Colone.*

Créon veut s'emparer d'OEdipe. Le Chœur prend la défense de son hôte. Thésée paraît, et demande l'explication du tumulte.

603. *OEdipe à Colone.*

Thésée ramène Antigone et Ismène vers leur père. OEdipe assure Thésée des vœux qu'il forme pour lui, et pour le peuple athénien.

604. *OEdipe à Colone.*

Polynice est maudit par OEdipe, malgré les supplications d'Antigone et d'Ismène. Le Chœur est consterné.

605. *OEdipe à Colone.*

Le Messager raconte que, sur l'ordre d'OEdipe, il dut s'éloigner avec Antigone et Ismène. Seul, Thésée demeura et fut témoin de la mort d'OEdipe, qui s'abîma dans le gouffre, soudainement entr'ouvert sous ses pieds.

606. *OEdipe à Colone.*

La même scène, avec variantes. OEdipe a disparu. Il ne reste que son manteau sur l'emplacement où il vient de trouver la mort.

607. *Antigone.*

Assise au pied de l'autel de Jupiter, Antigone tient le casque de Polynice sur ses genoux, et déclare qu'elle ensevelira le corps de son frère. Ismène essaye de détourner Antigone de son projet.

608. *Antigone.*

Le cadavre de Polynice est gisant. Antigone, en voiles de deuil, s'est agenouillée près de la dépouille de son frère, et fait les triples libations. Les gardes, qui l'ont surprise, se concertent.

609. *Antigone.*

Un garde amène Antigone devant Créon ; celui-ci demande qu'on l'instruise sur la violation de ses ordres touchant Polynice.

610. *Antigone.*

Ismène demande à partager le sort d'Antigone, se déclarant coupable comme elle. Le Chœur intercède. Créon ordonne qu'on se saisisse des filles d'Œdipe.

611. *Antigone.*

Créon, malgré les supplications du Chœur, a résolu la mort d'Antigone et d'Ismène. Hémon, fils de Créon et amant d'Ismène, s'abandonne au désespoir.

612. *Antigone.*

Créon a ordonné d'enfermer Antigone vivante dans un tombeau. Le Chœur s'afflige de n'avoir pu fléchir la colère du roi. Celui-ci menace les gardes qui hésitent à exécuter ses ordres.

613. *Antigone.*

Le devin Tirésias prédit à Créon la mort d'un de ses enfants, en punition du supplice injuste d'Antigone. Le Chœur rappelle l'autorité du devin. Créon se trouble.

614. *Antigone.*

Polynice a reçu la sépulture. Le Chœur fait des libations sur son tombeau. Des gémissements se sont fait entendre auprès de la grotte dans laquelle est enfermée Antigone. Créon ordonne que la pierre qui obstrue l'entrée de la grotte soit enlevée.

615. *Antigone.*

Créon tend les bras vers Hémon et le supplie de ne pas attenter à ses jours. Hémon se perce de son épée sur le cadavre d'Antigone.

616. *Antigone.*

Le Messager instruit Eurydice, femme de Créon, de la mort d'Hémon, au moment où la reine, accompagnée de ses femmes, se rendait au temple de Pallas.

617. *Antigone.*

Créon emporte le corps de son fils. Le Messager l'arrête et lui annonce la mort d'Eurydice, qui s'est frappée elle-même en apprenant la mort d'Hémon.

EURIPIDE

618. *Hécube.*

L'ombre de Polydore, fils d'Hécube, sort des flots et apparaît à sa mère, effrayée, devenue captive avec les jeunes Troyennes qui formaient sa cour. La scène se passe sur le seuil des tentes d'Agamemnon.

619. *Hécube.*

Le Chœur a prévenu Hécube du supplice prochain de Polyxène, sa fille, captive comme elle. Hécube se traîne vers la tente où est Polyxène et l'appelle de ses cris.

620. *Hécube.*

Polyxène est condamnée ; elle prie Ulysse de poser sur sa tête le voile des victimes. Désespoir d'Hécube, qui défaille dans les bras des Troyennes.

621. *Hécube.*

Talthybius, héraut de l'armée des Grecs, envoyé par Agamemnon à la recherche d'Hécube, la trouve gisante sur le sol, entourée de ses femmes consternées.

622. *Hécube.*

La reine de Troie, qui s'est à demi relevée, demande à Talthybius l'objet de sa venue. Celui-ci apprend à Hécube qu'il vient l'inviter à donner la sépulture à sa fille Polyxène.

623. *Les Suppliantes.*

Ethra, mère de Thésée, est assise au pied de l'autel de Cérès, que les femmes des Sept chefs, morts sous les murs de Thèbes, entourent en suppliantes. Thésée a été instruit par sa mère de la nationalité de ces étrangères, lorsque survient Adraste, le chef des Argiens, suivi par les fils des guerriers qui ont succombé. Adraste réclame l'appui de Thésée pour obtenir d'ensevelir les morts de son armée.

624. *Les Suppliantes.*

Adraste vient de convier les mères des Sept chefs à suivre la dépouille de leur fils, qui vont être ensevelis par la protection de Thésée. Celui-ci conseille à Adraste d'épargner aux mères le triste spectacle des corps défigurés de leurs fils.

625. *Hercule chez Admète.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,25. — (Exp.).

Hercule, debout, a devant lui Alceste, et, de la main droite, il retire un voile qui couvrait la tête de la jeune femme. Admète, surpris s'approche d'Alceste et lui prend la main.

Au-dessous de la composition est écrit, de la main de l'artiste :

(HERCULE LÈVE LE VOILE)

RECONNAISSEZ ALCESTE ET CALMEZ POUR TOUJOURS VOS REGRETS.

ADMÈTE.

O DIEUX, QUE VOIS-JE ?....

Sujet tiré de l'*Alceste* d'Euripide.

(Acte V, scène unique.)

VOLTAIRE

626. *Brutus.*

Croquis à la mine de plomb et à la pierre noire. — H. 0m,19. — L. 0m,13.— (Ptf.).

Brutus, debout, le corps de face, la tête de trois quarts à gauche, étend le bras droit vers un buste de César, et, de la main gauche, tient un manuscrit ouvert.

Au-dessous du croquis, d'une main étrangère, est écrit :

« NON, JE NE SUIS PAS BRUTUS ! »
CÉSAR ! TREMBLE, TYRAN ! VOILA TON COUP MORTEL !

Cette apostrophe est tirée de *La Mort de César*, tragédie de Voltaire. Le texte exact, est :

« NON, TU N'ES PAS BRUTUS ! » AH ! REPROCHE [CRUEL !
CÉSAR ! TREMBLE, TYRAN ! VOILA TON COUP MORTEL !
« NON, TU N'ES PAS BRUTUS ! » JE LE SUIS, JE [VEUX L'ÊTRE.
JE PÉRIRAI, ROMAINS, OU VOUS SEREZ SANS MAITRE.

(Acte II, sc. 2.)

LA FOSSE

627. *Manlius et Servilius.*

Croquis à la plume.— H. 0m,17.— L. 0m,22. — (Exp.).

Manlius, à gauche, les bras croisés, interpelle froidement Servilius, debout à droite, qui se détourne, honteux de sa trahison, et porte la main droite à son front.

Au-dessous de la composition, d'une main étrangère, est écrit :

QU'EN DIS-TU ?

Croquis dessiné au retour d'une représentation de *Manlius Capitolinus*, de La Fosse d'Aubigny, tragédie fréquemment jouée par Talma. Le grand artiste excellait à émouvoir les spectateurs avec l'interrogation : *Qu'en dis-tu ?* (Acte IV, sc. 4, p. 40, édit. de 1817), qu'il avait le secret de rendre terrifiante.

LEMERCIER

628. *Égisthe et Pallène.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,09.— L. 0m,17. — (Ptf.).

Au centre, Égisthe, de profil à gauche, vient de descendre de son cheval que tient par la bride un serviteur. Égisthe prend les deux mains de Pallène qui s'incline très bas devant lui.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

FIDÈLE AMI D'ÉGISTHE, APPRENDS-MOI CHER PAL- [LÈNE,
LE SUCCÈS DE TES SOINS, DE TA COURSE LOIN- [TAINE.

(*Agamemnon*, tragédie, par Nepomucène Lemercier, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français, le lundi 24 avril 1797. Paris, 1818, 4e édition, in-8°. — Acte I, sc. 1, p. 15).

629. *Strophus et Égisthe.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15.— L. 0m,17. — (Ptf.).

Égisthe vient d'adresser la parole à Strophus, qui s'élance vers la droite, dans un mouvement très accusé, et détourne la tête pour expliquer son départ.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

STROPHUS

JE NE LE CÈLE PAS.
JE COURS EN FAIRE PART A LA REINE, ET LUI DIRE
QU'ON CROIT AVOIR D'ATRIDE APERÇU LE NAVIRE.

(*Agamemnon*, acte I, scène 2, p. 20.)

Ce croquis et le précédent sont dessinés sur un même feuillet.

630. *L'ombre de Thyeste et Égisthe.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20.— L. 0m,29. — (Ptf.).

L'ombre de Thyeste, debout à gauche, tend

un poignard à Égisthe qui se détourne avec effroi, mais les Furies, groupées à droite, pressent Égisthe de se saisir de l'arme meurtrière.

En marge du dessin, à gauche, est écrit, de la main de l'artiste :

ÉGISTHE

THYESTE! TU VERRAS AGAMEMNON PUNI :

. . . .

O SPECTACLE ODIEUX !

SOUILLÉE ENCOR D'UN SANG TOUT FUMANT A MES [YEUX.

. . . .

« PRENDS, DIT-IL, CETTE ÉPÉE A TON BRAS RÉ- [SERVÉE;

« VOICI [VOICI] LA COUPE OU MON FRÈRE ABHORRÉ

« ME PRÉSENTA LE SANG DE MON FILS MASSACRÉ;

. . . .

JE VIS A LA PALEUR DES TORCHES INFERNALES,

LES TROIS SOEURS DE L'ENFER IRRITER LEURS SERPENS,

LE RIRE D'ALECTON ACCUEILLIR MES SERMENS.

(*Agamemnon*, acte I, sc. 1, p. 19).

631. *L'ombre de Thyeste et Égisthe.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^m,27$.— L. $0^m,22$. — (Ptf.).

Répétition, avec variantes, du sujet précédent.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

UNE DES FURIES LUI POUSSERA LA MAIN POUR PRENDRE L'ÉPÉE VENGERESSE.

Sous cette inscription, l'artiste a répété le groupe d'Égisthe et des Furies.

(*Agamemnon*, acte I, sc. 1, p. 19.)

632. *Strophus, Égisthe, Pallène et Clytemnestre.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^m,20$.— L. $0^m,28$. — (Ptf.).

Égisthe et Pallène confèrent ensemble, à droite. Strophus, au centre, court vers la reine qui est endormie à gauche.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

ÉGISTHE

C'EST LUI! TOUS MES SECRETS COMMANDENT TA PRUDENCE.

(A STROPHUS.)

QUI...

(*Agamemnon*, acte I, sc. 2, p. 20.)

633. *Strophus, Égisthe et Pallène.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^m,20$.— L. $0^m,29$. — (Ptf.).

Égisthe, debout, vers la gauche, ayant près de lui Pallène, s'adresse à Strophus qui marque sa surprise, et déjà semble s'éloigner dans la direction de Clytemnestre, assise à droite, dans l'attitude d'une personne qui sommeille.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

ÉGISTHE

C'EST LUI ! TOUS MES SECRETS COMMANDENT TA [PRUDENCE

(A STROPHUS)

QUI DE STROPHUS AINSI PRÉCIPITE LES PAS?

QUELLE JOIE EN SES YEUX...

STROPHUS

JE NE LE CÈLE PAS.

JE COURS EN FAIRE PART A LA REINE, ET LUI [DIRE

QU'ON CROIT AVOIR D'ATRIDE APERÇU LE NAVIRE.

Dans la marge du dessin, à droite, est également écrit, de la main de l'artiste :

IL FAUDRAIT LA REPRÉSENTER TENANT...

(*Agamemnon*, acte I, sc. 2, p. 20.)

634. *Clytemnestre, Arcas et Égisthe.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^m,25$.— L. $0^m,17$. — (Ptf.).

Deux compositions cherchées sur la même feuille.

Dans la première, Clytemnestre, qui occupe le centre, s'est détournée d'Arcas, auquel elle donne des ordres, et se dirige vers la gauche.

Dans la seconde, la reine est immobile; elle tend le bras gauche vers Arcas et le regarde en lui parlant.

Sous chaque composition, de la main de l'artiste, est écrit :

CLYTEMNESTRE

IL SUFFIT ; LORSQU'ATRIDE ET NOS GRECS RASSEM- [BLÉS

MARCHERONT VERS CES LIEUX, QU'ON M'AVERTISSE : ALLEZ.

(*Agamemnon*, acte II, sc. 3, p. 28.)

635. *Égisthe, Strophus et Clytemnestre.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^m,25$.— L. $0^m,17$. — (Ptf.).

Deux compositions cherchées sur une même feuille.

Égisthe et Strophus sont à gauche. Strophus s'adresse à la reine, debout, de profil à droite.

Dans la seconde composition, Égisthe est près de la reine, à gauche. Strophus, à droite, s'adresse à Clytemnestre.

Au-dessous du premier dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

STROPHUS (A CLYTEMNESTRE).
PLEXIPPE OSERAIT-IL PARAITRE A TES CÔTÉS ?
ÉGISTHE
PLEXIPPE EN TOUT ICI SUIVRA SES VOLONTÉS.
(*Agamemnon*, acte II, sc. 5, p. 31).

636. *Strophus, Clytemnestre, Agamemnon, Oreste, Cassandre.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,25. — L. 0m,17. — (Ptf.).

Trois compositions cherchées avec les mêmes personnages.

Au-dessous de la première, est écrit, de la main de l'artiste :

AGAMEMNON
MAIS D'OU VIENT SUR TON FRONT CETTE MORNE [TRISTESSE,
CLYTEMNESTRE ?...
(*Agamemnon*, acte II, sc. 7, p. 33.)

637. *Strophus, Agamemnon, Clytemnestre, Cassandre.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,17. — L. 0m,22. — (Ptf.).

Strophus, à gauche, est debout. Agamemnon est assis au centre. Clytemnestre, debout, a tourné la tête vers Cassandre qui, près de l'autel de Minerve, pose la main gauche au pied de la statue de la déesse, et adresse la parole à la reine.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

CASSANDRE
EST-CE A TOI DE M'OSER OUTRAGER ?
QUELLE MAIN DANS SON FLANC BRULE DE SE PLON- [GER ?
(*Agamemnon*, acte IV, sc. 5, p. 60.)

638. *Strophus, Clytemnestre, Agamemnon, Cassandre.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,25. — (Ptf.).

Compositions cherchées sur les scènes 5 de l'acte IV et 3 de l'acte V d'*Agamemnon*.

Au-dessous du dessin, est écrit, de la main de l'artiste :

CLYTEMNESTRE
SORS, CRUEL ARTISAN DU CHAGRIN QUI ME RONGE.
AGAMEMNON
ADIEU, STROPHUS. ORESTE ACCOMPAGNE TON [PÈRE.
CLYTEMNESTRE
TÉMÉRAIRE !

CASSANDRE
EST-CE A TOI DE M'OSER OUTRAGER ?
QUELLE MAIN DANS SON FLANC BRULE DE SE PLON- [GER ?
. . . .
CASSANDRE
AH ! LA FATALITÉ SUR NOUS DEUX ÉTENDUE,
EPAISSIT LE BANDEAU QUI TE COUVRE LA VUE.
(*Agamemnon*, acte V, sc. 5, p. 60, 61, 64.)

639. *Égisthe et Clytemnestre.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,31. — (Ptf.).

Égisthe présente un poignard à Clytemnestre qui paraît attérée. Vers la droite, indication du lit où repose Agamemnon.

Au-dessous est écrit, de la main de l'artiste :

CLYTEMNESTRE
MAIS QUOI ? DE NOS LIENS QUI DONC OSA L'INS- [TRUIRE ?...
ÉGISTHE
SA CASSANDRE, ET STROPHUS SI JALOUX DE NOUS [NUIRE.
PRENDS CE FER, ENTRE, ET FRAPPE, ET SAUVE [NOTRE AMOUR.
(IL LUI PRÉSENTE UN POIGNARD.)
CLYTEMNESTRE
JAMAIS.
(*Agamemnon*, acte V, sc. 5, p. 68.)

640. *Égisthe, Clytemnestre, Agamemnon.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,30. — (Ptf.).

Composition plus arrêtée de la scène 5 du Ve acte d'*Agamemnon*. Égisthe presse Clytemnestre d'assassiner le roi.

Au-dessous est écrit, de la main de l'artiste :

CLYTEMNESTRE
DONNE CE FER.
ÉGISTHE, *l'armant du poignard*
ÉCHAPPE AU COUP QU'ON VEUT FRAPPER...
VA, COURS, LE PÉRIL PRESSE, ET CE POIGNARD TE [RESTE.
(*Agamemnon*, acte V, sc. 5, p. 69.)

641. *Clytemnestre et Égisthe.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,29. — (Ptf.),

A gauche, Agamemnon, mort. Clytemnestre qui tient encore le poignard, dont elle a frappé sa victime, se détourne vers la droite. Égisthe accourt vers elle avec une expression de joie sauvage.

Dans la partie droite, le personnage de Clytemnestre est de nouveau esquissé.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

CLYTEMNESTRE

O FORFAIT! DANS SON SEIN MON BRAS S'EST DONC [PLONGÉ!

EGISTHE

VOILA LE SANG D'ATRIDE ET THIESTE EST VENGÉ
(*Agamemnon*, acte V, sc. 7, p. 70.)

642. *Clytemnestre et Égisthe.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,17.— L. 0m,22. — (Ptf.).

A gauche, le cadavre d'Agamemnon étendu sur un lit. A droite, Clytemnestre se détournant du spectacle de la mort et paraissant attérée ; près d'elle, Égisthe impassible, fixe du regard le cadavre du roi.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

CLYTEMNESTRE

O FORFAIT ! DANS SON SEIN MON BRAS S'EST DONC [PLONGÉ !

VOILA LE SANG D'ATRIDE ET THIESTE VENGÉ !

Ce dernier vers doit être rétabli ainsi :
Voilà le sang d'Atride et Thyeste est vengé !
(*Agamemnon*, acte V, sc. 7, p. 70.)

643. *Clytemnestre, Oreste, Strophus et Cassandre.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,29. — (Ptf.).

Au centre, Clytemnestre, abîmée dans sa douleur. A gauche, soldats et Argiens, armés, en tumulte. A droite, Cassandre, Oreste et Strophus.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

CASSANDRE

STROPHUS, SAUVEZ ORESTE.

Le vers doit être rétabli ainsi :
Strophus, il en est temps, sauvez, sauvez [Oreste.

STROPHUS

MON FILS, QUITTE UN SÉJOUR DE CARNAGE ET [D'EFFROI.

. . . .
. . . . QU'UN SANGLANT SACRIFICE [souvenir]
TE RETRACE UN FORFAIT QUE TON BRAS DOIT [PUNIR.

ORESTE

OUI, J'EN PRENDS A TÉMOIN LES FILLES DU TAR- [TARE.

(*Agamemnon*, acte V, sc. 10, p. 72.)

COMPOSITIONS DIVERSES.

644. *Ulysse chez Circé.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,23. — (Ptf.).

Sept croquis de compositions cherchées.

Au-dessous est écrit :

ULYSSE CHEZ CIRCÉ.

645. *Scène comique.*

Croquis à la plume.— H. 0m,16.— L. 0m,20. — Ptf.).

Un vieillard, debout à droite, largement drapé, la tête couverte d'un bonnet, se penche vers une femme, debout à gauche, qu'il semble réprimander. La femme exprime l'étonnement.

646. *Scènes indéterminées.*

Croquis à la mine de plomb sur trois feuilles mesurant : H. 0m,09 ; L. 0m,09.—H. 0m,18 ; L. 0m,30.— H. 0m,29 ; L. 0m,19. — (Ptf.).

Dix épisodes tragiques. Personnages armés. Triomphes. Séparations, etc.

IX

PORTRAITS

647. *Fronton du Panthéon.*

Croquis à la plume.— H. 0m,23.— L. 0m,95. — (Exp.).

Ensemble de la composition, avec de nombreuses variantes, notamment pour la partie gauche, dans les figures de Bichat, de LOUIS DAVID et de Fénelon; pour la partie droite, dans la figure du personnage qui tient la tête du cortège, au premier plan, et dont l'artiste fera plus tard le général Bonaparte. Sur le croquis que nous décrivons, ce personnage est un officier à moustaches qui n'a rien du type de Bonaparte; la figure allégorique de l'Histoire qui, plus tard, aura les ailes repliées, n'a pas d'ailes dans le croquis. De même, l'artiste n'a pas encore songé à user, pour cette figure, du profil aristocratique de

Cécilia Odes... Nous ne parlons pas de l'interversion des personnages, que le maître se réserve de faire, à mesure qu'il serrera de plus près son vaste sujet. Mais, tel qu'il est, son croquis à la plume donne l'idée de la composition définitive, et revêt un grand intérêt.

648. *Jean-François-Casimir Delavigne* (1793-1843), *poète dramatique.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,13. — (Exp.).

Étude de profil pour le médaillon du poète, décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 148).

649. *Pierre Haudaudine* (1756-1846), *négociant, soldat de la Garde nationale.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,17. — (Exp.).

Tête nue, de trois quarts à droite ; barbe sur la joue. Indication de vêtement.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit : « HAUDAUDINE, LE RÉGULUS NANTAIS. DAVID ».

650. *Pierre Haudaudine.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L, 0m,14. — (Exp.).

Tête nue, de profil à droite ; barbe sur la joue. Indication de vêtement.

Sous le dessin, de la main de l'artiste, est écrit : HAUDAUDINE.

Études pour le médaillon du personnage. Voir sur Haudaudine et le rôle qu'il remplit, en 1793, au cours de l'insurrection vendéenne, *Cent portraits dessinés par David d'Angers*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1905, oblong. (Introduction, p. VIII-X).

651. *Antoine-Louis-Claude Destutt, comte de Tracy* (1754-1836), *philosophe.*

Dessin à la mine de plomb et à la pierre noire.— H. 0m,14.— L. 0m,13.— (Exp.).

Étude de profil pour le médaillon de l'écrivain, décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 134).

652. *Jacob-Friedrich Kirstein* (1765-1838), *orfèvre-ciseleur.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,12. — (Exp.).

Tête de profil à droite.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit : « KIRSTEIN père ».

653. *Jacob-Friedrich Kirstein.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,13. — (Exp.).

Tête de profil à droite; indication de vêtement.

654. *Jean Colettis* (1784-1846), *diplomate, homme d'État.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,15. — (Exp.).

Tête coiffée d'une calotte de marin ; de profil à droite.

Étude pour le médaillon de l'homme d'État, décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 137).

655. *Portrait présumé de Louis Bertrand* (1805-1841), *poète.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,14.— (Exp.).

En buste, de trois quarts à droite ; collier de barbe; la tête coiffée d'une toque bouffante d'un étrange effet.

656. *Philippe-François-Joseph Le Bas* (1765-1794), *Conventionnel.*

Dessin à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0m,18. — L. 0m,20. — (Exp.).

Tête de profil à gauche, coiffée d'un bonnet militaire, décoré d'une cocarde. Indication du costume de délégué aux armées de la République.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

DÉPUTÉ A LA CONVENTION.

Et en fac-similé, à deux reprises :

LE BAS

Étude très arrêtée du médaillon du Conventionnel, décrit dans l'*Inventaire* de 1885, (p. 167).

657. *Charles Begas* (1794-1854), *peintre allemand.*

Croquis à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0m,10. — L. 0m,09. — (Exp.).

Tête nue, de profil à gauche ; moustaches légères; indication de vêtement.

Au-dessous du croquis, est écrit : BEGAS.

658. *Johann-Friedrich Blumenbach* (1752-1840), *médecin-physiologiste.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,15. — (Exp.).

Étude de profil pour les médaillons du physiologiste, décrits dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 155-156).

Au-dessous, de la main de l'artiste, est écrit : « BLUMENBACH ».

659. *Wilhelm Haering, dit Wilibald Alexis* (1798-1871), *romancier allemand.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,15. — (Exp.).

Étude de profil pour le médaillon de l'écrivain, décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 55).

660. *Zoé-Anne-Agathe de Bonchamps* (1789-1877), *fille du général, mariée au comte de Bouillé.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,10. — L. 0m,07. — (Exp.).

Tête de profil à gauche; bonnet de dentelles.

Profil dessiné antérieurement à l'inauguration du monument de Bonchamps.

661. *Abel Hugo* (1798-1855), *écrivain.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,35. — L. 0m,21. — (Exp.).

En pied, debout, de profil à droite, vêtu d'une longue redingote, le bras droit tombant, il tient de la main gauche son chapeau et sa canne.

La main gauche, le chapeau et la pomme de la canne sont dessinés à nouveau sur la partie droite de la feuille.

Dans l'angle supérieur de droite, de la main de l'artiste, est écrit :

ABEL HUGO, 65, RUE Ste-ANNE.

662. *Bertrand Barrère de Vieuzac* (1755-1841), *Conventionnel.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,09. — (Exp.).

Tête nue, de profil à droite. Légère indication de vêtement.

Sous le dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

BARRÈRE

Étude pour le médaillon du Conventionnel, décrit dans *Inventaire* de 1885 (p. 150).

663. *Bertrand Barrère de Vieuzac.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,26. — L. 0m,20. — (Exp.).

La tête de Barrère, vue de dos. Étude du mouvement de la chevelure.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

DERRIÈRE DE LA TÊTE DE BARRÈRE A TARBES.

664. *Jeune garçon.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,15. — (Exp.).

Tête de profil à gauche, cheveux abondants sur les tempes; indication de vêtement; cravate montante.

665. *François-Athanase Charette de la Contrie* (1763-1796), *général vendéen.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,16. — (Exp.).

De profil à gauche; visage imberbe.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit : « DESSINÉ D'APRÈS UN PLATRE MOULÉ A NANTES SUR LA TÊTE DE CHARETTE APRÈS SA MORT ».

666. *Adolphe d'Eichtal* (1841-).

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,21. — (Exp.).

Tête nue, de profil à gauche.

Profil dessiné à Nice, hiver de 1852, au retour d'exil du maître.

667. *Portrait d'homme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,17. — L. 0m,08. — (Exp.).

En buste, tête nue, de trois quarts à droite; barbe sur la joue; indication de vêtement fermé à col montant, garni de fourrure.

668. *Portrait d'homme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,10. — L. 0m,10. — (Exp.).

En buste, de profil à droite. Tête nue, levée; expression hautaine. Indication de pardessus ouvert.

669. *Jeune garçon.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,18. — (Exp.).

Tête vue de face; cheveux abondants; épaules nues.

670. *Jeune garçon.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,20. — (Exp.).

Tête nue, de profil à droite.

Même modèle que dans le dessin précédent.

671. *Jeune garçon.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,14. — (Exp.).

Tête de profil à gauche; chevelure longue et bouclée; indication de col de chemise.

672. *Nicolas-François Bellart* (1761-1826), *magistrat.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,15. — L. 0m,14. — (Exp.).

Étude du buste avec simarre, rabat, et décorations. La tête est légèrement dirigée vers l'épaule droite.

(Voy. au sujet de ce buste, l'*Inventaire* de 1885, p. 146).

673. *Nicolas-François Bellart.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,15. — L. 0m,16. — (Exp.).

Étude du même buste, vu de dos.

674. *Jacques Lordat* (1773-1870), *médecin physiologiste.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,18. — (Exp.).

Étude de profil pour le médaillon du physiologiste, décrit dans l'*Inventaire* de 1885, (p. 189-190).

A droite, dans l'angle inférieur du dessin, de la main de l'artiste, est tracée la dédicace suivante : « A SON AMI ISIDORE GEOFFROY St-HILAIRE, DAVID D'ANGERS — A MONTPELLIER, 1844 ».

Offert à Mme H. Leferme, par M. Albert Geoffroy Saint-Hilaire (1904.)

675. *De Gattine.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,15. — (Exp.).

Tête nue, de profil à droite ; épais favoris, fortes moustaches ; cheveux abondants; indication de vêtement.

676. *Constantin-François Chassebœuf, comte Volney* (1757-1820), *savant.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,21. — L. 0m,13. — (Exp.).

Ce dessin, signé du maître, est l'exacte reproduction du buste décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 122). On peut supposer que DAVID a fait ce dessin, en vue d'aider un graveur chargé de traduire, par le burin, le buste du savant.

677. *Charles Charbonnier de la Guesnerie* (1787-1867), *chef de bataillon de l'infanterie de la Garde* (1825-1830).

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,16. — (Exp.).

Tête nue, de profil à droite ; légers favoris ; forte moustache; cheveux très fournis ; indication de vêtement à large col.

678. *Théodore-Charles Bigot* (1795-1869), *docteur médecin.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,25. — L. 0m,22. — (Exp.).

De profil à gauche ; indication de vêtement.

Derrière ce dessin est écrit, de la main du docteur Mirault :

« Ce portrait est celui de mon ami le docteur Bigot. Il a été convenu entre nous que, au prédécès de l'un ou de l'autre, ses héritiers feraient l'échange de nos deux portraits. L'un et l'autre ont été faits par DAVID d'ANGERS, en août 1825 ; le mien pour Bigot, celui de Bigot pour moi. Par suite de cet échange, nos enfants auront chacun le portrait de leur père. — G. MIRAULT ».

(Offert au Musée David en 1904, par Mme d'Huy.)

679. *Georges-Chrétien-Léopold-Dagobert Cuvier* (1769-1832), *naturaliste.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,12. — L. 0m,08. — (Exp.).

Tête nue, de profil à droite ; visage sans barbe. Indication de vêtement.

Étude pour le médaillon décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 144).

680. *Claude Ramey* (1754-1838), *statuaire.*

François-Joseph, baron Bosio (1767-1845), *statuaire.*

François-Frédéric, baron Lemot (1773-1827), *statuaire.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,10. — L. 0m,23. — (Exp.).

RAMEY père. — Tête nue, de profil à gauche ; barbe sur la joue ; indication de vêtement.

BOSIO. — Tête nue, de profil à gauche ; favoris ; le menton caché dans un col montant.

Étude pour le médaillon du statuaire, décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 181).

Lemot. — Tête nue, de profil à droite; visage sans barbe; cheveux en désordre; indication de vêtement à collet droit.

Étude pour le médaillon du statuaire, décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 175).

681. *Antoine-Guillaume, comte Rampon* (1759-1842), *général.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,12.— L. 0m,10. — (Exp.)

Tête nue, de profil à droite.

Étude pour le médaillon décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 199).

682. *Louis Dupré* (1789-1837), *peintre et lithographe.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15.— L. 0m,12. — (Exp.).

En buste, de profil à gauche; une calotte sur la tête; indication de vêtement.

Dupré, qui n'a pas obtenu le prix de Rome, se trouvait en Italie lorsque David y séjourna comme pensionnaire à la Villa Médicis. C'est durant cette période que les deux artistes se lièrent d'une étroite amitié. Le fils du statuaire, M. Robert David a publié en 1891 (Paris, Charavay, gr. in-8°) trente lettres de David à Dupré. Ces lettres sont écrites, de 1814 à 1819. De 1814 à 1816, Dupré est à Naples. De 1816 à 1819, il est à Rome. David avait quitté Rome en 1816.

683. *René-Joachim-Henri du Trochet* (1776-1847), *naturaliste.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,10.— L. 0m,20. — (Exp.).

Tête nue, de profil à droite; visage sans barbe.

Le profil est de nouveau repris sur la même feuille.

Étude pour le médaillon du savant, décri dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 182).

684. *René Caillié* ou *Caillé* (1799-1838), *voyageur.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,52. — L. 0m,09. — (Exp.).

Tête nue, de profil à gauche, visage imberbe; légère indication de vêtement.

Au-dessous du portrait, de la main de l'artiste, est écrit :

Cahié, celui qui a été le 1er a Tombouctou.

Cette note est justifiée. Caillié est considéré comme le premier voyageur qui ait pénétré dans Tombouctou, d'où il lui fut donné de revenir vivant. Caillié entra dans la ville africaine en 1828. Deux ans auparavant, Alexandre Gordon Laing, voyageur anglais, était parvenu à Tombouctou, mais un cheick fanatique l'avait fait étrangler. Plus heureux que Laing, Caillié séjourna deux semaines à Tombouctou, puis rentra en France, où la relation de sa périlleuse expédition fut publiée en 1830, par les soins du Gouvernement, sous le titre : *Journal d'un voyage à Tombouktou et Jennè, dans l'Afrique centrale*, etc., 3 vol., in-8°. A son retour en France, la Société de Géographie avait décerné à Caillié le prix de 10,000 francs destiné au voyageur qui aurait le premier visité Tombouctou.

685. *Émilie-Jeanne-Clémentine Maillocheau, Mme David d'Angers, née à Paris en* 1812, *morte dans la même ville en* 1879.

Dessin à la pierre noire. — De forme ovale. — H. 0m,21. — L. 0m,17. — (Exp.).

En buste, de profil à droite; tête nue; le regard levé; collerette de dentelle.

Signé dans la partie inférieure : David.

686. *Hélène David enfant* (1836-), *fille du statuaire.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,23. — L. 0m,18. — (Exp.).

En buste, de profil à gauche; cheveux tombants; triple collier de perles autour du cou; indication de corsage en étoffe à pois.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche: P.-J. David 1843.

687. *Robert David enfant* (1833-), *fils du statuaire.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,23. — L. 0m,18. — (Exp.).

En buste, de profil à droite; tête nue; collerette tuyautée; cravate; indication de vêtement.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : P.J. David 1843.

688. *Robert David enfant.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,18. — L. 0m,18. — (Exp.).

Tête nue, de profil à gauche; collier de perles faisant trois fois le tour du cou.

Envoi de M. Robert David (1890).

689. *Malicewska (Jeanne, comtesse de), née Garand de Coulon.*

Dessin à la pierre noire et à la mine de plomb. — H. 0m,29. — L. 0m,20. — (Exp.).

A mi-corps, la tête de trois quarts à droite, coiffée d'un bonnet à brides, orné de dentelles, et muni d'un nœud de rubans, sur l'oreille gauche. Corsage fermé; double chaîne autour du cou; ceinture à fermoir; les deux mains placées l'une sur l'autre, posent sur les genoux.

Mme Malicewska, amie de Mme David, fut marraine d'Hélène David.

690. *Madame Amélie de Gisors, femme de l'architecte Alphonse de Gisors.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,33. — L. 0m,24. — (Exp.).

En pied, debout, de profil à droite; cheveux en coque; costume d'intérieur; chaîne tombante autour du cou; la main gauche relevée sur la gorge; la main droite posée sur l'épaule d'une fillette, debout à ses pieds, vue de trois quarts à droite, les bras tombants.

691. *Madame Amélie de Gisors.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,35. — L. 0m,24. — (Exp.).

En pied, debout, de profil à droite; cheveux en coque; la tête penchée; chaîne autour du cou, tombant sur le corsage; costume d'intérieur avec ceinture; une fillette debout, devant elle, lève la tête et prend la main gauche de Mme de Gisors; la main droite de celle-ci pose sur le dos de l'enfant.

692. *Ossian La Revellière-Lepeaux* (1797-1876), *littérateur.*

Dessin à la mine de plomb et à la pierre noire. — De forme ovale. — H. 0m,21. — L. 0m,17. — (Exp.).

En buste, de profil à gauche; visage imberbe; col droit; cravate; vêtement à collet rabattu.

Signé dans la partie inférieure : David d'Angers.

693. *Victorin La Revellière-Lepeaux* (1791-1865), *littérateur et député.*

Dessin à la mine de plomb et à la pierre noire. — De forme ovale. — H. 0m,21. — L. 0m,17. — (Exp.).

En buste, de profil à gauche; légers favoris sur la joue; cravate; habit à collet rabattu.

Signé dans la partie inférieure : P.-J. David d'Angers.

694. *Cécilia Odes...*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,40. — L. 0m,55. — (Exp.).

La tête de la jeune patricienne est vue de profil, couchée et morte.

Dessin inachevé.

Envoi de Mme H. Leferme (1901).

695. *Portrait de jeune fille.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,14. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Tête nue, de profil à droite; chevelure longue tombant sur la nuque et retenue dans une résille.

Sur la même feuille sont tracés deux croquis de statues de femmes.

696. *Portrait de femme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,14. — L. 0m,19. — (Ptf.).

Tête nue, de profil à gauche; un diamant sur le front; pendant d'oreille.

A gauche, sur la même feuille, est dessiné un fusil.

697. *Portrait de femme.*

Dessin à la mine de plomb. — H, 0m,13. — L. 0m,25. — (Ptf.).

Tête nue, de profil à droite; cheveux nattés avec chignon.

Le même profil dessiné deux fois.

698. *Portrait de jeune fille.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,11. — L. 0m,11. — (Ptf.).

Tête nue, de profil à droite; cheveux ramenés au-dessus de la tête.

699. *Portrait de jeune fille.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Tête nue, de profil à droite; léger voile de tulle bouffant sur le sommet du front.

700. *Portrait de jeune fille.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,11. — (Ptf.).

Tête nue, de profil à gauche; cheveux abondants au-dessus du front.

701. *Portrait de jeune fille.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,13.— L. 0m,09. — (Ptf.).

Tête nue, de profil à droite; cheveux en bandeaux.

702. *Portrait de vieille femme.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,10.— L. 0m,07. — (Ptf.).

Tête de profil à gauche; bonnet de linge enserrant les cheveux qui s'échappent sur la nuque.

703. *Portrait de fillette.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,10.— L. 0m,07. — (Ptf.).

Tête nue, de profil à droite; cheveux rejetés en arrière et formant chignon.

704. *Portrait de femme morte.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,12. — L. 0m,11. — (Ptf.).

Tête nue, de profil à gauche, légèrement renversée, les yeux clos, les cheveux enfermés dans un bonnet orné de dentelles.

Ce portrait serait celui de Mme Gaudin, propriétaire de l'atelier occupé par David, rue de Fleurus, avant qu'il habitât rue d'Assas.

705. *Portrait de jeune fille.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,14. — L. 0m,09. — (Ptf.).

Tête nue, de profil à gauche; chevelure en bandeaux.

706. *Portrait de femme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Tête de profil à gauche; résille sur le haut de la nuque; cheveux en papillotes sur les tempes; indication de collerette.

707. *Portrait de jeune fille.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,16. — (Ptf.).

Tête nue, de trois quarts à droite, légèrement rejetée en arrière; les yeux levés expriment la rêverie; chevelure en bandeaux; indication de l'épaule droite.

708. *Portrait de fillette.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,09.— L. 0m,05. — (Ptf.).

Tête de profil à gauche, coiffée d'un chapeau garni de plumes.

709. *Portrait de femme.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,19.— L. 0m,13. — (Ptf,).

Tête de trois quarts à gauche; cheveux enfermés dans une coiffe de linge; pendant d'oreille.

710. *Portrait de femme.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,08.— L. 0m,07. — (Ptf.).

Tête nue, de profil à droite.

711. *Portrait de femme.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,07.— L. 0m,06. — (Ptf.).

Tête nue, de profil à gauche; cheveux en boucles; pendant d'oreille.

712. *Portrait de femme.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,08. — L. 0m,06. — (Ptf.).

Tête nue, de profil à gauche; cheveux relevés en coque; pendant d'oreille.

713. *Portrait de femme.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,07.— L. 0m,06. — (Ptf.).

Tête nue, de profil à gauche; légère indication de collerette.

714. *Thérèse Olivier.*

Dessin au crayon. — H. 0m,21.— L. 0m,25. — (Exp.).

En buste; la tête, vue de profil à droite, est coiffée d'un bonnet de dentelle, dont les rubans retombent sur les épaules; un foulard à bouts flottants est retenu par un camée.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : P.-J. David.

Envoi de M. Robert David (1890).

715. *Jean-Dominique-Auguste Ingres* (1781-1867), *peintre d'histoire.*

Croquis à la plume.— H. 0m,15.— L. 0m,14. — (Exp.).

Tête nue, de trois quarts à droite; indication de pardessus à collet garni de fourrure.

716. *Jean-Dominique-Auguste Ingres.*

Croquis à la plume.— H. 0m,16.— L. 0m,16. — (Ptf.).

En buste, de trois quarts à droite; accoudé du bras gauche, la main relevée à la hauteur du front.

717. *Étienne-Barthélemy Garnier* (1759-1849), *peintre d'histoire.*
Jean-Pierre Cortot (1787-1843), *statuaire.*
Charles Percier (1764-1838), *architecte.*
Jean-Dominique-Auguste Ingres.

Croquis à la plume. — H. 0m,24. — L. 0m,18. — (Exp.).

Garnier : Tête de profil à droite, coiffée d'un chapeau haut de forme.

Cortot : Tête nue, de trois quarts à droite.

Percier : Tête nue, de profil à droite.

Ingres : Tête nue, relevée, de profil à droite.

Les inscriptions sont de la main de Madame David.

718. *Henri Montan Berton* (1766-1844), *musicien.*

Croquis à la plume,— H. 0m,12.— L. 0m,12. — (Exp.).

Tête nue, de profil à gauche ; indication de cravate couvrant le cou, et d'un vêtement à large collet rabattu.

Étude pour le médaillon décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 175).

719. *Hugues-Bernard Maret, duc de Bassano* (1763-1839), *homme d'État.*

Croquis à la plume.— H. 0m,15.— L. 0m,11. — (Exp.).

Tête nue, de profil à gauche ; barbe sur la joue.

Étude pour le médaillon du personnage décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 159).

720. *Louis-Jean-Népomucène Lemercier* (1771-1840), *littérateur et poète dramatique.*

Croquis à la plume.— H. 0m,18.— L. 0m,15. — (Exp.).

Tête nue, de profil à gauche ; indication de cravate montante et de vêtement fermé.

721. *Jean-Nicolas Huyot* (1780-1840), *architecte.*
Charles Meynier (1768-1832), *peintre d'histoire.*

Croquis à la plume.— H. 0m,24.— L. 0m,16. — (Exp.).

Huyot : Tête de trois quarts à gauche ; indication de vêtement.

Meynier : Tête de profil à droite ; indication de pardessus, à large collet rabattu.

Sur la même feuille, un Inconnu, de profil à gauche.

Les inscriptions sont de la main de Madame David.

722. *Jean-Pierre Boyer* (1776-1850), *président de la République d'Haïti* (1818-1843).

Croquis à la plume, sur papier de calque. — H. 0m,10. — L. 0m,09. — (Exp.),

Tête nue, de profil à droite ; cheveux plats ; indication de cravate et d'épaulette.

723. *Jean-Nicolas Huyot* (1780-1840), *architecte.*

Croquis à la plume.— H. 0m,18.— L. 0m,11. — (Exp.).

Tête nue, de profil à gauche ; indication de vêtement.

Sur la même feuille, un profil d'Inconnu.

Au sommet de la feuille, de la main de l'artiste, est écrit :

De Joly	Provost
Guénepin	Caristie
Visconti	Baltard
Huvé	Gauthier

Cette liste est évidemment celle des candidats en présence le 29 juin 1833, jour de l'élection du successeur de La Barre (Éloi), décédé le 20 mai précédent. Ce fut Guénepin qui l'emporta. Les autres candidats ne furent élus que postérieurement : Huvé en 1838, Caristie en 1840, Gauthier en 1842, Visconti en 1853, et Baltard en 1863. Provost n'entra pas à l'Académie.

Le profil de Huyot a donc été dessiné le 29 juin 1833.

La mention « Huyot (de l'Institut) » est de la main de Madame David.

724. *Portrait d'homme.*

Croquis à la plume.— H. 0m,24. — H. 0m,18. — (Exp.).

Tête nue, de profil à droite, reprise trois fois.

Le nez et les lèvres sont étudiés dans un quatrième profil ébauché.

725. *Portrait d'homme.*

Croquis à la plume.— H. 0m,15.— L. 0m,11 — (Exp.).

Tête nue, de profil à gauche ; indication de vêtement.

726. *Jean-Nicolas Huyot.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,12. — L. 0^m,11. — (Exp.).

Tête de profil à gauche ; barbe sur la joue.

727. *Jean-Dominique-Auguste Ingres.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,16. — L. 0^m,14. — (Exp.).

Tête de profil à droite ; indication de vêtement.

728. *Marie-Jean-Paul-Roch-Yves-Gilbert Motier, marquis de La Fayette* (1757-1834), *général et homme politique.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,17. — L. 0^m,12. — (Exp.).

Tête de profil à droite.

729. *Charles Percier.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,12. — L. 0^m,09. — (Exp.).

Tête de profil à droite ; indication de vêtement.

730. *Antoine-Jean, baron Gros* (1771-1835), *peintre d'histoire.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,19. — L. 0^m,15. — (Exp.).

Tête de profil à gauche.

731. *François-Pascal-Simon, baron Gérard* (1770-1837), *peintre d'histoire et de portraits.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,16. — L. 0^m,13. — (Exp.).

Tête de profil à gauche ; lunettes.

732. *Claude Ramey père.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,16. — L. 0^m,11. — (Exp.).

Tête de profil à gauche ; indication de vêtement.

Sous le dessin, de la main de l'artiste, est écrit : « RAMEY PÈRE ».

733. *René Levasseur de la Sarthe* (1747-1834), *chirurgien, conventionnel.*

Croquis à la plume. — H. 0^m,24. — L. 0^m,38. — (Exp.).

Le personnage est représenté deux fois. Il est en pied, assis, de profil à gauche, enveloppé dans une couverture et coiffé d'un bonnet de coton. Les jambes sont nues. Dans le croquis de gauche les pieds sont chaussés de savates ; dans celui de droite, les pieds sont nus. Dans le croquis de gauche, les mains sont cachées sous la couverture ; dans le second croquis les mains sont ouvertes sur la flamme d'un réchaud.

Étude pour le médaillon de l'homme politique décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 138-139).

734. *Louisa-Rose d'Eichtal* (1835-).

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,27. — L. 0^m,21. — (Exp.).

Tête nue, de profil à droite.

Profil dessiné à Nice, hiver de 1852, au retour d'exil du maître.

735. *Jeune femme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,22. — L. 0^m,16. — (Exp.).

De profil à gauche, coiffée d'un turban ; indication de collerette et de corsage.

736. *Jeune femme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,27. — L. 0^m,20. — (Exp.).

En buste, de profil à gauche, tête nue ; pendant d'oreille ; collier de perles ; corsage ouvert.

737. *Jeune femme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,18. — L. 0^m,15. — (Exp.).

En buste, de trois quarts à droite ; chevelure bouclée ; indication de grande collerette tuyautée.

738. *Femme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,14. — L. 0^m,12. — (Exp.).

Tête de profil à droite ; chevelure en bandeau ; indication de corsage.

739. *Jeune fille.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,16. — L. 0^m,12. — (Exp.).

Tête de face ; une résille sur les cheveux ; un double collier sur les épaules.

740. *Femme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,17. — L. 0^m,13. — (Exp.).

Tête de trois quarts à gauche ; cheveux en coque ; indication de peignoir.

741. *Nièce de lady Morgan.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m.25. — L. 0m,17. — (Exp.).

Tête nue, de profil à droite; collier de perles autour du cou; boucle d'oreille; indication de corsage.

742. *Jeune femme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,15. — (Exp.).

En buste, de trois quarts à droite, tête nue; robe montante; pendant d'oreille; collerette de dentelle; manche bouffante.

743. *Jeune femme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,20. — (Exp.).

A mi-corps, assise, tête de face, elle est accoudée du bras gauche sur son genou, et la tête pose légèrement sur la main.

744. *Giuditta Negri, épouse Pasta* (1798-1865), *cantatrice.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,16. — (Exp.).

Étude de profil pour le médaillon de la cantatrice, décrit dans l'*Inventaire* de 1885, (p. 130).

745. *Vieille femme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m.19. — L. 0m,13. — (Exp.).

Tête de profil à droite, les cheveux enserrés dans un bonnet de linge.

746. *Jeune femme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,17. — (Exp.).

Tête de profil à gauche, cheveux ondulés; pendant d'oreille; indication de peignoir.

747. *Louis-Jacques-Napoléon,* dit *Aloysius Bertrand* (1807-1841), *poète.*

Deux dessins, au crayon, dans le même cadre, mesurant chacun : H. 0m,21. — L. 0m,34. — (Exp.).

1° Le poète est représenté couché de droite à gauche.

Signé au-dessous, avec cette mention :

LOUIS BERTRAND DESSINÉ A L'HÔPITAL NECKER LA VEILLE DE SA MORT LORSQU'IL ME DISAIT : « JE VOUS ENTENDS, MAIS JE NE VOUS VOIS PLUS. » DAVID 1841.

2° Le poète est représenté mort, couché de droite à gauche, et enveloppé d'un suaire.

Signé à droite, dans l'angle inférieur, avec cette mention :

LOUIS BERTRAND, A L'ENSEVELISSOIR DE L'HOSPICE NECKER, AVANT QUE L'INFIRMIER NE VINT CLOUER LE CERCUEIL. DAVID 1841.

Envoi de M. Robert David (1890).

X

ANIMAUX

748. *Chevaux.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Deux croquis sur la même feuille. L'arrière d'un cheval, de profil à gauche, esquissé. Au-dessus, cheval vu en entier, de profil à gauche, en raccourci.

749. *Cheval.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,24. — (Ptf.).

Debout, au repos; vu de profil à gauche.

750. *Cheval.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,23. — (Ptf.).

Tombé à terre, de profil à gauche, l'animal, dans un mouvement violent, relève la tête vers la droite.

751. *Chevaux.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,30.— L. 0m,26. — (Ptf.).

Un cheval debout, au repos, de profil à droite; la bride flottante.

Tête et poitrail d'un cheval buvant dans une mare; de profil à droite.

752. *Cheval.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,23. — L. 0m,15. — (Ptf.).

En liberté, lancé au galop; vu de trois quarts à droite.

753. *Cheval.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Assis sur les pieds de derrière, il pose les jambes de devant sur le sol et relève la tête. De profil à gauche ; crinière flottante.

754. *Cheval debout.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Posé sur ses pieds de derrière, vu de dos, tourné de trois quarts à gauche.

755. *Cheval mort.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,22. — (Ptf.).

Couché de profil à droite.

756. *Cheval mort.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,11. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Couché, vu par dessous; de profil à droite. La tête n'est pas visible.

757 *Cheval mort.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,22. — (Ptf.).

Couché, de profil à gauche. La tête est reprise deux fois.

758. *Tête de cheval.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,11. — L. 0m,15. — (Ptf).

Vue de profil à gauche.

759. *Chien.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,29. — (Ptf.).

Un chien couché sur le sol, de profil à droite.

Au-dessous du dessin est écrit, de la main de l'artiste : Oscar, a Rome.

XI

ACADÉMIES ET FIGURES DRAPÉES

I. Hommes.

760. *Étude d'homme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,41. — L. 0m,22. — (Exp.).

Nu, en pied, debout, vu de dos ; la tête, tournée vers l'épaule gauche, est vue de profil à gauche ; le bras droit tombe le long du corps ; le bras gauche est relevé, le doigt est posé sur les lèvres.

Signé, à droite, dans l'angle inférieur : David.

Envoi de M. Robert David (1890).

761. *Académie.*

Dessin à la pierre noire et à l'estompe, avec rehauts de blanc. — H. 0m,30. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Jeune homme, nu, debout, de face, la jambe gauche passée sur la droite ; le bras droit tendu, la main posée sur un appui.

762. *Académie.*

Dessin à la pierre noire et à l'estompe, rehaussé de blanc. — H. 0m,29. — L. 0m,22. — (Ptf.).

Jeune homme nu, debout, vu de dos; le bras droit relevé sur la tête, le bras gauche pendant.

763. *Figure couchée.*

Croquis à la plume. — H. 0m,08. — L. 0m,16. — (Ptf.).

Homme nu, sur le sol, l'épaule droite sur une pierre, la main gauche tendue.

764. *Études d'hommes.*

Dessin à la pierre noire et à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,29. — (Ptf.).

Deux personnages sur la même feuille.

Celui de gauche : en pied, nu, assis à terre, de profil à droite. De ses deux mains, il soutient une gourde à laquelle il boit.

Celui de droite : en pied, nu, de profil à droite, assis sur ses talons, il lève la tête vers le ciel et tient ses mains croisées sur sa poitrine.

765. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,58. — L. 0m,45. — (Ptf.).

En pied, debout, de profil à gauche, un

homme, courbant la tête, tient ses deux mains réunies, la main droite serrant le poignet gauche, posées sur la cuisse droite. Le corps porte sur la jambe gauche.

766. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb et à l'encre de Chine.— H. 0m,60.— L. 0m,45 — (Ptf.).

En pied, debout, un homme, aux muscles d'Hercule, tient, dans la main droite baissée, un bâton, et tend le bras gauche levé. Le pied gauche pose sur un escabeau très bas.

A la gauche du modèle sont esquissées une jambe et une tête de vieillard.

767. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,29. — L. 0m,19. — (Ptf.).

Homme, nu, debout, de face, appuyé du coude droit sur un socle rectangulaire; un bâton dans la main gauche tombante.

768. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,41. — L. 0m,29. — (Ptf.).

Jeune garçon, debout, de face, les jambes croisées; le torse légèrement penché en avant; les mains posées sur un long bâton qui lui sert d'appui.

769. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb — H. 0m,24. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Homme nu, debout, les bras en croix.

770. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Homme debout, vu de profil à gauche, les bras en croix.

771. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,28. — L. 0m,19. — (Ptf.).

Homme nu, debout, posant sur la jambe droite, le bras droit légèrement baissé, le poing fermé; le bras gauche levé, le poing également fermé. Attitude de lutteur.

772. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,28. — L. 0m,17. — (Ptf.).

Homme nu, debout, de face, les bras croisés. Attitude de défi.

773. *Académie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,30. — L. 0m,23. — (Ptf.).

Homme debout, le genou droit posé sur un appui de forme indistincte. Le bras gauche est relevé au-dessus de la tête.

774. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,30. — L. 0m,19. — (Ptf.).

Même étude que dans le croquis précédent, mais plus achevée.

775. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,30. — L. 0m,21. — (Ptf.).

Le même modèle que dans le croquis précédent, mais vu de dos.

776. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,28. — L. 0m,22. — (Ptf.).

Homme debout, vu de dos, la tête de profil à droite, le pied droit sur un escabeau.

777. *Académie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,23. — L. 0m,14. — (Ptf.).

Jeune homme, vu de profil à droite, appuyé contre un support élevé, et jouant de la flûte.

778. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,12. — (Ptf.).

Le même modèle que dans le croquis précédent, mais vu de face.

779. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,23. — L. 0m,13. — (Ptf).

Homme debout, vu de dos, le corps penché sur la jambe gauche.

780. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0,25. — L. 0m,27. — (Ptf.).

Homme debout, de profil à droite; la jambe droite en avant et le bras droit levé; la main pose sur un long bâton.

781. *Académie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,30.— L. 0m,24. — (Ptf.).

Homme debout, vu de face, la tête de pro-

fil à gauche, le bras droit levé est tendu ; un bâton dans la main gauche baissée, en arrière ; les jambes très distantes.

782. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,28. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Homme debout, de face, la tête dirigée vers l'épaule gauche ; le bras gauche levé, le bras droit tombant.

783. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,28. — L. 0m,23. — (Ptf.).

Debout, de face, un bâton dans la main gauche, rejetée derrière le corps ; le bras droit tendu.

784. *Académie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,18.— L. 0m,11. — (Ptf.).

Debout, de face, la tête dirigée vers la gauche ; le bras droit relevé au-dessus de la tête ; la main gauche tombant tient un bâton.

785. *Académie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,19. — (Ptf.).

Debout, vu de dos, le poing droit fermé, le bras gauche levé.

786. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Debout, vu de dos, les deux bras ramenés sur la poitrine ; la tête de profil à droite.

787. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,30. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Homme nu, vu de dos ; la jambe droite repliée et posée sur un escabeau. La main gauche, fermée, est relevée sur la tête.

II. Femmes.

788. *Académie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,08. — (Ptf.).

Femme, debout, de face ; la tête penchée sur l'épaule gauche ; une statuette sur les bras dans la pose d'un enfant.

789. *Académie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,12. — (Ptf.).

Debout, appuyée contre un socle sur lequel est jetée une draperie, elle penche le torse en avant, et tient dans ses bras une figurine qu'elle couve de son regard, à l'instar d'une mère qui contemplerait son enfant.

790. *Académie.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,14. — L. 0m,20. — (Ptf.).

En pied, nue, assise, de profil à gauche ; les cheveux en coque ; elle a les bras tendus et semble présenter des fleurs.

791. *Académie.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,14. — L. 0m,20. — (Ptf.).

En pied, assise, de profil à droite, les cheveux relevés en coque ; le torse nu, les jambes drapées ; la main gauche sur la cuisse ; le bras droit pendant sur les genoux.

792. *Académie. — Draperie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,30. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Une femme debout, nue, vue de profil à droite ; elle est à peine esquissée. Par contre, une draperie, qui passe sur l'épaule gauche et retombe sous le bras droit, est étudiée avec un certain soin.

793. *Académie.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,25. — L. 0m,19. — (Ptf.).

Jeune fille debout, de face, la jambe droite passée sur la jambe gauche, le corps légèrement penché en avant ; la main droite tendue ; la main gauche tient un bâton.

794. *Académie.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,36. — L. 0m,26. — (Ptf).

Jeune femme debout, de face ; la tête de profil à droite ; la main gauche sur l'épaule ; le bras droit tombant.

795. *Académie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,10. — (Ptf.).

Jeune femme debout, de face, les bras croisés sur la poitrine.

796. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,12. — (Ptf.).

Jeune femme debout, de trois quarts à gauche, la main droite levée, comme si elle

tenait une amphore, et la main gauche au-dessous, dans la pose où elle devrait être si elle tenait une coupe.

797. *Académie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,28. — — L. 0m,12. — (Ptf.).

Jeune femme debout, la tête de trois quarts à gauche, les mains tombantes et croisées.

798. *Académie.*

Dessin à la pierre noire, — H. 0m,22. — L. 0m,27. — (Ptf.).

Jeune fille assise sur un fauteuil, le torse légèrement renversé, les yeux au ciel, la chevelure déroulée; le bras droit est tombant; la main droite pose sur une table.

799. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,28. — L. 0m,17. — (Ptf.).

Jeune femme debout, de profil à gauche, les bras croisés sur la poitrine.

800. *Académies.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,25.— L. 0m,37. — (Ptf.).

Jeune fille couchée sur une table, les jambes repliées.

Jeune fille debout, de trois quarts à droite.

801. *Académie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,23. — L. 0m,16. — (Ptf.).

Jeune fille, debout, de face, la tête dirigée vers l'épaule gauche; le bras gauche tombant; la main droite sur la poitrine.

III. Bras, Mains et Jambes.

802. *Étude de bras.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15.— L. 0m,11. — (Ptf.).

Un bras gauche, couvert d'une manche. Le personnage, à peine indiqué, est assis.

803. *Bras gauche.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,07.— L. 0m,09. — (Ptf.).

Avant-bras, et main ouverte.

804. *Étude de bras.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,10. — L. 0m,10. — (Ptf.).

Deux bras tombant; les mains, rapprochées, déchirent violemment une pièce écrite.

805. *Étude de bras.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,13. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Deux bras tombant; les mains sont l'une dans l'autre, avec un accent de résolution.

806. *Étude de bras.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,10. — L. 0m,09. — (Ptf.).

Les deux bras tombant; la main gauche sur la main droite fermée.

807. *Étude de mains.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,09. — L. 0m,16. — (Ptf.).

Deux mains tombantes et tenant chacune un voile. Croquis de bras sur la même feuille.

808. *Étude de main.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,04. — L. 0m,07. — (Ptf.).

Main droite posée sur une table et tenant un crayon.

809. *Étude de main.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,12. — L. 0m,14. — (Ptf.).

Avant-bras gauche; main potelée; demi-fermée.

810. *Étude de mains.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,13. — L. 0m,18. — (Exp.).

Indication de manches d'homme, la main gauche posée sur la main droite.

811. *Étude de jambes.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,14.— L 0m,24. — (Ptf.).

Les jambes d'un personnage portant un pantalon à plis flottants; la jambe gauche porte sur un escabeau; la droite pose sur le sol.

A gauche de ce croquis, un personnage drapé, à genoux, les mains jointes.

IV. Costumes, Draperies.

812. *Personnage drapé.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,22.— L. 0m,15. — (Ptf.).

Debout, en pied, drapé à l'antique dans un ample manteau, le bras gauche caché, la main droite tenant un parchemin roulé sur la

poitrine; le personnage est vu de trois quarts, la tête tournée dans un mouvement brusque vers l'épaule gauche.

813. *Personnage drapé.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,15. — L. 0^m,09. — (Ptf.).

Homme vu presque de dos; tête de profil à gauche; la main gauche ouverte portée en avant; le bras droit découvert et tombant en arrière. Ample draperie sur les épaules.

814. *Femme drapée.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,17. — L. 0^m07. — (Ptf.).

Une femme debout, drapée à l'antique, les pieds nus, les bras découverts, a les mains rapprochées et portées à la hauteur de l'épaule droite; la tête est penchée et revêt une expression de tristesse.

815. *Femme assise.*

Croquis à la plume.— H. 0^m,21.— L. 0^m,13. — (Ptf.).

Assise de côté sur une chaise, une femme, en robe très longue, la tête nue, a les deux mains jointes sur le dossier de la chaise.

816. *Costume.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,25. — L. 0^m,21. — (Ptf.).

Étude de costume universitaire, sur un mannequin posé de profil à gauche.

817. *Costume.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,25. — L. 0^m,19. — (Ptf.).

Étude de costume universitaire sur un mannequin posé de face; un manuscrit dans la main gauche.

818. *Costume dominicain.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,19. — L. 0^m,27. — (Ptf.).

Étude du capuce et de la robe sur les épaules d'un Religieux; indication de la tête.

819. *Draperies.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,15. — L. 0^m,19. — (Ptf.).

Femme debout, drapée; coiffure moderne. Homme debout, drapé à l'antique, la main droite écartée du corps, la main gauche sur la poitrine.

820. *Draperies.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,23. — L. 0^m,35. — (Exp.).

Étude de draperie, posée sur un modèle debout, de profil à droite.

Autre draperie sur un modèle vu de face; le bras droit tombant; la main tient un objet indistinct.

821. *Draperies.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,23.— L. 0^m,35. — (Exp.).

Draperie étudiée sur un modèle de trois quarts à gauche, debout, la tête appuyée sur la main droite.

Autre draperie sur un modèle de profil à gauche, debout.

822. *Draperie.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,19. — L. 0^m,11. — (Ptf.).

Étude de draperie posée sur un mannequin, de profil à gauche; une agrafe fixe le costume sur l'épaule gauche.

XII

ANTIQUES

823. *Ajax* ou *Ménélas.*

Dessin au crayon et à l'estompe. — H. 0^m,58. — L. 0^m,44. — (Exp.).

De profil à gauche; barbe fournie; casque à longue visière, décoré de griffons.

D'après un moulage de la tête de l'*Ajax* antique, découvert près de Tivoli, dans les ruines de la villa d'Hadrien, et conservé au Vatican.

Ce dessin a visiblement servi à DAVID lorsqu'il a composé son bas-relief de la *Mort d'Épaminondas*. La tête du héros n'est pas sans parenté avec celle de l'*Ajax*. Vue de profil, à gauche, barbue et casquée, elle est une interprétation du marbre antique, mais l'artiste l'a faite sienne, en répandant sur le visage d'Epaminondas une expression douloureuse, qui n'est pas écrite sur la statue du Vatican.

L'*Ajax* est gravé dans le *Museo Pio-Clemen-*

tino d'Ennius-Quirinus Visconti (tome VI, pl. XVIII).

824. *Le Tireur d'épine.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,29. — L. 0^m,38. — (Exp.).

Nu, assis, la jambe gauche repliée sur le genou droit, l'enfant blessé a le torse penché, et, de la main droite, il enlève l'épine entrée sous le pied.

Dessiné de profil à droite, puis de face.

Le Tireur d'épine est au Capitole, mais il a fait partie du musée du Louvre durant tout l'Empire. David a dû exécuter ce dessin entre 1808 et 1811, alors qu'il étudiait chez Roland.

825. *Antiope et ses fils.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,35. — L. 0^m,36. — (Exp.).

Antiope, debout, occupe le centre; elle pose la main gauche sur l'épaule d'Amphion, placé à droite. Zéthus, à gauche, assiste à la rencontre. Zéthus et Amphion portent de courtes chlamydes; le premier a son pétase attaché sur le dos. Amphion est coiffé du *pilos*.

Le marbre est au Musée du Louvre.

826. *Hermaphrodite.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,14. — L. 0^m,28. — (Exp.).

Vu de dos, de gauche à droite, les jambes allongées.

827. *Hermaphrodite.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,16. — L. 0^m,28. — (Exp.).

Couchée de gauche à droite, vue de dos, l'Hermaphrodite a la jambe gauche repliée.

828. *Torse du Belvédère.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,21. — L. 0^m,28. — (Ptf.).

Vu de profil à droite, le Torse est dessiné deux fois.

Exécuté à Rome (1812-1815).

829. *Saturne.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,20. — L. 0^m,16. — (Ptf.).

Buste antique de Saturne, en hermès, de trois quarts à droite, avec l'inscription Saturno. Un voile sur la tête.

Réplique de la même œuvre vue de trois quarts à gauche.

Tête de guerrier portant un casque.

830 *Tête de Démosthènes.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,16. — L. 0^m,10. — (Ptf.).

Vue de profil à gauche, légèrement penchée en avant.

831. *Fragment de frise.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,29. — L. 0^m,38. — (Ptf.).

Une femme, assise sur un cheval, se retourne avec un geste de menace vers un homme qui semble terrassé.

832. *Scène rustique.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,22. — L. 0^m,35. — (Ptf.).

Un paysan et une paysanne sont auprès de deux animaux domestiques.

833. *Quatre têtes d'hommes.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,19. — L. 0^m,31. — (Ptf.).

Deux sont vues de profil à gauche; deux sont de trois quarts à gauche.

834. *Quatre têtes.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,15. — L. 0^m,22. — (Ptf.).

Tête d'homme, à chevelure frisée, et vue de profil à droite; menton imberbe. Tête d'homme, de profil à gauche, chevelure et barbe frisées. Deux croquis de têtes dans lesquels la chevelure seule est étudiée.

835. *Tête d'homme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,12. — L. 0^m,13. — (Ptf.).

Vue de profil à droite; barbe abondante; cheveux crépus.

836. *Têtes d'hommes et tête de bœuf.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,20. — L. 0^m,16. — (Exp.).

Tête d'homme, de profil à droite; barbe abondante.

Tête d'homme, de profil à gauche; indication de vêtement.

Tête de bœuf, de trois quarts à gauche.

837. *Deux têtes d'hommes et une tête de bœuf.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,20. — L. 0^m,16. — (Exp.).

Une tête est coiffée, et vue de profil à droite; l'autre, barbue, est tournée de profil à gau-

che. La tête de bœuf est vue de trois quarts à droite.

838. *Quatre têtes.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,16. — (Exp.).

Tête de jeune femme, de profil à droite, le regard levé.

Tête d'homme, de profil à droite; chevelure épaisse.

Tête d'homme, de profil à droite; un bonnet couvre le front.

Tête d'homme, de profil à gauche; barbe abondante.

839. *Quatre têtes d'hommes.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,16. — (Exp.).

Deux têtes barbues, de profil à gauche; l'une est coiffée. La troisième est vue de profil à droite; barbe longue. La dernière, de profil à gauche, est coiffée.

840. *Trois têtes d'hommes.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,16. — (Exp.).

La première, barbue, casquée, est vue de profil à droite. La seconde, également barbue, avec indication de casque, est vue de trois quarts à droite. La troisième, de trois quarts à gauche, porte aussi un casque.

841. *Quatre têtes d'hommes.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,16. — (Exp.).

La première, de face; la seconde, de profil à gauche; la troisième, de trois quarts à gauche; la dernière, de profil à droite.

Études d'après les bas-reliefs de la Colonne Trajane.

842. *Quatre têtes d'hommes.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,16. — (Exp.).

Deux de profil à droite; les deux autres de profil à gauche. Deux sont imberbes.

Colonne Trajane.

843. *Sept têtes d'hommes.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,33. — (Exp.).

Toutes sont vues de profil à gauche. Deux seulement sont imberbes.

Colonne Trajane.

844. *Sept têtes d'hommes.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,33. — (Exp.).

Six sont vues de profil à gauche; une est vue de profil à droite.

Colonne Trajane.

845. *Quatre têtes d'hommes.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,16. — (Exp.).

Trois hommes barbus; l'autre imberbe. Trois de profil à gauche; le dernier, de profil à droite.

846. *Trois têtes de femmes.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,16. — (Ptf.).

Deux sont vues de profil à droite; la troisième est de profil à gauche. Visages très jeunes.

847. *Têtes de lions.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,10. — (Ptf.).

Tête vue de profil à droite. Tête vue de face.

848. *Têtes de chevaux.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,19. — (Ptf.).

Deux têtes de profil à droite.

Têtes de chevaux.

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,20. — (Ptf.).

Deux têtes de profil à gauche.

849. *Masque antique.*

Dessin à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0m,18. — L. 0m,14. — (Ptf.).

Tête barbue, vue de trois quarts à gauche.

850. *L'Abondance.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,33. — L. 0m,16. — (Ptf.).

Debout, de face, en tunique longue, elle relève la main droite sur le cœur; de l'autre, elle tient la corne symbolique.

851. *Muse ou Déesse.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,40. — L. 0m,25. — (Ptf.).

Debout, drapée dans une tunique sans manches, elle tient le bras gauche levé; dans la main droite, baissée, est un objet indistinct.

852. *Cavalier.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,25. — L. 0m,35. — (Ptf.).

Un homme, monté sur un cheval, est vu de gauche à droite ; le cheval s'arrête subitement devant une sorte d'autel antique, derrière lequel apparaît un petit personnage drapé qui, du geste, semble accompagner les paroles qu'il adresse au cavalier.

853. *Scène antique.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,39. — L. 0m,38. — (Exp.).

Une femme, debout, drapée, à gauche, semble s'adresser avec commandement à une femme également drapée, assise à droite. Celle-ci, dans une attitude de résignation et d'abattement, écarte avec effort les voiles qui cachaient son visage.

854. *Femme tenant un miroir.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,36. — L. 0m,25. — (Ptf.).

Assise, en pied, vue de profil à droite, une femme, vêtue d'une longue tunique fermée, tient dans la main gauche un miroir ; entre les pieds du siège est sculpté un lièvre.

855. *Fragment antique.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,31. — (Ptf.).

Torse d'homme vu de trois quarts à gauche.
Exécuté à Rome (1812-1815).

856. *Deux Génies.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,10. — (Ptf.).

Nus, debout, de face, deux Génies ailés ont les yeux fixés sur un papyrus déroulé qu'ils tiennent ensemble de la main droite.

857. *Scène antique.*

Croquis à la plume. — H. 0m,16. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Des guerriers, à droite, semblent menacer une femme debout, à droite, au milieu de hautes herbes ; elle les défie du regard.

858. *Main.*

Dessin au crayon Conté et à l'estompe. — H. 0m,27. — L. 0m,28. — (Ptf.).

Le majeur, l'annulaire et l'auriculaire sont mutilés. La main adhère à un fond de marbre.

859. *Étude de draperie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,14. — L. 0m,20. — (Exp.).

Tunique de femme assise, d'après un fragment antique du Parthénon.
Exécuté à Londres en 1816.

860. *Étude de draperie.*

Dessin à la mine de plomb et à l'encre de Chine. — H. 0m,44. — L. 0m,58. — (Ptf.).

Draperie dessinée d'après un antique.
Vers la droite, sur la même feuille, est un croquis très léger de la tête d'Ajax.

861. *Draperies.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,22. — (Ptf.).

Étude de draperie d'un personnage assis.
Draperie d'un personnage debout.

862. *Études de draperie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,29. — L. 0m,38. — (Exp.).

Deux études de tuniques, d'après des statues antiques.

XIII

MODERNES

863. *Personnage de la fresque de la chapelle Sixtine.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,26. — (Exp.).

Un personnage, nu, ne posant pas sur le sol, la jambe gauche violemment repliée ; le bras droit est tendu ; la main gauche est relevée à la hauteur du visage.

Sur la même feuille est esquissée le dessin d'un fragment de marbre antique.

864. *La Seine.*

Dessin à la mine de plomb. — H 0m,15. — L. 0m,19. — (Exp.).

Nue, assise, de trois quarts à droite, le pied droit passé sur le pied gauche, la Seine, personnifiée par une femme âgée, a la main

gauche sur un aviron posé verticalement ; le coude gauche appuie sur une urne renversée, d'où l'eau s'échappe ; la tête penche en avant, laissant se dérouler sur l'épaule gauche une chevelure abondante.

Au-dessous de la composition est écrit, de la main de l'artiste :

FIGURE DE JEAN GOUJON QUI DÉCORAIT LA PORTE St-ANTOINE, ET, DEPUIS, PLACÉE DANS LE MUR DE LA MAISON BEAUMARCHAIS.

865. *La Marne.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,18. — L. 0m,19. — (Exp.).

Un vieillard, nu, assis, de trois quarts à droite, la tête penchée, les cheveux et la barbe tombants, tient de la main droite une rame posée debout ; le coude gauche est placé sur une urne renversée

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste est écrit :

JEAN GOUJON

Cette attribution, à JEAN GOUJON, de la décoration des impostes de la Porte Saint-Antoine, du côté du faubourg, est très légitime. Dix auteurs l'ont faite avant DAVID, mais on n'a cependant pas la certitude que le sculpteur de la Fontaine des Innocents ait exécuté ces hauts-reliefs, dénommés *la Seine* et *la Marne*. Des écrivains autorisés les disent sculptés par PAUL PONCE, le contemporain de GOUJON. Le doute est donc permis. A ne considérer que le style, *la Seine* n'est pas sans parenté avec les Nymphes fluviales de la fontaine décorée par GOUJON, mais une observation se présente à l'esprit : GOUJON est l'interprète de la jeunesse et de la maturité. L'expression, chez lui, demeure éclatante. La vieillesse ne l'a pas tenté. *La Seine* est vieille. Pourquoi? La nature n'a point d'âge. Elle échappe à la caducité Il semble que JEAN GOUJON n'aurait pas fait choix d'une vieille femme pour personnifier la *Seine*. Il y a plus. La *Marne* est représentée sous les traits d'un vieillard. Si GOUJON est le traducteur des formes jeunes, il est, avant tout, le sculpteur de la femme. Son œuvre entier ne comporte, pour ainsi dire, que des femmes. Pourquoi la *Marne* se serait-elle présentée à son esprit sous les traits d'un homme? Ce sont là des réflexions que la découverte d'un document peut réduire à néant. On a pu imposer à l'artiste le sexe et l'âge de ses figures allégoriques. Mais, en l'absence de preuves écrites, devant le silence de Piganiol de la Force, qui tient la plume au dix-huitième siècle, et qui s'abstient de nommer aucun maître, lorsqu'il parle de ces hauts-reliefs, alors que ses devanciers, moins réservés ou moins prudents, lui permettaient d'être explicite, de prendre tout au moins parti, nous n'osons inscrire, ici, le seul nom de JEAN GOUJON. Les hauts-reliefs dessinés par DAVID sont, de nos jours, au Musée de Cluny. Ces figures sont très dignes d'être étudiées au point de vue de leur origine, et DAVID a été bien inspiré en les dessinant. Son travail doit être contemporain de ses années d'études de 1808 à 1811. Les originaux mesurent : H. 3m,85. — L. 4m,35. La maison de Beaumarchais, construite en 1790, et dans laquelle mourut l'auteur du *Barbier de Séville*, en 1799, fut acquise par la Ville, le 28 mai 1818, et démolie, dans sa totalité, de 1818 à 1826. Lorsque DAVID dessina la *Seine* et la *Marne*, ces reliefs décoraient encore la maison de Beaumarchais.

Voyez PIGANIOL, *Description de Paris*, t. V, p. 48, édit. de 1765. — SAUVAL, *Antiquités*, t. III, p. 1 et 2, édit. de 1724. — *Nouvelles archives de l'Art français*, 2e série, t. III, année 1882, p. 261-264 et 371. — *Archives du musée des monuments français*, t. I, p 28, 43-44 ; t. II, p. 181, 188, 416. — LEFEUVE, *Histoire de Paris, rue par rue, maison par maison*, 5 vol. in-8°, 1875, t. I, p. 216. — *Catalogue du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny*, par E. du Sommerard, Paris, 1881, in-8°, nos 289 et 290).

866. *Études d'après Michel-Ange.*

Dessins à la mine de plomb et à la pierre noire. — H. 0m,53. — L. 0m,40 — (Ptf.). 7 pièces.

Sculptures de San Lorenzo à Florence. — Fresque de la Chapelle Sixtine, etc.

867. *Déesse.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,12.— L. 0m,06. — (Ptf.).

Debout, un sceptre dans la main droite ; indication de piédestal.

Au-dessous, un second croquis de personnage debout.

868. *Reine.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,23. — L. 0m,15. — (Ptf.)

Debout, couronnée ; la main droite à la hauteur de l'épaule tient un objet indéterminé, peut-être un fruit ; la main gauche pose sur la hanche.

D'après une sculpture gothique.

869. *Reine.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,23. — L. 0m,14. — (Ptf.).

Debout, un diadème fleurdelisé sur la tête; la main droite relevée, l'autre baissée, tiennent par ses extrémités une sorte de sceptre.

D'après une sculpture gothique.

870. *Reine.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Debout, couronne fleurdelisée. La main gauche, levée à la hauteur de la tête, tient un fragment de sceptre; dans la main droite, tombante, est un parchemin déroulé.

D'après une sculpture gothique.

871. *Hommes et enfants.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Cinq personnages esquissés, d'après une peinture de l'école d'Holbein. Un homme mur; un adolescent et trois enfants.

Indications de couleurs, de la main de David.

872. *Scène antique.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Copie très soignée d'une scène composée de sept personnages. Une reine assise, rêveuse, occupe le centre. Une épée au fourreau est sur ses genoux. Devant elle, à gauche, une Furie, debout, la main droite appuyée sur une baguette posée verticalement, s'adresse à la reine. Cinq jeunes filles, debout, avec des expressions de tristesse assistent à la scène.

Nombreuses et minutieuses indications de couleurs, de la main de David. Nous sommes en présence d'un dessin d'après une peinture.

873. *Homme en bonnet de docteur.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,24. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Debout, en robe, la tête tournée vers sa droite, il tient dans sa main droite un objet indéterminé, et, de la main gauche, paraît indiquer un buste de femme posé sur un piédestal devant lui.

874. *Temple de Pœstum.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,22. — (Ptf.).

Le Temple et les ruines qui l'entourent. Étude très sommaire.

Au bas est écrit : David d'Angers, 1815.

Cette mention n'est pas de la main de l'artiste.

875. *Éthra pleurant sur la tête de Phalanthe.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,43. — L. 0m,28. — (Ptf.).

Ce dessin est pris sur le bas-relief en cire exécuté à Rome en 1808 par le statuaire Giraud (Pierre-François), et conservé à l'École des Beaux-Arts, à Paris.

876. *Marie-Joseph de Chénier* (1764-1811), *poète tragique.*

Calque à la mine de plomb. — H. 0m,17. — L. 0m,10. — (Ptf.).

En pied, assis dans un fauteuil, vêtu d'une ample redingote, la tête penchée sur la poitrine; un bonnet sur la tête.

Au-dessous du dessin, de la main de l'artiste, est écrit :

Calque fait d'après un croquis exécuté lorsque Marie-Joseph était malade, vers la fin de sa vie.

XIV

ÉTUDES DIVERSES

877. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,12. — L 0m,09. — (Ptf.).

Étude, très sommaire, d'un esclave délivré.

Croquis divers au-dessous de la statue cherchée.

878. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,13. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Esclave assis sur ses talons, la main droite relevée à la hauteur de la gorge; la main gauche appuyée sur le sol; la tête violemment rejetée en arrière.

879. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,15. — (Ptf.).

Deux groupes cherchés. Les chaînes de l'esclave sont brisées ; il lève les bras au ciel, mais sa femme est affaissée contre lui, et paraît avoir succombé ; sur le sol, un Crucifix.

880. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,15. — L. 0m,15. — (Ptf.).

L'esclave, un genou en terre, la jambe droite allongée, est vu de face. Il lève les bras au ciel avec ses chaînes brisées dans les mains. A sa gauche, l'enfant mort, à terre, la mère abîmée dans sa douleur sur le corps de l'enfant.

881. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,17. — L. 0m,18. — (Ptf.).

L'esclave tombant sur les cadavres de sa femme et de son enfant. A terre, le Crucifix.

Au-dessous est écrit, de la main de l'artiste :

MERCI, MAÎTRE, ACTUELLEMENT JE SUIS LIBRE.

882. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,13. — L. 0m,15. — (Ptf.).

L'esclave seul, vu de dos, un genou en terre, la jambe gauche allongée, est encore rivé au sol par une chaîne qui l'entoure à la taille; mais, de ses mains levées, il indique la fin de son supplice. Dans la main droite, une chaîne brisée. Sur le sol, un Crucifix.

883. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,19.— L. 0m,16. — (Ptf.).

Le genou gauche en terre, l'esclave, vu de face, lève ses chaînes vers le ciel ; mais il est encore rivé au sol par la ceinture. A terre, le Crucifix.

884. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,09.— L. 0m,18. — (Ptf.).

Quatre mouvements cherchés pour l'esclave délivré.

885. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,09. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Trois mouvements cherchés pour le nègre affranchi.

886. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,08. — L. 0m,17.— (Ptf.).

Un nègre, vu de face, le genou gauche en terre, la jambe droite pliée, s'appuie d'une main sur le sol et, de l'autre, qui est levée, tient ses chaînes.

Autre composition cherchée.

887. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,08. — L. 0m,13. — (Ptf.).

Nègre paraissant tomber sur le sol. Auprès de lui, à terre, un Crucifix.

888. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,13. — L. 0m,16. — (Ptf.).

Quatre mouvements cherchés pour l'esclave enchaîné.

889. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20.— L. 0m,24. — (Ptf.).

Seize compositions ébauchées pour l'esclave délivré L'une d'elles nous montre l'esclave ayant un poignard dans le flanc et des chaînes dans la main droite, levée.

890. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la plume.— H. 0m,23.— L. 0m,18. — (Ptf.).

Deux études de l'ensemble du groupe placé, cette fois, sur un vaisseau. Ces études sont presque microscopiques. Leur intérêt réside principalement dans les textes inscrits de la main de DAVID.

Sous le premier croquis :

IL TIENT DANS SA MAIN DROITE SON FÉTICHE, SOUVENIR DE LA PATRIE. SA FEMME EST MORTE SUR LE CORPS DU JEUNE ENFANT, AUSSI MORT. LE CHRIST, AINSI QUE LE FOUET, SONT PRÈS DE LUI. IL EST AUSSI ENCHAINÉ PAR LE MILIEU DU CORPS. IL FAUDRA QUE LES BIJOUX DONT LES PERSONNAGES SERONT ORNÉS SOIENT INDIQUÉS, AFIN DE DÉSIGNER L'IMPORTANCE DU RANG DE CHACUN DANS SON PAYS. SUR LE PONT, IL FAUDRA ÉCRIRE LE NOM DU *Rodeur* QUI A ÉTÉ LE THÉATRE D'INNOMBRABLES FORFAITS.

Sous le second croquis :

IL A LE POING FERMÉ. SUR LE PONT DU VAISSEAU, L'ENFANT TÈTE SON POUCE, ET LE PÈRE TIENT LA MAIN DE SA FEMME QUI EST MORTE. LE CHRIST ET LES INSTRUMENTS DE SUPPLICE SONT PRÈS DE LUI. IL EST ENCHAÎNÉ PAR LE MILIEU DU CORPS.

891. *Abolition de l'Esclavage.*

Croquis à la plume.— H. 0^m,21.— L. 0^m,19. — (Ptf.).

Un esclave nu, le genou droit à terre, la jambe gauche allongée, rejette la tête en arrière avec violence, et passe le bras droit au-dessus de l'épaule, tandis que la main gauche, levée, semble accompagner, par son geste, un cri de désespoir.

892. *Homme debout.*

Croquis à la plume.— H. 0^m,23.— L. 0^m,18. — (Ptf.).

Un homme, vu de face, la tête tournée vers la droite, est vêtu d'une sorte de blouse serrée à la ceinture. Le mouvement du bras gauche semble indiquer que l'homme porte un fardeau sur l'épaule.

893. *Homme assis.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,24. — L. 0^m,23. — (Ptf.).

Un homme, vêtu en costume d'ouvrier, est assis à terre, de profil à gauche, les bras levés.

894. *Homme du peuple.*

Croquis à la plume.— H. 0^m,13.— L. 0^m,09. — (Ptf.).

En pied, assis, de profil à gauche, la tête couverte d'une casquette et penchée. Costume d'ouvrier.

895. *Mamelouck.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0^m,14. — L. 0^m,23. — (Ptf.).

Un mamelouck, descendu de son cheval, vient de transpercer son ennemi qui est gisant à terre. De la main droite, le mamelouck s'assure que la pointe de son arme n'est pas émoussée.

896. *Orientales.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,15.— L. 0^m,27. — (Ptf.).

Sept études de femmes orientales, richement costumées, dans les attitudes les plus diverses. Instruments de musique, armes, etc.

897. *Orientale.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,22. — L. 0^m,15. — (Ptf.).

Orientale, vu à mi-corps, de profil à gauche ; corsage très orné ; haut bonnet ; elle tient une fleur dans les deux mains et en respire le parfum.

Sur le bonnet, de la main de l'artiste, est écrit : « D'OR. »

898. *Orientales.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,15. — L. 0^m,22. — (Ptf.).

Jeune femme assise, de profil à droite ; costume très orné. Elle tient de la main gauche un objet indistinct qu'elle approche de ses narines.

Femme en pied, debout, de profil à gauche. Dans la main gauche pendante, une amphore.

Tête de femme, de profil à gauche. Près de ce croquis, une mandoline.

899. *Cavalier.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,17. — L. 0^m,27. — (Ptf.).

Un soldat, à pied, modère un cheval qui semble impatient.

900. *Écuyère.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,15. — L. 0^m,20. — (Ptf.).

Le pied gauche posé sur un cheval au galop, de profil à droite, la jeune femme laisse glisser sa jambe droite sur le corps de l'animal.

901. *Écuyère debout sur deux chevaux lancés au galop.*

Croquis à la plume.— H. 0^m,22.— L. 0^m,30. — (Ptf.).

Vue de profil à gauche, les cheveux au vent, elle porte une jupe courte. Le cheval du premier plan a la tête baissée.

902. *Éducation maternelle.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,15.— L. 0^m,20. — (Ptf.).

Une femme, richement vêtue, assise de profil à droite, sur un fauteuil, les pieds sur un tabouret, a devant elle un enfant debout, les yeux fixés sur un manuscrit ouvert. La mère pose l'index droit sur le manuscrit et, de la main gauche, relevée, elle accompagne la leçon verbale donnée à l'enfant.

903. *Femme habillant un enfant.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0^m,15. — L. 0^m,10. — (Ptf.).

Une femme assise, de profil à droite a devant elle un petit garçon debout, en chemise, dont elle fait la toilette.

904. *Femme trayant une chèvre.*

Croquis à la plume.— H. 0m,11.— L. 0m,18. — (Ptf.).

Une chèvre que trait une femme agenouillée sur le sol, avec un long voile sur la tête. Une autre femme, également couverte d'un voile tombant, a passé la main droite sous la tête de l'animal pour le maintenir immobile, et, de la main gauche, elle tient une quenouille.

905. *Homme tenant la main d'un cadavre.*

Croquis à la plume.— H. 0m,19.— L. 0m,18. — (Ptf.).

Un homme est enterré de droite à gauche; une croix est plantée près de la tête du mort. Derrière la croix, un personnage étrange a saisi une main qui sort de la terre.

906. *Chien déterrant son maître.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,16.— L. 0m,19. — (Ptf.).

Deux compositions cherchées : Un chien, vu de profil à droite, vient de découvrir la tête et le haut du corps d'un homme enterré.

907. *Chien déterrant son maître.*

Croquis à la plume — H. 0m,04.— L. 0m,18. — (Ptf.).

Le chien, très écrit, semble retirer la terre avec violence. La tête du mort est dégagée.

908. *Chien déterrant son maître.*

Croquis à la plume.— H. 0m,18.— L. 0m,18. — (Ptf.).

Le chien s'arrête dans son œuvre ; il paraît effrayé. La tête de l'homme émerge du sol. La croix du tombeau est chancelante. Indication d'arbres.

909. *Chien déterrant son maître.*

Croquis à la plume.— H. 0m,15.— L. 0m,16. — (Ptf.).

Le chien a la langue pendante et l'œil hagard. La tête du mort est découverte. Indication de rochers. La croix du tombeau est penchée.

910. *L'assassin et sa victime sortant de leurs tombeaux.*

Croquis à la plume.— H. 0m,12.— L. 0m,18. — (Ptf.).

Un cimetière. Deux tombeaux à dalles horizontales. Deux personnages sortent des tombeaux et sont vus à mi-corps.

911. *Femme attaquée par un serpent.*

Croquis à la plume.— H. 0m,19.— L. 0m,29. — (Ptf.).

Nue, à genoux sur le sol, une jeune femme, vue de profil, est enveloppée par un serpent. Elle élève son enfant au-dessus de sa tête pour le dérober aux morsures du reptile.

912. *Femme attaquée par un serpent.*

Croquis à la plume et à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,28. — (Ptf.).

Même composition que celle du croquis précédent, cherchée deux fois. La femme est vue de face.

913. *Femme attaquée par un serpent.*

Croquis à la plume et à la mine de plomb.— H. 0m,19 — L. 0m,21. — (Ptf.).

Étude plus écrite. La femme est vue de face. La silhouette du reptile est arrêtée.

914. *Enfant à cheval.*

Croquis à la plume.— H. 0m,19. — L. 0m,34. — (Ptf.).

Un enfant, nu, est cramponné à la crinière d'un cheval au petit trot. Un chien précède le cheval et se retourne vers l'enfant.

915. *Cortège.*

Croquis à la plume.— H. 0m,11.— L. 0m,19. — (Ptf.).

De nombreux personnages en marche de droite à gauche.

Composition de premier jet.

916. *Personnage debout et songeur.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,27.— L. 0m,19. — (Ptf.).

Debout, de profil à gauche, en costume moderne, la tête nue, le personnage a le bras droit relevé et l'index appuie sur la joue.

917. *Projet de médaille.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,26. — (Ptf).

Un personnage, assis à gauche, a devant lui une foule de suppliants agenouillés, tendant les bras. Il tient déroulé, devant eux, un manuscrit.

918. *Projet de tombeau.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,26. — L. 0m,14. — (Ptf.).

Buste d'homme, couronné, posé sur un cippe élevé. Sur la face antérieure du cippe,

une femme ailée, debout, demi-drapée, grave une inscription.

919. *Vase.*

Croquis à la plume.— H. 0m,20.— L. 0m,22. — (Ptf.).

Un vase cherché deux fois et sept compositions décoratives.

Au-dessous est écrit, de la main de l'artiste :

TRIPTOLÈME. — MOISSON. — BATTEUR EN GRANGE. — ON TUE LE BOEUF. — ON CUEILLE LE RAISIN. — ON FOULE LE RAISIN. — ON DANSE.

920. *Inconsolable.*

Croquis à la plume. — H. 0m,11. — L. 0m,18. — (Ptf.).

Une femme assise à terre, les coudes sur les genoux, la tête dans ses mains, paraît inconsolable. Derrière elle, un petit enfant caresse la tête d'un chien.

921. *Reine.*

Croquis à la plume.— H. 0m,10. — L. 0m,10. — (Ptf.).

Croquis, assez sommaire, d'une femme assise sur un trône. Larges vêtements. Indication de couronne.

922. *Groupe antique.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,13. — L. 0m,10. — (Ptf.).

Deux femmes debout, drapées. Chacune pose un bras sur l'épaule de sa compagne.

923. *Groupe antique.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,12.— L. 0m,09. — (Ptf.).

Même composition que celle du croquis précédent, mais les personnages sont vus de dos.

924. *Hommage à un personnage de marque.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,09. — L. 0m,10. — (Ptf.).

Des hommes debout, drapés, s'avancent vers un personnage assis sur une estrade, et l'un d'eux lui présente un objet de forme indéterminée.

925. *L'Amour tenant un papillon.*

Croquis à la plume.— H. 0m,11.— L. 0m,07. — (Ptf.).

L'Amour est assis, le corps de face, la tête de profil à droite. Le regard est attentif. De ses deux mains, le dieu ailé tient un papillon qu'il observe.

926. *Jeune berger.*

Croquis à la mine de plomb et à la pierre noire. — H. 0m,20. — L. 0m,15.— (Ptf.).

Nu, debout, de profil à droite, il pose le genou gauche sur une roche et, de ses deux mains, tient la tête d'une chèvre dressée sur ses pattes de derrière.

927. *Jeune berger jouant avec son chien.*

Croquis à la plume — H. 0m,17.— L. 0m,31. — (Ptf.).

Deux compositions :

1° Nu, assis, de profil à droite, le berger se penche vers son chien qui s'est dressé contre lui.

2° Nu, debout, de profil à gauche, le pied droit posé sur une roche, le berger presse de la main gauche une patte de son chien qui fait effort pour atteindre le visage de son maître.

928. *Deux jeunes filles.*

Croquis à la plume.— H. 0m,23.— L. 0m,18. — (Ptf.).

Deux jeunes filles, assises à contre-sens. L'une d'elles passe la tête sur l'épaule gauche de sa compagne, et s'apprête à déposer un baiser sur son front.

Sur le même feuillet un poète, en costume moderne, assis dans un fauteuil, appuie son front sur sa main droite et réfléchit. Devant lui, une table ronde, à trois pieds, sur laquelle sont des manuscrits, un encrier et une plume.

DAVID, en traçant ce croquis, semble avoir pensé à Alfred de Musset.

929. *Groupes, statues, bas-reliefs, bustes, armes, trophées d'après l'antique.* — 131 compositions.

Dessins au crayon, à la pierre noire et à l'encre de Chine.

Carnet d'élève comportant trente-deux feuillets. — H. 0m,26 — L. 0m,20. — (Ptf.).

Un ou deux des dessins renfermés dans ce carnet sont des études d'après nature. Deux sont pris sur des tableaux de Louis David. Le reste est d'après l'antique [1].

APPENDICE

SCULPTURE

1849. *Le Suffrage universel.*

Médaillon.— Cuivre bronzé. — Diam. 0m,12.

Un homme du peuple, debout, la tête, nue, tournée vers l'épaule droite, tient un fusil, muni de sa baïonnette, crosse à terre, tandis que la main droite est posée sur une table verticale.

En tête de la table, on lit :

CONSTITUTION
FRANÇAISE
ART. XIII.

A la gauche du personnage, est une urne sur laquelle est gravé :

SUFFRAGE
UNIVERSEL

En exergue est gravé :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE... L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONFIE LE DÉPÔT DE LA PRÉSENTE CONSTITUTION, ET LES DROITS QU'ELLE CONSACRE, A LA GARDE ET AU PATRIOTISME DE TOUS LES FRANÇAIS.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

Dominique-François Arago.

1855. — Esquisse de statue couchée. — Terre cuite. — L. 0m,335. — H. 0m,97.— Prof. 0m,155.

Arago, enveloppé d'un long suaire, la poitrine découverte, est étendu sur une dalle ; la main gauche pose sur le cœur ; le bras droit, pendant à côté du corps, est couvert d'une manche de chemise relevée jusqu'au

[1] Les dessins non exposés sont conservés dans dix-huit portefeuilles, déposés au Musée David, et qui se divisent comme suit :

DESSINS ET CROQUIS DÉCRITS DANS LE PRÉSENT TRAVAIL :

OEuvres exécutées. Préparations. — T. I, 45 planches ; t. II, 44 pl.

DESSINS ET CROQUIS DÉCRITS DANS LE PRÉSENT TRAVAIL :

OEuvres non exécutées. Études. — T. I, 42 pl. ; t. II, 52 pl. ; t. III, 54 pl. ; t. IV, 42 pl.

DESSINS ET CROQUIS NON DÉCRITS :

OEuvres non exécutées. Études diverses. — T. I, 54 pl. ; t. II, 54 pl. ; t. III, 99 pl.

DESSINS ET CROQUIS NON DÉCRITS :

Anatomie. — T. I, 53 pl. ; t. II, 22 pl.

ÉTUDES DIVERSES NON DÉCRITES :

T. I, 56 pl. ; t. II, 35 pl. ; t. III, 33 pl. ; t. IV, 25 pl. ; t. V, 10 pl. ; t. VI, 22 pl. ; t. VII, 13 pl.

A ces portefeuilles s'ajoutent les documents ci-après :

CARNETS DE DAVID D'ANGERS, 55 volumes, reliés, renfermant des notes autographes, impressions d'art, etc., recueillies par le maître.

OEUVRES COMPLÈTES DE P.-J. DAVID D'ANGERS, STATUAIRE, MEMBRE DE L'INSTITUT, PAR EUGÈNE MARC, SON ÉLÈVE. Paris, 1873. 2 vol, in-fol. — T. I, 65 pl. ; t. II, 64 pl. — La première édition des OEuvres de DAVID, lithographiées par EUGÈNE MARC, date de 1856, et comporte 6 fascicules renfermant 152 planches. L'édition de 1873 ne comprend que 129 pl. Dans la première édition se trouvent lithographiés un certain nombre de médaillons que l'éditeur n'a pas jugé utile de reprendre en 1873. C'est ce qui différencie les deux éditions.

LES MÉDAILLONS DE DAVID D'ANGERS RÉUNIS ET PUBLIÉS PAR SON FILS. Photographies. — Avec préface par EDMOND ABOUT, et une héliogravure du portrait de DAVID d'après ERNEST HÉBERT. Paris, 1867, album in-fol. de 53 planches, comprenant 477 médaillons.

ICONOGRAPHIE DE DAVID D'ANGERS. — 35 pl.

LES ARTS DANS L'ANTIQUITÉ. NOTES DIVERSES. Manuscrit.

EDMOND ABOUT : Préface des *Médaillons de David d'Angers.* Manuscrit original. Gr. in-8° de 12 feuillets.

INAUGURATION DE LA GALERIE DAVID, EN 1839. — Procès-verbal manuscrit sur parchemin.

CLICHÉS PHOTOGRAPHIQUES AYANT SERVI AU TIRAGE DES ÉPREUVES DE L'ALBUM DES MÉDAILLONS CI-DESSUS MENTIONNÉ, au nombre de 477.

coude, et la main laisse échapper une plume. La tête, tournée sur l'épaule droite, se présente de face. Sur la dalle, près de la main droite, des feuillets épars sur lesquels est gravé à l'ébauchoir :

ASTRONOMIE
POPULAIRE
PHOTOMÈTRE
POLARISATION
CHROMATIQUE

Esquisse de la statue destinée à la tombe d'Arago, et dont les frais devaient être couverts par une souscription nationale.

« L'esquisse de la statue d'Arago est une terre cuite. C'est le dernier ouvrage de DAVID, qui l'a terminé avant son départ pour les eaux en juin 1855. Il la donna à son fils en lui disant : *Garde-la bien, je n'en ferai plus d'autre!* Deux mois après, il était frappé de paralysie, et sa main droite n'a jamais retrouvé le mouvement jusqu'à sa mort. » (Lettre de Mme David d'Angers à l'auteur du présent travail, octobre 1867.)

Le projet du monument d'Arago, par DAVID, est gravé dans le *Magasin pittoresque*, t. XXIV, p. 237.

Envoi de M. Robert David (1885).

OEUVRES D'ARTISTES DIVERS AYANT APPARTENU A DAVID D'ANGERS

ADAM (JEAN-VICTOR) (1801-1867), peintre et lithographe.

1. *Inauguration de la statue de Riquet à Béziers* (21 octobre 1838).

Croquis à la plume et à l'encre de Chine. — H. 0m,32. — L. 0m,48.

Au centre, la statue de Riquet, dont le voile est tombé. Aux pieds de la statue, la foule du peuple exécutant les danses des *Treilles* et de la *Colonne*. Nombreux spectateurs. Troupes à cheval.

Au premier plan, des chiens courants.

Sur la marge inférieure, à droite, est écrit, de la main de DAVID :

CROQUIS DE VICTOR ADAM. C'EST LA REPRODUCTION DE L'INAUGURATION DE LA STATUE DE RIQUET A BÉZIERS.

Étude préparatoire de la lithographie faite par ADAM, sur la commande du duc de Caraman, pair de France, ancien ambassadeur à Vienne. (Voy. *David d'Angers*, etc , t. I, p. 360-362.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

BODINIER (GUILLAUME).

2. *Louis-Marie La Revellière-Lepeaux.*

Toile. — H. 0m,57. — L. 0m,48.

Tête vue de trois quarts à droite ; favoris; cravate blanche; habit noir à collet rabattu.

Non signé.

Envoi de Mme H. Leferme (1901).

BOILLY (LOUIS-LÉOPOLD) (1761-1845), peintre et lithographe [Attribué à].

3. *Portrait présumé d'André Chénier.*

Aquarelle. — H. 0m,20. — L. 0m,16.

A mi-jambes, assis dans un bosquet, un jeune homme correctement vêtu, en costume de la Révolution, tient, dans la main gauche, un manuscrit ouvert. La main droite est passée dans le gilet. Visage de trois quarts à droite. Le personnage est coiffé d'un chapeau.

Non signé.

Au-dessous de la composition est écrit, de la main de Mme David : PORTRAIT D'ANDRÉ CHÉNIER.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

CELLINI (BENVENUTO).

4. *François Ier.*

Médaille — Bronze doré. — Diam. 0m,04.

Face : Tête de François Ier.

En exergue on lit : FRANCISCUS Ier. FRANCORUM REX.

Revers : Un cavalier lancé au galop passe au-dessus d'une femme renversée à terre.

En exergue on lit : FORTUNAM VIRTUTE DE VICIT.

Signé : BENVENU. F.

Envoi de Mme H. Leferme (1901).

CHARLET (NICOLAS-TOUSSAINT) (1792-1845), peintre d'histoire.

5. *Écuyer*

Dessin à la pierre noire et à la sépia. — H. 0m,31. — L. 0m,24.

Un écuyer, sur un cheval lancé de droite à gauche, les jambes de derrière repliées.

Non signé.

Dans l'angle inférieur, à droite, est écrit, de la main de David : CHARLET A FAIT CE DESSIN POUR MOI PEU DE JOURS AVANT SA MORT.

Envoi de Mme H. Leferme (1906.)

CHARLET (Nicolas-Toussaint).

6. *Écuyer.*

Dessin à l'encre de Chine et à la pierre noire. — H. 0m,24. — L. 0m,30.

Un écuyer, nu, de profil à gauche, sur un cheval, dont les jambes de derrière ne sont pas visibles.

Non signé.

Dans l'angle inférieur, à droite, est écrit, de la main de David : CHARLET A FAIT CE DESSIN POUR MOI PEU DE JOURS AVANT SA MORT. DAVID D'ANGERS.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

DAVID (JACQUES-LOUIS) (1748-1825), peintre d'histoire.

7 *L'abbé Barthélemy.*

Dessin au crayon. — H. 0m,10. — L. 0m,10.

En buste, de profil à gauche, la tête coiffée d'une perruque.

Dans la partie inférieure est écrit, d'une main inconnue : L'ABBÉ BARTHÉLEMY DESSINÉ PAR DAVID LOUIS.

Non signé.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

DAVID (Jacques-Louis).

8. *Portrait de femme.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,25. — L. 0m, 18.

En buste, de trois quarts à gauche, une jeune femme a la tête couverte d'un voile de gaze qui coupe le visage en diagonale.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : L. DAVID.

Au-dessus du portrait, est écrit, d'une main inconnue : FAITE DANS L'INTENTION DE L'OFFRIR A M. DE LA BOISSIÈRE.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

DAVID (Jacques-Louis).

9. *Un guerrier.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,19. — L. 0m,17.

Nu, assis, de face, la jambe gauche repliée, un guerrier, coiffé d'un casque, a son bouclier passé dans le bras gauche et, de la main gauche, soutient sa lance. La main droite pose sur une roche.

Non signé.

Au-dessous de la composition est écrit, d'une main inconnue : DESSIN DE LOUIS DAVID.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

DAVID PÈRE (PIERRE-LOUIS).

10. *Bouquet de fleurs.*

Médaillon ovale. — Plâtre. — H. 0m,23. — L. 0m,17.

Une rose, des anémones et de petites fleurettes sur le fond.

Signé au bas : L. DAVID DE PARIS, 1791.

Envoi de M. Robert David (1890).

DEJUINNE (FRANÇOIS-LOUIS) (1786-1844), peintre d'histoire.

11. *Les Pyramides.*

Aquarelle. — H. 0m,14. — L. 0m,15.

Un général, à cheval, vu de trois quarts, à gauche, entraîne à sa suite son état-major et ses soldats. Il indique, de la main droite, les Pyramides.

Composition en forme de médaille.

Non signé.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

DELAROCHE (HIPPOLYTE, dit PAUL) (1787-1856), peintre d'histoire.

12. *Horace Vernet.*

Dessin à la plume. — H. 0m,21. — L. 0m,18.

En buste, de trois quarts à droite, la tête penchée en avant, un binocle sur les yeux.

A la gauche du sujet est écrit, de la main de Delaroche : A SON AMI DAVID P.-D. 30 SEP. 1854.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

DELAROCHE (HIPPOLYTE, dit PAUL).

13. *Portrait d'homme.*

Croquis à l'encre. — H. 0m,23. — L. 0m,18.

En buste, de face, la tête nue, penchée en avant, dans l'attitude d'un homme qui écrit.

Non signé.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

DELUSSE (Jean-Jacques-Thérèse), peintre et dessinateur, né à Paris en 1757, mort à Saintes (Charente-Inférieure), en 1833, premier maître de David d'Angers.

14. *Pierre-Louis David, sculpteur sur bois, père de David d'Angers, né à Margency (Seine-et-Oise), en* 1756, *mort à Angers en* 1821.

Dessin à la pierre noire et au fusain. — De forme ovale. — H. 0m,25. — L. 0m,19.

En buste, de trois quarts à gauche, cheveux en désordre, la tête tournée vers l'épaule gauche. Indication de vêtement de travail.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

Delusse.

15. *Marie-Françoise Lemasson, femme de Pierre-Louis David et mère de Pierre-Jean David d'Angers, née à Angers en* 1753, *morte dans la même ville en* 1809.

Dessin à la pierre noire et au fusain. — De forme ovale. — H. 0m,25. — L. 0m,19.

En buste, de trois quarts à droite ; la tête coiffée d'un bonnet ; un fichu croisé sur la poitrine.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

DEVÉRIA (Achille-Jacques-Jean-Marie) (1800-1857), peintre d'histoire.

16. *Eugène Devéria.*

Dessin à l'encre de Chine et à la pierre noire avec rehauts de blanc. — H. 0m,27. — L. 0m,21.

Tête nue, de profil à gauche; barbiche.

Non signé.

Dans la marge inférieure est écrit, de la main de Mme David : Eugène Devéria par son frère Achille.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

DROLLING (Michel-Martin) (1786-1851) peintre d'histoire.

17. *Pierre-Jean David d'Angers.*

Croquis à la plume.— H. 0m,06.— L. 0m,06.

La tête nue, vue de profil à droite, est légèrement inclinée en avant ; moustaches; indication de vêtement.

Non signé.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

Drolling (Michel-Martin).

18. *Benoiston de Châteauneuf, économiste.*

Dessin à la plume. — H. 0m,07.— L. 0m,06.

En buste, de profil à droite ; tête nue; des lunettes sur le nez ; indication de vêtement.

Non signé.

A la partie inférieure est écrit, de la main de Mme David : Benoiston par Drolling.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

Drolling (Michel-Martin).

19. *Debret.*

Dessin à la plume. — H. 0m,12. — L. 0m,09.

Tête nue, de profil à droite ; indication de vêtement.

Dans la partie inférieure, est écrit, de la main de David : Debret, architecte, dessiné par Drolling.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

GIRODET DE ROUCY TRIOSON (Anne-Louis) (1767-1824), peintre d'histoire.

20. *Scène antique.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,24. — L. 0m,16.

Une femme, nue, debout, de trois quarts à gauche, porte la main gauche sur son sein. Un personnage drapé, de profil à droite, se tient debout devant elle. Un petit Amour placé entre eux paraît faire effort pour rapprocher leurs mains.

Non signé.

Dans l'angle inférieur, à droite, est écrit, de la main de Mme David : Girodet-Trioson.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

GROS (Antoine-Jean, baron) (1771-1835), peintre d'histoire.

21. *Une Bataille.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,24. — L. 0m,33.

Nombreux cavaliers, lancés au galop, de gauche à droite.

Dans la partie inférieure du dessin est écrit, de la main de Mme David : Gros.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

GUÉRIN (PIERRE-NARCISSE, BARON) (1774-1833), peintre d'histoire [attribué à].

22. *Étude d'homme.*

Dessin à la sanguine. — H. 0m,52. — L. 0m,39.

Homme, assis de droite à gauche, tête nue, le corps largement drapé ; le bras gauche est étendu en avant; la main droite est posée sur les genoux.

Envoi de M. Robert David (1892).

KIRSTEIN PÈRE (JACQUES-FRÉDÉRIC).

23. *Cerf et sanglier.*

Vase placé au centre d'une coupe. — Vermeil. — Diam. du vase : 0m,13. — Diam. de la coupe 0m,22. — H. de l'ensemble 0m,20.

Le vase est décoré sur son pourtour de deux bas-reliefs en argent repoussé : *Cerf au repos au milieu d'un bois,* et *Sanglier poursuivi par une meute.*

Au pied du vase est une bague ou guirlande de pampres, en argent.

Au sommet du vase est gravé : A DAVID D'ANGERS, LA VILLE DE STRASBOURG.

Sur le bord extérieur de la coupe est gravé : KIRSTEIN.

Ce présent fut offert à l'artiste, à l'occasion de l'inauguration du monument de Gutenberg (24-26 juin 1840).

Envoi de M Robert David (1890).

KIRSTEIN PÈRE.

24. *Famille de sangliers.*

Médaillon — Argent repoussé.—Diam. 0m,08.

Un sanglier, une laie et leurs deux petits dans un bois.

Signé au bas : KIRSTEIN. STRASBOURG.

Au revers est écrit, à l'encre, de la main de David d'Angers : OFFERT A MADEMOISELLE ÉMILIE, PAR SON TRÈS HUMBLE SERVITEUR. DAVID, PARIS, 10 FÉVRIER 1831.

KIRSTEIN PÈRE.

25. *Scène champêtre.*

Médaillon. — Argent repoussé. — De forme ovale. — Monté en broche. — H. 0m,032. — L. 0m,045.

A l'ombre d'un grand arbre, un jeune garçon, monté sur un chien, s'avance vers un enfant.

Cette broche, montée en or, a été offerte par l'auteur, en 1830, à Mlle Émilie Maillocheau, alors que celle-ci était fiancée à DAVID D'ANGERS.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

LANGLOIS (MICHEL-NICOLAS-EUSTACHE-HYACINTHE-POLYCLÈS), peintre d'architecture et dessinateur, né à Pont-de-l'Arche (Eure) en 1814, mort à Sèvres en 1872.

26. *Vue de Rouen.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,06. — L. 0m,11.

Une habitation rustique entourée d'arbres. Au second plan, à gauche, la ville de Rouen.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : P. LANGLOIS.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

LEHMANN (CHARLES-ERNEST-RODOLPHE-HENRI-SALEM) (1814-1882), peintre d'histoire.

27. *Pierre-Jean David d'Angers.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,23. — L. 0m,18.

A mi-corps ; la tête, nue, vue de face ; habit fermé à collet rabattu ; les mains dans les poches du pantalon.

Dans l'angle inférieur, à gauche, est écrit : A MONSIEUR DAVID — HENRI LEHMANN, 1843.

Envoi de M. Robert David (1890).

MARC (PIERRE-EUGÈNE) (1819-1885), peintre de genre et lithographe.

28. *Enfant à la grappe.*

Dessin au crayon. — H. 0m,20. — L. 0m,16.

Ce dessin, exécuté par EUGÈNE MARC, a servi à la lithographie de la statue décrite dans l'*Inventaire* de 1885, p. 106.

Au bas, à l'encre, est écrit : E. MARC DEL.

Envoi de M. Robert David (1890).

MARQUERIE (GUSTAVE-LUCIEN), (1825-) peintre d'histoire.

29. *Pierre-Jean David d'Angers.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,22. — L. 0m,17.

A mi-corps, debout, tête nue, de face ; les mains dans les poches du pantalon ; habit fermé à collet rabattu.

Dans la partie inférieure, à gauche, est écrit : A MONSIEUR DAVID D'ANGERS FILS, GUSTAVE MARQUERIE, 1856.

Copie, par GUSTAVE MARQUERIE, de la lithographie exécutée en 1843, par LEHMANN.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

REGNIER (FERDINAND-JOSEPH) (1802-1870), peintre et dessinateur.

30. *Atelier de David d'Angers, rue de Fleurus.*

Dessin à la sépia. — H. 0m,15. — L. 0m,22.

A gauche, au premier plan, un chariot; au milieu, des arbres ; palissade; niche à chien ; selle de sculpteur ; marbres. Au fond, l'atelier ouvrant à droite.

Signé, à gauche, dans l'angle inférieur : REGNIER.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

REGNIER (FERDINAND-JOSEPH).

31. *Le Château de Combourg.*

Gouache. — H. 0m,10. — L. 0m,14.

Au premier plan, un personnage descendant un sentier étroit; masures. Au fond, le château, derrière un rideau d'arbres.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : REGNIER.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

SPAENDONCK (CORNEILLE VAN) et SAUVAGE (PIAT-JOSEPH).

32. *Le Repas de famille.*

Aquarelle, rehaussée de gouache. — De forme circulaire. — Diam. 0m,07.

Dans la partie inférieure, un bas-relief simulé représente trois membres de la famille La Revellière-Lepeaux, assis autour d'une table sur laquelle est une soupière Empire, qu'une servante, qui s'éloigne à gauche, vient d'y poser.

Clémentine, la fille de La Reveillière-Lepeaux, plus tard, Mme Maillocheau, passe au-dessus de la table son jeune frère, nu, Ossian La Revellière, à sa mère, assise en face, à côté de son mari. Deux bouquets de fleurs variées : l'un est placé sur une table, et l'autre sur un édicule. A droite, au second plan, un autre bas-relief, également simulé, est posé sur une sorte de cippe. Il représente deux Muses debout, portant le médaillon de Louis-Marie La Revellière-Lepeaux.

Les bas-reliefs simulés doivent avoir été peints par SAUVAGE (PIAT-JOSEPH) qui s'était fait une spécialité de ces sortes de grisailles. Les fleurs sont de VAN SPAENDONCK.

Envoi de Mme H. Leferme (1901).

SPAENDONCK.

33. *Bouquet de fleurs.*

Médaillon. — De forme ovale. — Monté en broche, or et pierres fines. — H. 0m,034. — L. 0m,025.

Bouquet composé de jacinthes, de volubilis, de jonquilles, de jasmin, de roses, etc., liés par un ruban.

La broche a appartenu à Mme Maillocheau, mère de Mme Émilie David d'Angers.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

VERNET (ÉMILE-JEAN-HORACE) (1789-1863), peintre d'histoire.

34. *Plafond de la Chambre des Députés.*

Dessin à la plume. — H. 0m,18.— L. 0m,22.

Assis, de face, le torse nu, un Génie se tient accoudé du bras gauche et a le bras droit tendu vers un objet indistinct. Locomotive.

Dans l'angle inférieur, à droite, est écrit de la main de David : CROQUIS DE HORACE VERNET POUR SON PLAFOND DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS : C'EST LE GÉNIE DE L'INDUSTRIE, DES CHEMINS DE FER, DE LA VAPEUR.

Esquisse très sommaire.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

VERNET (ÉMILE-JEAN-HORACE).

35. *Scène orientale.*

Dessin à la plume. — H. 0m,18.— L. 0m,11.

Un personnage, debout, coiffé d'un turban, drapé, de trois quarts à droite, paraît retenir, du geste, un enfant demi-nu qui tient une fronde dans sa main gauche baissée.

Non signé.

Au bas est écrit, de la main de David d'Angers : HORACE VERNET.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

VINCENT (FRANÇOIS-ANDRÉ) (1746-1816), peintre d'histoire.

36. *Ennius Quirinus Visconti.*

Dessin à la plume. — H. 0m,17. — L. 0m,17.

A mi-corps, de profil à droite, assis dans un fauteuil devant une table, l'antiquaire lit attentivement un haut feuillet qu'il tient ouvert de ses deux mains.

Dans l'angle inférieur, à gauche, est écrit, de la main de David : CHARGE DE VISCONTI (ENNIUS-QUIRINUS) DESSINÉ A L'INSTITUT PAR M. VINCENT.

Non signé.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

INCONNUS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

XIXe SIÈCLE.

37. *Joseph-Armand Maillocheau, père de Mme David d'Angers.*

Miniature. — De forme ovale. — H. 0m,05. L. 0m,042.

En buste, tête nue, de trois quarts à droite; cheveux relevés sur le front; barbe sur la joue; cravate et gilet blancs; habit de velours, fermé, à collet rabattu.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

38. *Louis-Marie La Revellière-Lepeaux* (1753-1824), *président du Directoire.*

Miniature sur cuivre. — De forme circulaire. — Diam. 0m,06.

En buste, tête nue, de trois quarts à gauche; cheveux couvrant le front; longs cheveux derrière, retombant sur les épaules; visage imberbe; cravate blanche; gilet rouge; habit gris, ouvert. Fond de montagne.

Au revers du portrait sont peintes les lettres J. L. en monogramme, de couleur bleue.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

39. *Pierre-Jean David d'Angers.*

Aquarelle. — H. 0m,25. — L. 0m,12.

L'artiste est représenté en marche vers la gauche; il est coiffé d'un chapeau et il porte un long manteau de couleur verdâtre, fermé par le haut; la main gauche est dans la poche du pantalon; la main droite tient une canne.

Portrait-charge, exécuté à la Villa Médicis, entre 1811 et 1816.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

40. *Pierre-Jean David d'Angers.*

Aquarelle. — H. 0m,10. — L. 0m,08.

Répétition réduite, avec variantes, du portrait précédent.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

ÉCOLE ALLEMANDE

BEGAS (Charles) (1794-1854), peintre d'histoire.

41. *Émilie-Jeanne-Clémentine Maillocheau, Mme David d'Angers.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,22. — L. 0m,17.

En buste, de profil à gauche; tête nue, cheveux en bandeaux; pendants d'oreilles; corsage fermé; épingle; collerette de dentelle; les bras croisés.

Derrière le personnage est écrit : Souvenir de C. Begas, le 20 octobbe 1834, a Mme David d'Angers.

Ce dessin fut exécuté à Berlin, durant un séjour de David et de sa femme dans cette ville. (Voy. *David d'Angers*, etc., t. I, p. 288 et suiv.).

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

Begas (Charles).

42. *Pierre-Jean David d'Angers.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,09. — L. 0m,09.

En buste, tête nue, de profil à gauche; moustaches; indication d'habit fermé à collet droit.

Signé, à la section de l'épaule : Bégas.

Envoi de Mme H. Leferme (1903).

FRIEDRICK (Gaspard-David) (1774-1840) peintre de paysages.

43. *Paysage.*

Dessin à la sépia. — H. 0m,23. — L. 0m,30.

Prairie au plan échelonné, coupée d'arbres rares, avec fond de montagnes.

Sur la marge est écrit, de la main de Mme David : Frédéric.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

HOFFMANN (Ernest-Théodor-Wilhelm) (1775-1822), romancier et dessinateur.

44. *Un Promeneur.*

Dessin à la plume. — H. 0m,14. — L. 0m,07.

Un bourgeois, en habit à basques, culotte courte, coiffé d'un chapeau haut de forme, une canne dans la main droite, est vu de dos, la tête levée, dans l'attitude d'un homme qui regarderait une enseigne

Dans l'angle inférieur, à droite, est écrit de la main de Mme David : Hoffman.

Non signé.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

RETZSCH (Moritz) (1779-1857), peintre d'histoire.

45. *Portrait de l'auteur.*

Dessin à la pierre d'Italie. — H. 0m,19. — L. 0m,15.

Tête nue, de profil à gauche; chevelure bouclée ; indication de vêtement.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : Moritz Retzsch. d.. 13 novb. 1834.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

VOGEL DE VOGELSTEIN (Charles-Christian).

46. *David d'Angers modelant le buste de Ludwig Tieck dans l'atelier de Vogel.*

Dessin à la sépia, rehaussé de blanc. — H. 0m,55. — L. 0m,60.

Au centre, David d'Angers, debout sur un tabouret, une blouse passée sur son habit de ville, vu de profil à droite, est occupé à modeler le buste colossal de Tieck, posé sur une selle de sculpteur; le buste est vu de profil à gauche. Tieck, de trois quarts à gauche, en arrière du buste, est assis dans un fauteuil, placé sur un degré recouvert d'un tapis. Il regarde le statuaire ; de la main droite, il tient la main d'un enfant, debout, au pied du degré. Accoudée du bras droit au dossier du fauteuil de Tieck est une jeune femme qui, dans la main gauche, tient un album fermé. Trois spectateurs, debout, attentifs au travail du statuaire, se pressent un peu en avant du modèle. A la gauche de David, un quatrième personnage, debout, s'appuie de la main gauche sur une table et regarde de très près le buste. Dans l'embrasure d'une porte, à gauche, un personnage dont la tête seule est visible. Il porte des lunettes. Immédiatement derrière le sculpteur est Vogel, en pied, debout, tenant une palette et un pinceau. Enfin, au premier plan, dans l'angle de la composition, à gauche, un vieillard est assis sur un fauteuil; sa tête est nue; il tient son chapeau dans sa main gauche ; la main droite est posée sur le pommeau d'une canne placée verticalement entre les jambes du personnage.

Signé vers la droite, sur un portefeuille : C. Vogel, *Dresde.* 1836.

Vogel fit une peinture d'après la scène qui vient d'être décrite. Sa toile est au musée de Leipzig. Elle est inscrite sous le n° 475 du catalogue officiel de cette galerie (édition de 1888). C'est le docteur Henri Brockaus qui, en 1873, s'est dessaisi de ce tableau en faveur du Musée.

La peinture est signée : C. Vogel *pinx.* 1834. La sépia du Musée David est de 1836. Nous ne sommes donc pas en présence d'une étude préparatoire, mais bien plutôt d'une composition fidèlement exacte. En effet, la peinture offre de notables différences avec le dessin. L'un des personnages du groupe d'invités qui se pressent, à la droite de Tieck, a été supprimé dans le tableau. Le vieillard assis à gauche, dans le dessin, ne se retrouve pas sur la toile du Musée de Leipzig. Une chaise vide a pris la place du fauteuil qu'occupait ce témoin. David qui, dans la sépia, porte une blouse de travail sur son vêtement, est en costume de ville, dans le tableau. Quelle explication plausible pouvons-nous donner de ces variantes ? David et Vogel étaient amis. Le peintre dut parler de sa toile au statuaire, et celui-ci, qui ne revint pas en Allemagne, après 1834, aura manifesté le regret de ne pouvoir apprécier par ses yeux un tableau qui l'intéressait à tant de titres. C'est alors que Vogel aura dessiné pour son ami, le statuaire français, la scène qui s'était déroulée dans son atelier le 28 octobre 1834, date de la rencontre de Tieck et de David. Et, dans cette œuvre intime, souvenir d'ami à un ami, Vogel ne voulut rien sacrifier des détails que pouvait avoir gardés dans sa mémoire le maître français.

Envoi de M. Henry Jouin (1903).

ÉCOLE FLAMANDE

POTERLET (Hippolyte) (1802-1835), peintre de genre.

47. *Portrait de femme.*

Dessin à l'encre de Chine. — H. 0m,33. — L. 0m,23.

A mi-corps, assise, une jeune femme, richement vêtue, le buste de trois quarts à droite, la tête nue et de face, étend la main gauche vers un objet invisible. Elle porte un collier et des bracelets.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

POTERLET (HIPPOLYTE).

48. *Portrait de femme.*

Dessin à l'encre de Chine. — H. 0m,32. — L. 0m,22.

A mi-jambe, debout, tête de trois quarts à gauche, une jeune femme, richement vêtue, portant bracelets et colliers, tient dans la main droite un objet indistinct.

Non signé.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

ÉCOLE ANGLAISE

BONINGTON (RICHARD-PARKES) (1801-1828), peintre d'histoire.

49. *Une Mêlée.*

Dessin à la pierre noire et pastel. — H. 0m,23. — L. 0m,33.

Des cavaliers, vus de dos, ou lancés de droite à gauche, semblent faire tête à l'ennemi. Ils portent des uniformes rouges.

La partie droite du dessin est mise au carreau.

Non signé.

Dans la partie inférieure de la composition est écrit, de la main de Mme David : BONINGTON.

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

ÉCOLE SUISSE

ROBERT (LOUIS-LÉOPOLD) (1794-1835), peintre d'histoire.

50. *Tête d'homme.*

Dessin à la pierre noire rehaussé de blanc. — H. 0m,35. — L. 0m,27.

De face, la chevelure en désordre; barbe abondante.

Dans l'angle inférieur, à droite, est écrit, d'nne main inconnue : CROQUIS DE LÉOPOLD ROBERT.

Envoi de Mme H. Leferme (1906) [1].

[1] Les dessins ci-après, de même provenance que ceux inventoriés ici, sont conservés dans un portefeuille spécial déposé au Musée David :

1° DAVID (Louis , *Pièce anatomique.*
2° LE BARBIER (Jean-Jacques-François), *Études.*
3° CHAUDET (Antoine-Denis), *Route du Simplon.*
4° CHAUDET (Antoine-Denis), *Athalie.*
5° CHAUDET (Antoine-Denis), *OEdipe.*
6° CHAUDET (Antoine-Denis), *Scène antique.*
7° DELUSSE (Jean-Jacques-Thérèse), *Église de Saint-Florent.*
8° DELUSSE (Jean-Jacques-Thérèse), *Église de Saint-Florent.*
9° DELUSSE (Jean-JacquesThérèse), *Château de Chaumont.*
10° DUCIS (Louis), *Talma.*
11° BLONDEL (Merry-Joseph), *Berger.*
12° BLONDEL (Merry-Joseph), *Femme assise.*
13° GÉRICAULT (Jean-Louis-Andre-Théodore), *Homme renversé à terre.*
14° INGRES (Jean-Dominique-Auguste), *Études.*
15° DELAROCHE (Hippolyte, dit Paul), *Inconnu.*
16° VERNET (Emile-Jean-Horace), *Cheval.*
17° LABOR (Charles), *Carcassonne.*
18° CLÉRIAN (Thomas-Joseph), *Paysage.*
19° NANTEUIL (Charles), *Scène antique.*
20° DEJUINNE (François-Louis), *Intérieur.*
21° DUTERTRE (André), *Sergent-Marceau.*
22° FABVIER (Le colonel Charles-Nicolas), *Canaris.*
23° FRIEDRICK (Gaspard-David), *Ruines.*
24° VOGEL DE VOGELSTEIN (Charles-Christian), *Blumenbach.*
(24 planches).

Envoi de Mme H. Leferme (1906).

DAGUERRÉOTYPES

THIESSON (E.), photographe.

51. *Pierre-Jean David d'Angers.*

Daguerréotype. — H. 0m,09. — L. 0m,06.

David, à mi-jambes, assis, est vu de trois quarts, à droite; il est vêtu d'une redingote boutonnée; un foulard autour du cou; l'artiste est accoudé du bras gauche sur un guéridon où est placée la statuette de la *Liberté;* la tête, inclinée, s'appuie sur la main; l'autre main pose sur la jambe et tient un ébauchoir.

La *Liberté*, symbolisée, ici, par une jeune fille, debout, est la reproduction de la statuette exécutée par David d'Angers, et décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 200).

Signé dans l'angle inférieur, à droite : E. Thiesson, 1845.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

Thiesson (E.).

52. *Pierre-Jean David d'Angers.*

Daguerréotype. — H. 0m,09. — L. 0m,06.

La pose de l'artiste diffère peu de celle du portrait précédent; mais, ici, la figure symbolique de la *Liberté* est enveloppée d'un long voile de tulle.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : E. Thiesson, 1845.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

Thiesson (E.).

53. *La Liberté.*

Daguerréotype. — H. 0m,09. — L. 0m,07

La statuette est vue de trois quarts à droite.

Au-dessous sont reproduites les médailles consacrées à la mémoire des frères Bandiera et des Quatre Sergents de la Rochelle, ainsi que celle relative aux Massacres de Galicie.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : E. Thiesson, 1846.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

Thiesson (E.).

54. *La Liberté.*

Daguerréotype. — H. 0m,09. — L, 0m,07.

La *Liberté* est vue de profil à gauche.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

Thiesson (E.).

55. *La Liberté.*

Daguerréotype. — H. 0m,09. — L. 0m,07.

La *Liberté* est vue de profil à droite.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : E. Thiesson, 1846.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

INCONNU.

56. *Pierre-Jean David d'Angers.*

Daguerréotype. — H. 0m,05. — L. 0m,04.

Tête nue, de profil à droite; longs cheveux; fortes moustaches.

Envoi de Mme H. Leferme (1904).

LOUIS-NOEL (Hubert) (1839-).

57. *Pierre-Jean David d'Angers.*

Buste. — Marbre. — H. 1 mètre.

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; cheveux abondants; moustaches; indication de redingote fermée sur laquelle est jeté un manteau.

Signé à la gauche du personnage : Louis-Noel, 1907.

Salon de 1907 (no 3,092).

Le modèle, en plâtre, a été offert par Mme Leferme au Musée de Lille (1907).

Commande de Mme H. Leferme (1905).

Envoi au Musée David (1907).

II

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

HISTOIRE. — *Dans l'espace de vingt années, les galeries de peinture et de sculpture se sont enrichies de deux cent trente et un ouvrages. L'État a déposé au Musée d'Angers, au lendemain des Salons annuels, des œuvres médaillées. La Ville s'est montrée soucieuse d'acquérir périodiquement des toiles ou des statues que la presse avait signalées à l'attention publique. Ces acquisitions, dans des cas nombreux, ont été facilitées par une participation de l'État. Des artistes ont offert leurs œuvres. Des amateurs ont donné ou légué les meilleures pièces de leurs collections.*

Les locaux sont devenus rapidement insuffisants. Les tableaux se sont accumulés dans les réserves. La Municipalité a cru pouvoir réclamer un certain nombre de peintures pour la décoration des salles de l'Hôtel de Ville. Nul doute que le jour où les agrandissements prévus au Logis Barrault auront cessé d'être un projet, les tableaux distraits des magasins du Musée reprendront le chemin des galeries où ils sont destinés à être exposés sous les yeux du public.

Un événement imprévu doit être consigné ici. Au début de juillet 1905, *un cyclone ravagea la ville d'Angers. L'une des galeries de peinture eut sa toiture enlevée et une paroi renversée. Des trombes d'eau et des débris de maçonnerie endommagèrent un certain nombre de tableaux. Le mal fut habilement réparé. Toutefois, au nombre des œuvres détruites, figure le charmant portrait de* Jeune fille, *par Mlle* BOULIARD, *inscrit à l'*Inventaire *de* 1885 (*p.* 16) *et que l'on a toujours considéré comme le* Portrait de l'auteur. *Les œuvres de Mlle* BOULIARD *étant très rares, on ne peut trop déplorer la perte de l'unique tableau de cette artiste aimable qui existât au Musée d'Angers.* MARIE-GENEVIÈVE BOULIARD *expose à Paris pendant la période révolutionnaire et jusqu'à la fin de l'Empire. Elle est une émule de Mme* VIGÉE-LEBRUN. *La peinture détruite en* 1905 *était au Musée depuis* 1844.

DESCRIPTION

PEINTURE

ÉCOLE FRANÇAISE

ABRAHAM (TANCRÈDE).

1. *Plage de Sableau-Noirmoutier.*

Toile. — H. 0m,75. — L. 1m,20.

Au premier plan, la plage ; à gauche, rochers, derrière lesquels est un grand bouquet d'arbres couvrant la majeure partie de la toile ; à gauche, au fond, la mer ; entre les rochers sont deux pêcheuses ; ciel nuageux.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : TANCRÈDE ABRAHAM.

Legs Giffard (1894).

ALLEAUME (LUDOVIC).

2. *A l'Ombre.*

Toile. — H. 1m,46. — L. 2 mètres.

Au centre d'une prairie très fleurie, deux jeunes femmes sont assises sur l'herbe, à l'ombre d'un grand arbre ; celle de gauche, vue de face, vêtue d'une robe claire, pose la main droite sur un collier de perles faisant le tour du cou ; elle tient de la main gauche, sur ses genoux, une gerbe de fleurs, et regarde sa compagne en souriant malicieusement ; celle-ci, vue de dos, à demi renversée en

arrière, s'appuie des deux mains sur le gazon ; près de cette dernière est un petit chien noir tirant la langue.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : Ludovic Alleaume.

Salon de 1901 (nº 29).

Acquis par la Ville (1902).

Alleaume.

3. *La nuit de Noël à Bethléem.*

Toile. — H. 0m,53. — L. 0m,80.

Au milieu de la nuit, sur un terrain couvert de neige, quatre bergers, précédés d'un chien, se dirigent vers une grotte d'où apparaît un point lumineux ; au fond, la ville en amphithéâtre, dans une demi-obscurité ; au sommet, des palmiers.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : Ludovic Alleaume, 1893.

Salon de 1893 (nº 11).

Acquis par la Ville (1893).

ARIDAS (Auguste).

4. *Vase et raisins.*

Toile. — H. 0m,42. — L. 0m,60.

Raisins blancs et pêches, à terre ; en arrière, un vase dont le fond est rempli de feuilles de vigne.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : Aug. Aridas, 1889.

Acquis par la Ville, avec le concours de l'État (1901).

BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé).

5. *Charles-Ernest Beulé.*

Toile. — H. 0m,95. — L. 0m,80.

Assis dans un fauteuil cramoisi ; la tête, nue, est vue de trois quarts à droite ; favoris ; chemise à collet droit ; cravate ; habit noir, fermé, à collet rabattu ; pantalon gris foncé ; décoration de chevalier de la Légion d'honneur ; Beulé est accoudé du bras gauche sur une table ; la tête s'appuie sur la main fermée ; la main droite est posée sur le bras du fauteuil ; sur la table, chargée de papiers, est un vase, de forme étrusque et une statuette de Minerve.

Signé, dans l'angle supérieur, à droite, sur la tapisserie : Paul Baudry.

Salon de 1857 (nº 127).

Don de la famille du modèle (1899).

BODINIER (Guillaume).

6. *Paysans romains. Pâtres italiens dans la campagne de Rome.*

Peinture sur bois. — H. 0m,50. — L. 0m,71.

Au milieu, deux femmes portant sur leur tête, l'une, un berceau en partie couvert d'une draperie, l'autre, un ballot ; à gauche, deux pâtres : l'un, vieillard courbé, rajuste sa chaussure ; l'autre, debout, s'appuie sur un bâton qu'il tient dans la main droite, tandis qu'il a des flûtes de pâtre dans l'autre main ; au second plan, un homme et une femme, vus à mi-corps, se dirigent vers le premier groupe ; au fond, une barque, des marais et des montagnes.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur, sur un mur, avec cette mention : A M. Guitton Je avocat, G. Bodinier, peintre a Angers, 1865.

Legs de Mme Jules Guitton (1901).

Bodinier.

7. *Portrait d'un casseur de bois romain.*

Toile. — H. 0m,58. — L. 0m,49

Jeune homme, en buste ; la tête, coiffée d'un chapeau à larges bords, orné de deux plumes, est vue de trois quarts à droite ; longs cheveux ; barbe naissante ; chemise entr'ouverte ; le buste est drapé d'un manteau jaune gris.

Signé en bas, à gauche, avec cette mention : A son ami Félix Duban. *A droite :* G. Bodinier.

Legs de Mme Maillot, née Duban (1901).

BOISLECOMTE (Edmond de).

8. *La Collation.*

Toile. — 1m,44. — L. 1m,10.

Un homme, en costume d'ouvrier, coiffé d'une casquette, est assis sur un banc devant un foyer de cheminée ; une gibecière est posée sur le banc ; il a un morceau de pain dans la main gauche, et, de l'autre main, tenant son couteau, il porte une bouchée de pain à sa bouche.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : E. de Boislecomte, 1890.

Salon de 1890 (nº 259).

Don de l'auteur (1895).

BOULANGER (Gustave-Clarence-Rodolphe).

9. *Le Bain.*

Toile. — H. 0m,58. — L. 0m,80.

Au centre, une vasque, d'où l'eau jaillit, est surmontée d'une Renommée ; près de cette vasque est une jeune femme, nue, vue de dos, sortant du bain ; la tête est tournée vers l'épaule droite ; le bras droit est levé, tandis

que l'autre bras est ramené derrière le dos; près d'elle un groupe de femmes qui s'apprêtent à l'aider à sa toilette; l'une, debout, le torse nu, lui passe sa brassière rouge; à gauche, une femme accroupie ; une autre femme ayant le torse nu, se mire dans une glace, près de la baigneuse ; un coffret à bijoux est posé sur une table ; derrière la vasque, jeune fille nue qui se couvre d'un manteau, et qui a près d'elle une négresse, debout, richement costumée d'un manteau jaune et bleu; elle porte une coiffure égyptienne, de couleur jaune, et surveille la scène; fond d'architecture.

Signé à droite, dans l'angle inférieur G. Boulanger, 1867.

Acquis par la Ville (1900).

BOULLONGNE (Bon).

10. *L'Amour piqué.*

Toile. — H. 1m,37. — L. 1m,06.

Vénus nue, vue de face, est assise sur une draperie pourpre ; un ruban rouge attache sa chevelure ; elle est accoudée du bras gauche ; le doigt de la main gauche est levé ; elle sourit en regardant un jeune Amour ailé, qu'elle tient sur ses genoux, et qui pleure en indiquant du doigt sa blessure. Près de l'enfant sont un carquois et un arc. Au fond, à droite, un arbre. Une abeille s'envole à gauche, dans la partie supérieure.

Legs Goury père et fils (1882-1884).

BOUNIEU (Michel-Honoré).

11. *Jeune Curieuse.*

Toile. — H. 0m,38. — L. 0m,30.

Une jeune fille, en buste, ayant la tête nue, est vue de trois quarts à gauche ; collerette en dentelle. Elle soulève de ses deux mains une draperie blanche et fixe un regard curieux sur un point indistinct.

Legs Goury père et fils (1882-1884).

CABIÉ (Louis-Alexandre).

12. *Noirmoutier (Vendée).*

Toile. — H. 1m,46. — L. 1m,87.

Au premier plan, à droite et à gauche bouquet d'arbres ; au second plan, une pointe de rocher, et, pour horizon, la mer.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : Louis Cabié, 1902.

Salon de 1902 (n° 278).
Acquis par la Ville (1903).

CHARBONNEAU (Georges).

13. *Samson tournant la meule.*

Toile. — H. 1m,43. — L. 1m,13.

Au centre, Samson, nu, debout, les pieds enchaînés, a une ceinture autour des reins ; une corde enroulant plusieurs fois son corps, est fixée à une sorte de tour, qui permet à Samson de mettre en mouvement la meule placée à sa droite, et qu'il est condamné à tourner ; le vaincu porte la main gauche à son cœur, tandis que le bras droit est tendu comme pour s'orienter ; derrière Samson est un Philistin, le torse nu, le bras gauche tombant, le poing fermé ; le bras droit est levé ; la main tient un fouet avec lequel il s'apprête à frapper l'Israélite ; à droite et à gauche, une foule de curieux narguant Samson ; au fond, une ouverture grillée.

Non signé.

Cette œuvre a valu à son auteur le deuxième grand-prix de peinture en 1893.

Envoi de l'État (1895).

DAINVILLE (Maurice).

14. *Au soir dans le Marais (Seine-et-Oise).*

Toile. — H. 1m,23. — L. 1m,98.

Au premier plan, un marais avec plantes aquatiques et de hautes herbes cachant en partie des bâtiments de ferme ; au fond, bouquets d'arbres qui s'élèvent jusqu'à l'horizon ; fond de ciel.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : Maurice Dainville.

Don de l'auteur (1897).

DARCY-DUMOULIN (Auguste).

15. *Scène de genre.*

Toile. — H. 0m,43. — L. 0m,35.

A l'ombre de grands arbres, devant une villa, est un groupe de cinq femmes ; trois sont assises ; une autre est à demi couchée, et la cinquième, vue de dos, est accroupie ; à gauche, une jeune servante négresse, vêtue d'une jupe rouge, s'avance vers le groupe en portant un plateau chargé de flacons et d'un fruit.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : D. D.

Legs Giffard (1894).

DEFAUX (Alexandre).

16. *Un lavoir sur la Marne.*

Toile. — H. 1m,08. — L. 1m,54.

A gauche, au premier plan, un lavoir, près duquel est une maisonnette ; canards prenant leurs ébats dans la pièce d'eau ; au deuxième plan, à droite, bouquets de grands arbres ; à gauche, les coteaux.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : A. Defaux.

Salon de 1891 (nº 461).
Don de M. André Joubert (1893).

DELAUNAY (Jules-Élie).

17. *Charles Bellay.*

Toile. — H. 0m,51. — L. 0m,37.

En buste, de trois quarts à gauche ; tête nue, très chauve ; barbe entière et de couleur ardente ; habit de couleur bleue ; fond rouge.

Portrait inachevé.
Legs de M. Charles Bellay (1901).

Delaunay.

18. *Henri II et Diane de Poitiers.*

Toile.— Esquisse. — H. 0m,39. — L. 0m,26.

Au premier plan, à droite, Henri II, assis dans un fauteuil, a les deux mains sur les bras du fauteuil. Il est coiffé d'une toque avec cocarde, et vêtu d'un manteau de velours. Diane de Poitiers, debout, se tourne vers Henri II, et pose la main gauche sur le bras droit du roi, tandis que du doigt de l'autre main, Diane indique au roi un personnage qui s'incline devant lui ; ce personnage tient de la main gauche un parchemin déroulé sur lequel est dessiné un plan d'architecture. Derrière Henri II, un groupe de personnages debout. Au fond, une vaste cheminée surmontée d'un écusson orné, et, à droite, indication de lustre.

Signé à droite, dans l'angle inférieur, avec cette mention : A mon ami Ch. Bellay, Élie Delaunay, 1891.

Legs de M. Charles Bellay (1901).

DESPORTES (François).

19. *Singe et petit chien.*

Toile. — H. 0m,58. — L. 0m,71.

A gauche, un singe assis se gratte la cuisse droite de la patte antérieure droite ; la patte gauche s'appuie sur une sorte de monticule ; en face de lui est un petit chien, vu de face, qui a l'air craintif.

Non signé.

Envoi de l'État (1892).

Desportes.

20. *Perdrix.*

Toile. — H. 0m,44. — L. 0m,53.

Deux perdrix prennent leur vol ; une troisième perdrix, au centre, s'apprête à suivre ses compagnes.

Non signé.

Envoi de l'État (1892).

Desportes.

21. *Fouines et tête de fouine.*

Toile. — H. 0m,57. — L. 0m,73.

Au centre, une fouine s'est arrêtée et retourne la tête vers sa droite, dans la direction d'une jeune fouine en marche ; au-dessus de la fouine du milieu, on aperçoit une tête de fouine sortant de son terrier.

Non signé.

Envoi de l'État (1892).

Desportes.

22. *Trois têtes et un œil de cerf.*

Toile. — H. 0m,62. — L. 0m,80.

Études diverses de têtes de cerfs, et d'un œil.

Non signé.

Envoi de l'État (1892).

DIART (Jules-Édouard).

23. *Fleurs et fruits.*

Toile. — De forme ovale. — H. 0m,72. — L. 0m,56.

Une table chargée de fleurs et de fruits ; au premier plan, une orange ouverte, en tranches, du raisin noir et des roses ; au second plan, un vase, des roses ; raisin blanc et oranges.

Signé à gauche, sur l'épaisseur de la table : E. Diart.

Legs de Mme Jules Guitton (1901).

Diart.

24. *Fleurs et fruits.*

Toile. — De forme ovale. — H. 0m,72. — L. 0m,56.

Une table chargée de fleurs et de fruits : des framboises sur une feuille de choux ; une pêche, une rose blanche, raisin noir et blanc, des roses et des tulipes.

Signé à droite, sur l'épaisseur de la table : E.

Legs de Mme Jules Guitton (1901).

DUTHOIT (Paul).

25. *Jeune mère.*

Toile. — H. 1^m,90. — L. 1^m,30.

Devant le porche d'une vieille église, une jeune bretonne, la tête tournée vers l'épaule droite, et portant son enfant sur le bras gauche, vient de descendre les degrés qui conduisent à l'église ; derrière la jeune femme, à droite, trois femmes causent ensemble ; un jeune homme est assis au haut des marches ; un homme, accompagné de son enfant, sort de l'église.

Signé à gauche, dans la partie inférieur : Paul Duthoit, 1891.

Don de l'auteur (1895).

FLANDRIN (Jean-Paul).

26. *Nymphée.*

Bois. — H. 0^m,85. — L. 1^m,05.

Une clairière avec un petit étang sous bois. Au centre, des nymphes dansent et courent. D'autres nymphes sont assises, ou occupées à puiser l'eau de l'étang. Au milieu, une éclaircie laisse voir un vaste horizon fermé par des montagnes.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : Paul Flandrin.

Acquis par la Ville (1884).

FOURIÉ (Albert).

27. *Première Communion, à Crosne.*

Toile. — H. 1^m,35. — L. 2^m,20.

Intérieur d'église ; de jeunes communiantes, vêtues de robes blanches et voilées, ayant un cierge à la main, se dirigent vers la sainte table, à droite ; au centre, un prêtre tenant un livre ouvert, et un vieillard assis, appuyé des deux mains sur un bâton ; à gauche, une femme agenouillée, une Sœur de Saint-Vincent de Paul debout ; groupes d'assistants.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : Albert Fourié, 1885.

Salon de 1885 (n° 1005).
Acquis par la Ville (1889).

FOURNIER (Hippolyte).

28. *Le premier déjeuner.*

Toile. — H. 0^m,43. — L. 0^m,54.

Intérieur de paysans ; au centre, une table chargée d'une soupière, d'un saladier, de deux bouteilles et d'un pot, au milieu desquels brûle une chandelle ; à droite, une paysanne, assise, a une assiette dans la main gauche et une cuillère dans l'autre main ; à gauche, un paysan, également assis et coiffé d'un chapeau rond, est vêtu d'une blouse bleue ; la main droite tient une cuillère, et dans l'autre main est une assiette ; il est en action de manger. Au fond, un cadre suspendu à la muraille.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : Fournier, 1891.

Don de M. André Joubert (1893).

FRANÇAIS (François-Louis).

29. *Sentier de bord de mer entre Saint-Jean et Beaulieu, près Nice.*

Toile. — H. 0^m,27. — L. 0^m,45.

Au premier plan, à droite, bouquet d'arbres ; à gauche, un arbre ; près de l'arbre qui occupe le centre de la composition, est un troupeau, et, à proximité de l'arbre suivant, est un personnage couché ; au second plan, la mer avec barques ; au fond, les montagnes de Nice.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : Français, 1885.

Acquis par la Ville (1890).

Français.

30. *Dans les prés.*

Toile. — H. 1^m,60. — L. 2 mètres.

Une prairie fleurie au premier plan ; au centre, un grand bouquet d'arbres à l'ombre duquel est, à gauche, un paysan, debout, en action d'aiguiser sa faulx ; à droite, groupe de travailleurs au repos ou en action de faner.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : Français, 1893.

Salon de 1893 (n° 735).
Acquis par la Ville (1894).

GIACOMOTTI (Félix-Henry).

31. *Italienne.*

Toile. — H. 0^m,71. — L. 0^m,58.

Une jeune fille, à mi-corps, vue de face, a le regard tourné vers sa droite ; elle est vêtue d'un corsage blanc ; pendants d'oreilles et collier de perles au cou ; l'Italienne tient de la main gauche une bougie allumée dont elle cache la flamme avec son autre main.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : Giacomotti.

Acquis par la Ville (1889).

GRATEYROLLE (Sylvain-Paul-Frédéric).

32. *La Mort du vieux berger.*

Toile. — H. 1^m,48. — L. 1^m,80.

Vieillard à longue barbe, couché sur un grabat ; son vêtement de berger est jeté sur le pied du lit ; son chien, assis, le fixe du regard, et, de son museau, effleure la main droite du vieillard, dont le bras est allongé sur le lit ; à gauche, une chaise recouverte de vêtements ; au fond, à droite, une fenêtre à moitié cachée par une nippe près de laquelle est un biniou.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : S. GRATEYROLLE.

Acquis par la Ville (1892).

GUIFARD (DOMINIQUE-HENRI).

33. *Plafond de la chambre solennelle au Palais de Justice de Grenoble.*

Toile. — H. 2m,52. — L. 1m,61.

Au centre, écusson avec armes de Louis XIV et du Dauphin, accompagné de deux figures de femmes ailées ; elles tiennent des fanions aux mêmes armoiries. Écusson surmonté d'un casque que domine la couronne royale. Autour de l'écusson, le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Dans les caissons d'angles, deux figures allégoriques de la Justice et deux trophées d'armes. A l'une des extrémités, dans un cartouche, est écrit : LEX ; à l'autre extrémité, également dans un cartouche, on lit : JUSTICE. Le caisson du pourtour est décoré de cornes d'abondance, de dauphins, de mains de Justice, de trophées, de flambeaux, de lis, de branches de chêne avec banderole, etc.

Ce plafond, en bois sculpté, a été exécuté sous le règne de Louis XIV (1668) par le sculpteur DANIEL GUILLEBAUD, d'après les dessins de LEPAUTRE et restauré (1890 à 1897), par DAUMET, architecte ; BORGEY, sculpteur, et GUIFARD, peintre décorateur.

Voir *Monographie du Palais de Justice de Grenoble*, par Émile Remy (Grenoble, Alexandre Gratier, 1897, in-8°, avec planches ; page 62, note).

Don de l'auteur (1902).

GUIFARD.

34. *L'Infanterie et la Cavalerie, trophées d'armes en camaïeu.*

Toile. — H. 0m,68. — L, 1m,03.

L'*Infanterie.* — Fusils, gabions, tambours, fond de draperies, armes du corps du génie.

La *Cavalerie.* — Tête de cheval, cimbales, lances, etc.

Décoration exécutée par M. GUIFARD dans la voussure de l'escalier d'honneur du château de Chantilly (actuellement Musée Condé).

Don de l'auteur (1902).

GUIFARD.

35. *Ensemble décoratif pour l'Opéra-Comique.*

Toile. — H. 2m,01, — L. 1m,91.

Face longitudinale avec plafond et sol de la décoration de l'avant-foyer.

L'architecture est l'œuvre de M. L. BERNIER ; — la décoration peinte ornementale a été confiée à M. GUIFARD, qui a été chargé aussi des modèles peints pour servir à l'exécution de la mosaïque d'émail des coupoles, et de la mosaïque de marbre du sol ; — les figures ont été confiées au peintre JOSEPH BLANC ; — la sculpture ornementale est due au sculpteur HAMEL.

Don de l'auteur (1902).

ISENBART (ÉMILE).

36. *Matinée d'automne. Environs de Besançon.*

Toile. — H. 0m,72. — L. 0m,90.

Au premier plan, prairie fleurie ; à gauche, un lavoir : une femme agenouillée y lave son linge ; au second plan, riches bouquets d'arbres devant lesquels sont trois jeunes filles qui s'amusent à danser ; derrière les arbres est un coteau éclairé par un rayon de soleil.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : E. ISENBART.

Salon de 1901 (n° 1048).

Acquis par la Ville, avec le concours de l'État (1901).

IWILL (MARIE-JOSEPH).

37. *La Meuse à Dordrecht, le soir.*

Toile. — H. 1m,05. — L. 1m,90.

Des bateaux, au premier plan, sur la Meuse ; dans le ciel, vol de mouettes ; à gauche s'allonge une série de bateaux derrière lesquels se développe la ville ; à droite, bateaux, ferme et moulins à vent ; fond de ciel tourmenté.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : IWILL, 1892.

Acquis par la Ville (1893).

KRUG (ÉDOUARD).

38. *Une victime de la mer.*

Toile. — H. 1m,22. — L. 2 mètres.

Une jeune pêcheuse à genoux, coiffée d'un bonnet blanc et vêtue d'un corsage violet, a les bras nus, les mains jointes et se penche vers le cadavre d'un jeune mousse étendu sur la plage ; il a le torse nu ; les jambes sont

recouvertes d'une draperie transparente ; le bras droit est allongé près du cadavre ; au fond, à gauche, la mer en mouvement.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : E. Krug, 1887.

Salon de 1887 (n° 1334).
Acquis par la Ville (1890).

LANDELLE (Charles).

39. *Rêverie.*

Toile. — H. 0m,54. — L. 0m,36.

Une jeune femme, assise, vue de profil à gauche, a les mains posées sur les genoux et tient une quenouille ; le personnage est vêtu d'une robe noire, d'une jupe rouge, d'un corsage blanc et d'un tablier jaune ; un mouchoir blanc sur la tête ; la jeune femme, dont les cheveux tombent sur le dos, est attentive et fixe du regard deux colombes qui se becquettent près d'un pot de fleurs, placé sur l'appui d'une fenêtre ; derrière le personnage est un rouet.

Signé dans les deux angles inférieurs : Ch. Landelle.

Legs Giffard (1894).

LANDRÉ (Louise-Amélie).

40. *La Sultane en disgrâce.*

Toile. — H. 1m,35. — L. 0m,97.

Au centre, une jeune femme, coiffée d'une toque, est assise sur un tapis ; elle a des pendants d'oreille et un collier de perles ; corsage ouvert ; voile blanc et transparent ; les jambes, croisées, sont couvertes d'une étoffe rouge ; les mains, dont les doigts sont ornés de bagues, posent sur la jambe droite. Au fond, une draperie verte que soulève une négresse qui sourit d'un air railleur en fixant la sultane ; celle-ci paraît consternée. A droite, un brûle-parfum posé sur un tabouret oriental.

Signé à droite, dans l'angle inférieur, sur le tabouret : Louise Landré.

Legs Giffard (1894).

LANSYER (Emmanuel).

41. *Clisson.*

Toile. — H. 0m,42. — L. 0m,63.

Au premier plan, à droite, la rivière ; à gauche, prairie et buisson d'arbres ; au second plan, la ville derrière le château.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : Lansyer.

Acquis par la Ville (1887).

LEBIEZ (Louis-René).

42. *La Lecture.*

Toile. — H. 0m,62. — L. 0m,80.

Dans un parc, à droite, une jeune femme, assise à terre, lit dans un livre qu'elle tient sur ses genoux ; le personnage, qui a la tête nue, porte une robe violette et une jupe jaune ; groupe de trois personnes : une jeune femme décolletée, ayant une robe rouge qu'elle relève de la main gauche a, près d'elle, une fillette à genoux, accoudée du bras gauche sur sa mère ; elle est vêtue d'un corsage et d'une robe bleus ; en arrière, un jeune homme est attentif à la conversation ; derrière ce jeune homme s'élève un piédestal simulé surmonté de la statue de *Vénus accroupie ;* au deuxième plan, fontaine avec jet d'eau ; groupes de promeneurs et de danseurs ; grands arbres à droite et à gauche ; fond de paysage montagneux.

Non signé.

Legs Giffard (1894).

LEHOUX (Pierre-Adrien-Pascal).

43. *Ulysse et Télémaque.*

Toile. — H. 2m,50. — L. 3m,10.

Au premier plan, un chien, couché, tire la langue ; au second plan, sur un banc placé devant le seuil d'une maison, Ulysse, à gauche, reçoit Télémaque dans ses bras et pleure avec lui ; Ulysse est assis sur une draperie bleue, dont un pli recouvre la jambe gauche ; Télémaque est assis sur une draperie jaune qui retombe jusqu'à terre ; à droite, à l'arrière-plan, un groupe de jeunes porcs dans un enclos séparé par un mur blanc, et, plus loin, la mer et fond de ciel.

Signé à droite, dans l'angle inférieur sur le terrain : P. Lehoux, 1890.

Salon de 1891 (n° 1006).
Don de l'auteur (1891).

LEFÉBURE (Gabriel).

44. *R. Rousseau.*

Toile. — De forme ovale. — H. 0m,63. — L. 0m,52.

En buste, de trois quarts à droite, le regard dirigé vers le spectateur ; longs cheveux ; barbe entière ; habit verdâtre.

Signé à droite, devant le personnage : G. Lefébure.

Salon de 1849 (n° 1287).
Legs de Mme Giraud-Lesourd (1890).

LELOIR (Alexandre-Louis).

45. *Baptême de sauvages aux îles Canaries.*

Toile. — H. 1^m,49. — L. 1^m,95.

Le roi de Lancerote, demi-nu, portant une riche coiffure, est agenouillé devant messire Jehan le Verrier, chapelain, vêtu d'une robe blanche et d'une chasuble; à gauche du roi, un autre Religieux, en diacre, qui maintient les mains du monarque; l'officiant, ayant une coquille dans la main droite, s'apprête à baptiser le roi; à sa droite, un jeune clerc agenouillé tient un vase; près de lui, un soldat, debout, vêtu d'un pourpoint richement orné et d'un maillot rouge, a un étendard dans la main gauche; derrière lui se voit un tryptique; à droite, nombreux personnages, dans des poses variées, parmi lesquels on distingue un Capucin debout près d'un chef de tribu richement vêtu et un officier assis, tenant, de la main droite, son épée, la pointe en terre.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : Louis Leloir, 1868.

Salon de 1868 (n° 1538).
Envoi de l'État (1892).

LENEPVEU (Jules-Eugène).

46. *La France.*

Toile. — H. 3^m,65. — L. du haut, 3^m,37, du bas : 1^m,07.

Jeune femme, en pied, debout, vue de face, la tête tournée vers l'épaule gauche et laurée, porte un collier de perles autour du cou et un bracelet au bras droit. Elle est vêtue d'une robe rouge sur laquelle passe une draperie violette attachée sur le devant; le bras gauche est tendu; dans la main est une statuette de la Renommée, sonnant de la trompette; dans la main gauche sont des palmes et un tableau représentant le portrait de François Ier. Au bas de la composition, on aperçoit, derrière la jeune femme, un bouclier et une aiguière.

Dans la bordure est écrit : France.

Envoi de l'État (1886).

Lenepveu.

47. *L'Italie.*

Toile. — H. 3^m,65. — L. du haut : 3^m,37, du bas : 1^m,07.

Jeune femme en pied, debout, tête laurée, vue de face, le torse demi-nu. Elle est vêtue d'une tunique violette, d'une draperie marron. La tunique est retenue par une banderole dorée passant sur l'épaule droite. Le pied posé sur la base d'une colonne. Dans la main gauche une palme, une palette et des pinceaux. Elle est en action de peindre.

En bas, derrière elle, on aperçoit un chapiteau sur lequel sont posés les attributs de la sculpture.

Au bas, on lit dans la bordure : Italie.

Envoi de l'État (1886).

Lenepveu.

48. *Les Flandres.*

Toile. — H. 3^m,65. — L. du haut : 3^m,37, du bas : 1^m,07.

Une jeune femme, en marche vers la droite, est vue de dos; la tête, laurée, est tournée vers l'épaule droite; le torse est nu. Elle est vêtue d'une tunique verte par-dessus laquelle passe une draperie jaune paille. La robe est retenue par une banderole rouge passant sur l'épaule droite. Le bras gauche est tendu en arrière, la main supporte une statuette tenant le globe et le sceptre. Le bras droit est tendu en avant; dans la main une palme. A gauche, une table recouverte de papiers demi-déroulés, sur lesquels sont posés trois flacons, des pinceaux et une palette.

Au bas, on lit dans la bordure : Les Flandres.

Envoi de l'État (1886).

Lenepveu.

49. *L'Allemagne.*

Toile. — H. 3^m,65. — L. du haut : 3^m,37, du bas : 1^m,07.

Jeune femme en pied debout, vue de face, tête laurée, longues tresses de cheveux; elle est vêtue d'une draperie violette changeante et d'un voile marron. Le bras gauche est levé à la hauteur de la tête; la main tient une palme; le bras droit est tendu; dans la main est un petit édifice.

Les quatre peintures ci-dessus sont les modèles des mosaïques exécutées dans le grand escalier du Louvre.

Envoi de l'État (1886).

Lenepveu.

50. *Histoire de Jeanne d'Arc.*

Toiles. — Huit esquisses dans un même cadre. — H. 0^m,96. — L. 1^m,43.

Ces esquisses ont servi à l'exécution des peintures qui décorent le Panthéon, et dont Lenepveu fut chargé après la mort de Paul Baudry, qui avait reçu la commande de cette décoration.

Ces huit esquisses ont pour sujet :
1° *Jeanne d'Arc entend les voix ;*
2° *Jeanne d'Arc à Orléans ;*
3° *Jeanne d'Arc à Reims ;*
4° *Jeanne d'Arc sur le bûcher :*
(Frise).
5° *Départ de Vaucouleurs ;*
6° *Jeanne d'Arc acclamée par la population d'Orléans ;*
7° *Jeanne d'Arc défaite à Compiègne ;*
8° *L'âme de Jeanne d'Arc apparaît au soldat qui a jeté un fagot sur son bûcher.*

Envoi de l'État (1897).

LIONNET (Félix).

51. *Joueur de flûte à Capri.*

Toile. — H. 0m,26. — L. 0m,15.

Jeune homme adossé à une colonnette soutenant des treilles, au coin d'une rue, avec porche dans le fond ; il joue de la flûte ; il a pour coiffure une toque, et est en manches de chemise.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : F. Lionnet.

Don de l'auteur (1888).

Lionnet.

52. *Marchand de fruits à Capri.*

Toile. — H. 0m,25. — L. 0m,16.

A l'entrée d'un porche, deux vieilles maisons ; une table, posée sur des tréteaux, est chargée de fruits ; à côté, panier de fruits, près duquel sont deux femmes debout, dont l'une est vue de face.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : F. Lionnet.

Don de l'auteur (1888).

LUTSCHER (Fernand).

53. *Aux environs d'Angers.*

Toile. — H. 1m,20. — L. 0m,77.

Paysage d'hiver ; au centre, groupe de chasseurs près d'un brasier : l'un, assis à terre, coiffé d'un chapeau, vêtu d'une blouse bleue, et ayant sa gibecière sur le dos, pose la main gauche à terre ; l'autre, debout, vu de face, allume sa pipe ; il est coiffé d'un chapeau, et porte un veston sombre ; près de ce dernier chasseur est un chien, assis sur le derrière ; à droite, grands arbres dénudés ; au pied du plus gros arbre sont déposés un fusil et une gibecière ; à gauche, groupes d'arbres dans un demi-brouillard.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : Fernand Lutscher, 1874.

Salon de 1874 (n° 1245).
Legs de Mme Jules Guitton (1901).

Lutscher.

54. *A la Pouletterie (Maine-et-Loire). Décembre.*

Toile. — H. 0m,96. — L. 1m,28.

Une prairie avec une flaque d'eau près de laquelle est une pie ; une deuxième pie vole, et semble vouloir s'abattre près de celle qui est à terre. Au second plan, à droite et à gauche, des groupes de vieux arbres dénudés, avec une éclaircie au milieu ; au-dessous de cette éclaircie on aperçoit des bâtiments de ferme, au bas d'un coteau.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : Fernand Lutscher, 1880.

Salon de 1880 (n° 2398).
Legs de Mme Jules Guitton (1901).

Lutscher.

55. *Dans la Sarthe. — Mai.*

Toile. — H. 0m,86. — L. 1m,13.

Un chemin creux, bordé de prairies fleuries, que descendent deux femmes portant des fagots de bois mort ; à gauche, un groupe de grands arbres et une barrière ; à droite, des pommiers en fleurs ; fond de ciel.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : Fernand Lutscher.

Salon de 1880 (n° 2399).
Legs de Mme Jules Guitton (1901).

Lutscher.

56. *Fleurs et fruits.*

Toile. — H. 0m,91. — L. 1m,25.

Table de pierre surmontée d'une corbeille chargée de raisins blancs et de pêches ; en avant, et de chaque côté de la corbeille, des poires, des pêches, des pommes, des melons, des raisins blancs et noirs ; à gauche, une aiguière en terre cuite ; au fond, à gauche, une colonne, et, à droite, fond de ciel.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : F. Lutscher.

Legs de Mme Jules Guitton (1901).

MASSARD (Charles).

57. *Tête de jeune fille.*

Toile. — H. 0m,54. — L. 0m,45.

En buste, tête nue de trois quarts à gauche; chemisette bordée de dentelle; de sa main droite, elle ramène sur sa poitrine une draperie jaune; fond d'imitation de tapisserie.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche : CHARLES MASSARD, 1902.

Acquis par la Ville (1903).

MIGNON (LUCIEN).

58. *Après-midi d'Automne.*

Toile. — H. 1^m,10. — L. 1^m,60.

Un chemin dans lequel est une jeune femme, tête nue, vêtue d'une robe rose pâle et ayant un fichu jeté sur les épaules, se penche vers une fillette, debout, tête nue, vue de dos, et l'entoure de ses bras; à droite et à gauche, terrain couvert de fleurs; au second plan, des buissons; fond de ciel.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : LUCIEN MIGNON, 1901.

Salon de la Société nationale en 1902 (n° 832).
Acquis par la Ville (1902).

MORAIN (PIERRE).

59. *Tête d'étude.*

Toile. — H. 0^m,81. — L. 0^m,64.

Jeune homme vu à mi-corps, de face, tête nue, chemise ouverte; vêtu d'une vareuse rouge; il tient dans ses mains une tête en plâtre de la Psyché, dite Psyché de Naples; il a un crayon dans la main droite. Au fond, à gauche, on voit une statuette d'*Écorché*.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche, sur un carton à dessins : P. MORAIN.

Envoi de l'État (1886).

MOREAU DE TOURS (GEORGES).

60. *L'Attente.*

Toile. — H. 0^m,60. — L. 0^m,90.

Au premier plan, le rivage; à droite, une ancre, des cordages et des agrès; sur la mer est une barque de pêcheur remplie d'engins de pêche, retenue au rivage par une chaîne; devant la barque sont deux femmes, dont l'une, assise, allaite un enfant, tandis que l'autre femme, debout, ayant un fichu sur la tête, lève le bras gauche et fait des signes en agitant un mouchoir; le bras droit tombant, un panier à la main; mer agitée; fond de ciel.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : MOREAU DE TOURS, 1889.

Acquis par la Ville (1890).

PARIS (ALFRED).

60. *En déroute.*

Toile. — H. 2 mètres. — L. 1^m,48.

Au milieu d'un défilé de montagne, descend, au galop, une nombreuse troupe d'Arabes; en tête, le chef, qui a pour coiffure une calotte, monte un cheval noir; il porte une ceinture de soie bleue et rouge dans laquelle sont passés un pistolet et un poignard; à gauche, un cheval blanc démonté; à droite, un cheval gris, également démonté; au deuxième plan, à droite, haute montagne; fond de poussière se confondant avec un ciel nuageux.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : ALFRED PARIS.

Acquis par la Ville, avec le concours de l'État (1901).

POINTELIN (AUGUSTE-EMMANUEL).

62. *Paysage.*

Toile. — H. 0^m,50. — L. 0^m,70.

Terrain accidenté, au premier plan; à gauche, groupe de peupliers; au second plan, de jeunes peupliers derrière lesquels apparaît un horizon brumeux.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : AUG. POINTELIN.

Acquis par la Ville, avec le concours de l'État (1901).

RICHEMOND (ALFRED-PAUL-MARIE DE).

63. *Légende de sainte Marie de Brabant* (1290).

Toile. — H. 2 mètres. — L. 2^m,70.

Au premier plan, dans une église, est un groupe de femmes en extase; la femme du premier plan, s'appuyant sur une béquille, est vêtue d'une robe grise et porte une ceinture d'où pend un petit sac; devant elle, femme debout, ayant les mains jointes; une autre femme est affaissée sur une balustrade; toutes ces femmes manifestent leur surprise à l'apparition d'une ronde de jeunes vierges, vêtues de blanc, qui font le tour du cercueil de sainte Marie, recouvert d'une draperie; la ronde est coupée par une colonne; à gauche de la colonne se trouve l'une des vierges; aux pieds des jeunes vierges, à terre, des fleurs et un encensoir.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : A. DE RICHEMOND, 1886.

Salon de 1886 (n° 1999).
Acquis par la Ville (1892).

RIXENS (JEAN-ANDRÉ).

64. *Printemps.*

Toile. — H. 0m,78. — L. 0m,63.

Une jeune femme, nue, vue à mi-corps, sourit et tourne la tête vers l'épaule gauche ; les cheveux, dénoués, tombent sur les épaules ; une draperie bleue, passée sur le bras droit, couvre la partie inférieure du torse ; le bras gauche est replié ; la main droite tient un bouton de rose. Fond de paysage.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : RIXENS, 1889.

Acquis par la Ville (1893).

ROYER (HENRI).

65. *Un soir en Lorraine.*

Toile. — H. 2m,23. — L. 1m,80.

A droite, devant un mur élevé, un ouvrier jardinier, debout, coiffé d'un chapeau rond, en manches de chemise, a les bras pendants dans une attitude fatiguée ; près de lui est une pelle ; à sa droite, une femme debout, tête nue, vêtue d'un corsage brun et chaussée de sabots, a également les bras pendants ; de la main droite elle tient un brin d'herbe ; à ses pieds est un panier.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : HENRI ROYER, 99.

Salon de 1900 (n° 1165).
Envoi de l'État (1902).

SARAZIN DE BELMONT (Mlle LOUISE-JOSÉPHINE).

66. *Vue de Florence.*

Toile. — H. 0m,46. — L. 0m,63.

Au premier plan deux bœufs traînent une charrette, de droite à gauche. Ils sont arrêtés, et le conducteur, assis sur le joug, tenant un aiguillon, cause avec une femme assise à terre, devant lui, ayant un enfant sur ses genoux. Deux Capucins causent en s'éloignant de ce groupe vers la droite. De chaque côté de la composition est un arbre à forte ramure. Au deuxième plan, on aperçoit la ville de Florence, à demi cachée par des bouquets d'arbres.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : Jine DE B. (Florence 1839).

Legs de M. et Mme Hippolyte Goury (1882-1884).

SARAZIN DE BELMONT (Mlle).

67. *Vue des ravins de Tivoli.*

Toile. — H. 0m,59. — L. 0m,80.

Au premier plan à droite, roches couvertes de végétation, au pied desquelles coule un ruisseau ; à gauche, grands arbres sous lesquels est un groupe de cinq personnages causant, l'un est debout et tient à la main un long bâton ; les autres sont assis. Au second plan, aqueduc en ruines ; un cavalier s'achemine vers la droite, dans la direction d'un troupeau de moutons, à l'ombre d'un bouquet d'arbres ; les moutons sont sous la garde d'un pâtre debout, appuyé sur sa houlette. Fond de montagne. A gauche, sur la crête d'une de ces montagnes se dessine une ville.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : J.-L. DE B. (Tivoli 1863).

Legs de M. et Mme Hippolyte Goury (1882-1884).

STELLA (JACQUES) [Attribué à].

68. *Agar au désert.*

Toile. — H. 1m,08. — L. 1m,11.

Au centre, Agar à genoux, vue de face ; elle est vêtue d'une robe rouge par-dessus laquelle est une draperie bleue ; elle retourne la tête vers l'ange, et, d'un geste des deux mains, montre Ismaël, couché à sa gauche sur une draperie rouge et blanche. L'ange, ailé, enveloppé de nuages, vêtu d'une draperie jaunâtre flottante, indique à Agar, du doigt de la main gauche, la source cachée dans un bouquet d'arbres. A droite et à gauche, grands arbres. Près d'Agar une buire renversée.

Legs Goury père et fils (1882-1884).

STENGELIN (ALPHONSE).

69. *Lune au crépuscule sur la plage de Katwijk (Hollande).*

Toile. — H. 1m,60. — L. 2m,28.

Au premier plan, la plage ; au deuxième plan, la mer ; un bateau de pêcheur, avec mât et voile, est amarré sur le bord, à gauche ; un homme est sur le pont ; à droite, sont groupés plusieurs bateaux à voile ; entre ces bateaux, sur le bord de la plage, sont deux pêcheurs dont l'un a un panier sur le dos ; près de lui, à terre, sont deux autres paniers ; au fond, à droite, promeneurs et pêcheurs ; fond de ciel ; brouillard léger et

transparent ; à gauche, barques dans le lointain.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : Stengelin.

Don de l'auteur (1895).

TESSIER (Louis-Adolphe).

70. *Chômage.*

Toile. — H. 1^m,90. — L. 1^m,40.

Un homme, vu de face, est assis, accoudé du bras droit sur une table où se trouve un verre. Il est nu-tête, en paletot marron, chemise de couleur ; cravate rouge dénouée tombant jusqu'à la ceinture ; sous la table on voit une casquette en poil, un paquet et une sorte de pioche passée dans le paquet.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche : L.-A. Tessier, 86.

Salon de 1886 (n° 2269).

Acquis par la Ville avec le concours de l'État (1887).

Tessier.

71. *Marée montante.*

Toile. — H. 2^m,40. — L. 4 mètres.

Au premier plan, une charrette chargée de goémon, et traînée par deux bœufs, est embourbée à marée montante ; un homme et une femme poussent par derrière, afin d'aider à dégager l'attelage ; plus loin, plusieurs pêcheurs viennent au secours des paysans ; au second plan, la mer qui se brise sur les rochers ; ciel nuageux et sombre.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche : L. Tessier, 1890.

Salon de 1890 (n° 2265).

Acquis par la Ville (1891).

INCONNU DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

INCONNU (XIXe siècle).

72. *Paysage.*

Toile. — H. 0^m,22. — L. 0^m,32.

Au centre d'un pâturage, deux vaches et un mouton ; au second plan, au milieu et à gauche, plusieurs bouquets d'arbres ; dans la partie droite se profile une rivière. Fond de ciel.

Legs Giffard 1894.

ÉCOLES D'ITALIE

LIPPI (Lorenzo) (École florentine).

73. *La Femme au masque.*

Toile. — H. 0^m,71. — L. 0^m,57.

Jeune femme vue à mi-corps. Elle est vêtue d'une robe bleue, manches blanches à bouillons. Un voile blanc posé sur la tête, retombe sur l'épaule droite, cache en partie la poitrine et est rejeté sur l'épaule gauche. Dans la main droite, relevée à hauteur de l'épaule, est un masque ; dans la main gauche est une grenade, l'emblème de la courtisane.

Legs Goury père et fils (1882-1884).

TISIO (Benvenuto) dit Il Garofalo ou Garofolo (École ferraraise).

74. *Sainte Famille.*

Peinture sur bois. — De forme cintrée. — H. 0^m,47. — L. 0^m,31.

Au centre, l'Enfant Jésus, nu, soutenu par la Vierge, tend les mains vers saint Joseph ; celui-ci, tête nue, portant une longue barbe, et vêtu d'une tunique grise, par-dessus laquelle passe un manteau jaune, a un genou en terre ; la Vierge, voilée, a pour vêtements une tunique rouge et un manteau bleu ; à gauche, saint Jean-Baptiste, debout, avec son mouton ; derrière saint Joseph, sainte Anne, debout, contemple la scène ; fond d'architecture ; dans un plan plus éloigné, des ruines, un horizon montagneux et de petits arbres.

Non signé.

Envoi de l'État (1895).

ÉCOLE ESPAGNOLE

CHECA (Ulpiano).

75. *Saturnale.*

Toile. — H. 0m,95. — L. 1m,92.

Au centre, une saturnale composée de femmes et de jeunes gens dansant une ronde; l'un des jeunes gens, vêtu de pourpre et couronné de lierre, a une coupe dans la main droite levée ; les femmes sont vêtues de tuniques courtes et légères, de nuances différentes ; les jambes sont nues et les pieds sont chaussés de cothurnes; à droite, Bacchus, couronné de pampre, soutient une outre de sa main droite, et, de l'autre main, dirige son âne ; le dieu est entouré d'un troupeau de chèvres blanches, conduit par un jeune homme ayant le torse nu et sonnant de la trompe ; derrière, la foule; à gauche, couples d'hommes et de femmes ivres, couchés à terre ; au fond, à droite, vaste horizon; à gauche, soleil couchant.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche : U. Checa.

Acquis par la Ville (1895).

RIBERA (Pierre).

76. *Fandango à Saint-Jean-de-Luz.*

Toile. — H. 2m,50. — L. 1m,69.

Au premier plan, deux danseurs : une jeune femme en corsage jaune, avec une jupe violette, ayant le bras droit relevé à hauteur de la tête, fait vis-à-vis à un jeune homme, en costume basque, qui a une ceinture rouge et dont la chemise est entr'ouverte ; le jeune danseur a le bras levé au-dessus de la tête ; derrière ces deux danseurs, groupes de danseurs ; au fond, foule nombreuse ; à l'arrière-plan, deux arbres, un reverbère et la ville.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : P. Ribera.

Salon de 1900 (n° 1119).
Acquis par la Ville et l'Etat (1901).

INCONNU DE L'ÉCOLE FLAMANDE

INCONNU (XVIe siècle).

77. *Portement de croix.*

Peinture sur bois. — H. 0m,84. — L. 0m,25.

Le Christ tombe à genoux sous le poids de la croix; en avant, un soldat montant un plan plus élevé, tire le Christ au moyen d'une corde ; nombreux spectateurs ; derrière le Christ, un vieillard à longue barbe blanche, soutient l'un des bras de la croix ; près de ce vieillard, sainte Véronique tenant la sainte Face de ses deux mains, et ayant près d'elle un personnage qui lui tire la langue; au deuxième plan, sur un terre-plein plus élevé, un groupe de saintes femmes, et, à gauche, des soldats à cheval sortant d'une prison ; au fond, la ville.

Envoi de l'État (1896).

ÉCOLE HOLLANDAISE

NETSCHER (Constantin) [Attribué à].

78. *Offrande à Vénus.*

Toile. — H. 0m,57. — L. 0m,46.

A droite, Vénus, nue, debout sur une sorte d'autel, a près d'elle l'Amour, également debout ; en face d'elle, un groupe de trois femmes portant des vêtements de différentes couleurs, et dont l'une est debout, viennent offrir des présents à Vénus ; en arrière-plan se voient quatre autres femmes.

Legs Giffard (1894).

DESSINS

ÉCOLE FRANÇAISE

AUBRY-LECOMTE (Hyacinthe - Louis-Victor-Jean-Baptiste).

1. *Delille.*

Dessin au crayon noir estompé. — H. 0m,39. — L. 0m,32.

En buste; la tête, nue, est vue de trois quarts à gauche ; le regard est dirigé vers la gauche ; cheveux blancs, abondants; chemise à collet droit; cravate ; habit et manteau à revers de fourrure.

Non signé :

Legs de Mme Giraud-Lesourd (1890).

Aubry-Lecomte.

2. *Mme Delille.*

Dessin au crayon noir estompé. — De forme ovale. — H. 0m,53. — L. 0m,46.

En buste, de face ; la tête est coiffée d'un bonnet de tulle blanc, avec rubans noués sous le menton ; de longues papillottes tombent sur les joues ; corsage sombre serré à la ceinture avec boucle en argent.

Non signé.

Legs de Mme Giraud-Lesourd (1890).

BELLAY (François).

3. *Mulets italiens.*

Dessin à la mine de plomb, rehaussé de blanc. — H. 0m,21. — L. 0m,27.

Deux mulets harnachés, dont l'un est vu de face, et l'autre de profil, et à demi caché par le premier, sont au repos.

Signé dans l'angle inférieur, à droite: Fois Bellay, de Lyon.

Don de M. Charles Bellay (1887).

BENOUVILLE (François-Léon).

4. *Les martyrs chrétiens.*

Dessin à la plume, lavé d'encre de Chine et rehaussé de blanc.— H. 0m,21. — L. 0m,26.

Au premier plan, un vieillard, tombé à terre, pose la main sur une béquille. Près de lui, au centre, deux jeunes hommes, debout, se tenant par la main, sont entourés d'une foule nombreuse.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche, avec cette mention :

A mon ami Charles Bellay, Rome 1850. L. Benouville.

Esquisse d'un envoi de Rome.

Don de M. Charles Bellay (1887).

Benouville.

5. *La Déesse des moissons.*

Dessin au crayon. — H. 0m,28. — L. 0m,41. — Mis au carreau.

Même étude, avec variantes, que celle décrite dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 74).

Signé dans l'angle inférieur, avec cette mention :

A mon ami Ch. Bellay, L. Benouville.

Don de M. Charles Bellay (1887).

Benouville.

6. *Portrait de M. Charles Bellay.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,38. — L. 0m,29.

Assis dans un fauteuil, de droite à gauche ; le tête, coiffée d'une toque, est vue de profil à gauche ; le bras droit pose sur le bras gauche ; la main droite tient des lunettes.

Signé dans l'angle inférieur, à droite: L. Bénouville, Rome 1850.

Don de M. Charles Bellay (1887).

BRASCASSAT (Jacques-Raymond).

7. *Corpo de la Cava.*

Dessin à la mine de plomb (ébauche). — H. 0m,36. — L. 0m,26.

Au premier plan, fabriques; au second plan, bouquet d'arbres; fond de montagne ; à gauche, dans l'angle inférieur, deux personnages en marche; au-dessus de ces personnages, à droite, on lit : *Fabrique de l'Aveyron.* Le nom de chaque espèce de bois est mentionné; ainsi on lit : *châtaigne, figue, cerisier, vigne, noyer, bois de noneque.*

Dans l'angle supérieur, à droite, on lit au crayon : Corpo de la Cava, aout 1828.

Don de M. Krafft (1886).

Brascassat.

8. *Sous Bois.*

Dessin à la mine de plomb, rehaussé de blanc. — H. 0^m,23. — L. 0^m,29.

A droite, sur une hauteur, un arbre dont les branches retombent vers la terre ; au centre et à gauche, bouquets d'arbres.

Dans l'angle inférieur, à droite, on lit au crayon : Villers, 1856.

Don de M. Krafft (1886).

Brascassat.

9. *Études de vaches.*

Dessin à la sanguine.— H. 0^m,23.— L. 0^m,31.

Deux vaches couchées, de gauche à droite ; dans la partie supérieure de la composition est une tête de vache.

Au-dessus de la vache de gauche, on lit, à la sanguine : Charbonette.
Au-dessus de celle de droite : la Treize.

Don de M. Krafft (1886).

BRUNEAU (Charles).

10. *Sur la Plage.*

Aquarelle. — H. 0^m,40. — L. 0^m,33.

Deux jeunes garçons, se tenant par la main, sont en marche sur la plage, vers la gauche ; le plus grand porte une soupière. Deux barques apparaissent dans le lointain. Au fond, à droite, une petite ville.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : Ch. Bruneau.

Acquis par la Ville (1890).

Bruneau.

11. *Pêcheuses.*

Aquarelle. — H. 0^m,40. — L. 0^m,33.

Une plage, avec deux pêcheuses dont l'une, debout, porte, sur l'épaule droite, des filets de pêche, et a un panier au bras gauche ; l'autre pêcheuse, vue de dos, ayant un genou en terre, remet sa chaussure ; près d'elle, un panier. A l'horizon, la mer.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : Ch. Bruneau.

Acquis par la Ville (1890).

DELAUNAY (Jules-Elie).

12. *Tête de Christ.*

Dessin à la plume. — H. 0^m,13.— L. 0^m,18.

Tête vue de face.
Sur le même feuillet :
Une tête d'homme sommairement esquissée.
Envoi de l'État (1898).

Delaunay.

13. *Apôtre.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,35. — L. 0^m,21.

En pied, debout, tête nue, drapé, l'Apôtre a le pied gauche posé sur un tabouret ; il tient une tablette verticalement sur laquelle il trace, de la main droite :

Domin...
o l u

Envoi de l'État (1893)

Delaunay.

14. *Saint Hilaire.*

Dessin au crayon, sur papier teinté. — H. 0^m,32. — L. 0^m,14.

En pied, debout ; la tête, nue, est vue de profil à droite ; le saint est vêtu d'une longue robe et d'un manteau relevé sur le bras droit ; dans la main gauche, un parchemin sur lequel il écrit au moyen d'un style.

Dans la partie supérieure est écrit : St Hilaire.

Envoi de l'État (1898).

Delaunay.

15. *Saint Saintin.*

Dessin à la plume. — H. 0^m,10.— L. 0^m,07.

Étude d'homme nu ; la tête, nue, est vue de profil à droite ; barbe entière ; indication d'une main.

En tête est écrit : St Saintin.

Envoi de l'État (1898).

Delaunay.

16. *Saint Rogatien.*

Dessin au crayon. — H. 0^m,30. — L. 0^m,17.

Le saint, drapé, ayant la tête, les pieds et les bras nus, est en marche vers la droite ; le bras droit est abaissé ; la main gauche tient, en avant, une palme qui retombe sur l'épaule.

Dans la partie supérieure est tracé au crayon : St Rogatien.

Envoi de l'État (1898).

Delaunay.

17. *Évêque.*

Dessin à la plume. — H. 0^m,20.— L. 0^m,15.

A gauche, un évêque, debout, la tête auréolée, tient sa crosse de la main gauche. Il semble être en action de baptiser ou de secourir un homme à genoux devant lui. A droite, la silhouette esquissée d'un homme debout.

Dans la partie supérieure du dessin est tracé, à la plume : S. LATVINVS.

Envoi de l'État (1898).

DELAUNAY.

18. *Évêque.*

Dessin à la plume. — H. 0m,10.— L. 0m,07.

L'évêque, qui tient sa crosse de la main gauche, se penche vers un personnage à terre; derrière le prélat, un homme debout.
Variante du sujet précédent.

Envoi de l'État (1898).

DELAUNAY

19. *La Folie.*

Dessin à la plume, rehaussé de blanc, sur papier jaune. — H. 0m,23. — L. 0m,32.

Une femme nue, en pied, debout, de face, semble danser; le bras gauche tombe le long du corps; le bras droit est replié, et le revers de la main pose sur la hanche.

Envoi de l'État (1893).

DELAUNAY.

20. *Amphion.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,35. — L. 0m,29.

Amphion, nu, assis, est vu de trois quarts à droite; il tient sa lyre de la main gauche et en touche les cordes de l'autre main.

Envoi de l'État (1893).

DELAUNAY.

21. *Serment de Brutus.*

Croquis rehaussé de blanc, sur papier teinté. — H. 0m,29. — L. 0m,13.

Brutus, en pied, debout, ayant la tête, les bras et les jambes nus, est vu de profil à gauche; il est drapé; la main gauche, fermée, pose sur le cœur; le bras droit est levé; la main tient un poignard.

Signé dans l'angle inférieur, à droite, avec cette mention :

A MON CHER AMI BELLAY, ÉLIE DELAUNAY, ROME, Jer 1862.

Don de M. Charles Bellay (1887).

DELAUNAY.

22. *Étude d'homme.*

Dessin au crayon, sur papier teinté. — H. 0m,32. — L. 0m,13.

En pied, debout, drapé, pieds nus; la tête, nue, est vue de trois quarts à droite; le personnage tient une palme dans la main gauche et un clou dans l'autre main.

Envoi de l'État (1898).

DELAUNAY.

23. *Étude d'homme.*

Dessin à la plume. — H. 0m,30. — L. 0m,21.

Un homme, nu, en marche vers la droite, a une épée dans la main droite et un bouclier dans l'autre main.

Envoi de l'État (1898).

DELAUNAY.

24. *Étude d'homme.*

Dessin à la plume et à la sanguine. — H. 0m,30. — L. 0m,21.

Même sujet, avec variantes, que celui décrit ci-dessus.

Envoi de l'État (1898).

DELAUNAY.

25. *Étude d'homme.*

Dessin au crayon, sur papier teinté. — H. 0m,32. — L. 0m,11.

En pied, debout, tête nue, drapé; dans la main droite est une palme; la main gauche, fermée, est posée sous le menton.

Envoi de l'État (1898).

DELAUNAY.

26. *Étude d'homme.*

Dessin au crayon. — H. 0m,20. — L. 0m,16.

Tête nue, de profil à gauche.
Le corps est à peine esquissé.

Envoi de l'État (1898).

DELAUNAY.

27. *Étude de femme.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,35.

Elle est représentée couchée et ayant les deux bras étendus; la jambe gauche est repliée; la jambe droite est pendante.
Deux autres croquis, de plus petite dimension, sont dessinés sur la même feuille.

Envoi de l'État (1893).

Delaunay.

28. *Étude.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,21. — L. 0m,15.

Tête auréolée, vue de trois quarts à droite ; légère indication de vêtement.

Envoi de l'État (1898).

Delaunay.

29. *Étude.*

Dessin au crayon, sur papier gris. — H. 0m,20. — L. 0,14.

Homme nu, en pied, debout; la tête, nue, est inclinée sur l'épaule droite ; la jambe droite est écartée; les bras sont dirigés vers la gauche.

Envoi de l'État (1898).

Delaunay.

30. *Études.*

Deux dessins au crayon, sur une même feuille. — Papier teinté.— H. 0m,22. — L. 0m,18.

1° Homme nu, en pied, debout, penché vers la gauche et tendant les bras.

2° Jeune homme agenouillé, les mains à terre.

Envoi de l'État (1898).

FLANDRIN (Jean-Hippolyte).

31. *Adam et Ève.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,30. — L. 0m,16.

Adam et Ève, nus, debout ; à droite, Adam se couvre le visage de son bras gauche, tandis que le bras droit, tombant, est tendu en avant, dans un mouvement de pudeur ; à sa droite, Ève appuie la tête sur l'épaule d'Adam ; la main droite est posée sur le bras droit d'Adam ; le bras gauche est tombant, la main est ouverte dans un mouvement de décence.

En bas, à gauche, le cachet d'Hippolyte Flandrin.

Provenance inconnue.

Flandrin.

32. *Adam et Ève.*

Dessin à la sanguine et au crayon noir. — H. 0m,30. — L. 0m,26.

Deux études sur une même feuille.

1° (Sanguine). A gauche : *Ève.*

Ève, nue, debout, de profil à gauche, se cache le visage dans la main droite; la tête est inclinée sur la poitrine ; le bras gauche est abaissé dans un mouvement de pudeur.

2° (Crayon). A droite : *Adam.*

Adam, nu, debout ; la tête, penchée sur l'épaule droite, est vue de trois quarts à droite ; il se couvre le front du bras gauche ; le bras droit est tombant.

Provenance inconnue.

Flandrin.

33. *Ève.*

Dessin à la sanguine. — H. 0m,30. — L. 0m,22.

Deux études sur une même feuille.

1° Ève, nue, de face, incline la tête sur la poitrine , le bras droit est replié, la main est relevée à hauteur du visage ; le bras gauche tombant, la main ramenée en avant dans un mouvement de pudeur.

2° A droite, Ève, dans la même attitude que sur le dessin n° 33, mais ici Adam n'est que légèrement esquissé.

Dans l'angle inférieur, à gauche, à la sanguine, est tracée la date :

8 février 1856.

Provenance inconnue.

Flandrin.

34. *Adam.*

Dessin au crayon. — H. 0m,31. — L. 0m,15.

Adam, nu, debout, vu de profil à gauche, a la main droite relevée sur le cœur.

Provenance inconnue.

Flandrin.

35. *Homme drapé.*

Dessin au crayon. — H. 0m,30. — L. 0m,17.

Deux études sur la même feuille.

1° Un personnage drapé, debout, de profil à gauche, la main droite sur le cœur.

2° Même étude avec variante. Le personnage a la tête couverte.

Ces cinq dessins, dont la provenance est inconnue, sont des études préparatoires des peintures murales de l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. (Voy. *Inventaire des Richesses d'art,* Paris, Monuments religieux, t. I, p. 107).

GEFFROY (Edmond-Aimé-Florentin).

36. *Julien Daillière, littérateur et poète angevin.*

Dessin au crayon, rehaussé de sanguine, sur papier teinté.— H. 0m,48.— L. 0m,37.

Tête nue, de trois quarts à droite ; chevelure abondante ; moustaches, barbiche ; chemise à collet rabattu ; cravate ; indication d'habit.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche, à la sanguine : GEFFROY.

Don de M. Mansuy (1891).

GEFFROY.

37. *Julien Daillière.*

Dessin au crayon. — H. 0m,47. — L. 0m,35.

Tête nue, de trois quarts à droite ; cheveux abondants, dont une mèche tombe sur le front ; moustaches ; barbiche, indication de vêtement.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche : GEFFROY.

Don de M. Mansuy (1891).

GUIFARD (DOMINIQUE-HENRI).

38. *Face longitudinale de la chapelle haute Saint-Saturnin, au Palais de Fontainebleau.*

Aquarelle. — H. 1m,54. — L. 1m,33.

Cette chapelle a été construite sous le règne de François Ier ; la décoration peinte date de Henri IV.

La restauration de ces peintures a été confiée à M. GUIFARD (1883 à 1885).

Les caissons de la voûte sont décorés de têtes d'Anges. Dans la lanterne de la coupole sont quatre figures d'Évangélistes ; écus de France accompagnés d'enfants.

Don de l'auteur (1902).

GUIFARD.

39. *Salle des séances du Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville de Paris.*

Dessin à la plume, lavé d'aquarelle. — H. 0m,83. — L. 0m,43.

Ce dessin est divisé en deux plans.

Premier plan :

Vue d'un côté de la salle.

Vitraux, deux panneaux, semé des lettres dorées R. F. entrelacées. Au-dessus du panneau de gauche est une tête d'homme, et au-dessus de celui de droite une tête de femme.

Deuxième plan :

Plafond composé de caissons, de formes différentes. Au centre sont les armes de la Ville de Paris.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche : GUIFARD, PEINTRE-DÉCORATEUR.

Dans l'angle inférieur, à droite, on lit : BALLU, ARCHITECTE EN CHEF.

Don de l'auteur (1886).

GUIFARD.

40. *Plafond du salon Lobau à l'Hôtel de Ville de Paris.*

Aquarelle. — H. 1m,01. — L. 1m,31.

Ce plafond, à caissons, inspiré de l'époque de la Renaissance, est l'œuvre de TH. BALLU, architecte en chef de l'Hôtel de Ville de Paris. La décoration peinte est de M. GUIFARD.

Les caissons, en forme de croix, sont décorés d'arabesques blanches et jaunes. Les petits caissons, carrés ou rectangulaires, renferment des rosaces sculptées. La frise, sur fond bleu, qui encadre le plafond, comporte des rinceaux, des oiseaux, des vases et des têtes d'enfants ailés, en ton jaune. Dans les angles, quatre panneaux, avec les lettres R. F. surmontées d'une couronne murale et ornées de cordelières.

Don de l'auteur (1902).

GUIFARD.

41. *Salle de Banquets au château de Chantilly.*

Aquarelle. — H. 0m,51. — L. 0m,40.

Ce dessin est divisé en deux plans.

Premier plan :

Vue d'un côté de la salle.

Au-dessus de la porte, dans un ovale, on voit une jeune femme, nue, couchée à terre, ayant près d'elle un cerf, aussi couché, sur lequel passe un Amour ailé. Au-dessus de l'ovale, une tête de cerf. Sur chaque côté de la porte sont les lettres O. H. entrelacées.

A droite et à gauche de la porte, un panneau en tapisserie représentant des chasses. Au-dessus du panneau de gauche on lit : *Septembre*, et au-dessus de celui de droite : *Août*.

Deuxième plan :

Plafond formé de caissons octogones, au centre desquels sont des écussons et les lettres O. H. entrelacées.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche : GUIFARD, PEINTRE-DÉCORATEUR.

A droite est écrit : DAUMET, ARCHITECTE.

Maquette d'ensemble de la décoration. Dans l'exécution, le dessus de porte est dû à PAUL BAUDRY.

Acquis de l'auteur, par la Ville (1885).

GUIFARD.

42. *La Tribune au château de Chantilly.*
Aquarelle. — H. 0^m,47. — L. 0^m,35.

A droite, porte d'entrée de la salle. Sur chacun des panneaux de la porte sont tracées les lettres O. H. entrelacées. La salle est indiquée par une teinte couleur laque.

La Tribune est au-dessus, à sa base, ornements en forme de coquille entre lesquels on lit : *Écouen, Chantilly, Saint-Cloud.* Au-dessus de ces motifs, trois panneaux peints représentant les diverses résidences des Montmorency et des d'Orléans. De chaque côté de ce panneau est un enfant nu, ailé, entouré de deux dauphins. Sur le même plan, à chaque extrémité de la Tribune, est un autre dauphin. Au-dessus, des panneaux bucranes. Dans le fronton de ces panneaux, couronnes royales avec les lettres O. H. entrelacées.

Maquette d'ensemble de la décoration. Les *Châteaux*, dans le décor de la *Tribune*, sont dus à JEAN-FRANÇOIS-ARMAND-FÉLIX BERNARD, qui avait remporté le Prix de Rome au concours de Paysage historique en 1854.

Acquis de l'auteur, par la Ville (1885).

GUIFARD.

43. *Plafond du salon octogone de la maison de Sylvie, dans le parc de Chantilly.*

Aquarelle. — H. 0^m,88. — L. 1^m,15.

Ce plafond est orné de groupes d'Enfants en coloris. (Copies d'après P. BAUDRY). Ces groupes sont reliés entre eux par des ornements peints en ton d'or, rehaussés d'or. Entre les groupes d'enfants, des attributs de pêche, de chasse et détails de végétation forestière, peints en camaïeu.

Don de l'auteur (1902).

GUIFARD.

44. *Salle à manger.*

Aquarelle. — H. 1^m,15. — L. 2^m,39.

Modèles (grandeur d'exécution) exécutés en marqueterie de bois, pour la décoration d'une salle à manger; au centre, des oiseaux, des fleurs et des plantes ; deux chiens poursuivent un canard qui s'échappe.

Deux panneaux ovales, avec corbeilles de fruits et de fleurs : dans l'un, deux moineaux qui se disputent ; dans l'autre, un écureuil grimpé dans un arbre.

Don de l'auteur (1902).

LAURENS (JEAN-PAUL).

45. *L'abbé Roitelet.*

Dessin au fusain. — H. 0^m,33. — L. 0^m,26.

La tête, coiffée d'une toque, est vue de profil à gauche; indication de rabat.

Au-dessous est tracé au crayon :

L'ABBÉ ROITELET.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche, avec cette mention :

HOMMAGE AFFECTUEUX A Mme THIERRY-POUX, P. LAURENS.

Sujet tiré du roman de Ferdinand Fabre *L'Abbé Roitelet,* 1890, in-18.

Don de Mme Thierry-Poux, née Marie-Adrienne Maillard (1899).

LAURENS (JULES-JOSEPH-AUGUSTIN).

46. *Ancienne rue d'Angers* (rue Saint-Jean).

Dessin au crayon, rehaussé de blanc et d'aquarelle. — H. 0^m,24. — L. 0^m,16.

Rue pittoresque, avec un personnage en marche ; au second plan, à gauche, bouquet d'arbres.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur, avec cette mention : 5 AVRIL 1855. JULES LAURENS. RUE St-JEAN.

Don de M. et Mme Gréville (1901).

LAFFILLEE (HENRI-LOUIS).

47. *Oratoire de Saint-Bernardin* (*Italie*).

Aquarelle. — H. 1^m,23. — L. 0^m,60.

Détails de la partie droite du monument.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : HENRI LAFFILLÉE, ARCHITECTE.

Envoi de l'État (1890).

LAFFILLÉE.

48. *Oratoire de Saint-Bernardin* (*Italie*).

Aquarelle. — H. 1^m,04. — L. 0^m,68.

A droite, un entrecolonnement décoré d'un bas-relief représentant une jeune femme, debout, ayant à ses pieds un enfant et un chien.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : H. LAFFILLÉE, ARCHITECTE.

Envoi de l'État (1890).

LAFFILLÉE.

49. *Oratoire Saint-Bernardin* (*Italie*).

Aquarelle. — H. 1^m,04. — L. 0^m,68.

Ensemble du monument à pilastres surmontés d'un fronton triangulaire.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : H. LAFFILLÉE, ARCHITECTE.

Envoi de l'État (1890).

LEBIEZ (LOUIS-RENÉ).

50. *Étang de Saint-Nicolas.*

Dessin au fusain. — H. 0^m,43. — L. 0^m,58.

Au premier plan, au centre, l'étang et un bouquet d'arbres; à droite, à gauche et au fond, des roches; à gauche, sur la crête des roches, on aperçoit la silhouette de trois personnages.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : L.-R. LEBIEZ.

Don de Mme Thierry-Poux, née Marie-Adrienne Maillard (1896).

LEHMANN (CHARLES-ERNEST-RODOLPHE HENRI-SALEM).

51. *La Philosophie.*

Dessin au fusain. — H. 1^m,07. — L. 1^m,15.

Une femme assise, enveloppée dans une ample draperie, dont un pli couvre la tête et une partie du visage, a la tête inclinée sur la poitrine: la main droite ramène la draperie sur le cou; les jambes du personnage sont repliées; à sa droite, à terre, sont trois volumes, et un parchemin roulé; sur les volumes est posée une lampe antique, à anse recourbée, terminée par une tête de cheval.

Sur l'un des volumes est gravé : D L — NATVRA RERVM.

Sur l'autre : CAVSARVM COGNITIO.

Signé à droite, dans l'angle inférieur, près du parchemin : H. L. FÉV. 1874.

Envoi de Mme veuve Lehmann (1887).

LEHMANN.

52. *L'Histoire.*

Dessin au fusain. — H. 1^m,09. — L. 1^m,27.

Une jeune femme, assise de droite à gauche, a les jambes croisées; la tête, tournée vers l'épaule droite, est vue de trois quarts à gauche; le torse et les pieds sont nus; une draperie, passée sur le bras gauche, contourne le corps et vient couvrir les jambes; de la main droite, l'Histoire tient sur son genou gauche une tablette; le bras droit est en arrière, la main tient un style; à la droite du personnage, un chapiteau renversé sur lequel courent des feuilles de lierre.

On lit sur le chapiteau :

OLIM QVÆ FVERE NARR...

Signé à gauche, dans l'angle inférieur, près du chapiteau : H. L. FÉV. 1874.

Envoi de Mme veuve Lehmann (1887).

LEHMANN.

53. *La Science.*

Dessin au fusain. — H. 1^m,10. — L. 1^m,40.

Jeune femme, nue, assise sur une draperie, de droite à gauche; elle tourne la tête vers l'épaule droite et est vue de face; les cheveux, dénoués, couvrent l'épaule; la draperie sur laquelle est assise la jeune femme tombe de l'épaule où elle est retenue par la main droite relevée; la main gauche, tenant un pli de draperie, pose sur le genou gauche; la jambe droite est ramenée en arrière; près du pied droit sont une sphère, une jumelle, etc.; un compas de précision et des volumes, demi-cachés par la draperie, sont placés à la droite de la Science qui a une étoile au front.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : H. L. JANV. 1874.

Envoi de Mme veuve Lehmann (1887).

LEHMANN.

54. *La Poésie.*

Dessin au fusain. — H. 1^m,10. — L. 1^m,45.

La Poésie est symbolisée par une jeune femme, assise de droite à gauche, ayant le torse et les pieds nus; la tête, laurée, est rejetée en arrière; la Muse est accoudée du bras gauche sur une branche de laurier; la main effleure la joue gauche, tandis que le bras droit, en arrière, s'appuie sur une lyre, posée à terre; la draperie sur laquelle est assise la Muse, passant sur le bras gauche, tombe sur le dos, vient couvrir les jambes et retombe jusqu'à terre.

A gauche, près de la lyre, est tracée l'inscription suivante :

DU 13 AU 17 AOUT 70, ENTRE LONGUEVILLE ET LA RETRAITE OU REDOUTE St-CHALTER ET VIONVILLE A FAIT 13 ET 15.

Envoi de Mme veuve Lehmann (1887).

LEHMANN.

55. *L'Éloquence.*

Dessin au fusain. — H. 0^m,99. — L. 1^m,27.

Une jeune femme, assise de droite à gauche, ayant le torse et les pieds nus, symbolise l'Éloquence; la tête, nue, tournée vers l'épaule gauche, est vue de trois quarts à

droite; une mèche de cheveux tombe sur l'épaule droite; la draperie sur laquelle est assis le personnage passe sur le bras droit et vient couvrir les jambes; le bras gauche est tombant, la main pose sur le siège, tandis que le bras droit est tendu en avant, et la main est ouverte; l'Éloquence a la bouche entr'ouverte et semble discourir.

Dans l'angle inférieur, à droite, est tracée l'inscription suivante :

Du 9 au 13 aout 70, entre la bataille de Wo... et l'investissement de Strasbourg.

Envoi de Mme veuve Lehmann (1887).

Lehmann.

56. *L'Industrie.*

Dessin au fusain. — H. 1m,11. — L. 1m,16.

L'Industrie est symbolisée par une jeune femme, assise de droite à gauche; la tête, nue, tournée vers l'épaule gauche, est vue de trois quarts à gauche ; les pieds sont nus; l'Industrie porte des pendants aux oreilles et est vêtue d'une tunique sans manches ; à son côté droit est une quenouille et elle file de la main gauche; la tunique qui a glissé le long du bras gauche laisse l'épaule à découvert; à terre, devant l'Industrie, est une corbeille remplie d'écheveaux de fil; et derrière elle est placée une roue d'engrenage.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur, près de la corbeille, en monogramme : H. L. janvier 1874.

Envoi de Mme veuve Lehmann (1887).

Lehmann.

57. *La Tragédie.*

Dessin au fusain. — H. 0m,99. — L. 1m,32.

La Tragédie, symbolisée par une femme, assise de droite à gauche, est vêtue d'une tunique sans manches, et accoudée du bras gauche sur le genou; de la main elle ramène ses cheveux dénoués pour s'en couvrir le menton; la tête, tournée vers l'épaule droite, est vue de trois quarts à droite; une draperie passée sur l'épaule gauche est ramenée sur les jambes. dont les pieds sont chaussés de cothurnes; la jambe droite est allongée ; la main droite, posée sur le genou gauche, tient un style; un bracelet, formé d'un serpent, entoure le bras gauche ; derrière la Tragédie, à terre, est un masque.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur, près du masque : H. L. 13 mars 1873.

Envoi de Mme veuve Lehmann (1887).

Lehmann.

58. *La Comédie.*

Dessin au fusain. — H. 1m,29. — L. 0m,99.

Une femme, assise de droite à gauche, dont la physionomie a une expression de rire, est vêtue d'une tunique sans manches, et chaussée de cothurnes; la tête, nue, tournée vers l'épaule gauche, est vue de trois quarts à droite; la jambe gauche est repliée en arrière; les deux mains posent sur le genou droit et tiennent un fouet et une folie; derrière la Comédie est un masque.

Signé à droite, dans l'angle inférieur, près du pied gauche : H. L. 18 mars 1873.
8 — jour de la reception
de la lettre du D... Chantal.

Envoi de Mme veuve Lehmann (1887).

LENEPVEU (Jules-Eugène).

59. *Saint Augustin faisant cesser un usage barbare d'après lequel les pères, les frères et les fils se battaient entre eux pour s'exercer à la guerre.*

Carton. — H. 2m,85. — L. 3m,90.

Lenepveu.

60. *Saint Augustin, au concile de Carthage, réconciliant les catholiques et les donatistes.*

Carton. — H. 2m,85. — L. 3m,70.

Lenepveu.

61. *Saint Ambroise, évêque de Milan, livrant les vases sacrés de son église pour racheter les prisonniers.*

Carton. — H. 2m,85. — L. 3m,70.

Lenepveu.

62. *Saint Ambroise interdisant l'entrée du lieu saint à l'empereur Théodose, coupable du meurtre des habitants d'Antioche.*

Carton. — H. 2m,85. — L. 3m,70.

Ces quatre compositions sont les cartons des peintures exécutées par l'artiste dans l'église de Saint-Ambroise à Paris. (Voy. *Inventaire des Richesses d'art*, Paris, Monuments religieux, t. I, p. 30-31.)

Envoi de la famille du peintre (1899).

Lenepveu.

63. *La Présentation.*

Dessin à la sanguine, sur papier teinté. — H. 0m,28. — L. 0m,21.

Deux personnages, assis côte à côte, sont drapés ; celui de gauche, accoudé du bras gauche sur son genou, est retourné vers l'épaule droite et vu de dos ; l'autre personnage, vu de profil à gauche, porte une longue barbe ; il a une coiffure égyptienne formée par une draperie retombant sur le dos; les mains sont jointes et les yeux sont levés vers le ciel.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : ÉTUDE POUR LE TABLEAU « LA PRÉSENTATION ». St-SULPICE. PARIS. J.-E. LENEPVEU.

Acquis par la Ville (1898).

LENEPVEU.

64. 1° *Rome.* — 2° *La Grèce.* — 3° *L'Égypte.* — 4° *La Syrie.*

Cartons. — H. 3m,50. — L. 3 mètres.

65. *Phidias.* — *Vitruve.* — *Poussin.* — *Raphaël.* — *Rubens.* — *Durer.* — *Gondea.* — *Amineseb.*

Cartons de forme ronde. — Diam. 1m,05.

66. *Huit Génies.*

Cartons. — H. 1m,50— L. 3 mètres.

Décoration de l'escalier du pavillon Daru au palais du Louvre, exécutée en mosaïque (1884-1885).

Envoi de l'État (1897).

PICOT (FRANÇOIS-ÉDOUARD).

67. *L'Extrême-Onction.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,30. — L. 0m,50.

Croquis de la peinture exécutée dans l'église de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris. (Voy. *Inventaire des Richesses d'art,* Paris, Monuments religieux, t. II, p. 214).

Signé dans l'angle inférieur, à droite, avec cette mention :

PICOT A SON ÉLÈVE ET AMI BELLAY, 1852.

Envoi de M. Charles Bellay (1887).

PICOT.

68. *Étude.*

Dessin au crayon. — H. 0m,31. — L. 0m,24.

Jeune homme, en pied, debout, la tête vue de trois quarts à droite; il est vêtu d'une tunique ; les mains sont jointes; les yeux sont levés au ciel.

Acquis par la Ville (1897).

PICOT.

69. *Étude.*

Dessin au crayon. — H. 0m,31. — L. 0m,24.

Tête de jeune femme, voilée, avec une couronne de fleurs.

Acquis par la Ville (1897).

PICOT.

70. *Études.*

Dessin au crayon. — H. 0m,30. — L. 0m,46.

Deux études sur la même feuille.

1° Tête de vieillard, de profil à gauche ; longs cheveux bouclés, et longue barbe frisotante.

2° Même sujet, avec variante ; la tête est vue de profil à droite.

Le dessin est moins poussé.

Ces trois dessins proviennent de la collection Lebiez.

Acquis par la Ville (1897).

ROTHSCHILD (Baronne NATHANIEL DE).

71. *Un canal à Venise.*

Aquarelle. — H. 0m,34. — L. 0m,45.

Un canal sur lequel sont trois gondoles ; au second plan, à droite, la ville ; à gauche, un quai. Fond de ciel nuageux.

Envoi de l'auteur (1892).

SCHNETZ (JEAN-VICTOR).

72. *Enfant à genoux.*

Dessin au crayon noir. — H. 0m,27. — L. 0m,19.

Un enfant, ayant les bras et les jambes nus, et les mains jointes, est agenouillé.

Signé à gauche, au-dessus du pied droit : V. Setz.

Croquis d'un enfant qui figure dans la composition : *Laissez venir à moi les petits enfants.*

Envoi de M. Charles Bellay (1887).

TOURNY (LÉON-AUGUSTE).

73. *Eugène Chevreul.*

Pastel. — H. 1m,13. — L. 0m,95.

Le chimiste, souriant, vu de face, ayant la tête légèrement inclinée sur l'épaule droite, et les cheveux ébouriffés, est assis devant une table, en action d'écrire; il est vêtu d'un

habit noir; la table est couverte de cornues et d'instruments de toute espèce; à droite, des échantillons de soie de différentes couleurs, et à gauche des fuseaux, près de l'encrier.

Signé dans l'angle inférieur, à gauche : L. Tourny.

Envoi de l'État (1890).

VÉTAULT (René-François).

74. *Maison Grand'Rue à Vitré (Ille-et-Vilaine).*

Aquarelle. — H. 0m,35. — L. 0m,24.

Elle est construite en pans de bois et occupe le fond de la composition; au premier plan, des tonneaux; à gauche on voit une partie d'une autre maison, devant laquelle sont des personnages en marche.

Signé, dans l'angle inférieur, à droite, sur le terrain : R. Vétault 75.

Acquis par la Ville, à la suite de l'exposition de 1877, pour la Loterie. Cette œuvre n'ayant pas été réclamée a été placée au Musée.

Vétault.

75. *Maison à Angers.*

Aquarelle. — H. 0m,54. — L. 0m,39.

Rue Saint-Samson, à Angers; au premier plan, une vieille maison en bois, près de laquelle causent un homme et une femme; l'homme a sa canne sous son bras, tandis que la femme s'appuie sur un parapluie rouge.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : R. Vétault.

Don de l'auteur (1887).

Vétault.

76. *Étang de Saint-Nicolas à Angers.*

Dessin au fusain. — H. 0m,60. — L. 0m,76.

Au premier plan, au centre, au milieu de broussailles, une femme du peuple, en marche, porte un fagot de bois sur son dos; elle est accompagnée d'un jeune enfant; à droite, un coteau couvert de pins, d'où descend un chasseur; à gauche, l'étang où vient s'abreuver un troupeau; au fond, à gauche, coteaux boisés.

Signé, à gauche, dans l'angle inférieur : R. Vétault.

Legs de Mme Jules Guitton (1902).

Vétault.

77. *La ferme de la Clarté-Dieu (Indre-et-Loire).*

Dessin au fusain. — H. 0m,49. — L. 0m,73.

Au centre, la ferme, à demi-cachée par un groupe d'arbres; à gauche, un troupeau conduit par une femme, accompagnée d'un chien; à droite, des buissons.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : R. Vétault, 1872.

Legs de Mme Jules Guitton (1902).

SCULPTURE

ÉCOLE FRANÇAISE

ASTOUD-TROLLEY (Mme Louise).

1. *Élie Sorin, littérateur angevin.*

Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0m,43.

Tête nue, vue de profil à gauche; chevelure abondante; moustaches, barbiche; chemise à collet rabattu; cravate; indication d'habit.

En exergue est gravé :

Élie Sorin

Signé, derrière la tête, en fac-similé : L. Astoud-Trolley, 1870.

Don de M. Mansuy (1891).

BARRIAS (Louis-Ernest).

2. *Les Premières Funérailles.*

Groupe. — Plâtre. — H. 2m,25. — Socle circulaire.

Adam, nu, debout, emporte dans ses bras le corps inanimé d'Abel; à sa gauche, Ève se penche sur le front d'Abel et y pose ses lèvres.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

Les Premières funérailles

Signé, à gauche, sur le socle : E. Barrias, 1883.

Le plâtre a été exposé en 1878 (n° 4027) et le marbre en 1883 (n° 3316).

Gravé dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1re période, t. XVIII, p. 191.

Don de M. André Joubert (1893).

BONNASSIEUX (Jean-Marie).

3. *Le général d'Andigné.*

Statue.— Plâtre.— H. 0m,80.— Long. 1m,05.

Le général, tête nue, portant de longs cheveux, et vêtu d'un habit fermé à collet rabattu, est demi-couché, et accoudé du bras gauche sur un fût de canon ; il serre fortement la poignée de son épée, posée sur le drapeau fleurdelisé qui retombe sur le socle.

Sur la face antérieure du socle : Armoiries des d'Andigné.

A gauche est gravé : 1765.

A droite : 1857.

Envoi de M. Pierre Bonnassieux fils (1893).

Bonnassieux.

4. *Dom Guéranger, abbé de Solesmes.*

Buste. — Plâtre. — H. 0m,60.

La tête, coiffée d'une toque, est tournée vers l'épaule gauche ; le Religieux de Saint-Benoît est en habit de son ordre ; capuchon tombant sur les épaules ; croix sur la poitrine.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

Dom Guéranger
abbé de Solesmes

Signé, à gauche, sur le socle : Bonnassieux, Paris 1878.

Envoi de M. Pierre Bonnassieux fils (1893).

BOURGEOIS (Louis-Maximilien).

5. *Beaurepaire.*

Statue. — Plâtre. — H. 2m,54.

Debout, la tête nue, dirigée vers l'épaule droite, le commandant de Verdun tient la main gauche crispée sur la poignée de son sabre, tandis que le bras droit, replié, semble accompagner du geste l'énergique refus opposé par Beaurepaire aux habitants qui lui demandaient de capituler.

Signé à gauche, sur le socle : Maximilien Bourgeois, sculpteur.

Envoi de l'auteur (1889).

BOSIO (François-Joseph, baron).

6. *L'Impératrice Marie-Louise.*

Buste. — Plâtre. — H. 0m,73.

Tête nue, diadémée, légèrement tournée vers l'épaule gauche ; chemise retenue sur l'épaule droite par une fibule ; une draperie, couvrant la poitrine, est rejetée sur l'épaule gauche.

Envoi de M. Paul Marmottan (1900).

CARLÈS (Jean-Paul-Antonin).

7. *Abel.*

Statue couchée. — Plâtre. — H. 0m,42. — Long. 1m,65.

Abel, nu, sans vie, la bouche entr'ouverte, est étendu à terre ; la tête est placée sur un plan incliné ; la main gauche pose sur une pierre, et le bras droit est allongé.

Sur le côté droit du socle est gravé :

Abel

Signé sur le socle, à gauche : Antonin Carlès.

Envoi de l'État (1890).

CAVELIER (Pierre-Jules).

8. *Un Néophyte.*

Statue. — Plâtre. — H. 1m,35.

Un jeune homme, assis sur une borne, est enveloppé dans une ample draperie, rejetée sur l'épaule droite et retombant jusqu'à terre ; la tête, nue, droite, est vue de face ; cheveux couvrant le front ; les yeux levés au ciel dans une sorte de contemplation ; il tient de la main gauche, sur ses genoux, un parchemin demi-déroulé ; la main droite est posée sur la gauche ; à terre, à la droite du Néophyte, un autre parchemin demi ouvert.

Signé à gauche, à la base de la borne: J. Cavelier, 1867.

Exposition Universelle de 1867 (n° 658).

Envoi des héritiers Cavelier (1894).

CHEMELLIER (Georges de).

9. *Get-up.*

Groupe. — Plâtre. — H. 1m,05.

Un homme en pied, debout, en maillot, se retourne du côté droit, en se penchant, vers un petit chien caniche, debout derrière lui ; il l'incite, de la main gauche, à passer à travers un cercle qu'il tient dans sa main.

Signé derrière, sur le socle : G. de Chemellier, 1882.

Envoi de l'auteur (1891).

CORTOT (Jean-Pierre).

10. *Ganymède.*

Statue. — Marbre. — H. 1m,25.

Nu, en pied, debout, la tête tournée vers l'épaule gauche, le visage imberbe ; la jambe gauche est passée sur la droite ; Ganymède est accoudé du bras gauche sur un sycomore ; la main tient une buire ; dans l'autre main est une petite coupe ; une draperie, retenue sur l'épaule droite, par une fibule, couvre l'épaule et le bras gauche et retombe sur le sycomore.

Sur la face antérieure du sycomore est gravé :

ΦΑΙΔΓ
ΜΟΣ

(Il devrait y avoir ΦΑΙΔΙΜΟΣ (Phædimos, nom du sculpteur grec qui a exécuté l'original).

Gravé par Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 703).

Envoi de l'État (1892).

DAUMAS (Louis-Joseph).

11. *Après la guerre.*

Statue. — Marbre. — H. 1m,67.

Guerrier nu, assis sur une roche, recouverte d'une draperie passée sur la cuisse droite et tombant jusqu'à terre ; la tête est inclinée sur la poitrine, dans l'attitude du repos ; la jambe gauche est ramenée en arrière ; le bras tombant ; dans la main est une couronne de laurier ; la main gauche, posée sur la jambe droite, tient une épée, la pointe en terre ; près de l'épée, à terre, un casque brisé.

Signé sur le socle, à gauche, près du pied, en fac-similé : L. Daumas.

Salon de 1877 (n° 3690).
Envoi de l'État (1890).

DAVID père (Pierre-Louis).

12. *Bouquets de fleurs.*

Médaillon. — De forme ovale. — Plâtre. — H. 0m,15. — L. 0m,11.

Deux bouquets composés de fleurs diverses,

Les deux sont signés : David 1791.

Acquis par la Ville, à la vente Chapeau, sculpteur ornemaniste à Angers (1896).

DAVID (Robert).

13. *L'amour maternel, scène du massacre des Innocents.*

Groupe. — Marbre. — H. 0m,65.

Une femme ayant le torse nu, et un genou en terre, serre, dans un geste d'effroi, un jeune enfant contre sa poitrine.

Signé derrière, sur le socle : R. David d'Angers, 1878.

Salon de 1878 (n° 4168).
Envoi de l'auteur (1890).

David (Robert).

14. *Victor Pavie.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,17.

Tête nue, de profil à droite ; moustaches, barbiche.

Derrière la tête, est écrit : Victor Pavie.

Signé à la section du cou : R. David d'Angers, 1887.

Envoi de l'auteur (1889).

DEBUT (Didier).

15. *Bouvier.*

Statue. — Plâtre. — H. 1 mètre. — Long. 1m,10.

Un jeune homme, nu, ayant les cheveux frisés, est assis à terre sur une peau de bête, et tourne la tête vers l'épaule gauche ; la jambe droite passe sur la gauche ; il sonne d'une trompe qu'il tient des deux mains,

Signé sur la surface du socle, près du pied gauche, en fac-similé : Debut, 1875.

Salon de 1875 (n° 3006).
Envoi de M. Debut fils (1894).

DELAPLANCHE (Eugène).

16. *L'Aurore.*

Statue. — Plâtre. — H. 2m,20.

Une jeune femme, nue, en pied, debout, a la jambe gauche repliée et le pied posé sur un tertre ou monticule. De ses deux bras elle soulève, au-dessus de sa tête, un voile, qui retombe derrière elle jusqu'à terre.

Signé à gauche, sur le tertre : E. Delaplanche, 1883.

Le plâtre a paru au Salon de 1882 (n° 4276) et le marbre au Salon de 1884 (n° 3447).
Envoi de l'État (1885).

DESBOIS (Jules).

17. *La Misère.*

Statue. — Plâtre. — H, 1m,23.

Une vieille femme, nue, amaigrie, dont le visage est ravagé par les privations, est assise sur une borne, et penchée en avant dans l'attitude de la prostration ; elle s'accoude des deux bras sur ses genoux et appuie sa tête sur ses mains ; la jambe gauche, repliée, est ramenée en arrière ; une sorte de voile, passé

sur la tête, tombe sur la jambe gauche et ensuite jusqu'à terre.

Signé à gauche, sur la borne : J. DESBOIS.

Envoi de l'État (1898).

DESBOIS.

18. *La Mort et le Bûcheron.*

Groupe. — Marbre. — H. 1^m,75. — Long. 2^m,25.

Un homme nu, couché sur un rocher, paraît effrayé à la vue de la Mort, qui se dresse devant lui, sous la forme d'une figure décharnée sortant du tombeau ; le spectre se débarrasse de son suaire et se penche vers le bûcheron; celui-ci lève le bras gauche et le replie pour se dérober à la vision qui l'obsède.

Signé derrière, sur le rocher : DESBOIS.

Envoi de l'auteur (1896).

DESBOIS.

19. *Léda.*

Statuette. — Plâtre. — H. 0^m,37.

Léda, assise sur un rocher, et très courbée, effleure de son front les plumes du cygne, dont elle entoure l'aile droite de ses deux bras.

Signé derrière, sur le rocher : DESBOIS.

Envoi de l'État (1903).

DESBOIS.

20 *Bassin.*

Bas-relief. — Étain. — Diam. 0^m,20.

Au fond, deux figures nues, représentant des syrènes sur des vagues.
Envoi de l'État (1897).

ESCOULA (JEAN).

21. *Le bâton de vieillesse.*

Statue. — Terre cuite. — H. 0^m,80.

Une vieille femme, aveugle, en costume de paysanne, s'appuyant de la main droite sur un bâton, est conduite par une jeune fille qui la tient par le bras.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

LE BATON DE VIEILLESSE

Signé sur le socle, à droite : J. ESCOULA.

Envoi du baron Alphonse de Rothschild (1892).

FEUCHÈRE (JEAN-JACQUES).

22. *Raffet.*

Buste. — Plâtre. — H. 0^m,56.

Tête nue, le regard dirigé vers sa droite ; moustaches; barbiche; sans indication de vêtement.

Sur la face antérieure est gravé : RAFFET.

Signé à gauche : A MON AMI RAFFET, FEUCHÈRE, 1852.

Salon de 1852 (n° 1392).
Envoi de Soitoux (1889).

GALBRUNNER (PAUL-CHARLES).

23. *Gallia.*

Plaquette rectangulaire. — Bronze. — Fonte unique. — H. 0^m,09. — L. 0^m,05.

Figure allégorique personnifiant la France.
Envoi de l'auteur (1895).

GOURDEL (PIERRE).

24. *Berger breton.*

Buste. — Plâtre teinté. — H. 0^m,95 y compris socle en bois de 0^m,19.

La tête, nue, vue de face, est coiffée d'un chapeau de jonc ou de paille, orné, sur le côté gauche, d'une branche de chêne avec glands ; de longs cheveux tombent sur la nuque ; la chemise, entr'ouverte, laisse la poitrine à demi nue ; le berger a pour vêtement une peau de mouton ; une courroie passe en écharpe sur l'épaule gauche.
Un cartel simulé, sur la face antérieure du piédouche, porte :

BERGER BRETON

Signé à la section de l'épaule droite : PIERRE GOURDEL, 1883.

Salon de 1883 (n° 3712).
Legs de M. René Vignot (1898).

GOURDEL.

25. *Le Druide.*

Buste. — Plâtre. — H. 0^m,95.

La tête, couronnée de branches de chêne, est tournée vers l'épaule gauche ; longue barbe couvrant la poitrine ; sous la couronne, une sorte de cape ou de voile retombe sur le dos et les épaules.

A droite est gravé : PIERRE GOURDEL.

Salon de 1889 (n° 4446).
Legs de M. René Vignot (1898).

GOURDEL.

26. *Brizeux.*

Buste. — Plâtre teinté. — H. 0m,30.

Tête nue, vue de face; cheveux abondants relevés sur le front; chemise à collet droit; cravate faisant plusieurs fois le tour du cou; habit fermé à collet rabattu.

Sur un cartouche simulé, dans la partie inférieure du buste est gravé :

BRIZEUX

Signé à droite : PIERRE GOURDEL, 1880.

Legs de M. René Vignot (1898).

GRABOWSKI (FÉLIX).

27. *Vénus au bain.*

Statuette. — Marbre. — H. 0m,73.

Vénus, nue, en pied, debout, le torse penché en avant, pose le pied gauche sur une roche; la jambe gauche est recouverte d'une draperie qui retombe à terre; de la main droite, Vénus serre sa chevelure, qu'elle s'apprête à parfumer avec un petit flacon qu'elle tient dans sa main gauche; le bras, orné d'un bracelet, est relevé au-dessus de sa tête.

Signé à gauche, sur le socle : F. GRABOWSKI, 1878.

Salon de 1878 (n° 4299).
Legs de l'auteur (1889).

GRABOWSKI.

28. *Céphise et l'Amour.*

Groupe. — Marbre. — H. 0m,96.

Céphise, nue, accroupie devant l'Amour endormi à terre, tient, de la main gauche, l'aile droite de l'Amour qu'elle s'apprête à couper, avec les ciseaux dont son autre main est armée.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

CÉPHISE ET L'AMOUR

Signé derrière, sous la tête de l'Amour: F. GRABOWSKI, 1861.

Salon de 1861 (n° 3383).
Legs de l'auteur (1889).

GRABOWSKI.

29. *Sapho sur le rocher de Leucade.*

Statue. — Plâtre. — H. 1m,55.

Sapho, assise sur une roche élevée, a les pieds pendants, la tête inclinée sur la poitrine et la gorge nue; elle est vêtue d'une tunique sans manches et chaussée de cothurnes; la main gauche appuie sur la roche formant saillie, à laquelle est suspendue une lyre, tandis que la main droite est posée sur des feuillets demi-déroulés sur le genou gauche.

Signé à gauche, près de la lyre : F. GRABOWSKI, 1858.

Salon de 1859 (n° 3267).
Legs de l'auteur (1889).

GUILLAUME (JEAN-BAPTISTE-CLAUDE-EUGÈNE).

30. *Michel-Eugène Chevreul.*

Statue. — Modèle. — Plâtre. — H. 2m,40.

Il est assis dans un fauteuil. La tête nue est tournée vers l'épaule gauche. Chevreul est revêtu d'un large manteau ouvert, cachant à demi le fauteuil. Le pied gauche est ramené près du fauteuil, tandis que la jambe droite est allongée. La main gauche pose sur le genou et la droite s'appuie sur le fauteuil. Une canne pose le long du fauteuil, à la droite du personnage.

Envoi de l'auteur (1887).

GUMERY (CHARLES-ALPHONSE).

31. *La Danse.*

Groupe. — Pierre des Vosges. — H. 3m,95.

Trois jeunes femmes dansant. Elles sont vêtues de légères draperies. Celle du milieu a des ailes, et pose le pied droit sur un quartier de roche; les deux bras sont levés; elle a dans la main droite une marotte et dans la gauche un tambourin. La femme de gauche est vue de dos; elle a le bras gauche levé, la main tient une draperie; la main droite est baissée. La danseuse de droite est vue de face; le bras droit passe sur la tête; dans la main, une draperie.

Envoi de l'État (1886).

GUMERY.

32. *La Danse.*

Groupe. — Modèle. — Plâtre. — H. 2m,05.

Modèle du groupe ci-dessus décrit.
Envoi de l'État (1886).

LEFÈVRE-DESLONCHAMPS (LOUIS-ALEXANDRE).

33. *Jeune femme.*

Buste. — Cire. — H. 0m,53.

Tête nue, de face; sans indication de vêtement.

Don de M. et Mme Henri Gréville (1901).

LEMAIRE (Hector).

34. *Roche qui pleure.*

Statue. — Marbre. — H. 1m,45.

Une jeune femme, nue, demi-couchée sur une roche élevée ; chevelure abondante et ruisselante; les pieds sont posés sur un plan inférieur ; la main droite soutient la tête, pendant que l'autre main relève une mèche de cheveux ; l'eau s'échappe du rocher.

Sur la face antérieure du rocher, au-dessous du pied gauche, est gravé :

Roche qui pleure

Signé au-dessous : Hector Lemaire, 1898.

Salon de 1898 (nº 3588).
Envoi de l'État (1902).

L'HOEST (Eugène-Léon).

35. *Mauvaises pensées.*

Statue. — Plâtre. — H. 1m,50.

Un homme, nu, assis sur une borne, relève sa jambe gauche avec l'aide de ses deux mains jointes ; l'autre jambe est ramenée près de la borne ; la tête est inclinée sur la poitrine ; le personnage a des cheveux incultes, des moustaches et une barbiche ; au cou est une corde avec pendeloques ; le regard fixe plonge vers la terre ; la cuisse gauche est recouverte d'une peau de bête, retenue par une ceinture ; à la base de la borne une mâchoire de mastodonte.

Sur la face antérieure du socle, est tracé, en relief :

Mauvaises pensées

Signé à gauche, sur le socle : E. L'hoest, 1899.

Salon de 1899 (nº 3675).
Acquis par la Ville (1901).

L'hoest.

36. *Le docteur Montprofit.*

Buste. — Bronze. — H. 0m,55 (y compris le socle circulaire en marbre de 0m,15).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche ; cheveux relevés sur le front; moustaches ; barbiche ; sans indication de vêtement.

Signé à la section de l'épaule gauche : E. L'hoest, 98.

Don du docteur Montprofit (1900).

LOUIS-NOEL (Hubert).

37. *Le cardinal Regnier.*

Statue. — Modèle. — Plâtre. — H. 1m,75. — Long. 1m,70.

A genoux, les mains jointes, en costume cardinalice,

Sur le socle à gauche, est gravé :

Le cardinal Regnier

Signé du même côté, dans l'angle, en fac-similé : Louis-Noel.

Envoi de l'auteur (1889).

Louis-Noel.

38. *Le Père Olivaint.*

Statue. — Modèle. — Plâtre. — H. 2m,05.

Debout, en douillette ; la tête coiffée d'une barette, les bras croisés sur la poitrine, l'index droit passé entre les feuillets d'un livre fermé.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

Pierre Olivaint.

Signé à gauche : Louis-Noel.

Envoi de l'auteur (1901).

MACÉ (Émile-Louis).

39. *Julien Daillière.*

Buste. — Bronze. — H. 0m,73.

De face; la tête, nue, est légèrement penchée sur l'épaule droite ; chevelure abondante relevée sur le front; moustaches ; barbiche ; chemise à collet droit; cravate, gilet, habit ouvert à collet rabattu.

Sur le piédouche, un parchemin, demi-déroulé, sur lequel est posée une plume.

Sur ce parchemin est écrit :

Jeux floraux
Saint-Augustin } poëmes
Guerre d'Orient }
Académie française
Napoléon et Joséphine
Mission de Jeanne d'Arc. — Drame. — Ambigu. — André Chénier. — Drame. — Odéon

Sur le piédouche, du côté droit :

né a Briançon, près Baunié
le 12 9bre 1812

Côté gauche :

mort a Angers le 15 janvier 1887

Sur la face antérieure du socle :

Julien Daillière

Face postérieure :

PROFESSEUR AU LYCÉE D'ANGERS
BIBLIOTHÉCAIRE DE LA SORBONNE

Signé au-dessus de cette dernière inscription :

E.-L. MACÉ, 1888.

Envoi de l'auteur (1902).

MACÉ.

40. *Le docteur Guignard.*

Buste. — Plâtre. — H. 0m,70.

De face, tête nue ; longs favoris ; chemise à collet droit ; cravate ; habit fermé à collet rabattu.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

Dr GUIGNARD
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE D'ANGERS
1857-1898
MAIRE D'ANGERS 1888-1896
DÉPUTÉ DE MAINE-ET-LOIRE
1893-1898

Signé derrière : E. MACÉ, 1888.

Don du docteur Guignard (1898).

MACÉ.

41. *La Vigne.*

Bas-relief.— Plâtre.— H. 0m,75.— L. 2m,55.

Une jeune femme, nue, accroupie, dont la tête dépasse l'encadrement du bas-relief, est couronnée de pampres ; de la main gauche elle tient une grappe de raisin, et, de l'autre, une feuille de vigne ; derrière le personnage, deux ceps de vigne formant berceau.

Signé, à droite, dans l'angle inférieur : E. MACÉ, 1896.

Panneau décoratif de cheminée.
Acquis par la Ville (1896).

MACÉ.

42. *Grégoire Bordillon.*

Buste colossal. — Plâtre. — H. 1m,48.

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche ; visage imberbe ; chevelure fouillée ; cravate épaisse ; habit fermé à collet rabattu.

Signé derrière : E. MACÉ, 1888.

Modèle du buste en bronze érigé sur la place Grégoire-Bordillon, à Angers, le 27 octobre 1889.

Envoi de l'auteur (1890).

MOREAU (MATHURIN).

43. *Marguerite d'Anjou.*

Groupe. — Plâtre. — H. 2m,15.

Marguerite d'Anjou, debout, a la tête couronnée, tournée vers l'épaule gauche ; elle fixe un point dans l'espace ; elle est vêtue d'une longue robe, par-dessus laquelle passe un manteau d'hermine, agrafé sur la poitrine et tombant jusqu'à terre ; la Reine, ayant une épée dans la main droite, passée sur l'épaule du prince de Galles, semble vouloir le protéger ; le jeune prince, debout, tête nue, sur l'épaule droite duquel sa mère a ramené un pan de son manteau, est vêtu d'une tunique, et il pose sa main droite sur celle de sa mère ; le bras gauche pend le long du corps.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

MARGUERITE D'ANJOU

Petit modèle du groupe en bronze érigé, place Marguerite-d'Anjou, à Angers, en 1902.

Legs Giffard (1894).

OLIVA (ALEXANDRE-JOSEPH).

44. *Michel-Eugène Chevreul.*

Buste. — Plâtre. — H. 0m,70.

Tête nue, de face ; le regard fixe ; cheveux en désordre ; sans indication de vêtement.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

CHEVREUL

Signé à droite : OLIVA 1882.

Le marbre a paru au Salon de 1883 (no 4030).

Envoi de l'État (1891).

PETER (VICTOR).

45. *Épagneul.*

Bas-relief. — Bronze. — H. 0m,08. — L. 0m,14.

L'épagneul, en marche vers la droite, tient un gibier dans sa gueule.

Derrière le chien est écrit :

EPAGNEUL GORDON

Signé, au-dessous de la tête du chien : PETER.

Envoi du baron Alphonse de Rothschild (1892).

PETER.

46. *Chienne d'arrêt.*

Bas-relief. — Bronze. — H. 0^m,08. — Long. 0^m,14.

Elle court vers la gauche.

Dans l'angle supérieur, à droite, on lit :

FAUVETTE, CHIENNE D'ARRÊT

Envoi du baron Alphonse de Rothschild (1892).

PRADIER (JAMES).

47. *Sapho.*

Statue. — Bronze. — H. 0^m,71.

Assise, les mains croisées sur le genou, Sapho penche la tête en avant, dans une attitude méditative.

Signé sur le siège, du côté droit : J. PRADIER.

Réduction du marbre conservé au Louvre et exposé au Salon de 1852 (n° 1520).

Legs Giffard (1894).

PRADIER.

48. *Léda.*

Statuette. — Plâtre stéariné. — H. 0^m,44.

Léda, nue, en pied, debout, serre contre elle, de sa main droite, sa draperie qui retombe jusqu'à terre ; de sa main gauche elle tient le cou du cygne.

Legs Giffard (1894).

PRADIER.

49. *Le général Dufour.*

Buste. — Plâtre. — H. 0^m,43.

Tête nue, très chauve, légèrement tournée vers l'épaule droite, barbe sur les joues. Sans indication de vêtement.

Sur le devant est gravé : LE GÉNÉRAL DUFOUR.

Signé à gauche : J. PRADIER, 1849.

Envoi de l'État (1887.)

PRADIER.

50. *La toilette d'Atalante.*

Statue. — Plâtre. — H. 0^m,95.

Nue, le genou droit en terre, elle attache sa sandale ; sur le socle, les pommes d'or du jardin des Hespérides ; un collier de perles et un bracelet.

Signé sur l'une des pommes : J. PRADIER, 1850.

Le marbre est conservé au Musée du Louvre. Il a paru au Salon de 1850 (n° 3562).

Don de M. Giffard, (1886).

RAMBAUD (PIERRE).

51. *Agrippa d'Aubigné enfant.*

Statue. — Bronze, à cire perdue. — H. 1^m,47.

En pied, debout, en costume de l'époque, justaucorps, collerette et éperons, d'Aubigné a la tête nue, de face, légèrement portée en arrière ; les cheveux sont courts ; la main gauche serre la poignée d'une épée ; le bras droit est tendu en avant, une plume est passée dans la ceinture.

Signé sur le socle, à droite, en fac-similé : PIERRE RAMBAUD, 1891 ; *derrière est gravé :* THIÉBAUT FRÈRES FONDEURS.

Le plâtre a paru au Salon de 1891 (n° 2831).

Envoi de l'État (1896).

ROLAND (PHILIPPE-LAURENT).

52. *Eustache Le Sueur.*

Buste. — Marbre. — H. 0^m,74.

Tête nue, tournée vers l'épaule droite ; moustaches ; longs cheveux tombant sur les épaules ; large collerette brodée ; habit fermé ; manteau rejeté sur l'épaule gauche.

Signé à la section du bras droit : ROLAND Ft, 1806.

Ce buste, commandé pour le Musée du Louvre, a paru au Salon de 1806 (n° 615).

Envoi de l'État (1885).

ROTY (LOUIS-OSCAR).

53. *Michel-Eugène Chevreul.*

Médaille. — Bronze. — Diam. 0^m,05.

Vu de profil à droite ; cheveux ébouriffés ; habit à collet rabattu.

En exergue on lit : MICHEL-EUGÈNE CHEVREUL MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Signé à gauche, à la hauteur de l'épaule : O. ROTY.

Envoi de l'auteur (1889).

ROUX (JULIEN).

54. *Thouvenel, président de la Société grammaticale et littéraire d'Angers.*

Buste. — Plâtre. — H. 0^m,60.

Tête nue, de face ; cheveux relevés sur le front; favoris; cravate nouée sur un double tour ; gilet et habit ouverts.

Signé à droite, sur le socle : J. Roux.

Provient de l'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers (1899).

Roux.

55. *Béraud, conseiller à la cour impériale d'Angers.*

Buste. — Plâtre. — H. 0m,73.

Tête nue, tournée vers l'épaule droite ; favoris; costume de magistrat avec rabat; croix de la Légion d'honneur.

Sur la face antérieure du socle, sur un cartel simulé, est gravé :

Béraud, conseiller a la cour impériale d'Angers

Signé à droite : Julien Roux.

Salon de 1866 (n° 2964).
Provient de l'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers (1899).

SALMSON (Jean-Jules).

56. *La Dévideuse.*

Statue. — Plâtre. — H. 1m,17.

Une jeune femme, tête nue, de face, ayant un ruban dans les cheveux, est assise sur un fauteuil antique, recouvert d'un coussin ; elle a les bras levés et est en action de dévider ; elle est vêtue d'une tunique sans manches, serrée à la ceinture ; à sa droite, une corbeille, dans laquelle sont des bobines et des écheveaux de fil.

Signé à gauche, sur le socle : J. Salmson 1863.

Le bronze a paru au Salon de 1863 (n° 2555).

Legs Giffard (1894).

Salmson.

57. *Les Titans.*

Bouclier circulaire.— Bas-relief. — Bronze.— Diam. 0m,60.

Au centre, une tête de Méduse ailée ; dans la partie supérieure, Jupiter, nu, assis sur des nuages, lance la foudre de la main droite ; à ses pieds, un aigle aux ailes ouvertes ; une déesse, le torse nu, entoure Jupiter de ses bras ; à droite et à gauche, l'Olympe, avec les dieux dans des attitudes variées ; ceux-ci combattent les Titans de toutes façons; les Titans, qui occupent la partie inférieure de la composition, soutiennent l'attaque et se défendent courageusement.

Signé dans la partie inférieure, sur une pierre : J. Salmson, 1895.

Le sujet est enfermé dans une frise richement composée.

Envoi de l'État (1902).

SAULO (Georges).

58. *La Captive.*

Statue. — Plâtre. — H. 1m,85.

Une jeune femme, nue, assise sur un siège oriental, recouvert d'une draperie, a la tête inclinée sur l'épaule droite; les cheveux, en désordre, couvrant l'épaule, passent sous le bras et sont ramenés vers le sein; le bras droit est allongé dans un geste de découragement, pendant que l'autre bras est relevé sur la tête; de la main, la captive presse sa chevelure ; le pied gauche pose sur un tabouret.

Sur le socle, on lit, en relief :

La Captive

Signé à gauche, sur le siège : Saulo.

Salon de 1889 (n° 4924).
Acquis par la Ville (1891).

Saulo.

59. *Réveil.*

Statue. — Marbre. — H. 1 mètre. — Long. 1m,55.

Une jeune fille, nue, demi-couchée sur une dépouille de lion, a les yeux mi-clos; la jambe droite est repliée, tandis que l'autre jambe est allongée ; la main droite, appuyée sur le socle, supporte le torse, pendant que le bras droit, replié, passe par-dessus la tête, et que la main vient effleurer la joue gauche; un bracelet est posé sur le socle.

Signé sur la face antérieure du socle, près du bracelet : G. Saulo, 1893.

Le plâtre a paru au Salon de 1891 (n° 2869) et le marbre au Salon de 1893 (n° 3361).
Envoi de l'État (1895).

Saulo.

60. *Madame Vigée-Lebrun.*

Statue. — Plâtre. — H. 1m,50.

En pied, assise dans un fauteuil Louis XVI, et, légèrement renversée en arrière, Mme Vigée-Lebrun, vêtue d'une robe décolletée, serrée à la ceinture, s'accoude, du bras gauche, sur le bras du fauteuil ; elle a sa palette

à la main; dans l'autre main, des pinceaux; à droite, sous le fauteuil, un carton, et un parchemin demi-déroulé; près du pied gauche, sur le socle, une fleur.

Signé à gauche, sur la surface du socle : G. SAULO, 1897.

L'original, en marbre, commandé à l'artiste, est placé à l'Hôtel de Ville, au haut de l'escalier conduisant à la Salle des fêtes.

Salon de 1897 (n° 3372).
Legs Giffard (1897).

SAULO.

61. *Madame Saulo, mère de l'artiste.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,30.

Tête nue, vue de profil à gauche; indication de vêtement.

Derrière la tête est gravé :

A MA MÈRE DÉCÉDÉE LE 15 Spbre 1894.

Signé au-dessous : GEORGES SAULO, 1895.

Le plâtre a paru au Salon de 1895 (n° 3479).
Acquis par la Ville (1896).

SAULO.

62. *Hermann Ligier, ancien préfet de Maine-et-Loire.*

Buste. — Plâtre. — H. 0m,58 — Piédouche circulaire.

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule droite; barbe entière; sans indication de vêtement.

Signé derrière le piédouche, avec cette mention :

A MONSIEUR HERMANN LIGIER, SON BIEN DÉVOUÉ GEORGES SAULO, 1894.

Salon de 1894 (n° 3572).
Envoi de M. Ligier (1897).

SAULO.

63. *Arthur Ligier, secrétaire du préfet Hermann Ligier.*

Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0m,43.

Tête nue, très chauve, vue de profil à droite; barbe entière et longue; habit à collet rabattu.

Signé au-dessus de l'épaule, en facsimilé, avec cette mention : A MONSIEUR ARTHUR LIGIER, SON BIEN DÉVOUÉ G. SAULO, 1893.

Envoi de M. Ligier (1897).

SAULO.

64. *Le comte de Romain, critique d'art et musicien.*

Buste. — Plâtre. — H. 0m,70.

La tête, nue, légèrement rejetée en arrière, est tournée vers l'épaule droite; front chauve; moustaches; manteau à collet rabattu; cravate à bouts flottants.

La face antérieure du piédouche est décorée d'une plume et d'un parchemin demi-déroulé, sur lequel est une portée de musique.

Signé derrière : GEORGES SAULO, 1894.

Salon de 1894 (n° 3573).
Don de M. le comte de Romain (1897).

SAULO.

65. *Le docteur Legludic, directeur de l'École de médecine d'Angers.*

Buste. — Plâtre. — H. 0m,79.

Tête nue, légèrement rejetée en arrière et tournée vers l'épaule droite; longs favoris; collet de chemise droit; cravate à nœud; habit ouvert à collet rabattu.

Signé derrière : GEORGES SAULO, 1893.

Don de M. Legludic (1898).

SCHOENEWERK (ALEXANDRE).

66. *Jeune fille à la fontaine.*

Statue. — Modèle. — Plâtre. — H. 1m,36.

Elle est nue, debout et se penche vers une fontaine. De ses deux mains elle tient une coquille dans laquelle l'eau coule. Sa draperie, passée sur le bras gauche, cache en partie la fontaine.

Le marbre a paru au Salon de 1873 (n° 1874).
Legs de l'auteur (1885).

SCHOENEWERK.

67. *Hésitation.*

Statue. — Plâtre. — H. 1m,53.

Une jeune femme, nue, en pied, debout, le corps penché en avant, pose avec hésitation le pied droit dans l'eau. La main gauche est ramenée sur l'épaule droite, tandis que l'autre main s'appuie sur un sycomore.

Le marbre a paru au Salon de 1876 (n° 3606),
Legs de l'auteur (1885).

TALUET (FERDINAND).

68. *Marguerite d'Anjou.*

Groupe. — Plâtre. — H. 1m,40.

Modèle du groupe du jardin du Luxembourg, décrit dans l'*Inventaire des Richesses d'art*, Paris, Monuments civils, t. III (p. 418).

Envoi de l'État (1896).

TALUET.

69. *Rouget de Lisle.*

Statue. — Plâtre. — H. 0m,70.

En pied, debout, en costume militaire; épée au côté; épaulette gauche; longs cheveux; de la main gauche, il serre sur sa poitrine un parchemin demi-déroulé; le bras levé, il semble chanter la *Marseillaise;* à ses pieds est un mortier.

Signé à gauche, sur le mortier : F TALUET, 1880.

Envoi de l'auteur (1895).

TALUET.

70. *Allain-Target.*

Buste. — Plâtre teinté. — H. 0m,70.

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; barbe entière; chemise à collet droit; cravate; gilet fermé; habit.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

ALLAIN-TARGET

Signé à gauche : Fnd TALUET, 1886.

Envoi de l'auteur (1895).

TALUET.

71. *Julien Daillière.*

Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0m,46.

Tête nue, de profil à gauche; moustaches; mouche; habit à collet rabattu.

Signé à la section de l'épaule gauche : Fd TALUET, 1886.

Envoi de l'auteur (1895).

TALUET.

72. *Madame Dacier.*

Statuette. — Plâtre. — H. 0m,65.

En pied, debout, la tête tournée vers l'épaule gauche, Mme Dacier, vêtue d'une longue robe, avec corsage à revers, tient dans sa main gauche un livre ouvert; le bras droit est allongé, la main est ouverte.

Le piédestal est décoré de deux bas-reliefs.

Celui de gauche représente Mme Dacier, assise, ayant devant elle un homme debout.

Celui de droite a pour sujet un homme assis, tenant une lyre de la main droite, et de l'autre main attirant à lui un jeune enfant.

Sur la face antérieure du piédestal est gravé :

A MADAME DACIER
SES COMPATRIOTES ET LES ADMIRATEURS DE SON TALENT ET DE SON NOBLE CARACTÈRE

Envoi de l'auteur (1895).

VALOIS (ACHILLE-JOSEPH-ÉTIENNE).

73. *Antoine-Denis Chaudet.*

Buste. — Marbre. — H. 0m,73.

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; manteau rejeté sur l'épaule droite.

Salon de 1817 (n° 913).
Envoi de l'État (1885).

INCONNUS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

INCONNU.

74. *Princesse de la maison de Bourbon.*

Buste. — Terre cuite peinte en blanc. — H. 0m,60.

Tête nue, de face; frisettes sur le front et les tempes; draperie laissant le cou nu.

Envoi de M. Paul Marmottan (1900).

INCONNU.

75. *Lulli.*

Buste. — Plâtre. — H. 0m,95.

Tête, avec perruque, tournée vers l'épaule droite; visage imberbe; chemise ouverte, manteau couvrant les épaules.

Provenance inconnue.

ÉCOLE D'ITALIE

BARTOLINI (LORENZO) [D'après].

76. *Élisa Baciocchi, princesse de Lucques et de Piombino.*

Buste. — Marbre. — H. 0m,54.

Tête nue, de face; cheveux frisés sur le front; une légère draperie, dont le bord est orné d'une broderie, laisse la poitrine demi-nue; la draperie est retenue, sur chacune des épaules, par une fibule.

Envoi de M. Paul Marmottan (1900).

BOTTINELLI (Antonio).

77. *La Vanité.*

Statue. — Plâtre. — H. 1^m,13.

Une jeune femme, en pied, debout, symbolise la Vanité ; le torse est nu ; une draperie, retenue par une ceinture, couvre la partie inférieure du corps ; la jambe droite est un peu en arrière, le pied effleure le sol ; la Vanité a un collier au cou ; des pendants d'oreilles et des chaussures antiques ; la main gauche tient un miroir dans lequel la jeune femme se regarde pour arranger sa chevelure, de sa main droite ; un bracelet orne le bras droit ; à terre, un coffret, rempli de bijoux, est demi-recouvert par la draperie.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

VANITA

Le marbre a paru à l'Exposition Universelle de 1878 (n° 36).

Legs Giffard (1894).

BOTTINELLI.

78. *La Modestie.*

Statue. — Plâtre. — H. 1^m,13.

La Modestie, symbolisée par une jeune femme, en pied, debout, incline la tête sur sa poitrine ; elle a des cheveux ondulés et des pendants d'oreilles ; son vêtement consiste en une longue robe par-dessus laquelle passe une draperie ; les mains sont l'une dans l'autre, la gauche tient un bouquet de fleurs.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

MODESTIÆ

Le marbre a paru à l'Exposition Universelle de 1878 (n° 37).

Legs Giffard (1894).

III

CABINET D'UN AMATEUR ANGEVIN

HISTOIRE. — *La plupart de nos Musées sont redevables de leur éclat à des collections d'amateurs, entrées dans les galeries nationales ou municipales par voie de donations ou d'achat. C'est ainsi que le Louvre s'enorgueillit de posséder la collection La Caze. A Lille, c'est* WICAR *qui attire le visiteur ; à Montpellier, c'est Bruyas ; à Montauban,* INGRES *; à Tours, Tarade ; à Nantes, Urvoy de Saint-Bedan ; à Angers, Éveillard de Livois,* TURPIN DE CRISSÉ, BODINIER, LENEPVEU.

Durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, deux collections angevines parurent destinées à prendre place dans les Musées de la Ville, lorsque les hommes de goût qui les avaient constituées viendraient à décéder. Nous voulons parler des cabinets Mordret et d'Houdan. Il en fut autrement. Ces précieux cabinets passèrent en vente, et c'est à peine si quelques pièces trop rares entrèrent au Logis Barrault et au Musée Saint-Jean.

Cette dispersion fut jugée regrettable, et quelques Angevins, artistes, critiques, historiens d'art, amateurs, eurent la préoccupation de renouer, dans la mesure du possible, sans trop attendre, la tradition brillante ouverte par les donateurs que nous nommons plus haut : TURPIN DE CRISSÉ, BODINIER, LENEPVEU.

C'est de ce désir patriotique que devait naître la très modeste collection dont nous dressons ici le premier état civil. Elle n'est qu'un début, mais elle revêt un caractère particulier, quant aux provenances multiples des œuvres qui la composent. Et, en raison même de l'originalité de sa formation, le Cabinet d'un Amateur Angevin *peut servir de type à des créations similaires, sur tous les points de la France, où*

un provincial, épris des choses de l'art, aura émigré vers Paris, sans se désintéresser de sa ville natale et de son Musée.

Donc, au début de l'année 1893, *un Angevin, fixé à Paris, en relations fréquentes avec les artistes, se proposa de solliciter, au profit du Musée d'Angers, des dons de peintures, dessins, estampes de choix, sculptures, médailles, intailles, etc. Il s'ouvrit de son projet à la Municipalité d'Angers, alors présidée par M. le docteur Guignard, député de Maine-et-Loire. Dès le* 1er *février de la même année, le maire d'Angers acceptait la proposition de son compatriote.*

Il fut convenu entre la Municipalité et son correspondant que les œuvres obtenues par l'intermédiaire de ce promoteur anonyme, seraient réunies dans la salle terminus *de gauche des galeries de peinture, au second étage du Logis Barrault ; que l'exposition de ces ouvrages serait faite immédiatement après réception des envois ; que si, pour un motif quelconque, l'Administration du Musée s'estimait autorisée à déplacer une œuvre de ce cabinet, le droit de reprise pourrait être exercé par le donateur de cette œuvre ou ses représentants ; qu'en conséquence, la mention des peintures, dessins, sculptures, etc., provenant des libéralités provoquées par l'obligeante intervention dont il est parlé plus haut, serait invariablement accompagnée du nom des donateurs.*

De 1893 *à ce jour, de nombreux envois ont été faits à la Ville d'Angers. Les conventions échangées ont été fidèlement respectées, et le* Cabinet d'un Amateur angevin *constitue, à l'heure actuelle, un très précieux ensemble d'œuvres originales, présentées avec goût, sur un point unique, par les soins du Conservateur du Musée. Cet ensemble est de nature à déterminer des collectionneurs ou des artistes à former, soit de leur vivant, soit après eux, un « Salon » spécial où resteraient groupées les pièces rares ou curieuses dont ils seraient en mesure de doter la Ville d'Angers.*

DESCRIPTION

PEINTURE

ÉCOLE FRANÇAISE

CHIFFLART (François-Nicolas).

1. *Portrait d'homme.*

Toile. — H. 0m,45. — L. 0m,37.

Tête nue, de trois quarts à droite; le regard baissé; barbe fournie se confondant avec le vêtement à peine esquissé; chevelure noire abondante.

Envoi de M. Louis-Noël (1903).

LANÇON (Auguste).

2. *Enterrement à Champigny.*

Toile. — H. 2 mètres. — L. 1m,50.

Au centre, une profonde tranchée, creusée dans une allée de forêt, et dans laquelle sont empilés, les pieds en avant, des soldats tombés sur le champ de bataille de Champigny. Des Frères de la doctrine chrétienne, portant au bras la croix rouge, recouvrent de terre les cadavres maculés de sang et de boue. Au-dessus de cette scène lugubre volent des corbeaux.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : A. Lançon.

Le Jury du Salon de 1873 ne crut pas devoir admettre ce tableau. Il parut au *Salon des Refusés* de la même année, et M. Castagnary qui devait occuper, en 1887, le poste de Directeur des Beaux-Arts, consacra ces lignes à l'œuvre de Lançon :

« Pourquoi a-t-on refusé ce tableau, où tout est irréprochable; la composition, la couleur, l'effet; qui contient de si remarquables parties

de coloris et de dessin, les Frères notamment, dont le mouvement est si juste, les morts dont le raccourci est si fortement exprimé? Est-ce à cause du rendu? Ce n'est pas admissible : M. Lançon est un artiste consciencieux dont une longue série sur nature a façonné l'esprit et la main. Ce serait donc à cause du sujet? Sans doute, il est terrible, mais il n'a rien de répugnant. Et puis qu'est-ce que le sujet fait au jury? On ne le lui proposait pas pour sa salle à manger. Il n'avait qu'à laisser l'artiste s'arranger avec le public. A eux deux, ils se fussent bien vite entendus. L'*Enterrement à Champigny* est un tableau qui touche à notre histoire parisienne; il raconte, dans un style qui convient et avec les traits caractéristiques que seul un témoin peut mettre, un épisode de la lamentable guerre : il a sa place toute marquée dans le Musée que la Ville élève à sa propre gloire : le Musée Carnavalet. » (CASTAGNARY, *Salons*, 1872-1879, 2 vol. in-12. Paris, Charpentier, 1892, t. II, p. 65-66).

Envoi de M. Henry Jouin (1893).

LEBAYLE (CHARLES).

3. *Lazare.*

Toile. — H. 1m,53. — L. 1m,84.

Au centre, Lazare, nu, tombant d'inanition, s'est affaissé et endormi sur les degrés du palais du Mauvais Riche; à gauche, un chien, debout, a gravi les degrés et semble attendre sa nourriture; fond de paysage.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : CH. LEBAYLE, 1888.

Envoi de Rome (1888).
Envoi de M. Dr Tournel (1898).

LEBAYLE.

4. *Jeune Romaine* (*Rome* 1888).

Toile. — H. 0m,82. — L. 0m,67.

Elle est vue à mi-corps et couchée, de gauche à droite; la tête pose sur un coussin; le bras droit est passé par-dessus la tête.

Envoi de M. Dr Tournel (1898).

LECOMTE DU NOÜY (JULES-JEAN-ANTOINE).

5. *Un Cuirassier blessé.*

Toile. — H. 1 mètre. — L. 1m,76.

Un cuirassier blessé, dépouillé de son uniforme, et vu de dos, est couché sur le sol; la tête et une partie du corps posent sur le drapeau tricolore, surmonté de l'aigle; de sa main gauche, le soldat tient la hampe brisée du drapeau; le bras droit est crispé, la main serre encore la poignée de la dragonne; casque touchant la tête; à droite, dans l'angle, la cuirasse; au centre d'une couronne de laurier doré, on lit :

AUX BRAVES

Dans l'angle supérieur gauche émerge la fumée de la bataille.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : JEAN DU NOÜY PINXIT 1892.

Envoi de l'auteur (1900).

LECOMTE DU NOUY.

6. *La Belle Fernande.*

Toile. — H. 0m,79. — L. 0m,63.

En buste, tête nue, de trois quarts à gauche; cheveux tombant sur le front; robe montante, en satin noir; un châle blanc passe sur les épaules et entoure le bras droit; la main droite pose sur le genou, tandis que la main gauche s'appuie sur la hanche.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : LECOMTE DU NOÜY, 1888.

Envoi de l'auteur (1900).

LECOMTE DU NOÜY.

7. *Jeune homme. Tête d'étude.*

Toile. — H. 0m,33. — L. 0m,24.

Tête nue, vue de trois quarts à gauche; chevelure en désordre, retombant sur le front; indication du bras droit levé.

Signé au bas : DU NOÜY 98.

Envoi de l'auteur (1898).

LECOMTE DU NOÜY.

8. *Jeune fille. Tête d'étude.*

Toile. — H. 0m,35. — L. 0m,27.

Tête nue, appuyée sur l'épaule gauche; les cheveux, ardents, sont en désordre; elle a la bouche entr'ouverte et sourit.

Signé au bas : J. DU NOÜY 98.

Envoi de l'auteur (1898).

MERCIER (JEAN-MICHEL), ancien conservateur du Musée d'Angers.

9. *Portrait de femme.*

Toile. — H. 0m,54. — L. 0m,44.

En buste, de trois quarts à gauche; coiffe de batiste blanche, à brides flottantes, der-

rière la nuque; cheveux en désordre et tombant le long de la joue; robe montante de couleur marron; petite croix suspendue au cou; indication de tablier à pièce fixé sur la poitrine; des fleurs et un papier pliés sont glissés entre le tablier et le corsage.

A gauche, dans l'angle inférieur est écrit au pinceau, en rouge :

ANGÉLIQUE
AMÉDÉ

au-dessous deux cœurs accolés transpercés d'une flèche.

Le personnage représenté a été un modèle d'atelier qui perdit la raison, et que le peintre LENEPVEU vit fréquemment chez PICOT dont il était l'élève. (Renseignements fournis par M. Robert David qui a possédé ce portrait, 7bre 1900.)

Envoi de M. Henry Jouin (1900).

ROULIN (LOUIS-FRANÇOIS-MARIE).

10. *Tobie rendant la vue à son père.*

Peinture sur bois, — H. $0^m,41$. — L. $0^m,53$.

Au centre, à l'ombre de grands arbres, près d'une habitation, Tobie assis, portant une longue barbe blanche, est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau rouge, jeté sur les genoux; il étend les bras; derrière lui, sa femme, debout, lui tient la tête, pendant que le fils de Tobie, debout devant son père, ayant, sur l'épaule droite, un manteau jaune, se penche vers son père et, de la main droite, lui touche l'œil; dans la main gauche est un récipient; derrière le jeune Tobie est un personnage assis à terre, ayant près de lui un bâton et une gourde; à gauche, l'Ange qui a accompagné le fils de Tobie, tête nue, un bâton à la main droite, se tient debout et observe la scène; il est vêtu d'une tunique et d'un manteau rouges; à ses pieds, un chien blanc.

Signé à gauche, sur une pierre : ROULIN.

Esquisse du deuxième grand-prix de Rome (1835).

Envoi de M. Raymond Balze (1897).

ROYER (LIONEL-NOEL).

11. *Triomphe de Vénus.*

Toile. — H. $2^m,38$. — L. $1^m,17$.

Vénus, nue, en pied, debout sur des nuages, devant son char qu'elle a quitté; les cheveux ardents et abondants sont dénoués, et flottent au vent; elle lève la tête vers l'Amour, tenant son arc de la main droite, qui plane au-dessus d'elle et qu'elle vient de désarmer; le bras gauche levé, la main tient la flèche qu'elle a prise au jeune dieu; le bras droit est abaissé, la main serre une draperie blanche, à moitié cachée par une draperie verte, flottant derrière, et couvrant en partie le char de la déesse, formé d'une conque et porté par des colombes qui voltigent autour de Vénus; sous le pied droit de celle-ci, deux colombes se becquettent.

Signé, à droite, dans l'angle inférieur : LIONEL ROYER.

Salon de 1895 (n° 1677).
Envoi de l'auteur (1903).

ROYER.

12. *Louis-Maximilien Bourgeois, sculpteur.*

Toile. — H. $0^m,32$. — L. $0^m,23$.

A mi-corps, assis de droite à gauche; la tête, nue, vue de trois quarts à droite, est légèrement tournée vers l'épaule droite; cheveux abondants; moustaches et barbiche; chemise à collet droit; cravate; habit à collet rabattu; la main gauche, posée sur le bras droit, tient une cigarette; au fond, à droite, la silhouette de l'esquisse, en terre cuite, de la statue de Beaurepaire, placée sur une selle de sculpteur.

Signé en tête du tableau avec cette mention : A L'AMI MAX. BOURGEOIS. LIONEL ROYER, 1884.

Don de Mme veuve Maximilien Bourgeois (1903).

DESSINS, AQUARELLES, MINIATURE

ÉCOLE FRANÇAISE

BAUDRY (PAUL-JACQUES-AIMÉ).

13. *Étude.*

Dessin à la pierre noire. — H. $0^m,15$. — L. $0^m,15$.

Tête vue de trois quarts à gauche.

Au bas est écrit : PAR BAUDRY 1846.

Envoi de M. Henry Jouin (1898).

BIENNOURRY (Victor-François-Éloi).

14. *Saint Joseph.*

Dessin à la pierre noire, rehaussé de blanc. — H. 0m,18. — L. 0m,20.

La tête de saint Joseph, très chauve, est vue de profil à droite.

Collé sur bristol.

Signé sur le bristol avec cette mention : Église St Roch, chapelle St-Joseph, Biennourry.

Ce dessin date de 1848.

Envoi de M. Henry Jouin (1897).

CHIFFLART (François-Nicolas).

15. *Albert-Ernest Carrier de Belleuze dit Carrier-Belleuse, sculpteur.*

Dessin au fusain rehaussé de blanc. — H. 0m,71. — L. 0m,56.

A mi-corps, tête nue, debout, de profil à gauche; visage de trois quarts; chevelure abondante; moustache; le regard dirigé vers la gauche; costume d'atelier, cravate tombante; le coude gauche appuyé sur une balustrade à peine indiquée; la main droite posée sur l'avant-bras gauche.

Sur la balustrade on lit : Albertus F. C. pinx.

Ce dessin date de 1860 environ. Acquis à la vente de Chifflart. Réparé par Henry Pinta.

Envoi de M. Henry Jouin (1903).

CORABOEUF (Jean-Alexandre).

16. *Bidau* (Eugène-Isidore-Alcide), *peintre, né à la Roche-sur-Yon en* 1838, *mort à Paris en* 1899.

Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,27. — L. 0m,21.

Bidau est représenté à mi-corps, assis de gauche à droite; la tête, nue, légèrement tournée vers l'épaule droite, est vue de trois quarts à droite; épaisse chevelure, moustaches; habit fermé; collet de chemise rabattu; cravate Lavallière; de la main gauche, il tient sa palette, et, de l'autre main, ses pinceaux; à sa gauche, le tableau qui l'occupe est posé sur un chevalet : il a pour sujet une tête de femme et deux colombes qui se becquettent au milieu de bouquets de fleurs.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : J. Coraboeuf, 6 juin 1900.

Envoi de l'auteur (1903).

DELAUNAY (Jules-Élie).

17. *Étude de femme.*

Croquis à la pierre noire. — H. 0m,19. — L. 0m,31.

Jeune femme projetée à terre, de droite à gauche, le bras droit rampant le long du corps ; la main gauche tombant inerte.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

ESBAECHER (André).

18. *Fontaine de la Justice, à Berne.*

Aquarelle. — H. 0m,50. — L. 0m,33.

En pied, debout, vêtue d'une tunique très ornée, la Justice, un bandeau sur les yeux, tient dans sa main droite une épée nue, la pointe en l'air, et, dans sa main gauche, de longues balances. A ses pieds, deux personnages, assis et couronnés.

Ces figures surmontent le chapiteau d'une haute colonne cannelée, décorée de guirlandes.

Sur la base de la colonne, un masque d'où l'eau s'échappe.

Signé à droite : A. Esbaecher.

Envoi de l'auteur (1907).

Esbaecher.

19. *Fontaine de l'Ogre, à Berne.*

Aquarelle. — H. 0m,28. — L. 0m,23.

En pied, assis sur une haute colonne, l'Ogre, coiffé d'un bonnet fantastique, tient dans sa main droite un enfant qu'il est en action de dévorer. D'autres enfants émergent d'un large sac suspendu à la ceinture du monstre.

La colonne cannelée, très ornée sur le chapiteau et sur le fût, est décorée à sa base d'une ronde de fauves qui se tiennent debout sur leurs pattes de derrière.

Signé à gauche : André Esbaecher.

Envoi de l'auteur (1907).

Esbaecher.

20. *La Fontaine du Joueur de cornemuse, à Berne.*

Aquarelle. — H. 0m,28. — L. 0m,23.

Un paysan, en pied, debout, posé sur le chapiteau d'une colonne, joue de la cornemuse. Auprès de lui, une oie.

La colonne est ornée, à sa base, d'une ronde d'enfants et d'oiseaux ; sur son fût, d'attributs divers, soutenus par des guirlandes ; sur son chapiteau, de dragons.

Signé à gauche : André Esbaecher.

Envoi de l'auteur (1907).

FORT (Jean-Antoine-Siméon).

21. *Maison rustique.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^{m},22. — L. 0^{m},30.

A gauche une construction délabrée dans laquelle on ne peut avoir accès que par une échelle. Hautes herbes. A droite, bouquet d'arbres.

Envoi de Mlle Adèle Fort (1907).

GUILLAUME (Edmond-Jean-Baptiste).

22. *Arc de César à Rimini.*

Dessin à la pierre noire sur papier gris. — H. 0^{m},27. — L. 0^{m},21.

Au premier plan, l'arc de triomphe érigé en l'honneur d'Auguste, à l'occasion du rétablissement de la voie Flaminienne, l'an 27 av. J.-C. Construction en travertin décorée de médaillons en relief; en dehors Jupiter et Minerve dans les angles du cintre de la porte.

Au delà de l'arc, des constructions; au premier plan, à droite, trois personnages assis sur le sol.

(Au-dessous du fronton est une inscription déclarée fautive.)

Signé dans l'angle inférieur, à gauche : E. G. Rimini.

Envoi de Mme Edmond Guillaume (1903).

INGRES (Jean-Dominique-Auguste).

23. *Apothéose de Napoléon Ier.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^{m},35. — L. 0^{m},28.

Napoléon, nu, debout, ayant la tête dirigée vers l'épaule droite, tient, d'une main, le globe symbolique du monde, et, de l'autre, le sceptre impérial.

Esquisse de la figure principale du plafond de l'ancien Hôtel de Ville de Paris, représentant l'*Apothéose de Napoléon Ier*, ouvrage détruit dans l'incendie de 1871, et qui a été reproduit en camée, par Adolphe David. Le modèle plâtre est décrit dans l'*Inventaire* de 1885, p. 83-84.

Envoi de M. Henry Jouin (1898).

Ingres.

24. *Étude de draperie.*

Dessin à la mine du plomb. — H. 0^{m},21. — L. 0^{m},21.

Femme debout, à mi-jambes, de face, la tête légèrement portée vers l'épaule gauche; les bras pliés et les mains ouvertes à droite et à gauche.

La tête, le corps, les bras et les mains sont indiqués ; seule, la draperie soutenue par les deux bras, et qui tombe en plis abondants, est très cherchée.

Première étude pour le vitrail de la chapelle Saint-Ferdinand, à Neuilly, représentant *l'Espérance.*

Envoi de M. Louis-Noël (1907).

Ingres.

25. *Étude de draperie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^{m},23. — L. 0^{m},21.

Femme debout, de face, à mi-jambes, la tête légèrement tournée vers l'épaule gauche ; les bras tombants et écartés.

La tête et les bras sont légèrement esquissés ; seule la tunique est très poussée.

Étude définitive pour le vitrail de la chapelle Saint-Ferdinand, à Neuilly, représentant *l'Espérance.*

Envoi de M. Louis-Noël (1907).

Ingres.

26. *Étude de draperie.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^{m},21. — L. 0^{m},16.

Femme debout, à mi-corps, de face, la tête dirigée vers l'épaule droite ; elle tient, dans la main droite, levée à la hauteur de l'épaule, un calice surmonté de l'hostie. La main gauche pose sur le cœur.

La tête et les bras ne sont qu'esquissés. Seule, la robe du personnage est dessinée avec soin.

Première étude pour le vitrail de la chapelle Saint-Ferdinand, à Neuilly, représentant *la Foi.*

Envoi de M. Louis-Noël (1907).

LE BRUN (Charles).

27. *Jupiter porté par l'aigle.*

Dessin à la pierre noire, rehaussé de blanc. — H. 0^{m},30. — L. 0^{m},26.

Jupiter, nu, en pied, demi-couché, de droite à gauche, tient le foudre de sa main droite levée.

Étude de la jeunesse de Le Brun, dans le goût de Simon Vouet.

Acquis à la vente du cabinet du marquis de Chennevières. (Avril 1900.)

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

LEFEBVRE (Jules-Joseph) [d'après].

28. *Joseph-Nicolas Robert-Fleury, peintre d'histoire.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0^m,14. — L. 0^m,10.

Robert-Fleury, en buste, est vu de trois quarts à droite.

Signé au bas : Gaston Thys, d'après J. Lefebvre.

Ce dessin est reproduit en tête d'une étude sur Robert-Fleury, publiée par nous en 1890.

Envoi de M. Henry Jouin (1897).

LEMOT (François-Frédéric, baron).

29. *Saint Louis présentant à la France le duc de Bordeaux.*

Dessin à la plume.— H. 0^m,32.— L. 0^m,23.

En pied, debout, à gauche, saint Louis, couronné, présente un enfant nu à la France, debout à droite, qui lève les bras au ciel. Entre les deux personnages, le trône royal, la couronne, le sceptre et l'épée.

Ce sujet est enfermé dans un motif d'architecture surmonté d'un tympan.

Au-dessous de la composition, de la main de l'artiste, est écrit :

St Louis présentant le duc de Bordeaux a la France.

Au-dessus du dessin, également de la main de l'artiste :

Bas-relief qui doit décorer la façade principale de l'Hôtel de Ville de Lyon.

Ce projet date de 1821. Il fut soumis au baron Rambaud, maire de Lyon, qui, le 5 janvier 1822, écrivit à Lemot qu'il était autorisé à passer avec la Ville un marché concernant l'exécution du bas-relief. La commande s'élevait à 10,000 francs. Toutefois, quelques critiques de détail étaient soumises à l'artiste par le maire de Lyon. Lemot se rallia aux observations motivées qui lui étaient présentées. Il en informa le baron Rambaud par lettre du 12 janvier. A quelles causes faut-il attribuer la non-exécution de la commande? Ce fut Legendre-Héral, sculpteur lyonnais, qui décora la façade de l'Hôtel de Ville. Le bas-relief de Legendre-Héral représenta *Henri IV à cheval.*

On trouvera dans notre ouvrage *Lettres d'artistes français du XIXe siècle* (p. 74-77), la correspondance, échangée entre le maire de Lyon et Lemot, au sujet de la composition dont nous parlons ici.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

LE SUEUR (Eustache).

30. *Étude d'homme.*

Dessin à la pierre noire, rehaussé de blanc. — H. 0^m, 18. — L. 0^m,23.

Homme nu, à mi-jambes, la tête de profil à gauche, les mains baissées. Derrière le personnage, deux études de femmes, esquissées.

Acquis à la vente du cabinet du marquis de Chennevières (avril 1900).

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

MAILLART (Diogène-Ulysse-Napoléon).

31. *Isaïe.*

Dessin au fusain, rehaussé de pastel. — H. 1^m,85. — L. 0^m,86.

Assis, vu de face ; la tête nue est relevée ; le regard est dirigé vers le ciel, dans l'expression de l'extase ; Isaïe a une longue barbe et est vêtu d'une tunique sans manches ; la main gauche tient un livre fermé, posé sur les genoux, tandis qu'un style est dans l'autre main.

Signé dans la partie inférieure : D. Maillart, 1897.

Carton de vitrail.
Envoi de l'auteur (1898).

Maillart.

32. *Jérémie.*

Dessin au fusain, rehaussé de pastel. — H. 1^m,85.— L. 0^m,86.

Jérémie, assis, vu de face, a une longue barbe ; le regard est abaissé dans une expression méditative ; le prophète a la tête, la poitrine et les bras nus ; un manteau est jeté sur ses épaules ; les mains sont posées sur une harpe.

Signé dans la partie inférieure : D. Maillart, 1897.

Carton de vitrail.
Envoi de l'auteur (1898).

Maillart.

33. *Ézéchiel.*

Dessin au fusain, rehaussé de pastel. — H. 1^m,85. — L. 0^m,86.

Assis, dans l'attitude de la méditation ; la tête, nue, est vue de face ; il est vêtu d'une tunique sans manches et s'accoude, du bras droit, sur un fût de colonne ; le front est appuyé sur la main ; le bras gauche est posé sur le genou droit.

Signé dans la partie inférieure : D. Maillart, 1897.

Carton de vitrail.

Envoi de l'auteur (1898).

Maillart.

34. *Daniel.*

Dessin au fusain, rehaussé de pastel. — H. 1m,85. — L. 0m,86.

Assis, vu de face ; figure imberbe ; de longs cheveux bouclés retombent sur ses épaules ; la tête est tournée vers l'épaule gauche ; le regard est dirigé vers le ciel, avec une expression résignée. Le prophète est accoudé du bras gauche sur le genou ; la main effleure le menton ; le bras droit est posé sur un lion assis.

Signé dans la partie inférieure : D. Maillart, 1897.

Carton de vitrail.

Ce carton et les trois qui précèdent ont été traduits en vitraux pour les tympans du portail sud de Notre-Dame de Senlis (1897).

Envoi de l'auteur (1898).

MAYEUX (Pierre-Henri).

35. *Un coin de Florence.*

Aquarelle. — H. 0m,43. — L. 0m,30.

Passage voûté sous une habitation ; à la clef de voûte de la façade, un blason ; au-dessus de la clef de voûte, balcon et fenêtre avec un store. Au delà de la voûte, on distingue, dans la lumière, une sorte de chapelle fermée. Au premier plan, à droite, un pifferaro agace un chien ; à gauche, une rampe d'escalier ; sur le pilier d'arrêt, un lion accroupi tenant un blason ; un homme et une femme causent sur les degrés.

Signé, à droite, dans l'angle inférieur : Mayeux.

Envoi de l'auteur (1903).

MEURET (François).

36. *Mademoiselle A. F..., enfant.*

Miniature. — H. 0m,08. — L. 0m,07.

A mi-corps, le buste de trois quarts à gauche, la tête de face, en cheveux. Le buste est couvert d'une chemisette plissée. Les bras sont baissés ; ceinture bleue. Fond de ciel et de paysage.

Signé, derrière le personnage, au-dessus d'un buisson : Meuret.

Envoi de Mlle Adèle Fort (1907).

POUSSIN (Nicolas).

37. *Paysage.*

Croquis à la plume.— H. 0m,11.— L. 0m,36.

Indication de terrains, de cours d'eau et de touffes d'arbres vers la droite. Des inscriptions notées, en abrégé, sur le croquis, devaient guider l'artiste lorsqu'il userait de ce document.

Au verso est écrit, de la main du marquis de Chennevières :

« Croquis de paysage, de la main du Poussin. M'a été donné par M. Fréd. Reiset. Il faisait partie d'un cahier de croquis pareils, très légers, mais très intéressants, sortes de notes que le grand homme prenait dans ses promenades aux environs de Rome.

« M. Reiset m'en a donné quelques-uns. Il n'y manque que quelques touches de lavis de bistre pour en faire des dessins superbes. »

Acquis à la vente du cabinet du marquis de Chennevières (avril 1900).

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

Poussin.

38. *Paysage.*

Croquis à la plume, lavé de bistre.— H. 0m,12. — L. 0,36.

Une rivière, serpentant entre deux coteaux escarpés, vient, au premier plan, tomber en nappe. Indication, à gauche et à droite, de tours fortifiées. Çà et là, sur le croquis, le mot « *aqua* ».

Au verso est écrit, de la main du marquis de Chennevières :

Croquis de paysage, de la main du Poussin. Indications de terrains. M'a été donné par M. Reiset. — Ph. de Ch.

Acquis à la vente du cabinet du marquis de Chennevières (avril 1900).

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

PRADIER (James).

39. *La Comédie sérieuse.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0m,20. — L. 0m,13.

Demi-nue, en pied, accoudée du bras droit ; elle tient de la main droite un long cartouche destiné à recevoir une inscription.

La tête est reprise quatre fois, à la gauche du personnage.

Étude pour la figure de gauche de la Fontaine Molière, à Paris.

Envoi de M. Fernand Le Quesne (1907).

PRADIER.

40. *La Comédie sérieuse.*

Croquis à la mine de plomb. — H. $0^m,20$. — L. $0^m,13$.

Debout, drapée, la tunique parsemée d'étoiles, accoudée du bras droit, elle lève la tête, qui se présente de profil à gauche. Dans la main droite, le cartouche.

Étude pour la figure de gauche de la Fontaine Molière, à Paris.

Envoi de M. Fernand Le Quesne (1907).

PUVIS DE CHAVANNES (PIERRE).

41. *Étude de femme.*

Dessin au crayon et à l'estompe.— H. $0^m,56$. — L. $0^m,21$.

Femme nue, debout, de profil à gauche; la tête penchée en avant; le bras droit pendant; la main gauche posée sur l'épaule.

Mis au carreau.

Envoi de M. Camille Jordan (1903).

RAMEY FILS (ÉTIENNE-JULES).

42. *Marengo* (14 *juin* 1800).

Dessin à la plume. — H. $0^m,26$. — L. $0^m,26$.

A droite, Desaix blessé, assis à terre, et soutenu par un soldat agenouillé derrière lui. Au centre, un général avec un trophée de drapeaux dont il paraît faire hommage au mourant. Témoins attristés.

Étude pour la décoration de l'Arc de triomphe de Marseille.

Acquis à la vente du cabinet du marquis de Chennevières (avril 1900).

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

RAMEY FILS.

43. *Austerlitz* (2 *X*bre 1805).

Dessin à la plume. — H. $0^m,26$.— L. $0^m,26$.

Au centre, un général est vu debout, résolu, la tête de profil à droite, le bras droit tendu vers la gauche et indiquant l'ennemi. Le général semble stimuler du geste et de la voix l'élan des troupes placées sous ses ordres.

Étude pour la décoration de l'Arc de triomphe de Marseille.

Acquis à la vente du cabinet du marquis de Chennevières (avril 1900).

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

RAMEY FILS.

44. *Trophée d'armes.*

Dessin à la plume. — H. $0^m,34$.— L. $0^m,29$.

Armes disposées autour d'une colonne : lances, fusils, obusiers, etc. Au premier plan, une Renommée, debout, de profil à gauche, les jambes et le torse nus, tient dans la main droite levée, des couronnes. Au sommet de la colonne, l'inscription : AUSTERLITZ, 2 xbre 1805.

Étude pour la décoration de l'Arc de triomphe de Marseille.

Acquis à la vente du cabinet du marquis de Chennevières (avril 1900).

Envoi de M Henry Jouin (1907).

RAMEY FILS.

45. *Les Vertus militaires.*

Dessins à la plume.— H. $0^m,28$.— L. $0^m,12$.

Quatre statues.

1° Une femme, casquée, en tunique courte, les épaules et les bras nus, tient une palme dans la main droite.

2° Coiffée d'un casque ailé, une femme, costumée à l'antique, tient dans la main droite un glaive nu, la pointe levée. A ses pieds, un aigle.

3° Une femme, la tête couverte d'un casque, le torse nu, le corps couvert d'une tunique flottante, tient dans la main droite, baissée, un objet de forme indistincte.

4° Une femme, la tête laurée, vêtue d'une cotte de mailles, remet l'épée au fourreau. A ses pieds, un bélier antique.

Études pour la décoration de l'Arc de triomphe de Marseille.

Acquis à la vente du cabinet du marquis de Chennevières (avril 1900).

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

RAMEY FILS.

46. *Renommée.*

Dessin à la plume. — H. $0^m,31$.— L. $0^m,27$.

La tête de profil à gauche, le torse et les jambes nus, elle tient de ses deux mains un étendard sur lequel sont tracés les mots VALMY. JEMMAPES. FLEURUS. MAREN...

Étude pour la décoration de l'Arc de triomphe de Marseille.

Acquis à la vente du cabinet du marquis de Chennevières (avril 1900).

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

RAMEY FILS.

47. *Renommée.*

Dessin à la plume. — H. $0^m,31$.— L. $0^m,27$.

Le torse et les jambes nus, la Renommée, vue de profil à droite, tient dans ses mains un étendard sur les plis duquel sont inscrits les mots WA... ULM. S. JEAN D...

Étude pour la décoration de l'Arc de triomphe de Marseille.

Acquis à la vente du cabinet du marquis de Chennevières (avril 1900).
Envoi de M. Henry Jouin (1907).

THYS (Gaston).

48. *Le Niobide de Subiaco.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,73. — L. 0m,41.

Il est représenté un genou en terre, et le bras droit tendu. La tête et le bras gauche manquent.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur, avec cette mention : Trouvé en 1889 a Subiaco, Gaston Thys.

Envoi de Rome (1890).
Envoi de M. Henry Jouin (1897).

YVON (Adolphe).

49. *Soldat russe blessé.*

Dessin à la pierre noire. — H. 0m,34. — L. 0m,25.

Un soldat affaissé ; la main gauche est crispée; la droite est ramenée sur la poitrine.
Etude pour la « Prise de Malakoff », tableau conservé au Musée de Versailles.
Ce dessin est reproduit dans notre étude sur Adolphe Yvon, parue en 1893.
Envoi de M. Henry Jouin (1897).

ESTAMPES

ÉCOLE FRANÇAISE

BURNEY (François-Eugène).

50. *Pierre Corneille, poète dramatique, né à Rouen en* 1606, *mort à Paris en* 1684, *d'après Charles Le Brun.*

Gravure au burin. — H. 0m,41.— L. 0m,32.

En buste, de trois quarts à droite; moustaches; longue perruque; calotte; drapé d'un ample manteau; petit collet blanc.
Épreuve d'artiste, avant la lettre, sur papier de Chine.

Signé, de la main de l'artiste, au-dessous de la composition : E. Burney, 1889.

La peinture originale fait partie de la collection d'Osmoy.
Salon de 1889 (n° 5357).
Envoi de l'auteur (1907).

Burney.

51. *Charles Le Brun, peintre d'histoire et de portraits, né à Paris en* 1619, *mort dans la même ville en* 1690, *d'après le buste du maître, par Coyzevox* (Musée du Louvre).

Gravure au burin. — H. 0m,32. — L. 0m,25.

En buste, de trois quarts à gauche; longue perruque; drapé d'un ample manteau.
Épreuve d'artiste, avant la lettre, sur papier du Japon.

Signé à la droite du personnage : E. Burney, 1889.

Salon de 1890 (n° 4909).
Envoi de l'auteur (1907).

Burney.

52. *S. E. Louis-Marie-Joseph-Eusèbe Caverot, cardinal, archevêque de Lyon, né à Joinville (Haute-Marne) en* 1806, *mort à Lyon en* 1887.

Gravure au burin. — H. 0m,25. — L. 0m,18.

En buste, de trois quarts à droite ; la tête coiffée d'une calotte; mèches de cheveux très fournies sur les oreilles ; croix pectorale.
Épreuve d'artiste, avant la lettre, sur papier du Japon.

Signé à la droite du personnage : Burney, 1887.

Salon de 1888 (n° 5076).
Envoi de l'auteur (1907).

Burney.

53. *Le R. P. Augustin Jouin, des Frères-Prêcheurs, ancien aumônier militaire* (1870-1871), *né à Angers en* 1835, *mort à Cannes en* 1889.

Gravure au burin. — H. 0m,25. — L. 0m,17.

A mi-corps, vu de trois quarts à droite; la main droite relevée à la hauteur du menton ; la tête coiffée du capuce; le personnage semble prêter attention à la parole d'un interlocuteur; le bras gauche tombant; costume dominicain ; croix de la Légion d'honneur.
Épreuve d'artiste, avant la lettre, sur papier du Japon.

Signé, à la droite du personnage : Eug. Burney.

A la gauche du personnage, fac-similé de la signature du Religieux : A. Jouin des f f p.

Salon de 1890 (nº 4909).

Envoi de l'auteur (1907).

Burney.

54. *Dominique Delahaye-Bougère, industriel, né à Écouflant en* 1819, *mort à Angers en* 1888.

Gravure au burin. — H. 0m,25. — L. 0m,17.

En buste, de trois quarts à droite; tête nue; chevelure abondante; favoris sur les joues; indication de vêtement ouvert.

Épreuve d'artiste, sur papier de Chine.

Signé à la gauche du personnage : E. Burney.

Une seconde signature a été appposée à l'encre par l'artiste, au-dessous de la composition.

Envoi de l'auteur (1907).

Burney.

55. *Henri Chevreul, magistrat et écrivain, né à Paris en* 1819 *; mort à Paris en* 1889.

Gravure au burin. — H. 0m,25. — L. 0m,18.

En buste, tête de face; front chauve, barbe entière; indication de redingote, de gilet ouvert et de cravate; une décoration étrangère à la boutonnière.

Épreuve avant la lettre, sur papier du Japon.

Signé, à la gauche du personnage : Burney, 1889.

Salon de 1890 (nº 4909).

Envoi de l'auteur (1907).

CHAMPOLLION (Eugène-André).

56. *Michel-Eugène Chevreul, chimiste, membre de l'Institut, né à Angers en* 1786, *mort à Paris en* 1889.

Gravure à l'eau-forte. — H. 0m,26. — L. 0m,11.

Tête nue, de face, front dénudé, cheveux abondants sur les tempes. Indication de vêtement ; chemise à col droit ; cravate.

Épreuve d'artiste, sur papier de Hollande.

Signé à la droite du personnage : Champollion, sc. 1887.

Au-dessous du portrait, en fac-similé : E. Chevreul.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

CORABOEUF (Jean-Alexandre).

57. *Académie.*

Gravure au burin. — H. 0m,45. — L. 0m,32.

Un homme, nu, debout, la main droite relevée à la hauteur du visage, la main gauche crispée sur la cuisse, exprime, par une certaine mollesse d'attitude, et par le regard, la tristesse qui l'obsède.

Épreuve d'artiste du Prix de Rome remporté par l'auteur en 1898.

Envoi de l'auteur (1898).

CROSBIE (Émile).

58. *Tête d'Apôtre, d'après Rembrandt.* (Musée de Cassel).

Gravure sur bois. — H. 0m,50. — L. 0m,38.

Tête de trois quarts à gauche; front chauve; barbe entière.

Signé, au-dessous de la composition, de la main de l'artiste : Émile Crosbie.

Salon de 1895 (nº 4121).

Épreuve d'artiste, avant la lettre, sur papier du Japon pelure.

Envoi de l'auteur (1907).

Crosbie.

59. *P.-J. David d'Angers.*

Gravure sur bois. — H. 0m,13. — L. 0m,09.

Tête de profil à droite; chevelure abondante; barbe en collier; indication de l'épaule gauche.

Ce profil est pris sur le bas-relief des *Funérailles du général Foy*, dans le monument du général, au cimetière du Père-Lachaise à Paris (28e division). Ce monument est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 101-102).

Épreuve d'artiste, avant la lettre, sur papier du Japon pelure.

Envoi de l'auteur (1907).

Crosbie.

60. *Jean-François Gigoux, peintre d'histoire et de portraits, né à Besançon en* 1808, *mort à Paris en* 1894.

Gravure sur bois. — H. 0m,17. — L. 0m,12.

Tête de trois quarts à gauche; cheveux très fournis; longues moustaches tombantes; indication de vêtement ; gilet ouvert; cravate; rosette de la Légion d'honneur à la boutonnière.

Gravure exécutée d'après le buste de Gigoux, par M. Louis-Noel, exposé au Salon de 1882 (nº 4609).

Épreuve d'artiste, avant la lettre, sur papier de Chine.

Signé, de la main de l'artiste, au-dessous de la composition : Émile Crosbie.

Envoi de l'auteur (1907).

Crosbie.

61. *Pierre-Victor Galland, peintre et décorateur, né à Genève en* 1822, *mort à Paris en* 1892.

Gravure sur bois. — De forme ronde. — Diam. 0m,05.

Tête de profil à gauche; coiffée d'une toque; barbe entière; indication de vêtement.

Épreuve d'artiste, avant la lettre, sur papier du Japon pelure.

Signé, à droite, de la main de l'artiste : Émile Crosbie.

Envoi de l'auteur (1907).

GAILLARD (Claude-Ferdinand).

62. *Mona Lisa* ou *la Joconde, d'après Léonard de Vinci* (Musée du Louvre).

Gravure au burin. — H. 0m,42.— L. 0m,33.

De trois quarts, tournée vers la gauche, Mona Lisa, les mains croisées, est assise dans un fauteuil.

Le graveur n'a pu indiquer que l'ensemble de la composition. Le voile, retenu par un fil d'or; la chevelure bouclée, l'expression si compliquée de la bouche et des yeux, le fond représentant un lac entouré de rochers, qui donnent tant de prix à la peinture de Léonard de Vinci, restaient à exécuter au décès du graveur.

N° 39 du tirage, sur papier de Chine, strictement limité à 125 épreuves.

Envoi de M. Henry Jouin (1898).

JOURNOT (Louis-Isidore).

63. *La Vierge couronnée par les anges,* dite « *le Magnificat* », *d'après Sandro Botticelli* (Galerie des *Uffizi*, à Florence).

Gravure au burin. — De forme ronde. — Diam. 0m,31.

La Vierge, à mi-corps, assise vers la droite, de profil à gauche, tient sur ses genoux l'Enfant nu qui appuie sa main droite sur le bras de sa mère. La Vierge a les yeux baissés vers un livre qu'un ange, placé à sa droite, tient ouvert; elle vient d'achever d'écrire sur le livre les paroles du *Magnificat.* Un autre ange tient un encrier à la portée de la main de la Vierge. Un troisième est attentif à la scène; enfin deux autres, debout aux extrémités latérales de la composition, tiennent au-dessus de la tête de la Vierge une couronne de diamants.

Épreuve d'artiste, avant la lettre, sur papier du Japon. (Tirage strictement limité à 20 épreuves.)

Signé vers la droite, de la main de l'artiste : Louis Journot, 1905.

Salon de 1905 (n° 4464).

Le *Magnificat* de la galerie de Florence est plus riche, plus complet que la même composition, également de Botticelli, conservée au Musée du Louvre.

Envoi de l'auteur (1907).

Journot.

64. *Madame Du Plessis-Bellière en Artémise, d'après Charles Le Brun.*

Gravure au burin. — H. 0m,16. — L. 0m,12.

La reine d'Halicarnasse, Artémise II, veuve de Mausole, est vue en pied, assise, les yeux en larmes, levés vers le ciel, les mains croisées sur une urne placée à sa gauche; elle a pour vêtement une robe, sur laquelle passe une tunique; sur sa tête est un diadème; les bras et le cou de la reine sont nus; ses pieds sont chaussés de sandales; au premier plan, un Amour éploré, nu, debout, nonchalamment accoudé sur les genoux de la reine d'Halicarnasse, foule aux pieds la couronne de Mausole et tient d'une main distraite son flambeau renversé; à terre, une couronne de lauriers, une épée, un casque, un bouclier. Au fond, l'entrée d'une galerie. Derrière la reine, une colonne à laquelle est fixée une tenture.

Epreuve d'artiste, avant la lettre, sur papier de Chine.

Signé, de la main de l'artiste, vers la droite, au-dessous de la composition : Louis Journot.

Envoi de l'auteur (1907).

Journot.

65. *Homme taillant une plume, d'après A. Brauwer* (Musée du Louvre, collection La Caze).

Gravure au burin et à l'eau-forte.— H. 0m,41. — L. 0m,30.

A mi-jambes, assis, de profil à droite, vêtu d'une robe de travail, le coude gauche appuyé sur un pupitre, il tient dans ses mains, très

rapprochées de ses yeux, une plume d'oie, qu'il taille avec la plus grande attention.

Épreuve d'artiste, avant la lettre, sur papier du Japon.

Signé, à droite, de la main de l'artiste : LOUIS JOURNOT, 1902.

Salon de 1899 (nº 4640).

Le tableau d'A. BRAUWER porte le nº 43 de la collection La Caze.

Envoi de l'auteur (1907).

JOURNOT.

66. *Bonaparte. — Entrée au Caire, d'après J.-L. Gérome.*

Gravure au burin et à l'eau-forte.— H. 0m,39. — L. 0m,31.

Le général Bonaparte, en grand uniforme, avec un manteau sur les épaules, est à cheval et en marche. Il tient son chapeau de la main droite.

Épreuve d'artiste, avant la lettre, sur papier du Japon des manufactures impériales.

La statuette de GÉROME a été exposée au Salon de 1897 (nº 2987).

L'estampe que nous décrivons a paru au Salon de 1898 (nº 4755).

Signé, vers la droite, de la main de l'artiste : LOUIS JOURNOT, 1902.

Envoi de l'auteur (1907).

LAMOTTE (ALPHONSE).

67. *Portrait de Largillière, de sa femme et de sa fille, d'après Largillière* (Musée du Louvre, collection La Caze).

Gravure au burin. — H. 0m,50. — L. 0m,61.

Largillière, en costume de chasse, est assis à gauche ; il a son fusil et son chien entre les jambes ; au centre, sa jeune fille debout, chantant et ayant une partition ouverte dans la main gauche baissée ; à droite, sa femme, assise, vêtue d'une robe décolletée. Fond de paysage.

Épreuve d'artiste, avant la lettre, sur papier du Japon.

Signé, à droite, au-dessous de la composition, de la main de l'artiste : ALPHONSE LAMOTTE.

Le tableau de LARGILLIÈRE porte le nº 224 de la collection La Caze.

Salon de 1897 (nº 4109).

Envoi de l'auteur (1907).

MARCENAY DE GHUY (ANTOINE DE).

68. *L'Amour fixé, d'après Charles Le Brun.*

Gravure au burin. — H. 0m,34.— L. 0m,29.

Une femme, assise à gauche, couronnée de roses, tient captif, demi-couché sur ses genoux, l'Amour dont elle coupe les ailes. Pendant ce temps, Minerve, déesse de la Sagesse, lie les bras de l'Amour. Derrière le groupe principal, l'Hymen debout, tient un flambeau allumé. Vers la droite, un autel, sur lequel la flamme consume un carquois, des flèches et un arc. Sur le sol, à gauche, une pomme de Pâris, avec la devise « A la plus belle ». Fond de paysage, limité, à gauche, par une draperie.

Au-dessous de la composition est gravé, à gauche : CHARLE LE BRUN pt.

A droite est gravé : DE MARCENAY DE GHUY pbat ET scbat 1763.

Épreuve sur papier de Hollande,

La peinture de LE BRUN, exécutée pour Vaux-le-Vicomte, rappelle, sous une forme allégorique, une réconciliation du surintendant Fouquet avec sa femme, née Marye-Magdeleine Jeannin de Castille.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

MELLAN (CLAUDE).

69. *Tête de Christ dite « La Sainte-Face ».*

Gravure au burin, exécutée d'un seul trait.— H. 0m,43. — L. 0m,32.

Tête de Jésus-Christ, vue de face, couronnée d'épines, les cheveux tombants et le front ensanglanté. Les moustaches et la barbe sont courtes. La composition se détache sur un linge dit : « Voile de Véronique ».

Au-dessous de la tête est gravé : FORMATVR VNICVS VNA NON ALTER, *et dans l'angle inférieur, à gauche :* C. MELLAN G. P. ET F. 1649. IN AEDIBUS REG.

Mariette s'exprime en ces termes sur la curieuse tentative du graveur :

« Son sujet étant déterminé, MELLAN pose la pointe de son burin au centre de sa planche, et, partant de là, il lui fait décrire une ligne spirale, qui circule et continue, sans interruption, ses révolutions parallèles jusqu'à ce qu'elle ait entièrement couvert toute la surface du cuivre. Quand il le faut, il fait doucement serpenter ce trait circulaire et lui fait prendre des ondulations insensibles ; il le nourrit et le fortifie, il le diminue d'épaisseur et l'affaiblit, selon que l'exige la rencontre des ombres, des demi-teintes et des clairs, et, par cette ingénieuse marche, il parvient à lui faire dessiner, avec beaucoup d'expression, et de précision, toutes les parties du visage de

son Christ, et généralement tout ce qu'il veut mettre dans son estampe Le nez, les yeux, la bouche, les cheveux, la couronne d'épines, les gouttes de sang, le linge même, sur lequel la Sainte-Face est imprimée, tout cela naît et part du même trait. Ce trait exprime jusqu'au nom du graveur et jusqu'à cette inscription ; *Formatur unicus, non alter*. C'est-à-dire : celui qui est unique est formé par un trait unique, et l'opération ne se répétera plus. L'événement a vérifié la prédiction, car les graveurs Thourneysen, Thibout, et quelques autres, qui furent assez téméraires pour entreprendre d'en faire autant, y échouèrent tous. » (Voy. *Abecedario de P.-J. Mariette*, publié et annoté par MM. Ph. de Chennevières et A. de Montaiglon. Paris, 1851-1860, 6 vol. in-8°, t. III, p. 357-358).

Cette planche ne fut tirée qu'à 250 exemplaires. Elle est devenue rare et sa singularité éveille l'intérêt. C'est à tort que divers biographes ont prétendu que cette planche avait été exécutée à Rome. Mellan habitait Paris en 1649.

Épreuve sur papier de Hollande.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

SULPIS (Émile-Jean).

70. *Albert-Alexandre Lenoir, architecte et écrivain, membre de l'Institut, secrétaire de l'École des Beaux-Arts, né à Paris en* 1801, *mort dans la même ville en* 1891.

Gravure au burin. — H. $0^m,17$. — L. $0^m,13$.

En buste, de trois quarts à droite; tête nue; collier de barbe; redingote, gilet ouvert, cravate à bouts tombants; la rosette de la Légion d'honneur à la boutonnière.

Épreuve, avant la lettre, sur papier de Chine.

Signé, à la main, par l'artiste, à la droite du personnage : Émile Sulpis.

Envoi de l'auteur (1907).

Sulpis.

71. *Louis Wilfrid Hue, administrateur judiciaire, né à Brezolles, en* 1838, *mort à Paris en* 1892.

Gravure au burin. — H. $0^m,17$, — L. $0^m,13$.

En buste, tête nue, de trois quarts à gauche; favoris sur les joues ; indication de vêtement fermé ; chemise à col droit; cravate.

Épreuve d'artiste, avant la lettre, sur papier de Chine.

Signé sous le parement de l'habit, à gauche : E. Sulpis.

Envoi de l'auteur (1907).

Sulpis.

72. *Paul Le Vayer, conservateur du Musée Carnavalet.*

Gravure au burin. — H. $0^m,17$. — L. $0^m,13$.

En buste, de face; moustache, barbiche ; indication de vêtement.

Épreuve d'artiste, sur papier de Chine.

Non signé.

Envoi de l'auteur (1907).

SCULPTURE

ÉCOLE FRANÇAISE

BECQUET (Just).

73. *Ismaël.*

Statue couchée. — Plâtre. — Long. $1^m,50$.

Ismaël, nu, la bouche entr'ouverte, est couché sur le dos; la tête est renversée sur un pli de terrain ; le bras droit, replié, est passé au-dessus de la tête, pendant que l'autre bras est allongé près d'un vase renversé.

Signé à gauche, sur le socle : J. Becquet.

Le modèle en plâtre a été exposé au Salon de 1870 (n° 4271) et le marbre au Salon de 1877 (n° 3591).

Envoi de l'auteur (1903).

BOURGEOIS (Louis-Maximilien).

74. *Jean-Louis-Étienne Bourgeois, père du statuaire.*

Médaillon. — Marbre. — Diam. $0^m,37$.

Vu de profil, à gauche; cheveux abondants ; visage imberbe ; sans indication de vêtement.

Signé derrière la tête : M. Bourgeois.

Salon de 1864 (n° 2517).

Envoi de Mme Maximilien Bourgeois (1903).

BOURGEOIS.

75. *Aux Maîtres français.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,20.

FACE : Au centre, Pierre Lescot, assis, est accoudé du bras droit sur le dossier de son siège ; dans la main, ramenée sur la poitrine, est un compas ; la main gauche, posée sur les genoux, tient une longue règle ; à sa droite, JEAN GOUJON, debout, pose la main gauche sur l'épaule droite de LESCOT ; le bras droit tombe le long du corps ; il tient un maillet et des ébauchoirs dans la main. A la gauche de PIERRE LESCOT, NICOLAS POUSSIN, également debout, a un crayon dans la main droite, relevée à la hauteur du cou ; le bras gauche est baissé ; la main tient une palette et des pinceaux.

Au fond, le Louvre.

Sur une plinthe simulée, au-dessous des personnages, sont gravés les noms de : J. GOUJON, PIERRE LESCOT, POUSSIN.

Signé au bas : MAXIMILIEN BOURGEOIS.

En exergue, on lit : PHILIBERT DELORME, J. COVSIN, MANSART, G. DVPRÉ, PVGET, DAVID D'ANGERS, BARYE, JEAN PESNE, AVDRAN, HENRIQVEL DVPONT, CLOVET, EVGÈNE DELACROIX, INGRES, WARIN.

REVERS : Un chêne, couvrant tout le champ du médaillon, mais en partie caché par un cartel oblong, réservé pour l'inscription d'un nom.

En bas, un peu à gauche, sont gravées, en monogramme, les initiales de l'artiste : M. B.

En exergue, on lit : ARTIBVS PATRIAE.

Envoi de l'auteur (1895).

BOURGEOIS.

76. *Gabriel-Jules Thomas, statuaire, membre de l'Institut.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,14.

Vu de profil, à droite ; barbe entière ; chemise à collet droit ; cravate ; habit à collet rabattu ; rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Signé à la section de l'épaule : MAX. BOURGEOIS, 1890.

En exergue, on lit, en relief : G.-J. THOMAS, MEMBRE DE L'INSTITUT.

Devant, sont sculptés un maillet et des ébauchoirs.

Derrière la tête est esquissée la statue de *Virgile*, de THOMAS, conservée au Musée du Luxembourg (catal. n° 534).

Envoi de l'auteur (1895).

BOURGEOIS.

77. *Jean-François Soitoux, statuaire.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,19.

De profil à gauche ; longue chevelure tombant sur l'épaule ; barbe abondante ; indication de vêtement.

Derrière la tête on lit, en relief : SOITOUX.

Signé au bas : MAX. BOURGEOIS, 1883.

Envoi de l'auteur (1895).

BOURGEOIS.

78. *Hubert Louis-Noël, statuaire.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,16.

De profil à gauche ; moustaches ; habit à collet rabattu ; cravate foulard. A la boutonnière, décoration de chevalier de la Légion d'honneur.

Derrière la tête on lit, en relief : LOUIS-NOËL.

Signé au bas, avec cette mention : A MON AMI LOUIS-NOËL, MAX. BOURGEOIS, 1883.

Envoi de l'auteur (1895).

BOURGEOIS.

79. *Ulysse-Jean-Baptiste Gravigny, architecte.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,14.

Tête nue, de profil à gauche ; cheveux rares ; barbe en collier ; chemise à collet droit ; cravate anguille ; habit à collet rabattu ; décoration de chevalier de la Légion d'honneur à la boutonnière. Devant, attributs d'architecte : compas et té.

En exergue, en relief, on lit : J. B. U. GRAVIGNY, ARCHITECTE, 1890.

Signé au bas : MAXlien BOURGEOIS.

Envoi de l'auteur (1895).

BOURGEOIS.

80. *Paul Delisse, professeur au Conservatoire de musique.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,18.

Vu de profil à droite ; front découvert ; longs cheveux tombant sur la nuque ; col de chemise aux angles brisés ; cravate Lavallière ; habit à collet rabattu. Derrière la tête, attributs de musicien.

En exergue, en relief, on lit : PAUL DELISSE, PROFESSEUR AU CONSERVATOIRE, 1887.

Signé à la section de l'épaule, avec cette mention : A MON AMI P. DELISSE.

Envoi de l'auteur (1895).

BOURGEOIS.

81. *Paul-Albert Baudoüin, peintre.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,14.

De profil à droite; longue chevelure fouillée ; barbe entière et crépue ; habit à collet rabattu. Devant, une palette traversée par une branche de laurier.

Derrière la tête est écrit, en relief: PAUL BAUDOÜIN.

Signé au bas : MAX. BOURGEOIS.
BEUZEVILLE, 1889.

Envoi de l'auteur (1895).

CARRIER-BELLEUSE (ALBERT-ERNEST CARRIER DE BELLEUZE, dit).

82. *François Chifflart, peintre d'histoire.*

Buste. — Plâtre. — H. 0m,60.

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; cheveux abondants, relevés sur le front; toute la barbe, mais courte ; moustaches fournies; l'artiste est en costume d'atelier : chemise ouverte et veston fermé.

Devant, sur la gaine, est gravé :
F. CHIFFLART

Signé à la section de l'épaule gauche : 1860. A. CARRIER.

Salon de 1861 (nº 3218).
Envoi de M. Henry Jouin (1903).

CHAPU (HENRI-MICHEL-ANTOINE).

83. *Le comte de Montalembert, orateur et écrivain, membre de l'Académie française.*

Buste. — Esquisse originale. — Plâtre teinté. — H. 0m,35.

Tête nue, de face; cheveux longs et tombants, séparés sur le côté gauche; chemise à collet droit; habit fermé ; indication de manteau ; cordon de lorgnon tombant sur l'habit.

Signé à gauche, sur le piédouche : H. CHAPU.

Sur un cartouche simulé, dans la face antérieure du piédouche, est écrit : Cte DE MONTALEMBERT.

Le marbre a paru au Salon de 1873 (nº 1565).
Envoi de M. Henry Jouin (1898).

CHAPU.

84. *Charles Questel, architecte, membre de l'Institut.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,22.

De profil à gauche; la tête chauve ; barbe entière ; chemise à collet droit ; gilet montant ; indication de redingote et de pardessus. A la boutonnière, rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Signé à la section de l'épaule : H. CHAPU.

Salon de 1875 (nº 2941).
Envoi de M. Henry Jouin (1895).

CHINARD (PIERRE).

85. *Louis-Léopold Boilly.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,25.

Tête nue, de profil à droite; chevelure très fouillée; sans indication de vêtement.

En exergue on lit : CHINARD A BOILLY.

Envoi de M. Henry Jouin (1895).

COUSIN (JEAN).

86. *L'amiral Chabot.*

Statue. — Bronze. — H. 0m,43. — Long. 0m,52.

L'amiral est représenté à demi couché, appuyé du bras gauche sur son casque; la main tient un sifflet; l'amiral est couvert d'une armure par-dessus laquelle passe une cotte blasonnée à ses armes, bordée d'une frange et chargée d'ornements tels qu'un lion, une comète et une quantité de chabots; le bras droit est allongé sur la jambe droite; les gantelets et d'autres pièces de l'armure sont posés près du casque. L'amiral porte la décoration de l'ordre de Saint-Michel.

Réduction faite par JEAN-JACQUES FEUCHÈRE.

La statue repose, sur un tombeau en forme d'urne, semée, sur son pourtour, de nombreux chabots.

La statue originale est au Musée du Louvre (catal. Barbet de Jouy, nº 103).

Voy. sur cette œuvre : A.-L. Millin, *Monumens français,* t. I, nº III, p. 56-57); Henri Sauval, *Antiquités de la Ville de Paris,* t. I, p. 461; A. Lenoir, *Musée des monuments français,* t. III, p. 53, nº 98.

Envoi de M. Henry Jouin (1898).

DAVID (ADOLPHE).

87. *Apothéose de Napoléon Ier*.

Bas-relief. — Plâtre bronzé. — H. 0m,46. — L. 0m,41.

Ce bas-relief est décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 83-84).

Envoi de M. Henry Jouin (1895).

DE BAY PÈRE (JEAN-BAPTISTE).

88. *Faustulus*.

Statuette. — Terre cuite. — H. 0m,15.

Cette statuette est l'esquisse du modèle du *Faustulus* décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 80).

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

DELOYE (JEAN-BAITISTE).

89. *Albert-Ernest Carrier-Belleuse, statuaire*.

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,12.

Vu de profil à gauche; chevelure abondante et en désordre; moustaches; cravate Lavallière; croix d'officier de la Légion d'honneur. Derrière la tête, un Génie, ayant une palme dans la main gauche, et présentant une couronne de l'autre main.

En exergue, on lit : A.-E. CARRIER-BELLEUSE.

Signé au bas : DELOYE.

Envoi de l'auteur (1900).

DELOYE.

90. *Catherine II, impératrice de Russie*.

Statuette. — Plâtre. — H. 0m,51.

Elle est assise, drapée et accoudée du bras gauche sur un globe symbolique ; la main droite pose sur une main de Justice.

Salon de 1892 (n° 2498).

Modèle de la statue exécutée, de grandeur naturelle, en biscuit de Sèvres, et placée dans les jardins de l'ambassade de Russie, à l'occasion de la réception du Tzar à Paris, en 1896.

Envoi de Mme veuve Deloye (1900).

DELOYE.

91. *Bacchant*.

Statuette. — Plâtre. — H. 0m,41.

Un bacchant, nu, ivre, étendu à terre, est endormi ; la tête, couronnée de pampres, pose sur une urne renversée; dans la main droite, une buire ; un thyrse appuie sur le bras gauche allongé.

Le marbre appartient au baron Franchetti.

Envoi de Mme veuve Deloye (1900).

DELOYE.

92. *Diane*.

Statuette. — Plâtre. — H. 0m,48.

Diane, nue, assise, a la tête tournée vers l'épaule gauche ; à sa droite est un chien qu'elle essaie de retenir; derrière elle, à terre, des oiseaux morts.

Signé au-dessus des oiseaux : DELOYE.

Le marbre a figuré au Salon de 1887 (n° 3862).

Envoi de Mme veuve Deloye (1900).

DELOYE.

93. *Diane chasseresse*.

Statuette. — Plâtre. — H. 0m,66.

Diane, nue, assise sur un char ; elle tient un petit chien sur ses genoux et retire une flèche d'un carquois placé à ses pieds.

Envoi de Mme veuve Deloye (1900).

DELOYE.

94. *Évohé*.

Statuette. — Plâtre. — H. 0m,75, y compris le socle.

Bacchante, nue, debout, ayant les bras levés au-dessus de la tête.

La statuette est posée sur un socle, décoré d'un petit bas-relief en cire.

La statuette marbre et le bas-relief argent ont figuré au Salon de 1898 (n° 4079).

Le marbre est la propriété de Mme de Polès.

Envoi de Mme veuve Deloye (1900).

DELOYE.

95. *La Part du Capitaine*.

Groupe. — Plâtre. — H. 0m,54.

Un guerrier, casqué, a la main gauche sur son épée, la pointe en terre, tandis que la main droite est posée sur l'épaule d'une femme nue. A terre, une bourse.

Le groupe, « marbre et bronze », a figuré au Salon de 1898 (n° 4080).

Collection Corroyer.

Envoi de Mme veuve Deloye (1900).

DELOYE.

96. *Hébé*.

Statuette. — Plâtre. — H. 0m,55.

Hébé, nue, assise sur un rocher, tient une buire dans la main droite, et une coquille dans l'autre main.

Le marbre a figuré au Salon de 1898 (nº 3330).

Envoi de Mme veuve Deloye (1900).

DESVERGNES (Charles-Jean).

97. *Gaston Thys, peintre d'histoire, pensionnaire de la Villa Médicis.*

Plaquette. — Bronze. — H. 0m,17. — L. 0m,11.

Vu de profil à gauche ; moustaches, barbiche; cravate à bouts tombants ; habit à collet rabattu.

Au bas est esquissée une palette avec des pinceaux.

Signé, sur la palette, avec cette mention : A MON AMI THYS, SOUVENIR AFFECTUEUX, CH. DESVERGNES. ROMA 1892.

Envoi de M. Henry Jouin (1898).

DURET (Francisque-Joseph).

98. *George Gordon, lord Byron, poète anglais.*

Buste. — Plâtre. — H. 0m,71.

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule droite ; draperie rejetée sur l'épaule gauche.

Signé à gauche, sur le socle : F. DURET.

Envoi de M. Henry Jouin (1894).

ETEX (Antoine).

99. *Lancelot-Théodore, comte Turpin de Crissé, peintre, collectionneur, membre de l'Institut.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,27.

Vu de profil à droite ; barbe sur la joue.

Signé à la section du cou : ETEX.

Envoi de M. Henry Jouin (1895).

FÉLON (Joseph).

100. *Faune vendangeur.*

Statuette. — Plâtre. — H. 0m,25.

Debout, le corps renversé en arrière; il tient de ses deux mains, levées, une corbeille remplie de raisins.

Signé : J. FÉLON.

Envoi de M. Henry Jouin (1897).

LEHARIVEL - DUROCHER (Victor - Edmond-Charles).

101. *Le marquis Charles-Philippe de Chennevières-Pointel, écrivain et administrateur, membre de l'Institut.*

Médaillon. — Plâtre. — Diam. 0m,40.

En buste, de profil à gauche : chevelure abondante ; barbe entière ; cravate ; vêtement à collet rabattu.

En exergue est gravé : CHARLES-PHILIPPE DE CHENNEVIÈRES-POINTEL.

Signé à la section de l'épaule : LEHARIVEL-DUROCHER, 1853.

Salon de 1855 (nº 4464).

Envoi de la marquise Ph. de Chennevières (1903).

LEVILLAIN (Ferdinand).

102. *Coupe.*

Bas-relief. — Bronze. — Diam. 0m,58.

Au centre, médaillon renfermant quatre têtes de bacchants ou de satyres dans une guirlande de fruits.

Trois médaillons sont modelés dans le pourtour.

Premier médaillon : *Junon*, assise sur des nuages, tient, de la main droite, une tête coupée d'où tombent des gouttes de sang ; à ses pieds est un paon.

A la gauche du médaillon : Apollon délivrant Marsyas attaché à un arbre.

A la droite du médaillon : Orphée jouant de la lyre, et Caron, dans sa barque, s'approchant de lui.

Deuxième médaillon : *Vénus assise sur un dauphin.*

A gauche du médaillon : Médée rajeunissant un mouton.

A droite du médaillon : Phaëton demande la faveur de conduire le Soleil.

Troisième médaillon : *Cérès*, largement drapée, assise, tient de la main gauche une gerbe d'épis.

A gauche du médaillon : Latone change des paysans en grenouilles.

A droite du médaillon : Acis et Galatée qui s'embrassent sont surpris par le Cyclope.

Dans les intervalles de ces épisodes, scènes fantastiques au milieu de lianes, de masques, d'animaux et de fruits.

Le bord extérieur de la coupe est décoré de masques, de coquilles, de plantes et d'enfants.

Signé au-dessus de Latone : F. LEVILLAIN, 1894.

Le plâtre a été exposé au Salon de 1894 (nº 3807).

Envoi de l'auteur (1903).

LOUIS-NOËL (Hubert).

103. *La Muse d'André Chénier.*

Groupe. — Marbre. — H. 1m,17.

La Muse, affaissée, entoure de son bras droit la tête d'André Chénier, posée sur un billot; la main gauche appuie sur un parchemin, demi-déroulé, sur lequel sont tracés les titres des principales compositions du poète.

Signé à droite, sur le socle : LOUIS-NOËL, 1872.

Sur la droite du billot est gravée la date : 7 THERMIDOR.

La face antérieure du billot est décorée d'une lyre et d'une branche d'olivier.

Le modèle en plâtre a paru au Salon de 1870 (n° 4694) et le marbre au Salon de 1872 (n° 1770).

Envoi de l'auteur (1893).

LOUIS-NOËL.

104. *Moine en prière.*

Bas-relief. — Modèle.— Plâtre.— H. 0m,65. — L. 0m,80.

Un Religieux, en pied, en costume des Frères Prêcheurs, est vu de profil à gauche; il est agenouillé devant un prie-Dieu sur lequel il s'accoude des deux bras; les mains sont l'une sur l'autre; la tête est inclinée dans l'attitude d'une profonde méditation. Le chapelet des Frères Prêcheurs pend à la ceinture du Religieux. Sur le côté visible du prie-Dieu sont sculptées les armoiries de l'Ordre de saint Dominique. Devant le prie-Dieu, une pile de livres surmontés d'un soleil.

Signé, à droite, au-dessus du pied du Religieux : LOUIS-NOËL, 1889.

Modèle du fronton de la chapelle funéraire du R. P. Jouin, au cimetière Montparnasse, à Paris (27e division).

Envoi de l'auteur (1896).

LOUIS-NOËL.

105. *La Peinture.*

Bas-relief. — Modèle.— Plâtre.— H. 0m,55. — L. 0m,38.

La figure allégorique de la Peinture est représentée planant sur des nuages; la tête, tournée vers l'épaule gauche, est vue de profil à droite; le bras gauche, allongé, pose sur le genou; dans la main est une palette; le bras droit est relevé à la hauteur du cou; la main tient un pinceau. Au fond, la silhouette de la Villa Médicis et du dôme de Saint-Pierre.

A gauche, un cartel où sont gravés les noms : ANGERS, ROME, PARIS.

Signé, à gauche, dans l'angle inférieur : LOUIS-NOËL, 1900.

Le bronze original est encastré dans la face antérieure du monument de J.-E. LENEPVEU, inauguré à Angers, le 14 octobre 1900. (Voy. *Monument à la mémoire de J.-E. Lenepveu, peintre d'histoire... Récit de l'inauguration*, par H. Jouin. Angers, Germain et Grassin, 1900, in-8° de 69 pages avec une planche hors texte).

Envoi de l'auteur (1900).

LOUIS-NOËL.

106. *Louis-Maximilien Bourgeois, statuaire.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,20.

De profil à gauche; chevelure longue et fouillée; cravate foulard; habit à collet rabattu.

Derrière la tête est gravé : L. MAXIMILIEN BOURGEOIS.

Signé au bas, avec cette mention : A MON AMI MAX. BOURGEOIS. LOUIS-NOËL, 1883.

Envoi de l'auteur (1895).

MISEREY (ALBERT-ERNEST).

107. *Jean-François-Léonor Mérimée, peintre et écrivain.*

Médaillon. — Modèle. — Plâtre. — Diam. 0m,63.

Tête nue, de trois quarts à droite; cheveux abondants ramenés sur les tempes; chemise à collet droit; cravate; habit à collet rabattu.

Signé à la section de l'épaule gauche : A. MISEREY.

Modèle du médaillon, en marbre, inauguré à Broglie (Eure), le 8 septembre 1895.

A figuré à l'Exposition d'Angers (1905).

Envoi de l'auteur (1905).

NINI (JEAN-BAPTISTE).

108. *Benjamin Franklin.*

Médaillon. — Plâtre teinté. — Diam. 0m,11.

Vu de profil à gauche, coiffé d'un bonnet de fourrure; visage imberbe; longs cheveux tombant sur la nuque; indication de cravate, gilet et habit.

Signé à la section de l'épaule : NINI FECIT 1777.

En exergue, on lit, en relief : B. FRANKLIN AMÉRICAIN.

Envoi de M. Henry Jouin (1898).

RUDE (François).

109. *André-Marie-Jean-Jacques Dupin, aîné, homme politique.*

Buste. — Plâtre. — H. 0m,67.

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; barbe sur les joues; collet de manteau, chemise ouverte.

Signé à droite : F. Rude.

Salon de 1838 (n° 1914).
Envoi de M. Henry Jouin (1893).

Rude (François).

110. *Le Baptême du Christ.*

Groupe. — Plâtre. — H. 0m,30.— L. 0m,20.

Le Christ, nu, debout, les mains jointes, ayant une légère draperie passée sur le bras gauche, reçoit l'eau du Jourdain que saint Jean-Baptiste, placé à sa gauche, répand sur le front du Sauveur. Le Précurseur, vêtu d'une peau de mouton retenue par une courroie, tient, de sa main gauche, la croix de roseau; à la droite du Christ est un ange agenouillé en adoration.

La tête de l'ange et une aile sont en cire; le reste est en plâtre.

Esquisse du groupe, en marbre, placé dans l'église de la Madeleine, à Paris. (Voy. *Inventaire général des Richesses d'art.* Monuments religieux de Paris, t. I, p. 217).
Envoi de M. Henry Jouin (1897).

SCHOENEWERK (Alexandre).

111. *Ève C***, enfant.*

Buste. — Plâtre. — H. 0m,17.

Fillette en buste, les cheveux tombants sur les épaules; la chemise nouée à la gorge; le corsage ouvert en carré.

Signé : Schoenewerk, 1884.

Envoi de M. Léon Caille (1897).

Schoenewerk.

112. *La Jeunesse et l'Amour.*

Groupe. — Cire. — H. 0m,15.

Une jeune fille debout, drapée dans une robe moderne, se penche sur une sorte d'autel domestique près duquel est un petit Amour qu'elle maintient écarté de sa main droite.
Envoi de M. Henry Jouin (1897).

Schoenewerk.

113. *Maternité.*

Groupe. — Plâtre. — H. 0m,17.

Une jeune femme, nue, assise, a la main gauche relevée vers l'épaule droite. Un enfant, enveloppé dans une draperie qui passe au-dessus de la tête de la jeune femme, est suspendu sur son dos.
Envoi de M. Henry Jouin (1897).

Schoenewerk.

114. *Jeune femme.*

Statuette. — Plâtre. — H. 0m,16.

En pied, coiffée d'un turban, un éventail dans la main gauche, elle est assise sur un siège rustique et tient sa main droite levée à la hauteur de l'épaule.
Envoi de M. Henry Jouin (1897).

SIMART (Pierre-Charles).

115. *Le Bouclier de Minerve.*

Bas-relief. — Modèle. — Plâtre. — De forme circulaire. — Diam. 1m,03. (Fragment).

Le Bouclier de Minerve provenant de l'atelier de Simart ne nous est pas parvenu intact. Il y manque un morceau. Cette œuvre originale n'en est pas moins précieuse. Mais, pour permettre l'étude de la composition dans sa totalité, nous avons cru devoir placer, à proximité du modèle, un moulage du bas-relief entier. C'est d'après ce moulage que nous donnons la description qui suit :

« Au centre, un vieillard chauve lançant une pierre contre une Amazone, et, au-dessus, la chouette emblématique tenant, dans ses pattes, la palme destinée au vainqueur. Au sommet, Thésée, et, près de lui, Antiope blessée par Molpadia, en combattant près de son époux. Puis viennent les compagnons de Thésée : Phalerus, Eribotus, Pirithoüs, luttant, et repoussant les Amazones; parmi eux, à gauche, une figure d'une grande élégance, le visage caché par la main qui tient le glaive, c'est Périclès. Au-dessous, une autre figure d'homme, vue de face, les yeux et la bouche ouverts, les cheveux hérissés : c'est la Peur, à laquelle Thésée avait sacrifié avant de livrer bataille aux Amazones. Les autres divinités qui prennent part à la lutte sont Neptune, Apollon Lycien, caractérisé par le loup qui l'accompagne, Vulcain, Minerve, toujours noble et drapée, la Terre Olympienne, Bacchus Lenaeus. » (Voy. *Simart, statuaire*, par Gustave Eyriès, p. 377-378).

La *Minerve du Parthénon*, restituée par Simart, a paru à l'Exposition Universelle de 1855 (n° 4574).

Envoi de M. Henry Jouin (1896).

ANONYME, ÉCOLE FRANÇAISE

ANONYME.

116. *Le comte Alfred de Falloux, de l'Académie française, ancien ministre.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,20.

Tête nue, de profil à droite; cheveux longs; barbe entière.

Signé à la section du cou : Js.

En exergue, on lit : NÉ A ANGERS LE 7 MAI 1811. ALFRED DE FALLOUX.

Envoi de M. Henry Jouin (1895).

MÉDAILLES

ÉCOLE FRANÇAISE

BAUDICHON (RENÉ).

117. *Noces d'argent.*

Plaquette. — Bronze. — Sommet cintré. — H. 0m,065. — L. 0m,07.

FACE : Un homme, en costume de travail, tête nue, de profil à gauche, est assis sur un banc rustique. Il a près de lui sa femme, dont il entoure la taille de son bras gauche. Dans sa main droite est un long bâton, à forme de houlette. L'épouse a les mains croisées sur ses genoux. Elle est également vue de profil à gauche. Un arbre abrite le couple. Fond de campagne.

Au sommet, à gauche, est gravé : POST XXV ANNOS.

Au-dessous de la composition, sur une base simulée : IMMUTABILIS AMOR.

Signé, dans l'angle inférieur à droite : RENÉ BAUDICHON.

REVERS : Un enfant nu, vu de dos et de profil à droite, est debout; de ses mains levées il atteint un fruit qu'il détache d'une branche d'arbre. Fond de buissons.

Signé en monogramme à gauche : R. B.

Envoi de l'auteur (1907).

BOURGEOIS (MAXIMILIEN).

118. *Charles Baudoüin, enfant.*

Médaille. — Argent. — Diam. 0m,055.

De profil à gauche; indication de vêtement.

Derrière la tête est gravé verticalement : CHARLES.

Vers la gauche, dans la partie inférieure : BEUZEVILLE, 1883.

Signé à droite : MAX. BOURGEOIS.

Envoi de M. Louis-Noël (1907).

BOURGEOIS.

119. *Jacques Baudoüin, enfant.*

Médaille. — Argent. — Diam. 0m,055.

De profil à droite; indication de vêtement.

Derrière la tête est gravé verticalement : JACQUES.

Signé à gauche, dans la partie inférieure : MAX. BOURGEOIS.

A la section de l'épaule est gravé : BEUZEVILLE, 1883.

Envoi de M. Louis-Noël (1907).

BOURGEOIS.

120. *Madame Émile T***.*

Médaille. — Argent. — Diam. 0m,055.

Tête nue, de profil à droite. Indication de col brodé.

Signé, à la section de l'épaule : MAX. BOURGEOIS.

Envoi de M. Louis-Noël (1907).

BRANDT (HENRI-FRANÇOIS).

121. *Guillaume Guillon Lethière, peintre d'histoire.*

Médaille. — Bronze. — Diam. 0m,045.

FACE : Tête nue, de profil à droite; légers favoris.

En exergue est gravé : G. Guillon Lethière Direc. de l'Acad. Roy. de France a Rome.

Signé, à la section du cou : Brandt. MDCCCXV.

Revers : Façade du palais de l'Académie de France.

En exergue est gravé : Acad. des Beaux-Arts de France a Rome.

Au-dessous de la composition est gravé : Villa Médicis, Brandt F.

Le peintre Lethière a été directeur de l'Académie de France de 1808 à 1817. Brandt était pensionnaire à cette époque.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

Brandt.

122. *Mariage du duc d'Orléans.*

Médaille. — Bronze. — Diam. 0m,04.

Face : Têtes accolées, de profil à gauche, du duc et de la duchesse d'Orléans. Le duc porte de légers favoris et la moustache ; la duchesse porte un collier de perles et, sur ses cheveux, un cercle très fin.

En exergue est gravé : Ferd. Ph. L. C. H. Jos. dux aurelıani. Helena Lod. Elis. Princ. Megalopol. Suerin.

Signé à la section du cou du duc d'Orléans :

Brandt F. anc pensre d. l'ac. d. Fran. a Rom.

Revers : Deux guirlandes enlacées, au centre desquelles est gravé :

Juncti d. 30 maii 1837.

Brandt, graveur prussien, avait été sujet français à la suite du traité de Lunéville (9 février 1801). En cette qualité, le concours de Rome lui était ouvert, et il remporta le grand prix en 1813 sur le sujet : *Thésée relève la pierre sous laquelle son père avait caché ses armes.* Brandt ne l'a pas oublié en 1837.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

CAQUÉ (Armand-Augustin).

123. *Henri-Benjamin Constant de Rebecque* (1767-1830) *publiciste.*

Médaille. — Bronze. — Diam. 0m,05.

Interprétation, par Caqué, du médaillon de Benjamin Constant, par David d'Angers décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 135).

En exergue est gravé : Benjamin Constant.

Signé à la section du cou : David et Caqué F.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

CHAPLAIN (Jules-Clément).

124. *Gustave Larroumet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.*

Plaquette. — Bronze. — H. 0m,07. — L. 0m,06.

En buste, de profil à gauche; tête nue; barbe entière; indication de vêtement; rosette à la boutonnière.

Au-dessous est gravé : 1852. Gustave Larroumet, 1903.

Signé, de bas en haut, à gauche : J.-C. Chaplain 1904.

Envoi de l'auteur (1907).

DANTZELL (Joseph).

125. *Achille-François-René Le Clère, architecte, membre de l'Institut.*

Médaille. — Bronze. — Diam. 0m,07.

Interprétation, par Dantzell, du médaillon de Le Clère, par David d'Angers, décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 348).

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

DÉCHIN (Jules).

126. *La Ville d'Arras couronnant un gymnaste.*

Plaquette. — Argent. — Partie supérieure cintrée. — H. 0m,06. — L. 0m,045.

La Ville d'Arras, personnifiée par une jeune femme, en pied, assise de profil à droite, pose, de la main gauche, une couronne sur la tête d'un jeune gymnaste, debout devant elle et tenant le drapeau. La main droite de la Ville couvre les armoiries de la cité. Au fond, le beffroi.

Sur le champ, à droite, est gravé : XXXe Fête fédérale de gymnastique.

A gauche, au milieu d'un vol de colombes : Arras 1904.

Signé dans la partie inférieure à gauche : Déchin.

Envoi de l'auteur (1907).

LEVILLAIN (Ferdinand).

127. *François Jouffroy, statuaire, membre de l'Institut.*

Médaille. — Bronze. — Diam. 0m,03.

Tête nue, de profil à droite; cheveux tombant sur le front; barbe crépue.

Derrière la tête, représentation simulée de l'œuvre de JOUFFROY : *Jeune fille confiant son premier secret à Vénus.*

On lit en exergue, en relief : F. JOUFFROY, SCULPTEUR.

Signé au bas : F. LEVILLAIN, 1873.

Envoi de l'auteur (1895).

LEVILLAIN.

128. *Hubert Louis-Noël, statuaire.*

Médaille. — Bronze. — Diam. 0m,025.

Tête de profil à droite; moustaches.

On lit en exergue, en relief : LOUIS-NOËL, STATUAIRE.

Signé au bas, avec cette mention : SON AMI F. LEVILLAIN.

Envoi de l'auteur (1895).

LOUIS-NOËL (HUBERT).

129. *Le marquis Philippe de Chennevières.*

Plaquette. — Bronze. — H. 0m,07. — L. 0m,05.

En buste, tête nue, de profil à gauche; indication de vêtement; cravate à bouts flottants; rosette d'officier à la boutonnière.

Au-dessous du personnage est gravé : PH. DE CHENNEVIÈRES.

Signé, à droite, verticalement : LOUIS-NOËL.

Envoi de l'auteur (1907).

PETIT (LOUIS-MICHEL).

130. *Dominique-Jean, baron Larrey, chirurgien militaire.*

Médaille. — Bronze. — Diam. 0m,05.

Interprétation, par PETIT, du médaillon de Larrey, par DAVID D'ANGERS, décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 144).

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

PONCET (HENRY-FRANÇOIS).

131. *La République française.*

Médaille. — Argent. — Diam. 0m,04.

Tête laurée, de profil à gauche; indication de l'épaule; sur l'épaule, le coq gaulois debout, jetant son cri.

En exergue est gravé :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Signé à la section de l'épaule : PONCET.

Envoi de l'auteur (1907).

ROGAT (ÉMILE).

132. *Louis-Marie de La Haye, vicomte de Cormenin, publiciste.*

Médaille. — Bronze. — Diam. 0m,05.

Interprétation, par ROGAT, du médaillon de Cormenin, par DAVID D'ANGERS, décrit dans l'*Inventaire* de 1885 (p. 169).

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

ROGAT.

133. *Vincent-Ferrare-François-Antony Thouret, publiciste et romancier.*

Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,06.

Tête nue, de profil à gauche; moustaches; barbiche.

En exergue est gravé : ANTONY THOURET, REPRÉSENTANT DU PEUPLE.

Signé à la section du cou : ÉMILE ROGAT, DIRIGÉ PAR J.-P. DAVID D'ANGERS.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

ROGAT.

134. *Charles-Guillaume Étienne, écrivain dramatique et homme politique.*

Médaille. — Bronze. — Diam. 0m,045.

Tête nue, de profil à gauche; chevelure abondante et bouclée; favoris sur la joue.

En exergue est gravé : C. GUILLAUME ÉTIENNE.

Signé à la section du cou : ÉMILE ROGAT, 1835.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

TIOLIER (PIERRE-NICOLAS).

135. *Girodet de Roucy Trioson, peintre d'histoire.*

Médaille. — Bronze. — Diam. 0m,04.

FACE : Tête nue, de profil à droite ; favoris; sans indication de vêtement.

En exergue est gravé : A.L. GIRODET-TRIOSON. PEINTRE D'HISTOIRE.

Signé à la section du cou : N. TIOLIER.

REVERS : *Sur le champ est gravé en huit lignes :* NÉ A MONTARGIS LE XXIX JANVIER MDCCLVII. MORT A PARIS LE IX DÉCEMBRE MDCCCXXIV.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

TIOLIER.

136. *Achille Michallon, peintre de paysage.*

Médaille. — Bronze. — Diam. 0m,05.

Face : En buste, de profil à gauche ; tête nue; chevelure abondante et bouclée ; légers favoris; indication de vêtement; cravate à bouts flottants.

En exergue est gravé : A. E. Michallon ex-pensre de l'acad. de France a Rome né en 1797, mort en 1822.

Signé à la section de l'épaule : N. P. Tiolier F.

Revers : La Peinture, en pied, drapée à l'antique, debout, de profil à droite, se penche, éplorée, sur une urne funéraire surmontant un cippe. Sur la face du cippe est gravé : Michallon. Un portefeuille est posé verticalement au pied du cippe. Deux estampes débordent du portefeuille. Elles portent inscrits à leur marge inférieure : Claude. Poussin.

En exergue est gravé : A Michallon. Ses amis.

Au-dessous de la composition est gravé : 1823.

Signé vers la droite : N. Tiolier.

L'inscription en exergue sur la face est fautive : Michallon est né en 1796.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

INTAILLES

ÉCOLE FRANÇAISE

LAMBERT (Gustave).

137. *Danse guerrière.*

Intaille. — Argent. — De forme oblongue.— H. 0m,045. — L. 0m,035.

Trois guerriers antiques, nus, debout, ayant sur les épaules une légère draperie, sont armés d'épées et de boucliers ; ils exécutent une danse en frappant leurs boucliers de leurs épées.

Signé, sous la composition : G. Lambert.

Envoi de l'auteur (1907).

Lambert.

138. *Credo.*

Intaille. — Argent. — H. 0m,025. — L. 0m,035.

Jeune fille, en buste, la tête de face, les mains jointes. Indication de balustrade.

Signé au-dessous de la composition : G. Lambert.

Envoi de l'auteur (1907).

Lambert.

139. *Aurore.*

Intaille. — Argent. — De forme ovale. — H. 0m,06. — L. 0m,045.

Une jeune femme, nue, debout, de face, rejette derrière elle, de ses deux mains levées, le voile qui lui servait de vêtement. A sa droite, le soleil qui se lève.

Signé, sous les pieds du personnage : G. Lambert.

Envoi de l'auteur (1907).

Lambert.

140. *Baigneuse.*

Intaille. — Argent. — De forme ovale. — H. 0m,05. — L. 0m,035.

Une jeune femme, nue, en pied, de profil à droite, se tient, de la main droite, à une branche d'arbre, et plonge le pied droit dans une nappe d'eau.

Signé à gauche, derrière le tronc d'arbre : G. Lambert.

Envoi de l'auteur (1907).

Lambert.

141. *La Source et le Ruisseau.*

Intaille. — Argent. — De forme ovale. — H. 0m,055. — L. 0m,045.

Ronde de six enfants, nus, dansant autour d'une jeune femme, le torse nu, les hanches drapées, qui danse elle-même en chantant.

Signé sous la composition : G. Lambert, 1901.

Envoi de l'auteur (1907).

Lambert.

142. *Le Livre.*

Intaille. — Argent. — De forme ovale. — H. 0m,055. — L. 0m,045.

En pied, assise, de profil à gauche, une jeune femme, drapée, a devant elle un enfant nu, debout, attentif à lire des feuillets ouverts que la jeune femme tient sur ses genoux.

Signé, à droite, verticalement : G. LAMBERT.

Envoi de l'auteur (1907).

LAMBERT.

143. *Le marquis de Chennevières.*

Intaille. — Argent. — Diam. 0m,025.

Tête nue, de trois quarts à gauche ; indication de vêtement.

Derrière la tête est gravé verticalement : Mis PH. DE CHENNEVIÈRES. DIRECTEUR DES BEAUX-ARTS.

Signé sur l'épaule du personnage, à droite : G. LAMBERT.

Envoi de l'auteur (1907).

LAMBERT.

144. *Eugène Guillaume.*

Intaille. — Argent. — Diam. 0m,025.

Tête nue, de profil à gauche ; barbe entière.

Derrière la tête est gravé verticalement : EUGÈNE GUILLAUME DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS ET DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Signé à la section du cou : G. LAMBERT.

Envoi de l'auteur (1907).

LAMBERT.

145. *Rêverie.*

Intaille. — Argent. — De forme ovale. — H. 0m,035. — L. 0m,025.

Une jeune femme, nue, debout, adossée à un socle que surmonte un buste de faune, cueille, nonchalamment, une fleur à la branche d'un arbuste.

Signé, à droite, verticalement : G. LAMBERT.

Envoi de l'auteur (1907).

LAMBERT.

146. *Pluie de fleurs.*

Intaille. — Argent. — De forme ovale. — H. 0m,025. — L. 0m,02.

Une jeune femme, nue, debout, de trois quarts à droite, soutient, de sa main droite levée, une légère draperie qui flotte derrière elle. De la main droite, également levée, elle laisse tomber des fleurs. A sa gauche, une abeille et un Amour volant.

Signé au-dessous de la composition : G. LAMBERT.

Envoi de l'auteur (1907).

APPENDICE

PEINTURE

FLANDRIN (PAUL-HIPPOLYTE).

147. *Un Poète.*

Toile. — H. 2 mètres. — L. 2m,70.

Debout, de profil à gauche, un poète, en costume du treizième siècle, récite une composition devant quatre jeunes femmes et un enfant, réunis dans une *loggia* de Florence.

Signé dans l'angle de droite : P.-H. FLANDRIN.

Salon de 1895 (no 741).
Envoi de M. Paul-Hippolyte Flandrin (1907).

DESSINS

FLANDRIN (JEAN-HIPPOLYTE).

148. *Apôtres.*

Dessin à la mine de plomb, sur papier de calque. — H. 0m,45. — L. 0m,40.

En marche, de droite à gauche, cinq apôtres, en pied, drapés, font partie d'un cortège. Deux d'entre eux portent des palmes.

Étude pour l'*Entrée du Christ à Jérusalem*, peinture du sanctuaire de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

Envoi de M. Paul-Hippolyte Flandrin (1907).

FLANDRIN.

149. *Un Ange.*

Sanguine. — De forme ronde. — Diam. 1m,30.

A mi-corps, de face, largement drapé, l'ange tient un sceptre de la main gauche et, dans l'autre main, le globe.

Carton de l'une des figures de la voûte de l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

Envoi de M. Paul-Hippolyte Flandrin (1907).

MOISAND (EMMANUEL-MARCEL).

150. *La Rochetto.*

Aquarelle. — H. 0m,23. — L. 0m,30.

Au premier plan, une passerelle sur laquelle est un homme debout, faisant face aux spectateurs; à gauche, au second plan, une église; au centre et à droite, fabriques.

Dans l'angle inférieur à gauche, est écrit de la main de l'artiste : LA ROCHETTO, AOUT 99. M. MOISAND.

Acquis à l'exposition organisée par les élèves de l'atelier auquel appartenait MOISAND à l'École des Beaux-Arts.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

ESTAMPES

CORABEUF (JEAN-ALEXANDRE).

151. *Le Bain turc, d'après Jean-Auguste-Dominique Ingres.*

Gravure au burin. — De forme ronde. — Diam. 0m,15.

Une odalisque, nue, assise, vue de dos, joue de la mandoline; autour d'elle, dans les poses les plus diverses, vingt autres odalisques s'apprêtent à prendre leur bain ou se reposent autour d'une piscine.

La peinture originale fait partie de la collection du prince Amédée de Broglie.

La gravure a paru au Salon de 1906 (n° 4100).

Envoi de l'auteur (1907).

Remarque : les têtes de Paolo et de Francesca, tirées du tableau d'INGRES, conservé à Angers, dans la collection Turpin de Crissé.

DELTEIL (LOYS).

152. *Adrien Dauzats, peintre et dessinateur, né à Bordeaux en* 1804, *mort à Paris en* 1868, *d'après Claude-Marie Dubufe père.*

Eau-forte. — H. 0m,22. — L. 0m,17.

En buste, la tête légèrement tournée vers l'épaule droite; fortes moustaches; coiffure de fashionable oriental, avec cordelières et touffes, tunique flottante et bariolée. La main gauche pose sur la poitrine.

La peinture est la propriété de M. Dauzats, neveu du peintre, à Bordeaux.

Envoi de M. Dauzats (1907).

HANRIOT (JULES).

153. *Marie-Geneviève Bouliard, peintre de portraits, née à Paris en* 1770, *morte dans la même ville en* 1819, *d'après son portrait par elle-même.*

Eau-forte. — H. 0m,22. — L. 0m,17.

En buste, la tête de face, légèrement penchée sur l'épaule droite; corsage ouvert.

La peinture originale, offerte en 1844 par M. DONAS, a été exposée au Musée d'Angers jusqu'en 1905, date à laquelle elle fut détruite par le cyclone qui causa de si regrettables dégâts dans les collections du Logis Barrault.

Cette eau-forte a été exécutée en 1891 d'après un dessin de M. J. BRUNCLAIR.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

NORMAND (CHARLES-VICTOR).

154. *Joachim Lebreton, premier secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, né à Saint-Méen de Gaël en* 1760, *mort à Rio-de-Janeiro en* 1819, *d'après François Gérard.*

Eau-forte. — H. 0m,22. — L. 0m,17.

En buste, tête nue, de face; le corps de trois quarts à droite; visage imberbe; les bras croisés; costume de l'époque.

Envoi de M. Henry Jouin (1907).

OUVRÉ (ACHILLE).

155. *Jean-Jacques Caffieri, sculpteur, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, né à Paris en* 1725, *mort dans la même ville en* 1792, *d'après Louis-Jean-François Lagrenée.*

Eau-forte. — H. 0m,22. — L. 0m,17.

En buste, le corps de face, la tête de trois

quarts, dirigée vers l'épaule droite; habit fermé; le bras gauche replié, la main cachée dans le vêtement.

Ce portrait, exécuté à Rome en 1753, a paru à l'Exposition Universelle de 1878, section des portraits nationaux (n° 674). Il est aujourd'hui la propriété de M. HENRI RAULINE, architecte à Paris.

Envoi de M. H. Rauline (1907).

SULPIS (ÉMILE).

156. *Sacre de l'empereur Napoléon et couronnement de l'impératrice Joséphine* (2 *décembre* 1804), *d'après Jacques-Louis David.* (Musée du Louvre).

Gravure au burin. — H. 0m,43. — L. 0m,63.

La scène se passe à Notre-Dame. Au centre, l'Empereur, debout sur une des marches de l'autel, vêtu d'une longue tunique et d'un ample manteau semé d'abeilles, a les bras levés et tient la couronne qu'il s'apprête à poser sur la tête de l'Impératrice. Celle-ci est à genoux sur un carreau de velours; son manteau, semé d'abeilles comme celui de l'Empereur, est soutenu par Mmes de La Rochefoucauld et de La Valette. Derrière l'Empereur est Pie VII, assis; à sa droite est le cardinal-légat Caprara; à côté de lui est le cardinal Braschi, debout, la mitre en tête; près de lui, un évêque grec et un prêtre tenant une crosse. Du côté de l'évêque grec, l'amiral Gravina, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. de Marescalchi, l'ambassadeur de la Porte; devant lui, l'ambassadeur d'Autriche, M. de Cobentzel. A la gauche du Pape, l'architrésorier Lebrun et l'archichancelier Cambacérès; derrière celui-ci, M. de Neufchâtel, portant, sur un coussin, un globe surmonté d'une croix. Sur la même ligne sont le prince de Bénévent, le grand écuyer Caulaincourt, le prince de Ponte-Corvo, le cardinal Fesch. Vers le centre, auprès d'un évêque qui porte la croix, sont le grand-duc de Berg, les maréchaux Sérurier, Moncey, Bessières, le grand maître des cérémonies, le sénateur d'Harville, etc. L'archevêque de Paris, le cardinal de Belloi, est assis. Derrière lui, Junot, la reine de Naples, la reine de Hollande, les princesses Bacciochi et Borghèse, la grande-duchesse de Berg, les rois de Naples et de Hollande, les maréchaux Lefebvre, Kellermann, Pérignon et les chambellans. Plus haut que la reine de Naples, le grand maréchal du palais, Duroc. Au centre de la composition sont disposées trois tribunes. Dans la première, sont représentées Madame Mère, la maréchale Soult, Mme de Fontanges, MM. de Cossé-Brissac, de Beaumont et DAVID lui-même, prenant des croquis.

Épreuve d'artiste, avant la lettre, sur parchemin.

Signé de la main de l'artiste : ÉMILE SULPIS.

Le tableau de DAVID parut au Salon de 1808 (n° 144).

La gravure d'ÉMILE SULPIS a été exposée au Salon de 1897 (n° 4282). Elle a reparu à l'Exposition Universelle de 1900 (n° 453) et a valu à son auteur un grand-prix.

Envoi de l'auteur (1907).

MÉDAILLES

PONCET (HENRI-FRANÇOIS).

157. *Le Site des Évettes.*

Plaquette. — Argent. — H. 0m,047. — L. 0m,067.

Le paysage des Évettes, dans les Alpes; au premier plan, une cabane, dont la façade est percée de deux fenêtres et de deux lucarnes; en arrière, à gauche, pics en profondeur; à droite, les hauts sommets.

Plaquette exécutée à l'occasion de la « Fête alpine internationale des Évettes » (15 août 1907).

Signé dans l'angle inférieur à droite : PONCET.

Envoi de l'auteur (1907).

HENRY JOUIN,
ARCHIVISTE DE LA COMMISSION.

Angers, 15 *août* 1907.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

TABLE

ALPHABÉTIQUE-ANALYTIQUE

TABLE
ALPHABÉTIQUE-ANALYTIQUE

On a imprimé en PETITES CAPITALES tous les noms de personnes, en *italique* les titres de compositions, peintes, sculptées, dessinées ou gravées, qui renferment des noms de choses ou plusieurs noms propres, et en romain les noms de lieux.

A

AGAR. — ANACHRORÈTE.

ANACRÉON. — ANTIGONE.

ASSASSIN. — BACCHUS.

B

BAUDOUIN. — BERETTINI.

BERG. — BIDAULT.

BIENNOURRY. — BOLSWERT.

BOURBON. — BRUANT.

C

CLARAC. — CONSTANT.

D

E

ECK. — ESTRÉES.

F

FANAL. — FERRAND.

FONTANGES. — FRONTON.

G

GAUDIN. — GILISSA.

GROS. — GUTENBERG.

H

HERMAPHRODITE. — HUGUENOTS

I

J

JACOB. — JÉSUS-CHRIST.

K

L

M

MAILLOT. — MARIE.

MAUVEZIN. — MINERVA.

N

NEIGE. — OLIVIER.

O

P

PARIS.

POÈTE. — PRÈS.

Q

R

RELIAC. — RIQUET.

RIVAGE. — ROME.

ROME. — ROYER.

S

SŒUR. — SWANEVELT.

T

TRUELLE. — VASE.

U

V

VINCENT. — WITEL.

W

Y Z

Paris, le 1er *mars* 1908.

Henry JOUIN,
archiviste de la commission

TABLE DES MATIÈRES

Dessins.

APPENDICE

Sculpture.

Œuvres d'artistes divers ayant appartenu à David d'Angers.

Peintures, sculptures, médailles et dessins.

Daguerréotypes

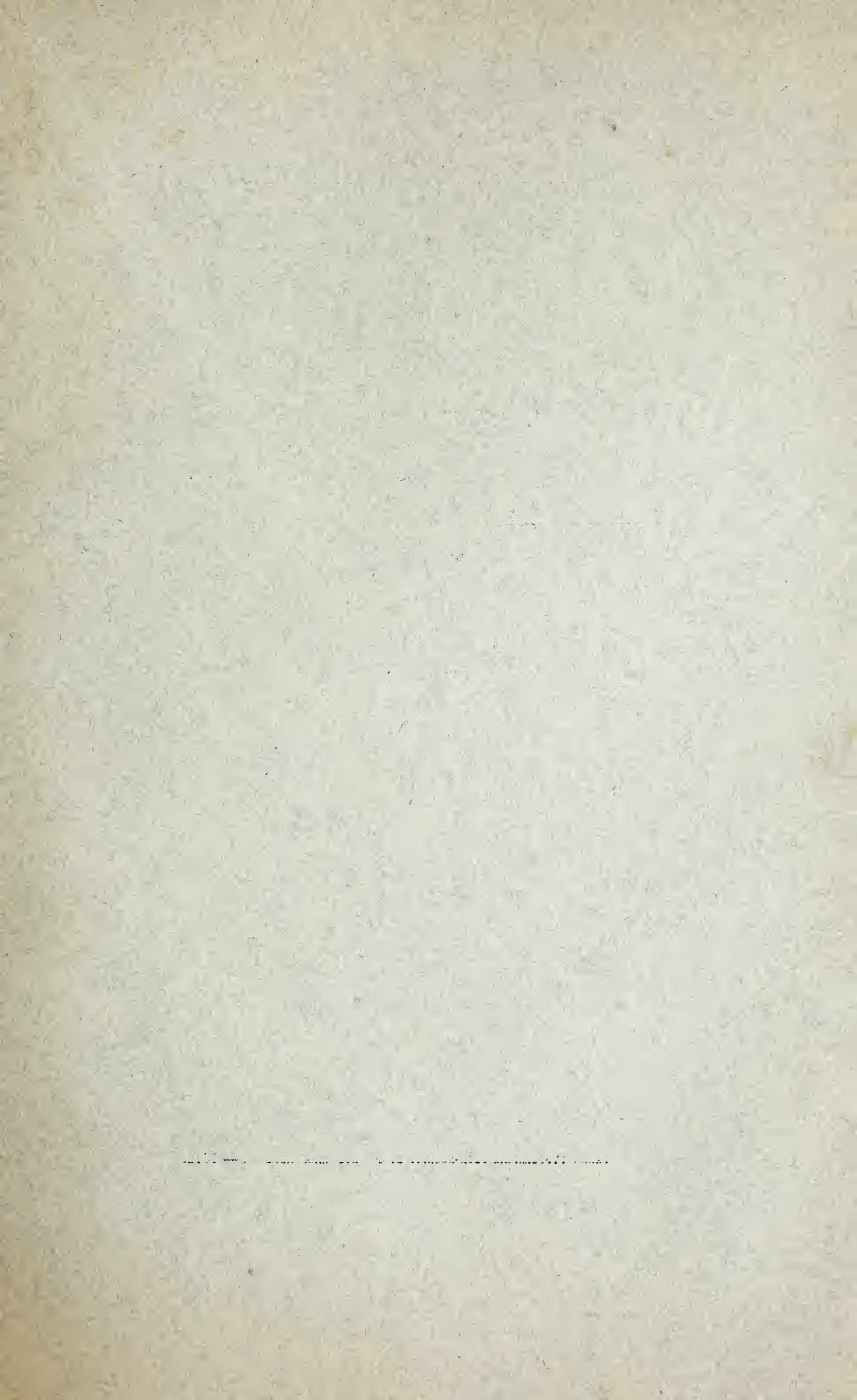
II. — Musée de peinture et de sculpture.

Peinture.

Dessins.

Sculpture.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 10129.



CONDITIONS DE SOUSCRIPTION ET DE VENTE

Première Edition, sur papier ordinaire :		
	Prix du fascicule.	3 fr.
	— du volume.	9 fr.
Deuxième Édition, sur papier vélin :		
	Prix du fascicule.	5 fr.
	— du volume.	15 fr.
Troisième Édition, numérotée, sur papier de Hollande :		
	Prix du fascicule.	10 fr.
	— du volume.	30 fr.

Chaque volume sera publié en *trois* fascicules.

Il paraîtra environ *deux* volumes par an.



PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 10129.